Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmond1886unse

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LXXIII. — 1er JANVIER 1886.

4 février

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-TREIZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1886

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA MORTE

DEUXIÈME PARTIE (1).

RÉCIT.

Le journal du vicomte Bernard n'était pas terminé, comme il le supposait. Il n'était que suspendu. M. de Vaudricourt devait le reprendre un jour sous l'impression d'une crise au moins égale à celle qui lui avait mis pour la première fois la plume à la main.

Un intervalle de plusieurs années sépare ces deux parties, ou, pour mieux dire, ces deux fragmens du journal de Bernard. Nous remplirons de notre mieux cet intervalle à l'aide de quelques documens de famille et de nos souvenirs personnels.

Ce serait faire tort au vicomte de Vaudricourt que de prendre au pied de la lettre le portrait qu'il traçait de lui-même dans les pages qu'on vient de lire. Mais à travers les exagérations voulues et l'affectation visible du peintre, le lecteur aura suffisamment démêlé la ressemblance. Il aura entrevu que le vicomte de Vaudricourt, à l'époque où il entra en relations avec la famille de Courteheuse, n'était pas uniquement l'espèce de fat et de gouailleur à peine supportable pour lequel il se donne trop volontiers. Il fallait d'autres mérites pour expliquer le prestige qu'il exerça sur une personne

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

du caractère de Mlle de Courteheuse. Nul doute assurément que Mlle Aliette, en sa qualité de femme, et bien qu'appartenant à la plus pure élite de son sexe, n'eût été frappée des dehors brillans du vicomte, et attirée comme une autre par l'éclat et l'élégance de sa personnalité mondaine. Mais nul doute également que, si ces qualités extérieures n'eussent été soutenues chez ce jeune homme par quelque fonds sérieux et rare, la curiosité première de la femme ne se fût vite tournée, chez Mlle de Courteheuse, en indifférence et en dédain. Elle avait d'abord été étonnée et intéressée par une simplicité de façons assez inattendue chez un pareil vainqueur. Car ce jeune et dangereux Bernard, plus que passablement impertinent en son particulier, portait dans le monde, par une sorte de coquetterie inconsciente, des allures et un langage très courtois et même modestes, avec cette souplesse aisée qui se plie à l'humeur de chacun, et cette douceur caressante qui plaît tant chez les forts. C'était de plus une intelligence cultivée qui n'était étrangère à rien, et dont toutes les facettes miroitaient très agréablement, quand cela lui convenait. Enfin on sentait en lui une âme fière, généreuse et loyale, ennemie jusqu'au scrupule de toutes choses obliques, une âme vraiment d'une qualité supérieure. Sauver une telle âme, la ramener à Dieu, c'était une tentation qui devait être très puissante sur l'esprit d'une jeune chrétienne passionnément croyante. Ce fut l'excuse que Mlle de Courteheuse donna à un attachement que son cœur approuvait peut-être plus que sa raison. Ce fut aussi, comme l'avait bien compris M. de Vaudricourt, l'excuse que le digne prêtre, oncle d'Aliette, se donna à lui-même pour justifier sa faiblesse envers une nièce qu'il adorait. Ils étaient tous deux, comme le disait le bon évêque, deux exaltés, deux enthousiastes, — et qui de nous n'a connu parmi les prélats de notre temps, — et parmi les meilleurs, — quelqu'un de ces cœurs chauds, quelques-unes de ces âmes ardentes et saintement romanesques? — Les blâme qui voudra. Pour nous, nous aimons et nous saluons l'enthousiasme, même quand il paraît s'égarer. Ce n'est pas de ce côté que le monde penche.

I.

Le mariage de M. de Vaudricourt et de Mlle de Courteheuse eut lieu dans les premiers jours du mois de janvier de l'année suivante. Quelques semaines furent consacrées à l'installation du jeune ménage dans un joli hôtel du quartier Monceaux, après quoi M. et Mme de Vaudricourt partirent pour l'Italie. Une circonstance particulière, qui n'avait rien d'imprévu, abrégea un peu leur voyage et

les ramena à Paris vers la fin d'avril. Alors seulement, à proprement parler, commençait pour eux l'épreuve de la vie commune.

A moins de tomber sur un monstre, — ce qui est toujours une exception, — il est rare qu'une femme ne soit pas à peu près heureuse pendant la première année de son mariage. Quand elle a, comme Mme de Vaudricourt, le précieux avantage de se trouver grosse au bout de quelques mois, les difficultés n'en sont que mieux ajournées ; ce lien tout nouveau, que l'accoutumance relâchera plus tard, mais qui est alors dans toute sa force, engage la délicatesse du mari et l'oblige à une certaine assiduité. C'est de plus, entre le père et la mère, un sujet de conversation toujours prêt, facile, abondant et d'un intérêt à peu près égal pour tous deux. Enfin si le mari, comme il arrive quelquefois, conserve dans son nouvel état quelques regrets de sa vie antérieure, s'il a laissé dans son cercle, dans les boudoirs ou ailleurs, quelques habitudes vers lesquelles il commence à retourner la tête avec mélancolie, il prend patience, il se dit que la situation présente n'est qu'un accident, que c'est un temps à passer, et que ce qui est différé n'est pas perdu. De cette façon, tout va bien dans le ménage, et tout le monde est satisfait : la femme, parce qu'elle se persuade que les choses iront toujours ainsi, et le mari, parce qu'il est persuadé du contraire.

Toutefois cette première et heureuse période de la vie conjugale ne devait pas être elle-même sans amertume pour Mme de Vaudricourt. La pauvre Aliette, qui n'ignorait pas que Bernard et son oncle faisaient fond sur elle pour la perpétuité de leur nom de famille, eut le gros chagrin de mettre au monde une petite fille, extrêmement jolie à la vérité, mais enfin une fille. Elle en demanda pardon en pleurant à M. de Vaudricourt, qui la consola avec ses grâces habituelles, en lui disant gaîment que cela se retrouverait et que cette petite erreur s'expliquait assez par l'émotion inséparable d'un début.

Mme de Vaudricourt eut par surcroît le regret de ne pouvoir nourrir sa fille. Mais elle lui consacra du reste son temps et ses soins avec ce profond sentiment du devoir et cette ardeur de tendresse qui lui étaient propres. Sa fille lui servit aussi d'honnête prétexte dans les premiers temps pour se refuser aux empressemens des salons parisiens où son mariage avec le très brillant et très recherché vicomte de Vaudricourt lui assurait un succès non pas peut-être de vive sympathie, mais de vive curiosité. Cette circonstance se trouvait d'ailleurs à propos pour lui faciliter l'exécution du plan d'existence qu'elle s'était tracé d'après les conseils de son oncle, et dans lequel les plaisirs courans du monde devaient tenir peu de place. Mgr de

Courtehcuse et sa nièce, sans avoir jamais vécu à Paris, si ce n'est à de rares intervalles et pendant de courts séjours, avaient l'un et l'autre l'esprit trop ouvert et trop attentif pour ne pas apprécier assez exactement le caractère de la vie mondaine à Paris. Ils n'apportaient dans cette appréciation ni les préventions ombrageuses de l'esprit dévot, ni la pruderie effarouchée de l'esprit provincial : ils y apportaient plutôt un peu d'innocence, comprenant seulement que la variété et la multiplicité des occasions devaient mettre dans les existences parisiennes une dissipation excessive qui ne se conciliait pas avec l'idée qu'ils se faisaient l'un et l'autre du sérieux de la vie. Mme de Vaudricourt, qui était un esprit fort avisé, n'avait pas tardé à entrevoir à mesure qu'elle pénétrait avec plus de suite dans le milieu parisien, que ce n'était pas seulement la multiplicité des distractions, mais aussi leur qualité, qui s'accordait mal avec son éducation et ses sentimens personnels. Ce ne fut encore dans cette phase de sa vie qu'une vision vague et une perception indécise de choses inconnues et déplaisantes. Mais c'en fut assez pour la renfermer plus strictement dans le programme d'existence qu'elle avait résolu d'adopter, non seulement parce qu'il était conforme à ses goûts, mais parce qu'il lui paraissait le plus propre à l'objet qui passionnait sa pensée, c'est-à-dire à la conversion de son mari.

Les instructions de son oncle, d'accord avec ses propres inspirations, lui avaient fait reconnaître le danger de toute tentative de prosélytisme direct sur l'esprit de Bernard. — « Ne prêche que d'exemple, lui avait dit le sage prélat. N'attaque jamais la question religieuse avec ton mari, ni par des reproches, ni par des exhortations, ni même par des allusions. Tu le fatiguerais et tu le rebuterais. Montre-lui seulement la douceur d'un foyer chrétien au milieu des désordres du monde. Fais-toi connaître, aimer et bénir, afin qu'il connaisse, qu'il aime et qu'il bénisse un jour le Dieu qui t'a faite ce que tu es. »

Après avoir accompli la fatigante tournée des visites obligatoires, Mme de Vaudricourt prit donc prétexte de ses devoirs maternels pour limiter ses relations dans le cercle restreint des parens et des amis particuliers de son mari. Du reste, elle se tenait chez elle le plus qu'elle pouvait, déployant pour orner sa maison toutes ses vertus de bonne petite ménagère de province et tout son goût ingénieux de femme élégante. Son salon et son boudoir, pleins de verdure et de fleurs, offraient dans leurs mystérieux arrangemens un attrait pénétrant d'aimable retraite et de gracieuse intimité. Dans ces combinaisons douces et savantes qu'elle passait des heures chaque jour à perfectionner, elle s'était, il faut l'avouer, cruellement écartée de la sévérité du style Louis XIV : mais il fallait avant tout plaire à

son seigneur et maître et s'accommoder à ses faiblesses. Comme correctif à ces délicatesses un peu molles, Aliette avait transformé en bibliothèque un de ses salons, et y avait rangé avec respect, entre des bustes romains, les livres de son père, qu'elle avait apportés de Varaville. Son rêve était de relire souvent ces vieux livres aimés, avec son jeune mari également très aimé.

Il est à peine utile d'ajouter que l'appartement particulier de M. de Vaudricourt réservait à ce gentilhomme des surprises et des attentions qui ne lui étaient certainement pas ménagées par ses domestiques. Fort soigneux de sa personne, mais du reste entièrement dépourvu d'ordre, comme la plupart des hommes dignes de ce nom, il aimait l'ordre cependant, pourvu qu'il n'eût pas à s'en occuper. C'était donc pour lui une satisfaction vive et nouvelle que de le voir régner dans son domaine privé avec une perfection raffinée et de ne pouvoir prendre un mouchoir ou une paire de gants sans respirer la bonne odeur fraîche des petits sachets que les fées glissaient secrètement dans ses armoires.

Parmi toutes les séductions que la jeune vicomtesse mettait en œuvre pour attacher son mari à son intérieur, celle sur laquelle elle comptait le moins, et sur laquelle elle aurait dû compter le plus, c'était elle-même. Non-seulement elle était jolie, mais sa beauté d'enfant grave, sa démarche souple, son front d'une pureté lumineuse, son regard profond, qui avait des clartés d'émeraude, lui composaient une sorte de charme très original et très particulier. Quelques mois d'existence parisienne avaient poussé à la perfection son goût naturel, et ses toilettes avaient cette élégance pure, tranquille et correcte qui peut apprendre aux gens qui l'ignorent ce que veut dire le mot distinction. C'était d'ailleurs, comme on le sait, un esprit sérieusement nourri et orné, d'une façon un peu exclusive peut-être, mais du moins en dehors de toute banalité.

Le vicomte Bernard n'était pas insensible à toutes ces délicates attractions : mais ce qui lui en gâtait un peu l'agrément, c'est qu'il en devinait parfaitement la secrète politique. Il trouvait sa femme infiniment honnête, gracieuse et spirituelle : mais il n'en sentait pas moins qu'elle complotait de le mettre en cage pour l'apprivoiser peu à peu, et lui apprendre à chanter les airs qu'elle aimait. Il en souriait doucement à part lui, et, tout en se prêtant à la diplomatie de sa jeune femme avec la bonne grâce d'un homme encore épris et naturellement généreux, il n'entendait pourtant pas pousser la complaisance jusqu'à l'abandon de sa liberté d'action et de pensée. Malgré la justice qu'il rendait aux mérites d'Aliette, ce n'était pas sans un ennui secret qu'il la voyait se cloîtrer indéfiniment dans ses devoirs maternels, se dérober presque complètement au cou-

rant de la vie parisienne, et s'isoler enfin dans une sorte de thébaïde. Il appréciait, sans doute, l'intimité de sa femme, les ressources de son esprit et de son entretien. Mais il n'en était pas moins toujours un peu mal à l'aise en sa compagnie pour une raison facile à concevoir. Il y a bien peu de sujets de conversation, s'il y en a, qui, par un côté ou par un autre, ne touchent à la question religieuse, laquelle en réalité est au fond de tout. On ne s'en aperçoit guère dans une société comme la nôtre, composée généralement d'indifférens et de sceptiques ; mais si l'on se trouve par hasard en présence d'un croyant fervent, — que l'on parle d'art, de science, de littérature ou de politique, — on sent la gêne : on sent à tout instant qu'on va se heurter à la question de foi et choquer des sentimens qu'on veut respecter. C'est ainsi que M. de Vaudricourt et sa femme, soit dans leurs causeries d'intimité, soit dans leurs lectures en commun, soit dans l'échange de leurs impressions au théâtre et dans les musées, sentaient toujours entre eux l'embarras de ce sujet interdit.

Le vicomte Bernard, si l'on veut bien s'en souvenir, du temps qu'il faisait la cour à Mlle de Courteheuse, s'était flatté que le séjour de Paris aurait vite raison des excès de piété de sa fiancée, et qu'il lui ôterait ce qu'on pouvait appeler le trop plein de ses vertus, tout en lui laissant le nécessaire. Mais si elle s'obstinait à vivre à Paris dans son originalité sauvage, uniquement occupée de Dieu, de son mari, et de sa fille, c'était à désespérer. M. de Vaudricourt comprenait en homme d'honneur tout ce qu'il y aurait de délicat à paraître pousser sa femme à la dissipation : et, cependant, s'il pouvait honnêtement la dégager un peu de son excessive austérité, il lui semblait qu'elle y gagnerait beaucoup, et lui aussi. — Un soir, comme il fumait après dîner dans sa bibliothèque, il crut pouvoir, sans être suspect de débaucher sa femme, lui proposer d'aller voir dans un petit théâtre du boulevard une pièce intitulée : *les Six Femmes de Mollenchart*, qui obtenait alors un succès de vogue et dont on répétait les mots dans tous les salons. — Car enfin, ma chère Aliette, disait Bernard, vous êtes réellement trop étrangère aux choses de ce monde... La plupart des jeunes filles se marient aujourd'hui principalement dans le dessein d'aller aux Folies-Bergère : c'est un excès, je le veux bien, mais ne tombez-vous pas vous-même dans un autre excès quand vous vous figurez que tout théâtre qui n'est pas le Théâtre-Français ou l'Opéra est un lieu de perdition ?

— *Les Six Femmes de Mollenchart*, mon ami? dit Aliette d'un air rêveur.

— Parfaitement, reprit Bernard. — Ce n'est pas *le Cid*, ni *Britannicus*, bien certainement, — c'est une farce,.. mais quoi ?.. Con-

sultons vos oracles! Soyez assez bonne, je vous prie, pour me passer le deuxième volume de Molière, celui où se trouve *la Critique de l'École des femmes*... Je lis dans l'épître dédicatoire, à Anne d'Autriche, ces propres paroles qu'on croirait adressées à la vicomtesse de Vaudricourt elle-même : — « Je me réjouis de pouvoir encore obtenir l'honneur de divertir Votre Majesté : Elle, Madame, qui prouve si bien que la véritable dévotion n'est point contraire aux honnêtes divertissemens... et qui ne dédaigne pas rire de cette même bouche dont elle prie si bien Dieu !.. » — Eh bien ! ma chère, qu'en dites-vous ?

— Je n'ai rien à refuser à Molière ni à vous, dit gaîment la jeune femme. — Allons voir *les Six Femmes de Mollenchart !*

Chaque siècle a sa façon de plaisanter. Le XVIIe avait une manière un peu grosse, à la gauloise, mais franche, saine et inoffensive, celle de Molière. Notre siècle, plus raffiné, aime à respirer, dans les plaisanteries du théâtre et même du livre, un certain fumet de libertinage avancé. Mme de Sévigné, qui cependant aimait à rire, serait probablement restée assez froide devant *les Six Femmes de Mollenchart*. Mme de Vaudricourt, élevée à peu près dans le même milieu que l'illustre marquise, éprouva cette impression de glace, et comme une enfant bien née qu'on transporterait soudain dans quelque monde inférieur et équivoque, elle eut envie de pleurer. Elle essaya cependant de sourire pour faire plaisir à son mari ; mais elle y réussit mal, et il comprit que cette première tentative d'émancipation était manquée.

Dans le courant de cette même année, M. de Vaudricourt crut avoir découvert une occasion plus heureuse d'arracher sa femme à son rigorisme excessif et de lui inspirer enfin quelque goût pour cette vie mondaine à laquelle elle se montrait si rebelle. Il y eut, comme toujours, vers la fin de l'hiver, dans la haute société parisienne, plusieurs fêtes organisées avec éclat dans un dessein de charité, et en particulier un grand bal au Trocadéro avec accompagnement d'une de ces kermesses où de jolies boutiques sont tenues et achalandées par de jolies vendeuses. Le vicomte de Vaudricourt, très charitable de sa nature, avait coutume de prendre une part active à ces sortes de fêtes où il trouvait à la fois l'occasion d'être agréable aux pauvres, aux dames et à lui-même. Il lui sembla que l'objet éminemment louable et presque religieux de ces solennités mondaines devait éveiller la sympathie de son austère jeune femme et faire taire ses scrupules. Il la pressa, en conséquence, d'accepter les fonctions de dame patronnesse et de vendeuse qui lui étaient offertes avec empressement en vertu de son nom, de sa situation et de sa beauté. Mais, à la vive surprise de Bernard, Mme de Vaudri-

court repoussa cet honneur. — « Elle était trop timide. Elle était trop jeune. Elle ne connaissait pas assez de monde. » — Comme son mari, un peu scandalisé, lui reprochait assez vivement de manquer à ses principes et même à sa foi en refusant son concours à une bonne œuvre, à une œuvre pieuse, elle finit par lui dire en riant : — « Vous m'avez lu l'autre jour, mon ami, un passage de Molière... J'ai bien envie de vous rendre la monnaie de votre pièce et de vous lire à mon tour une page de Pascal!.. — c'est la lettre sur la *Dévotion aisée*... du père Lemoyne! »

M. de Vaudricourt se mit à rire et n'insista pas davantage. Néanmoins il se décourageait, et après avoir fait, avec le même insuccès, quelques autres tentatives du même genre pour humaniser Aliette et la mettre dans le mouvement de la civilisation, il y renonça. Aliette était décidément une personne remplie de mérite, mais une petite puritaine insociable. Il fallait en prendre son parti, et lui pardonner ses bizarreries en considération de ses vertus en la laissant vivre à sa mode farouche et se retirer du bal comme Cendrillon à l'heure où le cotillon commençait.

M. de Vaudricourt, toutefois, se crut autorisé, dès ce moment, à suivre de son côté ses goûts personnels, et se laissa aller tout doucement à reprendre à peu de chose près sa vie de garçon, en y apportant cependant, autant que possible, la discrétion d'un galant homme qui entend ménager le repos et la dignité de sa femme.

Aliette se vit donc de plus en plus abandonnée dans cet intérieur charmant préparé avec tant de soins, d'espérance et d'amour pour y attirer et y fixer son mari... Que d'heures tristes passées dans des attentes de plus en plus longues! que de baisers douloureux donnés à sa chère petite fille, inutilement parée comme sa mère pour faire fête à un oublieux et à un ingrat! Que de larmes brûlantes tombées sur l'enfant endormie!

Bernard la surprenait souvent les yeux rouges et encore humides, et il s'en irritait de plus en plus. Que voulait-elle enfin? Il croyait ou il affectait de croire qu'elle avait la prétention de l'enlever à la vie de Paris et à ses plaisirs pour lui faire mener à côté d'elle une sorte d'existence claustrale. Aliette était trop sensée pour s'être jamais livrée à de pareilles imaginations. Mais elle n'aimait pas pour son mari plus que pour elle-même la violente dissipation mondaine : elle la jugeait inconciliable avec une certaine gravité de pensée. Elle avait donc souhaité ardemment de l'en retirer pour se créer avec lui un de ces foyers exceptionnels qui sont rares sans doute à Paris, mais qu'on y rencontre pourtant, qui y forment une élite presque inconnue, et qui présentent réellement le modèle d'une vie digne, intelligente et heureuse. Elle appréciait vivement elle-

même les jouissances élevées et délicates qu'une grande capitale intellectuelle comme Paris offre sans cesse à l'esprit sous des formes variées à l'infini. Mais elle aurait voulu les goûter dans une intimité choisie, sérieuse et paisible, à l'écart du tourbillon désordonné, de l'ivresse mondaine, et de la fièvre boulevardière qui étaient pour elle comme l'écume de Paris.

Quand elle laissait entrevoir à son mari l'espèce d'existence qu'elle rêvait, il se contentait de hausser les épaules et de murmurer les mots : « Chimérique !.. Hôtel de Rambouillet ! »

Cependant, le malentendu grandissait entre eux, et ces deux honnêtes gens commençaient à souffrir profondément l'un par l'autre.

Il se trouva qu'en cette phase troublée du jeune ménage, la même personne recevait à la fois les confidences éplorées de Mme de Vaudricourt et celles de son mari. C'était la duchesse de Castel-Moret, vieille amie des Vaudricourt, et la seule femme avec laquelle Aliette, depuis son arrivée à Paris, eût contracté une sorte d'intimité. La duchesse était loin d'avoir en matière de morale, et surtout de religion, l'orthodoxie sévère et passionnée de sa jeune amie. Elle avait mené, il est vrai, une vie irréprochable, mais moins par suite de ses principes que par instinct et par goût naturel : elle convenait elle-même qu'elle était honnête de naissance, sans autre mérite. C'était une vieille femme très soignée, et qui sentait bon sous ses cheveux blancs. On l'aimait pour sa grâce d'un autre temps, pour son esprit et pour sa sagesse mondaine, qu'elle mettait volontiers à la disposition du public. Elle faisait çà et là quelques mariages; mais sa spécialité était plutôt de venir en aide à ceux qui tournaient mal, ce qui n'était pas une sinécure. Elle passait ainsi le meilleur de son temps à raccommoder les ménages fêlés : « Ça durait, disait-elle, ce que ça pouvait; mais on sait que es bons raccommodages valent quelquefois mieux que le neuf. »

La bonne duchesse, instruite peu à peu par les demi-confidences de Bernard et d'Aliette du malaise de leur situation conjugale, ne fut nullement étonnée d'entendre un jour M. de Vaudricourt faire appel à sa compétence générale sur la matière et lui demander une consultation sur son cas particulier.

— Ma chère duchesse, lui dit-il, vous savez ce qui s'est passé, et vous voyez ce qui se passe. J'ai fait absolument tout ce qui m'était possible pour arracher ma femme à cette espèce d'existence monacale où elle se complaît. Elle y a persisté... Soit ! Je respecte sa manie... Mais je ne puis pourtant pas m'enfermer avec elle dans sa cellule pour passer ma vie à prier son Dieu, auquel je ne crois pas, — et à moucher ma fille !

— Mon cher monsieur, dit la duchesse, vous êtes en colère.

— Parfaitement. Je suis en colère, car je n'ai vraiment rien à me reprocher... Si je vais seul dans le monde les trois quarts du temps, si j'ai repris mes habitudes de cercle, n'est-ce pas sa faute? Et maintenant elle pleure dans son coin jour et nuit,.. et comme j'ai la bêtise d'avoir bon cœur, cela empoisonne ma vie... sans compter les commérages que ses singularités provoquent : les uns disent que je suis jaloux, les autres qu'elle est timbrée!.. Eh bien! est-ce agréable, je vous le demande?

— Vous êtes réellement, dit la duchesse, un être extraordinaire. Vous avez, par hasard en ce temps-ci et en plein Paris, une femme qui n'est pas une folle, et vous vous plaignez!.. Mon Dieu! que je voudrais donc vous voir seulement pendant quinze jours attelé de front avec une aimable personne qui a fait mon bonheur à Dieppe l'été dernier, — une vraie et pure Parisienne, celle-là, une essence... Elle logeait dans mon hôtel et je ne me lassais pas de l'admirer. — Dès le point du jour, j'entendais sa canne taper dans les corridors,.. je la voyais partir avec sa cour, c'est-à-dire avec quatre ou cinq gaillards dans votre genre, — et avec son mari par-dessus le marché... — Je la voyais donc partir, la jupe retroussée, pour la plage, pour la pêche à marée basse, pour le bain. Elle rentrait pour déjeuner, suivie, bien entendu, de ces messieurs, et je la voyais manger, pour se refaire, une salade de concombres, des rôties à la moutarde et une jatte de fraises. Après quoi, elle allait tuer quelques pigeons au *shooting;* puis, au casino, où elle avalait deux glaces et où elle perdait cinquante louis aux petits chevaux; de là, chez le photographe... Puis elle partait en break avec des grelots, et toujours avec ces messieurs, s'arrêtait au Pollet pour y manger trois livres de crevettes et allait dîner ensuite au cabaret à Arques... Puis, retour au casino, où elle regagnait ses cinquante louis au baccarat. Après quoi, elle soupait, prenait un bock, se plantait une fleur dans les cheveux, faisait un tour de valse et rentrait triomphalement à l'hôtel sur les trois heures du matin, — toujours avec ces messieurs, pâles et haletans, mais sans son mari, qui sans doute était mort! — Eh bien! mon cher vicomte, malgré ça, on dit que c'est une femme très honnête... Mais enfin, voudriez-vous qu'elle fût la vôtre?

— Ça me changerait, dit Bernard en riant.

— Voilà donc les jeunes femmes d'à présent, poursuivit la duchesse, car vous savez bien que celle-là n'est nullement une exception, et vous venez vous lamenter quand vous avez une perle de petite femme qui est sage, spirituelle, instruite, sérieuse, et qui n'a d'autre inconvénient que d'être une sainte! De ce côté, il y a

un peu d'excès, c'est possible... Mais elle vous aime tant que vous lui feriez facilement entendre raison si vous vouliez vous en donner la peine... Non, cela vous ennuie?.. Eh bien! soit, je m'en charge!

M. de Vaudricourt baisa, à deux reprises, la main de la duchesse et se retira. — Dès le lendemain, Mme de Castel-Moret, poursuivant avec zèle son rôle de maître Jacques, arrivait chez Mme de Vaudricourt. Elle trouva la jeune femme profondément découragée, abattue, doutant d'elle-même, bref, dans les meilleures dispositions du monde pour écouter des conseils et même des remontrances. La duchesse lui représenta doucement que l'œuvre de la transformation morale de son mari était sans doute une œuvre fort méritoire, mais fort délicate, qu'elle avait eu le tort de vouloir brusquer. Elle n'y avait pas apporté assez de patience, de souplesse : elle n'avait pas su rendre et reprendre à propos, si bien que son mari s'était cabré et lui échappait. Un dilettante parisien et mondain aussi invétéré, aussi gâté, aussi sceptique jusque dans les moelles, aussi épris du boulevard, ne pouvait être ramené aux goûts sérieux du foyer, et encore moins aux principes de la religion, par un simple coup de baguette. Il ne fallait pas se dissimuler que c'était un vrai miracle à opérer : Aliette en était assurément plus capable que personne. Mais, pour y réussir, la première condition était évidemment de vivre le plus possible auprès de son mari et la main dans la main, afin de lui faire sentir toujours tout à la fois le charme et le frein... Il fallait en un mot, pour lui inspirer peu à peu d'autres goûts, commencer par se prêter aux siens avec quelque complaisance afin de ne point l'effaroucher.

Mme de Vaudricourt, accablée par ses longs mécomptes, énervée par ses luttes secrètes, presque affolée par la pensée de perdre tout à fait le cœur de son mari, se jeta avec une sorte de désespoir dans la voie nouvelle que lui avait tracée la vieille duchesse. Le premier pas qu'elle y fit lui coûta beaucoup. Elle se rappelait qu'après ses couches, quand il s'était agi de régler leur train de vie quotidien, son mari avait paru vivement contrarié qu'elle se refusât à l'accompagner le matin au Bois dans ses promenades à cheval. Mais elle avait cru devoir renoncer à un plaisir qu'elle aimait avec passion, parce qu'il ne pouvait se concilier aisément avec une habitude de son enfance à laquelle elle était encore plus attachée. Elle désirait entendre la messe tous les matins à Saint-Augustin, comme elle avait coutume de l'entendre autrefois dans la petite église de Varaville. Cette observance n'était pas seulement pour elle la satisfaction d'un devoir religieux : c'était un souvenir particulièrement doux à son imagination et à son cœur. C'était l'heure où, prosternée sur sa chaise, la tête dans ses mains, elle ressentait à travers

ses prières toutes les impressions des années lointaines, des années sans trouble, c'était le moment où elle revoyait les sentiers qui menaient par les champs du château à l'église; où elle croyait respirer l'odeur des épines roses des haies, et entendre craquer au soleil le vieil if du cimetière.— Cependant elle avait eu tort et elle le reconnut. Dès le lendemain du jour où elle avait reçu la visite et les admonestations de la duchesse, elle dit simplement à son mari qu'elle était tourmentée du désir de remonter à cheval, et surtout d'y monter avec lui le matin.

Bernard étonné la regarda fixement; puis lui prenant la main :

— Vous me faites plaisir, Aliette : car je suis fier de vous, et j'aime à vous montrer.

De telles paroles, si rares dans la bouche d'un mari, et surtout d'un mari réservé et railleur comme l'était M. de Vaudricourt, ne pouvaient que remuer délicieusement le cœur de la jeune femme et la mettre en goût pour d'autres sacrifices.

Elle sortit donc dès ce moment de sa retraite, accepta des invitations, se montra plus fréquemment dans les théâtres l'hiver, sur les champs de courses l'été, et n'opposa plus enfin la même résistance au courant. Bernard, pour l'encourager, fit lui-même des efforts généreux : il modifia un peu ses habitudes, il négligea quelques distractions personnelles et délaissa souvent son cercle pour accompagner sa femme dans le monde. Leurs deux existences se rapprochèrent, et il y eut à cet instant dans leur union une sorte de renouveau, dans leurs relations une sorte de reconnaissance mutuelle et de gaîté tendre qui donnèrent sans doute à Mme de Vaudricourt quelques-uns des jours les plus heureux de sa vie.

II.

Cependant la vie mondaine à Paris est un terrible engrenage, où il est bien difficile de ne pas passer tout entier quand un jour on s'y est laissé prendre : Mme de Vaudricourt ne tarda pas à subir la fatalité de cet entraînement où les invitations s'engendrent l'une l'autre, où les relations se multiplient à l'infini, où les obligations s'enchaînent comme les plaisirs, où les occasions pullulent. Elle ne tarda pas à sentir d'abord avec ennui, et bientôt avec effroi, que sa liberté, son temps, sa personnalité même lui échappaient, qu'elle appartenait au monde et qu'elle ne s'appartenait plus.

Mais ce ne fut pas là, au milieu de son existence nouvelle, sa seule appréhension ni sa seule tristesse. Elle était entrée pleinement alors dans cette société bruyante qui s'appelle elle-même com-

plaisamment tout-Paris, et qui se croit une élite parce qu'on ne voit qu'elle, qu'on n'entend qu'elle, qu'on ne parle que d'elle, et qu'on en parle trop.

Ce qui devait choquer à première vue cette jeune femme, qui était par le sang, par le cœur, et par l'éducation, une si pure Française, c'était le caractère cosmopolite qui semble envahir de plus en plus la société parisienne. On sait, en effet, quel rôle actif y joue l'élément étranger. Assurément il y a bon nombre d'étrangers, et pareillement d'étrangères qui sont aussi parfaitement aimables que respectables, même en France. Mais de même qu'on voit des Anglais se présenter sans façon dans nos théâtres avec des costumes qui les feraient mettre à la porte des leurs, de même on voit trop d'étrangers traiter Paris comme un lieu équivoque où l'on peut se permettre des libertés qu'on ne se permettrait pas chez soi, et s'amuser en déshabillé. Ce sans-gêne, cette excentricité insouciante, cette mauvaise tenue, ce dédain de l'opinion, sont des défauts qui ne sont pas français, mais qui tendent à le devenir par la continuelle importation.

Cette tendance, si caractérisée à notre époque, et qui altère de plus en plus nos qualités nationales (l'Angleterre, par parenthèse, sait mieux se garder), cette tendance n'était pas le seul côté du monde parisien qui blessât les instincts, les idées et les sentimens d'Aliette. A mesure qu'elle y entrait plus avant et qu'elle le connaissait de plus près, elle se sentait lasse parfois jusqu'à l'écœurement, du bavardage superficiel qui est si facilement alimenté à Paris par les actualités de chaque jour, et qui semble abaisser tous les esprits sous le même niveau de banale médiocrité. Elle entendait dix fois par jour dans dix salons différens le même jargon, le même commérage fiévreux et vide, la même insupportable gouaillerie boulevardière, les mêmes jugemens en l'air, les mêmes mots, les mêmes plaisanteries empruntées à la pièce nouvelle, et parfois à l'argot inepte des cafés-concerts. Jamais rien de neuf, de spontané, de personnel dans ce fatigant verbiage.

Elle voyait avec une secrète stupeur cette foule mondaine uniquement occupée de mouvement et de plaisir et comme en proie à une sorte de danse de Saint-Guy qui l'entraînait du berceau à la tombe dans un tourbillon épileptique. Cela lui rappelait cette ronde maudite du moyen âge, ces gens condamnés à danser jusqu'à la mort dans le cimetière de l'église qu'ils avaient profanée. Elle se demandait ce qui pouvait rester, dans un affolement pareil, pour la vie de famille, pour l'intérieur, pour l'étude et pour la culture de l'esprit, les retraites de la pensée dans les régions supérieures, enfin pour l'intervalle entre la vie et la mort. Elle s'effrayait de se sentir

emportée elle-même dans ce mouvement, comme par un flot irrésistible, et de ne pouvoir reprendre pied.

Des dégoûts plus profonds lui montaient aux lèvres quand elle assistait par hasard à certains entretiens que le relâchement du goût et du sens moral, favorisé par d'étranges lectures, a mis à la mode jusque dans les salons, quand elle entendait, par exemple, des femmes bien nées parler couramment entre elles ou même avec les hommes de curiosités physiologiques, de dépravations latentes, de désordres monstrueux,

Et de vices peut-être inconnus aux enfers!

Ses tristesses et ses révoltes s'exaltaient encore quand elle se disait qu'en France et au dehors, on jugeait du ton et des mœurs de la société française sur l'échantillon de cette élite artificielle, mélangée et tapageuse, dont les fêtes, les aventures, les scandales, les toilettes faisaient chaque matin la joie des reporters et la jubilation railleuse du public. — A l'heure du siècle où nous sommes, et dans l'état des esprits en France, au moment où une sorte de jacquerie morale, en attendant mieux, déchaîne dans les foules populaires des appétits et des convoitises désormais sans frein, Mme de Vaudricourt, sans s'occuper autrement de politique, était atterrée de voir chez la partie la plus apparente des classes supérieures une si belle insouciance et une préoccupation si exclusive de se divertir. Il lui semblait être sur un bâtiment en perdition où les officiers, au lieu de faire leur devoir, s'enivraient avec l'équipage.

Ce qu'il y avait de pis, c'est que peu à peu elle sentait sa pauvre âme se troubler. Cette vie d'une frivolité, d'une vanité, et d'une sensualité à outrance n'est saine pour personne, et, même pour une créature aussi noble et aussi pure qu'Aliette, elle ne valait rien. Dans ce monde si différent d'elle-même, si étranger et si fermé aux pensées de l'ordre idéal, elle en arrivait par momens à se croire une personne singulière, excentrique, qu'une éducation exceptionnelle avait peut-être jetée hors du vrai. Sa foi sans doute n'était pas sérieusement atteinte. Mais il lui paraissait quelquefois extraordinaire d'être, dans cette grande foule, seule de son espèce. Il était évident, par exemple, que la religion, qui était pour elle si essentielle et si principale, n'était plus pour la très grande majorité des gens de son monde qu'une sorte de tradition de bon goût et un usage de bienséance, qu'en sortant de l'église le dimanche, on la laissait sur les marches jusqu'au dimanche suivant, et que dans l'intervalle personne n'y pensait. Au milieu d'une société de fous, la raison la plus solide se sent ébranlée, et c'était avec un sentiment d'épouvante qu'Aliette se demandait si le scepticisme

et l'indifférence de son entourage ne la gagneraient pas quelque jour.

Cependant sa fille grandissait, et Mme de Vaudricourt commençait à se tourmenter pour sa petite Jeanne en même temps que pour elle-même. Comment pourrait-elle l'élever suivant son cœur dans un milieu où l'air était comme chargé non-seulement d'incrédulité, mais d'impudeur? Dans une ville où elle voyait étalés, jusque devant la porte des collèges et même des lycées de jeunes filles, des livres à gravures qui se cachaient autrefois dans les librairies borgnes de Bruxelles et de Genève?.. Comment préserver la chère petite de tant d'odieux contacts, d'enseignemens funestes, des propos équivoques du salon et de l'antichambre, de la perversité des uns, de l'insouciance morale de tous? — Afin d'éviter au moins un de ces dangers, Aliette avait confié sa fille aux soins exclusifs d'une vieille bonne nommée Victoire Genest, qui l'avait élevée elle-même, et qu'elle avait amenée de Varaville. Cette vieille Victoire, qui était de la race à peu près éteinte aujourd'hui des domestiques honnêtes, dévoués et grondeurs, allait presque chaque après-midi promener Jeanne au parc Monceaux ou aux Champs-Élysées. Elle revint un jour d'une de ces promenades plus exaspérée qu'à l'ordinaire contre les choses de ce monde, et ce n'était pas tout à fait sans raison. Elle conta à sa maîtresse qu'une des petites demoiselles qui jouaient avec Jeanne avait dit tout à coup devant celle-ci, en s'adressant à une amie un peu plus grande et en lui montrant une dame qui passait en voiture : — Ça, c'est une cocotte!

— Comment le sais-tu? avait dit l'amie. — Je le sais, avait repris l'autre, parce que c'est la maîtresse de mon père!

Des incidens de ce genre qui, comme chacun le sait, se répètent fréquemment à Paris, sous des formes diverses, n'étaient point faits pour calmer les inquiétudes maternelles de Mme de Vaudricourt.

Si encore, au milieu de tant d'amers soucis, elle avait eu la consolation de gagner quelque chose sur l'esprit de son mari, d'y reconnaître la moindre variation, la plus légère évolution dans le sens qu'elle désirait! — Mais rien de pareil : ses sacrifices étaient perdus; elle le sentait toujours aussi ferme, aussi résolu dans ses négations désolantes et dans sa tranquille philosophie sceptique. Ce n'était pas qu'il fermât les yeux sur le relâchement social dont Aliette était si vivement frappée, qu'il en approuvât les désordres, qu'il en méconnût les dangers. Mais s'il voyait le mal, il n'y voyait pas de remède; on était dans une période de décadence ou de transformation, et dans l'un et l'autre cas, il n'y avait pas à lutter contre la fatalité des choses. — Ce n'était pas naturellement l'avis

d'Aliette, et profitant de la familiarité plus grande qui s'était établie entre elle et son mari, elle ne craignait plus au même degré de soutenir quelques controverses avec lui sur ces matières délicates. Mais il s'y prêtait mal et se montrait même parfois dans ces occasions aigre et irritable, comme un homme qui redoute le prosélytisme dans sa maison et qui est très décidé à ne pas l'encourager.

Ce fut ainsi qu'un jour, leur conversation étant tombée sur l'état moral des classes populaires, avec lesquelles les habitudes charitables d'Aliette la mettaient fréquemment en rapport, la jeune femme se permit de dire que malheureusement les leçons de matérialisme leur venaient souvent d'en haut.

— Vous avez parfaitement raison, dit Bernard, et je ne sais vraiment pas où nous allons tous de ce train-là, et quelles terribles choses se préparent : mais comme on n'y peut rien, le mieux est de n'y pas penser.

— Comme Louis XV, alors? reprit Aliette ; — mais, mon ami, êtes-vous bien sûr qu'on n'y puisse rien? Ne croyez-vous pas que l'abolition de toute croyance religieuse, de toute espérance au-delà de la vie, de tout recours en Dieu, est pour beaucoup dans cette avidité furieuse et exclusive de jouissances matérielles et de jouissances immédiates dont vous vous alarmez vous-même?

— J'en suis persuadé, au contraire, dit Bernard. Mais ensuite? Où voulez-vous en venir? Est-ce ma faute si la terre tourne? Est-ce ma faute si l'incrédulité règne du haut en bas et envahit tout? Prétendez-vous m'insinuer que je devrais donner l'exemple au peuple?.. Mais l'exemple de quoi, puisque je ne crois à rien?.. L'exemple de l'hypocrisie et du sacrilège?

Aliette devint très pâle et ne répondit pas.

— Ma chère, poursuivit-il durement, vous vous débattez dans l'impossible... Vous êtes une chrétienne de fait dans une société qui ne l'est plus que de nom... Vous ne pouvez pourtant pas réformer votre siècle... Vous ne pouvez pas faire du Paris du XIXe siècle un Port-Royal-des-Champs, dont vous seriez la mère Angélique... Renoncez-y donc, de grâce!.. et surtout, je vous en supplie, renoncez à me ramener, moi, personnellement, à vos croyances... Cette manie de me convertir vous obsède, et franchement elle m'agace un peu... car je la sens pointer sous vos moindres paroles comme sous vos moindres actions... Je croyais pourtant m'être expliqué assez catégoriquement sur ce sujet avant notre mariage, et votre oncle le sait mieux que personne... J'ai fait en conscience tout ce que pouvait faire un honnête homme pour ne vous laisser à cet égard aucune espérance chimérique, pour vous épargner cette déception qui est

au fond de toutes vos douleurs, et qui est même, si vous voulez être uste, votre unique douleur... Renoncez une bonne fois à ce rêve... n'y pensez plus... et vous verrez quel soulagement pour nos deux misérables existences!

Aliette sans parole le regardait avec l'œil humide et suppliant d'un pauvre animal aux abois. — Sa bonté native le reprit, et s'asseyant près d'elle : — Voyons, ma chère, dit-il d'un ton plus doux, j'ai tort... en fait de conversion il ne faut jamais désespérer de rien ni de personne... ainsi rappelez-vous M. de Rancé?.. C'est de votre temps, M. de Rancé?.. Eh bien! avant d'être le réformateur de la Trappe, il avait été comme moi un grand mondain et un grand sceptique,.. ce qu'on appelait alors un libertin... Cependant il est devenu un saint!.. Il est vrai qu'il eut pour cela de terribles raisons... Vous savez, en effet, à quelle occasion il s'est converti?

Aliette fit signe qu'elle ne le savait pas.

— Eh bien! il revenait à Paris après une absence de quelques jours... il court chez une dame qu'il aimait, — Mme de Montbazon, je crois, — il monte un petit escalier dont il avait la clé, et la première chose qu'il aperçoit, — sur une table, — au milieu de la chambre, c'est la tête de sa maîtresse, dont les médecins étaient en train de faire l'autopsie.

— Si j'étais sûre, dit Aliette, que ma tête eût la même vertu, j'aimerais la mort. — Elle prononça cette phrase d'une voix basse, mais avec un tel accent d'ardente sincérité, que son mari en ressentit une sorte de malaise douloureux. — Il sourit pourtant, et lui frappant doucement sur la joue : — Quelle folie! dit-il. — Une charmante tête comme la vôtre n'a pas besoin d'être morte pour faire des miracles.

III.

C'était en ces termes qu'ils vivaient alors, six ans environ après leur mariage, Aliette continuant machinalement de traîner, dans un monde qu'elle détestait et qui ne l'aimait pas, sa tristesse hautaine et sa santé fatiguée; Bernard, toujours partagé entre une secrète colère et une secrète pitié, tous deux presque également malheureux.

Chaque année, au printemps, en attendant la date fatidique du grand prix, le monde parisien aime assez à se donner un avant-goût de la vie libre des champs en poussant quelques pointes au-delà des fortifications. Ce fut ainsi qu'au mois de mai 1880 le groupe *selected*, dont M. et Mme de Vaudricourt faisaient partie, eut

un jour la fantaisie d'organiser une espèce de pique-nique à Saint-Germain-en-Laye. En conséquence, deux grands mail-coach, attelés en poste, entraient, vers six heures du soir, dans la cour du Pavillon Henri IV, et l'on en vit descendre une brillante société de trente à trente-cinq personnes. On dîna joyeusement, puis on alla faire un tour en forêt, pendant qu'on débarrassait la salle à manger pour la transformer en salon. On rentra à l'hôtel et on se mit à danser au piano avec cette gaîté familière que la campagne autorise. Sur ces entrefaites, quelques vieux routiers de la bande avaient découvert dans l'hôtel la présence de deux ou trois actrices de leur connaissance, célébrités des petits théâtres chantans du boulevard : l'une d'elles était même une simple chanteuse de café-concert, mais également en réputation. Sur le rapport de ces rabatteurs, la société, emportée par l'effervescence du moment, et aussi par l'avide curiosité des femmes du monde à l'égard des femmes de théâtre, décréta par acclamation, moins une ou deux voix, que ces dames seraient invitées à concourir à la fête. Des délégués furent mis en campagne et ne tardèrent pas à faire leur entrée triomphale en compagnie des trois actrices, qui furent saluées d'une double salve d'applaudissemens. On sut qu'elles avaient repoussé toute idée de rétribution, et cela parut d'abord un peu gênant, mais on en prit son parti : on les entoura, on les interrogea, on les complimenta; charmées de la qualité et de la bonne grâce de leurs hôtes, elles se mirent d'elles-mêmes au piano, et chacune chanta à son tour quelques couplets choisis avec assez de discrétion. Il parut difficile de les mettre à la porte pour les remercier. Les hommes, d'ailleurs, et même les femmes, étaient bien aises de faire avec elles plus ample connaissance. Bref, on les invita à figurer dans le cotillon qu'on avait interrompu à leur arrivée et qu'on reprit en leur honneur. Elles y apportèrent une animation nouvelle qui se traduisit par un certain dévergondage chorégraphique mêlé de chants. Après quoi vint le souper, auquel elles furent naturellement conviées. Excitées par le mouvement, par le champagne, et provoquées, en outre, par quelques-uns des convives, elles chantèrent cette fois sans vergogne la fleur même de leur répertoire public et secret... Le souper se prolongeait ainsi indéfiniment au milieu des refrains grivois, des clameurs joviales des hommes, des petits cris effarouchés des femmes et des épanchemens de voisinage.

Mme de Vaudricourt, profitant du bruit et du désordre, avait quitté sa place en murmurant quelques mots sur la chaleur excessive, et s'était approchée d'une fenêtre ouverte. — Le jour naissait : l'immense vallée de la Seine étendait sous les yeux d'Aliette ses profon-

deurs où flottaient des brumes blanchâtres. — Il lui sembla tout à coup qu'elle perdait pied, qu'elle plongeait dans ces grands espaces vides, et qu'elle s'y sentait disparaître. Elle poussa un faible cri, étendit les deux bras comme pour prendre son vol et tomba toute raide sur le parquet.

Le bruit de sa chute fit taire les chansons et les rires. M. de Vaudricourt accourut. On l'aida à relever la jeune femme inanimée et à la porter dans un des appartemens de l'hôtel. Pendant qu'on allait à la hâte chercher un médecin, on employait vainement les sels, l'éther et les autres petits remèdes usuels pour faire revenir Aliette de son évanouissement. Le médecin, en arrivant, la trouva toujours raide et inerte, les joues creuses et blanches. On le laissa seul dans la chambre avec M. de Vaudricourt. Pendant qu'il touchait longuement le pouls de la malade en adressant à son mari quelques brèves questions, les paupières d'Aliette s'entr'ouvrirent péniblement et la conscience parut lui revenir; mais ce ne fut que pour une minute, car aussitôt son œil s'égara, son visage, si pâle, se colora subitement et son front devint d'un rouge pourpre. — Voilà un changement, dit le médecin d'un ton sérieux. — Il ordonna une application continue de glace sur la tête et fit poser sur les jambes un violent révulsif. Il surveilla même l'effet de ces remèdes pendant deux ou trois heures. Aliette, quoiqu'elle ne fût plus en syncope, avait de nouveau perdu connaissance : elle s'agitait fiévreusement, murmurait des paroles confuses et portait souvent, avec une sorte d'impatience, sa main sur son front. Vers le milieu du jour, la voyant un peu plus calme, le médecin se retira en promettant de revenir dans la soirée :

— Monsieur, dit-il à Bernard en partant, s'il y a ici quelque cause d'ordre moral, je l'ignore;.. mais enfin, si j'osais me permettre un conseil, tâchez que madame pleure.

M. de Vaudricourt passa toute cette longue journée au chevet de sa femme, presque toujours debout, renouvelant lui-même les applications de glace; il lui prodiguait vainement les appels les plus tendres; il voyait qu'elle ne le comprenait pas. Ce fut seulement vers le soir que le regard d'Aliette s'arrêta sur le sien avec une lueur d'intelligence; en même temps, la poitrine de la jeune femme parut se déchirer et elle se mit à pleurer convulsivement.

Le médecin revenait un peu plus tard et la trouvait dans cette crise. Il ne fit qu'adresser deux mots à voix basse à Bernard et se retirer. Suivant sa prédiction, la crise s'apaisa peu à peu et se termina par l'assoupissement de la malade. Bernard, soulagé de ses angoisses extrêmes et excédé de fatigue, s'endormit lui-même au pied du lit.

Il fut réveillé par la voix d'Aliette, qui l'appelait doucement :

— Bernard!

— Ma chère mignonne! dit-il en se dressant brusquement et en se penchant sur le lit.

Elle le saisit avec ses deux bras et, l'attirant violemment sur son sein secoué par les sanglots :

— O Bernard! dit-elle, ayez pitié de moi, je vous en prie!

— Quoi! mon enfant? que voulez-vous?

— Je ne peux plus! je ne peux plus! je vous assure!.. Je ne vous sauve pas... et je me perds!.. Et puis ma fille! ma pauvre petite fille!..

Suffoquée par les larmes, elle cessa de parler pendant quelques minutes; puis elle reprit d'un air égaré :

— Je veux partir,.. je veux l'emmener!

— Vous voulez me quitter, Aliette? dit Bernard.

Elle lui jeta de nouveau ses bras autour du cour :

— Jamais!.. Je ne pourrais pas!.. Laissez-moi seulement envoyer ma fille chez ma mère, qui me la gardera... Elle, du moins, ne sera pas perdue!

— Aliette, je ne peux pas vous séparer de votre enfant... Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers du séjour de Paris, tant pour vous que pour votre fille, si vous désirez quitter Paris avec elle, j'y consens.

Alliette murmura, en secouant douloureusement la tête, quelques paroles qui se perdirent dans ses sanglots.

— Je vous suivrai! ajouta Bernard avec une gravité émue.

— Vous! s'écria-t-elle en l'interrogeant avidement du regard. Ah! comment vous demander un pareil sacrifice?

— J'y suis prêt. Je vous le dois... Il s'est passé, cette nuit, en votre présence, des choses qui vous ont justement offensée, des choses auxquelles je n'aurais pas dû vous exposer... Je ne pouvais prévoir de pareilles folies... Je vous en demande pardon... J'aurais dû vous emmener de là; mais c'eût été donner une leçon aux autres, et c'était bien délicat... Enfin, j'ai eu tort et je vous dois une réparation; de plus, quand je vous ai épousée, je me suis promis, j'ai promis à vos parens et à vous-même, de faire tout, — excepté l'impossible, — pour que vous fussiez heureuse. Je tiendrai ma promesse... Peut-être Paris eût-il été plus habitable pour vous si j'y avais mieux choisi vos relations. Quoi qu'il en soit, il est trop tard; à tort ou à raison Paris vous est devenu odieux, nous le quitterons. J'y ai beaucoup pensé pendant cette triste journée; ma résolution est prise... J'ai bien peur, ma pauvre enfant, que les difficultés que crée entre nous la différence des croyances ne nous suivent partout; mais j'avoue que le milieu spécial de Paris pouvait y ajouter... Je vous

demanderai seulement de ne pas fixer notre résidence à Varaville... A part tout autre inconvénient, ce serait vraiment bien loin, même pour vous, qui voudrez peut-être de temps en temps prendre l'air de ce malheureux Paris, quand vous n'y serez plus condamnée... Au reste, nous causerons de cela demain à loisir ; mais, soyez tranquille,.. vous avez ma parole... Dormez en paix.

Elle le regardait profondément dans les yeux, avec une expression de stupeur et de ravissement; puis elle saisit une de ses mains, qu'elle porta à ses lèvres :

— Je vous aime bien ! dit-elle.

— Dormez ! répéta doucement Bernard en l'embrassant.

Et elle s'endormit d'un sommeil d'enfant.

IV.

Le sacrifice, si pénible et si méritoire, auquel M. de Vaudricourt s'était brusquement déterminé en s'engageant à transporter sa résidence hors de Paris avait à peine été un acte de sa volonté réfléchie. Il lui avait pour ainsi dire jailli du cœur non-seulement devant les souffrances de sa femme, mais aussi sous l'impression poignante des torts qu'il s'était donnés envers elle. Ces torts avaient revêtu tout à coup à ses propres yeux un caractère presque honteux qui avait remué violemment tous ses sentimens de délicatesse et de générosité. Quand Aliette, dans son demi-délire, avait laissé échapper ces paroles désespérées : — « Je ne vous sauve pas... et je me perds ! » — il avait compris qu'elle le ménageait et qu'elle aurait pu dire : — « Vous me perdez ! » — Il se rappelait avec confusion ce bal et ce souper du pavillon Henri IV, ces scènes de véritable orgie que l'entraînement des circonstances avait amenées et auxquelles il avait en quelque sorte forcé sa femme d'assister. Pour un homme comme Bernard de Vaudricourt, moraliste très tolérant, mais ferme jusqu'au scrupule sur certains principes d'honneur, s'il y avait quelque chose au monde d'absolument et de particulièrement infamant, c'était le fait d'un mari qui déprave et débauche sa femme, et ce qui exaspérait sa fierté, c'était la pensée d'être soupçonné d'une si basse infamie par une créature aussi noble qu'Aliette. Ce fut donc à la fois par un élan de pitié généreuse et par un mouvement d'honneur révolté qu'il se décida, presque sans réflexion, à sécher les larmes et à racheter l'estime de sa jeune femme en lui sacrifiant tous ses goûts personnels et les habitudes de toute sa vie.

Qu'une si grave et si subite résolution dût être plus ou moins sujette au repentir, rien de plus vraisemblable. Mais elle n'en faisait pas moins très grand honneur à celui qui était capable de la

prendre et de la tenir sous l'inspiration de sentimens si élevés. Elle prouvait une fois de plus combien, à beaucoup d'égards, Aliette et son mari étaient dignes l'un de l'autre, quoique malheureux l'un par l'autre. Nous ferons observer à cette occasion que, si l'histoire de M. et Mme de Vaudricourt n'eût été que l'histoire banale d'un mariage mal assorti, entre une femme intelligente et pieuse et quelque vulgaire malhonnête homme, elle n'eût pas attiré notre attention et ne nous eût point paru mériter celle du public... Mais l'union de deux êtres d'élite, parfaitement associés d'ailleurs, que toutes leurs qualités rapprochent et que sépare seulement la question de foi, nous a semblé offrir dans le développement de ses conséquences une étude de quelque intérêt, sinon de quelque utilité.

Bernard, environ deux ans après son mariage, était devenu, par la mort de son oncle, comte de Vaudricourt, et il avait en même temps recueilli de ce chef un héritage considérable. Il était donc, à l'époque où nous sommes parvenus, maître d'une grande fortune, qui lui eût permis, tout en fixant sa demeure principale hors de Paris, de conserver son hôtel du parc Monceau. Mais cette sorte de demi-mesure, en paraissant réserver l'avenir, pouvait inquiéter sa femme : elle n'eût pas été non plus sans difficultés incommodes dans la pratique. Il voulut donc faire le sacrifice complet et trancher dans le vif. L'hôtel fut mis en vente, et il ne devait pas tarder dans ce quartier en vogue à trouver un acquéreur. Bernard s'était, du reste, parfaitement entendu avec Aliette pour préférer à la résidence dans quelque ville de province une franche installation à la campagne. Avec le même parfait accord (on peut croire qu'Aliette ne marchandait pas sur les conditions), il fut convenu que Bernard, quand il viendrait seul passer un jour ou deux à Paris, descendrait à son cercle : quand il y viendrait avec sa femme, ils descendraient à l'hôtel, afin de pouvoir goûter les agrémens de Paris sans en reprendre le train et les sujétions.

Il ne pouvait être question d'aller s'établir à La Savinière, que Bernard avait louée à des étrangers après la mort de son oncle, et qui, de plus, se fût trouvée, à cause de l'éloignement, dans le même cas d'exclusion que Varaville. Après d'assez longues recherches dans un rayon de vingt à trente lieues autour de Paris, le notaire de M. de Vaudricourt lui découvrit au-delà de Fontainebleau, dans la région de Nemours et de Gien, une belle propriété qui portait le nom d'un bourg voisin, Valmoutiers, et qui parut réunir assez d'avantages pour fixer définitivement le choix de Bernard et d'Aliette. La distance de Paris était suffisante pour n'en être pas envahi et pas assez grande pour y devenir tout à fait étranger. Il y avait de belles chasses dans le pays environnant, et le château avait, dans ses dé-

pendances immédiates, des bois étendus. Ce château lui-même était une assez noble construction dans le goût de Louis XIII avec une cour d'honneur d'une grande apparence, et de superbes communs. Le dernier propriétaire, très amateur de chevaux comme M. de Vaudricourt, avait tenu les écuries sur un pied exceptionnel de confortable et même de luxe. En même temps, il avait ménagé dans ses alentours quelques prairies propres à l'élevage. Bernard fut sensible à ces particularités, qui lui promettaient quelques distractions à son gré sur cette terre d'exil.

Pendant qu'on faisait à Valmoutiers les réparations et les appropriations nécessaires, Mme de Vaudricourt allait passer quelques semaines dans sa famille à Varaville, comme elle avait coutume de le faire chaque été, et son mari, suivant son usage, y apparaissait lui-même pendant quelques jours. Il y était toujours le très bienvenu. Dès longtemps ses grâces charmantes, malgré le profond dissentiment de la religion, avaient vaincu toutes les préventions et conquis tous les cœurs, — même celui de Mlle de Varaville, cette vieille tante d'Aliette que Bernard jadis avait si cruellement traitée dans son journal. Nos lecteurs connaissent trop bien, à l'heure qu'il est, le caractère d'Aliette pour s'étonner qu'une personne d'une telle hauteur de sentimens eût gardé pour elle et caché soigneusement à sa famille le secret des épreuves douloureuses qu'elle avait traversées depuis son mariage. Elle n'avait dit, du reste, que la vérité en répétant que son mari était pour elle parfaitement bon, attentionné, respectueux, libéral : il se pouvait qu'il n'eût pas été aussi parfaitement fidèle, mais elle l'ignorait. Quant à la différence de leurs croyances religieuses, cause véritable de tous leurs chagrins intérieurs, elle avait trop de raison et trop de fierté pour s'en plaindre après l'avoir acceptée presque contre le gré de sa famille. Mgr de Courteheuse avait seul reçu quelques-unes de ses confidences à cet égard : elle ne lui avait pas dissimulé le malaise profond qu'elle ressentait à Paris dans un milieu moral si troublant et si inférieur à celui où elle avait été élevée ; en ce qui regardait la conversion de son mari, elle lui avait laissé entrevoir ses déceptions et ses découragemens. Mais l'excellent prélat, qui se rencontrait chaque année à Varaville avec Bernard, n'en conservait pas moins pour l'enfant prodigue un fond de prédilection et se contentait de le traiter de parpaillot. Il ne désespérait point de l'avenir et il en désespéra moins encore quand il connut le sacrifice que M. de Vaudricourt faisait à sa femme en renonçant au séjour de Paris ; il y vit, comme toute la famille d'Aliette, non-seulement un trait de dévoûment conjugal, mais en même temps, dans un ordre d'idées supérieur, un symptôme précieux et un signe précurseur.

Quels effets ne pouvait-on pas attendre désormais de l'influence d'Aliette, qui semblait prendre sur l'esprit de son mari un empire si prédominant?

Ce fut vers la fin de septembre de cette même année que M. et Mme de Vaudricourt firent leur installation définitive dans leur château de Valmoutiers. On était dans la saison de la chasse, et c'était une circonstance heureuse, parce qu'elle devait adoucir à M. de Vaudricourt les premiers temps de la transition entre sa vie ancienne et son existence nouvelle. Quant à Aliette, ces premiers temps furent naturellement pour elle des jours d'une pure félicité. Elle respirait. Il lui semblait qu'elle était entrée dans le port, après une longue traversée pleine de dangers, de dégoûts et de désespérances. Elle se sentait, avec un soulagement délicieux, redevenue maîtresse d'elle-même et de sa fille, et en même temps en possession de son mari. Elle ne l'avait jamais tant aimé, et elle s'appliqua plus que jamais à lui plaire. Elle montait à cheval avec lui à peu près chaque jour, et ils poussaient ensemble de gaies reconnaissances à travers ce pays nouveau. Elle apprit à manier un fusil, afin de pouvoir le suivre à la chasse. Mais elle y resta toujours maladroite, étant trop nerveuse et aussi trop sensible devant le gibier. Elle lui invita, par séries, quelques compagnons de chasse choisis parmi leurs amis de Paris et parmi quelques connaissances du voisinage. Elle s'efforça de l'acclimater ainsi tout doucement à l'air de la campagne et de ne pas trop lui laisser sentir d'abord le poids de la solitude, se réservant, avec de secrètes palpitations de plaisir, le tête-à-tête des longues soirées d'hiver quand la neige tomberait sur les bois.

M. de Vaudricourt, à qui les longues soirées d'hiver présentaient peut-être une perspective moins souriante, jouissait, en attendant, de sa vie présente, qui ne différait guère, après tout, de celle qu'il avait menée jusque-là à cette même époque de l'année. Seulement, jusqu'alors, il avait chassé chez les autres : c'était la première fois qu'il chassait chez lui; et, pour la première fois aussi, les plaisirs du chasseur lui étaient tempérés par les ennuis du propriétaire. Il vivait dans la crainte et l'horreur des braconniers qui assiégeaient ses bois. Il stimulait, matin et soir, le zèle de ses deux gardes, et il apportait dans ses fureurs contre cette race impie un sérieux et une sincérité qui contrastaient avec ses habitudes d'insouciance railleuse et qui amusaient franchement Aliette.

Un matin, comme il se promenait avec son fusil et son chien sur la lisière de ses bois, un coup de feu partit dans la plaine, à très peu de distance, et un lièvre, débuchant à travers les feuilles mortes, vint presque aussitôt rouler à ses pieds. En même temps, un per-

sonnage d'une physionomie tout à fait particulière franchissait d'un saut la banquette gazonnée qui séparait les bois de la plaine et se trouvait brusquement à deux pas du lièvre et de M. de Vaudricourt.

— Pardon, monsieur, dit le nouveau-venu avec beaucoup de calme, ce lièvre est venu mourir dans vos taillis ; mais je l'ai tiré en plaine, et je crois qu'il m'appartient.

Le comte de Vaudricourt ne répondit pas sur-le-champ à cette sommation, étant partagé entre l'indignation et la surprise : le personnage qu'il avait sous les yeux était une femme d'une vingtaine d'années et d'une grande beauté ; elle portait un costume de chasse fort simple, une sorte de blouse courte en étoffe de laine brune, avec de larges braies pareilles, des jambières en cuir fauve et un léger chapeau tyrolien.

— Mon Dieu ! madame, dit enfin Bernard, en principe, la question pourrait être douteuse ; mais, dès qu'elle est posée par vous, elle est tranchée... Voici votre lièvre.

Elle prit le lièvre des mains du comte, le remercia d'un signe de tête assez sec et se disposa à sortir du bois.

Au même instant, le chien de Bernard, que l'incident du lièvre avait un peu affolé, faisait lever maladroitement dans le taillis une compagnie d'une vingtaine de perdreaux. M. de Vaudricourt arma son fusil à la hâte et déchargea ses deux coups. Mais il était distrait, et, quoique les perdreaux fussent à bonne portée, aucun ne fut touché.

La jeune femme, qui s'était arrêtée sur le talus pour juger du coup, dit simplement, de sa voix grave et musicale : — « Raté ! » — Puis elle enjamba légèrement le fossé et s'éloigna.

Le comte de Vaudricourt la suivit d'un œil farouche jusqu'à ce qu'elle eût disparu dans le chemin, murmura entre ses dents : — « Qu'est-ce que c'est que cette farceuse-là ? » — et se mit à recharger son fusil, après quoi il continua sa tournée, le front pensif. Au bout de quelques minutes, il rencontrait un de ses gardes et engageait avec lui ce dialogue :

— Couvrez-vous donc, Lebuteux ; couvrez-vous... Dites-moi donc, Lebuteux, qu'est-ce que c'est qu'une dame, habillée en garçon, qui chasse là dans les environs, qui vient de me tuer tranquillement un de mes lièvres entre les jambes et qui a eu l'aplomb de venir me le réclamer par-dessus le marché ?

— Ah ! monsieur le comte, dit Lebuteux avec ce sourire triste qu'ont les vieux soldats, ça doit être la demoiselle de La Saulaye... Mamselle Sabine, quoi !

— Ah ! c'est une demoiselle ? reprit le comte. — Excusez ! —

Alors, c'est la personne qui habite La Saulaye avec ce vieux savant, ce vieux médecin?

— Il n'est pas si vieux! dit le garde... Mais il est toujours dans ses livres, lui,.. il n'est pas chasseur... Quant à la demoiselle, ah! dame, quand elle s'y met, elle ne connaît plus ni tien ni mien... C'est comme toutes les femmes, ça ne raisonne pas... Elle est toujours à rôder sur vos limites,.. et elle ne se gêne pas pour suivre son gibier, poil ou plume, mort ou vif, sur votre propriété!

— Et vous me dites ça tranquillement, Lebuteux!.. Mais c'est intolérable!.. Il faut lui dresser procès-verbal quand vous la pincez!

— Dame! si M. le comte le commande, on le fera, naturellement!.. Seulement, ces gens de La Saulaye, M. le comte sait bien que ce sont des gens qu'on n'aimerait pas à molester.

— Pourquoi ça? Est-ce que ce sont des sorciers?

— Non, monsieur le comte, et si ce n'était cette malice de braconnage qui tient Mamselle Sabine, on pourrait dire que c'est des bonnes gens qui font du bien dans le pays.

— Oui, oui, c'est possible! Mais, avec tout cela, qu'elle n'y revienne pas, Mamselle Sabine!.. Bonjour, Buteux, bonjour!.. Et pas de faiblesse, Buteux!

Et M. de Vaudricourt poursuivit sa route en hochant la tête d'un air menaçant. Mais, au bout de quelques pas, sa colère avait fait place à des pensées plus douces, comme le prouvait cette observation qu'il s'adressait à lui-même : — « Elle est superbe, du reste, cette fille... Rudement insolente, mais rudement bien bâtie! »

Pendant le déjeuner, il raconta gaîment à sa femme et à ses hôtes son aventure peu glorieuse avec la demoiselle de La Saulaye.

— La Saulaye! dit Aliette. N'est-ce pas cette habitation triste qu'on voit à gauche, sur le chemin des Cormiers, avec de grands saules qui retombent sur une pièce d'eau toute noire?

— Parfaitement, dit Bernard. Nous l'avons remarquée ensemble... C'est une espèce de maison anglaise qui a l'air un peu sinistre, en effet, à cause de ces grands saules... Et qui est-ce qui demeure là, décidément?

Il y avait parmi les convives deux ou trois habitans du pays qui répondirent à cette question en termes assez équivoques. Il semblait que les hôtes de La Saulaye fussent généralement assez mal vus par l'aristocratie des environs. Le propriétaire de La Saulaye était un médecin nommé Tallevaut, qui, depuis longtemps, avait recueilli chez lui une parente pauvre, une vieille tante infirme, avec sa fille, dont il était le tuteur. Il avait d'abord pratiqué la médecine à Paris; puis, ayant hérité d'une assez belle fortune, il avait renoncé à sa clientèle, déjà nombreuse, et s'était retiré à la campagne

pour y suivre ses goûts et se consacrer à la science pure. Absorbé dans ses études, et avare de son temps, il ne donnait ses consultations et ses soins qu'aux plus pauvres de la contrée et les refusait inflexiblement à tous ceux qui étaient capables de payer un médecin. Il avait mécontenté ainsi bon nombre de gens que sa réputation de science et d'habileté pratique attirait quelquefois de très loin, et qui subissaient ses refus impitoyables. En retour, on ne lui ménageait pas les médisances. On ne pouvait contester son mérite, l'Institut ayant tout récemment récompensé ses travaux scientifiques par un titre de membre correspondant. Mais ses doctrines avouées de philosophe libre penseur, sa vie privée un peu mystérieuse, la beauté de sa pupille, l'éducation excentrique qu'il lui donnait, tout cela faisait l'objet de commentaires peu bienveillans, principalement dans les châteaux du voisinage.

Quoique, dans les jours qui suivirent, le comte de Vaudricourt multipliât ses patrouilles sur la frontière de ses propriétés, il n'eut pas l'avantage de voir de nouveau briller dans la feuillée l'œil noir énergique et froid de Mlle Tallevaut. Peut-être l'audacieuse chasseresse avait-elle reçu du garde Lebuteux quelque secret avis des dispositions rigoureuses manifestées par le comte et reculait-elle devant la menace prosaïque d'un procès-verbal : peut-être, comme il arrivait souvent, avait-elle été mise en réquisition par son savant tuteur, qui l'avait élevée à lui servir tour à tour de secrétaire dans son cabinet et de préparateur dans son laboratoire. Car les expériences de chimie et de physique tenaient naturellement une grande place dans ses travaux comme dans ses distractions. Quoi qu'il en soit, pendant le reste de la saison, Mlle Tallevaut devint invisible pour son voisin. Une seule fois, en passant le soir à cheval avec sa femme devant La Saulaye, Bernard crut apercevoir sa belle ennemie traversant comme une ombre le jardin du cottage. Aliette, au reste, ne laissait pas de partager à l'égard des habitans de La Saulaye la curiosité de son mari. L'espèce de mystère qui planait sur cette maison solitaire et silencieuse parlait à son imagination romanesque. Elle l'appelait la maison de l'alchimiste. C'était un grand pavillon en briques précédé et entouré de bouquets d'arbres, de pelouses et de parterres assez mal tenus et évidemment abandonnés au goût d'un jardinier de campagne. Depuis que les grands saules de l'étang avaient perdu leurs feuilles, l'habitation paraissait moins sombre, mais elle n'en conservait pas moins sa physionomie dure, et la pièce d'eau, sur laquelle pourrissaient les feuilles tombées, présentait toujours la même surface morne.

Cependant, après s'être fait un peu attendre, l'hiver était venu âpre et rude. Les visiteurs les plus complaisans avaient regagné

Paris et laissé M. et Mme de Vaudricourt au coin de leur feu. Les chemins encombrés par la neige ou défoncés par les pluies avaient interrompu les rares relations de voisinage. Les intempéries de la saison rendaient la chasse le plus souvent rebutante ou même impossible. Les distractions étaient donc très restreintes, et il fallait beaucoup compter sur soi. Bernard, qui s'était à l'avance fortifié le cœur contre cette épreuve très prévue, faisait de son mieux pour la supporter avec héroïsme. Il allait le matin au-devant du facteur, dans son avenue, ce qui était toujours un moment de gagné : il lisait longuement ses journaux. Il s'occupait avec une louable activité de ses chevaux, de ses écuries, de sa magnifique sellerie. Il déchiffrait des partitions au piano avec sa femme : il s'était remis à l'aquarelle, qu'il avait cultivée autrefois, et il en donnait des leçons à Aliette. Le soir, ils lisaient ensemble quelques vieux auteurs favoris, des Mémoires, quelques poètes modernes, les grands critiques de ce temps, des romans anglais. C'était une douce vie pour Aliette, à qui sa correspondance, les soins de son intérieur, l'éducation de sa fille, et, enfin, ses pratiques pieuses ne laissaient pas une minute d'ennui. Elle avait en outre le goût de la campagne, et les scènes de la nature avaient pour elle, même pendant l'hiver, une sorte d'intérêt poétique. Son bonheur pourtant était troublé par une préoccupation constante : — Son mari était-il heureux comme elle était heureuse? — Malgré la bonne attitude qu'il s'efforçait de garder, elle surprenait trop souvent sur ses traits et même dans son langage des signes de rêverie sombre, d'impatience, d'amertume.

La vérité est qu'il s'ennuyait mortellement. Il se contenait autant qu'il le pouvait devant sa femme : mais quand il était rentré chez lui, le soir, il y fumait vainement cigares sur cigares pour essayer de tuer la mélancolie noire qui le rongeait. Il s'arrêtait devant ses fenêtres, regardant l'obscurité profonde des champs et des bois, écoutant la bise d'hiver qui passait dans la cime des arbres avec un bruit de houle lointaine, — et sa pensée se reportait tout à coup sur son cher boulevard, qui resplendissait à cette même heure comme une voie lactée : il voyait les péristyles flamboyans des théâtres, la foule animée qui se pressait devant les gais magasins, la vie partout fourmillante ; il croyait respirer les odeurs spéciales du boulevard le soir, le mélange de gaz, de tabac, de cuisine souterraine, et les bouffées parfumées sortant par intervalles des boutiques de fleurs ; il respirait l'atmosphère particulière des salons du cercle, des intérieurs de coulisses, des loges d'actrices, les effluves des escaliers et des vestibules des théâtres à la sortie des spectacles, les fortes senteurs des fourrures précieuses, des pelisses brodées d'or et des épaules nues. Toutes ces sensualités plus ou moins

pures où se délecte le dilettantisme parisien, prenaient dans l'imagination de Bernard, au milieu de la solitude et du silence de la campagne, une terrible puissance d'attrait et de regret.

Il tombait à cet égard dans une erreur singulière et fort commune : il se figurait que Paris manquait à son intelligence, quand il ne manquait, en réalité, qu'à ses sens. Il était homme d'esprit : il avait même été homme d'étude jusqu'au jour où le scepticisme absolu ne lui avait plus laissé que le goût du plaisir. Malgré tout, comme la plupart des Parisiens exilés en province, il se flattait lorsqu'il croyait regretter la grande vie intellectuelle de Paris : il n'en regrettait que la distraction facile, les voluptés ambiantes, l'étourdissement mondain, et, par-dessus tout, la haute odeur féminine.

Aliette, qui devinait assez exactement ce qui se passait dans l'âme de son mari, prit un certain soir son grand courage : — Mon ami, lui dit-elle, en lui posant gracieusement ses deux mains sur les épaules, savez-vous ce qu'il faut faire?.. Il faut vous en aller passer huit ou dix jours à Paris!

— Mais, dit Bernard, avec un peu de confusion, je me trouve très bien ici!

— C'est à cause de cela, reprit en riant l'aimable femme. — Je ne veux pas vous laisser vous blaser sur votre bonheur... De plus, j'ai une masse de commissions à vous donner... Je voudrais premièrement un grand écran pour la cheminée du salon rouge, — une suspension pour la salle à manger, — un paravent Louis XIV... Louis XIV, vous entendez? c'est-à-dire en grande vieille tapisserie, pour la bibliothèque... et plusieurs autres choses encore dont je vous remettrai la liste demain matin.

— Vous feriez mieux, ma chère, dit Bernard, de venir choisir tout cela vous-même...

— Non, non! votre goût vaut mieux que le mien... Moi, j'irai passer six semaines à Paris après Pâques,.. mais, jusque-là, vous irez tous les mois me faire mes commissions... Voilà le programme qui est arrêté dans ma tête,.. dans cette tête-là! ajouta-t-elle en se frappant le front de ses doigts charmans.

M. de Vaudricourt baisa le front et les doigts de sa jolie femme et tout en affectant la mine d'un homme qu'on dérange, mais qui se soumet, il ne fit pas d'autre objection.

Le lendemain, par une belle gelée de janvier, il se mettait en route avec une secrète allégresse, et, trois ou quatre heures plus tard son pied foulait l'asphalte sacré qui s'étend de la rue Vivienne au boulevard de la Madeleine.

Deux jours après, il était en train de déjeuner à son cercle, près de sa fenêtre favorite, et, tout en parcourant les journaux du matin :

— Ma foi! se disait-il gaîment à part lui, cette sorte d'existence après tout peut devenir supportable.,. huit ou dix jours de Paris chaque mois, ça suffit pour empêcher un homme de retourner tout à fait à l'état lacustre... et de porter des sabots... Qu'est-ce qu'il y a, Charles? Une dépêche?

— Oui, répondit le domestique, qui s'approchait un plateau à la main : — C'est un télégramme pour M. le comte.

Le comte prit le télégramme et l'ouvrit. Il y lut cette ligne : — « Jeanne très sérieusement souffrante. — ALIETTE. »

— Allons! bien! murmura-t-il. — Naturellement!.. Et après un geste de colère : — Charles!.. Donnez-moi un *Indicateur!*

Le domestique apporte l'*Indicateur*, que Bernard consulta fiévreusement.

— Veuillez dire à Pierre, je vous prie, que nous repartons par le train de trois heures... Qu'il prépare tout.

— Bien, monsieur le comte.

A trois heures, M. de Vaudricourt rejoignait son valet de chambre à la gare de Lyon. — M. le comte n'a pas reçu de mauvaises nouvelles? demanda Pierre respectueusement.

— Ma fille est malade!

Ainsi, se disait-il, en s'installant dans son wagon, c'est entendu! Toutes les fois que je serai deux jours absent, Jeanne sera souffrante,.. ou quelque autre... J'aurai toujours le fil du télégraphe autour de ma manche,.. c'est délicieux!..

Il rumina sur ce texte pendant la plus grande partie de son voyage avec la même irritation et la même justice... Ce ne fut qu'en approchant de Valmoutiers que sa colère se calma et fit place peu à peu à l'inquiétude. Il se rappelait, un peu tard, qu'Aliette n'était pas femme à changer capricieusement de volonté d'un jour à l'autre, qu'elle était encore moins femme à mettre la ruse et le mensonge au service de ses caprices. Il se souvint aussi qu'il aimait tendrement sa fille.

Un coupé l'attendait à la gare de Valmoutiers, le château en étant éloigné de quelques kilomètres. Il remarqua tout de suite que les traits de son vieux cocher n'avaient pas leur impassibilité ordinaire.

— Eh bien! lui dit-il vivement, comment va ma fille?

— Mademoiselle Jeanne n'est pas bien, monsieur.

— Allez vite!

V.

Dans la soirée même du jour où son père était parti pour Paris, la petite Jeanne, qui était alors une très jolie et très intelligente

fillette de six à sept ans, avait été prise d'un mal de gorge accompagné d'abattement et de quelques frissons. On crut d'abord à un simple rhume et à une légère inflammation des amygdales. Mais une fièvre violente se déclara pendant la nuit, et l'enfant, qui ne dormait pas, se plaignit de grandes douleurs de tête. Le vieux médecin de Valmoutiers, le docteur Raymond, fut appelé au point du jour, et dès le premier moment il parut inquiet. Il ne la quitta plus. Les symptômes s'accusèrent pendant la journée, et prirent la nuit suivante une extrême gravité : l'apparition des fausses membranes dans le larynx, la respiration embarrassée et sifflante, les accès répétés de suffocation, enfin la toux rauque et comme bestiale, ne purent laisser de doute sur le caractère véritable du mal. C'était le croup au nom sinistre, juste effroi des mères.

Ainsi qu'il arrive souvent, le mal, après avoir paru hésitant au début, procéda bientôt avec une rapidité foudroyante. Le docteur Raymond, qui n'était pas sans mérite dans sa profession et qui avait de plus la sagesse et l'expérience d'un vieillard, employa activement, pendant les deux premiers jours, tous les moyens consacrés par la science pour combattre l'empoisonnement diphthéritique. Tous les remèdes avaient échoué, et la maladie poursuivait sa marche effrayante. — C'était alors qu'Aliette avait envoyé un télégramme à son mari.

Quand M. de Vaudricourt arriva devant le lit de sa fille, l'enfant, le visage pâle, les lèvres violettes, la gorge tuméfiée, se débattait convulsivement, en proie à un de ces accès de suffocation prolongée qui offrent déjà le simulacre de l'agonie. C'était une scène d'une cruauté poignante sur laquelle nous n'insisterons pas.

Cependant cette crise s'apaisa. La petite Jeanne, quoique plongée dans une sorte d'hébétude, reconnut son père et lui adressa un regard d'une angoisse suppliante qui lui déchira le cœur. — Il l'embrassa, lui parla en souriant, puis emmena le vieux médecin dans un petit salon voisin qui faisait partie de l'appartement de Jeanne. Aliette les suivit.

— Monsieur, dit le comte, veuillez me dire toute la vérité.

— Je vous la dois, monsieur. — L'enfant est en grand danger. Ces terribles suffocations vont se renouveler de plus en plus fréquentes jusqu'à la complète asphyxie. J'ai épuisé, quant à moi, toutes les ressources de ma science : il n'y a plus à l'heure qu'il est que le traitement chirurgical qui pût sauver l'enfant ; mais je dois vous l'avouer humblement, l'opération dont il s'agit demanderait une main plus jeune et plus habile que la mienne.

— Ai-je le temps de télégraphier à Paris? demanda Bernard.

— Évidemment non.

— Ne pouvez-vous m'indiquer dans une des villes les plus proches, à Gien, à Nemours, quelqu'un de vos confrères qui soit capable d'entreprendre cette opération ?

— Monsieur... je n'oserais me charger d'une pareille responsabilité... Je ne connais au reste dans nos environs et à notre portée qu'un seul homme qui pût, s'il le voulait, tenter avec quelque chance de succès une opération si délicate et si dangereuse... C'est le docteur Tallevaut.

— Le docteur Tallevaut !

— M. Tallevaut ! s'écria Aliette douloureusement. — Mais il ne voudra pas ! Il nous refusera, comme il refuse tout le monde,.. vous savez bien !

— C'est bien à craindre !

— J'y vais, dit le comte. — Courage, Aliette !

Il sortit aussitôt, courut aux écuries, et sella lui-même un de ses chevaux : en même temps il donnait l'ordre à son cocher d'atteler à la hâte un coupé, et d'aller l'attendre devant la grille du jardin de La Saulaye.

Quelques minutes plus tard, M. de Vaudricourt galopait à la lueur des étoiles, le long des bois obscurs, sur une route durcie par la gelée et blanchie par le givre. Il était environ neuf heures quand il arriva à La Saulaye : il sauta à bas de cheval, franchit la grille qui se trouva ouverte, et sonna à la porte de la maison. Il remit sa carte au domestique qui se présenta et attendit sur le seuil avec un profond sentiment d'anxiété. — Le domestique reparut presque immédiatement :

— Veuillez entrer, monsieur.

Le comte le pria de tenir son cheval, et suivit une femme de chambre que la curiosité avait attirée et qui lui servit de guide.

Elle l'introduisit dans un grand salon-bibliothèque qui attenait au laboratoire du docteur, et où régnait une forte odeur de pharmacie. Le premier regard de M. de Vaudricourt tomba sur une jeune femme qui était accoudée sur une table devant la porte, et qui tenait un livre. La clarté d'une lampe se répandait sur ses beaux traits, et malgré sa contenance tranquille et pensive, sa toilette sévère de faille noire, et ses modestes bandeaux à la vierge, le comte reconnut tout de suite la chasseresse hardie qu'il avait rencontrée un jour dans ses bois. — A quelque distance de la jeune femme, devant une table plus grande chargée de livres et de papiers, se tenait un homme d'une quarantaine d'années, à qui sa redingote noire, ornée d'une rosette rouge prêtait l'apparence soignée et correcte d'un officier en costume civil. Ses traits étaient un peu gros et marqués, et sa tête un peu lourde avait un développement presque disproportionné

qui étonnait : mais ses yeux avaient une expression admirable de vie, d'intelligence et de douceur. — Il s'était levé à l'entrée de Bernard, et il lui rendit son salut avec une grâce souriante et prévenante. Cette physionomie et cette attitude étaient si différentes de la dureté maussade à laquelle M. de Vaudricourt s'était attendu qu'il en prit confiance.

— Docteur, dit-il, en refusant le siège qu'on lui offrait, je viens chez vous en suppliant... Ma fille est mourante,.. mourante du croup... Le docteur Raymond, qui l'a soignée, la regarde comme perdue... Il n'y a plus qu'une opération qui puisse la sauver... je n'ai pas le temps de télégraphier à Paris ni ailleurs... Enfin, docteur, vous seul pouvez rendre la vie à notre enfant !

Dès les premiers mots prononcés par le comte, le visage souriant du docteur Tallevaut était devenu très sérieux :

— Monsieur, dit-il, j'en éprouve le plus vif regret, mais vous savez que j'ai dû me faire une loi de ne plus exercer la médecine... Si je cédais une seule fois, je serais forcé de quitter le pays, car je n'aurais plus un jour de paix, et il faudrait renoncer à mes travaux...

— Monsieur, reprit Bernard, tout le monde dit que vous êtes humain,.. que vous êtes charitable,.. et vous me chargez de porter à une mère l'arrêt de mort de sa fille !

Et il essuya vivement deux larmes qui s'étaient détachées malgré lui de ses yeux, et qui avaient glissé sur ses joues pâles.

Le docteur Tallevaut le regarda un moment avec gravité ; puis, se tournant tout à coup vers la jeune femme, qui suivait cette scène d'un œil curieux, mais calme : — Sabine, dit-il, prépare tout ! — Tu vois de quoi il s'agit... Tu vas m'accompagner. — Vite, mon enfant !

Mlle Sabine, qui s'était levée, sortit aussitôt du salon.

Le comte de Vaudricourt, sans dire un mot, saisit la main de M. Tallevaut et la lui serra avec une énergie convulsive.

— Monsieur, reprit le docteur, il m'est impossible de résister à votre appel,.. mais je dois vous prévenir que cette opération est par elle-même fort dangereuse et que de plus, même quand elle réussit, elle peut avoir des conséquences fatales... Il n'y faut donc recourir qu'à la dernière extrémité... Au surplus, nous allons voir si elle est réellement nécessaire... Vous avez là une voiture ?

— Oui, docteur.

— Pardon ! dit M. Tallevaut, mais il me faut au moins trois aides... Voyons. J'aurai d'abord Sabine, ma nièce .. nous aurons ensuite le docteur Raymond,.. mais le troisième ?

— Moi, docteur.

— Vous ! le père ! Oh ! non, monsieur,.. impossible... N'avez-vous pas quelque domestique de confiance,.. un homme dévoué et ferme?

— Un de mes gardes?.. Je le préviendrai en passant.

— Un de vos gardes ? Oui, très bien.

Mlle Tallevaut reparut en ce moment, toujours grave et calme, et marchant sans bruit ; elle portait d'une main une grande boîte en maroquin, et de l'autre un sac en toile gommée, — sur un bras deux tabliers en toile grossière. — Le docteur ouvrit vivement la boîte et passa en revue d'un rapide coup d'œil les brillans instrumens d'acier dont elle était garnie, puis il ouvrit le sac, où se trouvait une provision de petites éponges, de fils cirés et d'autres objets usités dans les opérations chirurgicales.

— C'est bon ! dit-il. — Partons.

Il revêtit à la hâte un pardessus ; la jeune femme jeta sur ses épaules une mante à capuchon, et tous deux montèrent dans le coupé, pendant que M. de Vaudricourt prenait les devans au galop de son cheval. — Il prévint en passant son garde Lebuteux, dont la maisonnette était très rapprochée du château, et qui s'y trouva déjà rendu au moment où le docteur Tallevaut et Mlle Sabine y arrivaient.

Le docteur, conduit par Aliette, qui était accourue au bruit de la voiture, fut bientôt dans la chambre de Jeanne. Il commença par adresser quelques questions rapides au docteur Raymond. Puis il se pencha sur le lit de l'enfant, lui prit le bras et la regarda longuement :

— Il est temps, dit-il à demi-voix. — Se tournant alors vers Aliette et vers Bernard : — Madame, dit-il, ma chère dame, — et vous aussi, monsieur, je vous demanderai de vouloir bien rester tous deux dans cette chambre... Nous allons transporter l'enfant dans le petit salon à côté. J'y ai vu des candélabres, un lustre...Qu'on allume tout cela et qu'on ajoute encore deux ou trois lampes... La table au milieu. Otez le tapis.

M. Tallevaut, allant d'une pièce à l'autre, continua de donner ses instructions en termes très clairs et, une demi-heure à peine après son arrrivée, la pauvre Jeanne, enveloppée dans une couverture, était couchée sur la table de son petit salon, qui était illuminé comme pour une fête. — Son père se tenait dans l'ouverture de la porte, qui communiquait d'une pièce à l'autre, et sa mère, à genoux dans la chambre, près du lit vide, le front dans ses mains, priait.

L'enfant, à demi asphyxiée, paraissait inconsciente. — Le docteur Raymond lui maintenait fortement la tête de ses deux mains ; à l'autre bout de la table, le vieux garde, à genoux, pesait sur les jambes de la malade et les assujettissait. A droite, près de la tête, se tenait debout Mlle Sabine ; à gauche, le docteur Tallevaut, ayant

sous la main tout son appareil chirurgical. Tous deux avaient revêtu le sarrau en toile bise des infirmiers. — La vieille bonne Victoire, dont le docteur avait remarqué le sang-froid et l'intelligence pendant les derniers préparatifs, projetait de très près la lueur d'une bougie sur le cou dénudé de la petite Jeanne.

On sait que l'opération de la trachéotomie, un des miracles de la chirurgie moderne, a pour objet de prévenir, dans certains cas de croup, l'asphyxie imminente en rétablissant d'une manière artificielle la respiration du malade obstruée par les fausses membranes qui ont envahi le larynx. L'opération consiste à ouvrir la gorge au-dessous du larynx oblitéré et à faire pénétrer dans la trachée une sonde creuse, qui rend la liberté aux fonctions respiratoires et qui, en même temps, aide le patient à éliminer les fausses membranes qui l'étouffent.

On conçoit assez quelles qualités de science précise, de dextérité manuelle et de fermeté d'âme doit réunir l'homme qui entreprend pareille besogne. Sans entrer ici dans des détails répugnans, on peut dire du moins que, dans le cours de cette redoutable opération pratiquée sur une partie si délicate, si complexe et si vitale de l'organisme, le tranchant du bistouri ne doit ni hésiter ni s'égarer, et que, cependant, il ne fait jamais son œuvre sans provoquer des effusions de sang qui ne laissent guère à l'homme de science que le tact du doigt pour guide.

M. de Vaudricourt, n'ayant point, comme sa femme, le soutien de la prière dans ce moment affreux, en éprouvait l'angoisse dans toute son intensité. Sans contrevenir formellement à l'injonction du docteur Tallevaut, et sans pénétrer dans le salon où la petite Jeanne avait été transportée, il s'était fait un devoir viril de ne pas perdre de vue sa fille pendant les minutes suprêmes où la question de sa vie ou de sa mort allait être tranchée. Debout dans le cadre de la porte, immobile et pâle lui-même comme un mort, il contemplait avec une sorte de stupeur, comme dans un rêve horrible, ce drame étrange où son enfant, maîtrisée et garrottée par des mains impitoyables, semblait subir sous l'acier quelque odieux martyre. Malgré son trouble profond, aucun détail de cette scène ne lui échappait; il entendait nettement chacune des paroles, rares et brèves, échangées entre le docteur Tallevaut et sa jeune pupille, qui lui servait d'aide principal; le plus souvent, c'était par un simple geste, par un signe qu'il lui donnait ses ordres, et même, la jeune femme ne les attendait pas toujours pour agir. Elle surveillait d'un œil profondément attentif le travail sanglant du bistouri, sa main adroite et délicate employant tour à tour, pour seconder l'opérateur, les éponges, les fils à ligatures, les crochets à écarter la plaie; cette belle créa-

ture, dans sa grâce impassible, semblait accomplir doucement, avec ses mains rouges de sang, les rites de quelque farouche religion.

L'incision profonde étant faite, Mlle Sabine présenta à son tuteur la sonde creuse; il l'engagea de suite dans l'ouverture de la trachée avec son admirable sûreté de main. Aussitôt un bruit semblable à un sifflement sonore se fit entendre dans le salon. Sabine noua vivement les rubans qui fixaient la sonde et entoura d'une cravate légère le cou de la malade. Puis le docteur enleva l'enfant dans ses bras, traversa rapidement le salon et la chambre, et vint déposer Jeanne sur son lit.

Le père et la mère, incertains, égarés, se pressaient autour du lit; ils pouvaient à peine en croire leurs yeux : le visage de Jeanne avait perdu subitement sa poignante expression d'anxiété mortelle; il n'exprimait plus qu'un soulagement profond et une paix souriante. — Aliette et Bernard se retournèrent vivement vers le docteur Tallevaut. Lui-même souriait :

— Ça va bien! leur dit-il.

Ils lui saisirent tous deux les mains avec effusion, essayant de lui parler, mais ne le pouvant pas; leur cœur débordait, et ils éclatèrent en sanglots.

Après une crise si cruelle, le docteur Tallevaut voulut laisser une pleine nuit de repos et de joie sans trouble au père et à la mère de la petite Jeanne. Mais le lendemain (il avait passé la nuit au château avec Sabine), il ne leur cacha pas que le succès de l'opération n'était pas la fin de la maladie, qu'il restait à guérir l'affection morbide, bien qu'on lui eût enlevé son symptôme le plus grave et son danger le plus imminent, et qu'en outre l'opération en elle-même pouvait ouvrir le champ à des accidens consécutifs très sérieux. Bref, il était nécessaire de continuer à soigner et à surveiller l'enfant avec une extrême attention. Du reste, on pouvait avoir toute confiance, à cet égard, en son excellent confrère, le docteur Raymond, qui voudrait bien, d'ailleurs, le prévenir s'il survenait quelque complication.

M. Tallevaut achevait de donner, à M. et Mme de Vaudricourt, cet avertissement un peu alarmant, quand on vint lui dire que la voiture l'attendait dans la cour. Il était à peine huit heures du matin.

— Comment! s'écria Aliette, vous partez déjà, mon cher bon monsieur? Vous ne restez même pas à déjeuner avec nous?

— Ma chère dame, dit M. Tallevaut, vous savez que je suis un homme sauvage, et que j'ai fait un terrible extra en venant chez vous hier soir... Maintenant, vous voulez bien me permettre, n'est-ce pas, de retourner à mes travaux, qui sont assez urgens?

Aliette joignit les mains, en signe de détresse, et son charmant visage prit un air de si profonde désolation, que M. Tallevaut en fut touché.

— Voyons! dit-il... Vous êtes une de ces personnes à qui il est difficile de rien refuser... Qu'est-ce que vous voudriez?

— Je voudrais vous garder quelques jours auprès de ma pauvre petite ressuscitée!

— Diable!.. Mais voyons, chère madame, si je vous laissais ma nièce Sabine, ici présente,.. je l'appelle ma nièce, quoiqu'elle ne soit que ma cousine?.. si je vous la laissais?.. Je vous assure que ce serait comme si j'étais là moi-même,.. c'est une infirmière de premier ordre, ma nièce, et même mieux que cela... au premier symptôme suspect elle m'appellerait... De plus, je vous promets de venir voir l'enfant tous les soirs jusqu'à sa parfaite guérison... Est-ce entendu?

Aliette s'était tournée timidement vers Mlle Tallevaut, qui assistait à cet entretien avec sa tranquillité habituelle, prête à partir et drapée dans sa mante à capuchon.

— Mademoiselle, ce serait mettre le comble à votre admirable dévoûment!

— Si vous le désirez, madame, et si mon oncle le permet,.. dit la jeune fille, en inclinant légèrement son buste magnifique.

— Ah! que je vous remercie, mademoiselle! s'écria Aliette, qui pressa sur son cœur les deux mains de Sabine.

Il y eut ensuite une brève conférence en *a parte* entre le docteur et sa nièce et pupille; après quoi M. Tallevaut prit congé de ses hôtes. M. de Vaudricourt, en le mettant en voiture, lui dit avec émotion :

— Je n'ai pas de paroles, monsieur, pour vous dire combien nous vous sommes reconnaissans!

— N'y pensez pas, monsieur; vous êtes, Mme votre femme et vous, de ceux qu'on a grand plaisir à obliger. — A ce soir!

OCTAVE FEUILLET.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

I.

LES POURPARLERS DIPLOMATIQUES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Les fêtes se succédèrent à Paris sans relâche, du printemps à l'automne, pendant l'exposition universelle de 1867. Paris était alors en réalité le centre du monde, la cité rayonnante et glorieuse du poète. Les empereurs et les rois accouraient de toutes parts; ils arrivaient même du fond de l'Orient, attirés moins par le désir d'étudier nos mœurs et d'implanter notre civilisation dans leurs états, que par le démon de la curiosité. C'était la contre-partie du souper de Candide, ce n'étaient pas les princes dépossédés par la guerre de 1866 et par la révolution italienne qui se réunissaient aux banquets des Tuileries et de l'Hôtel de Ville, c'étaient des potentats florissans, triomphans, ravis de se distraire de l'étiquette monotone et formaliste de leurs cours dans des plaisirs faciles et dans le fourmillement des multitudes empressées. L'empereur et l'impératrice, à peine remis des anxiétés que leur avait values l'affaire du Luxembourg, si imprévue et si menaçante, semblaient présider à une apothéose. Ils s'appliquaient à séduire leurs hôtes par la bonne grâce de leur accueil, par le charme de leurs personnes. Ils les comblaient de prévenances, ils se donnaient pour tâche de leur faire aimer la France, de vaincre leurs préventions et de les associer aux intérêts

de notre politique. Tous protestaient de leurs sympathies, de leur amour de la paix, et leurs protestations étaient justifiées par le succès que la diplomatie, après de chaudes alarmes, venait de remporter. La conférence de Londres n'avait-elle pas victorieusement affirmé le principe de l'arbitrage des puissances et su conjurer un conflit imminent, redoutable, en proclamant la neutralité du Luxembourg ?

Il semblait après un tel résultat, couronné par les splendeurs et les démonstrations fraternelles d'une exposition universelle, que les idées chères à Napoléon III, la fédération des nations et la politique des congrès, allaient se réaliser, que le désarmement s'imposerait aux gouvernemens, à la satisfaction des peuples, que les préjugés internationaux disparaîtraient et que, dominée par de nouvelles tendances, l'Europe ne songerait plus qu'au développement de sa prospérité et de son expansion commerciale. Des chefs d'empire, croyait-on, ne pouvaient se déplacer et se réunir, escortés de leurs ministres, que pour se mettre d'accord sur la politique générale et concilier leurs intérêts respectifs. On attachait à juste titre une importance exceptionnelle au renouvellement des bons rapports entre la France et la Prusse. On se flattait que le séjour du roi Guillaume et du comte de Bismarck à la cour des Tuileries provoquerait de franches, de cordiales explications. Leur présence à Paris, quelque peu étrange, après l'incident du Luxembourg, qui avait tourné à la confusion de perfides calculs, grâce au sang-froid et à la clairvoyance de notre diplomatie, autorisait à croire que le cabinet de Berlin s'était sincèrement ravisé et qu'en face de la réprobation générale soulevée par ses procédés, il en était arrivé à poser de sages limites à son ambition.

Les rapports de nos agens constataient, en effet, que la Prusse prenait philosophiquement son parti du sacrifice auquel elle s'était soumise, en consentant à l'évacuation d'une place forte qu'elle avait prétendue indispensable à la sécurité de l'Allemagne. Dans ses communications officielles sous forme de circulaires et dans les articles inspirés de sa presse, elle accentuait, du jour au lendemain, sans transition, la modération de la France, que la veille encore elle poursuivait de ses outrages. Elle faisait pressentir une ère nouvelle dans les relations entre les deux pays, fondée sur des sentimens réciproques d'estime et de conciliation (1). Cette volte-face si brusque était un sujet d'étonnement et même de scandale en Allemagne pour ceux qui avaient pris au tragique les scènes patriotiques

(1) Extrait de la *Gazette de l'Allemagne du Nord :* « La présence simultanée des monarques de Prusse et de Russie à Paris, les entretiens intimes, affectueux qu'ils ont avec l'empereur des Français, les conférences de leurs ministres sur la situation politique de l'Europe offrent plus qu'un intérêt de curiosité, ils assurent de sérieuses garanties de durée à la paix. »

du parlement du Nord et les déclarations solennelles qui, jusqu'à la signature du traité de Londres, étaient parties de Berlin. Mais c'était un compte que M. de Bismarck était homme à régler avec l'opinion publique allemande, et particulièrement avec les libéraux, qui se voyaient mystifiés, après avoir voté, au mépris de leurs principes, une constitution autoritaire pour permettre au gouvernement de défendre l'honneur et les intérêts de l'Allemagne qu'on leur disait engagés dans la question du Luxembourg.

« J'enregistre avec satisfaction, écrivait-on à notre ministre des affaires étrangères, que tous les actes du cabinet de Berlin témoignent pour l'heure d'un désir manifeste de renouer avec le gouvernement de l'empereur les relations les plus confiantes. Ces dispositions paraissent d'autant plus sincères qu'on nous sait matériellement et moralement plus forts, et que la politique qu'on poursuivait dans le Midi rencontre dans le sentiment populaire une résistance de plus en plus sérieuse. Tout semble donc convier le cabinet de Berlin à calmer nos méfiances, à effacer des impressions fâcheuses et aussi à gagner du temps. C'est vers ce but que vont converger les efforts de sa diplomatie et c'est le résultat que le roi attend de son voyage à Paris. — Malheureusement, il ne nous est plus possible aujourd'hui de céder à des illusions. La Prusse a éveillé nos défiances, elle nous condamne à donner à nos armemens une impulsion que rien ne saurait plus ralentir désormais. Elle ne retrouvera plus jamais, il est permis de l'admettre, une France sans alliés, uniquement préoccupée des œuvres de la paix. Les procédés courtois vont succéder maintenant aux menaces. Mais les visites royales et les propos du comte de Bismarck ne sauraient plus nous faire oublier, après de récentes épreuves, le danger permanent dont nous sommes menacés, depuis que le roi Guillaume peut, en vertu de sa réorganisation militaire, avec des approvisionnemens toujours au grand complet et ses nombreux moyens de transport, combinés dans une pensée stratégique, jeter sur nos frontières, en neuf jours de temps, montre en main, à l'heure voulue, 250,000 hommes effectifs, sans devoir attendre tous les effets de la mobilisation, qui, quelques jours après, ajoutera à cette avant-garde formidable pour le moins 600,000 combattans. »

Ces réflexions étaient chagrines après le succès de la conférence de Londres, à une heure d'allégresse générale, mais elles s'imposaient d'autant plus à notre politique que le parti militaire prussien ne cachait pas le mécontentement que lui causaient les concessions faites par le roi à la paix. Il voulait la guerre, il la tenait pour inévitable, et il regrettait amèrement que la lutte qu'il avait poursuivie au mois d'avril dans des conditions exceptionnelles de succès eût été ajournée et abandonnée aux convenances de la France. Une

guerre rapide et heureuse, comme il était permis de l'espérer alors, aurait eu le double avantage de réconcilier avec leur sort les populations récemment annexées et de réhabiliter par des succès les armées méridionales, si profondément humiliées du triste rôle qu'elles avaient joué pendant la campagne de 1866. En associant l'Allemagne entière à ses victoires, la Prusse eût été certaine d'obtenir le pardon pour le sang allemand qu'elle n'avait pas craint de verser. Aussi ses états-majors avaient-ils peine à comprendre le revirement si soudain qui s'était opéré dans les conseils du roi. Ce n'était pas un amour platonique de la paix qui l'avait inspiré. Si M. de Bismarck avait reculé, c'est qu'il s'était heurté contre la conscience de l'Europe, dont l'Angleterre et l'Autriche s'étaient constituées les interprètes résolues, que les cours du Midi s'étaient retranchées derrière le *casus fœderis* pour lui refuser leur concours, et que les alliances sur lesquelles il comptait, à la dernière heure s'étaient montrées hésitantes.

Mais les concessions faites à d'implacables exigences n'impliquaient nullement la renonciation à l'idée nationale. M. de Bismarck était le premier à reconnaître que l'occasion qu'on avait dû laisser échapper ne se présenterait plus jamais aussi favorable ; mais toujours prompt à régler sa conduite d'après les événemens, il avait modifié sa stratégie et passé de la politique violente à celle des subterfuges. C'est par des voies détournées qu'il entendait, jusqu'à nouvel ordre, poursuivre l'œuvre de l'unification, c'est par des moyens artificiels qu'il maintiendrait les populations dans le courant national, c'est par des protestations incessantes contre les ingérences étrangères qu'il étoufferait les sentimens particularistes toujours prêts à reprendre le dessus dès que s'atténuaient les craintes d'une invasion. Cette tactique n'était pas exempte de dangers ; elle pouvait s'user à la longue et être déjouée par la sagesse et la prudence de ses adversaires, elle exigeait en tout cas une absence complète de scrupules et une force d'impulsion véhémente, dont le ministre prussien se flattait de posséder le secret et dont il entendait faire usage suivant les circonstances.

La veille même de son départ pour Paris, où il allait proclamer ses tendances pacifiques et se défendre d'ambitieux desseins, il signait la convention qui créait un parlement douanier. Les délégués et les députés de la Confédération du Nord et des états du Midi allaient dorénavant siéger dans un même conseil et dans une même assemblée. C'était une nouvelle et audacieuse atteinte au traité de Prague, dont nous avions arrêté les bases à Nikolsbourg (1).

(1) *Extrait d'une dépêche d'Allemagne (9 juin 1867).* — « La Prusse aurait reconnu aux états du Midi, après de laborieuses négociations, le droit de participer au même

A l'heure où le roi Guillaume et son ministre apparaissaient à la cour des Tuileries, l'horizon ne s'était pas moins complètement rasséréné. Les nuages, un instant si menaçans, s'étaient dissipés. Enclins, comme nous le sommes, aux illusions, il nous était permis de croire, malgré de troublans symptômes, au rétablissement sincère et durable de nos bons rapports avec la Prusse (1). Et cependant les questions sorties de la guerre de Bohême n'avaient rien perdu de leur acuité. En apparence, rien n'était plus aisé que de les résoudre, mais en réalité rien n'était plus compliqué. La Prusse, malgré l'atteinte portée à son prestige par l'évacuation du Luxembourg, se considérait déjà comme maîtresse de l'Allemagne, elle croyait n'avoir plus aucun intérêt à s'expliquer avec nous sur le problème germanique ; elle entendait le résoudre à l'heure qu'elle jugerait opportune, au gré de son ambition. On ne compte qu'avec les forts, et elle nous savait militairement impuissans. Le désarroi qui régnait dans nos cercles officiels, le réveil de l'opposition, les récriminations de la presse contre le gouvernement, la santé précaire de l'empereur, tout l'autorisait à prévoir qu'avant peu la France, défaillante et livrée à la révolution, serait condamnée à

titre que les états de la confédération du Nord aux votes sur la législation douanière et sur l'impôt des sucres, des sels et du tabac, au moyen de délégués nommés par les gouvernemens et d'une représentation populaire élue à l'instar du parlement du Nord, d'après la loi électorale de 1848, c'est-à-dire par le suffrage universel. Il y aurait, d'après cela, un conseil fédéral douanier entièrement distinct du parlement et du conseil fédéral du Nord avec une distribution de votes analogue à celle de l'ancien *plenum* de la diète, pouvant siéger, à la rigueur, en dehors des sessions constitutionnelles. Si cette combinaison, qui ne brille pas par la simplicité, mais qui, pour ce motif, n'en sera peut-être que mieux accueillie en Allemagne, devait être définitivement adoptée, les partisans du régime représentatif auraient tout lieu d'être satisfaits, car au lieu d'un seul parlement, ils en compteraient trois parfaitement distincts, et rien ne les empêcherait d'être à la fois membres de ces trois assemblées. »

(1) *Dépêche d'Allemagne.* — « Il ne m'appartient pas, bien que je les pressente, de m'arrêter aux justifications et aux assurances que le comte de Bismarck fournira au gouvernement de l'empereur en se décidant, après de longues hésitations, à accompagner le roi à Paris. Fidèle à mon rôle d'observateur, je me borne à relever dans les actes du gouvernement prussien tout ce qui pourrait nous éclairer sur la sincérité des assurances qu'il a aujourd'hui un véritable intérêt à nous donner.

« Les instructions transmises à la presse et aux agens accrédités en Allemagne, la présence du roi et de son premier ministre à Paris, l'initiative prise à Copenhague en vue de la rétrocession des districts danois, tels sont, si je ne me trompe, les actes les plus récens de la cour de Berlin, indiquant le retour à une politique moins exclusivement prussienne. J'ajouterai que sa presse, naguère si hostile, se montre aujourd'hui, en parlant de la France, exempte de passion. En exécutant de la façon la plus scrupuleuse les ordres qu'on lui transmet, elle témoigne de sa discipline et de l'action que le gouvernement prussien sait en tirer au profit de sa politique. Sous le rapport des démonstrations sympathiques, je le signale avec plaisir, il ne nous reste rien à désirer. Tout ce que M. de Bismarck pourra vous dire des vœux de la Prusse de vivre en paix avec la France, est fidèlement reflété par les organes dont il dispose. »

laisser s'accomplir à ses frontières les plus audacieuses entreprises.

Le gouvernement de l'empereur, de son côté, ne croyait ni de son intérêt, ni de sa dignité de faciliter la tâche à la Prusse, qui avait si brutalement méconnu les services rendus. Il se flattait que son armée serait réorganisée et ses alliances assurées, en temps opportun pour entraver les projets du cabinet de Berlin et le forcer à transiger avec nos intérêts. D'ailleurs le passage de la ligne du Main n'avait rien d'imminent en présence des haines et des rancunes que les violences de la Prusse après Sadowa avaient soulevées au Nord et au Midi de l'Allemagne. Quel que fût son déplaisir et son ressentiment, l'empereur sentait que l'offensive lui était pour l'heure interdite et qu'il ne lui restait qu'à accepter provisoirement les faits accomplis. Il estimait dès lors que le parti le plus sage était de prendre pour base de sa politique allemande la paix de Prague, et d'empêcher qu'elle ne fût violée ou éludée à nos dépens. Maintenir un provisoire périlleux, sujet à d'incessantes récriminations, tel était le dernier mot d'une politique qui, en opposition avec le sentiment du pays, avait rompu avec les sages routines traditionnelles que le passé nous avait léguées.

Jamais cependant aucune occasion ne s'était offerte plus favorable à l'action de la diplomatie pour préserver l'Europe d'un choc suprême. Le sentiment dominant dans tous les pays était celui de la paix ; l'opinion n'admettait plus d'autre rivalité que celle du travail ; elle rêvait l'union des peuples par l'émulation des productions utiles, des inventions scientifiques et des œuvres d'art. On se demandait si l'empereur ne prendrait pas la direction du courant qui entraînait le monde dans des voies nouvelles, et si, par une initiative à la fois hardie et habile, comme il avait su le faire dans d'autres temps, il ne réclamerait pas le désarmement, en reconnaissant, en échange, à l'Allemagne, conformément aux principes de la politique des nationalités, consacrée par la circulaire La Valette, le droit de se constituer à l'intérieur au gré de ses aspirations.

Bien avant l'arrivée du roi de Prusse à Paris, notre diplomatie appelait l'attention du gouvernement impérial sur la nécessité de conjurer par des résolutions viriles un conflit éventuel avec l'Allemagne. « Il appartient au gouvernement de l'empereur, écrivait-on à la date du 21 mai, d'examiner si le moment de sortir des équivoques et d'aborder résolument la question allemande n'est pas venu, et s'il ne conviendrait pas de profiter de la réunion des souverains à Paris pour la régler dès à présent, à l'amiable, dans l'esprit le plus large, soit directement avec la Prusse, soit avec le concours des puissances. Ce serait le moyen de n'être pas exposé à

devoir s'opposer un jour, les armes à la main, dans un moment inopportun peut-être, à une solution désormais inévitable.

« La Prusse s'est engagée, en effet, dans une situation qui ne lui permet plus de s'arrêter. Elle devra franchir la ligne du Main et étendre sa domination militaire, politique et commerciale de la Baltique jusqu'aux Alpes. Cela est dans la force des choses. L'Allemagne sera agitée tant qu'une satisfaction plus complète ne sera pas donnée à ses aspirations ; c'est ce que comprend le comte de Bismarck et c'est vers ce but que convergent tous ses actes et toutes ses pensées. Mais il se rend compte aussi des froissemens que l'accomplissement d'une œuvre pareille est de nature à causer à ses voisins dans leurs plus légitimes intérêts, et il peut craindre qu'après avoir méconnu ses engagemens, une coalition ne soit tentée un jour de le ramener violemment au respect des traités. C'est cette crainte qui a fait que des négociations, engagées dans un sentiment réciproque de rapprochement, au lieu d'être un gage de réconciliation, ont failli compromettre la paix. Le parti militaire tenait un prétexte ; il aurait voulu nous surprendre, alors qu'il nous savait sans défense. C'est là, nous n'en saurions douter, la cause secrète et véritable des velléités belliqueuses qui se sont si inopinément manifestées à Berlin, à l'heure où le roi des Pays-Bas nous cédait le Luxembourg.

« Il me paraît donc urgent d'aviser et de nous demander si, pour éviter une guerre de surprise, inégale, et peut-être funeste, il ne conviendrait pas de laisser l'Allemagne se constituer au gré de ses désirs, dussions-nous l'abandonner à la Prusse, même sans compensations territoriales. Ce serait, à coup sûr, une solution radicale, audacieuse, mais elle aurait du moins l'avantage d'être conforme à nos principes, d'éviter des débats irritans, haineux, et d'enlever à M. de Bismarck une arme précieuse, le prétexte des ingérences étrangères dont il se sert si utilement pour exciter les passions germaniques et les retourner contre nous. Si le gouvernement de l'Empereur devait s'arrêter aux idées que je me permets de lui soumettre, il aurait à se demander si cette concession, dont je reconnais l'énormité, nous exposerait à un danger plus grand qu'à celui qui de fait existe déjà. Je ne le pense pas. Les états du Midi ne sont-ils pas rivés à la Confédération du Nord par l'association douanière ? La Prusse n'occupe-t-elle pas Mayence ? Ne s'est-elle pas réservé le droit de garnison à Rastadt, Ulm et Landau ? Ne dispose-t-elle pas de tous les contingens militaires, en vertu de ses traités d'alliance et de ses conventions ? Lui est-il permis de revenir sur ses pas, de s'en tenir aux engagemens de Prague, de renoncer en un mot au programme qu'elle a posé dans toutes ses

manifestations officielles et qui se trouve reproduit dans le dernier discours du roi ? On ne saurait l'admettre après tout ce que nous avons vu s'accomplir dans ces derniers mois. Il est des tendances qu'un gouvernement ne peut ouvertement contrarier.

« Si tel est l'état des choses, il convient d'examiner, je crois, ce que serait l'Allemagne constituée librement au gré de ses gouvernemens et de ses populations, sous le contrôle de l'Europe, et ce que serait l'Allemagne à la suite d'une guerre heureuse. Dans la première hypothèse, la France n'aurait en face d'elle qu'une confédération plus centralisée, il est vrai, politiquement et militairement et par conséquent plus dangereuse que l'ancienne Confédération germanique. Mais cette Confédération serait en somme composée des mêmes élémens, c'est-à-dire de princes et d'états jaloux de leur autonomie et qui, bien que maintenus par la loi du plus fort, ne continueraient pas moins d'être un embarras et une cause d'affaiblissement pour le pouvoir central. Ce serait d'ailleurs rendre à la Prusse un mauvais service que de la mettre dans la nécessité d'admettre dans son parlement, qui déjà lui cause tant de tracas, les ultramontains bavarois et les radicaux wurtembergeois. J'ajouterai, que la répugnance des provinces annexées pour le régime prussien, l'hostilité secrète du Midi pour le Nord, habilement entretenues par la diplomatie autrichienne, seraient un obstacle pendant de longues années à une assimilation compacte et homogène des élémens germaniques.

« Bien différente serait une Allemagne sortie d'une guerre heureuse sans notre assentiment, à la suite de nos défaites. Les résistances autonomes et les agitations libérales, dont nous aurions pu avec des alliances efficaces et avec une situation militaire irréprochable tirer parti, seraient brisées sans retour. Ce serait l'unification et la centralisation appuyées sur un million de baïonnettes, ce serait l'avènement définitif de l'empire germanique.

« Poser les questions ainsi, et elles ne sauraient l'être différemment, c'est reconnaître le péril de la situation et c'est reconnaître aussi la nécessité d'y parer résolument, soit par une initiative conforme aux principes de notre politique, soit par la guerre, avec de solides alliances toutefois, et une armée assez nombreuse pour pouvoir engager la lutte contre toutes les forces réunies de l'Allemagne. »

Il n'est pas téméraire d'affirmer que si ce programme, contraire assurément à nos vieilles traditions, mais conforme à la politique impériale, avait prévalu, les événemens qui nous ont été si funestes eussent suivi un cours bien différent. Déjà, au mois de novembre 1866, après la révélation si inopinée des traités d'alliance secrets

que M. de Bismarck avait imposés aux états du Midi (1), l'empereur, bien inspiré, aurait dû comprendre, en voyant le traité de Prague violé et la ligne du Main politiquement et militairement franchie, que le seul moyen d'atténuer, sinon de conjurer le danger d'une centralisation militaire à nos frontières, c'était de mettre la Prusse aux prises avec le particularisme germanique, en affectant vis-à-vis de l'Allemagne et de sa transformation intérieure un apparent désintéressement.

Mais l'idée de la triade allemande, la théorie des trois tronçons lui était chère. Elle avait présidé à sa politique danoise et elle constituait le bénéfice le plus clair de sa médiation. L'Allemagne divisée en trois groupes distincts, devait être un gage certain pour notre sécurité et un moyen précieux pour nous faciliter le jeu des alliances. Aussi était-il dur pour l'empereur de renoncer à un résultat chèrement acheté, au prix du démembrement de la monarchie danoise, de la dissolution de la Confédération germanique et de la création du royaume d'Italie. Il se plaisait à espérer que les cours méridionales, placées entre la France et l'Autriche, qui avaient un intérêt égal à ne pas laisser transgresser les stipulations de Prague, chercheraient par la force des choses, une fois dégagées de l'étreinte du vainqueur, à réagir contre l'absorption de la Prusse et à défendre leur autonomie.

D'ailleurs, à cette heure avancée du règne, il répugnait à l'empereur, affaibli par la maladie et rongé par les soucis, de s'arrêter, après ses déconvenues, à de nouvelles conceptions politiques. Il n'avait plus cette hardiesse, cette confiance en lui-même que donnent les longues complaisances de la fortune. Toutes ses entreprises avaient mal tourné ; il sentait qu'il n'avait plus le vent en poupe, il appréhendait la haute mer et ses tempêtes. Il préférait s'en tenir au provisoire, et sans se refuser aux occasions que l'avenir pouvait encore lui réserver, il renonçait à les faire naître.

Dans les dispositions morales où se trouvait Napoléon III, le roi Guillaume et son ministre ne risquaient pas, en arrivant aux Tuileries, d'être interpellés sur les équivoques de leur politique, sur l'oubli des engagemens qu'ils avaient pris avant les événemens de 1866. L'empereur était trop courtois et aussi trop timide pour embarrasser ses hôtes et leur causer le plus léger déplaisir ; il tenait au contraire à les mettre à leur aise, à les séduire par les grâces de son accueil et à reprendre avec eux les causeries si cordiales qui présidaient à leurs rapports avant le coup de foudre de Sadowa.

Mais, en politique, le roi Guillaume ne sacrifiait guère au sentiment, il ne connaissait que la raison d'état, qui lui prescrivait, après ses

(1) *L'Affaire du Luxembourg*, p. 74.

éclatantes victoires, une noire ingratitude. Il ne se préoccupait que du présent pour s'assurer l'avenir. Il avait du reste un don précieux, celui d'éluder les entretiens qui auraient pu engager son gouvernement. Ses réponses étaient empreintes d'une bonhomie fine et rusée : il savait donner de la grâce à ses refus et un air d'abandon cordial à ses partis-pris. Son thème à Paris était bien simple : il n'avait en vue que la paix, il ne poursuivait en Allemagne que des conquêtes morales et le développement naturel de l'influence prussienne.

Le comte de Bismarck était l'opposé de son souverain ; il ne craignait pas les interrogations, il les provoquait au besoin ; il était agressif de tempérament. Son langage était exubérant, ses paroles à l'emporte-pièce se succédaient rapides, saisissantes, et lorsqu'il se heurtait à des objections, il ripostait par d'ironiques et spirituelles reparties. Il aurait pu dire comme Luther : « Je sens dans ma tête des tourbillonnemens de vent, » tant sa verve était tumultueuse.

Il maugréait et pestait contre les embarras qu'on lui suscitait ; s'il n'avait dépendu que de lui, toutes les difficultés entre la Prusse et la France eussent été conjurées ; mais n'avait-il pas à compter avec les scrupules de son maître, avec les passions du parti militaire? A l'entendre, l'incident du Luxembourg n'était que le résultat d'une surprise et surtout des fautes de notre diplomatie. Sa politique en Allemagne, disait-il, n'avait rien qui pût inquiéter la France, il se souciait peu de faire entrer les élémens turbulens du Midi dans sa confédération du Nord, et s'il avait signé des traités d'alliance avec le Wurtemberg, Bade et la Bavière, c'était moins pour les absorber que pour les protéger contre la révolution. D'après lui, l'armée prussienne était ramenée au pied de paix absolu, malgré les exigences des provinces annexées qu'il s'agissait de contenir et de réorganiser militairement. Il avait beau chercher, il ne voyait rien qui pût nous préoccuper.

Ce n'était pas le langage qu'il tenait dans ses causeries avec les diplomates étrangers ; il leur parlait avec dédain de nos mœurs, de notre politique et de notre armée. Il leur disait que la destruction de Babylone était proche, que la cavalerie prussienne ne tarderait pas à sabrer ce monde frivole et dissolu. Frédéric II ne procédait pas différemment. Tandis qu'il prodiguait au cardinal Fleury les flatteries les plus épaisses et qu'il lui écrivait qu'il ne mourrait content que lorsqu'il aurait vu de près le plus grand politique de l'Europe, il se moquait de son incomparable ignorance et de son incommensurable fatuité.

Mais les propos que le ministre prussien faisait entendre dans les embrasures des fenêtres des Tuileries à des étrangers n'arrivaient pas jusqu'aux oreilles du souverain et de ses ministres. On s'en tenait

à ses protestations officielles et on lui savait gré des assurances et des explications qu'il donnait spontanément, avec l'accent d'une parfaite sincérité. On en arrivait à reconnaître en l'écoutant qu'on avait tort de s'alarmer, que rien n'était compromis, que nos agens se méprenaient lorsqu'ils affirmaient que la Prusse ne renonçait à rien, qu'elle spéculait sur nos défaillances et qu'elle armait sans relâche. On était convaincu, après des relations amicales si heureusement rétablies, qu'avec de la bonne volonté de part et d'autre, toutes les difficultés s'aplaniraient. L'empereur étant décidé à ne pas se montrer pointilleux, et, M. de Bismarck affirmant qu'il ne pousserait pas ses avantages à outrance et qu'il éviterait de fournir des prétextes légitimes à nos susceptibilités, rien ne devait empêcher les deux gouvernemens de vivre en paix et de se seconder mutuellement. On oubliait déjà que les portes de l'exposition universelle, à peine ouvertes, avaient failli brusquement se refermer sous les menaces d'une agression imprévue, alors que la cession du Luxembourg devait être un gage de réconciliation. On avait beau vouloir se le dissimuler, les protestations pacifiques, quelle que fût leur sincérité, ne suffisaient pas pour résoudre les questions sorties des événemens de 1866. Tout développement donné aux tendances germaniques prenait fatalement au point de vue des rapports internationaux un caractère fâcheux, irritant. Ce que la Prusse croyait naturel et légitime, en ne tenant compte que de ses convenances, froissait et compromettait les intérêts de ses voisins. C'était là ce qu'il y avait de dramatique dans cette situation, gouvernée par une triste et violente logique.

L'heure du départ approchait. La cordialité la plus vive avait présidé aux rapports personnels des souverains. Le roi rendait hommage aux sentimens pacifiques de l'empereur, il parlait avec admiration de la beauté de l'impératrice. Mais aucune des difficultés qui nous touchaient particulièrement n'avait été serrée de près. La vie de Paris, si fiévreuse à ce moment, ne se prêtait guère aux entretiens d'affaires, qui étaient rares, hâtifs, contrariés par les fêtes que la cour des Tuileries prodiguait à ses hôtes. Il était urgent cependant de sortir des généralités, des protestations banales, et de donner corps aux idées qu'on avait fugitivement échangées. Il importait de ne pas laisser échapper une occasion qui jamais peut-être ne se présenterait plus, et de préciser, avant de se séparer, sous une forme quelconque, protocole ou *pro memoria*, les bases d'une entente.

Les relations de notre ministre des affaires étrangères et du ministre prussien, malheureusement, étaient tendues. La timidité un peu hautaine du marquis de Moustier et l'orgueil parfois agressif du comte de Bismarck enlevaient à leurs rapports le liant qu'exigent

la discussion et le règlement des affaires. Ils n'avaient oublié ni l'un ni l'autre une altercation qu'ils avaient eue à Berlin, au début de la guerre de Crimée. L'envoyé de France s'était plaint dans le cours d'une visite que lui faisait le représentant du roi à la diète de Francfort, des équivoques de la politique prussienne à l'égard des puissances occidentales. Il avait fait une allusion discrète, mesurée aux fautes de M. d'Haugwitz, en 1806, et M. de Bismarck, avide de bruit, impatient d'affirmer sa réputation naissante, avait saisi la balle au bond, sans se soucier du lieu où il se trouvait, pour évoquer les souvenirs de 1815. « Waterloo, disait-il, avait racheté Iéna (1). » Ce n'était pas une épigramme, c'était un coup de boutoir. Le mot fut aussitôt colporté, grossi, dénaturé dans les cercles russes de Berlin. Le gouvernement de l'empereur eut connaissance de l'incident, qui révélait un adversaire passionné, dangereux ; il aurait dû s'en souvenir en toute rencontre, et il ne se serait pas prêté aux combinaisons hasardeuses qui ont amené sa perte.

C'est avec le ministre d'état que le comte de Bismarck s'épanchait de préférence. Il appréciait la rondeur de ses manières, la lucidité de son esprit ; il savait que M. Rouher possédait la confiance de l'empereur et que sa parole était écoutée. Aussi s'était-il appliqué à faire sa conquête, aux dépens du ministre des affaires étrangères et de nos diplomates, auxquels il reprochait leur frivolité et leur méconnaissance absolue des affaires allemandes. M. Rouher possédait toutes les aptitudes, sauf le sens et l'expérience diplomatiques. M. de Bismarck se plaisait d'autant plus à dire que de tous les conseillers de l'empereur il était le seul capable de comprendre et de diriger les affaires extérieures. Provoquer des rivalités au sein des ministères par des préférences calculées, est un moyen infaillible de troubler et d'affaiblir les gouvernemens. Machiavel n'a pas tout prévu ; il est des maximes pratiquées de nos jours qu'il n'eût pas désavouées.

Il n'était pas aisé d'obtenir de la Prusse un renouvellement formel de ses engagemens et de l'amener à déclarer qu'elle n'enfreindrait pas un traité que déjà elle avait violé dans ses clauses essentielles. Il aurait fallu pouvoir s'appuyer sur un titre contractuel, et notre diplomatie avait cru habile, à Nikolsbourg, de refuser, malgré les instances du comte de Bismarck, de participer aux négociations ouvertes avec les plénipotentiaires autrichiens et de signer les préliminaires dont nous avions arrêté les bases. C'était une faute d'avoir, pour satisfaire une vaine gloriole, hâtivement revendiqué une médiation qui ne nous permettait pas d'affirmer

(1) D'après le comte de Bismarck, M. de Moustier aurait dit : « Vous aboutirez à Iéna, » et il aurait répliqué : « Pourquoi pas à Waterloo ? »

l'intérêt français et nous condamnait à attendre la conclusion de la paix pour formuler des demandes de compensation, c'en était une plus grande encore d'y avoir renoncé après l'avoir exercée. Le ministre prussien, à coup sûr, malgré sa perspicacité, ne prévoyait pas alors, lorsqu'il s'efforçait de nous maintenir dans le rôle de médiateur et de nous en laisser la responsabilité, le parti qu'il pourrait tirer de notre abstention, et le gouvernement de l'empereur ne se doutait pas qu'en refusant de signer à l'acte qui consacrait nos préliminaires, il s'interdirait le moyen d'en surveiller et d'en réclamer officiellement l'exécution.

Notre ministre des affaires étrangères se plaisait à considérer comme précaire la paix entre la Prusse et l'Autriche, et il voulait se réserver la faculté de réagir contre les conséquences du traité. « Votre rôle, écrivait-il à M. Benedetti, devra être celui d'un intermédiaire, se bornant à user de toute son influence pour amener les belligérans sur un terrain commun. Vous n'aurez donc pas à signer les préliminaires et vous devrez éviter, dans vos communications avec les plénipotentiaires, l'usage des notes, des pièces écrites et des notifications officielles. »

Au lieu de virer de bord, en face de la puissance d'action si brusquement révélée par la campagne de Bohême et d'adapter ses revendications aux exigences d'une situation nouvelle, menaçante, M. Drouyn de Lhuys persistait, quand le moment était passé, sans avoir 300,000 hommes sous la main, à maintenir le système des « arrangemens gradués. » Loin de réduire ses prétentions, il songeait à réclamer Mayence et le Palatinat, et pour n'être pas entravé dans ses revendications, il répudiait le rôle de médiateur qui impliquait le désintéressement (1). L'empereur ne s'y résigna qu'à

(1) Un ministre avisé, surpris par les événemens et n'ayant à son service qu'une armée insuffisante, n'eût pas revendiqué après la signature des préliminaires de la paix, alors que l'ambition de la Prusse était amplement satisfaite, des cessions territoriales qui répugnaient à la cour de Berlin avant la guerre et que, même au lendemain d'une défaite, elle n'eût subies qu'à son corps défendant. Il se serait borné à préserver Mayence contre une occupation prussienne, à réclamer la cession du Luxembourg, et, au besoin, une union douanière et militaire avec la Belgique. Ce n'était plus alors une question de conquête en contradiction avec le principe des nationalités, mais une question de sécurité, de défense nationale. Ces conditions, formulées amicalement, bien qu'en portant la main à la garde de notre épée, eussent certainement été acceptées; elles auraient maintenu à notre politique son caractère de modération et de désintéressement, et, selon toute vraisemblance, la guerre de 1870 eût été conjurée.

M. Drouyn de Lhuys, si bien inspiré, le 3 juillet, lorsqu'il réclamait, dans les conseils de Saint-Cloud, où se débattait le sort de la France, la convocation immédiate du corps législatif, un emprunt d'un milliard et une démonstration militaire sur le Rhin, eut le tort de ne pas abandonner la conduite des affaires à ceux qui avaient combattu et fait échouer son programme. Il resta au pouvoir avec la secrète

regret, la médiation répondait à ses tendances ; elle lui avait permis, sous l'émotion de Sadowa, de donner le change à l'opinion et de pallier ses mécomptes.

Il était nécessaire d'insister sur cette faute et de la mettre en relief. Elle a été la cause, — on le verra dans le cours de ce récit, — d'incessans et d'irritans débats entre le gouvernement français et le gouvernement prussien ; elle a permis à M. de Bismarck d'exciter les passions germaniques et de s'en prévaloir pour nous éconduire lorsque notre diplomatie lui reprochait ses infractions à un traité que l'Autriche seule avait signé.

Mais, à ce moment, le chancelier était l'hôte des Tuileries, et il aurait eu mauvaise grâce de s'indigner de notre sollicitude pour le Danemark et la ligne du Main. Il se plaisait, au contraire, à la tenir pour légitime ; il était venu à Paris pour affirmer des dispositions amicales, pour nous réconcilier avec ses procédés et non pour nous laisser des inquiétudes sur ses projets et des doutes sur la fidèle exécution de ses promesses. Il ne niait pas que les articles 4 et 5 du traité de Prague ne fussent notre œuvre ; c'est sous notre pression qu'il s'était engagé à rétrocéder à la cour de Copenhague les districts danois du Schleswig septentrional et à laisser les états du Midi former entre eux une confédération indépendante. Aussi nous annonçait-il que déjà des instructions conçues dans un esprit conciliant étaient parties pour Copenhague, et que bientôt la question danoise serait réglée au gré de nos vœux ; mais la création d'un parlement douanier, bien qu'il dépensât beaucoup d'éloquence pour en atténuer la portée politique, révélait un parti-pris de s'opposer à une confédération des états du Midi.

En ajoutant un nouveau rouage à son système représentatif déjà si compliqué, la Prusse entendait évidemment lui faire jouer un rôle dans l'œuvre de l'unification allemande (1). Une assemblée issue du suffrage universel, composée de députés du Nord et du Midi, quelque restreintes et spéciales que fussent ses attributions, pouvait aisément prendre au moindre incident, fortuit ou provoqué, un caractère po-

espérance de réparer, par son habileté, l'échec qu'il avait subi. La violence qu'il fit à ses convictions ne devait qu'irriter ses adversaires, augmenter les irrésolutions du souverain et enlever à notre politique sa dernière chance de salut : l'unité de vues et de direction.

(1) Le pouvoir législatif était au Nord de l'Allemagne composé de cinq corps : 1° dans chaque état, des chambres constitutionnelles élues au suffrage restreint ; 2° un parlement national, élu au suffrage universel, privé du vote et du contrôle des principaux impôts et des grandes dépenses de la Confédération ; 3° un conseil fédéral composé des plénipotentiaires des différens états, placé comme une chambre haute, au-dessus du parlement, armé du droit de rejeter les vœux de la représentation populaire ; 4° un parlement national douanier, votant les tarifs et les impôts indirects ; 5° un conseil fédéral douanier.

litique. Il aurait fallu au gouvernement prussien une forte volonté que tout son passé ne permettait pas de lui prêter, pour opposer son *veto* à la fusion du Reichstag et du parlement douanier économique, si un jour, sous l'influence irrésistible des passions nationales, ils se laissaient entraîner à briser la barrière qui les séparait. Ce n'était certes pas sur M. de Bismarck qu'il était permis de compter pour y mettre obstacle. N'avait-il pas dit que, si la volonté souveraine du peuple allemand protestait jamais contre les restrictions imposées à ses aspirations, il ne réagirait pas contre les vœux de l'Allemagne, il ne subordonnerait pas à des craintes mesquines, à des considérations extérieures la grandeur de la Prusse, le but constant de sa vie?

Notre diplomatie s'efforçait de concilier le langage officiel du ministre prussien avec ses actes et ses propos sans y réussir; elle ne se bornait pas à suivre, au jour le jour, les manifestations de sa politique, elle s'appliquait aussi à en dégager la moralité et à démontrer au gouvernement de l'empereur l'urgence de sortir des équivoques. Elle lui exposait librement les craintes que lui suggérait l'avenir. Elle s'arrêtait à toutes les combinaisons pour lui permettre de mûrir ses résolutions et de remettre à flot sa politique désemparée. C'est ainsi qu'elle appelait l'attention du ministre des affaires étrangères sur l'éventualité d'un changement de règne en Prusse qu'on escomptait alors prématurément. Elle pensait que l'avènement au trône du prince royal, qu'on savait en désaccord avec le comte de Bismarck et dont on connaissait les attaches avec les chefs du parti constitutionnel, pourrait bien exercer sur les destinées de l'Allemagne une influence pacifique. Elle recommandait au gouvernement de ne pas contrarier les tendances parlementaires qui s'accentuaient au-delà du Rhin, par des ingérences intempestives dans les affaires allemandes; elle estimait que l'inauguration d'une politique libérale en France exercerait une influence considérable sur la transformation de l'Allemagne; elle était convaincue que, si les réformes annoncées par l'empereur, dans son programme du 19 janvier, avaient pu être appliquées plus rapidement, M. de Bismarck n'eût pas réuni un parlement aussi docile et obtenu une constitution aussi autoritaire (1).

Si le gouvernement impérial, absorbé de plus en plus par les difficultés intérieures, ne tenait pas toujours compte des avis qui lui parvenaient de l'étranger, du moins, c'est une justice à lui rendre,

(1) Le Comte de Paris, préoccupé des rapports de la France et de la Prusse, développait, au mois d'août 1867, des considérations analogues dans une étude qui parut ici même. L'article eut du retentissement en Europe, et nos agens ne manquèrent pas d'appeler l'attention du gouvernement de l'empereur sur les appréciations qu'il soulevait dans la diplomatie et dans la presse étrangère.

il ne s'en formalisait pas. La dépêche autorisait toutes les vérités, bien que souvent elles ne fussent agréables ni à émettre ni à entendre. Elle était pour nos diplomates un confessionnal. Ils s'y épanchaient librement suivant leur clairvoyance et leur tempérament. Le ministère des affaires étrangères, fidèle à ses paternelles traditions, ne tenait pas rigueur à ceux qui assumaient la tâche ingrate de troubler son repos par des appréciations inquiétantes. Il savait que ses agens, dégagés de tout esprit de parti, ne s'inspiraient que de l'intérêt du service et du bien du pays. Mais les ministres qui présidaient à notre politique extérieure avaient à peine le temps de se recueillir, de méditer les dépêches, d'arrêter un plan, de le poursuivre avec le sang-froid et la persévérance nécessaires au succès. Ils étaient partagés entre mille exigences, sollicités de tous côtés, dominés par les questions de personnes. Incomplètement initiés à la pensée du souverain, qui avait, comme Louis XV (1), un penchant malheureux pour la diplomatie occulte, ils ne pouvaient ni instruire, ni diriger, avec la netteté voulue, leurs agens, sans s'exposer à de pénibles contradictions. Ils se préoccupaient plus des incidens de chaque jour et de leurs rapports avec les Tuileries, que de l'enchaînement et de la philosophie des événemens. Malgré l'expérience de M. Drouyn de Lhuys, l'application de M. Thouvenel, la sagacité du marquis de La Valette et le sens politique du marquis de Moustier, tout se décidait sans esprit de suite et de solidarité dans les discussions hâtives, improvisées du conseil, sous l'émotion du moment et sous la pression d'une opinion mobile et capricieuse. A Paris, les impressions sont vives, mais elles sont aussi fugitives; on s'alarme le matin et l'on reprend confiance le soir; tant que le danger n'est pas imminent et qu'on n'est pas matériellement troublé dans ses affaires et ses plaisirs, on se complaît dans une égoïste quiétude.

Les représentans de la France à l'étranger, quand ils se retrouvaient à Paris, n'échappaient pas à l'action contagieuse, énervante que, dans un grand centre, les distractions frivoles exercent sur les âmes les plus vaillantes. Leurs idées se rassérénaient insensiblement dans le tourbillon d'une vie mondaine, dissipée; ils en arrivaient à croire que la Prusse, dont ils signalaient les redoutables armemens, loin de céder à des pensées agressives, ne se préoccupait que de sa propre sécurité. Ils ne recouvraient le sentiment de la réalité qu'en reprenant possession de leurs postes; il leur semblait alors qu'ils sortaient d'un rêve étrange, qu'ils avaient vécu, hallucinés, dans une société inconsciente, frappée de vertige, indifférente au danger, insensible à tout ce qui ne caressait pas ses passions

(1) M. le duc de Broglie : *le Secret du Roi.*

du moment. Souvent ils cédaient au découragement, ils s'apercevaient que leurs alarmes restaient sans écho, ils sentaient que nous marchions aux abîmes, poussés par un inexorable destin; ils entrevoyaient alors la patrie mutilée par l'étranger, déchirée par les partis, ils se préparaient aux catastrophes en relisant Tacite et Montesquieu.

La philosophie de l'histoire est parfois troublante, elle désarme, elle impose l'indulgence. Comment ne pas être indulgent pour les gouvernemens tombés, lorsque les plus cruelles épreuves restent sans enseignement? Les défaillances de l'heure présente n'expliquent que trop, hélas! sans les justifier, les égaremens et les inconséquences des temps passés. Dans un milieu fiévreux, cosmopolite, où dominent l'intérêt personnel, l'esprit de coterie et l'amour du plaisir, tout s'altère : le sentiment du devoir et le culte du pays. Les gouvernemens les mieux intentionnés subissent des influences égoïstes et contradictoires; ils se laissent entraîner, à leur insu, sur des données superficielles, par des conseillers pernicieux, irresponsables, aux déterminations qui préparent la chute des empires.

Dans l'été 1867, l'existence du souverain et de ses ministres était plus agitée, plus dissipée que jamais. Comment l'empereur aurait-il trouvé le temps de lire, de méditer des correspondances qui lui rappelaient qu'on armait aux portes de la France, qu'on y poursuivait une transformation menaçante pour notre sécurité? Il était en scène du matin au soir, présidant des revues, des bals, des représentations de gala, donnant des audiences aux personnages de marque qui accouraient de tous les points du globe, combinant avec ses chambellans et ses écuyers les distractions que chaque jour il ménageait à ses hôtes. Il renvoyait à l'automne, à la fermeture de l'exposition, qui, croyait-il, avait rendu à la France son prestige et à son gouvernement l'estime du monde, les soucis de la politique. Pourquoi altérer les joies présentes par la crainte des complications futures? L'opposition avait momentanément désarmé et les deux chefs d'état les plus puissans, qui tenaient en main les fils de la politique européenne, nous donnaient les témoignages les moins équivoques de leur sympathie et de leurs sentimens pacifiques. Il était permis de ne pas désespérer du lendemain.

M. de Moustier ne se payait pas d'illusions; loyal et confiant dans ses rapports privés, il était méticuleux et défiant en affaires. Il n'était pas de ceux qui s'imaginent que, lorsque Paris illumine, l'Europe applaudit. Il connaissait la valeur des protestations pour en avoir constaté l'inanité dans les missions qu'il avait remplies à Constantinople, à Vienne et surtout à Berlin. Il s'efforçait de péné-

trer le secret du ministre prussien et du chancelier russe. Persévérant jusqu'à l'obstination, il aurait voulu avoir le mot de l'énigme que notre ambassadeur à Pétersbourg n'était pas parvenu à résoudre. « Je n'ai pas besoin de vous dire, avait-il écrit au baron de Talleyrand, combien l'empereur désirerait approfondir les mobiles de l'entente du roi de Prusse et de l'empereur de Russie, sur leur voyage simultané à Paris. Il serait curieux de deviner qui en a pris l'initiative, qui des deux compte en profiter le plus et ce qu'ils peuvent méditer de nous proposer ou de nous demander. Je m'en remets à votre tact pour y réussir, sans sortir de la prudence nécessaire. »

M. de Moustier s'apercevait avec tristesse que ses suppositions premières au sujet du voyage combiné des deux souverains n'étaient pas fondées, qu'en venant simultanément à Paris ils ne s'inspiraient pas de la pensée qu'il leur prêtait, qu'ils n'avaient rien de sérieux à nous demander ni à nous offrir et qu'ils ne songeaient pas à nous faire entrer dans de vastes combinaisons qui nous eussent permis de nous relever de nos échecs. M. de Bismarck ne tarissait pas sur sa sincérité passée et sur sa loyauté présente, mais il ne manifestait aucune envie de nous garantir, par l'échange d'une note, sa correction future. Il n'était pas venu cette fois, comme en 1865 à Biarritz, pour nous tenter et nous promettre tout ce qui ne lui appartenait pas. Sa réserve donnait à réfléchir. Qui pouvait dire s'il ne cherchait pas à nous endormir pour nous préparer plus sûrement un cruel réveil?

Quant au prince Gortchakof, il se préoccupait médiocrement de la transformation de l'Allemagne. Il en parlait avec un remarquable dégagement d'esprit. Il faisait l'éloge du comte de Bismarck, il exaltait sa rondeur, sa loyauté, il se targuait de l'affection et de l'estime qu'ils avaient l'un pour l'autre. La Russie, elle aussi, rompait, à notre exemple, avec les traditions de son histoire; elle faisait bon marché de l'action prépondérante qu'elle exerçait jadis sur la Confédération germanique par l'influence que ses alliances de famille lui assuraient dans les cours allemandes et que l'empereur Nicolas et le comte de Nesselrode recherchaient avec tant de sollicitude. Elle ne tirait aucun enseignement de nos mécomptes; elle se laissait prendre, comme Napoléon III, aux « paroles veloutées » qu'on lui prodiguait à Berlin; comme la France, elle escomptait la reconnaissance fallacieuse des nationalités affranchies. Le prince Gortchakof ne pressentait pas alors les désenchantemens que lui réservait le congrès de Berlin. S'il avait pu évoquer l'avenir et voir à travers un prisme magique le chancelier allemand devant le tapis vert en présence des plénipotentiaires des grandes puissances, haussant dédaigneusement les épaules dès qu'il présentait une observation,

et réservait toute son attention et toutes ses grâces au comte Schouvalof, il se serait épargné de cuisans regrets et il n'eût pas compromis les intérêts traditionnels de son pays.

La Russie est dégrisée aujourd'hui ; les rêves qu'elle caressait se sont évanouis. Les populations qu'elle a délivrées, au lieu de se ranger sous son protectorat, échappent à son influence et la paient d'ingratitude. Elle voit où l'a conduite la politique des rancunes dont s'inspiraient Alexandre II et son ministre en 1870 et ce qu'il lui en coûte d'avoir laissé écraser impassiblement la France. L'Autriche lui barre le chemin des Balkans, et c'est l'Allemagne, qu'elle félicitait à chaque victoire, sans égards pour nos infortunes, qui est prépondérante à Constantinople. Elle a pu entrevoir, en 1878, au prix d'immenses sacrifices et de son influence en Europe, la coupole de Sainte-Sophie ; — la reverra-t-elle jamais?..

Mais, en 1867, elle avait encore toutes ses illusions, tous les efforts de sa politique se concentraient sur l'Orient ; elle réclamait des réformes, elle se préoccupait du sort des Bulgares, de l'indépendance des Serbes, de l'ambition des Monténégrins et des Grecs, elle s'indignait de l'oppression des Candiotes. En réalité, elle n'avait qu'une idée : déchirer le traité de Paris, et elle se flattait d'y arriver à force d'habileté et de persévérance, avec l'appui de la Prusse, qui caressait secrètement ses convoitises, avec la complicité inconsciente de la France, en exploitant son influence à Constantinople. Détacher la France de l'Angleterre, paralyser l'Autriche par la Prusse et profiter d'une grande commotion européenne pour soulever les Balkans, minés par la propagande panslaviste, telle était sa stratégie. Elle espérait nous engager avec elle en Turquie en affectant de nous rendre service à Berlin. Au fond, elle savait fort bien que la cour des Tuileries ne romprait pas aisément avec l'Angleterre et que la politique française ne lierait pas partie avec elle pour détruire l'empire ottoman. Mais il lui importait d'exagérer son intimité avec nous, de nous entraîner dans des démarches compromettantes pour s'ingérer sous notre pavillon plus aisément dans les affaires de la Porte.

M. de Moustier n'était pas dupe des protestations du prince Gortchakof, il en avait mesuré la sincérité lors de l'affaire du Luxembourg. Après six années passées sur le Bosphore, il avait percé à jour le jeu de la politique moscovite. Mais il avait intérêt à ne pas décourager la diplomatie russe, il se flattait de détendre les liens qui, depuis la mission du général de Manteuffel, au mois d'août 1866, après nos demandes de compensations, s'étaient noués entre Berlin et Pétersbourg.

Le prince Gortchakof se posait volontiers en arbitre de la paix; ses journaux insinuaient que, sous son influence, les souverains réunis aux Tuileries échangeraient leurs idées sur la situation générale

et que l'entente qu'ils concerteraient aurait pour le maintien de la paix les bases les plus solides. Leur programme, comportant à la fois le règlement de la question allemande et de la question d'Orient, répondrait, disaient-ils, aux vœux de l'Europe et serait le digne couronnement de l'exposition universelle. Peu de temps avant son départ de Pétersbourg, le vice-chancelier avait dit à notre ambassadeur : « Que ne suis-je à Constantinople avec M. de Moustier ! la question d'Orient serait vite réglée. » Il comptait que le propos irait à son adresse et qu'il trouverait notre ministre des affaires étrangères tout disposé à entrer dans ses vues. Mais il s'aperçut bien vite, en causant avec l'empereur et en conférant avec M. de Moustier, qu'on ne prêtait qu'une oreille distraite à ses insinuations au sujet de la revision du traité de Paris, qu'il avait la manie d'appeler sa robe de Nessus. Qu'avait-il à nous offrir ? Ce n'était pas une alliance qui nous eût permis de réagir contre les événemens de 1866. Son intimité avec la cour de Berlin, dont il se targuait à tout propos, pouvait nous être utile dans une certaine mesure ; elle l'autorisait à faire entendre les conseils de la modération ; mais elle nous prouvait aussi que la Russie, pour satisfaire d'autres ambitions, avait fait son deuil de l'Allemagne et ne tenterait aucun effort sérieux pour la défendre avec nous contre son absorption par la Prusse. Et cependant, le ministre russe avait emmené à Paris, avec ostentation, toute une chancellerie diplomatique ; elle n'était pas appelée, à coup sûr, à libeller des protocoles et des traités, mais peut-être devait-elle servir à la fois à nous compromettre, à stimuler la Prusse, à éveiller les défiances de l'Angleterre et de l'Autriche, et à donner à réfléchir à la Turquie.

Toutefois, pour donner au vice-chancelier une marque de sa condescendance et sauvegarder son amour-propre, M. de Moustier consentit à résumer dans un *pro memoria* les idées qu'ils avaient échangées, tant sur l'Allemagne que sur l'Orient. C'était un simple procès-verbal qui faisait honneur à la pureté et à l'élévation des sentimens dont s'inspiraient les deux ministres ; il révélait d'une façon édifiante que la diplomatie sait, dans son langage, se plier à toutes les nécessités et dissimuler de noirs desseins sous de vertueuses protestations. Le prince n'hésitait pas à se porter garant des sentimens pacifiques de la cour de Prusse ; d'après lui, la France tenait dans ses mains la guerre et la paix ; d'elle dépendait la marche des événemens. « Si nous avions réellement le pouvoir de régler l'avenir, disait M. de Moustier, nous ne l'emploierions certainement que pour affermir la tranquillité générale. Mais elle dépend plus encore de la Prusse que de nous. Nous ne lui contestons pas le droit de s'organiser et de se consolider dans les délimitations

que nous avons admises à Nikolsbourg. Mais il nous serait difficile de rester indifférens aux efforts du comte de Bismarck pour étendre son action au-delà de ces limites, soit en cherchant à annexer à la Confédération du Nord de nouveaux territoires, soit en faisant valoir ses prétentions à l'occupation des anciennes places fédérales. » — « Vous avez tort, répliquait le vice-chancelier, de vous mettre martel en tête. La Prusse ne songe à aucune extension de territoire, ni à réclamer l'occupation des anciennes places fédérales. Bismarck, je vous le garantis, est sincère lorsqu'il proteste de sa fidélité à observer les stipulations de Prague; il est désireux d'éviter tout ce qui pourrait vous froisser. Sa position est difficile; à moins de compromettre son ascendant en Allemagne, il ne peut pas se prononcer publiquement contre l'unité, *mais j'affirme qu'il est loin de la désirer*. Elle lui créerait plus d'embarras que de profits. Le parlement douanier n'est qu'un dérivatif à la pression que le parti national exerce sur les gouvernemens, il établit un lien sans amener de fusion, au moins immédiate. Il importe de gagner du temps, de l'utiliser pour calmer les passions et les défiances réciproques. Bismarck vous donnera en attendant satisfaction sur la question danoise, et je vous le répète, lorsqu'il vous a dit qu'il se maintiendrait sur le terrain du traité de Prague, il était sincère. »

Le prince Gortchakof se disant dans le secret des dieux, il n'eût pas été séant de mettre en doute ses affirmations. « Vos assurances nous sont précieuses, lui dit M. de Moustier, j'en prends acte. »

Passant à la question d'Orient, le vice-chancelier, qui était en veine de désintéressement, certifiait que la Russie n'était guidée dans sa politique en Turquie par aucune pensée d'ambition territoriale, qu'elle ne poursuivait aucun projet d'agrandissement. Il disait qu'elle était uniquement préoccupée de faire servir son influence à l'amélioration du sort des chrétiens et que, loin d'avoir pour but d'affaiblir le pouvoir du sultan, ses efforts tendaient à l'affermir. Il souhaitait sans doute la réunion de la Crète à la Grèce, mais il ne l'admettait qu'à la condition d'obtenir du gouvernement hellénique les plus sérieuses garanties. — « Ces explications, disait le *pro memoria* à titre de conclusion, échangées avec l'entière confiance qu'appelaient des deux parts les rapports personnels entre les souverains, ont eu pour résultat de constater l'accord des cabinets sur tous les points essentiels. Les deux gouvernemens sont donc convenus de suivre de concert sur les bases indiquées une politique pacifique et progressive, aussi bien dans l'affaire de Crète que dans la question des réformes, et c'est à ce but commun qu'ils se proposent de faire concourir leur influence en Orient. »

Le prince Gortchakof s'était flatté dans un de ses accès de va-

nité qui, parfois, oblitéraient son jugement et son remarquable esprit, qu'il suffirait d'un instant de causerie avec M. de Moustier pour résoudre le problème oriental; l'exposition les avait mis en présence et c'était pour aboutir à de vagues « constatations d'entente et de politique progressive, » résumées dans un document anodin, qu'il avait emmené à Paris tout un personnel diplomatique.

Peu de jours après l'échange de ces déclarations, qui en 1871 et 1878 devaient, au détriment de nos intérêts en Orient, être si perfidement démenties, le ministre du tsar quittait Paris fort satisfait des attentions dont il avait été l'objet à la cour et de ses succès dans nos salons. Le prince Gortchakof affectait d'être un lettré, un délicat, épris de notre littérature; il affichait la passion de nos classiques et mettait son amour-propre à montrer que nul mieux que lui ne savait, avec plus d'à-propos, en faire ressortir l'esprit et la morale.

L'empereur Alexandre, avant de regagner ses états, s'arrêta à Darmstadt. Il éprouvait le besoin de se reposer dans cette cour paisible, auprès de son beau-frère, des fatigues et des émotions de tout genre qu'il avait ressenties à Paris, partagé entre les exigences officielles et les distractions qui s'offrent aux souverains comme à de simples mortels, lorsqu'ils dissimulent leurs couronnes sous le voile de l'incognito. Il était las, taciturne, il daignait à peine adresser la parole aux personnes qui lui étaient présentées et se montrait peu communicatif, même avec les chefs des maisons princières. Il congédia froidement le duc de Nassau, qui comptait sur son intervention pour le règlement de ses intérêts avec la Prusse. « Je ne puis rien pour vous, lui dit-il laconiquement : arrangez-vous avec le roi. »

L'attentat du bois de Boulogne et l'agression déplacée du Palais de justice n'étaient pas de nature à lui laisser de notre hospitalité un reconnaissant souvenir. Élevé dans l'aversion de la France par sa mère, la fille de la reine Louise de Prusse, et sous la coupe de son oncle le roi Guillaume, qui avait su prendre un véritable ascendant sur son cœur et sa volonté, il ne cédait plus qu'aux ressentimens que lui laissaient la guerre de Crimée et l'insurrection de la Pologne. Si Napoléon III avait eu le don de scruter les cœurs, il eût compris au mois de juillet 1870, à une heure décisive pour ses destinées, malgré les protestations que lui transmettait le général Fleury, qu'il n'avait rien à espérer et tout à craindre du souverain de toutes les Russies.

G. Rothan.

SIX SEMAINES EN OCÉANIE

II[1].

SAMOA.

Samoa. — Du 17 au 29 juin. — Le 14, à midi, départ de Loma-Loma. Suivent trois jours de calme ou de vents contraires, et nous voilà en panne à quelques milles de Nina-Tobutava (Keppel-Island) et de Tafari (Boscowen-Island). Tâchons d'atterrir. La baleinière du capitaine s'engage dans un dédale de récifs à fleur d'eau. Heureusement, un indigène, accompagné d'un petit garçon, tous deux blottis dans un morceau de bois creux, vient à notre rencontre et sert de pilote.

L'air est brumeux, et le soleil, légèrement voilé, jette un tissu de fil d'or sur le bassin intérieur, qui ressemble à une immense vasque de vermeil incrustée de pierres précieuses. Au dehors, la haute mer, vert foncé, inquiète, courroucée, moutonnante, contraste, par son agitation fébrile, avec l'immobilité métallique de la lagune. Nous approchons de basses collines toutes boisées (2). C'est l'île de Nina-Tobutava, qu'un chenal étroit sépare d'un de ces îlots, souvent annulaires, toujours couverts de cocotiers, qui dépassent à peine le niveau de la mer et forment un des traits caractéristiques des archipels océaniens.

A quelques milles au nord, Tafari s'élève tout d'une pièce, lais-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1885.
(2) Hautes de 350 pieds.

sant à ses pieds à peine de la place pour les huttes d'une trentaine d'habitans. Malgré la proximité de ce cône colossal, à cause de l'état de l'atmosphère et de la position du soleil, nous n'en distinguons que la sombre silhouette, qui offre une ressemblance frappante avec Stromboli.

Tout près de l'endroit où nous débarquâmes, on trouve sur la plage même la cabane de l'un des trois blancs qui résident dans cette île. Ce sont des *traders*. On appelle ainsi des commerçans commandités par des maisons australiennes, anglaises, allemandes qui leur cèdent, au prix double des marchés d'Europe, des canifs, des couteaux, des cotonnades, du tabac et d'autres objets recherchés par le sauvage, et aucun ne l'est plus que les armes à feu. Le trader qui exploite tel ou tel archipel les échange, parfois avec un bénéfice de 700 à 800 pour 100, contre du copre et du coton. Il envoie ces produits à Apia, à Suva, à Levuka, à Tonga, là où est la maison qui l'a commandité et qui se charge de l'exportation en Europe, le plus souvent en faisant des profits énormes. Si le trader est sobre, intelligent, énergique, et s'il n'est pas tué, ce à quoi il s'expose surtout dans les archipels mélanésiens, il fait en peu d'années une fortune relativement considérable. La vie qu'il mène ne lui coûte presque rien. Il a apporté dans son île de petites provisions de conserves qu'il renouvelle à l'occasion. Sa nourriture se compose principalement de yam, de bananes et de volaille. Il a pour costume un gilet et un pantalon de flanelle qui tiennent lieu de linge; un chapeau de paille pour le beau temps et un sudouest qui, dans la saison des pluies, protège la tête, le front et la nuque.

Mais, hélas! beaucoup de ces hommes ne sont ni sobres, ni actifs, ni énergiques. Le climat les énerve. Ils ne travaillent que juste pour vivre, et ils vivent au jour le jour. Il y en a qui, étendus dans leur hutte sur une natte, ou à l'ombre d'un cocotier dans un hamac, seuls ou avec une compagne indigène, passent leur temps à ne rien faire et finissent par disparaître. Il y a aussi des hommes énergiques; mais ceux-là ont ordinairement, à un trop haut degré, les défauts de leurs qualités. Ce sont les derniers épigones des grands spadassins, des *rowdies* d'autrefois, dont les hauts faits, accomplis surtout en Mélanésie, ont épouvanté le public australien et trouvé un écho jusque dans les journaux d'Europe. Il s'en accomplit encore, mais plus rarement. Seulement, si la moitié de ce qu'on m'a raconté est vrai, c'en est encore trop. Une personne réellement digne de foi dit avoir vu un trader, pour essayer un fusil de chasse qu'il venait d'acheter, ajuster et toucher un indigène qui cueillait des noix sur le haut d'un cocotier. D'autres,.. mais trêve d'atrocités! La revanche ne se fait pas attendre et cela

finit par devenir une suite de représailles entre blancs et indigènes.

Mais il y a aussi, parmi les traders, de fort braves gens, et, ce qui vaut la peine d'être noté, le métier, naguère assez mal famé, se moralise à vue d'œil depuis que les communications avec le monde civilisé se multiplient, que l'acheteur indigène apprend peu à peu la valeur réelle de la marchandise qu'on lui offre, et que le jour commence à se faire dans des régions jusqu'ici enveloppées de ténèbres.

Les armes à feu, je l'ai dit, sont l'article le plus recherché par les indigènes. C'est surtout le cas quand on fait la guerre ou quand on s'y prépare. Quoique le temple de Janus ne se ferme jamais dans les îles de l'Océanie, les habitans de race mélanésienne sont des poltrons. Chez eux, la guerre n'est qu'une suite de guet-apens, de massacres de femmes et d'enfans qu'on dévore après les avoir surpris et tués dans quelque chemin creux. Mais des batailles! jamais. Tout au plus, quand, par un hasard malencontreux, les deux armées se rencontrent malgré elles, le plus brave de la bande s'avance vers l'ennemi pour lui décocher des invectives, après quoi il se sauve à toutes jambes. Les hommes de Samoa, des Polynésiens, au contraire, sont nés guerriers; ils aiment à se livrer bataille en rase campagne.

Mais guerrier ou non, bravement ou lâchement, sauf pendant de courts intervalles, on se fait la guerre. La guerre est dans les habitudes des insulaires, et ces habitudes servent les intérêts du trader. Dernièrement, le capitaine d'une des croisières anglaises avait réussi à opérer une réconciliation entre deux grands chefs. Ils étaient venus à son bord, s'étaient embrassés devant lui et avaient juré de vivre en paix. Malheureusement, le trader de la localité avait encore une provision de fusils à vendre. La croisière n'eut pas plus tôt pris la mer, que les hostilités recommencèrent. Il est vrai qu'on n'a pas pu constater la complicité du trafiquant.

Le trader qui nous reçoit au seuil de sa cabane semble un homme de bonne composition; c'est un peu le type de Robinson Crusoé. Sa femme, une Maori d'une des *réserves* de l'île du nord de la Nouvelle-Zélande, nous frappe par des restes de beauté, par la noblesse de ses traits, sa haute taille et la dignité naturelle avec laquelle elle nous souhaite la bienvenue. Elle parle l'anglais plus correctement que son mari, bien qu'il soit fils d'Albion. Pendant que nous visitons ses magasins, les deux autres traders, l'un Anglais et l'autre Danois, arrivent, et tous ensemble nous nous mettons en route pour Hihipu, la capitale de l'île.

Quel magnifique tapis vert! quelle abondance de feuillages exotiques! Tous ces géans aux feuilles colossales incisées, veloutées,

luisantes, étendent leurs bras et prodiguent leur ombre aux jolies cabanes-paniers éparpillées sur le gazon. Pour faire circuler l'air dans les habitations, on a soulevé les nattes des piliers qui servent de parois et de rideaux. Ces intérieurs n'ont donc pas de secrets pour nous. Mais toute la population est dehors. Fort peu d'hommes, parmi eux quelques beaux garçons. En revanche, un grand nombre de jeunes filles ; elles se sauvent avec un air effaré qui ne me paraît pas naturel ; les jeunes femmes, loin de s'enfuir, viennent à nous en riant. Il y a aussi des matrones entre deux âges d'une corpulence considérable et des vieilles femmes aux contours impossibles. Mais tout ce monde rit et semble enchanté de nous voir. Ce qui me frappe dans cette foule de femmes et d'enfans qui s'attachent à nos pas, c'est le grand nombre de chevelures blondes tirant sur le roux.

Les deux édifices principaux sont l'église et le palais du gouverneur. L'église se distingue par une toiture colossale, et le *government house* par les carreaux de ses fenêtres. Car, sachez-le bien, ces îles, que sa majesté George Ier, il y a environ trente ans, s'est pacifiquement annexées, possèdent un gouverneur, un magistrat, un juge et des agens de police. Ces derniers se font une fête de rapporter régulièrement aux traders leurs cochons de lait, régulièrement volés par des chevaliers d'industrie, qui abondent dans cette capitale.

Dans une hutte, une femme, accroupie devant un tronc d'arbre qui lui sert de métier, frappe avec un marteau sur l'écorce d'un certain arbre. C'est leur manière de faire l'étoffe de leurs pagnes. Une jeune fille, blottie à côté d'elle, applique des taches noires sur l'écorce et produit ainsi un dessin fort original. Elle déroule devant nous sur le gazon un tapis de ce genre, de 14 pieds de large sur 120 de long.

Mais le soleil baisse, et il est temps de quitter ces îles enchanteresses jetées au milieu de l'océan. Les navigateurs les évitent, parce que l'accès en est difficile, et par conséquent elles sont très rarement visitées. Depuis quatre ans, aucun bâtiment de guerre anglais n'y a montré son pavillon. Nous avions eu bien de la peine pour y arriver ; mais, guidés par le même pilote, nous glissons sans incident sur les haut-fonds de la lagune et arrivons à bord de l'*Espiègle* avant la nuit.

---

19 juin. — Devant nous se dressent les hautes montagnes arides de Savaï (1). A notre droite, vers l'est, une chaîne de collines d'un

(1) S'élevant jusqu'à 6,000 pieds.

vert bleuâtre s'enfuit à perte de vue : c'est Upolu. Upolu, Savaï et Tutuila sont les trois grandes îles du groupe des Navigateurs, aujourd'hui mieux connu sous son nom indigène de Samoa. Les populations ont bâti leurs villages sur la plage. L'intérieur n'est pas habité.

La corvette, laissant à bâbord l'île de Savaï, longe la côte septentrionale d'Upolu, et, vers quatre heures du soir, après avoir passé près des carcasses de deux grands navires naufragés, jette l'ancre devant la ville d'Apia.

---

20 juin. — Apia se présente fort bien, avec ses maisonnettes blanches entremêlées d'arbres, avec les pavillons des trois consuls d'Allemagne, d'Angleterre et des États-Unis, avec l'église de la mission catholique, au bord de l'eau, et des montagnes, couvertes d'une infinité de cocotiers, qui forment l'arrière-plan.

Quatre grands trois-mâts (*bark-ships*) et une goëlette, tous allemands, un navire anglais et un bâtiment américain, outre un grand nombre de canots qui vont et viennent, donnent au port une certaine animation.

Notre *Espiègle* est entouré de nacelles surchargées d'indigènes, hommes et femmes. Les premiers se distinguent par le tatouage magnifique de leurs cuisses : on dirait des culottes noires brodées de blanc. La couleur naturelle de leur peau rappelle le bronze florentin. Les femmes ont le teint brun clair. C'est la bonne et belle race polynésienne pur sang.

Enfin on nous donne la pratique. MM. les consuls sont très sévères en matière de police sanitaire, et ils ont bien raison. Les récifs du corail qui traversent en tous sens la lagune d'Apia obligent la baleinière à faire de grands détours avant d'arriver au débarcadère.

Le docteur Canisius, consul des États-Unis, Westphalien de naissance, naturalisé Américain, le docteur Stübel, consul d'Allemagne, Saxon, appartenant au service diplomatique allemand, et le consul anglais, M. Churchward, ancien officier de cavalerie, forment le triumvirat qui gouverne à Apia.

La municipalité semble constituée d'après le modèle des factoreries européennes en Chine. Le roi n'a pas aliéné le terrain qu'occupe cet établissement, mais, moyennant une rente viagère de 20 dollars par mois, il en a abandonné l'usufruit et l'administration à ce qu'on appelle la municipalité. C'est, en réalité, une sorte de *condominium*

exercé par les consuls des trois puissances signataires d'une convention (1879) : l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis. Par un autre traité conclu la même année, le roi reconnaît la juridiction exclusive du haut commissaire britannique relativement aux sujets anglais qui résident dans cet Archipel. Ce qui distingue la municipalité d'Apia des *settlement* de Chine, c'est qu'ici l'administration, on peut dire le gouvernement, est exercé en commun par les consuls des trois puissances, tandis que, en Chine, par exemple à Shanghaï, les établissemens des Anglais, des Français, et des Américains sont complètement séparés. Notons tout de suite que le règne des triumvirs d'Apia est un succès. C'est peut-être, dans des proportions fort restreintes, il est vrai, le premier exemple d'une solution du problème difficile et délicat d'une administration gérée en commun par les représentans de différens états. Reste à savoir si ce résultat est dû à la vertu intrinsèque de la constitution municipale ou au bon sens et à l'esprit de conciliation des consuls. Le mécanisme est des plus simples et des plus économes : un magistrat et six hommes de police sont placés sous la direction et sous la surveillance directe du magistrat. Lui et les agens de police sont des hommes de couleur. Cependant ils ne rencontrent aucune difficulté à faire respecter leur autorité par les blancs (1).

Dès qu'on franchit les très étroites limites de la municipalité, on se trouve dans le royaume de Melietoa. La constitution de ses états est purement patriarcale. Les chefs de famille seuls exercent des droits politiques. Ils sont ou chefs, *alii*, ou gens du commun, *tulafale*. Il y a parmi eux un petit nombre de personnages qui, grâce à leur richesse relative et à un prestige traditionnel, sont appelés

(1) Le magistrat touche 15 livres sterling par an, les policemen 20, 25 et 35 dollars par mois. Le revenu annuel de la municipalité monte à 5,000 dollars et se compose du rendement de l'impôt foncier, des licences, des frais de pilotage, des amendes, etc. La municipalité, comme il a été dit, sert au roi sa rente viagère de 20 dollars mensuels et paie, à raison de 10 dollars par mois, le traitement d'un magistrat chargé d'assister, sans pouvoir judiciaire et plutôt comme témoin, aux procès entre indigènes et blancs. La population de la municipalité forme un total de 383 âmes dont 165 blancs et 218 demi-sang. La population blanche, hommes, femmes et enfans se décompose ainsi qu'il suit : Allemands, 75; Anglais, 41; Américains, 23; Suisses et Hollandais, 13; Français, 11; Scandinaves, 2. La population non-samoënne en dehors de la municipalité se monte à environ 200 personnes dont 75 blancs. Les autres sont des *half-caste*, ou des gens de couleur. La population blanche se compose de 23 Allemands, 39 Anglais, 4 Américains, 4 Scandinaves et 5 Français. Les Allemands sont inspecteurs et employés dans les plantations allemandes ou traders. Parmi les Anglais, il y a 13 missionnaires avec leurs familles. Le reste se compose presque uniquement de traders ; c'est à cette dernière profession qu'appartiennent les 4 Américains. Les 5 Français sont des missionnaires. Tous les traders anglais, américains, scandinaves trafiquent pour les deux maisons allemandes. Ces informations ont été prises sur les lieux.

hauts alii et hauts tulafale. Ce sont eux qui sont, ou plutôt, qui étaient les grands propriétaires fonciers du pays. Les droits politiques s'exercent par les chefs et les tulafale réunis en assemblée de village quand il s'agit d'intérêts de village, et en assemblée de districts quand on discute des intérêts de district. L'autorité de ces assemblées, investies de pouvoirs législatifs et judiciaires, n'est jamais contestée dans le village ou dans le district, tandis que les réunions des chefs et des tulafale à Mulinuu, résidence du roi, sont considérées comme de pure forme. On y fait des discours, mais sans prendre de résolutions; et, si on en prenait, elles n'auraient pas de sanction. Melietoa n'est roi que pour les trois puissances qui l'ont reconnu comme tel, il ne l'est guère, ou dans un sens très restreint, pour ses soi-disant sujets. Sauf un vice-roi titulaire et un juge suprême, tous deux résidant à Mulinuu, il n'y a pas l'ombre de gouvernement organisé, pas d'autorité, pas de prestige, pas d'impôts, pas un sou dans les coffres du roi, excepté les 20 dollars que lui paie mensuellement la *municipalité*.

En ce qui concerne la population indigène de l'Archipel, à défaut de recensement, on est réduit à se contenter des calculs approximatifs des missionnaires. Les instructeurs indigènes, wesleyens et congrégationalistes donnent le chiffre de 34,000 âmes. Les missionnaires catholiques le portent seulement à 30,000. Selon eux, la population aurait diminué de 6,000 âmes dans les trente dernières années.

Le commerce de ces îles est principalement entre les mains de deux grandes maisons allemandes, *deutsche Handels und Plantagen-Gesellschaft*, représentée par M. Weber, et *Ruge et Cie*, toutes deux de Hambourg (1). Elles ont acquis des terrains d'une très grande étendue (2) et mènent de front les transactions commerciales et l'exploitation du sol. C'est par bâtimens allemands qu'elles expédient en Europe les produits de leurs plantations et qu'elles en importent les articles destinés à être répandus parmi les insulaires. La plupart des marchandises importées sont d'origine étrangère. Les cotonnades et les armes à feu viennent d'Angleterre, les ustensiles et les provisions d'Amérique ou d'Australie, le reste d'Alle-

(1) Les échanges commerciaux des deux grandes maisons d'Apia et de quatre petits négocians allemands sont de 112,500 dollars, ceux des commerçans de toutes les autres nations de 107,500 dollars. (*Rapport du Dr Stübel*, consul d'Allemagne à Apia, 18 décembre 1883.)

(2) En tout, aux îles Samoa, 6,311 acres. Elles y emploient 1,152 travailleurs recrutés principalement dans l'Archipel de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande.

magne. Presque tous les Européens qui résident dans ces îles sont aux gages de la compagnie allemande et de la maison Ruge, ou trafiquent pour elles. En ce qui concerne les relations commerciales, l'exploitation du sol et le mouvement maritime, ces deux établissemens dominent la situation, grâce à l'importance des capitaux engagés, à l'activité éclairée des directeurs, à la réputation de solidité dont ils jouissent, mais il faut bien le dire aussi, grâce à l'absence d'une concurrence sérieuse.

J'ai vu et observé l'Allemand sur différens points du globe. Je l'ai rencontré partout et je l'ai trouvé partout le même. Il a peut-être oublié sa langue, ce qui lui arrive parfois, surtout à la seconde génération ; il a adopté quelques-uns des usages du milieu où il vit, quelques conforts qu'il ne connaissait pas dans le *Vaterland*, mais, en tout ce qui touche à la tournure d'esprit et au caractère, il reste allemand. Il est d'ordinaire intelligent, toujours frugal, sobre, économe, patient, persévérant, courageux, mais pas jusqu'à la témérité. Il ne vise pas aux gains rapides et n'aime pas à se risquer. A ce sujet il se distingue de l'Anglo-Saxon qui, plus entreprenant que lui, cherche les aventures hasardées et, très souvent, en sort avec succès. L'Allemand avance un peu plus lentement, mais plus sûrement ; il reste où il a pris racine et ne se laisse pas évincer. Enfin, l'Allemand, si l'on parle en particulier des classes populaires, est plus instruit et mieux préparé que ne l'est d'ordinaire l'Anglo-Saxon de la même couche sociale, à s'adapter aux exigences d'une situation nouvelle ; comme cultivateur, il partage avec l'Écossais la réputation d'être le premier colon du monde.

Tout ce qu'on voit à Samoa lorsqu'il s'agit de l'élément blanc, porte l'empreinte allemande. Il n'y a ici, comme il a été dit, que deux maisons, qui monopolisent de fait l'exploitation de ces îles, et qui cumulent le négoce avec la culture. Ce système offre de grands avantages ; il peut aussi, dans certaines circonstances, avoir de grands inconvéniens. Jusqu'ici les plantations d'Upolu ne donnent aucun profit. Si les Allemands de Samoa ont à craindre la concurrence étrangère, ils jouissent ici, de toute façon, des bénéfices du *beatus possidens*. Jusqu'à présent, l'esprit d'entreprise du capitaliste anglais et australien trouve dans d'autres archipels du Pacifique un champ d'activité trop vaste, pour avoir besoin de s'attaquer aux fortes positions occupées dans ces îles par les deux maisons hambourgeoises.

Somme toute, en comparant les Anglais et les Allemands, tels que je les ai vus à l'œuvre, je trouve entre eux une grande affinité, et je ne constate ni chez les uns ni chez les autres aucune trace de décadence. Ils n'ont qu'à vouloir pour réussir. Ce sont des pairs entre les nations. Seulement l'Angleterre est plus riche que l'Alle-

magne, plus riche en capitaux qu'elle est obligée, pressée et souvent fort embarrassée, de faire valoir. Sur ce terrain, la lutte ne serait pas égale (1).

Nous avons visité la plantation dite Utumapu de la *Handels Gesellschaft*. On voit d'abord la mer en passant près de quelques hameaux habités par des pêcheurs dont plusieurs étaient atteints de la terrible maladie appelée éléphantiasis, ensuite nous nous dirigeâmes, toujours en montant, vers l'intérieur de l'île. Au bout d'une heure et demie, nous arrivâmes près de la crête des montagnes qui forment l'épine dorsale d'Upolu. C'est là, au centre de la plantation qui s'étend d'une mer à l'autre, de la côte nord à la côte sud, que se trouve sur un point culminant une jolie maisonnette,

(1) On a bien voulu me donner les renseignemens suivans sur l'état des plantations allemandes à Samoa en novembre 1883.

Cocotiers donnant des fruits	1.101 acres.
Cocotiers qui ne donnent pas encore de fruits	1.728 —
Jeunes cocotiers et coton	1.932 —
Coton seul	702 —
Café	135 —
Bananes, yam, taro	303 —
Pâturage	402 —
Total	6.321 acres.

Depuis novembre 1883, 300 acres ont été défrichés et plantés. On essaie maintenant de planter du tabac. Les expériences sont faites sur une large échelle. Les plantations de cocotiers servent de pâturage dès que les arbres ont atteint une certaine hauteur. On entretient dans ces plantations environ mille têtes de bétail.

Jusqu'ici le copre (amande de coco prête à être mise dans le moulin pour l'extraction de l'huile) est le principal produit. Le coton est une qualité supérieure de ce qu'on appelle le *sea-island cotton*. Le caféier n'a qu'un ou deux ans. Le chiffre annuel de ces productions est : 300 tonnes de copre et 1,600 balles de coton, la balle pesant environ 260 livres. Les indigènes des îles Samoa produisent de 2,000 à 3,000 tonnes de copre. Les Samoëns sont en général peu aptes au travail. Les maisons allemandes d'Apia recrutent leurs laboureurs principalement aux archipels de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande. Les Chinois, les meilleurs de tous, sont devenus trop chers, et les coolies de l'Inde ne peuvent être exportés qu'aux colonies anglaises. A Apia, les gages des laboureurs des îles ont beaucoup haussé : de 25 dollars à 60; à Fiji et à Queensland, ils ont atteint le double de ce qu'on paie à Samoa. Dans les dernières années, presque tous les produits ont été exportés par les deux maisons allemandes.

Voici le tableau du mouvement maritime en 1883 :

BATIMENS ARRIVÉS.		TONNES.	IMPORTATION. Livres sterling.	EXPORTATION. Livres sterling.
Allemands	92	19.396	53.358	50.894
Anglais	35	3.799	9.103	1.180
Américains	18	2.776	26.146	pas d'exportation.

bien tenue, habitée par un jeune Allemand, un des inspecteurs de l'établissement. Et quel panorama ! On ne voit qu'une mer de cocotiers, et, par-dessus les arbres, l'immense horizon de l'océan. La petite langue de terre qui avance dans la mer est Mulinuu, résidence du roi. Les cocotiers qui, vus d'en haut, ressemblent à une forêt épaisse, présentent, quand on les approche, l'aspect d'un échiquier tracé avec une exactitude géométrique. Chaque arbre est séparé de ses voisins par la distance scrupuleusement mesurée de huit pieds. Une route carrossable, sans cesse envahie, il est vrai, par la végétation, facilite l'exploitation de ces terrains, qui, dans l'ensemble, font l'effet d'une immense pépinière. On plante aussi le caféier avec l'intention, si l'expérience réussit, de faire du café le principal produit de cette grande plantation. On en est encore aux tâtonnemens, mais partout on reconnaît la main du cultivateur intelligent, méthodique, consciencieux, le génie de la nation allemande à l'œuvre aux antipodes.

J'ai passé des heures fort agréables à la mission catholique en compagnie de Mgr Lamaze, évêque d'Olympe et vicaire apostolique de l'Océanie centrale, et des quatre prêtres, jeunes et vieux, tous Français, qui partagent avec lui les labeurs de l'apostolat. Il a acquis un vaste terrain derrière l'église pour y construire un village, où il a réuni une partie de ses convertis en leur abandonnant gratis l'usufruit des terres qu'ils cultivent. Ils quittent rarement ces lieux et forment une communauté séparée, une sorte de *reducion*, comme on disait autrefois dans l'Amérique du sud. Les hommes sont tous mariés, et chaque famille a sa cabane à elle. Les résultats obtenus, me dit-on, sont des plus satisfaisans. L'important est de préserver les nouveaux chrétiens du contact des indigènes qui vivent *extra-muros* et surtout de celui des blancs. En traversant cette pépinière du christianisme, nous n'avons vu que de joyeuses figures ; les champs étaient bien cultivés et les huttes proprement tenues. Quelques-uns des hommes sont destinés à servir de catéchistes.

A mi-côte d'un mamelon de la propriété s'élève une petite église en pierre que le navigateur aperçoit longtemps avant d'arriver au port. Complètement détruite par un ouragan, l'année dernière, elle est déjà rebâtie grâce aux dons de quelques bienfaiteurs et à la coopération d'hommes de bonne volonté fournis par la communauté. Cet endroit s'appelle Vaca, et c'est là que les futurs catéchistes reçoivent leur instruction et commencent à être initiés aux études classiques.

Dimanche, nous avons assisté à la grand'messe dans l'église de

la Mission. Les jeunes indigènes (surtout les femmes), chantaient avec des voix mélodieuses. Quelle différence, au point de vue musical, toute à l'avantage de ces insulaires, avec les chrétientés de la Chine et les couvens des Koptes catholiques de l'Égypte!

Dans l'après-midi, l'évêque, ses pères et ses hôtes, les membres de la communauté et quelques notabilités catholiques, le grand juge du roi en tête, se réunirent sur la pelouse, moitié cour, moitié jardin, qui sépare l'église du presbytère. La fille du juge eut l'honneur de préparer le kava.

Le *kava* est un breuvage que l'on prépare avec une racine qui est nettoyée, raclée et mâchée par des jeunes filles, ensuite lavée de nouveau et versée dans une grande cuvette de bois. Le résultat final de cette série d'opérations peu appétissantes est une boisson qui a le goût de la rhubarbe. Les résidens blancs l'apprécient autant que les indigènes. Dans toutes les réunions d'amis, dans les réjouissances publiques et réceptions de personnages, on sert le kava. Ce sont des jeunes filles de qualité, d'une conduite régulière, qui le préparent en présence de l'assemblée. Dans ces réunions, les hôtes sont assis en cercle. Les deux ou trois jeunes filles se tiennent au centre, devant la cuvette destinée à recevoir le produit de la mastication. A en juger par les grimaces involontaires des jeunes Hébés aux joues enflées, c'est un rude travail qui exige de puissantes mâchoires. Dès que le breuvage est prêt, le maître de la maison bat des mains. Ce signal est répété par toute la compagnie. Les conversations cessent, et, au milieu d'un profond silence, le chef prononce le nom de l'hôte qui occupe la place d'honneur. Une jeune fille s'avance vers lui gravement, s'incline avec grâce et lui sert le liquide dans une moitié de noix de coco. Vidée ou touchée seulement des lèvres, la tasse est remplie de nouveau et présentée par la même jeune fille aux autres invités toujours par ordre de préséance.

Les missionnaires me disent que, dans leurs voyages, ils acceptent volontiers d'assister à ces réunions, qui disposent favorablement les esprits et préparent le terrain aux discussions sérieuses.

Après le kava, de jeunes catéchumènes vêtus de leur pagne d'écorce avec des fleurs dans les cheveux et une épée de bois à la main, exécutèrent avec beaucoup d'entrain plusieurs danses de guerre. Les femmes n'y prenaient aucune part : « Elles ne fréquentent pas les bals, » me dit un des missionnaires d'un air significati dont je ne compris le sens qu'après avoir assisté à un *sava*.

Cependant, la brise du soir commençait à apporter un peu de fraîcheur. C'était bien une des journées les plus étouffantes dont j'aie mémoire. Dans ce groupe, quand l'atmosphère est tranquille,

le thermomètre marque pendant toute l'année de 25° à 27° Réaumur. Néanmoins, les Européens y vivent jusqu'à un âge avancé, tandis que les indigènes atteignent rarement la vieillesse.

Au départ, les missionnaires me disent que, dans dix ans d'ici, les habitans de Samoa se rappelleraient le nom de l'*Espiègle*, celui du capitaine Bridge et le mien. Ils sont doués d'une mémoire et d'une faculté d'observation remarquables. Ils donnent des noms aux moindres mouvemens de terrain, à toutes les falaises, aux plus petites criques. Ils connaissent exactement les habitudes des différens animaux. En général, ils sont éveillés à un certain degré et intelligens jusqu'à une certaine limite qu'ils ne dépassent jamais.

Le couvent des sœurs, dont deux sont Françaises et cinq indigènes, se trouve à quelques pas de la mission. Depuis vingt-six ans, la supérieure n'a quitté cette maison qu'une seule fois par raison de santé et encore pour quelques semaines seulement. C'est elle qui a tout créé, tout organisé, qui a bâti la petite chapelle, vrai bijou d'architecture monacale, et qui a répandu dans beaucoup de familles européennes et indigènes les bienfaits d'une bonne et solide éducation. Dans l'école des blanches, j'ai vu deux petites filles allemandes du type teutonique le plus prononcé. Mais elles ne savaient pas un mot d'allemand, elles ne parlaient qu'anglais et samoën.

Le soleil est impitoyable, la chaleur indescriptible, et cependant nous voilà au milieu du jour en route pour Mulinuu. Des devoirs de cour nous y appellent. Mgr Lamaze, qui aura la bonté de nous servir d'interprète, les consuls d'Allemagne et d'Angleterre, veulent bien nous tenir compagnie.

La capitale du roi des Samoëns, située à un peu plus de 2 milles à l'est d'Apia, occupe une langue de terre entre deux sinuosités de la baie. C'est, à proprement parler, une forêt de cocotiers, mais je suppose qu'il y a aussi des maisons plus ou moins cachées dans le bosquet. Nous n'en avons entrevu que fort peu. Il y a cependant une sorte de place publique où l'on a dressé la potence, qui a un air monumental. A quelques pas de là se trouve une jolie cabane habitée par le grand-juge du roi. Ce personnage et sa fille, qui sont catholiques, en sortaient pour baiser l'anneau de l'évêque, et, à l'ombre des bois de justice, nous engageâmes avec eux une conversation qui ne manquait pas d'intérêt, lorsque nous entendîmes, derrière nous, les pas précipités d'un homme essoufflé qui avait apparemment hâte de nous dépasser. On l'arrêta et nous fîmes route ensemble. Cet individu portait une chemise qui ne sortait pas des mains de la blanchisseuse et un pantalon de toile qui s'en

allait en loques. Ses traits manquaient de distinction et l'expression de sa physionomie était à l'avenant. Nous perdîmes notre peine à vouloir lui arracher un seul mot. A tout ce qu'on lui disait il répondait par de gros rires. Ce ne fut qu'aux approches de la maison des réunions publiques, vers laquelle il dirigeait ses pas, que j'appris son nom. C'était tout simplement le roi. J'éprouvai alors quelques scrupules en songeant au sans-gêne avec lequel j'avais apostrophé sa majesté.

Glissons sur l'audience. Une grande cabane couverte de nattes sales, tous les rideaux levés pour laisser entrer l'air, qui était embrasé ; le roi et les Européens assis sur des chaises de Vienne achetées pour les occasions solennelles où les consuls viennent non *ad audiendum verbum regium*, mais pour faire entendre leur voix au roi. Quelques chefs réunis à la hâte étaient blottis sur les nattes, les genoux près de la bouche et le dos contre les piliers de l'enceinte. Il y eut un discours qui n'en finissait pas et dont le sujet était mon éloge. L'orateur, un des grands chefs, en le prononçant, semblait s'endormir. C'était aussi notre cas. A la fin, n'en pouvant plus, je me levai brusquement ; autre infraction à l'étiquette. Mes amis en firent autant. Le roi, qui, pendant toute la cérémonie, n'avait fait que sommeiller ou rire d'un gros rire faux, sourit cette fois-ci franchement. Tout le monde, sauvages et policés, étaient enchantés de se séparer, et nous nous sauvâmes à toutes jambes, non sans avoir rendu visite, dans sa hutte, au vice-roi, qui a l'air de quelqu'un.

Melietoa n'est pas, me dit-on, un idiot. C'est un homme ordinaire, qui, si on l'avait laissé à sa place, serait aujourd'hui, ou ne serait plus un des grands chefs de tribu samoëns. Mais on l'a fait roi ; or il est roi, comme je l'ai dit, vis-à-vis des puissances signataires, il ne l'est pas aux yeux des autres chefs, qui ne l'ont jamais franchement reconnu comme souverain. Les trois consuls lui demandent, c'est leur devoir, sûreté pour les blancs nombreux éparpillés en dehors de la municipalité sur différens points des îles, et, à cet effet, ils réclament de lui le rétablissement de la paix, constamment rompue de tribu à tribu. Ils n'ont ni la mission, ni les moyens d'intervenir eux-mêmes directement pour atteindre ce double but : ils s'adressent donc au roi, qui est impuissant. C'est une situation fausse et à la longue intenable.

On sait ce qui s'est passé à Tonga et à Fiji. L'Angleterre a reconnu roi le grand-chef George, dont le père déjà avait été le maître de cet archipel et qui, d'ailleurs, se trouve doublé d'un *alter ego* blanc, le missionnaire Baker. La reconnaissance de l'Angleterre consolidait, elle ne créait pas son pouvoir. A Fiji, un chef ambitieux, encouragé et poussé par des résidens blancs, entreprit de se sou-

mettre les autres chefs. Il échoua et n'eut à choisir qu'entre la ruine ou l'abdication ; l'Angleterre n'avait pas d'autre alternative que d'annexer ou d'abandonner aux chances du hasard ses sujets établis dans les îles.

L'analogie saute aux yeux. Il y a à Samoa des intérêts considérables à sauvegarder. Les quelques croisières anglaises et allemandes qui arrivent de temps à autre peuvent bien redresser des torts individuels, elles ne peuvent pas garantir d'une manière permanente le maintien de l'ordre public ; et les intérêts en cause peuvent être compromis d'un moment à l'autre aussi longtemps qu'une paix stable n'aura pas succédé aux guerres intestines de tribu qui se reproduisent comme les fièvres intermittentes. Cette paix suppose un gouvernement régulier et fort qui est impossible en l'absence d'un chef assez puissant à qui le confier. Un simulacre de roi ne suffit pas. Melietoa n'est pas à la hauteur de la situation. C'est, à tous égards, un pauvre sire.

Nous menons joyeuse vie à Apia. La présence d'un bâtiment de guerre est un petit événement. Il met un peu de variété dans l'existence, assez terne, des résidens. Dîners à bord, dîners à terre, excursions à cheval et en bateau. Quel contraste avec la douce monotonie de la vie à bord ! Mais c'est pour la bonne bouche, pour la veille de notre départ, qu'on nous a réservé un *sara*, une soirée dansante arrangée par MM. Stübel et Churchward dans la maison d'un grand chef du voisinage.

La nuit était noire et la pluie, fouettée par une forte brise, tombait par intervalles. La baleinière, dirigée par le capitaine Bridge, pirouettant sur les petites vagues saccadées de la lagune, échoua plus d'une fois sur des bancs de corail, mais finit par pénétrer dans la crique près de laquelle se trouve la résidence du chef. Après que nous y eûmes pris le kava en compagnie des notables de la tribu, avec les cérémonies voulues, on nous mena à la hutte destinée aux réunions publiques.

Là, un étrange spectacle s'offrit à nos regards. La salle était remplie de monde. Au milieu, près des trois arbres qui supportent le faîte du toit et qu'on avait ornés de guirlandes de fleurs et de feuilles, brûlait un grand feu. C'était le seul éclairage. Les consuls d'Angleterre et d'Allemagne, les officiers et quelques matelots de l'*Espiègle*, deux ou trois résidens d'Apia formaient le public européen. Les spectateurs de couleur, hommes et femmes, appartenaient aux couches supérieures du monde indigène. Ce ne fut qu'à force de coups de coude que le corps de ballet put se frayer passage à travers la multitude.

Un morceau de calicot aux couleurs voyantes, orné de festons de feuilles de cocotiers ou d'écorce d'arbre autour des reins, un collier de fleurs dans les cheveux, constituaient la toilette des ballerines. La jeune *première* se distinguait de ses compagnes par une grande perruque de cheveux blonds en forme de bonnet phrygien, ornée d'un panache de plumes écarlates qui faisaient valoir le ton caramel des épaules, du buste et des bras. Toute sa personne ruisselait d'huile de coco. Arrivées au nombre de seize en face du feu, les danseuses, la *première* au centre, se rangèrent en ligne, s'accroupirent sur les nattes et attendirent, immobiles comme des statues, le signal de se mettre en mouvement. Ce fut la *prima ballerina* qui le donna en entonnant une sorte de mélodie qui fut ensuite chantée en chœur pendant toute la durée du pas. Les mouvemens, dont la précision excitait l'admiration des Européens, étaient d'abord contenus, graves, lents, solennels, puis accélérés, à la fin vertigineux. Ces dames dansaient avec les yeux, la tête, les épaules, avec les bras, les mains et le buste ; les jambes seules restaient immobiles. Le texte, non la musique des chansons, était composé pour l'occasion en l'honneur du capitaine Bridge et de ma personne ; en effet, des sons ressemblant à nos noms se reproduisaient incessamment. A la fin du ballet, de vifs applaudissemens partirent des banquettes des blancs. Le public indigène resta impassible.

Mais il n'en fut pas ainsi lorsque la fille du grand chef, maître de la maison, parut dans la salle. C'est une beauté et une vertu. Hélas ! beaucoup des jeunes filles de ces îles ne sont ni l'un ni l'autre. Celles d'entre elles dont la sagesse est notoire, ne sortent jamais qu'en compagnie d'une ou de plusieurs duègnes. Elles sont admises de préférence à l'honneur de préparer le kava dans les occasions solennelles, et elles peuvent espérer d'être épousées par des hommes de qualité, des guerriers de haut rang d'une tribu amie. (On ne se marie jamais dans sa propre tribu.) Mais, à part cet hommage rendu à la vertu, les jeunes filles qui n'y prétendent pas n'en jouissent pas moins de la considération publique.

C'était donc une grande dame et une vertu, et de plus une beauté hors ligne. Aussi tous les regards se fixèrent sur elle, et les hôtes de couleur la saluèrent de murmures approbatifs. Je lui aurais donné dix-huit ans, mais elle n'en a que treize. Très peu vêtue, et la tête couverte d'une perruque colossale, qu'elle eut le bon esprit de perdre au début du ballet, ce qui dévoila les contours classiques de sa tête et de sa nuque, elle prit place devant le feu entre quatre hommes. Un de ces coryphées entonnait la chanson au commencement de chaque danse. C'étaient les mêmes contorsions du haut du corps, les mêmes mouvemens des bras et des mains. Cette enfant vertueuse, qui a le feu sacré de la ballerine, se démenait, comme

une petite diablesse, et cependant ses gestes et ses mouvemens n'avaient rien qui rappelât les ignominies du bal Mabille. A la fin, les cinq danseurs se levèrent. C'était le moment critique. Ici, me dit-on à l'oreille, les notions de la décence commencent à se troubler. En effet, les jambes, si longtemps condamnées à l'immobilité, semblaient vouloir prendre leur revanche. C'étaient des sauts de carpe, des bousculades, une ronde infernale indescriptible. Terpsichore, voile ta face!

Le capitaine et moi, nous pensions que c'était le moment de nous retirer et de donner ainsi aux jeunes officiers du bord le bon exemple qu'ils n'eurent garde de suivre. J'avoue que je partis avec regret, tant ce spectacle, attrayant et repoussant à la fois, me semblait étrange, bizarre, original et bien au-dessus de ce que, dans ce genre, peuvent produire nos scènes d'Europe. Regardez ces effets changeans de lumière. Tantôt les flammes du foyer inondent les danseurs de vives clartés, tantôt les ténèbres les enveloppent; alors on ne devine leur présence qu'à l'éclat de leurs yeux, qui percent l'obscurité. Plus loin tout serait pénombre, sinon nuit profonde, n'étaient des reflets mystérieux qui, venant on ne sait d'où, errent dans la salle, sautillent de tête en tête, laissent entrevoir des chevelures noires ornées de plumes et de fleurs, des figures sauvages, des regards fixés sur la scène. Ajoutez le bruit du tam-tam et du feuillage de la haute futaie du dehors, le hurlement des rafales, la chaleur étouffante, les parfums du feu nourri avec du bois odoriférant. Quelle scène, bizarre, étrange, enivrante! Le sublime et le grotesque, un cauchemar, un conte d'Hoffmann, une vision de Dante! Au sortir de ce lieu, j'aperçois Checco, comme toujours en pareille occasion flanqué de deux matelots. Il est indigné et me dit: *Questo è l'inferno. Io l'ho veduto dipinto. Era tale quale* (1).

Et dire que les mêmes femmes qui se livrent, à peine vêtues, à ce genre de plaisirs, s'en vont le dimanche à leur église, enveloppées de la chemise réglementaire et portant à la main un gros livre d'hymnes! Je comprends le découragement qui doit parfois assombrir la vie des missionnaires, condamnés au supplice des Danaïdes.

Tutuila, 25 au 29 juin.— Éole ne nous gâte pas. Pendant vingt-quatre heures des torrens de pluie, le vent debout, la mer houleuse. Mais ce matin tout nous sourit, le ciel, la mer, la terre. L'*Espiègle* rase la haute île de Tutuila, double quelques promontoires à pic lavés par les vagues, entre par une passe étroite dans

(1) C'est l'enfer, je l'ai vu en peinture. C'était absolument cela.

un bassin qui serpente entre des coteaux abrupts et jette enfin l'ancre dans la baie de Dango-Dango. Je me croirais dans quelque *fjord* de Norvège, n'était l'épaisse forêt de cocotiers, surmontée d'innombrables panaches, qui couvre les terres depuis la plage et des bords mêmes de l'eau jusqu'au sommet des montagnes (1).

Ici la baie est un lac. Pas d'horizon de mer, pas de requins. Libre à chacun de se baigner; aussi les indigènes, hommes et femmes, autant des tritons et de naïades, s'en donnent à cœur-joie. Dès qu'ils aperçoivent le navire, ils arrivent en foule. Tout le monde rit, crie, gesticule, saute du canot dans l'eau, passe par-dessous en plongeant et essaie d'escalader l'*Espiègle*. Mais l'abordage ne leur réussit guère. Le capitaine, très rigide en pareille matière, trouve le costume des dames trop incomplet. On leur crie du pont : *Captain Bridge not at home*, et elles s'éloignent en riant pour revenir aussitôt sans plus de succès, mais aussi sans trahir le moindre dépit. Plus tard, dans la journée, le ciel nous envoie quelques ondées, et alors les hommes, toujours préoccupés de leur chevelure, se coiffent d'une immense feuille de taro pliée et nouée en forme de casque antique. Les voilà transformés en dieux de l'Olympe. Les femmes s'enveloppent le haut du corps d'une seule feuille colossale. Rien de plus étrange : c'est de la mythologie pure. Ajoutons que ces insulaires sont peu colorés, tout au plus un peu olivâtres. Si les dieux de l'Olympe étaient grecs, comme c'est à présumer, il n'est guère probable qu'ils aient eu le teint plus clair.

Mais d'où vient tout ce monde? Ce sont des gens du village de Dango-Dango situé à un peu plus d'un mille à l'est. C'est à peine si on entrevoit à travers le feuillage quelques pauvres huttes. Soudain tous ces visiteurs, comme saisis de frayeur, les uns en bateau, d'autres à la nage, s'enfuient dans la direction de leur village. En même temps des canots chargés d'hommes et de femmes se dégagent d'un groupe de cabanes situées sur la plage, au nord, à égale distance de Dango-Dango et de notre mouillage. C'est le village de Fango-Tongo. Cette fois-ci, les hommes sont admis à bord. Ils nous offrent des massues en bois sculpté, des tissus de fil d'écorce et d'autres curiosités en criant : *Shot, shot*, c'est-à-dire *shirt*. Ils veulent échanger leurs marchandises contre des chemises ; les chemises sont évidemment fort rares, puisque je n'ai pas vu un seul homme porter du linge. Quant à l'argent qu'on leur offrait, ils le refusèrent avec dédain.

En novembre dernier, les habitans de Pango-Pango et de Fango-Tongo étaient en guerre. Le grand chef de Pango-Pango, nommé Maunga, étant mort, deux candidats, l'un Maunga-Mauuma, du parti

(1) La plus haute s'élève à 2,500 pieds au-dessus de la mer.

du chef défunt, l'autre Maunga-Lei, de l'opposition, prétendaient au titre de Maunga tout court et au pouvoir suprême dans la tribu de Pango-Pango. Quant à la question de droit, je ferai comme l'officier anglais, qui, envoyé pour mettre fin aux troubles, déclara dans son rapport qu'il lui semblait difficile de se former une opinion sur la validité des titres de chacun des candidats. Les événemens, plus simples que la question de droit, donnent une idée de l'origine de ces guerres et de la manière dont elles sont conduites. Maunga-Mauuma attaqua et brûla une partie de Pango-Pango, tua quelques guerriers et coupa un certain nombre de cocotiers, après quoi Maunga-Lei se rendit avec les siens au village de Fango-Tongo, où il fit absolument la même chose. Une douzaine de guerriers restèrent sur le carreau. Un trader norvégien et sa femme, une indigène, qui y habitent, n'échappèrent à la mort qu'en se sauvant à la nage. Ils trouvèrent asile auprès d'un trader anglais, marié à une Tahitienne et occupant une hutte au bout d'une petite langue de terre. A l'exception d'un missionnaire catholique, qui réside à Leone sur la côte méridionale, ces deux hommes sont probablement les seuls blancs établis dans l'île. Ils trafiquent tous deux pour la Compagnie hambourgeoise.

Dans l'archipel de Samoa, l'épidémie la plus contagieuse est la guerre. Le roi Melietoa, dont nous avons fait la connaissance dans sa résidence près d'Apia, prit peur et, sur sa demande et, je pense, sur la demande de trois consuls, le capitaine Aukland, du bâtiment de guerre britannique *Miranda*, se rendit ici, embarqua, pour les remettre au roi, qui les retient encore prisonniers, les deux chefs ennemis et rétablit ainsi une paix « boiteuse et mal assise. »

Tout ceci me paraît peu émouvant. Je ne forme de vœux pour aucun des deux rivaux et leur captivité me laisse froid. Je n'ai pas même une larme à donner aux dix ou douze braves tombés sur le champ d'honneur. Ce qui m'intéresse, c'est l'origine de la querelle et l'appel fait à l'intervention étrangère.

Les questions de succession entre chefs de tribu se reproduisent dans l'ordre naturel des choses. Aucun chef n'étant assez fort pour imposer aux deux parties contendantes une solution à l'amiable, ces querelles sont nécessairement vidées par les armes. Dans ces cas, les résidens européens, s'il s'en trouve dans la localité, courent les plus grands risques. Y a-t-il dans le voisinage un bâtiment de guerre de n'importe quel pavillon, anglais ordinairement, quelquefois français ou allemand, très rarement américain, il est appelé ou il doit venir sur l'initiative de l'officier qui le commande et qui ne peut assister les bras croisés à des scènes de pillage et de massacres. Il arrive donc et rien de plus facile que de rétablir la paix pour le quart

d'heure. La question de droit qui a produit ces troubles, l'officier n'en sait pas le premier mot. Supposons qu'il connaisse les us et coutumes de la peuplade (ce qui n'est pas), il n'aurait aucune mission, aucun pouvoir de juge entre indigènes indépendans. Un arrêt par lui rendu ne serait valable ni aux yeux des parties intéressées ni, faute de compétence, devant aucun tribunal européen. Il oblige donc les combattans à déposer les armes, et ils les déposent, sauf à les reprendre quand le navire sera parti. C'était, avant l'annexion, l'histoire des quatorze tribus de Fiji; c'est ce qui se passe constamment à Samoa et dans d'autres groupes, en exceptant toujours les Tonga, dont le vrai roi est un blanc, le révérend Baker.

Si la trêve continue, c'est qu'avant de recommencer les hostilités on veut attendre le retour des deux chefs, encore prisonniers d'état du roi Melietoa, qui, je suppose, dans cette affaire sert de prête-nom aux triumvirs d'Apia.

Nous flânons dans les rues de Pango-Pango ou, pour mieux dire, entre les cabanes disséminées sur le gazon et ombragées d'arbres de toute espèce. La chaleur est écrasante. Aussi les parois des huttes, c'est-à-dire les nattes, sont toutes relevées. Nous apercevons des femmes et des enfans étendus sur le sol. D'hommes, peu ou point. J'ignore ce qu'ils font, je sais seulement qu'ils ne travaillent pas. Pourquoi travailleraient-ils? N'ont-ils pas leurs noix de coco, leurs yams, leurs taros, leurs bananes? Cela suffit. Nous entrons dans la maison des réunions publiques, qui est vide, puis dans l'église méthodiste. Elle est vide aussi, sauf quelques enfans qui y jouent. Un matelot photographe, que le capitaine a amené, prend des vues. Nous groupons les femmes, cela les amuse. Mais les jeunes filles s'enfuient, je ne sais trop pourquoi; ce ne peut être par timidité.

Aujourd'hui, le capitaine a reçu une illustre visite. La sœur de Maungo-Lei, qui en son absence tient les rênes du gouvernement à Pango-Pango, est venue à bord. C'est une femme entre deux âges, excessivement corpulente, traits grossiers, yeux luisans et expressifs, maintien d'une personne qui a conscience de sa haute position. A bord, on l'appelle la duchesse de Gerolstein. Ses trois dames d'honneur, toutes filles de chefs, nous frappaient moins par leur beauté que par la grâce de leurs mouvemens et par la familiarité respectueuse de leurs manières envers leur maîtresse. Les hommes de sa suite restèrent sur le pont, mais la noble visiteuse et ses compagnes furent admises au salon. Elles s'assirent d'abord à l'européenne,

mais, sur l'invitation du capitaine, s'empressèrent d'échanger cette pose incommode contre l'attitude habituelle dans ces îles. Le grand style est d'être assis sur les deux jambes en donnant à l'une d'elles un mouvement de vibration. On leur servit des rafraîchissemens qu'elles semblèrent apprécier. La duchesse, qui sait deux ou trois mots d'anglais, était fort en train; les rires et les chuchotemens se succédaient sans interruption lorsque, soudain, des exclamations, des cris confus mêlés au bruit du tam-tam, parvinrent à nos oreilles. C'étaient les gens de Fanga-Tongo, les amis de Maunga-Mauuma et les chefs secondaires de sa tribu, qui arrivaient. Eux aussi venaient rendre visite à l'*Espiègle*. La duchesse et ses dames pâlirent, mais c'était la pâleur de la colère plutôt que celle de la peur. Il était trop tard pour empêcher les visiteurs importuns de venir à bord, et voilà les deux factions hostiles en présence. Un des nouveaux arrivans, un jeune homme d'une vilaine physionomie, profita de la confusion pour soustraire la massue d'un guerrier de Pango-Pango. Pour la cacher, il s'assit sur l'objet volé. Mais la duchesse, de son regard d'aigle, s'en aperçut et dénonça le coupable au capitaine, qui lui fit évacuer le navire avec une promptitude merveilleuse. Un coup de pied appliqué au fuyard par un matelot le fit disparaître comme par une trappe.

Le pont était alors rempli d'hommes à moitié nus, fleurs et plumes dans les cheveux, massues et gourdins à la main; du reste, parfaitement tranquilles. Les matelots firent la haie, et la sœur du grand chef Maunga-Lei, suivie de ses dames et de ses adhérens, put se retirer avec tous les honneurs dus à sa position sociale; pendant ce temps-là, les hommes des deux factions échangeaient des regards courroucés et des paroles qui évidemment n'étaient pas des complimens. Quelques momens après, ceux de Fango-Tongo se retirèrent également. C'était un beau spectacle que ces deux grands canots d'état, chacun suivi d'une nuée de petites nacelles et se dirigeant lentement vers son village. La duchesse, entourée de ses dames, se tenait debout sur une sorte de dunette. Un grand nombre de guerriers dont les corps fortement huilés luisaient au soleil, remplissaient le bateau de la poupe à la proue. Sur le devant, un homme armé d'une immense massue, occupait une estrade élevée. Il poussait des hurlemens et exécutait des pas grotesques, semblant à chaque instant près de tomber à l'eau. Tous chantaient en chœur, avec des voix mâles et presque harmonieuses, une mélodie grave et mélancolique.

Les hommes de la faction adverse avaient aussi leur loustic sur le devant du grand canot d'honneur. Mais ils ne chantaient pas. L'incident qui s'était passé à bord, non pas le vol, mais la décou-

verte du vol et le prompt châtiment d'un des leurs, semblait avoir troublé leur égalité d'humeur.

Dans l'après-midi nous nous rendîmes à Fango-Tongo. Nous trouvâmes les notables réunis dans l'édifice public où deux jeunes filles préparaient le kava à grand renfort de mâchoires. Nous ne fûmes pas invités à prendre part au festin. J'aperçus dans cette noble compagnie le voleur de ce matin. Il tenait une courte pipe entre ses dents et nous lança des regards insolens. Mais les choses en restèrent là.

Ni ici ni à Fango-Tango, il n'y a des missionnaires à poste fixe, wesleyens ou autres. Des instructeurs indigènes sont chargés de la cure des âmes. Celui du village, un homme d'à peine cinquante ans, mais qui avait déjà l'air d'un vieillard, nous mena dans sa maisonnette. C'était une hutte comme toutes les autres. Une fenêtre à carreaux et quelques livres d'hymnes rappelaient cependant l'Europe. Sur la natte étaient étendues deux jeunes filles. On nous servit du lait de coco; ce breuvage fut fort apprécié par les deux blancs, exténués de fatigue et de chaleur.

En continuant notre promenade, nous aperçûmes assis sous la porte de sa cabane un Européen qui nous fit signe d'entrer. C'était le Norvégien, ancien matelot et maintenant trader, le même dont j'ai parlé plus haut. Il nous raconta les péripéties de la dernière guerre, et nous avoua que les deux factions lui avaient fait de fortes commandes de fusils à aiguille, preuve certaine que la guerre recommencerait dès le retour des chefs ennemis. Les ruines de huttes incendiées, de cocotiers coupés et les troncs d'arbres calcinés qui entouraient son habitation fournissaient un triste commentaire à son récit.

La population mâle, réunie sur une place ouverte près de la mer, se livrait aux plaisirs du *lawntennis!* C'est leur manière de se civiliser. Tout chemin mène à Rome.

---

28 juin. — L'heure du départ a sonné. Hier matin, l'*Espiègle*, entouré d'un grand nombre de canots, tous remplis de tritons et de naïades, leva l'ancre. Au dernier moment, la duchesse vint à bord. Elle était très simplement mise et semblait triste et préoccupée. Comme le capitaine l'exhortait à conserver la paix, elle répondit en secouant la tête : « Impossible, mauvaises gens, pas bons, mauvais sentimens, *bad feelings.* »

Notre navire glissa doucement entre les coulisses des rochers cachés sous le feuillage qui forment les différens petits promontoires du fjord, et après avoir gagné la haute mer, mouilla l'après-

midi dans une baie de la côte occidentale de Tutuila, tout près d'une falaise constamment balayée par des vagues gigantesques. On appelle ce point West-Cape, et on a bien voulu donner mon nom à la baie examinée, sondée, dessinée hier et aujourd'hui, pour la première fois, par les officiers de l'*Espiègle*. Cette baie, d'un accès plus facile pour les bâtimens de haut bord que ne le sont généralement les côtes de ces îles, est destinée à devenir le point central des futures communications, par des paquebots à vapeur, de Sydney et de San-Francisco avec Apia, Fiji et différens autres groupes du Pacifique occidental.

Le petit village, visible sur la plage, appelé par les indigènes Poloa, ne contient, à côté d'une église desservie par un instructeur indigène, qu'un petit nombre de huttes sales et pauvres. Les indigènes qui sont venus hier dans leurs canots offrir des fruits et quelques gourdins grossièrement sculptés, nous ont semblé d'un aspect particulièrement sauvage. Ils n'ont pas paru aujourd'hui, le repos dominical étant très strictement observé dans les communautés wesleyennes ou congrégationalistes.

Pendant que le lieutenant Ommaney et d'autres officiers, sous la direction du capitaine, se livrent à leurs travaux de sondage, je profite de ces deux jours de repos, probablement les derniers qui me restent à passer à bord de l'*Espiègle*, pour jeter un regard rétrospectif sur les six semaines employées à croiser parmi les archipels, et pour résumer les informations que j'ai pu puiser à de bonnes sources, sur l'ensemble de la situation de cette partie si peu connue du globe (1).

Le terme de Pacifique occidental, constamment employé dans les correspondances officielles anglaises, n'a jamais été défini d'une manière précise et authentique, mais il est entendu que l'on comprend sous ce nom tous les groupes de l'Océanie situés entre les deux tropiques et entre le 140e méridien est et le 170e méridien ouest de Greenwich. Trois races diverses se partagent cette vaste région : la papouenne, la mélanésienne et la polynésienne.

Au point de vue de la civilisation, on y distingue, en dehors de Fiji, devenu colonie anglaise, trois catégories différentes : les Nouvelles-Hébrides, Santa-Cruz, les îles Salomon, la Nouvelle-Calédonie,

(1) Mes sources sont d'abord les informations prises par moi pendant mon voyage, ensuite des correspondances officielles anglaises et allemandes communiquées au parlement anglais et au Reichstag allemand. La pièce la plus importante est le *Report of a Commission appointed to inquire into the working of the Western Pacific orders in council*, daté Londres 16 octobre 1883, signé Arthur Gordon, A.-H. Hoskins, et J.-C. Milson, et communiqué au parlement en 1884.

la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, etc., dont les habitans appartiennent à la race mélanésienne. Ce sont des sauvages pour la plupart païens et anthropophages.

Dans d'autres groupes, principalement dans ceux de Tonga et de Samoa, les populations sont chrétiennes de nom et à demi civilisées. A Tonga, il y a un roi nominalement constitutionnel, le pouvoir suprême et absolu étant exercé par un missionnaire wesleyen. L'île de Wallis est habitée, comme celle de Futuna, par une population exclusivement catholique, et gouvernée par une reine qui considère un bref de Pie IX comme le plus précieux joyau de sa couronne. Des missionnaires catholiques sont les directeurs de sa conscience et de ses états. A Samoa, un roi impuissant se trouve en présence d'une communauté européenne et indirectement sous l'influence imparfaite et limitée des consuls anglais, allemand et américain.

Enfin, il y a une troisième classe d'îles dont les populations ont fait quelques pas dans la voie de la civilisation, respectent l'autorité de leurs chefs et restent attachées à leurs us et coutumes, mais ne possèdent aucun gouvernement organisé.

La Nouvelle-Guinée est une terre encore presque inconnue. On sait cependant que les habitans, quoique divisés en plusieurs peuplades d'apparence et de mœurs différentes, forment des communautés agricoles, vivent dans de grands villages bien construits, cultivent leurs terres et sont très jaloux de leurs droits de propriétaires fonciers (1).

Depuis la fin du siècle dernier, après que les capitaines Cook et Bligh eurent ouvert ces mers aux navigateurs, des aventuriers affluèrent en grand nombre, et bientôt le gouvernement britannique se vit obligé d'intervenir pour empêcher et réprimer, autant que possible, les délits et crimes commis par ses sujets. Plusieurs actes (le premier de George IV, 1824) furent publiés à cet effet. Le plus récent, aujourd'hui en vigueur, est le *Pacific Islanders Amendment Act* (1875), qui investit un haut-commissaire de la juridiction sur tous les sujets britanniques qui naviguent, trafiquent ou résident dans les parages et îles du Pacifique occidental. Il est établi que tout Anglais qui enlève des insulaires par la force ou par la ruse sera traduit devant la cour du haut-commissaire. L'*ordre en conseil*, conforme à cet acte publié en 1877, est donc en vigueur depuis sept ans (2).

(1) D'après le rapport de M. Chester, magistrat, résidant du gouvernement de Queensland à Thursday-Island du 30 août 1878, cité dans le *Report of the Western Pacific royal commission*, et d'après les informations verbales que le magistrat m'a données lors de mon passage à Thursday-Island.

(2) La région à laquelle s'applique cette législation est définie vaguement. L'*ordre en conseil* nomme, il est vrai, les îles Friendly, Navigator, Union, Phoenix, Ellis, Gil-

On s'est demandé quels étaient les résultats obtenus grâce à cette nouvelle organisation. Hélas! les espérances qu'elle avait fait concevoir ne se sont pas réalisées complètement. La raison du fait saute aux yeux. Le haut-commissaire et sa cour ne sont compétens qu'à connaître des délits et crimes commis par des Anglais entre eux ou au détriment des indigènes. Leur juridiction ne s'étend pas aux actes coupables de ceux, indigènes et blancs, qui ne sont pas sujets britanniques. A toutes les réclamations du haut-commissaire le gouvernement impérial, se faisant fort de l'avis des avocats de la couronne, répondit et dut répondre par une fin de non-recevoir.

De là une grande irritation parmi les trafiquans et planteurs anglais et australiens établis dans ces îles. Ils avaient de la peine à comprendre une juridiction à laquelle ils étaient soumis, mais qui assurait l'impunité à leurs confrères, amis et rivaux, allemands, américains, scandinaves. En Australie, il y eut des conférences internationales et des réunions publiques pour condamner la politique nouvelle de la mère patrie.

Avant la création des fonctions et de la cour du haut-commissaire, la tâche de faire la police dans ces parages, d'y maintenir un peu d'ordre, de contenir les sujets anglais et les indigènes, et de redresser à l'occasion les torts des uns et des autres, était confiée aux commandans des croisières anglaises qui, au dire de tout le monde, s'en acquittaient ordinairement avec tact et circonspection. Pour infliger une punition aux gens de couleur, il leur fallait des cas de guerre, *acts of war*, mais, en donnant à ce terme élastique plus ou moins d'étendue, ils parvenaient à faire du bien et à empêcher du mal. L'apparition d'un navire de guerre ne manquait jamais d'imposer aussi bien aux résidens blancs qu'aux indigènes de la localité. Quand un sujet anglais blanc avait commis quelque crime ou acquis la triste réputation d'un perturbateur habituel de l'ordre public, l'officier commandant la croisière le transportait en Australie pour y être jugé, ou dans une autre île éloignée du théâtre de ses méfaits. Ces procédés étaient un peu sommaires et, quoique autorisés par les règlemens, un peu arbitraires, mais du moins efficaces dans une certaine mesure, d'autant plus que les traders n'y faisaient guère de résistance. Il est vrai que des sujets britanniques inculpés échappaient souvent à l'action du com-

bert, Marshall, Caroline, Salomon, Santa-Cruz, Rotumah, la Nouvelle-Guinée à l'est du 143e méridien est, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande, enfin les Louisiades, en tout une région de 3,500 milles de l'est à l'ouest, et de 2,500 milles du nord au sud. Mais il ajoute aussi toutes les autres îles du Pacifique occidental qui ne se trouvent pas dans les limites des colonies de Fiji, de Queensland et de la Nouvelle-Galles.

mandant de la croisière en affirmant qu'ils étaient citoyens américains.

L'installation du haut-commissaire, muni de pouvoirs législatifs et exécutifs et assisté d'une cour, mettait virtuellement fin à l'intervention judiciaire des officiers de marine, ou pour mieux dire rendait cette intervention, encore que l'on continuât à la trouver nécessaire, épineuse, délicate et compromettante au point de vue des relations personnelles et officielles entre le commodore de la station navale d'Australie et le haut-commissaire. Ce grand fonctionnaire est d'ailleurs plus puissant en apparence qu'en réalité. Ses règlemens et ordonnances ont, il est vrai, force de loi, mais le maximum des peines qu'il lui soit permis d'infliger aux contrevenans n'est que de dix livres sterling ou de trois mois de prison! Depuis la création des fonctions de haut-commissaire, aucun sujet britannique, quelque crime qu'il ait commis et si urgent qu'il soit de le punir dans l'intérêt du maintien ou du rétablissement de l'ordre public dans la localité, ne peut être atteint sans avoir passé par les formes d'un procès régulier. Vu les distances, la rareté et la difficulté des communications, cette procédure rend souvent illusoires les poursuites dirigées contre lui. En somme, en ce qui concerne les sujets anglais, les pouvoirs du haut-commissaire, faute de moyens exécutifs, restent partout et surtout dans les archipels peu visités, plus ou moins à l'état de lettre morte; et, d'un autre côté, à la suite de l'installation de ce haut fonctionnaire, l'intervention judiciaire de la marine a été, comme je l'ai dit, dans une certaine mesure, virtuellement annihilée.

En ce qui concerne les indigènes non sujets britanniques, la cour du haut-commissaire n'a pas le droit de s'occuper d'eux, mais elle peut empêcher les officiers de la marine royale, comme sujets britanniques, d'agir en dehors de leurs pouvoirs strictement légaux. Par conséquent, les commandans des bâtimens de la reine ne peuvent agir qu'en cas de guerre. En d'autres termes, le haut-commissaire, impuissant lui-même à intervenir efficacement, paralyse le concours de la flotte au double point de vue des blancs et des indigènes (1).

La commission d'enquête nommée par le gouvernement et dont sir Arthur Gordon était le principal membre, en arrive à cette conclusion : les dispositions actuellement en vigueur à l'effet de contrôler les sujets anglais, d'exercer la justice à leur égard dans les îles du Pacifique occidental, et d'empêcher les indigènes de com-

(1) J'ai cité ici presque textuellement le rapport de la commission concernant les *ordres en conseil*.

mettre des violences, sont tout ce qu'il y a de moins satisfaisant (1). Elle propose ensuite plusieurs modifications dont tout le monde admettra la valeur pratique, mais dont il sera permis de révoquer en doute la parfaite efficacité. Ce qui me frappe dans son rapport, c'est que cette pièce ne touche que légèrement et avec une répugnance évidente, au contrôle international de la question. Je reviendrai à ce point, selon moi capital.

J'ai déjà parlé du trafic des travailleurs, du *labour-trade*, et on sait qu'à bord de tout bâtiment qui se livre au recrutement des travailleurs, doit se trouver un agent du gouvernement de Queensland ou du haut-commissaire chargé de veiller à la stricte observation des règlemens en vigueur. Queensland (2), ce territoire immense à peine entamé par les pionniers de la culture, et Fiji, dans des proportions moindres, ont besoin de bras et, pour des raisons de climat, ils ne peuvent employer que des hommes de couleur. On va donc aux îles pour y recruter ces travailleurs. Aux termes de la loi, le libre assentiment de l'individu qui s'engage est de rigueur, mais en réalité, à l'exception de quelques tribus dans certaines îles, le travailleur est simplement acheté pour une durée de trois ou cinq ans. L'acquéreur s'engage à le rapatrier au terme de son engagement, mais il ne remplit pas toujours cette obligation. C'est sous des déguisemens divers que la vente se fait. On offre des cadeaux aux chefs, aux parens, aux amis des jeunes gens qu'on veut enrôler. Il est entendu que ceux qui reçoivent ces présens obligeront, persuaderont, enfin, amèneront la recrue de gré ou de force. Un autre moyen, très souvent employé, consiste à faire des promesses fallacieuses que celui qui les fait n'a ni l'intention, ni les moyens de remplir. Il arrive ainsi que des jeunes gens, attirés par des offres brillantes, quittent leur domicile en dépit de la défense du chef de leur tribu, ou de leur commune, ou de leur famille. Or, comme en Océanie l'individu, pour ainsi dire, n'existe pas, mais qu'il se confond avec la communauté à laquelle il appartient, un acte d'insubordination semblable constitue un des crimes les plus odieux qu'un homme puisse commettre. On sait (car on ne peut l'ignorer) que le recruteur est le vrai coupable. De là des actes de vengeance accomplis, non sur la personne du coupable qui s'est soustrait aux représailles en partant précipitamment avec ses recrues, mais sur celle du premier blanc venu. A leur point de vue, la conduite des insulaires est logique, précisément parce que l'individu n'est rien à leurs yeux et qu'ils ne reconnais-

(1) *Highly unsatisfactory.*

(2) Le nombre des travailleurs occupés à Queensland est de 6,000, à Fiji de 400. Rapport de M. d'Ortzen, secrétaire du consulat allemand à Apia. Février 1883.

sent que des communautés. Ils s'en prennent donc à la communauté des blancs, c'est-à-dire à ceux qui ont en commun le teint blanc de leur peau. Mais les recruteurs, en enlevant des jeunes gens malgré l'opposition du chef de tribu ou de la communauté, ne commettent aucune infraction aux actes de 1872 et 1875; car ces actes ne demandent que le consentement individuel de l'indigène, *his own consentment*. Ils sont donc restés dans les limites de la loi anglaise, mais ils ont violé une des lois ou, si on veut, une des coutumes les plus sacrées des insulaires, et ont donné lieu le plus souvent, à titre de représailles, au meurtre d'un ou de plusieurs blancs.

Ce qui précède est officiellement constaté par le rapport de la commission d'enquête plusieurs fois citée. Je dois ajouter que tous les blancs que j'ai rencontrés dans mon voyage ont confirmé, les uns (fort peu à la vérité) avec indignation, d'autres en riant, le fait que la plupart des travailleurs sont livrés aux recruteurs par les chefs, moyennant un prix convenu d'avance. Dans les îles Salomon, on a lieu de croire que les chefs, en reconnaissance d'un beau cadeau, envoient leurs esclaves ou les membres de leur tribu à la plage, où le recruteur s'en empare pour les transporter à bord.

Il a été dit que ceux qui se procurent des travailleurs sont tenus par la loi de rapatrier ces hommes à la fin de leur engagement. Or il arrive constamment que l'on met une coupable négligence à remplir cet engagement. Si on les débarque dans une localité qui n'est pas la leur, ils sont souvent, et même habituellement, mis à mort par les sauvages; c'est le rapport de sir Arthur Gordon et consorts qui le dit.

En Australie, on a l'habitude de passer légèrement sur toutes ces irrégularités. On aimerait encore mieux ne pas s'en apercevoir. Il n'en est pas moins certain que pendant la « saison de travail, » qui va de mai à septembre, où les recruteurs arrivent pour faire leurs opérations, ces îles sont fréquemment le théâtre d'actes de violence que l'on dérobe autant que possible à la connaissance du public. Au Queensland, le besoin de travailleurs est si impérieux que les autorités semblent obligées, et dans tous les cas sont accusées, peut-être à tort, de fermer les yeux sur les infractions à la loi commises par les capitaines recruteurs et sur les complaisances des agens du gouvernement chargés de la surveillance du patron. De leur côté, les indigènes de la Mélanésie s'embusquent, attaquent et tuent toutes les fois qu'ils le peuvent les équipages des bateaux que le patron envoie à terre.

« Tuer un blanc, dit le capitaine Moor (1), est un haut fait aux

(1) Rapport du capitaine Moor du *Dart* de sa majesté Britannique au commodore Erskine Sydney, 7 novembre 1883.

Nouvelles-Hébrides et aux îles Salomon. Après le crime, ceux qui l'ont commis se rendent à leur village en battant du tam-tam, et annoncent qu'ils ont tué un homme blanc. La nouvelle est aussitôt répandue dans le pays. »

Tous les capitaines de bâtimens recruteurs et tous les agens du gouvernement (de Queensland) sont munis d'une lettre imprimée qui définit leurs droits et leurs obligations. « Ces instructions, continue le capitaine Moor, restent évidemment à l'état de lettre morte. Quand l'officier d'une croisière en exige la production, les capitaines sourient de cette demande comme d'une plaisanterie de bureaucrate, ou bien ils montrent un exemplaire usé, dont ils ont eu soin d'effacer les clauses principales, à savoir : 1° que le travailleur s'engagera de sa propre volonté ; 2° qu'aucun cadeau, *trade*, ne sera fait à ceux qui fournissent les recrues. Quand on leur demande des explications, ils répondent : « Si je me conformais à cet ordre, je rentrerais avec mon bâtiment vide. » Et c'est la vérité. « Mais j'ose soutenir, continue le capitaine Moor, que si les travailleurs ne peuvent être engagés d'une manière conforme à la loi, le recrutement se fait dans des conditions incompatibles avec l'honneur du pavillon anglais. »

La situation des agens du gouvernement, si ce sont d'honnêtes gens, est des plus pénibles. D'une part, l'agent est lié par des ordres du ministère de Brisbane, qu'il lui est impossible d'exécuter ; il est vrai que le gouvernement n'examine pas sa conduite très rigoureusement, pourvu que les travailleurs arrivent en proportion du besoin. D'autre part, l'agent est à la merci du capitaine du bâtiment auquel il est attaché. « Ce n'est pas lui, dit le capitaine Moor, c'est le patron du bâtiment qui choisit le théâtre de ses opérations. L'agent sait peut-être que la localité est dangereuse, qu'on sera obligé d'y faire le coup de feu. Cependant, comme ses instructions lui prescrivent de favoriser les opérations du capitaine, il se borne à empêcher des irrégularités. S'il y a des incidens fâcheux, on tâche de les passer sous silence, la prétention des capitaines étant d'avoir retiré de la plage leurs embarcations gaillardement, et d'avoir accompli une tâche difficile. Mais peu d'entre eux peuvent nier qu'ils ne se trouvent au moins deux fois par voyage dans le cas d'inscrire sur leur journal : « Indigènes derrière arbres, tiré sur embarcation. Répondu feu. Résultat de notre feu inconnu. Joe ou Jim ou quelque autre indigène de l'équipage tué. Enterré en eau profonde. » Je me contente de citer quelques cas où l'on a fait le coup de feu. J'en connais beaucoup d'autres. Les indigènes tirent sur tout bateau envoyé à terre, principalement pour s'emparer des fusils et autres articles destinés au paiement des recrues. »

Le fusil joue un grand rôle dans ces transactions. Il commence

à changer la face des choses dans l'Ouest-Pacifique. Le capitaine Bridge rapporte (1) que dans les Nouvelles-Hébrides, les habitans sont en possession d'armes à feu de toute espèce et que les armes ont été importées par des bâtimens de la traite. Le cadeau usuel « offert » aux « amis » d'une recrue se compose ordinairement de fusils. Les travailleurs rapatriés de Queensland rapportent presque toujours d'excellens fusils de chasse. La poudre est devenue un moyen d'échange et sert de monnaie courante. L'habitude prise par les sauvages de se servir d'armes à feu et l'importation en grandes quantités de fusils de précision parmi eux produit des résultats funestes. Il est devenu plus difficile que par le passé de punir les crimes commis par les sauvages ; chaque entreprise de cette nature, toujours sur des terrains difficiles et inconnus, oblige à des préparatifs sérieux et expose à des pertes graves. Désormais pour châtier quelques sauvages qui ont tiré sur des blancs, il faut organiser une petite campagne. Comme les guerres entre tribus n'ont guère cessé, l'arme de précision est aujourd'hui l'article le plus recherché. Pour s'en procurer, les chefs offrent au recruteur les hommes et les femmes de leur tribu. Enfin les guerres entre insulaires sont devenues plus meurtrières. Le capitaine propose de prohiber absolument l'importation d'armes à feu à bord de bâtimens *anglais*, de donner aux commandans des croisières de la reine le droit de visiter les bâtimens de traite *anglais* et de saisir les fusils qu'ils y trouveraient, et il tâche de combattre d'avance l'objection qui consisterait à prétendre que cette mesure n'aurait pour conséquence que de faire passer aux pavillons étrangers le trafic des armes à feu.

Écoutons aussi des témoins qui ne sont pas anglais, mais dont les dépositions ne font que confirmer ce qu'on vient de lire.

Le capitaine Karcher, commandant d'un bâtiment de guerre allemand, écrit dans un rapport adressé au chef de l'amirauté à Berlin (2) : « Une cause perpétuelle de danger, c'est que les insulaires ne savent pas distinguer entre les différentes nationalités et cherchent à se venger des dommages causés par un blanc sur le premier blanc venu. Au dire de tout le monde, la faute en est à la conduite des recruteurs. Certes, on ne peut attacher une foi absolue aux récits des planteurs, mais si une partie seulement de ce que le consul m'a dit et de ce que d'autres affirment est vrai, le recrutement des travailleurs est simplement une traite d'esclaves. S'il faut en croire ces assertions, non-seulement les capitaines achè-

(1) A bord de l'*Espiègle*, Hanover-harbour (New-Hebrides), 27 avril 1843, Blue Books.

(2) En date de Batavia, 6 juillet 1883. Annexe au *Report of the Western Pacific royal Commission*.

tent des jeunes gens en échange d'armes à feu, même de fusils à culasse et de munitions ; mais encore, sous prétexte de trafiquer avec eux, les attirent à bord et ensuite les y retiennent malgré eux. D'autres, qu'ils rencontrent en mer dans leurs canots, sont simplement enlevés. » Le capitaine allemand, en des termes presque identiques à ceux du rapport du capitaine Moor, ajoute : « Si les agens du gouvernement suivaient leurs instructions, la plupart des bâtimens recruteurs rentreraient sans recrues. Ils ferment donc les yeux, laissent faire le capitaine et se contentent de l'assurance qu'il leur donne que rien d'irrégulier n'a été fait. Les interprètes servent d'appeau. Il s'ensuit des rencontres sanglantes. »

Tel est, selon les témoignages les plus authentiques et les plus autorisées, tous conformes aux observations que j'ai pu faire personnellement, l'état des choses dans ce qu'on est convenu d'appeler le Pacifique occidental.

Quelles sont les nations européennes les plus intéressées au maintien de l'ordre public dans ces parages lointains, et par conséquent les plus rigoureusement tenues d'y pourvoir ?

C'est avant tout l'Angleterre, en y comprenant aussi les colonies australiennes : Queensland, obligé par des intérêts vitaux à se procurer des bras et n'en trouvant pas parmi les aborigènes du continent australien, les représentans du type le plus bas de toutes les races sauvages du globe; la Nouvelle-Galles, qui avance les fonds aux traders des archipels; Victoria, qui donne les hommes : les planteurs et surtout les négocians.

En second lieu, l'Allemagne; les Etats-Unis dans une bien moindre proportion; enfin la France. Les relations avec le Mexique et les républiques sud-américaines sont nulles. Ces états restent donc en dehors de la question.

L'Angleterre. Le nombre des Anglais qui exploitent les îles est peut-être moindre que celui des Australiens, mais c'est de l'Angleterre que viennent les capitaux, ou directement, ou par l'intermédiaire des banques australiennes ; elle possède le grand archipel des Fiji; et c'est aussi elle qui, par l'intermédiaire de son haut-commissaire assisté de deux sous-commissaires (*deputy commissioners*) et avec la coopération des bâtimens de guerre de la station d'Australie, s'efforce de maintenir l'ordre dans les eaux et les îles des archipels. Et, ici, je me permettrai de constater ce que personne de ceux qui ont étudié la question sur les lieux n'oserait contester, à savoir que le gouvernement britannique, servi avec zèle et intelligence, s'acquitte de cette tâche fort dispendieuse avec une assiduité, une énergie et une patience dignes de meilleurs résultats.

L'élément le plus important, mais un élément inquiet, remuant, envahissant, est fourni par les colonies australasiennes. Poussé par le besoin de se procurer des travailleurs, le gouvernement de Queensland s'est, il y a deux ans, de sa propre autorité, annexé la Nouvelle-Guinée. Lorsque le gouvernement anglais, pour de graves motifs, déclara cet acte nul et non avenu, l'opinion publique des colonies s'enflamma en faveur d'une politique d'annexion qui, à l'heure qu'il est, passionne encore les esprits. L'opinion la plus exaltée ne tend à rien moins qu'à faire du Pacifique un lac australien (1). Le premier motif, peu sérieux il me semble, et que j'appellerais plutôt le prétexte de cette agitation, a été fourni par le projet, depuis abandonné, du gouvernement français de donner une plus grande étendue à son établissement pénitentiaire de la Nouvelle-Calédonie.

Les intérêts allemands sont principalement représentés par trois maisons hambourgeoises; la plus importante est celle que l'on appelle *deutsche Handels und Plantagen Gesellschaft*. Leurs transactions embrassent les groupes de Samoa, Tonga, Gilbert, Marshall, les Carolines, presque toutes les îles de la Mélanésie, comme les Nouvelles-Hébrides, les Salomon, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande avec l'île de York. A Upolu et Savaï (Samoa) et sur d'autres îles elles possèdent de grandes plantations. Elles seules entretiennent des communications directes avec l'Europe (Hambourg) par des bâtimens fins voiliers qui sont leur propriété ou qu'elles nolisent et qui naviguent sous pavillon allemand. Elles occupent plus de cent agens (*traders*), la plupart Allemands. Mais les marchandises et provisions importées sont, en général, d'origine anglaise ou américaine. L'importance des maisons allemandes qui priment à Samoa, dans l'archipel de la Nouvelle-Bretagne, à l'île de York, aux Carolines, est généralement reconnue, témoin les correspondances officielles communiquées au parlement anglais.

Aux États-Unis, l'opinion publique a depuis longtemps cessé de

(1) Le tableau suivant (*Report of Western Pacific royal Commission*), qui montre le nombre des bâtimens britanniques dans les parages de ces îles, mérite d'être pris en considération :

COLONIES.	ANNÉES.	NOMBRE DES BATIMENS.	TONNAGES.
Queensland.....	1865	2	123
Idem.	1875	51	8.803
La Nouvelle-Galles	1880	138	48.965
La Nouvelle-Zélande.....	1865	21	2.886
Idem.	1875	132	50.444

L'exportation de la Nouvelle-Galles seule, aux îles du Pacifique occidental, pendant les années 1875-1880, monte au chiffre de 1,603,589 livres sterling; l'importation de ces îles, pendant la même époque, à celui de 1,158,613 livres sterling.

favoriser les entreprises à l'étranger. Jalouse de sa prépondérance exclusive sur le continent américain, cette république se montre peu favorable aux expéditions lointaines, à l'acquisition de nouveaux territoires, à tout ce qui pourrait entraver le développement des ressources de son sol qui fait l'essence de sa prospérité nationale. Les bâtimens sous pavillon américain, et surtout les baleiniers, ceux-ci à cause de la récente concurrence des huiles minérales, deviennent de plus en plus rares dans les mers australes.

La France y est à titre de puissance maritime de premier ordre. La grande île de la Nouvelle-Calédonie, sa seule possession dans l'Ouest-Pacifique, est un grand pénitencier. Elle est représentée dans l'Ouest-Pacifique par des missionnaires, des officiers, des marins, des employés et des déportés, mais peu ou point par des colons. Les archipels de la partie orientale du Pacifique placés sous sa domination directe ou sous son protectorat ont plus d'importance, et le pavillon de guerre français se montre dans toutes les eaux de ce vaste océan.

En embrassant d'un seul regard l'état de choses que je viens d'analyser, on ne tardera pas à reconnaître, dans le besoin de trouver des bras, l'élément principal de ce qui, dans un avenir fort rapproché, deviendra la *question du Pacifique*.

Oui, des bras ! On ne peut s'en passer. On les prend où on les trouve, et comme on est peu scrupuleux sur les moyens, on en prend tant que bientôt l'on n'en trouvera plus. Ce n'est pas les îles que l'on convoite, ce sont plutôt les insulaires. On m'a donné à l'égard de la mortalité des travailleurs de couleur au Queensland des chiffres énormes. Je m'abstiens de les inscrire dans ces notes, parce que j'aime à croire qu'ils sont exagérés. Mais le fait est qu'il devient de plus en plus difficile de se procurer des hommes ; que les Nouvelles-Hébrides, à la suite de ce drainage constant, n'en fournissent presque plus; que les îles Salomon aussi commencent à se dépeupler ; que partout, avec des exceptions insignifiantes, la population décroît à vue d'œil. Et, pourtant, dans bien des archipels, depuis l'arrivée des missionnaires et l'apparition fréquente des croisières anglaises, les mœurs se sont adoucies, des guerres intestines sont quelquefois arrêtées, abrégées, ou empêchées, le cannibalisme a disparu à Fiji et dans d'autres îles ; mais, malgré ces améliorations incontestables, le nombre des habitans diminue constamment. Une des causes principales de cette décroissance, tout le monde en convient ici, c'est le recrutement des travailleurs. Les jeunes gens s'en vont, et peu d'entre eux rentrent dans leurs foyers. On est en train de tuer la poule aux œufs d'or.

Je fais ici abstraction du côté philanthropique de la question, ou plutôt des considérations de charité chrétienne, qui cependant mé-

riteraient qu'on en tînt compte et qui, j'aime à le constater, entrent pour beaucoup dans l'intervention du gouvernement anglais. Je me place explicitement au point de vue des intérêts matériels, européens et australiens engagés dans cette partie de l'Océanie.

Ces intérêts sont très considérables. On y fait le commerce et on cultive le sol. La culture est encore à l'état d'expérience. Les maisons allemandes, qui ont acquis de très grands terrains, n'en retirent jusqu'ici aucun profit. Les petits *farmers* anglais et australiens se plaignent du peu de rendement de leurs terres. Il y a quelques grands propriétaires qui prospèrent. Je n'ai pas vu de nouveaux riches en Océanie. Mais, que l'on prospère ou que l'on en soit seulement à l'espérance, on a besoin de bras, et la difficulté de s'en procurer augmente de jour en jour. Les maisons allemandes se plaignent de la concurrence anglaise et australienne sur le terrain du *labour trade*, et *vice versa*. Le fait est que, si le travailleur de couleur venait à manquer, les plantations devraient être abandonnées(1). A défaut d'insulaires, on aura la ressource du Chinois, mais le Chinois coûte plus cher et finit par évincer le blanc. Mille exemples dans différentes parties du globe le prouvent (2). La conservation de la race mélanésienne est donc une question de vie ou de mort pour le cultivateur blanc en Océanie.

Pour le commerce, il est clair que les jours des grands profits de 700 à 800 pour 100 du capital engagé seront bientôt une chose du passé. Les insulaires apprennent rapidement à apprécier à leur juste valeur les articles qu'on leur offre en échange de leurs produits naturels. Et ce qu'ils demandent surtout, ce sont des fusils et des munitions; ce qu'ils donnent de leur côté, ce sont des hommes. Double manière de se détruire. Mais, je l'ai dit, la destruction des noirs est la ruine des blancs.

Il me semble qu'on tourne dans un cercle vicieux, d'où il ne sera possible de sortir qu'à la condition de trouver les moyens de protéger l'homme de couleur contre le blanc et contre lui-même. L'Angleterre l'a essayé, ainsi qu'on l'a vu, avec des résultats incomplets.

La commission d'enquête, que j'ai citée plusieurs fois, constate l'insuffisance des mesures décrétées à cet effet par l'*order in council*. C'est qu'à moins de sortir des limites tracées par le droit des gens, l'action du haut-commissaire et de ses organes ne peut s'étendre qu'aux sujets britanniques blancs et noirs et ne peut s'exercer à

(1) Les maisons allemandes, prévoyant la difficulté de se procurer des travailleurs par les moyens habituels et pour le terme de quelques années, ont l'intention de fonder des colonies de travailleurs.

(2) Comme cultivateur et comme négociant, le Chinois envahit le monde. Il a déjà pénétré dans les archipels du Pacifique. Aux îles Gilbert, l'ensemble des transactions commerciales se concentre dans une maison chinoise (Ong-Chong).

l'égard d'autres nationaux, et, en ce qui concerne les indigènes non sujets anglais, seulement dans des cas qualifiables d'actes de guerre. C'est contre cette restriction qu'échouent les efforts tentés par le gouvernement anglais. Je doute fort que les amendemens qu'on propose d'apporter à l'*order in council* suffisent pour améliorer l'état de choses actuel. Le seul remède, je le vois dans un arrangement international, dont les dispositions seraient applicables à tous les êtres humains, vivant ou voyageant dans les archipels ou parages du Pacifique occidental. Cette convention, reconnue par l'Europe et les états du continent américain, devrait être conclue entre les puissances les plus intéressées au maintien de la tranquillité publique et à la protection des indigènes. Ce serait à elles d'en surveiller la stricte observation. Ces puissances me semblent être, dans l'ordre des intérêts engagés, l'empire britannique, l'Allemagne, les États-Unis et la France (1).

Le Pacifique a cessé d'être une mer fabuleuse, visitée, à de longs intervalles, par de hardis navigateurs. L'âge des découvertes est près de se fermer à jamais. Aujourd'hui, cet océan est devenu un champ d'activité ouvert à l'esprit d'entreprise de toutes les nations. Le temps est venu de le faire participer aux bienfaits et aux restrictions des lois qui régissent le monde civilisé.

Dans l'histoire des îles de l'Océanie, qui est encore à écrire, les missionnaires remplissent une page importante.

C'est aux wesleyens ou méthodistes qu'appartient l'honneur d'être arrivés les premiers sur le terrain. Tenus aux constitutions de leur église, qui n'admet ni centre, ni chef, ni hiérarchie, les missionnaires de la secte fondée par Wesley se trouvent placés, dans une certaine mesure, sous l'influence de la Société wesleyenne méthodiste d'Australie, à Sydney, dont l'œuvre embrasse la Nouvelle-Zélande, Fiji, Rotuma, les îles de Tonga, une partie de Samoa, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande (2). C'est elle qui fournit les fonds, exerce sur les missionnaires une sorte de contrôle, leur demande et reçoit d'eux des rapports réguliers qui, publiés par

(1) Je n'ai pas besoin de rappeler au lecteur que, lorsque j'écrivais ce journal, c'est-à-dire pendant mon voyage, l'Allemagne n'avait pas encore inauguré sa politique coloniale. Les négociations, entamées depuis entre les cabinets de Berlin et de Londres, tendent au but que j'indique.

(2) En dehors de l'*Australian wesleyan (methodist) Society* à Sydney, il y a la *Wesleyan Mission Society* à Londres pour le continent européen, l'Inde et la Chine, et la *Methodist episcopal Missionaries Society* aux États-Unis, où les wesleyens, au point de vue du nombre, occupent la première place parmi les différentes confessions chrétiennes.

ses soins, tiennent les associés au courant des vicissitudes de l'œuvre (1).

A Fiji, en dehors des catholiques, il n'y a que des missionnaires wesleyens. Il n'en est pas ainsi dans les autres archipels de l'Océanie, où l'apostolat est exercé par des missionnaires des différentes confessions protestantes, surtout par des congrégationalistes et des ministres presbytériens. A l'île de Norfolk, l'évêque anglican dirige une œuvre importante qui embrasse aussi certaines portions des îles mélanésiennes.

Dans mes pérégrinations en pays païens, j'ai souvent entendu émettre par des résidens protestans des doutes sur l'efficacité des efforts de leurs missionnaires. « Ont-ils réellement, demande-t-on, planté au sein de ces peuples, avec les germes d'une certaine civilisation, ceux de la foi chrétienne? En feront-ils jamais de vrais chrétiens? » A ce sujet, les avis se partagent. Mais, hâtons-nous d'ajouter que les mêmes incertitudes planent sur l'œuvre des pères catholiques, qui, avec certaines réserves auxquelles je reviendrai, sont les premiers à en convenir.

Pour arriver au même but, les organes de l'église catholique et les disciples de Wesley, comme en général les missionnaires protestans, suivent des routes diverses, je dirai même opposées.

Le missionnaire protestant enseigne au sauvage les dogmes et préceptes de la religion chrétienne, le place sous la surveillance d'un instructeur indigène, lui fait apprendre un métier qui lui fournira les moyens de satisfaire aux besoins, nouveaux pour lui, du monde civilisé et chrétien dont il fera désormais partie.

Le missionnaire catholique commence par agir sur les cœurs; et, s'il le peut, par retourner les volontés. Il tâche de faire entrer d'abord le païen dans le giron de l'église, et ensuite dans le giron de la civilisation. A cet effet, si les circonstances le permettent, il isole ses ouailles. Il considère le contact avec les païens et avec les

(1) Dans l'archipel des Fiji, les wesleyens ou méthodistes comptent 906 églises, 11 ministres européens ou australiens, 51 ministres indigènes, placés par groupes de 8 à 12, sous la direction d'un ministre blanc; 63 catéchistes, 1,080 instructeurs (*teachers*), 2,254 maîtres d'école. Les catéchistes, les teachers et les maîtres d'école sont tous des indigènes. De tous les wesleyens blancs, anglais et australiens qui résident dans les îles de Fiji, 29 seulement approchent de la table du Seigneur. Le nombre des communions indigènes est de 26,000. Dans ce chiffre ne sont pas compris les catéchumènes, dont je ne trouve pas le chiffre noté, mais qui est très considérable. Les missionnaires, protestans et catholiques, ne conférant le baptême qu'au bout d'un certain temps et après avoir acquis certaines garanties morales au sujet des dispositions du nouveau converti.

A Fiji, le révérend Langham, de Mbao, non comme chef (il n'y en a pas), mais grâce à son autorité personnelle et ses longs services, occupe la première place parmi les missionnaires. Le missionnaire méthodiste doit être marié, et s'il a perdu sa première épouse, se remarier à bref délai.

blancs comme un danger auquel il ne compte exposer son converti qu'après l'avoir muni des armes de défense nécessaires. Or ces armes sont la foi entrée dans ses convictions, et la pratique de la religion chrétienne entrée dans ses habitudes. C'est là, si je ne me trompe, la différence fondamentale entre les deux méthodes.

Les missionnaires catholiques ne pensent pas que le raffinement graduel des mœurs, la culture progressive de l'esprit, le travail et les jouissances légitimes qui peuvent en résulter, que le commerce continu avec l'homme policé doivent nécessairement amener le néophyte à la foi chrétienne, et ils sont convaincus que, pour arracher le sauvage à la barbarie, il faut d'abord remplacer ses superstitions par des croyances positives, fortement enracinées dans son âme. Pour y arriver, ils croient ne pouvoir mieux faire que de former des communautés chrétiennes, des *chrétientés*, comme on les appelle en Chine, des *reducciones*, d'après l'ancienne expression espagnole, et de faire entrer les élèves dans une de ces chrétientés au fur et à mesure qu'ils quittent l'école de la mission. Il est indispensable que ces communautés soient fermées à tout intrus blanc ou homme de couleur. Les millions d'Indiens chrétiens des deux Amériques, les centaines de milliers de l'Inde méridionale, qui, tout en restant Indiens, sont devenus et restés, à travers trois siècles, de vrais chrétiens, et, au point de vue moral, de vrais civilisés, sont redevables de ce bienfait à ce système. « Pour que la morale chrétienne pénètre dans le sang, disent les pères, il faut des générations. Le grain qui commence à germer, les jeunes plantes, doivent être protégés contre l'ivraie et les intempéries des saisons. »

Dans les grands instituts protestans, comme celui de Lovedale dans la colonie du Cap et l'excellent établissement dirigé par l'évêque anglican de l'île de Norfolk, les élèves sont soigneusement préservés de tout contact avec le dehors. Mais, l'éducation achevée, ils rentrent dans leur pays et dans leurs familles ; il en résulte de nombreuses défaillances qui affligent les missionnaires. Il n'est pas rare de voir retomber dans la barbarie des jeunes gens, qui, à l'école, avaient donné les meilleures espérances, et on a remarqué que les récidivistes descendent ordinairement au-dessous du niveau où ils se trouvaient à l'état de sauvages. Je pourrais citer à l'appui de ce que je viens de dire des faits nombreux d'une autorité incontestable. Je me bornerai comme exemple à laisser parler le capitaine Moor de la marine royale britannique (1) : « Quelques-uns des jeunes gens élevés à la mission mélanésienne de l'île de Nor-

(1) Son rapport au commodore Erskine est daté de Sydney, 7 novembre 1883. (*Blue-Book.*)

folk, où on leur donne une excellente éducation, revenus dans leurs îles, ont commis des actes d'une affreuse atrocité. Par exemple, le fils du chef qui vit sur la côte orientale de San-Cristoval, pendant dix ans élève à l'île de Norfolk, où il avait appris à lire et écrire, à faire de l'aquarelle et à toucher un peu du piano, commença par quitter ses vêtemens. Considéré dans le pays comme une « vieille femme, » parce qu'il n'avait encore tué personne, il chercha une occasion de faire preuve de courage. Voici comment elle se présenta. La mère ou grand'mère d'un ami, Bo, le chef de Hiara, venait de mourir. Il fallait une compensation. Par conséquent, le village de Kahua fut attaqué et beaucoup de ses habitans furent tués. Une femme chercha à se sauver avec son enfant. Cela faisait l'affaire du jeune Rahanomai : « Ne la tue pas! lui cria son père, elle travaillera dans nos champs de yam. » Mais le jeune homme l'abattit et lui brisa le crâne avec une pierre. Il tua l'enfant de la même manière. L'année suivante, heureusement, il fut dévoré par un requin et son père est maintenant à la recherche d'une compensation. »

Les missionnaires catholiques sont exposés aux mêmes mécomptes, quand il leur est impossible de former des communautés composées exclusivement de familles de leur confession. Un prêtre mariste m'a dit : « Je ne puis isoler mes indigènes, je n'arrive qu'à des résultats imparfaits. » L'exemple le plus frappant des avantages du système des chrétientés est offert par l'état, à tout point florissant, de l'île de Wallis, perdue au milieu de l'océan, à quelques centaines de milles de Fiji et de Samoa, et de la petite île de Futuma, dont les habitans sont tous catholiques. Ici, c'est la nature qui a créé l'isolement. Ce sont aussi les deux seuls points de l'Océanie où la population augmente. La communauté de Mgr Lamaze, près d'Apia, quoique moins complètement fermée aux influences du dehors, donne, parce qu'elle se trouve sous la surveillance directe et constante de l'évêque et des pères, les résultats les plus satisfaisans.

L'apostolat catholique embrasse les Fiji, l'*Océanie centrale* (les îles de Tonga, Wallis et Rotuma), et le *Vicariat apostolique de Samoa* (1).

Les missions catholiques datent de 1837. Elles sont très pauvres

(1) A Fiji, il y a 11 prêtres maristes et 5 sœurs du tiers-ordre, les uns et les autres Français. Le nombre des catholiques indigènes, baptisés et catéchumènes, est de 9,000.

Les deux vicariats de l'Océanie centrale (Tonga) et de Samoa se trouvent sous la direction de l'évêque d'Olympe, Mgr Lamaze, qui est assisté de 32 prêtres et de 6 sœurs dites de l'Océanie du tiers-ordre, tous Français. Le nombre des catholiques et catéchumènes serait, dans les îles de Tonga, de 2,000; à Wallis, de 4,000; à Futuma, de 1,600; à Samoa, de 5,000.

La population de l'île de Rotuma se compose de catholiques et de protestans. Des hostilités entre eux, pour des causes qui ne touchaient pas à la religion, ont déterminé le gouvernement anglais à annexer cette île à la couronne d'Angleterre.

et ne jouissent d'autres subventions que celles fournies par la *Propaganda fide* de Rome et par la Propagation de la foi de Lyon. Aucune contribution n'est imposée aux convertis.

Les missionnaires catholiques ne comptent, comme il a été dit, sur des résultats tout à fait satisfaisans que lorsqu'ils peuvent isoler leurs ouailles du contact du blanc et du païen, et ils pensent que les deux œuvres, protestante et catholique, souffrent également quand elles se trouvent en présence l'une de l'autre. Ils entretiennent les meilleurs rapports personnels avec les missionnaires wesleyens et autres, mais ils se plaignent des instructeurs indigènes, souvent disposés à user de force pour soumettre à leur autorité les membres de la communauté catholique. Ils se louent de l'impartialité des autorités anglaises là où il y en a, mais ils regrettent que la nationalité française de la plupart des pères donne parfois lieu à des suppositions erronées : « Nous sommes, disent-ils, tout en restant bons Français, les serviteurs de l'église et non les agens de telle ou telle nation. » J'ai entendu énoncer les mêmes doléances en Chine et ailleurs.

A Fiji, les missionnaires wesleyens, grâce à la position dominante qu'ils y ont occupée du temps du dernier roi et à l'influence, un peu réduite, mais toujours considérable, que l'annexion leur a laissée, sont des hommes publics, des *public characters*, fort en évidence. Quoique généralement respectés, on conçoit qu'ils ne manquent pas de détracteurs. On les accuse de faire le commerce, d'être des trafiquans, des *traders*. On m'assure que cette assertion est mal fondée. Ils augmentent, il est vrai, leur revenu au moyen d'une taxe que les indigènes acquittent en produits naturels et qui sont vendus publiquement; mais les sommes ainsi réalisées, ils les emploient, en très grande partie, au bénéfice de leurs convertis.

On leur reproche aussi de trop étendre leur œuvre, de s'en décharger trop sur des instructeurs indigènes, souvent peu dignes de leur confiance, de visiter rarement les différentes communautés et de donner trop peu de temps à ces visites.

En résumé, les missionnaires des deux confessions visent le même but, mais leurs points de départ sont différens comme le sont aussi les voies qu'ils suivent. Le missionnaire protestant, lorsqu'il pénètre en pays sauvage, amène sa famille, dans une certaine mesure les conforts de la vie, et une portion de l'air natal qu'il a respiré dans sa jeunesse. Le plus souvent il quitte un modeste milieu qu'il échange d'emblée contre une existence plus ou moins en évidence, contre une place marquante parmi les résidens européens, s'il y en a dans l'endroit où il exerce son ministère, et ce sont ceux-là qu'il choisit de préférence. En fort peu de

temps il devient un personnage important avec lequel doivent compter les représentans de la couronne. C'est une belle carrière humanitaire et civilisatrice.

Le prêtre catholique qui se dévoue à l'apostolat suit une vocation. En quittant l'Europe, il sait que probablement il ne la reverra plus. Il se sépare à jamais de sa famille et de ses amis. Il réunit dans son âme deux élémens. C'est un ascète qui répudie les jouissances de ce monde, et c'est un explorateur qui a soif des vastes horizons de l'inconnu. Il arrive seul et pauvre. Il cherche les âmes qu'il espère gagner à la foi dans l'intérieur du pays qui lui est assigné comme sphère d'activité. Il s'adapte aux idées, autant que possible aux usages, à la nourriture des indigènes, s'habille quelquefois (en Chine) à la manière du pays, ne revient que passagèrement, et quand il le faut absolument, dans les contrées civilisées. Il y trouve l'atmosphère anglaise et protestante qui règne dans une grande partie du globe. Né Français, ou Italien, ou Allemand, ou Belge, rarement Anglais (1), il est et il reste étranger dans ce milieu. Il n'a rien à attendre des hommes et il n'en attend rien, si ce n'est la considération de ceux qui le voient à l'œuvre.

Mais, faisant ici abstraction du côté purement religieux de leur activité, l'un et l'autre, le missionnaire catholique comme le missionnaire protestant, sont des philanthropes dans la meilleure acception du mot. Ils servent, chacun à sa manière, la plus noble des causes. S'ils remplissent la tâche qu'ils se sont librement imposée, ils auront bien mérité de l'humanité.

---

28 (29) juin. — Nous étions, le capitaine Bridge et moi, à notre dernier dîner, lorsqu'on vint annoncer la *Cité de Sydney*. La voilà en vue, montrant des signaux concertés à Sydney ; elle double West-Cape et s'arrête à un demi-mille de l'*Espiègle*. C'est la crise de ma navigation dans le Pacifique. Au carré des officiers, on avait souvent discuté la question de savoir si on réussirait à rencontrer le steamer américain, ce qui dépendait de l'état de l'atmosphère ; si on pourrait me transporter à son bord, ce qui dépendait de l'état de la mer. L'atmosphère était claire, mais la mer houleuse. Après de rapides adieux qui me furent pénibles, on nous mit dans la baleinière du capitaine, qui fut affalée avec les précautions voulues. C'était encore le premier lieutenant, M. Lowry, qui tenait le gouvernail.

(1) Je parle ici des missions et non du clergé diocésain, qui, dans les colonies anglaises, se compose presque exclusivement de prêtres irlandais.

Il fait nuit close et la nouvelle lune se dérobe derrière d'épais nuages. Devant nous, noir sur noir, roulant lourdement sur la houle, le Léviathan américain, de ses yeux de feu rouge et bleu (les signaux suspendus au mât de misaine) nous lance des regards courroucés. La pâle et fauve lumière que projettent les lampes des cabines à travers les écoutilles ne fait qu'augmenter l'obscurité du dehors. Ce n'est pas sans une terreur secrète que j'approche du monstre marin. Arrivés près de lui, nous apprîmes que l'état de la mer ne permettait pas de baisser l'escalier, et qu'il fallait monter par une échelle de corde, ce qui dépassait mes forces autant que mes talens de gymnastique. Après quelques pourparlers entre M. Lowry et un officier du steamer américain, on nous jeta une petite planche attachée des deux bouts à une corde. Ce fut sur ce siège de fragile apparence que je fus lancé dans l'espace et hissé à bord. La houle de la mer et le roulis du bâtiment donnaient à ma planchette les mouvemens oscillatoires d'un pendule. J'apercevais sous mes pieds, tantôt les vagues écumantes, tantôt l'embarcation de l'*Espiègle*. Deux ou trois fois je fus jeté assez violemment contre les flancs du steamer. Et le bon M. Lowry, debout dans la baleinière et faisant un porte-voix de ses deux mains, criait de toute la force de ses poumons : « Surtout ne lâchez pas la corde. — Je m'en garderai bien. » A la fin j'arrivai à la hauteur du bastingage. Deux bras robustes m'enlacèrent et me déposèrent sain et sauf sur le pont. Les passagers s'y étaient réunis pour assister à ce spectacle de haute acrobatie. De tous côtés, on m'adresse des félicitations et des questions bienveillantes. « Baron, comment allez-vous? — Je devine (*I guess*) pas blessé, baron? — Je soupçonne (*I suspect*) tout va bien, baron? — Pas de contusions, baron, je calcule? (*I calculate*). » Évidemment, et sans erreur possible, j'ai sauté d'un bond du fond de l'Océanie en pleine Amérique.

Un gros colis blanc me suivit de près, faisant la même ascension aérienne et décrivant les mêmes courbes. Dans l'obscurité, je le pris pour une balle de coton. De gros soupirs qui en sortaient me détrompèrent. Mon fidèle et dévoué serviteur et ma dernière malle n'eurent pas plus tôt été hissés à bord, que les deux navires amenèrent leurs signaux. Ce cher lieutenant Lowry, pressé de rejoindre son bâtiment, me serra la main à la hâte. La *Cité de Sydney* mit le cap au nord, et l'*Espiègle* qui se dirigeait au sud, disparut aussitôt dans les ténèbres, emportant mes regrets et mes remercîmens, mais non mes souvenirs, qui resteront gravés dans ma mémoire.

HÜBNER.

MELCHIOR GRIMM

IV[1].

GRIMM ET CATHERINE. — LA RÉVOLUTION ET L'ÉMIGRATION. — LA FIN.

I.

Grimm fit deux séjours à Pétersbourg. Le premier, en 1773, lorsqu'il y conduisit le jeune prince héréditaire de Hesse et assista au mariage de la princesse Wilhelmine avec le tsarowitz Paul. Il y retrouva Diderot, avec lequel il avait quitté Paris, mais qui avait pris par la Hollande et y avait passé plusieurs mois. L'impératrice les accueillit l'un et l'autre de la manière la plus flatteuse, mais non pas tout à fait de la même manière. Diderot l'étonnait par son éloquence et l'amusait par sa familiarité et ses distractions; Grimm l'intéressait, la charmait (2). « Sa conversation est un délice pour moi, écrivait-elle à Voltaire, mais nous avons encore tant de choses à nous dire que jusqu'ici nos entretiens ont eu plus de chaleur que d'ordre et de suite. » Grimm, dans une lettre adressée à Mme Geoffrin, rend également compte de ses premières impressions à la cour de Russie. « Le lendemain de mon arrivée, à midi, j'ai

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre, du 15 novembre et du 1er décembre 1885.

(2) Grimm, écrivant au comte de Nesselrode, dit et répète que l'impératrice a été enchantée de Diderot, mais que celui-ci n'a pas fait à Pétersbourg d'autres conquêtes; loin de là, il a été en butte à de sourdes persécutions.

fait la révérence à Sa Majesté, et je lui ai baisé la main avec le respect qu'on doit à la main auguste qui tient les rênes d'un grand empire, et avec le plaisir qu'on a d'approcher ses lèvres d'une belle main de femme... L'impératrice me combla de bontés dès le premier jour. Après s'être entretenue quelque temps avec moi, elle me fit ordonner de rester à dîner. Après dîner, elle me dit en me souriant : « J'ai été bien loin de vous, mais j'espère qu'il n'en sera pas toujours de même... » J'ai eu l'honneur de la voir presque tous les jours, de dîner deux ou trois fois avec elle, et, ce qui vaut au-dessus de tout, de causer encore quelquefois le soir une heure et demie, deux heures de suite, tête à tête dans son cabinet. Là, il faut se camper dans un bon fauteuil, en face du canapé impérial et de la souveraine de toutes les Russies; on cause, on babille de choses sérieuses, gaies, graves, frivoles, souvent très gaîment de choses graves, très gravement de choses gaies; et puis Sa Majesté dit bonsoir. Nous avons jasé ce soir comme des pies borgnes. C'est, je vous assure, une charmante femme et dont la maison manque à Paris. Une ou deux fois la semaine, l'impératrice dîne dans son Ermitage attenant le palais et communiquant à son appartement. C'est là que sont ses immenses trésors en peinture; c'est là qu'on trouve un jardin d'été et un jardin d'hiver de plain-pied avec l'appartement, au premier étage. L'entrée de l'Ermitage rend tout le monde égal : on quitte son rang, son épée, son chapeau à la porte. Il n'y a pas là un soupçon d'impératrice. Dans la salle à manger il y a deux tables, l'une à côté de l'autre, chacune de dix couverts. Le service se fait par machines; ainsi point de valets derrière les chaises, et le lieutenant de police est fort attrapé, car il ne peut pas faire un seul rapport à Sa Majesté de ce qui se dit pendant ces dîners-là. Les places se tirent au sort, et l'impératrice est souvent placée au coin de la table, tandis que M. Grimm ou un autre homme de son importance occupe la place du milieu. »

L'intimité qui, du premier abord, s'était ainsi établie, entre l'impératrice et l'écrivain, s'accrut encore après les fêtes du mariage et le départ de la landgrave. « Sa Majesté me faisait fréquemment appeler, après souper, dans son appartement. Elle travaillait à quelque ouvrage de main à sa table, me faisait asseoir vis-à-vis d'elle et me gardait jusqu'à dix heures et demie, onze heures, suivant le degré d'intérêt que la conversation avait pris. Bientôt ces séances devinrent journalières et étaient précédées tantôt d'une, tantôt de deux dans la journée, l'une avant, l'autre après le dîner de Sa Majesté. Je passais ainsi régulièrement depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir à la cour et en présence de l'impératrice, soit en public, soit en particulier; je n'étais retiré chez moi que l'après-dîner, depuis quatre jusqu'à six heures. L'hi-

ver de 1773 à 1774 s'écoula ainsi pour moi dans une ivresse continuelle. Les bontés de l'impératrice semblaient s'accroître de jour en jour, et avec elles sa confiance. La mienne était telle que j'entrais dans son appartement avec la même sécurité que chez l'ami le plus intime, sûr de trouver dans son entretien un fonds inépuisable du plus grand intérêt sous la forme la plus piquante. »

Catherine, qui n'ignorait point que Grimm était à la recherche d'une position, eut l'idée de l'attacher à son service, et, le lendemain même de la première entrevue, elle lui fit faire des ouvertures à ce sujet. A la grande surprise de l'impératrice, Grimm se montra hésitant. Quelque séduisantes que parussent les propositions qui lui étaient faites, il se défiait d'une fortune qui reposait sur la base précaire de la faveur. Il lui en coûtait sans doute aussi de renoncer à ses habitudes et à sa société de Paris. Il dut, enfin, comprendre l'impossibilité soit de se séparer de Mme d'Epinay, soit de la faire venir en Russie. « Les bontés de l'impératrice m'ont rendu fou, écrivait-il au comte de Nesselrode ; si je la quitte, j'en mourrai de douleur, mais comment rester? » La maladie vint à son secours. Il fut attaqué d'une fièvre d'accès qui le retint quelques semaines chez lui, et que les médecins ne crurent pouvoir couper sans un changement d'air. Grimm se sépara donc de Catherine, au mois d'avril 1774, en promettant toutefois de revenir et en s'engageant jusque-là à donner fréquemment de ses nouvelles. Telle fut l'origine de la précieuse correspondance dont nous devons la publication à la Société impériale de l'histoire de Russie. Les lettres de la tsarine, qui n'offrent que peu de lacunes, commencent au lendemain du départ de Grimm, en 1774, et vont jusqu'au 20 octobre 1796, un mois avant la mort de Catherine. Nous étions moins favorisés en ce qui concerne les lettres de son correspondant, dont une petite partie seulement avait pu être recouvrée dans les archives de la couronne et entre les mains du prince Woronzof ; une trouvaille, récemment faite dans un château de Pologne, vient heureusement d'y ajouter un grand nombre de pièces nouvelles et relatives aux dernières années du règne, par conséquent à la politique de Catherine pendant la Révolution. La collection n'en reste pas moins encore fort incomplète. La suite de ces lettres ne devient régulière qu'en 1779 ; elle souffre plusieurs interruptions entre 1783 et 1790, et elle fait entièrement défaut entre mai 1791 et août 1793.

Grimm fut fidèle à sa parole. Il revint à Pétersbourg, en 1776, après un voyage de quelques mois, dans lequel il servit de mentor aux jeunes comtes Romanzof, et qui le conduisit successivement à Naples, où il embrassa Galiani ; à Rome, qu'il aspirait depuis longtemps à visiter ; à Ferney, où il fut reçu par Voltaire, et à

Berlin, où il put causer avec Frédéric du nouveau règne qui commençait en France. Grimm arriva en Russie au mois de septembre, juste à temps pour assister aux secondes noces du tsarowitz, dont il avait, deux ans auparavant, vu célébrer le premier mariage. Il n'y trouva pas un accueil moins empressé que lors de sa précédente visite. « Je passai une année presque entière, raconte-t-il, auprès de mon auguste protectrice, la voyant tous les jours, du matin au soir en public, et en particulier au moins une fois par jour ; passant, pour l'ordinaire, deux, trois, quelquefois quatre, et une fois jusqu'à sept heures de suite, tête à tête avec elle, sans que la conversation tarît un instant. C'était un commerce d'épanchemens entre deux amis, qui se rendaient compte réciproquement de ce qui les avait occupés, intéressés dans la journée, de ce qui les occuperait le lendemain... Il faut avoir vu dans ces momens cette tête singulière, ce composé de génie et de grâce, pour avoir une idée de la verve qui l'entraînait, des traits qui lui échappaient, des saillies qui se pressaient et se heurtaient, pour ainsi dire, en se précipitant les unes sur les autres comme les eaux limpides d'une cascade naturelle. Que n'a-t-il été en mon pouvoir de coucher par écrit ces causeries ! Je quittais Sa Majesté pour l'ordinaire tellement ému, tellement électrisé, que je passais la moitié de la nuit à me promener à grands pas dans ma chambre, obsédé, poursuivi par tout ce qui avait été dit, et me désolant que tout cela ne fût que pour moi et dût rester perdu pour tout le monde. L'*impératrice*, à la vérité, ne fut jamais un seul instant absente dans ces tête-à-tête, mais elle n'y fut pas non plus jamais de trop. L'art de conserver la dignité qui lui était naturelle, au milieu de l'aisance, de la familiarité même, était un de ses secrets et des charmes magiques de sa société. »

Si la correspondance de Catherine avec Grimm ne reproduit pas, sans doute, d'une manière complète l'agrément et la puissance de sa conversation, elle atteste du moins que son correspondant n'a point exagéré l'étrange familiarité qui s'était établie entre eux.

Grimm était à peine arrivé pour la seconde fois à Pétersbourg, qu'en homme avisé et qui ne perd jamais de vue l'essentiel, il se demanda de nouveau à quoi le mènerait la faveur dont il jouissait, quel parti il en pourrait bien tirer pour son avenir. Le problème se posait toujours dans les mêmes termes : par quoi remplacer la *Correspondance littéraire*, dont il était fatigué, et qu'il avait, du reste, depuis trois ans déjà, abandonnée à Meister ? Quelle occupation inventer qui lui permît de toucher des honoraires tout en résidant à Paris ? Grimm, dans cette perplexité, eut recours au style moitié sérieux, moitié bouffon, qui caractérise du reste toute sa correspondance avec l'impératrice, et il y joignit l'emploi des procédés

littéraires qui avaient jadis fait la fortune du *Petit Prophète*. La requête qu'il adressa à Catherine débutait par une parodie du *Credo*, dans laquelle cette souveraine prenait la place des trois personnes de la trinité ; l'écrivain lamentait ensuite, dans le style de Jérémie, la destinée qui l'avait ramené en Russie sans lui permettre d'y rester définitivement. Arrivant enfin à l'exposé de ses difficultés et de ses vœux, notre courtisan racontait en langage moins fleuri qu'il était venu au monde sans fortune et qu'il n'avait pas encore réussi à s'en faire une. « N'ayant jamais ni volé, ni su tirer parti de mes occupations, j'ai perdu ma vie à faire un mauvais travail à qui je dois cependant tout mon bonheur, qui n'est pas commun. L'état de ma santé m'obligeant d'y renoncer, j'ai trouvé, en faisant mon décompte, qu'après en avoir vécu honnêtement pendant vingt ans, je m'en étais encore ménagé un revenu annuel d'environ sept à huit cents roubles. » Ce revenu, suffisant pour donner du pain à un philosophe, ne l'est pas pour permettre à Grimm de vivre en grand seigneur et à la cour de Russie. Le rôle d'hôte et de commensal de Catherine ne saurait, d'ailleurs, lui aller ; il craint qu'on ne se lasse de lui, il redoute les envieux, et il tient à rendre quelques services en retour des faveurs dont il est comblé. La pièce se termine par une nouvelle plaisanterie : l'embarras de prendre une décision a déterminé chez Grimm un état si critique qu'il a fallu faire appeler MM. Rogerson et Kelchen, les médecins ordinaires de l'impératrice ; or, il appert de leur consultation que le malade doit être renvoyé à Paris, parce qu'il n'est bon qu'à écrire et ne peut écrire que là ; d'un autre côté, comme il ne veut pas renoncer à servir sa majesté, c'est à celle-ci en définitive qu'il appartient de trouver le remède.

Nous avons la réponse de l'impératrice à cette requête. Catherine ne comprit pas tout de suite où Grimm voulait en venir ; regardant comme sincères les raisons qu'il donnait pour ne pas rester en Russie, elle s'appliqua de bonne foi à les lever. Il ne voyait pas, avait-il dit, en quoi il pourrait la servir à Pétersbourg : elle lui proposait de l'aider dans ses projets d'instruction publique. Il redoutait les difficultés : elle promettait « d'arranger si joliment les choses que tout viendrait tout naturellement se ranger sous ses pattes. » Il n'avait pas le courage de dire pour toujours adieu à Paris : eh bien ! qu'il ne s'engage que pour un temps limité. Quant à un traitement, la chose, s'il consentait, serait bientôt réglée. Catherine, au surplus, le laissait libre et ne demandait qu'un oui ou un non. La suite de la négociation nous manque, mais nous en connaissons le dénoûment. Grimm finit par faire comprendre qu'il lui répugnait de se fixer en Russie, et l'impératrice réussit à lui trouver des fonctions qu'il pût remplir à Paris. Il y devint son agent

pour les achats d'objets d'art, et, en général, pour les missions et commissions confidentielles. Ses appointemens étaient de 2,000 roubles, ce qu'il évalue lui-même à 10,000 livres de France. Il recevait, en outre, ce rang et ce titre de colonel qui amusaient tant Frédéric. Grimm, ainsi comblé, quitta Pétersbourg, passa par Stockholm, où le roi de Suède l'avait invité à venir, et arriva à Paris, au mois de novembre 1777, après une absence de près de deux ans. C'est à cette époque qu'il alla demeurer rue de la Chaussée-d'Antin, dans un appartement qu'il occupa jusqu'au jour de l'émigration.

II.

La correspondance entre la souveraine et le philosophe courtisan recommença dès le lendemain de cette seconde séparation. Elle était presque journalière. Catherine, en effet, au bout de quelques années, renonça à l'usage de la poste; elle envoyait tous les trois mois un courrier qui apportait à Grimm un paquet et remportait sa réponse, et ces paquets renfermaient une sorte de journal, quotidien ou peu s'en faut, dans lequel on consignait, de part et d'autre, les affaires, les nouvelles, les réflexions, les saillies, les choses folles ou sages, tout ce qui passait, en un mot, par la tête de ces étranges épistolaires. Ce qui y tenait le moins de place, c'étaient les événemens du jour, sauf plus tard quand la révolution eut éclaté et que Grimm eut quitté la France. Le souffre-douleur se montrait d'une grande réserve à cet égard; le public ne s'en imaginait pas moins qu'un commerce de lettres de cette espèce devait avoir pour principal objet les questions qui s'agitaient entre les cabinets de l'Europe. Les voyageurs russes qui passaient à Paris se demandaient de leur côté, et non sans appréhension, si le correspondant de Catherine n'était pas chargé d'envoyer des rapports sur leurs liaisons et sur leur conduite. Le gouvernement français paraît avoir été mieux renseigné. « Je dois aux ministres de Louis XVI, a déclaré Grimm, la justice de dire que jamais ils n'ont conçu le moindre ombrage de cette allée continuelle des courriers. Jamais ils n'en ont marqué la plus légère inquiétude. Leur confiance, au contraire, dans ma discrétion était telle qu'ils me tenaient constamment au courant de ce qui se passait entre eux et les ministres de l'impératrice et des instructions qu'ils donnaient au ministre de France à Pétersbourg; mais je gardais ces notions pour moi, et ne me permettais pas d'en dire un mot dans ma correspondance, tant il me paraissait important de ne jamais croiser la marche ministérielle d'une affaire quelconque. Quoique rarement, il arrivait cependant à l'impératrice de me charger parfois d'une insinuation à faire au

ministère de France, qu'elle ne jugeait pas à propos de faire passer par le canal ministériel; mais, dans ces occasions, jamais le nom de Sa Majesté ne fut compromis, et je prêchais mon texte comme le fruit de mes propres réflexions, fondées sur la connaissance que je pouvais avoir des principes et de la façon de penser de l'impératrice. Les ministres de Louis XVI, de leur côté, me pressaient assez souvent de me charger de choses qu'eux aussi ne voulaient pas faire arriver par le canal ordinaire. Je leur observais préliminairement qu'avant tout j'étais Russe ; que s'ils ne voulaient pas parler vrai ni agir conformément à ce qu'ils annonçaient, ils avaient grand tort de s'adresser à moi ; qu'en m'inspirant une fausse confiance en eux, ils ne donneraient pas une minute le change à l'impératrice sur leurs véritables dispositions... Je dois rendre la justice au ministère de France que jamais il ne m'en a imposé sur rien, et je me rappelle que, nommément dans les négociations avec la Porte pour la déterminer à la cession de la Tauride, il remplit exactement ce qu'il avait annoncé, et, ce qui dans ce temps-là n'était pas si aisé à croire, prévint alors par son influence à Constantinople la rupture entre les deux empires. »

Le lecteur aura remarqué ces mots : « avant tout j'étais Russe. » Grimm était Russe en effet, ayant été attaché au service de Catherine par le titre de conseiller d'état. Cela ne l'empêchait pas d'être en même temps Allemand en sa qualité de ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha à Paris, désignation sous laquelle il figure, dans l'*Almanach royal*, de 1776 à 1792. Français, s'il ne l'était pas au sens légal ou officiel du mot, Grimm l'avait été comme faisant partie de la maison du duc d'Orléans, et il l'était resté par une adoption évidente, par bien des habitudes et des préférences. Nous avons donc là le parfait cosmopolite, prêt à épouser tous les intérêts, à entrer dans tous les services, à chercher la fortune de quelque côté qu'elle lui fît signe. Mieux que cela, nous voyons Grimm, pour ainsi dire, en fonction internationale, servant d'intermédiaire entre les cours, et méritant, du reste, la confiance qu'on mettait en lui par sa raison, par son tact et par une discrétion à toute épreuve.

Le fond de la correspondance entre Grimm et Catherine en ferait quelque chose d'assez fastidieux si l'étrangeté de leur relation n'en faisait, au contraire, l'un des documens les plus curieux de l'histoire. Les deux personnages s'écrivent la plupart du temps pour des commissions à donner et des comptes à rendre, mais à ces détails d'affaires, nous l'avons dit, se mêlent mille sujets divers d'entretien, de sorte qu'il finit par se dégager de tout cela deux physionomies inoubliables. Catherine s'y livre avec tant d'abandon, elle s'y montre sous tant de jours différens, elle est si homme et si femme, si

transparente et si énigmatique, que le lecteur est entraîné par l'intérêt de cette révélation. Grimm, de son côté, est ici tout autre que nous ne le connaissions encore, infiniment plus libre, plus déboutonné, plus bavard, plus plaisant, plus souple, plus familier, plus important. Les deux correspondans ont, dès le premier jour, mis leurs lettres sur un ton qui permettait à la souveraine de tout dire au hasard de la plume, sans souci de la langue ou de la dignité, et qui autorisait le sujet à se permettre beaucoup aussi sans paraître oublier la distance des rangs, ni se départir du respect dû à une tête couronnée. Ce ton est celui d'une plaisanterie, disons mieux, d'une cocasserie qui ne se dément pas. Il faut avoir feuilleté ces volumes pour s'en faire une idée. Rien n'y est dit simplement. On mêle l'allemand et le français. On désigne les individus par des sobriquets; Marie-Thérèse est « Maman, » Frédéric est Hérode, Gustave III, Falstaff, etc. Tout passe à la faveur de ce style. Grimm s'en sert, au besoin, pour contredire ou redresser. Catherine, par exemple, ayant fait je ne sais quelle confusion de noms, son correspondant se dit « payé par son auguste souveraine pour se défier de la tête impériale, dont peu de mortels ont été à portée comme lui de considérer et d'étudier la marche, c'est-à-dire les sauts et les bonds, et dont il n'est pas donné à tout le monde de mesurer les gambades, encore moins de les suivre. » Mais c'est surtout à varier le vocabulaire de l'adulation que Grimm fait servir ce ton de charge et de parade. Il y trouve des ressources que les façons ordinaires de parler ne lui auraient jamais fournies, et il évite les pires difficultés du genre, laissant incertain ce qu'il faut mettre au compte d'une admiration sincère ou au compte d'un jeu convenu. L'humilité, par ce moyen, devient impunément bassesse et la flatterie extravagance. Grimm demandera à être compté au nombre des chiens de l'impératrice. Il n'est qu'un ver de terre et il s'en félicite : « J'en suis plus fait, dit-il, pour ramper à ses pieds. » Il est deux formes que la flagornerie affecte surtout dans les lettres de Grimm, la description du culte qu'il rend à Catherine et le récit des émotions que ses faveurs lui font éprouver. L'impératrice a une chapelle dans l'hôtel de la Chaussée d'Antin, et elle y reçoit de toute la famille des hommages religieux. Les principales dates de sa vie, sa naissance, son avènement au trône, son couronnement, y sont célébrés par des fêtes. Tout ce qui émane d'elle excite des transports de reconnaissance, des cris d'admiration. Grimm vient d'obtenir le portrait de la souveraine. « L'image révérée, écrit-il, a été reçue avec les mêmes cérémonies et la même dévotion avec lesquelles le comte Souvarof reçut son cordon de Saint-André à Kinburn; excepté de n'avoir pas communié, je puis me vanter d'avoir ri, pleuré et eu, autant que lui, l'air d'un possédé. Il est

cependant impossible que ce cordon lui ait causé le même mouvement de joie et de reconnaissance qu'à moi l'image vénérée, parce que j'en suis épuisé, anéanti... Que n'ai-je communié comme lui, et sous les deux espèces, avant de toucher à l'image révérée ! Cet acte de piété m'aurait peut-être donné la force de supporter ma joie et de ne pas succomber sous le poids de ma reconnaissance. Bénie soit celle qui, pleine de grâce, a daigné accorder à son souffre-douleur cette image sans prix de l'immortelle ! » Il n'est lettre de l'impératrice, du reste, qui ne donne lieu à de semblables dithyrambes. Grimm ne peut les relire sans y trouver de nouvelles richesses. « C'est comme les beaux tableaux de Raphaël, dit-il : plus on les regarde, plus on en est enivré, extasié. » Et l'attendrissement dépasse encore l'admiration. Notre homme, quand il a reçu l'une de ces épîtres, pleure « comme un veau. » Le tremblement de terre de Lisbonne, à ce qu'il prétend, n'est qu'un jeu de marionnettes en comparaison des transports qui l'agitent. Il a été plus longtemps que d'habitude sans nouvelles, il lui arrive enfin un gros paquet, et voici là-dessus à quelles pantalonnades il se livre : « Après une sécheresse et une aridité totales de près de six mois, ce messager de notre divinité tutélaire a lâché les écluses de la bienveillance impériale avec si peu de précaution qu'un engloutissement universel a pensé en être la suite immédiate. Que Votre Majesté se figure le désordre de ces premiers instans ; le déluge de Moïse n'est qu'une pauvreté auprès, et il ne reste point de termes pour en donner une idée. Jamais il n'y eut une preuve plus forte et plus démonstrative à quel point les extrêmes se touchent. Ce fut une douce mort à la vérité que d'être inondé du nectar de la joie, mais ce fut cependant la mort, et un souffre-douleur tenant dans ses mains tremblantes une pancarte impériale de quarante et une pages, se trouva dans les premiers instans dans un état plus critique que ne l'était un moment aupavarant le souffre-disette avec tous ses symptômes de consomption. Mais lorsqu'au torrent de la bonté et de la bienveillance impériale, il se sentit la force d'opposer un torrent de larmes, alors il se crut la vie sauve. En effet, depuis six jours (mais il ne lui en a pas fallu moins), depuis six jours qu'il est en possession de ce trésor inappréciable de quarante et une pages, il a peu à peu perdu l'immobilité effrayante du premier moment, l'usage des jambes est revenu, il a recouvré la respiration, et les cris de la reconnaissance qui l'étouffaient ont été si continuels et si aigus que je crains que Votre Majesté n'en ait été étourdie à ne savoir où se mettre, malgré la distance immense qui sépare de son auguste bienfaitrice celui qu'elle fait mourir de reconnaissance et d'attachement. Il en est résulté un petit soliloque avec lui-même. Depuis dix ans, dit-il, mon étoile la plus étrange, la plus glorieuse, m'a transformé en ballon.

Questa mano possente e candida tient ma destinée entre ses doigts; le plus léger mouvement de cette main auguste m'élève jusqu'aux nues, agrandit la sphère de mes forces, me fait planer dans les cieux, et je n'aperçois plus rien au-dessus de moi que la puissance du génie de celle qui dispose de moi. Mais aussi, un moment d'oubli lui fait-il échapper le ballon d'entre les doigts, aussitôt il roule à terre, tout son orgueil l'abandonne, le découragement et le désespoir prennent la place de la confiance, et à toutes les pensées hautes succède un anéantissement total. Cependant, qu'es-tu, ô misérable ballon, pour vouloir toujours occuper cette main qui tient les rênes du plus vaste empire et dont les mouvemens décident les mouvemens du monde? Si par un miracle inexplicable elle a daigné te soutenir depuis dix ans, comment espérer que ce miracle se renouvelle et se perpétue? De tout cela, madame, il résulte que c'est une triste condition que celle d'un ballon qui renferme un cœur. »

Catherine, dans ses réponses, adopte le même genre de sério-comique; seulement, tandis que la bouffonnerie aidait Grimm à déguiser l'adulation sous l'hyperbole, l'impératrice s'en sert pour dissimuler la faveur sous des façons de brusquerie. Comme son correspondant, elle bariole son français d'allemand, et quel français que le sien! Ce n'est pas qu'elle ne l'ait appris dans son enfance, de Mlle Gardel, son institutrice; elle en possède l'usage courant, mais elle le parle avec un mélange bizarre de tours idiomatiques et d'incorrections, allant toujours son chemin, se plaisant à l'incohérence des images. Elle a « un mal de tête qui ne se mouche pas du pied. » Elle énonce hardiment que « cinquième roue au carrosse ne saurait rien gâter à l'omelette. » Çà et là, des mots grossiers, de ceux qu'on n'écrit pas en toutes lettres. Un naturel, pour tout dire, qui va jusqu'à l'abandon. Catherine a dans son correspondant une confiance absolue, et elle éprouve le besoin de causer avec lui en tout lieu et en toute circonstance. Elle lui rend compte de ses fêtes, de ses constructions, de ses voyages, de ses affaires d'état, de ses triomphes, de ses chagrins. Elle ne le lui cache pas : « Je n'ai jamais écrit à personne comme à vous. » Et une autre fois: « Je vous écris tout ce qui me passe par la tête, sans ordre ni règle, sans style ni orthographe; vous avez nommé cela admirablement bien : olla podrida impériale, car vraiment mes lettres ressemblent au plat espagnol. » Et encore, vers la fin : « Je sais et n'en doute pas que vous m'êtes profondément attaché : entendez-vous, souffre-douleur? Et voilà pourquoi je vous dis tout ce qui se trouve au bout de ma plume. »

Grimm est l'homme d'affaires de Catherine, un factotum dans le

sens le plus étendu du mot. Les commissions qu'il reçoit sont de toute espèce, des bonbons, des pots de rouge, des toilettes, des livres, de la musique, des estampes, des camées, des tableaux. L'impératrice a le goût des arts et la manie des musées. Il lui prend, selon le mot de son correspondant, des accès de gloutonnerie. Elle achète des collections entières, les cabinets de pierres gravées du bailli de Breteuil et du duc d'Orléans, les galeries de tableaux de Baudoin et de Tronchin, les portefeuilles de Clérisseau, la bibliothèque de Voltaire après celle de Diderot. Tout n'est pas toujours de premier mérite dans les marchés qu'on fait pour elle, et elle s'en fâche. « Ah! morbleu! il est incroyable comment le divin s'est laissé tromper cette fois (le « divin, » c'est Reiffenstein, son agent de Rome) ; j'ai ordonné de faire choix et d'envoyer les croûtes à l'encan pour le bien de l'hôpital de la ville. » Elle a, d'autres fois, des crises d'économie ; elle se dit ruinée, jure ses grands dieux qu'elle n'achètera plus rien. Grimm, il faut le dire, l'encourage tant qu'il peut dans ces idées de sagesse, mais les bonnes résolutions durent peu ; ou bien c'est le favori du moment qui a, lui aussi, le goût des gemmes et dont il faut satisfaire les caprices. Catherine n'achète pas seulement, elle bâtit, et c'est Grimm qui lui fournit des architectes, des plans, les dessins pour une porte monumentale, pour une galerie copiée sur les Loges du Vatican. Catherine a un théâtre, et Grimm lui envoie des comédiens et des comédies, des pièces que Sedaine écrit exprès pour elle, un *Carmen sæculare* de Philidor, destiné à quelque anniversaire solennel. Grimm, enfin, est le canal des bienfaits de l'impératrice, et, malheureusement pour lui, on le sait et on en abuse ; il est assiégé d'importuns qui font des offres, apportent des projets, implorent des secours. Il résiste, cela est évident, et il a dû éconduire bien des quémandeurs, mais s'il n'abuse pas de son crédit, il en use, et très souvent pour recommander des infortunes. Catherine a ainsi fait beaucoup de bien. Elle se fiait au jugement de son agent, et plus encore à son intégrité, et cette confiance était méritée. Des sommes considérables ont passé par les mains de Grimm pendant les vingt années qu'il fut au service de la tsarine, et jamais sa réputation de probité ne souffrit la moindre atteinte. Un passage d'une de ses lettres nous montre avec quelle hauteur il refusait les pots-de-vin qu'on lui offrait quelquefois sur les marchés dont il était l'intermédiaire. Lorsqu'il demandait quelque chose pour lui-même, c'est le plus souvent un portrait de l'impératrice ; la sollicitation devenait un raffinement de la flatterie. Le jour viendra, il est vrai, où, ayant perdu tout ce qu'il avait, et chargé du soin d'une famille qu'il regarde comme la sienne, il en appellera à la générosité de la souveraine qu'il a si bien servie; mais il le fera alors avec le sentiment des droits qu'il s'est acquis. Grimm est

courtisan, Grimm poursuit la fortune, il se met sur le chemin des générosités, mais il n'est pas proprement mercenaire.

Parmi les commissions dont l'impératrice chargeait son factotum, il en était de confidentielles, de délicates. Un jeune Lanskoï, âgé de dix-sept ou dix-huit ans et frère d'un favori de Catherine, avait eu d'assez fâcheuses aventures de voyage. Parti sous la conduite d'un personnage, nommé La Fontaine, qu'on lui avait donné pour gouverneur, il tomba à Dresde dans les filets d'une jeune femme que la correspondance désigne sous le diminutif de Lehnchen. La Fontaine, empressé de favoriser des désordres dont il espérait profiter, se prêta à tout et conduisit en secret les amoureux à Paris. Grand émoi des Lanskoï, qui envoyèrent l'un des leurs à la recherche des fugitifs, et interminables ennuis pour Grimm, sur qui retomba le soin d'aider ces recherches, de séparer les coupables, et en même temps d'éviter un éclat. La tâche n'était pas facile; le jeune homme voulait absolument épouser la belle, et la belle, de son côté, menaçait, si son amant quittait Paris, de lui courir après. On ne fut tout à fait rassuré que quand le Lanskoï fut de retour à Pétersbourg. Lehnchen ne tarda pas à trouver un « consolateur, » et fut désintéressée moyennant une rente viagère de 2,000 livres, que lui constitua Catherine. Toute cette affaire donna énormément de peine à Grimm, qui dut agir secrètement, faire surveiller « ce lutin » de Lehnchen par la police et obtenir une lettre de cachet contre La Fontaine. Celui-ci, pour éviter l'emprisonnement, s'était réfugié au Temple, comme lieu de franchise, et il y vécut dans la misère jusqu'à ce que Grimm le fit libérer. « M. de Vergennes, écrit le souffre-douleur, s'est prêté dans toute cette affaire, avec le plus grand empressement, à tout ce que j'ai été dans le cas d'exiger de lui, et s'en est rapporté à moi pour tous les ordres dont j'avais besoin, sans la moindre défiance. » Catherine avait en général à se louer des dispositions de ce ministre à son égard; elle le reconnut par un cadeau de fourrures à Mme de Vergennes.

Une autre affaire confiée à la prudence de Grimm, et qui intéressait plus directement Catherine, concernait un fils qu'elle avait eu en 1762 de Grégoire Orlof, et qui portait le nom de Bobrinski. L'impératrice avait fait élever ce garçon en Allemagne et lui avait assuré une fortune indépendante de 30 ou 40,000 roubles par an. Bobrinski, en 1785, vivait à Paris et dans d'assez mauvaises compagnies. Il avait fait des dettes et paraît même s'être laissé entraîner à des intrigues politiques. Catherine accuse Frédéric de l'avoir incité contre elle, et assure qu'elle en a les preuves en main. Elle n'en restait pas moins disposée à venir au secours du mauvais sujet, pour qui elle se sentait évidemment un faible. Il était nonchalant, mais elle ne le croyait ni méchant ni malhonnête ; une tête

à l'envers, pensait-elle, mais de l'esprit, des connaissances et même des talens. Un peu de bizarrerie de sa part n'était pas fait pour étonner Catherine, « car, dit-elle, il appartient à des gens fort singuliers dont il tient beaucoup. » Que s'il a besoin d'argent, elle veut qu'on lui en donne. Quand l'impératrice s'exprimait ainsi, elle ne se doutait pas encore de l'étendue des extravagances de Bobrinski, qui avait fait des billets pour des sommes considérables, un entre autres de plus d'un million de livres, sur lequel le detenteur consentait à perdre la moitié si on le payait sur-le-champ. « Il est singulier, écrit la tsarine à Grimm, que cet avare se soit laissé entraîner à gaspiller ainsi sa recette. J'enverrais bien quelqu'un pour retirer ce monsieur-là, mais il est si farouche et si caché qu'il est capable de n'y prendre aucune confiance : il se dira malade et s'échappera. Je crois que le mieux serait de le faire venir chez vous et de lui dire que je vous ai chargé de lui conseiller de mettre de l'ordre dans ses affaires, de ne plus jouer ni parier des sommes qui excèdent son revenu, et de payer ses dettes de la façon indiquée. Vous entendrez alors ce qu'il dira ; demandez-lui un aveu sincère, et, s'il le fait, faites-lui mettre par écrit comment il veut s'arranger. S'il fait le renfermé et cherche à esquiver, ayez la bonté de lui représenter les conséquences. Dites-lui qu'ayant prévu ses écarts, on l'avait confié à M. Bouchouyef, qu'il a voulu avoir les coudées franches, qu'on les lui a données, qu'il en voit les suites, qu'une somme énorme n'a pas suffi entre ses mains, qu'il fera bien à l'avenir d'employer son argent avec plus d'utilité, et qu'au reste, s'il a envie de se ruiner, il en est le maître. Pour le tirer de Paris, je crois qu'il faudrait lui conseiller d'aller en Angleterre. » Mais Catherine n'était pas femme à tenir rigueur au fils d'Orlof. « Je m'attache uniquement, dit-elle deux mois après, à la détresse dans laquelle se trouve le jeune homme à la suite des sottises qu'il a faites, et j'ai ordonné de vous envoyer les 23,000 roubles dont il a un besoin si urgent. Il est pris d'un fonds qui est en réserve pour lui, mais c'est ce qu'il ignore et doit ignorer ; ainsi vous pouvez donner à cela telle tournure qu'il vous plaira, pourvu que vous payiez ce qu'il est indispensablement nécessaire de payer. » Finalement tout est arrangé. « Dieu merci qu'il ait payé ses dettes et que vous en soyez quitte ! Je crois que vous feriez bien de payer les 15,000 livres qui restent, et de me renvoyer les billets comme vous me le proposez. Ce qu'il y a d'étrange à tout cela, c'est que le jeune homme est foncièrement très avare. Vous aurez sur cette affaire une décharge particulière. Mais comment voulez-vous qu'on mette un panier percé comme cela à la tête d'un régiment? Cela n'a ni expérience ni sens commun encore. » Bobrinski avait été trop heureux de quitter Paris pour l'Angleterre afin d'échapper à

ses créanciers, mais Londres, aux yeux de ses protecteurs, offrait encore plus de danger que la France, « parce que là aucun éclat ne peut être prévenu par voie d'administration, que la constitution anglaise n'admet pas. » L'impératrice fit donc revenir le jeune écervelé en Russie, en lui donnant un tuteur pour contenir ses dépenses et sauver les restes de sa fortune. Elle avait fini par reconnaître qu'il n'y avait rien à attendre d'une tête sourde à tous les conseils.

L'agent confidentiel qui recevait les missions secrètes de Catherine avait quelquefois aussi à lui transmettre des propositions qui exigeaient également la discrétion. C'est à Grimm que Bouillé s'adressa, vers la fin d'avril 1791, deux mois avant la fuite de Varennes, pour faire des offres de service à l'impératrice. Grimm connaissait Bouillé ; il s'était arrêté à Metz l'année précédente tout exprès pour le voir, et ils avaient échangé les sentimens communs que leur inspirait la révolution. « C'est l'homme le plus selon mon cœur, écrivait Grimm à cette occasion, mais à moins de quelque combinaison extraordinaire et imprévue, il sera aussi inutile au rétablissement de l'ordre que les autres, parce que la désorganisation de ce royaume est telle qu'il me paraît impossible de le garantir de sa dissolution. » Bouillé en jugeait de même et cherchait à prendre du service à l'étranger. Effrayé des progrès que faisait l'indiscipline dans l'armée, il avait promis au roi « de tenir bon dans son commandement le plus longtemps qu'il lui serait possible, » mais il avait « exigé et obtenu pour condition qu'il serait le maître de quitter son commandement d'un moment à l'autre, dans les vingt-quatre heures, de le remettre au plus ancien de ses officiers, et de quitter même la France s'il jugeait ne pouvoir plus remplir ses devoirs dans le poste où il tenait depuis près de deux ans comme par miracle. » La position de Bouillé était si bien comprise au dehors qu'il avait reçu des offres de commandement de l'Espagne et de l'Angleterre : il préférait le service de la Russie et s'imaginait trouver de ce côté un accueil d'autant plus empressé que cette puissance semblait alors sur le point de rompre avec l'Angleterre et la Prusse, et devait éprouver le besoin de s'attacher un homme distingué par ses services de terre et de mer. Bouillé dépêcha donc de Metz à Paris, sous un prétexte quelconque, le général de Heymann, brillant officier de cavalerie qui servait sous lui, partageait ses opinions et désirait également mettre son épée au service de l'étranger. Heymann remit à Grimm la lettre par laquelle Bouillé l'accréditait, et lui fit connaître les conditions que les deux militaires mettaient à leur entrée au service de Russie. Bouillé stipulait pour lui-même la qualité de général en chef ; le grade de lieutenant-général devait satisfaire Heymann, mais le pre-

mier ne s'engageait que pour une campagne et le second pour la vie. L'un et l'autre demandaient, en outre, à être mis en état de payer leurs dettes : une affaire de 150,000 livres pour Bouillé et de 80,000 pour son compagnon. Le marquis devait amener avec lui son fils et plusieurs officiers de toutes armes.

Grimm en écrivit sur-le-champ à Catherine; Heymann se chargea de la lettre et la fit parvenir à Pétersbourg par un officier de hussards qui sortit de France sous couleur d'un achat de chevaux. L'impératrice ne montra pas autant d'empressement à conclure le marché que son correspondant en avait mis à le lui proposer. Elle insinua que ses généraux russes valaient bien les « grands faiseurs » français, sans compter qu'elle en voulait terriblement à des militaires qui ne savaient pas mieux défendre le trône. Elle ne refusa point pourtant les offres de Bouillé, mais lui envoya des contre-propositions : son grade et son ancienneté dans ce grade, un traitement de 22,000 roubles et 3,000 ducats pour le voyage. Pas un mot du paiement des dettes. Ce dessein, d'ailleurs, n'eut pas de suite. Les projets de fuite de Louis XVI, auxquels Bouillé prit la part que l'on sait, tournèrent pour le moment ses idées d'un autre côté, et, une fois entré dans l'émigration, il n'eut plus qu'une pensée : combattre la France révolutionnaire.

Bouillé ne fut pas le seul officier français qui recourut à l'intermédiaire de Grimm pour chercher à entrer au service de Catherine. La faveur de l'agent officieux était si connue qu'on s'adressait tout naturellement à lui pour arriver à l'impératrice. C'étaient le cadet des Vioménil et le comte de Vauban qui « voulaient se vouer au service qui avait pris la victoire à sa solde, » le jeune prince de Craon qui allait faire ses premières dévotions au temple de la gloire, » le marquis de Juigné, qui, chef d'une nombreuse famille et dépouillé d'une fortune considérable, désirait endosser l'uniforme de sa majesté impériale. Outre les requêtes dont il était le canal, Grimm était chargé des fonds nécessaires pour tout ce mouvement d'émigration, ainsi que des secours que Catherine accordait aux exilés politiques sans ressources. Le maréchal de Castries, l'ami de Grimm, lui accuse réception d'une lettre de crédit de 15,000 livres destinées à des avances aux officiers qui passaient en Russie pour faire la guerre contre les Turcs.

Catherine, qui se plaît à donner des noms, en a donné un aux affaires d'état; elle les appelle « la soupe aux pois, » comme qui dirait une bouillie épaisse où l'on ne voit guère ce qu'il y a au fond. Elle n'aime point, dans tous les cas, qu'on y regarde, n'admet pas qu'on essaie de lui en remontrer ou même de faire l'entendu. Aussi est-il curieux de voir son correspondant, si friand qu'il soit de politique, s'en tenir aux généralités, se borner à des considérations sur

l'industrie ou sur le change, se contenter de vanter les hauts faits de sa souveraine, ou, ce qui ne pouvait être désagréable à celle-ci, de dénigrer ses ennemis, l'Angleterre, la Pologne, la Suède. Catherine, au contraire, sur ces sujets, ne se pique d'aucun égard pour les sympathies de son souffre-douleur, traite rudement les princes dont elle le sait le plus coiffé. Et le souffre-douleur, je dois le dire, n'est pas héroïque et ne défend guère ses amis. La révolution vint à son aide; en bouleversant les relations politiques, elle modifia en bien des points les sentimens de Grimm et le dispensa des précautions qu'il avait dû prendre quelquefois auparavant pour les exprimer.

On rencontre dans les lettres de Grimm quelques informations sur sa personne et son genre de vie. Il est « devenu un homme opulent par les bienfaits de Sa Majesté, » et, un jour, par scrupule de délicatesse et pour prévenir les calomnies, il éprouve le besoin de rendre à l'impératrice un compte exact et de sa fortune et de la manière dont il l'a acquise :

« Au moment où je suis arrivé en Russie, j'étais parvenu à me faire, par mon travail et mes épargnes, environ 1,000 roubles de rente viagère; c'était tout mon avoir. Entre mes deux voyages de Russie, j'ai eu le malheur d'hériter d'un de mes frères 20,000 livres de France. Après avoir prodigieusement dépensé en voyages pendant près de cinq ans, je me suis trouvé à mon retour de Pétersbourg, vers la fin de 1777, encore une somme de 30,000 livres de reste, d'où il s'ensuit que les dons de Votre Majesté ont été très considérables pendant mes deux séjours. Me trouvant donc un capital de 50,000 livres par la réunion de ces deux sommes, je l'ai placé, au commencement de 1788, chez M. le duc d'Orléans, qui m'en paie 5 pour 100 d'intérêt en retenant les impositions royales, c'est-à-dire trois vingtièmes à cause de la guerre maudite. C'est en quoi consiste mon bien; il n'a été ni diminué, ni augmenté d'une obole depuis cette époque, c'est-à-dire pendant tout le temps de ma gestion des deniers de Votre Majesté impériale. Je vis sur mon courant formé par mon petit revenu combiné avec mes appointemens de Gotha. Cela ne fait pas une forte masse, mais j'ai compris de bonne heure qu'on n'était riche que des besoins qu'on n'avait pas, et sans les dépenses que la décence de ma place de ministre exige, je ne saurais vraisemblablement que faire de mon argent. Il a plu à Votre Majesté d'ajouter à cela, sans me consulter, 2,000 roubles de pension; ce n'est pas au vermisseau à demander : Rosée bienfaisante du ciel, pourquoi me viens-tu? Mais j'ai senti que ce bienfait si peu mérité ne devait pas être regardé et dépensé comme un revenu. Je le mets en réserve tous les ans, et comme la guerre a obligé le roi de France de créer beaucoup de rentes viagères et

que la dignité de ma représentation exige une dépense proportionnée à son importance, j'ai eu l'ambition d'augmenter mon revenu par mes épargnes. J'ai emprunté, à diverses reprises, de l'argent pour me faire des rentes viagères et suis parvenu à me faire encore près de 2,000 roubles de rente. Ces rentes, je les emploie, avec la pension de Votre Majesté, à rembourser successivement l'argent qu'on m'a prêté à intérêt. Si je vis assez pour rembourser tout cet argent, je me trouverai fort au-dessus de mes affaires ; si je meurs avant, les 50,000 livres placées chez M. le duc d'Orléans répondront suffisamment de ce qui restera encore à acquitter au moment de ma mort ; et voilà la simplicité et la clarté qui conviennent à l'administration des finances d'un grand empire ; je suis une espèce de petit Necker dans la précision de mes combinaisons. Mais comme à mon âge il m'a trop répugné de constituer ces rentes sur ma tête et de les laisser éteindre avec moi, j'ai associé, moyennant quelque dépense ou quelques privations de plus, la tête de la petite Émilie (1), sans qu'elle s'en doute, à la mienne, et j'ai la satisfaction dès à présent de penser qu'elle jouira de ces rentes après moi pendant sa vie et que le bienfait de Votre Majesté non mérité de ma part aura servi à son profit comme au mien.

« Somme totale : je dois, comme tant d'autres, toute ma fortune aux bienfaits de Votre Majesté impériale, et, par ricochet, Émilie de Belsunce en bénira un jour mon auguste bienfaitrice ; mais ma fortune est bornée et ses sources sont connues, et j'ai l'orgueil de me croire si fort au-dessus des atteintes de la calomnie qu'à tout hasard je brave ses flèches empoisonnées avec une confiance entière dans la justice du génie tutélaire et protecteur de l'empire de Russie et des gens de Grimma (2). La dernière grâce que j'espère d'en obtenir après toutes celles dont j'ai été comblé, c'est qu'immédiatement après mon décès il plaise à Votre Majesté de se faire rendre compte de l'état de ma succession ; et si le compte de mes exécuteurs testamentaires n'est pas conforme à celui que je viens de rendre, je consens que ma mémoire soit flétrie. »

Thésaurisant en vue de la famille dont il avait fait la sienne, Grimm, ainsi qu'il l'écrit vers la même époque, n'avait jamais un écu et ne devait jamais une obole. A la modicité de ses besoins et à l'ordre qu'il mettait à ses affaires, on reconnaît l'esprit éminemment rangé et raisonnable que nous avons rencontré en toutes circonstances. On retrouve également, dans des fonctions différentes, l'opiniâtreté de labeur dont il avait fait preuve dans la rédaction

(1) La fille des Belsunce, celle que Grimm avait en quelque sorte adoptée et qui devint Mme de Bueil.

(2) L'un de ces mots de convention dont abonde la correspondance ; il désigne Grimm et sa famille adoptive.

de la *Correspondance littéraire*. Sa vie, telle qu'il nous la laisse voir, était celle d'un esclave, dirons-nous, ou d'un ministre d'état. Le service de Catherine entraînait une foule d'affaires petites et grandes, et la réputation de la faveur dont Grimm jouissait à Pétersbourg lui attirait, nous l'avons dit, des nuées de solliciteurs. Il ne laissait pas d'en gémir quelquefois :

« Depuis que les bontés de Votre Majesté impériale m'ont rendu un homme illustre, Dieu seul sait tout ce que j'ai à souffrir pour l'amour d'elle. C'est-à-dire que tous les oisifs et tous les importuns de l'Europe se croient en droit de m'assaillir et de me voler mon temps, le plus précieux de mes biens, toujours pour me parler d'elle. C'est bien me prendre par mon faible, mais que je regrette cette époque de ma vie où, jouissant des mêmes bontés de Votre Majesté impériale dans mon heureuse obscurité, je lui disais son fait toutes les fois que la fantaisie m'en prenait ! Je n'avais pas encore le public pour confident de mon bonheur. »

Et une autre fois : « Je suis un des hommes les plus tourmentés qu'il y ait sur la terre. Il ne se passe pas un jour qu'on vienne m'accabler de visites, de lettres, de propositions de toute espèce. Je passe ma vie en audiences inutiles, à écouter, à lire des lettres, à y répondre, à refuser, au lieu de me recueillir, de vivre au pied de l'autel où l'immortalité réside, à côté de l'objet de mon culte, d'y vivre jour et nuit. »

Le culte de Catherine, c'est la part de l'adulation. Ce qui est vrai, et il y revient souvent, c'est qu'il n'a pas le temps de lire, « pas une heure dans toute une semaine, en mettant une minute à la queue de l'autre ; à peine celui de lire les gazettes pour savoir ce que fait l'impératrice. » Le jour se passe à exécuter des commissions et la nuit à griffonner. Grimm a besoin de recueillement pour écrire à Catherine et il attend, pour le faire, que tout le monde soit couché. Il est trois heures du matin, il tombe de sommeil, mais le messager va partir à huit heures et il faut que le paquet soit prêt. L'aurore le surprend quelquefois à son bureau.

Pas un moment à donner à la lecture ! Et cela pour un homme dont la vie autrefois se passait à rendre compte de toutes les publications du jour. La transformation est complète. Le diplomate, l'agent officieux a rompu avec la littérature. Sans regrets, d'ailleurs, si nous l'en croyons. Grimm n'a-t-il pas le bonheur « de lire dans de certaines têtes, » ce qui gâte pour les autres lectures ? Les déclamations philosophiques du jour ne lui paraissent plus que « fastidieuses capucinades. » Depuis la mort de Voltaire, il est pris de dégoût pour tout ce qui paraît.

A mesure que l'homme de cour prenait le dessus sur l'homme de lettres, l'Allemand perçait davantage sous le Français d'emprunt.

Soit humeur croissante contre les platitudes de la presse parisienne, soit certitude de se rencontrer avec les inclinations de sa correspondante, Grimm s'abandonne maintenant avec plus de liberté qu'il n'avait encore fait à sa prédilection pour la langue et la littérature germaniques. Frédéric lui avait envoyé son écrit *de la Littérature allemande*; Grimm a beau admirer le souverain, une critique aussi superficielle le révolte. « On ne peut nier, écrit-il à Catherine, que l'auguste écrivain ne parle de l'allemand comme un aveugle des couleurs. Cela est bien moral, pour ceux qui réfléchissent, de voir un grand prince et, qui pis est, une grande tête, qui donne tous les jours un temps considérable à la lecture, vivre au milieu de sa patrie, dont la capitale possède plusieurs écrivains de la première force, sans en rien savoir, sans se douter que sa langue maternelle n'est plus celle qu'on parlait et écrivait il y a soixante ou quatre-vingts ans; et qui, de la meilleure foi du monde, ignore tout ce qu'on a écrit depuis quarante ans tout autour de lui, et la révolution qui en est arrivée dans la langue et dans les têtes allemandes, et qui, par conséquent, ne peut entrevoir que la plupart des écrits de sa patrie valent mieux que toutes ces brochures insipides qu'on voit paraître à Paris, et où les idées de quelques grandes têtes sont répétées, délayées et défigurées en mille manières diverses. » (1781.)

Catherine abonde dans le sens de Grimm, un peu aveuglément, il faut le reconnaître, à tort et à travers, prenant déjà les Thummel et les Schummel pour des Voltaire, ce « dieu de l'agrément. » « Dieu me pardonne! dit-elle dans son désir de rattacher le nouveau culte à l'ancien, je crois que c'est lui qui leur a appris à écrire. » L'*Allgemeine deutsche Bibliothek* lui paraît « une archive de génie, de raison, d'ironie, et de tout ce qu'il y a de plus égayant pour l'esprit et la raison... Cette littérature tudesque, ajoute-t-elle, laisse tout le reste du monde grandement derrière elle, et va à pas de géant (1). » Grimm, là-dessus, de renchérir à son tour et sur lui-même. « Ce qu'il y a de sûr et de vrai, c'est que la langue allemande, sous les plumes qui l'ont maniée depuis une trentaine d'années, est devenue l'une des plus belles langues d'entre les modernes, comme elle est par son propre fonds l'une des plus riches. » La flatterie aidant et lui ordonnant de faire une place à l'empire que

(1) La *Bibliothèque universelle allemande* (1765-1791), ainsi que les autres revues littéraires fondées par le libraire Nicolaï, représentait ce qu'on pourrait appeler l'esprit et le talent de Lessing par opposition à ce qui allait être l'inspiration de génies supérieurs. Et l'on comprend, en effet, que Catherine y ait pris plaisir. Pour ce qui est de Grimm, s'il ne nomme dans ses lettres aucun des grands écrivains de l'Allemagne contemporaine, il ne les aurait pas moins, au dire de son biographe, connus et admirés. « Personne, écrit Meister, ne fut plus frappé de l'originalité des premières productions de Goethe, de Herder et de Schiller. »

régit Catherine, notre courtisan voit déjà le temps où le russe et l'allemand auront pris la place des langues classiques, et seront enseignées dans les universités d'Amérique au lieu du grec et du latin. Ce qui est singulier, ce sont les ouvrages qui excitent cet enthousiasme. Grimm porte aux nues une comédie de Lenz, *der Hofmeister*; il l'a lue trois fois : « C'est un ouvrage d'une verve incroyable; » et ni lui, ni sa souveraine n'ont l'air de se douter qu'à l'heure où ils écrivaient avaient déjà paru *Gœtz de Berlichingen*, *Werther* et *les Brigands*.

On ne s'étonnera pas si la vie que menait Grimm mina peu à peu une santé déjà fort ébranlée, nous l'avons vu, par l'ancien travail de la *Correspondance*. Il a le sang à la tête, la fièvre le tient au lit tout un mois ; il souffre des yeux, un mal qui le poursuivra jusqu'à la fin. Il s'est, pour le moment, guéri par l'usage de l'eau fraîche. « Il faut se plonger le visage et le répéter souvent, suivant le besoin ; » c'est un remède qu'il doit à Tronchin, et qu'il aurait bien envie de faire parvenir à l'empereur, affligé de la même infirmité que lui. « Je supplie Votre Majesté Impériale de dire cela à Joseph de ma part, puisque je n'ai pas osé me donner les airs de lui écrire. » Un mal plus grave se déclare : ce sont des étouffemens; il ne peut plus écrire, ou n'y parvient qu'en se levant à chaque instant pour faire un tour de chambre. « Il est aisé de comprendre le supplice d'un homme dont le devoir et l'état demandent l'usage continuel de la plume. »

Les médecins envoyèrent Grimm aux eaux, à Bourbonne, à Spa, à Aix-la-Chapelle, sans grand succès à ce qu'il semble. Mais l'un de ces voyages devint l'occasion d'une singulière satisfaction d'amour-propre pour un homme épris des distinctions flatteuses. Le prince Henri de Prusse, le frère de Frédéric, étant à Spa en 1781, invita Grimm à venir l'y trouver, et lui offrit un appartement dans la maison même qu'il occupait. Grimm accepta avec d'autant plus d'empressement que Tronchin lui recommandait les eaux du lieu pour ses migraines. Pensez donc, « passer six semaines avec un des plus illustres personnages du siècle, de la manière la plus intéressante et la plus agréable ! » On sent bien au récit suivant que la tête en a tourné au narrateur. Il arriva à Spa le 13 juillet :

« Dans le premier moment il y eut un peu de vacarme, de confusion et de désordre dans nos discours; c'était bien naturel après quatre années d'absence et de grands événemens. Les idées se pressaient, se heurtaient un peu les unes à côté des autres, et je ne réponds pas des contusions qu'il y eut par-ci par-là, car l'art de parler de dix choses à la fois n'est pas encore perfectionné, et le crible par lequel il faut passer est si étroit que je ne sais ce qui en serait arrivé si le nom de Catherine ne nous eût mis subitement à

l'unisson après le premier choc. » Grimm, malgré l'unisson, ne tarda pas à s'apercevoir que le prince croyait avoir à se plaindre de la tsarine et n'était plus en correspondance avec elle. Il excusa sa souveraine de son mieux. « Cinq ou six jours après mon arrivée est survenu un autre pèlerin qui se nomme Joseph et qui, ni plus ni moins que Catherine, se prétend aussi second de son nom. Joseph entra dans Spa à pied, suivant en cela la coutume de Notre Seigneur et Sauveur, mais non pour la même raison, car un de ses chevaux de poste s'était abattu. Bientôt il se mit dans un fiacre, afin de ne pas copier notre divin Sauveur, qui, dans ces occasions, ne montait tout au plus qu'un âne, et vint tomber chez Henri comme une bombe. Je puis assurer à Votre Majesté qu'à ma montre, qui ne court pas plus vite qu'une autre, ils restèrent deux heures et demie enfermés tête-à-tête. Joseph ne cacha pas même qu'il avait retardé son voyage de Spa exprès pour être sûr d'y rencontrer Henri. Il dîna ce jour chez le prince de Lichtenstein. Dès qu'il fut rentré dans son auberge, Henri y tomba comme une bombe à son tour, mais pour le coup je me trouvai à sa suite, et ce que je sais c'est que ce n'est pas par ma faute ni par mon fait qu'en un clin d'œil l'impératrice se trouva encore mêlée à nos caquets. Joseph me demanda s'il y avait longtemps que je n'avais eu de ses nouvelles; c'était me dire de la manière la plus délicate qu'il connaissait l'excès des bontés de mon auguste souveraine pour un vase d'argile de sa création. Sur quoi nous nous mîmes à éplucher l'impératrice grecque de la tête aux pieds, et Dieu sait comment elle fut accommodée entre Joseph, Henri et moi! Après l'avoir tenue ainsi sur les fonts à peu près une heure et demie, Henri me dit : « Allons-nous-en à la comédie. » Joseph vint bientôt après dans la loge du prince se placer entre Henri et moi. Il se pria pour le lendemain, en sa qualité de comte de Falkenstein (le nom sous lequel l'empereur voyageait), à dîner chez Henri, qui s'appelle à Spa le comte d'Oels, et il choisit pour convives, indépendamment de son compagnon, le général Terzy, et des personnes attachées au prince, le souffre-douleur gréco-impérial et Raynal, le proscrit par Séguier, à qui Henri a rendu auprès de Joseph les services les plus essentiels, en lui procurant un asile à Bruxelles avec tous les agrémens possibles... On resta à cette table près de deux heures et demie, Joseph à la droite de Henri, et moi à la droite de Joseph; et le soir, à la Comédie, dans la loge du prince, même répétition; et la pièce était ce que l'on écoutait le moins, et l'on jasait de plus d'une chose, et Mohilev, Smolensk, Moscou, Pétersbourg, Tsarskœ-Sélo s'y mêlaient à tort et à travers. Et les badauds de Spa, en regardant à cette loge, disaient à leur bonnet : « Oui, vrai Dieu, il faut qu'un souffre-douleur gréco-impérial soit pourtant quelque chose de

bien distingué ! » Le surlendemain matin, Joseph se trouva à toutes les fontaines ; on dansait à la principale ; il fut très aimable avec tout le monde, mais, enfin, après avoir salué la compagnie et embrassé Henri, il partit à dix heures du matin pour Bruxelles, d'où il s'est rendu depuis pour huit jours à Versailles. »

Grimm, qui avait assisté, en 1745, au couronnement de l'empereur François Ier, trouva le moyen d'être présent à celui de Léopold, en 1790. Il se rendit de Bourbonne à Francfort et y passa deux mois près du comte Nicolas Romanzof, l'un de ses meilleurs amis, et, de plus, au milieu des honneurs auxquels il était si sensible. Le duc de Saxe-Gotha avait profité de la présence de Grimm à Francfort pour l'accréditer, à titre extraordinaire, auprès de l'empereur, ce qui procura à notre courtisan une audience particulière d'une demi-heure. Il fut, en outre, présenté au roi de Naples, « grand chasseur devant le Seigneur, dit-il, et qui s'occupe aussi, dans ses courses, de la multiplication de l'espèce. » Ayant un nombre considérable d'enfans naturels, il avait marié les mères et avait fondé pour ces ménages, près de Caserte, une colonie appelée Santo Leucio. Il s'intéressait beaucoup à cet établissement, pour lequel il avait lui-même composé et publié « l'institution, la législation et même le catéchisme politique. » Grimm s'empressa d'envoyer à Catherine un exemplaire de cette remarquable production.

Avec toute son affection pour son correspondant, Catherine connaissait ses faibles et ne se faisait aucun scrupule d'en rire. Elle lui donnait fréquemment du « Monsieur le baron, » non sans quelque envie d'ajouter : « baron de Thunder-Ten-Tronck ! » Elle raillait ses engouemens : « Je suis bien aise de savoir la cause de votre silence, car bonnement je croyais que mon crédit chez vous clignotait, et que quelque prince d'Allemagne m'avait expulsée de votre souvenir. Vu la passion que je vous connais pour eux, je me disais en moi-même : Il est à la piste de quelque génie rare comme nous lui en avons vu. » Et dans une autre occasion : « Il y avait longtemps que je savais que vous n'étiez jamais plus heureux que quand vous étiez auprès, proche, à côté, par devant ou par derrière quelque altesse d'Allemagne, et Dieu sait où vous savez les déterrer et d'où vous en vient continuellement des pluies fécondes. » Beaucoup plus tard encore et en pleine révolution : « O cher souffre-douleur, tu es toujours engoué de tous les princes d'Allemagne ! » Catherine, elle, ne partageait pas du tout cette inclination.

Le nom de Mme d'Épinay ne revient pas très souvent dans la correspondance qui nous occupe. Grimm envoie cependant à la tsarine et lui vante les *Conversations d'Émilie*, ce livre dont Galiani disait qu'il y a bien des choses et qu'il faut y lire aussi le blanc. La santé

de son amie devenait toujours plus déplorable, et il excuse quelquefois son silence par le rôle de garde-malade qu'il a dû remplir à côté d'un lit de souffrances. « J'ai été depuis trois mois, écrit-il en 1779, malheureux au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Condamné à voir souffrir jour et nuit, et à conserver, au milieu de ce spectacle horrible, un air calme et serein, à donner même à la malheureuse victime de ce long et cruel supplice des espérances qui sont loin de mon cœur, je suis devenu une espèce de machine que la douleur et l'effort continuel de la cacher ont comme endurcie et rendue insensible. Je n'ai pas même la ressource, assez ordinaire aux malheureux, de voir le malheur qu'ils redoutent s'acheminer pas à pas, d'en pouvoir marquer le terme et, par conséquent, ramasser ses forces pour en soutenir le dénoûment. Ballotté continuellement entre la crainte et l'espérance, je passe vingt fois par jour de l'une à l'autre, et la convulsion qui en résulte est sans contredit le sentiment le plus douloureux que l'âme puisse éprouver. J'y devrais être accoutumé depuis six ou sept ans que cela dure, car le dérangement de la santé de cette malheureuse femme a commencé quelques mois avant mon premier départ pour la Russie, et, depuis cet instant, toujours souffrante, plus d'une fois à l'agonie, et puis revenant à la vie, sans que M. Tronchin ait su la guérir ni la tuer; opposant à ses maux, malgré le tempérament le plus frêle, une force et un courage sans exemple, on peut dire qu'elle n'a su ni vivre ni mourir (1). »

Les pertes de fortune et les chagrins domestiques aggravaient encore ces maux. Après avoir été ruinée par les extravagances d'un mari auxquelles étaient venues se joindre celles de son fils, après avoir, en outre, été victime des opérations de l'abbé Terray, Mme d'Épinay était maintenant frappée, dans le peu qui lui restait, par les réformes financières de Necker. Grimm, en de telles circonstances, crut pouvoir recourir à l'impératrice, et lui proposa d'acheter, pour 10,000 livres, deux beaux diamans qu'avait conservés son amie. Catherine n'acheta pas seulement les bijoux, elle fit intercéder près du gouvernement français en faveur de Mme d'Épinay, puis, voyant que les réclamations ne produisaient rien, elle paya de sa poche. « Vous qui me dépensez de l'argent tous les jours de l'année pour des inutilités, écrivait-elle à Grimm avec une délicatesse admirable, prenez de cet argent jusqu'à deux fois huit mille livres, donnez-les à l'auteur des *Conversations d'Émilie*; en cas qu'elle ne voulût pas les accepter, prêtez-les-lui pour cinquante ans, et surtout ne m'en parlez plus, ni à personne, mais dites-moi tout

(1) Mme d'Épinay, nous allons le voir, ne mourut que trois ans et demi après la date de cette lettre. Elle souffrait d'une maladie d'estomac qui dégénéra en cancer.

simplement : J'ai donné ou j'ai prêté les deux fois huit mille livres. » (1782.)

Grimm perdit en quinze mois la compagne de sa vie et le plus cher de ses amis. Mme d'Épinay mourut le 15 avril 1783 et Diderot le 31 juillet 1784. Ces douloureuses séparations sont la cause, sans aucun doute, de l'interruption que présente ici sa correspondance avec Catherine. Le chagrin qu'il ressentit de la mort de Mme d'Épinay fut profond et durable ; il parle de sa cruelle et déplorable situation, des épaisses ténèbres dont il a été environné. Quant à la mort de Diderot, Grimm était à Lyon pour l'exécution d'une commission de l'impératrice, lorsqu'il reçut « ce coup si mortel et si imprévu. »

Pauline, la fille de Mme d'Épinay, était mariée depuis neuf ans lorsqu'elle perdit sa mère. Son fils aîné fut cet Armand de Belsunce qui périt à Caen dans l'une des scènes les plus hideuses de la révolution. Sa fille, l'Émilie des *Conversations*, fut comme adoptée par Grimm, qui se chargea de son éducation, la fit élever au couvent, lui concilia de bonne heure la protection de Catherine et réussit à la marier convenablement. Émilie épousa, en 1786, à l'âge de dix-huit ans, le comte de Bueil, officier aux gardes françaises. Elle recevait de sa famille 100,000 livres de dot, et de la tsarine, qui l'avait nommée de ses demoiselles d'honneur, un cadeau de douze mille roubles. M. de Bueil était propriétaire de la terre patrimoniale de Varennes, près de Château-Thierry. C'est là que Grimm allait passer de huit à quinze jours, toutes les fois qu'il pouvait échapper pour si longtemps à ses occupations. Il s'était ainsi, pour la seconde fois, créé une famille ; la révolution, nous le verrons, en troublant profondément ces existences, ne fit que resserrer les liens qui les unissaient.

III.

Il est incontestable que, dans la correspondance de Grimm avec l'impératrice, la figure la plus intéressante est celle de Catherine elle-même. Cette femme énigmatique s'y montre dans toute l'originalité de son caractère et toute la puissance de sa nature. Elle s'y peint, non pas tout entière, cela va de soi, mais en buste, comme disait Mme de Staal, et j'ajoute en buste passablement décolleté, en traits accusés avec une verdeur de franchise moitié naïve, moitié cynique.

Catherine prétend n'avoir jamais été fort belle, ce qui laisse deviner qu'elle se reconnaissait pourtant quelques charmes. « Je plaisais, écrit-elle dans ses Mémoires, et en parlant il est vrai de sa jeunesse, et je pense que cela était mon fort. » Un admirable

fond de santé, malgré une disposition aux maux de tête. Elle se baignait à l'eau froide. A soixante ans, trois mois avant sa mort, elle était encore « leste comme un oiseau. » Partant, fort à son aise pour se moquer des médecins, dont pas un, à l'en croire, ne sait guérir la piqûre d'une punaise. Elle est une fois menacée d'une fièvre chaude, reste sept jours au lit : « Mais, dit-elle, pas un esculape n'a passé le seuil de ma porte. » En revanche, et comme il arrive à ces esprits forts, elle possède un orviétan, des gouttes de Bestoujef, qui la guérissent subitement quand besoin en est, et qu'elle fait prendre à tort et à travers dans la maison. Donc, robuste tempérament. Par suite, l'entrain. « La gaîté, c'est mon fort, » lisons-nous, et la gaîté avec elle va jusqu'à la farce, jusqu'à la folie, en voyage de préférence, lorsqu'elle est libre des soins du gouvernement. En 1775, en route pour Moscou : « Nous courons, écrit-elle, comme des diables et nous rions comme des fous. » On connaît par Ségur et l'on retrouve ici les inépuisables badinages du voyage de Crimée de 1785, les bouts-rimés, les chansons, les mystifications. Cette impératrice de toutes les Russies et les « trois ministres de poche » qu'elle a emmenés avec elle font l'effet d'une troupes d'écoliers en vacances.

Comme contre-partie à cette exubérance de vie et de bonne humeur, des mouvemens, des ébranlemens de passion. « Les grandes joies sont difficiles à contenir, dit-elle; on raffole. » A la nouvelle de la victoire de Tchesmé, elle s'imposa un silence de huit jours pour se donner le temps de revenir à la raison. Non moins facile à attendrir et non moins extrême dans l'attendrissement, la lecture d'un roman, la représentation d'une tragédie la font pleurer, et, quand elle pleure, elle hurle. Nous la verrons profondément émue à la mort d'Orlof et de Potemkin, abîmée de douleur en perdant Lanskoï.

Catherine, disons-nous, est énigmatique, elle est compliquée, mais elle ne joue pas de rôle, elle ne pose pas : « Je hais toute affiche, » dit-elle. Et, par aversion pour les airs à prendre, elle fuit la contrainte. Elle redoute la visite des princes : il faut, avec eux, se tenir droite et raide de corps. Les célébrités l'intimident également parce qu'elle voudrait devant elles avoir de l'esprit comme quatre. Heureuse quand le naturel, dans ces occasions, ne reprend pas le dessus. « Il faut que je vous conte l'étonnement dans lequel je vis un jour le prince Henri lorsque le prince Potemkin lâcha un singe dans la chambre, avec lequel je me suis mise à jouer au lieu de continuer une belle conversation que nous avions entamée; il ouvrait de grands yeux, mais il avait beau faire, les tours du singe l'emportèrent. » Au fond, mélange de fermeté et de bonté : « Je suis peut-être bonne, ordinairement douce, mais, par état, je suis obligée de vouloir ter-

riblement ce que je veux. » La décision n'est pas seulement forte, elle est nette et prompte : « Quand on a dit A, il faut dire B. » — « Les incertitudes sont, de toutes les choses du monde, celle qui fait pâtir le plus les gens conformés comme moi. » Toutefois, et malgré cette trempe de volonté, Catherine est ouverte à la raison, souple aux avis : « Je me suis toujours senti beaucoup de penchant à me laisser mener par les gens qui en savent plus que moi, pourvu seulement qu'ils ne me fassent pas sentir qu'ils en ont l'envie ou la prétention, car alors je m'enfuis à toutes jambes. » Elle se reconnaît des qualités, mais elle ne se surfait pas et ne veut pas être prônée comme un modèle : « Je ne suis, moi, écrit-elle à Grimm, qu'un composé de bâtons rompus. » Dans une lettre à Mme de Bielke, elle se dit « un aussi franc original que l'Anglais le plus déterminé. »

On a l'épitaphe de Catherine rédigée par elle-même ; plusieurs des traits que je viens de marquer s'y retrouvent. « Elle pardonnait aisément, y lisons-nous, et ne haïssait personne ; indulgente, aisée à vivre, d'un naturel gai, l'âme républicaine et le cœur bon, elle eut des amis ; le travail lui était facile, la société et les arts lui plaisaient. »

Si du caractère de Catherine nous passons à son esprit, nous le reconnaissons fait essentiellement de bon sens, avec des vues toutefois dont elle ne se rend compte elle-même qu'à demi, et ces intuitions qui distinguent l'homme d'état. Ce n'est pas elle qu'égarera le besoin exagéré de logique. Elle s'est convaincue que plus on raisonne, plus on déraisonne. Elle est d'avis qu'il n'y a rien de tel que les têtes sages, mais qu'il ne faut pas tout leur dire. Elle est enchantée un jour parce qu'elle a lu dans les *Dialogues* de Galiani « que c'est un grand assemblage de contradictions qui fait les grandes caboches. » Elle en sait, enfin, assez long sur le compte de l'humanité pour ne s'étonner de rien : ni les écoles, ni les prêches de morale, pense-t-elle, ne rendent les hommes plus sages ; la belle nature reparaît tout partout.

Derrière l'homme d'état, on le voit, il y a chez Catherine le philosophe. Elle a étudié. « Dix-huit années d'ennui et de solitude, dit-elle dans l'épitaphe que je citais tout à l'heure, lui firent lire bien des livres. » Et nous savons par ses *Mémoires* quelles étaient ces lectures de sa jeunesse : de toutes sortes, mais, dans le nombre, Tacite, le Dictionnaire de Bayle tout entier, l'*Esprit des lois*. Elle a la curiosité de l'intelligence. Nous la trouvons, dans les lettres à Grimm, toute préoccupée des idées de Buffon sur l'origine du globe, avalant les neuf volumes de Court de Gébelin sur le monde primitif. « Le pourquoi du pourquoi serait fort agréable à savoir. » Philosophe, ai-je dit, par conséquent sceptique et surtout peu portée à l'optimisme : « Si

vous vouliez bien un jour me dire ce que c'est que ce monde, je vous en aurais beaucoup d'obligation. » Aussi tâche-t-elle de se faire l'œil sec. « Savez-vous ce que je fais, écrit-elle, dans les occasions attendrissantes? Je n'y pense pas, et comme de mon naturel je suis mouton, je rêve à la moutonne et cela me tire d'affaire. » Elle possède un autre secret : ne compter ni sur la gratitude, ni sur la réputation. « Il y a très longtemps que, dans mes actions, je ne prends plus garde à deux choses, et qu'elles n'entrent en rien en ligne de compte dans tout ce que je fais : la première, c'est la reconnaissance des hommes, la seconde l'histoire. Je fais le bien pour faire le bien, et puis c'est tout. »

Catherine, en littérature, aime le nerf, le grand. Elle lit Corneille et goûte Shakspeare (1). Cependant elle préfère la gaîté au tragique et le bon sens à tout. Aussi est-elle éprise de Voltaire. Elle ne tarit pas sur son compte. « Depuis qu'il est mort, il me semble qu'il n'y a plus d'honneur attaché à la belle humeur; c'était lui qui était la divinité de la gaîté. » Elle parle du découragement et de l'indifférence pour toutes choses où l'a jetée la nouvelle de la mort du grand écrivain. « Au reste, ajoute-t-elle, c'est mon maître, c'est lui ou plutôt ses œuvres qui ont formé mon esprit et ma tête. Je vous l'ai dit plus d'une fois, je pense, je suis son écolière; plus jeune, j'aimais à lui plaire; une action faite, il fallait pour qu'elle me plût qu'elle fût digne de lui être dite, et tout de suite il en était informé. Il y était si bien accoutumé qu'il me grondait lorsque je le laissais manquer de nouvelles et qu'il les apprenait d'autre part. Mon exactitude sur ce point s'est ralentie les dernières années par la rapidité des événemens qui précédèrent et succédèrent à la paix, et par le travail immense que j'ai entrepris j'ai perdu la coutume d'écrire des lettres, et je me sens moins de disposition et de facilité à en écrire. » (1778.)

Grimm avait fait cadeau à Catherine d'une tabatière avec l'image du tombeau de Voltaire sur le couvercle; elle s'en défit, ne pouvant voir cette boîte sans émotion. L'édition de Kehl se prépare, l'impératrice en réclame sur-le-champ cent exemplaires afin d'en déposer partout. Elle veut que les œuvres de son maître servent d'exemple, « qu'on les étudie, qu'on les apprenne par cœur, que les esprits s'en nourrissent : cela formera des citoyens, des génies, des héros et des auteurs. » Elle aurait désiré que l'édition eût suivi l'ordre chronologique, pensant que le pêle-mêle des sujets eût été plus piquant, et qu'on aurait alors mieux jugé « cette tête unique, une tête à tintamarre, une tête utile au genre humain par plus d'un côté, une tête dont on n'aurait pu lire les œuvres sans que cela eût

(1) « Racine n'était pas son homme, excepté dans *Mithridate*. » (Le prince de Ligne.)

renouvelé la circulation du sang dans vos veines, fortifié corps, cœur, âme et tête, épanoui la rate ; au moment où vous en auriez eu besoin, vous auriez respiré avec une facilité étonnante, et vous vous seriez trouvé d'un pied plus haut à la fin de vos lectures. » Ce qu'il y a d'amusant, c'est l'embarras de la pauvre tsarine lorsque la révolution étant venue avec toutes ses terreurs et toutes ses horreurs, l'opinion s'établit peu à peu que la faute en était aux philosophes. Voilà Catherine singulièrement troublée. Elle se demande ce qu'elle en doit penser ; elle est partagée entre son aversion pour les renverseurs de trônes et son culte pour le patriarche de la philosophie ; elle voudrait que Grimm la rassurât sur les responsabilités du maître si longtemps vénéré.

Catherine n'avait point d'oreille : « Je meurs d'envie d'écouter et d'aimer la musique, mais j'ai beau faire, c'est du bruit et puis c'est tout. » Elle avait en revanche la passion des arts du dessin : peinture, sculpture, architecture ; ses emplettes et ses constructions en font foi. Sa grande admiration en peinture est Raphaël : le bon sens encore, sous la forme de la vérité, de la mesure, de la justesse. Elle avait fait construire à l'Ermitage un portique pour y placer les copies des Loges de Raphaël : « Là je me promène au milieu de quantité de choses que j'aime et dont je jouis. » A Tsarskoé-Sélo, autre genre de magnificence : une colonnade vitrée d'où elle voit une centaine de verstes à la ronde ; au bas et à côté un jardin ; le dessous de la colonnade occupé par ses femmes, qui sont là comme des nymphes au milieu des fleurs. Sur deux rangs, les bustes des plus grands hommes de l'antiquité, Homère, Démosthène, Platon. Là, sur un canapé, devant son jardin, elle est comme un khan de Crimée, ou comme un perroquet dans sa cage. « Vous n'avez pas d'idée de ce que c'est que Tzarsko-Sélo, quand il fait chaud et beau ! »

Outre ses goûts de lecture, de collections et de bâtisse, et outre le temps que lui coûtait une vaste correspondance, Catherine aimait à tenir la plume. Elle avait composé des *a b c* et des « cahiers » pour l'éducation de ses petits-fils ; elle faisait des extraits des livres qu'elle lisait, ce qu'elle appelait son *Salmigondis* ; elle travaillait à une histoire de Russie qu'elle conduisit jusqu'au XIVe siècle ; elle fabriquait des comédies que l'on jouait et auxquelles le saint synode assistait en corps, « riant comme des fous et claquant des mains à tout rompre. » Elle s'occupait d'étymologies et en proposait qui n'étaient ni plus ni moins extravagantes que toutes celles de son temps. « J'ai gagné, il y a trois ans, la toux à force d'écrire, dit-elle en 1786 ; à présent je n'écris plus ; j'ai fait dix comédies, j'en suis à l'onzième, mais cela n'est pas travailler. Mon *Salmigondis* est à la cent soixante-dix-huitième feuille in-folio, mais tout cela n'est rien ; c'est l'histoire de la Russie qui me faisait tousser. » Dans

la dernière année de sa vie, l'impératrice avait entrepris un nouveau travail sur la nature duquel elle ne s'explique pas, mais qui devait « être singulièrement salutaire au pays et remédier à cent mille choses. » — « Je fais le plus sot des ouvrages, confie-t-elle à Grimm sur son ton habituel de demi-plaisanterie : il est immense; les six chapitres achevés sont des merveilles dans leur espèce chacun; j'y mets un travail, une exactitude, un esprit et un génie même dont je ne me croyais nullement capable, et je suis tout étonnée de ce que je fais quand un chapitre est achevé. Que Dieu bénisse ceux qui auront cela à mettre en exécution! La méthode en doit être au moins fort bonne, car tout vient se ranger en foule et avec empressement, chaque chose à sa place. *C'est vraiment une drôle de chose. Il me faut encore un an environ pour l'achever. J'y travaille à force, et j'en suis si occupée que tout en dormant j'en compose dans ma tête des chapitres entiers* (1). »

Je note que l'impératrice se défend d'avoir rédigé ses *Mémoires*. « Ce qu'il y a de sûr, lisons-nous à ce sujet à la date de 1790, c'est que je n'en ai pas écrit, et que si c'est un péché de ne l'avoir pas fait, je dois m'en accuser. » D'où il n'y a pourtant rien à conclure contre l'authenticité du fragment qui a été publié en 1859 par M. Herzen. Catherine pouvait se refuser à regarder comme des mémoires de sa vie un récit qui n'allait pas même jusqu'à son avènement à l'empire ; elle pourrait aussi, à la rigueur, n'avoir fixé que plus tard sur le papier ces souvenirs de sa jeunesse.

Nous avons, dans la correspondance avec Grimm, plusieurs descriptions de la manière dont se passaient les journées de Catherine, les unes gaies, les autres graves, et laissant apercevoir combien les soins du gouvernement s'appesantissaient dans les dernières années. Les distractions, les jeux avec les petits enfans ont leur place dans ce tableau des occupations impériales. « Nous législatons depuis six heures du matin jusqu'à neuf, puis vient le courant jusqu'à onze qu'arrivent mons Alexandre et le sieur Constantin ; puis, demi-heure avant et heure après dîner, pour les dits seigneurs nous faisons *a b c*, *contes*, *mémoires*; puis deux heures de repos parfait, et puis une heure et demie pour griffonner lettres, etc., après quoi les dits seigneurs reviennent reprendre tapage jusqu'à huit; puis vient qui veut jusqu'à dix. Or, moi, je soutiens que voilà une journée très remplie et que sera bien habile qui trouvera moyen de faire des commentaires encore. » En automne, quelques heures de plus laissées aux passe-temps, deux ou trois fois par jour fuites à l'Ermitage, les noisettes qu'on donne à l'écureuil, la visite qu'on fait au singe, les parties de billard, les pierres gravées, les estampes.

(1) Le passage ici donné en italique est en allemand dans l'original.

Mais les années passent, et l'on a affaire à la Pologne, à la Suède, à la Turquie. La guerre avec la Suède en 1789 exigea de grands efforts. « J'étais seule, raconte l'impératrice, sans presque d'aide, et, craignant de manquer à quelque chose par ignorance ou par oubli, j'étais devenue d'une activité dont je ne me croyais pas capable, et je donnais dans des détails inouïs, jusque-là que je devins pourvoyeur de l'armée et que, de l'aveu de tous, jamais armée n'a été mieux nourrie dans un pays qui sans cela ne fournissait aucune ressource. » En 1794, c'est la Pologne et Kosciuszko ; il arrive quatre postes à la fois qu'avaient retenues les vents contraires, trois ou quatre courriers de tous les coins et recoins du monde, « de façon que neuf tables assez grandes suffisent à peine pour contenir tout ce fatras, et que quatre personnes tour à tour me lisent depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir pendant trois jours.» Aussi Catherine se sent-elle fort endurcie aux simples contrariétés. « Vous pouvez me tourmenter tout à votre aise, ne vous gênez pas là-dessus ; je suis si accoutumée à être tourmentée dans toutes les directions qu'il y a longtemps que je ne m'aperçois plus que je le suis. A ma place, on vous fait lire quand vous voulez écrire, et parler quand vous désireriez de lire ; il faut rire quand on voudrait pleurer ; vingt choses empêchent vingt autres, et vous n'avez jamais le temps de penser un moment, et malgré cela vous devez agir à tout instant, sans sentir de la lassitude jamais, ni de corps ni d'esprit; malade ou en santé, cela est indifférent ; toutes choses à la fois demandent que vous y soyez à la minute. »

L'un des extraits qui précèdent nous a montré la place que tenait dans la vie de l'impératrice « la cohorte des petits-fils et filles. » Elle éprouvait peu de tendresse pour son fils, à ce qu'il semble, et de moins en moins à mesure qu'il se sentait davantage héritier présomptif ; homme, d'ailleurs, difforme de corps et d'esprit, et qu'on a peine à ne pas tenir pour le fils authentique de Pierre, malgré les *Mémoires* qui insinuent si visiblement le contraire. Catherine, avec ses brus, était bien, mais apparemment sans intimité. Toute son affection s'était portée sur ses petits-enfans, en particulier sur l'aîné, Alexandre. C'est là son faible. Elle ne se lasse pas de l'admirer, de le vanter, de raconter ses exploits, de dire ses perfections. Il est beau comme le jour ; à dix-huit mois, il comprend tout, et, bien entendu, fait tout ce qu'il veut de la grand'-maman. Elle lui a inventé un costume qui se met tout d'une pièce, et dont elle envoie un dessin à la plume dans sa lettre, oubliant que ces détails pouvaient n'être pas aussi intéressans pour Grimm que pour elle. C'est elle qui apprend à lire à l'enfant ; puis, à mesure qu'il avance, elle lui compose des livres de lecture. Elle tire son horoscope, et le pronostic est notable, annonçant, comme il

fait, l'autocrate romanesque et philanthrope. « Il me paraît être, dit-elle, constitué de nature à mettre suite et intrépidité dans les choses qu'il entreprendra; or, je crois que ce qu'il entreprendra ne seront point choses nuisibles au prochain, parce qu'il a la larme à l'œil du mal qu'il voit ou croit arriver à ce prochain. (1782.) » Que de gaîté, en attendant, et quels jeux et quel bruit! « J'ai la main tremblante à force de rire, écrit la bonne-maman; je suis venue ce matin de Tsarskoé-Sélo avec mes deux petits-fils; il n'y a qu'une chambre entre la leur et la mienne, par conséquent ils se sont établis chez moi et font un train terrible. Il a fallu les chasser pour avoir un moment de repos; encore sont-ils sortis en chantant une marche d'opéra, chacun tenant son chien par la patte en guise de princesse. Vous pouvez juger par là du ton que nous prenons; ces morveux sont charmans. » Il y a aussi les petites-filles, qu'on aime bien, mais qui intéressent moins, en tout cinq ou six marmots qui voudraient ne jamais quitter la grand'mère. « Ils tiennent à moi comme des chardons, et il faut que je me secoue pour les faire en aller. »

Les enfans grandissent : Alexandre a quinze ans et Constantin en a treize. Alexandre va se marier; sa grand'mère en fait un dernier portrait : « Vous seriez enchanté et étonné de voir ce grand et superbement beau et bon jeune homme. Oh! comme cela s'annonce! comme cela est la candeur et la profondeur personnifiée! comme cela a de la suite et des principes avec un désir sans égal de bien faire! Oh! qu'il sera heureux et qu'on sera heureux avec lui! Outre cela, il est d'une modestie extrême, et rien n'est affecté, tout est naturel. Oh! l'excellent sujet, dont tout le monde raffole et dont vraiment on peut raffoler! *C'est mon bien-aimé, il le sait, mais il ne s'en fait pas accroire pour cela. La tête est belle, un peu inclinée en avant; mais quand on le regarde on oublie ce défaut, et quand il danse, monte à cheval et se redresse, on ne peut s'empêcher de penser à l'Apollon du Belvédère. Il en a tout à fait la majesté. En vérité, c'est trop pour quatorze ans* (1). » Constantin est tout autre chose, « une machine à bâtons rompus, pétillant d'esprit. » — « Vous n'avez pas d'idée de ce drôle de corps; d'abord il n'est pas beau, extrêmement vif, rempli d'esprit et de saillies, étourdi comme un hanneton, convenant avec franchise de ses fautes, ayant le cœur excellent et désirant de bien faire. C'est selon moi un sujet charmant et assurément distingué dans son espèce. Le public aime mieux sans comparaison son frère; malgré cela, je prédis un rôle brillant à cet original, qui, pendant son enfance, était un ours mal léché et présentement n'est rien moins que

(1) En allemand dans l'original.

cela. (1793.) » Il y a toujours quelque chose de piquant à comparer l'enfant à l'homme fait, et la prophétie à l'accomplissement.

On ne peut malheureusement parler de Catherine et passer sous silence le chapitre des favoris. Sans décliner précisément leur titre ni énoncer leurs fonctions, la correspondance avec Grimm les met suffisamment en scène. Nous ne sommes plus, à l'époque où commencent ces lettres, au temps des Orlof et des Potemkin : ils n'y figurent que pour leurs services publics et par l'oraison funèbre que prononce sur eux leur auguste maîtresse. Grégoire Orlof mourut en 1783. « Quoique très préparée à cet événement, douloureux pour moi, écrit l'impératrice peu de jours après l'avoir appris, je vous avoue que j'en ressens l'affliction la plus vive. Je perds en lui un ami et l'homme du monde auquel j'ai les plus grandes obligations et qui m'a rendu les services les plus essentiels. On a beau me dire et je me dis à moi-même tout ce qu'on peut dire en pareille occasion : des bouffées de sanglots sont ma réponse, et je souffre terriblement depuis l'instant que j'ai reçu cette fatale nouvelle ; le travail seul me distrait, et comme je n'ai point mes papiers, je vous écris pour me soulager. » Suit un parallèle entre Orlof et Panine qui était mort quinze jours auparavant, curieuse page d'histoire anecdotique, et que je citerais s'il ne fallait pas absolument faire choix au milieu de tant de richesses. Le portrait de Potemkin n'est pas moins remarquable. La perte du héros d'Oczakof fut doublement sensible pour Catherine, qui se trouvait de nouveau alors en guerre avec les Turcs. « Un terrible coup de massue, hier, a frappé ma tête. Vers les six heures de l'après-dîner, un courrier m'a apporté la bien triste nouvelle que mon élève, mon ami et presque mon idole, le prince Potemkin le Taurique, est mort, après un mois de maladie, en Moldavie ! Je suis dans une affliction dont vous n'avez pas d'idée. A un cœur excellent il joignait un entendement rare et une étendue d'esprit peu ordinaire ; ses vues étaient toujours grandes et magnanimes ; il était fort humain, rempli de connaissances, singulièrement aimable, et ses idées étaient toujours nouvelles. Jamais homme n'eut le don des bons mots et de l'à-propos comme lui. Ses qualités militaires, pendant cette guerre, ont dû frapper, car il ne manqua jamais, ni sur terre ni sur mer, un seul coup. Personne au monde n'a été moins mené que lui. Il avait encore un don particulier à employer son monde. En un mot c'était un homme d'état pour le conseil et l'exécution. Il m'était attaché avec passion et zèle, grondant et se fâchant quand il croyait qu'on pouvait faire mieux... Mais la qualité la plus rare en lui était un courage de cœur, d'esprit et d'âme, qui le distinguait parfaitement du reste des humains, et ceci faisait

que nous nous entendions parfaitement bien et laissions babiller les moins entendus à leur aise. Je regarde le prince Potemkin comme un très grand homme, qui n'a pas rempli la moitié de ce qui était à sa portée. »

Ainsi regrets, regrets sincères et éloquens des hommes pour lesquels Catherine avait eu un goût passager, et qu'elle avait conservés ensuite à titre d'amis et de serviteurs. Mais combien la douleur ne sera-t-elle pas plus vive lorsque la mort saisira l'amant en pleine faveur! Ce fut le cas pour le général Lanskoï, dont le nom, à partir de 1781, revient souvent dans les lettres à Grimm. L'impératrice parle de ce jeune homme avec un abandon qui ne pouvait laisser aucun doute à son correspondant sur la place que Lanskoï occupait dans le palais. Elle s'est chargée de son éducation, ce qui lui est facile, l'élève étant aussi intelligent que docile. « Oh! avait dit Orlof au commencement de cette liaison, vous verrez quel homme elle en fera! Cela gloutonne tout. » Et, en effet, voilà les amoureux gloutonnant ensemble poètes, historiens, beaux-arts. « Outre cela, nous bâtissons et nous plantons, nous sommes bienfaisant, gai, honnête et rempli de douceur. » Des plaisanteries comme toujours, des farces. Catherine fait semblant d'être le secrétaire de Lanskoï, et c'est lui qui est censé dicter et signer. Tout ce travestissement est assez drôle, mais on tourne la page et l'on rencontre les sanglots; la lettre avait débuté sur le ton du badinage habituel, et elle se termine par le désespoir. « Lorsque je commençais cette lettre, j'étais dans le bonheur et la joie, et mes journées se passaient si rapidement que je ne savais ce qu'elles devenaient. Il n'en est plus de même : je suis plongée dans la douleur la plus vive et mon bonheur n'est plus. J'ai pensé moi-même mourir de la perte irréparable que je viens de faire, il y a huit jours, de mon meilleur ami. J'espérais qu'il deviendrait l'appui de ma vieillesse; il s'appliquait, il profitait, il avait pris tous mes goûts; c'était un jeune homme que j'élevais, qui était reconnaissant, doux et honnête, qui partageait mes peines quand j'en avais, et qui se réjouissait de mes joies; en un mot, en sanglotant, j'ai le malheur de vous dire que le général Lanskoï n'est plus. Une fièvre maligne, accompagnée d'esquinancie, l'a emporté en cinq jours au tombeau, et ma chambre, si agréable pour moi ci-devant, est devenue un antre vide dans lequel je me traîne à peine comme une ombre. Je ne puis voir face humaine sans que les sanglots ne m'ôtent la parole; je ne puis ni dormir, ni manger; la lecture m'ennuie et l'écriture excède mes forces. Je ne sais ce qu'il deviendra de moi; mais ce que je sais, c'est que de ma vie je n'ai été si malheureuse que depuis que mon meilleur et aimable ami m'a

ainsi abandonnée. » Les semaines se succèdent et Catherine s'étonne d'être encore en vie. « Si vous voulez savoir au juste mon état, écrit-elle, je vous dirai que l'unique mieux qu'il y a, c'est que je me suis raccoutumée aux faces humaines, que d'ailleurs le cœur me saigne comme au premier moment, que je fais mon devoir et tâche de le faire bien, mais que ma douleur est extrême et comme je n'en ai senti de ma vie, et voilà trois mois que je suis dans cette cruelle situation, souffrant comme un damné. » (1784.)

N'allons pas croire cependant que Catherine ait été inconsolable. Deux ans ne se sont pas écoulés depuis la mort de Lanskoï que nous rencontrons, dans ses lettres, un nouveau familier du palais, qu'elle désigne sous le nom de l'Habit rouge. L'Habit rouge par-ci, l'Habit rouge par-là. L'Habit rouge aime les pierres gravées et les médailles, on lui achètera celles du duc d'Orléans qu'on avait trouvées d'abord trop chères. L'Habit rouge a envie d'avoir un Buffon : Grimm est prié d'envoyer les œuvres complètes du naturaliste, la plus belle édition possible et « bien illuminée. » L'Habit rouge est du voyage de Tauride, et il fait un beau train avec le comte de Ségur et le prince de Ligne. L'Habit rouge a tous les talens comme tous les agrémens : il dessine, il est passionné pour la musique, il taille des camées. L'Habit rouge est fait, dans les quinze jours, comte du saint-empire par Joseph et aide-de-camp général par Catherine. Catherine le recommande à son correspondant sur tous les tons : « Il est si aimable, si spirituel, si gai, si beau, si complaisant, de si bonne compagnie que vous ferez bien de l'aimer sans le connaître. » L'extérieur répond à la distinction et aux charmes de l'esprit : « Nos traits sont très réguliers ; nous avons deux superbes yeux noirs avec des sourcils tracés comme on n'en voit guère ; taille au-dessus de la médiocre, l'air noble, démarche aisée. » Toutes ces perfections n'empêchèrent pas que Momonof, — c'était le nom du favori, — ne finît par une disgrâce. Une lacune dans notre correspondance nous laisserait incertains sur les causes de cette chute, si nous n'avions le récit de Ségur. Momonof s'était épris d'une des demoiselles d'honneur de l'impératrice, la princesse Scherebatof ; mis en demeure de s'expliquer, il avoua sa passion en implorant la clémence de sa souveraine. L'irritation fut d'abord des plus vives, mais Catherine surmonta bientôt son ressentiment, et après avoir marié les coupables et les avoir même richement dotés, elle se contenta de les éloigner de la cour. Elle parle seulement, dans une lettre à Grimm, d'ingratitude et de « la plus bête des passions ; » le favori lui paraît plus digne de pitié que de colère ; et, pour elle-même, elle se déclare « excessivement punie pour la vie. » Cela voulait-il dire qu'elle renonçait désormais à ce

genre de liaison, un conseil que l'âge eût suffi à lui donner, puisqu'elle avait alors plus de soixante ans? Serment d'ivrogne dans ce cas! Six mois après sa disgrâce, Momonof est remplacé. « Voulez-vous savoir, écrit l'impératrice, ce que le général Zoubof et moi faisions cet été au bruit des canons à Tsarskoé-Sélo, dans les heures de loisir (1)? Eh bien ! voici notre secret livré ; nous traduisions un tome de Plutarque en russe. Cela nous a rendus heureux et tranquilles au milieu du brouhaha. » Officier dans un des régimens de la garde avant de passer général, Platon Zoubof n'avait que vingt-quatre ans. Catherine ne le porte pas aux nues comme ses prédécesseurs ; elle se contente de lui reconnaître des connaissances, une excellente tournure d'esprit et de la bonne volonté. La suite de la correspondance nous montre le général devenu comte, puis prince. Il était encore en faveur quand la souveraine mourut, et l'on sait la part qu'il prit au complot contre la vie du fils et successeur de Catherine.

Femme et très femme, comme elle l'est, ce qui domine toutefois chez Catherine c'est manifestement l'homme d'état. Elle est, de par la nature, et des pieds à la tête, conducteur d'empire. Elle l'est autant que Frédéric et de la même façon : vue nette et précise des choses, le jugement dans l'audace, et cette moralité particulière des souverains qui consiste à tenir la morale vulgaire pour absolument étrangère aux intérêts publics. Elle est faite pour l'action, et dès qu'elle agit, regarde le succès comme le seul devoir. Confiance exclusive dans la force. Son principe est que les grandes affaires se régissent par quatre ou cinq axiomes d'une extrême simplicité ; ceux-ci, par exemple : pour venir à bout de ses ennemis, le plus sûr moyen, ce sont les coups ; — quand on ne bat pas, on est battu ; — les états ne sont pas comme les fossés, qui deviennent plus grands à mesure qu'on leur ôte plus de terre. Il faut voir le dédain de Catherine pour Marie-Thérèse, son prétendu désintéressement et sa crainte d'aller au diable ; il faut voir son mépris pour « frère George, » le roi d'Angleterre, qui a perdu quinze provinces (2). « Je regarde cela, dit-elle, comme un crime de lèse-état. » Son héros, celui que, dans le secret de son cœur, elle s'est proposé pour modèle, c'est ce Pierre le Grand, à qui elle éleva une statue et dont elle se sentait la mission de continuer l'œuvre. Il y a, dans ses lettres à Grimm, à l'occasion de l'inauguration du monument de Falconet, un fier passage et que je cite, celui-là, sans

(1) Les canons dont il s'agit sont ceux de la bataille de Swenska-Sund dans le cours de la guerre avec la Suède.

(2) Les colonies d'Amérique.

éprouver le besoin de m'en excuser près du lecteur. « Pierre Ier, écrit-elle, quand il s'est vu en plein air, nous a paru avoir un air aussi leste que grand ; on l'aurait dit assez content de sa création. Longtemps je n'ai pu le fixer, je sentais un mouvement d'attendrissement, et quand j'ai regardé autour de moi, j'ai vu tout le monde avec les larmes aux yeux. Son visage était tourné du côté opposé à la Mer-Noire, mais son air de tête disait qu'il n'avait eu la berlue pour aucun côté. Il était trop loin pour me parler, mais il m'a paru avoir un air de contentement qui m'en a donné, et qui m'a encouragée à tâcher de faire mieux à l'avenir si je puis. » (1782.)

La politique, comme il est naturel, détermine les antipathies et les affections de Catherine, toutefois sans exclure entièrement l'équité. Le mélange de l'estime et de la rancune est visible, en particulier, en ce qui concerne les jugemens sur Frédéric. L'impératrice avait, au début de son règne, éprouvé de l'attrait pour le guerrier homme d'état, dont les qualités étaient de celles précisément qu'elle prisait le plus. Elle avait une autre raison pour lui vouloir du bien, la conscience de lui avoir rendu un service éminent, en 1762, lorsqu'elle retira ses troupes des provinces de Prusse et de Poméranie. La bonne intelligence, plus tard, avait fait place à la rivalité, à l'animosité même, lorsque Catherine avait trouvé la Prusse sur son chemin dans ses revendications polonaises et avait été obligée de partager avec elle. De là, je le répète, une humeur contenue par un reste d'admiration, mais qui perce dans les lettres à Grimm. « Ce qu'il y a de singulier dans le sort d'Hérode, écrit-elle au lendemain de sa mort, c'est que sur la place il n'a été regretté que de sa seule femme, qu'il n'aimait pas ; celle-là l'a pleuré véritablement; mais c'était une grande paire de manches lorsqu'il n'était ni petit ni mesquin. » Et quelques jours plus tard, comparant Frédéric à son successeur : « J'ai vu les commencemens de cet autre ; sti-là évitait flatterie et forfanterie ; sais-tu pourquoi? Parce que nous étions pétris de jugement (1). » Une assez belle oraison funèbre, en somme, dans sa froideur !

Catherine n'a pas ou ne croit pas avoir les mêmes raisons pour ménager le prince Henri. Elle n'ignore point, il est vrai, que Grimm est l'ami du prince, et qu'il est joliment fier de ses relations avec un si grand personnage, mais Catherine n'a pas l'habitude de caresser les faiblesses de son correspondant, et le prince Henri a deux gros torts à ses yeux. Il a exprimé sur la Russie, sur les

(1) *Sti-là* pour *celui-là* fait partie du français populaire et vulgaire de Catherine. Elle a toutes sortes de particularités de ce genre, et, par exemple, emploie constamment l'italien *ma* au lieu de *mais*.

dangers qu'elle court et le rôle qu'elle aurait à jouer, des vues qu'il a communiquées à Grimm, et que Grimm, assez maladroitement, s'est hâté de soumettre à l'impératrice. Pis encore, le prince Henri tourne au libéralisme; il n'est pas absolument contraire à la révolution française, et, une fois la guerre engagée, il a fait des plans de pacification. Or, Catherine n'aime pas les affairés, et elle n'admet surtout pas qu'on traite avec les jacobins. Savez-vous pourquoi le prince Henri veut toujours parler des affaires de la France? C'est que c'est une tête inquiète; c'est un alambiqué toujours monté sur des échasses; c'est un important, ma commère l'empressée, — un petit-maître qui, pour faire croire qu'il a des rendez-vous, quitte la compagnie et va s'enfermer chez lui. Henri passe pour avoir conseillé la paix de Bâle : Catherine, de ce moment, le tient pour capable de tout; il n'en a agi ainsi que pour devenir tuteur de Louis XVII, et, après sa mort, roi de France; elle le compare à Philippe-Égalité. Je regrette d'avoir à ajouter que Grimm ne défend que faiblement son ancien protecteur et ami; le culte des nouvelles divinités l'emporte, et il finit par traiter lui-même de jacobin le prince dont il avait été si heureux et si fier jadis de recevoir l'hospitalité à Spa.

Si Catherine n'épargne pas l'oncle, que sera-ce du neveu? L'injure, pour le successeur de Frédéric, va tout de suite aux gros mots : « Sa Majesté prussienne s'occupe présentement à faire renaître les cochonneries polonaises. Morgué! si cela arrive, je vous promets qu'il le paiera cher.» « Avec frère Gu (c'est ainsi que l'impératrice désigne Frédéric-Guillaume), on ne sait jamais où on en est, si un moment on cesse de se souvenir qu'il est et les siens capables de toutes les fourberies possibles pourvu qu'il en reçoive un écu. »

L'influence des intérêts sur les jugemens et sur les affections n'a jamais été si évidente que dans l'inclination de Catherine pour Joseph II. La tsarine avait besoin de la complicité de l'Autriche pour accomplir ses desseins sur Constantinople, et dans une alliance avec l'empire contre la Turquie elle trouvait cet autre avantage de détourner l'empereur de la Pologne. Joseph était entré avec empressement dans des vues où il ne soupçonnait pas d'arrière-pensée ; il avait recherché Catherine, lui avait rendu hommage à Mohilef, à Pétersbourg, en Crimée ; il alla jusqu'à prendre part personnellement à la campagne de 1788 contre l'Ottoman. C'était plus qu'il n'en fallait pour que Catherine le jugeât un homme supérieur. Il est vrai de dire pourtant qu'elle avait été séduite à première vue. « Quand il a appris, écrivait-elle de Mohilef, que j'ai retranché quatre jours de mon voyage pour le devancer, il s'est

mis à courir nuit et jour et m'a devancée de deux jours. Nous avons passé la journée d'hier ensemble ; il a paru qu'il ne s'ennuyait pas. Je l'ai trouvé très instruit ; il aime à parler et parle très bien. » La conversation de Joseph avait frappé Catherine ; elle y revient l'année suivante et se montre tout à fait séduite : « Si jamais vous lui parlez, écrivait-elle à Grimm, sachez qu'il vous prendra par vos deux oreilles, et que vous n'en pouvez avoir trop pour l'écouter ; il est d'une éloquence et a la pensée et la parole à sa disposition. C'est un homme qui veut singulièrement le bien faire et qui le cherche partout, et morgué ! quand il l'a trouvé, habile celui qui l'en fera démordre. » Et quelques lignes plus loin, s'échauffant toujours, le plus malencontreux horoscope qui ait jamais été tiré : « Je connais un homme dans ce monde auquel le ciel a destiné la première place en Europe, sans contredit la première, dis-je, pour la gloire. Il faut qu'il vive, il faut qu'il survive une couple de ses contemporains, et alors cet astre sera à nul autre comparable, et ses contemporains resteront loin derrière lui. » (1781.) On comprend quelles durent être à la fois la déception et la douleur de Catherine lorsque Joseph mourut à cinquante ans, battu à Lugosch, laissant les Pays-Bas soulevés, la Hongrie et la Bohême sur le point de s'insurger, rongé d'humiliation et de chagrin, et résumant l'histoire de son règne dans l'épitaphe qu'il se composa lui-même : « Ci-gît Joseph II, qui fut malheureux dans toutes ses entreprises. » L'émotion de Catherine fut profonde ; elle perdait, disait-elle, son meilleur ami. Elle resta longtemps sans revoir l'ambassadeur d'Autriche parce qu'elle ne pouvait retenir ses sanglots. Elle avait peine en même temps à reconnaître combien elle s'était trompée sur le compte de l'infortuné : « Je ne puis revenir encore de mon étonnement : fait, né et élevé pour sa dignité, rempli d'esprit, de talent et de connaissances, comment il a fait pour régner mal, et non-seulement sans succès, mais même à être réduit au malheur dans lequel il est mort. »

Dans les affaires intérieures de son empire, Catherine montre à la fois de la hardiesse et de la timidité. Il est des découvertes qu'elle adopte du premier coup. « Vous vous êtes fait inoculer, lui écrivait Voltaire, avec moins d'appareil qu'une religieuse ne prend un lavement. » Elle a une certaine intelligence de la liberté, se refuse à régler, à gêner, ne veut pas entendre parler de monopoles. D'un autre côté, son principe étant que tout aille comme il peut, elle craint les théoriciens et ne peut souffrir les économistes. Elle brûle leurs livres : « Tout cela, dit-elle, nous va comme une selle à une vache. » Même impatience de l'agronomie et de ces cultivateurs qui n'ont jamais eu une charrue en main.

Confier à l'un d'eux une terre de la couronne! « Les paysans le tueraient avec sa fichue agriculture. » Elle tient pour le bon vieux calendrier, qu'elle aime à la folie parce que c'est celui de l'église grecque, qui est celle des apôtres, et que plus que jamais elle hait les nouveautés. Elle en veut, comme M. de Bismarck, à ceux qui écrivent ou impriment l'allemand avec des lettres françaises : « Je vous déclare que j'ai une antipathie très marquée pour cette nouvelle mode, et que je ne saurais lire ni écrire l'allemand de cette manière que je trouve ridicule. »

Il faut dire que cette aversion pour les nouveautés fut surexcitée par la révolution française; la révolution fit une coupure profonde dans la vie de Catherine, dans celle de Grimm, dans celle du monde contemporain tout entier.

IV.

Grimm était tout préparé à détester la révolution, et à la détester tout d'abord, sans passer, comme firent tant d'autres, par une période d'illusion. Conservateur par tempérament, il était de plus ami des grandeurs, voué aux arts diplomatiques et au service des cours, attaché, enfin, et avec passion, à une souveraine autocrate. Avant l'ouverture même des états généraux, et lorsque tout le monde se livrait à des espérances sans bornes : « Je vois bien, disait-il à ses amis, que vous voulez inventer la liberté et dépasser les Anglais et les Américains; tâchez seulement de ne pas rester derrière les Polonais. » Au lendemain de la prise de la Bastille, il voyait déjà la banqueroute mûrir, ce sont ses expressions, le mouvement passer aux mains des bandits et des polissons, et il s'offrait à prouver géométriquement que la France était perdue sans ressource. Il ne faisait d'autre grâce aux Necker, aux La Fayette, que de les tenir pour une cause innocente du mal. «Il n'y a rien de plus coupable, pensait-il, que des innocens qui se mêlent de grandes affaires, et, pour la première fois peut-être, la nécessité n'a pas créé les hommes qu'il fallait ou bien l'homme nécessaire pour sauver son pays. Tandis que les révolutions et les dissensions produisent naturellement une foule de caractères, il ne s'en est pas trouvé un seul dans ces temps calamiteux. » Sans se donner d'ailleurs des airs de devin, Grimm, en 1790, prévoyait le despotisme et la réaction comme les conséquences de l'anarchie. « Ce qu'il y a d'indubitable, c'est que les Welches sont toujours Welches, que Voltaire les retrouverait comme il les a laissés, comme ils sont depuis deux mille ans, que par l'usage qu'ils ont fait de la liberté, ils ont prouvé qu'ils y étaient propres comme la vache à danser sur la corde, et qu'à leur extravagance

actuelle ne peut succéder que le despotisme le plus rigoureux. Mon bon nonce Caprara, qui est un homme d'esprit, me disait à l'occasion de la sagesse de l'assemblée nationale : « Je n'ai pas peur pour l'autorité de l'église; nous sommes peut-être trop vieux, vous et moi, pour la voir renaître de sa cendre, mais elle renaîtra : vos jacobins ont rendu ce miracle immanquable. Mais convenez aussi qu'ils ont fait perdre un beau procès au genre humain, et que s'ils eussent été capables de conduire cette révolution avec modération et sagesse, ils auraient pu la rendre bien heureuse pour l'humanité entière. »

On ne s'étonnera pas que Grimm, avec ses opinions, soit vite devenu suspect. Il était connu pour être le correspondant confidentiel de Catherine; or, on se doutait, aux Jacobins, que l'impératrice « n'avait pas pour la régénération gauloise tout le respect qu'elle méritait, » et cette impression avait été confirmée par la légèreté du prince de Ligne, qui avait laissé prendre copie d'une lettre où Catherine traçait un tableau peu flatté de l'état de l'Europe. Les écrits du temps ne sont pas sans avoir conservé quelques traces de la notoriété qu'avaient acquise les relations de Grimm avec la cour de Russie, et du parti que la polémique en tirait. *Les Actes des apôtres*, en reproduisant la circulaire du 23 avril 1791, dans laquelle Montmorin avait cherché à établir la liberté constitutionnelle dont jouissait le roi, l'accompagnèrent d'une réfutation sous forme de « fragment de la correspondance secrète du baron de Grimm avec la première fonctionnaire politique de toutes les Russies. » Grimm, sous la plume d'un autre pamphlétaire, devenait « le chargé des affaires de sa majesté l'impératrice des Russies à Paris. » Il s'agissait cette fois d'attaquer tout ensemble Volney et la révolution. En apprenant que Catherine avait des faveurs pour les émigrés, Volney, qui avait reçu d'elle une médaille d'or à l'occasion de son *Voyage en Syrie et en Égypte*, avait renvoyé ce cadeau à Grimm, par l'intermédiaire duquel il lui était parvenu. Cette démarche avait été accompagnée d'une lettre à laquelle la brochure dont nous parlons était une réponse violente et injurieuse.

Après avoir passé deux mois à Francfort, où, comme nous l'avons vu, il avait assisté à l'élection et au couronnement de l'empereur Léopold, Grimm, à la fin de l'automne de 1790, revint se plonger dans « ce gouffre de Paris, » bien qu'il en eût « pour cet hiver plus mauvaise opinion que jamais. » Il voulait se rapprocher des Bueil, qui, déjà à moitié ruinés, vivaient tant bien que mal dans leur terre de Varennes. On n'émigrait pas faute de ressources, crainte aussi d'encourir la confiscation, mais le moment de prendre un parti approchait à grands pas. En 1791, Grimm passa derechef l'été en

Allemagne, partie à Francfort, où l'attirait son amitié pour Nicolas Romanzof, partie à Aix-la-Chapelle pour les eaux. Il trouvait à ces séjours hors de France l'avantage de correspondre plus librement avec l'impératrice, qui ne se souciait pas de lui envoyer des courriers à Paris. Grimm y retourna cependant une dernière fois. Catherine, qui lui avait souvent demandé, et toujours en vain, de détruire ses lettres, éprouvait à cet égard un redoublement d'inquiétude, et exigeait qu'elles fussent brûlées. Grimm ne put consentir à ce sacrifice. « Je revins à Paris en octobre 1791, a-t-il raconté, non pour les brûler, mais pour les faire sortir de France. J'étais sans doute tenté de sauver en même temps bien des choses précieuses pour moi, mais les temps étaient déjà tellement difficiles qu'il était aisé de prévoir qu'au moindre déplacement d'effets, le premier ballot qui sortirait de ma maison serait arrêté, fouillé, et peut-être pillé dans la rue, sous prétexte d'une conspiration contre la liberté. J'étais déjà dénoncé dans les sections et dans les comités comme entretenant une correspondance très étroite avec l'impératrice, qu'on supposait très peu favorable aux principes de la révolution; je ne pouvais me flatter d'échapper aux effets de cette malveillance que par une extrême circonspection, une immobilité parfaite. J'abandonnai donc toute idée de remuement chez moi, et, à force de précautions, je réussis à faire sortir ce précieux dépôt clandestinement de chez moi, à lui faire dépasser la frontière de la France, et à le mettre, à l'insu de tout le monde, en sûreté en Allemagne. »

Grimm et les siens ne tardèrent pas à suivre les lettres. Les Bueil sortirent de France à la fin de l'année, M. de Bueil pour se rendre à Coblentz, à l'armée de Condé, Mme de Bueil et ses enfans pour aller en Belgique, d'où elle passa plus tard en Allemagne. Grimm attendait pour en faire autant que le départ du ministre de l'impératrice lui donnât le signal; il quitta définitivement Paris au mois de février 1792. Nous le trouvons, à quelques mois de là, à Carlsbad pour les eaux, à Francfort encore une fois pour le couronnement d'un empereur, la troisième cérémonie de ce genre à laquelle il assistait, et enfin, à Aix-la-Chapelle, où il rejoignit sa fille adoptive.

Telle avait été la crainte de Grimm d'attirer l'attention par des préparatifs de départ, et peut-être aussi l'assurance qu'il conservait de l'inviolabilité de son domicile, en sa qualité de ministre d'une puissance étrangère, qu'il laissa tout derrière lui, papiers, livres, mobilier, sous la garde d'une domestique de confiance. Il avait compté sans la violence révolutionnaire. Le département de Paris commença par faire mettre les scellés dans la maison, puis, une fois qu'il eut été déclaré émigré, ses biens furent placés sous séquestre. « On saisit mes capitaux, mes rentes, tous mes revenus

au profit de la république. On enjoignit, sous peine de la vie, à tous ceux qui pouvaient avoir quelque chose à moi, de le déclarer sans délai et de le livrer aux autorités établies pour me dépouiller... Mon mobilier en entier, habits, linge de corps et de ménage, meubles en bois d'acajou, provisions de toute espèce, vaisselle, tableaux, bustes, bijoux et effets précieux, parmi lesquels un grand nombre de médaillons en or successivement reçus de l'impératrice; une bibliothèque amassée pendant toute ma vie, car j'avais, en arrivant en France, porté avec moi mes livres d'université et d'étude; toutes mes correspondances, mes manuscrits, beaucoup de papiers que des amis avaient mis en dépôt chez moi et qui ne m'appartenaient pas, tout fut enlevé et transporté je ne sais où, ou vendu à l'enchère, ou soustrait par ceux qui étaient préposés à ce pillage déloyal. C'est ainsi qu'en peu de jours je perdis le fruit, j'ose dire, de la sagesse de toute ma vie, ma fortune entière, et me trouvai détroussé, nu comme j'étais venu au monde. »

Grimm se trompait; ses biens n'avaient pas été précisément mis au pillage, mais séquestrés, et sa qualité d'étranger, quelques années après, ayant été enfin reconnue, le Directoire lui fit restitution. Une restitution incomplète, il est vrai; ses livres, ses papiers, ses tableaux, sa musique restèrent dans les dépôts, d'où quelques épaves en sont arrivées à nos collections publiques. La réparation ne s'appliqua qu'aux valeurs, et c'est ici que prend place la fameuse histoire des manchettes. Les banquiers de Grimm, chez qui on avait saisi ses titres et à qui les sommes représentées par ces titres furent remboursées en assignats, crurent devoir, dans l'intérêt de leur client, faire un remploi immédiat de rentrées qui menaçaient de leur fondre entre les doigts. C'était l'usage à ce moment; pour échapper à la dépréciation croissante du papier de la république, on se hâtait d'investir en marchandises ce que l'on en possédait. De cette manière, il vous en restait au moins quelque chose. Ainsi firent les représentans de Grimm en lui achetant, pour 90,000 livres, trois paires de manchettes de dentelle et quelques pièces de mousseline. Le tout tenait dans une caisse de six pouces de hauteur. Pour le coup, ainsi qu'il le dit lui-même, notre philosophe pouvait s'appliquer à la lettre le *Omnia mea mecum porto.*

Grimm et ses protégés, qui, comme tant d'autres, s'attendaient à rentrer en France à la suite de l'invasion, étaient destinés à de cruels mécomptes. L'armée de la coalition fut arrêtée à Valmy, et ses communications coupées ou inquiétées la forcèrent bientôt de battre en retraite; les forces républicaines prirent alors l'offensive, Custine pénétra jusqu'à Francfort, Dumouriez jusqu'à Liège, la Belgique fut conquise et l'ennemi fut rejeté au-delà du Rhin; les espé-

rances de l'émigration étaient écrasées. « Dans la plus mauvaise saison de l'année, il fallut se sauver avec précipitation d'Aix-la-Chapelle, où le comte de Bueil était venu nous rejoindre, précédé et suivi d'une nuée d'émigrés renvoyés des armées. Le grand chemin d'Aix-la-Chapelle à Dusseldorf était couvert de fugitifs, et les frais pour s'y transporter, pour y subsister à peine à l'abri des injures de l'air et des besoins physiques, s'élevaient à des sommes hors de toute proportion et de toute croyance. En peu de semaines, il m'en coûta 10,000 livres de France pour être à peine logé, chauffé et nourri avec ma petite famille. » Goethe, qui avait suivi Charles-Auguste dans la campagne de France, et à qui nous devons un récit de cette lamentable équipée, rencontra Grimm et Mme de Bueil à Dusseldorf. Ils avaient trouvé asile chez un pharmacien et couchaient dans un cabinet d'histoire naturelle, au milieu des animaux empaillés.

Les désastres de la coalition avaient rejailli sur les émigrés comme s'ils en eussent été cause ; on n'en voulait plus nulle part en Allemagne, si bien que le comte de Bueil était obligé de se réclamer de l'uniforme russe, que Catherine l'avait autorisé à prendre. Où aller cependant? Grimm se ressouvint de la petite cour qu'il venait de représenter pendant quinze ans à Paris et des protections dont il y était assuré. Il dirigea ses compagnons sur Gotha, au mois de décembre, par un temps et des chemins effroyables, et les y rejoignit en février. Ils y furent tous parfaitement accueillis par le duc, et c'est là que nous voyons végéter, puis s'éteindre, celui qui avait vécu dans les plus spirituelles sociétés de Paris et avait connu toutes les têtes couronnées de l'Europe. Les premiers temps, surtout, furent pénibles, et de toutes les manières. Bueil avait repris du service dans le régiment de Castries, à la solde de l'Angleterre, et ne revint vers les siens qu'en 1796 ; il les avait laissés aux soins de Grimm, qui n'avait, pour soutenir tout ce monde, que son traitement de 2,000 roubles que lui continuait Catherine, et les générosités qu'elle y ajoutait souvent, il est vrai : une fois, 6,000 roubles, une autre fois, jusqu'à 20,000. Aux difficultés du présent s'ajoutaient les soucis pour l'avenir. Il fallait penser au jour où les amis de Grimm ne l'auraient plus avec eux, et l'on ne peut en vouloir à notre exilé de l'insistance discrète, soumise, mais persévérante, avec laquelle il cherchait à obtenir de sa souveraine qu'elle assurât le sort de Mme de Bueil. Il finit par lui léguer solennellement toute cette famille, y compris sa domestique, la fidèle Antoinette Marchais, qui avait si courageusement défendu le domicile de la Chaussée d'Antin, et qui avait réussi à rejoindre son maître à l'étranger. Outre les soucis matériels, il y avait les loisirs forcés, l'ennui, pire quelquefois que la souffrance. On n'était plus au temps où Voltaire appelait les petites

cours d'Allemagne de vieux châteaux où l'on s'amuse. « Quand d'ailleurs, ainsi que le dit Grimm lui-même, on a passé sa vie dans les grandes capitales, il est presque impossible de se faire au séjour des petites villes; celui de la campagne absolue serait mille fois préférable. » Aussi voudrait-il changer; il songe à Vienne, à la Suisse, à Pétersbourg même, où il aimerait conduire les siens, certain qu'une fois mis sous la main et la protection de Catherine, il n'aurait plus à craindre pour eux. Ces désirs de changement devinrent encore plus vifs lorsque les armées de la république envahirent l'Allemagne et firent craindre à Grimm de ne plus être en sûreté à Gotha. Catherine, toutefois, n'encouragea que faiblement ces projets, et son correspondant fut obligé de rester dans la petite capitale, n'ayant d'autre occupation que d'écrire à la tsarine et de servir d'intermédiaire à ses libéralités en faveur des émigrés, consumé de douleur à la vue des progrès d'une révolution qu'il abhorrait, tout près, en un mot, « de mourir d'ennui et de désespoir. » Et encore Catherine vivait-elle quand Grimm exhalait cette plainte; six mois après, il perdait celle qui n'avait pas été pour lui une protectrice seulement, mais une amie.

Grimm n'a pas compris la révolution. Il ne l'a jugée ni en philosophe ni en politique. Il n'a pas su, comme de Maistre et même comme Mallet du Pan, y démêler la puissance de certaines idées destinées à changer la face de la société. Et il n'a pas su davantage reconnaître, dans la situation des cours, les divergences d'intérêts qui devaient rendre vains leurs efforts contre la France. Il avait cru, comme tous les émigrés, que l'armée des coalisés n'avait qu'à se montrer pour en finir avec un gouvernement anarchique, et quand il vit, au contraire, l'avortement de tout ce grand effort, ses tentatives pour l'expliquer devinrent presque comiques. Il ne savait à qui s'en prendre des succès militaires du jacobinisme; il en accusait tour à tour la pédanterie des manœuvres scientifiques, la médiocrité des généraux de la coalition, « la pauvreté d'esprit si universellement répandue dans ces jours de misère et d'humiliation. » Et cela contre des poltrons et des fous, commandés par des brasseurs et des cordonniers! S'il était dévot, il demanderait à la Providence quels sont ses desseins en faisant ainsi triompher le crime et la bassesse; « mais, ajoute-t-il, il y a longtemps que je l'ai absoute. » Grimm, on le devine, n'admet pas un moment qu'on traite avec la France. Cette seule pensée le révolte, et, quand on en vient là pourtant, il reporte toutes ses espérances sur Catherine. Oh! pour celle-là, il ne craint pas qu'elle entre en compromis avec la révolution! Habitué, toutefois, comme il l'est, à user d'une extrême réserve en tout ce qui concerne la conduite politique de l'impéra-

trice, Grimm se garde bien de la pousser ouvertement à cette intervention qu'il désire si passionnément. Il use d'insinuation. Il a reçu des lettres anonymes qui invoquent le secours de la Russie, et il en cite des passages. Il a eu une conversation avec le ministre d'Angleterre à Dresde, qui lui a dit que son gouvernement allait prendre les mesures les plus vigoureuses, mais que le concours de l'impératrice était indispensable au succès de ces mesures (novembre 1793). Vain espoir! les lettres de Catherine font sentir à Grimm qu'il fait fausse route, et il consent alors que « l'aigle de Russie prenne à Constantinople la place du croissant, » pourvu qu'il soit entendu ensuite « qu'il n'y a de salut, de paix ni de sécurité en Europe tant que la horde des sauvages subsistera en France. » (Janvier 1794.)

Catherine, il est à peine besoin de le dire, ne le cédait pas à Grimm en horreur, en mépris de la révolution française, et grâce au sans-gêne d'une langue primesautière, elle exprimait ses sentimens d'une manière plus énergique encore. Dès 1790, elle déclarait notre pays en mal d'enfant, en couche d'un avorton, ou, pis encore, d'un « monstre pourri et puant. » L'assemblée nationale, tas de chicaneurs ; et de ces roquets-là on a fait des législateurs ! Si on en pendait quelques-uns et si on leur ôtait à tous leurs dix-huit livres d'indemnité, le reste se raviserait peut-être. Catherine n'en voulait pas, du reste, à l'hydre à douze cents têtes seulement, mais aux Tuileries tout aussi bien, aux divisions, aux hésitations qui paralysaient la défense de l'autorité contre l'anarchie. Quand Louis XVI signe la constitution de 91, elle ne peut plus contenir son indignation. « Je suis d'une colère horrible, écrit-elle ; j'ai tapé du pied en lisant ces... ces... ces horreurs-là. Fi des vilains ! » D'autres fois, c'est la tristesse qui l'emporte : « Adieu la France ! et voilà qui n'est pas plaisant. »

La conséquence de ce dédain, c'est que Catherine tenait la répression pour plus facile qu'elle ne l'était. « J'ai de ma nature, écrivait-elle en août 1791, un très grand mépris pour tous les mouvemens populaires, et je parie comme deux et deux font quatre que deux bicoques emportées par la force ouverte de qui il vous plaira feront sauter tous ces moutons par-dessus le bâton qu'on leur présentera de quel côté qu'on le voudra. » L'impératrice faisait preuve de plus de pénétration lorsqu'elle annonçait que la révolution se casserait le cou, lorsque, dès 1791, elle prédisait la venue d'un César (« Oh ! il viendra, gardez-vous d'en douter ! »), ou lorsque, généralisant seulement un peu trop, elle soutenait que la république finit toujours en royauté. Au commencement de 1795, à la veille de la paix de Bâle, les pronostics de Catherine deviennent des inquiétudes. La révolution n'était plus seulement un gouffre où dis-

paraissait la France, c'était un péril qui menaçait l'Europe entière. « Si on ne fait pas main basse sur toutes ces chimériques et imbéciles négociations de paix, écrit-elle, qui doivent couvrir d'opprobre leurs auteurs, fauteurs et négociateurs, et si, sans perte d'une minute, on ne saisit pas les moyens les plus vigoureux pour pousser la guerre contre les Français avec une vigueur loyale et franche, je prophétise que tous les états, sans exclusion aucune, seront engloutis par la colère céleste, qui se servira du bras des scélérats les plus abominables pour les écraser. Ce ne sont pas là des mots, il y va de la destruction générale, c'est moi qui vous le dis ; or je suis un prophète abominable et qui malheureusement ne s'est jamais trompé. » On le voit, le ton a changé; l'impératrice craint maintenant pour tous les trônes, elle craint pour elle-même, et l'on sent, dans ce passage, que sa politique est sur le point d'entrer dans des voies nouvelles.

La conduite de Catherine, en effet, à l'égard de la révolution française, était restée jusque-là singulièrement équivoque. Autant l'impératrice s'était montrée ardente dans son indignation, bruyante dans ses déclarations, prodigue d'encouragemens à ceux qui voulaient intervenir et de reproches à ceux qui intervenaient maladroitement, autant elle s'était montrée peu disposée à agir elle-même. La cause de Louis XVI, à son sens, était celle de toutes les têtes couronnées et même de tous les gouvernemens établis ; elle n'avait pas refusé un seul instant, disait-elle, de secourir le roi très chrétien dans sa détresse ; que les puissances fassent un manifeste, et elle sera de la partie ; elle demande seulement que ce manifeste soit appuyé. Appuyé par qui ? C'est précisement quand la question en vient là que Catherine se dérobe.

Le spectacle qu'elle donne est vraiment curieux. Il faut l'entendre dire ce qu'elle aurait fait si elle eût été le roi de France, et ce qu'il aurait fallu que les autres couronnes fissent pour lui. La conduite de la Prusse n'a pas trouvé de censeur plus rigoureux ; la politique de cette puissance est abominable, la paix qu'elle va signer est une paix infâme, celle que souscrit la Sardaigne ne l'est pas moins ; « il n'est infamie qui ne se fasse. » A la bonne heure ! mais, en attendant, Catherine se contente d'exhorter et de maudire ; sa colère s'exhale en paroles, tout au plus en manifestations platoniques. Elle a accrédité un ministre près des princes émigrés, elle leur a donné de l'argent, un million et demi de roubles en un an ; aussitôt après la mort de Louis XVI, elle a reconnu Louis XVII, et après la mort de Louis XVII, Louis XVIII ; voilà à quoi se borne la part de Catherine dans la croisade contre la démagogie française.

Ce n'est pas assez dire; Catherine n'a pas seulement poussé les autres à l'action sans agir elle-même, elle a paralysé les efforts qu'elle encourageait de la voix et du geste; elle a plus fait pour l'avortement de la coalition que les armes de Dumouriez et de Kellermann, de Hoche et de Pichegru. C'est que les passions antirévolutionnaires, chez elle, étaient subordonnées à une passion plus forte encore, celle des agrandissemens territoriaux. Émule de Pierre le Grand, Catherine n'eut rien tant à cœur que de rompre les liens qui enchaînaient la Russie dans ses steppes, que de la mettre en contact vivant avec l'Europe, que de l'étendre jusqu'à la Vistule et au Bosphore. Elle avait rêvé la conquête de la Pologne et le rétablissement d'un empire chrétien à Constantinople. Le devoir de combattre la révolution française pouvait-il entrer en comparaison avec les exigences d'une mission sacrée? Que dis-je? la révolution française n'offrait-elle pas à l'impératrice l'occasion d'atteindre plus sûrement le but de son ambition?

La politique continentale de la seconde moitié du XVIIIe siècle tourne presque tout entière sur ces deux pivots, la Pologne et la Turquie; son histoire est celle des complications qu'amenèrent, entre la France, l'Autriche et la Russie, les intérêts opposés de ces puissances dans les deux pays que nous venons de nommer. La Prusse éprouvait le besoin de s'établir plus complétement sur la Baltique et poussait, par conséquent, au partage de la Pologne, mais en même temps elle voulait le maintien de la Turquie, qui servait à tenir l'Autriche en respect, et dont la conquête aurait rendu la Russie trop puissante et lui aurait laissé les mains trop libres. L'Autriche, au contraire, était prête à s'entendre avec la Russie pour le partage de la Turquie, mais elle répugnait au partage de la Pologne, qu'elle aurait voulu conserver forte et tenir sous sa protection. Quant à Catherine, elle avait dû consentir à partager avec ses rivaux le premier démembrement de la Pologne, et elle avait dû se contenter de la Crimée comme résultat d'une première guerre contre les Turcs, mais elle n'avait renoncé à s'étendre ni d'un côté ni de l'autre, et c'est justement le soin de ces agrandissemens qui l'empêcha de participer à la coalition, ou, si l'on aime mieux, c'est parce que les deux puissances allemandes étaient occupées à lutter contre la France révolutionnaire, qu'elle fut tentée d'en profiter pour consommer les conquêtes qu'elle avait ébauchées. Ajoutons que son ambition n'eut pas pour seul effet de détourner ses coups de la France; la préoccupation des armées russes en Pologne empêcha la Prusse d'entrer plus franchement dans l'entreprise des coalisés et contribua à la lui faire plus facilement abandonner, et il se trouva que la politique de Catherine servit

doublement la révolution, en empêchant l'impératrice d'agir et en affaiblissant l'effort de ceux qui agissaient.

Catherine, dans ses lettres à Grimm, n'entre pas dans de longues explications sur la cause de sa lenteur à intervenir contre la démagogie française. Envoyer des troupes sur le Rhin? Mais comment? Si elle en envoie peu et s'associe à l'entreprise des brouillons, ses troupes seront battues comme les autres; et quant à en envoyer un grand nombre, elle ne le peut, car elle s'attend à tout moment à être aux prises avec les Turcs. Il faut finir ce qu'on a commencé avant de se mêler des affaires d'autrui. « Monsieur le souffre-douleur, s'écrie-t-elle, dites-moi, s'il vous plaît, d'où vient que vous croyez que les affaires de la Pologne ne sauraient aller en même ligne et de front que celles de France?.. Vous voulez que je plante là mes intérêts et ceux de mon alliée la république (la Pologne), et mes amis républicains, pour ne m'occuper que de la jacobinière de Paris? Non, souffre-douleur, je la battrai et combattrai en Pologne, mais pour cela je ne m'en occuperai pas moins des affaires de France, et j'aiderai à battre le ramas de sans-culottes tout comme le feront les autres. » (Mai 1792.)

Le moment vint, cependant, où Catherine se rendit aux vœux de son correspondant et à ceux de la nouvelle coalition. Non que la haine de la révolution l'emportât enfin dans son esprit sur les intérêts politiques positifs, mais l'intérêt se trouvait maintenant d'accord avec les antipathies. Catherine, à la fin de 1795, s'était convaincue qu'elle n'avait plus rien à redouter de la Prusse en Pologne, et elle avait besoin de l'alliance de l'Angleterre et de l'Autriche pour s'assurer leur neutralité dans la tentative suprême qu'elle allait essayer contre la Turquie. Elle ne méditait rien de moins, en effet, que de s'emparer de Constantinople au moyen de sa flotte de la Mer-Noire; une fois frappé au cœur, l'empire ottoman ne devait plus faire grande résistance, et l'impératrice pourrait mourir avec la joie d'avoir réalisé le rêve de son règne. C'est dans ces vues qu'elle signa, avec les deux puissances dont nous parlons, le traité du 28 septembre 1795, et c'est en exécution de cet engagement qu'elle annonçait à Grimm, au mois d'août suivant, le départ de 60,000 hommes pour les bords de l'Elbe, sous les ordres du maréchal Souvarof. « Attendez-vous à des tours de griffe, ajoutait-elle; le temps est venu. » Et le 4 septembre 1796 : « Je demanderai que le corps de Condé soit joint au nôtre, mais taisez-vous de cela avant le temps; mes courriers sont allés à Berlin, Vienne et Londres, et les 60,000 hommes ont ordre de se tenir prêts. Au premier ordre, je m'en vais faire une levée du double pour les remplacer; ainsi rien au monde ne se dérangera, et j'aurai de quoi fouetter les

malveillans. Voilà ce qui s'appelle parler, n'est-il pas vrai? » Le 20 octobre, enfin, sur le bruit que la Prusse armait contre elle : « Si par ces armemens on croit me détourner de la marche de mes troupes aux ordres du maréchal Souvarof, on se trompe très fort, car malgré cela je resterai ferrée de tous les côtés possibles, sans exception aucune. Je prêche et prêcherai cause commune à tous les rois contre les destructeurs des trônes et de la société, malgré tous les adhérens du misérable système contraire, et nous verrons qui prendra le dessus, la raison ou le déraisonnement des perfides partisans d'un système exécrable, qui par lui-même exclut et foule aux pieds tout sentiment de religion, d'honneur et de gloire. Adieu, portez-vous bien ; je vous ai dit ce qui est venu se placer au bout de ma plume. Il est bon que vous sachiez ma manière de penser et d'envisager les choses. »

Cette lettre est la dernière que Grimm reçut de Catherine. Elle ne laisse aucun doute sur la sincérité des résolutions que l'impératrice avait enfin prises. Son correspondant y répondait par un cri de triomphe : « L'approche de soixante mille enfans de la victoire, écrivait-il, avec leur invincible conducteur, me ravit au troisième ciel. » Quinze jours plus tard Catherine tombait frappée d'une attaque d'apoplexie, emportant avec elle l'espoir de la seconde coalition.

On a peine à discerner les infortunes individuelles dans les catastrophes publiques ; les souffrances des particuliers se perdent dans le sort des empires ; il n'en est pas moins vrai que le coup qui, le 16 novembre 1796, étendit Catherine sans sentiment sur le parquet de sa garde-robe, tomba plus cruellement encore sur notre pauvre Grimm que sur Pitt ou sur Thugut. C'était comme un raffinement de persécution de la fortune contre lui. Dépouillé de tout par la révolution, il ne vivait, nous l'avons vu, lui et les êtres chéris qui partageaient son exil, que de la munificence de l'impératrice : qu'allaient-ils devenir maintenant?

L'un des derniers actes de Catherine avait été de nommer Grimm à un poste dont le titulaire venait de mourir, celui de ministre de Russie à Hambourg. L'intention qui avait dicté cette faveur valait mieux que la faveur elle-même, car Hambourg, grâce aux événemens qui y faisaient refluer un nombre prodigieux d'étrangers, était devenu l'un des séjours les plus chers de l'Europe, et la position que Grimm allait y occuper devait l'obliger à des dépenses hors de proportion avec ses ressources. Il se demandait peu de jours auparavant quelle figure feraient à Pétersbourg « ses haillons et sa misère ; » comment donc allait-il supporter les frais d'une représentation diplomatique? Il n'en est pas moins vrai que Grimm dut s'estimer heureux lorsqu'il apprit que le successeur de Catherine

l'avait, dès les premiers jours de son avènement, confirmé dans ce poste de Hambourg; c'était, une preuve de bienveillance qui permettait d'en espérer d'autres marques. Toujours préoccupé du sort de ses protégés, Grimm, au mois de février 1797, adressa donc à l'empereur Paul un mémoire destiné à lui recommander la famille de Bueil comme un héritage que lui léguait la bienfaisance de sa mère. Ce document forme une sorte d'autobiographie. L'écrivain y retraçait la manière dont s'étaient établies et poursuivies ses relations si particulières avec Catherine; il y rappelait les faveurs successives dont il avait été l'objet lui et les siens, les malheurs dont ils avaient été frappés par la révolution, les dons considérables par lesquels l'impératrice était venue au secours de leur misère, et il terminait en renouvelant une requête qu'il avait déjà adressée à sa bienfaitrice : tout son désir était que le tsar accordât au comte de Bueil, dans une partie quelconque de la Russie, une terre que le noble émigré ferait valoir, et sur laquelle il pourrait subsister avec sa femme et ses enfans. Ce projet n'eut pas de suite; Paul se contenta de conserver à Mme de Bueil la pension qu'elle recevait de Catherine.

Les détails nous manquent complètement sur le séjour de Grimm à Hambourg. Il paraît n'y être resté que peu de temps; la perte d'un œil, qui l'obligea de renoncer à l'usage de la plume, l'engagea sans doute aussi à se démettre de ses fonctions diplomatiques. Les tsars Paul et Alexandre ne lui en maintinrent pas moins les appointemens. C'est à Gotha que Grimm passa, dans la retraite, le reste de sa vie. Il y occupait, avec sa famille adoptive, une maison que le duc avait mise à sa disposition. Une de ses anciennes connaissances, Reichard, longtemps directeur du théâtre de la ville et l'auteur de nombreux ouvrages en tout genre, vécut avec Grimm, pendant ces dernières années, sur un pied d'assez grande intimité, et nous a laissé sur lui quelques renseignemens. Il raconte avec quel intérêt on écoutait le spirituel vieillard parler du passé, de ses entretiens avec Frédéric, le prince Henri et Catherine. Goethe, dans le voyage qu'il fit à Gotha, en 1801, y vit Grimm et dîna même avec lui dans la maison d'été du prince Auguste. « Homme du monde, dit-il, riche d'expérience et convive agréable, il ne pouvait cependant toujours dissimuler sa profonde amertume au souvenir des pertes qu'il avait faites. » Notre exilé n'allait plus guère à la cour ducale que dans de semblables occasions pour faire honneur à quelque personnage; il endossait alors son vieil uniforme vert, sortait son Saint-Wladimir de l'écrin, et trouvait pour un moment, dans les récits qu'on lui demandait, le plaisir d'être encore quelque chose en les faisant, ou seulement même le plaisir de se plaindre.

Grimm végéta pendant les deux dernières années de sa vie, et mourut le 19 décembre 1807, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Conformément à un vœu qu'il avait exprimé, il fut enterré, non pas à Gotha même, mais dans le cimetière de Siebleben, un village voisin. L'inscription gravée sur sa tombe est en allemand, et fut composée par l'aînée des filles du comte de Bueil : « Ici repose un sage, un ami dévoué ; bien que mort dans un âge très avancé, il est mort trop tôt pour nous et pour le monde. » On est heureux de savoir que cette tombe de Grimm, à Siebleben, a été restaurée en 1867 par le romancier Gustave Freytag.

Grimm fut entouré et soigné jusqu'à la fin de ses jours par sa famille d'adoption et par la fidèle Marchais, qui héritèrent de ce qu'il laissa. Le comte de Bueil, sous Napoléon, avait été rayé de la liste des émigrés ; après la mort de Grimm, il rentra en France avec les siens. Ses filles, du reste, élevées en Allemagne, étaient plus Allemandes que Françaises ; l'aînée, Katinka, avait épousé un comte de Bechtolsheim.

Grimm nous a laissé son propre jugement sur sa vie : « Les trois quarts, écrivait-il au lendemain de la mort de Catherine, en avaient été tellement heureux que, si j'avais fini à propos, il aurait fallu me compter au nombre des hommes les plus fortunés, mais le dernier quart, si cruellement pénible, devait se terminer par un coup mortel et qui m'a trouvé sans défense. » Qu'ajouter à ces lignes qui ne risque d'en affaiblir le pathétique? Qu'il est poignant, en effet, le contraste entre la fortune et la ruine dont nous avons fait le récit! Et comme on sent de quel flot d'amertume devait s'emplir le cœur du vieillard lorsqu'il jetait un regard en arrière sur les vicissitudes de ses quatre-vingts années! Il est là, dans le fauteuil où le clouent les loisirs forcés, évoquant l'un après l'autre les souvenirs de sa carrière. C'est l'humble et pieuse maison paternelle ; c'est Gottsched, et les enthousiasmes littéraires de l'adolescence ; c'est *Banise*, la tragédie de la vingtième année ; puis Leipzig et les leçons d'Ernesti, la diète de Francfort et le premier coup d'œil jeté sur le vaste monde. A vingt-cinq ans, le coup de tête : Grimm part pour Paris. Il y entre d'emblée et comme parmi ses pairs dans la plus brillante société intellectuelle ; cet étranger arrivé d'hier fait tous les éclats, remporte tous les succès à la fois : la brochure qui est un événement, le duel chevaleresque, la maîtresse disputée et conquise. Peu à peu, cependant, après ces effervescences de jeunesse, la raison et le travail s'emparent de sa vie. La *Correspondance littéraire*, qui assurera plus tard une place à Grimm dans notre littérature, rend son nom familier à la moitié des cours de l'Europe, tandis qu'une liaison, désormais consacrée par la fidélité, lui prête quelque chose du bonheur domestique.

Mais le propre des ambitions est de s'élever à mesure qu'elles sont satisfaites et de se déplacer en s'élevant. Grimm, qui se sent la vocation des affaires publiques, profite des relations que lui a créées la *Correspondance* pour s'introduire personnellement dans les cours; il s'y fait connaître et apprécier par des voyages répétés, devient le factotum et le confident des princesses. Le fils du pasteur de Ratisbonne avait fini par être une sorte de diplomate officieux et de chargé d'affaires cosmopolite; il avait visité toutes les capitales de l'Europe; il avait assisté à l'élection et au couronnement de trois empereurs d'Allemagne; il était ministre plénipotentiaire, avait été baronisé, portait un ordre sur sa poitrine; il avait ses entrées à Versailles, était reçu avec distinction par Frédéric et jouissait près de Catherine d'une faveur extraordinaire. Grimm, enfin, possédait maintenant plus que l'aisance, la fortune, et, ayant su se refaire un intérieur après la mort de Mme d'Epinay, il pouvait déjà se voir écoulant tranquillement ses dernières années dans la retraite rurale du château de Varennes.

C'est sur ces entrefaites que deux catastrophes, coup sur coup, jetèrent bas l'édifice de bonheur que Grimm avait mis quarante ans à élever. La révolution le chassa de Paris, sa patrie d'élection, et le dépouilla de tout ce qu'il possédait. Une chose lui restait néanmoins dans ce désastre, Catherine et les bienfaits de Catherine, des générosités qui le mettaient au-dessus du besoin et un intérêt qui le rattachait à la vie. Mais non, un second coup, encore plus fatal que le premier, lui enlève subitement sa protectrice. C'est alors, pendant les dix années qu'il lui reste à vivre, que l'infortuné vide véritablement jusqu'à la lie la coupe de l'adversité. Il a conservé sa pension, mais le toit qui l'abrite, les meubles dont il se sert, la vaisselle dans laquelle il mange, lui sont prêtés. Les infirmités vont naturellement en s'aggravant : sa vue affaiblie ne lui permet plus d'écrire, et ses doigts ankylosés ne peuvent plus se promener sur le clavier. L'ennui de la petite ville le consume. Enfin, et pour surcroît d'amertume, la révolution triomphe. L'ordre de choses que Grimm avait connu et goûté achève de disparaître sous l'épée de Napoléon après s'être écroulé dans les convulsions du jacobinisme, et, quand l'octogénaire sort de la léthargie de ses derniers jours, c'est pour entendre tonner le canon d'Austerlitz ou d'Iéna, ou pour apprendre la paix de Tilsitt. Véritablement, la mesure était comble et la tragédie de cette existence consommée.

EDMOND SCHERER.

LA GRÈCE

DEPUIS

LE CONGRÈS DE BERLIN

La Grèce arme, s'écrient les diplomates avec un feint étonnement et une irritation mal dissimulée. Au moins la diplomatie européenne ne peut reprocher à la Grèce d'avoir été la première en Orient à mobiliser ses contingens; et si, un certain jour, les troupes grecques entrent en Epire ou en Macédoine, il faudra cependant reconnaître que ce n'est pas la Grèce qui aura donné à la Bulgarie et à la Serbie l'exemple de la turbulence. Mais qui n'aurait un faible pour les Serbes et un tendre pour les Bulgares? A l'égard des Hellènes, tout autre est le sentiment. On ne saurait passer pour un diplomate sérieux qu'en se montrant sévère aux Grecs. Depuis le congrès de Vienne, c'est de tradition dans la carrière. La révolution de Philippopoli semble aujourd'hui absolument justifiée par l'issue des batailles de Slivnitza et de Pirot, et après avoir applaudi aux premières victoires des Serbes, qui se faisaient, disait-on, les gendarmes de l'Orient et facilitaient l'œuvre de la conférence, on est tout disposé aujourd'hui à leur tenir compte de leurs défaites. Aux Serbes vainqueurs on eût très certainement laissé le district de Trune; les Serbes vaincus, il est impossible que l'Autriche permette à la Bulgarie de s'annexer le district de Nisch. — De là, l'armistice imposé au prince Alexandre, et la prochaine conférence européenne. — Heureux Bulgares! qui, réunis aux Rou-

méliotes, auront pour prince souverain sinon pour roi « ce bon reître allemand, » comme les bourgeois de Berlin appellent sympathiquement Alexandre de Battenberg. Heureux Serbes ! qui après avoir été battus à plate couture, n'auront à donner ni un pouce de leur territoire ni un écu de leur trésor, et, peut-être même, recevront une parcelle du district de Trune en compensation de leurs défaites !

Si, en effet, il y a rectification de frontière entre les deux états, cette rectification sera, — le cas est unique, — au profit des vaincus. Mais que les Grecs s'avisent d'entrer en campagne, on oubliera vite la révolution rouméliote, l'agression serbe, de façon à accuser la Grèce de troubler la paix de l'Europe, et, si l'armée grecque est vaincue, il se trouvera des gens pour se réjouir des victoires des bachi-bozouks ! On ne peut faire, cependant, que la Grèce ne représente pas une nationalité, comme la Serbie et la Bulgarie en représentent chacune une autre, on ne peut faire qu'il n'y ait point en Turquie trois millions de Grecs (1) ; on ne peut faire enfin que les Grecs ne se considèrent pas, au même titre que les Bulgares, comme les héritiers désignés de « l'homme malade. » En s'annexant la Roumélie orientale, les Bulgares prennent, si l'on peut dire, un avancement d'hoirie. Non-seulement ils convoitent la peau de l'ours musulman, ils la découpent toute vive sur les flancs. C'est donc très légitimement que les Grecs, se sentant lésés, demandent leur part de l'héritage, puisque l'héritage est ouvert, leur part de la bête, puisque la chasse a commencé.

Autre chose est susciter les événemens, comme l'ont fait les Bulgares, autre chose est y obéir, comme les Grecs se disposent à le faire. Quoi qu'il puisse advenir de toutes ces aventures, la Grèce ne saurait en porter la responsabilité. La question d'Orient a été rouverte non par les Grecs, mais par les Bulgares. Loin que la Grèce ait créé la situation présente, c'est cette situation qui soudainement est venue s'imposer à elle. Il en sera de même chaque fois que le canon tonnera dans la péninsule balkanique ; il en a été ainsi, il y a peu d'années, pendant la guerre turco-russe. Peut-être, en 1878, n'a-t-on pas assez tenu compte à la Grèce de sa modération et de sa patience pour qu'on soit bien fondé, en 1886, à lui marquer la même conduite ? Peut-être aussi oublie-t-on trop que la Grèce, qui a un demi-siècle d'existence comme état libre et qui, depuis dix ans, s'est transformée par des progrès continus, n'est plus une nation en tutelle ?

(1) Par *Grecs* nous entendons les populations de race hellénique. A compter les raïas qui pratiquent le culte grec, on arriverait à près de six millions.

I.

Pendant l'été de 1877, la Turquie envahie en Europe et en Asie avait à faire face aux Russes, aux Serbes, aux Roumains, aux Bulgares. Toutes ses troupes combattaient dans les Balkans et au Caucase. A peine s'il restait dans les provinces limitrophes de la Grèce quelques détachemens de zaptiés et quelques bandes de bachi-bozouks, — ces derniers occupés à massacrer à Salonique et ailleurs. Les événemens engageaient les Grecs à entrer en campagne, la Russie les y invitait. Jamais occasion si propice ne s'était offerte. Les Grecs avaient 18,000 hommes sous les armes, et, en moins d'un mois, le premier ban de la réserve, comptant pareil nombre de fusils, serait venu doubler cet effectif. Enfin les Hellènes d'Épire et de Thessalie n'attendaient pour se soulever en masse que le passage de la frontière par un bataillon portant le drapeau bleu à croix blanche. La Crète était presque sans garnison; là aussi, il suffisait du débarquement de quelques troupes grecques sur un point du littoral pour qu'éclatât insurrection. L'entrée en ligne de plus de 60,000 combattans, tant soldats grecs qu'insurgés épirotes, thessaliens et crétois, eût constitué une importante diversion. Les Turcs n'auraient pas laissé d'en être fort gênés, qui n'avaient pas trop de toutes leurs troupes pour résister à l'invasion russe. Quelques engagemens heureux pour les soldats du roi George, — l'hypothèse n'était pas improbable, en raison de la dispersion des forces de la Turquie, — et l'armistice de 1878 eût trouvé les Grecs maîtres d'une grande partie de l'Epire et de la Thessalie, et peut-être de la Crète tout entière. Les Russes n'auraient pu oublier le concours de la Grèce; ils eussent stipulé pour elle, dans le traité de San Stefano, la possession des territoires que ses troupes occupaient au moment de l'armistice. Ces préliminaires ne pouvaient manquer d'être ratifiés par le congrès de Berlin, en vertu du principe du fait accompli. A tout le moins, le congrès eût-il assigné une part importante de ces territoires au royaume de Grèce, et, comme il l'a fait pour la Roumélie orientale, constitué la Crète, la Haute-Thessalie et la Haute-Épire en gouvernemens autonomes relevant de la Porte.

Cette prise d'armes sollicitée par la Russie, attendue par tous les Grecs des provinces turques, réclamée par la population entière du royaume, le gouvernement hellénique s'y refusa, cédant aux conseils itératifs de l'Angleterre et de la France. Ces puissances engageaient la Grèce à ne se point mêler au conflit, et pour prix de sa neutralité elles lui garantissaient une extension de territoire au jour

où, les hostilités terminées, la diplomatie aurait à régler la question des Provinces-Danubiennes. L'Europe, assurait-on au cabinet d'Athènes, considère l'hellénisme comme le facteur de l'Occident contre les ambitions slaves ; elle entend donc obtenir en faveur de l'hellénisme autant que la Russie obtiendra en faveur du slavisme. Confiante en ces promesses et répugnant d'ailleurs à passer pour l'instrument de la Russie, la Grèce s'abstint de toute agression. La guerre resta localisée dans le nord de la Turquie.

Cependant les Russes arrivèrent aux portes de Constantinople. Un armistice fut conclu, bientôt suivi d'un traité de paix par lequel les plus grands avantages étaient faits aux populations slaves. La Russie n'avait point naturellement à invoquer les droits des Grecs, à qui elle était même en droit de garder rancune pour leur refus de concours. Moins que jamais, la Russie pouvait envisager avec faveur les progrès de l'hellénisme. A Athènes, d'autre part, la prévision d'un armistice prochain avait paru modifier le langage des représentans des puissances occidentales. La guerre allait prendre fin sans que les Grecs s'y fussent mêlés. Satisfaite de ce résultat, qui était un succès pour elle, la diplomatie ne demandait rien davantage. Elle ne semblait plus disposée à appuyer les revendications helléniques. Les questions à débattre dans un congrès n'étaient-elles pas déjà assez graves et assez compliquées? Puisque « l'hellénisme s'était oublié, » — le mot fut prononcé, — était-ce aux puissances de se substituer aux Grecs pour faire valoir ses droits ?

Dans ces conjonctures, les très légitimes protestations de la Grèce seraient sans doute restées sans effet. Il fallait un acte d'énergie. Le gouvernement hellénique ne balança pas. Dès les premiers jours de février 1878, au moment même où l'on signait à San-Stefano les préliminaires de la paix, un petit corps grec franchit la frontière de Thessalie, se dirigeant sur la place de Domoco, occupée par une garnison ottomane. Mais à peine la nouvelle fut-elle télégraphiée au quai d'Orsay et au *foreign office* que la France et l'Angleterre intervinrent. Elles exigèrent le rappel immédiat de l'armée grecque. Par compensation, elles promirent que la Thessalie et l'Épire seraient considérées par le congrès qui allait se réunir comme en état d'insurrection. Les plénipotentiaires auraient donc à s'occuper des populations grecques de la Turquie, qui seraient traitées sur le pied des populations slaves. La Grèce ne fit pas difficulté de rappeler ses troupes. Elle avait voulu seulement rappeler la France et l'Angleterre à leurs engagemens ; elle y avait réussi.

Le 1er avril 1878, le marquis de Salisbury adressait aux représentans de la Grande-Bretagne à l'étranger une circulaire par

laquelle il reconnaissait les droits de l'hellénisme et témoignait de la volonté de l'Angleterre de les défendre ; et le 17 juin, à Berlin, il proposa que la Grèce fût admise à prendre part aux délibérations du congrès comme mandataire d'une des deux grandes races soumises à la Turquie. Sa proposition ne fut point adoptée ; du moins, le rôle analogue à celui de la Russie, que lord Salisbury voulait qu'on assignât à la Grèce, fut sensiblement diminué. On le restreignit au droit, pour les plénipotentiaires grecs, d'assister à certaines séances, de présenter des observations et de faire entendre des vœux. En outre, au lieu d'avoir à défendre les intérêts de toutes les populations grecques de l'empire ottoman, MM. Delyannis et Rhangabé durent se borner à s'occuper seulement de celles des provinces limitrophes. Sur ce point, le congrès donna satisfaction à la Grèce. Dans la séance du 5 juillet, il fut décidé, sur la motion de M. Waddington, qu'une rectification de frontières s'imposait au profit du royaume hellénique. La vallée du Salamvrias, sur le versant de la mer Égée, et celle du Kalamas, sur le versant de la mer Ionienne, formeraient la nouvelle limite des deux états. Consignée dans le protocole XIII et ratifiée par l'article 24 du traité de Berlin, cette décision restituait à la Grèce un territoire d'au moins 22,000 kilomètres carrés et une population de plus de cinq cent mille âmes.

En signant le traité de Berlin, la Turquie avait formellement acquiescé à l'article 24, et, par le fait de sa signature, elle avait ôté toute valeur aux réserves que ses plénipotentiaires avaient pu émettre à l'égard de cet article. Il le semblait du moins ; mais ce n'est pas à tort que l'on renomme la diplomatie de la Sublime-Porte. Les Turcs commencèrent par se refuser absolument à entrer en pourparlers, sur la question des frontières, avec les plénipotentiaires grecs. Au lieu de donner des raisons pour expliquer l'inexécution des décisions du congrès, la Porte dressa dans une circulaire un véritable acte d'accusation contre la Grèce. Safvet-Pacha, qui avait signé le factum, s'attira cette réponse du ministre des affaires étrangères de France : « La circulaire du 8 août ne se borne pas à repousser le programme développé par M. Delyannis ; elle écarte avec aussi peu de ménagemens les vœux beaucoup plus modestes exprimés par l'Europe dans un sentiment de conciliation. » Sous la pression des puissances, la Turquie se décida, vers la fin de 1878, à désigner des commissaires chargés, de concert avec des commissaires grecs, de délimiter sur les lieux la nouvelle ligne frontière. Le 6 février, une première conférence eut lieu à Prévéza, à l'entrée du golfe d'Arta ; le 19 mars, les commissaires grecs rompirent les pourparlers. Ils avaient mis une extrême patience à discuter pendant si longtemps

avec des négociateurs décidés à ne pas négocier. « Le territoire offert par la Turquie, écrivait M. Waddington à cette époque, diffère si peu de la frontière actuelle et implique de la part de la Porte des concessions si insignifiantes, qu'il est impossible non-seulement de le considérer comme répondant à la pensée du congrès, mais même de le prendre comme base d'une discussion utile. » Les puissances intervinrent une seconde fois auprès de la Porte. De nouvelles conférences s'ouvrirent à Constantinople le 22 août 1879 et s'achevèrent au milieu de février 1880. Miracle si l'entente se fût faite, alors que les plénipotentiaires turcs mettaient en avant des argumens de la valeur de celui-ci : « Il est fait mention, dans l'article 24 du traité de Berlin, d'une rectification de frontières, la Turquie est disposée à y consentir ; mais la Grèce réclame une cession de territoire : la prétention est inadmissible. » En vain, les commissaires grecs objectaient qu'une rectification de frontières entre deux états implique nécessairement une cession de territoire de la part de l'un de ces états, les Turcs affectaient de ne point comprendre. Entre temps, la Turquie imagina de susciter en Épire un mouvement antiannexionniste. Une adresse qui émettait, avec d'autres vœux non moins difficiles à réaliser, « la création par décret d'une langue et d'une littérature albanaise, » fut envoyée aux différens gouvernemens. La pièce portait le chiffre vraiment imposant de cinquante signatures ! Cette protestation d'un demi-cent d'individus ne pouvait éclairer l'Europe sur les sentimens des 350,000 habitans de l'Épire grecque (1). On n'eût pas dû s'en inquiéter. Néanmoins la Grèce, puis la France, celle-ci par une longue note annexée à une circulaire diplomatique, prirent la peine de la réfuter, démontrant que les populations de la Basse-Albanie, qui sont ou grecques ou absolument hellénisées, demandaient leur réunion à la Grèce.

En bernant ainsi la Grèce, la Turquie se jouait de l'Europe. La France et l'Angleterre, qui, ayant été les premières à faire valoir au congrès les droits des Grecs, étaient particulièrement atteintes par l'attitude de la Turquie, ne pouvaient laisser les choses en l'état. D'autre part, les Grecs se préparaient à la guerre, grave menace pour la tranquillité de tout l'Orient, à peine pacifié. Lord Salisbury et le comte de Beaconsfield prirent l'initiative d'une nouvelle conférence internationale, « chargée de déterminer, à la majorité des voix, la

(1) Ces sortes d'adresses font partie de l'arsenal diplomatique de la Porte. Le procédé est bien usé, mais les Turcs n'y renoncent pas pour cela. Il y a trois semaines encore, les journaux parlaient d'une protestation des Rouméliotes contre l'annexion à la Bulgarie; et, huit jours après, les délégués ottomans recevaient à Philippopoli l'accueil que l'on sait.

ligne des frontières gréco-turques qu'il conviendrait d'adopter. » Cette proposition, vivement appuyée par M. de Freycinet, reçut l'approbation des cabinets européens. La conférence se réunit à Berlin, dans le courant de juin 1880. Les plénipotentiaires s'étaient adjoint une commission militaire de dix membres qui avait mission de préciser, en tenant compte des conditions oro-hydrographiques et des exigences stratégiques, la ligne frontière indiquée d'une façon générale dans l'article 24 du traité de Berlin. La commission proposa un nouveau tracé par lequel la frontière suivrait, de l'ouest à l'est : d'abord, le thalweg du Kalamas depuis son embouchure jusqu'à sa source; ensuite les crêtes formant la ligne de séparation entre les bassins de la Vonitza, de l'Haliacmon et du Mavroneri, au nord, et du Kalamas, de l'Arta, du Salamvrias au sud; enfin les crêtes de l'Olympe jusqu'à son extrémité orientale sur la mer Égée. Cette délimitation fut adoptée à l'unanimité par la conférence, qui, les discussions étant closes, rédigea en ce sens son Acte final.

Devant « cette manifestation solennelle de la volonté de l'Europe, » selon les paroles du prince de Hohenlohe, président de la conférence; devant ce « verdict européen, » selon celles de M. de Freycinet; devant « cette décision, obligatoire pour la Turquie comme pour la Grèce, » selon celles de lord Salisbury, les Turcs ne furent pas autrement troublés. Ils affectèrent de considérer comme nulle l'œuvre de la conférence, qui, à les entendre, n'avait en rien avancé la solution de la question. Ils multiplièrent les notes et les circulaires, protestant à la fois et de leur ardent désir de déférer aux vœux des puissances et de leur ferme volonté de n'y point accéder. En vertu de l'axiome cher aux mauvais débiteurs, « qui a terme ne doit rien, » la Turquie cherchait surtout à temporiser. Elle y réussit. Or, gagner du temps, c'est souvent tout gagner. Les ministres changent quelquefois en France, et il arrive que, même en ce qui regarde la politique extérieure, les nouveaux ministres s'empressent de défaire ce qu'ont fait leurs prédécesseurs. A son entrée aux affaires étrangères en octobre 1880, M. Barthélemy Saint-Hilaire sembla, il est vrai, vouloir poursuivre l'œuvre de M. de Freycinet. Ses premières lettres à MM. Tissot et de Moüy témoignent de l'importance qu'il attachait primitivement à l'Acte final de la conférence de Berlin. Mais on s'aperçut bientôt que M. Barthélemy Saint-Hilaire ne reportait pas sur les Grecs la profonde et légitime affection qu'il a vouée à Aristote. « Le titre irréfragable de la Grèce » n'est plus que « la prétention de la Grèce; » le « verdict européen » devient « un simple conseil de l'Europe » et la « décision obligatoire » une « délibération doctrinale. » Alors que les six ambassadeurs près la Sublime-Porte avaient déclaré, le 31 août, par

une note collective, que « l'Europe ne pouvait accepter aucune discussion sur le tracé de la frontière, » M. Barthélemy Saint-Hilaire assurait, le 24 décembre, que « la délimitation fixée par la conférence de Berlin était faite afin de servir de base à la reprise des pourparlers. » Pour contraindre la Turquie à se soumettre aux décisions de la conférence, dont la France et l'Angleterre avaient pris l'initiative, il fallait l'entente complète de ces deux puissances. Le cabinet de Paris, abandonnant soudain toute politique d'intimidation à l'égard de la Turquie, le *Foreign-office* se trouva en partie désarmé. Il ne pouvait plus songer à une démonstration analogue à celle de Dulcigno, projet dont il avait été question au mois de juillet. L'Angleterre toutefois ne se prêta qu'à contre-cœur à la transaction intervenue plus tard. « Le gouvernement de la reine, écrivait, le 30 mars 1881, lord Granville à M. Goschen, ne peut pas dire que l'arrangement concerté entre les représentans des puissances soit tel qu'il l'eût accepté s'il eût agit seul. »

Les Grecs cependant, se voyant abandonnés, allaient désespérément engager la guerre. Cette guerre, qui devenait imminente, peut-être la Turquie la désirait-elle, certaine d'écraser les Grecs. Mais les puissances, qui redoutaient les dangers d'un conflit en Orient, voulaient un arrangement, si mauvais qu'il fût, si précaire qu'il pût être. Encore une fois elles arrêtèrent les Grecs par des conseils et des promesses. Une proposition d'arbitrage ayant échoué (la Turquie ne voulut l'accepter que sous la garantie qu'il déciderait en sa faveur!) l'Allemagne mit en avant l'idée de pourparlers à engager à Constantinople entre les représentans des six puissances et des délégués ottomans. Ces négociations, qui furent des plus laborieuses, car les Turcs prétendaient d'abord ne céder qu'une bande de territoire de 4 kilomètres de largeur, aboutirent à un compromis. La Turquie gardait l'Épire grecque presque tout entière et la fertile contrée qui s'étend entre le Salamvrias et l'Olympe. Cette convention, acceptée par la Grèce, dont une si longue attente, tant de vaines promesses et d'espoirs déçus avaient énervé la volonté, la Turquie mit encore bien des retards à la remplir. Ce fut seulement pendant les mois de juillet à novembre 1881 que les Grecs purent prendre possession de la moitié des pays dont la totalité leur avait été assignée au mois de juillet 1878. La Grèce avait attendu trois ans, dans une paix armée ruineuse, l'accomplissement des promesses de la France et de l'Angleterre, que dis-je? l'exécution des décisions de l'Europe! Et, au lieu de recevoir un territoire de 22,000 kilomètres carrés et une population de plus de 500,000 individus, la Grèce voyait sa frontière s'étendre de 13,000 kilomètres à peine, et son peuple s'augmenter de 300,000 Thessaliens. Janina, foyer de l'hellénisme, restait aux Turcs.

La note collective des plénipotentiaires, remise le 9 avril 1881, à M. Coumoundouros pour l'engager à accepter les clauses de la convention de Constantinople, commençait ainsi : « Les conclusions consignées dans l'Acte final de la conférence de Berlin n'ayant pu, par la force des choses, recevoir l'exécution que les puissances avaient en vue... » Cette « force des choses, » c'était la force de la Turquie ; c'était sa résistance à la volonté des puissances ; c'était son refus de remplir les stipulations d'un traité qu'elle-même avait signé. — Pour les Grecs, ils étaient bien fondés à parler alors, ils sont bien fondés à reparler aujourd'hui, citant les termes mêmes d'une lettre de lord Granville, « des conditions non exécutées du traité de Berlin. »

II.

Ce n'était pas seulement au nom du principe des nationalités que les Grecs revendiquaient, en 1878, l'Épire et la Thessalie. La Grèce faisait valoir une raison plus décisive : l'intérêt des populations épirotes et thessaliennes. A entendre les Grecs, la réunion de ces deux provinces ne serait pas seulement le retour à la mère patrie de sept ou huit cent mille Hellènes, ce serait aussi leur retour au droit commun de tous les peuples de l'Europe : la liberté, l'état social, l'ordre dans l'administration, la sécurité dans la justice. En pénétrant en ces pays, la civilisation développerait l'industrie et le commerce, accroîtrait les produits de l'agriculture, augmenterait la fortune publique. Étaient-ce là des sophismes? Les Thessaliens, — l'Épire est demeurée à la Turquie, — ont-il profité autant que le prétendaient les Grecs, à cette annexion au royaume qu'ils réclamaient depuis cinquante années? Les habitans de Larisse regrettent-ils d'avoir accueilli avec tant d'enthousiasme, en 1881, les premières troupes grecques? Il n'y a pas apparence. Les quatre années que viennent de passer les Thessaliens sous le gouvernement du roi George, auraient réalisé toutes leurs espérances, si toutes les espérances d'un individu, et surtout toutes les espérances d'une population, pouvaient jamais être réalisées. De nouvelles routes, de nouvelles écoles, une administration régulière, une justice équitable, une bonne gendarmerie, la suppression de la dîme, ce mode barbare et ruineux de perception, sont les premiers bienfaits de l'annexion. L'établissement du chemin de fer de Thessalie, dont trois tronçons d'une longueur totale de 120 kilomètres sont déjà ouverts au trafic, et qui, dans quelques années, reliera la Grèce à l'Europe centrale par Salonique, Sofia, Nisch et Vienne, est aussi une bonne fortune inappréciable pour le pays. En Thessalie, où les récoltes dépassent de beaucoup la consommation et où, d'autre part, les ma-

tières premières manquent, et l'industrie est encore presque nulle, il y a nécessairement un grand mouvement d'importation et d'exportation. Pour un pays dans ces conditions, un chemin de fer est un sérieux élément de prospérité. Non-seulement les transports sont devenus plus prompts et plus faciles, mais encore le prix en a été abaissé de 75 pour 100. (Les transports effectués à dos de mulet revenaient à 50 ou 60 lepta par tonne et par kilomètre; avec la voie ferrée on arrive à 15 lepta.) Les Thessaliens, paraît-il, se sont piqués au travail ; l'industrie commence à naître, et malgré une récolte particulièrement mauvaise, la production agricole, à laquelle s'ouvre aujourd'hui le débouché commode des anciennes provinces du royaume, a augmenté depuis trois ans dans de notables proportions.

Les Thessaliens de religion grecque ne sont pas seuls à se féliciter de l'annexion au point de vue administratif et économique; les populations musulmanes ne méconnaissent pas les avantages du nouvel ordre de choses qu'ils ont accepté sans difficulté. L'exode qui s'annonçait en 1881 s'est vite arrêté. Souvent même des Turcs d'Albanie et de Macédoine viennent sur le territoire grec, afin de travailler aux routes et aux chemins de fer en construction. « Il y a de l'argent à gagner ici, » disent-ils en passant la frontière. Le gouvernement hellénique rend en travaux publics ce qu'il perçoit en impôts. Les Turcs, si Turcs qu'ils soient, ne sont pas insensibles à cette façon d'agir. Ils apprécient aussi l'équité de la constitution grecque, qui proclame l'égalité civique et politique de tous les citoyens sans distinction de culte, et qui permet aux provinces d'élire des députés chrétiens ou musulmans. A la chambre, le 19 mars 1884, Chérif-Bey, député musulman de Larisse, a rendu publiquement justice aux procédés de l'administration grecque. — Quelle anomalie! les Turcs soumis à la Grèce nomment des députés pour défendre leurs intérêts et participer au gouvernement du pays, et les Turcs libres sont privés de tout droit de représentation!

Cette annexion si profitable aux provinces a-t-elle été aussi un élément de prospérité et de force réelle pour le royaume? Les Grecs ne cherchaient-ils pas à abuser l'Europe quand, en 1878, ils prétendaient que la possession de l'Épire et de la Thessalie était nécessaire à l'existence même de la Grèce, qui, du fait des puissances signataires du traité de 1830, avait les obligations d'un état avec les revenus d'une province? Ne s'abusaient-ils pas eux-mêmes quand ils s'imaginaient que l'accroissement du territoire serait aussi l'accroissement des ressources? Si les Grecs pensaient et parlaient de la sorte, c'est qu'ils se rappelaient ce qui s'était passé en Grèce depuis 1864, date de la réunion des îles Ioniennes au royaume. Cet agrandissement territorial marque le début d'une ère

nouvelle. Encore que les événemens de Crète soient venus, pendant deux ans, détourner les Grecs de la tâche laborieuse qu'ils avaient entreprise, la Grèce a fait plus de progrès de 1864 à 1877 qu'elle n'en avait fait de 1830 à 1864. Comme l'a très bien dit M. Antoine Vlasto : « Les Grecs avaient enfin compris que l'ère héroïque de leur indépendance était close, et qu'il fallait désormais demander au travail d'achever ce que la guerre avait commencé. » Sous l'action de cette idée, la Grèce progressa rapidement. L'instruction s'étendit partout, l'agriculture s'accrut, l'industrie fut créée, le commerce se développa, des routes sillonnèrent le pays, des villes nouvelles se construisirent, le banditisme disparut. En 1865, les recettes de l'état étaient, en chiffre rond, de 27,000,000 de drachmes; en 1877, elles montaient à 38,000,000. En 1860, l'étendue de la terre cultivée était évaluée à 700,000 hectares. En 1875, la statistique la portait à 1,100,000 hectares. Les vignes qui, en 1865, couvraient à peine 64,000 hectares, s'étendaient, en 1877, sur 103,000 hectares. Durant ces douze années, enfin, on établit un grand nombre de fabriques et de manufactures, et le commerce intérieur et extérieur augmente dans des proportions énormes. Les recettes de l'octroi montent de 843,000 drachmes à 3,340,000 drachmes; le mouvement d'importation et d'exportation s'élève de 141,000,000 à 195,000,000 (1). En 1878, les Grecs pouvaient dire que leur récent passé répondait de leur avenir. Ils peuvent dire aujourd'hui que le présent l'emporte sur ce passé. Depuis l'annexion de la Thessalie, l'accroissement du commerce, de l'industrie, de la fortune publique a été plus marqué encore. Autant la Grèce avait fait en trente ans, autant ensuite elle avait fait en dix ans, autant elle vient de faire en quatre ans. Voilà de quoi étonner les voyageurs de cabinet qui ne connaissent de la Grèce que la *Grèce contemporaine*.

Les progrès accomplis pendant la période précédente étaient dus principalement à l'initiative privée, au travail de la population. En 1882, l'état s'est mis sérieusement à l'œuvre, réformant l'assiette de l'impôt, relevant le crédit de la Grèce, ouvrant par des traités des débouchés importans aux productions du pays, favorisant les industries nouvelles, réorganisant l'armée et la marine avec l'aide des deux missions françaises du général Vosseur et de l'amiral Lejeune, entreprenant partout des travaux considérables. A Syra, on a élargi le port; à Andros, à Calamata, à Patras, on a creusé de nouveaux bassins; à Catacolon, on a élevé une digue

(1) Je me borne aujourd'hui à rappeler d'une façon sommaire les progrès de la Grèce, de 1865 à 1877, car je les ai exposés en détail, ici même, il y a quelques années. Voir dans la *Revue* du 15 février 1879 *la Grèce et les Provinces grecques de la Turquie*.

de 700 mètres de longueur. Sous la direction d'une mission d'ingénieurs français, on a construit 600 kilomètres de routes carrossables; 540 kilomètres sont en voie d'achèvement, et l'on fait des études pour la construction de 3,000 autres kilomètres. La Grèce qui, en 1882, n'avait que 800 kilomètres de routes, en a aujourd'hui plus de 1,400, sans compter le réseau des îles ioniennes, et dans dix ans, au train dont on va, elle en aura près de 5,000. Les réformes fiscales, qui s'imposaient depuis longtemps, ont été étudiées et adoptées. On a supprimé la perception en nature qui coûtait fort cher à l'état et ruinait le contribuable; des impôts sur le tabac, sur les alcools ont été établis; on a opéré la conversion de la drachme en francs. Partout est assuré le service postal et télégraphique. Il y a en Grèce 211 bureaux de poste et 118 bureaux télégraphiques; un câble sous-marin relie les îles à la terre ferme. Le gouvernement enfin a restauré le crédit de la Grèce par la reconnaissance de la dette différée (emprunt de 1824-25), et par le service régulier des intérêts des différens emprunts.

L'exemple d'activité productive donné par l'état a été suivi. L'agriculture, l'industrie, le commerce se sont singulièrement développés, de grandes entreprises dues à l'initiative privée vont transformer le pays. Tandis que le général Türr perce l'isthme de Corinthe, les voies ferrées commencent à sillonner la Grèce. Depuis 1882, époque où le chemin du Pirée à Athènes existait seul, cinq lignes ont été ouvertes (de Katakolon à Pyrgos; du Pirée au Laurium; du Pirée à Kiato, par Athènes, Mégares et Corinthe; de Volo à Larisse et à Kalabak; de Larisse à Trikkala) représentant un parcours de 350 kilomètres; et l'on travaille à d'autres lignes qui s'étendront sur une longueur totale de 600 kilomètres. La ligne de Corinthe à Nauplie (70 kilomètres) sera mise en exploitation le 15 janvier de cette année. De nombreux établissemens industriels : minoteries, tanneries, filatures, distilleries, se sont créés sur différens points du territoire. On comptait une centaine de moteurs à vapeur en 1877, il y en a aujourd'hui plus du triple. Les mines et les carrières emploient vingt mille ouvriers. Les chantiers du Pirée, de Syra, de Galaxidi, d'Hydra, construisent annuellement cent bateaux à voiles, quelques-uns de 600 tonnes. On n'ignore pas, en effet, que la marine marchande hellénique, qui va se développant chaque année (en 1874, elle était de 5,202 bâtimens, jaugeant 250,277 tonnes, et, en 1883, de 7,609 navires au long cours ou caboteurs, jaugeant 388,000 tonnes) tient sa place avec honneur parmi les marines du globe. Le *Bulletin du ministère des travaux publics de France*, publié en 1884, assigne à la Grèce le onzième rang comme puissance maritime. La Grèce vient immédiatement après la Hollande et précède l'Autriche

et le Danemark, qu'elle dépasse de près de moitié pour le nombre et le tonnage total des navires. — Les industries du bâtiment ont été aussi très actives ces dernières années, car Athènes, dont la population est montée en cinq ans de 67,000 âmes à 85,000, couvre de maisons la plaine qui s'étend du côté de Patissia. D'autres villes s'accroissent dans des proportions analogues, Syra, Patras, Volo, Pyrgos, qui a plus de 30,000 âmes; d'autres sortent de terre, comme Laurium, où il y a maintenant 16,000 habitans.

Les campagnes ont marché du même pas que les villes. Comme l'industrie, l'agriculture est en progrès. De grandes propriétés ont été reconstituées, où l'on applique les méthodes usitées en France et en Amérique. Sur plusieurs points on a reboisé. L'étendue de la terre cultivée atteint aujourd'hui 2 millions d'hectares. La vigne, qui n'avait donné, en 1877, que pour 37,000,000 de francs de raisins, en a donné, en 1883, pour 60,000,000. Dans le même laps de temps, la production totale s'est élevée, de 3,500,000 oques à 4,100,000. Cette culture s'étendra encore, maintenant qu'une convention douanière a ouvert l'Égypte aux tabacs grecs, qui naguère n'y pouvaient pas pénétrer. — Du développement de l'industrie, du rendement plus grand de la terre, du bien-être croissant des individus, comme aussi de l'augmentation de la population, il est résulté que le mouvement des importations et exportations, qui, en 1877, était de 152,000,000 de francs, a atteint le chiffre de 246,000,000. Depuis vingt-cinq ans, il a presque quadruplé.

Athènes, pendant l'année 1883, a présenté un spectacle féerique. Les capitaux y affluaient. Affaires de banque, affaires de chemins de fer, affaires de mines, affaires d'immeubles, tout ce que l'on touchait devenait or. En quelques jours, les actions de la banque nationale montaient de 1,000 à 5,000 francs, celles de la banque hellénique de 300 à 425 francs, celles du chemin de fer du Pirée de 100 à 600 francs, celles des mines de Lauriam de 70 à 225 francs. Des terrains du Lycabète, acquis la veille 0 fr. 90 le mètre, se revendaient le lendemain 8 francs. Sur les maisons on faisait de pareils bénéfices. Il régnait une fièvre de spéculation analogue à celle qui prit Paris en 1881. Tout doublait de valeur; on dépensait aussi facilement que l'on gagnait. C'était à croire que le Pactole coulait dans le lit de l'Ilissus.

Cette prospérité soudaine, cet accroissement véritablement miraculeux de la fortune publique dans un pays où l'or avait toujours été denrée rare entre tant d'autres, tenait à l'heureuse commotion qu'avait donnée l'annexion de la Thessalie, à la politique pacifique et aux réformes productives du ministère Trikoupis, enfin aux nouvelles ressources qui s'étaient développées sous cette double in-

fluence. La transformation qu'on voyait s'accomplir avait encore une autre cause. En ces dernières années, un grand fait économique, qui peut avoir les conséquences d'un grand fait politique, s'est accompli dans l'histoire de la Grèce moderne. C'est le retour des homogènes. Les homogènes (de même race) sont des Hellènes dont les familles ont quitté Constantinople après la conquête ottomane pour se réfugier, quelques-unes à Venise ou en Crète, la plupart dans les îles de la mer Égée, comme Chio et Psara, où les Turcs exerçaient une autorité plus nominale qu'effective. Quand éclata la révolution de 1821, les descendans de ces familles, ne se sentant plus en sûreté, émigrèrent de nouveau et vinrent se fixer à Odessa, à Alexandrie, à Trieste, à Livourne, à Marseille, à Londres, à Vienne. Partout ils fondèrent des comptoirs ou des maisons de banque; partout ils s'enrichirent, — certains d'entre eux comptent aujourd'hui leur fortune par dizaines de millions. — Les homogènes avaient soutenu de leur argent ou de leur personne l'insurrection grecque. Au nouveau royaume ils firent des dons magnifiques; des monumens, de grandes écoles, des hôpitaux furent édifiés à leurs frais. Néanmoins, ils restèrent à l'étranger. Leur argent profitait au pays, il n'y multipliait point. Il ne contribuait pas au développement économique. Or, depuis une dizaine d'années, les homogènes sont en grand nombre revenus en Grèce. Est-ce nostalgie de la patrie refaite? Est-ce parce que ces Grecs cosmopolites, toujours si avisés, se portent instinctivement où il y a de l'argent à gagner? La chose reste mystérieuse. Il n'en est pas moins certain que le retour des homogènes était pour la Grèce un des plus grands biens qu'elle pût espérer et que, pour ceux qui s'intéressent à cette nation, ce rapatriement est du meilleur augure. Deux élémens de vie économique manquaient à la Grèce, les capitaux et cette initiative des grandes entreprises industrielles par quoi un pays reçoit l'impulsion qui le transforme. Ces capitaux et cet esprit d'initiative, les homogènes les ont apportés. C'est aux homogènes que l'on doit les chemins de fer, la grande culture, les reboisemens. C'est grâce aux homogènes et à leurs relations dans la haute finance de l'Europe que l'emprunt de 1870 (60 millions), l'emprunt de 1881 (130 millions, souscrits une fois et demi), et l'emprunt de 1884 (170 millions) ont été couverts. Le fait est significatif : sur les 28 millions de rentes que paie annuellement la Grèce, il n'y en a point le quart qui soit servi à des étrangers.

La dette n'en est pas moins fort lourde. Les emprunts émis depuis six ans et qui ont été nécessités par la paix armée de 1878 à 1881, par l'organisation de la Thessalie, où tout était à faire, par les travaux publics et la levée du cours forcé, ont considérablement aug-

menté le passif de la Grèce. Si le développement agricole, industriel et commercial a enrichi le pays, l'état se trouve néanmoins dans une situation économique difficile. Il s'en faut que les recettes suffisent aux dépenses et que les budgets s'équilibrent. Le grand mouvement d'affaires s'est arrêté en Grèce comme il s'est arrêté en France et presque partout en Europe. Action et réaction, vaches grasses et vaches maigres, c'est la loi fatale. Aujourd'hui, où la crise économique ne sévit-elle pas? En Grèce, la crise s'est compliquée de ceci, que le pays est dans une période de transition. Il se transforme, et cette transformation, trop brusque peut-être, ne peut s'opérer sans embarras. Les dépenses que fait le gouvernement pour les routes et les autres travaux sont nécessaires, et comme elles servent à fonder la fortune publique, elles rendront un jour à l'état le double de ce qu'elles lui auront coûté. En attendant, l'état n'en doit pas moins faire face aux dépenses, qui ont doublé, avec des recettes qui, si accrues qu'elles soient, n'ont pas cependant augmenté dans les mêmes proportions. Les impôts existans ont donné une énorme plus-value, mais les impôts nouvellement établis n'ont pas rendu tout ce qu'on en attendait. Sur ce point, le ministère Trikoupis a éprouvé bien des mécomptes. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car relativement à la contribution foncière, M. Trikoupis avait entrepris une refonte totale de l'impôt. Il frappait d'un côté et il dégrevait de l'autre. Or, s'il pouvait calculer à une drachme près le déficit que produiraient les dégrèvemens, il ne pouvait évaluer que très approximativement les sommes que donneraient les taxes nouvelles. Pour les droits mis sur le tabac, les alcools, les allumettes, ces sortes d'impôts ne rendent jamais, les premières années, autant qu'ils le devraient normalement. Avant que les taxes soient votées, les marchands et même les particuliers font des provisions qui leur permettent d'y échapper pendant un certain temps. Au début, l'organisation même de la perception présente mille difficultés. Il en a été de la Thessalie comme de l'ancien royaume. On comptait sur de grandes recettes, on les a faites; mais les frais nécessités par la réorganisation administrative et fiscale du pays et par des travaux publics se sont élevés plus haut qu'on ne s'y attendait, d'autant que les Turcs avaient à demi ruiné la contrée, brûlant les forêts, cessant d'entretenir les routes, vendant à vil prix les domaines de l'état, laissant renaître le banditisme (1).

Par suite des difficultés économiques, le ministère Trikoupis est tombé sous un vote de la chambre. Sans doute, en effet, le prési-

(1) Aujourd'hui les Turcs agissent de même en Macédoine. C'est fort malheureux pour les populations, mais c'est peut-être de bon augure pour les Grecs.

dent du conseil n'avait pas mis assez de retenue dans les dépenses publiques, présumant trop des ressources immédiates de la Grèce. A y réfléchir, cependant, on reconnaît que M. Trikoupis obéissait aux exigences de la situation. Était-il d'une bonne politique d'arrêter le pays dans le mouvement de progrès qui se manifestait si vivement? Alors que l'initiative privée construisait des chemins de fer, l'état pouvait-il ne pas construire des routes? La substitution de la perception en argent à la dîme n'était-elle pas une mesure qui s'imposait depuis longtemps? Il en était de même de la levée du cours forcé, suppression qui a nécessité le dernier emprunt. Le cours forcé coûtait à la Grèce un agio de 10 à 15 pour 100 sur ses importations; c'est une perte nette de 15 à 16 millions par an, sans compter l'intérêt de 1 pour 100 payé par l'état aux banques nationales et l'agio qu'il devait subir dans le service de la dette à l'étranger. Or la somme à verser aux banques pour l'abolition du cours forcé n'était que de 72 millions. A les rembourser par un emprunt, l'état, il est vrai, se grevait d'une grosse dette nouvelle, mais il enrichissait le pays en le libérant de ce cours forcé qui coûtait 16 millions chaque année aux transactions internationales. On a surtout reproché à M. Trikoupis, qui, tout en voulant la paix voulait être prêt pour la guerre, les dépenses militaires et maritimes. Il semblait qu'on eût raison, mais les événemens sont venus donner raison à M. Trikoupis. Si, au mois de septembre, l'armée avait eu son effectif normal, dix jours après la révolution de Philippopoli, les Grecs seraient entrés presque sans coup férir à Janina, dont la garnison ne se montait pas à trois cent cinquante hommes. Combien les choses seraient aujourd'hui simplifiées!

Pour conclure, si l'état se trouvait cette année dans une situation financière critique, cette crise n'arrêtait pas les progrès du pays. Or, dans un pays qui s'enrichit, par la force des choses les finances doivent devenir bonnes. Dans l'étude du budget pour 1886, le nouveau ministère avait réduit les dépenses, fixé à 8,000 hommes l'effectif de l'armée, arrêté certains travaux; il avait, d'autre part, évalué moins haut le chiffre des recettes. Grâce à l'administration sage et avisée de M. Delyannis, qui a rendu déjà tant de services à la Grèce, on pouvait espérer arriver, sinon cette année, du moins dans deux ou trois ans, à l'équilibre réel du budget, lorsque la révolution du 18 septembre a tout bouleversé. Quoi qu'il puisse advenir pour les Grecs des événemens d'Orient, quelque bénéfice ou quelque dommage que leur apporte la guerre, il est manifeste que la paix a été féconde en Grèce. Depuis vingt-cinq ans et surtout depuis cinq ans le pays s'est transformé. Les moins philhellènes

parmi ceux que leur plaisir, leurs études ou leurs intérêts amènent là-bas sont frappés des progrès de ce peuple né d'hier, quoique vieux de trente siècles, et ils regardent avec autant de sympathie que de curiosité cette nouvelle civilisation qui s'établit sur des ruines glorieuses.

III.

« D'ici à longtemps, avait dit M. Trikoupis dans un de ses premiers discours, la Grèce doit songer à exploiter son territoire plutôt qu'à l'agrandir, à préparer des cantonniers plutôt que des soldats, et à construire plus de chemins de fer que de cuirassés. » M. Trikoupis montrait par ces paroles qu'il comprenait les intérêts immédiats du royaume et les véritables intérêts de l'hellénisme. Toute la chambre, tout le pays se rallia à ces idées. Aussi, quoique la Turquie eût tout mis en œuvre pour paralyser l'effet du traité de Berlin, le gouvernement hellénique, depuis le règlement de la question des frontières, a entretenu les meilleures relations avec la Porte. Plus d'un homme politique grec, même, a pu rêver cette anomalie qui semble monstrueuse : l'alliance de la Grèce avec la Turquie. Si la Turquie, en effet, reste toujours l'ennemie de la Grèce, la Grèce ne voit plus une ennemie dans la Turquie. Les seuls vrais, les seuls redoutables ennemis des Grecs, ce sont les Slaves. Le danger est chez ceux qui menacent Constantinople et Salonique, et non chez ceux qui les détiennent. De la part de la Turquie, où est le péril pour les Grecs? La Turquie ne peut faire rétrograder les événemens. Elle ne peut reprendre la Grèce aux Grecs, pas plus qu'elle ne peut reprendre la Bulgarie aux Bulgares et la Serbie aux Serbes. Son seul espoir, que chaque année affaiblit, c'est le maintien du *statu quo* en Orient. Pour la Grèce son rôle est tout tracé. Attendre avec patience les derniers jours de l'empire ottoman, en se recueillant dans la paix de façon à être forte pour la guerre. Plus la Grèce sera riche à l'heure du partage final de la Turquie, et plus, soit par les armes soit par la diplomatie, elle aura des dépouilles de l'empire. « *Money is a good soldier:* L'argent est un bon soldat, » a dit Shakspeare. Par le développement de son agriculture, de son industrie, de son commerce, la Grèce cherchait depuis quelques années à se constituer ce « bon soldat. » Mais la Grèce désirait une longue paix, car il lui fallait une longue paix pour achever sa transformation. Il lui fallait une longue paix pour montrer son rélèvement à l'Europe et pour lui prouver qu'elle peut remplir la mission que l'histoire,

l'ethnographie et les intérêts politiques de l'Occident lui assignen en Orient.

Les événemens viennent traverser les plus sages desseins. La révolution de Philippopoli a surpris les Grecs en flagrant délit d'opérations pacifiques. A cette menace d'un nouveau démembrement de la Turquie au profit des Slaves, les Grecs se sont émus et enflammés. De bonne foi, peut-on s'en étonner? Les puissances s'efforcent d'imposer le retour au *statu quo ante bellum*; et la Grèce, plus directement intéressée, cependant, que n'importe quelle puissance dans la question d'Orient, n'aurait pas le droit, elle aussi, de demander le rétablissement du *statu quo !* Or la Grèce ne réclame pas autre chose. A la vérité, si, comme il est probable, l'Europe renonce à son premier *desideratum*, si elle souffre qu'il se forme aux frontières de la Thrace et de la Macédoine un état de trois millions de Bulgares, ce qui sera un préjudice pour les Hellènes de la Roumélie orientale et une menace pour les Hellènes des contrées limitrophes (1), si enfin l'Europe en sanctionnant l'union bulgare, récompense les perturbateurs et donne une prime à l'insurrection, les Grecs auront d'autres demandes. A repousser les réclamations helléniques, les puissances prouveraient qu'il existe deux justices : la justice pour les Bulgares et la justice pour les Grecs. En effet, les Bulgares peuvent impunément violer le traité de Berlin, alors que ce traité a créé l'autonomie de la Bulgarie proprement dite et donné à la Roumélie orientale une administration indépendante ; et les Grecs ne seraient pas admis à revendiquer les clauses de ce traité qui n'ont pas été exécutées. Si les Bulgares ont été bien avisés de se réunir aux Rouméliotes, les Grecs ne sauraient être moins bien avisés de se réunir aux Épirotes. D'une part, ils agiraient au nom de l'hellénisme, comme les Bulgares ont agi au nom du slavisme ; d'autre part, ils se conformeraient aux décisions du traité de Berlin autant que les Bulgares s'en sont écartés.

Le gouvernement grec n'a officiellement demandé jusqu'à présent que le rétablissement du *statu quo ante bellum*, et, comme

(1) Rien n'explique et ne justifie mieux l'émotion qui a saisi les Grecs à la nouvelle de la révolution de Philippopoli que cette page d'un petit livre distribué gratuitement dans tous les pays où il y a des Bulgares. « L'avenir de la Bulgarie est dans la Macédoine, dans le relèvement des Bulgares macédoniens; c'est à cela que nous devons travailler, car notre grandeur, notre unité future, notre intégrité nationale, notre existence comme état, ne sont que là. Sans la Macédoine, un état bulgare dans la péninsule des Balkans, serait sans importance, sans valeur. Salonique doit être la porte principale de cet état. Si la Macédoine ne devient pas bulgare, la Bulgarie ne sera pas constituée. » — Or sur les 690,000 chrétiens habitant la Macédoine, il y a 90,000 Bulgares et 600,000 Hellènes. On voit que les ambitions bulgares passent les ambitions helléniques, et l'on conçoit que les Grecs aient des raisons pour s'inquiéter.

garanties contre le retour de pareils faits, l'occupation permanente par les Turcs des passes des Balkans, en exécution du traité de Berlin. La Grèce n'a pas dit quelles seraient ses prétentions au cas où l'Europe laisserait s'accomplir l'union bulgare. Encore aujourd'hui, d'ailleurs, les Grecs ne s'entendent pas absolument sur la question des territoires à réclamer et au besoin à envahir. Il y a les exaltés, — les *irrédentistes*, comme on dit en Italie, — il y a les modérés. Il y a ceux qui ont renversé le ministère Coumoundouros, pour avoir accepté la rectification de frontières proposée par la conférence de Constantinople; il y a ceux qui lui font un honneur d'y avoir consenti. M. Bikélas, par exemple, a écrit que plus tard on élèvera une statue à Coumoundouros en mémoire de ce grand acte. Pour les uns donc, il faut avoir la Crète, toutes les îles du littoral asiatique, l'Epire entière, la presqu'île de Salonique et une partie de la Macédoine. Selon de moins impatiens, la Grèce doit borner ses ambitions présentes à la vallée de l'Haliakmon pour la Thessalie, à la vallée du Kalamas pour l'Épire et à l'île de Crète. A entendre de plus modestes encore, il faut seulement réclamer le tracé même indiqué dans l'acte final de la conférence de Berlin, c'est-à-dire l'Épire jusqu'au thalweg du Kalamas et la Thessalie jusqu'à la crête méridionale de l'Olympe.

Si la majorité du peuple grec n'a pas renoncé à la « grande idée, » si le rétablissement de l'ancien empire byzantin avec Constantinople pour capitale est encore l'ambition générale, un grand nombre d'Hellènes, sans pour cela être moins patriotes, s'arrêtent à une autre pensée. Depuis une dizaine d'années, l'hellénisme antique lutte chez les Grecs contre le byzantinisme. Ce ne serait pas sans regrets que plus d'un Grec verrait Constantinople remplacer Athènes comme capitale. Pour toute une nouvelle génération d'hommes politiques, il faut laisser Constantinople à qui la possède ou à qui la voudra prendre, et il faut refaire l'antique Hellade avec le royaume actuel, l'Épire grecque, la Thessalie entière, la presqu'île de Salonique, une partie de la Macédoine et la Crète. Un jour peut-être, la réunion à la Grèce des îles de la mer Égée et des villes d'Ionie, premier berceau de l'hellénisme, viendra achever cette résurrection de la grande patrie grecque. Si c'est là un rêve, au moins semble-t-il moins irréalisable que celui du rétablissement de l'empire byzantin; au moins est-il de tous les rêves le plus noble et le plus enchanteur.

Tout arrive. Il y a près de vingt ans, le 9 février 1867, M. le général Türr, qui, soldat, ingénieur, diplomate, écrivain, a tous les dons, même celui de prophétie, proposait dans le *Journal des Débats* cette solution de la question d'Orient : « Les trois groupes

de la Turquie d'Europe sont les Slaves, les Grecs et les Albanais. Les Slaves, composés des Serbes, des Herzégoviniens et des Bulgares, formeront une confédération indépendante. Les Albanais, consultés par le suffrage universel, se réuniront aux Slaves ou aux Grecs. Les Grecs, étouffant dans le cercle où les a resserrés la diplomatie, auront l'Épire et la Thessalie jusqu'à Salonique. A partir de Salonique, en suivant une ligne diagonale coupant les Balkans et descendant à travers la Dobroutcha jusqu'au Danube, on a un territoire habité en majeure partie par les Osmanlis. Ce territoire restera à la Turquie et formera autour de Constantinople une large province ayant comme les autres un caractère d'homogénéité. Cette confédération greco-slavo-turque prendra le nom de confédération des Balkans. » Que pense aujourd'hui la Turquie de cette solution qu'il y a vingt ans elle devait tenir pour chimérique et singulièrement impertinente? A la fin de 1886, après la conférence et après la guerre, celle-là certaine et celle-ci possible, — on sait que les conférences et les guerres sont également dangereuses pour la Porte, — la Turquie amputée de la Roumélie, peut-être de l'Épire, de la Basse-Macédoine et de la Crète, aura-t-elle beaucoup plus de territoire que ne lui en concédait la solution orientale proposée en 1867?

La prochaine conférence sera appelée à entendre les réclamations des Grecs. Les plénipotentiaires les rejetteront-ils? L'Europe voudra-t-elle se déjuger en repoussant cette demande d'une ligne frontière qu'elle-même, au congrès de Berlin, a assignée à la Grèce? La Turquie se prêtera-t-elle à une nouvelle cession de territoire? S'il en est autrement, la guerre paraît inévitable; et les premiers coups de feu tirés, jusqu'où iront les revendications helléniques? Dès ce moment tout dépendra du fait accompli. Or, le fait accompli, cette nouvelle loi de politique internationale qui s'impose désormais à tous les congrès, qui hier encore a fait échouer la conférence de Constantinople, peut-on dire ce qu'il sera dans un mois, dans six semaines, au printemps prochain? Si les troupes grecques, aidées par la levée de boucliers de l'Epire, de la Thessalie et de la Macédoine, occupent Janina ou Salonique, si une révolution a éclaté en Crète et a réduit les Turcs à se réfugier dans la citadelle de la Canée, si une escadre grecque a abordé à Chio, si quelque autre île de la mer Egée s'est soulevée, — avec l'état de guerre toutes les éventualités sont possibles, — les puissances médiatrices pourront-elles y laisser rentrer les Turcs, encore que sur d'autres points ils aient été victorieux? L'axiome *Beati possidentes* s'impose d'autant plus contre les Ottomans, que si où sont les Turcs, c'est l'incurie et la misère, où rentrent les Turcs, c'est la

ruine et le carnage. Ils ne savent pacifier qu'à coups de sabre. Les massacres de Bulgarie en 1876, les massacres de Thessalie en 1877, témoignent que les Ottomans n'ont point renoncé aux procédés de 1821.

Entre la Grèce et la Turquie, la lutte sans doute serait inégale. Mais, outre que le feu de la guerre peut s'étendre dans tout l'Orient, la Grèce n'est pas précisément une « quantité négligeable. » 80,000 hommes sont prêts à entrer en campagne, et dès aujourd'hui le gouvernement possède l'argent nécessaire à l'entretien de ces troupes pendant toute l'année 1886. Comme armée de deuxième ligne, la Grèce mobilisera le second ban de la réserve, soit 40,000 hommes, et il lui restera à appeler la territoriale entière, qui compte 100,000 hommes. L'argent, l'état le trouvera dans l'emprunt de 100 millions voté à la chambre le 15 décembre dernier. Quant aux troupes turques qui sont actuellement en Europe, on les peut évaluer à 200,000 hommes. La Turquie manque d'argent pour mobiliser ses réserves. Les soldats turcs ont la merveilleuse faculté de marcher et de combattre sans solde et sans vivres; mais encore faut-il leur donner de bonnes armes et des munitions. Au reste, comme la Turquie s'imagine avoir facilement raison des Grecs, elle n'appellera pas les rédifs au début des hostilités. La flotte grecque, qui compte seulement trois cuirassés, une douzaine de navires de divers rangs en bois et en fer, et une escadrille de canonnières nouvellement construites, est inférieure par le nombre à la flotte ottomane, encore que celle-ci soit fort affaiblie: mais les grandes qualités nautiques des matelots grecs et l'instruction de leurs officiers compenseraient, et au-delà, la supériorité numérique. De plus, il existe aujourd'hui un terrible engin de destruction qui semble avoir été créé tout exprès pour les neveux des inventeurs du feu grégeois, pour les fils des hardis brûlotiers de 1821. C'est le torpilleur. La Grèce a près de soixante torpilleurs qui porteront le ravage au milieu de la flotte ottomane. Les officiers de la marine hellénique n'appréhendent qu'une seule chose, c'est que les gros cuirassés turcs n'osent pas s'aventurer en pleine mer. Mais, à l'exemple des barques de Canaris, ces brûlots singulièrement perfectionnés, qui s'appellent les torpilleurs, iront les surprendre en rade. Sur terre, au contraire, les Grecs trouveront dans les Turcs les plus redoutables adversaires : indifférens à la mort, solides au feu et merveilleux remueurs de terres. Les Grecs le savent. Ils savent aussi qu'en Épire comme dans la Haute-Thessalie, en Phocide comme en Etolie, il est facile d'éviter les grandes batailles rangées, de multiplier les combats partiels, les coups de main, les embuscades,

de traîner la guerre en longueur. Ils n'ignorent pas non plus qu'il n'est pas nécessaire de prendre les redoutes à la baïonnette quand on peut pénétrer dans le pays par d'autres passages. En 1870, les Allemands n'ont pas enlevé un seul ouvrage, et, à entendre de bons stratégistes, les trente mille soldats tombés sur les glacis de Plevna ont été sacrifiés pour la plus grande gloire de l'armée russe. Au demeurant, toute guerre a sa part d'imprévu, et il n'est point d'ennemi que l'on puisse mépriser. Sous Abdul-Azis, il a fallu à la Turquie 80,000 hommes, commandés par Omer-Pacha, et deux longues années, pour soumettre la Crète. Après la révolution de 1821, les Grecs ont soutenu contre les Turcs une guerre de six ans avec des alternatives de défaite et de succès. Souvent luttant un contre six, ils ont pris d'assaut la formidable citadelle de Nauplie, Athènes, Tripolitza; ils ont défendu Missolonghi une année entière; ils ont été victorieux dans vingt combats. Partout sur mer, ils ont eu l'avantage.

Et le bon Canaris, dont un ardent sillon
Suit la barque hardie,
Sur les vaisseaux qu'il prend, comme son pavillon,
Arbore l'incendie.

Or, les Turcs étaient en ce temps-là au faîte de la puissance. Ils croyaient à la pérennité de l'empire, leur trésor était inépuisable, leur armée était innombrable. Les Grecs n'avaient point de canons. L'argent leur manquait. Ils étaient sans organisation et sans discipline, fatalement divisés par les rivalités des chefs. Il en va autrement aujourd'hui. Les soldats turcs n'ont pas perdu leur valeur guerrière, mais où est leur espoir dans les combats? Sans qu'ils s'en doutent peut-être, les Turcs subissent la fatalité des événemens. Ils sentent que leur règne s'achève. Leurs finances sont perdues, leur armée se désorganise, leur diplomatie désespère, leurs protecteurs se dérobent, le principe des nationalités se substitue à celui de l'intégrité de l'empire ottoman. Seules les compétitions latentes ou avouées maintiennent l'islam en Europe. Si la situation s'est modifiée en Turquie depuis 1821, elle n'a pas moins changé en Grèce. Les Grecs sont disciplinés, bien armés, bien équipés, munis de tous les services auxiliaires, exercés aux nouvelles manœuvres tactiques sous la direction d'officiers français. Ils sont confians dans l'avenir, pénétrés de la justesse de leurs droits, unis dans une même pensée patriotique.

Le mouvement qu'a provoqué en Grèce la révolution rouméliote a été spontané et unanime. En décrétant la mobilisation, le gouvernement a obéi à la chambre, qui elle-même s'inspirait de la vo-

lonté de tout le peuple grec. A s'y opposer, le ministère eût été renversé et le roi détrôné. L'élan vers la guerre est immense. C'est aux cris de : « Ζήτω ὁ πόλεμος. Vive la guerre ! » que les troupes partent pour la frontière, que les réservistes rejoignent leur corps, que s'embarquent les matelots ; c'est sans aucune plainte que la population accepte les impôts extraordinaires nouvellement votés. Lorsque la poudre aura commencé de parler, ce grand élan national gagnera tout le monde hellénique. Quel retentissement les premiers coups de canon des Grecs auront en Crète, en Épire, en Thessalie, en Macédoine, dans les îles ! Partout où il y a des Hellènes, des révoltes éclateront quand les raïas seront certains d'être secondés ; les souscriptions, les dons, les secours de toute sorte qui déjà arrivent de la part des riches Grecs d'Odessa, de Londres, de Marseille, de Constantinople, d'Égypte, décupleront quand on saura que l'argent est nécessaire, indispensable, qu'il faut des cartouches pour les combattans, de la charpie pour les blessés.

Les hostilités, peut-être, ne commenceront pas avant le printemps. Mais l'idée de la guerre se maintient aussi impérieuse, aussi ardente qu'aux premiers jours. Les Grecs en prenant les armes ont compromis pour longtemps leur relèvement économique ; ils veulent que ce sacrifice ne reste pas inutile. Ils sentent qu'on a exploité contre la Grèce sa soumission, hélas ! bien naturelle, aux volontés des puissances protectrices, et que, oubliant les grands holocaustes de la guerre de l'indépendance, les railleurs ont trop dit : Les Grecs crient beaucoup et n'agissent pas. Pour arrêter leurs prétendus élans, il a suffi, en 1854, d'une frégate française à l'ancre au Pirée ; en 1867, des représentations du corps diplomatique ; en 1878, d'un conseil de l'Angleterre ; en 1881, de la volonté de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Si, par impossible, ils faisaient semblant d'entrer en campagne, les Turcs auraient raison d'eux avec un détachement de zaptiés et une section d'artillerie. Les Grecs veulent être au gain, ils ne veulent pas être à la peine. — En 1886, les Grecs veulent être à la peine, comme ils y ont été en 1821. Ils sont résolus aux suprêmes sacrifices. Ils savent qu'il ne leur est pas nécessaire d'être victorieux ; il suffit qu'ils soient héroïques. Une défaite comme les Thermopyles fera autant pour leur cause qu'une victoire comme Marathon. L'Europe est intervenue en faveur des Serbes après une campagne de huit jours. Après une année de luttes sanglantes et acharnées, l'Europe ne pourra point ne pas intervenir en faveur des Grecs. — Mais, puisque aussi bien en Orient toutes les guerres finissent par une médiation, il serait peut-être plus simple de commencer par là.

HENRY HOUSSAYE.

CULTIVATEURS ET VIGNERONS

EN ALGÉRIE

Que le lecteur n'attende ni ne redoute l'utile fatigue de déchiffrer ici un traité systématique. Nous n'essaierons pas même de résumer les statistiques algériennes, ni les comptes rendus administratifs. La littérature du sujet est déjà trop riche pour ne pas effrayer les gens pressés. Nos prétentions sont à la fois plus modestes et plus téméraires. Nous ne voulons relater que ce que nous avons vu de nos yeux, en deux hivers successifs passés à parcourir l'Algérie presque entière, et à l'étudier consciencieusement dans son avenir comme colonie. Nos renseignemens serviront de base exclusive à nos opinions.

Nos observations toutes personnelles, puisées plus souvent auprès des gens et sur les lieux que dans les livres, touchent de trop près aux questions récemment débattues, dans nos chambres et dans nos commissions parlementaires, pour ne point offrir quelque intérêt. Nous sortirons d'ailleurs des généralités et nous placerons résolument en face des applications pratiques, des projets réalisables.

Il est évident que tout homme qui songe à planter sa tente en Algérie, à moins de s'y faire négociant ou de s'associer aux compa-

gnies financières qui travaillent dans notre colonie, devra se heurter tout d'abord à l'état de la propriété et aux procédés de culture du sol. Nul ne pensera assurément que les choses rurales se passent exactement au-delà comme en-deçà des mers. En tout cas, il est bon de signaler les dissemblances comme les analogies. Ce sera peut-être faire tomber quelques préjugés chez certains lecteurs, prévenir des mécomptes et préparer des entreprises plus d'accord avec les conditions du possible que celles qu'on rêve souvent et qu'on tente quelquefois. Si ces lignes deviennent utiles aux intéressés ou éclairent les curieux, nous ne regretterons pas nos pérégrinations et n'aurons point perdu le fruit de nos recherches.

Plusieurs sortes de gens se mettent martel en tête à propos de l'Algérie : ceux qui songent à y devenir colons et à cultiver de leurs mains ; ceux qui veulent y faire exploiter des fermes, sous leurs yeux et à leurs frais ; ceux qui désirent simplement y placer des capitaux en biens-fonds et pourtant habiter au loin, dans la mère patrie. Mettons-nous pour aujourd'hui au point de vue des premiers.

I.

Les personnes qui forment le projet d'apporter leurs bras à l'Algérie nourrissent assurément en cela un désir profitable à la patrie, dont on ne saurait que les louer, quels que soient d'ailleurs les motifs qui les poussent à quitter la France. Plût à Dieu qu'un plus grand nombre de nos compatriotes fussent allés au dehors étendre notre influence, assurer notre ascendant national et fixer les résultats de nos conquêtes! Quand il y a trop plein dans une contrée, ou que le travail n'y est plus rémunérateur, que l'avenir n'offre plus de perspectives encourageantes, il est naturel et sage de songer, non précisément à s'expatrier, mais à changer de province. L'Algérie n'est qu'une province de la France. Mais encore faut-il être apte à ce déplacement, capable de réussir ailleurs que chez soi, et remplir certaines conditions sans lesquelles on ne saurait faire un véritable colon.

Et d'abord, quel est le propriétaire d'entre nous à qui viendrait la pensée d'aller trouver un ouvrier de ville, ou un petit marchand, commis, bonnetier, coiffeur, épicier et de lui dire : Viens-t'en dans ma ferme, là-bas, au fond de la province, en pays de loups et de solitaires, et sois-y mon fermier, mon métayer, mon domestique rural ; plantes-y mes choux, sème mes blés, taille mes bois, laboure mes champs, soigne mes vignes, engraisse mes bœufs? Cette simple

supposition est d'un grotesque parfait. C'est pourtant là ce qu'ont fait jusqu'ici nos administrations coloniales, c'est ce qu'elles feraient encore peut-être, si elles avaient assez de terres à distribuer aux vingt-cinq mille pétitionnaires qu'on dit être en instance auprès d'elles.

Ces petits marchands, ces artisans sans métier nécessaire à une colonie, ces non-ruraux de toutes provenances sociales, ou plutôt ces déclassés qui pétitionnent et réclament à grands cris des terres en Algérie, sont précisément les mêmes qui accueilleraient par un éclat de rire le propriétaire qui aurait eu la naïve philanthropie de leur proposer d'aller se faire paysans au fond de la Bretagne ou du Poitou! Telle est pourtant l'inconséquence humaine. On s'imagine savoir faire et avoir le goût de pratiquer, en régions inconnues, ce qu'on ne saurait faire et n'aimerait pas tenter même dans la banlieue de sa ville natale! Est-ce l'effet du mirage des pays lointains? Est-ce l'indication d'une erreur naïve? Croit-on donc qu'il suffise d'être installé colon pour savoir produire céréales, vignobles et bestiaux?

Aux yeux de bien des citadins, le paysan n'est qu'un rustre, ignorant et sans intelligence, dont le travail ne nécessite pas grand savoir-faire. Il n'est tailleur ou cafetier qui ne se juge beaucoup plus capable qu'un cultivateur. N'abordons pas de scabreuses comparaisons. Mais il serait bien temps qu'on se persuadât que tout apprentissage est laborieux et que, à trente ou quarante ans, il faut payer son métier plus cher qu'à quinze ou vingt. Il serait temps surtout que nos administrateurs se convainquissent qu'il ne suffit pas, pour faire un bon colon, d'avoir échoué comme avocat ou surnuméraire dans son pays, d'avoir gratté longtemps du papier dans un bureau ou servi utilement d'agent électoral. C'est ainsi que, à bonne intention du reste et sous couleur de peupler l'Algérie, on prépare des échecs à la colonisation, des dénigremens au pays qu'on prétend peupler et des faillites nouvelles à ceux qu'on espère relever. S'il y avait un cas dans lequel il fût permis de dire : « La terre au paysan! » ce serait bien celui qui nous occupe.

C'est un des inconvéniens du système des concessions gratuites à des gens sans ressources et sans aptitudes aux travaux des champs, que ceux qui ne hasarderaient pas une semaine de leur vie pour devenir agriculteurs en Beauce, risquent leur existence et celle de leurs familles pour devenir propriétaires en Algérie. Propriétaires! ce mot exerce une étrange magie sur les imaginations de milliers d'aspirans à la colonisation; souvent il ne cache qu'un malentendu. Possession n'est pas toujours richesse. On méconnaît trop que la terre n'est rien en dehors de sa mise en valeur par le capital et le tra-

vail. Beaucoup se voient d'avance heureux surveillans de leurs propres domaines ou rentiers jouissant de revenus plus ou moins fantastiques. Fort peu se font une idée nette des labeurs qui les attendent, des privations qui précèdent le succès et des apports qui le rendent possible.

Ce rêve enfanté par l'ignorance a pour première conséquence de paralyser les songeurs avant même qu'ils se soient mis à l'œuvre. Celui qui espère une concession reste comme en suspens en attendant de la recevoir. Pourquoi s'ingénierait-il à raffermir sa position en France? Il va partir! L'appel se fait-il trop attendre, il s'embarque « pour aller voir. » Le voici à Alger, à Bône ou à Oran. Va-t-il y chercher du travail, s'y créer un gagne-pain? Mais à quoi bon? « Cela ne peut tarder; il va recevoir ce qu'il demande, il va être envoyé dans *sa* concession! » Ce n'est pas lui qui ferait comme ces rudes Espagnols accourus de tous les coins de leur sèche péninsule, qui n'hésitent pas à s'engager comme simples manouvriers à 3 francs par jour ou à se faire maraîchers laborieux autour des villes, ou à défricher des landes et planter des vignes de compte à demi avec les colons français. Ceux-là n'espèrent pas devenir propriétaires gratuitement. Aussi le deviennent-ils quelquefois à force de courage et d'économie. Ils se font un gourbi avec quelques planches, des branchages et de la terre détrempée; ils s'y installent humblement et déjà se mettent à l'œuvre. Qu'ils aient leurs défauts comme bien d'autres, il ne faut pas en disconvenir; mais, la sobriété aidant, ils font œuvre de colons utiles sans avoir reçu aucune faveur, n'en déplaise à notre amour-propre national.

Assurément, quelques Français se montrent aussi méritans et aussi industrieux. Ce sont ceux qui savaient d'avance leur métier, petits cultivateurs persévérans, vignerons que le phylloxera a ruinés et qui ne se découragent pas. Mais la masse! La masse de nos émigrans se croit née pour être propriétaire. Ne l'accusons ni de paresse, ni d'aucun des vices qu'on lui a plus ou moins justement reprochés; son plus grand tort est d'être déclassée sur le sol même où on l'établit.

On ne fait plus de concessions gratuites de terres africaines (jusqu'à nouvel ordre); mais reportons-nous aux jours récens où on en accordait : Voici un horloger ou un ouvrier d'usine qui a reçu enfin sa feuille de route, c'est-à-dire son diplôme de colon et l'indication du lieu où il a obtenu sa concession provisoire. Il s'achemine impatiemment; muni de ses dernières ressources, au milieu de beaucoup d'étonnemens, il arrive. S'il n'a pas eu le privilège d'être Alsacien-Lorrain, et, à ce titre, installé dans une maison qu'il n'a pas bâtie et dans des meubles qu'il n'a pas achetés, il se

trouve en face d'une terre nue, dans une contrée vide, devant quelques lignes entre-croisées qui lui désignent l'emplacement et les rues de son futur village. A lui de bâtir, s'il veut un abri exigé, d'ailleurs, par l'administration ; à lui de se pourvoir de chevaux ou de bœufs s'il veut labourer et d'acheter un matériel agricole s'il veut un jour récolter. Saura-t-il par quels moyens on dresse un attelage et dans quelles conditions on doit faire les semailles? Avant ces questions essentielles, il faut pourtant qu'il s'en pose une autre ; car, pour se procurer ces premiers élémens de vie matérielle et de travail, on a besoin d'avances, et il n'en apporte probablement pas assez.

Propriétaire, mais sans rentes; la dépense au lieu du produit! Que fera-t-il? Ce que vous feriez à sa place ; il cherchera à emprunter. Mais, pour emprunter, il faut donner des gages, et, ces gages, il ne peut les fournir. Sa terre? Sa chère concession? Il la risquerait peut-être ; mais elle ne lui est accordée qu'à titre provisoire. Elle ne sera définitivement à lui que dans quelques années. A moins d'obtenir de son préfet une autorisation spéciale, il ne peut l'hypothéquer ; or, cette autorisation ne lui sera accordée qu'à la condition de bâtir avant tout ; car on tient à le fixer sur place.

Puis il faut trouver un prêteur. Ah! le prêteur sur gages, cette providence et cette malédiction du colon! Sans doute, depuis quelques années, un crédit foncier a surgi, des sociétés financières se sont offertes, qui prêtent (à 7 pour 100 environ) des sommes équivalentes à peu près à la moitié de la valeur de la propriété. Mais elles sont très exigeantes sur les garanties. Elles ne prêtent guère que sur des concessions définitives. Elles ont pour cela de bonnes raisons ; car, si le colon obéré abandonne sa concession provisoire, le prêteur perd le plus solide de ses gages, puisque le sol retourne à l'état. Que pourrait valoir une hypothèque sur des constructions devenues inutiles dans une terre délaissée? Le concessionnaire qui arrive est ordinairement réduit à recourir à l'usurier. L'usurier n'est qu'un banquier comme un autre en un pays où, bien que l'intérêt légal soit à 6 pour 100, il est parfaitement licite et tout à fait ordinaire de prêter à 10 pour 100. La déconsidération s'attache à peine à ceux qui prêtent à 20 ou à 25.

Supposons pourtant notre colon tombé en bonnes mains. Ses 30 ou 40 hectares ont été estimés à 4 ou 5,000 francs. On lui a prêté la moitié de cette somme. Le voilà bien avancé vraiment avec 2 ou 3,000 francs, pour bâtir une maison, acheter son matériel de ferme, mettre ses terres en état et vivre un an jusqu'à la récolte! A moins d'un miracle, le pauvre homme est condamné d'avance. N'eût-il, par un excès de circonspection, bâti qu'un gourbi au lieu d'une

maison, s'il n'a pas su ou pu labourer à temps, si sa première année n'a pas été exempte de sécheresse ou de sauterelles, c'est un homme perdu. Sa dette le tuera. Aussi songe-t-il déjà à vendre pour s'acquitter ; s'il pouvait le faire légalement et emporter avec soi un bénéfice, il n'hésiterait peut-être pas. Mais il faut attendre les cinq ans après lesquels son titre de concession provisoire deviendra définitif. Dès la troisième année de résidence, s'il a pu effectuer les améliorations voulues (1), il réclame le droit d'entière propriété. Qu'il l'obtienne, il n'y aura guère de doute à son départ, et déjà les spéculateurs sont aux aguets. Autour des nouveaux centres, on dit couramment : « Dans six mois ou dans un an, tel village sera à vendre. » Celui-ci, puis cet autre sont déjà vendus ; on cite les bons coups de main faits par les capitalistes qui se trouvaient sur place. Beaucoup de colons ont été expropriés par leurs créanciers, perdant à la fois leurs terres et les améliorations réalisées ; d'autres, dégoûtés avant épreuve suffisante, ont vendu leurs concessions pour des sommes dérisoires, pour un simple viatique, et sont rentrés en France aussi nus qu'ils en étaient sortis.

Quelques-uns, plus habiles ou plus heureux, se sont faits spéculateurs au petit pied ; ils l'avaient bien toujours entendu ainsi ; en se faisant donner des terres par l'état, ils espéraient les revendre et se retirer avec un petit capital adroitement acquis. Ces calculs s'avouent sans vergogne et sont entrés dans le courant des affaires. On peut dire que presque toute l'Algérie colonisée est, a été ou sera à vendre et à revendre. Il est des colons qui réussissent dans ces marchés. Ceux qui ont pu payer les intérêts de leur dette, attendre une plus-value, saisir une occasion favorable, rencontrer un vrai cultivateur non concessionnaire ou un spéculateur bien fourni de capitaux, ont en effet pu se défaire de leur concession à un prix dépassant parfois la valeur qu'elle avait quand ils l'ont reçue ; ils ont alors payé leur dette et sont rentrés en France, enrichis par l'état, sans profit pour la colonie.

Mieux eût valu persévérer, sans doute ; mais ils n'étaient point agriculteurs de profession, et leurs familles étaient habituées à d'autres mœurs. La famille ! on ne peut s'en passer dans une ferme aux avant-postes de la civilisation. Qui garderait la maison, panserait les bestiaux, préparerait les alimens, pendant que le colon travaille au dehors, souvent fort loin ? Or la femme n'existe en Algérie qu'à l'état d'importation. L'indigène séquestre la sienne. On ne trouve de servantes que dans les grands centres, toute personne à

(1) Pour une valeur de 100 francs par hectare, bâtisse comprise (décret du 15 juillet 1874).

peu près convenable étant volontiers épousée. D'autre part, le colon qui amène une étrangère se heurte à d'autres difficultés. Celle qui n'a pas été élevée à la campagne se fait rarement à l'existence sévère qu'il faut mener, dans une exploitation rurale, aux confins du désert. L'ennui la prend, quand la peur n'est pas venue à bout de sa persévérance. Sa famille, ses amis la rappellent. Puis il y a les enfans à élever, à faire instruire, et auxquels la modeste école du village ne suffit pas toujours, à supposer qu'elle soit à portée. Si, à ces raisons plus ou moins valables, s'ajoute l'abattement produit par les maladies, les fièvres locales (fruit du défrichement), les décès peut-être, on n'hésite plus. On vend d'autant plus aisément ce que l'on a reçu en don qu'il semble que tout soit bénéfice à en réaliser la valeur en beaux écus sonnans. On ne tient bien d'ailleurs qu'à ce qu'on a payé de son argent ou de ses peines.

Or, des peines, ce colon de rencontre s'en est donné; il le fallait bien, ne fût-ce que pour attendre le terme légal où il pourrait recouvrer sa liberté. Mais il n'en a pris que l'indispensable, comme on fait lorsqu'on n'entreprend qu'un travail qui doit cesser et dont un autre recueillera les fruits. Il a défriché peut-être un peu, s'il n'a pu s'en dispenser, mais le moins possible. Il eût fallu trop emprunter pour cela. Ce qu'il a mis en valeur, c'est son lot de jardin, son lot de vigne: peut-être quelques hectares de labour à portée de sa maisonnette. Mais le gros lot, celui que l'administration, à tort ou à raison, lui a assigné à plusieurs kilomètres du village, il l'a laissé en friche, le plus souvent faute de goût, de force ou de capitaux; à moins qu'il n'ait trouvé des indigènes disposés à lui en payer un loyer. Cette dernière éventualité est en effet la plus désirée et la plus favorable. Alors vraiment il se sent propriétaire, puisqu'il reçoit une rente pour un bien qu'il n'exploite pas. Elle lui sert ordinairement tout au plus à payer les intérêts de sa propre dette; mais enfin il peut attendre, et c'est le grand point pour lui.

Un petit nombre de colons ont même eu la chance exceptionnelle de se procurer, par ces locations, des revenus presque suffisans pour vivre. Les plus actifs en profitent pour améliorer leur position, préparer l'avenir, mettre en valeur un bout de champ. Ce sont les bons. Mais combien d'autres vivent dans une demi-oisiveté, au jour le jour! N'espèrent-ils pas se défaire, tôt ou tard, de ce beau bien, et aller tenter de nouveau la fortune, par d'autres voies, en ville de préférence? Brocanter est la passion de ces esprits inquiets.

Dans la moitié des cas, il y a abandon, dans le quart seulement les intentions du législateur sont strictement remplies. De tels procédés ne font guère avancer la colonisation; la culture progresse

trop lentement, et c'est l'œuvre de Pénélope que bien souvent poursuit l'administration, avec une persévérance digne d'être mieux secondée. La tâche de celle-ci n'a pas été facile dans le passé. Les erreurs qu'on lui reproche n'étaient pas le fruit de l'incurie. Preuve en soient les tâtonnemens incessans et les changemens de systèmes employés. Ces essais si multiples témoignent de perplexités grandes, chez les hommes responsables de l'avenir de la colonie. Militaires et civils se sont succédé au pouvoir, sans parvenir à tourner toutes les difficultés. Et, malgré tout, ils sont arrivés à des résultats qui étonnent le voyageur non prévenu. Tout le long des voies stratégiques, on voit se dérouler les œuvres de la civilisation importée par eux. La carte des nombreux villages créés, entretenus, enrichis sous ces divers régimes, est faite pour surprendre, si l'on se rend bien compte des obstacles qu'on a dû surmonter.

On a bientôt fait de dire : « Opérons à l'anglaise ou à l'américaine. » Mais ni les Anglais ni les Américains n'ont eu juqu'ici beaucoup d'occasions de spéculer sur les terrains de l'Australie ou du Far-West ; l'état a donc pu y vendre aux pionniers des domaines à bas prix, sans leur imposer de conditions. De plus ils n'ont pas eu affaire à des populations indigènes avec lesquelles il fallût compter. Ils ont taillé librement, en plein désert illimité, chassant devant eux à peine quelques misérables sauvages. Nos soldats ont battu Arabes et Kabyles sans pouvoir expulser les vaincus. On ne saurait faire abstraction de trois millions d'indigènes qui sont loin d'être tous des nomades, et qu'on ne prétendra pas absorber par la trop lente introduction de quatre ou cinq cent mille Européens, dont à peine la moitié sont Français.

Il n'est pouce de terre, en Algérie, qui n'appartienne à quelqu'un. Pour être rarement tout à fait individuelle, la propriété y est pourtant constituée par l'usage ou par la loi. Pour donner aux colons, il a fallu dessaisir les indigènes. Les biens conquis sur les gouvernemens turcs et arabes ont, dans le principe, formé la base des terres du domaine, mais ils ont été vite absorbés. Ceux qu'on s'est procurés par confiscations, à la suite de révoltes rigoureusement châtiées, ou d'incendies volontaires punis sur les tribus, ont passé à leur tour dans la circulation coloniale. Tout cela ne s'est pas fait sans oppositions violentes, rancunes amassées, tentatives d'éviction, intimidations exercées, qui rendent encore parfois la position du colon dangereuse ou décourageante.

Un voyageur peut, comme nous l'avons fait, parcourir les recoins les plus reculés de la plaine et de la montagne avec presque autant de sécurité qu'il en rencontrerait en France ; mais le colon doit se défendre, dans les postes avancés, contre les rancunes des tribus

dépossédées, et garder tout particulièrement ses bestiaux contre les vols nocturnes des anciens maîtres du pays. L'isolement est rarement chose pratique; le groupement n'est pas toujours facile. Quand on a créé une gendarmerie, des fontaines, des lavoirs publics, des écoles, une église, on n'a pas tout fait pour rendre la colonisation commode à des gens qu'étonnent les nudités de la vie primitive. L'admirable réseau de chemins de fer et de grand'-routes, qui relie déjà nos villages entre eux, témoigne assez de la sollicitude d'une administration trop calomniée de ceux qu'elle a comblés de ses attentions. Mais il est impossible de faire surgir, en quelques années, en pays presque ennemi, l'état de choses qui a demandé des siècles d'efforts et de persévérance en terre européenne. Par exemple, les chemins vicinaux ou ruraux n'existent guère. En beaucoup de lieux, il faut se contenter de pistes, comme en pays sauvage. L'Arabe porte encore ses récoltes à dos d'âne ou de cheval sur des sentiers bons au plus pour des mulets. Le colon a plus de peine à transporter les siennes de son champ à son village qu'il n'en aurait à les envoyer de ce village au chef-lieu de la province. La ténacité du paysan peut seule triompher de tels obstacles.

II.

Est-ce à dire que la colonisation offre des difficultés insurmontables et que les gens prudens doivent s'en détourner? Telle n'est pas notre pensée. Sans doute, il faut être préparé par son éducation antérieure et muni de ressources suffisantes pour oser se lancer dans une carrière dont les commencemens sont toujours durs; mais tout homme énergique, entreprenant, persévérant, de bonne santé, habitué à exécuter lui-même les travaux des champs, ou tout au moins à les diriger, peut avoir chance de succès, pourvu qu'il apporte avec lui un petit pécule. Dix à vingt mille francs sont presque indispensables pour qui n'a pas obtenu de concession gratuite et ne peut compter que sur lui-même.

Ce n'est pas que, sans capital, et en se résignant d'avance à travailler pour le compte des autres, on ne puisse gagner sa vie en Algérie. Il ne manque pas de colons enrichis qui demandent à être secondés par de solides contremaîtres, chefs de chantier, ouvriers habitués aux méthodes européennes. Quoique la main-d'œuvre indigène y soit à bon marché, pourtant le travail de l'Européen sobre et honnête y est toujours recherché. Bon nombre de gros propriétaires français, qui ont besoin d'aides ou qui sont absens, s'esti-

meraient heureux de pouvoir confier leurs exploitations et leurs intérêts à des travailleurs compétens et dignes de confiance. Il en est qui commanditeraient volontiers de tels agens, notamment pour la plantation des vignes. D'autres les emploieraient comme métayers, avec part dans les profits, pour peu qu'ils pussent compter sur eux. On n'est pas habitué là-bas à se montrer trop exigeant sur le choix du personnel. Un Français qui offre moralement quelque surface a plus de chances de bien se placer chez les autres, que ne peuvent espérer de réussir sur leurs propres terres les déclassés de la bande roulante, prétentieux, incapables et paresseux, qui vont à la recherche non d'une position modeste et suffisante, mais d'on ne sait quelles utopies grossières et décevantes. Avec de l'économie, un bon contremaître ou métayer peut avoir l'espoir d'amasser, à la longue, un pécule qui lui permette d'entreprendre à son compte une exploitation rurale sur les terres d'autrui.

La classe des fermiers à prix d'argent n'existe pour ainsi dire pas en Algérie. Elle a pourtant lieu de surgir, en des contrées où le loyer du sol est insignifiant, et où des propriétaires absens ont déjà acheté beaucoup de terres qu'ils ne peuvent faire valoir eux-mêmes. C'est par là que devraient débuter les colons munis de trop maigres ressources pour pouvoir sans témérité acheter des terres, les défricher, bâtir des maisons et créer un immeuble exploitable. Ce qu'il ne peut apporter avec lui, le sol, l'habitation, les plantations permanentes, un fermier offrant quelques garanties peut l'attendre d'un propriétaire embarrassé de domaines vides et improductifs. C'est bien assez, pour le cultivateur débutant, d'avoir à se pourvoir de bestiaux, d'instrumens agricoles, de semences. N'a-t-il pas encore à payer la partie de main-d'œuvre à laquelle ne suffisent pas ses bras et à attendre un an ou deux une récolte qui le mette bien à flot? Si, de plus, il a l'ambition de planter vigne de compte à demi avec le maître du sol, n'a-t-il pas assez de déboursés à faire et n'est-ce pas suffisamment risquer, sur la foi de saisons incertaines et d'un climat extrême dans ses parcimonies comme dans ses prodigalités?

Mais puisque ce n'est point ainsi que la plupart des colons français entendent se lancer dans les entreprises agricoles, puisque presque tous prétendent être dès le premier jour propriétaires, il faut bien qu'ils se rendent compte du capital qu'ils doivent apporter avec eux pour avoir quelque certitude de succès. Nous nous plaçons au point de vue des plus modestes, de ceux qui voudront mettre eux-mêmes la main à l'œuvre et labourer de leurs bras.

L'achat de 20 hectares de terrain, au prix moyen de 250 francs, exigera bien 5,000 francs, pour peu qu'on ne s'établisse pas trop

à l'écart des centres colonisés. Sur un sol à peine gratté par l'araire des Arabes, le complément de défrichement, à bref délai, d'une moitié de l'exploitation, est presque partout indispensable. Or il oblige à l'emploi de nombreux indigènes. Pour 10 hectares, au prix ordinaire de 200 francs, ce travail préliminaire emportera 2,000 fr. de capital. La bâtisse la plus modeste, pour abriter gens et bêtes, ne pourra être obtenue à moins de 3,000 francs en un pays où la main-d'œuvre industrielle, quoique fort défectueuse, est à des prix vraiment exagérés. Se procurera-t-on le mobilier personnel, le matériel rural, les bestiaux, les semences, la première mise en œuvre à moins de 3,000 francs? Enfin, ne faudra-t-il pas prudemment se réserver deux ans de vivres pour attendre la récolte, qui n'est suffisamment rémunératrice qu'une année sur deux? En ne comptant que 2,000 francs de ce chef, nous voici arrivés à un total de 15.000 francs pour une entreprise assurément bien timide, une exploitation bien rudimentaire où n'existe pas encore un pied de vigne. En certains cas, on peut faire à moins, mais en combien d'autres on sera entraîné à plus! Avec une telle mise de fonds, en se résignant à être fermier d'autrui, on eût pu cultiver 100 hectares et mener une vie plus large, tout en engageant moins l'avenir.

Dans une petite ferme de 20 hectares, la partie non défrichée fournit le pâturage aux bestiaux et le combustible à la ménagère. On diminue l'étendue de ces terrains incultes, à mesure que les ressources arrivent. Un enfant de la famille ou un petit pâtre indigène suffit à garder, pendant le jour, le troupeau qui doit être rentré prudemment pendant la nuit. Dans la partie arable, 3 hectares sont emblavés en blé ; autant en avoine et en orge ; le reste est partagé entre les plantes industrielles, si on a assez de fumier et de main-d'œuvre pour en essayer, et les fèves, vesces, autres plantes fourragères, quand l'humidité permet d'en produire ; le dernier tiers est laissé en jachère reposante quand le ciel et la terre sont à la fois trop secs ; si entre ces divers travaux on parvient à planter 1 hectare de vigne, voilà tout ce à quoi on peut prétendre pour commencer, juste de quoi vivre quand aucun fléau ne survient. Mais si l'on augmente graduellement l'étendue de sa vigne, si on parvient à entretenir une ou deux laitières, à engraisser un ou deux bœufs, quelques moutons, à élever des porcs ; si l'on ne visite ni le cabaret ni les cafés (si nombreux qu'on en compte un sur moins de dix maisons), on a chance de se voir en peu d'années à la tête d'une valeur appréciable, toujours croissante. Progressivement on arrive à se donner plus de bien-être. Dès le principe, d'ailleurs, on a pu se faire aider. Il n'en est pas de l'Algérie comme des steppes américaines, où il faut absolument que le pionnier se suffise à lui-

même, faute de population. Nous avons entendu des colons avouer qu'il faudrait inventer l'Arabe s'il n'était tout trouvé. En général, on peut s'assurer son travail pour un prix moyen de 2 francs par jour. Il est intelligent et peut, avec de l'attention, être dressé aux méthodes européennes. S'il n'est pas toujours très actif ni très fidèle, on peut pourtant se l'attacher partout où il n'est pas absolument nomade. Or il ne change guère la place de sa tente au-delà d'un certain rayon. Les douars et même les gourbis déménagent, mais pour se transporter à quelques pas, au flanc d'un vallon voisin du même canton. A plus forte raison le Kabyle, ce reste des populations autochtones, sédentaires et laborieuses, se présente-t-il comme travailleur précieux, partout où la terre lui manque, où la conquête l'a réduit à un patrimoine insuffisant. En certains coins de la province de Constantine, heureusement peu nombreux, il offre ses bras industrieux pour un salaire dérisoire. Il est des Kabyles qui, par un miracle d'économie, arrivent à se nourrir, ainsi que leurs familles, pour 1 fr. 25 de gain journalier obtenu des colons. Ceux-ci ne se trouvent donc que rarement en face de l'impossible; car, fussent-ils loin des centres de population indigène, ils verraient accourir par bandes les montagnards kabyles marocains, pour faire leurs moissons et piocher leurs vignes.

Le petit colon qui consomme lui-même le blé qu'il produit, n'a guère à se soucier de sa valeur vénale sur le marché. Néanmoins la médiocrité du prix des céréales l'encourage peu à étendre ses semailles. La crise agricole que subit l'Europe réagit aussi sur l'Afrique et donne à penser au laboureur qu'il fait un pauvre métier, qu'il lui vaudrait mieux devenir bouvier ou vigneron. L'indigène n'est-il pas là pour le pourvoir de blé et d'orge à bon compte? Maigrement outillé, celui-ci pousse devant lui son araire au soc de bois, sans versoir, traîné par deux maigres haridelles, parfois par un petit bœuf et un âne; il sème à fleur de terre, sans fumure et avant labour; il produit peu, mais presque sans frais. Il nourrit ses bêtes de trait tant bien que mal, dans les landes et les bois; il compte son temps pour rien et sa peine pour peu de chose. Il n'ensemence guère que la portion de jachère qu'il juge nécessaire à l'alimentation de sa famille pour une année; mais parfois le ciel lui est propice et lui envoie une récolte qui dépasse ce qu'il serait en droit d'attendre. Alors il peut vendre et tout prix lui semble bon. C'est lui, somme toute, et non le colon, qui alimente la majorité des marchés de l'Algérie, qui fournit à l'exportation et donne lieu de penser que l'Afrique pourrait redevenir le grenier de Rome: mais les Romes modernes attendent avec plus de confiance les steamers d'Amérique que les galères de Carthage. Aussi le colon

européen qui fait la balance de ses déboursés et de ses rentrées arrive-t-il à cette conclusion inattendue que sa culture perfectionnée, améliorante, mais coûteuse, soutient mal la concurrence, non-seulement du producteur américain, mais même du Cincinnatus arabe.

Il se fait donc bouvier. Il le peut assez aisément, malgré la sécheresse proverbiale du pays, pourvu qu'il ait quelques avances d'argent et dispose de vaines pâtures assez étendues. Il lui suffit pour cela d'acheter aux indigènes des bestiaux jeunes ou amaigris pour les élever ou les engraisser. Il se les procure souvent à des prix très bas, dans les momens de pénurie. L'Arabe est imprévoyant ; il ne fauche pas ses blés, se contentant d'en couper l'épi, à la faucille. Toute sa paille se perd sur place. Il ne fait presque nulle part la fenaison des foins naturels que le printemps fait croître dans les jachères. Comme la cigale de la fable, il se trouve donc au dépourvu, non tant quand la bise survient que lorsque l'été dessèche les dernières broussailles sur cette terre rôtie. C'est le moment psychologique où le cultivateur européen, spéculateur d'instinct, attend sa pauvre victime. Pour peu qu'il ait mis ses pailles en meules, fauché une partie de ses foins, réservé un peu d'orge dans ses greniers, il peut s'approprier avantageusement les chevaux, les bœufs affamés de l'Arabe ; il les empêche de mourir jusqu'aux prochaines herbes, et les remet en état quand les premières pluies font reverdir le sol.

Ce métier serait plus régulièrement productif si le colon pouvait, comme en France, s'assurer une récolte de fourrages artificiels. Malheureusement, partout où l'on ne dispose pas d'eaux pour les irrigations d'été, la luzerne même se dessèche ou ne donne plus que des coupes insignifiantes. Le problème des assolemens indispensables à la culture intensive se pose dès lors d'une façon presque insoluble. Les maïs non plus ne poussent pas sans humidité ; les fèves et surtout les vesces, par la rapidité de leur croissance et la possibilité de les récolter avant la sécheresse, peuvent fournir quelques provisions de fourrages artificiels, plus ou moins régulières. Quoiqu'on ne puisse pas compter, en Afrique, sur les mêmes probabilités de développement végétal que dans nos climats tempérés, pourtant on peut y obtenir des résultats fructueux, même dans cet ordre d'entreprises. Les bœufs et les moutons d'Algérie ne fournissent-ils pas déjà, en partie, les marchés de la Provence ? C'est donc qu'on est parvenu à les engraisser sans trop de frais ni de difficultés.

III.

Le plus grand espoir des Algériens, en ce moment, est fondé sur la vigne. Le phylloxera n'a franchi la Méditerranée que sur un seul point, Tlemcen. On croit volontiers ce qu'on désire ; aussi les colons s'imaginent que ce fléau ne saurait s'acclimater sur leur sol vierge. La virginité du sol de l'Algérie nous paraît étrangement illusoire. Après les défrichemens, quelques années de culture sans fumure y amènent l'épuisement, tout aussi bien qu'en Europe. Nous en avons constaté de trop nombreux exemples. L'Arabe épuise peu parce qu'il produit peu et qu'il laisse la plus grande partie de ses terres en jachère, soit par indolence, soit pour entretenir ses bestiaux. Le Kabyle, dans la pénurie où l'ont réduit les confiscations de ses terres, en est venu à les appauvrir, parce qu'il est obligé de les cultiver sans relâche et aussi sans fumures, faute de chemins et de véhicules pour le transport des engrais. Sa femme n'est-elle pas d'ailleurs habituée à sécher la bouse de ses vaches pour s'en faire un combustible, chauffer ses enfans dans son gourbi et cuire ses alimens? Misérable expédient qui supprime tout espoir d'amélioration du sol. Aussi la production, déjà si maigre, des montagnes se réduit-elle de plus en plus. On affirme que les pauvres indigènes doivent se résigner parfois à ne récolter que deux grains ou trois pour un de semence. Sur les collines du Sahel même, comme en bien d'autres lieux cultivés depuis longtemps, les semailles faites après jachères triennales sans fumure ne produisent guère plus de sept ou huit grains pour un. Certes, on obtient beaucoup plus, douze ou quinze pour un, dans la Mitidja et dans les terrains humides, d'alluvion profonde. Mais ces terrains sont rares en Algérie comme partout. Le sol du Tell, montueux et bosselé au-delà de toute expression, trop souvent dépouillé d'arbres depuis des siècles, raviné par les eaux, s'appauvrit tout comme un autre quand il n'est pas soumis aux lois communes du roulement des plantes, de la fumure ou de la jachère reposante.

Quoique la nature du fonds ne soit pas une garantie contre le phylloxera, les pentes multiples de la plupart des provinces algériennes semblent pourtant être prédestinées à la plantation de la vigne. L'expérience a prouvé qu'elle pouvait y croître presque partout. Les Kabyles, depuis les temps antiques, la suspendent à leurs arbres. Elle y atteint de grandes proportions : les pousses d'une année y donnent souvent des sarmens de $1^{m},50$ à 2 mètres de long. La sécheresse, qui tue tant d'autres plantes, gêne à peine le pampre cher à Bacchus. Aussi les colons le plantent-ils avec un entraînement

qui touche à la furie. Ils font bien, car ils ne risquent guère d'échouer complètement et peuvent, avec probabilité, faire par là rapide fortune. Ils calculent que, s'ils ont seulement dix ans devant eux, avant l'apparition du phylloxéra, ils ont chance d'avoir réalisé de beaux bénéfices. Il se disent avec raison que l'ennemi ne saurait les frapper tous à la fois ; que l'Algérie, sans la Tunisie, compte environ 250 lieues de longueur ; que les vignobles, quelque activité qu'on mette à les multiplier, ne se toucheront pas de longtemps ; que la propagation du mal y sera, par conséquent, bien plus lente et bien plus difficile que dans la mère patrie. Enfin ils comptent sur la vigilance de tous pour empêcher l'importation de l'insecte maudit.

Le développement et l'avenir de la colonisation sont désormais attachés à cette entreprise. Nous ne voyons à ces espérances enivrantes qu'un seul inconvénient : c'est qu'elles détournent des voies modestes de la culture ordinaire et font considérer comme misérables tous les autres procédés d'exploitation. Parlez de labour à beaucoup de colons, ils font une moue dédaigneuse ; entretenez-les de bouverie, ils vous répondent vignobles. De sorte que, si par malheur la vigne ne donnait pas en Algérie les résultats espérés, on pourrait prévoir une débâcle générale, un abandon presque absolu. Ces gens, grisés par des perspectives de rapide enrichissement, ne se résigneront jamais plus aux lents et humbles labeurs du paysan, qui vit au jour le jour et se contente de ce que les saisons lui apportent. On peut, en tout cas, prédire que ceux d'entre eux qui échoueront, — et ils ne sauraient réussir tous, — jetteront le manche après la cognée et déclareront une fois de plus l'Algérie « bonne pour des Arabes. »

Heureusement les perspectives sont encourageantes. Aussi peut-on se prêter à la monomanie du jour, et tracer au petit colon qui entre dans cette voie les linéamens d'un projet exécutable. Supposons qu'il soit en possession d'une vingtaine d'hectares, et qu'il ne les ait pas choisis trop éloignés de la côte, afin d'échapper aux sécheresses excessives, d'éviter les gelées tardives et de rester à portée des voies d'écoulement pour ses futurs produits. Admettons, ce qui est la chance la plus favorable, qu'il ait pu s'assurer ce petit bien pour 5,000 francs. Il doit avoir choisi un terrain dont un quart au moins soit à peu près défriché, sans quoi sa plantation se trouverait retardée d'un ou deux ans. Le reste, ne devant servir qu'au pâturage des bestiaux, n'obligera à aucuns frais de nettoyage. Il a bâti sa demeure et son étable pour 3,000 francs. Son mobilier, son matériel professionnel, sa charrette, sa charrue, ses bœufs pour labourer ses vignes, son cheval, lui prendront encore 2,000 francs. Il entretiendra ces animaux et en engraissera peut-être quelques autres

sur ses 15 hectares de pacages, pourvu qu'il ait soin de faner une partie de ses herbes. Il doit se réserver des subsistances pour au moins quatre ans, puisqu'il ne se propose pas d'ensemencer ses terres, mais d'en planter une partie et d'attendre les premières vendanges productives. Soit de ce chef encore 4,000 francs. Il n'a pourtant pas jusqu'ici mis en terre un seul pied de vigne.

Voici maintenant, d'après renseignemens pris sur place, en divers coins de la colonie, auprès de praticiens compétens, quel est le devis le plus rationnel qu'on puisse établir pour une plantation faite en conditions économiques, mais avec chances de réussite.

On commence par un complément de défrichement et un labour de $0^{m},25$, qui prennent aisément 100 francs par hectare. On creuse ensuite trois ou quatre mille trous de $0^{m},60$ en tous sens, indispensables dans ces terres durcies par le soleil, qui n'ont pas été remuées depuis l'occupation romaine et où l'emploi de la baramine serait très insuffisant; cela s'obtient généralement pour 150 francs. L'achat des sarmens, leur alignement, leur enfouissement emportent la même somme. On écarte ordinairement les plants de 2 mètres en tous sens dans la plaine, de 2 mètres sur $1^{m},50$, dans les pentes moins fertiles. La culture soignée, en partie à la charrue, en partie à la pioche, et la taille, pendant les trois années d'enfance de la vigne, doivent être calculées à 450 francs; car laisser envahir sa plantation par le chiendent, les fougères et les repousses de palmier nain, ce serait la sacrifier d'avance. Il est vrai que, dès la troisième feuille, la vigne africaine couvre souvent ses frais. Mais il est prudent de ne compter que sur la quatrième. Enfin, l'intérêt des déboursés faits pendant les trois années improductives doit être compté à 150 francs. Le prix de revient total d'un hectare de vigne, au moment de la vendange espérée, ne peut donc guère être moindre de 1,000 francs, en dehors de l'estimation si variable du terrain.

Encore ne faut-il pas avoir procédé largement ni défoncé le sol entier, soit à la pioche, soit à la charrue à vapeur, comme le font volontiers les grandes compagnies et les gros propriétaires, qui arrivent vite ainsi à des déboursés deux fois plus forts.

Le travail si compliqué de la plantation exige du temps. Une famille de vignerons qui débarque de Marseille ou de Port-Vendres ne peut l'exécuter au débotté que sur une faible échelle. Elle plantera difficilement plus de 5 hectares dans les deux premières années de son établissement. Car un an se passe vite en installations, bâtisses, tâtonnemens de toutes sortes. Ce sont, en tout cas, 5,000 fr. qu'elle devra débourser presque en arrivant. Elle n'aura pas la témérité d'entreprendre plus, avec des ressources limitées,

avant d'avoir fait ses essais, ses expériences et goûté les premiers verres du vin de son cru.

Malheureusement, cette dépense n'est pas la seule qu'on doive prévoir. Dès la troisième année de plantation, sinon dès la seconde, il faudra bâtir une cave, acheter des foudres, des tonneaux, etc. Toute cette « vaisselle vinaire, » jointe à la construction du chai, double largement les frais d'établissement d'un vignoble, surtout quand on opère sur de modestes quantités. Muids et futailles coûtent environ 10 francs par hectolitre, soit 2,500 francs pour loger les 250 hectolitres que notre colon sera en droit d'attendre dès la quatrième année. Un chai de 2,500 francs n'est pas une merveille et suffira difficilement si, au lieu de 50 hectolitres par hectare, la Providence en envoie 80 ou 100; quand on a eu la précaution de bâtir sa maison sur cave, on peut y placer ce surcroît de biens. En pareil cas, les petites gens font comme ils peuvent. Il est déjà si difficile d'ajouter ces 5,000 francs de matériel aux 5,000 de plantation !

Faute de se rendre compte de l'élévation de cette nouvelle dépense, nous savons que bien des colons sont tombés dans l'embarras. Ils ont eu du raisin sur souche, du vin prêt à faire et rien pour le loger! Il en est qui demandent à vendre leurs vignes à peine créées; les ayant déjà hypothéquées au maximum, ils ne parviennent pas à emprunter aux usuriers les moyens d'en recueillir les fruits !

Si nous nous souvenons que notre colon a déboursé 14,000 fr. pour se procurer une terre, une maison, un mobilier et vivre pendant quatre ans, nous devrons conclure qu'il lui faut 24,000 francs d'avances pour faire sa première vendange productive en Algérie.

Les résultats probables répondront-ils à l'étendue de ces sacrifices? On l'assure. Les produits du raisin, d'après les nombreux essais déjà tentés, sont de 40 à 100 hectolitres de vin par hectare. Adoptons le chiffre modeste de 50 hectolitres en moyenne. Les prix de vente ont varié entre 20 francs et 50 francs l'hectolitre, suivant les qualités. Supposons une moyenne basse de 25 francs, on aura encore un produit brut de 1,250 francs à l'hectare. Le petit cultivateur, qui laboure, taille et vendange en partie sa vigne lui-même, la maintiendra en bon état par un travail dont la valeur ne dépassera probablement pas 250 francs par hectare. On voit qu'il devrait lui rester 1,000 francs de bénéfice net pour un déboursé total de 2,000 francs, matériel compris. C'est un taux de 50 pour 100. Ils ne sont donc pas en dehors du possible, ces propriétaires d'Algérie qui affirment avoir encaissé dès leur première année de récolte (la quatrième après plantation), tout le coût de leur vigne; et, dès la seconde, tout le prix de leur matériel. A partir de la sixième année de plantation, le produit devient gain pur, le capital étant remboursé intégralement, sauf peut-être la valeur du sol.

Ne nous abusons pas néanmoins. D'autres colons, moins heureux ou plus clairvoyans, nous ont rappelé qu'il faut compter avec l'imprévu, surtout avec les particularités atmosphériques de la contrée. Sans parler des sauterelles, qui reviennent rarement, mais qui peuvent dévorer jusqu'à la plante, il faut prévoir le sirocco, le simoun du désert, ce vent sec et dévorant qui arrive chargé d'une poussière de sable impalpable, comme une atmosphère de vapeur sans humidité, et qui, en quelques heures, dessèche fourrages, moissons, vendanges sur pied. A la veille de la récolte, on peut être absolument dépouillé.

A cause de ce fléau trop fréquent et des accidens ordinaires auxquels la vigne peut être soumise, en Algérie comme partout : mauvaises floraisons, gelées tardives, grêle, insectes, oïdium, etc., des colons, moins favorisés que ceux de qui nous avons parlé, et rendus prudens par l'expérience, assurent ne pouvoir compter, en moyenne, que sur 500 francs bien nets par hectare. De l'avis des moins enivrés par le jus de la treille, c'est donc encore 25 pour 100 du capital engagé.

Notre petit colon, propriétaire de 20 hectares, dont il a planté 5, peut ainsi compter sur au moins 2,500 francs de bénéfice net sur sa vigne seule. Si les 15 autres hectares, qu'il utilise pour pâturages ou pour labours, lui assurent en logement, jardinage, laitage, bestiaux, grains, etc., un revenu correspondant aux 14,000 francs qu'il a dû débourser d'autre part, on voit qu'il n'est pas à plaindre, qu'il peut aisément agrandir sa demeure et sa cave, augmenter l'étendue de son vignoble et porter celui-ci peu à peu jusqu'à 10 hectares, ce qui fera presque sûrement de lui un homme fort à l'aise. De tels résultats ne s'obtiennent nulle part sans risques, travail, patience... et une première mise de fonds.

Sans doute, il est des colons qui ont réussi sans capital à eux appartenant. On en cite qui sont partis de rien et qui sont devenus de très gros personnages. Nous ne nions point ces exceptions. Mais, en cherchant bien, nous trouverions qu'ils ont bénéficié de concessions avantageuses faites par l'état, qu'ils ont peut-être reçu d'associations généreuses, comme la société protectrice des Alsaciens-Lorrains, maisons, bestiaux, matériel de première installation. Peut-être ont-ils saisi l'occasion de spéculer avantageusement? Enfin, il est de bonnes chances comme il en est de mauvaises. On ne saurait, sans témérité, compter que sur le mélange de biens et de maux dont, au dire d'Homère, Jupiter compose le breuvage des humains.

IV.

Demandons-nous, avant de terminer, à quelle population convient notre colonie, et quels sont les moyens de l'y attirer.

L'Algérie nous paraît être surtout l'affaire de ces trop nombreux vignerons du Midi, de qui le phylloxera a détruit les espérances, mais qui gardent encore quelques débris de leur bien-être passé. Trop pauvres pour entreprendre rien de profitable dans leur pays ruiné, au lieu d'épuiser dans l'attente leurs dernières ressources, ils feraient mieux de porter dans notre belle colonie le peu d'argent qui leur reste, leur expérience et leur activité. Déjà bronzés au soleil, ils supporteront plus aisément le climat africain que les émigrans venus du Nord. Ceux de Provence se sentiront à peine loin de chez eux. Les côtes sud de la Méditerranée nous sont apparues parfois moins sèches et plus fertiles que les côtes nord. Ils ne peuvent guère perdre au change.

Il leur sera certainement plus facile et plus profitable de transformer en vignoble un bon terrain d'Afrique que de changer les maigres coteaux de leur patrimoine ruiné en guérets labourables ou en prés verdoyans. Par un simple déplacement, ils sont à peu près sûrs de pouvoir refaire leur carrière et retrouver leur profession si avantageuse.

L'Algérie, au point de vue qui nous occupe, n'en est plus à faire ses preuves. Quelques-uns de ses crus sont déjà très appréciés. La province d'Oran produit des vins capiteux et forts en couleur qui rappellent ceux d'Espagne. Mascara est connue depuis longtemps pour ses vins blancs; les rouges s'y dépouillent en vieillissant et ressemblent alors, pour le goût comme pour la couleur, à d'excellent bourgogne. La province d'Alger donne des produits plus légers, mais dignes d'estime. Médéa prétend remplacer nos meilleurs vins blancs; nous en avons goûté de très fins à Koubba, près d'Alger. Les trappistes de Staouéli, sur le Sahel, livrent au commerce des vins dont le mérite n'est pas seulement d'avoir mûri sur un emplacement historique, tout près des lieux où se livra la première bataille de 1830. Dans la province de Constantine, on a fait de bons essais près de Rouffach et de Milah; aux Béni-Mélek, près de Philippeville, on a imité les crus du Médoc et ceux des côtes du Rhône. Les crus de La Calle se rapprochent du bordeaux. Souk-Ahrras vend déjà assez cher des vins blancs qu'on compare au sauterne. Dans les plaines de Bône, près de Mondovi, un cultivateur fort entendu, qui même n'est pas propriétaire, mais simple locataire de sa ferme,

a réalisé, en 1883, des bénéfices tellement énormes que nous n'osons en citer le chiffre. Pourtant ses vignes sont plantées dans les terres basses des bords de la Seïbouse, qui semblent plutôt faites pour produire des céréales.

En général, les Algériens ont couru au plus pressé, visant à la quantité plutôt qu'à la qualité, plantant les terres les plus riches, les plus plates, les plus anciennement défrichées, les plus facilement labourables. Quelques-uns ont choisi des sols tellement humides qu'ils conviendraient mieux à des maraîchers qu'à des vignerons. Ce n'était pas le moyen le plus sûr de fonder la réputation des vins de la colonie. D'autres ont manqué de matériel et de soins dans la vinification. L'expérience instruira chacun. Quand on aura rectifié les erreurs inévitables, on prouvera aisément à l'Europe que l'Afrique est une terre de promesses, faite pour abreuver le monde septentrionnal si elle n'arrive plus à le nourrir.

Nos colons sont encore loin d'atteindre ce but de leurs ambitions. L'Algérie ne produit pas assez de vin pour sa propre consommation. Elle importe des liquides frelatés ou coupés de vins d'Espagne. Jusqu'à présent, elle n'a guère exporté que des échantillons de ce qu'elle pourra faire. Mais l'élan des dernières années vers la plantation conduit à un avenir très prochain et qui semble brillant.

La diversité des terrains, des sites et des climats sur ce sol mouvementé donne à penser qu'on obtiendra des produits très variés et propres à contenter tous les goûts. Quand on saura bien quelles contrées peuvent remplacer du plus au moins nos grands crus, on travaillera avec plus de sécurité et plus de succès.

On ne saurait assez le répéter : ce qui a le plus manqué à l'Algérie pour répondre aux espérances fondées sur elle, ce n'est ni la terre, ni le ciel, ni même toujours l'eau : c'est surtout l'homme, l'homme du métier et muni de capitaux. Ce tort, nos méridionnaux, atteints par le fléau qui les désespère, semblent appelés à le réparer. Il serait désirable de pouvoir compter sur eux pour augmenter la-bas le chiffre de la population européenne, trop clairsemée et trop peu fixée jusqu'ici.

Il faut convenir que beaucoup de prétendus vignerons n'étaient, dans notre Midi, que des propriétaires vivant en rentiers et bénéficiant du travail de leurs « bordiers, » de leurs métayers. Mais, outre que tout homme qui s'appauvrit ferait bien de se résigner au labeur même manuel, il ne serait peut-être pas impossible à un propriétaire à qui restent quelques débris de son ancienne aisance d'emmener avec lui, au-delà d'une mer qu'on franchit en trente heures, un de ses métayers restés sans emploi. C'est affaire d'or-

ganisation et d'association. Il en fera son chef de chantier, quitte à lui faire partager son toit et sa table. N'oublions pas que la main-d'œuvre grossière se trouve sur place.

Mais l'Algérie ne convient pas aux vignerons seuls. Ses plaines et ses montagnes se prêtent à bien des modes d'exploitation. En face des vides, des besoins, des richesses latentes, et en vue de la sécurité future de notre belle colonie, il est impossible de ne pas se demander d'une façon générale : « Que faire pour y attirer un plus grand nombre d'habitans et surtout pour les y retenir? » L'expérience prouve que ni l'initiative privée ni celle des associations, ne suffisent à cette tâche. La colonisation administrative n'a pas échoué, comme le prétendent des gens qui ne savent comparer le présent au passé, mais elle a imposé à la mère patrie des sacrifices dont l'importance dépasse peut-être encore la grandeur des résultats obtenus. A tort ou à raison, on s'est lassé de renouveler ces largesses en faveur de quémandeurs qui n'en profitent pas tous bien régulièrement pour eux-mêmes, qui à plus forte raison ne secondent pas l'intérêt public.

Il est notoire pourtant que, parmi les gens décidés à émigrer, fort peu disposent des 15,000 francs presque indispensables pour devenir, sans trop de risques et de souffrances, propriétaires-laboureurs en Algérie ; encore moins possèdent les 20 ou 25,000 nécessaires pour y planter un vignoble qui puisse les faire vivre. Il est donc désirable de venir en aide aux émigrans qui ont des avances, mais en quantité insuffisante. Il est trop certain aussi que nos Français, habitués à être comme portés sur les avantages multiples d'une civilisation perfectionnée, ne savent guère se défendre du découragement, quand ils sont jetés brusquement en face des nudités de la vie primitive. Ils ont besoin de trouver tout au moins un toit pour s'abriter à leur arrivée dans la colonie.

Sans prétendre donner des conseils aux hommes spéciaux et compétens, nous osons dire que tout système par lequel on voudra éviter les écueils du passé et pourtant pousser au développement de la colonisation, devra être conçu à peu près dans les données suivantes dont une partie seulement a été essayée, et qui n'ont jamais été appliquées dans leur ensemble :

Choix de terres domaniales vraiment propres à la colonisation ; leur partage en lots de 20 à 100 hectares, suivant la valeur du sol et sa situation ; construction au préalable de maisonnettes avec étables contiguës, par l'administration ; aux emplacemens faits pour des villages, tracé de routes, installations de fontaines et de services publics correspondant à l'importance du lieu.

Plus de concessions gratuites, puisque, faites aux gens trop pau-

vres, elles ne leur profitent guère, ni à la colonie ; faites aux riches, elles sont une injustice évidente.

Vente conditionnelle des lots bâtis et des terres y attachées, les ventes inconditionnelles ne favorisant ordinairement que les spéculateurs, lesquels ne résident point.

Adjudication d'un lot unique à une même famille et seulement en faveur de celles qui, prouvant avoir vécu de la vie agricole et posséder un minimum de capital déterminé, s'engagent de plus à mettre ce lot en valeur, ou par leur propre travail ou par celui d'autres Européens.

Paiement en huit ou dix annuités du prix d'adjudication, ainsi que de l'intérêt des sommes restées dues.

Droit de cession, au bout de cinq ans, mais seulement à des Européens remplissant les mêmes conditions que l'adjudicataire, à l'exclusion des indigènes jusqu'à un délai de quinze ans et des possesseurs d'autres terres domaniales, trop disposés à arrondir leurs propriétés aux dépens du peuplement.

Prohibition de location aux indigènes de plus de la moitié du terrain qu'on aura acheté du domaine, le colon ne devant pas devenir un simple rentier, du moins avant quinze ans de résidence et de travail.

Droit d'emprunter immédiatement sur l'immeuble, à charge par l'état, en cas de déchéance de l'adjudicataire, de rembourser, si possible, le prêteur sur le prix de revente.

En cas d'éviction pour non-observation du cahier de charges, perte d'une partie des annuités versées, mais estimation des améliorations effectuées et leur remboursement sur le produit d'une nouvelle adjudication.

De telles conditions, unies à tant d'avantages, ne devraient pas écarter les adjudicataires intelligens et honnêtes ; ceux-ci comprendraient probablement que, si l'état leur vend des terrains plus spacieux ou à plus bas prix qu'ils ne pourraient les acheter à l'amiable; s'il leur accorde des facilités de paiement à si longues échéances; s'il leur bâtit des demeures, une gendarmerie, des lavoirs, des écoles et peut-être des églises; s'il leur construit des routes coûteuses, en pleine solitude, il est bien en droit de veiller un peu à ce que devient tout cela. Des adjudicataires munis de quelque avoir et sachant, par leurs expériences antérieures, ce que coûtent les choses, seraient sans doute moins récalcitrans devant des exigences légitimes que ne l'ont été, dans le passé, les concessionnaires à titre gratuit, sans ressources personnelles et habitués à tout attendre d'autrui. D'ailleurs, on n'imposerait aux acquéreurs aucune des gênes plus ou moins inutiles qui, précédemment, ont servi de pré-

textes aux réclamations. Ils ne seraient pas astreints à bâtir, puisqu'ils trouveraient une maison toute faite, ni à planter un nombre d'arbres déterminé, en des lieux qui peut-être ne se prêteraient pas à la croissance, ni à se clore d'une haie ou d'un fossé, s'ils croyaient pouvoir s'en passer. Avec la liberté presque absolue dans le mode d'exploitation, on ne pourrait plus guère crier sus à la colonisation administrative.

D'autre part, si les conditions que nous venons de signaler étaient rigoureusement observées et qu'on y tînt la main, il semble que la France répugnerait moins à intervenir de nouveau en faveur de ses colons. Ce qu'elle craint, bien plus que les frais, c'est que spéculateurs et déclassés ne continuent à abuser de sa générosité.

D'ailleurs son intervention, comme bailleur de fonds, ne serait peut-être plus aussi nécessaire. On a dit, avec raison (1), qu'une « caisse de colonisation » commencée par la vente inconditionnelle des terres domaniales inutilisables par de simples colons, puis alimentée par la vente conditionnelle des lots les plus propres à être habités et cultivés par des Européens, pourrait pourvoir à la construction de villages, sans que la mère patrie eût de nouveaux sacrifices à s'imposer. Peu à peu et dans la mesure où cette caisse se garnirait, elle achèterait de nouvelles terres aux indigènes et étendrait les limites de son action. Il semble qu'une tentative puisse être faite dans ces données.

Il n'y a guère d'espoir qu'en des mesures qui tiendraient compte à la fois de l'initiative individuelle avec ses ressources et ses droits, et de ce que l'expérience a démontré être fructueux dans les précautions, comme dans les largesses de la colonisation officielle. Puissent nos hommes d'état, nos administrateurs, ne pas se désintéresser de l'Algérie ! puissent aussi nos agriculteurs et surtout nos vignerons, si découragés en France, porter leurs efforts vers la seconde patrie qui leur a été conquise au prix de tant de sang et de persévérance !

THÉOPHILE ROLLER.

(1) Voir la brochure, *la Colonisation en Algérie*, par un sous-chef de bureau de la préfecture de Constantine, 1884.

L'ENSEIGNEMENT DES JEUNES FILLES

EN FRANCE

A PROPOS D'UN LIVRE ALLEMAND

Il est rare que le Français garde une juste mesure dans le bien et dans le mal qu'il dit de son pays, de ses institutions, de son gouvernement et de l'état de ses affaires. Selon que la fortune indulgente ou sévère nous enfle ou nous déprime le cœur, nous aimons à nous louer avec excès ou à nous rabaisser sans pitié, et tour à tour nous sommes trop contens ou trop mécontens de nous-mêmes. Aussi nous est-il bon de savoir ce que l'étranger pense de nous; son jugement peut nous servir à rectifier le nôtre. Jamais nous n'avons été moins disposés à nous voir tels que nous sommes. Nous sommes en proie à toutes les déraisons de l'esprit de parti, à ce que Voltaire appelait la rage de la faction : « O gens de parti, gens attaqués de la jaunisse, disait-il, vous verrez toujours tout jaune ! » Nos opinions politiques étendent de grosses taies sur nos yeux, et les uns admirent de confiance tout ce qui s'est fait en France depuis 1871 ; ils sont fermement convaincus que la justice et le sens commun sont des inventions très récentes, que le passé nous avait laissé tout à faire, que notre seul tort est de n'avoir pas tout démoli pour nous procurer le plaisir de tout reconstruire. Les autres pensent au contraire que jadis tout allait à merveille, que les plus sages réformes sont des attentats sacrilèges, qu'en touchant à l'arche sainte, on a tout mis en péril, qu'il ne nous reste plus qu'à nous repentir et à prier Dieu dans la cendre et dans le sac du pénitent : comme Jonas, ces prophètes de malheur font le tour

des murailles, en s'écriant : « Encore quarante jours, et Ninive aura vécu ! »

Un professeur allemand, M. Wychgram, homme d'expérience et de sens rassis, a éprouvé le désir de voir, de juger par ses propres yeux ce qui s'est fait en France dans ces dernières années pour l'éducation et l'instruction des jeunes filles. Il a visité quelques-unes de nos écoles primaires et de nos écoles normales, nos établissemens d'enseignement secondaire tels que le collège Sévigné et le lycée Fénelon ; il s'est rendu à Sèvres et à Fontenay-aux-Roses ; il a assisté à des leçons, à des conférences, il a causé avec les directrices et avec les professeurs, il a examiné les devoirs, les livres et les cahiers, et il vient de résumer ses observations dans un volume in-octavo, destiné à renseigner ses compatriotes, à leur signaler celles de nos réformes qui lui paraissent dignes d'être imitées, ceux de nos travers dont il est bon de se garder. Il a pris pour épigraphe ce mot d'un maître dans les choses de l'esprit, M. Jules Simon : « Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain (1). »

M. Wychgram a apporté dans son enquête une curiosité très attentive et cette conscience germanique qui ne se contente pas à demi, qui ne s'arrête pas aux surfaces, qui creuse, qui fouille pour s'assurer si le fond des choses répond aux apparences et à la beauté souvent décevante des dehors et des promesses. Nous avons trouvé en lui un juge aussi compétent qu'impartial et libre de toute prévention. Il respecte notre passé, il croit à notre avenir, il nous rend justice sans nous flatter. Il n'admire pas sans réserve tout ce que nous faisons, il critique sur plus d'un point nos coutumes scolaires et nos programmes ; mais somme toute il a été frappé de ce qu'il a vu, et il lui en coûte peu de le dire. Il estime « que depuis 1871 les Français ont fait un pénible et courageux retour sur eux-mêmes, qu'ils ont recherché sans ménagement leurs défauts et les moyens de les corriger, que l'enseignement sévère et viril que nous donnons aujourd'hui à la jeunesse de nos écoles primaires est propre à modifier heureusement l'esprit de la nation, à la guérir de ses préjugés et des dangereuses fatuités qui ont causé ses malheurs. » Il déclare aussi qu'en ce qui concerne l'enseignement secondaire ou supérieur des jeunes filles, la France, qui s'était laissé devancer par plus d'un peuple, a fait un vigoureux effort pour rattraper le temps perdu, et que ses voisins peuvent lui envier quelques-unes de ses récentes fondations, dont la prospérité semble désormais assurée.

(1) *Das weibliche Unterrichtswesen in Frankreich,* von Dr. J. Wychgram, Oberlehrer an der städtischen höheren Mädchenschule zu Leipzig. Leipzig, 1886 ; Georg Reichardt.

La question de l'éducation des femmes est vieille comme le monde. Ceux qui veulent savoir de combien de façons diverses on a raisonné et déraisonné sur ce sujet n'ont qu'à lire le beau mémoire qu'a publié sur l'*Enseignement secondaire des filles* le vice-recteur de l'Académie de Paris, M. Gréard, l'un de ces hommes peu communs qui joignent le goût de la statistique aux idées générales, les vues élevées à l'étude scrupuleuse du détail, l'amour du bien à la défiance des systèmes et des utopies. « Explique-moi ce que tu penses des femmes et du rôle qu'elles doivent jouer dans la société, pourrait-on dire à tout législateur, et je te dirai ce que tu leur enseignes. » Lycurgue, qui ne leur demandait que de donner à Sparte des fils vigoureux et vaillans, s'occupait avant tout de fortifier leurs corps en les exerçant à la course, à la lutte, à lancer le disque et le javelot, « afin, disait-il, que les enfans qu'elles concevraient prissent de fortes racines dans de robustes entrailles. » Il voulait aussi qu'elles se connussent en vertus civiques, afin que les brocards qu'elles décocheraient aux lâches, les louanges qu'elles décerneraient aux vaillans excitassent dans l'âme des jeunes gens l'émulation du bien et une folie de courage et d'audace. S'il les accoutumait à paraître nues en public, c'était dans le dessein d'élever leur cœur au-dessus des sentimens de leur sexe et de leur enseigner que la vraie chasteté est dans l'âme, que la vraie pudeur est de rougir du mal.

Ce sont là des principes fort différens des nôtres; mais nous nous accordons tout aussi peu avec Rousseau, qui, jugeant que l'homme et la femme doivent différer en tout, se gardait bien de leur donner la même éducation et entendait réduire Sophie aux exercices agréables et au talent de plaire. « Les filles n'ont pas de collèges! disait-il. Le grand malheur! Eh! plût à Dieu qu'il n'y en eût point pour les garçons; ils seraient plus sensément et plus honnêtement élevés. » Après Rousseau viendra Proudhon, qui, décrétant que, de par la nature et devant la justice, la femme ne pèse pas le tiers de l'homme, ne se souciera guère de l'instruire. Schopenhauer la traite plus durement encore. Il lui déclare tout net qu'elle ne sera jamais qu'un grand enfant, qu'elle est faite pour le second plan, pour le travail du ménage et pour la plus étroite sujétion. Il a décidé « qu'il faut remettre à sa place ce numéro deux de l'espèce humaine et supprimer la *dame*, ce produit malsain de la civilisation européenne. » Mais comment la remettre à sa place? On n'y réussira, selon lui, qu'en rétablissant la polygamie, à quoi il ajoute que la polygamie existant de fait à peu près partout, il suffit de la faire passer dans la loi et de l'organiser dans les règles. Que les femmes ne se plaignent pas trop des sévérités de certains philosophes modernes! Les docteurs des âges mérovingiens ne leur ont pas été plus indulgens. Grégoire de Tours rap-

porte qu'en 525, au concile de Mâcon, un évêque se prit à dire que les filles d'Ève ne pouvaient être considérées comme faisant partie de l'espèce humaine, que toutefois il finit par se rendre aux raisons des autres évêques. Législateurs, évêques ou philosophes, dans tous les temps, les hommes se sont occupés de trouver des expédiens pour se délivrer de ce qui les inquiétait, et, dans tous les temps, il s'est mêlé une secrète inquiétude au charme que la femme exerçait sur l'homme. Il y a toujours en elle quelque chose qu'on adore et quelque chose qui fait peur.

M. Wychgram remarque que la France est le pays du monde où l'on a le plus souvent agité et débattu la question de savoir ce qu'il convient d'enseigner aux femmes, et il en donne pour raison que la France est le pays où elles ont le plus d'empire. Au moyen âge, le grand souci était le salut des âmes, et toute l'éducation se rapportait aux meilleures précautions à prendre pour échapper aux embûches du diable, ce lion dévorant qui rôdait sans cesse autour du bercail. Or le diable passait pour avoir des entrées plus promptes, plus faciles, dans le cœur de la femme ; elle entretenait avec lui de vieilles intelligences, une antique amitié ; ne s'était-il pas passé quelque chose entre eux dans le jardin d'Éden, au pied de l'arbre de la connaissance ? On en concluait que l'instruction ne convenait qu'aux religieuses, à qui elle pouvait servir à écarter les distractions et les rêveries dangereuses pendant leurs longues heures d'oisiveté : « Prie, écris, lis, fais des vers et tu chasseras les mauvaises pensées, » écrivait un saint abbé à une nonne d'un couvent voisin. En revanche, il paraissait à peu près certain que l'ignorance était pour les mondaines d'alors, pour les gentilles dames « aux yeux vairs et aux crins d'or, » une garantie d'innocence, une véritable ceinture de chasteté. « Toutes femmes, disait Pierre de Navarre, doivent savoir filer et coudre. » Mais il leur défendait d'apprendre « lettres ni écrire, sinon pour être nonnain. »

Chaque siècle a ses novateurs heureux ou malheureux, et nous nous étonnons comme M. Wychgram de la hardiesse d'un Pierre Dubois, conseiller de Philippe le Bel, qui, désespérant du succès des croisades à main armée, regardait la femme comme l'instrument choisi de Dieu pour la délivrance du saint sépulcre. Il avait imaginé que les prêtres du rite oriental, à qui le mariage n'était point interdit, et les Sarrasins eux-mêmes se décideraient facilement à épouser de bonnes catholiques, pourvu qu'elles leur apportassent en dot non-seulement leurs vertus, mais toutes les connaissances utiles, et il proposait de consacrer les revenus de plus d'une abbaye à fonder des écoles de jeunes filles, à qui on enseignerait le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, les sciences naturelles, la médecine et la chirurgie. Ces femmes savantes, ces femmes médecins ne pouvaient manquer de ramener à la

vraie foi et les mécréans et les schismatiques. Si Pierre Dubois revenait au monde, nous aurions plus d'une doctoresse à lui présenter ; mais les temps sont changés, et elles ne s'occupent guère de convertir les mécréans.

Quand la renaissance eut accompli son œuvre et renouvelé l'Europe, on songea beaucoup moins au diable, et on se persuada que, sans offenser Dieu, l'homme pouvait se permettre d'embellir sa vie et sa maison, d'orner son esprit et sa vertu. On vit, selon l'expression de Rabelais, des femmes et des filles « aspirer à la louange et manne céleste de bonne doctrine ; » Erasme et Vivès les y encourageaient. La pédagogie fut sécularisée comme toutes les autres sciences ; on la définissait l'art de former de bons esprits. Au XVIIe siècle, la femme d'un roi fut, comme on l'a dit, la première institutrice laïque, et ses maximes, les règles qu'elle a posées sont encore bonnes à méditer. Elle ne s'est pas contentée de discourir et de prêcher, elle a mis la main à la pâte, et personne ne s'entendait comme elle à pétrir les âmes (1). On sait qu'il y eut deux Saint-Cyr. Le premier dura jusqu'en 1692. On entendait que rien n'y sentît le monastère, ni par les pratiques extérieures, ni par l'habit, ni par les offices, ni par la vie. C'était l'agrément qui dominait, on ne ménageait ni les choux ni les rubans. On exerçait ces demoiselles à causer, à écrire ; on désirait « qu'elles ne fussent pas si neuves quand elles s'en iraient que le sont la plupart des filles qui sortent des couvens et qu'elles sussent des choses dont elles ne fussent pas honteuses dans le monde. » On leur apprenait l'histoire, la mythologie, la musique, l'éloquence, la raillerie ; on leur enseignait aussi à déclamer. Elles jouèrent *Andromaque, Esther, Athalie*, et elles les jouèrent si bien que Mme de Maintenon s'en alarma.

Elle passa condamnation. Elle se plaignit que son orgueil s'était répandu par toute la maison. Elle avait voulu, disait-elle, que ces filles nobles, sans fortune, eussent de l'esprit, qu'on leur élevât le cœur : « Elles ont de l'esprit et s'en servent contre nous ; elles ont le cœur élevé et sont plus hautaines qu'il ne conviendrait aux plus grandes princesses. Nous avons fait des discoureuses, présomptueuses, curieuses, hardies ; c'est ainsi qu'on réussit quand le désir d'exceller nous fait agir. » Comme l'a remarqué M. Gréard, la réforme fut énergique et décisive. On résolut de faire passer l'éducation avant tout et de préparer de loin ces demoiselles à toutes les dépendances, à toutes les duretés de la vie, de plier ces genoux raides et ces fronts superbes. « Elles comptaient sur la dot du roi ; même avec cette dot, que pou-

(1) *Mme de Maintenon. Extraits de ses lettres, avis, entretiens, conversations et proverbes sur l'éducation, précédés d'une introduction*, par Octave Gréard, 3e édition ; Paris, 1885. Hachette.

vaient-elles espérer? Un établissement au fond de quelque province, dans un petit domaine, avec quelques poules, une vache, des dindons, et des dindons pas pour toutes encore. Heureuses les dindonnières! » Pouvait-on les accoutumer trop tôt aux obéissances qui coûtent, à ne rien dédaigner, à ne rien mépriser? Adieu les rubans et les vers! Les grandes habillaient, coiffaient et lavaient les petites; on les occupait à l'infirmerie, à la lingerie, au dortoir; on leur apprenait à faire les lits, à frotter, à épousseter, à éplucher les légumes. Mme de Maintenon n'était jamais si contente que lorsqu'elle voyait tout Saint-Cyr le balai à la main : « On leur dit de porter du bois et de balayer, elles répondent qu'elles ne sont pas des servantes. Non, certainement, vous ne l'êtes pas; mais je souhaite qu'au sortir d'ici vous trouviez une chambre à balayer, vous serez trop heureuses et vous saurez alors que d'autres que des servantes balaient. »

A vrai dire, comme l'a encore remarqué M. Gréard, aucune des matières enseignées avant 1692 ne fut entièrement supprimée des programmes; on se contenta d'émonder les branches gourmandes. « Il y eut, à Saint-Cyr, comme une période de pénitence, après quoi on rentra dans la mesure. » Mme de Maintenon ne parlait pas sérieusement quand elle disait que ces demoiselles devaient savoir juste assez d'histoire pour ne pas confondre un empereur romain avec un empereur du Japon et un roi d'Espagne avec un roi de Siam. On ne voulait pas en faire des savantes et des héroïnes, mais on désirait « qu'elles en sussent autant que le commun des honnêtes gens. » Au surplus, si on les obligeait à faire des lits et à balayer, ce n'était point pour mortifier leur chair et leurs sens et pour offrir au Seigneur leurs lassitudes en sacrifice agréable. On voulait les accoutumer à la saine discipline du travail et leur apprendre à mater les vains orgueils, à ne plus honorer leur paresse et ses langueurs. Mme de Maintenon ne craignait pas de plaisanter sur les colifichets et les agnus; elle interdisait les abstinences, les austérités et les retraites : « Quand une fille instruite dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera ; quand elle dira qu'une femme fait mieux d'élever ses enfans et d'instruire ses domestiques que de passer la matinée à l'oratoire, on s'accommodera très bien de cette religion, et elle la fera aimer et respecter. » Ce n'était pas l'ascétisme des cloîtres qui régnait à Saint-Cyr, c'était l'ascétisme de la raison, qui fait passer le solide avant l'agréable, mais qui nous apprend aussi à tout régler, même le bien, à éviter tous les extrêmes, à modérer « jusqu'aux désirs de la ferveur; car la piété peut prendre le change, la raison ne le peut pas; la piété peut être indiscrète, la raison ne l'est jamais, et elle vient de Dieu qui veut bien être appelé la souveraine raison. » Ainsi s'exprimait cette femme que Louis XIV

aimait à consulter sur les cas difficiles et à qui il disait : « Qu'en pense votre solidité? » Saint-Simon lui reprochait amèrement sa fureur de régenter l'univers; mais, à Saint-Cyr comme ailleurs, elle sut faire aimer sa férule.

Les femmes distinguées qui, au XVIIIe siècle et depuis, ont écrit sur l'éducation n'ont guère fait que suivre ses traces ; tout au plus ont-elles élargi la voie qu'elle avait ouverte. Un éloquent penseur disait, il n'y a pas longtemps, « qu'au fond de toute femme, il y a une douce folie, qu'il faut ramener par des caresses et de suaves paroles. » Il n'est pas prouvé que la suavité des paroles soit le meilleur moyen de guérir la folie, et il arrive quelquefois que les caresses l'exaspèrent. Mme Necker de Saussure, qui avait remarqué que tout ce qui tient au sentiment répond chez les jeunes filles à des idées personnelles, qu'il y a toujours des images et des noms propres dans leur esprit, en concluait qu'il faut leur faire étudier non-seulement la géographie et l'histoire, mais le calcul, les élémens des sciences naturelles, même un peu de géométrie, afin de les habituer à voir dans ce vaste univers autre chose que des noms propres et des images. Elle ne pensait pas comme Kant, qu'elles n'ont besoin de savoir du système du monde que ce qu'il leur en faut pour être touchées du spectacle du ciel dans une belle soirée, « c'est-à-dire pour comprendre de quelque manière qu'il existe encore d'autres mondes et d'autres belles créatures. » Hélas! les belles créatures ont souvent une triste destinée. La vie est pleine de déceptions, on la traverse sans avoir rencontré l'être idéal dont on berçait l'image dans son cœur et dont on croyait savoir le nom, et pendant que les illusions s'évanouissent, il n'en demeure pas moins vrai que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits. C'est une vérité qui n'a rien de réjouissant, mais il est bon de s'accoutumer à connaître et à respecter des vérités éternelles qui ne peuvent contribuer en rien à notre bonheur. On découvre ainsi que le monde n'a pas été fait pour notre petite félicité particulière, que ses lois n'ont rien de commun avec nos désirs et nos espérances, et à la longue la discipline de l'esprit s'impose au cœur. On n'entre pas en religion; mais comme le disait la fondatrice de Saint-Cyr, « on entre en raison, » et on finit par s'en bien trouver.

Jadis, c'était uniquement dans l'intérêt de leur bonheur et de leur dignité qu'on s'occupait d'instruire les femmes. Aujourd'hui c'est un intérêt social qu'on allègue, et on confie à l'état le soin d'ouvrir des écoles où les jeunes filles apprennent à connaître, à comprendre leur siècle, à concilier en quelque mesure le respect des vieilles habitudes avec l'intelligence des idées nouvelles, à ne plus condamner les dieux du jour sans les avoir entendus, à dire comme la prêtresse antique de qui on attendait des anathèmes : « Je suis née pour bénir, non pour

maudire. » Les réformes inaugurées par M. Duruy et les fondations auxquelles M. Jules Ferry a attaché son nom répondaient à un besoin nouveau. C'est un composé bizarre et fort hétérogène qu'un pays où l'homme et la femme représentent deux âges différens de l'humanité, et où l'enfant ne sait à qui entendre de son père ou de sa mère.

A l'époque de la renaissance, Érasme et Vivès demandaient déjà que les femmes fussent initiées à certains genres d'études afin qu'elles ne vécussent pas dans une société transformée, comme des étrangères qui, n'entendant point la langue du pays, regardent, s'étonnent et ne comprennent rien à ce qui se passe autour d'elles. Après la renaissance est venue la révolution, et la révolution, la philosophie, les sciences naturelles, ont profondément modifié toutes les habitudes de notre esprit. La société civile n'a plus rien de commun avec la société religieuse, et la foi au surnaturel, aux livres à prodiges, n'exerce qu'une très faible influence sur nos actions et point du tout sur nos lois. Les supranaturalistes du temps présent font de grandes concessions à leurs adversaires; ils se replient sur leurs forteresses comme une armée qui n'est plus en état de tenir la campagne. Ils cantonnent le miracle dans un coin de l'espace et du temps, ils admettent qu'il y eut autrefois un petit pays montagneux que Dieu s'était réservé pour le gouverner directement, qu'il s'y est passé beaucoup de choses extraordinaires, que le soleil s'est arrêté sur Gabaon et la lune sur Ajalon; mais ils croient aussi que depuis lors la lune a toujours tourné consciencieusement autour de la terre en 27 jours 7 heures 43 minutes, que tout est rentré dans l'ordre, que désormais tout relève du sens commun.

On assure que l'éducation qui se donne dans les couvens s'est fort perfectionnée. Mais les couvens sont toujours des couvens. Le père La Chaise, qui n'était pas suspect dans ces matières, disait qu'il importait « de donner à l'état des femmes bien élevées, et que les jeunes filles sont mieux élevées par des personnes tenant au monde. » Les religieuses sont malhabiles à enseigner certaines choses, et il en est d'autres qu'elles enseignent trop volontiers. Il est écrit, dans un catéchisme de persévérance, que le protestantisme a pour principe la convoitise du bien d'autrui et l'amour des plaisirs de la chair, qu'il autorise ses adeptes à faire tout ce qui leur plaît, et que Jean Calvin est mort d'une maladie honteuse. Si la jeune fille a compris, plaignons-la; si elle n'a pas compris, il faut plaindre ceux qui sont chargés de répondre à ses questions et de lui fournir des éclaircissemens. « Rien n'est fait dans le monde, a dit M. Renan, que quand l'homme et la femme mettent en commun l'un sa raison, l'autre son obstination et sa fidélité. » L'église voudrait se servir de la fidélité obstinée de la femme pour s'assujettir l'indocile et superbe raison de l'homme,

comme les Philistins se servirent des ciseaux de Dalila pour tondre Samson et détruire sa force. L'église entend mal ses intérêts. La femme ne peut agir sur l'homme qu'à la condition de savoir la langue qu'il parle et d'être elle-même capable de la parler. Celle qui peut dire : « Je sais et pourtant je crois, » a plus de chances d'être écoutée que celle qui méprise ce qu'elle ne sait pas et qui adore ses ignorances comme des reliques.

Nous avons eu peu de ministres de l'instruction publique qui aient su comme M. Duruy faire beaucoup de choses avec de médiocres ressources, accomplir d'importantes réformes sans charger le budget, laisser mûrir les fruits avant de les cueillir et obtenir de la persuasion ce qu'on refuse souvent à l'autorité. Quand il créa les cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, il s'adressa d'une part aux municipalités, de l'autre aux professeurs de lycées et de collèges; on se concerta, on s'entendit à l'amiable, et en peu de mois les cours étaient ouverts dans quarante villes. Ses successeurs ont poursuivi et achevé son œuvre, sans imiter toujours sa judicieuse réserve et sans compter avec la fortune publique. Les démocraties veulent tout faire à la fois, elles ont l'humeur brusque et intempérante. Mme de Maintenon composa jadis un dialogue, où elle mettait en scène les vertus cardinales. Chacune prononçait son propre éloge; la tempérance, dont elles pensaient pouvoir se passer, parla à son tour et leur dit : « Vous, justice, vous êtes souvent amère et désagréable; je vous empêcherai de trop peser sur la faiblesse des hommes. Vous, force, vous les mettez au désespoir; je vous modérerai, et vous ne pousserez plus tout le monde à bout. Vous, prudence, je m'opposerai à vos incertitudes, à votre timidité qui va souvent trop loin. Vous penchez toutes aux extrémités; c'est moi qui mets des bornes à tout, qui prends ce milieu si nécessaire et si difficile à trouver. On ne peut rien faire de bon sans mon secours, et la sagesse même ne peut se passer de moi, car il faut être sobre même dans la sagesse. »

On a mis du luxe où il n'en fallait point mettre, on s'est hâté, on a fait grand; l'offre n'a pas toujours attendu la demande, la production a excédé la consommation. Il semblait qu'on n'aurait jamais assez d'instituteurs et d'institutrices, et si nous sommes bien informés, il y a aujourd'hui plus de dix mille brevetés et brevetées qui demandent une place et qu'on ne peut placer, de même qu'il y a, dit-on, à la Sorbonne quarante-cinq licenciés dont on ne sait que faire. Quant aux collèges et aux lycées de jeunes filles, on les a multipliés avec trop d'empressement, on n'a pas assez compté sur la contagion lente du succès. Quelques-uns végètent ou sont mal dirigés, et leur prospérité a été compromise par l'intervention indiscrète d'un conseil municipal et par des querelles de clocher. Cela dit, quiconque a vu de près les choses

conviendra avec M. Wychgram que notre enseignement primaire a été fort amélioré dans ces dernières années et que plusieurs de nos lycées féminins sont des établissemens aussi utiles que bien gouvernés, vraiment dignes d'être proposés pour modèles, et qui n'ont rien à envier à ce qui s'est fait de mieux hors de chez nous.

M. Wychgram loue nos méthodes, la direction que nous donnons aux études et les efforts résolus que nous avons faits pour nous dégager de certaines routines qu'on nous a longtemps reprochées. N'insistons pas sur les bons témoignages qu'il nous rend et auxquels il mêle de bienveillantes critiques, dont plusieurs nous semblent fondées. Il trouve en général nos programmes trop chargés, et il faut qu'il ait raison puisqu'on s'occupe de les simplifier. On ne saurait trop se convaincre qu'en matière d'enseignement la qualité est tout, que la quantité n'est rien, que celui qui sait bien quelque chose est mieux armé pour le combat de la vie que celui qui sait l'alpha et l'oméga, mais qui les sait mal, que la tête de l'enfant n'est pas une boîte qu'il faut remplir en y entassant pêle-mêle tout ce qu'on peut, dût-on forcer le couvercle, que les connaissances ou superficielles ou indigestes n'ont jamais profité à qui que ce fût, et que la pire des sottises est de s'imaginer qu'on sait ce qu'on ne sait pas. M. Wychgram se plaint aussi que nous enseignons à nos jeunes filles trop de physique et de chimie, qu'elles en prennent à trop haute dose. Il est permis de croire comme lui que ces sciences devraient surtout servir à développer chez elles le goût et l'art d'observer. Rousseau l'a dit, la vue est de tous les sens celui dont on peut le moins séparer les jugemens de l'esprit; apprendre à bien voir, c'est apprendre à bien raisonner, et n'est-ce pas de cela qu'il s'agit?

La loi du 21 décembre 1880 porte que les établissemens destinés à l'enseignement secondaire des jeunes filles sont placés sous l'autorité d'une directrice, et que l'enseignement y est donné par des professeurs hommes ou femmes munis de diplômes réguliers; mais on se propose, paraît-il, de recruter au fur et à mesure tout le personnel enseignant parmi les femmes, et de congédier les hommes, et M. Wychgram proteste. Il affirme, il soutient avec chaleur qu'à égalité de mérite ou de savoir, un homme administre et enseigne mieux qu'une femme, à quoi ces dames répondront peut-être qu'il est juge et partie dans la question. Il a visité tour à tour le collège Sévigné, fondation privée, et le lycée Fénelon, création de l'état; il a comparé les résultats obtenus, et il décerne le prix d'excellence au collège Sévigné, où tous les cours sont faits par des hommes. Il a assisté à des leçons de grammaire historique, à des lectures tirées des plus beaux dialogues de Platon et du *Discours sur la méthode* de Descartes. Ces demoiselles de la classe supérieure étaient tout oreilles, et non-seu-

lement elles écoutaient, elles avaient tout compris ou tout deviné. Dieu nous garde de prendre parti entre deux maisons rivales dont on nous dit beaucoup de bien et qui rendent l'une et l'autre de grands services ! Nous croyons savoir toutefois que le lycée Fénelon était encore en voie de création quand M. Wychgram le visita, qu'il compte aujourd'hui plus de 300 élèves et que tout y marche à souhait. Et pourtant nous inclinons à croire que M. Wychgram n'a pas tort, que la théorie comme l'expérience sont favorables à sa thèse. Vous aurez beau éveiller dans une jeune fille toutes les ambitions de l'esprit, le ferment qui fera lever la pâte sera toujours le désir de plaire, et il y a une honnête coquetterie dont il est bien permis de se servir pour graver plus profondément dans sa mémoire le grand nom de Descartes ou la théorie des équivalens.

M. Wychgram s'étonne du goût excessif que nous avons pour les concours et pour les prix. « Les mauvais naturels, disait Mme de Maintenon, se rendent aux châtimens, les médiocres aux récompenses, les excellens à l'envie d'exceller dans ce qu'on leur demande. » On ne punit pas trop chez nous, mais on récompense avec trop de zèle et trop de profusion ; il arrive même quelquefois que, méritans ou imméritans, on récompense tout le monde ; c'est une façon comme une autre de ne distinguer personne. « Pourquoi donnez-vous des prix à tous vos élèves, même aux cancres? disions-nous un jour au maire d'une commune rurale. — Pour ne pas nous faire des ennemis mortels, » répondit-il. Mieux vaudrait, en pareil cas, transformer la distribution en loterie. Les moins favorisés ne pourraient s'en prendre qu'au hasard, qui joue un grand rôle dans les affaires humaines et qui s'inquiète peu de se faire des ennemis. M. Wychgram nous reproche encore de multiplier comme à plaisir nos diplômes, nos brevets, nos certificats d'aptitude. Il a cru trouver quelque confusion dans cette diversité, il a eu peine à s'y reconnaître. Il approuve les examens, pourvu que l'examinateur ne soit ni pédant ni pointilleux. Il remarque à ce propos qu'en Allemagne on tient compte des études particulières des candidats, qu'on vise moins à constater qu'ils savent beaucoup qu'à s'assurer qu'ils savent bien ce qu'ils ont appris; qu'en France, au contraire, on les condamne à être également ferrés sur toutes les parties du programme. Il en résulte que les esprits médiocres, qui n'ont de goût déterminé pour rien, ont souvent l'avantage sur les bons esprits, qui ont fait leur choix de bonne heure. Les programmes, comme les examens, sont fort nécessaires; mais, quelqu'un l'a dit, on commence par la nécessité, on finit par l'abus. Quelques qualités qu'aient les Chinois, laissons-leur les chinoiseries.

M. Wychgram fait grand cas de l'École normale d'enseignement secondaire dirigée par Mme Jules Favre; mais il estime que cet éta-

blissement, si excellent qu'il soit, ne portera tous ses fruits que lorsqu'on aura fondé à Sèvres un lycée annexe de jeunes filles, où les élèves de la maison mère pourront s'exercer à l'enseignement. Quant à l'école de Fontenay-aux-Roses, destinée à fournir des professeurs femmes et des directrices aux écoles normales primaires, il déclare qu'elle n'a nulle part sa pareille. Cette remarquable institution a pour directeur un de ces hommes qui se donnent tout entiers à ce qu'ils font, un de ces débonnaires qui joignent la force à la douceur et qui ont toutes les qualités des violens. La femme distinguée qui administre la maison a su donner à cet internat le caractère d'une grande famille. Elle réunit chaque matin ses élèves pour méditer avec elle quelque passage d'un grand moraliste ; le soir est employé à des causeries familières, les langues se dénouent et la liberté s'accorde avec le respect. A Fontenay-aux-Roses, le nombre des heures consacré à l'enseignement est fort restreint. On ne s'occupe pas tant d'ajouter aux connaissances acquises que d'en assurer la pleine possession, le maniement aisé et prompt. On donne moins de temps à l'instruction qu'aux exercices, on agite des questions, on travaille les consciences, on remue les esprits, on cherche à en tirer tout ce qu'ils peuvent donner; c'est la méthode des labours profonds appliquée aux intelligences. M. Wychgram a assisté à quelques-unes de ces conférences où chacun met du sien; il a été surpris et charmé ; il est parti convaincu que M. Pécaut a découvert le meilleur procédé pour développer dans ces jeunes personnes le goût des idées générales, la réflexion, l'activité de la pensée et du jugement personnel. C'est quelque chose qu'une méthode ; mais, pour en tirer tout le parti possible, il faut un homme qui se dévoue à son œuvre et qui y trouve le bonheur sans l'y chercher. Il y a tant de gens qui le cherchent sans le trouver !

« Plus nous sommes enclins, nous autres Allemands, dit M. Wychgram, par forme de conclusion, à ravaler la France en rendant toute la nation responsable du discrédit que lui ont attiré les fautes de politiques à courte vue, plus il convient de montrer, par des faits, avec quelle énergie persévérante et silencieuse nos voisins travaillent à réparer leurs brèches. Ce n'est pas sur les élucubrations d'une presse dévergondée ou tripotière que nous devons juger de leur situation présente et de leurs vrais sentimens. Nous ne trouvons plus guère à reprendre aux manœuvres de leur armée et nous trouvons beaucoup à louer en visitant leurs écoles. Puissent leurs progrès n'exciter jamais nos jalousies ! Gardons-nous des préjugés, qui sont nos pires ennemis. » En homme éclairé et avisé, M. Wychgram a su reconnaître que la France est le pays du monde dont il est le plus vrai de dire que le bruit n'y fait pas de bien et que le bien n'y fait pas de bruit.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

HENRI-FRÉDÉRIC AMIEL.

Henri-Frédéric Amiel. — Étude biographique, par Mlle Berthe Vadier. Paris, 1886; Fischbacher.

On a tant et si éloquemment parlé, depuis deux ou trois ans, d'Henri-Frédéric Amiel et de son *Journal intime*, qu'ayant aussi, nous, quelque chose à en dire, et d'assez différent de ce que l'on en a dit, nous ne l'eussions pourtant jamais osé si l'occasion ne s'en représentait aujourd'hui d'elle-même. « Pour obéir à un vœu de celui qui n'est plus, » c'est-à-dire, si j'entends bien, pour nous le montrer sous le jour, dans l'attitude ou dans la pose qu'il avait lui même indiquée, Mlle Berthe Vadier, avec ses souvenirs personnels, et « de nombreux renseignemens recueillis auprès des amis d'enfance et de jeunesse du poète penseur, » vient d'écrire une très amusante biographie d'Amiel. Un peu fâchée, cela se sent, de n'avoir pas été chargée de publier le *Journal* du grand homme, il a paru à Mlle Vadier que les éditeurs, et, après eux, la plupart des critiques, avaient laissé dans l'ombre bien des traits de leur commun modèle. Celui-ci n'avait point assez parlé de la beauté d'Amiel, « de ses grands yeux bruns, » de ses « mains fines, » de ses « petits pieds ; » celui-là n'avait presque rien dit de la santé du professeur, de ses rhumes, de sa toux, de son « eau de goudron, » de son « sirop de bourgeons de sapin ; » mais un troisième n'avait-il pas omis de nous apprendre qu'ayant hérité des siens une soixantaine de mille francs, ce « rêveur » économe et serré en avait laissé deux

cent mille? Ces renseignemens sont pourtant précieux, et nous ne saurions trop en remercier Mlle Vadier; si ses indiscrétions font peut-être faire la grimace à quelques admirateurs d'Amiel, ceux qui l'admirent moins seront bien aises de les connaître; et il nous semble, comme à elle, qu'en égayant fort à propos la biographie d'un philosophe, ce genre de détails jette en même temps une vive lumière sur quelques aspects obscurs de sa philosophie. Il y avait plusieurs Amiel avant la publication de cette *Étude biographique :* celui de M. Scherer, celui de M. Caro, celui de M. Renan, celui de M. Bourget, quelques autres encore; il n'y en a plus qu'un désormais : c'est celui de Mlle Vadier; — et le nôtre.

Il ne ressemble guère à l'Hamlet suisse, au martyr de soi-même, à la victime de l'idéal que l'on nous avait présenté, mais plutôt à un bon jeune homme, heureux et médiocre en tout. Qui donc avait essayé de nous apitoyer sur les douleurs de son enfance et de sa première jeunesse? Mais, s'il perdit ses parens de bonne heure, « ni l'intimité du foyer, ni les amitiés de son âge ne manquèrent à l'orphelin, » nous dit Mlle Vadier, et, sous la tutelle d'un oncle, « peu d'enfans furent aussi aimés, aussi entourés, aussi gâtés » par une meilleure tante, — et autant de cousines. Livré à lui-même, dans l'âge où les jeunes gens vendraient leur part d'héritage pour un peu d'indépendance, et maître d'une petite fortune, il parcourut la Suisse et fit en Italie un séjour de neuf mois. Quand il revint à Genève, « la faveur des femmes commença pour lui, et bien des cœurs se mirent à battre sous son regard doux et profond. » Mais l'ingrat ne brûla lui-même d'aucun des feux qu'il allumait, et sans souci de ses victimes d'amour, il reprit, au printemps de 1843, le cours de ses années d'apprentissage et de voyage. Il vit alors une partie de la France, la Belgique, l'Allemagne, Heidelberg où il passa dix mois, Berlin où il vécut quatre ans, le Danemark, la Suède, la Hollande. Enfin, rappelé par les siens, qui lui préparaient ses voies, tandis qu'il s'enivrait là-bas de métaphysique hégélienne, on le nommait, avant trente ans, professeur d'esthétique à l'Académie de Genève : c'était beaucoup plus qu'il ne pouvait souhaiter, mais surtout beaucoup plus qu'il ne devait jamais mériter, et la suite allait le prouver. Je ne vois rien dans tout cela qui puisse nous tirer tant de larmes, si même quelques lecteurs ne sont plutôt tentés de l'envier que de le plaindre. Beaucoup de gens, après tout, n'ont jamais pris de bains de mer à Héringsdorf ou à Norderney, par exemple, ce qui est sans doute, pendant les jours caniculaires, une des formes du bonheur; et, en admettant que ce n'en soit pas une autre que d'enseigner l'esthétique à Genève, on ne prétendra pas qu'il y ait là de quoi gémir sur les rigueurs de la destinée.

Une seule chose n'était pas médiocre en ce jeune professeur :

l'orgueil ; un orgueil timide et caché, mais d'autant plus superbe, et dont je ne voudrais d'autre preuve au besoin que l'existence de son *Journal intime*. « Le sot projet qu'il a eu de se peindre ! disait Pascal à propos de Montaigne, et cela par un dessein premier et principal, » et, en effet, il faut avoir de soi-même une bien haute opinion pour tenir son *Journal intime;* à tel point que la seule pensée m'en étonnerait chez un homme de sens. Passe pour des *Mémoires,* si l'on a jadis été mêlé dans de grandes affaires ou de petites intrigues, bien piquantes, bien scandaleuses, et encore pourvu que l'on ait le bon goût d'y parler moins de soi-même que des autres. Passe même pour des *Confessions,* que l'on arrange d'ordinaire sur la fin de sa vie, et plutôt, d'ailleurs, pour s'y complaire au remuement de ses vieux péchés que pour s'en disculper. On peut pardonner à Rousseau d'avoir cru que la prodigieuse popularité de son nom le rendît comptable à la postérité des intentions de ses œuvres et des raisons de ses actes. Mais un *Journal intime*, un gros cahier, un livre à serrure, où l'on se mire chaque soir dans son Moi, que l'on emporte en voyage, à la campagne, dans sa malle, entre sa boîte à rasoirs et son bonnet de coton, y a-t-il rien de plus ridicule, mais surtout de plus impertinent? Trente ans durant, le professeur Amiel a tenu le sien, et non pas pour lui, ni pour quelques amis, mais pour le public, pour l'hypothéquer au monde, comme disait Montaigne, puisqu'il a chargé ses amis de le publier, et non de le brûler. Reconnaissez une victime à ce trait, si vous le voulez, et un martyr, mais un martyr de l'orgueil, ou mieux encore de cette maladie moderne qui depuis plus d'un siècle a perdu tant d'illustres, plus illustres et plus grands qu'Amiel, plus dignes de pitié surtout : le gonflement, la dilatation, et, du seul nom qui lui convienne, l'hypertrophie du moi.

A chaque page du *Journal*, les symptômes déplaisans en éclatent, si clairs, et si bien définis que l'on se demande comment les critiques ont pu s'y tromper. « Il regardait sa nature d'esprit comme un privilège,» nous dit Mlle Vadier, et nous n'avions pas besoin qu'elle nous l'apprît, mais elle a bien fait de le dire, puisqu'on ne nous l'avait pas dit. Visiblement, Amiel se croit à part du commun des hommes, unique en son espèce, aussi supérieur à ses « amis les plus subtils, » qu'ils peuvent l'être eux-mêmes aux « gens de négoce, » dont ils sont entourés, et vraiment extraordinaire. D'autres sont Genevois, sont Français, sont Allemands, ont une famille, exercent un métier, sont citoyens d'une république ou sujets d'une monarchie ; lui, ne peut réussir à « s'individualiser pour son compte, » et comme il dit en son jargon, « à sortir de la *déterminabilité* et de la *formabilité* pures. » Cela veut dire, en bon français, que l'étendue de son vaste esprit n'est limitée par aucun des préjugés vulgaires ou mesquins qui bornent celle des autres. Si puissante que soit la pénétration d'une rare et

grande intelligence, quelque chose pourtant lui demeure toujours obscur, mystérieux, incompréhensible; mais Amiel, non; son universelle sympathie comprend tout, ressent tout, l'égale à tout lui-même. « Toute individualité caractérisée se moule idéalement en moi ou plutôt me forme momentanément à son image... C'est ainsi que j'ai été mathématicien, musicien, érudit, moine, enfant, mère... Dans ces états de sympathie universelle j'ai même été animal et plante, tel animal donné, tel arbre présent. » C'est ici comme s'il disait qu'il fait naturellement ce qu'il y a de plus difficile au monde, ce qu'il n'a été donné de faire qu'aux grands poètes; et le plus curieux, ou le plus amusant, c'est que ses amis et ses critiques, sans lui demander d'autre preuve, l'en ont cru sur sa seule parole. Quand on prétend avoir pour « spécialité distinctive de pouvoir se mettre à tous les points de vue, et de ne s'enfermer dans aucune prison individuelle, » il faudrait pourtant le prouver par des œuvres. Car, pour nous, ce qui nous frappe, et dans ce *Journal* même, c'est la quantité de choses où Amiel n'a rien compris : le génie de la France, entre autres, et l'esprit du catholicisme, dont il n'a jamais su parler qu'avec l'injurieuse hostilité d'un piétiste et les rancunes d'un réfugié. L'honnête Mlle Vadier n'a pu s'empêcher d'en faire elle-même la remarque. Lorsque Amiel sortait de la formabilité pure, c'était pour se manifester sous l'espèce d'un pasteur protestant.

« Si c'est une vanité indiscrète et ridicule que de parler avantageusement de soi-même à tous momens, » dit quelque part un excellent homme, « c'est un orgueil insupportable que de tirer vanité de ses défauts au lieu de s'en humilier. » Amiel n'y pouvait pas manquer. Quand on lui reprochait de mal écrire et de parler allemand en français, ce n'était pas le vide, ou le vague, ou l'obscurité de ses idées qu'il en accusait, mais la langue, trop précise et trop nette ; il disait : trop superficielle. Il eût mieux fait de l'étudier, dit là-dessus M. Renan. Trouvait-on que son cours ne répondait pas à ce que l'on avait jadis attendu de l'enfant de génie, comme l'appelle Mlle Vadier, s'il ne disait pas lui-même que probablement la matière en était trop riche pour son auditoire, il le laissait entendre, ou, au besoin, le faisait dire. Et quand on s'étonnait qu'après vingt ans de vie publique il n'en fût encore et toujours qu'à donner des espérances, il répondait que, pour « prendre sa place au soleil, » il lui avait manqué la dose « d'ambition, » de « matière, » et de « brutalité » nécessaires. « Pour naviguer ici-bas, il te faudrait un peu plus de matière pesante, plus de cohésion égoïste entre les parties. *Il te manque deux grains de brutalité virile et de satisfaction de toi-même.* » C'est ainsi que l'on tourne, quand on sait s'y prendre, ses défauts mêmes en qualités, et que de sa faiblesse on réussit à se faire une supériorité. Amiel a excellé dans cet

art délicat. C'est « l'amour du mieux » qui lui a interdit « le bien ; » il aurait enfanté des chefs-d'œuvre s'il s'était fait de la perfection un idéal moins inaccessible ; et son rêve enfin aurait pris forme s'il n'avait craint, en voulant le fixer, d'en faire évanouir le charme. » Il faut brutaliser son sujet, si l'on veut lui donner une forme, et non trembler de lui faire tort... *Cette espèce d'effronterie me manque*... Toute ma nature tend à l'impersonnalité qui respecte l'objet et se subordonne à lui... J'ai toujours ajourné l'étude de l'art d'écrire, *par tremblement devant lui et par amour secret de sa beauté.* » Subtilités que tout cela, fausse délicatesse, affectation pure! mensonges d'un amour-propre habile à se tromper lui-même! illusions tenaces de l'orgueil, qui, dans sa solitude, s'exerce à mépriser ce qu'il ne peut atteindre! et d'un seul mot enfin : impuissance. Le professeur Amiel fut un impuissant qui consuma son existence à tâcher de se persuader, — son existence et 16,900 pages de papier, — qu'il était bien comme il était, ou même mieux qu'un autre ; et sa bonne fortune a voulu qu'heureux jusqu'au bout, son impuissance fût nommée, par ses amis comme par lui-même, du nom trompeur et prétentieux de nostalgie de l'idéal.

Nous paierons-nous donc toujours de ces vaines équivoques? Eh oui! comme ses amis, je pourrais croire à ce respect, à cet amour, à cette religion de l'idéal, si cet idéaliste, se renfermant en lui-même ou seulement dans son *Journal*, n'avait rien écrit, rien publié, ni jamais essayé de conquérir, à défaut d'un peu de gloire, cette notoriété qui fuyait devant lui. Mais il écrivait, mais il imprimait, mais il était comme à l'affût de toutes les occasions de faire bruire le nom d'Amiel. « Je crains d'être grand, disait-il, je ne crains pas d'être ingénieux... Sûr de mon attrait pour les choses vastes et profondes, je m'attarde dans leur contraire... Amant de la pensée, j'ai l'air de courtiser l'expression. » Mais, en réalité, il mettait dans ses *Grains de mil* des fragmens de ce journal, tissé, comme on nous dit, de sa propre substance. Plus tard, il essayait, dans son *Penseroso*, de traduire en grands vers le plus pur de ce *Journal* même, toute son expérience de lui-même, de l'homme et de la vie. Et plus tard encore, dans ses *Étrangères*, le bruit qu'il n'avait pu faire avec ses *Grains de mil* et son *Penseroso*, ses articles et ses notices, il essayait de le faire en innovant dans notre poésie le vers de quatorze et de seize syllabes :

> Quand le lion, roi des déserts, pense à revoir son vaste empire,
> Vers la lagune, allant tout droit, dans les roseaux il se retire ;

ou encore :

> Les chênes de la forêt, à l'ombre épaisse et tranquille,
> Aujourd'hui comme autrefois m'ont chanté leur grave idylle.

Rien de tout cela n'indique un homme « qui tremble devant l'art d'écrire ; » et puisque l'amour du « mieux » n'a pas interdit le « médiocre » à Henri-Frédéric Amiel, on ne voit pas qu'il lui eût interdit davantage le « bien, » s'il eût été capable de le réaliser. Ceux-là seuls ont le droit d'excuser leur silence ou leur infécondité sur leur amour de l'idéal, qui n'ont jamais rien produit, ni surtout rien publié; et encore y voudrais-je regarder de bien près. Nous vivons dans un siècle, en effet, où les Goethe et les Schiller, les Byron et les Shelley, les Lamartine et les Hugo, sans parler de bien d'autres, se sont élevés assez haut pour que quiconque dédaignerait de les égaler soit suspect à bon droit de ne pas le pouvoir. Commencez donc par les égaler, et alors, mais seulement alors, nous vous permettrons de parler de votre idéal, qui n'est et ne saurait-être jusque-là que le prête-nom de votre impuissance.

Comme on s'était entendu pour ne pas voir dans le *Journal* les fragmens caractéristiques de l'orgueil impuissant d'Amiel, il semble que l'on se soit entendu pour passer outre, sans y prendre garde, aux aveux de son égoïsme. « Tu ne t'es jamais vu grand, célèbre, ou seulement époux, père, citoyen influent, » écrivait-il au lendemain de son retour d'Allemagne ; et comme on avait pris au sérieux le détachement de la gloire, on y a pris aussi ce détachement de l'amour et de la famille. Quelques passages du journal avaient pourtant leur éloquence, et elle était assez claire. Celui-ci par exemple : « [1856] C'est par l'amour seul qu'on se cramponne à la réalité, qu'on rentre dans son moi, qu'on redevient force... L'amour pourrait tout faire de moi ; » ou cet autre : « [1863] C'est peut-être par l'amour que je reviendrai à la foi, à l'énergie, à la religion... Il me semble du moins que, si je trouvais ma pareille et ma compagne unique, tout le reste me viendrait par surcroît. » Un autre encore, plus amusant, est aussi plus significatif : « [1869] Ah ! que le printemps est redoutable pour les solitaires !.. Faisant frissonner et bouillonner toutes les sèves, il produit des envies impétueuses, des inclinations foudroyantes, et comme des fureurs de vie imprévues et inextinguibles. Il fait éclater l'écorce rigide des arbres et le masque de bronze de toutes les austérités. Il fait tressaillir le moine dans l'ombre de son couvent, la vierge derrière les rideaux de sa chambrette, l'enfant sur les bancs du collège, le vieillard sous le réseau de ses rhumatismes.

O Hymen, Hymenœe ! »

Mais, ces confidences ne laissant pas de déranger un peu la gravité du philosophe, on a décidé d'y voir des aspirations vers « l'idéal, » et de nous le montrer au fond de sa retraite aimant « l'amour » comme

« la beauté, » timidement et respectueusement. Sur cette matière délicate, il était réservé à Mlle Vadier de rétablir la vérité.

Ce philosophe aimait le monde, en réalité, et sous le prétexte métaphysique de chercher l'idéal, il aimait surtout dans le monde la société des femmes. Rien de plus naturel. « Il était incliné vers la société féminine; sa première jeunesse, passée au milieu de ses jeunes parentes, lui avait donné le besoin de ces intimités. Il voyait dans chaque femme une sœur à qui il était heureux de consacrer une partie du trésor de tendresse qu'il avait dans le cœur, et *ne pouvant le donner en bloc, puisque l'idéal était introuvable, il aimait à le dépenser en petite monnaie.* » On conçoit aisément que ce genre de martyre eût ses charmes, et Amiel n'eût pas mieux demandé que de prolonger son supplice. Mais, moins immatérielles, sans doute, que leur vainqueur, ce n'était pas ainsi que l'entendaient ses victimes. Souvent donc « l'affection qu'il donnait sans arrière-pensée inspirait des espérances qu'il ne voulait point réaliser. Il arriva que la question lui fût directement posée : « L'ami tendre, le frère dévoué deviendrait-il le compagnon sur qui l'on pût s'appuyer pour suivre le sentier de la vie? » La réponse alors était nette et précise autant qu'elle pouvait l'être sans brutalité. Tels étaient cependant le prestige de ses « agrémens extérieurs » et de la « pureté de son âme, » que ses innocentes Arianes ne continuaient pas moins de l'aimer en silence. « Ce furent précisément les âmes les plus sincères et les plus éprises qui perdirent ainsi leur vie dans une vaine attente, *si l'on peut dire qu'une vie consacrée à un noble amour, même malheureux, soit une vie perdue...* » Et le professeur, tandis qu'on l'attendait, reprenait le cours de ses conquêtes, et se sauvait de l'odieux en enfonçant dans le ridicule. « Il souriait quand par badinage on l'appelait un don Juan vertueux. En effet, sa séduction quasi involontaire était d'autant plus grande qu'elle était toute morale et que l'on pouvait s'y abandonner sans crainte et sans remords. »

Au fond, ce qu'il craignait de l'amour et du mariage, du ménage et de la famille, c'en étaient les obligations. Sur la fin de sa vie, comme il le dit lui-même, en dépit de son idéal, il se fût fort accommodé d'une « belle âme dans un corps bien portant, » en se passant de « cette ravissante gourmandise qui s'appelle la beauté, » et même « de cet assaisonnement délicieux qui se nomme la grâce. » Mais quoi! sa chère santé n'en serait-elle pas peut-être compromise; et ses habitudes, et son indépendance, et sa tranquillité! « Époux! j'aurais mille manières de souffrir, parce qu'il y a mille conditions à mon bonheur... J'ai l'épiderme du cœur trop mince, l'imagination inquiète, le désespoir facile, les sensations à contre-coups prolongés. » Qui sait? Une femme l'eût peut-être empêché de tenir son *Journal intime!* Et, dans l'âge où il commençait à s'avouer qu'il lui fallait renoncer à entendre

son nom voler dans les bouches des hommes, elle eût peut-être exigé de lui le sacrifice de sa gloire posthume ! Cette pensée le rendait fou. Je n'ai point remarqué d'ailleurs qu'en aucun des endroits de ce *Journal* où il appelle celle « qui s'emparera de son âme, » il se soit demandé ce qu'il lui offrirait en échange de tant de vertus ! Gâté par ses succès mondains, content de lui, quoi qu'il en dise, et fat jusqu'au point de noter, à quarante-cinq ans, « qu'il a mesuré, essayé le plaid gris de perle par lequel *on* désire remplacer son châle montagnard ; » il ne doute pas que toute femme ne soit trop heureuse, à Genève, d'accepter le cœur et la main d'Henri-Frédéric Amiel, professeur à l'Académie, auteur des *Grains de mil* et du *Penseroso*.

On n'est que ce qu'on croit. A chacun dans ce monde,
Comme dans l'évangile est fait selon la foi.
L'audace qui s'affirme est prudence profonde,
Et nul n'a confiance en qui doute de soi...

Je n'ai pas besoin de dire que ces vers sont de lui ; et je comprends cette fatuité, et ce naïf égoïsme m'amuse ; mais, pas plus qu'un autre, je n'aime à être dupe, et c'est pourquoi je refuse d'y voir l'amour de l'idéal.

Il est un dernier point sur lequel je regrette vivement que Mlle Vadier ne m'ait pas suffisamment éclairé. Parce qu'il y a dans le *Journal intime* quelques phrases sur le *devoir*, on s'en est emparé pour louer Amiel de ne pas « s'être absorbé dans les joies solitaires de l'intelligence, » ou d'avoir toujours su « se retenir et s'arrêter sur le bord de l'abîme. » Je le veux bien. Mais, lorsque l'on a perdu ses parens dans sa douzième année, lorsque ni frères ni sœurs n'ont besoin de votre aide ou de vos conseils, lorsque l'on n'est ni mari, ni père, à peine oncle ou cousin, lorsque l'on se pique de n'être nullement ou si peu citoyen, lorsque l'on n'est enfin « ni hérétique, ni orthodoxe, ni croyant, ni incrédule » et que l'on habite, ou plutôt que l'on plane dans une sphère supérieure à celle où s'agite la totalité des intérêts humains, je serais curieux d'apprendre ce que c'est que le *devoir*, où en est la matière, le support, et en quoi il consiste. Je ne vois pas du moins qu'il ait consisté pour Amiel en autre chose qu'à faire consciencieusement son cours et soigner ses bronchites, pour se conserver à ses contemporains. Cependant, si le devoir ne suppose pas de soi le sacrifice, il en implique toujours la possibilité. Qui pouvait réclamer d'Amiel un sacrifice ? Quel genre de sacrifice ? Et qui l'a en effet réclamé ? C'est ce que Mlle Vadier a oublié de nous dire et c'est précisément ce que j'aimerais savoir. Il est trop facile, en effet, de célébrer pompeusement les joies austères du devoir, quand on a d'abord eu le

soin de prémunir sa vie contre leur irruption. C'était un épicurien qu'Amiel, un épicurien de bonne compagnie, j'y consens, fidèle à ses amitiés, d'ailleurs serviable, affectueux, mais enfin et somme toute un épicurien.

Tous ces traits, il faut l'avouer, ne composent pas ensemble un personnage bien « sympathique, » ni surtout bien tragique. D'où vient donc l'espèce d'intérêt douloureux que la publication de ce *Journal intime* a naguère excité ? C'est que les deux minces volumes que l'on nous a donnés ne représentent même pas la dixième partie du manuscrit authentique, et la critique s'est laissé prendre à la très naturelle, mais aussi très artificieuse habileté des éditeurs d'Amiel. Si cependant, des mois durant ou des années entières, Amiel n'a rien écrit dans son *Journal* que d'insignifiant pour lui-même et pour nous, c'est un tout autre Amiel, et qui n'a plus de commun avec celui du *Journal* que les traits qui s'accordent avec l'Amiel de Mlle Vadier. La fréquence de ses crises lui a valu notre sympathie, la continuité de sa souffrance a remué notre compassion, l'intensité de son pessimisme a conquis notre pitié. Mais s'il n'a d'accès de découragement qu'une fois par trimestre, si le passé ne se décolore, si l'avenir ne s'assombrit pour lui, s'il ne ressent enfin que quatre fois par an « le mal de l'existence » et « la douleur du monde, » ce pessimiste est un homme heureux. Par suite, son cas pathologique perd aussitôt de sa valeur, son *Journal* de son intérêt et de sa signification, sa personne même de son prix et de sa singularité. Pour m'émouvoir, il me faut de pires malheurs, quelque chose de plus tragique, mais surtout de moins intermittent, et, si peu qu'il ait pu m'émouvoir, c'est toujours par surprise, abusivement et presque traîtreusement. Car enfin, qui de nous ne maudit l'existence plus de quatre fois par an, et qui de nous peut compter dans la vie sur trois mois de bonheur ? Quelque épicurien, peut-être, comme Amiel, bien net et bien dégagé comme lui de toute obligation positive. Je ne sais point ce que contiennent les parties inédites du *Journal*, et, s'il faut être franc, je ne suis pas curieux de le savoir, mais quel qu'en soit le caractère, pour m'assurer qu'il y a mécompte, il me suffit qu'il y ait tant de lacunes dans son découragement et d'intervalles dans sa désespérance. La critique a traité ce *Journal* comme s'il était celui d'une vie tout entière, ce que l'auteur, dans son langage, en appelait l'*intégrale totale;* il n'est que le *Journal* de ses heures de tristesse, et le fond de sa nature, nous disent ses amis, était plutôt l'enjouement que la mélancolie. Je crains, en vérité, que nous n'ayons pleuré sur une fausse infortune, et, en m'aidant du livre de Mlle Vadier, c'est ce que je me suis efforcé de montrer.

Je crains encore, et, pour la même raison, parce que l'on ne l'a jugé

que sur extraits, que, comme les malheurs, on n'ait singulièrement surfait la valeur d'Amiel. Il y a déjà bien du fatras dans ces deux volumes, il y a bien de la métaphysique, de la mauvaise métaphysique, et bien du galimatias. Que serait-ce donc, au lieu de deux, s'ils étaient quinze ou vingt peut-être? Écoutez-le nous exposer sa théorie d'homme intérieur : « J'ai bien fait, dans ma théorie de l'homme intérieur, de mettre au fond du moi, après le dégagement successif des sept sphères qu'il contient, un fond ténébreux, l'abîme de l'irrévélé, du virtuel, le gage d'un avenir infini, le moi obscur, la subjectivité pure, incapable de s'objectiver en esprit, conscience, raison, âme, cœur, imagination ou vie des sens, et qui fait de toutes ces formes d'elle-même des attributs et des momens. » O bon sens! ô clarté! ô lumière! On dira, je le sais, que de telles pages sont rares dans le *Journal* d'Amiel, que, s'il y en a de belles, elles n'en obscurcissent pas la beauté, qu'il faut juger un écrivain par ses meilleurs endroits... Mais, premièrement, je n'en suis pas si sûr, et, en second lieu, j'imagine qu'un beau vers ou même une belle tirade ne font pas une belle tragédie. Lorsqu'il s'agit, comme ici, de classer un homme et de lui faire sa place, puisqu'on l'a voulu, dans la littérature moderne, ce n'est point assez de ne connaître de lui que des fragmens et des « morceaux choisis. » Nous avons lieu de croire que les habiles éditeurs du *Journal* d'Amiel en ont tiré tout ce qu'ils ont estimé le plus propre à nous donner de leur ami la plus haute idée. Nous avons lieu de croire qu'ils n'y ont rien laissé qui ne fût fort au-dessous de ce qu'ils ont imprimé. Nous avons lieu de croire, en un mot, que ces deux volumes contiennent le meilleur d'Amiel. Et quand on y trouverait de quoi justifier l'éloge excessif que l'on en a fait, nous dirions encore qu'il en faut beaucoup rabattre, eu égard à la médiocrité de tout ce qu'Amiel a lui-même publié, mais surtout à l'énormité du fatras inédit que doivent recéler les seize mille neuf cents pages où des amis ont fait pour l'auteur un triage et un choix qu'il était incapable de faire. Sur quelques pages, quoi que l'on en dise, on ne juge pas de la totalité d'une œuvre, et bien moins encore, sur une œuvre, de la valeur d'un homme. C'est plus facile, sans doute, étant plus vite fait, mais c'est injuste, attendu que les médiocres profitent seuls, et au dommage des meilleurs, de cette critique expéditive, sommaire et arbitraire.

Qu'était-ce donc qu'Amiel, et où le mettrons-nous? Poète, c'est à peine si ses vers sont des vers, et je ne ferai pas à ses amis le chagrin d'en citer davantage. Mlle Vadier admire pourtant beaucoup ceux-ci :

> Un atome dans l'œil, et l'être est misérable!
> Un seul point noir au cœur, et l'homme est tourmenté!

Plus un sens est exquis, plus il est vulnérable,
Car la perfection fait la fragilité.

Philosophe, il est tout Allemand, et presque toutes ses idées sont d'emprunt : tantôt c'est Fichte et tantôt c'est Schelling, tantôt c'est Hegel et tantôt c'est Schleiermacher ; mais il traduit, imite ou paraphrase toujours. S'il a d'ailleurs parfois de jolies descriptions de la montagne ou du lac, on ne peut pas dire que ce soit un grand peintre ou même un peintre bien habile de la nature. Restent le psychologue et le moraliste. Le psychologue a bien analysé l'impuissance : l'impuissance de produire et celle de vouloir. Il se trompe seulement quand il se croit victime d'une constitution particulière, ou d'une espèce de mal sacré, qui le mettrait à part et au-dessus du commun. Son cas, plus fréquent qu'il ne pense, est le cas de tous ceux qui ont attendu de la vie plus qu'elle ne peut donner et surtout plus qu'ils n'ont su lui prendre, et c'est même uniquement pour cela qu'il est instructif. Enfin, le moraliste a des observations fines, il en a de subtiles, et, si je puis ainsi dire, il en a même d'aiguës. C'est dommage qu'il mérite si souvent le reproche qu'il adresse quelque part à Schopenhauer. « Beaucoup de ses originalités s'évaporent, dit-il, quand on les traduit dans une terminologie plus exacte et plus précise. » Sans cela, dans la collection de nos petits moralistes, à quelque distance de Doudan et de Joubert, dont il a bien parlé, mais qu'il n'égale pas toujours et qu'il ne dépasse jamais, Amiel tiendrait bien sa place. Mais c'est tout ce qu'il vaut, et c'est tout ce qu'il vaudra, je l'espère, quand les amis de sa jeunesse, et Genève elle-même, dont il a déçu l'espoir pendant sa vie, n'auront plus besoin de le déguiser en grand homme, — pour qu'il justifie du moins après sa mort le pronostic trop favorable qu'ils en avaient jadis porté.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Un des attraits mystérieux et saisissans de cette dernière heure de décembre qui va sonner encore une fois, qui va séparer deux années en s'envolant à son tour, c'est qu'on ne sait pas ce que réserve cette année nouvelle où nous entrons, où nous glissons, pour ainsi dire, sans y prendre garde. Elle passera sans doute, comme bien d'autres, comme toutes celles qui l'ont précédée et dont quelques-unes auraient fait reculer d'effroi si on avait pu prévoir d'avance ce qu'elles cachaient, si on n'avait eu le bienfait, à la fois cruel et doux, de l'ignorance des choses futures; elle tombera à son tour à l'heure voulue dans le grand abîme où tout disparaît et se confond. Pour le moment, elle est l'inconnu, elle peut être un objet de crainte, elle peut être aussi un objet d'espérance. On n'en sait rien, l'avenir le plus rapproché reste sous le voile; mais, si l'on ignore ce que produira l'année nouvelle, même ce que sera l'avenir de demain, ce qu'on sait bien, c'est ce qu'a produit l'année qui finit, ce qu'a été ce passé d'hier, qui fuit déjà derrière nous avec son cortège d'erreurs, de faux calculs, de débats stériles, d'incidens médiocres dont on est réduit, bon gré mal gré, à porter le poids en entrant dans une période nouvelle. Cette année 1885, dont l'histoire se clôt aujourd'hui et qui n'a plus rien à nous apprendre, elle n'aura pas été, d'une certaine façon, si l'on veut, une ère exceptionnelle de grandes crises publiques; elle n'a vu ni la guerre étran-

gère, ni les révolutions intérieures. Elle a été l'année d'une politique poussée à bout, des confusions de partis, des abus de domination érigés en système, des violences de majorité, des expéditions lointaines compromises par les fausses directions, des désordres financiers perpétués et aggravés; elle a été aussi l'année des élections, où le pays, excédé et fatigué d'une politique à la fois irritante et vaine, a fini par se réveiller, par se servir du scrutin pour demander compte, autant qu'il le pouvait, de ses intérêts mis en péril, de la paix intérieure altérée par les passions de secte, de la considération de la France diminuée dans le monde.

C'est là ce qu'il y a de plus clair. Si la nouvelle année où nous allons entrer a pour elle encore le bénéfice et l'attrait de l'inconnu, l'année 1885, qui finit aujourd'hui, est trop connue; elle laisse un embarrassant héritage de fautes à réparer dans les affaires extérieures comme dans les affaires intérieures de la France, et le plus dangereux de tous les calculs serait de méconnaître de parti-pris cette situation, de prétendre continuer la politique qui a fait tout le mal, d'interpréter infidèlement les vœux du pays. Assurément, les affaires du Tonkin, qui sont un des legs de l'année expirante et des derniers ministères, ont été un des griefs du pays dans les élections; elles n'ont pas été le seul, elles ont eu, dans tous les cas, leur rôle, leur influence, et c'était le devoir d'un parlement nouveau d'avoir, dès sa réunion, des explications sérieuses avec le gouvernement. C'était inévitable et nécessaire, ne fût-ce que pour éclairer l'opinion, pour rétablir dans sa précision et dans sa vérité une question obscurcie par tous les subterfuges. Croit-on cependant avoir servi fidèlement et utilement les intérêts de la France avec cette représentation qui vient d'être donnée, avec ces divulgations malheureuses d'une commission qui a passé trois semaines à jouer avec tous les secrets, enfin, avec cette discussion, qui a fini par le plus médiocre des votes? Est-on certain de n'avoir pas offert, pendant quelques jours, un assez triste, un assez décourageant spectacle en représentant la France dans cette attitude d'une nation ne sachant ce qu'elle veut, prompte aux défaillances comme aux témérités, toute prête à changer de système d'un ministère à l'autre et à quitter, avec une sorte d'effarement, une terre qu'elle a arrosée de son sang? Ah! sans doute, on le redira tant qu'on voudra, si la question était entière, s'il s'agissait de partir pour le Tonkin, le plus simple serait peut-être de n'y pas aller; mais on y est, on est à Hanoï, sur le Fleuve-Rouge, comme on est à Hué, dans l'Annam, comme on était déjà dans la Cochinchine. Le drapeau est engagé, il couvre tous ceux qui se sont compromis à sa suite, ceux qui ont cru à notre parole. Depuis trois ans, nos soldats combattent pour l'honneur et les intérêts de la France. Nos diplomates ont négocié pour faire

reconnaître nos droits, notre suprématie. Il y a toute une situation créée et acquise au prix du sang versé et de centaines de millions dépensés. N'y aurait-il pas comme un aveu d'impuissance et une étrange versatilité à se retirer aujourd'hui, lorsque les plus grands sacrifices sont faits, quand les plus sérieuses difficultés sont vaincues?

Si on s'était borné encore à démontrer la nécessité de s'en tenir à une occupation prudemment organisée, sans se jeter dans des entreprises nouvelles et indéfinies, à exiger du gouvernement des idées nettes, des comptes précis, un système de conduite réfléchi et coordonné, rien n'eût été plus naturel et plus juste; mais non, ce qui a été en discussion pendant quelques jours, ce que la commission désormais fameuse des 33 a proposé et soutenu jusqu'au bout, c'est la nécessité de s'en aller, de liquider au plus vite, d'abandonner le Tonkin. Ni occupation, ni protectorat, la retraite pure et simple : voilà qui est clair et net! Liquider, se retirer, c'est bientôt dit, c'est bon à mettre dans un rapport parlementaire ou dans un discours. Malheureusement, il n'est pas douteux que le jour où la France se retirerait ainsi, elle déclarerait une sorte de faillite. Elle laisserait, en quittant ces rivages, son honneur et ses intérêts compromis pour longtemps, ses clientèles exposées aux représailles sanglantes, le pays livré aux massacres et à l'incendie; elle perdrait d'un seul coup son crédit dans le monde et elle pourrait à peine reparaître dans l'extrême Orient. On aurait pu, dit-on, négocier, négocier encore pour couvrir une retraite devenue nécessaire, désirée ou acceptée par l'opinion; mais il y a déjà des traités avec la Chine, avec l'Annam, des traités reconnus, ratifiés. Pense-t-on qu'il serait bien aisé et surtout bien digne pour la France de jouer avec sa signature, de passer la première partie de l'année à négocier pour faire reconnaître ses droits et la seconde partie de l'année à négocier encore pour défaire tout ce qui a été fait, pour préparer un assez misérable départ? Si nous biffons d'un trait de plume nos traités d'hier, quelle valeur auraient les traités que nous offririons aujourd'hui? Si nous renonçons d'avance aux gages que nous possédons, quels moyens aurions-nous de faire respecter tous ces engagemens successifs et contradictoires?

Ce n'est là, en réalité, qu'une politique d'équivoques et de subterfuges cachant à peine une défaillance proposée par les partis dans un intérêt de fausse popularité. Les partisans de l'évacuation n'ont pas triomphé, il est vrai, on n'est pas allé jusque-là au scrutin, — et on n'a pas beaucoup mieux fait. Les crédits demandés par le gouvernement, énergiquement défendus par M. le président du conseil, par M. le ministre des affaires étrangères, par M. le ministre de la guerre, n'ont pas été précisément refusés, — ils n'ont été accordés qu'à quelques voix de majorité, par un vote presque douteux peu fait pour réconforter

nos soldats au loin, pour maintenir le renom et l'ascendant moral de la France. Cette triste affaire du Tonkin, elle est décidément destinée à se traîner à travers tous les contretemps; elle a mal commencé, elle continue mal, et au fond la première cause de ces défaillances, de ces contradictions qui affaiblissent l'influence française dans le monde, c'est qu'il n'y a pas de gouvernement. C'est là la vraie question. Si, depuis l'origine, cette malheureuse entreprise a été conduite d'une façon si décousue, avec tant de légèreté et d'imprévoyance, c'est qu'il n'y a pas eu un gouvernement sachant se fixer un but, osant avouer ses desseins et proposer les moyens nécessaires pour en assurer le succès. Si on est arrivé à ce point où il n'y a plus que le choix entre les fautes, où l'on n'échappe à une évacuation humiliante que par une occupation due à un vote de miséricorde, c'est que la confiance manque, c'est que depuis longtemps on ne voit nulle part ni direction ni volonté. M. le président du conseil, M. le ministre des affaires étrangères, M. le ministre de la guerre ont pu au dernier moment parler avec habileté ou avec feu : ils n'ont réussi qu'à conquérir quatre voix de majorité, parce qu'ils ne représentent plus qu'une autorité diminuée. Ils ne sont pas un vrai gouvernement, et il n'y a pas de gouvernement parce que depuis des années tous les ministères se sont étudiés à s'effacer pour vivre, à se subordonner aux passions et aux calculs de parti, à laisser fausser tous les ressorts de l'état, à épuiser les complaisances et les concessions à l'égard des radicaux, — de ces radicaux qui ont été les premiers à proposer l'évacuation du Tonkin. Maintenant le mal est fait et on en subit les conséquences.

Les radicaux, il est vrai, ont trouvé pour cette dernière campagne des alliés imprévus parmi les conservateurs, qui tous, sauf un courageux dissident, M. l'évêque d'Angers, se sont déclarés pour l'abandon plus ou moins déguisé du Tonkin. Les conservateurs se sont crus sans doute d'habiles tacticiens en aidant les radicaux à infliger à la république l'humiliation d'une retraite compromettante. Avec un peu plus de clairvoyance, ils auraient compris que leur rôle à eux était de mettre l'honneur, la dignité du pays au-dessus de tout, et en montrant ce désintéressement, cette générosité de sentiment national, ils auraient eu d'autant plus d'autorité pour combattre les républicains de toutes les nuances dans les affaires intérieures où ils les rencontrent à chaque pas; ils auraient eu d'autant plus de force pour défendre contre eux les garanties publiques, la paix religieuse, l'ordre financier, les droits du pays, tout ce qui est en péril aujourd'hui.

Radicaux et opportunistes, puisqu'ainsi on les nomme, peuvent bien se diviser en effet sur une question de politique extérieure; ils sont toujours sûrs de se retrouver d'accord dans un intérêt commun de parti, toutes les fois qu'il s'agit de casser des élections conservatrices ou d'en-

courager M. le ministre des cultes dans ses campagnes contre de malheureux desservans de village. C'est tout ce qu'ils ont fait depuis quelques semaines en dehors de la discussion sur le Tonkin; c'est la grande occupation à laquelle ils se sont livrés, et ils ont poursuivi cette œuvre avec la passion aveugle d'hommes qui ne s'arrêtent ni devant les plus simples garanties ni devant la légalité la plus évidente ni même devant l'indépendance du suffrage universel. Ils ont déjà invalidé les députations de cinq ou six départemens, le Tarn-et-Garonne, la Lozère, l'Ardèche, les Landes, la Corse. Pourquoi n'ont-ils pas invalidé toutes les autres députations conservatrices? C'eût été tout aussi simple et tout aussi inique. Les républicains qui se livrent à ces fantaisies d'omnipotence oublient que les pouvoirs de vérification laissés aux chambres ne sont pas sans limites et qu'ils ne doivent surtout être exercés qu'avec une prudente réserve. Une élection où il y a eu des irrégularités, des violations de la loi, des fraudes ou des corruptions avérées, cette élection peut être cassée sans nul doute; c'est le droit de la chambre, c'est quelquefois son devoir. Quand une majorité, abusant de sa force, va au-delà, poursuit des adversaires, met un département en suspicion pour son vote, cherche dans des invalidations des revanches pour ses amis vaincus et charge au besoin le gouvernement de préparer le terrain d'une nouvelle lutte électorale, elle ne fait plus qu'une œuvre violente et arbitraire de parti. Elle donne l'exemple d'un mépris frivole du suffrage universel, elle envenime toutes les luttes en remettant gratuitement, par caprice, en mouvement toutes les passions d'une contrée, et de plus elle s'expose à d'étranges désaveux de la part des populations offensées dans leur droit, dans leurs sentimens et dans leur sincérité. La majorité du Palais-Bourbon, par un abus d'omnipotence, casse le verdict du suffrage universel, — le suffrage universel casse à son tour l'arrêt d'une majorité vindicative.

Qu'arrive-t-il dans le département de Tarn-et-Garonne, qui a commencé le défilé des invalidations? Les populations ont renvoyé à la chambre leurs députés du 4 octobre, — trois conservateurs au moins sur quatre élus ou proclamés. Tout ce qu'ont pu gagner les républicains a été de reconquérir péniblement, non sans contestation, un de leurs amis, qui n'a même été admis provisoirement qu'à la faveur d'une annulation de suffrages assez extraordinaire. Et, pour arriver à ce résultat, quels moyens n'a-t-on pas employés? Menaces, révocations, abus d'autorité, petits fonctionnaires mandés à la préfecture, suppression du traitement des desservans suspects, tout a été mis en usage. Toutes les ressources de la candidature officielle ont été déployées. On a vu sous la république l'administration imiter et dépasser tout ce qu'a pu imaginer l'empire, qui, lui du moins, ne prétendait pas au libéralisme. Les républicains, en vérité, donnent de beaux exemples et

créent d'étranges précédens. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils justifient d'avance tous les procédés dont ils pourront à leur tour être les victimes. Ils ont perfectionné le système des invalidations, et, le jour où ils n'auraient plus la majorité, ils ne pourraient plus se plaindre si on leur appliquait la loi qu'ils ont faite. Ils donnent des formes nouvelles à la candidature officielle en se servant de toutes les forces de l'état, au risque de compromettre le gouvernement lui-même dans l'intérêt de leurs prétentions ou de leurs vengeances.

Le grand grief des républicains au sujet des dernières élections, celui qui les unit toujours, c'est l'intervention du clergé, et M. le ministre des cultes, il faut l'avouer, met consciencieusement au service de ces passions tous les moyens répressifs et discrétionnaires dont il dispose ou dont il croit pouvoir disposer. M. le ministre des cultes continue sa campagne de suppression des traitemens ecclésiastiques sans pouvoir invoquer un droit qui n'existe réellement pas et sans s'apercevoir que, dans les départemens où il y a des invalidations, ces sévérités deviennent tout simplement un mode d'intimidation électorale, une forme de la pression administrative. Qu'en est-il cependant? Quel est le caractère de cette intervention du clergé qu'on croit devoir frapper de peines pécuniaires? Sans doute, il est possible que des prêtres aient exprimé avec plus ou moins de vivacité leurs opinions, et il est certain que les sentimens religieux froissés ont eu autant de part que les affaires du Tonkin dans le vote des populations; mais, après tout, c'est la conséquence d'une situation qu'on a créée. Depuis près de dix ans, on a cru devoir inaugurer une politique d'agression perpétuelle contre les catholiques et leur église, tantôt à propos de l'enseignement ou du budget des cultes, tantôt à propos de la loi militaire ou des institutions de bienfaisance. Les populations ont exprimé leurs sentimens par leurs votes, et il se peut aussi que les prêtres n'aient pas gardé le silence sur une politique par laquelle ils se croient menacés. Ils défendent leur foi, leur culte, leurs croyances, qui sont les croyances d'une partie de la nation française: c'est leur droit. Ont-ils dépassé la mesure? S'ils ont commis des délits, s'ils ont manqué aux lois, il y a un moyen bien simple, on n'a qu'à les traduire devant les tribunaux dont ils sont justiciables, comme tous les autres Français; s'il n'y a ni délits, ni fautes saisissables contre les lois, c'est donc une guerre d'opinion et de tendance qu'on poursuit par des amendes de bon plaisir! Et pour soutenir cette guerre, à quels moyens M. le ministre des cultes est-il obligé de recourir? Il est réduit à écouter toute sorte de délations, d'histoires démenties aussitôt qu'elles sont connues. Il frappe aveuglément, — il s'expose à s'entendre dire ce que lui disait hier encore M. l'évêque de Nîmes : « Accusés sans le savoir, nous sommes condamnés sans débat et exécutés sans délai. » C'est le

pouvoir discrétionnaire dans toute sa simplicité ou dans toute sa crudité! Et quand on dit à M. le ministre des cultes que c'est là le point délicat, qu'il y a réellement un abus d'autorité dans ces exécutions sommaires, il répond lestement que tous les gouvernemens l'ont fait. C'est bien la peine alors de parler du progrès, des garanties publiques, de l'éducation libérale de la France, puisque le dernier mot de la politique consiste à emprunter aux anciens gouvernemens tous leurs abus sans accepter leurs traditions généreuses! Voilà donc où nous en sommes pour le moment! Des représailles discrétionnaires contre le clergé, des invalidations de députés tout aussi arbitraires, une solution douteuse des affaires du Tonkin : c'est une pauvre fin d'année, c'est un médiocre héritage légué à l'année nouvelle.

Elle va pourtant commencer cette année 1886 qui est encore le mystère, et elle va s'ouvrir sinon dans des conditions nouvelles, du moins avec un gouvernement à demi renouvelé. Versailles a revu pour un jour, pour quelques heures, un congrès d'élection présidentielle qui a passé dans la paisible ville comme une trombe. M. Jules Grévy, dont les pouvoirs allaient expirer, a été réélu président de la république pour une période de sept ans, et, de son côté, le chef du cabinet, M. Henri Brisson, soit pour suivre une tradition, soit par un sentiment intime de l'instabilité des choses parlementaires, a cru devoir remettre sa démission avec la démission du cabinet tout entier. M. Henri Brisson serait resté persuadé, dit-on, que les quatre modestes voix de majorité qu'il a obtenues dans la discussion des affaires du Tonkin n'étaient pas de nature à promettre un long avenir à son ministère. Ce que sera le ministère nouveau, on ne le sait pas encore; il se composera, sans doute, d'un peu d'opportunisme et d'un peu de radicalisme, que M. de Freycinet ou tout autre se chargera de combiner avec plus ou moins de peine, avec plus ou moins d'artifice, — jusqu'à la prochaine occasion. M. Jules Grévy, quant à lui, n'a pas eu même l'émotion d'une crise : président il était, président il reste. Il représente la stabilité dans la république par ce règne qui dure depuis sept ans déjà et qui peut durer sept années encore : c'est presque la durée du règne des rois et des empereurs en France depuis un siècle. M. Jules Grévy n'a pas reçu légalement des pouvoirs nouveaux ou plus étendus; mais par cela même qu'il est prorogé dans sa magistrature, dans cette dignité éminente de chef d'un état comme la France, il a une autorité mieux affermie, plus librement impartiale, plus respectée, qu'il a plus que jamais le droit de faire sentir dans les affaires du pays. M. Grévy a, par réflexion autant que par instinct, le désir de la paix et le goût de la modération. Il ne peut pas imposer ses opinions et ses jugemens ; il a aujourd'hui plus encore qu'hier le droit d'exercer son influence et d'arrêter au passage les fausses politiques qui ont

déjà fait trop de mal. Tout ce que le pays lui souhaite et lui demande, c'est d'être le président honoré d'une république qui cherche sa propre sécurité dans le respect des sentimens, des traditions et des intérêts de la France.

Au moment où l'année finit et où va commencer une année nouvelle, que peut à son tour se promettre l'Europe? Qu'a-t-elle à craindre ou à espérer pour ses destinées prochaines, pour sa sécurité, pour la paix qui est dans ses vœux et dans ses intérêts? Pour elle aussi, sans doute, l'avenir, même l'avenir de demain, est l'inconnu. Avant d'arriver au bout de cette carrière nouvelle qui s'ouvre, l'Europe a le temps de rencontrer bien des événemens sur son chemin, de voir l'imprévu éclater sous bien des formes. Les surprises font partie de la politique, surtout dans la situation si singulièrement compliquée du vieux continent, et nous vivons dans un temps où, plus que jamais, on peut dire qu'il faut s'attendre à de l'imprévu. Qui donc, dans notre monde européen, est à l'abri des crises, des agitations, de tout ce qui peut résulter de la disparition d'un prince, d'un incident déjouant tous les calculs, d'un conflit éclatant tout à coup sans consulter les convenances des cabinets? Il y a cinq mois tout au plus, l'Espagne ne se croyait certainement pas à la veille d'une querelle, même d'une querelle un instant sérieuse avec la puissante Allemagne pour des îles lointaines, et elle se doutait encore moins que son ordre intérieur allait être mis en péril par la fin prématurée de son jeune roi. La querelle des Carolines s'est apaisée, il est vrai, sous la main d'un pape, médiateur à l'esprit juste et habile ; mais la crise d'une minorité, d'une régence reste ouverte, et, à en juger par l'état des partis dans les cortès, tout récemment réunies pour l'inauguration de la régence nouvelle, l'avenir n'est peut-être rien moins qu'assuré au-delà des Pyrénées. En peu de temps tout a changé, tout s'est assombri, et les affaires d'Espagne, à peine dégagées d'un conflit d'orgueil national, sont redevenues plus que jamais une énigme dans l'ordre intérieur.

Il y a quatre mois, l'Europe ne soupçonnait pas que la lutte des races et des nationalités allait se réveiller brusquement, du jour au lendemain, dans les Balkans, et raviver presque la question d'Orient tout entière. L'entrevue de Kremsier, qui a été un des événemens diplomatiques de l'année, venait de sceller une fois de plus cette alliance des trois empires toujours représentée comme la garantie souveraine de la paix de l'Orient et de l'Occident. A peine les empereurs étaient-ils séparés, cependant, la lutte a éclaté dans les Balkans. Le signal a été donné, le 18 septembre, par cette révolution de Philippopoli, qui, en proclamant l'union de la Roumélie et de la Bulgarie, remettait en doute l'ordre créé par le traité de Berlin. L'insurrection bulgare a

enflammé les ambitions, les convoitises des Serbes, des Grecs, qui se sont mis aussitôt sous les armes, qui se sont préparés à profiter de cette nouvelle crise orientale, et la mêlée des prétentions a été complète. Ils ont voulu tous s'agrandir sous prétexte de sauvegarder l'équilibre des Balkans et le traité de Berlin violé par les Bulgares! Vainement la diplomatie, un peu surprise, a témoigné quelque velléité de s'interposer : elle a pris le meilleur moyen pour n'être pas écoutée; elle ne s'est réunie à Constantinople que pour se diviser, pour attester son impuissance en immobilisant la Turquie, qui était la première intéressée, sans trouver elle-même une solution. Pendant ce temps, les événemens se sont précipités, la guerre s'est ouverte entre ces peuples des Balkans dévorés de tristes jalousies. Le roi Milan de Serbie, plus présomptueux que clairvoyant, s'est jeté avec son armée en Bulgarie, croyant ni plus ni moins aller droit sur Sofia. Le jeune chef de la révolution bulgare, le prince Alexandre de Battenberg, opposant une défense sur laquelle on ne comptait peut-être pas, a tenu vaillamment et victorieusement tête au danger; il a répondu à l'invasion de la Bulgarie par l'invasion de la Serbie avec ses propres forces, et, animé par le succès, il a suivi son ennemi, l'épée dans les reins, jusqu'à la petite ville de Pirot, où il est entré en vainqueur. Cette courte campagne, en irritant les Serbes vaincus, en gonflant un peu l'orgueil bulgare, a compliqué tout à coup la situation, et, un instant, on a pu croire que cette guerre allait se prolonger, peut-être s'étendre et s'aggraver par des interventions inattendues, par les rivalités inévitables des grands états intéressés à tout ce qui se passe en Orient. Heureusement, depuis quelques jours, une éclaircie semble être survenue fort à propos. La diplomatie, qui avait jusqu'ici laissé passer les événemens, s'est remise à l'œuvre, et une commission des attachés militaires des grandes puissances a réussi à négocier entre Serbes et Bulgares un armistice dont la condition essentielle est la retraite des deux armées sur leur territoire respectif. Les Bulgares, comme sanction de leurs succès, ont seulement obtenu d'opérer les derniers leur mouvement; ils ont dû se retirer de Pirot deux jours après que les Serbes ont dû, de leur côté, quitter les environs de Widdin, qu'ils occupaient encore. C'est une trêve de trois mois qui ne peut évidemment dépendre de quelques incidens dans l'exécution de l'armistice et pendant laquelle la paix définitive pourra être négociée. Quelle sera maintenant cette paix que les puissances médiatrices se chargent de rétablir dans les Balkans? Voilà la question qui reste à résoudre pour ce commencement d'année! elle n'est sûrement pas sans offrir de sérieuses difficultés et il y aurait peut-être quelque optimisme à croire que tous les dangers sont passés.

De quelque façon qu'on voie cette situation nouvelle, il est bien clair

désormais que les conditions de la paix ne peuvent pas être ce qu'elles auraient été avant la guerre, alors que la plupart des puissances, sauf l'Angleterre, entendaient maintenir le traité de Berlin à Philippopoli comme ailleurs. Cette union des deux Bulgaries qu'on refusait de reconnaître, elle a subi l'épreuve du feu, elle a été cimentée sur les champs de bataille, et pour elle les Rouméliotes ont versé leur sang aussi bien que les Bulgares de la principauté. Le prince Alexandre a eu le privilège d'être un chef militaire heureux, d'avoir pour lui la fortune des armes sans avoir été l'agresseur, et il a fait ces jours derniers à Sofia la rentrée d'un victorieux, d'un prince popularisé par ses succès. Le prince Alexandre n'a pas été seulement un soldat vaillant et heureux, il a été aussi un fin diplomate dans ses relations avec la Porte comme avec les autres puissances. Il a montré autant de prudence que de souplesse dans une situation difficile et hasardeuse, mettant tous ses soins à éviter tout ce qui aurait pu provoquer des ruptures irréparables et compromettre sans retour son entreprise. Il s'est surtout conduit habilement avec la Russie, qui avait commencé par lui témoigner la sévérité d'une ancienne protectrice mécontente et qui, après l'avoir rayé des cadres de l'armée russe, semblait résolue à l'exclure de sa principauté. Il n'a rien négligé pour désarmer la grande colère du tsar, et récemment encore à sa rentrée à Sofia, dans un ordre du jour, il faisait adroitement honneur aux officiers instructeurs russes de l'organisation première de l'armée bulgare, d'une armée qui vient de faire ses preuves. Le prince Alexandre a décidément conquis ses titres de diplomate aussi bien que de soldat, et la paix qui va être négociée ne peut manquer de lui tenir compte de ses succès, de sa position nouvelle, en reconnaissant sous une forme ou sous l'autre cette union bulgare dont il reste la vivante et brillante expression.

Soit, les Bulgares auront plus ou moins le prix de leurs victoires; mais les Serbes, tout vaincus qu'ils soient, ne subiront pas sans peine et sans résistance une paix qui sera pour eux, dans tous les cas, une cruelle déception, qui peut coûter la couronne au roi Milan. Les Grecs, qui depuis trois mois multiplient leurs armemens, ne semblent pas renoncer à leurs revendications, aux conquêtes qu'ils rêvent, et ne veulent pas avoir épuisé leurs finances pour rien. L'Europe a certes un rôle assez compliqué et assez délicat à jouer au milieu de toutes ces prétentions. Si elle reste unie, elle peut contenir tous ces élémens incandescens et imposer encore la paix. Si elle se divise comme elle l'a déjà fait à la dernière conférence, elle est impuissante à dénouer ou à maîtriser ces conflits inquiétans pour sa propre sécurité. La guerre peut recommencer au printemps, et c'est ainsi qu'avec l'année nouvelle, en dépit de la trêve qui vient d'être signée, tout reste encore assez obscur à l'orient de l'Europe.

L'Angleterre sort à peine de ses élections récentes, qui ont été pour elle, comme les élections d'octobre l'ont été pour la France, le plus sérieux événement intérieur de l'année expirante. Tous les votes sont maintenant connus, et la situation créée par ce dernier scrutin ne laisse pas d'être curieuse, difficile pour tous les partis, pour les libéraux comme pour les conservateurs, pour l'opposition comme pour le ministère. Matériellement, au premier aspect, le résultat des élections n'a sans doute rien d'incertain. Les libéraux ont un peu plus de 330 voix, les conservateurs ne comptent que 250 élus. S'il n'y avait que les deux grandes opinions anglaises en présence, la difficulté serait déjà résolue ; mais entre les deux camps il y a M. Parnell, qui, avec son bataillon de 86 Irlandais, reste le maître de déplacer, de faire ou de défaire les majorités dans le parlement britannique. Les Irlandais doivent aujourd'hui au scrutin cet étrange pouvoir de décider jusqu'à un certain point de la politique de l'Angleterre, de l'existence des ministères en donnant ou en refusant leur appui aux uns ou aux autres, et c'est là justement la question qui émeut, qui divise les partis à la veille de la session prochaine du nouveau parlement. Le ministère, qui n'a pas cru devoir donner sa démission, comptant sans doute sur les difficultés mêmes de la situation pour se maintenir au pouvoir, le ministère de lord Salisbury ne semble pas jusqu'ici disposé à subir les conditions des Irlandais, à acheter trop cher leur appui. Il sent qu'à ce jeu il risquerait de s'aliéner le sentiment anglais pour n'avoir d'ailleurs qu'une majorité insuffisante et précaire. En revanche, c'est M. Gladstone, qui, changeant tout à coup d'attitude et de conduite depuis les élections, serait, dit-on, occupé à négocier une alliance avec M. Parnell et aurait même, à ce qu'on assure toujours, soumis ses projets à la reine.

Il ne s'agissait de rien moins que de donner une large satisfaction à la politique du *Home-Rule*, d'accorder à l'Irlande un parlement siégeant à Dublin, le droit de législation et de police chez elle, une autonomie à peu près complète, sous l'unique réserve des droits de la couronne et de l'intégrité de l'empire britannique. M. Gladstone n'a démenti que vaguement le bruit de ces négociations : ce grand vieillard est capable de toutes les hardiesses ! S'il poussait cependant jusqu'au bout cette tentative, certes plus hasardeuse que toutes les autres il risquerait fort de n'être pas suivi cette fois par tout son parti, par des hommes comme lord Hartington, M. Goschen, M. Forster, qui désavouent déjà toute participation à ces négociations. Ce serait une scission du parti libéral qui conduirait peut-être à des combinaisons nouvelles, à une alliance de libéraux et de conservateurs unis contre des projets qui ne seraient rien moins qu'une révolution. C'est pourtant un étrange retour, une loi vengeresse de l'histoire, qu'aujourd'hui en 1885, en 1886, la malheureuse Irlande, si souvent victime, pèse en-

core de ce poids sur l'Angleterre, sur ses partis, sur ses ministères, sur toute la politique de l'empire britannique!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Malgré les incidens si graves qui ont marqué cette dernière quinzaine de 1885 au point de vue de la marche de nos affaires politiques intérieures, la spéculation à la hausse sur les fonds publics et sur un certain nombre d'autres valeurs, n'a pas un seul instant lâché prise. A peine, à la veille du scrutin sur les crédits du Tonkin, le 3 pour 100 a-t-il fléchi de quelques centimes au-dessous de 80. Pendant que le congrès de Versailles élisait M. Grévy, la rente se relevait à 80.25.

Nos trois fonds ont ainsi monté de 0 fr. 10 à 0 fr. 15 depuis le milieu du mois, conservant toute la plus-value acquise sur les cours de liquidation de fin novembre. Le mouvement de reprise a été extrêmement vif sur l'action Suez, qui ne gagne pas moins de 70 francs, sur le Crédit foncier, à 1,347 après 1,335, sur le Nord, qui de 1,520 s'est élevé à 1,555, sur le Gaz, en progression de 35 francs, sur l'Italien, qui s'est avancé de 0 fr. 75. Les valeurs étrangères et surtout le Hongrois ont profité de l'heureuse impression produite sur toutes les places par la signature de l'armistice entre les Serbes et les Bulgares.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur la cote des valeurs, pendant l'exercice 1885, on constate aisément que, si l'année a été bonne pour certaines valeurs, elle a été en revanche bien dure pour d'autres, et avant tout, pour les affaires qui ne peuvent attendre leur prospérité que de la spéculation. Les capitaux de placement ont persisté à s'éloigner systématiquement des valeurs qui, à l'époque du krach de 1882, avaient causé à l'épargne tant d'amères déceptions. Aussi rien n'est-il

plus lamentable, au point de vue spécial des cours, que la comparaison des prix auxquels se cotaient encore, il y a un an, les titres d'un grand nombre d'établissemens de crédit, avec ceux où nous les voyons se traîner aujourd'hui. Cette catégorie de valeurs a été la plus maltraitée, ce qui est logique, puisque les établissemens dont il s'agit ne peuvent se procurer des bénéfices que par le lancement d'affaires nouvelles, et que jamais les affaires nouvelles n'ont été aussi rares que pendant l'exercice qui vient de s'écouler.

La Banque de Paris valait encore 742 francs au 31 décembre 1884. L'impossibilité de tirer parti des affaires conclues en commun avec des maisons de Londres et ayant pour objet le placement d'emprunts de la République argentine, l'immobilisation forcée de capitaux importans, ont paralysé l'activité de cette Banque et réduit la source de ses dividendes. Aussi les actions ont-elles reculé de 120 francs; elles restent à 615 après avoir perdu pendant quelque temps le cours de 600. La Banque d'escompte est en réaction de 113 francs d'une année à l'autre, malgré la bonne tenue de l'Italien et des Chemins méridionaux, deux valeurs dont cette maison s'est occupée spécialement. Le public est méfiant, et les réalisations qui se produisent de temps à autre n'ont pas de contre-partie.

La Société générale, qui, l'an dernier, était déjà au-dessous du pair, a reculé encore de 25 francs à 447. La Banque franco-égyptienne a perdu 43 francs et végète, complètement négligée, à 465. Même le Crédit industriel et la Société de dépôts, dont la principale industrie est la banque proprement dite, ont participé à la défaveur générale. Le premier a baissé de 20 francs, la seconde de 10 francs.

La Banque russe et française perd 55 francs, la Banque parisienne 60 francs; le Crédit mobilier, après avoir reculé lentement de 270 à 200, ne s'est relevé que tout récemment à 245. Les banques étrangères n'ont pas été plus favorisées; le Mobilier espagnol ne vaut plus que 85 francs, perdant 55 francs, la Banque des Pays-Hongrois a reculé de 37 francs, la Banque nationale du Mexique de 40 francs. Les événemens d'Orient et les résultats défavorables du premier exercice de la Régie des tabacs en Turquie ont fait perdre environ 100 francs à la Banque ottomane en la ramenant au pair; on l'a même vue quelque temps à 480. La Banque des Pays-Autrichiens, seule de ce groupe, a monté de 458 à 475.

Le Crédit foncier a dû à sa situation hors de pair, à la nature, à l'étendue et à la sûreté de ses opérations, de conserver toute la faveur du public. Le titre, après des fluctuations diverses autour du cours de 1,300, a fini par se relever au-dessus des prix de fin 1884, les dépassant d'une vingtaine de francs. Le Comptoir d'escompte a eu la même bonne fortune, gagnant 15 francs à 995.

La stagnation commerciale a, au contraire, pesé sur le cours de la Banque de France. L'infériorité du dividende de 1885 sur celui du dividende précédent a pour corollaire une baisse de 430 francs sur l'action.

Les sociétés qui s'occupent d'exploitations immobilières ou de prêts immobiliers, exception faite pour le Crédit foncier, ne sont point sorties de l'état plus ou moins précaire où les avait laissées l'année 1884. Si les Immeubles ont monté de 400 à 425, la Compagnie foncière de France a baissé de 90 francs, le Crédit foncier et agricole d'Algérie de 7 francs, la Foncière lyonnaise est toujours à 185 francs au-dessous du pair.

Parmi les actions des valeurs industrielles, il en est peu qui aient à se féliciter de l'année qui finit. Les docks de Marseille sont en baisse de 70 francs, les Magasins généraux de 15, la Compagnie transatlantique de 20, les Messageries de 42, les Omnibus de 175, le Télégraphe de Paris à New-York de 45. Le Canal de Corinthe et le Canal de Panama ont vu leurs cours décliner dans une proportion considérable, l'un de ces titres reculant de 375 à 312, l'autre de 486 à 413. La Compagnie parisienne du Gaz s'est relevée dans ces derniers temps jusqu'à 1,490, mais elle valait il y a un an 1,530. L'action nouvelle des Allumettes a dépassé le cours de 700 francs. Cette exception n'est ni la seule ni la plus brillante. L'événement financier de ces derniers mois est, en effet, le retour des titres de la Compagnie de Suez aux cours élevés dont ils s'étaient fort éloignés à la fin de l'année dernière. L'action, d'une année à l'autre, grâce à la progression si remarquable des recettes obtenue malgré l'abaissement des tarifs, est en reprise de près de 400 francs. Les Parts civiles, les Parts de fondateur, les Délégations ont monté proportionnellement.

Sur le groupe des actions de chemins de fer, nous n'avons guère à signaler que des plus-values de cours, assez modestes, il est vrai, ce qu'expliquent sans peine les diminutions constantes de recettes en 1885. Le Nord seul a baissé, perdant près de 110 francs à 1,555. Mais le Lyon a monté de 10 francs à 1,242, le Midi de 7 à 1,185, l'Orléans de 12 à 1,340, l'Est de 12 à 782, l'Ouest de 20 à 860, l'Ouest-Algérien de 20 à 525, le Bône-Guelma de 25 à 620, l'Est-Algérien de 45 à 605.

Tout autre est l'aspect que présente le marché des Chemins étrangers. Sauf sur les Méridionaux, dont la fermeté ne s'est pas démentie et qui ont monté de 20 francs à 690, la baisse a été la règle. Les Chemins autrichiens ont perdu 80 francs à 560 et les Lombards 32 à 282. En Espagne, le choléra, l'arrêt des affaires, les craintes politiques ont fait reculer le Nord de l'Espagne de 155 francs et le Saragosse de 92 francs. Les actions des Chemins portugais n'ont pas été mieux partagées et perdent 105 francs.

On voit que les titres que nous venons d'énumérer et qui tous, en

leur qualité d'actions, ont un caractère plus ou moins aléatoire, ne donnant que des revenus variables, ont eu par cela même des fortunes très diverses. Ici la stagnation dans des cours très bas, l'abandon complet, l'indifférence du public; là des chutes profondes, comme pour le Panama et les Chemins espagnols. Exceptionnellement un retour aux grands cours perdus de vue depuis longtemps. Sur les Chemins français, le Crédit foncier, le Comptoir d'escompte, fermeté remarquable, ces valeurs ayant réussi à conserver la faveur de l'épargne, alors même que celle-ci s'adonnait de plus en plus exclusivement au placement en valeurs à revenu fixe, c'est-à-dire en rentes et surtout en obligations.

De ce côté, en effet, point d'hésitation, point de déception, du moins en ce qui concerne les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer, car les titres similaires des compagnies espagnoles ont pâti de la défaveur qui frappait les actions. L'amélioration s'est produite lentement, sans interruption pendant toute l'année. L'Obligation Bône-Guelma a monté de 10 francs; celle de l'Est algérien de 27 francs; celle de l'Ouest algérien de 16 francs. Ces trois titres, jouissant de la garantie de l'état, valent maintenant de 350 à 357. Les titres des Anciennes Compagnies ont passé uniformément de 375 ou de 380 à 385 ou 387; l'Obligation du Nord n'a pu encore atteindre 400 francs, mais elle en est bien près. Même progression sur toutes les catégories d'obligations du Crédit foncier.

De toutes les obligations de chemins de fer du Portugal et de l'Espagne, deux seulement ont échappé à la baisse, la Beira-Alta, en hausse de 15 francs, et la Caceres, qui a gagné 12 francs. Les plus atteintes sont les diverses catégories des titres du Nord de l'Espagne.

Comme l'Action du Panama, les Obligations sont tombées à des cours bien bas; les 5 pour 100 ont perdu 50 francs, les 4 pour 100 et les 3 pour 100, 30. Les Obligations Autrichiennes et Lombardes ont toujours été très recherchées, les premières au-dessus de 390, les autres entre 309 et 318.

Les rentes françaises ont subi d'assez violentes fluctuations. Le 3 pour 100, que la spéculation a fini par adopter presque à l'exclusion des deux autres types, était à 79.12 fin 1884. Un mouvement continu de hausse l'a porté au-dessus de 82 francs jusqu'au jour où la fameuse dépêche du général Brière de l'Isle, annonçant l'évacuation de Lang-Son, est venue défaire brutalement cette œuvre de longue patience en précipitant d'un seul coup la rente au-dessous de 78 francs. Après la constitution du ministère Brisson et la signature de la paix avec la Chine, la spéculation à la hausse est revenue à la charge, luttant vaillamment, avec le concours de capitaux défians, mais abondans, et avec l'arme du déport et de la raréfaction des titres, contre

un découvert qui est allé toujours se reformant après chacune de ses défaites, parce que les événemens politiques semblaient sans cesse sur le point de donner raison à son opiniâtreté. Malgré la longue série et la gravité de ces événemens, conflit anglo-russe, affaires de Penjdeh, élections générales en France et en Angleterre, question des Carolines, question rouméliote, guerre serbo-bulgare, mort du roi d'Espagne, les haussiers se sont toujours tenus sur la brèche, et, après bien des oscillations entre 79 et 81 francs, ils ont réussi enfin à clore une année si stérile en affaires et si riche en incidens politiques par l'établissement du 3 pour 100 au-dessus de 80 francs.

Après tant d'efforts, la progression est, il est vrai, bien faible. Elle ne dépasse pas 1 franc sur les deux 3 pour 100 et n'atteint que 0 fr. 25 sur le 4 1/2.

Les plus favorisés des fonds étrangers sont le 4 pour 100 or hongrois, qui de 80.50 est passé à 82 1/2, après avoir touché 77 au moment de la guerre serbe, et le 4 pour 100 d'Autriche, qui a monté de 86.50 à 89. L'Italien, malgré la tranquillité qui a régné dans la péninsule, et la bonne situation des finances du pays, n'a pu reprendre que le cours de 98 ; parti de 99 à la fin de 1884, il était retombé très vivement, cette première hausse ayant été trop rapide pour être bien solide. Celle de 1885 paraît mieux assise. Les fonds russes sont aux mêmes cours qu'il y a un an, à 102 le 5 pour 100 1877. L'Unifiée était à 321 ; elle est aujourd'hui à 323.

Ont baissé, en 1885, l'Extérieure, de 60 à 54 1/2 à cause du choléra, de la détresse financière et de la mort du roi ; le Turc de 2 points, une fois la conversion effectuée; le 3 pour 100 portugais de 49 à 45; le 6 pour 100 hellénique de 415 à 330; et le 5 pour 100 serbe de 428 à 405, par suite des événemens qui ont agité et agitent encore l'Europe orientale.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA MORTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

VI.

Dès ce jour, Mlle Tallevaut fut installée au château, où elle reçut, comme on peut le croire, l'hospitalité la plus confortable et la plus cordiale. Introduite ainsi brusquement dans l'intimité de deux personnes d'une distinction supérieure, et dans un intérieur où régnaient de grandes recherches de somptuosité et d'élégance, cette jeune fille n'y parut ni gênée ni déplacée. A la souplesse d'esprit habituelle chez les femmes elle joignait une réserve et même une sorte de dignité naturelle qui la mettaient de plain-pied au niveau de la meilleure compagnie; son orgueil, qui n'était pas petit, la tenait d'ailleurs sévèrement en garde contre des étonnemens ou des gaucheries de provinciale. C'était seulement au jeu rapide de ses paupières ou à l'intensité curieuse de son regard que se devinaient parfois ses surprises devant des raffinemens de luxe évidemment nouveaux pour elle. Elle usait, du reste, avec une extrême discrétion, surtout au commencement de son séjour, de la société de ses hôtes. Elle passait, à différens intervalles, plusieurs heures dans la journée auprès du lit de Jeanne, la soignant, la pansant,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1885 et du 1er janvier.

après quoi elle se retirait dans sa chambre avec quelques livres empruntés à la bibliothèque du château. Après les repas seulement, suivant la couleur du temps, elle se promenait un moment dans le parc entre Aliette et son mari, ou demeurait avec eux au salon. Elle parlait peu et bien, dans une langue remarquablement précise et ferme, laissant voir, sans affectation, un fonds de connaissances très nourri, mais en même temps, sur toutes les matières, une sorte d'indifférence souveraine et un peu ironique qui avait quelque chose d'inquiétant. M. de Vaudricourt retrouvait dans ces occasions cette nymphe des bois hautaine et railleuse qui l'avait bravé un matin dans l'exercice de ses droits de propriétaire. — En d'autres circonstances, Aliette aurait pu se dire qu'une personne d'une aussi rare beauté et d'une originalité aussi intéressante n'était pas de celles qu'il peut être sage de mêler à sa vie de famille. Mais uniquement préoccupée alors de la santé de sa fille, et à peine rassurée sur sa vie, elle ne pouvait avoir, à l'égard de Sabine, que des sentimens de reconnaissance ; elle ne se lassait pas d'admirer l'adresse gracieuse de ses mains dans les soins qu'elle rendait à sa petite convalescente. — Un peu plus tard, quand elle eut l'esprit plus tranquille, elle parlait gaîment à son mari de l'impression particulière que lui causait Mlle Tallevaut : — Je ne peux pas dire qu'elle me plaise, disait-elle ; plaire n'est pas le mot : elle me charme,.. elle me représente une magicienne... Remarquez-vous qu'elle marche sans bruit? Ses pieds n'appuient pas... elle marche comme une somnambule... comme lady Macbeth, je suppose! Mais c'est une magicienne bienfaisante et une lady Macbeth sœur de charité.

— Voilà bien ma femme, répondait Bernard : — Une magicienne!.. une lady Macbeth!.. Mon Dieu! c'est une belle institutrice, voilà tout.

Cependant, grâce aux dévoûmens réunis de Sabine et du docteur Raymond, grâce surtout à l'intervention assidue du docteur Tallevaut, la convalescence de Jeanne fut préservée des accidens redoutables qui suivent trop souvent les opérations du genre de celle qu'elle avait subie. Au bout de trois semaines, M. Tallevaut déclara que toute ombre de danger avait disparu, et qu'il n'y avait plus aucune raison pour que sa nièce prolongeât son séjour à Valmoutiers. Ce fut en vain que Bernard, en renouvelant toutes ses chaleureuses protestations de gratitude, essaya de lui faire accepter des honoraires. — Non! dit-il, pour rien au monde!.. Je ne peux même pas,.. je ne suis plus de la profession,.. je n'exerce plus que par charité ou par amitié.

— Soit! je retiens le mot, docteur, dit Bernard, et c'est entre nous deux à la vie et à la mort.

— Pourtant, reprit M. Tallevaut, comme Aliette entrait dans le salon, en fait d'honoraires, si Mme de Vaudricourt me proposait de m'embrasser, j'avoue que j'accepterais,.. attendu que je l'aime beaucoup.

— Oh ! de tout mon cœur, monsieur, s'écria la jeune femme en accourant et en lui présentant ses deux joues l'une après l'autre.

On conçoit aisément que deux natures aussi généreuses que celles de Bernard et d'Aliette ne devaient pas laisser tomber en oubli un pareil service rendu avec un pareil désintéressement. Ils ne pouvaient manquer dès ce moment de s'ingénier l'un et l'autre pour donner à M. Tallevaut et à sa nièce des preuves petites ou grandes de la fidélité de leurs sentimens. Quant à M. Tallevaut personnellement, il était très difficile d'imaginer quelque moyen de lui être agréable : tous ses goûts et tous ses plaisirs se concentrant dans l'étude, les politesses en usage entre gens du monde ne pouvaient guère que le déranger et le désobliger. C'était donc surtout et à peu près uniquement à sa nièce qu'ils pouvaient adresser des témoignages directs de leur reconnaissance. Mlle Tallevaut, quoique peu expansive, avait été naturellement amenée à parler avec quelque détail à Aliette et à Bernard de sa famille, de sa mère depuis longtemps frappée de paralysie, et de sa situation personnelle dans la maison de M. Tallevaut. Elle avait même confirmé par quelques allusions le bruit qui courait dans le public de son union projetée avec son tuteur. Ce mariage, qui paraissait fixé à l'automne suivant, époque de la majorité de Sabine, devait fournir aux Vaudricourt une heureuse occasion de faire accepter à la jeune fille quelque riche souvenir. En attendant, elle fut, dès ce moment, comblée d'égards particuliers, d'attentions quotidiennes et des plus gracieux procédés de voisinage.

Aliette faisait de fréquentes visites à La Saulaye, et il lui arrivait souvent d'emmener sa belle voisine à Valmoutiers pour un jour ou deux. M. Tallevaut se prêtait volontiers à ces enlèvemens, bien qu'ils le privassent par intervalles de son utile collaboratrice. Mais il était heureux et flatté de l'intimité de sa fiancée avec une jeune femme dont il avait vite apprécié la valeur morale. Il était heureux, en même temps, de voir sa pupille sortir ainsi par échappées de l'existence un peu austère dans laquelle il se reprochait quelquefois de la confiner.

Parmi les distractions que M. et Mme de Vaudricourt s'empressèrent d'offrir à Mlle Tallevaut, on pense bien que la chasse ne fut pas oubliée. En lui annonçant qu'elle pouvait désormais chasser sur ses terres et dans ses bois au fusil, au furet et même au collet sans avoir à craindre le moindre procès-verbal, Bernard se plut à

lui rappeler leur première rencontre, insistant plaisamment sur les sentimens de fureur vengeresse dont elle l'avait pénétré. Ce souvenir la mit fort en gaîté : deux fossettes se creusèrent dans ses joues brunes, pendant que ses lèvres s'ouvraient comme le calice d'une belle fleur rouge en laissant voir la rangée fine et l'émail pur de ses dents. — « C'est dommage, se dit à part lui M. de Vaudricourt, qu'elle rie si rarement : car elle est étourdissante quand elle rit ! » — Malheureusement elle l'était aussi quand elle ne riait pas.

Mlle Tallevaut prit donc l'habitude de chasser assez souvent en compagnie des châtelains de Valmoutiers, et elle essaya, sans grand succès, de communiquer à Aliette le secret de son sang-froid et de son calme devant le gibier; en revanche, Aliette lui donnait, avec le concours assidu de son mari, des leçons d'équitation dont la jeune fille profitait merveilleusement. Bien faite, adroite et hardie, elle avait tout ce qu'il fallait pour réussir et même pour briller dans ce genre de sport, le costume de cheval mettant en relief la pleine et svelte harmonie de ses formes. Une des plus belles bêtes des écuries de Valmoutiers fut spécialement dressée pour elle par le comte lui-même, et fut réservée pour son usage particulier, en attendant que les circonstances permissent de la mettre dans sa corbeille.

Ces rapports presque quotidiens, les incidens de chasse, les leçons d'équitation auxquelles se joignaient quelques leçons de valse après le dîner, ne pouvaient manquer de faire naître peu à peu entre Mlle Tallevaut et ses hôtes de Valmoutiers une certaine familiarité enjouée. M. de Vaudricourt, surtout, sans s'écarter des formes les plus respectueuses, n'avait pas tardé à prendre avec Sabine sa manière favorite de légère et perpétuelle raillerie. Mais, à cet égard, il trouvait à qui parler, Mlle Tallevaut lui tenant parfaitement tête et lui disputant la palme en fait de doux persiflages et de sous-entendus ironiques; sa voix grave et bien timbrée était très propre à marquer la note sarcastique, qu'elle employait assez volontiers avec son professeur de danse et d'équitation. — Il arrivait quelquefois qu'Aliette étant retenue pour une raison ou pour une autre, Bernard et Sabine partaient tous deux seuls pour la chasse ou pour une promenade à cheval : quoiqu'ils fussent suivis d'un garde ou d'un domestique, c'étaient là de véritables tête-à-tête, mais qui n'avaient rien de choquant pour ceux qui savaient que Mlle Tallevaut avait été élevée dans la liberté d'allures des jeunes Américaines. Au surplus, ce qui se passait dans ces tête-à-tête défiait la médisance : il n'était guère question entre M. de Vaudricourt et Mlle Tallevaut que de détails hippiques ou cynégétiques, ou, quand ils quittaient ces sujets

spéciaux, c'était pour reprendre leur petite guerre d'escarmouches inoffensives. Ainsi, Bernard remarquant la complète impassibilité de Sabine devant l'agonie d'un chevreuil :

— J'ai peur, décidément, ma voisine, disait-il, d'après mille et un symptômes, que vous n'ayez pas de cœur !

Elle lui jetait un regard rapide, et répondait tranquillement :

— Moi, d'après mille et un symptômes, j'ai peur que vous n'en ayez trop !

Un autre jour : — Savez-vous, mademoiselle et chère voisine, ce qui me plaît en vous?.. C'est que vous n'avez aucune des qualités de la femme !

— Oui,.. dit-elle, et vous espérez que j'en ai tous les défauts.

— C'est possible !

— C'est sûr !

Tel était le ton général de leurs innocens entretiens.

Cependant, deux ou trois mois s'étaient écoulés depuis la complète guérison de la petite Jeanne sans que le comte de Vaudricourt eût manifesté à aucun degré le désir d'aller se refaire à Paris des tristesses de la campagne. C'était en vain qu'Aliette l'y poussait de temps en temps et lui rappelait le programme arrêté entre eux à ce sujet. — Du moment que je ne m'ennuie pas, répondait Bernard, il est inutile de me déplacer... Je m'acclimate,.. je m'encroûte,.. il faut me laisser faire,.. il faut laisser opérer la cristallisation,... D'ailleurs, ma chère, puisque vous comptez vous-même aller à Paris après Pâques, en avril, je puis très bien attendre jusque-là.

Avril vint, et le voyage à Paris n'eut pas lieu. Il se trouva que, vers cette époque, la santé d'Aliette, qui s'était longtemps ressentie de la secousse de Saint-Germain, et que la maladie de sa fille avait de nouveau ébranlée, donna quelques inquiétudes. La jeune femme était devenue sujette à d'assez fréquentes défaillances, qui quelquefois tournaient à la syncope. Toutefois l'avis de M. Tallevaut, entièrement conforme à celui du docteur Raymond, fut que le mal n'avait aucune gravité, qu'il n'atteignait aucun organe vital, et qu'il s'agissait seulement d'un état anémique, conséquence des anxiétés épuisantes que Mme de Vaudricourt avait récemment traversées. Aliette insista pour ne rien changer à ses projets et pour aller à Paris. Mais Bernard s'y refusa. — « Vous n'y alliez en réalité, lui dit-il, que pour m'être agréable, et il ne me serait nullement agréable de vous y traîner souffrante comme vous êtes... Soignez-vous, fortifiez-vous, calmez vos pauvres nerfs, et nous ferons notre petit séjour à Paris cet automne quand vous reviendrez de chez votre mère. »

Mme de Vaudricourt s'appliquait de son mieux à calmer ses pau-

vres nerfs, comme son mari avait la bonté de le lui conseiller, mais il eût été très nécessaire qu'il lui aidât, et malheureusement, — comme on l'a certainement deviné, — c'était tout le contraire.

Délivrée de toute alarme du côté de sa fille, et redevenue maîtresse de toute sa fine et sagace intelligence, il n'était pas possible qu'Aliette tardât beaucoup à comprendre les inconvéniens et même les dangers de l'intimité presque forcée qui s'était établie entre les habitans de La Saulaye et ceux de Valmoutiers. L'attachement tout nouveau de son mari pour la vie de la campagne, sa répugnance à s'en écarter, même pour quelques jours, avaient achevé de lui ouvrir les yeux. Il était trop évident qu'il y était retenu par quelque intérêt secret qui occupait désormais et amusait sa pensée. Mme de Vaudricourt se rendait compte avec clairvoyance de la séduction particulière que devait exercer sur un esprit blasé comme celui de Bernard, et surtout dans le désœuvrement de la campagne, la personnalité étrange de Mlle Tallevaut, — sa beauté originale, sa force d'âme, son mystère. Elle ne la redoutait pas seulement comme une femme qui pouvait lui enlever le cœur de son mari; elle la redoutait comme un esprit ennemi, comme un être ironique et malfaisant, une sorte de mauvais ange qui venait détruire sa propre influence sur l'âme de son mari et mettre à néant pour jamais tous ses rêves et toutes ses espérances d'épouse chrétienne. Elle n'ignorait pas que Sabine avait été élevée par son tuteur dans la négation des croyances qui lui étaient chères, et, sans qu'elle sût pourquoi, cette incrédulité affichée, qui la choquait à peine chez le docteur Tallevaut, lui semblait odieuse et repoussante chez la jeune fille.

Et pourtant que faire? M. Tallevaut avait sauvé sa fille d'une mort certaine, Mlle Tallevaut avait pris elle-même une part active et dévouée à cette œuvre de salut, — et ce n'était pas un des moindres tourmens d'Aliette que cette lourde obligation de reconnaissance et de bon accueil envers celle qu'elle regardait alors comme un génie funeste introduit dans sa maison.

Tous ces sentimens contradictoires se mêlant et se confondant dans l'âme d'Aliette la troublaient jusqu'au fond, et la condamnaient à une contrainte si pénible et si continuelle que sa santé même en était atteinte.

Pendant ce temps-là, M. de Vaudricourt, sans être aussi douloureusement affecté, n'était guère plus tranquille. Les souffrances jalouses et les appréhensions morales de sa femme n'entraient pour rien dans ses agitations, car il ne les soupçonnait même pas. Absolument dupe de la profondeur de dissimulation dont Aliette partageait le privilège avec tout son sexe, il était de plus trop occupé

de Mlle Tallevaut pour accorder quelque attention à tout ce qui n'était pas elle. Comme tous ceux qu'une passion de ce genre absorbe, il n'avait plus pour tout le reste qu'une indifférence distraite : il ne voyait plus que sa passion, et il se persuadait, suivant l'usage, qu'il était seul à la voir ; sa conduite et sa tenue envers sa dangereuse voisine étaient d'ailleurs, à ce qu'il lui semblait, irréprochables ; s'il profitait aussi souvent qu'il le pouvait des relations de voisinage et d'intimité que le hasard des événemens leur avait imposées, s'il recherchait avec un empressement soucieux toutes les occasions de se rapprocher d'elle, de sentir son contact, de boire ses rares paroles, de respirer son souffle, — jamais un acte imprudent ni même un seul mot inconsidéré n'avaient trahi son secret : il croyait donc fermement en être seul maître, et véritablement, à l'exception des deux personnes que ce secret intéressait le plus, — à savoir : sa femme et Mlle Tallevaut, — il était seul à le connaître. M. de Vaudricourt n'était, nous le savons, ni un enfant, ni un sot, ni un fou : c'était même un esprit des plus ouverts et des plus avisés, mais il était amoureux, il l'était passionnément, peut-être pour la première fois de sa vie, et, en conséquence, la plus grande partie de ses facultés intellectuelles subissait pour le moment une éclipse à peu près totale.

Heureusement ses qualités morales demeuraient plus entières, et il était loin de s'abandonner sans combat, sans luttes viriles, à sa fatale passion. Il ne se dissimulait nullement que l'amour de Mlle Tallevaut lui était interdit par les lois les plus élémentaires, non-seulement de la morale, mais de l'honneur : elle était la parente, la pupille, la fiancée de l'homme dont la science et le dévoûment avaient ressuscité sa fille. Il ne pouvait la détourner de ses devoirs qu'en se rendant coupable envers cet homme de la plus vile ingratitude et de la plus basse trahison. Il le savait, et il faisait en réalité tout ce qui lui était possible pour échapper à ces abîmes de honte, excepté la seule chose qu'il eût dû faire, et qui était de fuir !

Ne trouvant pas la force de se soustraire au charme dont la présence de cette belle et singulière fille l'enveloppait, il rassurait sa conscience en se représentant précisément la puissance des obstacles qui les séparaient. — Il aurait eu dans sa vie les émotions d'une passion malheureuse, d'un désir inassouvi. S'il en souffrait plus ou moins, cela le regardait. Du reste, il se ferait sauter la cervelle plutôt que de manquer grossièrement, odieusement à celui qui avait sauvé la vie de son enfant.

Comme pour redoubler et fortifier encore les impossibilités qui se dressaient entre Sabine et lui, il se liait chaque jour plus intimement avec M. Tallevaut, pour lequel il se prenait, en toute sincé-

rité, d'une estime et d'une sympathie croissantes. Il savait, par ses gardes et par ses fermiers, que non-seulement M. Tallevaut répandait chez les pauvres gens du pays des secours et des aumônes très considérables relativement à sa modeste fortune, mais qu'il leur faisait des sacrifices encore plus méritoires en leur donnant presque chaque matin, en visites et en consultations, un temps précieux dérobé à ses travaux. Il admirait d'autant plus chez son voisin cette charité si discrète, si prodigue et si désintéressée, qu'il n'ignorait pas avec quel attachement passionné il se consacrait à ses études scientifiques et à l'œuvre capitale dans laquelle il devait les résumer. Cette œuvre, qui se publiait depuis deux ou trois ans par livraisons semestrielles, et dont les premiers fascicules lui avaient déjà valu la plus haute sanction de l'Institut, était une sorte de précis historique du progrès des sciences naturelles depuis le commencement jusqu'à la fin de ce siècle, et avait pour titre : *Inventaire scientifique du XIXe siècle*. L'idée seule d'une pareille entreprise, réalisée dans ses conditions nécessaires de développement et de méthode, a quelque chose d'écrasant pour la pensée. M. Tallevaut s'y était voué dès sa première jeunesse avec l'enthousiasme d'un apôtre, car il n'aimait pas seulement la science pour les profondes joies intellectuelles qu'elle lui procurait : il l'aimait d'un amour presque pieux en raison des grands résultats qu'il en attendait pour l'avenir moral et religieux de l'humanité.

Chose étrange! quoique ce missionnaire de la science et de la libre pensée ne pût être pour Mme de Vaudricourt qu'une sorte de nihiliste dangereux, elle n'en sentait pas moins pour lui un faible de cœur ; et de même le docteur Tallevaut, malgré ses hautaines préventions laïques, ne se défendait pas d'une prédilection affectueuse pour sa très catholique voisine. Il semblait que ces deux êtres excellens fussent tous deux rapprochés par leurs vertus contradictoires, mais également supérieures. A la vérité, M. Tallevaut s'abstenait sévèrement, devant Aliette, de tout propos qui eût pu blesser ses croyances. Il ne gardait pas, naturellement, la même réserve avec Bernard, dont il avait vite deviné l'entière liberté d'esprit.

Quand Sabine était installée momentanément au château, son tuteur y venait quelquefois dîner ; il s'en retournait le plus souvent à pied, et il n'était pas rare que M. de Vaudricourt l'accompagnât pendant une partie de la route. Dans ces tête-à-tête assez fréquens et assez prolongés, leurs entretiens prenaient de plus en plus le ton de l'intimité et de la confidence amicale. Ils tombèrent plus d'une fois sur la question religieuse, et ce fut un étonnement pour Bernard de trouver le langage de M. Tallevaut sur ces matières

aussi différent de la raillerie voltairienne que de la grossière fureur anticléricale. Il y apportait la gravité, le respect et la douceur d'un grand esprit qui est au-dessus de toute passion haineuse. Il y apportait même un accent profondément religieux : car il avait sa foi, et comme elle était chez lui sincère et enthousiaste, il se laissait entraîner à une certaine ardeur de prosélytisme. Ce qu'il admettait le moins, en fait de religion, c'était l'indifférence, et il essayait de faire entendre à Bernard sur ce sujet des vérités assez délicates, que celui-ci acceptait toutefois cordialement, la bonté affectueuse de la forme tempérant suffisamment l'austérité du fond. — « Il était donc, suivant M. Tallevaut, indigne d'un homme de renoncer à toute croyance idéale parce qu'il avait perdu l'idéal chrétien : il fallait, de toute nécessité, s'attacher à une croyance idéale, si l'on ne voulait pas se rapprocher peu à peu de l'animalité... Un homme bien né, qui ne croit plus à rien et qui s'y résigne, se trouve encore soutenu quelque temps par l'impulsion première de son éducation, par les convenances extérieures de sa classe sociale; mais, en réalité, le sentiment du devoir et de la dignité morale, ne reposant plus sur rien, s'efface chez lui de plus en plus : il n'a plus qu'un objectif dans la vie, celui des faciles et basses jouissances; il descend ainsi peu à peu, sous son vernis civilisé, à l'échelle morale du nègre, et dans cette chute, à mesure qu'il vieillit, il tombe plus bas... Son intelligence même se déprime et s'abaisse : il ne prend plus des choses de l'esprit que ce qu'elles ont de plus futile, de superficiel, et en quelque sorte de matériel... En fait de lecture, il ne lit plus que des romans ou des journaux; en fait de théâtre, il n'a plus de goût que pour les œuvres d'un ordre inférieur, pour les spectacles qui s'adressent presque uniquement aux sens... N'est-ce pas l'histoire des hommes ou des peuples qui ont perdu tout idéal?

« Le sentiment religieux, la croyance à un idéal, pouvaient seuls donner à l'homme la volonté, la force et le goût de remplir noblement sa destinée en consacrant sa vie au culte du bien, du vrai, du beau, — et il dépendait de tout homme intelligent d'arriver à cette croyance idéale par la contemplation et l'étude de la nature, c'est-à-dire par la science. — C'était donc par la science qu'on devait parvenir à combler le vide effrayant que laissaient dans le monde moral les anciennes religions épuisées. C'était par la science que M. Tallevaut s'était élevé lui-même à cette foi qui le soutenait dans son rude labeur scientifique, lequel était en même temps une œuvre de propagande : le bien qu'il faisait autour de lui, c'était la science qui le lui inspirait. »

Quelle était, en réalité, cette religion philosophique où il puisait

son courage et ses vertus? Il l'expliquait à Bernard avec une éloquence et une élévation de langage dont nous ne disposons pas; aussi devons-nous nous borner à en résumer brièvement la théorie. M. Tallevaut avait été amené, par le cours de ses études, à cette conviction que l'œuvre divine de la création se poursuit indéfiniment dans l'univers; que tout être intelligent peut contribuer et collaborer en quelque sorte pour sa part à cette œuvre de perfection et d'harmonie progressives; que c'est son devoir de le faire, et qu'il doit trouver dans le pur accomplissement de ce devoir et dans la conscience de servir à un but supérieur la récompense et la joie de sa vie.

— Mais, disait Bernard, puisqu'il s'agit de suppléer aux religions qui s'éteignent, espérez-vous donc, docteur, convertir jamais la masse humaine, le peuple, en un mot, à votre religion philosophique, dont je ne nie pas la grandeur, mais qui exige une si forte initiation intellectuelle?

— Je n'ai pas cette illusion, répondait le docteur Tallevaut; mais cela est inutile: il suffira de convertir une élite, une élite qui deviendra un jour assez importante pour dominer la foule et la contraindre au devoir par l'autorité morale ou par la force.

— Mais, docteur, reprenait Bernard en riant, savez-vous que vous êtes un terrible aristocrate?

— Assurément. M'avez-vous donc pris pour un démagogue parce que je suis un homme de science? C'est une idée singulière, quoique fort répandue. Elle est le contraire de la vérité. La science est l'ennemie naturelle de la démocratie, parce qu'elle est l'ennemie naturelle de l'ignorance, — et encore plus de la médiocrité... Or, que peut faire la démocratie si ce n'est d'élever les ignorans au rang de médiocres? C'est un affreux progrès! — Pour moi, j'ai pitié des ignorans, des faibles, des misérables: mais, quant à flatter leurs passions ou à subir leur domination, jamais!

Puis, revenant à ses sentimens religieux:

— Croyez-moi, mon ami, disait-il, il y a une douceur infinie à sentir qu'on est dans la vérité et qu'on marche pour ainsi dire la main dans la main de l'Éternel, parce qu'on fait son œuvre avec lui... C'est ainsi que je vis, pour mon compte, dans une sérénité qui a, je puis le dire, quelque chose de paradisiaque... Si elle est quelquefois troublée, c'est uniquement par la crainte de ne pouvoir mener jusqu'au bout l'œuvre à laquelle j'ai voué mon existence.

— Pourquoi de pareilles craintes, mon cher docteur? Vous êtes dans toute la force de l'âge.

— Sans doute. Mais... *Ars longa, vita brevis...* Et puis, j'ai la tête un peu grosse et le cœur aussi,.. de sorte que je suis forcé

de limiter mes heures de travail... C'est ma seule tristesse au monde!

VII.

Dans la soirée même où le docteur Tallevaut et Bernard avaient ensemble, sur le chemin de La Saulaye, l'entretien dont nous venons de rapporter les derniers traits, Mme de Vaudricourt, après avoir fait un peu de musique à la prière de Sabine, se trouva fatiguée, s'excusa auprès de la jeune fille en l'embrassant comme elle avait coutume de le faire chaque soir, et monta chez elle. On était alors au milieu du mois de mai : la journée avait été particulièrement douce et belle, et la soirée ne l'était pas moins. Aliette, avant de se défaire pour la nuit, s'était accoudée sur une des fenêtres de sa chambre pour respirer les vagues senteurs que répandaient dans l'air les verdures nouvelles, les premières violettes et les muguets des bois. Sur le feuillage naissant des futaies et sur l'étendue des campagnes, le ciel, étincelant d'étoiles, versait une blanche lueur sidérale. Au milieu de la contemplation rêveuse où elle s'absorbait, la jeune châtelaine de Valmoutiers eut tout à coup un léger tressaillement : elle venait d'apercevoir l'ombre élégante de Mlle Tallevaut, traversant une allée du parc, et se dirigeant vers une avenue qui aboutissait, en abrégeant la route, à une petite distance de La Saulaye.

... Il était environ onze heures du soir quand M. de Vaudricourt, ayant quitté le docteur Tallevaut, et revenant à Valmoutiers à travers ses bois, entrevit dans la pénombre pâle de l'avenue une femme qui s'avançait vers lui, marchant d'un pas souple et silencieux, les coudes au corps, la tête et le buste drapés dans une mantille à l'espagnole. — Il la reconnut aussitôt, c'était celle dont, en ce moment même, il évoquait l'image troublante dans le cadre enchanté de cette nuit de printemps. L'émotion fut si violente que son cœur s'arrêta brusquement, comme cabré ; puis il bondit avec une forte secousse et reprit son cours.

Ils furent bientôt à quelques pas l'un de l'autre : — Comment! mademoiselle, dit Bernard du ton le plus tranquille, c'est vous?.. J'ai cru que c'était votre fantôme!

— Non, répondit la jeune fille avec le même calme, ce n'est pas mon fantôme! c'est moi-même... La beauté de la soirée m'a tentée, — et j'ai pris cette avenue avec le vague espoir de vous rencontrer.

— Je ne crois pas ça... Je crois que vous êtes sortie pour cueillir des herbes magiques dans la forêt à la clarté des étoiles.

— Comme une sorcière?

— Comme une jeune et belle sorcière.

— Trop de bonté! — Nous retournons, n'est-ce pas?

— Si vous voulez!

— Mais, naturellement, je le veux.

Elle reprit alors le chemin du château en compagnie de M. de Vaudricourt. Elle paraissait, contre son ordinaire, éprouver un léger embarras, ôtant et remettant un de ses gants avec distraction :

— C'est incroyable, dit-elle, tout ce qu'on entend de bruits étranges dans les bois, la nuit.

— Est-ce que vous avez eu peur?

— Quelle plaisanterie? — Non,.. mais il m'a semblé une ou deux fois entendre marcher dans le taillis.

— Très possible. Nous ne manquons pas ici de braconniers.

— Ni de braconnières, dit-elle en riant.

— Les braconnières, je m'en console! dit Bernard du même ton... Voulez-vous mon bras, mademoiselle?

— Non; merci!

Il y eut une minute de silence, puis elle reprit :

— De quoi avez-vous parlé avec mon tuteur?

— Mais de choses fort sérieuses; — de science, de philosophie, de religion.

— Ça ne peut, dit-elle, que vous faire du bien.

— Je l'espère, dit Bernard : mais, jusqu'à présent, je ne fais que sentir plus amèrement la distance qui me sépare d'un homme comme votre tuteur... Si j'avais comme lui consacré ma vie à l'étude, à la science, au lieu de la dissiper dans de stupides plaisirs, j'en serais meilleur et plus heureux.

— Croyez-vous, monsieur de Vaudricourt?.. Meilleur, c'est probable,.. car ce ne serait pas difficile,.. mais plus heureux, j'en doute un peu... Moi, j'ai beaucoup étudié, vous savez,.. il n'y a pas une de ces constellations là-haut dont je ne connaisse le nom, l'ordre et la marche, — il n'y a pas un insecte endormi dans ces taillis dont je ne connaisse le mystérieux organisme, et le genre, et l'espèce, et les mœurs, — pas une pierre dans ce chemin dont je ne puisse vous dire l'âge géologique,.. pas une mousse, ni une goutte de rosée que je ne puisse vous analyser avec la dernière exactitude... et je ne suis pas du tout convaincue que j'en sois plus heureuse, ni même meilleure!

— Vous seule sous le ciel, je crois, savez ce qui se passe dans votre tête et dans votre cœur.

— Peut-être bien.

— Mademoiselle Tallevaut?

— Monsieur de Vaudricourt?

— Puis-je me permettre de vous demander, au milieu de cette solitude, quelle est votre religion?

— Mais celle de mon tuteur, naturellement.

— Et vous pensez qu'elle vous suffirait pour résister à toutes les tentations de ce monde, même aux plus puissantes, même aux plus terribles?

— Jusqu'ici elle m'a suffi.

— Vous devriez bien alors, mademoiselle, me la faire partager... car votre oncle, malgré sa conviction et son éloquence, n'y est pas encore parvenu,.. et jamais cependant je n'aurais eu plus grand besoin de la sûreté et de la fermeté de conscience que peut seule donner une croyance supérieure.

— Vous voulez sérieusement, monsieur de Vaudricourt, que je vous prêche ma religion?

— Tout à fait sérieusement.

— Cela ferait trop de peine à votre aimable femme.

— Ma femme, dit gravement Bernard, sait que je suis éloigné de ses croyances et que je n'y reviendrai jamais.

— Non! répéta Mlle Tallevaut, cela lui ferait trop de peine,.. et je l'aime beaucoup, votre femme,.. beaucoup! — De plus, j'aperçois les lumières du château, et le temps nous manquerait,.. car ça ne doit pas être une petite affaire que de vous convertir... Et puis...

— Et puis,.. quoi!

— Vous n'êtes pas initié... Vous ne comprendriez pas.

— Merci bien,.. mais essayez toujours,.. j'aime tant votre voix!.. Quand je n'entendrais pas les paroles, la musique suffirait!

— Monsieur de Vaudricourt, ne me dites pas de douceurs, voulez-vous? J'aime mieux vos impertinences,.. et j'aime à vous les rendre,.. parce qu'en réalité c'est le seul ton possible et convenable entre nous deux,.. vous me comprenez, n'est-ce pas?

Elle avait relevé la tête vers lui, et, la bouche entr'ouverte par son sourire de sphinx, elle lui montrait son beau visage, que les clartés du ciel pâlissaient.

Il s'arrêta, se pencha un peu sur elle, et la couvrant d'un regard passionné :

— Sabine! dit-il d'une voix sourde, pourquoi faut-il qu'il y ait des abîmes entre nous?

Comme pour le gronder et le calmer, elle posa sa main nue sur celle de Bernard : — Voyons, monsieur! dit-elle doucement.

Il retint sa main, qui était un peu grande, mais d'une forme

admirable : — Bien heureux, murmura-t-il, celui qui s'appuiera à jamais sur cette main si belle, si douce, si brave ! — Et, dans un mouvement soudain, il y attacha ses lèvres ardemment.

Elle la retira vivement, et, se jetant en arrière :

— Ah ! dit-elle d'une voix étouffée, une fille sans défense !.. qui se fie à vous !

— Pardon !

— Me suis-je donc trompée ? N'êtes-vous pas homme d'honneur ?

— Vous y pouvez compter.

— Nous verrons !

Ils reprirent leur marche en silence et rentrèrent au château sans avoir échangé une parole de plus.

... Un peu plus tard, Mme de Vaudricourt y rentrait elle-même par la porte de son escalier particulier, qu'elle avait laissée ouverte en sortant.

Le petit séjour que Sabine venait de faire à Valmoutiers se terminait le lendemain. Le docteur Tallevaut, étant venu chercher sa nièce dans la soirée, trouva Mme de Vaudricourt plus souffrante que de coutume. Elle avait eu, depuis la veille, plusieurs défaillances. Elle n'avait pu dîner. Le docteur l'interrogea, l'examina et l'ausculta avec un redoublement d'attention. Il confirma de nouveau le diagnostic du docteur Raymond en assurant que le mal n'avait point de gravité et qu'il s'agissait de simples désordres nerveux. Il ordonna de continuer le régime des toniques, de l'exercice modéré et de l'alimentation substantielle.

Toutefois, avant de partir avec Sabine, il entraîna M. de Vaudricourt dans une allée retirée du parc : — Mon cher voisin, lui dit-il, il faut que vous m'excusiez : je vais aborder des questions fort délicates, mais je crois que c'est mon devoir de médecin et d'ami.

— Grand Dieu ! s'écria Bernard ! Est-ce que ma femme ?..

— Non ! il n'y a rien !.. mais cet état d'anémie se prolonge au-delà de mes prévisions... Mme de Vaudricourt a eu tout le temps de se remettre des émotions qui l'ont éprouvée pendant la maladie de Jeanne... Il semble donc qu'il y ait ici une autre cause... Je ne vois dans la vie de Mme de Vaudricourt que des élémens de bonheur... Sans parler des agrémens et des jouissances d'une grande fortune, elle a un mari excellent, une fille charmante, une famille et des amis qui l'adorent et avec tout cela elle a la maladie d'une femme malheureuse,.. d'une femme qui souffre moralement,.. qui a quelque grand chagrin... Voyons,.. soupçonnez-vous quelque chose... dont elle pourrait se tourmenter ?

— Ah ! mon Dieu ! oui ! dit Bernard, avec l'accent d'une sincère

tristesse, ce qui la tourmente, c'est ce qui a fait, depuis notre mariage, le trouble et l'amertume de nos deux existences... Vous connaissez aussi bien que moi la piété, la foi ardente de ma femme, vous avez assez compris que je ne la partage pas... Or le rêve de ma femme, depuis le premier jour, a été de me ramener à sa croyance... cette idée fixe l'obsède... Elle s'est figuré que c'étaient les distractions, les dépravations de Paris qui m'empêchaient de revenir à la religion... J'ai quitté Paris pour lui ôter ce souci, et Dieu sait ce qu'il m'en a coûté!.. Elle s'aperçoit que je ne suis pas plus croyant à la campagne qu'à la ville,.. et, sans doute, le désespoir la prend,.. car je ne puis vraiment imaginer d'autre explication à la souffrance morale dont vous la croyez atteinte... Mais enfin, physiquement,.. aucun danger, n'est-ce pas?

— Je n'en vois aucun.

— Ah! docteur! savez-vous qu'il devient bien difficile, quelque bonne volonté qu'on y mette, d'être heureux en ménage?.. Comment faire?.. Généralement, aujourd'hui, un homme qui se marie n'a plus la foi... S'il épouse une jeune fille élevée à la moderne, c'est-à-dire à la diable, il risque fort d'épouser une petite courtisane :.. s'il épouse une personne élevée dans les traditions anciennes, il n'a intellectuellement rien de commun avec elle,.. le mariage n'est plus qu'un divorce moral! — L'institution serait-elle donc périmée et le mieux ne serait-il pas d'y renoncer?

— Le mieux, mon cher ami, dit le docteur Tallevaut, serait de donner aux femmes une éducation plus conforme au temps où nous vivons et plus en harmonie avec l'état de nos connaissances,.. ce serait de substituer dans leur esprit un idéal nouveau à l'idéal chrétien... C'est ce que fera l'avenir,.. c'est ce qu'on fait même dès à présent,.. et, si vous me permettez de le dire, c'est ce que j'ai fait moi-même dans ma maison... Il est vrai que le hasard des circonstances m'a favorisé : il m'a remis entre les mains cette enfant que vous connaissez... Son père était mort ruiné,.. sa mère, peu de temps après, était frappée de paralysie,.. l'enfant n'avait plus que moi,.. elle était confiée à ma direction exclusive,.. elle était heureusement douée,.. j'ai donc pu l'élever à mon gré, dans mes principes, et la former peu à peu pour être un jour la compagne de ma vie et de ma pensée... Je n'ai pas besoin d'ajouter que j'ai attendu avant de l'épouser qu'elle fût en âge d'agir en pleine liberté, et que, pour le cas où ses sentimens n'auraient pas été d'accord avec les miens, j'avais assuré son avenir.

— Cela est digne de vous, dit Bernard... Mais je vous ferai observer que Mlle Sabine est une intelligence d'élite... Les femmes comme elle ne pourront jamais être qu'une exception.

— Je crois le contraire,.. je crois que, dans un avenir assez prochain, le type intellectuel et moral de Sabine, certainement exceptionnel aujourd'hui, deviendra le type à peu près général de la jeune fille... Il faut admettre cette espérance, si l'on ne veut pas admettre l'hypothèse invraisemblable du retour à une religion révélée ; car hors de ces deux conditions, le mariage, qui est une nécessité sociale, cesserait d'être viable.

M. Tallevaut et Bernard rejoignirent Sabine, qui, ayant fait ses adieux à Aliette, les attendait devant le perron. Le temps continuant d'être magnifique, elle avait préféré retourner à pied. On se mit donc en marche dans la direction de La Saulaye, et M. de Vaudricourt accompagna ses hôtes jusqu'à moitié route. Quand il les eut quittés, Sabine suivit quelque temps son chemin en silence à côté de son tuteur ; puis tout à coup le timbre grave et harmonieux de sa voix résonna doucement dans la nuit.

— Mon oncle, dit-elle, je crains que Mme de Vaudricourt ne soit sérieusement malade... Ne le pensez-vous pas?

— Mais non, mon enfant, Dieu merci!.. On ne meurt pas de rien.

— Elle a eu tantôt une syncope si complète et si prolongée que j'ai eu peur.

— Oui,.. rien d'effrayant comme une syncope,.. et, cependant, quand il n'y a pas d'affection organique, c'est un accident sans gravité. — Mme de Vaudricourt n'a rien au cœur,.. c'est de l'anémie, simplement.

— Mais, mon oncle, n'ai-je pas lu, — je ne sais où, — que certains cas d'anémie ont eu des terminaisons fatales?

— Sans doute,.. on a vu des anémiques épuisés périr brusquement dans une syncope,.. mais ce sont des cas infiniment rares, — et avec une constitution à peine atteinte comme celle de Mme de Vaudricourt, — presque impossibles...

— C'est qu'elle dit qu'elle est sujette à ces accidens depuis longtemps déjà...

— Oui,.. pauvre petite femme!.. c'est un esprit tourmenté,.. elle se fait des chimères.

— Alors vous n'êtes pas inquiet?

— Pas du tout, — jusqu'à présent.

— Tant mieux, mon oncle.

Ils étaient alors arrivés devant la grille de La Saulaye, et leurs ombres se perdirent dans l'épaisse obscurité projetée par les grands saules.

A la fin de la même semaine, quelques amis de Paris, attirés par la beauté de la saison, venaient passer trois ou quatre jours à

Valmoutiers. C'était la vieille amie de Bernard et d'Aliette, la duchesse de Castel-Moret, qui s'était mise à la tête de cette caravane. Les lettres d'Aliette et de son mari l'avaient naturellement tenue au courant de la maladie de la petite Jeanne et des incidens de sa miraculeuse guérison. A peine arrivée, elle manifesta la curiosité de connaître cette jeune voisine dont on lui avait dépeint l'étrange personnalité : — Et votre belle juive, dit-elle à Bernard, est-ce que nous ne la verrons pas?

— Quelle juive, ma chère duchesse?

— Mais celle qui a soigné Jeanne?

— Mlle Tallevaut?.. Mais elle n'est pas juive?

— Vraiment?.. Moi, je la croyais juive,.. probablement à cause de ces belles juives à turban, qui faisaient de la médecine au moyen âge... et qui pansaient les chevaliers blessés, comme Rébecca dans *Ivanhoe*... Enfin, juive ou non, elle m'intéresse... Est-ce qu'on ne peut pas la voir?

Pour complaire à la duchesse, une voiture fut envoyée à La Saulaye avec un billet rédigé par Aliette, et adressé au docteur Tallevaut. Elle s'excusait de lui enlever encore une fois sa nièce pour la faire profiter d'une aimable visite qu'elle venait de recevoir.

Sabine arriva dans l'après-midi et obtint auprès des hôtes passagers de Valmoutiers le succès de beauté et de distinction originale qu'elle méritait. — C'était, dit la duchesse, la Vénus sévère.

Cependant, Mme de Vaudricourt, que ses empressemens de maîtresse de maison avaient apparemment fatiguée, éprouva dans la matinée du lendemain, à l'heure de son lever, une crise de faiblesse, et dut se résigner, sur l'avis du docteur Raymond, à garder sa chambre. Elle n'y reçut dans la journée que son mari, Mlle Tallevaut et la duchesse, laquelle, n'aimant pas à s'ennuyer, repartit le soir même pour Paris avec ceux qu'elle avait amenés.

M^le Tallevaut se disposait elle-même à retourner chez son oncle quand, au moment de son départ, Aliette fut prise d'une nouvelle syncope qui se prolongea pendant plusieurs minutes et qui effraya beaucoup son mari. Il pria instamment Sabine de rester au château et, n'osant envoyer chercher M. Tallevaut, dont il craignait de fatiguer la complaisance, il appela le docteur Raymond. Celui-ci constata que cette dernière syncope si rebelle avait laissé le pouls un peu plus faible et moins régulier que de coutume. Il ne vit d'ailleurs aucun symptôme inquiétant dans l'état de la malade ; il prescrivit simplement de continuer, en augmentant un peu les doses, la médication tour à tour tonifiante et calmante à laquelle Mme de Vaudricourt était soumise, et dont le vin de quinquina, l'éther, et la valériane formaient les principaux élémens.

Le lendemain, quoique Mme de Vaudricourt eût encore pu se lever, les demi-défaillances se répétèrent dans la journée, avec des intermittences d'agitation et de profond malaise. — Vers le soir, elle tomba de nouveau dans un complet évanouissement dont on eut peine à la faire revenir. — Quand elle eut repris connaissance, elle demanda sa fille, qu'elle n'avait pas vue depuis la veille; elle lui sourit en secouant doucement sa tête affaiblie, l'embrassa longuement, et dit à l'enfant tout étonnée de voir des larmes sur les joues de sa mère : — Va jouer, ma chère petite !

M. de Vaudricourt et Sabine, secondés activement par la vieille bonne Victoire, toujours présente, se relayaient jour et nuit dans la chambre d'Allette, et la soignaient avec un égal dévoûment, en affectant de lui laisser voir une entière sécurité d'esprit. — M. de Vaudricourt, cependant, commençait au fond du cœur à se troubler profondément, et, s'étant ménagé quelques minutes de tête-à-tête avec Sabine : — Mais enfin, mademoiselle, lui dit-il, êtes-vous sûre qu'on ne se trompe pas ? Je ne puis avoir que la plus absolue confiance dans le diagnostic du docteur Tallevaut... et, cependant, je ne puis m'empêcher de voir de grands changemens,.. une grande altération du visage... Est-ce que cela ne vous frappe pas?

— Mon Dieu ! monsieur, dit Mlle Tallevaut, je ne puis que me rappeler,.. et que vous répéter ce que mon oncle me disait il y a deux jours : elle n'a aucun organe atteint, et on ne meurt pas de rien.

Elle le laissa dans la cour du château, où il marcha quelque temps à grands pas autour de la pelouse. — Tout à coup il vit paraître à l'entrée de la grille le curé de Valmoutiers, qui arrivait avec une hâte évidente; en même temps il aperçut la vieille Victoire, qui, du haut du perron, semblait surveiller son arrivée.

— C'est vous, malheureuse, s'écria-t-il violemment, qui avez fait venir le prêtre ?

— Oui, monsieur, répondit-elle en le regardant avec fermeté.

— Est-ce que madame l'a demandé ?

— Non, monsieur, mais, quoi qu'on dise, je trouve madame très mal...

— Mais c'est vous, misérable, qui allez la tuer en lui donnant une émotion pareille !

Avant que Victoire eût pu répondre, l'apparition soudaine de Mlle Tallevaut sur le seuil du vestibule mit fin brusquement à cette discussion.

— Monsieur, dit Sabine avec une gravité un peu émue, je crois devoir vous prier d'envoyer chercher mon oncle sans retard.

M. de Vaudricourt l'interrogea d'un coup d'œil rapide et poussa

une douloureuse exclamation, en joignant les mains avec éclat; un domestique prit aussitôt ses ordres et courut aux écuries.

Se tournant alors vers le curé de Valmoutiers :

— Monsieur le curé, dit Bernard, veuillez me suivre,.. mais permettez-moi, je vous prie, de prévenir ma femme.

Le prêtre s'inclina.

Bernard monta chez Aliette. — Elle était couchée sur sa chaise longue, et elle paraissait sommeiller : elle entr'ouvrit les yeux quand son mari entra.

— Ma chère enfant, dit-il en lui prenant une main qu'elle lui abandonna, je viens de gronder votre vieille Victoire,.. elle perd vraiment la tête... Malgré les assurances répétées des médecins, elle s'est effrayée de vous voir un peu plus souffrante aujourd'hui, et elle a fait appeler notre curé;.. est-ce que vous voulez le recevoir ?

— Je vous en prie. — Elle soupira péniblement et attacha sur son mari ses grands yeux, remplis d'une détresse si poignante et si étrange qu'il sentit la moelle de ses os se glacer.

Il ne put s'empêcher de lui dire avec une profonde émotion :

— Est-ce que vous ne m'aimez plus, Aliette?

— Toujours ! murmura la pauvre enfant.

Il se pencha sur elle et lui mit au front un long baiser. — Elle vit des larmes s'échapper des yeux de son mari et parut comme surprise.

Il retourna aussitôt à la porte, fit signe au prêtre qui l'attendait sur l'escalier, et se retira.

Pendant une demi-heure mortelle, M. de Vaudricourt se promena dans le grand salon de son château, s'arrêtant à toute minute devant les fenêtres qui donnaient sur la cour. Mlle Tallevaut, silencieuse et très pâle, était assise près d'un guéridon et s'y tenait accoudée, dans sa pose familière, la tête dans sa main.— De temps à autre, Bernard laissait échapper dans son agitation des paroles entrecoupées et confuses :

— Mais ce n'est pas possible !.. De quoi mourrait-elle ?.. C'est la foudre !.. Non ! ce n'est pas possible !

— Attendons mon oncle, répondait simplement Sabine.

On vint avertir M. de Vaudricourt, comme il en avait donné l'ordre, que le curé avait quitté la chambre de sa femme. — Il y remonta aussitôt et Sabine l'y suivit. Mais Aliette, qui paraissait très absorbée, ne sembla pas les voir. Elle prit cependant de la main de son mari la potion qu'il lui présentait. Victoire dit à Bernard que le curé, sur la prière de la malade, devait revenir un peu plus tard dans la soirée avec les sacremens.

Vers sept heures, le docteur Tallevaut arriva ; dès qu'il se trouva

en face d'Aliette, une expression de stupeur passa sur son visage, comme un nuage rapide. Puis reprenant subitement l'impassibilité professionnelle, il souleva le bras glacé de la jeune femme, toucha son pouls à peine sensible, contempla un moment ses traits décolorés, ses yeux à demi voilés, et lui murmura en s'inclinant sur elle quelques paroles d'encouragement très douces et très tendres, comme s'il eût parlé à un enfant.

Il emmena alors Bernard dans un boudoir contigu à la chambre et lui serrant la main avec force :

— Monsieur, lui dit-il, je vous demande pardon !.. C'est une chose affreuse à vous dire,.. mais ma misérable science a été en défaut,.. et maintenant elle est impuissante,.. votre femme va mourir !..

Un cri retentit dans la chambre, puis un bruit de sanglots ! — M. de Vaudricourt s'élança éperdu...

Aliette était morte !

Après la première heure de désordre et d'affolement, M. de Vaudricourt sortit de la torpeur et de l'espèce d'égarement où l'avait plongé une catastrophe si inattendue et si soudaine pour poser brusquement au docteur cette question :

— Mais, enfin, de quoi est-elle morte ?

— Elle est morte d'un arrêt du cœur... — et M. Tallevaut lui expliqua brièvement que les affections anémiques avaient quelquefois ce dénoûment fatal, mais dans des cas si rares, si exceptionnels qu'ils déjouaient toutes les prévisions de la science. — Il ajouta qu'il se reprocherait cependant éternellement de n'avoir pas tenu compte même de l'invraisemblable, même de l'impossible, quand il s'agissait d'une santé et d'une vie si précieuses.

Il était onze heures du soir quand le docteur Tallevaut et sa nièce prirent congé de leur hôte. Un coupé les attendait au bas du perron. Sabine y prit place à côté de son oncle : absorbés tous deux dans leurs pensées, ils arrivèrent à La Saulaye sans avoir échangé un seul mot. Le coupé roula sourdement autour de la sombre pièce d'eau et les déposa devant le seuil du cottage.

VIII.

Suivant son usage quotidien, M. Tallevaut conduisit sa pupille jusqu'à la porte de sa chambre, l'embrassa sur le front en lui serrant la main et entra chez lui.

Environ une heure et demie plus tard, quand il put croire Sabine endormie, le docteur Tallevaut, qui ne s'était point couché, sortit de sa chambre avec une extrême précaution, traversa le long couloir et descendit l'escalier. Le bougeoir qu'il tenait à la main éclairait la pâleur et la contraction de son visage. — Il entra dans la grande pièce du rez-de-chaussée qui lui servait de salon et de bibliothèque, et de là, soulevant une lourde portière en tapisserie, il passa dans son laboratoire. Il alla droit à une sorte de buffet en vieux chêne, formant encoignure dans un des angles du mur, et où étaient enfermées les substances dangereuses qu'il employait dans sa médication ou dans ses expériences. Ce buffet se fermait par une de ces serrures qui n'ont pas de clé et dont il faut connaître l'appareil secret. Après qu'il eut fait jouer la plaque tournante de la serrure, le docteur Tallevaut parut hésiter quelques secondes avant d'ouvrir le panneau du meuble, — puis, d'un geste violent, il ouvrit le panneau. Aussitôt son front pâle se couvrit d'une teinte livide; dans une série de flacons qui étaient rangés sur la plus haute tablette du buffet, son premier coup d'œil avait reconnu une place vide. En même temps, de ses lèvres agitées par une légère convulsion, un mot s'échappait faible comme un souffle :

— Aconit!

Tout à coup, il lui sembla entendre quelque bruit dans l'intérieur de la maison. — Il éteignit son flambeau et prêta l'oreille. — Quelques minutes après, il distingua nettement le glissement d'un pas furtif et un froissement de soie dans la pièce voisine. Il se rapprocha vivement de la porte et attendit. La nuit, très pure, était éclairée par un croissant de lune qui jetait dans le laboratoire, à travers les fenêtres du jardin, quelques rayons blanchâtres. — La portière se souleva et Sabine parut : dans cette même seconde, le bras du docteur Tallevaut s'abattit sur le bras de sa pupille.

La jeune fille poussa un cri étouffé et, laissant échapper dans sa première surprise un flacon qui sonna sur les dalles, elle se rejeta en courant dans la pièce voisine. — Près de la grande table qui en occupait le milieu, elle s'arrêta brusquement, s'y appuya d'une main et fit face à son tuteur qui marchait vers elle.

Dans la bibliothèque comme dans le laboratoire, les fenêtres, ouvrant sur le jardin, n'avaient point de volets, et la clarté polaire du ciel y répandait, par place, un vague demi-jour. — M. Tallevaut put voir dans les yeux et sur le visage de Sabine un air de bravade farouche.

— Mais, malheureuse! lui dit-il, d'une voix sourde, défends-toi donc!.. Dis-moi que tu t'es trompée... l'aconitine est aussi un médicament... tu m'as vu moi-même l'employer quelquefois... Tu as

pu être imprudente... étourdie... et tu as eu peur de mes reproches... Voilà pourquoi tu te cachais? Voyons,.. parle!..

— A quoi bon? répondit-elle, avec un geste dédaigneux de la main, vous ne me croiriez pas,.. vous ne vous croyez pas vous-même!

Le malheureux homme s'affaissa sur son fauteuil de travail, en se parlant haut à lui-même dans son trouble profond : — Non!... murmura-t-il, — c'est vrai... c'est impossible... elle est incapable d'une erreur si grossière!.. Hélas! elle n'a que trop bien su ce qu'elle faisait!.. Avec quelle habileté infernale elle a choisi ce poison... dont les effets devaient imiter les symptômes de la maladie elle-même... se confondre avec eux... et les aggraver tout doucement jusqu'à la mort!.. Oui,.. c'est un crime,.. un crime odieusement prémédité contre cette aimable et douce créature! — Et après un silence : — Oh! quelle misérable dupe j'ai été!.. — Puis dressant la tête vers Sabine : — Dis-moi, au moins, que son mari est ton complice,.. que c'est lui qui t'a poussée à cette infâme action!

— Non, dit Sabine, il l'ignore... Je l'aime et je sais que j'en suis aimée... Rien de plus.

Le docteur Tallevaut, après quelques minutes de muet accablement, reprit avec fermeté, quoique d'une voix sensiblement altérée :

— Sabine, si vous avez compté sur quelque faiblesse criminelle de ma part, vous m'avez méconnu; mon devoir, dès ce moment, est de vous livrer à la justice et, si horrible que soit ce devoir, je vais le remplir.

— Vous y réfléchirez auparavant, mon oncle, dit froidement la jeune fille qui se tenait debout en face de son tuteur de l'autre côté de la table : — car si vous me livrez à la justice, si vous donnez au monde la joie d'un pareil procès, vous devez prévoir ce que dira le monde : il dira que je suis votre élève, et il ne dira que la vérité!

— Mon élève, misérable! Vous ai-je donc jamais enseigné d'autres principes que ceux que je pratiquais moi-même? Vous ai-je jamais donné, par ma parole ou par mon exemple, d'autres leçons que des leçons de droiture, de justice, d'humanité, d'honneur?

— Vous me surprenez, mon oncle. Comment un esprit tel que le vôtre ne s'est-il jamais douté que je pouvais tirer de vos doctrines et de nos communes études des conséquences, des enseignemens différens de ceux que vous en tiriez vous-même?.. L'arbre de la science, mon oncle, ne produit pas les mêmes fruits sur tous les terrains... Vous me parlez de droiture, de justice, d'humanité,

d'honneur?.. Vous vous étonnez que les mêmes théories qui vous ont inspiré ces vertus ne me les aient pas inspirées à moi-même?.. La raison en est pourtant bien simple... Vous savez comme moi que ces prétendues vertus sont en réalité facultatives,.. puisqu'elles ne sont que des instincts,.. de véritables préjugés que la nature nous impose... parce qu'elle en a besoin pour la conservation et le progrès de son œuvre... Il vous plaît de vous soumettre à ces instincts... et à moi il ne me plaît pas... voilà tout?

— Mais ne t'ai-je pas dit et répété mille fois, malheureuse, que le devoir, l'honneur, le bonheur même, étaient dans la soumission à ces lois naturelles, à ces lois divines?

— Vous me l'avez dit, vous le croyez... Moi, je crois le contraire. Je crois que le devoir, que l'honneur d'une créature humaine est de se révolter contre ces servitudes, de secouer ces entraves dont la nature,.. ou Dieu, comme vous voudrez, nous charge et nous opprime, pour nous faire travailler, malgré nous, à un but inconnu,.. à une œuvre qui ne nous regarde pas... Ah! certes, oui, vous m'avez dit et répété que c'était pour vous non-seulement un devoir, mais une joie de contribuer humblement, par vos travaux et vos vertus, à je ne sais quelle œuvre divine, à je ne sais quel but supérieur et mystérieux vers lequel l'univers est en marche... Mais vraiment, ce sont là des plaisirs qui me laissent parfaitement insensible; je me soucie peu, je vous jure, de me priver, de me contraindre, de souffrir toute ma vie pour préparer à je ne sais quelle humanité future un état de bonheur et de perfection dont je ne jouirai pas, des fêtes dont je ne serai pas, et des paradis où je n'entrerai pas!..

Sous l'empire des émotions qui l'agitaient en ce moment terrible, sa parole, d'abord calme et glaciale, s'était animée peu à peu et prenait, par degrés, un caractère de violente exaltation. Elle avait quitté sa première attitude et elle s'était mise à marcher à pas lents d'un bout à l'autre de la bibliothèque, — s'arrêtant par intervalles pour accentuer son langage d'un geste énergique. — M. Tallevaut, toujours immobile dans son fauteuil, ne lui répondait plus que par de vagues exclamations d'indignation et paraissait suivre de l'œil, avec stupeur, cette ombre spectrale qui parfois se perdait dans les ténèbres, tantôt s'éclairait des lueurs pâles du dehors.

— Faut-il tout vous dire? poursuivit-elle. Je m'ennuyais mortellement; je m'ennuyais dans le présent, dans le passé, dans l'avenir... L'idée de passer ici ma vie, penchée sur vos livres ou sur vos fourneaux,.. avec la perspective de la perfection finale de l'univers pour toute distraction et pour tout réconfort,.. cette idée m'était insupportable! Une telle vie peut suffire à un être qui est tout cerveau

comme vous; mais à ceux qui ont des nerfs sous la peau, du sang dans les veines et des passions dans le cœur,.. jamais !. Je suis une femme, et j'ai toutes les aspirations, toutes les passions d'une femme; elles sont même chez moi plus puissantes que chez d'autres, parce que je n'ai ni les superstitions ni les préjugés qui, chez d'autres, peuvent les amortir... Je rêvais de grandes amours, je rêvais une existence de luxe, de plaisirs, d'élégance au milieu des fêtes mondaines. Je sentais que j'avais reçu du hasard tous les dons qui pouvaient me faire jouir de tout cela avec plénitude,.. et il fallait y renoncer à jamais !.. A quoi m'eût servi alors cette indépendance d'esprit que j'avais conquise?.. à quoi me servait toute ma science si je n'en tirais aucun profit pour mes ambitions, aucune arme pour mes passions?.. Une occasion s'est présentée... J'ai aimé cet homme et j'ai compris qu'il m'aimait; j'ai compris que, s'il était libre, il m'épouserait,.. et alors... j'ai fait ce que j'ai fait !.. Un crime ! mais c'est un mot !.. Qu'est-ce qui est bien et qu'est-ce qui est mal?... qu'est-ce qui est vrai, ou qu'est-ce qui est faux?.. En réalité, vous le savez bien, le code de la morale humaine n'est plus aujourd'hui qu'une page blanche où chacun écrit ce qu'il veut, suivant son intelligence et son tempérament. Il n'y a plus que des catéchismes individuels... Le mien est celui-là même que la nature me prêche par son exemple : elle élimine avec un égoïsme impassible tout ce qui la gêne; elle supprime tout ce qui fait obstacle à son but; elle écrase le faible pour faire place au fort... et ce n'est pas d'aujourd'hui, soyez sûr, que cette doctrine est celle des esprits vraiment libres et supérieurs... On a dit de tout temps : Les bons s'en vont ! Non ! ce sont les faibles qui s'en vont,.. et ils ne font que leur devoir, et quand on les y aide un peu, on ne fait, après tout, que ce que fait Dieu !.. Relisez votre Darwin, mon oncle !..

Mais celui à qui elle parlait avait cessé de l'entendre. En se retournant vers lui pour lui adresser sa sauvage apostrophe, elle vit que son corps s'était incliné lourdement en avant et que sa tête gisait inerte sur la table. — Il n'avait pu soutenir l'effroyable choc qui l'avait frappé en même temps au cerveau et au cœur. Sous ce coup terrible, ses sentimens, ses idées, sa foi, son courage, — toute sa vie intellectuelle et morale s'écroulait. — Sa jeune pupille n'était pas seulement pour lui une compagne, une fiancée bien-aimée : elle était, dans son étrange beauté, comme l'image même de sa religion philosophique; c'était en elle que cette religion resplendissait, lui souriait, l'enchantait. En voyant tout à coup apparaître le monstre sous ce masque charmant et adoré, sa pensée s'éteignit, puis sa vie. — Une congestion l'avait foudroyé.

Que se passa-t-il en ce moment dans l'esprit et dans l'âme de cette

jeune créature qu'une philosophie trouble avait jetée hors de l'humanité? On ne sait. Mais, après un premier saisissement silencieux, quand elle tint sous sa main le cœur à jamais glacé de celui qui, depuis tant d'années, l'avait comblée de bienfaits et de tendresse, elle s'affaissa sur ses genoux et sanglota convulsivement.

Puis elle se releva d'un mouvement soudain et parut réfléchir quelques minutes en s'essuyant les yeux. Se dirigeant alors vers le laboratoire, elle ramassa le flacon qui était resté sur les dalles, et le remit à sa place dans le buffet de chêne. — Elle remonta ensuite l'escalier avec précaution et se retira chez elle.

Aux premières lueurs du matin, un bruit de pas désordonnés, de cris et d'appels confus dans la maison l'avertit que la lugubre découverte était faite; sa femme de chambre affolée vint la chercher en toute hâte. Elle courut et versa encore quelques larmes, peut-être sincères, devant le corps inanimé de son tuteur.

Au docteur Raymond, qui ne put que constater la mort par congestion, Sabine dit simplement qu'elle avait laissé la veille au soir son oncle dans la bibliothèque sous l'impression très profonde et très douloureuse que lui avait causée la mort de Mme de Vaudricourt, pour laquelle il avait une vive affection. Elle l'avait entendu, ajoutait-elle, se reprocher avec une sorte de colère d'avoir été, par son imprévoyance, en partie cause de ce malheureux événement. Elle s'était étonnée et même inquiétée de le voir affecté par cette pensée à un degré extraordinaire. Le docteur Raymond admit que M. Tallevaut, fatigué et usé par des excès de travail, avait pu succomber subitement à l'émotion d'un violent chagrin. Cette version se répandit et s'accrédita dans le pays, et il s'établit ainsi entre ces deux catastrophes également soudaines une espèce de lien qui les expliquait l'une par l'autre.

L'idée que la mort de Mme de Vaudricourt pût être le résultat d'un crime n'était venue et ne pouvait véritablement venir à personne; on avait vu depuis plusieurs mois la santé de cette jeune femme affaiblie et languissante : l'affection bien connue dont elle souffrait avait paru suivre son cours normal, et les derniers accidens qui avaient brusquement emporté la malade ne différaient pas sensiblement de ceux auxquels elle était sujette depuis longtemps. Une perversité savante avait su choisir et doser la substance toxique de façon à en dissimuler les effets sous les symptômes réguliers de la maladie, tout en les accentuant jusqu'à les rendre mortels. Quant aux indices qui auraient pu trahir le poison, la science et la sagacité supérieures du docteur Tallevaut avaient seules pu les soupçonner; on sait du reste que l'aconit, entre tous les poisons végétaux généralement si rebelles à l'analyse scientifique, est celui qui

laisse le moins de traces, soit extérieures, soit intérieures, dans l'organisme.

Pendant que Mlle Tallevaut, héritière de son oncle, continuait d'habiter La Saulaye avec sa mère infirme, le comte de Vaudricourt, après avoir rendu à sa femme les devoirs suprêmes, partait avec la petite Jeanne pour Varaville. Il y resta plusieurs semaines, mêlant son deuil à celui de la mère et des parens d'Aliette. Ce deuil était sincère. Si M. de Vaudricourt avait souffert de son mariage mal assorti, s'il avait maudit plus d'une fois le jour où il s'était uni à une femme dont tous les sentimens et tous les goûts étaient contraires aux siens, s'il avait enfin conçu à côté d'elle une passion violente pour une autre femme, il n'en éprouvait pas moins, surtout dans ces premiers temps, à la pensée de celle qui n'était plus, une douleur profonde et confuse, où dominait une pitié poignante.

Vers l'automne, Bernard se rendit en Angleterre chez les parens des Courtcheuse, et il y demeura une partie de l'hiver, chassant et voyageant. Revenu en France, et après un nouveau séjour à Varaville près de sa fille, il retourna à Valmoutiers pour la première fois depuis son veuvage. Il en était parti sans avoir revu Sabine ; mais aussitôt arrivé à Varaville, il lui avait écrit pour lui exprimer à l'occasion de la mort de M. Tallevaut sa douloureuse sympathie et ses regrets personnels. Elle lui avait répondu sur le même ton de politesse brève et réservée. Plus tard, étant en Angleterre, il lui avait écrit de nouveau à deux ou trois reprises avec plus d'abandon, en revenant peu à peu au ton amical et enjoué qui marquait autrefois leurs relations, mais sans jamais faire allusion à la scène d'intimité tendre qui avait précédé de si peu de jours la mort d'Aliette.

Quand il la revit, elle était encore en grand deuil, et sa toilette sévère relevait encore le caractère de sa beauté, de cette beauté sombre et passionnée qui l'avait suivi au-delà du détroit, et qui avait effacé peu à peu dans son souvenir l'image de la pauvre morte.

Toutefois il hésita quelque temps avant de prendre la résolution qui semblait lui être fatalement imposée. Quelque chose en lui se débattait sourdement contre l'idée de son union avec Mlle Tallevaut, et pourtant il finit par se persuader qu'après ce qui s'était passé entre eux, après la véritable déclaration qu'il lui avait adressée, la délicatesse même et l'honneur lui commandaient de l'épouser dès qu'il était libre et qu'elle l'était aussi. Il était d'ailleurs trop jeune pour ne pas se remarier, et après la douloureuse expérience de son premier mariage, comment ne pas choisir entre toutes cette jeune fille d'une éducation exceptionnelle, chez laquelle

il ne trouverait ni les vices d'une précoce dépravation mondaine, ni l'étroitesse du préjugé religieux, mais simplement, avec une haute culture d'esprit, les sentimens et les principes d'un honnête homme?

Par-dessus tout, il savait qu'il ne pouvait la posséder qu'en l'épousant; et la possession de cette créature superbe, vaillante et farouche, était devenue la pensée maîtresse, la pensée unique, la pensée brûlante de ses jours et de ses nuits.

Il voulut laisser passer l'anniversaire de la mort d'Aliette, et ce fut seulement au mois de juin qu'il retourna à Varaville pour faire part à Mme de Courteheuse de sa détermination. Il lui représenta que, n'ayant pas de fils, il croyait devoir à son nom et à la mémoire de son oncle de se remarier : il épousait Mlle Tallevaut, qui était une personne d'élite et qui en outre se recommandait à lui par le dévoûment qu'elle avait autrefois montré à sa fille et à sa femme. Pour adoucir à la mère d'Aliette le coup qu'il lui portait, il lui déclara qu'il comptait lui laisser la petite Jeanne, tout en lui demandant la permission de venir la voir souvent à Varaville. Ce ne fut pas sans une véritable amertume de cœur qu'il se décida à se séparer ainsi de sa fille, qu'il aimait tendrement. Mais c'était un secret hommage qu'il rendait encore, malgré lui, à celle qui n'était plus là pour veiller sur son enfant.

Trois mois après, Sabine Tallevaut était la femme de Bernard, et dans l'hiver de la même année, après un voyage dans différentes contrées de l'Europe, le comte et la comtesse de Vaudricourt s'installaient à Paris dans un somptueux appartement de l'avenue des Champs-Elysées.

. . . . . .

Ce fut environ deux ans après son mariage avec Sabine que M. de Vaudricourt crut devoir reprendre la plume, et ajouta à son journal secret, depuis si longtemps interrompu, les pages suivantes :

JOURNAL DE BERNARD (*suite*).

—

Paris, février 188..

Ma vie aura été incontestablement une des plus extraordinaires de ce temps!.. Si j'en étais le simple spectateur, elle m'intéresserait déjà vivement : en étant le principal acteur, elle m'intéresse encore davantage. Aujourd'hui, comme il y a dix ans, ma destinée

traverse une crise : cette crise est piquante, et je cède au désir de me formuler à moi-même les impressions qu'elle me suggère : peut-être, mûri par l'âge, pourrai-je en outre enrichir ces pages de quelques réflexions philosophiques d'une certaine valeur.

Deux mots seulement du triste passé, dont je ne parlerai jamais qu'avec respect. Je n'ai pas été heureux avec ma première femme, et elle n'a pas été heureuse avec moi : j'ai même le regret profond de pouvoir supposer que sa jeune existence a été brisée par le chagrin. Cependant que pourrais-je me reprocher? Elle avait la foi, et je ne l'avais pas. Rien de plus. Mon tort véritable avait été de ne pas prévoir ce qui devait fatalement arriver de l'union de deux êtres qui jugeaient la vie à un point de vue opposé, l'un la regardant comme un don de Dieu, l'autre comme un don du hasard ; l'un comme une épreuve et une préface, l'autre comme une jouissance viagère et une aventure sans lendemain. Il est évident que l'usage que l'on fait de la vie, suivant l'un ou l'autre de ces points de vue, doit être fort différent.

N'en parlons plus.

Si ma première femme m'affligeait, la seconde m'amuse prodigieusement. Je me permettrai de dire, — pour me servir en passant d'une locution populaire, — que ce n'est pas la religion qui l'étouffe. Ce serait plutôt la science. Elle sait infiniment de choses : mais j'ai peur qu'elle ne les ait insuffisamment digérées. Je suis assez de mon temps, et j'ai assez lu ou du moins parcouru mes auteurs pour la suivre dans ses théories philosophiques. Mais il me semble qu'elle en abuse et qu'elle en pousse la logique un peu loin. Elle a toujours un argument scientifique à l'appui de ses actions, de ses goûts et de ses dégoûts. — Je rirai, je crois, jusque dans ma tombe de la réponse qu'elle me fit très peu de temps après notre mariage, quand je lui exprimais mon désir d'avoir un fils : — car quelques-unes de ses façons m'avaient, je l'avoue, un peu étonné. — « Mon ami, me dit-elle, ne comptez pas sur moi pour cela. La maternité est une de ces servitudes que la nature nous impose pour sa satisfaction particulière, et dans l'intérêt de son œuvre. Or vous savez que je suis à l'égard des lois naturelles une révoltée. Mes principes, — qui du reste ressemblent beaucoup aux vôtres, je pense, — consistent à ne prendre autant que possible que les joies de la vie et à en repousser les souffrances. La nature a généralement attaché un appât quelconque à chacune de ses lois oppressives afin de nous les faire accepter. C'est ainsi qu'elle a inventé la volupté comme un appât à la maternité. Le fait d'un esprit émancipé est de saisir l'appât et de laisser le reste. Vous me direz que, si chacun pensait comme moi, le monde finirait. Je vous répon-

drai que cela m'est tout à fait égal. La nature n'a, vous le savez, qu'un souci, c'est de conserver l'espèce : elle a du reste le mépris de l'individu... Eh bien ! j'ai comme elle le mépris de l'individu, mais de plus qu'elle, j'ai le mépris de l'espèce ! »

Elle ajouta, il est vrai, avec sa grâce féminine et son admirable sourire à fossettes : — Et puis, mon ami, maternité est ruine de beauté, et puisque vous me trouvez belle, je veux le rester !

Et elle est restée, en effet, fort belle ; mais j'ai tout lieu de craindre que ce ne soit plus uniquement en mon honneur et gloire. Déterminé plus que jamais à voir toutes les choses de ce monde sous un jour plaisant, j'aborderai avec enjoûment cette matière, si délicate qu'elle puisse être.

A la suite de notre voyage de noces, pendant lequel je dois confesser que l'intelligence rare et très ouverte de Sabine m'avait donné de vives satisfactions, nous vînmes nous installer à Paris, où j'étais personnellement très heureux de faire ma rentrée. Mais je craignais que ma femme ne m'y suivît par pure complaisance, et qu'elle ne s'habituât difficilement à ce train de la vie parisienne auquel son existence sérieuse et retirée semblait l'avoir mal préparée. A cet égard, j'éprouvai une surprise qui me fut d'abord pleinement agréable. Sabine était entrée dans le milieu parisien comme dans son élément naturel. Je trouvai même bientôt qu'elle y apportait une fougue un peu excessive, que je ne pus m'empêcher de comparer mentalement à l'ardeur d'une nonne échappée de son couvent, et qui dévore à belles dents un fruit longtemps rêvé et longtemps défendu. Je me rappelai alors, — peut-être un peu tard, — avec quelle singulière curiosité Mlle Tallevaut m'interrogeait jadis, au milieu de nos promenades dans les bois, sur les plaisirs et les distractions des heureux habitans de Paris. Elle goûtait maintenant pour son compte ces plaisirs et ces distractions, et s'en gorgeait comme si elle eût voulu les épuiser. Dîners, bals, théâtres, courses, comédies de salon, fêtes mondaines de toute sorte, — toutes les circonstances enfin de la vie parisienne qui peuvent intéresser l'esprit, les sens ou la vanité, elle les recherchait avec la même passion infatigable, et elle y suffisait et elle y suffit encore. Ce n'est pas l'affolement stupide de la Parisienne vulgaire : c'est une résolution systématique de connaître et de savourer, dans son passage sur cette planète, toutes les sensations agréables ou curieuses qu'on y peut rencontrer, résolution soutenue par des nerfs d'acier et une volonté de fer. Ma femme est un sphinx. Elle est aussi un document, et ce document, je l'étudiai dès le premier jour avec un intérêt qui, — osons-en convenir, — n'était pas toujours exempt d'inquiétude. Car je n'étais pas sans avoir remarqué que cette étonnante per-

sonne, au lieu de puiser dans l'étude et dans la science, comme son excellent et malheureux tuteur, une sorte de foi supérieure et de haut mysticisme, n'y avait puisé que d'amères négations, avec un profond sentiment de dédain et de révolte contre toute espèce d'entrave naturelle ou surnaturelle, contre toute espèce de loi divine ou humaine. Je me demandais ce que deviendrait, dans sa logique effrénée, cette passion féminine lâchée en liberté à travers le monde. Je me demandais où s'arrêterait cette curiosité insatiable... Je me demandais surtout si, en fait d'amour, elle s'arrêterait à moi.

Ce fut ma femme elle-même qui, allant au-devant de mes vœux, voulut bien répondre à cette question.

La chose arriva à propos d'un incident insignifiant. On donnait une première représentation avec Sarah Bernhardt, et ma femme, qui ne manque aucune des solennités de ce genre, m'avait chargé, suivant son usage, de lui avoir une loge à tout prix. Je ne pus avoir la loge. J'avoue que je n'y avais pas mis de zèle : ma femme mène un tel train de jour et de nuit que je commençais à éprouver, tout vieux mondain et noctambule que je suis, une vague lassitude. Mon médecin me conseillait même d'enrayer un peu. Je n'étais donc pas fâché de passer une soirée chez moi, et surtout de la passer avec ma femme, dont la terrible beauté, malgré ses mélanges, — peut-être, hélas! à cause de ses mélanges! — n'avait pas cessé de parler fortement à mon imagination.

Après le dîner, où elle s'était montrée mécontente et silencieuse, je la suivis dans le boudoir, où pétillait un joli feu d'amoureux, et, tout en lui offrant gracieusement une cigarette : — Vous n'allez nulle part ce soir, ma chère amie?

— Où voulez-vous que j'aille? Tout Paris est à cette représentation, excepté nous!..

— Eh bien! lui dis-je, je n'envie pas tout Paris, et tout Paris doit m'envier puisque je suis près de vous.

Elle s'était jetée sur sa chaise longue; elle se redressa à demi, et, me mesurant de son regard le plus froid et le plus haut :

— Pardon! mon ami, me dit-elle, est-ce que vous m'aimez encore?

Et comme j'ouvrais de grands yeux pour toute réponse : — Vraiment? reprit-elle. Vous m'étonnez beaucoup... Moi, je ne vous aime plus du tout. — Et se recouchant tranquillement sur sa chaise longue, elle ajouta : — Je vous dis cela, mon ami, parce que je m'aperçois depuis quelque temps que vous devenez jaloux, et je veux vous épargner ce ridicule... De plus, je remarque que vous vous fatiguez à m'accompagner partout comme mon ombre,.. il me semble même que votre santé en souffre. Maintenant, après cette franche déclaration, vous allez pouvoir vous reposer un peu.

— Je vous remercie de votre bonté! lui dis-je. Mais ayez l'obligeance de vous expliquer plus nettement encore... Voulez-vous dire que je doive renoncer, dès ce moment, à l'honneur de vos bonnes grâces?

— Je vous en prie!

— Et que vous ayez l'intention de manquer à la fidélité que vous me devez?

— La fidélité que je vous dois?.. En vertu de quoi, mon ami? Est-ce en vertu du serment que nous avons prêté l'un et l'autre devant l'autel d'un Dieu auquel nous ne croyons ni l'un ni l'autre?.. Allons donc! vous n'êtes pas un enfant, et vous savez très bien que nous n'avons fait que remplir, ce jour-là, une formalité de convention et de convenance!.. La société, jusqu'à nouvel ordre, n'admet aux bénéfices du mariage que ceux qui ont passé par cette formalité... C'est à cette condition seulement qu'elle leur fait accueil, qu'elle leur accorde une place dans ses salons et un rang dans le monde... Il fallait donc nous y soumettre,.. mais, du reste, voyons, mon ami, qu'est-ce que le mariage entre gens comme vous et moi? Vous savez bien que c'est une simple association en vue d'avantages communs et généraux,.. qui débute sans doute quelquefois par un certain attrait réciproque, mais qui ne saurait être fondée sur l'absurdité contre nature de l'amour éternel du même homme pour la même femme et de la même femme pour le même homme!

— Ma chère Sabine, lui dis-je, il n'y a vraiment pas moyen de s'ennuyer avec vous. Quand on avance en âge comme moi, on s'endort quelquefois le soir au coin du feu... C'est un inconvénient auquel j'échapperai certainement tant que vous m'honorerez de vos réjouissantes communications.

— Je vous sais gré, mon cher Bernard, me répondit-elle, de prendre gaîment celle que je viens de vous faire... Un sot se serait fâché... J'avoue, au surplus, que j'ai été un peu dure dans la forme,.. mais j'étais furieuse d'avoir manqué ce spectacle... Pourquoi m'avez-vous gâtée!

— Ainsi, ma chère, je dois considérer comme une plaisanterie tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire et de me prédire ce soir?

— Mais, non, mon ami, pas du tout... Je n'ai rien à en retirer,.. que la mauvaise humeur qui était de trop... Autrement, vous sentez bien que je vous ai dit la vérité et que le mariage doit être pour nous ce qu'il était pour les libres esprits du siècle dernier, un pavillon respectable sous lequel chacun garde son indépendance!.. Nous sommes amis, et j'espère bien que nous le resterons,.. mais amans?.. toujours?.. Est-ce naturel?.. Est-ce possible?.. Vous savez

bien que non... Eh bien ! quoi, alors ?.. Nous tromper réciproquement avec des cachotteries misérables ?.. Non,.. il n'y a vraiment qu'une conduite qui soit raisonnable et digne de nous deux, c'est de continuer à jouir des privilèges que le mariage nous assure dans le monde, et de profiter en même temps des agrémens d'une mutuelle liberté... Voyez-vous, mon ami, la vraie théorie de la vie, c'est d'en user avec la société comme avec la nature, c'est-à-dire de prendre les avantages qu'elle nous offre, tout en répudiant les servitudes qu'elle prétend nous imposer.

— Ma chère enfant, lui répondis-je, vous présumez un peu trop de mon estomac quand vous le croyez capable de digérer toutes les vingt-quatre heures vos théories sur la nature et ses servitudes... Je suis un homme trop simple pour essayer de combattre des doctrines qui s'appuient sur de si fortes études... C'est pourquoi je vous demande la permission de vous baiser les mains et de vous souhaiter le bonsoir.

Sur quoi, je me retirai. — Je crois pouvoir dire que ma retraite, dans une situation embarrassante, ne manquait ni d'à-propos ni de dignité. Mais je n'en suis pas plus fier.

Tel a été le ton de nos relations dans le cours de cette charmante soirée, et tel il est demeuré depuis. Il y a de part et d'autre une hostilité sourde, et comme qui dirait une haine naissante qui se dérobe plus ou moins sous les formes d'une aimable ironie. L'existence commune n'en reste pas moins possible, jusqu'ici, grâce à la diversion mondaine, qui en abrège beaucoup les instans. Quoi qu'il en soit, il y a dès ce moment une vérité qui s'impose, c'est que mon second mariage menace d'être aussi malheureux que le premier, peut-être davantage... Mais cette fois j'ai l'heureuse consolation d'avoir en face de moi un adversaire qui a de la défense : je n'ai pas affaire, comme autrefois, à une créature si sensible et si délicate qu'on se sentait cruel rien qu'en la froissant. Puisqu'il est dit que le mariage est fatalement un combat, encore doit-on se croire favorisé quand on le livre à armes égales. Cela soutient, cela excite... Ce n'est pas du bonheur, je le veux bien, mais c'est de la vie !

30 mars.

Je me suis bien amusé hier soir... Mais procédons par ordre.

A la suite des déclarations si nettes de ma femme, j'ai dû m'attendre que j'aurais un jour ou l'autre à soutenir la lutte, non pour la vie, mais pour l'honneur. J'ai bien essayé de me convaincre, comme ma femme m'y avait engagé, que nos charmans ancêtres du

siècle dernier étaient dans le vrai quand ils se passaient mutuellement et même quand ils se confiaient leurs fredaines conjugales. Bien que soulagé de beaucoup de préjugés, je ne puis me hausser à ce degré de philosophie. J'avoue qu'en bonne logique ma femme a raison dans ses théories sur le mariage. Elle a raison de dire que l'amour unique et perpétuel du même homme pour la même femme, et réciproquement, est une absurdité contre nature. Il est certain que les croyances spiritualistes ont seules qualité pour éterniser la fidélité conjugale, par la raison qu'elles ne consacrent pas seulement dans le mariage l'attrait passager de deux corps et de deux esprits, mais qu'elles prétendent unir deux âmes immortelles. Il est encore certain qu'entre deux francs matérialistes comme ma femme et moi, le mariage, perdant sa base religieuse, n'est plus qu'une convention sociale, et qu'il paraît raisonnable de s'entendre amicalement entre époux pour jouir de ses avantages et pour en répudier les sujétions. Oui, tout cela est parfaitement scientifique. Mais il faut croire que les procédés de la science ne sont pas applicables à toutes les choses de ce monde, et en particulier aux choses de l'ordre moral... Quant à moi, je conviens que j'en étais arrivé, il y a une quinzaine de jours, à force de logique, à me persuader que les théories de ma femme étaient légitimes, et que je ferais preuve, comme elle, d'une conception supérieure de la vie en acceptant le pacte d'indépendance réciproque qu'elle m'avait proposé. Mais, comme j'ouvrais la bouche pour lui communiquer ma résolution, les paroles me restèrent dans la gorge, parce que, malgré toute la logique du monde, je sentis que j'allais commettre une lâche infamie. Il y a décidément quelques préjugés dont je ne me déferai jamais, et je demeurerai toujours à quelques égards un esprit faible.

Il y avait donc hier soir chez la vieille duchesse une représentation théâtrale qui se composait de tableaux vivans où ma femme devait jouer plusieurs rôles. Sa beauté sculpturale se prête merveilleusement à ces sortes d'exhibitions. Je ne l'accompagne plus dans le monde aussi assidûment qu'autrefois ; mais, je l'y suis encore cependant assez souvent pour ménager les bienséances, et aussi pour me tenir au courant. Depuis l'avertissement qu'elle avait eu l'obligeance de me donner, je ne pouvais guère douter qu'elle n'eût un amour en tête, et je me préoccupais avec un intérêt facile à comprendre d'en connaître l'objet. Cela ne me fut pas difficile. Ma femme, qui m'a vu fort amoureux d'elle et qui, en conséquence, me méprise passablement, n'a pas cru qu'elle eût à se gêner beaucoup avec moi. — Il y a, dans une des grandes ambassades en résidence à Paris, un jeune prince d'une remarquable beauté dont

les attentions auprès de Mme de Vaudricourt ne sont, depuis quelque temps, un mystère pour personne. Les rencontres au bois, au théâtre, au bal et même à ma propre table, étaient trop fréquentes pour échapper même à l'œil d'un mari. Toutefois, autant que je puis avoir de compétence en ces matières, les choses se maintenaient dans les limites de la coquetterie. Je dois dire que je n'aime pas le prince. Tout sentiment de jalousie à part, il me déplaît ; c'est un grand homme brun avec de gros yeux de scarabée, et de longues moustaches retombantes, dont il semble particulièrement fier : il montre ses dents, à la façon des danseuses de ballet, dans un sourire perpétuel. Sa satisfaction de lui-même est indiscutable.

Le prince figura dans plusieurs tableaux où sa belle prestance, ses costumes superbes, et ses dents éblouissantes sous ses moustaches noires recueillirent tous les suffrages. — Enfin, il parut avec ma femme dans un groupe à deux personnages représentant Judith et Holophorne. Au moment où le rideau se levait, Judith, saisissant son sabre d'une main, s'appuyait de l'autre sur la couche d'Holophorne, et se penchait sur lui pour s'assurer, avant de frapper, qu'il était endormi. — Ils étaient vraiment fort beaux à voir tous deux dans cette situation : ma femme étalant sa main blanche sur la peau d'ours qui couvrait la couche, et attachant ses grands yeux sauvages sur le visage de sa victime ; — le prince, les lèvres entr'ouvertes par le sourire d'un doux rêve, avec ses disques d'or aux oreilles, et sa barbe tressée à la mode assyrienne. — On redemanda le tableau.

J'étais dans les coulisses, où je faisais les fonctions de régisseur et de metteur en scène. De cette place privilégiée, je crus m'apercevoir, à tort ou à raison, qu'à l'instant où le rideau se baissait, le visage de Judith et celui d'Holophorne, déjà fort rapprochés dans le cours du tableau, se rapprochaient encore davantage.

J'eus le bonheur, la minute d'après, de pouvoir rendre un petit service au prince. Il s'agissait de l'aider à se défaire de sa barbe assyrienne, qu'il avait dû fixer avec un appareil de cordons très compliqué. Je saisis avec empressement une paire de ciseaux, et je coupai les cordons : mais en même temps, par je ne sais quelle distraction, j'eus la maladresse de couper une des longues moustaches du prince. Je lui en fis aussitôt toutes mes excuses. Mais il avait une mine si plaisante avec l'unique moustache qui lui restait que je ne pus m'empêcher de mêler un éclat de rire à mes excuses. Il ne les accepta pas. — Nous nous sommes battus ce matin à Meudon, et je lui ai donné un coup d'épée qui lui a traversé l'épaule. — L'aventure divertit beaucoup le public, et paraît mortifier un peu ma femme.

10 avril.

Rien de nouveau. Toujours le même délicieux intérieur, embelli par une mutuelle confiance. Ma femme médite sa revanche avec son calme inquiétant. Elle me lance, pendant nos repas en tête-à-tête, des regards qui ne sont pas tendres. Mais je m'en soucie peu, et je n'en conserve pas moins, surtout devant elle, mon impassible enjoûment. Car, à mon tour, je ne l'aime plus du tout. Son cynisme pédantesque, son immoralité par raison démonstrative, ont pour moi quelque chose de répugnant qui lui enlève tout charme féminin. Du reste, avec ses passions sans frein, ses curiosités sans loi et son dilettantisme à outrance, elle me prépare, j'en suis sûr, mille surprises intéressantes contre lesquelles une épée ne suffira peut-être pas toujours à me défendre. Je la vois se lier beaucoup avec une Russe dont on ne me dit pas de bien. Il faut avouer que j'ai eu une heureuse idée quand j'ai confié à cette créature mon repos, mon nom et mon honneur!

Valmoutiers, 20 avril.

Sous prétexte de quelques réparations urgentes, je suis venu passer une semaine à Valmoutiers pour y respirer un peu d'air pur.

Par mes ordres, on a tenu la chambre d'Aliette fermée et scellée depuis le jour où elle en est sortie dans son cercueil. J'y suis rentré aujourd'hui pour la première fois... J'y ai retrouvé une vague odeur de ses parfums favoris... Pauvre Aliette! que n'ai-je pu, comme tu le désirais si ardemment, ma pauvre chère enfant, partager tes douces croyances et m'associer à la vie de paix et d'honnêteté que tu rêvais! — Auprès de celle qui m'est faite aujourd'hui, elle me semble un paradis.

— Quelle scène affreuse dans cette chambre!.. quel souvenir!.. Je vois encore le dernier regard qu'elle attachait sur moi... presque un regard de terreur!.. Comme elle est morte vite!.. Et la stupeur de ce malheureux Tallevaut!..

J'ai pris cette chambre pour la mienne. Mais je resterai peu de temps ici. Je compte aller passer quelques jours à Varaville. J'ai besoin de voir ma fille. J'ai besoin de voir son cher visage d'ange.

Valmoutiers, 22 avril.

Quel changement dans le monde depuis mon enfance, — et même depuis ma jeunesse! — Quel étonnant changement, en si peu

de temps, dans le milieu moral que nous respirons !.. Nous étions alors comme imprégnés de la pensée de Dieu, d'un Dieu juste, mais bienveillant et paternel... Nous vivions vraiment sous ses yeux comme sous les yeux d'un père, avec crainte et respect, mais avec confiance... Nous nous sentions soutenus par sa présence invisible, mais certaine... Nous lui parlions et il nous semblait qu'il nous répondait... Maintenant, nous nous sentons seuls et comme abandonnés dans l'immense univers... Nous vivons dans un monde dur, farouche, haineux, où la lutte pour l'existence est la loi unique et cruelle, où nous ne sommes plus que des élémens déchaînés qui se combattent entre eux avec un égoïsme féroce, sans pitié, sans appel, sans espoir d'une justice finale... Et, au-dessus de nous, plus rien,.. ou pis que rien, — une divinité insouciante, ironique et barbare... à la place du Dieu très bon de notre heureuse jeunesse !

Valmoutiers, 23 avril.

La mère d'Aliette, Mme de Courteheuse, était depuis longtemps souffrante ; une dépêche qu'on me renvoie tardivement de Paris m'annonce sa mort. Je pars pour Varaville. Je ne puis désormais y laisser ma fille. La seule personne de sa famille qui reste là-bas est sa vieille grand'tante, Mlle de Varaville, qui est en enfance. Ma fille va avoir dix ans, je ne puis l'abandonner aux soins des subalternes. Je suis décidé à l'emmener, soit pour la garder et l'élever près de moi, soit pour la mettre dans un pensionnat ou dans un couvent de Paris. Je m'entendrai à cet égard avec l'évêque son grand-oncle. La présence de cette enfant m'aidera à supporter bien des choses.

Varaville, 27 avril.

... Un instant, — une minute, — dans cette chambre où je m'enfermais il y a trois jours avec l'ombre de la pauvre morte, — une pensée horrible m'était venue... mais je l'avais chassée comme un rêve de folie... et voilà que ce rêve de folie devient une réalité !

— Écrirai-je cela?.. Oui ! je l'écrirai... Je le dois, car dès ce moment, ce journal, si gaîment commencé, n'est plus qu'un testament ; si je venais à disparaître, il ne faut pas que ce secret meure avec moi. Il faut qu'il soit légué aux protecteurs naturels de ma fille. Il y va de ses intérêts, sinon de sa vie.

Voici ce qui s'est passé : — Prévenu trop tard, je n'étais pas arrivé à temps pour rendre les derniers devoirs à Mme de Courteheuse. La famille était déjà dispersée. Je n'ai plus trouvé ici que le frère

d'Aliette, Gérard de Courteheuse, aujourd'hui capitaine de frégate. Je lui ai communiqué mes projets relatifs à ma fille. Il n'a pu que les approuver. Mon intention était d'emmener avec Jeanne sa vieille bonne Victoire Genest, qui l'a élevée après avoir élevé sa mère. Mais cette fille est très âgée, assez mal portante, et j'appréhendais de sa part quelque difficultés, d'autant plus que son attitude à mon égard depuis la mort de ma femme avait toujours été marquée d'une mauvaise grâce touchant à l'hostilité. C'était même uniquement par respect pour la mémoire d'Aliette que j'avais supporté patiemment son humeur maussade.

Je l'ai prise à part dans la chambre de Jeanne, pendant que l'enfant jouait dans le jardin : — Ma chère Victoire, lui ai-je dit, tant que Mme de Courteheuse a vécu, je me suis fait un devoir de laisser sa petite-fille entre ses mains. Personne d'ailleurs n'était plus capable qu'elle de veiller à son éducation. Mon devoir maintenant est d'y veiller moi-même. Je compte donc emmener Jeanne à Paris. J'espère que vous voudrez bien l'y accompagner et rester à son service.

Dès qu'elle avait pu comprendre mes intentions, la vieille femme était devenue subitement très pâle, et j'avais vu ses mains agitées d'un léger tremblement ; elle me regarda fixement de son œil gris et ferme, et me dit :

— M. le comte ne fera pas cela !

— Pardon, ma chère madame Genest, je ferai cela... J'apprécie vos qualités de fidélité et de dévoûment... Je vous serai très reconnaissant de continuer vos bons soins à ma fille... Mais, du reste, j'entends être seul maître chez moi, et seul maître de ma fille.

Elle a posé une main sur mon bras :

— Je vous en prie, monsieur, ne faites pas cela !

— Victoire,.. est-ce que vous devenez folle ?

— Oh ! non, monsieur, si j'avais pu le devenir, ça serait fait !.. Son regard fixe et rigide ne quittait pas le mien et semblait m'interroger jusqu'au fond de l'âme : — Je ne l'ai jamais cru, murmura-t-elle : non, jamais je n'ai pu le croire... Mais si vous emmeniez la petite, je le croirais !

— Mais quoi, malheureuse ?.. quoi donc ?

Elle baissa encore la voix : — Je croirais que vous savez comment est morte la mère... et que vous voulez que la fille meure comme la mère !

— Meure comme la mère !

— Oui,.. de la même main !

Mon front s'est baigné de sueur et j'ai senti comme un souffle de mort... Cependant, je repoussais encore l'effrayante lumière :

— Victoire, ai-je dit, prenez garde,.. vous n'êtes pas folle, en effet... vous êtes pis que cela,.. votre haine contre celle qui a remplacé ma première femme, votre haine aveugle vous inspire des paroles odieuses,.. criminelles?

— Eh bien! monsieur, s'est-elle écriée avec une sauvage énergie, — après ce que je viens de vous dire, emmenez votre fille auprès de cette femme, si vous l'osez!

J'ai fait quelques pas à travers la chambre pour recueillir ma raison, puis, revenant à la vieille femme: — Mais comment puis-je vous croire? Si vous aviez eu l'ombre d'une preuve de ce que vous me laissez entendre, comment auriez-vous gardé le silence si longtemps?.. Comment m'auriez-vous laissé contracter ce mariage exécrable?

Elle a paru plus confiante et sa voix s'est attendrie: — Monsieur, c'est que madame, avant de retourner à Dieu, m'a fait jurer sur le crucifix de garder ce secret à jamais.

— Mais pas avec moi, enfin,.. pas avec moi!

Et je l'interrogeais à mon tour, les yeux dans les yeux. Elle a hésité, puis elle a balbutié: — C'est vrai,.. pas avec vous,.. puisqu'elle croyait, la pauvre petite...

— Quoi! que croyait-elle?.. Que je le savais?.. Que j'étais complice, alors... Dis?

Elle a baissé les yeux et n'a pas répondu.

— Ah! mon Dieu!.. est-ce possible, mon Dieu!..Voyons, mets-toi là, ma chère fille,.. assois-toi près de moi... et parle,.. dis-moi tout... tout ce que tu sais,.. tout ce que tu as vu... Quand t'es-tu aperçue de quelque chose?.. A quel moment?.. car elle était réellement malade depuis quelque temps...

— Oui, monsieur, mais ce n'était rien, ce n'était pas dangereux,.. les médecins le disaient, vous savez, — et moi j'avais trop l'habitude de la soigner pour m'y tromper!.. Ah! je sais bien quand le danger est venu... M. le comte doit se rappeler le jour où Mme la duchesse arriva à Valmoutiers, et où on envoya chercher Mlle Sabine... C'est ce jour-là, monsieur, j'en suis sûre, qu'elle a commencé à mal faire,.. c'est à partir de ce jour-là que les souffrances de madame ont brusquement augmenté... et qu'il y a eu de grands changemens... Je me doutais, et je me suis mise à la surveiller, cette fille... Un soir, cachée derrière un rideau du petit boudoir où on préparait les potions... à côté de la chambre,.. je la vis tirer de sa poche un flacon et en verser une goutte ou deux dans la potion de madame; je me montrai tout subitement: — Qu'est-ce que c'est que ça, mademoiselle? — Elle avait beaucoup rougi, mais elle me répondit pourtant avec son grand sang-froid: — Ce sont des

gouttes que mon oncle m'a recommandé de mêler à la valériane... Voilà ce qu'elle me dit, et vous saurez tout à l'heure, monsieur, qu'elle mentait... — Quand je la surpris comme cela, il était trop tard déjà peut-être,.. car ce n'était pas la première fois, bien sûr, qu'elle faisait mal,.. ma première idée fut de vous prévenir... mais je n'osai pas... Alors je prévins madame... Ah! je crus bien voir que je n'apprenais rien à la pauvre petite,.. et pourtant elle me gronda presque durement : — Tu sais bien, me dit-elle, que mon mari est toujours là quand elle prépare les potions,.. il serait donc coupable aussi,.. plutôt que de croire cela, j'aimerais mieux cent fois prendre la mort de sa main!.. Et, je me souviens, monsieur, qu'au moment même où elle me disait cela, vous sortiez du petit boudoir, et vouveniez lui présenter une tasse de valériane... Elle me jeta un coup d'œil terrible, — et but... Quelques minutes après, elle se trouva si mal qu'elle crut que c'était déjà la fin... Elle me dit de lui donner son crucifix, et elle me fit jurer que je ne dirais jamais un mot de ce que nous soupçonnions... Ce fut alors que j'envoyai chercher le prêtre... Quand tout fut fini, M. Tallevaut,.. qui avait été si frappé en arrivant, vous vous rappelez, monsieur?.. M. Tallevaut m'interrogea ; je lui dis que les gouttes qu'il avait données à Mlle Sabine pour mêler aux potions de madame m'avaient paru lui faire beaucoup de mal...

— Quelles gouttes? me dit-il, comme quelqu'un qui ne comprend pas... — Ces gouttes que Mlle Sabine a apportées dans un petit flacon brun... — Il devint tout pâle, me regarda un moment d'un air égaré, secoua la tête comme un homme qui ne sait que dire et me quitta subitement,.. et quand j'appris le lendemain matin qu'il était mort, je me dis : — Ce malheureux homme-là s'est tué!.. Voilà, monsieur, ce que je sais, ce que j'ai vu de mes yeux,.. et je vous jure, sur mon Dieu, que je ne vous ai pas dit un mot qui ne soit la pure vérité!..

Elle a cessé de parler... Je n'ai pu lui répondre,.. j'ai saisi ses vieilles mains ridées et tremblantes, j'y ai appuyé mon front, et j'ai pleuré comme un enfant. . . . . .

. . . . . .

Que je vive ou que je meure, il faut que ma fille soit préservée à jamais du contact de cette misérable. Si ma vie se prolonge, je m'en charge ; si je mourais, il faut que quelqu'un s'en charge après moi. Je prends les précautions les plus sûres pour que ces pages soient remises, quand je ne serai plus, entre les mains de Mr de Courteheuse, grand-oncle de ma fille, ou, à son défaut, dans celles du commandant de Courteheuse, frère de sa mère. Ces lignes et celles qui précèdent les instruiront assez de ce que j'attends d'eux.

Par mon contrat de mariage avec Sabine Tallevaut, j'ai pourvu lar-

gement à son aisance sa vie durant, lui assurant la jouissance viagère d'une moitié de ma fortune personnelle, dont j'ai laissé, d'ailleurs, la nue propriété à ma fille déjà très riche du chef de sa mère. Je n'avais donc pas cru léser sensiblement les intérêts de ma fille. Cependant, cédant à ma fatale passion, j'ai ajouté dans le contrat une clause par laquelle ma fortune reviendrait en toute propriété à Sabine Tallevaut si ma fille décédait sans s'être mariée. Ce n'est donc pas seulement contre la contagion morale d'une femme perverse qu'il s'agit de garder ma fille, c'est aussi contre la main d'une femme criminelle...

Quant au premier crime qu'elle a commis, je dois expliquer pourquoi je n'en poursuis pas le juste châtiment par la loi. Mes souvenirs personnels, le témoignage si précis de la vieille Victoire, la mort soudaine et mystérieuse du docteur Tallevaut, et, enfin, la connaissance que j'ai acquise des instincts et des principes de Sabine Tallevaut ne me permettent plus de garder le moindre doute sur la réalité du crime. Si cependant je le laisse impuni, ce n'est pas que je recule (quelque affreuse que soit cette pensée) devant l'accusation de complicité que la coupable ne manquerait pas de faire peser sur moi, c'est qu'en mon âme et conscience je suis persuadé que les preuves du crime sont, au point de vue légal, insuffisantes. Le poison, — puisqu'il faut prononcer ce mot sinistre, — a été assez savamment choisi pour ne laisser aucune trace. Le témoignage de Victoire, si attachée à ma première femme, et, naturellement, si hostile à l'autre, serait suspect. Quant aux motifs particuliers de ma conviction personnelle, si puissans qu'ils soient, ils ne sauraient servir de base à une accusation criminelle. Le procès, si on l'intentait, ne ferait que provoquer un effroyable scandale sans autre résultat que de déshonorer mon nom, — le nom de ma fille.

Ce qu'il faut obtenir, — et je dirai : à tout prix ! — c'est que cette femme s'éloigne pour toujours de Paris et de la France. Il ne faut pas craindre de faire pour atteindre ce but quelque sacrifice d'argent considérable. Elle aime l'argent. En y joignant la menace, je pense qu'on la décidera. Je compte, au reste, tenter l'épreuve moi-même dès que j'aurai repris assez de force et de sang-froid pour affronter sa présence.

... Cette infâme échappera à tout châtiment,.. et bien d'autres qu'elle, sans doute, y échappent... Bien d'autres surtout y échapperont dans l'avenir... A mesure que les passions humaines, — et entre toutes, les passions terribles de la femme, — rompent leurs digues anciennes et ne reconnaissent plus d'autre loi ni d'autre frein que le code, — les progrès de la science multiplient à l'infini les moyens de tromper le code et d'aveugler la justice !

10 mai.

Elle est morte en me croyant coupable!.. C'est une idée épouvantable... Je ne peux pas m'y faire!.. Un être si faible, si doux, si délicat!.. Oui, elle s'est dit : « Mon mari est un meurtrier,.. ce qu'il me donne là, c'est du poison, et il le sait!.. » Et elle est morte sur cette pensée,.. sa dernière pensée!.. Et jamais, jamais elle ne saura que ce n'est pas vrai,.. que je suis innocent... que cette idée me torture!.. que je suis le dernier des misérables!.. Ah! seigneur Dieu tout-puissant, — si vous existez, — vous voyez ce que je souffre... Ayez pitié de moi!

... Ah! que je voudrais croire que tout n'est pas fini entre elle et moi,.. qu'elle me voit,.. qu'elle m'entend,.. qu'elle sait la vérité!..

Mais je ne peux pas! je ne peux pas!

1er juin.

Je sais ce qu'on dit de la prière, — qu'elle est inutile, — qu'elle est toujours et nécessairement inefficace; parce que Dieu, — s'il est et quel qu'il soit, — n'intervient jamais dans les faits de ce monde par une action particulière, qu'il ne gouverne pas par des miracles, qu'il ne dérange jamais l'ordre général pour un intérêt individuel... Sans doute, mais cela me paraît bien rigide et bien absolu. D'abord, celui qui croit en Dieu et qui le prie, doit se sentir en communication plus directe avec lui, et doit trouver dans ce sentiment même un soutien et des consolations incomparables... Mais ensuite, est-il donc si certain que la prière soit toujours inefficace? Qu'en sait-on? S'il y a des prières vraiment folles, parce qu'elles ne pourraient être exaucées sans troubler l'ordre divin de l'univers, Dieu ne peut-il réserver, entre ses lois immuables, un champ libre à la prière? Sans contrevenir à ses propres lois, et sans faire de miracles, ne peut-il agir sur la pensée et sur la volonté de celui qui l'implore?.. Une mère qui prie pour son enfant malade ne peut-elle donc espérer que son enfant sera sauvé, non par un miracle, mais par ses propres soins, providentiellement inspirés et dirigés?.. Un homme qui demande à Dieu de lui donner la foi, de l'éclairer de sa grâce, lui demande-t-il de troubler l'ordre de la nature, et ne peut-il espérer de recevoir la lumière qu'il invoque?..

Juin.

... Sa dernière pensée a été que j'étais un criminel!.. et jamais elle ne sera désabusée!..

... Tout a l'air si bien fini quand on meurt!..—Tout retourne aux élémens...Comment croire à ce miracle de la résurrection personnelle?.. et pourtant, en réalité, tout est miracle et mystère autour de nous, au-dessus de nous, en nous-mêmes!.. L'univers tout entier n'est qu'un miracle qui dure.

... La renaissance de l'homme du sein de la mort serait-elle donc un mystère plus étrange, plus incompréhensible que sa naissance du sein de la femme? . . . . . .

. . . . . .

Ces lignes sont les dernières qu'ait écrites Bernard de Vaudricourt. Sa santé, dès longtemps altérée par le chagrin, ne résista pas aux émotions de la terrible et suprême épreuve qui lui avait été imposée. Un mal à peine déterminé, dont le symptôme extérieur fut un anthrax à la gorge, prit en quelques jours un caractère mortel.

M. de Vaudricourt, se sentant perdu, fit appeler Mgr de Courteheuse. — Il voulut mourir dans la religion d'Aliette.

Vivante, la pauvre enfant avait été vaincue : morte, elle triomphait.

OCTAVE FEUILLET.

P. S. — Il est inutile de dire que ce récit, composé d'après des documens authentiques dont on a conservé avec soin les lignes principales, a dû cependant, à cause de la gravité de certains faits, subir des modifications de noms, de dates et de lieux. On comprendra même qu'il n'eût jamais été publié si la personne qui figure dans la seconde partie sous le nom de Mme de Vaudricourt n'avait depuis assez longtemps disparu de la scène parisienne pour aller terminer loin de la France sa carrière aventureuse.

O. F.

LES

RIVALITÉS COLONIALES

L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE.

Il y a longtemps qu'on l'a dit, l'Europe est devenue trop petite; à l'étroit chez elle, elle déborde de plus en plus sur les quatre parties du monde. Aujourd'hui, c'est la terre elle-même, dont nous faisons si facilement le tour, qui semble trop bornée pour nos voyageurs et nos savans, pour nos ambitions commerciales ou politiques. A la façon dont les peuples civilisés s'approprient le globe, se répandant à l'envi sur les deux hémisphères, s'assujettissant les peuples barbares et les terres encore vacantes, nous serons bientôt contraints de regretter de n'avoir pas à notre portée d'autres planètes où transporter nos produits et nos compétitions.

Une force d'expansion sans pareille, depuis le siècle de Colomb et de Gama, pousse l'Europe à étendre son empire dans toutes les directions à la fois, sur le vieux continent et l'Océanie notamment, le nouveau monde étant déjà aux mains de fils de l'Europe, qui bientôt s'y trouveront eux-mêmes à l'étroit. Jeunes ou vieux, continentaux ou maritimes, les états civilisés rivalisent de zèle et de hâte dans cette conquête de notre humble univers par l'homme blanc. En dépit de la nature et du climat qui semblent le repousser des régions tropicales, malgré de trop nombreuses déceptions mi-

litaires et financières, c'est à qui occupera le plus de contrées demeurées libres de maître, si ce n'est d'habitans, de même que dans nos villes et autour de nos capitales on se dispute les terrains vides, certain que l'avenir ne saurait manquer de leur donner du prix. Et l'on ne se contente plus, comme aux trois derniers siècles, d'occuper des points maritimes, des stations commerciales sur les côtes du Pacifique ou de l'Atlantique, on convoite les oasis et jusqu'aux sables du désert, comme autrefois les archipels des mers. On pénètre les continens de même que les océans; on se les distribue d'avance dans des congrès. Les diplomates rédigent des protocoles sur le centre de l'Afrique, hier encore inconnu, et, pendant qu'ils négocient touchant les plateaux du centre de l'Asie, les officiers en dressent des cartes stratégiques.

Faut-il se plaindre ou se féliciter de cette fièvre coloniale qui a saisi la plupart des états, grands et petits? C'est là, en réalité, une question oiseuse que les peuples et les gouvernemens ne se posent d'habitude qu'après coup, et que chacun résout suivant son tempérament et ses intérêts du moment. Quand, pour les peuples qui s'y laissent prendre, la politique coloniale ne serait qu'un mirage décevant, il en est ainsi de la plupart des ambitions individuelles ou nationales. Le désir de croître, de grandir, d'acquérir n'est-il pas le plus souvent, pour les peuples comme pour les individus, une sorte de duperie de la nature? Ce qui, en tout cas, profitera le plus de ce grand mouvement d'expansion contemporaine, ce sont peut-être les intérêts moraux, car, au point de vue matériel, au point de vue économique, le gain est parfois douteux et le plus souvent fort lent, tandis qu'au point de vue intellectuel, il y a toujours avantage, pour une nation comme pour un homme, à élargir ses horizons. En agrandissant le cercle de ses intérêts, elle agrandit le cercle de ses idées. Quant au point de vue politique et social, s'il est vrai qu'un accroissement de territoire n'est pas toujours un accroissement de force, s'il est évident que l'extension même du territoire, dans les pays d'outre-mer surtout, impose des charges nouvelles, on ne saurait nier qu'elle stimule l'énergie des peuples et réveille des sociétés disposées à l'engourdissement.

Un des mérites qu'on peut attribuer au récent engouement pour la politique coloniale, c'est d'avoir servi de diversion aux ambitions et aux rancunes des peuples de l'Europe. Si mal combinées, si grossièrement conduites qu'aient été chez nous, par exemple, ces récentes entreprises d'outre-mer, elles ont contribué, durant les dernières années, au maintien de la paix européenne. A cet égard, les peuples de l'Europe avaient tout avantage à détourner leurs yeux et leurs convoitises de notre étroit continent, où leurs revendications nationales sont condamnées à se heurter,

pour les reporter en Asie, en Afrique, en Océanie, sur les vastes espaces où il semble encore y avoir place pour l'activité politique ou commerciale des différentes nations. Les embarras mêmes suscités aux uns et aux autres par la politique coloniale sont, en un sens, un gage de paix, car ils laissent les mains moins libres pour des aventures autrement périlleuses.

Par malheur, il n'en sera peut-être pas longtemps ainsi. A force de s'étendre en tout sens, à force d'arrondir leurs possessions exotiques, les peuples européens se trouveront de plus en plus en contact les uns avec les autres, et le contact mène au conflit. Les nations européennes seront exposées à s'entre-choquer aux extrémités du globe. Témoin aujourd'hui l'Allemagne et l'Espagne. Comme au moyen âge en Europe même, elles auront, dans l'autre hémisphère, des possessions mutuellement enchevêtrées, des enclaves réciproques, qui pourront mettre leur esprit pacifique à de redoutables épreuves. L'aire de la politique européenne embrassera le monde entier et, maintenir la paix, dans ce champ agrandi, sera pour la diplomatie une laborieuse besogne.

L'exemple de l'Angleterre et de la Russie le montre déjà. L'expérience nous a dès longtemps appris qu'en matière coloniale le plus sûr est d'opérer isolément dans les contrées écartées, sans voisin, c'est-à-dire sans rival civilisé. Cela est l'incontestable avantage des îles. Mais voici que chacun étendant sa sphère d'action, on finit par se joindre, par se toucher partout. Les déserts même ne mettent plus à l'abri des voisinages incommodes. C'est ce qu'éprouve en ce moment l'Angleterre. Lorsque Clive et Warren Hastings jetaient dans l'Inde les fondemens d'un empire plus vaste que celui du Grand-Mogol, ils ne prévoyaient pas qu'en remontant le Gange et l'Indus, leurs successeurs risqueraient de se heurter aux Moscovites, partis des bords du Don et du Volga. Voici déjà près d'un demi-siècle qu'est annoncée cette merveilleuse rencontre des hommes du nord de l'Europe au centre de l'Asie, et ceux qui l'ont signalée les premiers ont été traités de rêveurs. Aujourd'hui la rencontre, pacifique ou guerrière, est devenue inévitable. S'ils ne se touchent pas encore matériellement, les deux empires rivaux se touchent moralement. Leurs sphères d'action confinent l'une à l'autre. C'est là un fait d'autant plus digne d'attention que ce qui entre aujourd'hui en contact, ce ne sont pas seulement les deux plus grands empires du globe, mais deux systèmes de colonisation, aussi bien que de gouvernement. Comme colonisateur, le Russe rappelle les anciens Romains, et ne le cède point à l'Anglais. Ce sont, sous ce rapport, les deux premiers peuples du monde, ayant chacun sa méthode; l'un, procédant par la colonisation maritime, le long des côtes, à l'aide

de ses vaisseaux et de ses marchands; l'autre, par la colonisation terrestre, agricole ou militaire, à l'aide de ses moujiks ou de ses cosaques. Toute l'histoire de la Russie n'est que l'histoire du peuplement et de la colonisation du vague domaine des Sarmates et des Scythes. Le flot moscovite, le flot slave, grossi de ruisseaux turco-finnois, qui menace de battre la haute ceinture montagneuse de l'Inde, est en réalité descendu des sources du Volga et du Dnieper, il y a déjà sept ou huit cents ans, se déversant lentement sur les basses plaines de l'Europe orientale avant de déborder sur tout le nord et le centre de l'Asie.

I.

Depuis que les cipayes anglo-indiens et les cosaques marchent inconsciemment à la rencontre les uns des autres, jamais peut-être un conflit entre les deux états rivaux n'avait semblé moins probable et moins prochain. Des deux côtés on était pacifique, les deux pays aimaient et désiraient presque également la paix, et, chose rare parmi les hommes appelés au gouvernement de grands empires, dans les deux états, les hommes au pouvoir se seraient fait scrupule de recourir à la guerre sans avoir épuisé tous les moyens de la conjurer. Si la guerre a été évitée, on le doit autant à leur conscience qu'à leur sagesse. Avec d'autres souverains, avec d'autres ministres, il n'en eût peut-être pas fallu autant pour faire éclater un conflit.

A Pétersbourg régnait un tsar honnête homme, de goûts bourgeois, d'humeur paisible, n'ayant peut-être ni la hauteur de vues, ni la décision de caractère nécessaires à la direction d'un grand empire à une époque de transition comme celle que traverse la Russie, mais exempt de toute infatuation, de toute présomption; un prince, naturellement frappé des mécomptes du dernier règne et assombri par l'horrible fin de son père, en ayant conservé une répulsion pour tout changement, une méfiance de toute liberté, qui neutralisent ses meilleures intentions; paralysé par des appréhensions habilement entretenues autour de lui, et trop sincère pour se défendre des pièges tendus à sa droiture par les influences intéressées au maintien des abus; reculant par timidité, par modestie, par défiance de lui-même et des autres, par lassitude enfin, devant les réformes administratives et politiques dont la Russie ne saurait indéfiniment se passer; mais, en même temps, un prince consciencieusement et ardemment dévoué à la Russie et au bien public, loyalement soucieux du bonheur du peuple et, avant tout, du pauvre peuple, sur lequel, en Russie plus qu'ailleurs, retombent toutes les charges de l'état; autocrate sentant le poids de sa toute-puissance et en portant sérieusement la responsabilité, condamné par sa politique inté-

rieure à renouveler le règne de Nicolas, mais ayant le large cœur d'Alexandre II, incapable, en tout cas, de chercher aux difficultés du dedans le dangereux dérivatif d'une guerre au dehors. Au-dessous de l'empereur Alexandre III, le ministère des affaires étrangères était conduit par un diplomate prudent, simple et modeste comme son maître, une intelligence pondérée, un esprit vraiment européen et moderne, ayant pleinement conscience de ses devoirs envers la Russie et envers la civilisation, sentant ce que coûterait à l'une et à l'autre une nouvelle grande guerre, si peu d'années après la dernière, comprenant que, pour le vaste empire, aujourd'hui non moins qu'après le traité de Paris, le repos et le recueillement sont encore la plus féconde des politiques. En dehors des ministres, des hommes qui ont officiellement la direction des affaires, on pouvait bien signaler, dans l'armée ou ailleurs, des influences belliqueuses; mais le plus populaire des généraux russes, Skobelef, est mort, et s'il s'est laissé parfois entraîner par le sentiment national, comme en 1878, le gouvernement impérial est assez maître chez lui pour savoir refréner les ardeurs guerrières de ses officiers.

Était-ce des bords de la Tamise que pouvait venir la provocation à un conflit? Personne assurément n'eût eu pareille idée sous un ministère Gladstone. Jamais l'Angleterre n'avait possédé de gouvernement plus désireux d'éviter toute complication extérieure. Bien plus, jamais le royaume-uni n'avait connu de cabinet mieux disposé pour la Russie. Ce n'était pas seulement M. Gladstone, le ministre qui avait érigé la paix en système et l'avait prêchée en apôtre, c'étaient lord Granville et lord Hartington, tous deux implacables adversaires de la politique impériale de Disraeli; c'était lord Derby, qui avait abandonné le ministère Beaconsfield et le parti tory par répulsion pour leurs procédés hautains et leurs tendances agressives; c'étaient M. Chamberlain et sir Charles Dilke, les représentans des nouvelles couches de la démocratie grandissante, l'un et l'autre plus préoccupés de remodeler à neuf la vieille Angleterre que d'agrandir ou de fortifier ses dépendances lointaines. Qui eût osé prédire, lors de l'avènement du dernier cabinet libéral, que ce ministère, élu avant tout au nom de la paix et des intérêts pacifiques, se trouverait, en moins de cinq ans, à la veille d'une grande guerre avec la Russie? De toutes les épreuves traversées par M. Gladstone, tant de fois condamné à se démentir, celle-là fut sans doute l'une des plus pénibles, comme des moins prévues. Qu'on se rappelle la politique anglaise et la lutte des partis durant les dix dernières années. Quel était l'enjeu du long duel de feu Disraeli, devenu lord Beaconsfield, et de M. Gladstone? C'était, avant tout, la direction à donner à la politique extérieure et à la politique coloniale de la Grande-Bretagne. Ce qui l'avait emporté avec M. Gladstone, en

1880, c'était la politique de paix, la politique de recueillement intérieur. A quoi les libéraux devaient-ils leur triomphe? A une réaction de l'esprit public contre « l'impérialisme » de lord Beaconsfield, aux défiances de la nation pour les fastueuses audaces et les soudains coups de théâtre de l'homme qui avait, en 1878, fait passer les Dardanelles aux cuirassiers anglais et qui avait simultanément guerroyé dans les gorges de l'Afghanistan et dans les jungles des Zoulous.

A une politique avant tout préoccupée du dehors, du prestige du nom anglais et de la grandeur de l'empire britannique; à la politique vraiment impériale, toute d'éclat et de hardiesse du petit juif, drapé en lord anglais, qui semblait avoir hérité de l'âme hautaine de lord Chatham, succédait, avec M. Gladstone, une politique mi-bourgeoise, mi-démocratique, toute pratique et positive, moins soucieuse de la puissance et du renom du peuple anglais que de ses intérêts, de sa fortune, de son bien-être, ayant moins de sollicitude pour l'immense empire, dispersé dans les quatre parties du monde, que pour les trois petits royaumes abrités par la mer à une extrémité de l'Europe. Le suffrage populaire, déjà grossi dans les bourgs par l'avant-dernière réforme électorale, avait déclaré que l'Angleterre n'était pas assez riche pour payer les conquêtes exotiques de lord Beaconsfield. Sans bien s'en rendre compte, le *household suffrage* reprochait à Disraeli et aux tories, rajeunis par l'ingénieux Sémite, d'avoir trop négligé la brumeuse île natale pour le radieux héritage du Grand Mogol. Il ne lui pardonnait point d'avoir paru sacrifier le positif à l'idéal, le solide au brillant, la vieille Angleterre à ses dépendances extra-européennes, le royaume-uni à l'empire, la Grande-Bretagne à la *Greater-Britain*. Aussi, l'ambition avérée de M. Gladstone et de ses amis était-elle de « liquider » dans les deux hémisphères les entreprises de leurs prédécesseurs, de se débarrasser au plus vite des multiples affaires entamées par eux en Europe, en Asie, en Afrique, pour se consacrer tout entiers au vieux sol britannique, à la pacification de l'île sœur, au land-bill irlandais et, pardessus tout, à la réforme électorale.

Tel était manifestement l'intime désir de M. Gladstone et de tous ses collègues, whigs ou radicaux. Par malheur, l'événement a montré que, en pareille matière, la volonté et la persévérance étaient insuffisantes. Le cabinet libéral n'a pu tenir toutes ses promesses. En dépit des efforts de M. Gladstone et de lord Granville, l'Angleterre n'a pas réussi à se dégager de la politique coloniale. Ils ont eu beau carguer les voiles de l'orgueilleux vaisseau britannique, ils n'ont pu jeter l'ancre dans les eaux tranquilles où ils s'étaient flattés de le maintenir. S'il est demeuré fidèle à ses principes, M. Gladstone n'a pas toujours été maître de les appliquer. Sur plus d'un point, en plus d'une contrée, il n'a pu se dérober aux annexions, aux oc-

cupations, aux expéditions militaires qu'il avait si hautement condamnées sur les bancs de l'opposition. Le plus souvent, ses répugnances intimes n'ont servi qu'à multiplier ses hésitations; ses scrupules n'ont fait que l'incliner à des demi-mesures qui lui ont valu de durs échecs.

La raison de ces contradictions entre le programme et la conduite du cabinet libéral n'était pas seulement dans le caractère du premier ministre, esprit complexe, essentiellement anglais, préoccupé à la fois des intérêts positifs et des droits abstraits, mêlant les aspirations du philanthrope aux calculs du financier et du chef de parti. La raison de ces contradictions était non moins dans les faits qui dominent la politique anglaise. L'Angleterre, quoi qu'en aient dit libéraux ou radicaux, n'est pas maîtresse de s'émanciper à son gré de la politique impériale. Elle est en quelque sorte captive de ses immenses colonies; elle est en particulier la prisonnière de l'Inde. On peut, dans un autre sens, appliquer à cette dernière le *Græcia capta* du poète. L'Angleterre est, d'une certaine façon, possédée par ses multiples possessions; elle est tenue par elles autant qu'elle les tient. Elle est, dans une certaine mesure, l'esclave de ses conquêtes, la sujette de ses sujets. Cela, encore une fois, est surtout vrai de l'Inde, qui ne peut ni se gouverner ni se défendre seule. Si robuste, si vigoureusement constitué qu'il soit, un état n'est pas impunément le maître d'un pays vingt fois plus vaste et dix fois plus peuplé. Vingt-cinq millions d'Européens, relégués dans une île lointaine, ne sauraient, sans trouble ni soucis, régir deux cent cinquante millions d'Asiatiques, comme un berger mène son troupeau. De pareils empires se paient. Une telle domination devient une servitude. L'Angleterre a beau s'en défendre, l'Inde, tant qu'elle demeurera une vice-royauté britannique, sera sa principale préoccupation. L'Inde dominera toute sa politique; et, bien que plus d'un insulaire commence à en faire fi, quoique beaucoup se demandent quels sont les bénéfices réels d'un tel empire asiatique, et qu'en réalité l'Indoustan puisse n'être nécessaire ni à la grandeur ni à la richesse de la métropole, l'Angleterre ne saurait abandonner le somptueux empire de lord Clive et de Warren Hastings, comme elle a spontanément évacué les îles Ioniennes.

Une des grandes divergences entre M. Gladstone et lord Beaconsfield, deux des hommes d'état les plus différens que Westminster ait jamais vus se disputer le pouvoir, c'est que l'un reconnaissait hautement cette dépendance et que l'autre s'efforçait de la nier, tous deux, du reste, comme il arrive d'habitude dans les luttes de partis, outrant leur opinion en sens inverse. Lorsqu'au grand scandale des libéraux, en apparence effarouchés par le fantôme du

césarisme, le vieux Beaconsfield faisait ceindre à la reine Victoria, déjà presque sexagénaire, la couronne d'Aureng-Zeb, ce n'était pas seulement pour rehausser aux yeux des Indous le prestige de la domination britannique ou pour flatter l'amour-propre de la famille royale en la mettant, quant aux titres, de niveau avec les grandes cours du continent. En faisant proclamer sa très gracieuse majesté impératrice des Indes, Beaconsfield sanctionnait un fait, l'importance capitale de l'Indoustan dans les états britanniques.

On sait que, dans sa jeunesse, cet israélite baptisé, qui tenait de ses origines juives le goût inné de l'Orient et des pompes orientales, s'était un jour amusé à représenter la reine, les ministres et le parlement, faisant du haut de leurs trois-ponts de solennels adieux à l'Angleterre pour aller porter sur le Gange le centre de la domination britannique. Le voyage rêvé par le romancier politique était un symbole des destinées ou de la situation de l'Angleterre moderne. La cour n'a point abandonné les tours massives de Windsor, le parlement n'a pas quitté le hall gothique de Westminster pour les féeriques palais arabes d'Agra ou de Delhi; mais l'image lointaine de l'Inde flotte, malgré tout, au ciel anglais. Les épais brouillards de la Tamise ne sauraient longtemps la cacher. Les hommes d'état britanniques sont contraints d'habiter en pensée les vallées du Pendjab et de gravir les vertes croupes de l'Himalaya, pour surveiller les orages qui s'amassent derrière les monts. L'Inde et la route de l'Inde, tel est, qu'ils le veuillent ou non, le constant souci de leur politique. C'est lui qui les a naguère fait camper en Égypte et remonter au-delà des cataractes, comme autrefois il les avait conduits au Cap et à Maurice. C'est lui qui a longtemps fait de l'Angleterre le défenseur attitré de la Turquie, et qui, tout récemment, a failli lui faire jouer l'existence de cet empire qu'elle a tant contribué à faire durer.

Cette importance capitale de l'Inde dans la politique anglaise, cette dépendance où l'Indoustan tient son altière souveraine, M. Gladstone a eu le tort de se refuser à la reconnaître. Non content de la nier, il traitait « d'humiliante » et de « honteuse » la doctrine qui proclamait l'Angleterre solidaire de sa grande conquête. « Je n'admets en aucune façon aucune dépendance de ce genre, déclarait-il emphatiquement, non dans l'entraînement d'un discours public, mais dans une étude écrite à loisir, dans le recueillement du cabinet (1). Je prétends que nous avons, à la vérité, un grand devoir vis-à-vis des Indes, mais que nous n'y avons aucun intérêt, sauf celui du bien-être de l'Inde elle-même et de ce que ce bien-être entraîne avec lui... L'Inde, continuait-il, n'ajoute pas, mais

(1) *The Nineteenth Century*, août 1877.

enlève à notre force militaire. La racine, la vigueur, la substance de notre nation résident dans le territoire strictement limité des îles britanniques, et sont, sauf dans des détails presque insignifiants, indépendantes de toute sorte de domination politique en dehors de ces îles. Cette domination ajoute à notre renommée, en partie, par suite de sa grandeur morale et sociale, en partie parce que les étrangers partagent les superstitions qui règnent encore parmi nous et pensent que le principal secret de notre force réside dans la vaste étendue et le grand nombre de nos territoires éparpillés. » Il y a, sans doute, une part de vérité dans ces assertions de l'adversaire de Beaconsfield, mais il y a aussi, pour l'Inde notamment, une exagération si manifeste, que, dans la même étude, M. Gladstone en venait à confesser lui-même ce dont il s'indignait dans la bouche des tories (1).

Tout en se révoltant avec une sorte de fierté insulaire contre la superstition des Anglais ou des étrangers qui font dépendre de l'Inde la grandeur de l'Angleterre, M. Gladstone était contraint d'admettre que l'Angleterre n'était pas libre de rompre son mariage avec son « partner » oriental. Ainsi concluent, du reste, la plupart des Anglais les plus disposés à faire fi de la grande péninsule asiatique. Lorsque, dans l'opposition, M. Gladstone avouait l'impossibilité actuelle pour l'Angleterre d'abandonner l'Inde, il était en désaccord avec les conservateurs sur les moyens de la conserver. A ses yeux, — et sur ce point, le grand libéral philanthrope nous semble avoir raison pour l'avenir, si ce n'est encore pour le présent ; — à ses yeux, le maintien de la domination anglaise aux Indes n'est pas une simple question militaire que la force seule puisse trancher, mais une question morale dont la solution définitive dépend, avant tout, du consentement des deux cent cinquante millions d'Indous et des sentiments que l'Angleterre leur saura inspirer. Quant aux périls du dehors, quant à la crainte d'une invasion russe dans les plaines de l'Inde, M. Gladstone, dans ses écrits ou ses discours, la traitait d'absurde et de ridicule. En vain les alarmistes lui montraient-ils les soldats du tsar s'avançant pas à pas dans les steppes du Turkestan. « Je ne redoute point l'extension de la Russie en Asie, répondait l'impétueux orateur du Midlothian ; ce sont là pour moi des craintes de

(1) « Cette domination nous impose les devoirs les plus pesans et les plus solennels, devoirs qui ne sont nulle part plus pesans et plus solennels qu'aux Indes. Nous avons librement épousé la fortune de ce pays et nous sommes tenus par l'honneur de ne jamais demander le divorce. Tout en protestant donc contre ce qu'il y a de déshonorant dans la doctrine qui s'attache à faire dépendre l'Angleterre des Indes, je suis cependant d'accord avec ceux qui partagent cette idée, en ce sens que je reconnais pleinement que nous sommes tenus de considérer le maintien de notre puissance aux Indes, dans les circonstances actuelles, comme une nécessité capitale de l'honneur national. » (*The Nineteenth Century*, août 1877.)

vieilles femmes. — Je ne crois pas l'empereur de Russie capable d'une politique agressive (1). »

A part l'optimisme qui, chose rare chez les vieillards, est demeuré l'un des traits de sa riche nature, M. Gladstone a, depuis des années, rejeté les préventions et les antipathies de la plupart de ses concitoyens contre le colosse du Nord. Moitié par sentiment religieux et par conscience chrétienne, moitié par philanthropie, par amour des faibles et sincère intérêt pour les nationalités opprimées, l'ancien collègue de Palmerston a cru à la sincérité des Russes dans la dernière guerre d'Orient. Sans craindre de passer pour naïf, il a vu en eux des vengeurs de la foi chrétienne et des champions de l'humanité ; il a salué, dans les cosaques de Skobelef, les émancipateurs des Slaves asservis. Il était devenu philoslave, comme il avait été philhellène. Bien mieux, alors que toutes les sympathies de son gouvernement étaient pour les Turcs, M. Gladstone s'était fait l'auxiliaire des armées du tsar. Il leur avait apporté le secours d'une parole qui valait bien un des petits corps d'armée que l'Angleterre a tant de peine à mettre sur pied. Non-seulement, il dénonçait à l'Europe civilisée les assassins des Bulgares du Transbalkan, mais il se faisait, dans la presse anglaise, le collaborateur des slavophiles, d'autres diraient des panslavistes de Moscou. Il entreprenait de faire comprendre au public anglais les idées russes, le point de vue russe, dans la question d'Orient, et, pour les éclairer, il se chargeait de présenter à ses compatriotes les études orientales des dames moscovites en séjour à Londres (2). On comprend après cela qu'un pair d'Angleterre et, qui pis est un pair libéral, le duc de Sutherland, si je ne me trompe, ait été jusqu'à dire à Saint-James's Hall : « La Russie est habile dans le choix de ses agens ; le principal en Angleterre est M. Gladstone. »

On comprend mieux encore la joie de la *Gazette de Moscou* lors du triomphe des libéraux et de l'avènement au pouvoir de cet ami désintéressé. Ce qui, jusqu'alors, avait toujours semblé la plus irréalisable des chimères, l'alliance anglo-russe, cessait de paraître une utopie. S'il n'y eut pas alliance (les principes mêmes de M. Gladstone, son désir de se renfermer dans les affaires intérieures de l'Angleterre, sa prédilection bien connue pour la politique de non-intervention, le disposaient mal à n'importe quelle alliance), il y eut au moins entente, dans la question orientale notamment. Le Monténégro, par exemple, s'étonna de trouver un appui aussi ferme

(1) « I have no fear myself of the territorial extension of Russia in Asia. I think this fear no better than old women's. — I do not believe that the Emperor of Russia is a man of aggressive policy. » (Troisième discours du Midlothian.)

(2) C'est ce qu'il a fait notamment pour O. K.., l'ingénieux auteur de *Russia and England*, Mme Olga de Novikof, née Kiréef.

dans la main anglaise que dans la main russe. Personne en ces beaux jours n'eût imaginé que M. Gladstone dût, trois ou quatre ans plus tard, menacer les libérateurs de la Bulgarie de leur faire éprouver la portée des canons Armstrong et la valeur des cipayes de l'Inde. Personne non plus ne saurait se figurer qu'un homme aussi droit, aussi habitué à s'incliner pour écouter sa conscience, ait pu s'abandonner à un langage belliqueux pour relever le crédit ébranlé du cabinet libéral et faire oublier aux Anglais ou à l'étranger ses récens échecs et ses prochaines faiblesses. Quand il parlait le langage de la guerre, M. Gladstone était prêt à la faire. Ses discours mêmes portaient la marque de sa résolution intérieure: mais, en même temps, il était décidé à ne faire la guerre que s'il y était moralement contraint. Or, à Saint-Pétersbourg non moins peut-être qu'à Londres, le souverain, les ministres étaient sincèrement désireux de conserver la paix. Avec de pareilles dispositions de part et d'autre, il eût été triste d'en venir aux armes, et pourtant il n'a fallu rien de moins que cette bonne volonté réciproque pour prévenir un conflit.

Les ennemis de M. Gladstone accusent son imprévoyance, sa pusillanimité, sa naïve confiance dans les assurances moscovites. Ils disaient déjà que, si les troupes du tsar n'avaient pas craint d'autant s'avancer vers les frontières de l'Inde, c'était grâce aux encouragemens du tribun du Midlothian (1). Nous ne savons ce qu'en pense M. Gladstone; mais, s'il a eu, pour la Russie, des complaisances et des crédulités, peut-être peut-il s'en féliciter pour son pays, car ses sympathies slaves n'ont pas été entièrement payées d'ingratitude. Elles lui ont certainement valu des concessions de forme, sinon de fond, qu'un gouvernement aussi altier que la Russie n'eût probablement pas faites à des adversaires déclarés. Si l'arrangement négocié par le cabinet libéral est ratifié par ses successeurs, les tories, tout en se plaignant d'avoir les mains liées par les engagemens du cabinet précédent, seront bien obligés d'en trouver les conditions acceptables; sauf à chercher, en Bulgarie ou ailleurs, une revanche pour l'orgueil britannique. Un mérite, en tout cas, que peut revendiquer M. Gladstone, c'est d'avoir maintenu la paix. Il peut se dire qu'avec un autre ministère le conflit aurait probablement éclaté; et, s'il est une chose dont le vieil homme d'état soit disposé à se faire gloire, c'est assurément d'avoir épargné à l'Europe et à l'Asie une guerre dont nul, en somme, ne pouvait prévoir les proportions. Lorsque, suivant une intention maintes fois annoncée, il quittera les affaires publiques pour consacrer ses derniers jours à la grande affaire du chrétien, le vieil

(1) Voyez, par exemple, la *National Review*, organe des conservateurs (mai 1885).

homme d'état, en examinant devant Dieu sa carrière politique de plus de cinquante années, se réjouira peut-être non moins de cette guerre évitée, fût-ce au prix d'un sacrifice d'amour-propre, que du *disestablishment* de l'église d'Irlande ou de la récente réforme électorale.

II.

Ce qui a conduit l'Angleterre de M. Gladstone au bord d'une rupture avec la Russie, c'est, on le sait, la marche des Russes vers Hérat et les frontières de l'Afghanistan, c'est-à-dire vers les rontières de l'Inde. L'avance des Russes en Asie n'était pas un fait nouveau. Nous ne voulons pas faire ici l'histoire de la conquête du Turkestan, il nous suffira d'en marquer les principales étapes. Ce qui nous intéresse surtout, ce sont les causes, ce sont les procédés et le but final de cette longue marche des Russes à travers les steppes, tour à tour brûlantes et glacées, de l'Aral et de la Caspienne. En s'enfonçant dans ces déserts inhospitaliers, les Russes cédaient avant tout à la secrète impulsion qui pousse un état civilisé, en contact avec des pays sauvages ou à demi barbares, à les faire entrer dans sa sphère d'action, à se les subordonner, à se les assujettir sous une forme ou sous une autre. C'est là une sorte de loi historique, une sorte de loi physique, pour ne pas dire, en empruntant le jargon à la mode, de loi biologique. Dans la sphère politique, comme dans toute la nature vivante, quoi de plus fréquent que l'absorption des faibles par les forts? Les organismes inférieurs sont voués à être la proie des organismes supérieurs.

Est-ce à dire qu'en annexant successivement à leurs vastes possessions les steppes de l'ancien Iaxarte et de l'ancien Oxus, les Russes aient cédé en aveugles à une sorte de fatalité? Non, assurément, on est trop éclairé, on est trop réfléchi à Pétersbourg et à Moscou pour être longtemps l'agent inconscient des nécessités physiques ou des lois historiques. Dans leur lente descente vers le cœur de l'Asie, ces hommes du Nord n'obéissaient pas seulement à une sorte d'attraction géographique. La preuve en est la patience, l'habileté, la persévérance qu'ils ont apportées dans leur conquête. A l'impulsion première de la nature s'ajoutaient chez eux des vues politiques, des desseins combinés, qui, petit à petit, ont pris plus de netteté et de consistance.

La conquête du Turkestan n'a guère demandé aux Russes qu'un tiers de siècle. Durant la première moitié de cette période, ils ont, semble-t-il, été surtout conduits par les impulsions instinctives, tant il y a eu d'imprévu et de décousu dans leur marche en avant. C'est ainsi que, des steppes kirghizes, les soldats du tsar se sont

ouvert une voie jusqu'au Sir-Daria, l'ancien Iaxarte, puis jusqu'à l'Amou-Daria, l'ancien Oxus. C'est ainsi, en s'abandonnant aux hasards de l'inspiration et aux caprices de leurs officiers, qu'ils sont entrés à Tachkent et ont planté à Samarkand l'aigle impériale sur le tombeau de Tamerlan. Depuis douze ou quinze ans, au contraire, leurs expéditions ont été manifestement menées par une politique consciente d'elle-même, suivant des vues arrêtées et un plan concerté, repris et perfectionné à chaque échec, comme à chaque pas en avant.

Quel était le but de cette politique, ou mieux quel en était le principal objet, car les états, plus encore que les individus, ont souvent dans leur conduite plusieurs mobiles à la fois? Était-ce uniquement de pacifier les steppes de l'Asie et d'assurer le libre transit des caravanes, de mettre fin aux *ahamanes* ou incursions des rôdeurs du désert, d'affranchir les Iraniens, captifs des bandits turkmènes? Tout cela, les Russes l'ont fait, et la civilisation et l'humanité leur en doivent une gratitude que notre Europe leur mesure peut-être avec trop de parcimonie. Aucun peuple, pas même les Anglais dans l'Inde, n'a mieux justifié son droit à gouverner les Asiatiques. Personne ne dira cependant que cette œuvre de paix et de philanthropie ait été l'unique raison de la laborieuse conquête de Khiva et de Merv. Était-ce d'étendre le commerce national, de procurer aux nouvelles manufactures de Moscou des débouchés au-delà des sables, comme d'autres peuples industriels en cherchent au-delà des mers? Était-ce encore d'acquérir des terres pour de nouveaux colons et de nouvelles cultures? D'ouvrir au moujik les fertiles oasis des anciens khanats et les riches vallées des contreforts du Pamir? Si peu dense que nous semble sa population européenne, si riche de champs labourables que nous apparaisse de loin l'empire autocratique, ses communes de paysans se sentent déjà à l'étroit sur le sol à demi épuisé du *mir* (1); il leur faut sans cesse des terres nouvelles pour leurs essaims d'émigrans. Aujourd'hui, comme sous la dynastie de Rurik, le Grand-Russe poursuit en silence, à travers les steppes des nomades finno-turcs, sa colonisation essentiellement continentale et paysanne. Si jalouse que soit la Russie d'assurer de nouvelles terres à son prolifique moujik, si pressée qu'elle se montre d'étendre ses relations commerciales en Asie, le désir de vendre les cotonnades moscovites aux Uzbeks et aux Turkmènes ou de faire cultiver le coton par des mains orthodoxes au pied des monts historiques de la Sogdiane et de la Bactriane, l'envie même fort légitime

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. I, liv. VI, chap. V et VI.

d'attirer un jour chez elle une partie du transit de l'Inde, ne sont pas les seuls aimans qui l'aient attirée peu à peu vers les lointains sommets du Paropamise et de l'Indou-Kouch.

L'époque à laquelle les troupes impériales se sont le plus résolument lancées dans l'Asie centrale, la date même des différentes étapes de leur conquête, indiqueraient seules à quelle pensée patiente, à quelles visées politiques obéissait le cabinet de Saint-Pétersbourg. C'est après la guerre de Crimée et la pacification du Caucase que les Russes se sont mis en route vers les rives classiques de l'Iaxarte et de l'Oxus. C'est après la guerre de Bulgarie et le congrès de Berlin qu'ils ont repris leur marche en avant vers le Paropamise, avec une décision et un esprit de suite dont leurs expéditions avaient souvent manqué jusque-là. Repoussé de l'Europe et de l'Asie-Mineure, le vaste empire moscovite, toujours en quête d'expansion, semblait se rejeter de l'occident vers l'orient, des rivages européens, prohibés à ses troupes, vers les mystérieuses contrées de l'Asie centrale, où ni flotte ni armée européenne ne pouvait suivre ses soldats. Il semblait, au premier abord, que la politique russe fût heureuse de trouver, dans ces régions écartées, un champ libre où les généraux et les diplomates de l'Occident ne pussent la contre-carrer. Peut-être fut-ce là au début une des perspectives qui attirèrent les armes du tsar vers le Turkestan ; mais, en s'enfonçant dans ce Touran inhospitalier, la politique russe y découvrit bientôt un tout autre objectif. Elle se réjouit de s'y pouvoir frayer un chemin jusqu'à ses vieux rivaux d'Europe, jusqu'à la jalouse puissance qu'elle avait plus d'une fois rencontrée sur sa route, dans les défilés du Balkan et sur les méandres du Bosphore.

La guerre de Crimée, et plus encore le traité de Berlin, avaient laissé en Russie de vivaces rancunes contre les Anglais. Moscou s'irritait de toujours retrouver devant elle la main de l'Angleterre sans pouvoir elle-même l'atteindre nulle part. Ne sachant comment troubler la patrie de Palmerston et de Beaconsfield dans sa quiétude insulaire, les Russes se sont ingéniés à découvrir une prise sur leur insaisissable rivale. Le plus grand ennemi de l'Angleterre, Napoléon, leur avait dès longtemps signalé par quelles routes on pouvait atteindre les Anglais dans les vallées de l'Inde. Ces leçons, prématurées au temps de Paul Ier, revinrent à la mémoire d'Alexandre II et du prince Gortchakof. Ne pouvant joindre l'Angleterre en Europe dans son île brumeuse, ils cherchèrent à s'en rapprocher en Asie. Les Russes ont traversé des déserts, en apparence infranchissables, et toute l'épaisseur d'un continent pour devenir les voisins des Anglais, non qu'ils aspirent à les supplanter dans l'Inde, mais pour les obliger, par leur voisinage, à compter

avec eux, pour leur faire sentir que la Russie savait où leur rendre les coups qu'ils pourraient être tentés de lui porter en Europe (1). Que, dans les salons ou dans les casernes, quelques exaltés s'amusent à discuter des plans d'invasion de l'Indoustan, c'est, au dire même de cet enfant terrible de Skobélef, moins pour conquérir l'Inde que pour frapper la souveraine de l'Inde. Les Anglais avaient souvent répété que c'était leur empire d'Asie qu'ils défendaient à Constantinople. Les diplomates et les officiers russes n'ont eu qu'à retourner à leur profit cette maxime de la politique anglaise. C'est l'Europe et le Bosphore que la plupart avaient en vue en marchant vers l'Indou-Kouch. Les clés des détroits sont dans les steppes de l'Asie, disait Skobélef ; c'est dans l'Afghanistan et au besoin dans la vallée de l'Indus qu'il faut les aller chercher.

En d'autres termes, les états-majors de Tiflis et de Tachkent ont, tout comme la chancellerie de Pétersbourg, découvert que le chemin du Bosphore passait par l'Afghanistan. N'est-ce point par l'Asie, en tout cas, que la Russie a le plus de chances d'arriver à la mer libre?

Les idées des Russes n'avaient pas encore pris corps que les convoitises moscovites étaient bruyamment dénoncées par les officiers de l'armée anglo-indienne. Les soldats du tsar avaient à peine construit leurs premiers forts sur les rives du Syr-Daria que déjà les alarmistes de Londres et de Calcutta conjuraient l'Angleterre de mettre une barrière aux envahissemens des cosaques. Le *foreign office*, stimulé par les Rawlinson, les Frere, les Himley, les Mac-Gregor, interrogeait de temps en temps le prince Gortchakof sur la marche et les progrès des troupes russes vers les Indes. Aux indiscrètes questions des Anglais, le chancelier de l'empire répondait avec d'autant plus de désinvolture que les plans de la chancellerie étaient moins arrêtés, que le gouvernement impérial s'en remettait davantage à l'initiative de ses généraux, prêt à désavouer leurs entreprises devant l'étranger, sauf à se retrancher derrière le fait accompli pour garder leurs conquêtes. L'avance des Russes se

(1) L'intention du gouvernement russe est exprimée avec autant de clarté que de discrétion dans une biographie anonyme du prince Gortchakof, sortie du ministère des affaires étrangères, et publiée par le *Journal de Saint-Pétersbourg* (13 mars 1883). « La guerre de Crimée, lit-on dans ce document d'origine officieuse, avait malheureusement prouvé, d'abord, que la Russie ne pouvait plus compter sur les bons rapports qu'elle avait entretenus depuis un siècle avec l'Angleterre, et, ensuite qu'elle était absolument désarmée vis-à-vis de cette puissance, dont les flottes pouvaient la menacer partout, tandis que sa politique pouvait lui procurer des alliances militaires sur le continent. Une grande nation ne pouvait pas rester indéfiniment dans une pareille position. *Il était indispensable d'intéresser matériellement l'Angleterre à apprécier et à ménager l'amitié de la Russie.* Une forte position en Asie centrale pouvait seule atteindre ce résultat. »

fit longtemps ainsi, sous le couvert des protestations pacifiques et des déclarations rassurantes de la diplomatie impériale, qui, à chaque nouveau pas, exprimait ses regrets de voir la Russie contrainte à de nouvelles annexions...

Cette tactique devenait de plus en plus difficile, à mesure que les troupes du tsar blanc pénétraient plus avant dans les steppes turcomanes et que les vagues desseins du gouvernement de Pétersbourg se précisaient davantage. Une chose surtout ne pouvait manquer d'aiguillonner les appréhensions des Anglo-Indiens en accusant les vues des Russes, c'est le changement de base d'opérations des troupes impériales.

La conquête du Turkestan avait commencé par le nord, par la steppe des Kirghiz, les envahisseurs partant d'Orenbourg et du pied de l'Oural pour descendre, à travers le désert, au-delà des rives orientales du lac d'Aral, sur les vallées de l'Iaxarte et de l'Oxus. Une fois établis à Tachkent et à Samarkand, maîtres du Khokand et suzerains de Bokhara, les Russes, ainsi parvenus aux frontières de l'Afghanistan, chercherent à l'ouest une route plus facile et plus ouverte. Cette route nouvelle, ils la trouvèrent dans les steppes transcaspiennes, le long de l'Atrek et de la frontière persane. De ce côté, le Caucase leur offrait une base d'opérations à la fois plus rapprochée et plus commode, qui leur permettait de substituer, pour une bonne partie du trajet, la voie de mer à la voie du désert.

La Caspienne, bien que les rives méridionales en relèvent de la Perse, est depuis longtemps déjà un véritable lac russe, auquel on accède directement de l'intérieur de l'empire, au nord, par le Volga, à l'ouest, par le Caucase, aujourd'hui entièrement pacifié et relié à Moscou par un chemin de fer qu'interrompt à peine le défilé du Dariel. De la Transcaucasie, où séjourne en tout temps une nombreuse armée, à la Transcaspie, le passage est aisé et rapide. De Tiflis, ou mieux de Poti ou de Batoum, sur la Mer-Noire, à Bakou, sur la Caspienne, il n'y a guère que vingt-quatre heures de chemin de fer. De Bakou à la baie de Krasnovodsk, la vapeur ne demande pas beaucoup plus pour la traversée de la Caspienne. De la baie de Krasnovodsk, enfin, d'un point appelé Mikhailovsk, les Russes ont eu soin de jeter, à travers les sables jusque-là déserts, un chemin de fer qui a permis à leurs troupes de pénétrer au cœur de solitudes réputées inaccessibles. Ce chemin de fer, dont ils prolongent les rails à mesure qu'avancent leurs soldats, fait, on ne saurait le nier, le plus grand honneur à la prévoyante hardiesse de leurs chefs. Sous l'active direction d'un officier d'initiative, le général Annenkof, ils ont su faire en Asie ce que jusqu'ici nous avons inutilement rêvé en Afrique. Grâce à ce railway improvisé et à leur changement de base d'opérations, les Russes ont mis

les frontières de l'Afghanistan à quelques jours de leurs arsenaux du midi. Ils pourront bientôt se vanter d'avoir supprimé le désert, comme ils peuvent déjà dire que, pour eux, il n'y a plus de Caucase.

Avec cette nouvelle route, la Russie a, pour ainsi dire, pris le Turkestan à revers, et, de la Caspienne, ses troupes cheminent tout droit dans la direction de Hérat et de la vallée de l'Indus.

L'occupation de Krasnovodsk remonte à 1869. Quelques années plus tard, en 1873, après une campagne où eussent échoué des troupes moins endurantes, les Russes atteignaient Khiva, l'île verdoyante, qui se croyait inexpugnable dans sa mer de sables. L'orgueil de Khiva brisé et leur flanc gauche ainsi assuré, les soldats du tsar, appuyés, sur leur flanc droit, à la Perse qui les fournissait de vivres et de mulets, étaient libres de pousser vers l'est. Entre le sud de la Caspienne et l'Afghanistan, régnaient les Tekkés, les plus turbulens comme les plus guerriers des Turkomans. Pour soumettre ces écumeurs de la steppe, terreur de leurs voisins de Khiva et de Perse, il fallut, de 1877 à 1881, plusieurs campagnes. Les Russes ne se laissèrent décourager ni par les difficultés ni par les insuccès inhérens à cette sorte d'entreprises. Contre ces Tekkés, il fallut envoyer l'élite des troupes du Caucase de retour de la conquête de Kars, avec le chef le plus populaire des armées russes, Skobélef. On sait au prix de quels efforts le héros de Plevna battit, en 1880, la principale tribu des Tekkés, les Akhals, prenant d'assaut, en janvier 1881, leur repaire, la forteresse de Gheok-Tépé (1). La chute de Gheok-Tepé, dont les grossières murailles avaient, trois ans plus tôt, arrêté le général Lazaref, fut décisive.

Par un de ces revirements propres aux populations primitives, les Tekkés qui, la veille encore, opposaient aux envahisseurs une résistance acharnée, vinrent, leurs chefs en tête, jurer fidélité au souverain de leurs vainqueurs. Habitués à triompher de leurs voisins, ils reconnaissaient qu'ils avaient trouvé leurs maîtres. La générosité des Russes acheva ce qu'avait commencé l'épée de Skobélef. Au prestige de leurs armes les nouveaux seigneurs de l'Akhal eurent soin d'ajouter, selon leur coutume, les séductions de la civilisation et la fascination des pompes de la cour impériale. Des Tekkés, appelés au couronnement du tsar Alexandre III, revinrent célébrer dans leurs oasis les splendeurs du sacre du tsar blanc et les merveilles de la puissance russe. Les Tekkés de l'Est, profitant de la leçon infligée à leurs frères de l'Ouest, vinrent d'eux-mêmes se soumettre à un maître réputé aussi généreux qu'invincible.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai dernier, l'étude de M. H. Moser : *le Pays des Turkomans*.

Ghéok-Tépé n'est guère qu'à moitié route de la Caspienne à Merv et aux frontière de l'Afghanistan. On eût cru d'avance que, pour entrer dans Merv, il aurait fallu aux Russes de nouveaux combats et une campagne laborieuse. Il n'en fut rien. Merv, la grande oasis des Tekkés de l'Ouest, l'Alger de ces pirates du désert, n'attendit pas l'approche des canons russes. En dépit des efforts d'un certain Siakh-Pousch et des agens anglo-indiens, la majorité des habitans, renonçant aux *alamanes* et au pillage des vallées du Khorassan, résolut de se soumettre aux Russes. L'oasis turkmène renouvela, à dix siècles de distance, la légende de la vieille Novgorod appelant Rurik et les Varègues à rétablir la paix dans ses murs. Pour complaire au général Komarof et se rendre dignes de devenir les sujets du tsar, les khans et les notables de Merv mirent d'eux-mêmes en liberté leurs esclaves persans. Les Russes eurent ainsi le rare honneur d'abolir l'esclavage à Merv avant d'y être entrés.

L'occupation de l'oasis eut lieu presque sans coup férir; quelques pillards, quelques *alamanntchiks* incorrigibles avaient seuls osé tenter de s'opposer à la marche des soldats du tsar blanc (1). C'est ainsi qu'est, presque spontanément, tombée aux mains des Russes, en 1884, cette Merv, tant de fois signalée chez nos voisins d'outre-Manche comme la première clé de la route des Indes, Merv, dont le nom avait tant irrité les nerfs des Anglo-Indiens qu'en Angleterre on avait fini par railler leur « mervosité (*mervousness*). » Et les Russes ne s'arrêtaient même pas à une oasis dont ils semblaient si loin encore, à l'avènement d'Alexandre III. La même année 1884, les Turkomans Sarykhs ayant imité l'exemple des Tekkés de Merv, le général Komarof s'emparait de l'Atrek, et ses soldats s'établissaient dans le vieux Sarakhs, aux limites de la Perse et de l'Afghanistan.

Merv prise, les Tekkés et les Saryks soumis, les khans de Khiva et de Bokhara devenus vassaux de l'ancien vassal du khan de la Horde d'or, la conquête du Turkestan était achevée. Un nouvel empire, grand comme trois ou quatre fois l'Allemagne, était réuni aux Russies d'Europe et d'Asie. Et cet empire, personne, en dehors des khans indigènes et des nomades de la steppe, ne l'avait disputé aux héritiers de Pierre le Grand. La Perse, heureuse d'être délivrée des ruineuses incursions du Turkmène, leur avait aplani le chemin de la conquête de son éternel ennemi, le Touran. L'Angleterre elle-même n'avait opposé à la marche des Russes que des négociations destinées à marquer une limite au flot montant de la puissance moscovite. Le jour semblait venu où la souveraine de l'Inde se sentirait obligée de dire à l'empire du Nord : « Tu n'iras pas plus loin. »

(1) Sur la prise de Merv et sur les Turkomans du sud-ouest, voyez, dans le *Bulletin de la Société russe de géographie* (1885, t. XXI), l'étude du savant voyageur, P. Lessar.

III.

Durant quelques années, on s'était bercé à Londres de l'espoir de maintenir, entre l'empire indien et les possessions russes, une double barrière, une zone neutre, composée de l'Afghanistan au sud et du Turkestan indépendant au nord. Les annexions incessantes des Russes démontrèrent bien vite que, s'il devait rester entre les deux empires une zone neutre, « un tampon, » cette zone ne pouvait avoir d'autre épaisseur que l'Afghanistan. Quelques Anglais, voyant le Turkestan tomber morceau par morceau aux mains des Russes, eussent voulu imiter les procédés de leurs rivaux. Au lieu de les attendre aux portes de l'Inde, ils eussent préféré marcher hardiment à leur rencontre en faisant eux-mêmes, dans l'Afghanistan, ce que les Russes faisaient dans le Turkestan. Bien des raisons politiques et militaires s'opposaient à l'adoption d'une pareille tactique. Installer la domination anglaise dans l'Afghanistan, c'était stimuler le zèle des Russes, les pousser à hâter leur marche, s'exposer peut-être à voir les cosaques devancer les Anglais à Hérat. Reporter les lignes de défense de l'Inde à Caboul et surtout à Hérat, c'était s'éloigner témérairement des vallées de l'Indoustan et de la mer, la double base d'opérations des Anglais. Puis, si divisées, si incohérentes que soient, à bien des égards, les tribus afghanes, elles ont autrement de cohésion et de force de résistance que les Uzbeks et les Turkmènes du Turkestan, pareils, dans leur éparpillement national, aux sables de leurs déserts. Les Anglais ont, depuis un demi-siècle, eu plusieurs occasions d'apprécier les difficultés de la conquête d'un pays où, selon un mot de lord Wellington, les petites armées sont anéanties et les grandes meurent de faim. Les deux dernières campagnes, menées jusqu'à Caboul, sous le ministère Beaconsfield, n'étaient pas faites pour engager le *foreign office* à se charger du gouvernement de cette turbulente féodalité afghane.

Lord Beaconsfield lui-même s'était, par le traité de Gandamak (mai 1879), contenté d'assurer à l'Inde ce qu'il appelait ses frontières scientifiques, la possession des passes de Khodjah, de Païvar et de Khaïber, d'où les Anglais dominaient la route de Caboul. En même temps, les Anglo-Indiens occupaient Quettah, au nord du Beloutchistan, entièrement soumis à leur influence, et ils projetaient jusqu'à Quettah un chemin de fer qui devait placer la seconde des capitales de l'Afghanistan, Kandahar, dans leur dépendance. Par le même traité, lord Beaconsfield avait, il est vrai, imposé à l'émir de Caboul la présence d'un agent anglais qui devait lui servir de conseiller et de mentor pour les relations de l'Afghanistan avec les

pays voisins. A cet égard, le traité de Gandamak plaçait les Afghans sous une sorte de protectorat britannique. Les événemens devaient bientôt montrer combien, même sous cette forme adoucie, les Afghans répugnaient à toute domination étrangère. Quelques mois à peine après la signature du traité de Gandamak, en septembre 1879, alors que lord Beaconsfield et lord Salisbury se glorifiaient d'avoir définitivement établi à Caboul la suprématie britannique, le résident anglais, sir Louis Cavagnari, était massacré avec toute sa suite. L'émir qui avait traité avec le vice-roi de l'Inde, Yakoub-Khan, était renversé par une insurrection. Le général Roberts se voyait contraint de recommencer une nouvelle campagne. Rentré à Caboul, il était bientôt menacé d'y être cerné. Durant quelques jours, on redouta à Westminster un désastre analogue à celui de 1840. On était réduit à se féliciter que, en évacuant Caboul, le commandant britannique eût pu échapper à une capitulation. Si, quelques semaines plus tard le général Roberts rentrait dans la capitale de l'Afghanistan, c'était pour l'abandonner bientôt, après avoir reconnu comme émir l'élu des chefs afghans, Abd-ur-Rahman, l'ancien pensionné des Russes à Samarkand.

On n'a pas oublié quelle part ces sanglans mécomptes eurent à la chute du cabinet anglais, en avril 1880. L'Afghanistan avait été le Tonkin des tories. M. Gladstone et lord Granville se gardèrent de rétablir à Caboul le résident britannique installé par Beaconsfield. Ils jugèrent qu'avec une population aussi belliqueuse, dans un pays aussi difficile à gouverner, le plus prudent était de mettre le drapeau anglais à l'abri des émeutes de Caboul et de l'humeur variable des feudataires afghans. Au lieu de chercher à faire de l'Afghanistan un vassal de l'empire indien, ils s'attachèrent à s'en faire un ami, ce qui était peut-être plus habile, quoique ce ne fût pas beaucoup plus sûr. En retirant les troupes anglaises de Caboul et même de Kandahar, malgré les protestations de Beaconsfield, ils eurent soin d'assurer à l'émir aujourd'hui encore régnant, Abd-ur-Rhaman, une subvention régulière de roupies indiennes. Avec les princes orientaux, c'est là, on le sait, le procédé le plus simple comme le plus économique, et, sur ce terrain, l'empereur de toutes les Russies ne saurait lutter avec la riche Albion.

En même temps, M. Gladstone abandonnait Quettah ou renonçait à la construction d'une voie ferrée de l'Inde à cette ville. C'était peut-être là montrer moins de prévoyance. Aux yeux des Asiatiques, l'Angleterre paraissait bien pressée de sortir de l'Afghanistan et de toutes les places si chèrement conquises. On ne pouvait manquer, dans les bazars de Caboul et de Hérat, comme dans les mosquées de Lahore et de Delhi, de mettre en parallèle la conduite des Russes dans le Turkestan avec celle des An-

glais dans l'Afghanistan. L'évacuation de Caboul et de Kandahar par les troupes du général Roberts concordait presque avec la prise de Ghéok-Tépé par Skobélef et l'installation de la domination russe dans l'Akhal. Il est vrai qu'en abandonnant les capitales afghanes le cabinet anglais pouvait se flatter d'enlever aux Russes un prétexte de pousser jusqu'à Merv.

Pour retirer leurs troupes des états de l'émir de Caboul, les Anglais ne renonçaient pas du reste à exercer dans l'Afghanistan une action prépondérante. Sur ce point, l'opinion n'aurait pas permis à M. Gladstone et à lord Granville de professer d'autres sentimens que lord Beaconsfield et lord Salisbury. Moins ils conservaient d'espoir d'arrêter la marche des Russes dans le Turkestan et plus les ministres de la reine Victoria devaient se montrer jaloux de maintenir les plateaux afghans en dehors de la sphère d'action de la Russie. L'envoi d'une ambassade russe à Caboul avait été l'occasion de la guerre anglo-afghane de 1878. Aux yeux des Anglo-Indiens, l'Afghanistan est, pour les frontières de l'Inde, une sorte de zone militaire où ils ne peuvent laisser prendre pied à aucun rival. Aussi, quels que soient leurs rapports avec l'émir de Caboul, se regardent-ils comme chargés de veiller à la sécurité et à l'intégrité de ses frontières. Ils en sont devenus les gardiens intéressés, et cela était si naturel que le gouvernement russe ne s'en est jamais offusqué; jamais sur ce point il n'a fermé l'oreille aux propositions du *foreign office*.

Les Anglais n'ont eu garde d'attendre l'arrivée des patrouilles russes sur les pentes du Paropamise, pour négocier avec les nouveaux voisins de l'émir. Les libéraux, alors déjà partisans déclarés de la politique de paix, ont dès longtemps cherché des garanties de sécurité dans une entente directe de Londres et de Pétersbourg. Voici déjà plus d'une douzaine d'années, en 1872, le cabinet anglais, étant comme récemment encore présidé par M. Gladstone, et lord Granville dirigeant le *foreign office*, les deux gouvernemens étaient tombés d'accord pour fixer d'une manière plus précise les frontières de l'Afghanistan, ce qui visiblement revenait, pour tous deux, à délimiter la sphère d'action de l'Angleterre et de la Russie. De cet accord sortit le mémorandum de 1873, demeuré le point de départ des négociations de 1885. Dans ce document, le prince Gortchakof et lord Granville s'entendaient pour reconnaître le haut Oxus comme limite des domaines du khan de Bokhara et de l'émir de Caboul. Vers l'ouest, malheureusement, entre la Boukharie et la Perse, n fleuve ni chaîne de montagnes ne s'offrait à marquer, aux Afghans, une frontière naturelle. Il se rencontrait bien encore des cours d'eau tels que le Murghab et le Héri-Roud; mais ces rivières, descendant des collines de l'Afghanistan, coulent presque tout droit

au nord vers les plaines sablonneuses du Turkestan. Elles ne pouvaient, par suite, servir de limites entre les deux pays. L'arrangement Gortchakof-Granville devait fatalement se ressentir de cette difficulté. Il fut rédigé avec un certain vague, expliqué par l'insuffisance des cartes, par l'inexactitude des connaissances européennes sur ces régions de l'Asie, et peut-être aussi par les secrets calculs des deux parties, la Russie redoutant de trop se lier les mains pour l'avenir et le cabinet anglais craignant, par des arrangemens trop précis, de prêter le flanc aux attaques de l'opposition.

L'accord de février 1873 reconnaissait à l'Afghanistan ses frontières antérieures et spécialement la possession des « dépendances de Hérat, » mais sans définir explicitement ce qu'on entendait par ces dépendances. De ce manque de précision devaient, tôt ou tard, surgir des difficultés assez graves pour exposer les deux empires à une rupture.

Si défectueux que fût l'arrangement anglo-russe de 1873, la frontière afghane, entre le haut Oxus, à l'est, et la vallée de l'Héri-Roud, à l'ouest, n'a, durant une douzaine d'années, soulevé aucune contestation. Il en eût sans doute été longtemps de même sans la conquête de l'Akhal par Skobélef et l'entrée des Russes à Merv. A mesure qu'ils avançaient vers le sud, à mesure qu'ils annexaient les oasis des derniers Turcomans demeurés indépendans, les généraux russes et la diplomatie pétersbourgeoise se sentaient plus intéressés à définir nettement les frontières de l'état à demi barbare dont ils allaient faire le voisin immédiat de l'empereur Alexandre III. Naturellement aussi, plus ils se rapprochaient de ces régions, hier encore imparfaitement connues, et plus les Russes devaient tendre à repousser les Afghans vers le sud, au profit des tribus turcomanes, devenues sujettes ou vassales du tsar.

La tâche entreprise d'un commun accord par les deux empires rivaux était en réalité mal aisée; elle avait, depuis des siècles, donné lieu à bien des querelles armées. Au fond, on pourrait dire qu'il ne s'agissait de rien moins que de délimiter les deux vieux ennemis légendaires, Iran et Touran, la région des plateaux ou des collines et la région des steppes qui, depuis la plus haute antiquité, dès l'âge des anciens Perses et des Scythes, ont tant de fois cherché à empiéter l'une sur l'autre. Les Russes sont de grands géographes, comme il sied à un peuple qui couvre une si notable partie de notre petit globe, et partout l'amour de la géographie fomente les ambitions coloniales. Les Russes s'entendent à merveille à tirer parti des études des voyageurs, nationaux ou étrangers. Le gouvernement impérial, dédaignant les ingrates toundras de la Sibérie, a, depuis une quinzaine d'années, réservé tous ses encouragemens aux expéditions scientifiques de l'Asie centrale et du ter-

ritoire transcaspien. Pétersbourg et Moscou ont ainsi appris de leurs savans explorateurs que la nature avait marqué les limites du Turkestan bien plus au sud qu'on ne l'imaginait naguère. On découvrit que les pentes septentrionales des plateaux de l'Iran, entre la Boukharie et la Perse, jusqu'à la rive afghane du haut Oxus et aux petits khanats vassaux de Caboul, appartenaient géographiquement à la région aralo-caspienne et n'en pouvaient demeurer isolés ; on s'aperçut qu'en dépit de la variété et de l'hostilité de ses diverses populations, toute la vaste steppe constituait « un organisme » qu'il était aussi périlleux que cruel de mutiler.

A ces raisons physiques, fournies par les découvertes des géographes, vinrent s'ajouter des argumens économiques, politiques, ethnographiques. Pour assurer la paix des vallées et la sécurité des oasis du Turkestan méridional, ne faut-il pas être maître des collines qui les dominent et des cours d'eau qui en descendent? Pour que les nomades de la steppe, rendus par la domination russe à la vie paisible et pastorale, puissent vivre sans recourir, comme par le passé, au pillage de leurs voisins, ne faut-il pas leur donner des pâturages pour leurs troupeaux ? Non contens de réclamer, pour leur nouvel empire, une frontière naturelle, et, pour leurs nouveaux sujets, une frontière équitable, les géographes russes mettaient en avant des considérations de sentiment et d'ordre moral qui étonneraient chez des adeptes moins convaincus de toutes les idées occidentales.

S'il est une chose qu'on ne se serait pas attendu à rencontrer au cœur de l'Asie, dans ces pays à populations si hétérogènes, c'est, semble-t-il, le principe de nationalité, employé au profit des prétentions d'un empire qui règne sur vingt races et cent peuples divers. Et pourtant ce principe national auquel l'Europe doit tant de remaniemens, les Russes, en hommes au courant de toutes les théories et de tous les besoins modernes, n'ont pas manqué de le faire valoir en faveur des Turcomans, Tekkés ou Saryks, les dernières des innombrables tribus rassemblées sous les larges ailes de l'aigle moscovite. Les Turkmènes de la rive droite du Haut-Oxus étant passés, avec Bokhara, sous le protectorat de la Russie, il a semblé à leurs protecteurs que les Turcomans de la rive gauche devaient avoir droit aux mêmes avantages. Les Saryks de Merv étant volontairement entrés dans la grande communauté slavo-tatare, ne semblait-il pas juste que les Saryks de Penjdeh fussent admis à rejoindre leurs frères de Merv?

La science contemporaine a ainsi reconnu au tsar, dans l'Asie centrale, une mission que la Russie ne soupçonnait pas elle-même, il y

a quelques années : la mission d'effectuer l'unité politique de la région aralo-caspienne en général et de la steppe turcomane en particulier, à la grande satisfaction du sentiment national des Usbeks et des Tekkés.

Qu'on ne s'y trompe pas, si singulière, si naïve ou cynique que puisse nous paraître une semblable prétention, la domination russe en peut un jour tirer une force réelle avec une impulsion nouvelle. Ces considérations ethnographiques et géographiques ont, en tous cas, convaincu des Russes de tendances bien diverses, de l'inéluctable nécessité d'étendre vers le sud les nouvelles frontières asiatiques de l'empire. Sur ce point, le prince Kropotkine, le géographe nihiliste, se trouve d'accord avec M. Katkof, le principal instigateur de la politique rétrograde. Tous deux, à cet égard, font valoir des argumens analogues. « Le Turkestan afghan doit rejoindre le Turkestan russe, » écrivait récemment, non sans une patriotique tristesse pour les monstrueux accroissemens de son énorme patrie, le prisonnier de Clairvaux. Grâce au général Komarof, cette prédiction est déjà en voie de s'accomplir et il est permis de douter que des mémorandums et des accords diplomatiques du genre de celui de 1873 en arrêtent longtemps la réalisation (1).

Si différens que soient les deux pays, on se demande, en présence de telles tendances, si l'Afghanistan, dont certains Anglais rêvaient de faire une Belgique ou une Suisse asiatique, ne finira point par avoir le sort de la Pologne, par être rogné et découpé par ses puissans voisins, sous prétexte de troubles intérieurs, de rectifications de frontières et de revendications nationales; avec cette différence qu'au lieu de trois copartageans, il n'y en aura que deux, si encore les hésitations ou les scrupules de l'un ne laissent toute la proie à l'autre. L'exemple même de la Pologne et de l'Autriche de Marie-Thérèse prouve, il est vrai, qu'en matière de partage, un gouvernement peut à contre-cœur se résigner à des nécessités politiques qu'il est le premier à déplorer. Il est vrai, d'autre part, que l'Angleterre n'a cessé de proclamer, vis-à-vis de la Russie, le double principe de l'indépendance et de l'intégrité de l'Afghanistan ; mais on connaît d'autres états musulmans, dont la diplomatie avait en des traités solennels maintes fois consacré l'indépendance et l'intégrité, et qui n'en ont pas

(1) Voyez, dans le *Nineteenth Century*, de mai 1885, l'étude du prince Kropotkine intitulée *the Coming War*. Dans sa *Géographie universelle*, Élisée Reclus, qui, on le sait, a eu pour auxiliaires Kropotkine et d'autres savans russes, n'a pas attendu l'occupation de toute cette zone par les troupes du tsar pour l'annexer au grand empire boréal. C'est ainsi qu'il a fait figurer dans *l'Asie russe* la plupart des points contestés entre les Afghans et le Turkestan, et jusqu'aux petits khanats du Haut-Oxus que le mémorandum de 1873 reconnaît explicitement comme parties intégrantes des états de l'émir de Caboul. Parmi les écrivains russes je citerai, entre autres M. Vénioukof, *Rossia i Vostok*, p. 223-229.

moins été démembrés à plusieurs reprises, parfois par leurs protecteurs mêmes. Un fait déjà évident, c'est que, malgré la vaillance indisciplinée de ses habitans, l'Afghanistan, tout comme la Turquie, n'a pas de meilleures garanties que les jalousies de ses grands voisins.

Bien que le gouvernement de Pétersbourg n'ait pas pris à son compte les savantes théories des explorateurs russes sur les fatalités géographiques ou les convenances ethnographiques, ses vues à ce sujet semblaient assez peu rassurantes pour que le cabinet anglais fût peu pressé de revenir sur une question en apparence vidée en 1873, afin de préciser l'entente Gortchakof-Granville. Aussi, lorsqu'en 1882 M. de Giers exprima le désir que la frontière septentrionale de l'Afghanistan, de Khoja-Saleh aux limites de la Perse, fût « formellement et définitivement fixée (1), » l'Angleterre, qui semblait la plus intéressée à cette délimitation, montra peu d'empressement. Peut-être le cabinet libéral, alors de même qu'en 1872 à la tête des affaires, redoutait-il de compromettre sa situation parlementaire en souscrivant officiellement à d'inévitables concessions. Il préféra s'en tenir à la méthode de procrastination habituelle à tous ceux qui redoutent des embarras ou des périls sans avoir le courage de les affronter. Or, en politique tout comme dans la vie privée, c'est là le plus souvent un sûr moyen d'accroître les difficultés devant lesquelles on recule. L'entrée des Russes à Merv ne pouvait permettre à M. Gladstone et à lord Granville de toujours différer ; ils se fussent exposés à laisser le tracé de la frontière à l'épée des généraux du tsar.

Les négociations sur cette délicate question furent reprises au printemps de 1884. Les deux gouvernemens tombèrent d'accord de faire étudier et délimiter la frontière afghane sur le terrain. Pour cette mission, à laquelle il désirait donner un grand apparat, le cabinet britannique fit choix du général sir Peter Lumsden. Le gouvernement russe, qui avait d'abord désigné un simple colonel, dut, pour ne pas froisser les Anglais, lui substituer le général Zélénoï. Les deux missions avaient rendez-vous, pour le mois d'octobre 1884, à Sarakhs, sur le point de rencontre des frontières de la Perse, du Turkestan et de l'Afghanistan. Pendant que les mandataires du tsar et de l'impératrice des Indes se mettaient en route, la presse des deux états entamait une polémique sur la convention de 1873 et sur les limites assignées à l'Afghanistan par la nature et l'histoire. Il devenait chaque jour plus manifeste que, entre les deux pays et les deux gouvernemens, il y avait des divergences

(1) Dépêche de sir Ed. Thornton, ambassadeur de la reine en Russie, à lord Granville, 29 avril 1882.

de points de vue que l'étude du terrain par les hommes du métier ne pouvait trancher. Avant d'en venir à la délimitation sur place, il semblait naturel de résoudre les questions de principe, et de réserver aux deux cabinets le soin d'arrêter les grandes lignes du tracé de la frontière, sauf à laisser les commissions techniques en fixer les détails.

Tel est le point de vue auquel revint bientôt le gouvernement de Saint-Pétersbourg : au lieu de se hâter d'envoyer le général Zélénoï à Sarakhs, comme on en était d'abord convenu, pour le mois d'octobre, il suspendit le voyage de cet officier, lui enjoignant d'attendre des ordres à Tiflis, pendant que la mission anglaise se mettait en route pour l'Afghanistan. Le général Lumsden se trouva ainsi arriver seul sur la frontière afghane, à l'époque fixée. Si la Russie avait raison pour le fond, lorsqu'elle voulait régler d'abord par voie diplomatique les questions de principe, elle se donnait tort dans la forme. L'absence du général Zélénoï à un rendez-vous, accepté plusieurs mois d'avance, semblait un procédé peu fait pour faciliter les rapports des deux pays et des deux missions. Si elle avait retardé l'arrivée de son commissaire à Sarahks, la Russie, il est vrai, envoyait à Londres un des rares voyageurs connaissant le territoire en litige, M. P. Lessar, qui, mieux que personne, était capable d'éclairer le *foreign office* sur la nécessité d'une entente préalable entre les deux cabinets.

L'Angleterre, du reste, malgré la ponctualité de son représentant à Sarakhs, n'était pas, de son côté, exempte de tout reproche. Le général Lumsden, venu par la Perse, avait, à son arrivée au rendez-vous, rejoint une escorte de plus d'un millier de soldats anglo-indiens, et, à la façon orientale, cette escorte était elle-même accompagnée d'une suite non moins nombreuse. C'était toute une petite armée dont le général britannique venait prendre le commandement en Afghanistan. Les hommes d'état de Londres et de Calcutta avaient sans doute vu là un moyen de rehausser, aux yeux des Afghans et des Turcomans, le prestige du nom anglais. En réalité, c'était plutôt un moyen de le compromettre, de l'exposer dans des complications dont il lui devait être malaisé de sortir intact. Cet appareil guerrier, trop considérable pour une simple escorte, trop réduit pour une démonstration militaire, révélait une politique hésitante, désireuse d'en imposer aux autres comme à elle-même. Il y avait là, nous semble-t-il, en dépit de l'opposition des apparences, quelque chose d'analogue à la mission de l'héroïque Gordon au Soudan. En Afghanistan comme à Khartoum, l'honneur de l'Angleterre risquait d'être subitement engagé dans une guerre qu'elle désirait éviter. L'arrivée de cette fastueuse expédition anglaise devait avoir pour premier effet de surexciter les espérances et les prétentions des Afghans :

elle devait les pousser à des résolutions dont le gouvernement britannique aurait peine à décliner la responsabilité. Le général Lumsden était exposé à se trouver entraîné dans des conflits, toujours possibles entre des avant-gardes campées à peu de distance. Ses instructions lui défendaient-elles d'y prendre part, il risquait d'être, avec ses cavaliers, le témoin inutile et impuissant de la défaite des protégés du vice-roi des Indes.

C'est un peu, on ne l'a pas oublié, ce qui est arrivé, et il n'en pouvait guère être autrement. Si le gouvernement de Saint-Pétersbourg s'était décidé à envoyer son représentant, le général Zélénoï, en villégiature à Tiflis, la Russie avait, sur la frontière afghane, d'autres généraux venus, non en négociateurs, mais en chefs de troupes chargés de veiller à la sûreté de leurs hommes et de leur pays. A la tête des soldats du tsar, était un officier renommé pour sa prudence, n'ayant rien, assure-t-on, de la téméraire initiative des Tchernaïef et des Skobélef. En dépit de son tempérament et de ses instructions, le général Komarof ne pouvait entièrement échapper aux vieilles tentations et aux constantes fatalités des commandans russes dans l'Asie centrale. De tous les pays du globe, c'est peut-être celui où les troupes ont le plus de peine à rester immobiles l'arme au bras. Pendant que sir Peter Lumsden attendait son collègue russe, les patrouilles du général Komarof occupaient Poul-i-Katoun, à 50 milles environ au sud de Sarakhs, et de là elles poussaient jusqu'aux défilés de Zulficar, sur la route d'Hérat. Les Afghans, on ne doit pas le perdre de vue, n'étaient pas en reste avec eux; les Russes pouvaient se défendre en disant qu'ils ne faisaient que les imiter. L'émir de Caboul n'avait pas attendu les mouvemens en avant du général Komarof pour envoyer une garnison chez les Saryks de Penjdeh, craignant, s'il ne prenait les devans, d'y trouver les Russes installés avant lui. En attendant les travaux des commissions de délimitation, les deux parties occupaient ainsi les principaux points stratégiques du territoire contesté, chacune s'efforçant de faire valoir à son profit le plus puissant argument de nos jours, les faits accomplis.

Cette manière de procéder semblait aux Anglais fort naturelle de la part de l'émir Abd-ur-Rahman, regardé par eux comme le légitime souverain de l'oasis de Penjdeh et des points occupés par ses troupes. Il en était tout autrement à leurs yeux de la marche des Russes sur Zulficar. Ils y voyaient une provocation qu'ils ne pouvaient tolérer en silence. Lord Granville s'en plaignit vivement à Saint-Pétersbourg. Le cabinet russe répondit que les officiers avaient obéi à des nécessités militaires; mais que dorénavant ils auraient l'ordre de ne pas pousser en avant, à la condition que les Afghans se

renfermassent également dans les positions qu'ils occupaient. C'est ce qu'on appela l'arrangement du 16 mars.

Le gouvernement russe, en s'engageant pour l'avenir, avait eu soin de réserver le cas de circonstance imprévue et de force majeure. Ce cas, comme il était facile de le prévoir, n'a pas tardé de se présenter. Le général Komarof, se sentant gêné par le voisinage des patrouilles afghanes, les somma d'évacuer Penjdeh. Les Afghans n'ayant pas obéi, il les en délogea par la force. Le général russe eut beau rentrer bientôt après dans ses cantonnemens, en arrière de Penjdeh, les Anglais virent dans cet incident une provocation en même temps qu'un manque de foi. Durant une ou deux semaines, la guerre sembla inévitable, d'autant que les explications du général Lumsden, témoin de la collision, étaient en flagrante contradiction avec celles du général Komarof. Pour sortir de cette épineuse difficulté, il fallait aux deux gouvernemens beaucoup de sang-froid et beaucoup de bonne volonté. On sait comment ils s'entendirent pour accepter un arbitrage qui n'eut pas lieu de s'exercer. Entre temps, on finit par comprendre, à Londres comme à Pétersbourg, qu'au lieu de se borner à négocier sur les causes de l'incident de Penjdeh, il valait mieux examiner d'abord le fond de la question et le tracé même de la frontière. L'Angleterre se décidait ainsi à adopter la marche proposée par M. de Giers, laquelle était la seule naturelle et la seule efficace. On se mit à débattre, de cabinet à cabinet, le tracé général de la frontière; et, comme les deux gouvernemens étaient sincères dans leur désir d'éviter une collision, ils étaient près de s'entendre lorsque la chute du cabinet Gladstone interrompit les négociations. Ni de Londres, ni de Pétersbourg, il n'était survenu aucun de ces incidens irritans, aucune de ces provocations calculées, qui, à certaines heures, on l'a bien vu en 1870, suffisent à précipiter un conflit.

IV.

Des deux côtés, tout en désirant vivement conserver la paix, on s'était activement préparé à la guerre, du côté de l'Angleterre surtout, la Russie étant dès longtemps prête aux rencontres asiatiques. Des deux côtés, on avait pesé ses forces et celles de l'adversaire, les chances de succès, les complications possibles, les alliances à espérer, les hostilités à redouter. Les esprits à vue quelque peu étendue s'étaient aperçus, à Pétersbourg comme à Londres, que les perspectives ouvertes par une pareille guerre étaient aussi vastes que confuses, et que, si les belligérans étaient certains d'en

supporter toutes les charges, ils n'étaient nullement sûrs d'en recueillir les bénéfices.

La première difficulté était de s'atteindre, et cette difficulté, qui calmait l'impatience des prudens, était une des choses qui excitaient l'ardeur belliqueuse des chauvins de Moscou et des *jingoes* britanniques. La Russie continentale et l'Angleterre insulaire se croyaient presque également inaccessibles à l'ennemi. Chacune, se sentant maîtresse de son élément, se flattait d'échapper aux coups de l'autre. Comment « la baleine » pouvait-elle descendre à terre, ou « l'éléphant » la joindre à la nage? Comme le *casus belli* était soulevé par l'Angleterre, comme c'était elle qui se prétendait obligée d'en appeler à l'*ultima ratio* pour arrêter les envahissemens des Russes, c'était à elle, en réalité, de chercher où frapper la Russie. L'Asie centrale avait beau être la cause ou l'enjeu de la lutte, les Anglais ne pouvaient songer à vider le conflit dans les montagnes afghanes ou les steppes turcomanes. De ce côté, une victoire des Russes risquait d'ébranler l'empire anglo-indien, sans que les succès de l'armée anglo-indienne pussent jamais affecter assez la Russie pour la contraindre à la paix.

En Europe, les flottes anglaises pouvaient faire des démonstrations sur la Baltique, mais presque rien de plus. Les canons des cuirassés britanniques pouvaient à peine entamer l'épais épiderme du colosse russe. Cronstadt, avec ses forts blindés, mettait, mieux encore qu'au temps de la guerre de Crimée, Pétersbourg hors d'atteinte. Quant aux côtes livoniennes ou finlandaises, le bombardement de ports habités par des Allemands, des Suédois, des Lettes, des Finnois, ne saurait être très sensible aux Russes de l'intérieur. La vieille Russie slave ne touche pas la mer; les coups portés à des provinces sujettes, pour lesquelles Moscou montre moins d'affection que de défiance, ne sont pas faits pour la réduire. Ses intérêts matériels n'en souffriraient même pas beaucoup plus que son cœur russe. Le blocus de ses côtes, déjà bloquées la moitié de l'année par les glaces, ne saurait détruire son commerce. Ses blés et ses lins trouveraient toujours des débouchés dans les ports de la Prusse orientale. Nous ne nous arrêterons pas aux projets de neutralisation de la Baltique, mis en avant par quelques Allemands ou Scandinaves. Aujourd'hui, comme en 1800, l'Angleterre se laisserait difficilement fermer le Sund.

Hors d'état de frapper la Russie au nord, la Grande-Bretagne pouvait-elle l'atteindre au sud? On s'en était flatté à Westminster, sur les bancs des conservateurs comme sur ceux des libéraux. On avait rêvé de recommencer sur les rives de la Mer-Noire une nouvelle guerre d'Orient. Si, pour une pareille entreprise, l'armée anglaise était numériquement trop faible et trop dispersée, ne pou-

vait-on, comme en 1855, lui découvrir des alliés? Depuis deux ou trois siècles, en effet, l'Angleterre n'a pas fait une guerre continentale sans alliances; à défaut de ses anciens auxiliaires, à défaut de l'Autriche de Wagram ou de la France de Sébastopol, n'avait-on pas la Turquie, bien diminuée, il est vrai, depuis les beaux jours d'Omer-Pacha, mais possédant toujours une nombreuse et belliqueuse armée? Alors que la Porte, réduite à ses propres forces, avait seule tenu en échec, durant deux campagnes, toutes les Russies, que n'eût point fait la Turquie avec un contingent anglais, avec les flottes et l'argent de la Grande-Bretagne, sans compter les cipayes de l'Inde, qu'à l'instar de Beaconsfield le *war office* était libre de faire débarquer sur les classiques rivages de la Méditerranée? Et, en effet, avec les cinq cent mille hommes qu'eût pu encore lever le séraskiérat, l'Angleterre aurait contraint la Russie, à peine remise de Plevna, à une nouvelle grande guerre.

Il n'y a donc pas à s'étonner des négociations entamées entre Londres et Constantinople pour une alliance éventuelle. Cruelle ironie de la politique, surtout vis-à-vis des philanthropes tels que M. Gladstone, — l'orateur du Midlothian, l'auteur des *Bulgarian Atrocities*, l'homme qui, dans une langue bizarre, avait publiquement qualifié les Turcs de « spécimen antihumain de l'humanité, » courtisait, à cinq ou six ans de distance, les pachas de la Porte et le sultan-calife, leur rappelant la vieille amitié de l'Angleterre. Heureusement, pour la paix de l'Europe, que ces propositions d'alliance étaient faites par un ministre connu pour son antipathie contre les vrais croyans, par un homme dont le nom avait été maudit dans les mosquées de Stamboul comme celui de l'ennemi de l'islam! Si, au lieu de l'avocat des Bulgares et du promoteur de la démonstration de Dulcigno, le tentateur eût été l'insinuant Beaconsfield ou son élève Salisbury, l'hôte indolent d'Ildiz-Kiosk eût peut-être plus facilement prêté l'oreille au serpent britannique.

L'Angleterre ne manquait pas de moyens de séduction vis-à-vis de la Porte. Nous ne parlons pas ici des vulgaires argumens sonnans, si longtemps d'usage sur la Corne d'or. L'agent britannique avait une prise facile sur l'orgueil ottoman et sur le zèle musulman. Il n'avait pas seulement à faire vibrer les rancunes des défenseurs de Plevna contre le Moskal, à leur rappeler le peu de souci des vainqueurs pour les obligations de Berlin, à leur montrer les forteresses de la Bulgarie encore debout et Batoum transformé en place de guerre, malgré tous les engagemens de 1878. Les négociateurs anglais pouvaient offrir à la Porte autre chose que de vagues mirages de revanche. Grâce aux colonels égyptiens et à la folie d'Arabi, ils pouvaient lui offrir un pays qui a toujours été l'objet des ambitions de Byzance, l'Egypte. On sait quelle a été la po-

litique favorite du sultan Hamid; c'est ce qu'on a nommé le panislamisme. A travers les démembremens de la monarchie ottomane, le sultan a entrevu un moyen de rétablir la puissance de la famille d'Othman, en relevant le prestige du kalifat, usurpé par ses prédécesseurs. Si l'empire des Turcs est en décadence, on n'en saurait dire autant de l'islamisme, partout plus fervent et plus vivant que jamais. Aussi comprend-on la tendance de Hamid à faire prédominer de nouveau dans sa propre personne, le chef des croyans sur le prince temporel. C'était à ses yeux le meilleur moyen de fortifier le dernier. Avec de pareilles vues, l'Afrique, le massif continent que l'islam est en train de conquérir, et en Afrique, l'Égypte qui en est la clé, devait particulièrement attirer l'attention et l'ambition du sultan. Les Anglais, campés au Caire, pouvaient offrir à Hamid de lui céder la place en Égypte et au Soudan. Flattant les anciens rêves du patron des Senoussi, des Kouans et des marabouts, ils pouvaient même lui représenter qu'en combattant le tsar orthodoxe à côté de l'impératrice des Indes et de l'émir de Caboul, le calife agirait en digne chef des croyans et en défenseur de l'islam contre les ennemis traditionnels du prophète.

Sous M. Gladstone comme sous lord Salisbury, l'Égypte et le Soudan ont fait les principaux frais des négociations entre l'Anglais et le Turc. Le sultan voudrait rentrer en Égypte en souverain, ce qu'il ne dépend pas de l'Angleterre seule de lui accorder. L'Europe, il est vrai, ne ferait pas au débarquement de troupes ottomanes, à Damiette ou à Alexandrie, les mêmes objections qu'il y a dix ou vingt ans. Dès lors que les bords du Nil semblent hors d'état de se passer d'un gendarme étranger, le Turc serait encore le meilleur, celui qui, au dehors, inspirerait le moins de défiance, celui qui, au dedans, aurait le plus d'autorité morale. Le gardien des détroits pourrait aussi bien garder l'isthme et le canal, pourvu qu'il se contentât d'y monter la garde: car l'Europe ne saurait ni lui abandonner l'administration de l'Égypte, ni lui en sacrifier les institutions internationales. La rentrée des Turcs au Caire séduirait assez la Porte pour qu'elle se résignât à de pareilles conditions; mais, alors même que l'Angleterre lui en eût fait l'offre, le sultan pouvait-il acheter le droit d'occuper l'Égypte au prix d'une grande guerre dont l'issue finale n'était que trop facile à prévoir?

Quel serait, dans une nouvelle guerre d'Orient, l'enjeu de la Porte devenue la « partner » de l'Angleterre? Une défaite pour elle serait, après l'entier épuisement du pays, l'anéantissement de la domination ottomane en Europe, sans préjudice d'un nouveau recul du croissant en Asie-Mineure. Une victoire serait tout au plus la reprise de Kars ou de Batoum; car, en Europe, la Turquie se trouve dans cette situation, que toute défaite menace de détruire les restes de

sa domination, et qu'aucun succès militaire ne lui saurait rendre les provinces qu'elle a perdues. Par cela seul, toute guerre est devenue, pour la Porte, une partie inégale où, les chances de gain étant pour ses adversaires, elle n'a guère que des chances de perte. Le sultan lui-même semble le comprendre : de là sa réserve en face de la révolte de la Roumélie orientale.

Pour affronter un conflit avec la Russie, il eût fallu que la Turquie fût, comme au milieu du siècle, assurée de la bonne volonté des puissances continentales : de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie. Or, la Porte ne se sentait sûre ni de Berlin, ni de Vienne, ni de Rome. Si, de tous côtés, on lui donnait des assurances d'intérêt, voire des conseils pacifiques, la Turquie n'avait pas oublié que, aux bords de la Sprée, habitait un courtier politique, qui avait déjà conclu de savans marchés à ses dépens. Elle n'ignorait pas que grands et petits surveillaient sa succession, et, qu'en cas de guerre, elle pourrait voir tel de ses voisins marcher inopinément sur Salonique, et tel autre débarquer à Tripoli.

Tout compte fait, la Porte a été bien inspirée pour elle-même, comme pour l'Europe, en repoussant les avances britanniques. L'Angleterre, la première, lui en devrait savoir gré ; car, oubliant l'axiome classique : *Quieta non movere*, le cabinet de Saint-James allait, en poussant la Turquie, rouvrir toute la question d'Orient et précipiter, au profit de puissances rivales, la dissolution de l'empire turc. C'eût été un singulier spectacle que de voir des mains anglaises sacrifier ce qui reste de l'empire ottoman à l'intégrité des frontières afghanes. Une alliance anglo-turque eût fort ressemblé à l'immolation de la Turquie sur l'autel des intérêts anglo-indiens.

La coopération de la Porte écartée, était-il impossible à l'Angleterre, réduite à ses propres forces, d'atteindre la Russie par la Mer-Noire? S'il ne lui était plus permis de renouveler les stériles exploits de Sébastopol, lui était-il interdit de bombarder Odessa et Batoum, ou d'essayer de couper les lignes de communication des Russes au sud du Caucase? A cela, il est vrai, il y a un obstacle connu de tous, la neutralité des détroits; mais cette neutralité, sanctionnée par les traités, cette interdiction du passage aux navires de guerre, beaucoup d'Anglais affectent de croire qu'elle a été uniquement établie contre les ambitions russes. A les entendre, la Porte, « le sublime portier des détroits, » ainsi que disait Metternich, reste libre d'ouvrir le passage à qui lui plaît. D'autres, moins préoccupés du droit des gens et des conventions diplomatiques, déclarent cyniquement que, en cas de guerre avec la Russie, l'Angleterre, n'ayant pas le choix des routes et ne prenant conseil que de ses intérêts, forcerait les Dardanelles, et que les canons des cuirassés anglais, braqués sur les pavillons de marbre de Ildiz-

Kiosk, sauraient bien décider le sultan à leur ouvrir le Bosphore. C'est ainsi que, avant même d'être déclarée, une guerre entre la Russie et l'Angleterre eût soulevé de nouveau la question d'Orient et mis en cause les décisions les plus essentielles des grands congrès internationaux.

A s'en tenir au droit, les traités nous semblent formels. Les détroits sont fermés aux vaisseaux de guerre de toutes les puissances; la Porte n'est pas libre de les ouvrir à l'un ou à l'autre des belligérans. Le traité de Paris, renouvelé à cet égard à Londres en 1871, à Berlin en 1878, stipule purement et simplement la clôture des détroits. Il est vrai qu'au congrès de Berlin, en 1878, lord Salisbury avait, en homme prévoyant, essayé d'insinuer l'opinion que la Porte demeurait maîtresse d'ouvrir les Dardanelles et le Bosphore à ses amis. Le second plénipotentiaire anglais avait demandé l'insertion, aux protocoles du congrès, d'une déclaration portant « que les obligations de Sa Majesté britannique, concernant les détroits, se bornaient à un engagement envers le sultan de respecter, à cet égard, les déterminations indépendantes de Sa Majesté, conformes à l'esprit des traités existans (1). » Une pareille prétention était trop en désaccord avec l'esprit et la lettre des traités précédens pour être sanctionnée de l'aréopage européen. Si, afin de ne pas soulever de difficultés sur un point où le congrès de Berlin ne faisait que confirmer les traités existans, les plénipotentiaires des autres puissances ne protestèrent pas contre la subtile interprétation britannique, l'un des représentans de la Russie, le comte Schouvalof, eut soin, à la séance suivante, de faire insérer une contre-déclaration, affirmant le caractère européen des stipulations relatives à la clôture des détroits et l'obligation, pour toutes les parties contractantes, de s'y soumettre en toutes circonstances (2). En dépit des affirmations de la presse anglaise, il est manifeste que tel est le sens des conventions européennes. Entendue autrement, la clôture des détroits aurait pour la Russie, un caractère d'hostilité qu'aucun gouvernement ne saurait admettre. Il n'y aurait plus à son égard de réciprocité : la sortie de la Mer-Noire serait interdite à ses vaisseaux de guerre, tandis que l'entrée en demeurerait ouverte aux vaisseaux de ses ennemis. Cela est d'autant moins admissible que le traité de Paris

(1) Déclaration insérée dans le dix-huitième protocole. Lord Salisbury, le 7 mai 1885, à la chambre des lords, a eu soin de rappeler et de renouveler cette réserve.

(2) Cette contre-déclaration, présentée le 12 juillet, portait « que le principe de la clôture des détroits est un principe européen et que les stipulations conclues à cet égard en 1841, 1856 et 1871, confirmées actuellement par le traité de Berlin, sont obligatoires de la part de toutes les puissances, conformément à l'esprit et à la lettre des traités existans, non-seulement vis-à-vis du sultan, mais encore vis-à-vis de toutes les puissances signataires de ces transactions. »

avait neutralisé la Mer-Noire elle-même; si la convention de Londres a, en 1871, abrogé la neutralité de la Mer-Noire, elle a maintenu les anciennes conventions pour les détroits qui y donnent accès. Ce n'est pas assurément pour servir la Russie que la clôture des détroits a été érigée en principe européen; mais, comme il arrive souvent en politique, les événemens devaient démontrer aux Russes qu'ils n'étaient pas les moins intéressés au respect des stipulations suggérées à la diplomatie par ses défiances contre leur gouvernement. C'est encore là une application du *Sic vos non vobis*, dont l'histoire fournit tant d'exemples.

A-t-elle jamais conçu des doutes sur ses obligations, la Porte a bien vite compris qu'il était de son intérêt, comme de son devoir, d'observer scrupuleusement les stipulations de Paris et de Berlin, sans s'arroger la périlleuse faculté de tenir à volonté les détroits ouverts ou fermés. Les ambassadeurs d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de France même, n'ont pas négligé de rappeler au sultan et à ses ministres que la Turquie était tenue d'assurer, vis-à-vis de tous, la neutralité des Dardanelles, aussi bien que celle du Bosphore; et cette attitude des puissances n'avait, de notre part du moins, rien d'hostile à la Grande-Bretagne. Quant au chancelier de l'empire allemand, quelques visées qu'on soit d'ailleurs tenté de lui prêter, on ne saurait nier qu'en donnant à M. de Radowitz l'ordre d'agir dans ce sens auprès d'Abd-ul-Hamid, M. de Bismarck n'ait réellement servi la cause de la paix, dont il aime à se donner comme le défenseur attitré.

Les traités ont beau lui fermer l'entrée de la Mer-Noire, l'Angleterre restait, il est vrai, maîtresse de passer par-dessus les traités. L'amirauté pouvait forcer le passage que la Turquie, d'accord avec l'Europe, prétendait lui interdire. La guerre eût éclaté et elle eût duré, que le cabinet britannique eût pu recourir à cette mesure extrême. En face de certaines éventualités, les clauses les plus claires des actes les plus solennels pèsent peu. Le droit des gens est encore de mince autorité devant la raison d'état. La polémique anglo-russe nous a déjà donné un avant-goût de la facilité avec laquelle les états prétendus civilisés s'affranchissent, en cas de besoin, des engagemens les plus formels. Nous avons entendu, sans même que l'Europe s'en montrât surprise ni scandalisée, la presse russe, et aussi la presse anglaise, pousser simultanément au rétablissement de la course, en dépit de la signature apposée au bas du traité de Paris par les plénipotentiaires du tsar et de la reine Victoria. C'est ce que, par un euphémisme diplomatique, on appelle dénoncer un traité.

Pour ce qui concerne les détroits, c'eût été, en vérité, un singulier spectacle que de voir l'Angleterre faire violence à la Porte, et,

au besoin, bombarder Stamboul et Galata, comme autrefois Copenhague et naguère Alexandrie, au risque d'ameuter contre elle toute l'Europe et de hâter, de ses propres mains, la chute de cet empire turc dont le maintien a été, depuis un siècle, l'un des points cardinaux de sa politique. Pauvre Turquie, ainsi exposée à pâtir du duel des deux empires chrétiens pour la suprématie de l'Asie centrale! Fidèle à ses engagemens envers l'Europe, elle était menacée par les Anglais d'être traitée comme l'alliée de leurs ennemis. Ouvrait-elle les ports de la Mer-Noire aux flottes britanniques, elle était sûre d'être traitée par les Russes en complice des Anglais. Si elle se contentait d'opposer aux vaisseaux anglais une résistance apparente, elle risquait de voir les Russes la déclarer responsable de l'entrée des Anglais dans la Mer-Noire et diriger sur elle, en Asie ou en Europe, les coups qu'ils ne pouvaient rendre directement à l'Angleterre. Aussi n'est-on pas obligé d'être absolument sceptique sur les préparatifs de défense des Dardanelles, faits ostensiblement par la Porte. Son intérêt manifeste était de les tenir fermées; et, avec les canons à longue portée, avec les torpilles surtout, c'est là une tâche qui n'est pas au-dessus de ses forces, d'autant que, en résistant aux violences britanniques, elle serait en droit de compter sur l'appui des puissances signataires du traité de Paris.

La question du passage des détroits n'est pas la seule qu'aient soulevée les menaces de guerre. Il en est une autre qui s'y rattache de près et en forme comme le pendant. Nous voulons parler de la traversée de l'isthme de Suez. Entre le double canal naturel qui, à travers les plus rians payages du vieil Orient, réunit l'Euxin à la mer Egée, et l'aride détroit artificiel, creusé pour l'ingrate Angleterre par nos ingénieurs et nos petits capitalistes dans les sables du désert, il y a bien des analogies et aussi bien des dissemblances. La principale analogie, c'est que tous deux ont une importance internationale, et qu'à ce titre l'un et l'autre doivent relever des conventions diplomatiques. Là, au point de vue politique, s'arrêtent les similitudes. On emploie souvent, à propos du canal de M. de Lesseps, les mêmes termes que pour les détroits dont la Porte a la garde. On dit que le canal, comme les Dardanelles ou le Bosphore, doit être neutralisé. Cela est vrai en un sens, mais encore faut-il s'entendre sur la portée des mots. La neutralité que notre diplomatie réclame pour le canal de Suez est fort différente de la neutralité des détroits, telle qu'elle a été établie par les traités. L'une est en quelque sorte au rebours de l'autre. Tandis que le passage de la Méditerranée à la Mer-Noire, et *vice versa*, doit demeurer fermé à toutes les flottes des belligérans, le passage de Port-Saïd à Suez doit, même en temps de guerre, rester ouvert aux vaisseaux de toutes les puissances. La situation de ces deux grandes voies navi-

gables est ainsi absolument inverse. L'une est interdite aux flottes de guerre, l'autre doit leur demeurer accessible en tout temps. Cette opposition s'explique par la différence des intérêts engagés.

Les Russes et les Anglais sont les seuls qui, pour des vues particulières, aient parfois manifesté le désir d'appliquer aux détroits et au canal le même régime. C'est là encore un trait digne de remarque. Tandis que la presse anglaise soutenait que l'ouverture des Dardanelles et du Bosphore dépendait des caprices du sultan, certains Russes, le grand meneur de l'opinion moscovite, M. Katkof à leur tête, prétendaient que le canal de Suez devait être assimilé aux détroits et, comme ces derniers, demeurer, en cas de guerre, fermé aux navires armés des belligérans. Une seule puissance, la Russie, pourrait trouver son compte à cette clôture du canal. Cela seul suffirait pour que, de Suez à Port-Saïd, les autres états entendissent la neutralisation d'une tout autre manière. Les prétentions de la *Gazette de Moscou*, justifiées pour les détroits, sont manifestement insoutenables pour l'œuvre de M. de Lesseps. L'isthme de Suez est la grande route de l'Europe aux Indes et dans l'extrême Orient; il importe à toutes les puissances qui ont des possessions dans l'Océan-Indien que cette voie leur reste ouverte en tout temps. Renoncer à y faire passer leurs flottes et leurs troupes, ce serait presque renoncer à leurs colonies. C'est ce que tout le monde a compris, et le gouvernement de Pétersbourg comme les autres. La commission internationale, récemment réunie à Paris, a été unanime pour proclamer en principe le libre passage du canal maritime par tous et en tous temps. Si le canal doit être neutralisé, c'est en ce sens que les hostilités doivent être suspendues entre ses berges, comme à son entrée et à sa sortie.

Cette neutralité *sui generis* est évidemment plus difficile à définir et, surtout, plus difficile à faire observer que la neutralité établie, par les traités, pour les Dardanelles et le Bosphore. C'est là une des raisons du demi-insuccès de la dernière conférence. Quelques précautions que prenne la diplomatie, il sera toujours malaisé à certains états, à la Russie notamment, de profiter du canal en cas de guerre avec l'Angleterre, d'autant que, pour être effectif, « le libre passage » devrait être étendu à tout le long couloir de la Mer-Rouge, dont les maîtres d'Aden et de Périm détiennent la clé. Aussi, de même que les Anglais n'auraient pas grand scrupule à violer la neutralité des détroits, il se pourrait qu'en certaines circonstances la Russie cherchât à fermer le passage du canal aux vaisseaux anglais. Si, ce que le xxe siècle verra peut-être un jour, les maigres chevaux cosaques, partis de Kars et du Transcaucase, venaient, après avoir traversé le plateau de l'Arménie, à descendre par les défilés du Taurus en Syrie, et à pousser, sur les

traces d'Alexandre le Grand, jusqu'à l'isthme, les navires anglais risqueraient fort de réclamer en vain le libre passage du canal. L'Orient, de tout temps la patrie des longues incursions, a eu de plus grandes surprises. Qu'elle s'établisse à demeure en Égypte, l'Angleterre pourra, en cas de guerre, donner aux Russes la tentation de l'y aller chercher.

V.

En dehors de ces perspectives lointaines et de ces hypothèses prématurées, une guerre entre l'Angleterre et la Russie soulèverait bien des questions du Sund au Gange et de Suez à la mer de Corée. Elle risquerait fort de ne pas demeurer cantonnée sur les arides plateaux de l'Afghanistan, et d'ébranler à la fois l'Europe et l'extrême Orient. Les lettrés du Tsong-Li-Yamen s'en pourraient autant préoccuper que les chancelleries occidentales; car, en Asie de même qu'en Europe, il serait malaisé à la diplomatie de limiter l'arène du combat. Ce n'est point qu'aucune puissance européenne incline à prendre fait et cause pour l'un ou l'autre des belligérans. L'Angleterre s'est fait illusion quand elle se croyait assurée des sympathies, si ce n'est du concours, des deux empires d'Allemagne et d'Autriche. Pour ramener à sa patrie la bonne volonté de l'irascible chancelier germanique, lord Granville s'est en vain, dans la chambre des lords, offert en victime expiatoire, sacrifiant sa réputation et sa dignité aux intérêts d'une entente anglo-allemande. L'ermite de Varzin a refusé de s'employer à Saint-Pétersbourg en faveur de la politique anglaise. La chute de M. Gladstone, de ce *leader* du libéralisme, pour lequel le chancelier semble éprouver une antipathie de tempérament, ne paraît pas avoir beaucoup modifié les dispositions de Berlin et de Vienne. L'Allemagne, aussi bien que l'Autriche, redoute peu les progrès de la domination russe en Asie. Depuis qu'elle aussi s'est accordé le luxe d'une politique coloniale, l'Allemagne ne craindrait point de voir diminuer la prépotence des Anglais sur les mers du Sud. Quant à l'Europe, le restaurateur de l'empire germanique a, le premier peut-être dans l'histoire, su mettre à profit les involontaires leçons de ses prédécesseurs à l'hégémonie européenne. A l'inverse de Louis XIV et de Napoléon, au lieu de pousser toujours sa fortune, il a su y mettre lui-même une borne, et ce n'est point là le moindre trait de son génie.

S'il ourdit encore de vastes plans, une guerre entre l'Angleterre et la Russie n'eût pas été pour lui déplaire : jamais il n'aurait eu les mains plus libres; et l'usage qu'il eût fait de cette liberté, ni la Russie, ni l'Angleterre n'auraient peut-être eu à s'en féliciter.

Il n'est, en dehors de la Porte, qu'une puissance dont l'Angleterre ait pu un moment escompter le concours, et cette puissance se fût bien gardée de marcher à côté de ses amis de la Grande-Bretagne contre la Russie. On sent que nous voulons parler de l'Italie, qui, n'ayant pas recueilli de l'alliance austro-allemande tous les bénéfices qu'elle en attendait, s'était décidée à faire des avances à l'alliance britannique. L'Italie a jadis trouvé trop d'avantage à se mêler aux querelles d'autrui pour avoir oublié le jeu de Cavour en Crimée. Il est vrai que le rôle de modeste satellite, accepté par le Piémont en 1854, ne saurait convenir à la péninsule devenue grande puissance; mais, des souvenirs du siège de Sébastopol, il lui est resté une leçon : c'est qu'en politique les chemins détournés sont parfois les meilleurs. Comme l'Allemagne, avant l'Allemagne même, la nouvelle Italie s'est, elle aussi, laissé prendre par la fièvre coloniale. A cela rien que de naturel et de légitime, quoique les déboires d'autrui aient pu refroidir les premières ardeurs de nos voisins d'outre-monts. C'est vers l'Afrique, on le sait, qu'ils ont jeté leur dévolu; et, ne pouvant débarquer directement à Tripoli ou en Égypte, les diplomates de la Consulta ont cru un moment découvrir les clés de la Méditerranée dans la Mer-Rouge. De là, — M. Mancini nous en a naguère avertis du haut de la tribune, — l'expédition de Massouah. En agissant d'accord avec l'Angleterre, en lui apportant, sur les côtes du golfe Arabique ou sur la lisière du Soudan, un concours matériel ou moral, l'Italie pouvait se flatter d'entrer à la suite des Anglais en Égypte et d'y prendre, à côté d'eux, une influence dominante. La mort de Gordon et la chute de Khartoum ont, pour un temps du moins, découragé ces espérances. S'ils étaient enclins à l'alliance anglaise, les Italiens n'entendaient point que, selon une comparaison célèbre, l'alliance de leur pays avec la Grande-Bretagne ressemblât à celle du cheval et de l'homme. Le *foreign office* a-t-il jamais songé à faire monter la garde par les bersaglieri sur la Mer-Rouge et le Haut-Nil, afin de laisser aux habits rouges les mains libres ailleurs, le *foreign office* a fait un rêve. Les Italiens semblent déjà moins portés pour ces vagues plans d'action commune dont le mystère même semblait leur sourire six mois plus tôt. M. Mancini a payé de son portefeuille le rapide désenchantement d'un pays qui lui eût reproché de n'avoir rien tenté ; il est tombé victime de la politique coloniale, qui semble destinée à trancher bien des existences ministérielles. Alors même que la Consulta reprendrait les négociations avec le *foreign office* pour une action commune au Soudan, personne, au sud des Alpes, ne songerait à refaire campagne à côté des Anglais contre la Russie. On s'en peut fier, sur ce point, à M. Depretis et à la prudence italienne.

Tories ou libéraux, les ministres qui dirigent la politique anglaise n'auraient pu enrôler contre la Russie, ni Berlin, ni Vienne, ni Rome. Nous ne parlons pas de la France, dont, durant les dernières années, on semble avoir fait peu de cas à Westminster, de la France qui, dans son isolement, ne recherche aucune alliance et qui, pour s'être laissé entraîner à des aventures coloniales, est fort décidée à ne se compromettre en aucune aventure continentale, ni au profit de l'Angleterre, ni au profit de la Russie. Les seuls auxiliaires effectifs que l'Angleterre eût pu recruter, ce sont, outre ses feudataires de l'Inde, ses grandes colonies des deux hémisphères. Les volontaires qu'elles lui avaient spontanément offerts pour le Soudan, elles les lui fourniraient en plus grand nombre pour l'Indoustan. Comme l'Australie est relativement voisine de l'Inde, il se peut qu'au xxe siècle, lorsque la population australienne aura doublé ou triplé, un pareil concours ne soit pas à dédaigner. Mais, d'ici là, alors même que les Anglais arriveraient à donner plus de cohésion aux fragmens épars de l'empire britannique, si loyaux pour la vieille patrie que se montrent leurs concitoyens des antipodes, les colonies ne sauraient offrir à la métropole de secours susceptibles d'influer sur les résultats de la lutte.

La guerre eût éclaté, cet été, que l'Angleterre eût été réduite à ses propres forces. Cela seul était pour elle une raison d'être prudente. Ce n'est pas que la Grande-Bretagne soit aussi impuissante, au point de vue militaire, qu'on l'imagine parfois sur le continent. Dans l'Inde même, elle a une armée disciplinée, numériquement supérieure à toutes les troupes que la Russie pourra de longtemps transporter au-delà des sables du Turkestan. Le point incertain, c'est la solidité de cette armée anglo-indienne, en majorité composée de « natifs, » en face de troupes aguerries comme celles du tsar. Une guerre seule pourrait montrer ce que valent ces cipayes, dont lord Beaconsfield n'avait pas craint, en 1878, de menacer les armées russes. L'épreuve n'a pas été faite, et l'incertitude en pareille matière suffirait à conseiller d'éviter tout conflit, à moins d'y être moralement contraint. Une autre considération milite non moins en faveur de la politique de paix, c'est que, dans un conflit, la balance des risques et des chances serait, pour les Anglais, fort inégale. Les Russes et eux ne mettraient point le même enjeu à cette guerre. Les Anglais joueraient la domination des Indes ; et, en cas de victoire, ils n'auraient d'autre avantage que de reculer de quelques milles les avant-postes des Russes dans l'Asie centrale, et de retarder de quelques années leur marche sur le sud.

La partie aurait-elle été beaucoup plus belle pour les Russes? Il le

semble au premier abord; en réalité, c'est là une vue superficielle. De ce que l'Angleterre aurait beaucoup à risquer, il ne s'ensuit nullement que la Russie aurait beaucoup à gagner. Pour l'une comme pour l'autre, les chances de bénéfice nous semblent manifestement hors de proportion avec les chances de perte. L'enjeu de la Russie ne serait assurément pas l'Asie centrale, d'où les Anglais auraient bien du mal à la chasser et qu'elle serait toujours sûre de reconquérir; l'enjeu de la Russie serait peut-être moins militaire et politique qu'économique. Une chose chez elle souffrirait assurément de la guerre, et c'est précisément ce qui lui importe le plus, la fortune publique et privée. Si, en hommes, elle a des ressources inépuisables, la Russie est aussi pauvre d'argent que riche de soldats; et une guerre avec l'Angleterre, en Asie, lui coûterait plus de millions de roubles que de régimens. L'infériorité du grand empire du Nord, vis-à-vis des états de l'Occident et vis-à-vis de la jeune Amérique, provient de l'infériorité de ses capitaux. Une guerre fatalement longue et dispendieuse, avec un état aussi opulent et aussi opiniâtre que l'Angleterre, accroîtrait encore cette infériorité. Le développement normal de l'empire, à peine remis de la guerre de Bulgarie, pourrait être retardé pour un quart de siècle.

Certains esprits mettent en doute l'utilité pratique des acquisitions lointaines, convoitées aujourd'hui par tant de pays. S'il est un état pour lequel on puisse se poser cette question, c'est assurément l'empire russe. Ce n'est pas de territoires, ce n'est pas de provinces nouvelles qu'il a besoin, c'est bien plutôt de nouvelles ressources, de nouveaux capitaux. Les conquêtes l'appauvrissent au lieu de l'enrichir. Le Turkestan, qui lui a beaucoup coûté à soumettre, lui coûte non moins à administer. Toute augmentation de ses vastes domaines asiatiques sera pour la Russie, longtemps encore, une charge sans compensation. Elle n'est pas assez opulente pour se permettre raisonnablement le luxe d'annexions dispendieuses. Stuart Mill disait que, pour un pays vieux et riche, il n'y a pas de meilleur placement que la fondation de colonies. Ce n'est manifestement pas le cas de la Russie. Les ressources lui manquent déjà pour mettre en valeur ses immenses possessions asiatiques; elle ne saurait les étendre indéfiniment sans se mettre elle-même hors d'état de les exploiter; car nous ne sommes plus au temps où les états et les peuples se leurraient de s'emparer aux Indes d'inépuisables trésors.

On peut juger de ce que la guerre coûterait à la Russie, par ce qu'a déjà coûté à son crédit la seule appréhension de la guerre. Une campagne dans l'Afghanistan ne suffirait point à faire plier l'orgueil britannique, et des années d'hostilités condamneraient presque

certainement le tsar à l'humiliation d'une banqueroute. On dira qu'un pays encore primitif et pour ainsi dire barbare, tel que la Russie, a une tout autre capacité d'endurance que nos vieux états d'Occident à civilisation plus raffinée. Cela est vrai; par là même qu'elle est plus pauvre et qu'elle est arriérée, la Russie peut supporter un degré de misère et de souffrances intolérable pour des états plus cultivés et plus exigeans en bien-être. Mais, quand elle y résisterait, quand elle s'immolerait joyeusement à un patriotisme aveugle, sans même sentir toute l'étendue de son sacrifice, cela ne l'empêcherait pas d'en être affectée dans son développement moral et matériel. Ce qui serait victime d'une guerre, ce serait tout bonnement la civilisation, inséparable du développement économique. Si patient, si résigné, si fait à la souffrance qu'on se représente l'homme russe, il n'est pas sûr, du reste, que de nouvelles épreuves, qu'un nouvel appauvrissement du pays par une nouvelle guerre n'exciteraient pas des murmures dans la nation, et qu'à ce recul de son maigre bien-être ou à d'inévitables déceptions ne correspondrait pas, dans certaines classes, une recrudescence des passions révolutionnaires.

Supposons ce que beaucoup croient tôt ou tard inévitable, un choc entre les deux rivaux; au point de vue territorial même, à ce point de vue grossier auquel particuliers et hommes d'état sont trop souvent enclins à se borner, une guerre avec l'Angleterre, même en cas de victoire, saurait difficilement rapporter à la Russie des avantages équivalens à ses efforts. Quel serait pour elle le résultat du triomphe de l'aigle à deux têtes sur le léopard britannique? La conquête de l'Afghanistan? Mais cela seul serait une tâche de longue haleine, et, les Afghans une fois soumis et disciplinés, quel profit en tirerait l'empire? Quant à la conquête de l'Inde par les troupes du tsar, c'est là une hypothèse trop peu sérieuse pour nous y arrêter. Réussiraient-ils à franchir les monts Soliman et à passer l'Indus, quand les Cosaques et les Turkmènes, devenus les soldats du tsar, feraient boire les chevaux des steppes dans les eaux sacrées du Gange, les Russes ne sauraient, dans ce siècle du moins, s'établir à demeure à Calcutta et à Bombay. Tout ce qu'ils pourraient rêver, c'est d'exciter une révolte contre les Anglais et d'aider à les chasser; mais, d'ici à longtemps, ils ne seront en état de prendre leur place. La grande péninsule asiatique est un pays trop maritime pour qu'une puissance essentiellement continentale, comme la Russie, y puisse régner en paix à l'encontre des flottes britanniques.

Quand un peuple fait une grande guerre, il exige que le prix de sa victoire soit en proportion de ses efforts et de ses sacrifices. Or, ce prix qu'elle ne saurait trouver dans l'Indoustan, la Russie ris-

querait d'être tentée de le chercher ailleurs. Ce que les diplomates et les stratégistes russes convoitent sur le Paropamise et l'Indou-Kouch, c'est moins, nous l'avons dit, les clés de l'Inde ou de l'Océan-Indien que celles de la Méditerranée. Vainqueurs dans l'Afghanistan, ils seraient exposés à la tentation de se payer de leurs victoires sur la Mer-Noire ou le Bosphore. Pour beaucoup d'entre eux, l'Angleterre ressemble au dragon qui garde les pommes du jardin des Hespérides. Le dragon réduit à l'impuissance, ils auraient peine à ne pas étendre la main sur les pommes d'or, au risque de se heurter à des gardiens non moins vigilans. Les comités slaves, exaltés par la lutte contre l'ennemi héréditaire, presseraient le tsar d'exécuter le programme national, de compléter l'œuvre inachevée de San-Stefano. Avec tous les matériaux inflammables accumulés entre le Danube et la mer Égée, il serait difficile qu'une guerre entre la Russie et l'Angleterre demeurât sans contre-coup sur les Balkans. L'Europe risquerait fort de voir, dans les préoccupations de la diplomatie, le Rhodope succéder au Paropamise et le Vardar et la Maritza à l'Héri-Roud et au Murghab. La Russie aurait beau triompher des Anglais en Afghanistan, elle ne serait pas plus qu'en 1854 ou 1878, maîtresse de disposer à son gré du sort de ses protégés d'Europe. Ses victoires asiatiques ne feraient qu'exciter les prétentions de ses sujets ou de ses cliens, sans lui donner plus de moyens de les satisfaire. Son gouvernement serait exposé à être débordé par les aspirations nationales, ce qui n'est pas bon pour un autocrate. La leçon de San-Stefano est trop récente pour avoir été oubliée à Pétersbourg, et l'attitude du gouvernement impérial en face de la Bulgarie et de la Roumélie orientale semble prouver qu'elle ne l'a pas été. Le congrès de Berlin a montré qu'il est des questions que, même victorieux, le tsar ne peut prétendre régler seul. Si elle avait eu l'imprudence de s'engager, en Asie, dans une longue guerre, la Russie eût couru le risque de voir les problèmes qui lui tiennent le plus à cœur tranchés par d'autres, sans elle et contre elle.

Pour toutes ces considérations et pour d'autres encore, la Russie nous semblait non moins intéressée à la paix que l'Angleterre, et c'est pour cela que, en dépit des lenteurs et des difficultés des négociations, nous n'avons cessé d'espérer une solution pacifique. Malheureusement, si la guerre est évitée aujourd'hui, les deux empires demeureront longtemps sous la menace d'un conflit. Le traité signé, la frontière des Afghans délimitée d'un commun accord, ils vont, chacun de leur côté, se préparer pour la lutte devant laquelle ils auront reculé; ils vont, de part et d'autre, travailler à l'accroissement de leurs moyens d'action, fortifier leur base d'opérations, créer des chemins de fer qui rapprochent leurs armées du futur champ de bataille.

Est-ce à dire que le conflit, aujourd'hui ajourné, éclatera fatalement plus tard? Si l'on ne considérait que l'intérêt bien entendu des deux états, nous dirions non ; car, dans quinze ou vingt ans, comme à l'heure actuelle, les risques d'un conflit l'emporteront, pour tous les deux, sur les avantages d'une victoire. De ce que des états ont tout profit à demeurer en paix, il ne s'ensuit pas, hélas ! nous le savons par expérience, qu'ils ne recourront pas aux armes. Il faut compter en pareil cas, avec les préjugés, avec les passions, avec les entraînemens nationaux, non moins fréquens et plus irréfléchis encore que les entraînemens de cabinets. Autocratique ou représentatif, quel que soit son régime gouvernemental, demander à un peuple ou à un état d'agir toujours conformément à ses vrais intérêts, ce serait montrer une exigence singulière.

Les mots ont toujours eu une prise facile sur l'imagination de cette reine évaporée, partout plus ou moins souveraine aujourd'hui, qu'on appelle l'opinion publique. Pour faire couler des torrens de sang, il suffit le plus souvent d'une banalité aussi creuse que sonore. L'écho politique répète ainsi, d'un continent à l'autre, que la Russie et l'Angleterre se disputent la domination de l'Asie. A force de l'entendre dire, les deux pays finiront peut-être par se le persuader. En réalité, c'est là une conception enfantine ou surannée, une réminiscence des temps classiques pour lesquels l'Asie finissait au Pamir et à l'Indus. L'Asie moderne est trop vaste, elle est trop complexe, trop découpée par les mers et les déserts, pour obéir à un seul maître ; son sort, en tout cas, ne se déciderait pas aujourd'hui, comme au temps des anciens Perses, sur les plateaux de l'Iran. Si jamais l'Asie appartient à un dominateur unique, la Russie et l'Angleterre ne seraient pas seules à s'en disputer l'empire. Elles risqueraient de rencontrer au moins un concurrent, la Chine, qui sera peut-être, avant un demi-siècle, une des grandes puissances du globe. Mais, pas plus pour l'Asie que pour l'Europe, elle aussi menacée par certains prophètes de la conquête moscovite, l'ère d'une domination unique n'est proche. La plus vieille et la plus vaste des cinq parties du monde est en attendant assez grande pour que Russes et Anglais puissent y tenir ensemble, et d'autres encore à côté d'eux.

L'Inde, ou mieux l'Indoustan, la mystique fleur de lotus des brahmanes, est à elle seule un monde dont, en dépit des invasions musulmanes, le sort ne dépend pas nécessairement de la possession des arides collines de l'Afghanistan. Autant vaudrait dire que l'Italie ne saurait avoir de sécurité que dans la possession de la Suisse et du Tyrol. L'Inde a, dans sa ceinture de montagnes, une magnifique frontière qu'il est aisé à la science moderne de rendre inexpugnable. Du côté du nord-ouest, le seul exposé aux invasions, elle a pour rempart les monts Solimans, dont les ingénieurs britanniques

pourront fortifier les passes ; et, derrière cette muraille naturelle, le large fossé de l'Indus lui assure une seconde ligne de défense, qu'une puissance maritime, telle que l'Angleterre, peut facilement renforcer avec une flottille à vapeur et des torpilles (1).

Pour protéger son empire indien, la Grande-Bretagne n'a qu'à se retrancher dans ce que lord Beaconsfield appelait ses frontières scientifiques. Dominant le Béloutchistan et maître de Quettah, le gouvernement anglo-indien pourrait, en cas de besoin, pousser ses railways jusqu'à Candahar et fermer les routes qui viennent de Hérat. Appuyés sur une frontière également fortifiée par l'art et la nature, avec toutes les ressources de l'Inde à leur portée, les Anglais auraient, sur les Russes, obligés pour les atteindre de traverser l'Afghanistan et de le soumettre, le triple avantage des positions, des distances et d'un ravitaillement aisé. Les *jingoes* vont répétant qu'un choc étant inévitable, il ne faut pas laisser les Russes arriver aux portes de l'Inde. Au point de vue stratégique, le contraire serait plus vrai. Les Russes seraient moins difficiles à repousser de près que de loin.

Diplomates et militaires, les hommes les plus sensés commencent à comprendre à Calcutta, de même qu'à Londres, l'inanité, pour ne pas dire les périls, de l'ancienne politique de zone neutre et d'état tampon. Ils commencent à sentir que l'Afghanistan, allié toujours turbulent et incertain, est bien moins nécessaire à la défense de l'Inde que la protection britannique à la domination de l'émir de Caboul. Le malheur est que le préjugé opposé a si longtemps prévalu que le gouvernement anglais en est demeuré en quelque sorte prisonnier et que la politique anglaise en peut devenir victime. Les Anglais ont, vis-à-vis de l'émir de Caboul, des engagemens dont ils ne peuvent s'affranchir à volonté. Telle est la principale difficulté de la situation et le principal péril de l'avenir. L'Angleterre doit obtenir à l'émir Abd-ur-Rhaman des frontières équitables, et ces frontières une fois fixées, on lui demandera, au nom de son honneur et de son prestige, de les maintenir envers et contre tous. S'engager à une pareille tâche, en faveur d'un semblable pays, serait de la part du *foreign office* une souveraine imprudence. Les Russes ne sont pas seuls à menacer l'intégrité de l'Afghanistan. L'émir de Caboul a, dans ses peuples de races diverses, des sujets enclins à la révolte qui peuvent spontanément appeler d'autres maîtres. Il trouve toujours, dans sa propre famille, des compétiteurs prêts à lui disputer le trône et à morceler à leur profit ses domaines. L'Afghanistan, dont la protection anglaise a fait une sorte d'état unitaire, n'est guère en somme qu'une expression géographique dont les frontières, de tout temps mobiles, auront peine à

(1) Voyez, dans le *Nineteenth Century* (mai 1885), une étude du major-général sir Henry Green, intitulée *the Great Wall of India*.

demeurer longtemps arrêtées. Si l'Angleterre s'en portait garante, la paix de l'Asie et l'Europe dépendrait des émeutes de Hérat et de Caboul. Mieux vaudrait pour les Anglais laisser les Russes et l'émir s'entendre, sauf, au cas où les premiers s'installeraient à Hérat ou à Balk, à occuper de leur côté les positions qui leur sembleraient nécessaires à la sécurité de leur empire.

Le danger pour l'Inde britannique, ce ne sont pas seulement, dira-t-on, les armées de la Russie, ce serait le voisinage des Russes. Le contact plus ou moins immédiat des deux empires fomenterait parmi les musulmans et les Indous une agitation incessante. Du jour où régnerait à ses portes une grande puissance militaire, l'Inde pourrait devenir plus exigeante et moins facile à gouverner. Ses regards se fixeraient vers l'Occident, d'où les mécontens attendraient un libérateur. Il y a sans doute une part de vérité dans ces appréhensions; mais, pour que la puissance des Russes coustituât un péril sérieux, il faudrait que les bases de la domination anglaise fussent peu solides. C'est aux vice-rois de l'Inde à faire que la comparaison entre l'administration russe et le régime britannique ne tourne pas au détriment de ce dernier. C'est à eux de rattacher les Indous à la métropole, de leur prouver que leur intérêt national, si un tel mot n'était prématuré pour un pareil pays, est de ne pas rompre avec l'Angleterre. Que les Russes en deviennent ou non les voisins, la durée de l'empire anglo-indien dépendra, tôt ou tard, des sentimens et de la loyauté de ses habitans. La question de l'Inde, a dit un jour M. Gladstone, est avant tout une question morale. C'est là une vérité que les Anglais ne doivent pas oublier. La force et l'intelligence suffisent à créer de pareils empires; elles ne suffisent point à les faire durer. Toute conquête est caduque, à moins que le conquérant ne finisse par conquérir le cœur et l'esprit. Là est, pour les Anglais, le grand problème de l'Inde.

Quant aux Russes, peut-être précipiteraient-ils leur marche en avant si l'Angleterre semblait renoncer à les arrêter; mais, plus ils descendraient vers le sud, plus ils s'éloigneraient de leur base d'opérations, plus ils auraient de chemin à faire pour attaquer leurs rivaux. Ce qu'ils chercheront sans doute dans ces régions asiatiques, ce seront de nouvelles routes maritimes et de nouvelles voies terrestres. Tôt ou tard, ils voudront reprendre les plans préconisés par M. de Lesseps et rejoindre leurs chemins de fer, encore incomplets, au réseau de l'Indoustan. Les déserts et les montagnes de l'Asie centrale leur opposeront peut-être moins de difficultés que les incurables défiances de l'Angleterre. Les Anglais auront beau y sembler les premiers intéressés, ils feront probablement, à un transcontinental asiatique et à la jonction des voies ferrées de l'Europe et de l'Inde, la même opposition qu'au percement de l'isthme de Suez

ou au creusement du tunnel sous-marin. Dans l'Inde, comme dans leur île, il est à craindre que le dernier mot de leur politique ne soit pour longtemps l'isolement, et que ce peuple, si jaloux de se répandre chez les autres, ne cherche, du côté de la terre, à entourer sa grande possession asiatique d'une sorte de muraille de Chine.

La Russie moderne, dans sa marche en Asie, de même que l'ancienne Moscovie, dans sa double poussée séculaire vers la Baltique et la Mer-Noire, peut instinctivement poursuivre un objectif inconscient, la mer, la mer libre. Quand cela serait, ce n'est point par l'Inde avec ses frontières hérissées de montagnes, ce n'est même point par l'Afghanistan et les déserts du Béloutchistan, que le grand empire du Nord peut atteindre les mers du Sud. Quand il voudra un débouché sur l'Océan-Indien, il devra plutôt le chercher au midi du Caucase et de la Caspienne, sur le Golfe-Persique. S'il ne peut attendre que l'alliance de la Turquie ou la dissolution de l'empire ottoman lui permette d'y accéder par la vallée de l'Euphrate ou du Tigre, il peut y parvenir par la Perse. Il n'aurait pour cela qu'à s'entendre avec le gouvernement de Téhéran, qui ne s'opposerait pas à la construction, sur son territoire, d'une ligne internationale. Les plateaux de l'Iran ne résisteraient pas plus que les sommets des Alpes à l'art des ingénieurs, et, si coûteuse qu'elle fût, une semblable entreprise serait encore moins dispendieuse que la conquête de l'Afghanistan et des rives de l'Indus. Par cette voie, il est vrai, la Russie n'atteindrait l'océan que dans un bassin fermé et sur des plages soumises à l'ascendant britannique. Cela est certain; mais, dans quelque direction qu'il essaie de percer jusqu'aux mers du Sud, le grand empire boréal s'y heurtera longtemps encore à la prépondérance anglaise. De la Corée aux Dardanelles, en Asie comme en Europe, sur l'Océan-Indien et sur le Pacifique, plus encore que sur la Méditerranée, la Russie, dans tous les ports qu'elle peut rêver de s'ouvrir, retrouvera en face d'elle le pavillon anglais et les stations anglaises. C'est là l'inévitable conséquence de l'extension simultanée des deux empires rivaux, l'un sur le continent, l'autre sur les mers. Leur énorme expansion même les condamne à de gênantes rencontres. Ils n'y sont pas, du reste, les seuls exposés. A mesure que l'Europe s'empare du globe, les puissances européennes multiplient involontairement entre elles les points de contact. Maritime ou continental, tout état qui ambitionne des possessions lointaines doit se résigner aux voisinages incommodes, de même qu'aux rivalités commerciales; car notre planète est à la fois trop petite pour que les colonies des diverses puissances ne s'y touchent pas, et trop grande pour qu'une seule nation y règne en souveraine.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

EN DEÇA ET AU DELA DU DANUBE

VI[1].

LA ROUMÉLIE ORIENTALE. — LA MACÉDOINE. CONSTANTINOPLE.

De Sophia, pour atteindre les chemins de fer ottomans à Tatar-Bazardjik, j'ai une longue étape à faire : 130 kilomètres, et deux relèvemens de montagnes à franchir. On y met ordinairement deux jours en couchant à Ichtiman ; mais, au prix de 120 francs, j'obtiens une petite victoria attelée de quatre chevaux de front qui me conduira en un jour, en partant à la pointe du jour. J'ai pour compagnon un jeune avocat qui a fait ses études à l'université de Liège, M. Guérof ; il connaît parfaitement le pays et parle le turc aussi bien que sa langue natale, le bulgare. Il vient me prendre dès quatre heures du matin. Sur l'immense plaine déserte qui s'étend à perte de vue autour de Sophia traînent des brouillards argentés ; mais bientôt le soleil les pompe et les dissipe. Les deux rameaux des Balkans, qui enserrent cet ancien bassin lacustre, découpent leurs profils bleuâtres sur le ciel gris perle. Nous traversons sur un pont de bois l'Isker, qui venant de Samakof et du Rilo-Dagh, où il prend sa source, se divise ici en une foule de canaux qu'il creuse dans l'argile jaunâtre.

Le pays paraît dépeuplé. Nous ne rencontrons que quelques

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er août, 15 septembre, 15 octobre et 1er novembre 1885.

chars attelés de buffles : ils transportent à Sophia du bois de construction et de chauffage qui vient de la forêt de Bellova, appartenant au baron de Hirsch. Il faut quatre ou cinq jours pour faire le trajet. Les buffles se nourrissent en pâturant sur les terrains vagues, le long des chemins, et les conducteurs emportent leur pâtée de maïs : néanmoins on comprend que le chauffage soit cher dans la capitale bulgare. Si toutes les hauteurs étaient boisées, comme en Suisse, quelle richesse pour cette contrée ravagée par tant de siècles de luttes et d'oppression! Une bonne loi forestière et le reboisement, voilà de quoi le gouvernement devrait s'occuper tout d'abord. Nous laissons à droite le massif du Vitosch, et nous gravissons le contrefort des Balkans qui sépare le versant du Danube de celui de la mer Égée. Il est peu élevé et forme des collines arrondies, couvertes de broussailles. Nous rencontrons de temps en temps les traces du chemin de fer commencé, il y a dix ans, pour relier Sophia à la ligne Sarambey-Constantinople : dans les ravins, des piles de pont à moitié achevées ou des pierres de taille à pied d'œuvre ; ailleurs des remblais et des déblais ravinés par les pluies, même quelques rails enfouis sous les herbes et les arbrisseaux. C'est une lamentable histoire qui montre à nu l'impuissance du régime turc et les causes qui en empêchent la réforme. La Porte s'étant brouillée avec M. de Hirsch, voulut achever son réseau en régie. Un pacha fut mis à la tête de l'entreprise. Il trouva le poste agréable et lucratif; mais les travaux n'avançant pas, il fut destitué et remplacé par un autre pacha qui suivit l'exemple du premier. Le gouvernement se lassa de payer, et les travaux furent abandonnés, après qu'on eut dépensé moitié plus qu'il n'eût fallu pour achever toute la ligne.

A Vaccarel, village formé de quelques maisons couvertes en chaume, nos chevaux s'arrêtent pour boire à une fontaine, dont l'inscription en langue turque est écrite en caractères grecs. L'enseigne d'un commissionnaire en marchandises est rédigée en bulgare, en hébreu et en français. Mon compagnon de voyage interroge un paysan sur les conditions agricoles dans cette région. « Nous avons tous, nous répond-il, autant de terres que nous en pouvons cultiver. Chaque paysan est propriétaire et possède une couple de bœufs, 1 cheval et 40 à 50 moutons. Les plus riches ont 4 bœufs et 300 à 400 moutons. Le village, pour ses deux cents maisons, a 5,000 chèvres et moutons. Il n'y a point de pauvres parmi nous, car chaque famille a soin de ses malades et de ses infirmes. Nous produisons de quoi satisfaire largement à nos besoins, mais quand, pour payer l'impôt, il faut obtenir des écus sonnans, la difficulté est grande. Sur place, personne n'achète, et les marchés où nous pouvons vendre nos denrées sont si loin! Cependant, tout va

mieux qu'autrefois. Du temps des Turcs, les spahis présidaient à la rentrée de la dîme, et ils prenaient ce qui était à leur convenance. Une nuée de collecteurs et de scribes se répandaient sur le pays comme des sauterelles. On ne pouvait rentrer la moisson avant qu'ils eussent prélevé la dixième gerbe, et il fallait les payer, sinon ils laissaient pourrir vos récoltes sur place. Maintenant la dîme a été fixée une fois pour toutes. Chaque village connaît la quote-part qu'il doit payer et il la répartit ensuite entre les habitans. »

En descendant vers Ichtiman, nous suivons une belle vallée très fertile et où la culture n'est pas mauvaise; le froment, le seigle et le maïs sont de belle venue. A l'entrée de la bourgade, nous rencontrons un cortège de noce d'un effet ravissant. C'est une mariée bulgare qu'on reconduit dans le village du mari. Les hommes à cheval exécutent une fantasia, en tirant des coups de fusil et de pistolet. Les femmes portent des costumes charmans, beaucoup plus voyans et plus gais que dans la Bulgarie centrale. Leurs cheveux retombent derrière la tête, en longues tresses garnies de fleurs; sur le front est coquettement posée une calotte grecque en velours, toute couverte de perles et de plumes. Une petite veste bordée de galons d'or et fortement échancrée sur la poitrine, laisse apparaître une chemise fine, brodée aux manches et au col de laines aux couleurs vives. Sur le jupon brun, aussi garni de broderies, est noué un tablier en soie rouge. La soie! c'est déjà le midi. Le type est ici très différent de celui des paysans Chops des environs de Sophia. Les femmes ont le teint clair, et les cheveux blonds, et les hommes l'air moins sombre, plus ouvert. Nous sommes ici dans la Roumélie orientale. L'agent de la douane s'excuse très poliment, et en français, de devoir visiter nos malles. Les gendarmes, avec leurs larges pantalons bleus, engagés dans des bottes hautes, leur capote blanche et le talpak de peau d'astracan, orné d'une croix de cuivre, ont vraiment très bon air. Ils portent aussi leur sabre à la façon russe.

Nous nous arrêtons chez un aubergiste turc, dont la maison est nouvellement construite. L'aspect en est pittoresque. Elle est toute en bois, avec un grand balcon surplombant sur la rue. A l'intérieur, sur les plafonnages, blanchis à la chaux, s'enlèvent crûment des dessins, fleurs et arabesques, d'un bleu vif; c'est le goût oriental. On ne peut s'imaginer avec quel peu de soin cette habitation est construite. Du premier, on voit ce qui se passe au rez-de-chaussée à travers les fentes du plancher. Les cloisons des chambres sont en planches clouées sur des poutrelles qui ont conservé leur écorce. Les tuiles mal posées laisseront filtrer la pluie. Nul souci du confort ou de la durée. Est-ce manque de capital, prévision du prochain

incendie, insouciance de l'avenir ou un souvenir inconscient de la vie nomade sous la tente? Dans le café du rez-de-chaussée, des musulmans en turbans, assis, les jambes croisées, sur des bancs de bois, fument la longue pipe; d'autres se partagent, avec les mains, de l'agneau rôti, servi sur un grand plat de riz. Leur dessert se compose d'un peu de fromage de petit-lait. Ils ne boivent que de l'eau et du café. Ce sont des musulmans de la vieille roche; l'Occident ne les a pas encore corrompus. Ils sont graves et tristes. Ils ne sont plus les maîtres sans contrôle comme naguère; mais ils vivent en bons termes avec les Bulgares. Mahomet a eu une inspiration de génie quand il a prescrit les ablutions et proscrit vins et liqueurs. L'observation de ces préceptes, bien mieux que nos sociétés de tempérance, prévient les excès de l'alcoolisme, cette peste moderne qui fait tant de victimes.

Nous parcourons la petite bourgade. La rue principale est bordée d'échoppes ouvertes et basses, à la turque. A l'entrée de la cour qui précède les maisons de ferme, sur des pieux, sont fixés des crânes de chevaux destinés à éloigner les mauvais esprits. L'église bulgare est une petite construction en pisé, très basse et très humble. Elle tâchait de passer inaperçue. Les cloches sont suspendues dans un campanile rustique, formé de quatre perches supportant un petit toit de chaume. La mosquée, au contraire, élève bien haut son minaret pointu, et à côté se trouve l'école turque; elle a deux salles de classe, mais, ni dans l'une ni dans l'autre, ne se trouve de mobilier scolaire, ni bancs, ni pupitres. Les écoliers sont assis à terre et écrivent sur des ardoises. L'enseignement consiste surtout à apprendre par cœur des versets du Koran. Voici le *Hamam*, le bain public, avec son dôme surbaissé, tacheté de rondelles de verre épais, en cul de bouteille, par où un jour verdâtre tamise dans la salle de bains. Les ablutions quotidiennes, les bains fréquens à domicile et dans le hamam, voilà encore une excellente pratique qu'il faudrait emprunter aux Turcs; mais, au contraire, là où les Ottomans sont partis, les thermes tombent en ruines. Dans le faubourg, des Tsiganes qui sont musulmans, habitent des chaumières de roseaux. Les voilà, toujours les mêmes, avec leur teint basané, leurs cheveux crépus, leurs vêtemens de couleur voyante, et leurs nombreux enfans grouillant tout nus dans la poussière : de vrais sudras de l'Inde.

Quand il s'agit de régler l'écot, je reconnais cette probité turque dont on m'a souvent parlé. Notre hôtelier se gratte la tête et fait consciencieusement des additions avec le doigt, dans le creux de la main. Je m'attends à un total ruineux : Il s'élève à 0 fr. 82 ! Nous avions apporté des provisions, mais il nous avait fourni du fromage, des fruits, du café et du foin pour les chevaux.

A la sortie d'Ichtiman s'ouvre une grande prairie verte bordée de saules, avec quelques bouquets de beaux chênes. C'est le terrain communal, qu'on trouve partout autour des villes dans la péninsule balkanique. Il sert de pâturage aux attelages et aux troupeaux en voyage. Bientôt nous recommençons à gravir un nouveau contrefort de collines qui nous sépare du bassin de la Maritza. Elles sont revêtues de taillis de chênes et de hêtres, mais sans grands arbres et surtout sans un seul résineux. La route est excellente et bien mieux entretenue que dans la principauté que nous venons de quitter; au sommet, nous trouvons les substructions d'un arc de triomphe romain, la *Porta Trajana*, qui était encore debout en 1835. Chosrev-pacha, un nom que les antiquaires ne béniront pas, l'a fait démolir. Sur un fragment de marbre je discerne quelques lettres d'une inscription latine peu lisible. Nous nous arrêtons pour prendre du lait dans un *loghouse*, dont le soubassement est construit avec les fragmens de la porte romaine. L'endroit s'appelle Kapujuk; ce qui, en turc, signifie petite porte, *Kapu* avec le diminutif; c'est maintenant un poste de gendarmes rouméliotes. Le sergent nous parle des horreurs commises par les Bachi-Bouzouks dans la dernière guerre. — « Dans toute cette région, le sang a coulé à flots, dit-il; mais au moins, au prix de tant de maux, nous sommes affranchis maintenant des Ottomans. Pourvu qu'ils ne reviennent pas! Hélas! nous sommes toujours menacés, car ils ont le droit de réoccuper les Balkans. » J'ai retrouvé partout ici un pénible sentiment d'insécurité produit par ce détestable article du traité de Berlin qui ne peut engendrer que des conflits; car si les Turcs voulaient en profiter pour rentrer en Roumélie, toutes les populations bulgares de la péninsule se soulèveraient contre eux.

Partis d'Ichtiman à deux heures, nous arrivons vers six heures dans un gros village, Vetren, situé à la sortie des montagnes; il est composé presque uniquement de maisons de paysans, en bois ou en pisé; elles sont grandes et entourées d'étables et de granges; le toit de tuiles est un signe de grande aisance ici. De pittoresques costumes donnent aux aspects habituels de la vie champêtre un charme particulier. Dans la poussière dorée par le soleil couchant, le berger communal ramène les moutons. Les cultivateurs reviennent avec leurs buffles, traînant sur une claie la lourde et informe charrue de bois. Les femmes, avec leurs robes aux couleurs éclatantes, sont réunies autour de la fontaine surmontée de la dalle habituelle en marbre blanc avec inscription du Koran.

Nous pénétrons dans la cour d'une petite ferme; elle est admirablement placée au bord d'un ravin à pic, où les fougères plaquent leurs frondes vert pâle sur les rochers d'ocre rouge. Elle est entourée d'une clôture en clayonnage, afin que le bétail puisse y

vaguer en liberté. Trois petits porcs, d'humeur folâtre, y jouent avec les enfans. Nous interrogeons le cultivateur : il a deux bœufs de travail, mais ni cheval, ni moutons ; tout son bétail lui a été enlevé pendant la dernière guerre ; il doit reconstituer son troupeau à force d'économie. Chacun est propriétaire de sa maison, d'une étendue de terre suffisante pour l'entretien de la famille et d'une vigne, dont il boit le vin à suffisance et vend l'excédent pour acheter ce qu'il ne peut fabriquer lui-même. Dans les villages voisins, écartés de la route, et qui ont, par conséquent, peu souffert, les paysans ont beaucoup plus de bétail. Les plus aisés possèdent 300 et même 400 moutons. J'examine sous un hangar les instrumens aratoires : ils sont très primitifs. La charrue est celle de Triptolème ; le soc est en fer, mais il n'y a pas de versoir ; deux bâtons attachés de chaque côté en tiennent lieu ; une herse très légère, une houe, une fourche et une petite baratte, voilà tout. A l'intérieur, il y a deux chambres : l'une sert de cuisine ; sur un feu ouvert, dans une marmite suspendue à une crémaillère, mijote la polenta de maïs. La chambre à coucher possède un poêle en terre cuite, mais pas de lit ; un tapis étendu à terre en tient lieu. Il n'y a ni table, ni chaises, seulement quelques escabeaux. Les fenêtres, très petites, sont fermées, non par des carreaux de vitre, qui constituent ici un objet de luxe très rare, mais par des barreaux de bois et, la nuit, par des volets. L'hiver, il faut choisir entre le froid et l'obscurité. Les murs et les plafonds sont complètement noircis par la fumée. Quel contraste avec les intérieurs rustiques des paysans de la Hollande ou du Danemark ! Mais, comme partout où la population est peu dense, ces paysans, si mal meublés, sont bien nourris. Leurs repas consistent, le matin, en pain et lait ; à midi, viande avec polenta de maïs ou des fèves, le soir du lait, du fromage et des œufs. De temps à autre un agneau ou une poule complète le menu.

Dans toute cette région, comme au reste en tout pays musulman, le mouton, l'animal des terres incultes, est l'unique viande de boucherie. Ce qu'on en tue est inouï. Devant les auberges, sous les vérandahs, on voit pendues des carcasses écorchées ou des peaux fraîches, et l'on vend des morceaux d'agneaux rôtis.

De Vetren à Tatar-Bazardjik, nous roulons encore trois heures dans une plaine fertile et bien cultivée. Des vignobles alternent avec des champs d'orge, d'avoine et de maïs, mais on voit peu de froment et point de pommes de terre. Il faut s'en réjouir, car ce tubercule qui forme l'une des bases principales de l'alimentation dans toute la plaine baltique, n'est, en somme, qu'une nourriture grossière qui, par son prix, favorise la réduction des salaires. A notre droite s'élèvent les croupes imposantes et sombres du Rhodope, dont quelques sommets sont couverts de neige. A sa base, au-delà

de la Maritza, s'étend la forêt de Bellova. Nous arrivons vers neuf heures du soir à Tatar-Bazardjik, au grand trot de nos braves chevaux, qui ont fait honneur au sang hongrois, car ils coururent depuis quatre heures du matin avec deux heures de repos au milieu du jour. Nous trouvons à nous loger très convenablement dans un grand hôtel tout neuf, que l'église orthodoxe a fait construire au bord de la Maritza. Du balcon qui domine le fleuve, on voit au clair de lune arriver son flot largement épandu sur un lit de cailloux peu profond. Bazardjik est un chef-lieu de préfecture, avec 15,000 habitans; il n'a pas encore perdu son cachet de ville turque, quoique les troupes ottomanes en se retirant en aient dévasté et brûlé une partie. Le préfet, qui vient causer avec nous, après le souper, nous dit que chrétiens et musulmans vivent en paix; seulement ceux-ci s'imaginent encore que l'état actuel est provisoire et que l'autorité du sultan sera rétablie. Si elle l'était, même momentanément, Dieu sait par quels excès ils se vengeraient d'avoir à subir l'égalité devant la loi!

« Sans le voisinage du Rhodope, nous dit le préfet, le pays ici serait parfaitement sûr, comme tout le reste de la Roumélie. Mais des gorges de ces montagnes sauvages sortent des brigands qui viennent opérer des razzias dans nos plaines fertiles, et nous ne pouvons les poursuivre sur le sol de la Macédoine où ils se réfugient. Les ouvriers sont bien payés relativement au prix des denrées. Un manœuvre obtient 2 francs par jour, un menuisier 4 à 5 francs, et la viande de mouton ne coûte que 1 franc l'*oka* (1 kil. 278), un couple de poulets 1 fr. 50 et une paire de buffles 600 francs. »

En partant de Bazardjik à sept heures du matin, je suis à 8 h. 30 à Philippopoli, capitale de la province semi-indépendante de la Roumélie orientale. La vallée de la Maritza, que nous suivons, est d'une fertilité merveilleuse. Les vignes basses, comme en France, ont une frondaison d'une étonnante vigueur, et les nombreuses grappes qui mûrissent ne sont atteintes ni par le phylloxera ni par l'oïdium. Le vin dans toute cette région est d'excellente qualité; très corsé, il tient le milieu entre celui de la Bourgogne et le Val de Peñas espagnol. Il ne coûte que 30 à 40 centimes le litre. Les champs sont emblavés de froment, de maïs et de beaucoup d'orge. Comme en Asie, on en nourrit les chevaux plutôt que d'avoine. A droite se prolonge, parallèlement à la Maritza, la chaîne du Rhodope ou du Despoto-Dagh; à gauche, se profilent les sommets plus éloignés des Balkans. Au milieu de la plaine surgissent soudain sept mamelons abrupts de syénite. Ils sont couronnés par les maisons de Philippopoli et de ses faubourgs. Aussi les habitans se vantent-ils de pouvoir s'appeler, comme Rome, la ville aux sept collines. Le docteur Stoyan Tchomakof vient nous prendre à la

gare, pour nous conduire dans sa magnifique demeure, où il nous offre la plus cordiale hospitalité.

Né à Kopriuchtitza, en Roumélie orientale, M. Tchomakof a fait ses études à Pise et à Paris ; plus tard il s'établit à Philippopoli et y exerça la médecine, jusqu'à l'époque où éclata la lutte ecclésiastique des Bulgares contre le clergé grec. Envoyé en 1862 à Constantinople comme représentant des Bulgares, il fut l'âme du mouvement national en faveur d'une église indépendante. Après l'élection du premier exarque, en 1872, il fut nommé membre du conseil mixte de l'exarchat, et resta à Constantinople jusqu'à la conclusion du traité de Berlin. Il est président du conseil sanitaire et membre de l'assemblée législative. Il est un des hommes les plus considérés du pays. Il parle également bien le turc, le grec, le bulgare, le français et l'italien. De la gare à la ville un large boulevard a été ouvert. Il s'y élève de belles constructions : des villas au milieu de jardins remplis de fleurs, de grandes maisons où habitent les consuls des puissances étrangères. L'intérieur de la ville ne rappelle nullement l'Orient ; on dirait une ancienne bourgade fortifiée de l'Italie méridionale. Les rues, en pentes raides, sont fort étroites et bordées de maisons très hautes, dont les étages supérieurs, souvent en bois, s'avancent en surplomb sur des poutres ou sur des encorbellemens. Quelques habitations ressemblent à ces villas romaines qu'on voit sur les fresques de Pompéi. Derrière un haut mur et une lourde porte bardée de gros clous et d'armatures en fer, s'ouvre une cour dallée en marbre blanc, avec le puits et l'impluvium, qu'ombragent des acacias et des cerisiers aux fruits d'un rouge éclatant. Vient ensuite la maison, précédée d'un péristyle à frêles colonnettes et à très hauts pilastres, le tout peint en blanc avec des filets et des arabesques bleu vif. Une vigne orne la façade de ses pampres chargés de grappes bleuissantes. Le soleil, perçant par place le feuillage, jette des découpures d'or sur les dalles et sur les fleurs. Ces vives couleurs et cette délicieuse fraîcheur donnent une impression de gaieté et de vie heureuse.

Chacun me parle ici des cruautés commises par les Turcs durant la dernière guerre. C'était un système : le but était de terrifier les populations afin de les empêcher de se soulever à l'approche des Russes. A Philippopoli, on pendait chaque jour vingt, trente, et un jour jusqu'à soixante Bulgares. Quand, sur les réclamations des ambassadeurs, on envoya Achmet-Vefik-Pacha pour mettre fin aux exécutions, le gouverneur fit pendre six rayas devant le konak pour saluer son arrivée ; il avait, disait-il, ses instructions de Constantinople. Ce fut la région d'ici au Balkan qui eut le plus à souffrir par suite des mouvemens alternatifs d'avancement et de recul des armées russes et ottomanes. Plusieurs villages des environs furent

détruits. Après la retraite de Gourko, Karlovo, ville commerçante et aisée, fut livrée au pillage et 1,500 de ses habitans massacrés de sang-froid. Un homme très distingué, le docteur Popof, qui était paisiblement chez lui, fut conduit à Philippopoli et pendu sans forme de procès. Il y a, m'affirme-t-on, à Karlovo plus de 900 veuves dont les maris ont été massacrés à cette époque. Kalofer, le village de Chipka, Eskizagra, Kezanlik, le chef-lieu de la vallée des Roses, ont été brûlés et saccagés en tout ou en partie. Je ne rappelle ces atrocités, dont les rapports américains ont publié dans le temps tous les détails, que pour expliquer la terreur que les habitans éprouvent à l'idée que les Turcs pourraient réoccuper le pays. Ils savent à quelles vengeances ils seraient exposés. Il n'est pas possible que l'Europe le permette.

On se plaint amèrement ici de l'article 10 du statut organique, qui donne au sultan le droit d'apposer son *veto* aux lois votées par l'assemblée provinciale. Il use de ce droit pour mettre obstacle à un grand nombre de mesures excellentes, par exemple, les suivantes : loi autorisant le gouvernement d'avancer, sur hypothèque, 2,500,000 francs aux cultivateurs ruinés durant la dernière guerre ; loi introduisant l'état civil ; loi sur la presse ; loi pour la conservation des forêts ; loi convertissant les *cakoufs* en biens libres ; loi réglant le programme des écoles ; loi sur la régularisation des titres de propriété ; loi exemptant de droits les vins et spiritueux destinés à l'exportation ; construction du chemin de fer qui réunirait le réseau en exploitation au seul port de la Roumélie, Bourgas, qui est maintenant presque inutile. Quoi de plus cruel, pour une population avide de réformes, que d'être à la merci d'un pouvoir étranger, despotique, capricieux, qui n'a plus aucun intérêt à voir prospérer le pays, qui doit même s'effrayer de ses progrès, car il n'ignore pas que toutes les forces nouvelles seront consacrées à la lutte pour l'affranchissement définitif? Cependant certaines améliorations importantes ont été accomplies dans les matières suivantes : création d'un cadastre, chose essentielle, adoption du système métrique, réorganisation de l'enseignement primaire, règlement du service sanitaire, création de caisses agricoles, expropriation pour cause d'utilité publique, organisation de la police rurale et municipale.

La constitution de la Roumélie, rédigée par sept représentans des grandes puissances, est aussi libérale et aussi démocratique qu'on peut le souhaiter. Elle est copiée, souvent mot pour mot, sur la constitution belge. Toutes les libertés y sont garanties. Aucun impôt ne peut être établi qu'en vertu d'une loi. L'assemblée législative est composée de membres de droit : le mufti, le grand rab-

bin de la province et les chefs de cinq communautés religieuses chrétiennes, le président de la cour suprême, celui du contentieux administratif et le contrôleur en chef des finances ; de 10 membres nommés par le gouverneur et de 36 membres élus au suffrage direct et secret dans 36 collèges électoraux. Est électeur tout Rouméliote âgé de vingt et un ans au moins, possédant une propriété, un établissement de commerce ou d'industrie, ou un diplôme de capacité : professeurs, instituteurs, avocats, ministres du culte. Sur les 36 députés élus, 29 sont Bulgares orthodoxes, 2 Turcs et 2 Grecs; cela prouve manifestement que presque dans tous les districts la majorité appartient aux Bulgares. Parmi les 10 députés nommés par le gouverneur général, 7 sont Bulgares orthodoxes; 1 Bulgare catholique; 1 Turc et 1 Grec. D'après le recensement tout récent de 1885, la population se répartit de la façon suivante : 573,560 Bulgares; 174,700 musulmans; 42,654 Grecs; 19,549 tziganes; 4,175 israélites; 1,306 Arméniens. Total, 815,946.

L'assemblée nomme une espèce de conseil d'état appelé comité permanent, — encore un emprunt fait à la loi provinciale belge. On n'a pas oublié de garantir le droit des minorités. Les dix membres du comité sont élus au scrutin de liste par l'assemblée, mais nul bulletin ne peut contenir plus de six noms. Ce corps, qui siège toute l'année, prépare les affaires et donne son avis sur les projets de loi. L'assemblée nationale se réunit dans un ancien bain turc transformé. Il y fait une agréable fraîcheur, qui peut venir à point pour calmer l'ardeur des discussions parlementaires.

Parmi les hommes politiques que je rencontre, la plupart font une critique très vive du statut organique et de ses annexes, que j'admirais parce que j'y retrouvais les principes généraux de la constitution belge. — « Tout d'abord, me disent-ils, ces lois fondamentales règlent un grand nombre de matières qui ailleurs sont régies par des lois ordinaires ou par de simples arrêtés. La constitution dont la diplomatie européenne nous a gratifiés forme un volume in-folio contenant quinze chapitres avec 495 articles, plus treize annexes avec 639 articles, et aucun de ceux-ci ne peut être changé que par l'accord unanime des grandes puissances. Voilà ce que décide l'article 495. Les nations sont des organismes vivans, dont les besoins changent et appellent ainsi des modifications constantes dans le régime administratif, judiciaire et financier. En Roumélie, tout cela est immuable. Ce monument de science politique, que la commission diplomatique a commencé à édifier en janvier 1879, a été terminé le 14 avril de la même année. Il est vrai qu'on a appliqué la division du travail à sa confection : le délégué anglais s'occupant des lois électorales ; l'autrichien, de l'organisation judiciaire ; l'italien, du système financier, et le français, du régime

administratif. Faut-il s'étonner que l'œuvre renferme maintes contradictions? Voici quelques-uns des maux pratiques qui résultent des lois organiques qu'on nous a données.

« Sous le régime turc, la province actuelle de la Roumélie orientale était divisée en deux *sandjaks* (départemens), contenant quatorze *casas* ou cantons : nous n'avions donc que deux préfets et quatorze baillis à entretenir. Le système français dont on nous a dotés a divisé la province en six départemens et vingt-huit cantons. Nous avons donc 6 préfets, 6 conseils généraux, 6 secrétaires de préfecture, 28 baillis, 28 commandans de gendarmerie, 28 commissaires de police, etc. Le fonctionnarisme nous a envahis. Un village qui s'administrait entièrement lui-même, sans aucun représentant de l'autorité, est devenu un chef-lieu de canton où résident une escouade de fonctionnaires de tout grade et de tout genre. Il suffisait de supprimer les employés turcs, qui nous volaient : nous aurions eu l'autonomie locale, comme aux États-Unis. D'un autre côté, il aurait fallu nous donner des receveurs des contributions. L'article 212 du statut décide que « les maires sont chargés et responsables de la rentrée exacte des impôts, » et l'article 185 stipule « que les maires sont réélus chaque année par les habitans de la commune. » Ces maires, naturellement, cherchent à être réélus et ménagent le plus possible leurs électeurs. Ils font donc très mal rentrer les revenus de l'état. Les arriérés sont considérables : chaque année environ 20 pour 100 des recettes. Ils s'élevaient à 17 millions de piastres au 31 juillet 1882. Ces mêmes maires sont aussi juges de paix, de par l'article 248. Comme ils sont incapables de trancher les différends, ceux-ci sont portés directement devant les juges de canton, lesquels se trouvent ainsi accablés de besogne ; on n'arrive pas à obtenir justice, ce qui cause beaucoup de mécontentement. Tout cela devrait pouvoir être réglé par notre assemblée, et en raison de notre situation particulière. Le statut nous a enveloppés, comme une momie d'Égypte, d'un réseau de bandelettes très agréables à l'œil, mais qui nous condamnent à l'immobilité. »

— On me donne quelques renseignemens sur les partis. Pendant les deux premières années du régime autonome, il y a eu lutte des nationalités, mais les Bulgares n'ont pas eu de peine à l'emporter et à occuper la plupart des places. Depuis lors, ils se sont divisés en deux partis : les « libéraux » ou gouvernementaux modérés, et les « nationaux ou unionistes, » partisans d'une politique plus décidée. La question qui les divise est la politique à suivre pour obtenir la réunion des deux fragmens de la Bulgarie, si malheureusement séparés par le traité de Berlin. Les deux groupes sont d'accord pour désirer la réunion, de même que tous les Bulgares. Lors du

passage récent, à Philippopoli, de M. Forster, ancien ministre de l'instruction publique en Angleterre, l'un des chefs des modérés, M. Kaltchof, lui fit connaître que la reconstitution de la patrie bulgare, morcelée à Berlin, est le but à poursuivre par tous. Seulement, les libéraux pensent qu'il faut une grande prudence dans l'action; les « unionistes, » au contraire, croient qu'il faut sans cesse et à toute occasion exprimer la volonté nationale, la proclamer très haut, et devant l'Europe et devant le pays, et même entretenir une certaine agitation dans ce sens. C'est ce parti qui a organisé, l'été dernier (1884), ce pétitionnement universel en faveur de l'union, qui avait entraîné le pays tout entier. Ils attendent la réalisation de leurs espérances de la chute inévitable de l'empire ottoman et des complications générales en Europe plutôt que d'une insurrection locale contre la Turquie. A en juger par le nombre des journaux des deux nuances, c'est le parti national qui jouit de la plus grande influence. Il a trois organes : *la Maritza*, *le Narodni Glass* (*Voix du peuple*), et *le Soédinenié* (*l'Union*). Le parti libéral modéré n'en a qu'un, *le Jouzna Bulgaria* (*la Bulgarie du sud*). Tous les quatre paraissent dans la capitale.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que la question de la réunion des deux moitiés de la Bulgarie, violemment séparées par le traité de Berlin, préoccupe et passionne ici tous les esprits. Depuis leur arrivée dans la péninsule, au VIIe siècle, les Bulgares ont toujours formé une unité ethnique, une nation, tant à l'époque de leur grandeur, sous le tsar Siméon et ses successeurs, que sous la domination ottomane. La diplomatie européenne a découpé cette nationalité vivante en trois tronçons, dont l'un forme une principauté presque indépendante, la Bulgarie; l'autre, un état à moitié affranchi, la Roumélie; et le troisième, une province complètement asservie sous le joug turc, la Macédoine. Comment les Bulgares se résigneraient-ils à un règlement qui blesse si cruellement leurs souvenirs historiques et leurs intérêts matériels, surtout après que San-Stefano a réalisé pour eux, un moment, un idéal désormais inoubliable? On a beau leur parler du respect des traités; ils répondent : Ces traités ont été faits contre nous, et jamais nous ne les avons ni signés, ni acceptés. La Bulgarie méridionale complétait la Bulgarie septentrionale, moins riche, moins pourvue d'hommes capables. Les relations commerciales étaient actives. Le midi envoyait au nord les produits d'une zone plus chaude. La barrière de douanes tracée arbitrairement par les diplomates est venue entraver ce commerce, qui s'appuyait sur la communauté de race et d'origine. On a créé deux moitiés de peuple qui, isolées, ne peuvent se suffire, et qui sont accablées par les charges d'un double gouvernement. Mais on peut tout espérer de l'avenir. Une com-

binaison diplomatique, qui n'a point de racine dans l'histoire et qui ne tient nul compte des intérêts et des vœux des populations, n'a évidemment aucune chance de durée.

— La question des langues donne lieu ici, comme partout où diverses nationalités se trouvent réunies dans un même état, à des difficultés réelles et à des réclamations nombreuses. L'article 22 du statut organique renferme à ce sujet des dispositions très sages: il prescrit que la langue officielle sera celle de la majorité, mais que, quand il existera une minorité égale à la moitié de la majorité, la langue de cette minorité sera également employée. Toutes les lois et les règlemens doivent être publiés dans les trois langues principales: bulgare, turque et grecque, et devant les tribunaux, les particuliers ont le droit de se servir, à leur choix, de l'une de ces langues. Le discours d'ouverture du gouverneur général est lu aussi en bulgare, en turc et en grec. Mais, au sein de la chambre et des conseils départementaux et communaux, les propositions et les discussions ont lieu en bulgare. Les Grecs et les Turcs ont le droit de parler en leur langue; seulement, s'ils veulent se faire comprendre, ils doivent bien employer le bulgare, qui devient ainsi, en réalité, la langue dominante. Les Turcs et les Grecs se plaignent; mais est-il possible de régler autrement cette difficile question?

— Ici, comme en Bulgarie, tous les cultivateurs sont propriétaires des terres qu'ils occupent; cela est vrai surtout depuis la dernière guerre. Avant cette époque, dans les villes et dans quelques villages habitaient de riches Turcs, possédant de grands tchifliks ou fermes, qu'ils louaient à des paysans bulgares, lesquels payaient en nature, suivant la qualité du sol, de 1 à 4 *chiniks* (20 litres) de blé par *deunum* égal à 1,600 mètres carrés.

— Je suis présenté à M. J.-E. Guéchof, l'un des hommes les plus distingués et les plus instruits de ce pays-ci: il parle et écrit également bien le français et l'anglais. Né à Philippopoli, il a fait ses études à la *Victoria University* de Manchester. Pendant la guerre turco-russe, il écrivit quelques lettres au *Times* sur les atrocités commises en Bulgarie en 1876, ce qui lui valut d'être jeté en prison, exilé en Asie-Mineure et presque mis à mort. En 1879, il fut envoyé en mission pour présenter aux grands états les vœux de la Roumélie orientale, qui, hélas! ne furent pas écoutés. A son retour, il fut nommé président de l'assemblée pendant ses trois premières sessions. Il me communique quelques chiffres qui font connaître la situation financière actuelle. Le budget de 1883-1884 s'élève à 72,196,509 piastres en recette et en dépense (100 piastres font une livre turque, qui vaut, au pair, 22 fr. 50.) Quel est l'état qui peut se vanter d'arriver à un pareil équilibre budgétaire? Il est vrai que

la Roumélie n'a encore ni dette, ni grande armée permanente, ces deux occasions de dépenses sans limites, l'une menant à l'autre.

« Nous n'avons pu encore modifier l'ancien système d'impôt, me dit M. Guéchof, parce que, dans notre situation précaire, nous évitons tout ce qui peut amener une perturbation quelconque. Cependant, la dîme a été convertie en un impôt foncier en argent, calculé par commune, d'après le produit des dix dernières années, avec une réduction de 10 pour 100. Malheureusement, par suite de quatre mauvaises récoltes successives et du bas prix des grains, cette conversion a paru très dure et le produit sera, croit-on, inférieur d'un quart à l'estimation, qui était de 32 millions de piastres. En Bulgarie, où l'on a adopté le même système de conversion de la dîme en argent, on a pris la moyenne des trois années après la guerre, ce qui a eu pour effet de diminuer notablement le montant de l'impôt foncier. Les autres impôts directs sont une taxe sur les moutons : 10,279,000 piastres en 1883 ; sur les porcs : 322,000 piastres ; l'impôt sur le revenu : 3,580,284 piastres ; et sur les propriétés bâties, 1,004,443 piastres. Les contributions indirectes : douanes, sel, tabac, spiritueux, timbres, donnent 18,244,992 piastres, chiffre qui étonne, tant il est minime. Tous les bureaux de douane n'ont produit que 315,410 francs ; ce n'est pas la peine d'en avoir.

L'accroissement des recettes à effectuer est très satisfaisant : elles s'élevaient, en 1879, à 53,645,528 piastres, et en 1884, à 72,087,111 piastres. La Roumélie doit payer à la Porte un tribut assez considérable, s'élevant aux trois dixièmes de ses revenus. La commission européenne avait fixé ce tribut à 240,000 livres turques à 22 fr. 50 ; mais l'assemblée vient de le réduire à 180,000 livres, parce que le revenu net ne s'élève qu'à 600,000 livres turques. Le sultan a refusé de sanctionner la loi, et les *bondholders* ont protesté ; mais la Roumélie a invoqué l'article 16 du statut organique, qui lui donne raison. Jusqu'à présent, il n'y avait pas de dette dont il fallût payer les intérêts ; aussi le total de ce que touche l'état ne s'élève qu'à 20 francs par tête. Un Français paie cinq fois plus. Toutefois, comme par suite de la situation précaire du pays, les impôts rentraient mal, il a fallu emprunter quelques millions à la Banque ottomane, ce qui a inquiété les esprits et contribué à la révolution récente.

— La Roumélie publie chaque année un annuaire de statistique, où je note quelques chiffres intéressans. Il y a dans le pays 160,555 contribuables, payant directement à l'état une capitation de 22 piastres, ou environ 5 francs par tête. Le nombre des communes est considérable : il est de 1,343 pour une population de 815,946 habitans, ce qui fait environ 600 habitans par commune. Les cinq

impôts directs, produisant au total 47,054,184 piastres, sont payés par les habitans des confessions religieuses dans la proportion suivante; Bulgares: 35,418,456 ; Turcs : 8,948,242 ; Grecs : 2,202,513 : Bulgares catholiques : 378,439 ; Arméniens : 66,304 ; israélites : 40,140. Les Grecs étant généralement plus aisés que les Bulgares, on voit qu'il doit y en avoir seize à dix-huit fois moins.

— En parcourant la Roumélie, je remarque presque dans chaque village un beau bâtiment tout neuf, à deux étages, dont la blancheur éclatante contraste avec l'aspect sombre des chaumières qui l'entourent : c'est l'école primaire, bâtie depuis l'émancipation. Les communes prennent l'initiative pour faire ces constructions, et l'état leur accorde un subside. La dépense pour l'enseignement figure au budget de 1883 pour une somme de 4,728,922 piastres, soit environ 1 fr. 30 par tête. C'est beaucoup, car ainsi l'instruction publique figure dans le budget pour le onzième de la dépense totale. Pour la France, cela équivaudrait à 300 millions de francs. La comparaison des statistiques scolaires des différens cultes offre aussi de l'intérêt. Les écoles bulgares, au nombre de 890, avec 1,104 instituteurs et 196 institutrices, comptent 50,184 élèves. Comme les listes des enfans soumis à l'instruction obligatoire en portent pour 1883 78,702, il s'ensuit que les trois cinquièmes des enfans en âge d'école reçoivent l'instruction, proportion beaucoup plus favorable que celle constatée en Bosnie, en Serbie et en Bulgarie. Les Turcs ont 763 écoles avec 738 instituteurs, 30 institutrices et 27,113 élèves des deux sexes ; on ignore le nombre des enfans en âge d'école. Les Grecs n'ont que 48 écoles avec 3,471 élèves ; comme 6,719 enfans sont en âge d'école, il s'ensuit que la moitié n'y va pas ; les Bulgares catholiques ont 10 écoles et 980 élèves ; les Arméniens 5 écoles avec 201 élèves et les israélites 14 écoles avec 918 élèves.

Pour l'enseignement secondaire, les Bulgares ont 19 écoles avec 2,554 élèves ; les Turcs 2 écoles avec 164 élèves et les Grecs 2 écoles avec 282 élèves. Ceux-ci, quoique quatre fois moins nombreux que les Turcs, ont beaucoup plus d'élèves, preuve nouvelle de ce fait que les musulmans cherchent peu à s'instruire. On a fondé deux gymnases où l'on enseigne les langues anciennes : l'un à Slivno, l'autre à Philippopoli ; ils comptent 1,264 élèves. Ce qui est plus remarquable, deux gymnases (*realschulen*) pour filles, l'un à Philippopoli, l'autre à Stara-Zagora, ont 308 élèves. L'école supérieure pour filles est le plus beau monument de Philippopoli : c'est une grande construction à trois étages avec colonnades en style classique. Elle a coûté 450,000 francs, et le gymnase 200,000. Les quatre établissemens d'instruction moyenne ont 62 professeurs et coûtent, par an, 1 million de piastres à la province, qui, en outre, entretient 180 boursiers dans le pays et 50 à l'étranger.

Près du konak (palais du gouverneur), on a créé, sur l'emplacement de maisons turques abandonnées et ruinées, un jardin public où joue la musique militaire les jours de fête. Des maisons neuves ont été bâties tout autour ; la plus imposante appartient à un libraire ; donc encore l'activité intellectuelle est au premier rang. A Sophia et à Belgrade, on a consacré des millions à construire le palais du prince. Ici le chef de l'état se contente d'une vieille construction qui semble menacer ruine, et les deux seuls grands édifices que l'on ait élevés sont consacrés à l'enseignement supérieur des jeunes filles et des jeunes gens. On se croirait vraiment aux États-Unis.

Le gouverneur Aleko-Pacha étant absent, M. Tchomakof me présente au premier ministre, M. Gabriel Kristovitch, qui depuis lors a été nommé gouverneur-général, sous le nom de Gavril-Pacha, C'est un jurisconsulte distingué qui a étudié le droit à Paris. Il parle le français à merveille. Après avoir occupé une haute fonction dans l'île autonome de Samos, il fut appelé à celle de président du tribunal de commerce de Constantinople, puis au secrétariat général en Roumélie. Il avait pris aussi, à côté de mon hôte Tchomakof, une grande part à la lutte contre le patriarcat grec, pour la constitution de l'exarchat bulgare, et il contribua au succès de cette rude campagne par son tact et sa connaissance du droit canon. Il nous dit que la population est morale, pacifique et peu portée aux crimes et aux délits. Et, en effet, je trouve dans la statistique officielle de 1884 que, dans les six prisons de district, il n'y a en tout que 676 détenus, dont seulement 6 femmes. Un détenu sur 1,300 habitans, c'est extrêmement peu. Pour le sexe féminin: 1 sur 66,666! c'est à croire, que dans ce fortuné pays, les femmes ne se rendent jamais coupables d'aucun méfait méritant la prison. J'attribue ces chiffres vraiment extraordinaires à la simplicité de la façon de vivre et à l'égalité des conditions. L'éminent criminaliste-physiologiste, le professeur Lombroso, de Turin, dans un livre puissant et étrange, *l'Uomo delinquente*, s'efforce de prouver que beaucoup d'assassins tuent par instinct et en raison de leur conformation physique, comme les tigres et les hyènes : trouverait-il dans la constitution du cerveau bulgare l'explication de cette rareté des crimes?

— Le gendre de M. Tchomakof, qui est un officier russe naturalisé Rouméliote, me parle de l'armée. Le service militaire est obligatoire pour tous à partir de l'âge de vingt et un ans. Mais il n'y a en temps ordinaire, sous les drapeaux que 3,666 hommes répartis en 13 bataillons, y compris 1 bataillon-école. Cette petite armée coûte 2,650,000 francs, c'est très peu et cependant les contribuables réclament. La gendarmerie, dont l'entretien s'élève à 1,500,000 fr., est parfaitement organisée et c'est l'essentiel ; car c'est à ce corps d'élite que l'on doit la sécurité dont jouit le voyageur dans toute la

Roumélie. Quelle différence avec les provinces turques, où le brigandage sévit jusqu'aux portes de Constantinople et de Salonique ! En Espagne, c'est aussi à un corps admirable de discipline et de dévoûment, la *guardia civil*, que l'on doit la suppression des brigands.

— Les Rouméliotes ont au plus haut degré le désir de s'instruire. Les magistrats, les hommes d'état, les députés que je rencontre parlent très bien, outre les langues orientales, le français, l'anglais et souvent l'allemand. La fille de mon hôte a le pur accent parisien quoiqu'elle n'ait jamais été en France, et elle s'exprime avec une égale facilité en bulgare, en russe, en grec, en turc et en anglais. Un grand nombre des hommes qui sont à la tête des affaires dans les deux Bulgaries ont reçu leur instruction au Robert-College, institution admirable que les Américains ont fondée, aux environs de Constantinople, sur les hauteurs de Rouméli-Hissar. On y reçoit une instruction moyenne et supérieure complète, avec l'anglais comme langue de l'enseignement. Sous la direction d'un homme éminent, M. George Washburne, et de maîtres distingués : MM. Long, Grosvenor, Millingen, Panaretof, il s'y forme des jeunes gens capables de remplir les hautes fonctions administratives. Ils sont élevés dans un milieu moral où, chose rare dans l'Orient moderne, des sentimens de délicatesse et de probité s'imprègnent dans les âmes. L'air vif qui souffle de la Mer-Noire fortifie le corps, et le magnifique panorama du Bosphore développe l'instinct esthétique. La part d'influence du Robert-College dans la régénération de la péninsule est considérable. Je ne connais pas d'exemple plus concluant du service qu'un bon enseignement supérieur rend au progrès de la civilisation.

— Il est difficile d'estimer exactement la production agricole de la Roumélie. La statistique officielle ne contient de chiffres que pour quelques denrées spéciales. En 1883, les cocons ont donné une valeur de 1,451,952 piastres; le vin 290,367 hectolitres; le *raki* (eau-de-vie) 2,275,593 litres et le tabac 472,137 kilogrammes ou 63 kilogrammes par *deunum* de 16 ares. Eu égard à la fertilité de la province, ces totaux paraissent peu élevés ; ils auront été réduits à cause de la crainte traditionnelle du fisc, qui, sous le régime turc, mettait le travail intelligent à l'amende. Le commerce extérieur constaté par la douane n'est pas non plus très considérable ; il est vrai qu'il n'existe de ligne douanière que sur une partie de la frontière, et ainsi les chiffres relevés ne représentent pas le montant exact des échanges avec la Turquie ou l'étranger. Ce qui est très satisfaisant, c'est le développement extraordinairement rapide du commerce. Les importations se sont élevées en 1882 à 34,386,178 piastres et en 1883 à 54,749,868 piastres, soit en plus 20,363,690 piastres ; les exportations en 1882 à 40,549,707 pias-

tres, et en 1883 à 64,099,964 piastres (14,422,491 francs), soit en plus 23,550,257 piastres. Le mouvement commercial s'est donc accru d'un tiers en une année. Presque tous les échanges se font avec la Bulgarie et la Turquie. Le commerce avec les autres pays est insignifiant. La France n'y a importé des marchandises que pour 50,000 francs, l'Angleterre pour 45,000; la Russie et l'Autriche, chacune pour un peu plus de 300,000. Le tout réuni équivaut à la charge de deux steamers. La raison en est simple. Le seul port important de la Roumélie, Bourgas, n'est pas relié à l'intérieur du pays par une voie ferrée. L'Europe commerciale a donc le plus grand intérêt à obtenir de la Porte qu'elle lève le *veto* qu'elle oppose à la construction des chemins de fer décrétés par l'assemblée rouméliote. Voici un résumé du mouvement dans les différens ports de la province : Bourgas, 223 navires, 106,632 tonnes; Anchialo, 70 navires, 8,712 tonnes; Mecemvria, 18 navires, 1,181 tonnes; Sizopoli, 63 navires, 7,173 tonnes. La navigation est réduite à du cabotage.

Nous avons des données assez exactes sur la quantité du bétail, parce que chaque espèce est frappée d'un impôt spécial. Voici les chiffres officiels: espèce bovine, 312, 058; buffles, 58,754; chevaux, 53,590; ânes et mulets, 33,415; moutons, 1,858,839; chèvres, 425,569; porcs, 509,442. Ce qui, réduit en têtes de gros bétail, donne un total de 687,000, ou 84 têtes par 100 habitans, proportion un peu moins favorable qu'en Serbie et en Bosnie; cela provient de ce que l'étendue des pâturages est beaucoup moindre. De ce côté, il y aurait des progrès à faire. Depuis le 1er mars 1884, l'emploi du système métrique français des poids et mesures est devenu obligatoire; mais, en fait de monnaie, on doit se résigner à se servir des pièces turques, usées, informes, soumises à des variations incessantes de valeur, parce que les sept sages représentant l'Europe qui ont élaboré le statut organique y ont inscrit : « Article 18. La monnaie légale de la province est la monnaie d'or de l'empire.» Pourtant, il semble que cet article n'empêcherait pas de mettre en circulation, à côté de la livre d'or turque, tarifiée à sa valeur intrinsèque, des pièces d'argent correspondant au *leff* bulgare ou au franc français.

— Je comptais visiter la Macédoine, mais on me dit que je ne pourrais y voyager qu'avec une escorte souvent aussi dangereuse que les brigands; je renonce donc à mon projet, mais, à ce propos, on me donne beaucoup de renseignemens sur cette contrée et je comprends mieux la difficile question qui s'y agite. Nulle part le problème ethnique, — la lutte des nationalités que j'ai rencontrée partout depuis mon entrée en Autriche, — ne se présente aussi aigu, aussi compliqué, aussi menaçant pour l'avenir. Ce n'est point seulement

parce que différentes races y vivent entremêlées; c'est surtout à cause des revendications des populations voisines. Les Bulgares réclament la Macédoine parce qu'elle leur a donné leur culte, leur langue et leur littérature. C'est là que leurs grands apôtres Méthode et Cyrille ont traduit les évangiles en paléoslave. C'est aux abords du Rhodope qu'on parle le bulgare le plus pur et que se conserve le trésor de leurs anciens chants populaires; enfin, un traité récent avait reconnu leurs droits. D'autre part, les Grecs sont prêts à tout sacrifier plutôt que de renoncer à la Macédoine, où ils sont, croient-ils, les plus nombreux et où, en tout cas, ils forment l'élément le plus civilisé. Cette province leur est indispensable pour réaliser « la grande idée, » c'est-à-dire pour reconstituer la Grèce byzantine. Les Serbes, à leur tour, veulent annexer tout le nord de la province, parce que leurs frères y habitent et parce que c'est le centre révéré de l'empire de Douchan, et ils désirent y ajouter le sud, parce que c'est par là qu'ils déboucheront sur la Méditerranée. Enfin, il y a l'Autriche, qui, dit-on, espère bien un jour arriver à Salonique et qui, en tout cas, n'entend pas que le débouché futur de la Bosnie tombe aux mains d'un client de la Russie.

La première question à élucider est celle de savoir quel est le nombre d'habitans appartenant à chacune des races qui se disputent la Macédoine, puisque c'est sur ces données ethniques que s'appuient les revendications en lutte. Malgré la carte ethnographique de Kiepert, les diplomates à Berlin ne sont point parvenus à se mettre d'accord sur ce sujet, où il est bien difficile, en effet, d'obtenir des chiffres précis et indiscutables. Les Grecs sont persuadés qu'ils forment la majorité de la population. Il y a quelques années, un savant professeur d'Athènes, correspondant de l'Institut, M. Saripolos, donnait comme certains les chiffres suivans : 500,000 Grecs, 120,000 Slaves, 100,000 Turcs et 40,000 Juifs. Récemment, des notables de Salonique envoyaient une adresse au patriarche et à la Porte au nom des 800,000 Grecs habitant la province ! Le gouvernement roumélioto a publié, en 1881, d'après les relevés turcs (1), une statistique détaillée, commune par commune, d'où il résulte qu'il y aurait, en Macédoine, sur une population totale de 1,863,382 habitans, 1,251,385 Slaves et Valaques, 463,839 musulmans, dont un certain nombre Slaves (Pomaks) et seulement 57,480 Grecs. Un haut fonctionnaire de Philippopoli a publié récemment, sous le pseudonyme de

(1) La Turquie n'a pas de statistique de sa population, mais pour le recrutement, elle porte, d'une part, les musulmans astreints au service militaire, *Noufouz*, et d'autre part, les chrétiens qui en sont exemptés et qui sont inscrits sur la liste de ceux qui, à ce titre, paient un impôt spécial, *Bedeli-Askerié*. Comme la statistique roumélioto donne pour chaque village le nombre des maisons et des habitans de chaque nationalité, le contrôle serait facile.

Ofeikof, une intéressante étude, où je trouve les chiffres suivans fondés sur les relevés faits par les dignitaires de l'église orthodoxe et ne comprenant, par conséquent, que les chrétiens : Slaves du rite oriental, 181,000 familles ou 905,000 âmes; Grecs et Valaques, 20,300 familles ou 101,500 âmes. Je trouve dans le journal croate la *Sloboda*, point hostile aux Serbes, puisqu'il est de même race, la statistique suivante, empruntée à l'ouvrage du géographe allemand Ritter : 1,124,288 Bulgares, 360,626 musulmans, Turcs et Pomaks, ceux-ci Bulgares, 422,359 Serbes, Albanais et Valaques, 59,833 Grecs.

Voici, en tout cas, comment se distribuent les différentes nationalités. La lisière ouest de la Macédoine jusqu'au-delà de la Drin et de Prisrend est occupée par les Albanais. Au-delà, vers l'est et à partir d'Ochrida, commencent les Bulgares, mais d'abord entremêlés d'Arnautes et de Valaques Tzintzares, jusque vers la ligne du chemin de fer Salonique-Mitrovitza. Vers la pointe nord, dans la vieille Serbie, dominent les Serbes, mais aussi avec un certain nombre d'Arnautes. Tout le centre et l'est de la province est habité par les Bulgares, qui s'avancent jusque près de Salonique et au delà de Seres. Les Grecs possèdent les côtes de la mer et forment, dans la plupart des villes, un élément important, parce qu'ils ont plus d'instruction et plus de relations avec l'étranger. La capitale, Salonique, est plutôt une ville juive, et la plupart des Grecs qui y sont établis sont d'origine tzintzare. Les Valaques se rencontrent en masse compacte dans les montagnes du Pinde et dans le vilayet de Monastir. D'après les auteurs les mieux renseignés : Reclus, Kiepert, Ubicini, Lejean, Crousse, la grande majorité des habitans de la Macédoine sont Bulgares. Déjà, au XIIe siècle, à l'époque de la domination byzantine, Guillaume de Tyr disait : « La nation bulgare occupe tout l'espace allant du Danube à l'Adriatique et à Constantinople, en sorte que tout ce pays, sur une largeur de dix jours de marche et une longueur de trente jours, est appelé Bulgarie. » Lejean, dont l'*Ethnographie* de la Turquie d'Europe fait encore autorité, s'exprime presque dans le même sens : « En Macédoine, les Bulgares ont à peu près tout pris, et leur masse a, peu à peu, refoulé les Hellènes vers la mer. Du Strymon à la Maritza, la zone hellénique n'est qu'une bande très étroite, habitée par des marins et des pêcheurs, tandis que le Bulgare, essentiellement agriculteur, occupe les hauteurs qui dominent le littoral. » Ce qui confirme cette appréciation, c'est l'étymologie des noms de villages, dont les sept huitièmes dérivent de racines bulgares. En Roumélie, la proportion des noms turcs est beaucoup plus considérable. D'après les statistiques les plus favorables aux Grecs, ceux-ci ne forment pas le dixième de la population. Comment peut-on s'imaginer à Athènes

qu'ils y sont en majorité? L'illusion provient de ce que les relevés sont fournis par les autorités ecclésiastiques, qui comptent comme Grecs tous ceux qui appartiennent à l'église grecque. C'est ainsi que nous disons qu'en Bosnie il y a parmi les chrétiens plus de grecs que de catholiques. Les mots *roum-meleti* sont employés en Macédoine pour désigner, en même temps, les personnes appartenant au rite grec et à la nationalité grecque.

J'ai réuni un dossier des faits circonstanciés et authentiques qui montrent les souffrances sans nombre et sans nom des Bulgares en Macédoine. C'est un martyrologe qui remplirait un volume. Pour qu'on ne m'accuse pas de préventions, il me suffit de dire que leur situation est semblable à celle de la Bulgarie sous le régime turc, telle qu'elle a été décrite par Blanqui, il y a quarante ans : « En Turquie, la perception s'exerce chez les retardataires par voie de garnison militaire à domicile. Les soldats s'installent chez le contribuable jour et nuit, boivent et mangent, fouillent partout, disposent de tout comme de leur propriété personnelle et ne laissent ni paix, ni trêve aux habitans. La Bulgarie fut bientôt couverte de garnisaires, principalement dans la ville de Nissa et dans les villages avoisinans. Sur quelques points, ces garnisaires furent tués. Sabri-Pacha, qui commandait la province, fit venir des Albanais. Ces Arnautes se répandirent dans toute cette partie de la Bulgarie, et ils exécutèrent militairement, comme dans une ville prise d'assaut, les malheureux habitans de la campagne. L'Europe, qui porte avec raison un si vif intérêt à la cause des noirs, ne sait pas assez qu'il existe à ses portes 7 millions d'hommes, chrétiens comme nous, qui sont traités comme des chiens, en leur qualité de chrétien... Un seul mot suffirait pour mettre un terme à ce scandale : quand l'Europe le dira-t-elle? On a fait tant de coalitions dans des intérêts politiques, n'en pourrait-on faire une dans l'intérêt de l'humanité? »

Quelle différence entre cet enfer et la situation de la Bulgarie affranchie ! Malheureusement, le sort des Bulgares Macédoniens est bien plus affreux aujourd'hui que celui des rayas décrit par Blanqui, parce que Turcs et Grecs, craignant de voir un jour se réaliser la grande Bulgarie constituée à San-Stefano, unissent leurs haines et leurs moyens de nuire, pour restreindre et extirper, s'il se peut, l'élément slave. On peut diviser les maux qui accablent les infortunés Bulgares en trois chapitres : le brigandage, les extorsions et les violences de begs turcs et la persécution religieuse de la part des prêtres phanariotes. Des bandes de brigands infestent toute la province jusqu'aux abords de la capitale. Ainsi un consul, un capitaine de la marine britannique et récemment une dame anglaise ont été enlevés dans les faubourgs de Salonique et relâchés moyennant d'énormes rançons. Dans l'intérieur, presque chaque jour, un voya-

geur ou un paysan riche est emmené dans les montagnes et obligé de payer de grosses sommes. Les bandits se font livrer par les villages tout ce qu'il leur faut : vivres, vêtemens, armes, munitions. Malheur à ceux qui résistent ou les dénoncent! Leurs maisons sont pillées, brûlées et leurs femmes outragées. On arrête quelques-uns de ces brigands. Ils se font relâcher à prix d'argent et aussitôt continuent leurs déprédations. La police est inerte, insuffisante et n'a nul désir de livrer bataille : qu'y gagnerait-elle sinon des coups de fusil? Le brigandage devient ainsi la seule industrie lucrative. Le commerce, les échanges sont soumis à tant de risques et de frais qu'il y faut renoncer. Toute activité économique est paralysée.

Les exactions et les violences des begs ne sont pas moins funestes à l'agriculture. Ils se croient libres de disposer à leur gré de tout ce qui appartient aux cultivateurs; ils leur imposent des corvées ruineuses, *angarias;* si un cheval ou un bœuf leur plaisent, ils s'en emparent de force ou en offrent un prix dérisoire. Le Bulgare résiste-t-il, ils le tuent comme un chien, et si, par hasard, ils sont traduits en justice, ils sont toujours acquittés, car ils affirment qu'ils n'ont fait qu'user du droit de légitime défense. Ces faits ne doivent pas nous étonner. Tout homme armé d'un pouvoir absolu sur des êtres sans défense en abusera. Que ne fera-t-il pas s'il a intérêt à les ruiner ou à les faire disparaître?

Les persécutions des Grecs sont plus cruelles encore, parce qu'elles appellent les sévérités de l'administration turque sur les chefs naturels de la nationalité bulgare, les maîtres d'école, les popes et tous ceux qui ont reçu quelque instruction. Les Grecs ont cru longtemps que la Macédoine devait leur appartenir. Seuls ils avaient de l'instruction, seuls ils représentaient la civilisation chrétienne en face de l'islamisme. Les fidèles obéissaient passivement au clergé grec. Les Bulgares, pauvres brutes, cultivant humblement le sol, comme les Finnois en Finlande et les Lettes en Courlande, n'avaient pas plus le sentiment d'une nationalité distincte que les bœufs qui tiraient leur charrue. Mais depuis une vingtaine d'années, surtout depuis le traité de San-Stefano et la constitution d'une Bulgarie indépendante, l'idée nationale s'est réveillée avec une force désormais irrépressible. Ils avaient conservé obscurément, dans les campagnes, leurs mœurs, leur langue, leurs chansons. Ils savaient quelques mots grecs appris à l'église ou dans les rares écoles ecclésiastiques; mais ils n'étaient nullement hellénisés. Quoique la Porte refuse l'investiture aux évêques pour les districts qui leur sont dévolus par le firman de 1872, la constitution de l'exarchat bulgare permet aux habitans de sang slave de se soustraire définitivement à l'action du clergé phanariote, en se rattachant à leur église. Voilà ce qui excite chez les Grecs, et surtout chez leurs

prélats, une indignation, une fureur, qui, au mépris de tout sentiment chrétien et humain, les pousse à recourir aux moyens les plus odieux. Ils dénoncent aux autorités turques les écoles bulgares comme des foyers de propagande révolutionnaire et les instituteurs comme des *comitas*, c'est-à-dire comme affiliés à des comités insurrectionnels ; les écoles sont fermées et les maîtres envoyés enchaînés à Salonique, entassés dans la forteresse de Kani-Koulé, « la Tour du sang, » et, de là, exilés en Asie-Mineure, c'est-à-dire voués à la mort. Lire un livre bulgare, se rattacher à l'exarchat bulgare, chanter une chanson nationale, est un crime aux yeux des Grecs et des Turcs, car manifestement cela trahit l'espérance de voir renaître « la grande Bulgarie. » Le mouvement se trouve ainsi décapité de tous ceux qui peuvent le soutenir ou le guider.

Quelques faits pris au hasard feront comprendre ce qu'a de cruel cette persécution systématique. Le village de Zélénitché, à trois lieues de Castoria, compte 1,500 habitans, tous Bulgares, tous rattachés à leur église nationale, sauf huit familles hellénisées qui continuent à reconnaître l'autorité de l'évêque grec. Les deux lieux de culte bâtis aux frais des fidèles sont attribués à ces huit familles; les autres en sont exclus, dépouillés. Ils se plaignent au kaïmakan turc ; au lieu d'avoir égard à leur juste réclamation, celui-ci les oblige à signer une pièce où ils s'engagent à ne pas entrer dans leurs églises tant qu'ils n'auront pas reconnu comme leur évêque Mgr Kyrillos, le prélat grec. Le gouverneur-général, Ali-Kemali-Pacha, fait une tournée de ce côté. On en appelle à sa justice. Il répond en faisant expédier, sous escorte, à Monastir le dernier maître d'école de la région de Castoria. A Negovan, à Krouchevo, à Stroumitza, à Doiren, à Seres et dans mainte autre localité, les églises bulgares ont été occupées par le clergé grec soutenu par l'autorité turque. A Salonique même, elles ont été confisquées par l'archevêque phanariote, et deux d'entre elles restent fermées, malgré les incessantes réclamations des fidèles. Voici les paroles textuelles du moutasserif de Bitolia adressées à une députation bulgare : « Je permets l'ouverture de votre église, mais à condition qu'elle soit soumise au patriarche et que les offices se fassent en langue grecque ; car, vous, Bulgares, avec votre espèce de langue russe, vous êtes les ennemis déclarés de l'empire ottoman. » Dans un meeting de Grecs tenu à Salonique pour protester contre certaines révélations de la presse anglaise, l'archevêque phanariote qui présidait s'écria en finissant : « Tout ce qui est bulgare est panslaviste, agitateur, révolutionnaire ; demandons à Galib-Pacha qu'il ferme les écoles de ces ennemis de notre gouvernement. »

Le gouvernement interdit aux Bulgares d'avoir des imprimeries. Tous leurs livres classiques doivent venir de Roumélie et ils sont sou-

mis à la censure la plus sévère. L'unique collège bulgare de Salonique est soumis à des visites fréquentes, et la possession d'un livre suspect est punie avec la dernière rigueur. L'an dernier, un élève et son père ont été envoyés en exil, en Arabie, parce qu'il avait dans son pupitre l'image d'un cavalier russe. Mais les efforts que fait le clergé phanariote, soutenu par l'argent des Grecs d'Athènes et de Constantinople, pour helléniser les Bulgares et la Macédoine, ne peuvent plus aboutir. Il est trop tard : le sentiment national s'est éveillé en ces malheureux si longtemps courbés sous un double joug; ils voient leurs frères de la Bulgarie et de la Roumélie s'affranchir, et ils aspirent à devenir libres à leur tour. Sans doute, il est dur pour les Hellènes, qui, depuis des siècles, représentaient tout ce qu'il y avait dans ce pays de culture intellectuelle et religieuse, de devoir s'incliner devant les vœux de masses ignorantes et méprisées; mais qu'ils considèrent ailleurs le réveil de la nationalité : ils verront que le mouvement est désormais irrésistible. Les Allemands en Bohême, les Hongrois en Croatie, les Suédois en Finlande prétendent aussi qu'ils sont les organes de la civilisation, et pourtant ils ont dû reconnaître les droits trop longtemps méconnus des populations. Chose plus extraordinaire, les Koutzo-Valaques ou Tzintzares, qui jadis se laissaient helléniser sans résistance, commencent à se ressouvenir avec orgueil de leur origine latine et à se mettre en relation avec la Roumanie, d'où ils reçoivent des livres et des journaux. Puisque ces îlots de colons romains se sont conservés indestructibles au milieu des Albanais, des Bulgares et des Grecs qui les enserrent de toute part, il faudra bien un jour reconnaître aussi leur nationalité et leur donner une place dans la future fédération balkanique.

A cette situation affreuse de la Macédoine, que l'Europe ne tolérerait pas un moment, si elle la connaissait bien, il faut un remède; mais lequel? Il a été indiqué dans la note du 13 février 1876, rédigée par lord Derby au nom du cabinet tory, et par les propositions de réforme pour les provinces turques que faisait la Russie à la même époque. Il se résume dans cette phrase de la note anglaise : « Un système d'autonomie administrative locale, c'est-à-dire un système d'institutions locales donnant aux populations le droit de régler leurs affaires locales et des garanties contre l'arbitraire de l'autorité. » C'est cet ordre d'idées qui a présidé à la rédaction de l'article 23 du traité de Berlin, qui promet aux provinces de la Turquie d'Europe un régime autonome semblable à celui qui est en vigueur en Crète. Seulement il conviendrait de prendre pour modèle l'organisation, non de la Crète, qui provoque sans cesse des réclamations ou des révoltes, mais celle du Liban, qui marche à la satisfaction générale, depuis qu'elle y a été introduite sous les auspices de la France. Chaque village, chaque canton administre ses propres affaires par le moyen

d'un conseil élu. Les cantons où les sectes et les races sont entremêlées ont un conseil mixte, où les différens élémens, maronite, grec, catholique, druse, métuali, sont représentés en proportion de leur importance. A la tête de la province se trouve un gouverneur chrétien, nommé avec l'assentiment des puissances, et un comité où les différens groupes envoient leurs délégués. Les anciennes haines ont désarmé. Mahométans et chrétiens des différens rites s'occupent en commun du bien général. Un système semblable, établi par l'Autriche à Serajewo, y donne, comme je l'ai montré, le meilleur résultat.

L'exécution de l'article 23 du traité de Berlin, ainsi entendu, donnerait satisfaction aux revendications rivales. La Macédoine n'irait ni à la Bulgarie, ni à la Serbie, ni à la Grèce; elle s'appartiendrait et se gouvernerait, sous la suzeraineté de la Porte. Aucune des cinq races, ni les Turcs, ni les Albanais, ni les Valaques, ni les Grecs, ni les Bulgares ne seraient sacrifiés; chaque commune administrerait ses propres affaires et, dans les localités mixtes, chaque groupe serait représenté en raison de son importance. Mais la chose essentielle, ce n'est pas le parlement ou le conseil central, c'est le conseil communal; c'est là qu'il importe surtout d'apaiser les hostilités de race; et il n'est pas difficile d'y arriver; car les populations les plus simples se sont montrées partout capables de gérer leurs intérêts locaux. Seulement l'élaboration de ce règlement et sa mise à exécution sincère devraient être surveillées par une commission européenne, comme on a fait pour la Roumélie et ainsi que le prévoit l'article 23 du traité de Berlin, sinon la mauvaise volonté des autorités turques et de la hiérarchie phanariote rendrait toute réforme illusoire.

Il est singulier que l'Europe et la Turquie ne voient pas combien il serait avantageux pour elles que la Macédoine fût bien administrée. Vaste amphithéâtre, préservé des vents du nord par le cirque de montagnes qui l'entoure de tous les côtés, sauf vers le midi, arrosé par trois belles rivières, le Vardar, la Struma et le Carasu, possédant sur les hauteurs de beaux pâturages, où les troupeaux trouvent, en toute saison, une nourriture abondante, et dans ses plaines des champs fertiles, où le doux climat de la mer Égée permet à la fois les cultures de la zone tempérée et celles de la zone méditerranéenne, doté de ports excellens et de golfes merveilleux, couvert jadis, au temps de la Grèce, de Rome et de Byzance, de villes peuplées et riches, dont on retrouve encore les traces, habité aujourd'hui, à l'intérieur, par les cultivateurs les plus laborieux et, sur le littoral, par les marins les plus sobres de notre continent, la Macédoine, sous un gouvernement qui lui apporterait la sécurité et le respect des droits individuels, deviendrait bientôt pour la Porte une source importante de revenus et, pour l'industrie européenne, un débouché bien autre-

ment sérieux que ces colonies et ces îles éloignées que les grands états se disputent maintenant. Permettez aux Bulgares de jouir des fruits de leur activité et ils s'enrichiront, car ils savent à la fois produire et épargner, et alors, grâce aux chemins de fer, l'Angleterre pourra vendre ici ses fers et ses quincailleries, l'Autriche et l'Allemagne leurs étoffes à bon marché, et la France ses objets de luxe. Puisque tous, y compris la Grèce et la Serbie, invoquent le traité de Berlin au profit de la Turquie, qu'on lui impose au moins de mettre à exécution la meilleure des dispositions que ce traité contient.

Qu'on y réfléchisse à Constantinople : par la bouche d'un allié sincère, mais clairvoyant, lord Salisbury, l'Angleterre a fait entendre un avertissement solennel. Le rapport accompagnant la communication du traité de Berlin, faite à la chambre des communes, le 13 juillet 1878, par lord Salisbury, se terminait par la phrase suivante : « La question de savoir si la Turquie saisira l'occasion, — probablement la dernière, — qui lui est fournie par l'intervention des puissances européennes, et de l'Angleterre en particulier, ou si elle la laissera passer, dépendra de la sincérité avec laquelle les hommes d'état turcs s'appliqueront désormais à accomplir les devoirs de bons gouvernans et à introduire des réformes. » Le 7 octobre dernier, lord Salisbury s'exprimait ainsi dans un discours-programme : « Notre politique doit être de soutenir la Turquie partout où son autorité peut être avantageuse, mais quand il est prouvé par les faits que son gouvernement est funeste au bien-être des populations, dans ce cas, nous devons tâcher de faire naître et d'appuyer des nationalités indépendantes qui apporteront un heureux et important renfort à l'avenir de la liberté en Europe. » Si la Turquie s'obstine à ne pas écouter ces sages conseils, deux dangers la menacent. D'abord des troubles permanens achèveront de la ruiner, ainsi qu'on le voit en ce moment, et, en second lieu, pour mettre un terme à une situation intolérable, une intervention étrangère paraîtra nécessaire. Les progrès réalisés en Bosnie, depuis qu'elle est soustraite aux autorités ottomanes, et la proximité des troupes autrichiennes campées à trois ou quatre journées de marche du chemin de fer de Mitrovitza-Salonique, laissent deviner à quelle puissance l'Europe confierait cette mission humanitaire. Comme l'a dit lord Salisbury, et en 1878 et en 1885, l'empire ottoman ne peut continuer à subsister qu'en assurant l'ordre et la sécurité aux populations qu'il tient encore sous sa loi, car il sera de plus en plus incapable de supprimer leurs révoltes, et il trouvera de moins en moins l'opinion européenne disposée à tolérer les barbaries que toute tentative de compression amènerait à sa suite.

— Pour me rendre à Constantinople, je pars par le chemin de fer ottoman. Il faut deux jours pour arriver à destination, quoiqu'il n'y ait que 498 kilomètres. Mais il n'y a qu'un train par jour,

et il s'arrête la nuit à Andrinople. Cela rappelle les voyages en *vetturino* dans l'Italie d'autrefois. Excellente façon de bien voir le pays pour qui n'est pas pressé, et personne ne l'est en Orient. Au moment du départ, je vois placer avec les plus grands soins et même avec respect, dans une caisse de la berline spéciale que l'administration avait mise à ma disposition, deux petites caisses mystérieuses. Leur propriétaire ne les quitte pas de l'œil, et il reste seul dans son compartiment pendant tout son trajet. Est-ce de l'or? Il est rare en ce pays-ci; non, mieux que cela : c'est de l'essence de rose, et il y en a, me dit-on, pour 12,000 livres turques, environ 265,000 francs. Cela vient de « la vallée des roses, » de Kezanlik. C'est une culture qui demande beaucoup de travail et de soin. Les rosiers ne viennent bien que sur le penchant des collines où règne un air vif : il faut les biner et leur donner un labour deux ou trois fois par an, et la plante ne produit qu'au bout de cinq ou dix ans. La récolte commence en juin et dure de vingt-cinq à quarante jours. Pour obtenir un *mouskale* (4 grammes 81), il faut au moins 8 kilogrammes de fleurs, et jusqu'à 15, si le printemps a été très sec. L'essence vaut de 5 à 8 francs le *mouskale*, ou de 1,040 à 1,664 francs le kilogramme. Je vois à la droite de la ligne, sur les premiers relèvemens de la chaîne du Rhodope qui dessine le bassin de la Maritza vers l'ouest, des champs de roses nouvellement plantés. Depuis que les Turcs sont partis, le cultivateur bulgare, qui peut jouir maintenant des fruits de son travail, introduit partout les riches produits qui jusqu'ici restaient confinés dans les vallées des Balkans. Sur les parties basses qui longent la rivière, je remarque des champs carrés, couverts d'herbe et entourés de petites digues; ce sont d'anciennes rizières converties en prairies, depuis qu'on a interdit la culture du riz, qui engendrait la fièvre paludéenne. Excellente mesure.

Station de Katanitza : Au milieu du village, composé de chaumières très pauvres, faites en pisé et couvertes de chaume, s'élève un grand bâtiment tout neuf et éblouissant de blancheur. C'est l'école primaire, construite avec les deniers de la commune. Une école d'agriculture a été aussi établie dans ce village, aux frais du gouvernement. Dès la première année, elle comptait soixante-dix élèves, tant le désir de s'instruire est général.

La vallée de la Maritza, que nous descendons, est très bien cultivée. Le seigle est magnifique ainsi que les haricots, qui fournissent la nourriture pour les nombreux jours « maigres. » La seradelle pour fourrage se voit souvent, mais peu de trèfle et de pommes de terre; celles-ci donneraient cependant du profit, car elles viennent bien et se vendent 0 fr. 10 le kilogramme. Les vignes basses sont chargées de grappes.

A Papasly, une jolie mosquée domine des huttes en roseaux, qui paraissent moins confortables que celles de l'Afrique centrale. Yéni-Mahalé, beau village enseveli sous les arbres : encore une grande école toute neuve, et une caserne, neuve aussi, pour la gendarmerie. Partout on laboure avec des bœufs qui sont moins grands que dans la Bulgarie septentrionale, mais plus charnus. Les chevaux sont rares ; on en fait venir de Hongrie, et ils reviennent à 700 ou 800 francs, ce qui paraît énorme en ce pays de bon marché. Pourquoi ne pas en élever sur place? J'oublie le fisc. Sur le pâturage communal paît le troupeau du village. Nous sommes le 20 juin et on coupe déjà le seigle avec une petite faucille à la main, comme au temps de Booz. Hasskeui-Kajadyk : encore un beau bâtiment d'école qui sert en même temps de lieu de réunion pour le conseil municipal. Je n'entrevois aucune église chrétienne ; on les dissimulait autrefois, et depuis l'émancipation, on s'occupe surtout de répandre l'instruction ; cela me confirme dans l'opinion que les rivalités et les haines existent ici entre les races, plutôt qu'entre les cultes. Il n'y a ni ferveur de la part des Grecs ou des Bulgares, ni intolérance de la part des Turcs. La question religieuse n'est qu'une arme de guerre dans les luttes ethniques. Je ne vois nulle part de jachère nue ; tout le terrain est en culture. On bine le maïs à la charrue ; c'est sans doute pour un grand propriétaire ; car déjà on rencontre ici quelques vastes domaines de 1,000 à 4,000 *deunums* appartenant à des Turcs ; ils sont exploités en faire-valoir ou à mi-fruit. Ces latifundia deviennent plus nombreux à mesure qu'on approche de la capitale.

Vers Tirnova, les hauteurs se rapprochent et des deux côtés resserrent la Maritza, dont le courant cependant reste lent, car pour faire tourner les moulins à farine placés sur la rivière, on la coupe par des barrages obliques en clayonnage, qui amènent plus d'eau dans les roues. A Tirnova, se détache un tronçon de chemin de fer de 105 kilomètres, qui se termine à Jamboli, au pied des Balkans.

Hermanly : petit village dominé par une belle école neuve à deux étages et par une mosquée dont le minaret effilé recouvert de fer-blanc étincelle au soleil. A Mustafa-Pacha, nous franchissons la Maritza sur un grand pont en fer, pour entrer dans le vilayet d'Andrinople, c'est-à-dire en Turquie. Andrinople est une ville tout à fait orientale, avec des rues pleines de passans à costume pittoresque et des ruelles bordées de boutiques ouvertes, où s'exercent tous les petits métiers à la vue du public. Mosquée splendide à quatre minarets, précédée d'une vaste cour, où campent des soldats en guenilles. La mosquée est tout l'Orient, parce que l'islamisme repose tout entier sur la foi. Devant le palais du gouverneur, qui semble menacer ruine, se pavanent quelques officiers supérieurs, dont l'uniforme

est couvert d'or ; à côté d'eux, les sentinelles ont des habits troués ; beaux types de soldats, forts, maigres et bronzés. La promenade publique, avec ses eaux courantes, ombragée d'arbres magnifiques, est un lieu charmant. mais il n'y a absolument personne. Les hommes fument la pipe dans les cafés ; les femmes sont cloîtrées dans le harem. Andrinople est la seconde ville de l'empire ; on suppose qu'elle a de 60,000 à 100,000 habitans ; mais personne ne le sait exactement ; il n'y a ni état civil ni statistique. On me montre dans la rue principale les maisons où, lors de la dernière guerre, on voyait chaque matin les cadavres de trois ou quatre Bulgares, pendus pour engager les autres à se tenir tranquilles. Rien ne trahit ici l'influence du chemin de fer ou de l'activité moderne. Le long du boulevard de plus d'un kilomètre qui relie la ville à la gare, trois ou quatre maisons neuves seulement se sont élevées. Ce sont des cafés et un assez bon hôtel, où je soupe à l'ombre des orangers, mais ils sont en caisse, car il faut les rentrer l'hiver.

Le train, qui s'est reposé la veille depuis 4 heures de l'après-midi, repart ce matin à 6 heures. On épargne le charbon qui, venant de Cardiff, rendu ici coûte 25 fr. la tonne. A Kouleli-Bourgas, belle ruine d'un château-fort en pierres de taille d'un fier appareil et dorées à point par le soleil. Les anciens monumens sont extrêmement rares. Ce qui me frappe, c'est l'absence de tout grand travail humain et de capital accumulé. Le pays est vide ; il est vrai qu'on y a tant détruit, brûlé et démoli ! D'ici un embranchement de 112 kilomètres conduit à Dédéagh, qui est le port principal de toute la Roumélie, de préférence à Constantinople. Il exporte beaucoup de céréales et même du vin pour la France : dans plusieurs gares j'ai vu des barriques vides portant la marque de Bordeaux. Le consommateur n'a pas lieu de s'en plaindre ; le vin rouméliote est excellent. Un négociant de Constantinople me dit que la dîme se perçoit encore en nature. On compte les gerbes, l'agent du fisc en prend une sur dix, et le cultivateur, après avoir battu le grain, doit le conduire aux magasins, où il est vendu au marchand. Que d'occasions de tourmenter le contribuable, de malverser, de percevoir des bakchichs ! Comme le paysan ne peut enlever sa récolte avant la visite du décimateur, celui-ci tarde à venir jusqu'à ce qu'on le paie. Si on ne le satisfait pas, il laisse les grains se perdre sur pied. Ce procédé barbare de taxation a été la cause de l'insurrection de l'Herzégovine. On me dit encore qu'on n'exige pas le paiement des contributions sur les maisons par saisie-exécution, comme en Occident ; mais aucune réparation n'est autorisée à moins qu'on ne paie l'impôt arriéré. Si cet arriéré a grossi et que le propriétaire soit gêné, il ne répare pas : l'immeuble se dégrade et enfin tombe en ruines. On voit ainsi, à Constantinople, des maisons dont le grenier ou le

premier étage sont abandonnés aux atteintes des élémens. Le toit est à moitié enlevé, les fenêtres brisées, les parois percées à jour; la famille alors se réfugie au rez-de-chaussée, jusqu'à ce que le tout s'écroule, ce qui ne tarde pas, car les maisons sont en bois et fort mal construites. Il est aussi très difficile d'obtenir le paiement du loyer d'un locataire récalcitrant. Le juge musulman est bon, il a pitié des malheureux. « Vous, propriétaire, vous êtes riche, pourquoi expulser ce pauvre homme qui ne saura où aller? » Alors le propriétaire enlève les tuiles et les portes, afin de rendre la maison inhabitable. Parfois le locataire se venge en y mettant le feu. Les sentimens et les lois sont en rapport avec une société patriarcale, nullement avec notre régime, où règne la dure loi de l'offre et de la demande. Du choc de ces deux façons différentes d'agir et de penser résulte la désorganisation de tout.

Paolo-Keuy, village de gourbis, habités par quelques malheureux privés de tout; point d'étables pour le bétail, qui vague sur la lande nue. Chaque demeure a son nid de cigogne, où les parens apportent à manger aux petits qui battent joyeusement de l'aile; ce sont les seuls êtres heureux ici. A Baba-Eski, commence la grande plaine déserte qui s'étend jusqu'à Constantinople. La terre est fertile, car spontanément elle se couvre de graminées, de papilionacées et surtout de certains lathyrus splendides, mais l'homme ne la fait pas valoir. Par-ci, par-là, on aperçoit des carrés jaunes; ce sont des champs emblavés en froment; mais où sont les fermes dont ils dépendent? On ne les aperçoit pas; elles se cachent dans quelque pli de terrain, loin des terres ensemencées. On peut cultiver à grande distance; car la rotation généralement suivie est celle-ci : on retourne le sol couvert de sa végétation spontanée, tous les sept, huit ou dix ans, quand les genêts deviennent trop abondans. On y sème du froment, rarement du maïs dans cette région-ci; la récolte faite, la terre reste en jachère, offrant un maigre pâturage aux moutons. Il s'ensuit que sur des espaces immenses, on n'aperçoit ni un arbre, ni une maison, ni un être humain : solitude absolue, qui devient plus désolée à mesure qu'on approche de la capitale. Vers Tcherkess-Keuy, la ligne traverse des massifs boisés, mais sans futaie, puis des bas-fonds marécageux où paissent des buffles. A Kabadzé, ancien village de Tcherkesses, des Turcs travaillent la terre, aidés de leurs femmes. Le large pantalon, le fez et la ceinture rouge leur donnent un certain cachet, mais leurs compagnes sont vêtues de coton défraîchi et décoloré. Les musulmans exploitant la terre de leurs mains sont partout assez nombreux et ils ne se distinguent guère des paysans bulgares. Vers Hadem-Keui, le terrain devient crayeux, marneux et sec; la végétation est plus pauvre. Aux alentours d'une caserne récemment construite et devant la

gare, se promènent des soldats, qui offrent l'image du dénûment le plus complet ; leurs uniformes sont déchirés, tachés, arrachés et si couverts de poussière et de graisse que le bleu en est devenu gris ou noir ; les pantalons sont effilochés en bas, crevés aux genoux et dans les fonds, laissant passer la chemise ; beaucoup ont les pieds nus, d'autres portent des opankas. Les officiers seuls ont des souliers : mais leur uniforme est presque aussi délabré. En ce temps de militarisme, l'armée n'est nulle part négligée, pas même dans certains pays où les paysans meurent de faim. Que la misère doit donc être terrible ici ! Le sultan, qui se rend chaque vendredi, à la mosquée, protégé par deux files de soldats d'élite bien vêtus, ne se doute pas, probablement, dans quel pitoyable état sont ses vaillantes troupes.

Près de Sparta-Koulé, j'aperçois au loin la mer de Marmara. *Thalassa ! thalassa !* Après avoir eu pendant si longtemps sous les yeux des plaines jaunâtres et désolées, quelle joie de voir ces flots d'un bleu intense, parsemés de voiles blanches ! L'élément liquide, échappant à l'occupation de l'homme, ne peut être privé de sa beauté naturelle par les mauvais gouvernemens. Au fond d'une anse, bordée de roseaux, chose rare dans l'eau salée, un village riant, des toits en tuiles rouges, une mosquée fraîchement peinte et quelques arbres forment un assemblage de couleurs vives qui charment le regard. Depuis la Bosnie je n'ai pas vu un bel arbre ! A Kutchuk-Thekmedgé, voici bien l'Orient : une maison turque, avec ses balcons à grillages de bois, ombragée par d'énormes platanes où se bercent au soleil couchant des familles de cigognes.

Je m'arrête à San-Stefano, où m'attend, au sein d'une famille amie, la plus gracieuse hospitalité : par le train je pourrai en une heure me rendre chaque jour à Constantinople. San-Stefano n'a rien qui rappelle la Turquie. On se croirait dans un village du golfe de Naples. Les maisons blanches qui longent la mer sont habitées par des pêcheurs grecs et par des étrangers. Je suis logé dans une charmante villa qui appartient à l'ambassadeur de Perse. Les cerisiers chargés de fruits et les grenadiers en fleurs ombragent mes fenêtres. Le fond de la salle à manger est fermé par un balcon vitré : on voit, sur la mer azurée, passer tous les navires qui cinglent vers la Corne d'or ou qui en reviennent, et dans le fond, les profils bleuâtres des montagnes de l'Asie. En présence de ce tableau enchanteur on comprend la jouissance du kef oriental. On vient prendre ici des bains de mer dans une eau tiède, si limpide que, quand on y plonge à deux mètres de profondeur, on distingue les nuances charmantes des coquilles et des algues qui tapissent le fond. A droite j'aperçois la maison où a été signé le fameux traité de San-Stefano : c'est un *palazzo* italien, avec un

grand jardin qui longe la mer. Il est vide, on cherche à le vendre, mais on ne trouve pas d'acquéreur même à 30,000 francs, parce qu'il faudrait réparer le mur d'eau, que les vagues ont miné. En France, en Italie, cette belle habitation vaudrait plus de 100,000 francs; mais la gêne est générale et la propriété est exposée ici à tant de hasards et de vexations! La Russie devrait conserver cette demeure où s'est signalée sa prévoyance.

— Je n'ai pas à décrire après tant d'autres les merveilles de Constantinople et de ses environs. Étais-je en mauvaise disposition? le Bosphore m'a rappelé le lac de Côme, et l'arrivée par la mer de Marmara le golfe de Naples, mais les collines et le profil des hauteurs m'ont paru plus uniformes et la végétation est moins méridionale. La bise, qui, l'hiver, vient de Russie, par la Mer-Noire, tue les plantes du midi. Ce n'est qu'aux îles des Princes qu'on trouve des oliviers.

L'impression que m'a laissée tout ce que j'ai vu et entendu à Constantinople est triste. La vue du mal qu'a fait partout la détestable administration turque m'avait profondément irrité; ici je me sens pris d'une vive commisération. Je vois une nation douée de qualités viriles et nobles qui se meurt. Dans l'histoire on parle de la décadence et de la mort des empires. Je n'avais jamais bien compris le sens exact de ces grands mots. Dans toute l'Europe nous apercevons les preuves d'un progrès prodigieux et général, et il nous semble que telle est l'évolution de croissance naturelle aux peuples. A Cologne, le long du Rhin, à Wurzbourg, à Vienne surtout, j'avais vu s'élever des boulevards splendides, des quartiers entiers de maisons élégantes et confortables, des monumens publics de toute sorte, créés par le concours des millions et des arts techniques les plus perfectionnés : églises, musées, universités, théâtres, instituts, palais, parlemens; et ici, dans cette magnifique capitale, que l'on prétend devoir devenir, un jour, le centre du monde civilisé, je trouve, au milieu de la misère de tous, particuliers et gouvernans, les monumens anciens qui tombent en ruines, les maisons qui s'écroulent, les gens qui meurent de faim, le désert qui se fait comme dans les provinces. La question essentielle que tout historien devrait se poser et résoudre est celle-ci : Quelles sont les causes qui produisent le progrès ou la chute des états?

J'entre dans Constantinople par le chemin de fer, qui depuis Yédi-Koulé (les Sept-Tours) jusqu'à la gare centrale, au fond de la Corne d'or, traverse la ville sur un espace d'environ 8 kilomètres, en longeant les anciens murs qui plongent dans la mer. Des deux côtés, on ne voit que maisons délabrées ou à moitié tombées. La longue trouée, où passe la voie, a abattu des centaines d'habitations, la compagnie les a payées; mais l'état qui expropriait n'a,

dit-on, rien donné aux propriétaires; le sultan ne dispose-t-il pas de ce qui appartient à ses sujets? L'un de ces expropriés, avec qui je voyage, envoie depuis dix ans des réclamations aux ministres qui se succèdent; malgré de hautes protections, il n'obtient rien; il y aurait trop à payer à tant de monde! Tout le long des murs d'enceinte et surtout dans leurs voûtes, se sont logés, sous des planches, sous des nattes, sous des branchages, des milliers de malheureux sans abri : on dirait des nids d'hirondelles. On aperçoit les enfans tout nus et les femmes cachées sous des guenilles; car ce sont des familles turques qui sont réduites à ce dernier degré du dénûment.

Je visite cette Pointe du sérail et ce vieux palais des sultans dont M. de Amicis a décrit les splendeurs. C'était jadis un admirable parc où, sous l'ombrage de cyprès séculaires, se succédaient les kiosques dorés, les bains de marbres, les retraites du harem, les pavillons de style mauresque, des édifices somptueux pour les différens services. De tous ces monumens, ravagés par les incendies et successivement abandonnés aux injures du temps, il ne reste presque plus rien : une belle allée de platanes, des murs nus entourant des jardins remplis de choux et d'artichauts; le Tchinili-Kiosk, ravissant édifice de 1466, qui a été réparé parce que M. Reinach y a classé et catalogué le musée des antiques; l'édifice où se conserve le trésor impérial, et la porte auguste, le *Bab-Humaïoun*. L'un de ces carrés de légumes a été transformé en jardin botanique à l'usage de l'école de médecine. J'y vois une foule d'étiquettes, mais presque point de plantes; elles ont été pourtant commandées et payées plus d'une fois. Les employés n'ont reçu que deux mois de leur traitement et hélas! payables en *haralés* (chèques) sur la dîme des moutons en Arménie; ils n'ont pas de quoi vivre. Près de la Sublime-Porte, la ravissante fontaine du sultan Ahmed n'a plus d'eau et la toiture, percée à jour, livre passage à la pluie et à la neige, qui bientôt pourriront ce bijou de l'architecture orientale. Elles n'ont plus de sens les touchantes paroles qui s'y trouvent inscrites en mosaïques d'or et d'azur : « Ouvre la clé de cette source limpide et, en invoquant le nom de Dieu, fais couler cette eau intarissable et pure et prie le sultan Ahmed. »

Sainte-Sophie est le plus bel édifice religieux que j'aie vu. Saint-Pierre de Rome et toutes les églises qui l'imitent : Saint-Paul, à Londres; Sainte-Geneviève, à Paris; Saint-Isaac, à Pétersbourg, sont issus d'une gageure de Michel-Ange, qui voulait élever le Panthéon dans les airs, sur la nef d'une basilique : le vaisseau paraît plus petit qu'il n'est en réalité, et, pour contempler la coupole, il faut se tordre le cou en regardant en l'air; d'aucun point on n'embrasse l'ensemble. Ici, au contraire, la voûte colossale et sublime de Sainte-Sophie apparaît, dès l'entrée, dans sa simplicité

et dans sa majesté. Pourquoi les architectes n'ont-ils pas plutôt copié ce chef-d'œuvre de l'architecture ancienne? Seulement il menace de s'écrouler : les contreforts sont ébranlés; des crevasses se forment; les mosaïques tombent en débris, que l'on vend aux touristes. Quelle désolation! Les monumens de l'Égypte et de la Grèce peuvent durer, même abandonnés par les hommes, parce que les matériaux ont une assiette rationnelle et immuable. Ceux de la décadence romaine, comme les cathédrales du moyen âge, sont des défis à l'équilibre; ils exigent des soins constans pour les défendre contre les élémens et contre l'action des lois de la pesanteur. Si la foi continue à s'attiédir et les revenus des mosquées à s'amoindrir, elles s'écrouleront, au milieu de la misère et de l'indifférence générales. Qui donc, en Orient, a le respect des anciens monumens?

Contre les parois extérieures de Sainte-Sophie et des autres édifices du culte, sont disposées des auges en marbre blanc avec une longue file de robinets en bronze pour les ablutions : l'eau n'y vient plus : les aqueducs sont rompus, les conduites coupées, et personne ne songe à les réparer. Le seul aqueduc qui donne maintenant de l'eau est celui de Constantin. Tout autour de Sainte-Sophie et de l'Atmeidan, la place publique renommée entre toutes, l'ancien hippodrome, où s'élèvent encore l'obélisque de Théodose et l'antique colonne Serpentine, qui provient du temple de Delphes, — c'est-à-dire en plein centre de Stamboul, — on voit de nombreux endroits couverts des débris de maisons écroulées, que nul ne fait rebâtir. Cependant, la situation est excellente et le terrain devrait être très recherché. Non loin de là se trouve la citerne des Mille colonnes, le *Bin-bir-berek*. Elle est bien plus grande que la *piscina mirabilis* de Misène. Colossale, soutenue par des centaines de colonnes antiques, elle suffisait pour donner de l'eau à l'immense population de Byzance. On y pénètre par les pierres amoncelées d'une voûte écroulée, et quelque pauvres femmes y dévident de la soie. Il y a encore la citerne Basileia, en turc *Yérè-batan-serai*, c'est-à-dire « le palais sous terre. » Les empereurs grecs en avaient fait construire plus de vingt dans les différens quartiers. Toutes sont à sec ou même remplies de terre, et la ville manque d'eau pour boire, pour les rites religieux et pour éteindre les incendies. Autour des mosquées se groupent ces jolies constructions à coupoles, les médressés, où vivent les étudians en théologie, qui apprennent à enseigner le Coran. Les ais des fenêtres sont pourris, les carreaux de vitre manquent, le plomb des petites coupoles a des éraflures ou a été volé; le vent et l'eau entrent de toutes parts, beaucoup sont devenus inhabitables.

Je visite les nouveaux palais construits des deux côtés du Bos-

phore : à Dolma-Bagtché, à Bechik-Tach, à Beyler-Bey. Ils font un effet ravissant, reflétés par les eaux pures du Bosphore, mais ils n'ont point de style ; les matériaux sont de détestable qualité : au lieu de marbre ou de pierre de taille, on a employé le stuc et le plâtre ; il faudrait donc beaucoup d'entretien et il fait complètement défaut. On vient d'y préposer le chef des eunuques, alors qu'un architecte et un bon ingénieur ne seraient point de trop ; aussi on aperçoit partout des traces d'infiltration. Au jardin d'hiver, les vitres sont brisées, les colonnes ont perdu leur aplomb ; la décomposition commence. La décoration intérieure de ces palais si vantés a coûté un total inouï de millions ; elle ressemble à celle des cafés genre mauresque de Paris ou de Vienne, mais d'un goût très inférieur. Ces résidences sont complètement abandonnées. Le sultan Abdul-Hamid habite Yildiz-Kiosk, sur les hauteurs, entre deux immenses et affreuses casernes jaune safran, qui déshonorent la vue si belle de Dolma-Bagtché. Abdul-Hamid a peur d'être assassiné ou détrôné et enfermé comme ses prédécesseurs ; on ne sait jamais exactement d'avance à quelle mosquée il ira, le vendredi, pour le selamlik.

Je cause avec un officier turc instruit, qui a vécu à Paris : il a reçu deux mois de solde sur huit. Heureusement qu'on lui donne des rations de riz, de viande, de café, de pain et même du drap pour ses habits, sinon il ne lui resterait qu'à mendier. Mais quelle occasion de malversations et de vols que ces fournitures en nature ! Si l'on veut bien saisir ce que renferme de souffrances pour tous une crise économique, c'est ici qu'il faut venir. Les employés, les militaires même ne sont plus payés ; l'argent qui arrive des provinces va aux créanciers étrangers ; les marchands ne vendent plus et les ministères sont assaillis d'hommes, de femmes surtout, qui réclament ce qui leur est dû en pleurant et en gémissant ; on dirait les lamentations au lit d'un mourant. C'est navrant. On me raconte un apologue qui peint la misère générale. A la fête du baïram, tout vrai musulman fait des largesses à tous ceux qui l'entourent et ordonne quelques fins repas. On félicite un effendi, qui passe pour riche, sur les plaisirs que lui procurera le baïram qui approche. « Hélas ! répond-il, j'ai chez moi une grande armoire qui, la veille de la fête, était naguère remplie d'objets de prix pour les cadeaux et de fins morceaux pour les repas. Hier, je l'ouvre, elle était vide, et une souris y grignotait une vieille croûte de pain. J'appelle mon chat pour que lui, au moins, ait un régal. Il regarde, pousse un miaulement attristé et refuse de prendre la souris. Je compris pourquoi : elle était trop maigre. »

Dans sa dernière course à Constantinople, M. de Blowitz a eu le rare honneur d'avoir avec le sultan une conversation intime, et il en conclut qu'Abdul-Hamid est intelligent, et, ce qui vaut mieux

encore, très disposé à entendre la vérité et à faire le bien. Toutefois, malgré son dévouement à la Turquie, l'éminent correspondant du *Times* avoue que la situation de l'empire est mauvaise, et il l'attribue à sept causes différentes : le *bakchich*, le *havalé*, le harem, les vakoufs, l'absence de routes, la dette flottante et la mauvaise foi de l'Europe. Mais à côté de ces plaies, pires que celles de l'Égypte, parce qu'elles sont plus durables, il y en a bien d'autres, et tout d'abord la procrastination et l'indifférence dégénérant en torpeur. « Si j'avais à composer une devise pour la Turquie, disait M. Baker, je proposerais celle-ci : « Il n'y a qu'un Dieu et le bakchich est son prophète, et *jarin!* à demain! » Cette lenteur à se décider et à agir est sans doute une force pour les diplomates et les ministres de la Porte : sir Drummond Wolff vient d'en faire l'expérience; mais dans certaines maladies l'inaction conduit à la mort. Le sultan pourrait emprunter à M. de Bismarck le mot russe : *Nitchewo* (ce n'est rien) gravé dans une bague de fer que le chancelier ne quitte jamais.

En 1862, M. de Bismarck, ministre à Saint-Pétersbourg, est invité à une chasse impériale. Il se trompe sur le lieu du rendez-vous, et est obligé de prendre une charrette de paysan. « Ces chevaux sont bien faibles, » dit-il. Le cocher répond : *Nitchewo*, et part. « Mais nous n'avançons pas. — *Nitchewo.* » — « Allons donc plus vite! » L'attelage part au galop, mais le frêle équipage verse et se brise. *Nitchewo*, dit le paysan. — Bismarck ramasse un morceau du fer de l'essieu et s'en fait forger une bague, où est gravé le mot qui, d'après lui, résume la Russie. Quand il raconte l'incident, il ajoute : « Mes bons Allemands me reprochent d'avoir trop de patience avec les Russes; ils devraient savoir que je suis seul en Allemagne, dans les momens critiques, à dire : *Nitchewo*, tandis qu'en Russie 100 millions d'individus le répètent à chaque instant. » Combien cela est plus vrai en Turquie! Voici, par exemple, comment se passe, m'assure-t-on, une séance du conseil des ministres. Le sultan est censé y assister ; mais sa dignité l'oblige à rester dans une chambre voisine, et l'un de ses secrétaires vient, à chaque instant, lui rendre compte de la discussion. Les ministres craignant tous d'être disgraciés par le maître ou trahis par leurs collègues, leur seule préoccupation est de ne pas se compromettre. « La question est très grave, » dit le président du conseil. On est d'abord tenté d'adopter l'affirmative, mais que d'objections se soulèvent! — Chacun à son tour prend la parole, et expose avec une égale éloquence le pour et le contre. Le débat se prolonge, nul ne conclut; le conseil finit par décider qu'il s'en remet à la sagesse de sa majesté. Celle-ci, grâce à la douce influence de la nicotine, jouit des béatitudes du kef. Cette discussion sans issue l'ennuie et l'écœure. « *Jarin!* A demain! » dit le sultan ; et il va faire une visite à son harem. L'esquisse qu'on

me fait est-elle exacte de tout point? En tout cas, un maître absolu devant qui tout le monde tremble, à qui nul n'ose dire la vérité et qui, par conséquent, ne sait rien d'une façon précise, doit être si peu propre à conduire une barque assaillie de toutes parts, sur une mer inconnue, qu'il n'a point tort de se mouvoir le moins possible et de répéter avec les lymphatiques : *Quieta non movere.*

Autre fléau, le *morbus monetarius.* La monnaie est rare et le système monétaire est dans un état de confusion pire qu'au moyen âge. On a supprimé à la fois les billets de banque, les *caimés*, et le billon de cuivre, l'instrument des grands et des menus paiemens. De livres turques en or de 22 fr. 50, on n'en voit guère ; ce qui vous passe par les mains, outre quelques *medjidiés* de 20 piastres, ce sont de grands et sales disques en métal blanc, des *altiliks*, des *bechliks* et des piastres, dont la valeur relativement à la livre varie sans cesse. Aussi voit-on, dans chaque rue, des nuées de changeurs, auxquels chacun, et les gens du peuple surtout, doivent payer tribut pour régler les petits achats. Le remède à ce mal intolérable a été indiqué par un économiste spécialement compétent, M. Ottomar Haupt. Il consiste à faire un billon de nickel et de bronze, comme en Suisse ou en Belgique. Qui s'en occupe ? *Nitchewo :* Qu'importe! *Jarin!* A demain!

Mais voici qui est plus grave encore. La Turquie se meurt d'anémie, parce que ses créanciers la saignent à blanc aux quatre membres. Le revenu total est estimé, pour 1883, à 15 millions de livres turques, dont beaucoup de rentrées ne se font pas, et la dette prélève plus de 5 millions. Le conseil d'administration de la dette extérieure a mis la main sur les recettes du tabac, du sel, des spiritueux, du timbre, des pêcheries, des soies et sur le tribut de la Roumélie et de Chypre. D'autres emprunts emportent le tribut de l'Égypte. Chaque année, pour se procurer un peu d'argent comptant, la Porte abandonne une source de revenu. Hier encore, afin d'obtenir 800,000 livres destinées à entretenir les troupes qu'elle réunit en ce moment, elle a donné en gage à la Banque ottomane les recettes du chemin de fer Smyrne-Cassaba. Ce n'est plus là le gouvernement d'un état, c'est la liquidation permanente d'une faillite. Autrefois, les besoins étant moindres, les rentrées étaient irrégulières, et la perception assez indulgente. Maintenant les exigences impitoyables d'une comptabilité rigoureuse à l'européenne mettent en mouvement la dure et informe machine du fisc musulman qui écrase le contribuable. La Porte se trouve dans une situation intenable. Elle n'a pas, il s'en faut, un revenu net de 200 millions de francs, et elle doit soutenir le rang d'une grande puissance, entretenir une forte armée, une flotte de cuirassés, une légion de grands fonctionnaires, un souverain qui coûte au moins 20 millions

l'an, et, en outre, administrer un immense empire, soutenir de temps à autre la guerre contre un puissant voisin, sans cesse comprimer l'insurrection de ses provinces et faire face aux convoitises de ses bons alliés. Maintenir une énorme masse, toujours agitée de mouvemens violens, debout sur une base trop étroite qui se rétrécit et se dérobe, paraît un problème insoluble.

Ce qui empêche tout progrès, c'est le défaut de sécurité pour la propriété et les personnes. Je prends au hasard quelques faits dans mon carnet. Le directeur de la forêt de Bellova appartenant aux chemins orientaux vient d'être enlevé par les brigands; il faut payer 150,000 francs de rançon. Une bande fouille le train au pied de la rampe de Dédéagh, croyant y trouver le directeur général : heureusement, il a retardé son voyage d'un jour et il échappe. Je suis reçu par un haut dignitaire de la cour; le sultan vient de lui faire cadeau d'un très beau domaine, non loin d'une voie ferrée. Je demande quelques renseignemens sur le système de culture. — « Je n'ai pas encore visité ma propriété, me répond le personnage, le pays n'est pas très sûr. » Le département de l'agriculture veut organiser des fermes modèles; mais il n'ose faire résider les élèves à la campagne. Un riche propriétaire me dit qu'il avait des terres en Thessalie : la nouvelle frontière accordée à la Grèce en a laissé une partie sous la Turquie; le reste, qui est devenu territoire grec, a doublé de valeur. Un riche banquier, aux portes de Constantinople, possède une magnifique ferme complètement entourée d'un gros mur comme une forteresse; les brigands y ont fait une brèche et ont emmené les buffles. Quelque temps auparavant, les habitans d'un village voisin sont venus mettre en culture une partie de ses terres; il s'adresse au juge pour rentrer en possession. Le cadi lui fait entendre que ces pauvres gens n'ont pas assez de terrain; il est forcé de transiger, en leur cédant le quart de sa propriété. Il loue une partie de ce qui lui reste à des bergers, qui, la seconde année, ne paient plus le loyer convenu. Il veut les citer devant le cadi; ce n'est plus le même, mais la réponse est semblable. Les malheureux n'ont que leurs moutons, voulez-vous les ruiner? C'est du socialisme agraire, comme on le réclame pour l'Irlande : rien de mieux; seulement, c'est à dégoûter de la propriété. Le Turc est naturellement très humain; il a grand'pitié des pauvres, et jamais il ne maltraite ni un chien ni un cheval. Mais le système n'est pas fait pour encourager l'agriculture. Ajoutez à toutes « ces plaies, » la justice vénale, la succession incertaine, la perception inégale et arbitraire des impôts et vous ne serez pas au bout de la litanie.

A tant de causes de décomposition M. de Blowitz a trouvé un remède. Il y a pour 2 milliards de vakoufs; qu'on les vende : avec le produit, on remboursera la dette flottante, on fera des routes, on paiera

bien les fonctionnaires, qui désormais seront tous intègres, et le pays refleurira : partout coulera le lait et le miel. Quelle étrange illusion! L'Espagne et l'Italie ont vendu les biens ecclésiastiques : l'opération a duré des années ; elle n'a pas préservé la première du déficit chronique et ce n'est pas à elle que la seconde doit le *pareggio*, l'équilibre du budget. Et qui donc achèterait ici tous ces biens, au loin, au fond de provinces que le brigandage rend inhabitables, alors que la terre reste en friche aux portes de la capitale et que se dépeuple peu à peu la plus belle région de l'empire, aux abords de la mer de Marmara et de la mer Égée? M. de Blowitz suit la route qui conduit vers la forêt de Belligrade : « C'est à peine, dit-il, si les derniers échos de Constantinople viennent de s'éteindre, et l'on avance désormais, kilomètre par kilomètre, pendant des heures, dans une solitude nue, sans ombre, sans maison, sans chaumière, sans arbre, ni fleur, ni fruit. Un désert immense, renfermant des centaines de mille hectares de terre inculte, sauvage, abandonnée des hommes et presque de Dieu, c'est invraisemblable! » M. Albert Dumont visite les environs de Rodosto, beau port sur la mer de Marmara et il écrit ici-même (15 juillet 1871) : « Le pays que nous traversons est désert, ce sont d'immenses plaines. La terre est grasse et fertile, mais on ne la cultive pas. De tous les côtés, les villages abandonnés indiquent une ancienne prospérité ; les habitans sont partis, les ronces ont tout envahi. Beaucoup de ces villages étaient encore peuplés, il y a un demi-siècle, d'autres sont déserts depuis longtemps ; le cimetière seul est resté intact. » Sans l'obstination au travail du paysan bulgare, qui a continué à labourer malgré toutes les avanies et tous les pillages, le reste de la Turquie d'Europe serait semblable à cette région-ci principalement habitée par les Grecs. Qui donc voudrait acheter des biens d'église dans un pays que la population abandonne et où la vie est sans cesse en péril?

On a d'ailleurs essayé de vendre des vakoufs. Favoris et ministres les ont achetés au cinquième, au dixième de leur valeur, c'est-à-dire pour rien. On a prélevé sur le trésor de Sainte-Sophie 12 millions de piastres pour commencer un chemin de fer à Trébizonde : rien n'a été fait, et Sainte-Sophie se lézarde. Les vakoufs sont la seule partie de la richesse consacrée à des œuvres d'utilité générale. Supprimez-les, vous hâtez la décadence. La vente faite, on leur donnera, dit-on, un revenu égal ; mais le prix de vente n'arriverait jamais au trésor, ni les revenus aux mosquées, aux écoles, aux fontaines ; il s'égarerait dans les poches sans fond des intermédiaires.

Il y a une objection d'un ordre supérieur et qui touche au fond même du problème. En vendant les vakoufs, le sultan chef des croyans achèverait de tuer le sentiment religieux, déjà si ébranlé.

C'est comme si le pape faisait mettre à l'encan les biens de toutes les églises et de toutes les communautés de la chrétienté. Or tout l'édifice des sociétés musulmanes reposait sur la foi, qui donnait aux fidèles de l'islam l'honnêteté, la bravoure, la charité, le dévoûment sans limites qu'on rencontre encore chez les humbles, soustraits au contact démoralisant de l'Europe. Dans les affaires publiques et privées, nous avons remplacé la vertu par des règlemens, des lois écrites et des mécanismes de contrôle, si parfaits qu'ils font de l'improbité un mauvais calcul. Les Turcs ne connaissent pas cette organisation savante qui tuerait le *bakchich*, et ainsi, l'antique bonne foi disparaissant, naturellement tout se détraque. Un fait a été constaté chez les populations du Pacifique : on leur apporte notre civilisation, elles en meurent. Nous avons introduit en Turquie ces fléaux économiques, les budgets insatiables, les déficits permanens, la dette qui dévore tout et les impôts sans cesse croissans, et, en même temps, les Turcs n'ont pas compris cette vérité élémentaire que la poule ne peut pondre si on lui ôte sa nourriture et si on la moleste. Ceci me semble indiquer le vrai remède aux maux qui tuent l'empire ottoman et tous ceux qui lui sont soumis. Donnez aux provinces un régime de liberté et d'autonomie qui assure aux rayas la jouissance paisible des fruits de leur travail ; ils cultivent bien ; ils enrichiront le pays, ils rempliront le trésor, et la Porte, pour les comprimer, n'aura plus à livrer ses dernières ressources aux banquiers de Péra.

Qu'on y prenne garde : la chute de l'empire ottoman doit tenir à des causes très profondes. Elle a commencé à la défaite sous les murs de Vienne en 1683 et, depuis, elle ne s'est plus arrêtée. La Turquie a perdu successivement la Hongrie, la Transylvanie, la Croatie, la Bessarabie, la Serbie, la Grèce, la Valachie, la Moldavie, la Bosnie, la Bulgarie, la Roumélie, la Thessalie, Alger, Tunis, Chypre, Massouah, et aujourd'hui, avec le système « de l'occupation temporaire sous la suzeraineté du sultan, » — une trouvaille ! — l'amputation se fait si facilement que le tronc ne semble point la sentir. Comme le disait jadis Guizot et comme le répètent, presque dans les mêmes termes, les deux chefs du seul pays qui ose s'exprimer franchement en cette matière, M. Gladstone et lord Salisbury, la Porte doit assurer à ses provinces un gouvernement tolérable, sinon elle les perdra une à une, et le sultan n'aura plus qu'à se transporter en Asie. Alors se réaliserait cet idéal exposé ici même par Saint-Marc Girardin, à propos d'un livre d'un Grec éclairé, Dionis Rattos, oublié aujourd'hui, mais très bien accueilli en son temps : la confédération balkanique, avec Constantinople ville libre et port franc.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

II[1].

L'ALLEMAGNE, AU LENDEMAIN DE L'AFFAIRE DU LUXEMBOURG. — L'ARTICLE 5 DU TRAITÉ DE PRAGUE.

I.

Tandis qu'à Paris on célébrait la concorde et l'indépendance des peuples, à Berlin on ne s'inspirait que de l'esprit de conquête et d'asservissement. Le contraste était frappant, on ne manquait pas de le faire ressortir avec amertume en Allemagne. Les passions s'agitaient plus véhémentes que jamais au nord et au midi. Les opprimés et les violentés relevaient la tête; depuis que l'évacuation du Luxembourg avait tourné à la confusion du parti militaire en Prusse, elle servait de thème à leurs attaques et de prétexte à leurs ressentimens. Ils disaient qu'on avait livré une place allemande depuis cinquante ans, que l'Autriche avec son armée de 700,000 hommes n'était plus là pour défendre le territoire d'une confédération qui n'existait plus. Ils ajoutaient que Rastadt, Ulm n'étaient plus protégés et que l'occupation de Mayence par des régimens prussiens, sujette à contestation, pouvait fournir des prétextes à une guerre qui trouverait les frontières de l'Ouest les plus menacées entièrement à découvert.

Il était temps que le comte de Bismarck revînt pour tenir tête aux mécontens et rendre au gouvernement son autorité et son pres-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

tige. Il était attendu impatiemment. Ses amis sentaient que seul il était capable de mener à bonne fin l'œuvre qu'il avait improvisée, et ses adversaires, si nombreux alors à la cour et dans les sphères officielles, tenaient à lui en laisser l'entière responsabilité. Comment ne pas croire à la sincérité des protestations pacifiques dont il s'était montré si prodigue à Paris en voyant les difficultés avec lesquelles il allait se trouver aux prises à son retour?

Depuis son départ, comme dans l'automne 1866, lors de sa longue retraite à Varzin, les rouages du gouvernement, qui se compliquaient de l'annexion des nouvelles provinces et de la création de la Confédération du Nord, avaient peine à fonctionner. On ne savait quelle direction prendre en face des résistances qui se manifestaient de toutes parts. Il semblait que la tâche qu'on avait entreprise eût dépassé le but, qu'on eût trop auguré de la force d'assimilation de la Prusse. On constatait qu'on ne faisait aucun progrès dans les états violemment incorporés dans la monarchie, que les esprits restaient montés au même diapason, frondeurs, méprisans pour les avances de l'administration (1). Des manifestations hostiles se produisaient partout, passives ou turbulentes, suivant le tempérament des populations. Le Hanovre refusait de faire litière de son passé et de rompre les liens séculaires qui l'attachaient à sa dynastie; ses officiers et ses soldats attendaient, embrigadés par milliers à l'étranger, une occasion de venger Langensalza. La Hesse ressentait l'injure de la conquête, au point de regretter l'électeur, le plus impopulaire des souverains; dans le Nassau et à Francfort, les fonctionnaires étaient comme des parias, voués à l'isolement. Partout restait vivant le souvenir de la guerre fratricide.

En face de ces ressentimens, les esprits éclairés déploraient que la politique de conquête eût prévalu dans les conseils du gouvernement. Ils regrettaient que la Prusse, sous le coup de l'émotion produite par ses immenses succès militaires, n'eût pas maintenu la Confédération germanique. Entourée comme elle l'était du prestige de ses victoires, elle aurait pu faire accepter cette œuvre d'enthousiasme par l'Allemagne tout entière. L'élan eût été unanime, la prépondérance de la Prusse reconnue, et l'union accomplie en harmonie

(1) Dépêche d'Allemagne. — « Les populations des nouvelles provinces sont loin d'être pénétrées encore de cet amour filial que le roi Guillaume a l'ambition d'inspirer à tous ses sujets anciens ou nouveaux. Ce ne sont pas les procédés de sa bureaucratie, les mesures vexatoires qu'elle leur applique et les lourdes charges qu'elle leur impose qui les réconcilieront de sitôt avec leur sort. Aussi les difficultés que la Prusse rencontre dans son œuvre d'assimilation ne font-elles qu'augmenter de jour en jour; l'avantage de faire partie d'une grande agglomération, qui a pu séduire les masses, ne les émeut plus. Les violences qu'elles endurent ne sont pas de nature à leur faire oublier leur histoire et le bien-être insouciant dont elles jouissaient autrefois. »

avec le sentiment général. On aurait pu dire, sans soulever d'inquiétantes protestations en Europe, que rien n'était changé dans la Confédération germanique, si ce n'est que l'Autriche y était en moins. La Prusse pouvait prétendre à venir au lieu et place de l'ancienne diète et éviter ainsi les discussions irritantes qui s'étaient élevées dès le lendemain de la guerre et qui pouvaient s'élever encore à propos des places fortes. C'était la politique poursuivie en 1849 par le général de Radowitz; la Prusse formait une union restreinte avec les états du Nord et, sous son hégémonie, une confédération de tous les états allemands, alliés à l'Autriche. C'est ce qu'on appelait la grande union de l'Allemagne.

On se méprenait étrangement sur la pensée qui avait présidé à la guerre de Bohême. C'est à la Prusse seule qu'on songeait alors pour l'organiser compacte, centralisée; le gouvernement et les partis n'étaient soucieux que de sa grandeur : ils exploitaient l'idée allemande au profit de l'idée prussienne. « Je suis plus Prussien qu'Allemand, » disait le comte de Bismarck au général de Govone, à la veille de la guerre. Le roi, après ses victoires, ne pensait plus qu'à s'arrondir aux dépens de ses anciens confédérés, certain que personne ne serait en état de l'empêcher « de faire un tout de ses possessions. » — « Je ne connais pas de plaisir plus grand pour un mortel, disait Frédéric II après la campagne de Silésie, que de réunir et de joindre des domaines pour faire un tout de ses états. » On tenait à se rembourser des frais de la guerre et à reconstituer le trésor militaire qui avait permis d'entrer en campagne sans demander de crédits aux chambres. Il fallait aussi des dotations aux généraux, des places à la bureaucratie, et le parti féodal se souciait peu du parlement allemand, que M. de Bismarck, avant de rompre avec l'Autriche, réclamait à la diète dans son projet de réformes. Les conservateurs ne voyaient pas sans appréhension l'extension de la Prusse au-delà du Main, il leur répugnait d'entrer dans une union avec le Sud dépassant les limites d'une alliance militaire et économique. Ils sentaient qu'une fusion plus intime nécessiterait un organe central dangereux pour leurs prérogatives; ils prévoyaient qu'ils seraient débordés, que leur influence serait paralysée par l'appoint considérable que les députés du Midi apporteraient au parti libéral prussien. Leur programme était bien moins ambitieux que celui du premier ministre, qui, pour accomplir son œuvre, n'hésitait pas à rompre avec ses principes réactionnaires et à pactiser avec la révolution.

Du reste, dans ce fatal mois de juillet 1866, le gouvernement de l'empereur avait perdu le sang-froid et la clairvoyance. Il ne se serait pas prêté à la reconstitution de la Confédération germanique, sous l'hégémonie de la Prusse et sous le contrôle de l'Europe; il

songeait à réclamer, aussitôt la paix conclue, Mayence et le Palatinat, sans avoir une armée au service de ses revendications. N'avait-il pas refusé de s'associer à la Russie, qui, dès le lendemain de Sadowa, demandait un congrès en déclarant qu'elle ne reconnaîtrait pas les transformations territoriales que la Prusse poursuivait en Allemagne (1)?

Le cœur saigne au souvenir de ces temps néfastes, où s'est écroulée, en un clin d'œil, la fortune de la France, si laborieusement édifiée par son génie et la persévérance de son patriotisme.

Le comte de Bismarck était un politique réaliste. Il tenait la guerre pour inévitable, malgré les assurances pacifiques qu'il rapportait de Paris; il entendait avoir tous les atouts dans son jeu le jour où se résoudrait sur les champs de bataille la question de prépondérance posée entre la France et la Prusse depuis 1866. Il se remit à l'œuvre sans désemparer avec son indomptable énergie. Il pouvait s'en rapporter au ministre de l'intérieur pour réorganiser et apaiser les provinces conquises, c'était affaire de patience, de tact et de procédés. Mais seul il était capable d'imposer à des souverains alliés, qui s'étaient fidèlement et vaillamment comportés dans les rangs de l'armée prussienne en face de l'ennemi, une constitution qui limitait leurs droits régaliens et les réduisait au rang de vassaux. Il savait colorer les sacrifices et vaincre les résistances; il avait l'esprit qui persuade et la volonté qui commande. Il se montrait d'ailleurs très large sur les questions qui touchent à l'amour-propre, il laissait à ses confédérés tout ce qui est apparent dans l'exercice de la souveraineté.

Il était plus malaisé d'obtenir des cours méridionales, dont l'existence indépendante était solennellement garantie par le traité de Prague, de renoncer à leurs prérogatives diplomatiques, de céder l'administration de leurs postes et de leurs télégraphes, de placer leurs armées sous les ordres de la Prusse et de les réorganiser suivant ses exigences. Elles pouvaient motiver leurs fins de non-recevoir par l'hostilité du sentiment public et des chambres. Malheureusement il ne leur était pas permis d'oublier les traités d'alliance offensive et défensive qu'elles avaient signés dans une heure d'affolement, au mois d'août 1866. Elles se trouvaient en face d'un créancier intraitable qui avait su se prémunir contre l'oubli de la foi jurée.

En imposant au grand duché de Bade, à la Hesse, au Wurtemberg et à la Bavière des contributions de guerre, des cessions de territoires et des traités d'alliance impliquant des conventions militaires, M. de Bismarck n'avait pas perdu de vue les intérêts éco-

(1) *La Politique française en 1866*, ch. v, p. 239. — *M. Benedetti au quartier-général prussien.*

nomiques qui les rattachaient à la Prusse. Il avait déclaré le Zollverein dissous par le fait de la guerre et s'était réservé, dans une pensée facile à saisir, la faculté de les exclure de l'union douanière, à bref délai, suivant son bon plaisir, en suite d'une simple dénonciation semestrielle. C'est avec cette épée de Damoclès, suspendue sur la tête des gouvernemens du Sud, qu'il comptait avoir raison de leurs dernières résistances. Le Zollverein était pour eux une question d'existence, ils en retiraient pour l'alimentation de leur budget les ressources les plus importantes. Ce n'était pas au moment où ils avaient à payer des contributions de guerre et à recourir à des emprunts pour satisfaire aux exigences du vainqueur qu'il leur était permis de discuter la légalité de la dénonciation que le cabinet de Berlin s'était réservée, et de protester contre la violence qui leur était faite. Ils auraient pu, il est vrai, s'entendre, pour constituer entre eux une association douanière séparée. Mais, indépendamment du contre-coup qu'une résolution aussi grave n'eût pas manqué d'exercer sur leurs finances et leur industrie, ils se seraient trouvés en face d'obstacles géographiques presque insurmontables, depuis que la Prusse avait refait la carte de l'Allemagne à son profit.

Telle était la situation que les événemens de 1866 avaient faite aux cours du Midi. Le Cyclope consolait Ulysse en lui disant qu'il serait dévoré le dernier : c'est la consolation que leur laissait le comte de Bismarck. Leur sort n'était pas enviable. Privées par la dissolution de la Confédération germanique des points d'appui qu'elles étaient habituées à trouver à Vienne et à la diète de Francfort, elles étaient entraînées à la dérive sans direction, sans plan de conduite, se méfiant les unes des autres, en proie à leurs jalousies traditionnelles, au point de préférer subir la tutelle de la Prusse plutôt que de constituer une union indépendante qui aurait pu assurer à la Bavière une situation prépondérante. D'ailleurs le grand-duc de Hesse faisait déjà partie pour un tiers de la Confédération du Nord, et le grand-duc de Bade, sous l'influence du roi Guillaume, son beau-père, était le dissolvant naturel pour faire échouer toutes les tentatives d'une confédération séparée avec un parlement fonctionnant parallèlement avec celui du Nord. Au fond ces cours spéculaient secrètement sur une entente entre la France et l'Autriche pour les relever de leur abaissement. C'est avec leur aide, sans oser ouvertement l'invoquer, de peur d'ameuter les passions populaires, qu'elles espéraient reconquérir un jour leur indépendance (1).

(1) Dépêche d'Allemagne. — « Depuis la confédération du Rhin, a dit M. de Dalwigh, les petits états avaient vu dans la France une protectrice intéressée peut-

Voici, du reste, le tableau qu'une correspondance d'Allemagne, adressée au ministère des affaires étrangères, traçait au lendemain de la guerre : « Les gouvernemens du Midi présentent, pour l'heure, le spectacle le plus attristant. On pourrait leur appliquer le mot de Tacite : *Ruere in servitutem*. Tout les porte à se jeter dans les bras de la Prusse : leurs intérêts économiques menacés, la peur de la révolution et la crainte que leur ont laissée nos demandes de compensations territoriales.

« Le Wurtemberg, à en juger par les débats de son parlement, paraît particulièrement soucieux de son autonomie. Mais le parti démocratique y grandit chaque jour, ses idées pénètrent jusque dans les rangs de l'armée, et la cour, préoccupée de la révolution, au lieu de s'associer aux sentimens des masses et de lutter pour le maintien de ses prérogatives, se montre disposée, pour l'heure, à resserrer plutôt qu'à détendre les liens qu'elle a contractés à Berlin. C'est d'ailleurs à Pétersbourg que le roi et la reine Olga puisent leurs inspirations, et ce n'est pas le prince Gortchakof (1) qui les détournera de leurs tendances prussiennes, au moment où les relations entre l'empereur Alexandre et le roi Guillaume paraissent empreintes de tant de cordialité.

« La situation de la Bavière ne diffère guère de celle du Wurtemberg. C'est le même désarroi, plus marqué encore avec un souverain qui sacrifie au culte de l'art les devoirs de sa couronne. Ce sont les mêmes perplexités chez les hommes politiques, les mêmes tiraillemens, avec cette différence, toutefois, que le mouvement

être, mais sûre. La guerre désastreuse de l'an dernier les a mis à la merci du cabinet de Berlin. Nous savons que les concessions que nous avons dû faire à M. de Bismarck sont un large pont jeté sur le Mein, un acheminement marqué vers l'unité. Nous n'avons aucune confiance dans sa bonne foi, la situation qu'il nous a faite n'est pas tenable, et, à moins d'une intervention victorieuse de la France et de l'Autriche, nous serons forcés d'entrer dans la Confédération du Nord. Bade ne demande qu'à être étranglé, le Wurtemberg le sera malgré lui ; il n'y a que la Bavière qui conservera une ombre d'indépendance. M. de Bismarck, il est vrai, a déclaré hautement qu'il ne nous demanderait pas de nouveaux sacrifices ; mais, lorsque j'ai voulu prendre acte de ses paroles, les considérant comme une renonciation à l'idée de faire entrer Hesse-Darmstadt dans la confédération du Nord, il m'a fait entendre que j'exagérais la portée de ses déclarations. Il a ajouté : « Quand le moment viendra, nous saurons ce que nous aurons à dire à l'Autriche ; quant à la France, nous l'attendrons, nous sommes prêts. » Ce langage, a dit M. de Dalwigh, M. de Bismarck me le tenait la veille du jour où il partait pour Paris avec le roi. Il ne l'eût pas tenu, sans doute, s'il croyait à votre supériorité militaire, mais ici tout le monde affirme que votre armée est en mauvais état et qu'on aura l'avantage sur vous. »

(1) Le prince Gortchakof, à son retour de Paris, s'était arrêté à Stuttgart. Loin d'encourager la cour dans ses résistances aux empiétemens de la Prusse, il lui donnait le conseil de s'en accommoder. « La Prusse, disait-il, ne nous a donné que des satisfactions, elle a été d'une correction irréprochable dans la question polonaise, et jamais elle ne suscitera d'ennuis à notre politique. »

antiprussien part d'en haut, au lieu de se manifester, comme en Wurtemberg, dans les classes inférieures, mêlé à l'élément républicain.

« La cour de Darmstadt accepte dans la forme, avec les apparences de la résignation, le sort que les événemens lui ont imposé ; mais, dans ses épanchemens intimes, le grand-duc se plaindrait amèrement des blessures faites à sa dignité et des atteintes portées à ses prérogatives ; il ne se ferait d'ailleurs aucune illusion sur les épreuves qui l'attendent encore et dont les gazettes prussiennes le menacent journellement. Son premier ministre, plus exubérant, ne cache pas ses ressentimens et ne craint pas d'invoquer « les pantalons rouges ; » il prétend qu'ils ne sauraient tarder longtemps.

« Quant à la cour de Bade, elle est entièrement inféodée à la politique prussienne ; s'il ne dépendait que du grand-duc, il sacrifierait sa couronne sans hésitation et sans scrupules à l'ambition de son beau-père. On peut être certain qu'en toute circonstance il jouera le jeu du cabinet de Berlin et qu'il ne négligera aucun effort pour rendre illusoires les stipulations du traité de Prague.

« En résumé, si, dans le nord de l'Allemagne, on procède énergiquement, et sans perdre une seconde, à l'assimilation politique et surtout militaire des nouvelles provinces, dans le Midi, au contraire, on vit au jour le jour, sans boussole, sans initiative, embarrassé d'une indépendance à laquelle on n'est pas habitué et dont on ne sait pas tirer parti. Il importerait de trouver une formule qui permettrait de se grouper et d'agir en commun contre les empiètemens de la Prusse, mais c'est à qui ne subordonnera pas ses intérêts à ceux de son voisin. »

Les plaintes et les récriminations qui se manifestaient des deux côtés du Main n'avaient pas le don d'impressionner le comte de Bismarck. Il ne s'attendrissait sur le sort de personne, il ne sacrifiait qu'à la raison d'état ; il avait foi en son œuvre et il était convaincu que, le jour où elle serait glorieusement accomplie, ceux qui, aujourd'hui, le vouaient aux gémonies, seraient les premiers à lui élever des statues. Il estimait que les regrets affichés bruyamment pour les dynasties dépossédées n'étaient pas bien profonds, car ils juraient, disait-il, avec l'indifférence que, la veille encore, les populations manifestaient à leurs princes. Il était convaincu que les annexés finiraient, tôt ou tard, par reconnaître l'avantage de faire partie d'un grand état de même nationalité, et, qu'après une transition trop brusque pour n'être pas douloureuse, ils s'habitueraient peu à peu au nouvel état de choses en voyant leurs intérêts locaux et leurs habitudes plus ou moins ménagés.

Les idées du roi Guillaume n'étaient pas aussi rigides : il était humain, compatissant ; son patriotisme n'était ni étroit, ni tyran-

nique; il comprenait les regrets de ses nouveaux sujets, il adoucissait leurs amertumes par son aménité. Mais ses conseillers et sa bureaucratie n'avaient pas, sur les devoirs des gouvernemens envers les populations conquises, les sentimens qu'en France on professait déjà au XVIe et au XVIIe siècles. « La manière d'entretenir et retenir pays nouvellement conquestés, disait Rabelais dans un naïf et touchant langage, n'est comme a esté l'opinion erronée de certains esprits tyranniques à leur dam et déshonneur, les peuples pillant, forçant, tourmentant, ruinant, mal vexant et régissant avec verge de fer... Comme enfant nouvellement né, les fault allaicter, bercer, esjouir, les choyer, espargner, restaurer. Ce sont les philtres, les charmes, les attraicts d'amour moyennant lesquels, pacifiquement, l'on retient ce que l'on a péniblement conquesté (1). »

Le comte de Bismarck se souciait peu de la philosophie de Rabelais, des préceptes de La Bruyère, de Bossuet et de Montesquieu. La générosité manquait à ce merveilleux esprit. Il ne voyait que le but : l'unification et la germanisation; il n'admettait pas les résistances, il réclamait les soumissions aveugles, immédiates; il poursuivait l'assimilation des provinces conquises par les voies rapides. Il invoque aujourd'hui des exigences gouvernementales (2) pour recourir aux mesures d'un autre âge, il procède systématiquement à de véritables exodes, sans s'arrêter aux plaintes de ceux qu'il arrache à leur sol natal :

Nos patriam fugimus, nos dulcia linquimus arva.

L'Europe, jadis si prompte à s'émouvoir, assiste à ces exécutions sommaires, attristée, silencieuse. Les gouvernemens évitent de protester et les parlemens restent muets; mais l'histoire manquerait à ses devoirs si elle bornait sa tâche à la glorification du succès. Elle ne saurait sanctionner des théories gouvernementales incompatibles avec l'esprit et les mœurs des temps modernes.

Si le comte de Bismarck restait insensible aux plaintes que ses mesures soulevaient au nord, il ne compatissait pas davantage aux

(1) Voir le remarquable ouvrage de M. Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, livre Ier, *les Mœurs politiques*.

(2) Le prince de Bismarck est assez sûr de sa puissance et de sa volonté pour annoncer longtemps à l'avance à qui veut l'entendre les projets qu'il médite et qu'à un jour donné il mettra à exécution. Il disait, il y a quelques années déjà, qu'aussitôt sorti du *Culturkampf*, il procéderait dans les nouvelles provinces à l'expulsion violente des élémens étrangers, qui, par leur présence, entretiennent les regrets du passé et retardent l'assimilation. Le chancelier ne se préoccupe pas des représailles; il reconnaît à tout état le droit de dénoncer l'hospitalité à ceux qui lui portent ombrage; il trouve que les Allemands qui vivent à l'étranger sans remplir leurs devoirs envers la mère patrie ne sont pas dignes de la sollicitude de leur gouvernement.

mécontentemens et aux inquiétudes qui se manifestaient au midi. L'anarchie morale qui régnait au-delà du Main n'avait rien qui pût l'effrayer ; elle ne pouvait que faciliter et hâter sa tâche. Le sentiment de la peur était son plus utile auxiliaire auprès des souverains, et il ne doutait pas que, s'ils hésitaient encore à se plier sous sa volonté, leur parti ne fût pris bien vite entre l'hégémonie de la Prusse, qui ne leur enlevait qu'une partie de leur indépendance, et la révolution, qui les renverserait de leurs trônes. Mais il entendait ne rien précipiter ; il était trop avisé pour abuser de ses avantages, il préférait temporiser, négocier, plutôt que de provoquer des situations violentes qui, en le mettant en contradiction avec ses déclarations officielles, auraient soulevé peut-être des difficultés internationales. Sa politique lui commandait de se montrer conciliant avec les gouvernemens disposés à respecter leurs engagemens. Il avait trop pratiqué les cours allemandes pour ne pas connaître leurs susceptibilités et leurs méfiances ; c'est en ménageant leur amour-propre, en évitant toute pression ostensible, en colorant ses exigences de l'idée nationale, qu'il comptait les amener à ajouter aux sacrifices que leur avait coûtés la guerre le plus grand de tous : celui de leur indépendance. Imposer aux ministres convertis à sa politique des conditions trop dures ne pouvait servir qu'à fournir des armes à leurs adversaires et à précipiter leur chute.

Le cabinet de Berlin désirait avant tout ménager et consolider le ministère bavarois, violemment battu en brèche par les partis extrêmes. Le prince de Hohenlohe était alors premier ministre en Bavière. Il avait hérité d'une lourde et pénible succession ; il remplaçait le baron de Pfordten, dont la politique ambiguë avait valu à son pays d'humiliantes défaites, une perte de territoire et une grosse rançon. Le président du conseil du roi Louis offrait à M. de Bismarck toutes les sécurités ; ses attaches prussiennes, son talent et sa loyauté l'autorisaient à croire que, sans manquer de fidélité à son souverain et à son pays, il ne serait pas défaillant le jour où on lui demanderait d'exécuter les traités d'alliance souscrits par son prédécesseur.

La Bavière, dominée par les événemens, en était réduite, pour n'avoir pas su pressentir le vainqueur en 1866 et répondre à ses avances, à transiger avec d'implacables nécessités. Les temps étaient passés où un ministre ambitieux, M. de Montgelas, cherchait ses points d'appui à l'étranger. On ne pouvait plus aspirer à être la seconde puissance en Allemagne, l'arbitre écouté entre l'Autriche et la Prusse ; il ne restait plus qu'à se précautionner contre de dangereux empiétemens et à défendre les dernières prérogatives de la couronne. Il fallait, pour s'acquitter d'une tâche pareille, de l'abnégation, une rare souplesse d'esprit et surtout l'autorité que donne

une grande situation personnelle. Incliner du côté de la Prusse, c'était exaspérer les particularistes; réagir contre sa politique, c'était provoquer l'indignation des nationaux. Plus le parti patriotique, composé de catholiques et de démocrates, marquait des tendances exclusives, plus le parti libéral, par haine de l'ultramontanisme et du radicalisme, affirmait le sentiment de l'unité.

C'est dans ces conditions que le prince de Hohenlohe, dès son entrée au pouvoir, traça devant les chambres, dans un long discours, le programme de sa politique. Il évita toute allusion à une confédération séparée, prévue par le traité de Prague, il répudia tout protectorat étranger, soit autrichien, soit français, il proclama en revanche la nécessité d'une intime alliance politique et militaire avec la Prusse, fondée à la fois sur le sentiment national et sur les intérêts économiques de l'Allemagne.

Le langage que nous tenait le prince de Hohenlohe n'avait rien d'équivoque; il nous disait, dès son avènement au pouvoir, qu'il considérait l'alliance de la Prusse comme une nécessité. Il ne se faisait pas d'illusions sur le sort de la Bavière, il ne doutait pas qu'elle ne fût absorbée un jour, mais il estimait que son existence serait maintenue longtemps encore si, au lieu de rester isolée, elle prenait résolument son point d'appui à Berlin. — Il en coûtait à notre diplomatie de s'incliner devant des idées aussi nettement formulées; elle faisait observer qu'un pays de cinq millions d'âmes n'était pas si faible qu'il ne pût, au moyen d'un système d'alliances virilement conçu, sauvegarder son autonomie; elle pensait que c'était chose grave de s'engager dans une voie qui conduirait fatalement à la médiatisation et que, vis-à-vis d'un roi de vingt ans et d'une opinion si manifestement hostile à ces tendances, une telle résolution prenait une gravité exceptionnelle.

Le ministre dirigeant du roi Louis n'en maintenait pas moins son programme. Rester fidèle aux traités d'alliance signés avec la Prusse et se mettre en mesure de pouvoir les exécuter, le cas échéant; — chercher à créer un lien national entre le Nord et le Midi, sans aliéner l'autonomie du pays, — reconstituer l'association douanière sans s'exposer à une médiation économique, — et rattacher l'Autriche à l'Allemagne, — telles paraissaient être les lignes principales de sa politique. C'est tout ce qu'à Berlin on pouvait demander à un ministre, miné à la cour par des influences occultes, harcelé dans les chambres par une coalition passionnée et traîné chaque jour sur la claie par la presse cléricale et démocratique. Mais c'était plus que ne voulait la Bavière; le parti ultramontain et le parti avancé protestaient à l'envi contre un programme qui plaçait, disaient-ils, les destinées du pays dans le cabinet militaire du roi de Prusse. Le président du conseil dut atténuer ses

tendances, tant à la tribune que dans ses entretiens avec les chefs parlementaires. Il avait parlé en homme d'état qui compte avec les réalités, mais son langage dépassait la sagesse du pays et ne répondait pas à ses instincts.

Les masses en Bavière étaient moins passionnées pour le sentiment de l'unité que pour la liberté. Il en était de même dans tout le Midi. Dès le lendemain de 1815, des tribunes s'étaient élevées à Munich, à Stuttgart, à Carlsruhe, malgré les réclamations de la Prusse et de l'Autriche. En 1848, on avait protesté non-seulement contre la constitution que le parlement allemand venait de décréter à Francfort, mais une partie de l'assemblée constituante s'était retirée à Stuttgart pour se défendre contre l'hégémonie prussienne, et la république était proclamée dans le grand-duché de Bade.

Ces souvenirs, auxquels s'ajoutaient les ressentimens de 1866, étaient trop récens pour ne pas imposer au ministre dirigeant du roi Louis une grande circonspection dans ses négociations avec la Prusse. Il avait à se justifier du reproche d'être l'exécuteur complaisant des volontés du cabinet de Berlin. Et cependant ce n'était pas le prince de Hohenlohe qui avait signé les traités d'alliance, il les avait trouvés dans les archives de son ministère. Il avait en revanche sauvegardé, dans une mesure inespérée, les intérêts économiques de la Bavière lors de la reconstitution du Zollverein ; il avait refusé obstinément de livrer à la Prusse les postes et les télégraphes, et dans les pourparlers au sujet des places fortes et de la réorganisation de l'armée, il avait prouvé qu'il n'était pas homme à sacrifier l'autonomie militaire de son pays. Au lieu d'être secondé dans ses efforts par ses collègues du Midi, il n'avait rencontré que du mauvais vouloir ou des arrière-pensées mesquines à Stuttgart et à Carlsruhe. A l'intérieur, ses difficultés n'étaient pas moins grandes. Les affaires les plus urgentes restaient pendant des mois accumulées dans le cabinet du roi ; la présidence du conseil n'était qu'illusoire, car chaque ministre agissait à sa guise, la solidarité n'existant pas dans les actes du gouvernement (1). Aussi le prince

(1) Dépêche d'Allemagne. — « Le pont en pierre construit sur le Rhin, entre Manheim et Ludwigshafen, destiné à relier les lignes ferrées du grand-duché de Bade et de la Bavière rhénane, sera inauguré dans le courant du mois d'août. On s'était flatté que le roi Louis rehausserait par sa présence l'éclat de cette fête. On y comptait d'autant plus qu'il s'est refusé, depuis son avènement au trône, à visiter le Palatinat, qu'on a aujourd'hui un véritable intérêt à ménager, car les populations de cette province se montrent particulièrement mécontentes de l'impôt projeté sur le tabac et de l'aggravation des charges que leur vaut le nouvel état de choses en Allemagne. Le baron Charles de Rothschild s'était rendu à Munich, au nom de la compagnie du chemin de fer de Ludwigshafen, dont il est le président, pour inviter Sa Majesté bavaroise. Mais, malgré sa grande situation financière et l'appui qu'il a prêté récemment au crédit de la Bavière, il n'a pas pu, bien qu'appuyé par le président du conseil,

de Hohenlohe offrait-il souvent sa démission, impatient d'être délivré d'un fardeau aussi pénible et si peu digne de son nom. Sans les instances de son frère, le duc de Ratibor, et de son beau-frère, le duc d'Ujest, et sans son amour pour la cause publique, il eût abandonné un poste ingrat, pour laisser à d'autres le soin de se défendre contre des attaques passionnées. Mais la pénurie des hommes d'état était si grande en Bavière, qu'on ne savait par qui le remplacer (1).

Telle était la situation à Munich, et c'est parce que M. de Bismarck s'en rendait compte, qu'il avait pu à Paris, sans rien concéder, parler de son désintéressement à l'endroit du Midi. Il n'en poursuivait pas moins, sous main, avec une ardeur infatigable, la réorganisation des armées méridionales et leur fusion avec les armées du Nord, et c'est pour permettre aux gouvernemens de Bavière et de Wurtemberg d'arracher aux chambres la sanction des traités d'alliance et des conventions militaires, qu'il évitait toute pression ostensible.

II.

L'exposition était dans son plein, lorsque dans les premiers jours de juillet la reine Augusta parut à la cour des Tuileries. Elle était venue sans apparat, suivant les habitudes de la maison de Prusse, avec une suite peu nombreuse, sous le voile de l'incognito. Elle s'effaçait volontiers, sans oublier son rang et son origine. Sa démarche révélait d'ailleurs sa race, elle n'avait pas besoin d'un trône pour mettre en relief sa royale distinction. Appliquée dès son enfance aux études, elle avait pris dans le contact des hommes éminens que son grand-père, le duc Charles-Auguste, attirait à la cour de Weimar, un goût marqué pour les belles-lettres. Sa conversation, d'où le sérieux n'excluait point l'agrément ni parfois un peu d'apprêt, dénotait des arrière-pensées litté-

arriver jusqu'au roi, qui, depuis sa brouille avec l'auteur du *Tannhaüser*, serait moins accessible que jamais. M. de Rothschild est revenu de Munich assez mortifié de l'insuccès de sa démarche. Il m'a fait de la cour de Bavière un tableau peu édifiant. Il m'a dit que le roi était inaccessible à ses ministres, qu'il fallait la croix et la bannière pour lui enlever une signature, qu'il subordonnait les affaires de l'état aux rêves de son imagination. Ces détails, et d'autres encore que m'a donnés M. de Rothschild, montrent dans quelles conditions difficiles s'exerce le pouvoir en Bavière; ils expliquent aussi l'affaissement politique d'un pays jadis ambitieux et qui perd insensiblement le souvenir de son indépendance passée et les traditions de son histoire. »

(1) Dépêche d'Allemagne. — « Ce qui fait la force du prince de Hohenlohe et le maintiendra au pouvoir, malgré l'hostilité des partis, les dissentimens au sein du conseil et les intrigues de la cour, c'est la difficulté de le remplacer. C'est aussi, indépendamment de la pénurie d'hommes politiques, le caractère du roi qui, bien que volontaire et ombrageux, est flatté d'avoir un grand seigneur à la tête de son cabinet; il attache plus d'importance aux dehors de la royauté qu'aux devoirs qu'elle impose.»

raires. « Les princes, a dit La Bruyère, sans autre science ni autre règle, ont un goût de comparaison ; ils sont nés et élevés dans le centre des meilleures choses, à qui ils rapportent ce qu'ils lisent, ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent. » La reine Augusta avait vecu dans l'intimité du plus grand génie littéraire du siècle, et elle n'oubliait pas ce qu'elle avait vu, lu et entendu. Goethe l'avait initiée à la poésie, à la philosophie ; il lui avait appris que la force brutale ne primait pas la puissance intellectuelle. Exempte de préjugés, sa vie vouée aux œuvres de l'esprit, au culte de la charité, montrait qu'elle était digne d'un si grand enseignement. Elle avait les amitiés longues, sûres, fidèles, et le courage de ses pensées. Les ambitions de la politique, les rivalités et les haines qu'elle engendre n'avaient pas de prise sur son âme ; les sympathies qui dès sa jeunesse l'attiraient vers la France, si grande alors par l'éclat de sa littérature, de son éloquence, de sa science et de ses œuvres d'art, devaient résister à toutes nos vicissitudes (1). La reine jouissait des élégances de Paris, elle admirait le faste que déployait la cour, sans toutefois l'envier : elle n'eût pas échangé la vie calme, réglée de son modeste palais de Coblentz contre les agitations et les splendeurs des Tuileries. Elle rendait hommage à la beauté de l'impératrice, en qui elle trouvait réunies à la noblesse d'une Espagnole l'aisance et la grâce d'une Française ; elle plaignait l'empereur, dont le front lui paraissait voilé de noirs soucis.

« Je crois, disait-elle, que Napoléon III, le marquis de Moustier et M. Rouher désirent sincèrement vivre en paix avec nous et tout le monde, mais l'armée et les partis cachent à peine leurs ressentimens contre la Prusse et le désir de se mesurer avec elle. Cependant, ajoutait-elle, pour corriger cette impression, on s'efforce, même dans les cercles où l'on ne nous aime pas, à ne pas me le faire sentir, et partout on me ménage un accueil empressé et sympathique. » La reine pensait que, si l'empereur modifiait sa politique intérieure et inaugurait le régime représentatif, qu'elle tenait comme le meilleur pour les gouvernemens et les peuples, il pourrait sans guerre vaincre les difficultés croissantes qui menaçaient de fondre sur la France comme un orage. Notre armée lui laissait une bonne impression, bien qu'elle trouvât que l'armée prussienne ne le lui cédait en rien. Elle n'en souhaitait pas moins sincèrement la paix pour que la Prusse pût terminer en sécurité l'œuvre si glorieusement commencée : « Je tiens pour la paix, disait-elle; le dieu d'airain de la guerre n'a jamais eu de charme pour moi, même couronné de lauriers. »

Depuis l'évacuation du Luxembourg, la diplomatie prussienne avait constaté dans l'attitude des ministres dirigeans des états

(1) La reine Augusta a témoigné pendant la guerre à nos blessés et à nos prisonniers la plus touchante sollicitude.

allemands un souci plus marqué de leur indépendance. Il lui revenait qu'ils se plaignaient de ses exigences et cherchaient à se soustraire à une pression parfois humiliante. C'étaient d'inquiétans symptômes pour une politique ombrageuse, bien que les velléités d'émancipation ne se fussent traduites encore qu'en paroles, et fort discrètement, sous le manteau de la cheminée. M. de Bismarck faisait semblant de ne rien entendre, il laissait aux princes alliés ou confédérés l'innocente satisfaction de se faire illusion sur leur situation et de paraître à la cour des Tuileries avec le prestige que donne la souveraineté lorsqu'elle est indépendante (1).

La reine cependant ne put s'empêcher de remarquer que le roi de Wurtemberg, qui se trouvait à Paris en même temps qu'elle, recevait d'un air dégagé et triomphant les attentions dont on le comblait : « Vous êtes donc venu à Paris, lui dit-elle sur un ton plaisant, pour comploter et fomenter des coalitions contre nous? » Le roi protesta, tout en se redressant, heureux sans doute qu'on pût le croire encore en état de nouer des alliances. » C'est égal,

(1) Dépêche d'Allemagne. Juillet 1867. — « On ne saurait être trop circonspect en caractérisant la politique des cours du Midi, si tant est qu'elles aient une ligne de conduite nettement tracée. Leurs tendances étaient déjà bien difficiles à définir du temps de la diète, elles variaient selon le cours momentané de leurs passions et de leurs intérêts. La tâche s'est compliquée encore pour notre diplomatie depuis qu'elles ont été forcées d'aliéner malgré elles, entre les mains de la Prusse, leur liberté d'action et de se rendre solidaires de ses résolutions. Elles n'ont plus en effet les points d'appui si commodes qu'elles trouvaient à Vienne et à Francfort; elles ne sont plus en nombre suffisant pour se coaliser utilement, comme elles le faisaient si volontiers sous l'inspiration de M. de Beust et de M. de Pfordten; et elles ne sont pas encore arrivées, il s'en faut de beaucoup, à oser publiquement tourner leurs regards vers la France, bien qu'au fond du cœur elles suivent avec une certaine satisfaction le développement que prennent nos armemens.

« Toutefois, on ne saurait le méconnaître, leur condition s'est sensiblement améliorée dans ces derniers mois. Elles se sont émancipées quelque peu de la pression que le cabinet de Berlin exerçait sur elles; elles commencent à discuter au lieu d'obéir aveuglément. L'opinion publique, qui s'est manifestée si énergiquement dans tout le Midi, devait réagir forcément sur l'attitude des gouvernans. M. de Varnbühler et le prince de Hohenlohe ont compris, en temps opportun, qu'ils compromettaient leur popularité et leurs portefeuilles en sacrifiant trop ouvertement à la Prusse. Ils ont déclaré, pour tranquilliser l'opinion, qu'ils n'avaient nullement l'intention d'entrer avec armes et bagages dans la Confédération du Nord, et ils ont cherché une formule qui permît au Sud de se grouper et de s'organiser militairement pour constituer ensuite, dans des conditions plus avantageuses, le lien national avec le Nord, prévu par le traité de Prague. Mais la Prusse n'a aucun intérêt à laisser le Midi sortir de sa situation précaire pour former une union militaire distincte qui conduirait fatalement à une confédération des états du Midi, avec laquelle on aurait à compter plus sérieusement qu'avec des gouvernemens isolés, divisés. Les ministres actuels peuvent bien être personnellement de bonne foi et offrir toute sécurité au cabinet de Berlin; mais, au-dessus d'eux, se trouvent des cours jalouses, et, derrière eux, des partis passionnés, impatiens de secouer le joug et peu soucieux d'exécuter des engagemens contractés sous l'empire de la nécessité. »

disait la reine, j'ai peine à comprendre que les princes du Midi se montrent si prévénans pour la France, tandis qu'ils nous dissimulent si peu leur mauvais vouloir. Soyons prêts, ajoutait-elle ; que l'esprit allemand se réveille et que le Midi, malgré ses sentimens particularistes, soit au jour des épreuves notre fidèle auxiliaire. »

Être prêt, telle était en effet la constante préoccupation de la cour de Prusse et de son gouvernement. Il y avait à peine quinze jours que le roi, à son débotté au château de Babelsberg, avait télégraphié à l'empereur « qu'il ne saurait oublier l'accueil plus qu'aimable et amical dont il avait été l'objet à Paris pendant son séjour à jamais mémorable, » et déjà, à Berlin, on était redevenu nerveux. On s'était flatté que des démarches de courtoisie et des protestations sympathiques feraient oublier à la cour des Tuileries d'amers déboires, et l'on croyait s'apercevoir que si l'accueil fait au roi avait été empreint d'une sincère cordialité, notre politique, en revanche, n'avait rien sacrifié de ses prétentions. Aussi la crainte commençait-elle à succéder à la sécurité dans laquelle on s'était complu. On redevenait soupçonneux, on se préoccupait des plus petits symptômes pour les commenter et y trouver la trace de nos arrière-pensées. Les esprits chagrins allaient jusqu'à prétendre que l'accueil fait au prince royal à son second voyage à Paris avait été marqué de moins d'abandon et de cordialité que le premier. On ne s'arrêtait pas en si bon chemin, on attribuait le revirement dans nos dispositions aux difficultés croissantes de notre situation intérieure. On voyait dans les attaques dont le gouvernement était l'objet dans la presse et au corps législatif le réveil irrésistible de passions longtemps comprimées, et l'on craignait que l'empereur, malgré ses sentimens concilians, ne fût, un jour ou l'autre, forcé de recourir à un puissant dérivatif, tout indiqué dans une guerre contre la Prusse. Les correspondances du comte de Goltz n'étaient pas de nature à atténuer ces appréhensions. Elles rapportaient des propos inconsidérés tenus dans nos salons et dans nos cercles militaires ; elles disaient que nos armemens se poursuivaient sans relâche ; elles appelaient surtout l'attention sur le développement inquiétant et mystérieux de notre artillerie. Il était revenu aussi à l'ambassadeur du roi que le cabinet des Tuileries comptait reprendre en main, avec une énergie nouvelle, la question du Schleswig, et que M. Béhic, — voire même le prince Napoléon (1), — serait envoyé à Copenhague pour encourager la résistance que le gouvernement danois opposait à la Prusse.

(1) « On parle d'une mission du prince Napoléon à Copenhague, écrivait le 18 juillet la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. De quelle nature est cette mission? On ne le dit pas. La presse danoise ne manquera pas d'exploiter cette nouvelle pour éveiller des espérances qui resteront aussi chimériques que celles dont on se berçait en 1866. »

L'empereur attachait, en effet, une importance exceptionnelle à l'article 5 du traité de Prague, lequel consacrait un principe qui lui était cher : celui des nationalités. Il y voyait comme la confirmation du vœu qu'il avait solennellement émis à la veille de la guerre, dans son manifeste du 11 juin 1866. Il avait à cœur aussi de venir en aide au Danemark et de racheter par une assistance, malheureusement tardive, les erreurs de sa politique qui avaient eu pour notre plus ancien et plus fidèle allié de si funestes conséquences. C'était pour lui un cas de conscience et presque de remords. Mais les démarches qu'il prescrivait à sa diplomatie n'avaient rien que de légitime et de pacifique; c'était par la persuasion et non par une mise en demeure qu'il espérait amener le cabinet de Berlin à lui prouver que, sur cette question du moins, après l'oubli de tant de promesses, on tenait à le satisfaire et à ne pas méconnaître l'autorité de sa médiation. Il se refusait à comprendre que le gouvernement prussien était inaccessible à des considérations fondées sur les services rendus, que la reconnaissance en politique était pour lui un mot dénué de sens.

M. de Bismarck ne contestait pas la validité de l'article 5 du traité de Prague, mais l'ayant subi sous la pression de notre intervention, il entendait l'interpréter à sa guise, dans la mesure la plus restreinte. Il trouvait étrange que la diplomatie française intervînt ostensiblement dans ses pourparlers avec la cour de Copenhague après les assurances qu'il lui avait fournies. Il ne se l'expliquait qu'en nous prêtant l'intention d'exploiter la question danoise avec l'arrière-pensée de nous assurer un prétexte pour de futures agressions. Aussi, pour se mettre à l'abri des surprises, le gouvernement prussien invitait-il ses agens diplomatiques à surveiller plus que jamais les manifestations de notre politique et donnait-il l'ordre à ses états-majors de se tenir prêts à toutes les éventualités. On croyait les passions éteintes après les franches et cordiales explications échangées à Paris entre les souverains et déjà elles se ravivaient.

A Pétersbourg aussi, mais pour des motifs bien différens, les souvenirs rapportés de France commençaient à s'altérer. Le prince Gortchakof était redevenu défiant; la présence du sultan à Paris lui causait des insomnies, et lui inspirait des réflexions sarcastiques. Il reprochait à M. de Moustier son faible pour les Turcs, déjà il le voyait converti à l'islamisme. Il craignait que le chef des croyans ne jetât sur lui quelque charme magique et ne lui fît oublier les sermens qu'ils avaient échangés dans un *pro-memoria* solennel. Il avait peur surtout que l'éclatant accueil fait à Abdul-Azis ne rehaussât son prestige en Orient, au détriment de l'influence européenne et que, par suite, l'entente de la France et de la Russie, si secourable aux chrétiens, ne perdît de son autorité. Il nous faisait entendre qu'il considé-

rerait notre attitude vis-à-vis du sultan comme une pierre de touche pour les assurances qu'il avait rapportées de Paris, il se plaisait à croire que nous ne négligerions aucun effort pour déterminer la cession de la Crète à la Grèce. Il rappelait aussi, pour nous donner à réfléchir, qu'il avait été, dès son entrée aux affaires, le promoteur, l'instigateur de l'alliance si confiante qui avait uni les deux empereurs jusqu'aux événemens de Pologne. Ses goûts politiques, disait-il, n'avaient pas varié et son voyage en France n'avait pu que les fortifier. Toutefois, il ne se dissimulait pas que la tendance seule d'un rapprochement de la France et de la Russie avait déjà causé des ombrages, éveillé des susceptibilités, et que des influences jalouses chercheraient vraisemblablement à troubler l'accord qu'il avait su amener péniblement par l'entrevue des deux empereurs. « Il serait donc à désirer, ajoutait-il, pour nous stimuler, qu'il ne puisse rester dans l'âme de l'un et de l'autre des souverains aucun doute sur le désir de traduire en faits les paroles amicales qu'ils ont échangées. »

M. de Moustier s'étonnait à bon droit des défiances que la présence du sultan en France et les honneurs qu'on lui témoignait inspiraient à la cour de Russie. Il avait pensé qu'à Pétersbourg on serait frappé comme à Paris du progrès que révélait dans le monde oriental un acte aussi considérable et aussi nouveau que le voyage en Europe du chef de l'islamisme. « Je n'y ai rien vu quant à moi, disait-il au baron de Budberg, qu'une occasion inespérée de faire prévaloir avec plus d'autorité et de succès les pensées de rénovation qui sont le but de notre commune politique. »

Le prince Gortchakof avait du goût pour M. de Moustier, il appréciait la distinction de ses manières, sa nature loyale, son esprit net et rapide : il passa du doute à la confiance. « Les Turcs, disait-il, entièrement tranquillisé, s'étaient bercés d'espérances, ils ont dû en rabattre en face de notre entente résolue et persistante. Vous leur avez tenu un langage excellent; ils ont dû se convaincre que la Russie ne veut ni la destruction de leur empire, ni aucun agrandissement de territoire. J'espère qu'ils secoueront leur torpeur, qu'ils reconnaîtront que le moment de passer à l'action est venu et que nos efforts pour calmer et retenir les populations chrétiennes seraient insuffisans si nous n'arrivions pas à leur offrir la cession de la Crète comme un gage de l'intérêt que l'Europe porte à ses coreligionnaires d'Orient. »

Le vice-chancelier nous avait promis de faire entendre les conseils de la sagesse à Berlin en échange du concours que nous lui prêtions sur le Bosphore. M. de Moustier lui rappela que si la Russie était préoccupée de l'Orient, la France ne l'était pas moins de l'Occident et que s'il existait une question de Crète, les conquêtes

de la Prusse avaient soulevé une question danoise, tout aussi digne d'éveiller la sollicitude du cabinet de Pétersbourg. Il s'efforça de lui faire comprendre qu'une démarche pressante de sa part auprès du comte de Bismarck, qui l'écoutait si volontiers, ne manquerait pas de l'impressionner et qu'il rendrait ainsi à la paix, et à la France en particulier, un signalé service.

Le prince Gortchakof ne se fit pas prier ; il adressa une dépêche officielle au gouvernement prussien et écrivit une lettre particulière à M. de Bismarck, qui se trouvait alors à Varzin (1). Il intervenait volontiers entre Paris et Berlin ; il lui plaisait de recevoir les confidences de deux cours rivales et de leur donner des conseils. Le rôle de conciliateur lui offrait plus d'un avantage, flattait son amour-propre et lui permettait de régler le jeu de sa politique.

« Je tâcherai d'être bref, mon cher comte, écrivait-il au solitaire de Varzin dans un langage qui n'était pas exempt d'emphase, pour ne pas introduire dans votre retraite agreste un élément qui en troublerait la quiétude. Toutefois, ayant aperçu un écueil dans les eaux où nous naviguons en commun, je ne peux pas me dispenser de le signaler au pilote habile qui en a tourné tant d'autres.

« J'aime à croire que, comme moi, vous avez emporté de Paris l'impression que l'empereur Napoléon désire sincèrement la paix, mais qu'il reconnaît les difficultés de la maintenir durablement au milieu des passions qui s'agitent autour de lui et qu'il compte sur votre concours pour lui faciliter la tâche.

« Nous avons épuisé ce thème jusqu'à satiété. Vous vous rappelez que d'autres questions vous ont été signalées comme celles que les esprits ardens pourraient exploiter pour surexciter les passions : la question d'Allemagne et celle du Schleswig.

« Quant à la première, la lettre que j'ai adressée d'ordre de l'empereur à Budberg, le 28 juin, et dont la copie est entre vos mains, vous aura rendu compte de nos efforts pour rassurer la cour des Tuileries. Ils n'auront pas été infructueux, je l'espère.

« Mais la question danoise reste en souffrance et je ne vois pas d'issue dans la voie où l'on est entré. Je suis convaincu de l'équité et même de la générosité des sentimens du roi Guillaume. Je suis également pénétré de la hauteur de vos vues, de l'élévation d'une pensée qui n'embrasse que de vastes horizons et du jugement supérieur d'un homme d'état qui ne confond pas les petits intérêts avec les grands. Sous ce dernier rapport il n'y en a pas qui aient aux

(1) Papiers de M. de Moustier. — Le prince Gortchakof fit remettre à M. de Moustier, par le baron de Budberg, une copie de sa lettre au comte de Bismarck pour lui administrer une preuve manifeste de son désir de nous être utile.

yeux de mon auguste maître plus de valeur que ceux de la conservation de la paix.

« Et certes, cette appréciation de Sa Majesté est désintéressée, au plus haut degré, car la Russie n'a rien à redouter d'un conflit entre vous et la France ; *bien des gens croient même qu'elle pourrait en tirer de l'avantage.*

« Si je suis bien informé, la cour des Tuileries s'est abstenue jusqu'à présent de toute insistance prématurée auprès de vous sur la question du Schleswig, pour ne pas blesser vos susceptibilités par une pression. Mais je sais que l'empereur Napoléon en est sérieusement préoccupé, surtout en vue de l'influence que la solution est appelée à exercer sur ses rapports avec la Prusse. Il désire que ces rapports conservent le caractère d'une bonne intelligence, mais il craint que si le *statu quo* d'incertitude actuelle se prolongeait, une surexcitation de l'opinion en France ne le mette dans un cruel embarras. Il nous l'a franchement confessé.

« Il nous semble qu'il serait grandement temps de venir à son secours pour l'aider à accomplir la noble tâche d'une paix durable.

« Vous n'ignorez pas nos sympathies pour le Danemark, *mais nous désirons nous tenir à l'écart de toute immixtion qui aurait l'apparence d'une intervention* dans une question qui devrait être résolue à l'amiable par les partis intéressés. Mieux que personne, vous pourrez trouver une solution acceptable.

« Laissez-moi finir en disant que lorsque vous paraîtrez personnellement sur la scène, alors je serai convaincu que de bonnes choses sont en train de s'accomplir. »

Il était difficile de mettre plus de bonne grâce et plus de chaleur à nous satisfaire. Le prince Gortchakof payait comptant, mais sa monnaie n'était pas sans alliage. Tout en se constituant notre avocat, il apprenait à M. de Bismarck qu'il n'avait rien à redouter de la Russie, qu'elle était décidée à ne pas entrer personnellement dans le débat. Il insinuait aussi, par une phrase équivoque dont le sens ne pouvait échapper, que, si un conflit devait éclater, « la Russie, au dire de bien des gens, ne pourrait qu'y trouver de l'avantage. » Sa politique était celle de la main libre et du plus offrant.

M. de Bismarck n'avait pas eu le dernier mot dans l'affaire du Luxembourg ; ses adversaires ne cessaient de lui rappeler que l'Allemagne, vaincue sans combattre, avait été contrainte à reculer sinon ses frontières, du moins sa ligne de défense. Il comptait bien un jour ou l'autre prendre sa revanche et confondre ses détracteurs. Le roi venait de lui conférer le titre de chancelier de la Confédération du Nord avec de larges attributions (1). Il allait tout ab-

(1) Il fut nommé le 18 juillet 1867.

sorber en ses mains, devenir le grand ressort et le balancier de la machine compliquée qu'il avait imaginée, dont il avait le secret et qui se serait détraquée s'il n'avait été là pour la surveiller et la faire aller (1). Il n'attendait qu'une occasion pour affirmer sa toute-puissance et prouver à l'Allemagne que les intérêts de sa dignité et de sa grandeur étaient désormais en mains sûres. M. de Moustier, dont le jeu serré l'avait déconcerté au mois d'avril, devait lui fournir le prétexte de parler haut et de nous faire subir une défaite diplomatique.

Les négociations entre Berlin et Copenhague traînaient; elles paraissaient sans issue. La Prusse réclamait pour les populations allemandes des districts du Schleswig septentrional, qu'elle se montrait disposée à rétrocéder, des garanties qui lui eussent constitué un véritable droit d'ingérence dans les affaires intérieures de la monarchie danoise. Au lieu de s'en remettre aux lois du pays, qui étaient fort libérales, pour la protection de ses nationaux, elle réclamait des clauses spéciales, leur assurant la liberté de leur langue, de leur culte et le droit de réunion. Les exigences émises en 1853 à Constantinople par le prince Menchikof n'étaient rien auprès des prétentions qu'inspirait au cabinet de Berlin l'amour de la nationalité allemande. M. de Bismarck déclarait, en outre, que le roi ne consentirait jamais à rendre ni Duppel ni l'île d'Alsen, qu'il considérait comme le prix du sang versé par son armée.

L'empereur attendait une solution avec impatience ; il avait foi dans les assurances qu'il avait recueillies, aux Tuileries, de la bouche de M. de Bismarck ; il s'en prenait aux lenteurs de sa diplomatie. M. de Moustier dut rappeler au gouvernement prussien les engagemens moraux qu'il avait contractés avec nous. Il était convaincu que le chancelier ne resterait pas insensible au plaidoyer que le prince Gortchakof avait soumis « à ses méditations agrestes » et ferait de son mieux pour nous satisfaire. Il jugea donc opportun de s'expliquer avec lui sur la note peu conciliante, adressée au cabinet de Copenhague. « Si la rétrocession, disait-il, était un acte de pure libéralité, la Prusse aurait le droit

(1) « Le chancelier, qui tient si peu de place dans la constitution, en tient beaucoup dans la Confédération du Nord; il en est l'âme, la cheville ouvrière; tout passe par ses mains et tout y revient; c'est par lui que tous les rouages de la machine s'engrènent; il préside, il dirige, il parle, il agit, il propose et il dispose. Il y a dans sa situation quelque chose d'indéfinissable, de savantes obscurités, de mystérieuses complications. Il répond de la politique étrangère, des finances, de l'administration militaire et des affaires intérieures; en réalité, il ne répond de rien parce qu'il répond de tout, il n'est responsable qu'envers son roi, auquel il a donné cinq provinces. La constitution aurait dû stipuler que le chancelier fédéral est tenu d'être un homme universel, un génie. » (M. Victor Cherbuliez, *l'Allemagne nouvelle.*)

d'y mettre telle condition qui lui plairait, mais elle reconnaît que l'obligation de rétrocéder dérive d'un article du traité de Prague ; or l'article 5 ne stipule aucune réserve. Les conséquences de la demande du cabinet de Berlin seraient de créer, dans les districts rétrocédés, des communautés allemandes, spécialement protégées par la Prusse et de lui conférer un droit régalien d'intervenir dans les affaires intérieures du Danemark. M. de Bismarck sait, ajoutait la dépêche, de quels sentimens de conciliation nous nous sommes toujours montrés animés ; il ne saurait donc se méprendre sur le caractère de nos observations. »

Notre ministre des affaires étrangères transmettait ces instructions à M. Lefèvre de Béhaine, un agent expérimenté, plus enclin à la conciliation qu'aux témérités ; il était certain qu'elles seraient interprétées avec tact.

Rien n'autorisait donc à prévoir qu'une démarche faite avec mesure par un diplomate de carrière, d'une prudence calculée, serait mal interprétée et que ses paroles et ses actes seraient travestis pour servir de thème à des attaques passionnées contre la France.

A peine M. Lefèvre de Béhaine eut-il manifesté l'intention de présenter quelques observations au sujet des communications faites au cabinet de Copenhague que M. de Thile, en proie à une vive émotion, réelle ou feinte, lui dit en l'interrompant : « Ceci est grave ; il ne m'est pas permis de vous écouter avant d'avoir pris les ordres du roi. »

Notre chargé d'affaires revit le sous-secrétaire d'état le lendemain. M. de Thile paraissait remis de son émotion, il était l'esclave de ses consignes ; il se montra cette fois disposé à écouter avec sérénité les observations que les affaires du Schleswig suggéraient au gouvernement de l'empereur, mais il se borna au rôle d'auditeur attentif. M. Lefèvre de Béhaine, pour mieux le convaincre de nos sentimens, ne crut pas se départir de ses instructions en lui laissant lire sa dépêche. M. de Thile prit des notes, il ne discuta pas, il ne contesta pas les engagemens moraux de la Prusse, mais il posa sèchement, comme un fait, sans le commenter, que le traité de Prague avait été conclu entre la Prusse et l'Autriche.

Au sortir de l'entretien, le sous-secrétaire d'état s'empressa de demander au ministre de Danemark si le chargé d'affaires de France lui avait parlé de sa démarche, sans doute pour s'assurer, s'il y avait connivence entre les deux gouvernemens. « La communication qu'il vient de me faire est d'une extrême gravité, lui dit-il, elle est de nature à frapper vivement l'esprit du comte de Bismarck ; tout ce qui aurait l'air d'une menace, ne l'oubliez pas, le poussera aux déterminations les plus contraires aux intérêts du Danemark. »

Le lendemain, les journaux allemands parlaient en termes acerbes d'ingérence étrangère ; ils affirmaient que la France s'était permis de passer une note au cabinet de Berlin au sujet du Schleswig, qu'elle se mêlait de ce qui ne la regardait pas, et qu'on ne lui permettrait pas d'invoquer un traité qu'elle n'avait pas signé.

On répétait sans cesse que le gouvernement prussien avait le désir le plus sincère d'entretenir avec le gouvernement de l'empereur les rapports les plus confians, et cependant, il suffisait de l'appréciation la plus modérée de notre part sur des questions qui nous touchaient de près pour qu'aussitôt les susceptibilités prussiennes s'affirmassent avec violence et que la presse officieuse surexcitât le sentiment national. Il semblait qu'on voulût appliquer dans le centre de l'Europe la doctrine de Monroe et faire de l'Allemagne une espèce d'arche sainte, placée en dehors de tout contrôle. Cette manière de procéder était pleine de dangers, elle avait l'inconvénient d'ébranler à chaque instant la confiance publique. Les esprits modérés en Prusse le déploraient vivement, ils craignaient que, malgré les intentions conciliantes qui se manifestaient à la cour, M. de Bismarck, dont ils redoutaient les emportemens, ne finît, avec de tels procédés, par lasser notre patience. Il pouvait lui convenir de tenir le patriotisme germanique sans cesse en haleine au profit de sa popularité et de ses exigences intérieures, mais cette manière d'agir, peu régulière, n'était pas de nature à faciliter les rapports internationaux.

M. de Moustier ne s'expliquait pas les violences de la presse allemande et l'inquiétude que sa démarche si mesurée provoquait soudainement en Europe.

« Les journaux, télégraphiait-il à notre chargé d'affaires, insistent sur la remise d'une note française au sujet du Schleswig. Comme vous n'avez donné lecture d'aucune note sur cette question ni sur aucune autre, je regrette que le gouvernement prussien n'ait pas tenu à éclairer ses journaux qui affirment des faits aussi matétériellement faux et qui pourraient donner au public les notions les plus erronées sur nos rapports avec la cour de Berlin. Je vous prie de ne rien négliger pour que ces assertions soient démenties. »

M. Lefèvre de Béhaine interpella M. de Thile sur l'étrange interprétation que la presse prussienne donnait à sa communication. « Il n'y a pas eu de note passée, je le reconnais, lui répondit le sous-secrétaire d'état, mais vous m'avez donné à lire la dépêche. — C'est vrai, répliqua notre chargé d'affaires, je vous en ai laissé prendre connaissance à titre confidentiel, pour vous permettre d'être mieux à même d'apprécier l'esprit conciliant qui nous inspire, mais je ne vous en ai pas donné lecture officielle et j'ai eu bien soin de l'établir. »

M. de Thile avait l'entendement capricieux et l'ouïe intermittente ; il prétendit n'avoir gardé aucun souvenir de cette réserve.

L'attitude de notre chargé d'affaires ne pouvait cependant laisser aucun doute sur la nature amicale de nos observations verbales, et sur l'absence absolue de tout ce qui dans le langage diplomatique s'appelle une communication officielle. Ce n'est point en faire une que de laisser jeter confidentiellement les yeux sur des instructions confidentielles et un homme de l'importance de M. de Thile ne pouvait s'y tromper. De pareilles méprises étaient de nature à rendre bien difficiles avec le cabinet de Berlin des rapports qui doivent reposer avant tout sur une confiance mutuelle et sur des usages établis. « Surtout, tâchez de vous procurer quelque chose d'écrit, » disait Frédéric II à Podewils. A défaut de pièces écrites, le gouvernement prussien donnait à des communications officieuses, faites sous le manteau de la cheminée, le caractère de notifications officielles. Il faisait faire à la France, malgré elle, une communication qu'elle n'avait pas faite et qu'elle n'avait pas voulu faire.

La diplomatie russe restait spectatrice impassible de cet étrange incident. Elle aurait pu cependant, sans trop se compromettre, intervenir dans le débat et prier le chancelier fédéral de faire cesser une équivoque qui mettait derechef l'Europe en émoi. Mais le ministre de Russie à Berlin penchait plutôt du côté de la Prusse. Il se demandait s'il était sage de soulever une question qui pouvait conduire à la guerre. « C'est sur l'Eider, disait-il philosophiquement, que M. de Bismarck est venu pour la première fois affirmer la politique aventureuse qu'il a fait triompher ; c'est sur l'Eider que pourrait se décider cette fois la question s'il passera ou ne passera pas le Main. »

Il est vrai qu'à Pétersbourg, dans ses épanchemens avec notre ambassadeur, le prince Gortchakof inclinait plutôt de notre côté. Il se posait en juge du camp. Il était d'avis que le droit de la France n'était pas douteux, que la négociation de Nikolsbourg s'était passée sous les yeux de notre ambassadeur, et qu'on n'avait inséré l'article 5 dans le traité de Prague que pour être personnellement agréable à l'empereur Napoléon. Il s'étonnait, en ravivant l'amertume de nos regrets, qu'à Berlin on pût oublier si vite les services que nous avions rendus à la Prusse, en 1866, en lui permettant de dégarnir les provinces rhénanes et de jeter toutes ses forces en Bohême. Il voyait avec regret germer une nouvelle semence de division entre la France et la Prusse. Les violens écarts auxquels se laissait aller la presse des deux pays lui inspiraient de vives inquiétudes. Il avait déjà fait entendre de sages avis au comte de Bismarck, il lui avait conseillé de se montrer moins nerveux et d'en-

trer plutôt dans une voie systématique de bons procédés à notre égard. Mais il craignait qu'une nouvelle pression ne produisît un résultat tout contraire.

Plus, en effet, on s'expliquait, plus on multipliait les efforts de conciliation et plus se faisait jour l'antagonisme sorti des événemens de 1866. Le moindre incident suffisait pour faire renaître les anxiétés, car il révélait un état aigu qui semblait ne plus laisser de place à aucune transaction. A Paris, on s'endormait volontiers dans une trompeuse tranquillité dès que les points noirs s'atténuaient; mais, en Prusse, on ne perdait pas de vue un seul instant la réalité des choses. L'éventualité d'une guerre avec la France s'imposait à toute heure aux préoccupations de la cour de Berlin.

Au moment où notre diplomatie interrogeait le gouvernement prussien sur ses intentions au sujet de l'article 5 du traité de Prague, le roi Guillaume se trouvait à Ems. Il avait l'habitude, lorsqu'il s'éloignait de sa capitale, d'emmener avec lui une partie de son cabinet politique et de son cabinet militaire. Il tenait aussi à s'entretenir, dans les stations thermales, durant les séjours qu'il faisait si volontiers, avec ses représentans à l'étranger. C'est en causant avec eux et en les mettant à leur aise qu'il cherchait à se renseigner, mieux encore que par leurs dépêches, sur l'opinion des pays où ils résidaient et sur les sentimens des cours auprès desquelles ils étaient accrédités. C'était, chez lui, un précepte d'état de se consacrer en quelque sorte exclusivement, sans permettre à son activité de s'éparpiller, aux soins de l'organisation de son armée et de sa politique extérieure. — *Ora et labora* était sa devise.

Parmi les diplomates accourus dans la vallée de la Lahn se trouvait le comte de Bernstorff, ambassadeur de Prusse à Londres. Le roi tenait à être exactement renseigné sur les dispositions de l'Angleterre en prévision d'une conflagration générale, qu'on était loin de souhaiter, mais qu'on semblait toujours considérer comme inévitable, sinon comme imminente.

Voici ce qu'on écrivait d'Allemagne sur les inquiétudes qui se manifestaient alors à la cour de Prusse : « Vous voudrez bien me permettre de vous résumer les considérations que l'ambassadeur du roi à Londres a émises, à son retour d'Ems, dans des entretiens dénués de tout caractère officiel. M. de Bernstorff aurait protesté contre les arrière-pensées belliqueuses que l'on prête si volontiers à son gouvernement. « Pourquoi la Prusse, aurait-il dit, poursuivrait-elle la guerre? N'a-t-elle pas à s'assimiler ses conquêtes, à se préoccuper de son développement intérieur, et serait-il sage de risquer les avantages que lui ont valus la dernière guerre? Ses intérêts

économiques et militaires sont aujourd'hui amplement satisfaits, elle peut s'en remettre au temps pour achever sa tâche. Elle a donné, d'ailleurs, et donne chaque jour, des preuves non équivoques de sa modération. Ne résiste-t-elle pas aux instances des états du Midi, qui voudraient forcer la barrière du Mein et entrer dans la confédération du Nord? Le voyage du roi et de la reine à Paris, l'initiative prise par le cabinet de Berlin à Copenhague, et l'appui qu'il prête à la France en Orient, ne sont-ils pas autant de gages de sa sincérité? Mais ce qu'elle ne saurait admettre, c'est d'être le bouc émissaire des fautes d'autrui. Si le gouvernement français, l'an dernier, a été mal inspiré dans sa politique extérieure, mal servi par sa diplomatie, et s'il en est résulté des difficultés pour ses affaires intérieures, dont la Prusse est loin de méconnaître la gravité, est-il permis de l'en rendre responsable?

« Le gouvernement prussien n'en est pas moins disposé à faire à la paix toutes les concessions compatibles avec sa dignité. Reste à savoir si elles seraient suffisantes pour réconcilier la France avec les transformations sorties des événemens de 1866 et pour la rassurer sur notre action en Allemagne. Il est, d'ailleurs, des exigences auxquelles nous ne saurions satisfaire. Le roi peut-il céder Düppel et Alsen, que ses troupes ont conquises après des luttes sanglantes? Et cependant, c'est sur la question du Schleswig, depuis que la Belgique et le Luxembourg sont hors de cause, que la France paraît vouloir, en encourageant à Copenhague des prétentions excessives, engager la lutte. Les stratégistes français en sont déjà à parler d'une campagne d'hiver... Ce sont là de tristes perspectives.

« La Prusse ne provoquera certes pas la guerre, elle la subira à son corps défendant, mais elle la fera résolument, et l'on peut être certain qu'elle ne la prendra pas au dépourvu, ni diplomatiquement, ni militairement. Ses mesures sont prises. Elle peut compter sur la neutralité de l'Angleterre et peut-être même sur son intervention en cas de revers; la Russie est son alliée naturelle, et le voyage de l'empereur Alexandre à Paris, marqué de tant d'incidens fâcheux, n'a fait que resserrer d'une manière plus étroite la politique des deux gouvernemens. L'Autriche, sous la direction remuante de M. de Beust, ne demanderait pas mieux que de prendre une revanche, mais la Russie sera là, à l'heure voulue, pour tempérer ses velléités belliqueuses. La révolution est une force de nos jours, et nous n'hésiterions pas à la retourner contre l'Autriche si elle s'alliait à la France. Le terrain est tout préparé. La dépêche de M. de Werther sur le couronnement de l'empereur François-Joseph n'est rien moins qu'apocryphe; elle est un avertissement. Qui nous empêcherait de nous ménager des intelli-

gences dans les régimens tchèques et, s'il le fallait, de proclamer la république en Hongrie? Qui veut la fin veut les moyens. Nous pactiserions avec la révolution partout où il le faudrait, en France aussi bien qu'en Italie, et Garibaldi saurait bien arrêter Rattazzi si, comme on se l'imagine à Paris, le gouvernement italien, contrairement aux assurances qu'il nous a données, devait réunir un corps d'armée sur les frontières de la Bavière ou relayer les garnisons françaises en Algérie.

« Quant à l'armée prussienne, elle fera, comme toujours, bravement son devoir, et les contingens du Midi combattront vaillamment à ses côtés, alors même que certains gouvernemens seraient disposés à trahir la cause allemande. La partie sera rude, nous n'en disconvenons pas. Nos généraux connaissent les brillantes qualités de l'armée française, mais ils connaissent aussi ses défectuosités. Le soin constant des états-majors prussiens a été de les étudier et de les signaler aux troupes; ils sauront, sur les champs de bataille, les faire tourner à notre avantage.

« Cela n'empêche, aurait dit le comte de Bernstorff à la personne qui m'a répété ses paroles, que la Prusse, malgré sa confiance absolue dans l'invincibilité de son armée, fera à la paix du monde tous les sacrifices qui ne seraient pas incompatibles avec son honneur et sa dignité. »

Ces réflexions, émises avec abandon dans des conversations familières, reflétaient fidèlement les idées dont s'inspirait la cour de Prusse. Elles montraient que sa diplomatie avait une notion claire, précise de la situation, que ses calculs reposaient sur des données certaines, qu'elle avait le sentiment de sa force et la connaissance de notre faiblesse, et que, soutenue par les passions nationales, elle marchait résolument, pas à pas, vers le but qu'elle s'était tracé. Elle ne désirait pas la guerre assurément, mais elle ne faisait aucune concession pour l'éviter. Le roi et son ministre étaient insensibles aux inquiétudes que des crises, sans cesse renouvelées, provoquaient en Europe, à la perturbation qu'elles jetaient dans les affaires, et qui ne pouvaient qu'ajouter aux difficultés dans lesquelles se débattait l'empire, décrié, harcelé par l'opposition vindicative des partis.

« Ce n'est pas la forme de vos observations, disait le ministre d'Angleterre à M. Lefèvre de Béhaine, qui a froissé le comte de Bismarck, mais le fait d'une intervention qui aurait pu rehausser le prestige de votre souverain, servir d'encouragement aux mécontens d'Allemagne et aux résistances qui s'opposent en Europe à la réalisation de ses desseins. » Peut-être aussi le gouvernement prussien n'avait-il provoqué l'incident que pour rejeter au second plan la

question principale. Toujours est-il que, par le fait d'une intervention inopportune et par suite d'un acte de confiance, perfidement interprété, le gouvernement de l'empereur se trouvait encore une fois acculé dans une impasse. Relever le procédé du cabinet de Berlin et maintenir notre droit de veiller à l'exécution d'un traité qui ne portait pas notre signature, c'était fournir des argumens au parti militaire en Prusse et s'exposer à un conflit. Tout semblait indiquer qu'on cherchait, de propos délibéré, à nous pousser à des résolutions inconsidérées. « Les journaux prussiens, télégraphiait M. de Moustier, continuent la polémique la plus insultante. Je viens de lire dans la *Correspondance de Berlin* un article odieux. Quand tout cela finira-t-il? »

La sagesse fort heureusement prévalut dans les conseils de l'empereur. M. de Moustier, qui avait procédé à une évolution diplomatique si habile au mois d'avril, dut opérer cette fois une retraite peu glorieuse. « Nous n'avons pas voulu mettre la Prusse en demeure de s'expliquer sur ses intentions, télégraphiait-il à notre chargé d'affaires, nous avons voulu seulement lui faire connaître notre sentiment. Nous regretterions vivement que le comte de Bismarck pût se méprendre sur la nature de nos observations. Il doit être parfaitement rassuré sur nos intentions et demeurer convaincu qu'en aucune circonstance nous ne nous exposerions au reproche de blesser les susceptibilités d'une puissance voisine. » Le comte de Bismarck n'en demandait pas davantage. Le lendemain, la presse officieuse, la veille encore si agressive, s'indignait des bruits que faisaient courir les journaux de Paris et de Vienne sur un prétendu désaccord entre la France et la Prusse à propos du traité de Prague.

L'incident était clos, mais ce n'était qu'une trêve. L'entrevue de Salzbourg devait fournir, peu de jours après, au chancelier fédéral un prétexte nouveau pour raviver avec plus de violence les passions à peine assoupies.

L'empire était sur le chemin du Calvaire; il était condamné à le gravir d'étape en étape jusqu'au jour de l'expiation finale des erreurs qu'il avait commises en altérant systématiquement tous les élémens qui avaient assuré à la France sa sécurité et son prestige.

G. Rothan.

LA

BOURGEOISIE FRANÇAISE

PENDANT LA RÉVOLUTION

I.

Quand on ouvre l'Almanach royal de l'année 1788, on est étonné de voir que les premiers rangs du tiers état sont en possession de toutes les fonctions civiles, en dehors des charges de cour, des gouvernemens de province et des grades militaires. Offices de judicature et de finance, à tous les degrés, intendances, conseil d'état, bureaux des ministères leur appartiennent. En s'enrichissant par le négoce, les bourgeois ont créé les capitalistes et les financiers. Par l'importation en France du système des fermes générales, ils ont été chargés du recouvrement des impôts; ils font des avances au Trésor et prennent de jour en jour, dans toutes les affaires de l'état, une influence prépondérante. Depuis Henri IV, l'élévation de la bourgeoisie avait été constante. De plus en plus confiante dans sa capacité, dans ses lumières, dans sa valeur sociale, elle pénétrait tous les jours dans les régions désormais ouvertes du pouvoir et du beau monde. Pendant qu'en politique le gouvernement restait stationnaire et semblait voué à l'immobilité et à la faiblesse, la haute bourgeoisie développait ses richesses, ses forces, son activité intellectuelle. Elle était, à certains égards, beaucoup plus éclairée à la fin du dernier siècle que de notre temps. Le règne de Louis XVI avait correspondu au développement d'une grande prospérité commerciale et industrielle. Rajeunissant le vieux Paris par ses hôtels à somptueuses façades, peuplant les environs de maisons de campagne élégantes, réhabilitant par l'encouragement des arts une fortune rapidement acquise, les bourgeois opulens se laissaient

même aller à acquérir des droits féodaux. Près de quatre mille charges, dans la magistrature et dans la finance, entraînaient avec elles l'anoblissement.

L'intervalle entre la noblesse et les rangs supérieurs du tiers état était encore diminué, à Paris, par ce frottement quotidien qui adoucissait les angles trop saillans et par une facilité de mœurs qui ne tenait pas seulement à l'esprit, mais aussi aux services rendus. Cette partie, restreinte d'ailleurs de la bourgeoisie, appartenant aux parlemens et à la finance, excitait l'envie en s'anoblissant. Il en était une autre plus nombreuse, plus puissante, non moins prospère, qui résistait à la tentation des titres. C'était celle qui encombrait les carrières libérales et le haut négoce : les avocats, les notaires, les procureurs, les médecins, les artistes, les écrivains, les armateurs de nos grands ports, les négocians de nos villes manufacturières. Ceux-là remuans, actifs, séparés de la noblesse, ne la rencontraient que pour être froissés par elle, et pour constater, surtout en province, son infériorité intellectuelle, sa morgue non justifiée et sa fortune obérée.

Quelle éducation ces bourgeois avaient-ils reçue? L'ancien bourgeois de Paris, celui qui était né avec la régence, avait façonné son caractère sous une étroite discipline. Sa vie était simple, fort occupée, mais elle était égayée par une verve que provoquait sans cesse le goût de l'observation. Nul ne saisissait d'un regard plus sûr les ridicules et les faiblesses que ce bourgeois né au cœur de la Cité ou de l'île Saint-Louis, à la fois hardi et timide, gardant sa liberté d'allures vis-à-vis du clergé et ayant reçu la forte empreinte du jansénisme. Antérieurement à l'action toute littéraire des philosophes, l'esprit janséniste avait, en effet, envahi la plupart de ces anciennes familles, leur avait apporté, avec l'austérité, le goût de l'indépendance. Les parlemens, jusqu'en 1780, n'avaient encore rien perdu de leur autorité et ils répondaient aux humeurs d'opposition. C'était dans le vieux monde bourgeois une émotion presque révolutionnaire les jours où, sur une question d'impôt ou bien de théologie, les légistes faisaient échec aux emportemens ultramontains et à l'arbitraire ministériel. Avec quel respect on parlait de la grand'chambre! Sur quel piédestal étaient placés messieurs les gens du roi! Comme les traditions se conservaient de L'Hôpital et de Mathieu Molé! Quel retentissement avaient eu les harangues de Daguesseau et les plaidoyers de Gerbier!

A cette génération, qui n'était ni sceptique, ni épicurienne et qui avait eu pour maître Rollin, avait succédé une autre plus impatiente, imprégnée d'un esprit nouveau et dégagée de toute dévotion. Les collèges où elle fut élevée n'étaient plus les mêmes. Les jésuites, professeurs de la jeunesse bourgeoise, pendant deux siècles,

avaient été expulsés. Après avoir ruiné les écoles de Port-Royal et lutté jusqu'à la dernière heure contre leurs méthodes et contre leur ascendant pédagogique, ils avaient laissé le champ libre à des rivaux. L'Oratoire avait plus particulièrement essayé de combler la profonde lacune laissée dans l'enseignement par la compagnie de Jésus. Des principes différens inspiraient les oratoriens. Une réforme importante était accomplie par eux. Ils exigeaient qu'on se servît de la langue française pour les premières études grammaticales. Le progrès général des idées se faisait sentir dans leurs procédés d'éducation ; on avait enfin renoncé, dans les leçons de morale, à défendre les casuistes des XVIe et XVIIe siècles.

La haute bourgeoisie envoyait ses fils dans les collèges en renom, mais les oratoriens, fort à la mode, n'avaient pu suffire aux besoins de la province. Les pères de la doctrine chrétienne, les bénédictins de Saint-Maur, partageaient avec eux l'héritage des jésuites. Royer-Collard et Joubert avaient été élevés par les doctrinaires : l'un à Saint-Omer, l'autre à Toulouse. Le premier, plus imbu des traditions de Port-Royal, y avait puisé la puissante méthode qui dirigea son éloquence et cette indépendance, cette force de jugement, qui lui firent accepter la révolution sans se laisser dominer par elle. Joubert devait à ses maîtres d'avoir pénétré les secrets de l'antiquité latine et grecque, et ce sentiment que rien n'était plus beau, après les armes, que l'étude et la vertu.

La plupart des jeunes gens de la bourgeoisie apprenaient ensuite, dans les écoles de droit, la législation compliquée d'après laquelle on rendait la justice et s'administrait la monarchie. Tous s'attachaient, en ces années fécondes, à la lecture de Locke, de Montesquieu, de Rousseau, acceptant leurs opinions sur les droits et les devoirs de l'homme en société, en attendant le moment de les mettre en pratique! Mais le fond de leurs études était, avant tout, la science juridique : non-seulement le droit romain qui, dans la moitié de la France, était la plus solide base de l'ordre civil, mais le droit canonique, le droit féodal qui régissait encore certaines conventions, le droit coutumier dont les dispositions aussi variées que bizarres formaient le code de l'autre moitié du pays, enfin, les ordonnances royales qui, sur des points importans, avaient constitué un droit nouveau. Au sortir des écoles, les uns se faisaient recevoir dans une cour souveraine, d'autres achetaient une charge; les plus riches visaient celle de maître des requêtes, qui coûtait 100,000 liv. C'était la plus recherchée. Dans ce corps se prenaient, en effet, les intendans des provinces, les conseillers d'état. Les fils de négocians enrichis recherchaient de préférence une place dans les bureaux de finances.

A Paris, des générations se succédaient aux fonctions de commis

dans les ministères. Comme Gaudin, le futur duc de Gaëte, ils devaient leur succès aux principes d'honneur reçus de leurs parens et à une éducation soignée. Les commis des divers départemens ministériels conservaient les traditions. Ils avaient déjà, sur les affaires, une influence que rendait inévitable et nécessaire la mobilité de ministres souvent étrangers par leurs occupations antérieures à la branche d'administration qu'ils étaient appelés à régir. La vie des commis s'écoulait tout entière dans les bureaux, sans missions au dehors, sans congés, ignorée et droite comme le devoir. Ils s'alliaient entre eux et formaient une grande famille dont les directeurs étaient les chefs naturels. Ils apportaient dans leurs délicates fonctions les habitudes de respect, de discrétion, de réserve puisées au foyer domestique. Les affaires étrangères étaient entre les mains de ces honnêtes gens, les Gérard, les Lesseps, les Hennin. Ils bornaient leurs vœux à bien servir le pays. Très gallicans et même quelque peu entachés de jansénisme, comme les bourgeois des parlemens qui avaient à défendre les droits du roi contre la cour de Rome, ils n'avaient pas comme eux des prétentions à la noblesse et mettaient leur fierté à ne pas rechercher de titres.

C'était le barreau qui attirait surtout les jeunes talens. Le palais était à la mode. Jamais les querelles judiciaires ne firent autant de bruit que dans les vingt années qui précédèrent la révolution. Les avocats étaient à l'image du siècle, lui empruntant la passion, la générosité, l'audace ; et comme nous étions la nation qui avait fourni les premiers justiciers du monde, les avocats étaient les représensentans attitrés du tiers état, les porte-parole des paysans, et ceux qui connaissaient le mieux, dans les villes et les campagnes, la classe infime, triste héritage des serfs affranchis, milieu redoutable où la misère recrutera, pour les jours de révolte sociale, la bande des septembriseurs et des tricoteuses. Dans toutes les villes parlementaires, dans tous les chefs-lieux de présidiaux, cette corporation entretenait, contre la vieille société féodale, les animosités et les rancunes, prête toujours à soutenir les revendications des communautés d'habitans quand le faisceau des intérêts collectifs pouvait opposer plus de résistance ; lisant avec passion les livres qui faisaient du bruit, semant partout et en toute occasion les idées nouvelles. L'ordre des avocats était arrivé, comme en 1830, au plus haut point de sa grandeur, de sa puissance et de son influence.

Des trois éducations que recevait successivement la jeune bourgeoisie : l'éducation de la famille, l'éducation du collège et celle du monde, la dernière prenait, vers 1780, une importance de plus en plus décisive. Personne n'en avait plus profité, ne s'était plus dégagé de sa raideur doctorale, que la corporation des médecins. L'influence qu'ils exercèrent en ce temps-là dans la haute société,

au moment où l'allaitement maternel devint à la mode, étonne les contemporains. Les sentimens que les médecins inspiraient rappelaient ceux des directeurs de conscience à la fin du règne de Louis XIV. L'usage des salons avait donné aux médecins un esprit délié, des manières douces, en même temps que la connaissance du cœur humain. Ils en étaient venus à montrer une âme sensible, suivant le jargon usité, et c'était du célèbre Lorry qu'une dame de qualité disait : « Il est si au fait de tous nos maux que l'on dirait qu'il a lui-même accouché. »

II.

C'est ainsi que la haute bourgeoisie se préparait de jour en jour au rôle qu'un avenir prochain lui destinait. Elle était tout, et elle n'était encore rien comme pouvoir public. Les femmes le sentaient autant que leurs maris.

Leur éducation les avait avant tout disposées à la vie de famille. Elles avaient, en province plus qu'à Paris, reçu une instruction sévèrement religieuse, mais d'une pratique raisonnable. Sans doute, le règlement des classes de Port-Royal qu'avait rédigé Jacqueline Pascal, sœur Sainte-Euphémie, n'était plus pratiqué dans les couvens. L'esprit janséniste avait cependant survécu dans les habitudes domestiques. On habituait les jeunes filles au sérieux ; on les façonnait au respect, et d'abord au respect d'elles-mêmes ; les actes de dévotion n'étaient pas multipliés ; ils paraissaient trop graves pour être accomplis sans trouble de conscience. Les parens n'aspiraient pas à ce qu'il fût donné aux filles des connaissances étendues ; un fort enseignement, fondé sur la morale chrétienne, semblait suffisant pour former leur bon sens et leur raison. La mère de famille, dans la haute bourgeoisie, était préparée à avoir l'autorité. Par l'effet du caractère et de la dignité de la vie, l'ascendant se maintenait jusque dans la vieillesse. Les femmes étaient les égales de leurs maris, quand elles ne leur étaient pas supérieures par la force d'âme. Elles possédaient donc les qualités essentielles pour bien élever les enfans et elles ne les abandonnaient pas aux mains des serviteurs, comme faisait la noblesse.

Lorsque les lettres de cachet du 29 décembre 1752 firent fermer les dernières communautés jansénistes où l'on élevait la plupart des jeunes filles de la bourgeoisie, déjà le souffle mondain du siècle transformait les maisons d'éducation. Sans ressembler aux riches couvens des Flandres et de Normandie, où chaque demoiselle avait son appartement, où les visites d'hommes étaient admises aux grilles, la rigidité de la tenue s'était détendue sans que les principes eussent varié ; et comme les couvens donnaient par-

fois asile aux femmes du monde, l'éducation des élèves se ressentait de leur rencontre. C'était du reste la haute bourgeoisie qui fournissait elle-même le plus de religieuses aux congrégations de la Visitation, de Sainte-Ursule et des Sœurs de la Charité; elles y portaient en général l'esprit de mesure et de discernement.

Dans les quelques années qui précèdent la révolution, l'éducation par la famille est à la mode : la jeune fille doit se former par les lectures, par les conversations, par les observations dans le milieu social qu'elle fréquente. Quand on voit Mounier lui-même, Mounier, après Mirabeau la tête la mieux équilibrée de la constituante, écrire dans l'exil : « Lisez *Émile*, et malheur à vous si vous n'éprouvez pas le besoin de devenir meilleur! » quand la possession de toutes les œuvres de Jean-Jacques Rousseau « est un délice, une félicité qu'on ne peut bien goûter qu'en l'adorant; » quand une jeune fille, la plus honnête, la plus noble de cœur, la plus intelligente, pense ainsi, il est bien difficile que la direction des femmes soit la même qu'au XVIIe siècle.

A Paris, la bourgeoisie ne met plus ses filles au couvent que pour leur première communion. Elles passent leur vie près de leur mère. On sort deux fois par semaine en toilette : le dimanche, pour les offices et la promenade; un autre jour, pour les visites entre parens; on les conduit cependant au Salon de peinture, mais elles ne vont au théâtre que lorsqu'elles sont mariées. On leur donne des maîtres à domicile; au sortir des deux années passées au couvent, elles s'instruisent presque toutes seules, lisant les mêmes livres que leurs frères. L'éducation sentimentale entre enfin dans la bourgeoisie féminine. La jeune fille devient attentive au mouvement des faits et des idées; elle sent et elle se passionne. Dans cet intérieur discret où elle est aimée, où sa jeunesse s'écoule austère, elle n'est plus aussi pieuse et plus du tout dévote.

Si vous voulez la voir vivre et marcher, la surprendre dans ses habitudes, regardez-la dans les tableaux de Chardin avec ses manches relevées à la saignée du bras, son tablier à bavette, sa guimpe noire, sa croix à la Jeannette, sa jupe de calmande rayée! Regardez-la encore en toilette de dimanche, son manchon à une main! Elle va se rendre au sermon avec sa mère en coqueluchon noir, la jupe à retroussis. Elle arrange le nœud de sa fanchon ou son ruban *au parfait contentement*. C'est l'intérieur du ménage avec l'activité, l'ordre, la règle des heures, les joies modestes du devoir. Il y passe comme un parfum léger de félicité domestique.

Suivez-la dans le monde quand elle est mariée! Elle a l'imagination plus souple et plus vive que son mari; elle a mieux que lui le talent de narrer; les liaisons des mots sur ses lèvres sont imper-

ceptibles. Rentrée au logis, un air d'égalité y règne; la coutume de Paris lui donne, dans les profits, des droits étendus; elle est consultée dans toutes les affaires, aucune ne se conclut sans son assentiment. Elle gagne en bon sens ce qu'elle n'a pas toujours en orthographe; et, si ce n'était sa fidélité conjugale, on lui appliquerait ce mot du plus fin Parisien d'alors : « Une femme n'en est pas moins adorable pour mettre une *s* à la fin de : Je vous aime. »

Une exception est cependant à signaler. La société des financiers, par son opulence, ses goûts de luxe et de plaisir, par ses désirs d'arriver à la noblesse, faisait contraste avec la majeure partie de la haute bourgeoisie. Les fermiers généraux tenaient une place intermédiaire à peu près semblable à celle des magistrats des parlemens. Très en vue, coudoyant les grands seigneurs, les Beaujon, les Bouret, les Grimod, les Godart, les Augeard, tous d'une rare aptitude administrative, quelques-uns même écrivant avec une plume de véritable gentilhomme, à force de bel air et d'impertinente individualité, avaient emprunté ces vices élégans qui substituaient les fantaisies aux passions et ce scepticisme que donne aux manieurs d'argent la connaissance intime de l'espèce humaine. C'était dans le milieu des financiers que se trouvaient en plus grand nombre les raffinés à qui l'on devait la création de toute cette artistique industrie du rococo, du superflu, de l'inutile, de la récréation des yeux, que le XVIIIe siècle a emportée avec ses paniers, ses falbalas, ses élégances. C'était là aussi que se recrutaient ces dégoûtés à qui rien ne faisait plus d'effet comme vrai, mais comme bien trouvé; ceux qui méprisaient les hommes en théorie par-delà ce qu'on peut imaginer et qui cédaient, à chaque instant, à des sentimens de bienveillance et d'indulgence; le siècle le voulait ainsi.

Si quelques scandales, dont toutes les chroniques parlèrent, ont compromis des noms de femmes appartenant aux degrés supérieurs du tiers état, il faut se garder de généraliser. Les fortes assises de la famille bourgeoise ne furent pas atteintes, même au travers des dissipations et des tentations de la richesse rapidement acquise. La mère était là avec ses préoccupations de l'éducation des enfans. Le collège des Grassins, le collège du Plessis ou les oratoriens de Juilly comptaient au premier rang de leurs élèves studieux les fils de ces fastueuses parvenues, les plus empressées à fêter l'esprit et les philosophes.

Il faudrait se garder de croire que la province fût séparée de Paris par les idées et les sentimens; si l'on y connaissait moins la douceur de vivre, la volupté de causer librement avec les hommes qui vous entendent à demi-mot ou qui vous devinent, on était souvent mieux informé de l'existence des livres. Un ouvrage en plu-

sieurs tomes n'était jamais lu à Paris que si la province avait décidé de son mérite. Jamais le commerce n'avait autant enrichi Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes, que sous le règne de Louis XVI. La vie mondaine de la bourgeoisie était brillante; on y jouait beaucoup la comédie de société, et si le goût établissait des différences inévitables, l'honnêteté et le bon ton n'en créaient pas. La probité légendaire des grandes maisons commerciales, l'originalité plus accusée peut-être des caractères, mettaient plus en relief la vigueur morale du haut monde bourgeois. Mais aussi il se trouvait directement face à face avec la noblesse provinciale, qui s'efforçait de plus en plus de racheter par la morgue des manières une importance effacée et qui trouvait, dans des privilèges de vanité, des compensations à une fortune déchue.

Maintenant que nous connaissons les personnages, écoutons-les parler et voyons-les agir.

III.

La révolution sociale de 1789 ne fut que la fin logique et attendue des efforts persistans des classes moyennes depuis plusieurs siècles. Quand l'heure eut sonné, la haute bourgeoisie fut unanime sur ce point qu'il fallait résolument substituer aux institutions aristocratiques et féodales un état nouveau, simple, uniforme, ayant pour base l'égalité des conditions. Même ceux qui, sur les théories politiques, étaient en désaccord, parce qu'ils étaient plus instruits, comme Mounier, Malouet, partageaient, sur les théories civiles, les idées communes. Bien avant la convocation des états-généraux, bien avant le 14 juillet et le 4 août, la révolution était faite dans leur esprit et dans leurs mœurs. Tenant aux deux extrémités de la société française, la classe moyenne écoutait et jugeait toutes les critiques et toutes les plaintes, toutes les colères et toutes les souffrances.

Plus d'une cause chez elle fit éclater la révolte, mais aucune de ces causes ne fut plus puissante que les souffrances de l'amour-propre à chaque instant exaspéré. Qui le croirait? La mauvaise administration des finances, les lettres de cachet, les abus de l'autorité, les lenteurs ruineuses de la justice n'eussent pas fait éclater la révolution. L'inégalité des rangs et du droit n'était plus acceptée par la conscience. La bourgeoisie ne pardonnait plus à l'ancien régime la place inférieure qu'elle y occupait. En province, les froissemens étaient quotidiens. Les femmes les ressentaient encore plus vivement que leurs maris. Qui ne se souvient de l'affront fait à la mère de Barnave au théâtre de Grenelle par le duc de Clermont-Tonnerre, et l'injure lancée par le comte de Chabannes à Lacroix, qui donnait

le bras à une jolie femme, au sortir de la Comédie? Il en était ainsi partout : en Auvergne, Mme Couthon avait aussi ressenti les dédains de la gentilhommerie provinciale. A l'église, les préséances étaient une question capitale. Des bourgeois quittaient la campagne pour venir habiter la ville afin de se soustraire aux humiliations des seigneurs voisins. Quand l'opulence et l'esprit avaient réussi, en apparence, à désarmer cet orgueil nobiliaire, la pointe aiguë effleurait toujours, perçait souvent et ne permettait qu'une familiarité inquiète et sans abandon.

Les anoblis appartenant aux parlemens, au grand-conseil, à la chambre des comptes, aux cours des aides, étaient, à leur tour, frappés de dédain par l'ancienne noblesse, celle qui montait dans les carrosses du roi ou qui allait à la chasse avec sa majesté. La présentation à la cour était le point essentiel. Lorsque Chateaubriand fut invité à chasser avec Louis XVI, il dut établir sa noblesse, de génération en génération, jusques et y compris l'année 1400. C'était bien autre chose pour être de l'ordre du Saint-Esprit ou de Saint-Lazare. « On examinait messieurs les morts avec une somptueuse rigidité. » Pour être un page de la petite écurie, un écuyer de la grande, un gentilhomme de la chambre, il fallait prouver plus de deux cents ans de parchemins. Et il le fallait aussi pour servir dans les maisons d'Orléans et de Condé, et même chez le duc de Penthièvre. C'est la passion de l'égalité, chez une race essentiellement vaniteuse, qui décida donc du premier éclat de la révolution.

Il semble que toutes les circonstances se fussent réunies pour activer la marche de la bourgeoisie vers la démocratie. La noblese s'appauvrissait pendant que les richesses et les lumières du tiers état s'accroissaient; la propriété foncière passait de jour en jour dans un plus grand nombre de mains; dans certaines provinces, les sociétés d'agriculture en venaient déjà à redouter le morcellement pour les exploitations agricoles. A tous ces faits correspondaient partout des habitudes nouvelles de bien-être et de luxe intérieur en même temps que le plus complet épanouissement des esprits. Toutes les idées étaient soulevées avec une hardiesse sans précédens; les conversations cessaient d'être légères et galantes pour devenir des querelles de classe. Pour donner plus d'élan à cette lutte, un arrêt du conseil ne s'était-il pas avisé de charger tous les corps constitués de faire des recherches sur la tenue des anciens états-généraux? Le nombre incalculable de brochures et de mémoires était la preuve de l'agitation sans pareille des classes moyennes.

Plus les pouvoirs politiques de la seigneurie avaient diminué, plus la perception des redevances seigneuriales devenait odieuse; plus la petite propriété augmentait, plus ce qui restait de la féodalité lui paraissait inique; plus les classes laborieuses économisaient, s'in-

struisaient et montaient d'échelons, plus l'abîme se creusait entre elles et cette noblesse, qui vivait de droits féodaux. C'étaient comme deux peuples campés sur le même sol. La réconciliation devenait impossible. Le paysan sauvage, ignorant et méfiant, épargnait denier par denier, afin de payer les procès ruineux qu'il soutenait contre le suzerain. Le seul homme en qui il eût confiance, à qui il racontât ses peines et ses rancunes, ce n'était pas son curé, c'était l'avocat qui partageait ses haines, l'avocat qu'il entendait parler. C'est ainsi que les hommes de loi étaient désignés d'avance à la rédaction des cahiers dans les bailliages. Qu'importaient, pour la plupart, les théories politiques? Les habitans des villages insistaient d'abord pour que leurs chiens de basse-cour fussent délivrés du piquet qu'on suspendait, par ordre du seigneur, au col de ces pauvres bêtes afin de les empêcher de saisir un lièvre, si par hasard il s'offrait à leur portée.

Pendant que, dans les campagnes, le paysan s'animait de plus en plus lorsqu'on l'interrogeait et qu'on faisait une universelle enquête sur ses misères, ailleurs, dans les villes, tout travail, toute industrie qui recevait le contre-coup de l'action de la féodalité s'émancipait. Cette vieille antipathie des bourgeois pour ce qui subsistait de l'ancien régime n'avait pas peu contribué à rendre subitement impopulaire même le parlement, pendant tant d'années leur idole. Il venait de condamner au feu le courageux livre de Boncerf sur *l'Inconvénient des droits féodaux*. L'enthousiasme pour ce grand monde parlementaire, anobli et acquéreur de cens, s'éteignait, et d'Espréménil, revenant en 1788 des îles Sainte-Marguerite, où il était détenu, ne rencontrait plus sur son passage que l'indifférence et l'oubli.

Affranchir les terres et les personnes de toute entrave se confond dans ce cri général : Plus d'inégalités! Personne n'a mieux vu que Rœderer ce motif déterminant des événemens. Il appartenait par son origine, par son éducation, aux plus hautes familles du tiers état. Personne n'avait été plus nourri que lui de toutes les connaissances que possédait son siècle et n'en avait plus adopté les idées généreuses. Il avait même cette supériorité de joindre les connaissances économiques au savoir du jurisconsulte. C'est Rœderer qui, dans sa brochure sur les états-généraux, écrivait ces mots décisifs : « Depuis quarante ans, cent mille Français s'entretiennent avec Locke, avec Rousseau, avec Montesquieu. Chaque jour, ils reçoivent d'eux de grandes leçons sur les droits et les devoirs de l'homme en société; le moment de les mettre en pratique est arrivé. »

IV.

Les légistes, après avoir été les patrons dévoués des paysans dans leurs légitimes revendications, servirent de guide à la constituante dans la refonte de la société civile. Les noms de ces admirables et vaillans bourgeois sont gravés, pour la plupart, dans le martyrologe de la révolution. Ceux qui survécurent, apportèrent, sous le consulat, la même volonté que le premier jour à l'achèvement de leur œuvre sociale et la firent définitivement consacrer. Ils n'avaient pas tous le caractère à la hauteur du talent; mais, par leurs défauts, ils montrèrent que la classe dont ils étaient sortis était plus encore jalouse d'égalité que de liberté. Ils avaient voulu l'une surtout pour assurer l'autre.

Au milieu de cette foule d'hommes d'un sens droit et d'une intelligence vaste, comment ne pas nommer Merlin? Il est impossible de ne pas admirer ce labeur gigantesque qui lui permit de suffire à tout. Presque à lui seul il a, dans le comité féodal, réalisé en détail et avec précision l'abolition décrétée en principe seulement dans la nuit du 4 août. Cette œuvre d'un profond savoir, il en est le commentateur lumineux dans un recueil célèbre; presque seul il verra clair dans cette confuse législation intermédiaire. Investi du ministère de la justice, non-seulement il sera administrateur, mais il trouvera le temps de répondre directement aux tribunaux, aux officiers du ministère public, même aux juges de paix qui le consultent sur des questions de droit embarrassantes. Procureur-général à la cour de cassation, il consolidera la révolution par une jurisprudence immuable dans ses grandes lignes. Pourquoi faut-il que tant de talent, une raison si lumineuse, un esprit si audacieux dans ses conceptions juridiques, une volonté si persistante dans l'organisation de la nouvelle société civile, aient été associés souvent à tant de faiblesse de caractère et à des mesures qui ont dû peser sur sa conscience?

Ce ne sera pas le seul exemple où, dans ce monde de haute bourgeoisie, nous trouverons des taches qui feraient presque désespérer des vertus de notre race. Saluons du moins, à cette aube éclatante et pure de leur vie publique, les représentans de l'esprit bourgeois qui apportèrent à la constituante tant d'amour de l'humanité, tant de vigueur dans le dernier assaut livré à l'ancien régime, tant de confiance dans l'avenir et tant d'enthousiasme désintéressé dans une entreprise grandiose!

Il est des noms parmi eux qu'on répète volontiers, ceux de Lanjuinais, de Le Chapelier, de Thouret, d'Enjubault, de Rœderer, celui de Tronchet, si vénéré qu'un décret l'appelait un jour à la tri-

bune de l'assemblée pour qu'il donnât son avis ; Tronchet, une âme si parfaite que, en 1807, lorsque la mort le frappa, les juges les plus sévères s'inclinèrent devant cette renommée sans tache et cette sévère probité. Il en est d'autres encore dont nous réveillerons les ombres respectées : Malouet, en qui l'Auvergne avait mis son bon sens politique et ses facultés équilibrées ; Mounier, le plus passionnément raisonnable d'eux tous, le mieux préparé à un rôle important dans les jours de liberté calme ; Barnave, le plus éloquent et le plus sincère de ces jeunes hommes que la philosophie et le droit avaient formés ; Adrien Duport, qui n'avait pas été élu par le tiers état, mais qui lui appartint, dès le premier jour, par sa mâle attitude, par ses sentimens démocratiques ; Duport, à qui nous devons l'introduction du jury. Tous, pleins d'illusions et épris de justice ; tous, il est vrai, dominés par les abstractions ; mais est-ce que les abstractions sublimes ne gouvernent pas les âmes, ne grandissent pas les caractères en élevant les pensées !

Dès les premiers jours de la constituante, le vote individuel avait été substitué au vote par ordre ; toute distinction de rang et de préséance entre les députés avait été prohibée ; l'admissibilité, sans distinction de naissance, aux emplois civils et militaires, avait été proclamée ; et, comme un symbole est nécessaire aux yeux pour constater le triomphe d'une idée, la destruction de la Bastille prenait ce caractère pour la bourgeoisie.

Le lendemain du 14 juillet, Étienne Delécluze, tout enfant, se promenait sur les boulevards avec son père : « Qu'est-ce donc que la révolution ? lui demanda-t-il. — Il est bien difficile de te répondre... Si tu étais plus grand... Tiens, je ne puis mieux faire qu'en te disant que la révolution détruit toutes les distinctions entre les hommes. Désormais, il n'en existera plus qu'une : celle que la science et l'instruction mettront entre les ignorans et les savans. Aussi, travaille bien, si tu veux te distinguer. Il n'y a plus d'autre noblesse. »

La bourgeoisie avait fondé la démocratie. La déclaration des droits ne fut que le frontispice des principes nouveaux. La bourgeoisie voulut établir la justice à tout jamais, dans la société moderne, lui restituer son ordre naturel : elle abolit donc la féodalité, et avec la féodalité, tous les droits qui en découlaient. Non pas que la seigneurie fût encore celle du moyen âge et même celle du XVIe siècle ! Elle n'exerçait plus, à proprement parler, d'influence juridique sur le classement des personnes. Le roturier, comme les nobles, pouvait devenir possesseur de droits féodaux ; ces droits étaient d'autant plus faciles à posséder que la plupart n'étaient que fiscaux et échappaient aux embarras de l'exploitation. Mais ils paralysaient si bien la culture qu'Arthur Young, en 1787, s'écriait : « Ah ! si j'étais

pour un jour le législateur de la France, comme je ferais bien danser tous ces grands seigneurs ! »

Quant aux privilèges, aux préséances, à ces vanités extérieures auxquelles leurs possesseurs attachaient peut-être plus de prix qu'à des revenus, on ne les discuta même pas. Ils furent abandonnés sans phrases. En tête des décrets de la nuit du 4 août, la constituante traça le résumé du plan qu'elle concevait. Il fallait quatre années pour l'accomplir dans la législation. Les racines du vieil arbre féodal étaient si profondes que de longs efforts étaient nécessaires pour les extirper.

Les légistes qui dirigeaient les comités et les délibérations avaient fait une distinction entre la féodalité *dominante* et la féodalité *contractante*, entre les justices seigneuriales qui étaient des portions détachées de l'autorité publique, entre les servitudes personnelles ou les redevances qui en représentaient l'abolition, et les contrats d'inféodation. Les premiers de ces droits féodaux attentaient à la souveraineté de l'état, les seconds violaient la liberté du citoyen, les troisièmes seuls tiraient leur origine de conventions véritables. Les jurisconsultes firent décider que les deux premiers étaient abolis sans indemnité, le rachat pour les derniers fut admis.

Les censitaires, on ne l'ignore pas, n'acceptèrent pas cette décision ; ils protestèrent, rédigèrent de nouveaux cahiers et appelèrent une loi plus radicale sur les droits déclarés rachetables.

Le sol affranchi, les privilèges détruits, il fallait, par la division de la terre, multiplier le nombre des propriétaires, créer plus de citoyens intéressés au nouvel ordre de choses ; la bourgeoisie n'hésita pas à donner les biens nationaux comme dot à la constitution. Elle fit mettre aux enchères la dixième partie de la richesse foncière du pays.

Elle n'eût pas cependant vulgarisé la propriété si elle n'avait pas d'abord transporté dans la famille l'esprit nouveau d'égalité. Depuis longtemps, la famille bourgeoise, réunie dans un faisceau serré et indissoluble, réalisait dans les sentimens, les lois de la nature et de la raison. Les philosophes et les légistes s'étaient mis d'accord pour appliquer l'ancienne formule de Marculfe : « Comme Dieu a donné au père tous ses enfans, ils doivent avoir une part égale aux biens de leur père. » Aussi les droits d'aînesse et de masculinité, représentant le principe féodal, furent-ils supprimés et l'égalité établie dans les partages de toute espèce de succession. Mais avec sa noble mission de faire passer dans la loi le spiritualisme social, la bourgeoisie ne voulut pas proscrire la liberté de tester et le droit pour l'homme de disposer d'une partie de ses biens. Tronchet, qui fut l'organe de la pensée commune, dit aux applaudissemens de tous ceux qui l'écoutaient : « Pourrait-on refuser au père de récom-

penser par un témoignage d'affection plus particulière l'enfant qui se sera le plus distingué par son respect et sa tendresse filiale, qui se sera dévoué à secourir la vieillesse infirme de ses parens; qui, par son travail, aura contribué sans intérêt à augmenter le patrimoine qui devient commun? Les fils pourraient-ils légitimement lui envier cet acte de justice? »

L'abolition du retrait lignager que pouvaient exercer en cas de vente les parens du vendeur et qui était enraciné dans les habitudes des pays coutumiers, fut la conséquence des dispositions destructives de la constitution féodale dans la famille. Il n'y eut pas de résolution plus conforme à l'esprit qui animait le foyer domestique du XVIIIe siècle; et le cœur des mères, dans ces heures trop rares d'union patriotique, battit du même mouvement que celui des enthousiastes fondateurs du monde moderne.

On ne connaît pas vraiment la révolution si l'on n'a pas lu les travaux des comités de l'assemblée et surtout les admirables rapports de Merlin sur les droits féodaux, sur les retraits de bourgeoisie, sur le retrait lignager, sur les successions, sur les réserves coutumières et les dévolutions. C'est dans ces résumés de la science juridique, dans ces pages écrites sous l'inspiration brûlante de l'opinion bien plus que dans les discussions de l'assemblée, discussions souvent abrégées, qu'il faut suivre le gigantesque effort de nos aïeux pour constituer la société civile qui nous abrite. Nous n'avons qu'à louer dans cette première partie. Après avoir établi dans la famille la justice et l'égalité, les classes moyennes essayèrent en politique de les concilier avec la vieille monarchie, et, tentative plus grave! de faire entrer la démocratie dans les nouveaux rapports de l'église et de l'état.

V.

Sur la question religieuse, la haute bourgeoisie de la fin du XVIIIe siècle avait des opinions très arrêtées. La bourgeoisie parisienne, dans la réunion préparatoire des élections, avait pris une attitude particulièrement hostile au clergé. Elle ne voulait pas de la religion sous forme d'institution politique. Le souffle du XVIIIe siècle, en minant les croyances positives, avait laissé chez la plupart de ceux qui l'avaient respiré un déisme qui suffisait à leurs aspirations. Le cahier rédigé par la députation de Paris manifeste clairement cet état des esprits. Ils furent cependant entraînés à commettre une des plus sérieuses atteintes contre la liberté de conscience.

Leur éducation juridique obscurcit sur ce point leur intelligence. Un reste de levain janséniste fermenta dans un groupe ayant pour chefs Camus, Martineau, Treilhard. L'idée dominante des vieux lé-

gistes était la subordination de l'église au pouvoir civil. Leurs luttes séculaires avec la cour de Rome, leurs goûts de clergé national et soumis au roi, avaient constitué un tempérament absolument rebelle à la conception d'une église libre dans l'état. C'est une erreur profonde que de croire qu'il y ait eu alors un moment où la question de la séparation de l'état et de l'église pût être portée avec succès devant l'opinion publique. Même quand la révolution avait tout brisé, quand le scepticisme avait tout remis en question, à l'époque où Bonaparte négociait le concordat, la bourgeoisie, en majorité, n'eût pas compris qu'on laissât l'église libre. C'était une de ces idées que ses vieux jurisconsultes lui avaient appris à dédaigner.

Vis-à-vis des personnes qui formaient l'ordre du clergé, vis-à-vis de la propriété ecclésiastique, elle ne voulut que l'application des principes de l'ancienne monarchie. Tout en reconnaissant que le catholicisme était la religion dominante, elle déclarait que chaque citoyen était libre dans son culte, et répudiait une religion d'état. Tout en maintenant les prêtres, elle détruisait l'ordre du clergé. Le principe de l'individualité qui lui faisait briser toute corporation, elle l'introduisait dans la société ecclésiastique; et, comme première conséquence, elle sécularisait le mariage.

Depuis le concile de Trente et l'ordonnance de Blois de 1579, l'acte civil avait été absorbé par le sacrement. Sans interdire la bénédiction nuptiale, sans même nier la dignité du mariage chrétien, les bourgeois de la constituante ne considérèrent le mariage que comme un contrat civil et renvoyèrent au pouvoir législatif la création du mode de constatation des naissances, mariages et décès, et la désignation des officiers publics qui en recevraient les actes. La société française fut sécularisée.

Les témoignages les moins suspects indiquent cependant que le clergé paroissial, particulièrement les curés de Paris et des grandes villes, sortis en grande partie de familles bourgeoises, étaient entourés de considération et la méritaient. Les antipathies et les critiques étaient réservées contre les abbés pourvus de bénéfices. Le tempérament ironique de la nation s'adressait surtout aux moines et aux femmes appartenant aux communautés religieuses. Les vocations pieuses étaient en effet devenues rares. La verve gauloise ne tarissait pas quand il s'agissait des couvens et de la mendicité monacale. Un ordre de femmes était pourtant excepté, celui des religieuses hospitalières. Les congrégations enseignantes d'hommes étaient même respectées, parce qu'elles étaient entrées dans le mouvement des idées. La bourgeoisie permit à la révolution d'entrer dans le cloître. Avec son esprit logique et de réaction laïque, elle distingua justement entre les liens de la foi et ceux de la loi civile ; elle refusa de mettre

le bras séculier au service des vœux prononcés ; elle ne les sanctionna pas et interdit leur perpétuité.

Cette sécularisation à l'égard des personnes, les représentans des classes moyennes la poursuivirent à l'égard des biens. Ils reprirent les idées émises par Machault, dès 1769, lorsqu'il proposait l'aliénation d'une partie des biens de l'église. Avec les distinctions déjà établies entre la nature des biens féodaux, les dîmes inféodées avaient été déclarées rachetables. Ces distinctions, l'opinion des campagnes ne les accepta pas davantage. La dîme, quelle qu'elle fût, même résultant d'un contrat, était odieuse au paysan. Elle cessa d'être perçue, ainsi que les droits casuels.

Ce n'était que le premier pas. Le second fut rapidement fait. Le clergé sous la monarchie féodale étant un ordre dans l'état, ayant une personnalité morale, avait pu être propriétaire. La propriété reposait sur les rapports entre la chose et la personne. Les légistes de 1789 détruisirent ce rapport fondamental, en dissolvant le clergé comme ordre et en ne reconnaissant plus que des individus, des prêtres, des citoyens. Dès lors ils ne pourront plus acquérir ni posséder qu'individuellement. L'état, disaient Chapelier et Thouret, par droit de déshérence ou d'occupation, recueille la succession des personnes morales qui disparaissent. « Tant que le clergé conservera ses biens, l'ordre du clergé ne sera pas détruit. »

C'était l'idée d'un clergé dépendant du pouvoir civil qui hantait l'intelligence de ces hommes profondément imbus du souvenir des luttes antiultramontaines des parlemens, luttes soutenues au nom du roi, évêque du dehors. Ils avaient de l'état une notion qui fait comprendre leur système administratif et judiciaire. Appliquée au domaine de la conscience, cette notion ajoutée à de vieilles rancunes assoupies allait leur faire commettre la plus redoutable faute et la moins justifiable contre la liberté. Ils voulurent, on le sait, toucher aussi à la discipline et aux formes organiques de l'église de France. Ces bornes, si justement posées par eux, entre le spirituel et le temporel, ils furent les premiers à les renverser.

Les quelques jansénistes de l'assemblée avaient conçu l'espoir de faire prévaloir leurs doctrines, et cet espoir se fortifiait dans leur esprit, par l'idée qu'ils se rapprochaient davantage des formes de la primitive église. Avec l'âpreté qui caractérise les minorités longtemps opprimées, ils reconstituèrent entièrement le clergé sur de nouvelles lois, conformèrent les circonscriptions des diocèses à celles établies pour les départemens et essayèrent de soustraire l'église de France à la domination de la cour de Rome. Comme ils exerçaient une influence prépondérante dans le comité ecclésiastique, ils firent présenter par Martineau, un des leurs, le projet de constitution civile du clergé.

Transformer à ce point l'organisation du catholicisme, asseoir tout l'édifice ecclésiastique sur l'élection populaire, créer l'indépendance de la juridiction des évêques à l'égard de celle du pape, qu'était-ce de la part d'une assemblée politique, sinon placer en définitive l'église sous la dépendance du pouvoir civil? Pour que, du reste, aucun doute ne soit possible sur le but, pour bien attester les tendances de cet esprit unitaire qui caractérisait la bourgeoisie, on n'a qu'à se souvenir des paroles de Treilhard, dans la séance du 29 mai 1790. « Un état peut admettre ou ne pas admettre une religion; il peut à plus forte raison déclarer qu'il veut que tel établissement existe dans tel ou tel lieu, de telle ou telle manière; quand le souverain croit une réforme nécessaire, rien ne peut s'y opposer. »

Pas plus qu'ils ne comprenaient la liberté d'association limitée par la loi, ces hommes sincères ne purent se dégager de ce faux principe qui prend la souveraineté collective pour la liberté. On n'a pas oublié comment l'assemblée, pour donner à cette organisation nouvelle un point d'appui dans la conscience des ecclésiastiques, aggrava sa faute en exigeant des ministres du culte le serment à la constitution civile. On n'a pas oublié la protestation éloquente de Montlosier et ce mot profond de Maury : « Prenez garde, il n'est pas bon de faire des martyrs! » Les hommes auxquels ces paroles s'adressaient étaient des idéalistes et non des sceptiques. Ils se trompaient de bonne foi. Leur œuvre n'eut d'autre résultat que de retremper dans l'exil et dans la persécution les vertus défaillantes du clergé du XVIIIe siècle. Dans certaines provinces, loin des voix tumultueuses et des fièvres de Paris, ils troublèrent dans les familles religieuses plus d'une de ces âmes ardemment éprises de la révolution, mais qui n'avaient pas séparé leurs croyances de leurs aspirations égalitaires. La guerre civile était proche. Elle devait éclater dès que l'arbitraire démocratique n'aurait plus en face de lui les talens et les caractères du parti constitutionnel.

VI.

Quels furent les sentimens politiques de la haute bourgeoisie? Les institutions ne lui avaient pas appris à devenir libérale. Les états-généraux avaient été trop rarement assemblés pour exercer une action régulière sur les mœurs publiques; protestation intermittente des souffrances des roturiers, ils n'avaient pu faire leur éducation politique. Les tentatives d'intervention directe du parlement de Paris dans les affaires du royaume avaient bien créé dans les classes moyennes une élite politique; mais l'esprit de caste avait fini par surexciter l'orgueil de messieurs du parlement et les

avait mis au travers de la marche des idées. Ils excitaient de temps à autre des désirs de liberté légale, sans les satisfaire par aucune opposition sérieuse et continue. Cette opposition parlementaire servait d'aliment à l'esprit de discussion, mais elle n'était pas une école de gouvernement libre.

Les franchises municipales eussent été un meilleur apprentissage, mais elles n'avaient pu se relever des coups indirects que Louis XIV leur avait portés. Les municipalités dans les villes avaient dégénéré en coteries; et dans les paroisses rurales, elles n'existaient vraiment plus. Hormis en Bretagne, la vie particulière de chaque province, les originalités elles-mêmes, s'affaiblissaient. L'autorité des intendans et des subdélégués était toute-puissante; et c'est une vérité banale aujourd'hui que la France, dès avant 1789, était déjà la nation où les procédés administratifs étaient les plus perfectionnés. Habituée à voir dans la royauté la source des réformes, la haute bourgeoisie, dans sa réaction légitime contre ce qui subsistait de la féodalité, ne comprenait qu'un pouvoir central fort et puissamment organisé; et ce serait singulièrement se tromper que de croire que la révolution modifia sur ce point les idées reçues. L'état était déjà une sorte de Providence.

Au fond, l'esprit de nos aïeux ne diffère pas beaucoup du nôtre. Leur admiration raisonnée pour des maîtres qui se sont appelés Louis XI, Richelieu, Louis XIV, avait laissé dans leur intelligence politique des traces ineffaçables. Le spectacle d'un despote réalisant des réformes démocratiques avait été leur éducation historique; de telle sorte que, dans la pratique, les traditions chez eux étaient serviles.

Au contraire, en théorie, jamais les idées n'avaient été plus avancées! C'était dans les livres des philosophes, et uniquement par les livres, que l'éducation politique avait été préparée! Et ces livres avaient enseigné l'absolu mépris du passé, le dédain des transactions avec les intérêts qui pouvaient être dignes de respect. A l'inexpérience s'adjoignait donc une audace inouïe dans la sphère de la spéculation philosophique, une confiance orgueilleuse et sans limites dans des maximes. Un mouvement tout idéaliste de justice et d'indépendance était associé à l'ignorance des faits et des réalités extérieures, à l'amour de l'uniformité sous la main de l'administration.

La haute bourgeoisie avait de plus les procédés révolutionnaires. Elle les tenait de ce qu'il y avait d'abstrait dans ses études théoriques de la politique. Elle s'était arrêtée à trois ou quatre livres bien connus, sans aller au-delà. Bien peu, comme Mounier, comme Malouet, se rendaient exactement compte de la nécessité de séparer le pouvoir exécutif du pouvoir législatif. Bien peu envisageaient

le danger de concentrer dans une seule assemblée les délibérations et les responsabilités du gouvernement. Plus les sentimens chez nos pères étaient généreux et les desseins admirables, plus les maladresses, les inexpériences apparaissaient à chaque pas, créaient des obstacles et étaient autant de causes d'irritation et de colère. Avant le moment où elle surgit, la révolution était faite dans ces intelligences très cultivées. Le publiciste qui a le mieux connu cette élite et qui la recevait chez lui tous les soirs, au sortir des séances de l'assemblée, Mallet du Pan, constatait que les vœux des politiques modérés se trouvèrent dépassés même le jour où ils purent se produire. Un événement dont l'influence fut profonde et longtemps méconnue, l'indépendance des États-Unis et de l'Amérique du Nord, donnait à leurs passions démocratiques un élan démesuré.

Le goût pour la liberté était plus dégagé de toute espèce de liens chez les quarante grands seigneurs de la vieille noblesse. Ils avaient lu aussi, mais ils avaient passé la Manche. Il en était autrement de la petite noblesse provinciale très nombreuse à la constituante, et d'autant plus hostile qu'elle jalousait le monde de la cour. Pour les premiers, le mouvement révolutionnaire, au début, n'était que combat de plume et de paroles, qui ne leur paraissait faire aucun dommage à la supériorité d'existence dont ils jouissaient et qu'une possession de plusieurs siècles leur faisait croire inébranlable. Ils étaient prêts dès lors à accepter une monarchie parlementaire. Mais combien étaient-ils? Et cependant, même vis-à-vis de ces grands seigneurs éclairés qui avaient vivement ressenti l'agitation de l'esprit du siècle, la bourgeoisie eut une méfiance incurable.

Les femmes n'étaient pas les moins ardentes. Les abus de la cour, la coterie de la malheureuse reine étaient l'objet de leur haine; et les meilleures d'entre elles distribuaient des libelles qui descendaient du salon à la rue. Les émotions violentes les exposèrent à bien des retours. Que la révolution se fût accomplie sans égarement et sans crime, elles l'eussent suivie jusqu'au bout. Dans le trouble inévitable apporté aux intérêts par les événemens, elles avaient sur-le-champ, et les premières, pris leur parti de la gêne. La foi dans les idées nouvelles les soutenait. Il n'y avait pas jusqu'à l'enrôlement de leurs maris dans les gardes nationales qui ne leur plût! Elles n'avaient pas encore ressenti les fatigues du malheur et les mécomptes des espérances brisées. C'était dans le salon de Mme Panckouke soit à Paris, soit à Boulogne, ou dans dans le salon de Mme Pourrat à Louveciennes, qu'on eût le mieux noté, à l'aurore de la révolution, la transformation rapide des femmes de la haute bourgeoisie.

Il était à la mode d'appartenir à la réunion qui portait le titre

de *Société de 89* et qui avait pris une importance soudaine depuis la scission entre les membres du premier club des jacobins. Le but que se proposaient les adhérens à cette société était de développer, de défendre et de propager les principes d'une constitution libre. On y trouvait inscrits, non-seulement les députés du tiers état les plus célèbres, mais des publicistes éminens, des savans, des hommes de lettres. Il y avait là Bailly, Beaumetz, Monge, Lavoisier, Pastoret, Récamier, Siéyès, Thouret, Rœderer, Ramond, Garat, Emmery, Barnave, Duquesnay, Dupont (de Nemours), Suard, Rulhière, Piscatory, Lecoulteux, Lacretelle, A. Chénier, Chapelier, Duport, les Trudaine. La rupture avec les démagogues étant définitive, les constitutionnels fondèrent, plus tard, dans les bâtimens jadis occupés par les feuillans, sous le nom d'*Amis de la constitution*, une réunion semblable à la première. Quelques personnages nouveaux s'y adjoignirent : Beugnot, Quatremère, Regnault, Michaud, Boissy (d'Anglas), Goupil de Préfeln, Fulchiron, Ginguené, Gouy.

Ils avaient créé un organe de publicité sous le nom de *Journal de la société de 89*. *L'Avis aux Français* d'André Chénier, les pages les plus éloquentes de ce noble esprit y parurent. *L'Ami des patriotes* offrit ensuite l'exposé fidèle des idées politiques de la haute bourgeoisie; enfin, lorsqu'un groupe d'hommes de cœur résolut de lutter dans la presse contre l'influence grandissante des jacobins, ce fut le *Journal de Paris* qui devint le dernier organe des opinions modérées. C'est à ces feuilles souvent éloquentes, c'est aux rapports de l'Assemblée, aux souvenirs recueillis dans la retraite, encore plus qu'aux harangues de la tribune qu'il faut demander les projets, les pensées politiques des chefs de la bourgeoisie jusqu'au 10 août 1792. A partir de cette date mémorable, leur parti est vaincu et dispersé! Il n'y aura plus que des efforts isolés. Les jeunes iront encore jusqu'aux girondins. L'abîme après le 30 mai fut irrévocablement creusé! Comme disait André Chénier : « J'ai goûté quelque joie à mériter l'estime des gens de bien en m'offrant à la haine et aux injures de cet amas de brouillons corrupteurs que j'ai démasqués ; s'ils triomphent, ce sont gens par qui il vaut mieux être pendu qu'être regardé comme ami. ».

Si les tendances, dans ce milieu constitutionnel, étaient entièrement démocratiques, les opinions n'étaient pas républicaines. Personne, dans cette génération enthousiaste et désintéressée, ne songeait en 89 à renverser la monarchie héréditaire et à lui substituer une autre forme de gouvernement. Comment donc ces honnêtes gens entendirent-ils unir la royauté à la démocratie, constituer une société politique qui réalisât leurs aspirations libérales, répondît à leur raison, à leur besoin de justice, à leur amour du droit commun? Jamais tâche ne fut plus difficile.

VII.

S'il ne se fût agi que de rester dans la sphère supérieure des principes et des libertés individuelles, ces hommes illustres n'auraient éprouvé ni hésitation ni embarras. Ce sera leur éternel honneur qu'après avoir proclamé la souveraineté nationale et revendiqué, pour les représentans de la nation, le droit de faire la loi et de voter l'impôt, ils voulurent aussi donner au monde entier une charte modèle. Les libertés du citoyen étant le but, la fin de toute organisation politique, ils en déduisirent toutes les conséquences passées aujourd'hui dans notre sang. Les crimes seront personnels et la confiscation est abolie; toute entrave mise à l'association industrielle est supprimée; le secret des lettres est inviolable; la presse est déclarée libre; quiconque signe ou exécute l'ordre d'arrêter un citoyen, hors des cas strictement déterminés, est frappé des peines les plus sévères. Mais il ne suffit pas de proclamer des libertés et des droits pour qu'ils aient la vie, il faut les placer sous la protection d'institutions assez larges pour qu'ils se développent, assez fortes pour qu'ils soient garantis de toute atteinte. Les divergences, les incohérences, les préventions éclatèrent alors; mais jusqu'au moment où l'on se heurta aux réalités, on eût pu croire, dans ce tournoi d'opinions métaphysiques, que l'assemblée n'était qu'un congrès de philosophes.

Hormis un faible groupe, dont Mounier, Malouet, Bergasse étaient les orateurs et qui voulait prendre pour type la constitution anglaise, la chimère que la haute bourgeoisie poursuivit, était une royauté démocratique, avec une assemblée souveraine et unique. C'est à peine si, sur les bancs supérieurs de la gauche, trois ou quatre députés, alors obscurs, apercevaient vaguement la république au bout de leurs théories. Au milieu de la confusion des idées, les conditions fondamentales du gouvernement représentatif se posèrent néanmoins, mais sans méthode et sans le calme nécessaire à de pareilles délibérations. Ce calme était impossible, au milieu des ruines d'une ancienne société détruite et sous l'œil de Paris affamé, inquiet, méfiant, irrité.

Parmi les questions constitutionnelles, en est-il de plus importantes que les rapports du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, la division en deux chambres, la responsabilité ministérielle et le point de savoir auquel des deux pouvoirs reste le dernier mot s'il survient entre eux un dissentiment grave? Les députés les plus influens des classes moyennes firent successivement partie du comité de constitution, comité dont les membres se renouvelèrent fréquemment. Nous savons bien le fond de leurs doctrines. Rien

qu'à la lecture du premier programme préparé par le comité (5 juillet 1789), on s'aperçoit du peu de netteté dans les vues et du peu de précision de la langue politique. C'est ainsi qu'après la division consacrée des trois pouvoirs le comité propose, on ne sait pourquoi, de régler les devoirs et les fonctions du pouvoir militaire. Toutefois, ce n'est que sur le second rapport (28 août) que la bataille des idées s'engage. Mounier avait commencé par reconnaître hautement que la souveraineté résidait dans la nation: mais que cette souveraineté, la nation ne pouvait l'exercer directement elle-même; deux chambres délibérant séparément étaient nécessaires pour assurer la sagesse des délibérations « et pour rendre au corps législatif la marche lente et majestueuse dont il ne doit pas s'écarter. » La majorité du comité pensait, en outre, que l'autorité royale ne pouvait être réellement protégée si l'on refusait au roi le droit absolu de sanction. L'assemblée avait été avertie, par la bouche de Mounier, qu'elle touchait au moment suprême, et elle allait décider si la France aurait une constitution viable ou si elle tomberait dans une longue et funeste anarchie.

Derrière une seconde chambre, la bourgeoisie s'obstinait à voir reparaître le spectre de l'aristocratie, qu'elle voulait abaisser pour toujours. Elle se décida pour une assemblée unique. Il était indispensable alors que la chambre des représentans eût un contrepoids qui l'empêchât d'arriver à la tyrannie. Thouret, avec la forte trempe de son esprit, était intervenu dans les débats pour chercher une conciliation. Le *veto* absolu fut écarté; le *veto* suspensif l'emporta, avec effet, jusqu'à la seconde législature seulement. C'en était fini des idées gouvernementales de Mounier et de ses amis. Tout en restant dévoué à la monarchie constitutionnelle, la majorité des députés de l'ancien tiers état se fermait les oreilles. Elle tenait pour démontré que les institutions des autres peuples étaient imparfaites, et que jusqu'en 89 le genre humain s'était égaré.

Ce fut bien pis lorsqu'on examina le rôle des ministres et la portée qu'il fallait attribuer à la responsabilité ministerielle. L'insouciance sur ce point n'eut d'égale que l'ignorance. Qui se douta, excepté Mirabeau, que le ressort principal du mécanisme constitutionnel était tout entier dans ce principe? La plus lourde faute, en matière d'organisation politique, fut commise lorsque fut votée la proposition de Lanjuinais, excluant du ministère tout membre de l'assemblée nationale (7 septembre 1789). Les méfiances envers Louis XVI avaient grandi, et le fossé qui séparait les deux pouvoirs s'élargissait.

Du moins, lorsqu'il s'agit de réformer les institutions judiciaires,

les jurisconsultes furent guidés par leurs instincts. De l'organisation de la France telle qu'elle existait avant la révolution ils avaient peu à conserver. L'unité nationale reçut d'eux sa sanction définitive. La question d'attributions des corps qu'ils venaient de constituer ne les divisa pas. Leur esprit démocratique l'emporta sur l'esprit libéral. Le vice radical de leur plan fut de créer, avec les directoires de département et de district, des administrations collectives. L'idée d'un administrateur unique, contrôlé par un conseil élu, ne leur était pas venue. Leur fausse théorie qui plaçait le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif l'un en face de l'autre, comme deux ennemis, conduisait à faire nommer les directoires par les assemblées administratives, sans qu'ils pussent être révoqués, à moins de forfaiture. Les procureurs-syndics, bien que chargés uniquement de l'expédition des affaires courantes sans voix délibérative, échappaient ainsi à l'influence royale et dépendaient des conseils élus.

L'anarchie éclata bientôt à tous les yeux. Au lieu de revenir sur leurs pas, les plus habiles eux-mêmes, comme Target, Thouret, Chapelier, cherchèrent alors le remède dans la confusion de tous les pouvoirs. Ainsi, ils furent bien vite amenés à attribuer au pouvoir exécutif le droit de suspendre les corps administratifs et d'annuler leurs actes ; mais le recours fut toujours réservé devant le corps législatif. Que devenaient dès lors les conditions de la liberté réglée?

Les légistes furent mieux inspirés lorsque, après avoir renversé le vieux système judiciaire, ils donnèrent une organisation nouvelle à la magistrature. Après avoir adopté le jury au criminel et l'avoir sagement rejeté au civil, malgré Adrien Duport, ils établirent l'égalité devant la justice, comme devant la loi, en supprimant toute juridiction exceptionnelle ou privilégiée. Ils s'efforcèrent de réaliser ce beau rêve : avoir des magistrats indépendans par la conscience, mais dépendans de la nation par leurs fonctions, et ne devant leur place qu'au savoir et à la probité. Au lendemain de la suppression des parlemens, dont les agitations avaient laissé des traces dans leur mémoire, les légistes de la constituante craignirent la reconstitution d'une aristocratie parlementaire, s'ils laissaient au roi la nomination de la nouvelle magistrature. Au milieu des méfiances, les opinions intermédiaires s'effacèrent comme toujours. La présentation de trois candidats, parmi lesquels le chef du pouvoir exécutif choisirait, paraissait un système raisonnable. Il fut écarté. La question se posa, encore une fois, dans le domaine de l'absolu, entre l'idée monarchique et l'idée démocratique : celle-ci l'emporta. On remit au peuple seul le choix des juges ; le roi eut uniquement le droit de nommer les officiers chargés des fonctions du ministère public.

Comme elle était cuisante, même dans les meilleures âmes, la blessure des iniquités de l'ancien régime! Comme était illusoire, dans les intelligences les plus fermes, la confiance dans la race humaine et dans la pure logique! « Contre qui, disait Thouret, se commettent les crimes et les délits, si ce n'est contre le peuple? C'est donc au nom du peuple et par un délégué du peuple qu'ils doivent être poursuivis. S'il en était autrement, les ministres mal intentionnés pourraient poursuivre des accusations les plus injustes les amis de la liberté. » Le droit d'accusation fut enlevé au ministère public, ou plutôt aux commissaires du roi, suivant l'expression significative de Duport. Le droit de grâce suivit le droit d'accusation; et le pouvoir exécutif au nom de qui se rendait la justice fut à peu près étranger à son administration. Les cadres furent du moins habilement conçus : à la base, une création toute du XVIIIe siècle, la justice de paix; en haut, une cour supérieure de revision; comme intermédiaires, des tribunaux de district devenant juges d'appel les uns des autres. Sauf sur ce point que l'expérience corrigea, les grandes lignes ont été conservées. Mais l'expérience fut prompte à prouver les vices du système électif dans l'ordre judiciaire.

VIII.

L'abus des principes simples avait pour effet de détendre tous les ressorts du gouvernement et d'en détruire l'action salutaire. Au lieu de voir dans la liberté la limite des droits de chacun, limite posée par la justice, exprimée par la loi, défendue par la force publique, la plupart, par défaut d'éducation politique, ne voyaient dans la liberté que l'expression d'un droit personnel et absolu, sans relation avec le droit des autres. Ce péril n'échappait pas aux yeux des clairvoyans. Dans leurs réunions particulières, les réflexions les plus judicieuses se faisaient jour; mais les portes ne s'ouvraient pas au public, et les opinions modérées exprimées à la tribune de l'assemblée n'avaient pas un assez long retentissement. Le terrain constitutionnel était de plus en plus étroit.

Le courage de la haute bourgeoisie ne faiblissait cependant pas; à Paris, elle soutenait hardiment Lafayette; elle payait de sa personne pour réprimer l'émeute; en province, elle avait encore la majorité dans les municipalités, dans les rangs des officiers de la garde nationale. Mais une révolution ne peut pas se terminer par les moyens qui l'ont fait réussir; et Desmeuniers, Chapelier, Thouret, Barnave, Beaumetz et leurs amis comprenaient trop tard qu'il fallait fortifier l'action du gouvernement.

Depuis le retour de Varennes, les constitutionnels tentaient osten-

siblement un dernier effort pour constituer la monarchie représentative. Leurs tentatives infailliblement échouaient s'ils n'osaient pas reviser la constitution. L'histoire nous a appris comment le comité, n'ayant pas la certitude d'être soutenu contre les attaques de la sur droite de l'assemblée et contre les folies des démagogues, se renferma strictement dans son programme et, hormis deux ou trois points insignifians, ne changea rien aux vices de la constitution de 1791. Malouet, qui essaya de porter le débat sur les articles fondamentaux, fut rappelé à l'ordre. « Les aristocrates, avoue le marquis de Ferrières, ne voulurent prendre aucune part à la revision et laissèrent, en se frottant les mains, les jacobins battre les constitutionnels. »

Si les fautes des adversaires n'excusent pas celles qu'on fait soi-même, elles devraient du moins atténuer la sévérité du jugement. Faire rétrograder la révolution jusqu'à l'ancien régime à l'aide des armées étrangères, ou la précipiter dans l'anarchie et dans le sang, au moyen de l'organisation jacobine, tel fut le problème qui se posa devant les députés des classes moyennes, le 30 septembre 1791, au moment où la constituante se séparait et où une assemblée dont elle avait exclu ses membres prenait séance. Quelque bien douée qu'elle soit, une nation n'a pas deux fois, dans la même période, une pléiade de penseurs, de jurisconsultes, d'orateurs, de philosophes. Elle n'a pas même deux fois, lorsque l'éducation politique est à faire, le groupe silencieux, mais pondérateur, des hommes de bon sens. Aussi, sauf quelques individualités laissées en dehors par les élections de 89, sauf quelques jeunes gens éloquens et héroïques, qui n'avaient jamais vu de près les difficultés pratiques, les votes s'étaient portés sur les représentans de la petite bourgeoisie, ou sur les personnages secondaires appartenant aux professions libérales et aux congrégations dissoutes. Les projets libéraux rêvés par la haute bourgeoisie rencontraient comme obstacle, dans l'assemblée législative, un parti nouveau, confus, violent, organisé avec les clubs et déterminé à aller jusqu'au bout.

Les mœurs bourgeoises subissent le contre-coup des événemens. L'influence incroyable des tableaux de David sur le goût et les modes n'en était que le résultat. Les femmes avaient abandonné le charmant costume du XVIIIe siècle qui leur allait si bien. La poudre qui adoucissait leur visage, la mouche qui en relevait la pâleur, les corsets et les souliers à talon étaient proscrits. En substituant aux robes dites de cour, des vêtemens légers, simples, unis, étroits, l'étiquette était supprimée peu à peu. Les habitudes rigoureuses d'exquise politesse se perdaient. Les hommes avaient adopté le vêtement noir et la coiffure flottante. L'introduction d'un costume

nouveau chez un peuple n'est jamais un événement isolé, un fait insignifiant. Il annonce une modification complète dans la vie ordinaire. Une lettre d'un officier de la garde nationale de Clermont-Ferrand envoyé en mission, à Paris, en novembre 1791, mentionne l'étonnement que lui inspira la tenue des députés de l'assemblée législative. En moins de trois ans, le bourgeois parisien avait lui-même perdu le caractère qui lui était propre. Il était jadis attaché à son roi, à sa parenté, aux usages. Le cercle de ses relations s'étendait rarement loin de son voisinage. Le tumulte et les cris troublaient maintenant les rues calmes du Marais et cette île Saint-Louis, où l'on ne connaissait naguère de révolutions que celles causées dans le cours de la Seine par les hivers rigoureux.

Paris, jusqu'en 1789, avait été surtout une ville de plaisirs, d'agiotage et de commerce de détail. Il n'était pas, à proprement parler, un centre industriel, pas plus qu'un centre agricole. Les marchands et les gens de finances lui donnaient tout son cachet. Quel changement dès octobre 1791 ! Jusqu'alors les grandes familles bourgeoises avaient supporté gaîment les sacrifices de fortune. Mais le désordre commençait à pénétrer dans les habitudes de chaque jour. Les écoles, comme les études sérieuses, étaient négligées; une sorte de fièvre troublait le repos du corps et de l'esprit : « Quel espace franchi dans ces trois années, écrivait Barnave, et sans que nous puissions nous flatter d'être arrivés au terme ! » Les conditions du haut en bas de l'échelle sociale se déplaçaient. Toutes les âmes étaient ébranlées dans ce milieu jadis si attaché à la discipline, à l'ordre, au respect.

Pendant que la bourgeoisie parisienne attendait une solution du courage et du bon vouloir de ses chefs, elle voyait au-dessous d'elle les Jacobins s'organiser; elle restait inerte. Et cependant elle était la plus nombreuse ; elle occupait encore partout les grands postes; les premières élections judiciaires lui avaient profité ; elle commandait les gardes nationales : à Paris, des bataillons entiers (comme celui des Filles-Saint-Thomas) étaient à elle et eussent versé leur sang pour résister à l'émeute. Elle avait vainement à l'assemblée nouvelle quelques hommes jeunes, résolus : les Ramond, les Becquet, les Beugnot, les Dumolard, les Mathieu-Dumas. Ils s'étaient fait inscrire aux Feuillans; mais, menacés par la foule, ils avaient fini par être expulsés de la salle ordinaire des séances. Leurs journalistes : Roucher, Suard, A. Chénier, Lacretelle, continuaient de combattre à la fois le jacobinisme et l'émigration à main armée.

Où était la cohésion qui seule fait un parti? La cour elle-même était hostile à l'établissement d'une monarchie constitutionnelle. Elle subissait, mais n'acceptait pas la liberté. Craignant par-dessus

tout l'influence des constitutionnels, le roi et ses amis s'unissaient momentanément aux jacobins et faisaient nommer Pétion maire de Paris. On eût été découragé plus facilement. Les braves gens, avec soixante-quinze directoires de département, avaient applaudi à la lettre menaçante de La Fayette, l'avaient soutenu lorsqu'il était accouru de son armée réclamer à la barre des mesures contre les démagogues. La bourgeoisie constitutionnelle, par une contradiction que les faits expliquent, perdait confiance dans les paroles du roi, et pourtant elle ne voulait pas son renversement. Elle croyait à l'utilité d'un avertissement donné au château, mais elle avait horreur d'un attentat sur la personne royale. Elle souffrait de la langueur du commerce, de la dégradation des rentes, de la dépréciation du papier-monnaie, maux attribués à la malveillance de la cour; mais elle redoutait encore plus les atteintes violentes de la part des jacobins. Elle était inquiète et incertaine de ce qu'elle devait espérer ou craindre de Louis XVI, objet de ses préférences et qui n'y répondait pas.

C'est au milieu de ses angoisses patriotiques que jaillit de son sein ce faisceau de jeunes tribuns idéalistes et inspirés qui s'appelaient les Girondins.

Ils furent l'expression du dernier élan de la bourgeoisie du XVIIIe siècle! Et encore elle ne les suivit pas tout entière. Dès les premières et entraînantes paroles de Vergniaud et de Gensonné, on pouvait en effet constater que le milieu politique solide et l'élite capable de prendre en main le progrès de la nation et de la mettre en possession de se gouverner elle-même, n'avaient pu s'établir depuis trois ans. Des institutions politiques inapplicables ou imparfaites avaient engendré l'impuissance. L'esprit démagogique, d'une part, et les invincibles préjugés des courtisans, de l'autre, avaient rebuté les caractères les plus résolus. L'arrivée des Marseillais, le manifeste du duc de Brunswick et le 10 août firent le reste.

La haute bourgeoisie avait échoué dans son premier essai d'organisation politique de la nouvelle société française. C'étaient les masses ignorantes, les clubs permanens, l'anarchie des sections, qui prenaient violemment le pouvoir. Tandis que les démagogues se préparaient à commettre tous les excès et tous les crimes, le sentiment de ce qu'il y avait de juste et de légitime dans la révolution civile accomplie prenait néanmoins possession du cœur de la bourgeoisie, et elle envoyait courageusement ses fils se battre aux frontières contre l'armée de Condé unie aux étrangers.

BARDOUX.

COMMENT

S'IMPROVISE UNE CAPITALE

ÉTUDES SUD-AMÉRICAINES.

C'est un des spectacles attachans auxquels il m'ait été donné d'assister que la fondation de la nouvelle capitale de la province de Buenos-Ayres. J'ai vu en trente mois sortir de terre une ville de 30,000 habitans. La pierre fondamentale a été posée le 19 novembre 1882, et cette cérémonie en plein champ, avec ses fanfares, ses banquets sous la tente, ses discours, ses banderoles aux vives couleurs s'alignant le long de rues imaginaires, dut paraître aussi incompréhensible qu'alarmante aux milliers de moutons et de bœufs à demi sauvages, uniques hôtes de ce plateau agreste. On se figure l'air de curiosité, de surprise et de terreur qui dilatait ce jour-là les expressifs yeux ronds des vaches de la prairie, rangées en cercle aux confins de l'horizon, vers lesquels elles avaient détalé tout d'abord, et contemplant tête baissée, dans une attitude ambiguë entre l'attaque et la fuite, cette bruyante invasion de leur domaine. Pour le premier jour d'une ville, c'est là un groupe de spectateurs peu ordinaire. Si l'instinct qui porte les animaux des *estancias* à revenir aux lieux où ils ont grandi ramenait vers son ancien pâturage un de ces honnêtes ruminans, quel travail s'opérerait dans sa cervelle devant les transformations accomplies, et comme les desseins de l'homme lui paraîtraient aussi étonnans et mystérieux que le paraissent à l'homme ceux du destin !

Sans être un vil bétail, quand on parcourt aujourd'hui les larges avenues de la nouvelle ville, l'impression est saisissante. Ce qui frappe, ce n'est pas tant la pittoresque silhouette de quelque palais en construction, encore emmailloté d'échafaudages, coiffé d'un enchevêtrement de charpentes inachevées; ce n'est pas le contraste entre la belle ordonnance d'édifices flambant neuf et les cahutes de bois qu'ils dominent de toute la hauteur et de tout l'orgueil de leurs colonnades. On n'est point seulement en face d'un spectacle peu banal et par conséquent curieux, d'un grand effort accompli, d'une émouvante quantité de travail humain accumulée en peu de temps sur un même point. On sent par-dessus le marché qu'on a affaire à une œuvre de longue haleine et de haute portée, conçue avec ampleur, mûrie avec soin et appelée à des développemens bien autrement surprenans que l'ébauche vigoureuse que l'on a devant les yeux.

Tout d'abord cette ville s'appelle La Plata, et ce nom n'a en soi rien de modeste. Il implique la prétention d'en faire à brève échéance une des plus importantes places commerciales, et comme qui dirait la personnification, au point de vue des échanges internationaux, des vastes états que l'on englobe sous ce nom générique.

Pour une cité d'aussi fraîche date, cette ambition peut paraître singulière. Elle serait outrecuidante dans de vieux états, où les courans du commerce sont depuis longtemps canalisés et ne se laissent pas détourner d'une façon arbitraire de la direction que les siècles leur ont tracée. On y a bien vu de temps en temps la fantaisie d'un souverain essayer de se substituer aux lents effets des forces économiques qui président à la formation des grandes villes. Presque toujours le résultat a démontré que la tentative était vaine, et qu'en pareille matière le temps ne consacre que les œuvres auxquelles il a collaboré. Il n'en va pas de même dans des pays neufs. En Europe même, Saint-Pétersbourg est une expérience presque contemporaine : la Russie était toute neuve quand elle y a réussi; mais c'est surtout dans des contrées dont la population augmente par des alluvions du dehors, et qui changent d'aspect à vue d'œil, que la création de centres improvisés et rapidement prospères n'est pas une utopie, une entreprise au-dessus du pouvoir de l'homme. Sans doute il ne lui est pas permis là plus qu'ailleurs de faire violence aux lois naturelles ; mais il peut en aider singulièrement la marche et en accélérer les effets.

Puisque nous voilà en présence d'une ville au berceau, essayons donc de tirer son horoscope, comme dans les contes de fée, dont le souvenir revient à l'esprit par une involontaire association d'idées, en présence de phénomènes aussi en dehors de nos habitudes. Ici l'horoscope n'est point fondé sur les caprices d'un pouvoir occulte. Il s'appuie sur l'observation de causes très simples, qui acquièrent

simplement, dans une république en mal de croissance, un instructif et dramatique caractère d'intensité. Il n'est pas inopportun d'expliquer premièrement, car, à distance, la chose pourrait ne point paraître absolument naturelle, comment la province de Buenos-Ayres se trouvait obligée de résoudre le problème de la création d'une capitale, et dépossédée de la ville dont précisément elle porte le nom.

I.

C'est en 1880 qu'elle lui fut prise, et c'est là un événement qui, de quelque façon qu'on l'envisage, marque une date considérable dans l'histoire de la république argentine. Ce fut le dénoûment d'un long antagonisme, tantôt latent, tantôt déclaré, d'un côté entre la ville et la province de Buenos-Ayres, ardentes au progrès, ouvertes aux idées, aux hommes, aux inventions des pays les plus avancés, et de l'autre, le bloc compact de provinces intérieures, fort supérieures en étendue, mais sensiblement plus dépourvues d'élémens décisifs d'influence et de prospérité. Cette incompatibilité d'humeur avait déjà produit une scission. En 1852, Buenos-Ayres s'était déclaré indépendant, et avait goûté pendant une dizaine d'années de l'autonomie absolue. Cette expérience avait prouvé deux choses qui n'étaient pas faites pour rabattre l'opinion que se formaient ses fils de leurs droits à la suprématie. D'abord les forces du reste de la république avaient été impuissantes à réduire la province chef : elle rentra dans le giron de la famille argentine de son plein gré, triomphalement, après une bataille gagnée, et imposa les conditions, du reste, empreintes d'une patriotique générosité, auxquelles elle entendait être réintégrée dans la confédération. La seconde vérité que la sécession avait mise en évidence, c'est que, sans parler de la douane et du commerce d'outre-mer, dont Buenos-Ayres tenait la clé, l'activité des échanges et l'accroissement de richesse dus à l'esprit industrieux de ses habitans fournissaient à la nation le plus clair de ses revenus. De là à penser et à dire que c'était pure largesse de laisser profiter de cette aubaine le groupe besogneux de ses sœurs, qui, réduites à la portion congrue, avaient fait piètre figure, il n'y avait vraiment qu'un pas. « Buenos-Ayres est la vache à lait de la république : » cette formule, qui revenait à tout bout de champ dans les conversations des *porteños* sur la politique générale, laisse deviner de quel air de protection le sacrifice était consenti.

Ces querelles de gros sous n'étaient, du reste, que le petit côté de la question. Si la richesse peut être une condition de supériorité pour un état, c'est qu'elle est d'ordinaire la conséquence et la manifestation

tangible de qualités plus dignes d'estime. Buenos-Ayres était riche parce que ses habitans étaient plus instruits, ses champs mieux cultivés, ses races d'élevages mieux choisies et mieux soignées, ses méthodes de travail plus parfaites que sur le reste du territoire. De toutes les provinces argentines, aucune n'exerce une attraction aussi puissante sur les émigrans qui affluent dans les ports de La Plata. A peine débarqués, elle les accapare. Ce n'est pas là un simple bénéfice de situation. Elle a le bon esprit de comprendre et d'avouer ce qu'elle doit aux efforts de ces déshérités de l'Europe qui l'ont initiée à une foule de connaissances nobles et utiles dont la vive intelligence créole a merveilleusement profité; elle met à les recevoir un empressement où il entre un peu d'égoïsme et beaucoup d'engageante cordialité. Elle en a tant accueilli et mis en bon point qu'elle a fini par former une population cosmopolite au milieu de laquelle les arrivans, ceux surtout de race latine, se trouvent en quelques jours comme chez eux. Une fois assimilés à cette nationalité indécise, qui n'est ni l'argentinisme pur ni leur nationalité d'origine, ils deviennent eux-mêmes des agens actifs de propagande et d'assimilation pour les nouveau-venus.

En tout temps et en tout lieu, la densité de la population est un facteur important de progrès. Les perfectionnemens de l'industrie, de l'instruction, du mécanisme administratif, de la police, de toutes les fonctions sociales, en dépendent étroitement. Dans un pays d'immigration, il se présente, en outre, ce phénomène, que les améliorations s'accélèrent, pourrait-on dire, en raison directe du carré des résultats déjà obtenus. Aussi l'avance prise par cette province allait-elle s'accentuant d'année en année de façon à inspirer aux autres non plus seulement de la jalousie, mais de l'inquiétude. Elle présentait avec toutes une si écrasante disproportion qu'on en avait peur. Aux abords de 1880, c'est sur elle, outre son budget particulier, qu'étaient prélevées les trois quarts des recettes de la nation, et elle supportait cette charge allégrement. Sur 2 millions 1/2 d'habitans que renfermaient les quatorze états autonomes qui forment la Confédération argentine, elle en pouvait revendiquer plus de 800,000. Quant à la richesse territoriale, la comparaison serait plus difficile à établir. Le gouvernement national fait bien, à intervalles fixes, et avec assez de soin, un recensement général de la population d'après lequel le congrès détermine les circonscriptions électorales ; mais la province de Buenos-Ayres a été jusqu'à présent la seule pourvue d'administrations assez diligentes pour dresser des comptes en règle, comme une maison de commerce bien tenue, de l'accroissement de son capital industriel et foncier (1).

(1) Le dernier grand travail statistique officiel a été publié en 1883 sous ce titre : *Censo general de la provincia de Buenos-Ayres, demográfico, agrícola, industrial,*

On ne peut donc apprécier qu'au juger le rapport entre sa richesse absolue et celle des treize autres provinces ; mais il n'est pas douteux que, sur ce chapitre, le manque d'équilibre entre les états confédérés ne fût tout aussi accentué, et qu'en matière de valeurs déjà créées, Buenos-Ayres n'eût représenté, comme en matière d'impôts, les trois quarts de l'inventaire total de la république. Un détail qui a son éloquence, c'est qu'en 1880, sur 6,865,000 lettres manipulées dans les bureaux de poste argentins, 5 millions appartiennent à ceux de la province. C'est toujours la même proportion, 75 pour 100 ; on la retrouve dans toutes les manifestations de la vie économique. Voici un autre fait concluant : tandis que la Banque nationale, qui avait pour principal actionnaire et pour protecteur décidé le gouvernement central, menait depuis plusieurs années, avant 1880, une existence précaire, la Banque de la province, devenue un des établissemens financiers les plus considérables de l'Amérique du sud, pouvait en mainte occasion délicate et pressée mettre ses ressources et son crédit au service de la nation.

Et voilà pourquoi il parut utile et équitable aux autres provinces, qui trouvèrent leur belle en 1880, à la suite d'une révolution du reste aussi mal engagée que mal conduite par le gouvernement local de Buenos-Ayres, de couper en deux cet état trop peuplé, trop encombrant, trop prospère. A une manière plus large d'entendre la politique il joignait d'inquiétantes ressources pour faire prévaloir ses vues. Il fallait bien vite changer tout cela avant qu'il devînt décidément prépondérant. La ville, avec ses 300,000 habitans, son port, un des plus fréquentés des côtes hispano-américaines, et le prestige attaché au berceau de l'indépendance des républiques du Sud, fut adjugée au gouvernement national. Jusque-là, il n'y était toléré que comme un hôte ; il y fut désormais chez lui. Tout le groupe des conquérans de Buenos-Ayres en conçut un tel orgueil que, durant longtemps, il affectait d'appeler le gouvernement de la province, désormais hôte et toléré à son tour, « un gouvernement rural. »

Ce n'est pas le moment de juger la révolution de 1880, qui ne touche qu'indirectement à notre sujet. Elle a certainement donné plus de cohésion à une république où il était à craindre qu'on n'en vînt à pousser le principe de l'autonomie des provinces jusqu'à l'émiettement et l'anarchie. En ce sens, elle représente un progrès. Chose singulière, et qui prouve combien les destins logiques

comercial, verificado el 9 de octubre de 1881, bajo la administracion del doctor don Dardo Rocha. Il donne une sorte de photographie de la province prise le 9 octobre 1881, et forme un volume in-4° de plus de 600 pages. C'est un modèle de méthode et de conscience. Nous y avons puisé la plupart des renseignemens numériques qu'on trouvera dans cette étude. Depuis 1881, tous ces chiffres se sont encore améliorés.

des peuples cherchent et trouvent leur voie au travers et en dépit des aveugles luttes des partis, c'est la politique traditionnelle de Buenos-Ayres, ce sont ses tendances unitaires qui ont prévalu dans cette campagne menée à ses dépens au nom des théories fédératives. En considérant ce résultat et en présence du fait accompli, il est oiseux de rechercher s'il eût été préférable que la besogne eût été faite par la province la plus avancée, au lieu de l'être contre elle. Elle est faite, c'est l'essentiel. Il semble que l'erreur du gouvernement national, quand il a épousé les rancunes des fédéralistes, a été de croire qu'il lui suffirait de se déclarer possesseur d'une ville pareille pour l'obliger à penser suivant sa fantaisie ; en réalité, il pourrait se faire, malgré la garnison assez nombreuse dont il l'a gratifiée, qu'il n'ait jamais été plus dominé par cette cité éclairée, indépendante et gouailleuse, que depuis qu'elle lui appartient. On a beau se raidir contre les manifestations de cet esprit public exigeant et éveillé qui, en chaque pays, se développe dans sa plus grande ville et donne le ton aux autres, c'est un voisin à la collaboration duquel on ne se soustrait qu'imparfaitement. Le gouvernement argentin, dont le but, en l'espèce, était de le mater, n'avait pas assez médité la théorie de l'influence des milieux. Il s'est placé dans la gueule du loup au lieu de mettre, comme il le croyait, le loup dans sa poche. Il faut en féliciter tout le monde et surtout lui-même ; mais revenons à la province de Buenos-Ayres, que nous avons laissée amputée de sa capitale et rêvant aux moyens de s'en procurer une nouvelle.

Les premiers momens qui suivirent la secousse furent de cruel désarroi. La solution que la brusquerie des événemens militaires avait amenée passait, la veille même, pour tellement invraisemblable, que personne n'y avait arrêté sa pensée, pas même ceux qui l'imposèrent. Que devait-ce être de ceux qui la subissaient ! La législature provinciale dissoute, le régime de l'état de siège proclamé, le pouvoir confié à des intérimaires pressés d'abandonner un poste ingrat, telles étaient les conditions où l'on se trouvait. Elles n'étaient rien moins que favorables pour arrêter un plan réfléchi et s'organiser sur nouveaux frais. On faisait semblant de s'en occuper. Personne qui n'eût son mot à dire sur les conditions que devait remplir la future capitale de la province. Les principales villes et même des villages ambitieux se mettaient à l'envi sur les rangs, énuméraient leurs titres à cet honneur. L'un faisait valoir sa situation ; l'autre, son commerce ; un troisième, l'abondance des matériaux de construction ou la salubrité du climat aux environs. On eût pu longtemps discuter de la sorte. La question commença seulement à se circonscrire lorsque le docteur don Dardo Rocha vint prendre possession du gouvernement de la province. Il fut

évident, dès les premières résolutions qu'on lui vit adopter, qu'il avait là-dessus des opinions très méditées et très nettes, et qu'il arrivait au pouvoir avec son siège tout fait. Coup sur coup, on apprit que la capitale se bâtirait en plein champ, sur des terrains d'*estancia* achetés expressément pour cet usage, et que les travaux du port de la Enseñada, dont les marais s'étendaient jusqu'au pied de la nouvelle ville, allaient immédiatement commencer.

La première partie de ce programme était de nature à susciter, et suscita en effet les plus vives contradictions. Quelle idée d'aller s'installer sur un plateau nu comme la main, lorsque tant de villes de 15 ou 20,000 âmes offraient un noyau tout formé et le moyen d'éviter les lenteurs, les désagrémens et les frais d'un premier établissement! D'un autre côté, quelle faute d'établir la nouvelle capitale à 60 kilomètres seulement de l'ancienne, où tous les membres du haut personnel administratif étaient fixés de longue date et avaient comme pris racine par les goûts, les habitudes, les relations! On voulait donc fonder une sorte de Versailles, une ville déserte en dehors des heures de bureau, à laquelle certains trains de chemins de fer apporteraient et d'autres retireraient une animation factice, entrecoupée de momens de solitude et de tristesse sépulcrales?

Ces objections et bien d'autres, à ne considérer qu'une moitié du projet qui venait d'être présenté aux chambres et accepté par elles, ne laissaient pas d'être plausibles. Pour les gens attentifs, elles étaient victorieusement réfutées par la seconde moitié. Les dispositions relatives à l'établissement du port donnaient à la conception sa signification précise et permettaient d'embrasser les proportions du plan vraiment grandiose conçu par le docteur Rocha. Au lendemain d'une crise dont sa province sortait battue et amoindrie, au moment même où les vainqueurs se livraient à une joie où il entrait plus de gloriole que de sagacité, les vaincus à un découragement boudeur qui n'était guère plus politique, le nouveau gouverneur prouvait par là que seul il concevait l'espérance et combinait les moyens de réparer si bien la perte qu'on venait de faire, qu'en peu de temps il n'y parût plus. Quelle plus éclatante réponse pouvait-il faire aux reproches adressés à son attitude durant les derniers événemens que de rendre à la province le rang qu'elle avait perdu, sans marchander à la nation les avantages qu'elle venait de conquérir? On n'a pas besoin de dire, en effet, puisqu'il était élu à un moment où le pouvoir exécutif national, maître de tout, même des urnes du scrutin, s'attachait à consolider un ordre de choses établi à main armée, qu'il avait prêté son adhésion à ce qui venait de se passer. Il avait voté comme sénateur la fédéralisation de sa ville natale. Ses compatriotes avaient du mal à le lui pardonner. Pour employer une expression fort en usage dans le pays et qui

donne la note du patriotisme exubérant, mais compliqué, qui règne dans le plus brillant et le plus impressionnable des états confédérés, ils prétendaient que, placé entre la petite patrie et la grande, il avait assez cavalièrement fait bon marché de la première. En tout cas, on put voir dès lors que personne n'avait, au sujet des destinées et des ressources de cette petite patrie, tout étourdie du choc et trop disposée à s'abandonner elle-même, des idées plus fermes, une foi plus tenace et plus agissante.

Pendant les trois ans qu'a duré son administration, de 1881 à 1884, il a donné au travail industriel et au développement de la richesse une si vive impulsion que le gouvernement national n'est pas fort éloigné d'en prendre ombrage et de trouver qu'en 1880 il n'a pas assez abusé de la victoire. Il ne manque pas de maladroits amis pour lui souffler à l'oreille qu'il faudrait démembrer de nouveau cette province incorrigible, qui s'obstine à faire plus de progrès que toutes les autres ensemble. D'autres, plus radicaux, ne parlent de rien moins que de la fédéraliser tout entière, comme on a fédéralisé sa principale ville, et de la mettre entre les mains du gouvernement national comme une captive. Voilà un rare et instructif exemple du degré d'absurdité auquel peut conduire une politique étroite et envieuse. C'est au nom du principe fédéral que l'on se livre à ces belles imaginations, dont l'exécution marquerait invariablement la fin de toute organisation fédérative.

L'excès même de ces alarmes montre du moins quelle force de ressort possède l'état qu'on voulait courber et quels ont été pour lui les effets d'une administration sachant vouloir et sachant agir. Pour marquer d'un trait la part du gouvernement du docteur Rocha dans cette œuvre de relèvement rapide de la province, il suffira de dire qu'on y a construit et livré à la circulation depuis 1881 près de 1,000 kilomètres de chemin de fer. Ce vigoureux coup de collier y a porté à 2,400 kilomètres l'extension du réseau ferré. Pour un état presque aussi grand, il est vrai, que la France, mais dont la densité de population dépasse à peine en moyenne 1 habitant 1/2 et dans les régions les plus favorisées n'atteint pas 6 habitans par kilomètre carré, c'est une belle proportion. Aussi des districts entiers, hier encore à peu près déserts et où la terre était à vil prix, ont-ils vu quadrupler leur importance et leur production. Un nouveau réseau de 1,500 kilomètres, dont le tracé est arrêté depuis 1883, a été sollicité par une compagnie nord-américaine. Divers incidens en ont retardé la concession; mais, du jour où elle sera accordée, on estime qu'il ne faut, pour achever les travaux, qu'un délai de quatre ans. Quand ce réseau supplémentaire sera fait, la province sera outillée, en fait de rails, d'un façon remarquable, et il ne restera plus à établir que les lignes d'intérêt local, les affluens des grandes lignes,

qui leur apportant le tribut des zones intermédiaires. On ne peut reprocher à l'administration du docteur Rocha d'avoir méconnu cette vérité bien moderne, que l'économie politique domine la politique, et que faciliter la circulation des produits est la meilleure manière d'encourager les gens à en créer.

Eh bien! les linéamens généraux du plan de conduite que le docteur Rocha s'était tracé, et dont il a poursuivi le développement avec une grande sûreté de conception et une souple, mais infatigable volonté, étaient reconnaissables dès ses premiers pas. Ils se laissaient pressentir dans l'idée caractéristique d'aller camper sa capitale aux lieux où, peut-être, si les premiers occupans se fussent donné le temps d'étudier la côte avec plus de soin, où s'ils eussent pu avoir la moindre idée des futures exigences de la grande navigation, Buenos-Ayres aurait dû être bâti. Dieu me garde de dire du mal de don Pedro de Mendoza et de ses hardis compagnons! Pour l'année 1535, les fondateurs de Buenos-Ayres étaient d'habiles gens et qui savaient voir les choses de loin. Ils firent preuve de coup d'œil en plaçant la ville où elle est; mais on ne peut tout prévoir et ils n'avaient, certes, pas prévu les dimensions de nos paquebots. Ils sont obligés de mouiller à 14 milles de la ville, et cette traversée de 26 kilomètres dans de petites embarcations, si elle est émouvante pour des passagers sur une mer ouverte, où les vents de sud-est et de sud-ouest soufflent fréquemment en tempête, est bien autrement accidentée, gênante et onéreuse pour les marchandises. Ce ne serait rien encore; mais la plage est tellement plate et le niveau du fleuve tellement changeant qu'il faut parfois les transborder d'une allège dans une autre plus petite, et de celle-ci dans un char, dont les chevaux ont de l'eau jusqu'au cou, pour les faire arriver à terre. Quand tout va bien, cette série d'opérations incommodes n'a pour effet que d'aggraver de 12 à 15 pour 100 le fret payé depuis le port d'Europe jusqu'à la grande rade, ce qui est déjà une joli denier; mais ce qu'il est impossible de calculer, c'est le nombre de ballots avariés ou disparus, de fûts et caisses de liquide ayant éprouvé des malheurs, entre les mains de bateliers irresponsables, soustraits à toute surveillance, et dans des conditions de navigation et de livraison aussi anormales.

Les fondateurs de Buenos-Ayres avaient sans doute conscience qu'ils jetaient les bases d'une fort grande ville. Ils ne prirent pas garde qu'ils la dotaient d'un simple port de cabotage, qui ne deviendrait un port de grand commerce qu'à son corps défendant. Cette méprise avait été reconnue du temps même de la domination espagnole. Ce ne fut pas à propos des convenances du trafic que l'on y prit garde. Les bateaux légers qui pouvaient pénétrer dans la petite rade ou dans la rivière du Riachuelo suffisaient amplement à l'insignifiance

des échanges auxquels une législation douanière insensée réduisait les états de la Plata. L'occasion qui fit remarquer l'insuffisance du port donne la caractéristique de ce genre de civilisation dont l'Espagne présentait alors un parfait modèle, et qu'Herbert Spencer, sans la moindre intention de leur appliquer un nom flatteur, appelle des civilisations militaires.

La surveillance et la garde d'une colonie qui travaillait et rapportait si peu exigèrent l'envoi dans ces parages de vaisseaux de guerre de haut bord, et il fallut bien trouver à les loger. La côte orientale, granitique et descendant en pente raide vers le fleuve, était longée par un chenal profond et offrait un certain nombre de havres mal abrités, mais capables de donner accès à de forts navires. C'étaient autant d'emplacemens de villes tout indiqués, Montevideo, La Calonia. En face, au contraire, entre Buenos-Ayres et l'océan, la rive est basse et s'enfonce insensiblement sous les flots. Les dépressions sinueuses et bordées de bancs dangereux, qui forment de ce côté le thalweg du Parana à travers l'estuaire de la Plata, y sont partout séparées du rivage par plusieurs milles de couches de marne à fleur d'eau, d'amas de sable et de boue. Le seul point où la vallée sous-marine pousse une pointe vers la terre est La Enseñada. Les fonds de 21 pieds ($6^m,40$) en basses eaux s'y trouvent à seulement 5 kilomètres du bord. Cette profondeur est celle du chenal que l'on suit pour venir de Montevideo à Buenos-Ayres. Elle marque la limite du tirant d'eau des plus grands bateaux qui puissent être affectés à cette navigation. C'est celle qui a été admise par les compagnies européennes de *steamers* qui font le service de la Plata. Les frégates et même les vaisseaux à trois ponts du siècle dernier se contentaient de moins, et La Enseñada leur convenait à merveille. Le lit du fleuve étant formé en cet endroit de matières d'alluvion peu consistantes, il avait suffi d'une toute petite rivière, l'arroyo Santiago, qui déverse dans la Plata le trop plein des marécages environnans, pour creuser dans cette masse affouillable un canal où la flotte de guerre de l'Espagne pouvait passer. Elle entrait même dans l'arroyo lorsque la barre, une barre assez capricieuse, voulait bien le lui permettre.

Voilà donc la Enseñada élevée dès ces temps reculés à la dignité de port militaire. Ce titre pompeux ne doit pas faire illusion. Quelques chaumières couvertes de paille abritaient l'officier chargé de ce coin perdu et un petit nombre d'agens subalternes, et c'était tout. Elles étaient exhaussées sur pilotis, car dans la saison pluvieuse ou lorsqu'un vent de sud-est faisait sortir la Plata de son lit, la plage se transformait en lac jusqu'à 4 ou 5 kilomètres vers l'intérieur. Encore dans ces circonstances pouvait-on gagner en canot le demi-cercle de hautes terres qui ferme l'horizon. Quand les eaux se retiraient, il fallait une parfaite connaissance des lieux pour n'enfoncer

à cheval que jusqu'à la sangle dans une glaise fétide. Sans guide, on risquait de n'en pas sortir.

Un port aussi déshérité de communications terrestres devait tomber à l'état de pur souvenir historique durant la guerre de l'indépendance et la période agitée qui la suivit; mais une tradition persistante empêchait de perdre de vue les services qu'il rendrait un jour. Vers 1826, un président intrépide, don Bernardino Rivadavia, faillit y commencer des travaux. C'était un esprit éminent qui a mis en circulation, sinon en train, presque toutes les idées décisives pour la grandeur de son pays. Il ne lui manqua, pour devenir un vrai grand homme, que d'être un peu moins en avant de sa génération et de son milieu. Il fut renversé après un an de gouvernement. Les hautes visées des politiques de son groupe et de son école étaient fort au-dessus du niveau intellectuel du parti fédéral, qui lui succéda au pouvoir et y maintint pendant vingt-cinq ans une dictature brutale et fantasque. Il faut en arriver aux présidences du général Mitre et de M. Sarmiento pour voir remettre sur le tapis les grandes questions de travaux publics. C'est sous l'administration de ce dernier, en 1870, qu'un des plus infatigables représentans, dans l'Amérique du Sud, des tendances et de l'énergie de la race anglo-saxonne en ces matières, M. Wheelwright, obtint la concession du chemin de fer et du port de la Enseñada.

Voici les traits essentiels du projet de M. Wheelwright : il draguait la barre de l'arroyo Santiago, en garnissait les bords de quais de déchargement et reliait le port ainsi obtenu avec Buenos-Ayres par un chemin de fer de 56 kilomètres, destiné dans sa pensée à accaparer le transit de tout le commerce de la république avec les pays d'outre-mer. Le plan était judicieux, bien qu'étriqué. La difficulté d'établir dans des terrains submersibles les docks et les entrepôts nécessaires pour emmagasiner les denrées avait été éliminée. On avait implicitement admis qu'une gare maritime suffirait à tout le service du port. C'était là une hypothèse tout à fait en désaccord avec les statistiques du tonnage journalier, même en 1870. La disposition du bassin entre quais était gênante. Resserré dans une rivière étroite, il affectait la forme d'un corridor. Toutefois une solution presque identique a été adoptée à Buenos-Ayres même, au port du Riachuelo, pour des navires calant jusqu'à 15 pieds, et il faut convenir que les travaux exécutés suivant ces données réalisent un immense progrès sur les conditions antérieures et sur le prix du chargement et du déchargement des marchandises.

En tout cas, il n'y eut dans tout cela d'exécuté qu'une chose, le chemin de fer de la Enseñada. Des difficultés financières, la sourde hostilité de Buenos-Ayres, qui voyait de mauvais œil ce déplace-

ment du mouvement maritime, la mort de M. Wheelwright, qui était l'âme de l'entreprise, renvoyèrent le reste aux calendes grecques. Aussi rien de plus mélancolique durant une douzaine d'années que les comptes d'exploitation de cette pauvre ligne, appelée sans transition, il y a trois ans, à devenir extrêmement productive. Reste lamentable d'un projet tronqué, ne traversant que des terrains bas et de chétive production, aboutissant à un trou, c'est tout au plus si elle parvenait à vivoter. Quant à des dividendes, il n'en était pas question.

Les affaires du bourg de la Enseñada ne marchaient pas mieux. Le guignon semblait le poursuivre, et toutes les tentatives pour le relever tournaient mal. Au moment où il devenait tête de ligne, il avait eu cette chance inespérée qu'un décret du gouvernement provincial avait en même temps forcé à abandonner les bords du Riachuelo et à émigrer vers les rives de l'arroyo Santiago plusieurs des vastes établissemens, appelés *saladeros*, où l'on abat et où l'on prépare, par des procédés horriblement primitifs, des milliers de bœufs par jour. Cela amena quelque population. Il y a d'ailleurs toujours des audacieux qui, dès qu'un chemin de fer s'installe, s'empressent d'aller s'établir au point extrême, où se développe d'ordinaire un mouvement assez actif. Cela leur réussit presque toujours; mais cette ligne-ci trompa toute attente. Quant aux *saladeros*, la décadence progressive de cette industrie, qui ne peut prospérer que lorsque le prix du bétail tombe à presque rien, et qui recule par conséquent à mesure que la république avance, achevait d'abattre les espérances des Enseñadiens les plus entêtés. Une furieuse inondation en fit partir un grand nombre. Ils s'en allèrent sur la hauteur, emportant de leurs maisons ce qui pouvait s'enlever, les portes et les fenêtres, et laissant le reste à l'abandon. Pauvres débuts pour une bourgade devant laquelle se sont ouvertes tout à coup des perspectives si brillantes!

Il fallait au docteur Rocha une certaine intrépidité d'esprit pour ne pas se laisser émouvoir par des précédens aussi fâcheux. Pour lui, la capitale politique n'était que le corollaire de la capitale commerciale; mais celle-ci était encore plus difficile à installer que l'autre. En revanche, si on la réussissait! « Eh! mon ami, ne pouvant la faire belle, tu l'as faite riche! » disait Phidias à un sculpteur médiocre qui avait surchargé de joyaux une Vénus. Le docteur Rocha serait certainement désolé que sa ville encourût la première partie du reproche; mais il a tenu avant tout à ce qu'elle justifiât le second point de la remarque de l'artiste grec. Il la voulait riche, persuadé qu'en tout cas, avec la richesse, la beauté ne tarderait point à lui venir par surcroît. Pour cela, il fallait tirer parti des circonstances favorables qui s'offrent du côté

de l'eau et sauver la difficulté des abords du côté de la terre, de façon à réaliser à la Enseñada le port le plus pratique, le plus commode, le plus attirant du pays et des pays circonvoisins. Ici tout dépendait du mérite et de la sagacité du constructeur.

Le docteur Rocha a eu la main heureuse pour le choix de son collaborateur technique dans cette œuvre considérable, la plus considérable qui ait été encore réalisée dans l'Amérique du sud. Il engagea en Hollande, pour formuler le projet, un ingénieur qu'ont rendu célèbre les nouveaux ports d'Amsterdam et de Batavia, qui sont tous deux de sa façon. M. Waldorp, après avoir étudié le terrain avec la sûreté de coup d'œil que donnent un talent solide et une vieille expérience, eut vite pris son parti. Il n'est pas de meilleure façon de faire plaisir à un ingénieur hollandais que de lui donner des marais à rendre habitables. A l'instant, mille ressources se présentent à son esprit. Laissant de côté l'arroyo Santiago, qui ne lui eût fourni qu'un boyau étranglé, et renonçant à établir des constructions à la mer, dont l'approche eût été défendue par des fondrières, M. Waldorp résolut de placer son bassin principal dans les terres, à un bon kilomètre du rivage et au beau milieu précisément des mares et des joncs qui rendaient ce parage célèbre par l'abondance des moustiques et des canards sauvages, mais avaient réduit la Enseñada jusqu'alors à une existence si languissante. Cette idée était une trouvaille. Outre que les travaux de fouille (pour lesquels on n'avait à se préserver que des eaux d'infiltration) s'exécutaient plus économiquement, les terres extraites de l'excavation venaient à point pour remblayer la plaine. Le port, en se creusant, fournissait lui-même les matériaux de la plate-forme sur laquelle devaient s'installer les immenses docks et les nombreuses voies ferrées nécessaires à son service.

Ce bassin aura 1,150 mètres sur 140 au plafond, ce qui représente 2,200 mètres de développement de quais. C'est tout ce qu'il faut pour le quart d'heure, mais on a eu soin de se réserver assez d'espace pour tripler cette capacité. La disposition du port en bassins creusés en pleine terre rend aisés les élargissemens à mesure qu'ils deviendront nécessaires. Il est relié à la mer par un canal en ligne droite en partie ouvert à sec, à l'excavateur, en partie dragué. Par un hasard heureux, ou plutôt par une conséquence prévue des phénomènes géologiques qui ont présidé à la formation de la baie, ce canal traverse des terrains argileux assez compacts pour qu'il ne puisse être obstrué par les éboulemens, assez faciles à tailler pour que soit l'excavateur, soit la drague, y donnent de beaux rendemens. On a pu sans inconvéniens, étant données ces facilités de travail, lui faire traverser une île à demi submergée qui se trouve dans sa direction, et qui, le sol en étant relevé du même coup, en-

clôt pour les bateaux moyens un avant-port abrité du vent et du flot du large. Du reste, le canal d'accès tout entier, qui a 150 mètres de largeur et dont les bords sont protégés par des jetées, un canal auxiliaire qui le joint à l'arroyo Santiago en arrière de la barre et l'arroyo Santiago lui-même forment autant d'avant-ports très sûrs et assez vastes pour empêcher, quelle que soit l'affluence des navires, tout encombrement. Ce canal d'accès a une longueur de 5 kilomètres, dont 3 où il y a peu à faire pour le mettre de niveau avec les fonds de 21 pieds en basses eaux, profondeur qu'il présente uniformément ainsi que le bassin. Les navires du plus fort tonnage qui fréquentent ces mers pourront faire leurs opérations à quai. C'est là, pour le commerce et pour la plupart des branches de production de la province, une véritable révolution.

Il en résultera une économie de 5 francs par tonne, au bas mot, pour la mise à bord ou la mise à terre des denrées. On se fera une idée de l'allègement que cela représente sur l'ensemble des transactions si l'on songe que le mouvement d'importation et d'exportation total de Buenos-Ayres a été, en 1883, de 6 millions de tonnes. Pourtant ce n'est point là encore la considération la plus frappante. Toute suppression de frais improductifs est favorable sans doute au développement des affaires; mais ce qui est plus décisif, c'est que le port rendra possibles une foule d'exploitations qui, maintenant, ne le sont point. Un abaissement de 5 francs par tonne dans le prix du charbon, par exemple, permet d'appliquer la vapeur à des usages où elle serait aujourd'hui ruineuse, et donne un coup de fouet à l'activité des usines où on l'emploie. Il n'en faut pas davantage pour que les environs du port se garnissent promptement de ces hautes cheminées qui font le désespoir des peintres et le bonheur des économistes. Cette plaine marécageuse est, d'ailleurs, si peu avenante que les peintres seront forcés de convenir que, même au point de vue plastique, elle n'a rien à perdre à ce changement. C'est particulièrement l'agriculture dont la face sera renouvelée par des installations qui permettent le transbordement direct des céréales du wagon qui les apporte de l'intérieur à la cale du navire qui doit les emporter en Europe. On ne peut estimer dans ces conditions à moins de 10 francs par tonne la diminution du prix de transport et d'embarquement. Cela ouvre aux produits argentins, dans toute la zone desservie par les chemins de fer, la porte des marchés étrangers. Cette surtaxe était comme le loquet qui la leur tenait fermée.

M. Waldorp ne s'en est pas tenu là. Après les grands transatlantiques, il s'est occupé du cabotage, et si la nécessité de remblayer son marais et de tirer à cet effet des terres d'où il pouvait a été pour quelque chose dans cette sollicitude, il n'est pas moins incontestable

que l'ensemble du projet, au point de vue de la commodité du service, s'en est trouvé considérablement amélioré. Il a entouré le port proprement dit et l'espace laissé en réserve pour l'agrandir d'un canal en forme de fer à cheval, dont les branches parallèles, qui débouchent dans le fleuve, ont 5 kilomètres de long et peuvent donner passage, dans les plus basses eaux, à des bateaux calant 2 mètres. Le troisième côté du fer à cheval, qui longe les faubourgs de la nouvelle capitale, communique avec quatre bassins dont les quais présenteront 2,500 mètres de développement. On a donc attribué au cabotage autant d'espace qu'à la grande navigation. Cela n'a rien qui doive surprendre si l'on considère l'immense étendue des pays baignés par les trois grands fleuves qui forment l'estuaire de La Plata. Les innombrables bâtimens de rivière méritaient qu'on leur consacrât un port de cette ampleur, mais plus économique de construction que le grand bassin. Enfin, ces canaux latéraux, dont le fond est placé plus haut que celui du port des transatlantiques et qui communiquent avec lui par des saignées obliques, y favorisent la production de courans qui en renouvellent et en rafraîchissent les eaux.

Voilà un projet qui a certainement grande allure, et ce port, dans sa robuste simplicité de lignes, est taillé sur un patron qui n'a rien de mesquin. Le devis, présenté par M. Waldorp, était de 55 millions de francs. Les travaux, mis en adjudication, ont été soumissionnés à forfait pour une somme ronde de 50 millions. Aujourd'hui qu'ils sont assez avancés pour que l'on puisse indiquer presque à jour fixe l'époque où ils seront terminés, on sait qu'il n'y aura pas de mécomptes sur ce chapitre. Même en supposant que la province n'envisageât l'opération que comme un simple actionnaire, c'était, à ce prix-là, un excellent placement. C'est, du reste, à peu près le rôle que la province s'était attribué, et elle avait sollicité la concession du port comme aurait pu le faire une compagnie financière. Aussi les chambres provinciales se hâtèrent-elles d'autoriser l'emprunt qui devait procurer les fonds nécessaires, et un syndicat anglo-français mit-il un véritable empressement à le souscrire. Le gouvernement national lui-même, dont on aurait pu redouter l'opposition, ne fit aucune difficulté à laisser à la province de Buenos-Ayres l'honneur et la charge de l'exécution. Les vastes terrains qu'on lui donne autour du port, en les entourant d'une muraille qui fera des quais, des docks et de leurs accessoires un îlot de territoire fédéral, lui promettent, d'ailleurs, de beaux profits, car il est opulent ou besogneux selon que l'importation, qui lui paie des droits élevés, s'étend ou se resserre.

Les deux gouvernemens étaient à ce moment dans les meilleurs termes. L'époque de l'élection présidentielle était encore éloignée,

et c'est un fait digne de remarque que l'entente cordiale entre eux s'affirme lorsqu'on s'écarte et décroît à mesure qu'on se rapproche de cette période critique. C'est généralement du côté du gouvernement national que se manifestent les premiers symptômes de refroidissement. Rien de plus naturel : il se considère comme le paladin de la candidature officielle, à laquelle la province de Buenos-Ayres peut seule faire contre-poids. Cette fois-ci encore, ça n'a pas manqué. Les belles proportions du port de La Enseñada, déjà visibles sur le terrain, la vigueur de l'exécution, qu'il admirait au début, lui inspirent maintenant de la mauvaise humeur : le docteur Rocha est candidat à la présidence de la république. Aussi le président en exercice a-t-il cru nécessaire de dresser port contre port et a-t-il fait voter en toute hâte par le congrès un crédit de 100 millions de francs pour en donner un à la capitale de la nation. Les études n'en sont même pas commencées. Malheureusement ce chiffre, bien qu'établi sur des données assez vagues, ne présente que trop de vraisemblance. La distance où se trouve Buenos-Ayres du mouillage des grands navires, la dureté des bancs de marne où devraient être creusés les bassins et une partie du canal d'accès, le coûteux entretien de ce dernier, sont des difficultés dont on ne triomphera qu'à force d'argent. C'est une question qu'il serait téméraire de préjuger avant qu'elle ait été éclaircie par des renseignemens techniques sérieux et par l'expérience que va fournir l'inauguration du port de La Enseñada, que celle de savoir à quel moment le développement des relations maritimes et le raffermissement du crédit de la Confédération argentine à l'étranger justifieront une aussi forte dépense et permettront de s'y lancer.

Quant à la ville même de Buenos-Ayres, elle ne laisse pas d'avoir là-dessus des idées assez égoïstes. Elle n'admet pas qu'il puisse exister, sur tout le territoire, un autre port de premier ordre que le port traditionnel, le port par excellence, celui qui a fait donner à ses habitans le nom, dont ils sont fiers, de *porteños*. Elle commença par accueillir avec une incrédulité dédaigneuse l'annonce des premiers travaux. Depuis qu'ils ont pris une telle tournure que l'incrédulité cesserait d'être avisée et spirituelle, ils lui procurent un malaise qu'elle ne dissimule qu'à moitié. Au fond, Buenos-Ayres, toute susceptibilité de coterie et de clocher mise à part, serait-elle donc menacée d'une déchéance parce que les paquebots d'Europe, au lieu de mouiller à une trentaine de kilomètres de la place Victoria, iraient mouiller à soixante, et y trouveraient une sécurité et des facilités de manœuvre qui ne peuvent qu'être favorables aux progrès du pays entier ? M. Waldorp, ayant à se prononcer à cet égard au cours d'une conversation familière, exprimait une opinion qui mérite d'être citée, car elle se fonde sur une abondance d'obser-

vations personnelles, comme peu d'ingénieurs pourraient en invoquer de pareilles à l'appui de leurs prévisions. Il a construit, ou a dû étudier de près, plusieurs ports relégués à une certaine distance de villes très commerçantes, qui cédaient à regret à la nécessité de remplacer, par des installations appropriées aux coques des vapeurs de notre époque, le vieux port, devenu insuffisant, autour duquel elles avaient grandi et prospéré. Ces villes avaient été chercher les eaux profondes là où la nature les avait mises, sans essayer de faire des miracles pour les amener jusqu'à leurs ports. Brême est du nombre, et, pour la haute situation commerciale aussi bien que pour la solidité du jugement, cette ancienne ville hanséatique est un terme de comparaison qui n'a rien d'humiliant pour Buenos-Ayres. Or Brême se trouva-t-il ruiné ou seulement amoindri par la substitution à son ancien port du port plus parfait de Bremerhafen, éloigné d'une douzaine de lieues? En aucune façon. Les grandes maisons et les grandes affaires ne se déplacèrent point. Ce qui se transporta à proximité des nouveaux docks, ce furent des commis, des portefaix et des douaniers. Ce furent les opérations secondaires et mensuelles de son commerce, ce n'en fut ni la tête ni la caisse. Une ville ne perd pas son rang parce qu'elle ne se charge pas directement de la manipulation des ballots.

Il y a beaucoup de vrai dans cette appréciation et quelques réserves à y faire. Si l'on veut se borner à dire qu'au point de vue des échanges comme au point de vue politique, Buenos-Ayres est assurée de rester la première ville de la confédération, rien n'est plus évident. Beaucoup de gens pensent même qu'elle est appelée à devenir la première ville du continent sud-américain. Aller plus loin et en conclure que des centres d'activité, doués d'une vie propre et d'un mouvement d'affaires indépendant, ne peuvent s'établir près de ce foyer absorbant, ce serait ne pas tenir compte de quelques-uns des élémens les plus importans de la question. Il ne faut jamais oublier que l'on a ici affaire à un organisme sociologique à peine arrivé à l'âge adulte, et qu'il est indispensable d'appliquer aux résultats d'expériences hollandaises ou allemandes ce qu'un géomètre appellerait, dans une langue contestable, mais expressive, un coefficient d'exubérance. La province de Buenos-Ayres, qui a 310,000 kilomètres carrés de superficie, et pourrait nourrir 30 millions d'habitans, en avait 526,000 en 1881 et seulement 317,000 lors du recensement de 1869. La population y a, par conséquent, augmenté en douze ans de plus de 66 pour 100, et le courant d'immigration grossit chaque année. Il est difficile de ne pas convenir, en présence de ces chiffres, qu'il n'est que temps que la cité qui avait accaparé jusqu'à présent le monopole des échanges de cette région et, du reste, de la république par-des-

sus le marché, accepte et même recherche la collaboration de places commerciales secondaires. L'importance qu'elles peuvent acquérir élargit son rôle au lieu de le diminuer. Elle doit être plus sensible à l'honneur d'être, au milieu d'un groupe de villes florissantes, le *primus inter pares*, qu'à l'étroite satisfaction de se détacher seule au-dessus de misérables villages. La marche des événemens, du reste, ne dépend pas de ses préférences.

Il n'est pas besoin d'avoir creusé bien à fond les phénomènes que présentent les contrées vers lesquelles essaime le trop plein des vieilles races pour s'apercevoir qu'elles se développent à peu près comme grossit la boule de neige que roulent des enfans dans la cour toute blanche du collège. Les accroissemens sont longtemps minimes. A partir d'une certaine masse, ils deviennent tout d'un coup surprenans. Les États-Unis étaient une puissance fort modeste au moment de leur indépendance. Il ne semble pas que, durant le premier empire et la restauration, l'Europe y ait beaucoup pris garde et ait supposé qu'avant peu ils auraient dans le monde un certain poids. Quand elle fut amenée à tourner les yeux de ce côté, elle fut étonnée de trouver un colosse là où elle avait laissé un nain. La république argentine, et très particulièrement la province de Buenos-Ayres, ne datent guère que de 1852, car la longue dictature de Rosas forme une solution de continuité dans leurs traditions de développement historique. Elle paraît parvenue au moment où la boule de neige prépare des surprises à ceux qui passent quelque temps sans en surveiller les progrès. Durant la période que nous venons de considérer, l'augmentation annuelle de la population a été, dans la province de Buenos-Ayres (sans parler de la ville, où elle a été plus considérable) de 54 pour 1,000. Elle n'a été que de 30 aux Etats-Unis. On sait, comme terme de comparaison, qu'elle ne dépasse pas en France 5 pour 1,000. Il ne faudrait pas que cette progression se maintînt longtemps pour arriver à des résultats qui forceraient l'attention des plus distraits. Or rien n'indique que le mouvement soit en train de se ralentir.

Il est manifeste que le docteur Rocha, et il faut l'en louer, a eu constamment devant les yeux, dans l'élaboration des mesures qu'il a prises, une province deux ou trois fois plus peuplée que celle qu'il avait réellement à administrer. Il doit aimer et cultiver la statistique, et c'est un goût qui se comprend fort bien chez le chef d'un état où les chiffres fournis par elle sont si flatteurs. Rien n'est plus significatif que les chemins de fer qu'il a tracés et qui seront un de ses principaux titres d'honneur. Ceux qui existaient rayonnaient tous de Buenos-Ayres vers l'intérieur des terres. Il a enté sur ce réseau des embranchemens qui, sous couleur de le compléter, en changent entièrement l'esprit et la physionomie. Il a com-

pris que ce qu'il fallait aux produits d'exportation, c'étaient des facilités de gagner la mer par le plus court, aux denrées d'importation, des moyens de débarquer le plus près possible des lieux d'emploi; car c'est le transport par terre qui enraie surtout les échanges avec l'étranger. Il a donc recoupé les anciennes voies ou en a combiné le prolongement de façon à inscrire dans le périmètre de la province un triangle de grandes lignes ferrées dont les trois sommets s'appuient à la côte, l'un au nord, à San-Nicolas, l'autre au sud, à Bahia Blanca, le troisième au centre, à La Plata.

San-Nicolas est une ville sur le Parana, à laquelle peuvent arriver les bateaux de 15 pieds de tirant d'eau. Bahia Blanca est un port magnifique sur l'océan, où les plus grands vaisseaux et les plus belles flottes du monde peuvent tenir. J'ai peut-être quelque mérite à en avoir annoncé ici même (1) le bel avenir lorsque le village et le district, à soixante lieues à la ronde, n'avaient pas dix-huit cents habitans. Tout cela est bien changé ! Quant à La Plata, il est superflu de dire que, sous le rapport des chemins de fer, elle a été traitée en enfant gâté. Presque toutes les lignes qui convergeaient vers Buenos-Ayres n'ont pas demandé mieux que de s'infléchir pour pousser leurs rails jusqu'au port et s'assurer cette source de trafic. Elle présente déjà sur les cartes de voies ferrées une particularité propre aux villes importantes et qui permet de les reconnaître au premier coup d'œil ; elle rappelle l'aspect d'un carreau qui a reçu un projectile et dont les fêlures rayonnent en tout sens.

Voilà trois villes évidemment destinées à opérer ce que l'on pourrait appeler la décentralisation commerciale de la province et à devenir, chacune pour son compte, un centre d'attraction pour les produits importés ou exportés par la zone où elles se trouvent placées. Que Buenos-Ayres le veuille ou non, ils ne seront plus dans l'obligation de passer par ses entrepôts. Elle aurait tort de faire grise mine à cette conséquence inévitable d'un mouvement ascendant dont il y a lieu de s'enorgueillir. Les temps ne sont plus où une seule porte ouverte sur la mer suffisait au commerce extérieur d'une province qui lui présente en façade 1,500 kilomètres de côtes. Il y en a maintenant quatre, et on ne s'en tiendra pas là. On doit voir d'après ce qui précède que, si la nouvelle ville de La Plata était une capitale improvisée, cette improvisation-là, comme la plupart de celles qui ont du succès, avait été préparée avec le plus grand soin. Il est temps de ne plus s'occuper que d'elle.

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 décembre 1877, *Cent lieues de fossé.*

II.

Autant les terres basses qui bordent le fleuve autour de La Enseñada étaient rebelles à la conquête industrielle et exigeaient qu'on se mît en frais de talent, d'ingéniosité et d'argent pour y installer les dépendances et les voies d'accès d'un grand port de commerce, autant le plateau qui les domine semblait fait à souhait pour y asseoir une ville populeuse. Le terrain, par une pente assez rapide, s'y relève d'une vingtaine de mètres, et ses points culminans se relient aux plaines indéfinies de l'ouest par de lentes ondulations et une suite de vallons en miniature.

Ce n'est pas une altitude bien importante qu'une vingtaine de mètres. Pourtant, dans une contrée où si peu d'accidens interrompent l'implacable horizontalité des lignes, elle suffit pour donner bon air à la ville. On l'aperçoit de plusieurs lieues à la ronde. Grâce aux plis de terrain qui rident le sol, tout humbles qu'ils soient, chaque quartier a une physionomie particulière et une sorte d'individualité. Ils assurent le facile écoulement des eaux pluviales, et, comme les pentes sont faibles, concilient dans un heureux terme moyen les convenances du pittoresque et celles du camionnage.

Le propriétaire de ce domaine s'en était amouraché et s'était plu à l'embellir. Il avait planté, autour de son habitation et sur la hauteur, un parc de 2,000 hectares. Quand une terre a des quatre et cinq lieues carrées d'étendue, on peut tailler en plein drap. Ce parc n'était pas bien ancien. Il n'avait guère plus de dix ou douze ans. Il n'en faut pas davantage pour que les eucalyptus, qui se plaisent dans le sol et sous le ciel de Buenos-Ayres, deviennent de grands arbres. Quelques essences européennes, — un taillis de chênes malingres, des hêtres, des sapins, — faisaient ressortir plus vivement la belle venue de leurs voisins. Dans les premiers temps de la fondation de la ville, le chemin de fer pénétrait au faubourg de Tolosa par une allée en ligne droite, d'un quart de lieue de long, formée d'une quadruple rangée d'eucalyptus magnifiques. On les a conservés tant qu'on a pu, et il en reste encore quelques-uns ; mais la plupart ont dû laisser la place aux innombrables voies de service, aux dépôts et aux ateliers d'une gare de marchandises qui sera la plus importante de la république. Ainsi le veut le progrès, et c'est dommage.

On a eu soin de réserver au nord-est de la ville, et dans les parties les mieux tracées et les mieux venues de l'ancien parc, un bois de 300 hectares. Il interpose entre la capitale et le port, sur une longueur de 3 kilomètres, la masse vigoureuse de ses feuillages

sombres et les échappées de vue des larges percées qui le traversent. C'est une bonne fortune inestimable pour une aussi jeune cité d'avoir eu à ses portes la seule chose impossible à improviser, de beaux ombrages. Ses fondateurs ont bien compris ce que valait une pareille aubaine. Ils ont assoupli le dessin rectiligne et géométrique de leur ville pour lui faire enserrer par des courbes avenantes ce petit bois de Boulogne tout trouvé. Il offre une transition de solitude et de verdure entre la ville haute, réservée à la vie officielle, au commerce de luxe, et la ville du bas, qui ne tardera pas à présenter l'aspect animé, exotique et plébéien du trafic maritime, des entrepôts de douane et des fabriques. On y a logé tout ce qui pouvait animer ses pelouses et ses massifs, — un jardin zoologique, le musée, l'observatoire, le chalet élégant, mais tout en bois, qui a servi dès le début et sert encore de résidence au gouverneur de la province, enfin le champ de courses, car concevrait-on une ville sud-américaine sans un champ de courses aménagé avec amour ?

On a vu que le plan de la ville, à part quelques exceptions motivées par le respect qu'inspirait le parc, est crâment rectiligne. Dans l'Amérique du sud, où les villes se font d'un seul jet, on a pris depuis le temps de la conquête l'habitude de les tracer en damier. Les premiers conquérans, qui, venus par mer, avaient des boussoles et ne possédaient guère d'autre instrument de précision, orientaient simplement leurs rues du sud au nord et de l'est à l'ouest, découpant ainsi sur le sol des carrés réguliers. On a fini par remarquer que les vents dominans, qui sont de sud-est et sud-ouest, formaient un angle de 45 degrés avec la direction des rues. Celles-ci étaient dans les plus mauvaises conditions pour être ventilées et assainies par les courans atmosphériques. Les villes nouvelles sont donc taillées sur un patron un peu différent. Les rues y suivent la direction des vents, et à La Plata on a, en principe, adopté cette règle. Seulement le projet de la capitale a été étudié avec plus de soin que celui d'un simple village, et on y a évité le grave inconvénient des villes rigidement quadrangulaires, où, pour aller d'un point à un autre, il faut parcourir les deux côtés d'un triangle rectangle au lieu de suivre la ligne droite qui les joint. On a recoupé les rues à angle droit par des avenues obliques réparties symétriquement. Elles relient les quartiers entre lesquels on suppose que la distribution des places principales et des édifices publics déterminera la circulation la plus active. C'est sans doute là un procédé artificiel, et le développement qu'est appelé à prendre un quartier, ainsi décrété d'avance et marqué sur une épure, peut donner lieu à bien des mécomptes. Les villes ne croissent pas suivant des règles géométriques aussi simples; mais là-bas, c'est une

chose entendue qu'elles se tracent d'abord sur le papier et se rapportent ensuite sur le terrain, comme une simple maison. Elles ne sont qu'une maison plus grande.

Il est bon d'entrer dans quelques détails sur le plan de celle-ci, qui est un échantillon perfectionné de ce qui s'exécute couramment dans le pays pour les créations de même genre. La loi provinciale du 1er mai 1882 détermine l'étendue des terrains à exproprier pour la former. Elle est de six lieues carrés et vingt-deux centièmes. Comme il s'agit ici de lieues de 5 kilomètres, cela représente 150 kilomètres carrés ou 15,000 hectares environ.

Sur cette surface, 900 hectares, ou un carré de 3 kilomètres de côté, sont réservées à la ville proprement dite, et divisées en moulons réguliers de 120 mètres de côté en général. Dans les parties centrales où ce sont les mètres de façade qui ont de la valeur, les rues sont plus serrées. Ces carrés sont de temps en temps traversés en écharpe par des avenues diagonales dont il vient d'être parlé, et cela y détermine des surfaces triangulaires dont l'aménagement en appartemens fait pour le quart d'heure le désespoir des architectes argentins, habitués de temps immémorial à construire en rectangle. Les rues ont 20 mètres, les avenues et les boulevards 40 et 50 mètres de large. Dans certaines avenues principales, en ligne droite sur les 4 kilomètres de long, on a ménagé au centre une voie de piétons bordée d'arbres. Les premières qui furent tracées de la sorte ont été ornées de palmiers. C'est un arbre tropical bien décoratif sans doute que le palmier: il forme, le long de certaines allées de Rio-Janeiro, des colonnades végétales d'un effet saisissant; mais dans les régions tempérées de La Plata il est tout dépaysé. Son panache de feuilles prend un air minable; la belle perspective de ses fûts élancés s'alignant à perte de vue en est toute gâtée. Les rues, à l'instar de celles des États-Unis, ont pour nom un simple numéro. Cela ne laisse pas d'être commode. Il suffit de s'être mis, et c'est l'affaire d'un quart d'heure, le plan de la ville dans la tête, pour qu'une adresse qu'on vous donne : — rue 6 au coin de 73, — vous indique à l'instant la direction à suivre et la distance à parcourir. Les Nord-Américains goûtent fort cette simplification ; mais il semble que le génie latin, plus concret, préférera toujours, même pour une rue, un nom individuel à un chiffre abstrait. Déjà ici, les grandes avenues cumulent, et, en plus de leur numéro d'ordre, ont un nom propre : avenue-Indépendance, avenue de la Liberté. C'est une résistance instinctive contre la glaciale régularité d'une nomenclature arithmétique.

Les fondateurs de la Plata auraient été impardonnables, le terrain qu'ils avaient à lotir ayant à ce moment peu de valeur, de se montrer parcimonieux d'espace, d'air et de pelouses pour les futurs

habitans des parties centrales de la ville. Ils n'ont eu garde de tomber dans ce travers, fort démodé, du reste, depuis que les saines notions d'hygiène se sont généralisées. Si, selon une expression juste et vive, les *squares* sont les poumons d'un quartier, tous les quartiers de La Plata pourront respirer largement. Non-seulement les places et la verdure abondent ; mais encore, par une innovation heureuse, les nombreux édifices publics qu'une capitale comporte occupent, en quatre rues, le centre d'un carré de 120 mètres, bordé de grilles et dessiné en jardin. Dans un sol et sous un climat où les arbres poussent comme par enchantement, où les gazons et les fleurs ignorent à peu près les gelées de l'hiver, il ne faudra pas quatre ans pour que ce coquet arrangement des rues officielles, qui sont en même temps les plus commerçantes, donne à la ville une originalité aussi utile à la santé que charmante à la vue.

A la suite de la partie réservée aux maisons viennent deux zones concentriques affectées, la première aux *quintas*, la seconde aux *chacras*, c'est-à-dire aux jardins potagers ou d'agrément et aux petites fermes. C'est encore une des traditions de la conquête. On admettait en ce temps-là que toute ville nouvelle devait se suffire. C'était un îlot de civilisation battu de tous côtés par les vagues de la barbarie, qui l'isolaient du reste du monde, et n'ayant à compter pour sa subsistance que sur ses propres ressources. Il lui fallait produire à ses portes les légumes et le blé, ou se résigner au régime exclusivement carnivore, qui est encore le régime habituel de l'homme de campagne dans les plaines argentines. Toutes les villes sud-américaines sont ainsi entourées d'une double ceinture de *quintas* et de *chacras*, également découpés en carrés, mais plus grands à mesure qu'on passe d'une zone à l'autre. C'est là, si la ville s'étend, l'ébauche des quartiers qu'on devra lui adjoindre. Il suffit d'ouvrir quelques rues pour que des pâtés réguliers de maisons se juxtaposent aux anciens. La ville se reproduit, pour ainsi parler, par scissiparité. Si les idées des conquérans sur le plan d'une cité étaient marquées au coin d'une symétrie un peu froide, on ne peut leur refuser un caractère de simplicité et de prévoyance pratique qui leur a mérité d'être conservées par leurs successeurs.

Dans l'enceinte de la ville proprement dite, les lots de terrains à bâtir avaient, lors de la distribution primitive, 600 mètres carrés. Tantôt cette surface était donnée par 10 mètres de façade sur 60 de fond, tantôt par 15 mètres de façade pour 40 de profondeur, selon la situation du lot dans le moulon. Pour les lots d'angle et les surfaces triangulaires, on s'était arrangé de manière à ne pas trop s'éloigner de cette dimension-type. Le prix à verser, d'après la loi, pour les acheter dans les premiers mois de la fondation était fort bas. Il variait suivant les quartiers, de 0 fr. 15 à 0 fr. 60 le

mètre carré. Pour moins de 400 francs, on pouvait devenir propriétaire d'un lot de 600 mètres carrés dans les rues de plus grand avenir. Les fonctionnaires provinciaux, pour lesquels la résidence allait devenir obligatoire au moment de la translation des bureaux, avaient le privilège d'acquérir pour la moitié de ce prix l'emplacement de leur future demeure. Une émission de bons amortissables à long terme, par l'abandon d'une fraction minime de leurs appointemens, leur permettait de la construire tout de suite. L'acheteur d'une parcelle devait, sous peine de déchéance, l'enclore d'un mur de briques, élever une construction d'au moins 16 mètres carrés par chaque 10 mètres de façade et établir le trottoir conformément aux ordonnances de voirie, successivement mises en vigueur du centre aux extrémités de la ville. Il devait en outre contribuer pour une quotité déterminée au pavage de la chaussée, lorsqu'il s'exécuterait. Somme toute, ces conditions étaient libérales. A Buenos-Ayres, le prix du terrain à bâtir est, dans les beaux quartiers, de 50 à 100 francs le mètre carré. Il n'était pas de 5 il y a vingt ans, et si La Plata n'est pas Buenos-Ayres et ne prétend pas l'égaler, elle entend bien marcher sur ses traces comme rapidité de développement. Pourtant ces obligations étaient assez sérieuses pour empêcher l'accaparement. Si elles n'ont pas coupé court aux spéculations de la première heure, elles n'ont pas tardé, dès qu'on a tenu la main à l'exécution rigoureuse de la loi, à faire revenir les parcelles urbaines entre les mains d'acquéreurs décidés à les mettre en valeur. On est maintenant en plein dans la période sérieuse de construction après une série de tâtonnemens et d'*à-coups*.

Les *quintas* ont depuis 1 hectare 1/2 jusqu'à 7 1/2, selon la distance à la ville. Les *chacras* ont de 12 à 30 hectares. Durant deux mois, à partir de la promulgation de la loi, on eut le droit d'en acheter en payant au gouvernement le prix de coût augmenté de 75 pour 100. Une loi de 1883 a fixé le prix des terres encore disponibles à 700 francs l'hectare pour les *quintas* et à 450 pour les *chacras*, payables une faible partie au comptant, le reste en cinq ou huit annuités, selon les cas. Ici encore, l'acheteur ne peut laisser son domaine à l'abandon. Il doit l'entourer d'une clôture en fil de fer, en défricher une moitié, y planter un certain nombre d'arbres et construire une habitation.

Une fois que ces dispositions, longuement mûries, eurent été consacrées par une loi, on se mit vivement à l'œuvre. Le 12 juin 1882, les chambres votèrent un crédit de 85 millions de francs pour la création de la nouvelle capitale. Sur cette somme, 55 millions devaient être versés par le gouvernement national et représentaient une partie du prix consenti pour la cession d'immeubles ou établissemens provinciaux situés à Buenos-Ayres, et dont la na-

tion prenait charge en y installant sa capitale; 30 millions devaient être fournis par la vente de terres publiques de la province, des terrains de la nouvelle capitale et de quelques propriétés qui lui restaient encore dans l'ancienne.

Le docteur Rocha, qui mettait un amour-propre vigilant à surveiller les moindres détails de sa grande œuvre, voulut ouvrir un concours pour les plans des principaux édifices. Les programmes furent envoyés à profusion dans le vieux continent. Il ne semble pas que cet appel ait été entendu en France. Trois projets venus de l'extérieur ont été couronnés; ils appartiennent tous trois à des professeurs d'écoles d'architecture du Hanovre. Il n'est pas défendu de voir là un symptôme du soin avec lequel l'Allemagne suit le mouvement des pays étrangers et de la négligence que nous mettons à savoir ce qui s'y passe. Ces trois édifices, aujourd'hui en construction, ont un fort accent germanique; mais l'un d'eux surtout présente de sérieuses qualités. C'est la Municipalité. L'auteur s'est inspiré des hôtels de ville du Nord, berceau en Europe des libertés communales à une époque où florissait une architecture aussi virile que la vie militante de la bourgeoisie émancipée. Il a donné à son monument une allure massive, mais fière, qui ne perd point sa saveur sous le ciel éclatant et au milieu de la civilisation démocratique de La Plata.

L'école française ne laisse pourtant pas d'être représentée. Elle l'est, il est vrai, par un Belge, M. Dormal, élève de l'École centrale d'architecture de Paris et établi depuis longtemps dans le pays. Il a été chargé de l'œuvre la plus importante de la nouvelle capitale, le palais du gouverneur. Son projet, de belle ordonnance, rappelle un peu, par les lignes générales, le Luxembourg. Il a moins de sérieux et de fermeté, sans doute, mais offre un caractère de caprice élégant et de luxe gai tout à fait aimable.

On pourrait dire, à la rigueur, que la tradition française a également inspiré M. Benoît, qui était alors à la tête du service d'architecture à la direction des travaux publics, et dont le nom, qu'il est impossible de ne pas mentionner à propos de la fondation de La Plata, révèle assez l'origine. Seulement, Argentin de naissance et d'éducation, M. Benoît n'a pas démenti, dans les nombreux travaux qu'il a exécutés, les tendances et la facilité d'assimilation d'un pays cosmopolite. On peut citer de lui, entre autres, un ministère de style italien, une cathédrale gothique, un arc de triomphe renaissance, conçus avec une tranquille et correcte distinction.

Voilà, dira-t-on, d'après ces échantillons, beaucoup de magnificences. Est-il possible que la construction privée ait pu emboîter le pas et suivre, même de loin, ces splendeurs administratives? Franchement, c'est ce que l'on est tenté de reprocher à tous ces palais,

non pas certainement au point de vue de l'art, qui a ses droits, mais au point de vue des conditions d'exécution de toute œuvre humaine. On a voulu trop faire d'un coup.

Ce n'est pas tant l'argent qu'ils ont coûté qui représente une fausse manœuvre. Au règlement de comptes de décembre 1884, en deux ans, on n'avait déboursé de ce fait qu'une dizaine de millions de francs. Dans ce chiffre n'entrent point quelques somptueux bâtimens provinciaux, ceux par exemple élevés par la Banque de la province et la Banque hypothécaire, qui, bien qu'établissemens d'état, ont un budget particulier, ou les immenses constructions du chemin de fer de l'Ouest, qui appartient à la province, mais jouit aussi de ressources propres et travaille avec ses deniers. Dix millions ne sont pas une dépense exagérée si l'on ne considère que l'importance de l'entreprise et le but qu'on avait en vue; mais, sur un point où la veille il n'y avait ni un ouvrier ni une brique, des travaux de bâtisse menés avec cette fougue avaient l'inconvénient de paralyser les travaux particuliers. Ce qui constitue une capitale, ce ne sont pas les palais, ce sont les maisons. Des palais, il est toujours temps d'en faire. Se figure-t-on ce qu'un pareil cube de maçonnerie exige de milliers de briques? Un nombre effrayant. On avait beau en produire fiévreusement, autour de La Plata, des centaines de mille par jour, — le faubourg où ont été concentrés les fours à briques n'a jamais cessé d'occuper depuis sa fondation et occupe encore 5,000 ouvriers, — on avait beau en faire venir de plusieurs lieues à la ronde et encombrer les chemins de fer, le gouvernement n'en avait jamais assez. Il ne se portait pas seulement, comme entrepreneur, un préjudice direct en faisant hausser le prix des matériaux et des salaires; il en recevait un plus considérable de l'hésitation qu'éprouvaient les propriétaires prudens à bâtir dans ces conditions.

Il fallait pourtant des logemens. Il en fallait pour les employés qui allaient venir, pour la population ouvrière, qui affluait, pour les commerces indispensables à toute agglomération d'hommes. Aux États-Unis, où le cas qui se présentait là est fréquent, on a un moyen de tourner la difficulté. C'est l'installation de maisons de bois transportées de loin à peu de frais et montées en un clin d'œil. Les particuliers ne négligèrent point cette ressource. Tout ce qu'il y avait de planches et de tôles ondulées à Buenos-Ayres y passa. Le gouvernement même fit venir de l'Amérique du Nord des chargemens entiers d'habitations toutes faites. On les fabrique là-bas aussi couramment que de la toile. Il les louait à bas prix à ses employés, qu'il tenait à attirer le plus tôt possible aux abords de leurs nouveaux bureaux. Si ces logemens n'avaient rien de monumental, ils ne laissaient pas d'être bien entendus et conforta

bles. Pendant longtemps pourtant il a eu du mal à décider ses fonctionnaires à émigrer à La Plata. L'habitant de Buenos-Ayres a pour sa ville une affection passionnée et tire de sa résidence une certaine vanité. Les hommes, passe encore ! ils se seraient, en général, résignés à changer de pénates, mettant en balance d'un côté les avantages qu'on leur faisait, de l'autre les mesures coercitives par lesquelles on les obligeait à une rigoureuse assiduité et l'ennui de passer en chemin de fer quatre heures par jour ; mais leurs femmes et leurs filles étaient plus récalcitrantes. Ç'a été un triomphe quand on a vu quelques fraîches toilettes égayer l'aspect masculin et effaré de la population : « C'est seulement à présent, disait un observateur, que je commence à croire que La Plata est fondée. » Il y a une chose certaine : de même que la première hirondelle annonce le retour du printemps, la première femme élégante qui a débarqué à La Plata avec tout son attirail de malles et de colis a marqué pour la ville le début d'une phase nouvelle. C'était une façon très exacte et fort attrayante d'avoir la mesure des progrès qu'elle réalisait que de comparer, à de courts intervalles, l'animation que présentaient les bals officiels. Nous avons ici affaire à un peuple éminemment sociable, chez qui toutes les manifestations de la vie mondaine se modèlent avec empressement sur les vicissitudes et les succès de la vie de lutte. Tant que les habits noirs et la politique y dominèrent, la ville fut un campement le jour, la nuit un tombeau. Dès qu'il devint nécessaire d'agrandir les salons trop exigus du château renaissance qu'on appelle le Chalet, à cause de la légèreté des matériaux dont il est construit, de le flanquer de deux vastes pavillons auxquels il est relié par des serres, d'emménager et d'illuminer par des fêtes de nuit la partie du parc réservée au jardin particulier du gouverneur dès que les accords d'un orchestre invisible, le frôlement des robes à traîne, l'éclat de blanches épaules, égayèrent ce coin d'*estancia*, tout imprégné, quelques mois auparavant, à la nuit tombante, de rébarbative solitude, il n'y eut plus à douter, sans avoir été y voir, que des quartiers entiers s'étaient levés de terre. La Plata a changé depuis lors à vue d'œil. La bâtisse officielle, prudemment ralentie, a permis à la construction privée de prendre tout son essor. Lorsque, du haut d'un monument élevé, on embrasse l'ensemble de la jeune capitale, on sent qu'elle est à point pour devenir véritablement, au jour prochain de l'inauguration du port, une grande, très grande ville.

En attendant, à part les affaires de bâtiment, qui sont très actives, le commerce y est rudimentaire et la population volante encore considerable. L'animation se concentre autour de la gare, laquelle est,

du reste, au cœur même de la cité et sur une place dont le palais du gouverneur et le corps législatif occupent deux autres côtés.

Les Argentins des villes traitent leurs chemins de fer comme les Arabes leurs chevaux, en camarades, en membres de la famille. On laisse les trains circuler dans les rues, comme dans la campagne, sans barrière. Ils n'effarouchent personne, et il n'y a guère d'exemple qu'ils aient endommagé quelque passant. C'est une des surprises du nouvel arrivant dans une capitale sud-américaine, de voir les wagons aller, venir, côte à côte avec les charrettes qui croisent librement la voie dès que la locomotive est passée. Les tramways traversent le chemin de fer le plus naturellement du monde. Il y en a à La Plata deux réseaux, un à traction de chevaux, un autre à vapeur. Dans un pays où la production et les échanges n'ont pas de plus grand ennemi que les distances, on a un tendre pour les voies ferrées sous toutes les formes. Comment ne se recouperaient-elles pas dans les rues d'une ville? On y est fait. A peine de loin en loin un garde-ligne, un drapeau à la main, fait-il signe aux cochers d'attendre un peu, si le train est en vue, dans un point où une courbe trop prononcée ou la disposition des édifices voisins cache la voie aux voitures qui se disposent à la franchir.

L'éclairage, la distribution d'eau, la canalisation souterraine, ont été, avant que la ville eût une seule maison, l'objet de toute la sollicitude de ses fondateurs. Pour l'éclairage, l'électricité devait séduire des gens pressés. Cela s'installe en un moment. On a plus vite fait de tendre des fils aériens que de loger en terre une conduite en fonte, et établir une machine à vapeur sous un hangar léger est autrement simple et court que de bâtir une usine. Trois ou quatre cents lampes Brush ont satisfait les besoins urgens. Le plus remarquable de ces foyers lumineux est justement sur cette place de la gare, un des points les plus élevés de la ville. Les quatre lampes accouplées qui le forment sont placées à 30 mètres de hauteur et soutenues par une charpente métallique fine comme une toile d'araignée, pourvue de deux ascenseurs élégans à force de légèreté et d'audace. C'est un parfait échantillon de l'esprit pratique et intrépide des fabricans des États-Unis. Voilà le phare de l'avenir, économique et léger, montant, si l'on veut, jusqu'aux nues, avec quelques bouts de fer, et prenant à distance, au loin, les élémens de sa puissance lumineuse. Bien que situé à 8 ou 10 kilomètres du chenal navigable, ce foyer fait déjà fonction de phare. Il est très connu des marins de ces parages.

Pour tout dire, il faut bien avouer que la lumière électrique de La Plata, charmante quand on erre la nuit sous les ombrages du parc, où elle fait l'illusion du clair de lune, parfaite quand elle est

réchauffée, pour une décoration de fête en plein air, par les lanternes vénitiennes pendues aux arbres, intéressante à considérer quand elle adoucit les plans avancés et relève d'ombres vigoureuses les colonnades et les saillies de quelque palais, ne résout que d'une façon imparfaite le problème de l'éclairage public. Elle est à la fois aveuglante et boréale. On fera mieux, on est en train. Néanmoins, on vient de donner à une compagnie la concession de l'éclairage au gaz, et plusieurs grands établissemens, que l'électricité ne satisfaisait point, se sont mis à fabriquer le gaz pour leur compte. Le théâtre est éclairé à la lumière électrique, au moyen de dispositions provisoires comme l'édifice lui-même!

La distribution d'eau est conçue dans les idées de simplicité et de rapidité d'exécution qui ont présidé à tout le reste. On a profité, pour l'établir, d'une nappe qui règne sous la plus grande partie de la province et dont les eaux, lorsque pour les atteindre on pousse un forage à travers les marnes aquifères supérieures, où sont creusés les puits ordinaires, s'élèvent à peu près au niveau de ceux-ci. Elles ne sont pas artésiennes, en ce sens qu'elles n'arrivent pas au jour, mais remontent d'une vingtaine de mètres dans le trou de sonde. Cette nappe est absolument inépuisable, c'est un fleuve immense coulant dans les profondeurs du sol. L'eau en est d'une limpidité extraordinaire. Elle est préservée de tout mélange par une mince couche d'argile bleue d'une vingtaine de centimètres qui lute le dessus du vaste bassin qui la contient. Son seul défaut est d'être trop pure : tamisée durant son long voyage souterrain par des sables siliceux, elle manque de sels calcaires. On s'est contenté d'élever le liquide au moyen de fortes machines dans un petit réservoir en tôle : c'est un simple régulateur de pression posé sur colonnes et établi sur le point culminant de la ville. Il se répand de là dans toute la conduite. Chaque maison, moyennant une faible redevance, a de l'eau à discrétion.

Les travaux d'égout sont à peine commencés, mais ils le sont. Ce sera la première ville sud-américaine où l'on n'ait pas attendu, pour les entreprendre, les avertissemens de la peste. Le principe adopté est celui de « tout à l'égout, » en donnant à celui-ci de petites dimensions, de fortes pentes, et en distribuant l'eau assez libéralement pour être complètement assuré de la dilution des matières qui ont à le traverser. Les eaux vannes, disait le décret qui, dès 1882, traçait leur programme aux ingénieurs chargés des études, pourront être ou rejetées dans le fleuve ou employées à l'irrigation. A Buenos-Ayres, c'est la première idée qui a été suivie ; à La Plata, c'est la seconde qui a prévalu. Voilà encore un problème fort discuté ailleurs et ici attaqué de front.

Il n'a été jusqu'à présent question que d'installations matérielles.

Elles ne sont pourtant ni le côté le plus méritoire ni le gage d'avenir le plus assuré d'une civilisation naissante. Les choses de l'esprit occupent une place d'honneur dans le vaste programme du docteur Rocha. Ce n'est pas sans un sentiment de sympathie et d'émotion que l'on voit figurer parmi les premiers établissemens d'une ville embryonnaire un observatoire, un musée d'anthropologie et de paléontologie, une bibliothèque. Il n'y avait pas à songer à établir des facultés d'enseignement supérieur : Buenos-Ayres est trop près, et celles que la province y avait fortement organisées passaient aux mains de la nation. On n'en a pas moins résolu d'éclairer ce centre de politique et de trafic par un rayon de science.

L'observatoire a été confié à un officier distingué de la marine française, dont le nom est bien connu des astronomes, M. François Beuf, ancien directeur de l'observatoire de Toulon. Faire retentir le nom de La Plata dans un autre monde que celui du commerce, lui donner la consécration qui s'attache aux découvertes scientifiques, c'est une noble ambition. M. Beuf est déjà attelé à une grande et laborieuse série d'observations et de calculs sur les phases de la lune. Le premier mémoire qu'il publiera sur ce sujet sera comme la lettre de faire part, adressée aux savans de l'univers, de l'existence de l'observatoire nouveau. A côté de ces recherches purement théoriques, l'établissement a d'ailleurs une destination pratique. Un service météorologique y a été installé. Le voisinage du port, le développement de l'agriculture, l'intérêt croissant que prennent les questions de climatologie, lui donnent une réelle importance. Le directeur est, en outre, chargé de déterminer, avec la rigueur des méthodes astronomiques, la situation de cinquante points de la province. Ils formeront le canevas d'une grande opération géodésique pour en lever la carte et en établir le cadastre, qui n'a encore été tracé que d'après les procédés sommaires des arpenteurs. Un des desseins favoris de M. Beuf, c'est de former autour de lui une pépinière de jeunes astronomes. A ce point de vue, l'observatoire de La Plata rendra au pays un service que n'a pas su lui rendre l'observatoire national de Cordoba, dirigé par des savans nord-américains, du reste d'un grand mérite. Ils ont mené à bien des travaux distingués et utiles, mais n'ont pas du tout contribué à répandre parmi la jeunesse studieuse le goût de cette branche si élevée des connaissances humaines. Qu'il soit permis de constater ici que c'est à l'ardeur communicative et à la bonne volonté persévérante d'un missionnaire de la science française que ce résultat a été dû. M. Beuf aura attaché son nom dans la république argentine à la réorganisation de l'école navale et à la diffusion des études astronomiques.

L'anthropologie et la paléontologie devaient fleurir dans La Plata. Elles s'y sont développées spontanément. Ces plaines infinies, dont

aucune force cosmique n'a dérangé la formation, ont conservé intacts et presque à fleur du sol les restes des faunes tertiaire et quaternaire. Les recherches y sont attachantes parce que les trouvailles y sont nombreuses. C'est dans cet ordre de révélations que M. Burmeister, le célèbre directeur du musée de Buenos-Ayres, a conquis quelques-uns de ses meilleurs titres à la renommée. M. Francisco Moreno, directeur du musée de La Plata, a eu la bonne fortune, dans ses hardies excursions jusqu'au fond de la Patagonie, de surprendre quelques secrets de l'histoire géologique de ce continent. Quant à l'âge de la pierre polie, il y est comme chez lui. La collection de crânes de ce temps dont il a fait cadeau à la province est des plus complètes. Lui aussi prend souci de faire des élèves et y réussit. Musée, institutions d'enseignement supérieur, bibliothèque, la province avait cédé à la nation le plus clair de ses richesses scientifiques, elle s'est attachée avec ardeur à se constituer un capital nouveau. Pour un pays d'élevage et de négoce, voilà qui ne sent pas trop le terre-à-terre de la vie d'affaires. Il va sans dire que la ville a été pourvue d'un lycée. C'était d'abord le gouvernement national, au moment de sa grande tendresse pour les chefs de la province, qui avait voulu l'en gratifier. Une loi du congrès de 1884 avait affecté 250,000 francs à cette fondation. C'est sur ces entrefaites que les rapports se refroidirent. Cette loi resta lettre morte. Le gouvernement de la province a spirituellement répondu à ce manque d'empressement en créant un lycée pour son compte et en lui donnant une dotation, des programmes et un personnel enseignant qui en font, dans son genre, un établissement de premier ordre.

Il eût peut-être fallu commencer cette énumération par l'enseignement primaire, qui est la base des autres et comme le réservoir où ils s'alimentent, Je l'ai gardé pour la bonne bouche. La république argentine attache une importance extrême à le développer. Le gouvernement national et les provinces les plus avancées, celle de Buenos-Ayres en tête, mettent une vive émulation à le doter richement. Pour ne parler que de cette dernière, où l'instruction primaire est gratuite et obligatoire, la loi y a institué et déclaré inviolable un fonds permanent des écoles. On ne peut y toucher que pour les dépenses pédagogiques et la construction d'édifices scolaires. Il est administré par un conseil supérieur, investi de facultés très étendues. C'est une tendance argentine de décentraliser les services afin d'éviter les engorgemens et le manque d'initiative d'une bureaucratie compliquée. Ce fonds commun, outre les sommes qui se trouvaient déposées pour cet objet à la Banque de la province au moment où il fut créé, est alimenté par le produit de toutes les amendes auxquelles une loi antérieure ne fixe pas un emploi spécial, par la valeur intégrale des successions qui font retour à

l'état, et par les prélèvemens suivans sur les autres : 5 pour 100 des legs à des collatéraux, à partir du second degré, 10 pour 100 des legs au-dessus de 1,000 piastres fortes faits à des personnes non parentes, 50 pour 100 des legs faits aux églises ou à des établissemens religieux, enfin par les donations particulières, qui sont fréquentes. C'est un budget royal.

Sous l'influence de cette loi, les écoles primaires se sont multipliées dans la province de Buenos-Ayres. Elles s'y multiplient tous les jours. Au recensement général de 1881, il y en avait 429, dont 285 publiques et 144 particulières. Elles étaient fréquentées par 46,000 enfans de six à quatorze ans. La population enfantine était de 116,000. Cela donne la mesure des efforts qu'il reste encore à faire pour rendre l'instruction universelle. Ce n'en sont pas moins des chiffres fort honorables, si l'on tient compte des immenses régions où les chaumières sont à plusieurs lieues les unes des autres et où l'assiduité des jeunes écoliers est chose impossible, si hardis cavaliers qu'ils puissent être, à peine sortis de la mamelle. A La Plata, en y joignant le bourg de La Enseñada, aujourd'hui englobé dans la capitale, il existe 25 écoles primaires. Comme à Buenos-Ayres, du reste, on leur a construit des bâtimens luxueux. Quand on parcourt les deux villes, la préoccupation assidue dont l'enseignement est l'objet saute aux yeux. C'est sur cette observation favorable que je veux finir cette étude.

En l'écrivant, je me suis peu défendu du sentiment de sympathie que ce pays inspire à ceux qui l'ont habité longtemps. Ne faut-il pas sympathiser avec les gens pour les bien comprendre, et un critique chagrin ne voit-il pas en général plus faux qu'un observateur bienveillant? Il me semble qu'il se dégage de ce tableau, peut-être complaisamment éclairé, mais tracé d'après nature, l'impression d'une nationalité vivace, agissante. Elle est encore en formation, beaucoup d'élémens hétérogènes viennent s'y amalgamer. Il doit suffire, pour que nous nous y intéressions en France, que la plupart de ces élémens soient latins, et que ceux qui ne le sont point se latinisent en s'y absorbant. C'est une civilisation latine qui est en train d'éclore, et elle paraît appelée à jeter un certain éclat. Il ne doit pas nous être indifférent que les rejets de la sève latine poussent vigoureusement quelque part, ne fût-ce que pour mettre un peu de diversité dans la teinte anglo-saxonne qui envahit les autres parties du monde colonial.

ALFRED ÉBELOT.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *Sapho,* pièce en cinq actes, tirée du roman de M. Alphonse Daudet, par MM. Alphonse Daudet et Adolphe Belot. — Porte Saint-Martin : *Marion Delorme.* — Comédie-Française : *Socrate et sa Femme,* comédie en un acte, en vers, de M. Th. de Banville.

Oui, je l'entends bien, on fait la critique de *Sapho*, dans les salons, comme jadis la critique de *l'École des femmes :* la pudeur mondaine a ses doléances qui, à travers les siècles, ne changent guère. Avant l'épreuve, elle s'inquiète; ensuite, elle n'a garde de se rassurer. « Je viens de voir, pour mes péchés, cette méchante rapsodie... Je suis encore en défaillance du mal de cœur que cela m'a donné :.. » ainsi gémissent les Climènes du jour. Sans doute, il se trouve encore d'honnêtes femmes pour leur répondre : « Je ne sais pas de quel tempérament nous sommes, ma cousine et moi; nous fûmes avant-hier à la même pièce, et nous en revînmes toutes deux saines et gaillardes. » Mais ce peu de délicatesse les étonne toujours : « Peut-on, ayant de la vertu, trouver de l'agrément dans une pièce qui tient sans cesse la pudeur en alarme et salit à tout moment l'imagination?.. Croyez-moi, ma chère, corrigez de bonne foi votre jugement, et pour votre honneur n'allez point dire par le monde que cette comédie vous ait plu. » Il se peut, d'ailleurs, que, parmi ces dégoûtées, beaucoup le soient tout de bon, sinon par innocence, du moins par satiété d'esprit : les innocentes, à qui la seule vue d'une telle héroïne cause une surprise et une douleur, sont rares, j'imagine, dans la salle du Gymnase : mais beaucoup de personnes, même instruites des misères et des hontes humaines, peuvent soutenir, justement, qu'elles en sont assez instruites; que le spectacle du vice, à la longue, est aussi mono-

tone que celui de la vertu, que l'horizon en est aussi étroit et qu'il est temps d'en sortir. Voyez les affiches : *Sapho*, *Georgette*, *Marion Delorme*, *Carmen!* Il n'est si mauvaise compagnie dont, à la fin, on ne se lasse. — D'accord; il sera même bon, à ce compte-là, de jeter au feu ou de mettre au pilon *la Dame aux camélias, Frédéric et Bernerette*, *Manon Lescaut*.

J'entends, d'autre part, que beaucoup de gens se targuent de s'ennuyer à *Sapho* par certaines raisons, par lesquelles ils s'ennuieraient tout aussi bien, quoique plus modestement, à *Bérénice*, au *Misanthrope*. Nulle action, nul intérêt, disent-ils : une liaison qui se forme au premier acte, une rupture au second, au troisième, au quatrième; et quel dénoûment? Une rupture encore, et peut-être la moins décisive de toutes : l'héroïne s'esquive pour ne pas suivre le héros, et voilà tout; ce n'est qu'un escamotage; le drame cesse, il ne finit pas; il pourrait s'arrêter en-deçà, il peut continuer au-delà : il n'a pas de clôture. — O l'ingénu Racine, qui écrivait, en manière de préface : « Nous n'avons rien de plus touchant, dans tous les poètes, que la séparation d'Énée et de Didon dans Virgile. Et qui doute que ce qui a pu fournir assez de matière pour tout un chant d'un poème héroïque... ne puisse suffire pour le sujet d'une tragédie?.. » — « Ce qui lui plut davantage » dans ce sujet, il en convenait, c'est qu'il « le trouva extrêmement simple » : aussi se garda-t-il de le compliquer. Titus, au deuxième acte, nous fait confidence de sa rupture prochaine avec Bérénice; au troisième, elle en reçoit l'annonce; au quatrième, ils s'en expliquent ensemble; au cinquième, ils la consomment. Titus, comme Gaussin, a hésité, sans que plus d'événemens se dressent devant lui :

J'avance des malheurs que je puis reculer.

Bérénice pousse la même plainte que Sapho, sans avoir rencontré plus d'accidens :

Hélas! je me suis crue aimée;
Au plaisir de vous voir mon âme accoutumée
Ne vit plus que pour vous...
Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous?..

Et ces mers, que Gaussin peut retraverser pour venir rejoindre Sapho, rien n'empêche, dans l'histoire, que Bérénice ne les repasse pour retrouver Titus. L'affaire du *Misanthrope* n'est pas meilleure. Alceste, au premier acte, arrive chez Célimène pour la sommer de choisir entre lui et ses rivaux; au deuxième, il lui parle net :

Et je sens qu'il faudra que nous rompions ensemble;

au troisième, il va chercher des preuves à l'appui de ce dessein ; au quatrième, il signifie sa volonté :

> Il n'est point de retour, et je romps avec elle ;

et aussitôt, cependant, il rebrousse vers elle et reprend sa chaîne :

> Rendez-moi, s'il se peut, ce billet innocent ;

au cinquième, il faut donc une dernière rupture, et laquelle ? et pourquoi est-ce la dernière ?

> Oui, je veux bien, perfide, oublier vos forfaits ;
> J'en saurai, dans mon âme, excuser tous les traits,
> Et me les couvrirai du nom d'une faiblesse
> Où le vice du temps porte votre jeunesse,
> Pourvu que votre cœur veuille donner les mains
> Au dessein que j'ai fait de fuir tous les humains,
> Et que dans mon désert, où j'ai fait vœu de vivre,
> Vous soyez sans tarder résolue à me suivre...
> — Moi, renoncer au monde avant que de vieillir,
> Et dans votre désert aller m'ensevelir !

Est-ce Gaussin et Sapho qui parlent en vers ? Ou n'est-ce point Alceste qui a sa nomination en poche, et Célimène qui refuse d'aller occuper avec lui son vice-consulat ? On revient de tous les déserts, de tous les vice-consulats du monde. Les cavaliers, dans ce quadrille, auraient pu quitter plus tôt leurs dames ; mais puisque les auteurs n'ont pas pris soin de les tuer, ni même de les marier devant le public, l'un à Éliante, l'autre à Irène, ils pourront toujours, si le cœur leur en dit, rentrer dans la danse.

Pour moi, je l'avoue, dussé-je perdre quelques chances d'un beau mariage et quelques invitations à dîner dans de bonnes maisons, — *Sapho* ne me choque pas ; dussé-je passer pour contrariant, je confesse que je l'ai vue deux fois et que, sans y trouver une action plus compliquée ni une fin plus matériellement certaine que celle de *Bérénice* ou du *Misanthrope*, j'y ai, par deux fois, trouvé mon plaisir.

Je supporte, s'il faut le déclarer, la vue d'une fille galante, c'est-à-dire qui se donne facilement, plus facilement hélas ! qu'elle n'a coutume de se reprendre et ne se reprend surtout cette fois-ci ; mais toujours sincère, toujours désintéressée, à ma connaissance, et à présent plus que jamais, et qui, pendant cette durée de cinq actes, ne change pas d'amant devant mes yeux. Je supporte la vue d'un homme dont la pire vilenie est d'être jaloux et de se rengager dans son amour, d'abord malgré cette jalousie, ensuite par cette jalousie elle-même, aussi bien que par d'autres sentimens plus avouables, comme la com-

plaisance à une habitude, ou plus nobles, comme la pitié; je ne suis point assez naïf pour me cabrer et rétiver devant cet amas de causes : n'ai-je pas franchi naguère la psychologie plus effrayante de *la Visite de noces*? Enfin, je n'ai pas l'oreille déchirée par une pièce dont le mot le plus dur, et qui fait saillie sur le reste est : « sales bêtes ! » — jeté par la bouche d'une courtisane, alors qu'un orage de passions fait bouillonner et jaillir en trombe tout le fond populacier de son âme. Sorti de là, « sales bêtes! » me blesse beaucoup moins que certains discours, plus polis en eux-mêmes, prêtés par des dramaturges qu'on n'incrimine pas à de grandes dames, à d'honnêtes femmes, à de pures jeunes filles. Et, si l'on me pousse à bout, je dirai que mon principal grief contre l'auteur, en ce qui touche la morale, c'est qu'il lui a fait une trop belle part; c'est qu'il l'a trop mise en action et même en paroles; c'est qu'il a trop montré, trop dénoncé, au risque d'être moins complètement vraisemblable et plus pénible, les suites fâcheuses de certaines fautes, et qu'il en a trop relégué les douceurs dans les entr'actes : — un programme des menus agrémens d'une liaison, exposé par l'héroïne à la fin du premier acte, et un déjeuner en plein air, mangé de bon cœur, en bonne intelligence, par les deux amans, au commencement du second, n'est-ce pas tout ce que cette longue aventure laisse voir d'attrayant? Tout le reste est repoussant, à bonne intention, comme les cinq dernières planches de *la Vie d'une courtisane* d'Hogarth, comme sa *Vie d'un libertin;* à meilleur droit que *les Courtisanes* de Palissot, la pièce admettrait ce sous-titre : *l'École des mœurs*. Voilà ce que je serais tenté de reprocher à M. Daudet, et si je résiste à mon envie, c'est qu'à voir les scrupules ameutés contre *Sapho*, j'estime qu'il a prudemment agi en ne leur donnant pas plus de prise. La première condition, pour un ouvrage de théâtre, est qu'il soit toléré jusqu'au bout par le public; sans doute, l'auteur a sagement fait en prenant cette précaution d'être édifiant.

Donc une fille galante et un homme faible, tels que je viens de les signaler, ne m'offusquent pas nécessairement par l'infamie évidente de leur caractère, à ce point que je ne puisse les voir ni les entendre : est-il besoin de protester que je serais tout aussi bien disposé pour une héroïne chaste et pour un héros vertueux? Ceux-ci même auraient cet avantage, à présent, d'une qualité plus rare sur la scène : ils rafraîchiraient mon attention; qu'ils paraissent, ils seront les bienvenus. En les attendant, et à leur défaut, je puis accueillir une vierge folle, une de plus, et son compagnon; d'ailleurs, s'ils sont l'un et l'autre vivans, ils seront assez neufs : est-il un être animé qui trouve son pareil dans ce monde? Enfin, si la simplicité de l'action laisse plus de facilités à l'auteur pour animer ses personnages, bénie soit-elle! Apercevrais-je, comme je le fais, ces nuances de sentiment qui sont les couleurs mêmes de la vie, chez Titus et Bérénice, chez Alceste

et Célimène, s'ils étaient harcelés par les événemens et serrés dans l'engrenage de quelque machine théâtrale?

Voilà comme il faut le prendre, et non pas, par un excès contraire à celui des gens de mauvaise volonté, crier avec une poignée de fanatiques, hurleurs de je ne sais quel évangile, que *Sapho* est un chef-d'œuvre, et le chef-d'œuvre d'un art nouveau. Ces maladroits en leur jargon, proclament que jamais « un si large morceau d'humanité » ne fut porté sur les planches, et qu'une dramaturgie s'y révèle, qui est manifestement celle de l'avenir. Ce que fut *le Cid* pour la première grande époque, et *Henri III et sa Cour* ou *Hernani* pour l'âge moyen du théâtre français, *Sapho* le serait pour une ère moderne. Il ne me paraît pas que *Sapho* soit une si grande merveille, ni si révolutionnaire. C'est plutôt, et fort heureusement, une pièce construite avec plus ou moins d'habileté selon la vieille manière, qui, en ce qu'elle a d'essentiel, demeure la seule bonne, la seule, à travers les temps, qui doive rester efficacement classique. Des sentimens qui suivent leur cours naturel, qui n'ont que leur pente propre et leurs ressauts nécessaires, depuis le point où ils méritent un nom jusqu'au point où ils se perdent; la crise de deux âmes abandonnées à leur progrès, sans artifice étranger qui les détourne et les presse, voilà, si je ne me trompe, la matière de l'ouvrage et sa forme : quelle autre espèce de forme serait plus convenable à cette matière? Et quelle autre qualité de matière pouvait se tirer du roman de M. Daudet? Aucune, Dieu merci!

Ah! ce roman! Le voilà, le chef-d'œuvre! Et pourquoi, je vous prie, a-t-il une place à part dans la littérature contemporaine, pourquoi gardera-t-il la faveur des hommes et retiendra-t-il, comme il nous retient, quiconque l'approchera sans préjugés, alors que des ouvrages écrits peut-être avec autant d'art, et qui présentent des héros plus agréables et plus nobles, auront péri? Par quel attachement s'est-il assuré de nous, par quelle « vertu singulière et presque magnétique? » Aussi bien, c'est le charme subtil d'un autre chef-d'œuvre, *Adolphe*, de Benjamin Constant, que Gustave Planche essayait de définir ainsi. *Adolphe*, comme *Sapho*, est l'histoire de deux amans qui ne peuvent être heureux ni l'un sans l'autre ni ensemble, et le drame de *Sapho*, c'est le drame d'*Adolphe*, répandu de la tête et du cœur dans toutes les veines et jusque dans ces derniers filets nerveux qui sont les organes les plus secrets des sens. *Sapho*, comme *Adolphe*, est un récit tout « simple et d'une moralité douloureuse, » et qui « donne lieu à une sorte d'examen de conscience... Les applications et les souvenirs abondent; » plus d'un d'entre nous « est tenté d'y reconnaître son portrait ou celui de ses intimes. » « Je doute qu'il y ait dans notre langue trois poèmes aussi vrais que celui-là, » disait, pour conclure, le critique d'*Adolphe* : hé! que dirait-il de celui-ci? La vérité de ce roman, voilà

son caractère; mais encore faut-il voir tout ce que ce mot de vérité enveloppe.

Sapho est une étude plus minutieuse et pénétrante que toute autre, d'un de ces « faux ménages » parisiens, que M. Pailleron a passés en revue naguère avec un esprit si vif et caracolant. Appliqué à connaître ce cas, M. Alphonse Daudet, qui a de patiens et fins yeux de myope, en a tout vu et tout compris. Mais la parfaite intelligence, chez qui regarde notre pauvre espèce, ne va pas sans la profonde pitié. C'est pourquoi ce livre, exempt de toute sensiblerie badaude ou mensongère, est humain dans la double et doublement belle acception de ce mot : il est véridique et charitable. Il expose une des aventures principales de la vie d'une fille galante, la principale de la vie d'un homme faible; il n'est ni trompeur ni dupe; il n'a ni exaltation d'avocat ni faiblesse de complice; encore moins a-t-il la cruauté d'un réquisitoire : et pourtant il n'est pas impassible. Il n'est coupable d'aucune faiblesse, d'aucune trahison envers la morale ni la société; il ne met pas non plus un zèle barbare à leur service : il est sincère tout uniment; ayant toute justesse, il a toute justice ; œuvre de bonne foi, — oui, vraiment bonne! — voilà *Sapho;* œuvre de clairvoyance, œuvre d'équité, qui ne fut pas seulement construite par l'habileté d'un artiste, mais imprégnée, animée par la sympathie d'un poète. Quel sentiment plus contagieux pour le lecteur que cette tendresse nécessaire, perpétuelle, toujours impartiale et discrète de l'auteur pour ses héros; quel sentiment plus rare dans tous les temps et surtout dans le nôtre? Il parfume ce roman comme un baume de longue vie, qui le fera durer, frais et frémissant, à travers les siècles.

Fanny Legrand, dite Sapho, n'est pas mauvaise ni méchante, mais indolente et pervertie, née d'un sol empoisonné, grandie dans un air pernicieux. Elle a toujours aimé la beauté, le talent; elle les a mal aimés, n'étant réglée par aucune morale; c'est l'honnêteté aujourd'hui, autant que la beauté, qu'elle aime dans la personne de Jean Gaussin; elle l'aime encore mal; et, cette fois encore, c'est par ce qu'elle a de plus noble en elle, par son effort toujours déçu vers ce qui vaut mieux qu'elle-même, que Fanny Legrand, dite Sapho, est condamnée à souffrir. Jean Gaussin, de son côté, n'est pas lié à elle seulement par l'ignominieuse lâcheté des sens, mais par cet amour spécial que l'honnête homme peut donner à une courtisane, qui n'est fait que pour une part de la vile jalousie du passé, — pour tout le reste, de pitié devant la vie entière de cette créature, d'équité devant sa bonne volonté présente, d'effroi devant ce long avenir qui commencera pour elle à l'heure même de l'abandon. Cette commisération est avouable; et c'est par elle, plus que par son vice, que Gaussin, lui aussi, doit pâtir. Voilà ce que ne savent pas voir ou ne veulent pas voir

les gens distraits ou grossiers qui n'aperçoivent que les parties basses de ces deux âmes : et ceux-là, qu'ils eussent lu le roman avec répugnance ou bien avec un injurieux plaisir, ceux-là pouvaient s'étonner qu'on le transportât sur la scène, car l'habitude d'une sensation ne peut guère s'y exposer. Voilà pourtant ce que M. Daudet avait vu et montré avec cette impartialité qui jamais ne se dessèche pour devenir indifférence ; — et voilà précisément pourquoi Fanny Legrand et Jean Gaussin, au gré de la psychologie, — et je dis de la plus vieille, de l'éternelle, de la seule, — peuvent être pris comme personnages de théâtre. Non-seulement ils sont naturels tous les deux et animés des sentimens les plus humains, mais le mélange des sentimens, chez l'un et chez l'autre, est de telle sorte qu'il doit émouvoir le spectateur. La meilleure manière de l'intéresser, on le sait depuis longtemps, c'est de « trouver un milieu entre deux extrémités par le choix d'un homme qui ne soit ni tout à fait bon, ni tout à fait méchant et qui, par une faute ou faiblesse humaine, tombe dans un malheur qu'il ne mérite pas... » Au fait, qui parle ainsi ? Corneille, interprète d'Aristote.

A présent, vais-je avancer que l'exécution de la pièce est parfaite ; que M. Daudet, après un chef-d'œuvre romanesque, a tourné le même sujet en chef-d'œuvre dramatique ? Jurerai-je que, secondé par M. Belot, il a versé dans ce nouveau moule toute la substance qui remplissait le premier ? Non, assurément. Du moins, alors qu'il ne se contentait pas de découper le livre et de mettre le récit en dialogue, il n'a pas trahi son œuvre dans un intérêt de commerce. Pouvait-il, sur les planches, nous donner *Sapho* tout entière ? Au moins, il en donne l'essentiel. Du premier mot jusqu'au dernier, la pièce est une curieuse illustration du roman, faite avec dextérité, avec délicatesse ; en maint endroit, cette illustration, même détachée du texte original, suffirait à nous captiver. Les personnages, auxquels le livre est un certificat de vie, paraissent encore vivans, peints comme ils sont en raccourci, éclairés par la rampe. Même le changement qui pouvait nous inquiéter le plus, le rajeunissement de l'héroïne, est presque inoffensif : Sapho ne devient pas, parce qu'elle a dix ans de moins, une fraîche amoureuse d'opéra-comique ; les dégradantes expériences qu'elle a faites de la passion, elle a dû les presser entre sa seizième et sa vingt-cinquième année, au lieu de les espacer jusqu'à la trente-cinquième, voilà tout. Elle offre un spectacle moins pénible aux yeux, elle reste moralement à peu près la même : huit années d'une telle existence, hélas ! suffisent pour mûrir et pourrir à point une pauvre âme.

Voyez-la, au premier acte, qui se glisse dans la chambre studieuse de Jean, à peine l'oncle Césaire et la tante Divonne partis. Ces braves gens, pour installer leur neveu, lui ont fait visite avec Irène, la fiancée de réserve introduite dans la pièce à la place de Mlle Bouchereau. Par

la porte entr'ouverte, voici la volupté qui se coule, furtive, humble, complaisante, avec cette familiarité qui simule doucement les façons de la famille. Oui, c'est bien Sapho, ancien modèle, ancienne maîtresse de sculpteur et de poète, fille du peuple, polie et affinée par les mains de ces artistes, qui souvent les a blessées et souvent a souffert par elles, et qui veut se caresser, à présent, à des mains plus naïves. Son allure est élégante, et ses manières câlines; et pourtant la dureté acquise, l'atrocité rancunière de son cœur se révèle et sonne dans son rire, alors qu'elle lit à haute voix et commente la lettre de l'amant qu'elle vient de quitter. Malheur à l'ingénu adolescent qui se laisse engluer, à son tour, par ses offres de vie commune ! Malheur à elle-même, qui signe en aveugle un nouveau marché à terme avec la douleur; car elle est bien Sapho, la Sapho que nous connaissons : il est trop tard pour que ce ne soit pas un double mal qu'elle aime et soit aimée.

De même, au deuxième acte, nous retrouvons l'atmosphère où cet amour malsain doit fleurir. Avec une singulière adresse, l'auteur a reconstitué ici, chargée de toute sa végétation, la zone sociale où se développait son roman. Il amène, sans effort ni subterfuge, dans cette guinguette de banlieue le grand sculpteur Caoudal, toujours ravagé par le feu des sens; Déchelette, le voyageur, et la petite Alice Doré, la prostituée naïve, dont la silhouette devient plus précise et demeure aussi touchante que dans le livre; et Rosario Sanchez, l'écuyère impérieuse, toujours aussi terrible, quoique plus décente, et Potter, l'illustre musicien, réduit par elle en servitude et presque changé en bête, et La Borderie, le poète vicieux et sec, attelé par surcroît à son char. L'entretien de ces personnages, égayé par les allées et venues d'une drôlette petite bonne, est le commentaire dramatique du drame; il en décide la première péripétie : tandis que Fanny Legrand, venue au bras de Jean Gaussin, — et si heureuse d'être à son bras! — est allée visiter une maisonnette à louer, Jean Gaussin apprend par la causerie des convives que Fanny Legrand et Sapho ne font qu'une seule femme, et quelle femme! Celle-là même pour qui l'un de ses derniers amans, un graveur, a fait de faux billets : une échappée de la cour d'assises! Désespéré, il part; elle revient et c'est alors qu'elle injurie les destructeurs de sa présente chimère : — « Sales bêtes! » — Mais l'amour de Jean est encore trop affamé pour quitter définitivement la table parce que de vilaines mains ont touché à son plat : il reparaît et le couple se reforme, répétant ainsi, dans cette danse des mal vivans, la figure que font Rosario et Potter, et tant d'autres, devinés à travers les évocations de Déchelette et de Caoudal. Bizarre et puissante peinture, à classer, auprès d'un célèbre tableau de mœurs populaires, sous ce titre : *l'Assommoir de la bourgeoisie!*

Ensuite vient *le Faux Ménage*, tableau d'intérieur; composé, celui-ci, non pas seulement par un habile metteur en scène, mais par un dra-

maturge. Dans cette maisonnette où les honnêtes gens ne viennent guère, — entre une servante dont il subit la camaraderie et un enfant inconnu, recueilli par Sapho, voleur par instinct et déjà par habitude, — Jean éprouve un malaise chronique, traversé bientôt, grâce à la jalousie, par des souffrances aiguës. D'où tombe-t-il, cet enfant? Il remue les souvenirs d'un passé fangeux. Mis en humeur de tout savoir, de se torturer, de se rassasier de douleur, Gaussin lit, une à une, les vieilles lettres de tous les amans de Sapho; il en exige, avec des cris de honte et de rage, le sacrifice; une à une, elle les brûle, ces lettres, presque toutes signées de noms fameux, et qui étaient le dossier de sa gloire aussi bien que de son infamie; agenouillée près de lui, elle les jette au feu jusqu'à la dernière, celle du graveur condamné pour elle : n'est-ce pas une lâcheté? Tant pis : il la demande, lui, l'honnête homme; elle l'accorde comme une preuve d'amour : tant il est vrai que, dans une telle situation, le plus noble des deux s'avilit, et que l'autre, pour lui complaire, risque de ne trouver encore que de viles actions! — Une bonne œuvre, cependant, Sapho en a fait une : ce garçonnet qu'elle a recueilli est le fils du graveur. Après un répit occupé par la visite des Hettéma, ce couple ignominieux et ridicule, et du père de Sapho, le cocher de fiacre (M. Hettéma dit à Jean : « Ah! vous êtes en famille! ») voici que Déchelette, en passant, révèle à Jean, par mégarde, cette malencontreuse bonne action, et que la jalousie du jeune homme est à nouveau déchaînée. Une scène éclate, moins poignante que celle où flambent les lettres, mais plus violente, aussi riche en traits de caractère, de passion et de mœurs. Jean veut partir, retourner dans sa famille; Sapho soupçonne qu'on l'y rappelle pour le marier; dans sa fureur, l'ancienne ordure amassée au fond de son âme lui remonte aux lèvres; elle rend insulte pour insulte; elle crible de boue ces honnêtes gens, qu'elle voit dressés devant elle comme des ennemis, qu'elle ne connaît pas, qu'elle suppose pareils à tout ce qu'elle connaît, qu'elle déteste et qu'elle méprise. Et la suprême invective que l'ancien modèle jette dans le dos de son amant, mis en fuite par cette bordée, l'avez-vous entendue? « Bourgeois! » lui crie-t-elle.

Voilà, dans un même acte, à peine séparés par une pause, deux duos qui ne sont pas pour dilater le cœur et dont le second s'achève en charivari; mais ne sont-ils pas imaginés par un maître en l'art de faire vibrer les cordes humaines, et ne sont-ils pas écrits comme il convient pour le théâtre? Une seule fausse note, encore est-ce dans l'accompagnement : c'est l'intervention du père de Sapho qui me fâche, de ce cocher en houppelande et chapeau de cuir. Elle me paraît la seule faute contre la vraisemblance des personnes dans cet ouvrage, comme certaine allégorie de Jean, au quatrième acte, certaine fable qui pourrait s'intituler : *la Femme, le Singe et le Chat*, me paraît la seule faute con-

tre la vraisemblance du discours. N'allons pas, pour cette erreur, qui justement n'est qu'une invraisemblance, crier, comme quelques timides, aux horreurs du réalisme, à l'invasion, au sac ! Il y aurait beau jour, à ce compte, que la scène serait envahie et saccagée : dans la pièce de Palissot, savez-vous comment Gernance, l'ami de Lisimon, — des noms rassurans et qui ne sonnent pas la nouvelle école, — est éclairé sur la condition de Rosalie, la *Courtisane*, dont il veut faire sa femme ? On va quérir un fiacre pour mener les fiancés au bal ; le cocher paraît : c'est le frère de Rosalie !

Je ne fais pas difficulté de convenir que le quatrième acte me plaît moins. Dans ce paysage de Provence où le héros s'est réfugié, ses propos et ceux de Césaire, de Divonne et surtout d'Irène sont d'un genre voisin de l'opéra-comique. Il est vrai que, vers le milieu de l'acte, le récit du suicide de la petite Doré, fait par Déchelette, mieux ménagé encore que dans le roman, fait couler des larmes, et que l'excellent mot de l'oncle Césaire fait éclater le rire : après avoir parlementé avec Sapho, qui relance Gaussin jusqu'ici, le bonhomme, attendri par elle, gagné à sa cause, s'écrie, avec son joyeux accent : « C'est une sainte ! » Mais Sapho reparaît en face de Jean ; et ce nouveau duo, malgré son pathétique, malgré ses vicissitudes naturelles de compassion, de colère et de tristesse chez l'un, d'humilité, de fureur, d'amour et de désespoir chez l'autre ; malgré les cris, les sanglots, les convulsions de femme qui le terminent, ce duo me laisse froid ; il me fatigue, à l'heure qu'il est, comme s'il était une répétition du dernier ; pour un empire, je ne le bisserais pas.

Le dernier acte, en revanche, ne m'est pas déplaisant. J'aime assez la mélancolie de cette maisonnette presque démeublée, dont les vitres laissent voir le jardinet couvert de neige ; la résignation de Sapho, qui se prépare, n'espérant plus rien de mieux, à rejoindre son graveur ; le retour charitable de Jean, et surtout la fin. Fatigué du voyage, Jean s'est endormi, peut-être un peu vite, sur le canapé où le graveur a passé la nuit. « Écris-lui qu'il ne t'attende pas, et que tu pars avec moi, » a-t-il commandé à Sapho ; et, à demi rêvant, il murmure : « Écris la lettre. — Je l'écris, » répond-elle... Mais c'est à Jean, au contraire, qu'elle destine ce dernier adieu : elle a trop aimé, la pauvre ! Elle veut, à présent, être aimée à son tour. Le prix de sa jeunesse prodiguée, elle va le demander au seul homme dont elle puisse l'attendre, au misérable, voué à la passion, qui s'est déshonoré pour elle. Un baiser sur le front de Jean, un geste au porteur qui vient chercher les malles : « Enlevez ! » Et Sapho, d'un pied furtif, quitte la scène ; et la toile tombe, dans le silence, sur Jean Gaussin endormi. La simplicité de cette fin est ingénieuse, elle est élégante, elle est rare.

Les rôles accessoires de *Sapho* sont bien tenus par Mmes Darlaud,

Netty, Grivot, Desclauzas et par MM. Landrol, Raynard, Lagrange. M. Damala représente Gaussin : il ne semblait pas désigné pour ce personnage. Il a certainement appris quelque chose depuis *le Maître de forges ;* il n'a d'autre ressource maintenant que d'apprendre beaucoup : ne faut-il pas à un novice plusieurs années de salle d'armes pour retrouver sur le terrain autant d'avantages qu'il en avait lorsqu'il ignorait complètement l'escrime ? En revanche, Mme Jane Hading, qui fait Sapho, n'a plus qu'à oublier et à faire oublier qu'elle sait toutes les roueries de son art : elle est une comédienne parfaite, mais qui se laisse toujours voir comédienne.

M. Daudet, en somme, a remporté une difficile et honorable victoire. Il a exprimé des mœurs et des sentimens par des mots de nature et par de simples gestes, si bien que sa pièce, pour une grande partie, est comme une mosaïque de synthèses ; il a filé un drame, dont le mouvement s'accélère vers le milieu, selon une seule ligne purement tracée, à peine onduleuse : les gens qui ne goûtent rien de tout cela, j'ai peur qu'ils ne goûtent sincèrement ni les analyses longuement déduites du théâtre classique ni la simplicité de son action. Nos sentimens diffèrent des leurs. L'humanité, voilà le fonds éternel que nous aimons ; qu'on l'exploite par l'analyse ou par la synthèse, nous sommes contens ; la vieille dramaturgie, en ce qu'elle a d'essentiel, demeure notre préférée : sur l'un et l'autre point, l'auteur de *Sapho* nous donne, après tant d'offenses que les contemporains nous ont faites, des satisfactions qu'il serait injuste de ne pas reconnaître. Et si, d'aventure, il se trompe sur l'intérêt de sa gloire, s'il s'afflige de ne pas nous entendre, avec ses plus zélés partisans, le proclamer le fondateur d'un théâtre nouveau, qu'il se console ! Ceux qu'on veut affubler de cet honneur ne le portent pas loin : une triste reprise de *Marion Delorme*, à la Porte-Saint-Martin, en fournit à propos la preuve. Je m'expliquerai là-dessus, prochainement, avec ce respect qu'on doit aux belles œuvres mortes.

J'ai dit que la Comédie-Française avait représenté enfin *Socrate et sa Femme*, de M. Théodore de Banville. Cette brève comédie en vers, légère esquisse de mœurs antiques, tableau de genre, s'entend, peint par un maître parisien, — à mi-chemin, pour l'exactitude historique, entre les dialogues de Platon ou *les Mémorables* de Xénophon et le *Démocrite* de Regnard ou *la Ciguë* de M. Augier, — cette précieuse petite pièce fut écrite peu d'années après la guerre de 1870, et reçue alors par le comité. Un différend sur l'interprétation, élevé entre l'administrateur général et l'auteur, l'avait fait ajourner. Elle obtient à présent un succès quasi féerique. Elle est datée par une tirade : Socrate, par la bouche de M. Coquelin, y fait l'oraison funèbre d'Henri Regnault, tué à Buzenval... Aujourd'hui que nous avons repris notre sang-froid et gardé notre état de vaincus, j'avoue que ces vaines

allusions me causent un malaise. Le silence me paraît plus digne. Ces vers sont beaux, j'en conviens, et M. Coquelin semble heureux de cette occasion d'élever noblement la voix; n'importe, ce discours me gêne.

Cette réserve faite, je n'en ferai qu'une ensuite : la trop grande richesse de la rime, — n'est-ce pas un beau défaut? — occupe trop l'oreille dans une pièce de théâtre; elle risque même de la tromper. Si j'entends parler de « la nymphe *qu'amuse* — un faune, » et pour peu que l'actrice ait marqué la fin du vers, je crois d'abord qu'il s'agit d'une nymphe *camuse,* et je ne suis tiré d'erreur qu'à la fin du vers suivant, lorsque je trouve justement cette épithète à la rime. D'ailleurs, Hugo lui-même n'a-t-il pas déclaré, dans cette préface de *Cromwell* qui reste l'évangile des romantiques et comme leur loi révélée, que « le vers au théâtre doit dépouiller tout amour-propre, toute exigence, toute coquetterie? »

Après ces chicanes, j'ai hâte de me mettre à l'unisson des panégyristes : la fable imaginée par l'auteur est simple et plaisante; son vers est agile, souple et joliment sonore; son langage coloré, diapré même; il tinte, il est teinté. Ce petit ouvrage est le digne caprice de M. de Banville, prince des orfèvres et des verriers, expert à ciseler subtilement une aiguière où se jouent des demi-dieux et de malicieuses mortelles, à souffler purement une bulle qu'irise un rayon de soleil captif.

M. Coquelin, par la sobriété de sa mimique et les nuances de sa diction, est le Socrate idéal; Mme Jeanne Samary, qui fait Xanthippe, n'est-elle pas une Parisienne trop réelle? J'ai lu dernièrement, sur l'enseigne d'une taverne qui se donne pour un cénacle littéraire : « Cet édifice fut élevé, Freycinet et Allain-Targé étant archontes... Passant, sois moderne! » Mme Jeanne Samary est moderne selon le conseil de ce cabaretier helléniste : elle étonne et détonne un peu dans la maison de Molière; que dire, dans la maison de Socrate!

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Tout est donc nouveau ou remis à neuf avec l'année nouvelle dans les pouvoirs publics de la France. La chambre des députés, qui vient de reprendre ses séances au Palais-Bourbon, date à peine de quelques mois, de ce scrutin d'octobre, qui n'a pas encore dit son dernier mot. La réélection de M. le président de la république pour une période de sept années ne date que de quelques jours. Voici maintenant un ministère qui n'est que d'hier, qui va entrer en scène avec son programme après le message de M. le président de la république. Et tout cela cependant, il faut l'avouer, ne fait pas une situation bien nouvelle, n'a rien de bien nouveau ni par l'apparence ni par l'esprit. C'est une vieille histoire qui continue ou qui recommence pour l'édification de la France, devenue par degrés singulièrement sceptique, assez disposée à laisser passer sans s'émouvoir les petites agitations des partis affairés, les ministres qui s'en vont ou qui reviennent, et dont elle ne sait pas toujours les noms, tous ces changemens qui ne changent rien et dont elle n'a pas le secret.

Pourquoi le dernier ministère s'est-il retiré avec une certaine brusquerie dès le lendemain de la réélection de M. le président de la république? Pourquoi et comment le nouveau cabinet s'est-il formé? Que s'est-il passé réellement pendant ces premiers jours de l'année, où il n'y a eu pour un instant ni parlement ni gouvernement et où l'on ne s'en

est pas plus mal trouvé? Le chef du dernier ministère, M. Henri Brisson a pu sans doute, dans un mouvement de fierté, n'être pas satisfait de n'avoir obtenu que quelques voix de majorité dans le vote des crédits du Tonkin et de rester à la merci des dispositions malveillantes des fractions extrêmes du parti répubicain; il a dû avoir aussi quelque raison, inconnue et particulière, qui seule peut expliquer l'évidente mauvaise humeur avec laquelle il a quitté le pouvoir. Toujours est-il que M. Henri Brisson a cru avoir des raisons assez sérieuses pour se retirer, qu'il a été suivi dans sa retraite par quelques-uns de ses collègues, le ministre de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, et que, par un phénomène assez bizarre, quoique déjà prévu, c'est M. le ministre des affaires étrangères, c'est M. de Freycinet, qui s'est trouvé chargé de composer ou de recomposer un cabinet.

M. de Freycinet ne s'est point sans doute cru lié par les raisons qui ont décidé M. Henri Brisson à la retraite ou par de vains scrupules de solidarité ministérielle. Il a considéré que ce que n'avait pas pu le dernier président du conseil faute de souplesse de caractère, il le pourrait plus aisément avec sa liberté d'esprit, qu'il avait plus de chance de réaliser cette fameuse concentration républicaine toujours désirée, toujours fuyante, sans laquelle il n'y a pas de majorité, avec laquelle il n'y a qu'une majorité d'équivoque. M. de Freycinet est l'homme des tâches difficiles, des rajustemens ministériels, des combinaisons hybrides, des accommodemens avec l'impossible. Il n'a pas de parti-pris; il trouve que la politique modérée est certainement la meilleure, il n'est pas éloigné de s'entendre avec la politique contraire. C'est un modéré d'instinct et d'habitudes qui, au besoin, ne se défend pas de chercher fortune dans les camps extrêmes et qui surtout ne craint pas de se contredire, au risque de se perdre quelquefois dans ses propres contradictions. Un jour, il s'est perdu pour avoir voulu atténuer dans l'exécution les décrets sur les communautés religieuses qu'il avait lui-même proposés et signés; un autre jour, il s'est compromis pour avoir presque accordé la mairie centrale de Paris aux radicaux. Chemin faisant, au courant d'un de ses ministères, pour ménager les uns et les autres, il a laissé tomber dans l'eau le crédit de la France en Égypte. N'importe, il va toujours, il est toujours disposé à recommencer; il a l'art de réparer ses mécomptes dans le silence. Lorsqu'on le croit effacé ou recueilli dans sa diplomatie, il se retrouve au premier appel. Il ne se fait pas longtemps prier, — et dès que M. le président de la république lui en témoignait le désir, il n'a pas demandé mieux que de montrer à M. Henri Brisson comment il fallait procéder pour opérer la concentration; il s'est chargé de tirer de l'incohérence républicaine un ministère propre à satisfaire ceux qui ont voté les crédits du Tonkin et ceux qui ont refusé ces crédits, les opportunistes et les radicaux.

Ce n'est point sans peine, cependant, que M. de Freycinet est arrivé cette fois à former ce ministère nouveau ou raccommodé dont il prend la présidence en gardant la direction des affaires étrangères. Il a passé près de huit jours à interroger, à négocier, à combiner des élémens, et, chose curieuse, c'est un homme d'apparence pacifique, assez facile, peu compromettant, M. Fallières, qui, sans le savoir, a failli faire échouer le nouveau président du conseil dans son entreprise, qui, un moment, a tenu tout en suspens. M. de Freycinet, qui ne doute de rien, en même temps qu'il négociait avec l'extrême gauche, avait eu l'idée, bien dangereuse, à ce qu'il paraît, de proposer à M. Fallières la succession de M. Allain-Targé au ministère de l'intérieur. Aussitôt, l'opposition s'est déclarée au camp radical contre ce futur ministre de l'intérieur, pour le moins suspect de modération ou de mollesse, et M. de Freycinet, pour tout concilier, pour se tirer d'embarras, n'a imaginé rien de mieux que d'offrir à M. Fallières, comme compensation, un autre portefeuille. Heureusement, M. Fallières a eu le bon esprit de se désintéresser de ces combinaisons, de rendre sa liberté au président du conseil en expectative, et tout s'est trouvé apaisé. La difficulté principale a disparu avec M. Fallières! M. de Freycinet a pu librement arranger son cabinet, distribuer ses portefeuilles et faire sa concentration républicaine. A dire vrai, il n'a déployé qu'un assez médiocre génie dans ses combinaisons. Il a gardé de l'ancien cabinet ce qu'il a pu : le ministre de l'instruction publique et des cultes, M. Goblet, qui poursuit ses exécutions des desservans et des vicaires de campagne, le ministre des finances, M. Sadi-Carnot; il a fait passer un peu au hasard le ministre des postes, M. Sarrien, à l'intérieur, le ministre des travaux publics, M. Demôle, à la chancellerie. Il a mis à la marine M. le contre-amiral Aube, un marin distingué, qui n'aura rien de mieux à faire que de rester dans son rôle spécial. D'un autre côté, il a payé l'inévitable rançon à l'extrême gauche en plaçant au ministère de la guerre M. le général Boulanger, qui avait, dit-on, la puissante protection de M. Clémenceau, aux postes un autre radical, M. Granet, au ministère du commerce, doublé d'un service de l'industrie, un homme d'esprit et de gaîté, M. Lockroy, qui s'entend à l'industrie autant qu'au commerce. Il paraît enfin vouloir compléter aujourd'hui ses combinaisons par un dernier coup de tactique, en envoyant comme résident général au Tonkin et dans l'Annam M. Paul Bert en personne, qui fera à Hué ce qu'il pourra, mais qui sera un embarras de moins au Palais-Bourbon. Et c'est ainsi que M. de Freycinet fait son gouvernement de concentration républicaine! L'inconvénient de ces combinaisons, c'est que le pays n'y comprend rien, qu'il ne connaît même pas les noms de quelques-uns de ses ministres, et, ce qu'il y a de plus clair dans tous les cas, c'est

que cette expérience nouvelle de la concentration républicaine, due à l'imagination de M. de Freycinet, se fait dans l'intérêt et sous le bon plaisir de l'extrême gauche.

Eh bien! soit, le ministère est fait; il réunit des noms combinés au hasard, des hommes qui peuvent être un peu étonnés de se trouver dans un gouvernement, d'avoir à diriger de grands services publics. M. de Freycinet a été plus ou moins heureux dans sa diplomatie parlementaire. Toute la question aujourd'hui est moins dans les noms de quelques ministres que dans ce qu'on fera, dans la politique qu'on suivra. — Rien de plus simple, dit-on, le programme est tracé par les circonstances. On aura pour le moment une politique d'affaires, on ira au plus pressé. On raffermira et on disciplinera l'administration, qui paraît assez « détraquée. » On liquidera toutes ces affaires coloniales qui ont troublé l'opinion, et M. de Freycinet a déjà pris sous sa main les protectorats de l'extrême Orient. On en finira avec les déficits, on remettra à tout prix l'équilibre dans le budget, et déjà même on va presque trop loin en annonçant pour le ministère de la guerre des économies probablement irréalisables et peut-être dangereuses. On évitera enfin, autant qu'on le pourra, les questions irritantes, on passera cette année à apaiser les animosités parmi les républicains. — Il est possible, sans doute, qu'on ait ces intentions, et il est possible aussi qu'avec un certain art, avec quelque diplomatie, on réussisse à gouverner quelques mois; mais ce serait une étrange méprise d'oublier qu'à côté de ce programme de procrastination habile, de l'ajournement des questions irritantes, il y a l'autre programme, radical, violent, menaçant, qui a aujourd'hui ses représentans dans le gouvernement, et il y aurait une singulière illusion à croire qu'on se tirera d'embarras sans des concessions, que les radicaux prêteront leur appui sans recevoir des gages, des acomptes. On fera prendre patience, si l'on peut, aux radicaux, on ne leur donnera pas de sitôt la séparation de l'église et de l'état; M. le ministre de l'instruction publique continuera à les réjouir en poursuivant cette répugnante guerre de suppressions arbitraires des traitemens ecclésiastiques, de suppressions de vicaires, au risque de désorganiser ce service des cultes. On ne parlera pas de l'élection des juges, de l'autonomie communale, de la mairie centrale : on se contentera des épurations, des révocations, des inépuisables complaisances pour toutes les fantaisies du conseil municipal de Paris. De sorte qu'en définitive, pour vivre, on continuera à suivre par subterfuge, en détail, la politique qui a créé justement la situation difficile où l'on est arrivé, qui a fait tout le mal, qui est tout le contraire de l'apaisement pour le pays.

C'est là toute la question, et c'est là aussi que les conservateurs,

qui ont reconquis une force évidente au Palais-Bourbon, qui représentent trois millions et demi de voix, peuvent intervenir d'une façon aussi sérieuse que décisive. Jusqu'ici, à dire toute la vérité, ils n'ont pas été bien heureux. Ils n'ont pas vu qu'ils se seraient fait honneur et qu'ils auraient peut-être trouvé quelque profit à voter les crédits du Tonkin en conciliant, par les explications qu'ils auraient pu donner, ce qu'ils devaient à la dignité du drapeau et ce qu'ils devaient aussi aux inquiétudes du pays. Ils n'ont pas fait tous les efforts qu'ils auraient pu faire contre ces invalidations, qui ne sont qu'une œuvre vindicative de parti, qui ne seraient admises dans aucun parlement. Ils en sont encore à chercher leur voie. La question est maintenant pour eux de se tracer un système de conduite, un plan de campagne. S'ils entendent engager une lutte de principe contre les institutions, opposer la monarchie à la république, il est certain qu'ils sont exposés à se diviser eux-mêmes, à s'épuiser en efforts stériles dont le seul effet peut être de rallier tous les républicains. Ils peuvent, au contraire, avoir l'action la plus sérieuse, la plus utile, en restant dans les limites de ce qui est possible, en dévoilant sans trêve le danger de la politique des connivences révolutionnaires suivie jusqu'ici, en défendant pas à pas l'ordre dans les finances, l'équité et la paix dans les affaires religieuses, les principes d'une saine organisation dans les affaires militaires. C'est leur rôle ; c'est, après tout, le seul mandat qu'ils ont reçu, et c'est pour eux le moyen le plus sûr d'obliger les républicains à compter avec eux en demeurant devant le pays les vrais gardiens de ses intérêts, de sa sécurité, de son repos intérieur, de sa bonne renommée dans le monde.

Les révolutions violentes, comme notre pays en a tant vu déjà, ont cela de cruel qu'elles dévorent les hommes sans leur laisser le temps de remplir leur destin, et qu'en dévorant les hommes, avec une meurtrière rapidité, elles épuisent la France. Les autres nations sont moins exposées à ces crises périodiques qui emportent d'un seul coup toute une génération. Elles gardent leurs serviteurs de toutes les opinions, ceux qui les ont honorées dans le malheur comme dans la prospérité, et elles n'ont pas l'étrange fantaisie de se mutiler elles-mêmes à chaque étape de leur vie publique. En France, tous les quinze ans, tous les dix-huit ans si l'on veut, c'est à recommencer. Du jour au lendemain la scène change, une génération a disparu, et les partis triomphans sont les premiers à exclure passionnément ceux qui les ont précédés, à prétendre régner sans partage, — jusqu'à la révolution nouvelle, où ils disparaîtront à leur tour. Les hommes ne font que passer : la veille encore ils servaient au premier rang, ils étaient la force et l'espoir de l'état, le lendemain ils sont bannis des affaires publiques, rejetés dans l'inaction avec tout ce qu'ils ont pu acquérir de lumières, d'expérience, d'autorité et de talens. Une révolution les a

brutalement mis en disponibilité, et s'ils reparaissent plus tard dans quelque crise nouvelle, ils sont presque traités comme des revenans d'un autre monde. L'histoire de la France est, depuis longtemps, l'histoire des forces perdues, des destinées interrompues ou détournées, des hommes qui n'ont pas été tout ce qu'ils auraient pu être. Ainsi a passé un de nos contemporains, M. de Falloux, qui vient de mourir plus que septuagénaire dans sa province, à Angers, qui, après avoir brillé un instant sur la scène publique, vivait depuis plus de trente ans dans la retraite, mais qui, dans cette retraite, avait gardé son originalité, sa physionomie, la séduisante autorité d'un esprit éminent et d'un caractère élevé.

C'était un personnage, quoique depuis longtemps il n'eût plus rien de l'homme public et qu'il n'eût pas même été élu député dans l'explosion conservatrice de 1871. Né en 1811, fils d'une vieille famille de l'Anjou attachée à la royauté, élevé avec soin, le comte Alfred de Falloux arrivait à la politique, à la vie parlementaire aux dernières années du régime de 1830; il y arrivait en homme jeune encore, instruit, — il avait déjà écrit deux livres, l'*Histoire de saint Pie V* et l'*Histoire de Louis XVI*, — alliant une maturité précoce à la loyauté de l'esprit, et il se peignait lui-même, il prenait en quelque sorte position lorsqu'il disait dans un de ses premiers discours : « J'appartiens à une génération qui entre pour la première fois dans les affaires publiques, qui est née, qui a été élevée sous le régime constitutionnel, qui n'en a jamais connu et n'en a jamais servi d'autre...» Il représentait avec autant de modération que d'aisance cette génération qui faisait ses débuts, qui allait être sitôt rejetée dans les tempêtes, et il méritait d'être signalé comme « un des hommes en qui et par qui devait se faire la réconciliation de la vieille France et de la France nouvelle. » Rien de plus simple que cette carrière qui commençait ainsi, qui semblait avoir l'avenir devant elle et qui allait être singulièrement abrégée par une série de catastrophes imprévues. Élu député à la fin du règne de Louis-Philippe, il avait du premier coup pris sa place dans le parlement de la monarchie; envoyé par son pays d'Anjou à l'assemblée de la république au lendemain de la révolution de 1848, il se trouvait aussitôt être un des chefs de la défense sociale contre les passions de démagogie déchaînées par la crise de février, et il montrait que chez lui la bonne grâce n'excluait ni la résolution de l'esprit, ni le courage dans l'action. Il était au premier rang aux grandes et périlleuses journées de l'invasion de l'assemblée et de l'insurrection de juin. Appelé au ministère de l'instruction publique dans le premier cabinet de la présidence napoléonienne du 10 décembre 1848, il passait tout au plus dix mois au gouvernement. Il n'était pas évidemment de ceux qui entendaient préparer l'avènement de l'élu du 10 décembre à l'empire, et lorsque, deux ans après, le 2 décembre éclatait, il était de ceux qui

allaient un instant dans une prison, pour passer presque aussitôt de la prison dans une retraite d'où il n'est plus sorti. Tout compte fait, c'est une carrière publique de trois ou quatre années à peine; mais dans ce peu d'années, il avait eu déjà le temps de montrer tout ce qu'il y avait de ressources dans cette nature ferme et déliée, tout ce qu'il y avait d'autorité et de séduction chez ce politique fait pour briller dans les polémiques de l'esprit comme dans l'action.

Ce qui reste l'originalité de M. de Falloux, ce n'est point sans doute le talent supérieur de l'écrivain, quoiqu'il ait beaucoup et habilement écrit, et sur l'amie, la conseillère de sa jeunesse, Mme Swetchine, et sur l'évêque d'Orléans, M. Dupanloup, et sur M. Augustin Cochin; ce qui fait son originalité, c'est la fine et forte trempe du politique qui s'intéresse à tout dans la retraite comme à l'époque où il était à l'œuvre, qui même, dans une étude en apparence littéraire, défend une tradition, une foi, une cause. M. de Falloux a été en effet, avant tout, un politique à la fois mesuré et hardi, allant habilement au point décisif, et son éloquence des meilleurs jours a l'accent net et vif de l'homme qui sait parler le langage de l'action, qui au besoin sait résumer une situation dans un mot. Les meilleurs de ses discours ne sont pas ceux qu'il a eu le temps de préparer, où il y a un peu d'érudition et d'apprêt littéraire; ce sont ceux où il a une injure à relever, où, assailli d'interruptions par les républicains qui s'acharnent à ruiner la république, il lance ce trait sanglant : « La France ne veut plus des hommes qui l'ont étonnée par leur inexpérience et leur incapacité;.. la France ne veut ni des hommes qui ne sont capables de rien, ni des hommes qui sont capables de tout. » C'était vrai alors, c'est toujours vrai, puisque les mêmes violences, les mêmes arrogances de parti se produisent, et aujourd'hui, comme il y a près de quarante ans, on peut dire que ce sont les républicains qui compromettent la république.

Assurément, dans les diverses phases de sa vie, M. de Falloux a toujours été un royaliste de conviction, et, si l'on veut, même avant d'être un royaliste, il a été un catholique zélé, dévoué; mais, précisément parce que M. de Falloux était un politique, il se défendait de tous les excès comme de toutes les banalités, des emportemens des esprits passionnés aussi bien que des préjugés des esprits frivoles. Il plaçait pour ainsi dire sa foi religieuse et politique dans le cadre du monde moderne; il ne se séparait pas de la société dans laquelle il vivait. On peut appeler aujourd'hui une œuvre cléricale cette loi de 1850 qu'il avait préparée pendant son court ministère; à l'époque où cette loi fut votée, elle était une grande transaction entre l'influence religieuse et l'influence philosophique, transaction acceptée, sanctionnée par des esprits comme M. Thiers, M. Cousin. M. de Falloux ne se pro-

posait nullement de faire une œuvre de contre-révolution, et ce mot même de contre-révolution le choquait; il le prenait à partie, il considérait comme un ridicule abus de polémique tout ce qui ressemblait à une évocation de l'ancien régime, d'un passé irrévocablement aboli. Il déclarait sans embarras la révolution française « acquise, inaliénable, impérissable » dans ses grandes garanties, dans ses conquêtes essentielles. Lorsqu'il y a douze ans, la question du drapeau s'élevait parmi les royalistes de l'assemblée de 1871, il allait à Versailles, il n'hésitait pas à se prononcer contre l'abandon du drapeau tricolore, quelle que fût l'opinion de M. le comte de Chambord ;, il portait à Versailles ce qu'il appelait « les impressions d'un rural, » d'un témoin sincère, qui, vivant plus près des populations, savait mieux ce que pensait le pays.

Il n'éprouvait aucune peine à sentir avec son pays, à être de son temps, et précisément aussi parce que, dans ses sentimens de royaliste et de catholique, il restait toujours mesuré, il était exposé à toutes les attaques, à toutes les violences des polémiques. Pendant que les uns voyaient toujours en lui le réactionnaire fougueux, le clérical à outrance, d'autres, dans son propre camp, lui faisaient un crime de sa modération et l'accusaient d'être un libéral, un parlementaire, un tacticien prêt à toutes les défaillances! C'était tout simplement un politique clairvoyant, qui, sans se refuser aux luttes sérieuses quand il le fallait, gardait le plus souvent dans ses relations comme dans ses opinions, une dignité aisée, une affabilité gracieuse, un sentiment très fin de ce qui était possible. Il n'avait plus depuis longtemps d'autre titre que celui de membre de l'Académie française, qui l'avait élu il y a près de trente ans; il ne quittait guère que pour l'Académie ou pour quelques amis cette retraite où il vient de s'éteindre et où il est resté jusqu'au bout un personnage français éminent par le caractère comme par l'esprit.

La politique de l'Europe réussira-t-elle à se dégager de toutes ces malheureuses complications orientales soulevées et aggravées par la dernière guerre entre la Serbie et la Bulgarie? C'est encore le problème qui occupe les gouvernemens et dont la solution coûtera, selon toute apparence, plus d'un effort à la diplomatie, si elle veut décidément mettre un frein aux impatiences et aux prétentions de ces états, toujours si agités, des Balkans. Pour le moment, tous les cabinets semblent s'être mis à cette œuvre méritoire de pacification. Ils désirent tous la paix, cela n'est pas douteux; la question est de savoir dans quelle mesure les uns et les autres voudront ou pourront prêter leur concours. La Russie, à ce qu'il semble, en est encore à vider sa querelle, pour ainsi dire personnelle, avec le prince Alexandre de Battenberg, qu'elle accuse toujours de l'avoir trompée, et si l'union bulgare

ne rencontre plus une opposition aussi absolue à Saint-Pétersbourg, l'empereur Alexandre III paraît garder encore quelque ressentiment contre le jeune vainqueur de Sliwnitza. L'Angleterre, avant de pouvoir engager sa politique extérieure, en est plus que jamais à se demander quelle influence va avoir la réunion du nouveau parlement, quel ministère elle aura demain, à qui restera la victoire entre conservateurs et libéraux également occupés aujourd'hui à conquérir les Irlandais par de larges satisfactions données à l'île sœur. Avant que cette question première soit tranchée à Londres, lord Salisbury ne peut guère dire ce qu'il fera en Orient, à Constantinople, à Sofia ou à Belgrade.

L'Allemagne, sans avoir les embarras de l'Angleterre dans sa diplomatie, a aussi ses affaires, ses difficultés, ses calculs, et avant tout, l'Allemagne vient de se donner à elle-même une représentation qui a eu certes sa grandeur, qui a ravivé une fois de plus dans les cœurs tous les souvenirs personnifiés dans le vieux monarque de Berlin. L'autre jour, en effet, a été célébré avec toutes les pompes monarchiques le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement de l'empereur Guillaume à la couronne de Prusse, et cette cérémonie a pris le caractère le plus imposant, on pourrait dire le plus émouvant. C'était comme une nouvelle commémoration des événemens qui se sont passés pendant ces vingt-cinq années et auxquels le nom du souverain déjà presque nonagénaire reste ineffaçablement attaché. L'empereur Guillaume est un objet de vénération pour les Allemands, et son jubilé a été célébré comme une fête nationale. Après les services religieux qui n'ont pas manqué, il y a eu une réception solennelle dans la salle blanche du palais de Berlin, et ce n'était point certes une cérémonie banale que cette réception où l'on a vu le vieil empereur, jusque-là debout auprès du trône où était assise la vieille impératrice, aller au-devant de M. de Bismarck et de M. de Moltke qui s'approchaient pour lui rendre hommage. Ces trois hommes qui se retrouvaient encore là résumaient tout un passé extraordinaire; ils représentaient les événemens qui ont agrandi la fortune de la Prusse et fait le nouvel empire d'Allemagne. Bien mieux, ils représentaient l'habileté et la prudence qui, depuis quinze ans, ont su conserver cette fortune acquise par les armes. Ils ont réussi et ils ont su garder le succès! Seulement, et c'est là l'autre côté de ce grand spectacle, de ces trois hommes réunis, il y a quelques jours, dans la salle blanche du palais de Berlin, quel est celui qui peut se promettre désormais un lendemain? L'empereur Guillaume a quatre-vingt-huit ans, M. de Moltke n'en a pas beaucoup moins, et M. de Bismarck, sans être d'un âge aussi avancé, semble bien courbé, bien atteint dans sa santé pour l'œuvre qu'il a poursuivie jusqu'ici avec une robuste et invincible opiniâtreté!

Le chancelier se plaignait récemment de ses souffrances qui le re-

tiennent souvent loin de Berlin, qui paraissent assez réelles. Il ne continue pas moins à poursuivre tout ce qu'il a entrepris, à préparer, autant qu'il le peut, le succès de ses lois économiques devant le parlement et à étonner quelquefois le monde par les évolutions de sa politique. Lorsqu'il y a quelques mois, pour en finir avec le différend des Carolines qui l'avait presque brouillé avec l'Espagne, qui l'importunait, M. de Bismarck proposait à l'improviste d'en appeler à la médiation du pape, on pouvait se demander si ce n'était pas là une fantaisie du chancelier, si, dans sa pensée, cette médiation était bien sérieuse, si le pape n'en serait pas pour un arbitrage inutile. Non-seulement cette médiation a été sérieuse, acceptée, respectée jusqu'au bout, mais elle a été l'occasion d'un rapprochement plus intime entre Berlin et le Vatican. L'empereur Guillaume a témoigné sa reconnaissance et fait porter ses remercîmens au saint-père; le saint-père, de son côté, par une exception rare, a envoyé une décoration pontificale à un protestant, à M. de Bismarck, et il a écrit au chancelier une lettre inspirée par un esprit supérieur de conciliation. Certainement on peut croire que M. de Bismarck n'est pas homme à se laisser lier dans sa politique par des politesses de cour ou de chancellerie; il serait cependant difficile d'admettre que ces démonstrations de courtoisie puissent être la préface d'une recrudescence prochaine de la guerre religieuse en Allemagne. On peut tout au plus penser que le chancelier ne donne rien pour rien et qu'en faisant si ostensiblement sa paix avec le saint-siège, il a espéré s'assurer le vote des catholiques dans le parlement pour ses lois économiques, pour le monopole de la vente de l'alcool, qu'il veut plus que jamais attribuer à l'état. Réussira-t-il dans ses tentatives persévérantes, obstinées, pour doter l'empire de puissantes ressources? C'est une question que d'ici à peu les discussions du parlement de Berlin éclairciront sans doute, et le chancelier lui-même sera peut-être conduit à payer de sa personne, à expliquer ou à dévoiler sa politique, au risque de dérouter encore une fois l'opinion par une évolution nouvelle ou des déclarations imprévues.

Tous les pays ne se ressemblent certainement pas, et les cérémonies monarchiques ne sont pas les mêmes partout, ou du moins elles n'ont pas le même caractère. Il n'y a que quelques jours, les cortès se sont réunies à Madrid, et elles n'avaient pas à célébrer quelque anniversaire brillant et heureux comme celui qu'on célébrait récemment à Berlin; elles avaient tout d'abord à recevoir le serment de la reine-régente qui a pris le gouvernement de l'Espagne à la mort du roi Alphonse XII. La reine Christine s'est rendue aux cortès avec l'appareil traditionnel des rois espagnols; elle a été reçue par les présidens des deux chambres. Elle a prêté, au milieu du recueillement de l'assemblée, son serment de régente, gardienne des droits dynastiques de

sa fille ou de l'héritier qui est encore à naître. Cette cérémonie a été en définitive ce qu'elle pouvait être, une cérémonie de deuil, accompagnée des manifestations royalistes des deux assemblées. C'était là le premier objet de la réunion des cortès espagnoles, et peut-être aurait-il mieux valu que pour le moment on s'en tînt là; mais il était peu croyable que des chambres se trouveraient réunies et qu'elles ne seraient pas tentées d'ouvrir des discussions, soit sur les circonstances de la mort du roi, soit sur le changement de ministère, sur l'avènement d'un cabinet libéral à la place du cabinet conservateur, soit enfin sur cette affaire des Carolines dont la solution ne laisse pas de préoccuper l'opinion au-delà des Pyrénées. Une discussion délicate surtout n'a pas tardé à s'élever. Pourquoi M. Canovas del Castillo a-t-il quitté le pouvoir au lendemain de la mort du roi? M. Romero Robledo, qui a été ministre de l'intérieur dans le dernier cabinet et qui s'est séparé il y a quelques mois de ses collègues, a presque accusé son ancien chef d'une sorte de défaillance, d'une désertion des intérêts conservateurs. Malheureusement ce qui prouve le mieux que M. Canovas del Castillo a sagement agi, c'est cette discussion même qui a mis à nu les divisions du parti conservateur, les sentimens d'hostilité que nourrissait M. Romero Robledo. Dès lors, M. Canovas del Castillo obéissait à la plus stricte prudence en conseillant à la reine régente d'appeler un cabinet libéral, un cabinet de trêve monarchique auquel il prêterait lui-même son appui. De telles discussions, à l'heure présente, ne pouvaient évidemment qu'être périlleuses, et le chef du ministère, M. Sagasta, a cru plus prudent de les clore par la suspension des cortès, en attendant les élections, auxquelles il a promis d'avance toute liberté. La situation de l'Espagne, pour le moment, n'a encore rien de grave sans doute. Le gouvernement a cependant besoin de toutes ses forces, de toute sa vigilance, et rien ne le prouve mieux qu'une tentative semi-républicaine, semi-militaire qui vient de se produire à Carthagène. Ce n'est qu'une échauffourée, c'est cependant le signe d'une situation où ce n'est pas trop de l'alliance de toutes les forces libérales et monarchiques pour tenir tête aux séditions toujours menaçantes.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin décembre a présenté le même caractère et conduit aux mêmes résultats que les précédentes. L'abondance de l'argent, la rareté des titres, le taux dérisoire des reports, ont contraint le découvert à des rachats qui ont fait monter rapidement les cours des rentes françaises.

Le 31 décembre 1885, le 3 pour 100 était coté 80.20. Il a été compensé le 2 janvier 1886 à 80.50, et la première quinzaine du mois n'est pas encore écoulée que nous le voyons à 81.35. L'amortissable, sur lequel un coupon trimestriel a été détaché le 2 janvier, a monté dans le même temps de 1 fr. 37. Sur le 4 1/2 la hausse a atteint 1 fr. 20.

Si nous ne considérons que la plus-value acquise depuis la fixation des cours de compensation, nous obtenons les résultats suivans :

	2 janvier.	13 janvier.		
	—	—		
3 pour 100	80.50	81.35	+	0.85
Amortissable.	82.25	83.35	+	1.10
4 1/2 pour 100	109.45	110.47	+	1.02

Les considérations d'ordre politique ont contribué pour une bonne part à l'accentuation de ce mouvement, dont les rachats forcés du découvert ont formé le point de départ. La Bourse a, en effet, accueilli favorablement la constitution du nouveau ministère et surtout l'annonce d'un programme financier dont le principal article est l'ajournement de tout emprunt de liquidation au moins à l'année prochaine.

Pour combler le déficit de 1886 et les déficits antérieurs, le ministère des finances est autorisé par la dernière loi budgétaire à émettre des bons du trésor jusqu'à concurrence de quelques centaines de millions. Déjà il a été usé dans les derniers mois de 1885 de cette autorisation, mais dans une faible mesure. C'est à la même source que seront puisés les fonds nécessaires pour combler en 1886 l'écart entre les recettes et les dépenses. Quant au budget de 1887, on cherchera à l'équilibrer par de fortes réductions dans les dépenses

des ministères, par une surélévation des droits sur l'alcool, et par une opération de conversion portant sur les obligations sexennaires que le trésor doit rembourser à bref délai.

Les acheteurs de rentes françaises en spéculation ont supposé, non sans raison, que le concours des capitaux de placement leur ferait moins que jamais défaut en janvier, et que la mise en circulation de capitaux considérables par le paiement des coupons semestriels pourrait être, au début de 1886, le facteur principal d'un retour d'activité, non plus seulement sur les rentes, mais sur d'autres valeurs, restées immobiles ou dépréciées avec exagération en 1885. On sait que le détachement des coupons a lieu le 2 janvier pour les valeurs donnant lieu à des opérations au comptant, et le 7 pour celles qui se cotent à terme. Les dispositions du marché ont été si favorables que, pour la plupart de celles-ci, le coupon détaché, il y a moins de huit jours, est déjà presque entièrement regagné. Telles, par exemple, les actions du Crédit foncier, du Midi et du Nord, du Suez, de la Banque de Paris, du Nord de l'Espagne, etc., et, parmi les fonds d'état, l'Extérieure et l'Italien. La masse des capitaux continue toutefois à se porter sur les valeurs à revenu fixe : obligations municipales et obligations du Crédit foncier ou des Chemins de fer. Sur ce marché, où ne s'exerce aucune autre influence que celle de l'accumulation constante de l'épargne, la progression des cours depuis les derniers jours de décembre est vraiment remarquable.

Bien que les titres de la Ville de Paris soient au-dessus du pair et, par conséquent, au-dessus du niveau de remboursement, la hausse a été encore de 9 francs sur la série 1855-60 à 529 francs, de 6 francs sur la série 1865 à 529 francs, de 4 francs sur les séries 1875 et 1876 à 517 et 519, de 2 francs sur les séries 1869 et 1871 à 412 et 398, de 5 francs sur les séries 1856 à 285. Les Villes de Lille, Bordeaux, Amiens, Lyon, Marseille ont monté de 2 à 3 francs, les dernières de 7 francs. Parmi les obligations foncières et les obligations de chemins de fer, le mouvement est général.

La hausse des rentes et des obligations entraîne cette fois celle des actions de chemins de fer. Ici la poussée a été d'autant plus brusque que les hauts cours de ces titres avaient provoqué certaines ventes à découvert et que les vendeurs, n'ayant pas vu se produire la baisse avant la fin de décembre, se sont hâtés de se dégager de leurs positions aussitôt que celles-ci ont paru menacées. Le Nord a regagné tout le montant de son coupon de janvier et 13 francs en plus, restant à 1,568 après avoir été compensé à 1,555. L'Orléans à 1,370 est en hausse de 30 francs, le Lyon à 1,265 en hausse de 15 francs. Le Midi à 1,172 a déjà regagné la moitié de son coupon. Les bas prix des actions des Chemins espagnols et la tranquillité générale qui règne dans la pénin-

sule ont valu 18 francs de reprise au Nord de l'Espagne et 5 au Saragosse. Les recettes de ces deux lignes commencent à s'améliorer. Les cours des Chemins autrichiens et lombards sont restés immobiles.

La spéculation a repris toute son activité sur les valeurs de la Compagnie de Suez. L'action avait été, en décembre, poussée jusqu'à 2,220, puis ramenée au-dessous de 2,200. Un coupon de 35 francs a été détaché le 7 et se trouve déjà complètement regagné. Des brochures annoncent de nouveau des dividendes et des cours fantastiques sur ce titre. Il est probable, aucune détaxe n'ayant lieu cette année, que le chiffre des recettes sera dépassé en 1886 ; on ne peut cependant prévoir si l'augmentation du trafic commercial, sur laquelle on compte, pourra compenser la diminution du trafic militaire.

Les prix du Panama sont soutenus en vue du versement de 125 fr. qui doit être opéré au commencement du mois prochain. Les obligations sont délaissées. Le public, avant de rendre sa faveur à ces titres, attendra les résultats du voyage que M. de Lesseps va entreprendre pour accélérer les travaux de creusement dans l'isthme et inaugurer, comme il l'annonce lui-même, la période d'achèvement du canal.

Les actions du Gaz ont repris le cours de 1,500 vers lequel elles s'acheminaient depuis quelques temps ; le dernier prix est de 1,515. Ce titre, ainsi que l'action de jouissance de la même Compagnie, est un des placemens favoris de l'épargne parisienne. La hausse est de 27 fr. pour la première quinzaine de janvier.

L'animation qui a régné sur le marché des rentes, des obligations et des actions de chemin de fer et de quelques valeurs industrielles, a complètement manqué, comme de coutume, à celui des titres des établissement de crédit, exception faite pour l'action du Crédit foncier, qui, au même titre que le Suez, le Lyon ou le Nord, est recherchée à la fois par la spéculation et par l'épargne.

Une reprise très vigoureuse avait eu lieu en décembre sur les valeurs internationales après la conclusion de l'armistice entre les Serbes et les Bulgares. Depuis le commencement de janvier, l'attitude belliqueuse de la Grèce a causé de nouvelles inquiétudes pour le maintien de la paix. Aussi les prix du Hongrois et des valeurs ottomanes ont-ils subi peu de variations, et les dernières même ont-elles été plutôt légèrement atteintes. Quant à la Banque ottomane, elle subit en ce moment les conséquences fâcheuses de l'insuccès de la régie des tabacs en Turquie.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

COMMENT LES DOGMES FINISSENT

ET

COMMENT ILS RENAISSENT

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis le jour où l'un des maîtres les plus aimés de la philosophie française, Jouffroy, se demandait *Comment les dogmes finissent*. C'était vers les dernières années de la Restauration : l'église et la royauté tendaient alors à se rapprocher dans une alliance trop étroite, funeste à l'une comme à l'autre. Jouffroy n'entendait parler que des dogmes religieux, qui semblaient menaçans pour la société civile, et il répondit à la question posée avec la sincérité dramatique d'une conscience qui avait connu ces dogmes, qui en avait vécu, qui s'en était détachée, un jour, par un douloureux effort, et qui, en combattant contre eux, croyait combattre pour la raison et la liberté.

La prophétie philosophique du *Globe* a reçu plus d'un démenti. Depuis ce temps, la vie religieuse a reconquis dans le domaine des âmes, sinon dans le domaine temporel, une grande portion du terrain perdu. D'autre part, les doctrines auxquelles l'auteur avait attaché sa foi philosophique sont à leur tour menacées. A l'heure qu'il est, si les dogmes sont en péril, cela doit s'entendre des dogmes spiritualistes aussi bien que des autres ; et c'est d'eux particulièrement que nous devons nous occuper ici. En traçant les pages célèbres que nous rappelons aux nouvelles générations comme le manifeste hautain et mélancolique d'une école, Jouffroy ne prévoyait pas assuré-

ment que la critique continuerait son œuvre, d'un mouvement irrésistible, qu'un jour viendrait où elle s'attaquerait aux racines de la philosophie, où le libre examen, sous le nom de positivisme, prendrait à tâche d'établir entre la science expérimentale et la raison pure le même conflit qu'on avait élevé, en d'autres temps, entre la raison et la foi.

C'est cette dernière période de la lutte qui se développe devant nous; c'est à cette entreprise suprême que nous assistons; elle est même assez avancée pour qu'il nous soit permis, sans trop de hardiesse, de supposer un instant qu'elle est accomplie et de nous demander ce que deviendra le monde intellectuel et moral quand tous les dogmes auront disparu. Quel sera le lendemain de l'humanité après cette grande crise des croyances? C'est une sorte de libre enquête que nous voudrions faire sur la conscience contemporaine, sur les causes diverses qui l'ont si profondément troublée, sans nous abstenir de quelques inductions sur les suites de cette crise que tous les esprits réfléchis constatent, dont les uns s'inquiètent, dont les autres se félicitent comme d'un signe d'affranchissement et de progrès.

I.

Il y a, en effet, des dogmes en philosophie comme il y en a en religion, et, bien que n'émanant pas d'un concile de Nicée et n'étant pas strictement définis dans un symbole, ils peuvent prétendre, eux aussi, au gouvernement des consciences. Ce sont quelques idées essentielles, sorties du travail en commun des esprits les plus distingués d'une race et d'un temps; il y entre, pour une certaine part, un élément de croyance, un choix non arbitraire sans doute, mais personnel, une préférence d'opinion, ce qui n'exclut ni l'emploi des procédés scientifiques, ni le raisonnement, ni la raison dans ses intuitions les plus hautes et les plus libres. Le caractère de ces dogmes, dès qu'ils sont constitués, est d'aspirer à la domination des esprits. Quand ils y sont arrivés et pendant que dure leur empire, ils composent une sorte de foi philosophique analogue à la foi religieuse; ils passent insensiblement dans les habitudes intellectuelles d'une ou de plusieurs générations; ils forment une partie de leur substance morale; ils deviennent objet de conscience autant que de science; ils se revêtent d'une autorité qui s'impose à la diversité infinie et à la liberté individuelle des opinions. Il faut de bien fortes secousses pour les déraciner dans les âmes et pour les dissoudre quand ils ont pris, par le temps et l'habitude, la consistance d'un corps de doctrine.

Voici les principaux dogmes, qui, avant cette grande perturbation des trente dernières années, formaient le fonds de croyance philosophique d'un Français instruit et représentaient la moyenne du monde intellectuel. A travers bien des interprétations diverses qui portaient sur les mots plus que sur les choses, on croyait à la réalité d'une cause première, d'une pensée suprême, ayant créé le monde et le dirigeant, l'ayant créé parce qu'il était mieux que le monde fût que de ne pas être, le dirigeant vers un but en partie ignoré, mais certain, Providence mystérieuse par les détails et les moyens d'action, se confondant avec l'idée du bien, seul principe assignable à l'univers. — On croyait que, de même que le monde, l'homme a son explication dans cette idée du bien, que sa nature définie par la raison, c'est-à-dire par la conception du parfait et de l'idéal, le marque pour une destinée supérieure, qu'il a une personnalité à constituer par l'effort et que cet effort lui confère le droit de ne pas la perdre après l'avoir créée. — On croyait qu'il est libre, non absolument, non sans conditions et sans limites, mais d'une liberté qui pouvait s'affranchir du déterminisme universel, insérer son acte dans la chaîne des phénomènes, porter enfin le poids de la responsabilité. — On croyait à une morale absolue, soit avec Kant enseignant le devoir qui s'identifie à la volonté droite ou la raison, qui s'impose parce qu'il est, sans donner ses motifs, qui édicte sa loi sans appel, soit avec d'autres philosophes, avec Jouffroy lui-même, tirant de la nature humaine la loi morale, imposant à l'homme la nécessité rationnelle, l'obligation de remplir toute la perfection que ce nom comporte. — On croyait enfin que, de même qu'il y a de l'absolu dans le bien, il y en a dans le beau, qu'au-dessus des fantaisies et des inventions, la raison conçoit un idéal d'après lequel peuvent être jugées et la réalité elle-même et les œuvres d'art qui l'interprètent et s'en inspirent. Tel était le bilan de ce patrimoine intellectuel, qui semblait appartenir alors au monde civilisé, — non pas que l'on prétendît faire tenir dans un cadre immobile ni ces conceptions elles-mêmes, ni les démonstrations dont elles dépendent. On ne croyait pas sans doute avoir fixé à tout jamais les formules qui traduisaient ces hautes vérités, ni la manière de s'en convaincre. On savait qu'il était possible de s'approcher de l'idéal entrevu et de donner des approximations de plus en plus savantes et précises de la vérité infinie. D'ailleurs, on n'ignorait pas qu'il y avait bien des dissidences d'écoles sur ces principes et même des négations radicales. Mais ces dissidences et ces négations ne s'étendaient pas au-delà de certains groupes qui n'étaient que des minorités ; elles faisaient l'effet de schismes ou d'hérésies de la raison ; c'était à la raison

qu'on en appelait contre ses aberrations ou ses écarts. On invoquait la discussion contre les dissidens ; on concevait le fier espoir de les réduire à force de bonne foi, de libéralisme pratique, de raisonnemens, et, grâce à des formules plus larges, plus compréhensives, ou de méthodes plus précises, d'arriver à un accord général sur les principes essentiels d'où il semblait que la vie humaine et l'ordre social dussent dépendre. Et cet accord espéré devait être le signe du progrès accompli, le principe des progrès futurs, une base d'élan pour le triomphe universel et définitif de la raison. L'ensemble de ces dogmes, dieu, justice, liberté, vie future, s'appelait le spiritualisme. Ce spiritualisme ne datait pas d'hier ; la prétention et l'orgueil de l'école était d'en retrouver les titres à tous les âges de l'humanité ; on en recueillait la substance éparse dans les anciennes doctrines ; on interrogeait l'écho des vieux sanctuaires ; on reconstituait pièces par pièces ce platonisme éternel qui était l'inspiration de toutes les nobles philosophies, comme elle était l'âme de toutes les religions. Par l'histoire, on conquérait le passé à ces idées, et, d'avance, par des affirmations hardies, on disposait de l'avenir pour elles.

Beaux rêves! A l'heure qu'il est, à ne considérer que les apparences, les rôles sont renversés : ces doctrines, auxquelles tant d'espoirs étaient attachés, ne figurent plus, dans le monde intellectuel et scientifique, qu'à l'état de minorité, tandis que le grand nombre, ou du moins le bruit et la faveur publique, ont passé de l'autre côté de l'opinion. Les mêmes symptômes signalés par Jouffroy reparaissent de toutes parts aujourd'hui et trahissent, dans la région de la philosophie, une situation analogue à celle qu'il retraçait alors dans la région de la foi. A peine serait-il besoin de changer quelques mots pour appliquer le même diagnostic à la ruine des dogmes philosophiques, que l'on juge inévitable et prochaine.

S'il est, en effet, un caractère saillant du monde intellectuel à l'heure où nous vivons, c'est l'absence de tout dogmatisme, plus encore, la haine de tout dogme, la guerre déclarée, au nom de l'expérience positive, à toute affirmation, quelle qu'elle soit, qui dépasse la sphère de la certitude sensible, vérifiée et contrôlée. Ce n'est pas là, d'ailleurs, un trait propre à la France. Le même spectacle s'offre à nous dans un pays voisin, où s'est opéré, depuis une vingtaine d'années, un travail analogue à celui auquel nous assistons, sous l'influence combinée de Stuart Mill, de Darwin, d'Herbert Spencer, ces grands agitateurs de la pensée moderne. Là aussi, comme en France, à la suite d'un mouvement scientifique et philosophique d'une portée considérable, le même pro-

blème a été posé : celui du principe des choses, de la cause première, et ce problème a été résolu par un nombre toujours croissant d'adeptes dans un sens tout négatif. Il est curieux de confronter à cette occasion l'état des esprits en Angleterre et en France sur cette question d'où toutes les autres dépendent. La crise est analogue et l'on peut y voir une marque de cette solidarité des consciences qui unit deux peuples très divers, d'ailleurs, lorsqu'ils sont arrivés au même degré de civilisation et de culture scientifique.

Un des plus exacts documens sur ce sujet est celui que nous fournissait, il y a quelques années, M. Gladstone en un jour de loisir politique et d'interrègne ministériel, quand il essayait de préciser et de décrire les courans de la pensée religieuse (1). C'est l'originalité de l'esprit anglais, qui est resté fidèle à la méthode baconienne, de réduire toutes les divergences d'opinion en catégories distinctes, ce qui multiplie les sectes et les subdivisions de sectes à l'infini. Chacune d'elles y trouve sa place, son rang et son nom; aucune n'échappe au génie de la classification. M. Gladstone partageait les esprits en deux catégories, suivant qu'ils admettent ou non un principe supérieur à la nature et distinct d'elle, avec toutes les conséquences qu'il comporte. Dans le premier de ces groupes il rangeait les partisans de l'infaillibilité papale, les chrétiens qui attribuent à leur église une institution divine (épiscopaux, vieux catholiques, etc.), les diverses sectes évangéliques, les universalistes, les unitaires, enfin la plupart des théistes. Dans le second groupe, qu'il qualifiait d'école négative, prenaient rang les sceptiques, les athées, les agnostiques, les sécularistes, les néo-païens (*revived paganism*), les panthéistes et les positivistes. Sur le terrain où nous nous sommes placés pour cette étude, nous ne retiendrons, pour nous en occuper un instant, que ces deux sectes, d'un caractère très particulier, qui se sont attribué à elles-mêmes le noms nouveaux de sécularistes et d'agnostiques.

L'agnosticisme est la théorie de l'abstention systématique et de la résignation volontaire à l'ignorance sur tout ce qui touche au *suprasensible*. C'est ce qui reste après les luttes entreprises, au nom de la science expérimentale, contre le surnaturel et la métaphysique; c'est le résidu des idées positivistes, mais débarrassé de tout ce qui tient à un système et à une école. Bien que cet état de conscience ait eu des facteurs historiques en Angleterre, tels que les ouvrages issus du comtisme, ou bien encore *l'Origine des espèces* de Darwin,

(1) *The courses of religious thought.* (*Contemporary Review,* juin 1876.) Voir aussi le livre très intéressant du comte Goblet d'Alviella, *l'Évolution religieuse contemporaine,* spécialement dans les chapitres relatifs à l'Angleterre.

les *Sermons laïques* de Huxley, il se définit surtout par une idée négative, qu'on a formulée ainsi : « la doctrine de celui qui veut ignorer. » On assure que cette doctrine s'insinue peu à peu dans les classes supérieures et qu'elle s'accorde à merveille avec une culture très raffinée, qu'un grand nombre de penseurs, de savans, d'hommes d'état, d'écrivains acceptent ce nom ; on ajoute qu'il n'est pas rare de rencontrer des femmes de pasteurs qui se déclarent agnostiques. Un souvenir qui m'est personnel m'autorise à le croire facilement. Il m'est arrivé de rencontrer, en 1884, au jubilé de l'université d'Édimbourg, un homme très éclairé, agréable et brillant causeur, qui, s'il ne se décorait pas du nom, se parait volontiers de l'idée. Dans un long entretien que nous eûmes ensemble, il s'efforçait de me convaincre qu'en nous faisant l'un à l'autre quelques concessions de forme, nous finirions par nous entendre. Je ne fus pas médiocrement surpris quand je sus le nom et la profession de mon interlocuteur. C'était un ministre du culte, professeur de théologie dans une célèbre université anglaise. J'eus l'indiscrétion de lui demander comment, avec sa manière de concevoir ou plutôt de ne pas concevoir le principe des choses, il pouvait se tirer d'affaire avec les âmes dont il avait la tutelle : « Très facilement, me répondit-il, en proportionnant l'inconnaissable à la portée de chacun, en le désignant sous le nom que chaque intelligence connaît. » En me disant cela, il souriait finement. J'avais devant moi le type accompli de l'agnostique. « Un nom bien choisi, dit Mathew Arnold, le célèbre professeur d'Oxford, vaut à lui seul une armée. » Et, de fait, il n'en est pas de mieux choisi que celui-là, de moins compromettant, de plus inoffensif. L'athée, par son nom seul, fait du scandale ; le matérialiste est un dogmatique à sa manière, un métaphysicien à rebours ; le panthéiste est une sorte d'illuminé, ivre de l'infini. L'agnostique est modeste, il laisse dire. Ce nom honnête et décent le dérobe aux violences d'idée, aux enquêtes irrespectueuses des intolérans. On l'appelait libre penseur au dernier siècle, mais un terme pareil appelle la polémique, qu'il veut avant tout éviter. En attendant que la lumière se fasse (et il est bien convaincu qu'elle ne se fera jamais dans cet ordre de questions), il considère comme du temps perdu chaque jour, chaque heure consacrés à ces vaines curiosités. Pasteur ou industriel, membre du parlement ou grand propriétaire, il remplit ses fonctions dans l'état ou dans la science sans se distinguer au dehors de ceux qui pensent autrement que lui. Indifférent de parti-pris sur le fond des choses, il est dans une excellente posture pour faire de la conciliation entre la science et la religion. Il l'essaie souvent, et c'est à des tentatives de ce

genre que répondait un jour M. Gladstone, en les comparant à la proposition d'un homme qui, voulant se délivrer d'un importun, lui dirait : « Ma maison a deux côtés, nous allons les partager. Voulez-vous prendre le dehors? » Voilà comment procède l'agnostique : il prend toute la maison et offre le reste aux autres.

Le sécularistе est plus hardi dans son détachement de tout dogme, ou plutôt il n'en a qu'un, celui de la vie présente, de la vie dans le siècle et des devoirs qu'elle réclame pour s'améliorer. C'est, si je puis dire, l'agnosticisme pratique, converti en maximes de conduite, et même en une sorte de religion. On nous a raconté l'histoire et tracé le programme de la secte. Ce furent les deux frères Holyoake, qui, vers 1846, lui donnèrent un corps en fondant la *National Secular Society*, destinée à devenir un centre de propagande. Mais cette association, qui a pour organe le *National Reformer* de M. Bradlaugh, finit par se laisser compromettre dans la politique agitatrice du candidat perpétuel au parlement, si bien qu'après la mort d'Austin Holyoake, en 1874, les chefs les plus renommés de la secte s'en allèrent fonder une société rivale, la *British Secular Union*, sur des principes dont quelques-uns méritent d'être rappelés : « 1. La vie présente, étant la seule dont nous ayons une connaissance certaine, réclame notre principale attention. — 2. La poursuite de notre bonheur personnel, ainsi que du bonheur général dans ce monde, représente le plus haut degré de sagesse, et de suprême devoir. — 3. Le seul moyen d'atteindre cet objet est l'effort humain basé sur la science et l'expérience, etc... » Les sécularistes se sont donné un rituel intitulé : *the Secularist's Manuel of songs and ceremonies*, en vue de toutes les circonstances solennelles de la vie, comme la nomination des enfans, le mariage, les funérailles, et qui peut faire pendant à l'institution et aux règlemens des sacremens positivistes dans la religion d'Auguste Comte. Les chants sont désignés pour chaque cérémonie, et l'on nous cite les versets destinés à remplacer l'*Ite, missa est* du culte catholique (1).

Portez-vous bien, chers amis! Adieu, adieu,
Réjouissez-vous d'une manière sensible;
Alors le bonheur résidera avec vous :
Portez-vous bien, chers amis, adieu, adieu.

La religion comtiste a complètement échoué en France. Il paraît que le culte sécularistе a rencontré un assez grand nombre

(1) *L'Évolution religieuse contemporaine*, chap. VI.

d'adhérens en Angleterre; ce qui est un trait bien particulier à la race. Même ceux qui s'établissent en dehors de tout sentiment religieux en gardent encore les habitudes et les formes extérieures. Chez nous, cette adaptation semble impossible : le culte tombe inévitablement avec les dogmes qui l'ont produit.

A part cette singularité de la religiosité persistante, nous pouvons reconnaître que le sécularisme a beaucoup d'adeptes sur les bords de la Seine, tous ceux qui veulent substituer l'idée de l'humanité « aux vieilles idoles d'un ciel imaginaire. » Il y a aussi, parmi nous, un grand nombre d'agnostiques. Mais ni les uns ni les autres ne consentiraient à se laisser enfermer dans des catégories trop précises ni à prendre des noms de sectes. Cela répugne à l'esprit français. On ne veut pas être, chez nous, enrégimenté, embrigadé par opinion. C'est une difficulté sérieuse dans l'enquête que nous voudrions faire; des tendances d'esprit sont plus malaisées à saisir que des noms à définir.

Revenons donc en France et mettons à part les consciences que domine le sentiment religieux, bien plus nombreuses qu'on ne l'imagine. Mettons aussi, provisoirement, en dehors de nos observations quelques fidèles de la métaphysique, les dévots de la raison pure, les derniers adorateurs de l'idéal. Plaçons-nous en pleine réalité dans les livres, dans la presse, dans les manifestations multiples de la pensée, et surtout au centre de la jeunesse ardente et laborieuse, celle qui peuple les laboratoires et les amphithéâtres scientifiques, ou bien encore celle qui débute dans les lettres. Pour se rendre compte avec exactitude des phénomènes intellectuels d'une époque, pour noter avec précision les façons d'être et de sentir les plus naturelles à la fois et les plus révélatrices, rien ne vaut autant que de se mettre en communication intime et directe avec les jeunes gens, je parle de ceux qui réfléchissent et qui n'ont pas peur de penser. C'est une expérience que, pour mon compte, je n'ai jamais négligé de faire, et à mon plus grand profit. Les esprits jeunes livrent plus naïvement à l'investigation des témoins ou leurs perplexités et leurs agitations de pensée ou leurs négations dures et passionnées, mais parfaitement désintéressées. Ils sont sincères sans effort, étrangers par leur âge à toutes les complications d'opinion que peuvent créer plus tard l'ambition, le calcul, l'amour-propre; ils n'ont fait de pacte qu'avec leur conscience et non avec un parti. Ils ont de plus l'incontestable avantage d'être absolument de leur temps, d'en exprimer les sympathies ou les antipathies à l'état spontané; ils sont en plein dans les grands courans de l'opinion du moment, qui les emportent et dont eux-mêmes ils précipitent la vitesse en s'y mêlant avec leur fougue naturelle.

Or, de toutes les sources diverses d'information résulte la preuve que c'est l'abandon et la défiance du dogmatisme qui domine, à l'heure qu'il est, dans cette région des esprits. Mais encore y a-t-il bien des distinctions à faire, bien des nuances à observer, sinon d'opinion, du moins de caractère et d'attitude ; chacun y met l'empreinte de sa personnalité. Une négation commune peut être sentie ou exprimée de mille manières différentes, selon qu'elle est acceptée avec résolution comme un défi aux vieilles erreurs, avec résignation comme la dernière concession à l'esprit nouveau, avec douleur ou avec joie quand elle éveille un sentiment de regret ou qu'elle répond à un instinct d'émancipation. Toutes ces variétés existent et se développent sous nos yeux; il n'est pas sans intérêt de les démêler sans prétendre les ramener, comme on le fait en Angleterre, à des catégories précises qui, d'ailleurs, les dénatureraient en gênant leur libre jeu et leur naturelle expression.

Parmi les adversaires des vieux dogmes, nous devons faire une place, non pas certes à tous les savans (plusieurs et des plus illustres restent persuadés qu'il n'y a rien d'incompatible entre les croyances et la science positive), mais à un certain nombre d'entre eux, d'un tempérament belliqueux et d'humeur envahissante, prêts à déclarer que tout problème qui est en dehors de la science positive est en dehors de l'esprit humain. Ils saluent par des cris de triomphe, peut-être prématurés, la chute prochaine de ces doctrines, dont la persistance les inquiète sourdement. A toutes les questions qu'agitait de tout temps la curiosité spéculative, ils ne souffrent aucune réponse et se satisfont pleinement à n'en pas avoir; ils se réjouissent de voir le monde intellectuel entrer de plus en plus dans les voies que lui ont ouvertes les Darwin et les Huxley. Pour leur compte, ils sont bien décidés à mettre la métaphysique et la théologie non pas seulement à la porte de leur laboratoire, ce qui est leur devoir, ou à la porte de leur vie, ce qui est leur droit, mais aussi et du même coup en dehors de la vie des autres, de la vie privée et publique de leurs concitoyens, ce qui est un droit moins évident. A peine délivrés du spectre de l'intolérance, qu'ils n'ont jamais cessé de dénoncer, quelques-uns d'entre eux deviennent les plus parfaits des intolérans. Contre ceux qui pensent autrement ils retournent leur certitude toute négative comme une arme meurtrière. La vérité ou ce qu'ils croient être la vérité leur confère le droit souverain d'expropriation sur les consciences ; ils ont une telle haine du dogmatisme, que cette haine devient un dogme à son tour, et le plus redoutable des dogmes.

Plus libres, plus calmes et dans une sphère plus haute, se placent les esprits qui pensent au fond de la même façon, mais qui ne se font pas un droit de cela seul qu'ils sont affranchis, pour imposer autour d'eux un affranchissement qui ressemblerait à une autre servitude. Ils laissent libre l'erreur, non sans quelque ironie. Ce sont des philosophes, bien qu'ils répudient toute philosophie dogmatique. Soumis à l'évidence scientifique, réfractaires à toute autre certitude, ils n'acceptent que le réel, c'est-à-dire le sensible dévoilé et démontré. Le monde est ce qu'il est; pas d'autre question à faire. Il faut s'en contenter, ne rien chercher au-delà, ne plus se troubler par l'inaccessible et l'inutile. La nécessité des choses est la démonstration suprême : une fois reconnue, il reste simplement à s'y soumettre. La révolte serait non seulement un malheur, mais une absurdité. J'appellerais volontiers ce genre de philosophes fiers et calmes les stoïciens de la science. Cette attitude n'est certes pas sans grandeur. Les anciens stoïciens acceptaient l'ordre universel comme la loi de la vie, mais ils supposaient que l'ordre était toute raison et qu'il y avait une loi. Ceux-ci ne supposent rien; ils n'osent pas affirmer que l'ordre apparent soit autre chose qu'une physique bien réglée par l'action et la réaction des phénomènes; ils ne cherchent même pas s'il y a au fond de ce déterminisme universel un effet définitif, un résultat, sinon un but. Y croire, ce serait encore spéculer sur l'inconnaissable. S'identifier à la nécessité, la concevoir comme dernier terme de la pensée, s'en contenter théoriquement et pratiquement, c'est la démarche la plus haute de l'intelligence et l'acte raisonnable par excellence. Tout le reste est chimère ou volontaire piperie.

Ceux-là constatent et reconnaissent un tel état de choses; ils en tirent l'austère avantage de se résigner et de ne pas se révolter inutilement contre la nature. D'autres, qu'on pourrait nommer par contraste les épicuriens de la contemplation, y trouvent la source d'une certaine joie et l'occasion d'un divertissement supérieur de l'esprit. Ils s'intéressent au train du monde comme à un spectacle; ils n'y sont pas acteurs pour leur propre compte; on dirait que la grande pièce se joue pour eux seuls, ils applaudissent ou sifflent aux bons endroits. Ce sont des dilettantes. D'ailleurs la comédie n'est pas seulement dans les choses qui, malgré toute la bonne volonté ou la bonne humeur qu'on veut y mettre, ne sont pas toujours gaies; elle est aussi dans les idées. Dans le genre du comique supérieur, rien ne vaut le désarroi perpétuel des doctrines, la grande mystification des zélés et des convaincus, cette ironie suprême qui se joue des philosophies et des religions, les brisant les unes par les autres et rejetant leurs débris

avec les espérances qui s'y attachaient au gouffre sans fond de l'inconnu. L'art est de jouir avec esprit de la sottise universelle et de se consoler de la nécessité de vivre par l'affranchissement de la pensée, qui juge cette vie et la nécessité qui l'impose, ne voulant à aucun prix en être ni l'esclave ni la dupe : on prétend bien ne pas être du parti des mystifiés. Je me souviens, à ce propos, d'un ami anonyme de Benjamin Constant, qui pourrait bien être Benjamin Constant lui-même, et qui en tout cas était, par anticipation, de l'école du dilettantisme, florissante parmi nous. Cet ami racontait un plaisant apologue : « Dieu est mort, disait-il, avant d'avoir fini son ouvrage. Il avait, à ce qu'il paraît, les plus beaux et vastes projets du monde et les plus grands moyens pour les accomplir ; il avait mis déjà en œuvre plusieurs de ces moyens, comme on élève des échafauds pour bâtir ; mais au milieu de son travail il est mort. Tout à présent se trouve fait pour un but qui n'existe plus. Nous, en particulier, nous nous sentons destinés à quelque chose dont nous ne nous faisons aucune idée ; nous sommes comme des montres où il n'y aurait point de cadran, et dont les rouages, doués d'intelligence, tourneraient jusqu'à ce qu'ils fussent usés, sans savoir pourquoi et redisant toujours : « Puisque je tourne, j'ai donc un but. » — Je ne sais trop où j'ai lu cette histoire ; mais j'estime que rien n'exprime mieux la prétention au déniaisement universel, qui est une des élégances de ce temps-ci, et qui fait fureur parmi les beaux esprits.

Quelques-uns, enfin, ne sont pas des irrésolus, ce sont des sectateurs déterminés des idées nouvelles, mais qui, au terme des concessions faites, deviennent tout d'un coup des révoltés. Ils subissent toutes les exigences de la science, sauf une, la dernière. Leur erreur était de croire que la science leur rendrait tout ce qu'ils avaient sacrifié pour la suivre, la vie morale transformée sans doute, mais encore digne de l'homme, la vie esthétique, profondément modifiée, mais capable encore de nobles inspirations. La science ne leur devait rien de tout cela ; elle ne le leur a pas donné ; de là de cruelles désillusions. Au terme de ce long voyage scientifique, à travers ces espaces vides et ces grands silences, ils se sont étonnés ; ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient, l'apaisement de la pensée, l'harmonie rêvée entre l'ordre de l'esprit et l'ordre des choses, là où elle devait être, si elle est quelque part, dans l'univers expliqué et démontré. Partout ils n'ont trouvé que l'enchaînement sans fin des phénomènes, réglés sous la loi du nombre, avec leur expression mathématique, excluant toute autre direction que celle de l'éternelle nécessité ; ils n'ont trouvé que des raisons mécaniques, non la raison. Les faits les ont trompés jusqu'au bout, nulle part ils n'ont saisi cet accord de la pensée avec le monde, qui semblait

devoir être le prix et le fruit de leur subordination à la science. Faut-il s'étonner si, au terme de cette recherche, ils se sont rejetés en arrière, devant la vision formidable et claire du néant? Car ce vide absolu de toute raison n'est-il pas l'équivalent du néant pur? Donc, plus de vie spirituelle, plus de vie morale, qui puisse se régler sur quelque idée, s'appuyer sur un principe. Des faits, toujours des faits, monotones, même dans leur diversité d'apparence, par leur succession perpétuelle, par leur identité d'origine et de nature. Un fait contient autant de réalité qu'un million de faits. Le nombre n'y ajoute rien et l'infini numérique n'est qu'une grandeur d'illusion. En dehors des faits, les uns liés, là où la science a pénétré, les autres encore indociles à tous liens, incohérens ou ignorés, il n'y a rien, et les plus grandes découvertes ne feront qu'agrandir ce domaine des phénomènes mécaniques sans y ajouter un élément spirituel, une idée morale. Par un effet d'habitude et pour fuir ce vide, on se réfugie dans des formules, on invoque des mots : l'absolu, le divin, l'idéal. Mais l'absolu, qu'est-ce au point de vue de la science nouvelle? La plus haute des abstractions. Le divin? Une épithète décorative; le divin est un être ou n'est qu'un mot. L'Idéal? En dehors de toute réalité transcendante, qu'est-ce, sinon une conception purement subjective, arbitraire, l'œuvre personnelle de chaque cerveau? D'où peut venir une conception pareille, en contradiction avec la réalité? Des élémens inférieurs de la nature, des phénomènes physiques ou biologiques? Évidemment non; elle ne peut venir que de l'esprit. Mais l'esprit lui-même est-il autre chose que le produit d'une combinaison chimico-cérébrale? Et nous voilà au rouet.

Si nous ne sommes plus, comme on nous l'a dit tant de fois, que des apparitions éphémères, flottant à la surface de l'illusion infinie, ou plutôt, ce qui est plus conforme au langage moderne, des états de conscience momentanés, éclos au point de jonction de certaines forces physiques et chimiques, dans quel laboratoire secret, dans quel creuset mystérieux a donc pu naître et se former cet idéal? Et cependant ce fantôme d'idée, d'origine équivoque, sans état civil dans la société établie et régulière des notions scientifiques, sans raison d'être, c'est lui qui gouverne encore toute la partie supérieure de la vie et de l'humanité; il est le principe de toute grande existence, de tout héroïsme, de tout grand art, de toute poésie. On ne conçoit rien de noble, rien de délicat sans lui, et que vaut de vivre si l'on retranche ce qui en fait le prix? Voilà certainement une des sources de ce pessimisme, dont on a trop parlé, auquel l'Allemagne a imposé le cachet de son pédantisme, qui a désolé une partie de la jeunesse contemporaine, mais dont il faut bien indiquer l'origine en passant. Au-dessus des raisons passagères, politiques, sociales ou

purement littéraires, qui expliquent ce qu'on a justement appelé « une végétation de mort, » il y a cette raison durable, aperçue par ceux-là qui en ont le plus souffert, que la science, en fermant toute issue à la curiosité des causes et des fins, a tranché du même coup « la racine de la vie morale. » De là des tristesses sans remède, des indignations sans objet, une souffrance d'esprit sans issue. La grande antinomie où se débat une partie de la jeunesse qui pense, à l'heure du siècle où nous sommes, est la nécessité et l'impossibilité de l'idéal, ou plutôt la double impossibilité de l'expliquer et de s'en passer. Ces tourmens sans but, ces aspirations trompées, ce grand avortement des plus belles espérances dans le triomphe de la science positive, voilà un mal très réel, sensible à tout observateur. Mais il faudrait un Goethe pour peindre, comme il convient, les souffrances intimes de ces nouveaux Werthers, les Werthers de l'idéal.

A ces groupes, que nous avons essayé de caractériser, est-il bien utile de joindre les esprits pratiques qui considèrent comme un gain positif pour leurs affaires et leurs plaisirs le temps dérobé à des préoccupations métaphysiques ou religieuses, et les indifférens, trop heureux de rencontrer une philosophie sans dogme qui les dispense du souci de penser et justifie leur paresse intellectuelle sous couleur d'une abstention raisonnée? Marquons la place de ce dernier groupe, le plus nombreux pourtant, et passons.

Ce sont là les différentes attitudes d'âme, les états d'esprit qui nous apparaissent le plus clairement dans cette crise suprême des dogmes. Il importe maintenant de rechercher comment s'est opéré ce travail de désagrégation des idées, par quelles phases s'est préparée cette ruine continue sous laquelle il semble que le vieux monde va s'effondrer.

II.

C'est par la métaphysique que la destruction a commencé. Tout est suspendu à elle, la morale, la destinée humaine, l'art lui-même, par des liens presque invisibles qui n'en sont pas moins très forts. Si elle est ébranlée, l'ébranlement se propage jusqu'à l'extrémité de la chaîne des idées. Si elle fléchit ou cède, tout le reste, de proche en proche, fléchit et cède, comme il arrive pour la clé de voûte d'un monument, laquelle entraîne dans sa chute toutes les parties de l'édifice qui convergeaient vers elle et qu'elle tenait attachées à un centre immobile.

Donnons-nous le spectacle de cette ruine graduelle que rien ne semble plus devoir arrêter et qui s'est communiquée aux parties

les plus solides et les plus résistantes du vieil édifice. A la haine des dogmes s'ajoute le règne absolu du fait ; c'est le double trait par lequel se définit le mouvement de l'esprit contemporain ; de ces deux formules, l'une est la conséquence de l'autre. Dans les dogmes philosophiques eux-mêmes, quelque bien établis qu'ils soient par la raison et le raisonnement, nous avons montré qu'il entre un élément de croyance, quelque chose comme un dernier mouvement d'âme qui détermine l'adhésion. Or, lorsqu'on a éliminé, comme on prétend le faire dans les philosophies nouvelles, cet élément *sui generis*, cette part laissée à la croyance et par où s'achève, dans un acte final, l'œuvre du raisonnement, lorsqu'on a détruit tous les dogmes, force est de s'en tenir rigoureusement aux faits, lesquels n'exigent rien de semblable pour être admis et ne demandent qu'un travail de perception exacte et vérifiée. Toute théorie, toute explication qui ne sera pas contenue dans les faits ou n'en découlera pas directement, devra être considérée comme un débris de dogme, écartée avec soin comme une cause de perturbation possible pour l'esprit, une occasion d'illusions nouvelles et de superstition renaissante. Par là se trouve supprimée la question métaphysique par excellence, la raison de l'univers ; ce n'est pas là une question de fait, mais d'interprétation de faits ; elle implique l'idée de finalité, qui est en dehors des phénomènes, et d'un autre ordre ; les phénomènes, conséquens et antécédens d'autres phénomènes, c'est là tout le cercle que peut et doit parcourir l'esprit humain, et ce cercle est inexorablement fermé.

Ainsi est née, chez les uns d'un coup de désespoir, chez les autres d'une exigence scientifique, la théorie de l'inconnaissable adoptée un peu aveuglément par une foule de sectateurs médiocrement renseignés sur le fond des choses, mais qui s'y rallient sur la simple promesse qu'elle tranchera le problème métaphysique. Par ce seul mot, en effet, on écarte du même coup ceux qui affirment qu'il y a un *pourquoi* de l'univers et qu'on peut l'atteindre, les panthéistes, les idéalistes, les spiritualistes, toutes les sectes des métaphysiciens, — et ceux qui nient avec assurance qu'il y ait une raison finale au terme des phénomènes, les matérialistes, les athées, les ennemis de toute métaphysique. On se borne ici à déclarer que, si ce but existe, il est et sera éternellement ignoré, le dernier, le plus impénétrable mystère, le plus inutile à sonder. Ce n'est pas une négation, ce qui serait encore un dogme, c'est une fin de non-recevoir absolue qu'on oppose à tout dogme, quel qu'il soit, à toute explication non contenue dans la teneur des faits.

L'Inconnaissable a sa généalogie. Dès le commencement du siècle, il se rencontre dans la théorie kantienne des *noumènes* : c'est

l'exagération du mystère de la *chose en soi* qui a valu à Kant ce singulier honneur de préparer la voie aux *agnostiques* anglais. Hamilton, le profond penseur écossais, porte au plus haut degré la doctrine de notre impuissance originelle à concevoir l'absolu. Il s'en forge à lui-même un fantôme, qui, à force d'être logiquement épuisé, vide de tout élément réel et intelligible, serait l'absolu de rien. — L'Inconnaissable se retrouve au sommet de la philosophie positiviste ; il en est la dernière synthèse, la formule suprême. Chez Littré, il s'oppose à la région des faits, au *connaissable*, qui représente l'ensemble des choses dont on peut percevoir et prévoir l'apparition, saisir les relations, déterminer les lois. Chez Herbert Spencer, il est le mystère inévitable où toute science aboutit, le point d'arrêt de toute recherche, l'Ἀναγκὴ στῆναι d'Aristote. L'Inconnaissable est l'inexpliqué ; il commence à la dernière généralisation des lois. A l'origine de son règne abstrait, il ne représente donc qu'un ensemble de notions négatives ; il exprime ce fait que nous ne pouvons rien connaître en dehors des phénomènes et de leur liaison ; or, les phénomènes, qui s'enchaînent entre eux, n'expliquent rien que leur conditionnement réciproque, qui n'est encore qu'un fait ; et les lois de ces phénomènes ne s'expliquent pas davantage elles-mêmes, même en se généralisant, en s'élevant le plus haut possible. « C'est une loi que tout événement dépende d'une loi. » Mais cette loi elle-même ne porte pas avec elle son explication et sa raison d'être ; remonter de lois en lois jusqu'aux plus abstraites et aux plus générales, ce n'est que reculer la borne de notre ignorance, c'est remonter toujours à un autre mystère. « Nous ne pouvons pas plus, dit Stuart Mill, assigner un pourquoi aux lois les plus générales qu'aux lois partielles. » Jamais on n'arrive à une loi dernière qui enveloppperait et contiendrait toutes les autres, à cet axiome suprême dont M. Taine a parlé magnifiquement. Il est clair que celui qui mettrait la main sur cet axiome tiendrait la clé des mondes, celle des origines, celle des destinées. Mais, d'après les données mêmes du problème, tout porte à croire qu'il ne sera jamais résolu. La loi la plus haute reste aussi inexpliquée que la loi la plus élémentaire ; derrière cette généralisation recommence toujours le domaine illimité de l'inconnaissable, toujours fuyant, jamais atteint.

L'inconnaissable n'est donc pas une explication métaphysique, c'est l'impossibilité de toute explication de ce genre. Dès lors, il n'y a plus à chercher ni à prévoir de dessein, de plan ou de finalité dans la nature, puisque nulle part nous n'avons pu saisir, à l'origine de la série des phénomènes, autre chose qu'une série de phénomènes qui recommence sans cesse jusqu'au point où toute

recherche s'arrête, puisque nulle part nous n'avons trouvé à l'origine la trace d'un principe intelligent, le vestige moral d'un dieu. L'univers se révèle à nous comme un grand phénomène diversifié à l'infini. La seule explication que l'on en pourra tenter sera donc une explication mécanique. C'est à quoi prétend pourvoir la théorie de l'évolution; elle complète la théorie de l'Inconnaissable. On ne peut plus demander la raison du monde qu'à la nécessité mathématique qui exclut toute intention à l'origine, toute prévision, toute liberté, tout amour et toute bonté. Ainsi le veut la logique du déterminisme. Ainsi le veut la considération exclusive des faits, qui sont l'élément réel, la vraie substance des idées. C'est autour de cette théorie que se groupent, à l'heure qu'il est, les adhésions enthousiastes et les espérances confuses de cette foule ardente d'esprits inégalement cultivés qui rêvent l'émancipation définitive des anciens jougs de doctrine et l'abolition des idolâtries du passé. Ils acclament de confiance Herbert Spencer, sans l'avoir toujours compris, quelquefois sans l'avoir lu. Mais la pensée d'Herbert Spencer et de ses savans disciples n'en garde pas moins son prix, comme une vaste synthèse philosophique, malgré ces hommages compromettans, et c'est elle seule que nous devons considérer, sans tenir compte de ce qui pourrait la discréditer par les emplois vulgaires qu'on en fait ou les ambitions très positives, d'ordre politique plutôt que scientifique, qu'elle provoque.

L'évolution représente le plus grand effort de généralisation scientifique et philosophique qui ait été fait dans ce siècle, depuis Hegel. Elle a rempli ces vingt-cinq dernières années du bruit de son orageuse naissance, des controverses qu'elle a soulevées, de sa popularité croissante et de son active propagande, de sa fortune, enfin, arrivée à ce point où, selon la loi de l'évolution retournée contre elle-même, elle devrait décroître. Elle n'en est pas là pourtant, il s'en faut. Nous l'avons vue naître sous la forme restreinte de la doctrine de la variabilité des espèces et des lois de la sélection, dans les premiers ouvrages de Darwin et de Wallace, puis se développer sous la forme de la théorie de *la Descendance de l'homme*, dans les derniers ouvrages du grand naturaliste anglais, enfin s'élargir à la taille d'une vaste spéculation, hypothétique et synthétique à l'excès, dans *les Premiers Principes* de Spencer, qui a recueilli toutes ces théories, qui en a déduit les dernières conséquences et les a poussées jusqu'à leur terme. Enrichie de ces larges et puissantes alluvions, accrue chaque jour par les études les plus diverses et la collaboration passionnée d'un certain nombre de savans, cette grande hypothèse descend maintenant le cours du siècle comme un grand fleuve qui entraîne les intelligences rebelles à la

dérive et dont il semble bien qu'aucun obstacle ne pourrait briser aujourd'hui la vitesse acquise ou détourner le flot irrésistible.

Ce qui fait l'attrait dominant et spécieux de cette théorie, c'est l'apparente simplicité de son principe et l'étendue sans limites de ses applications. Son principe, c'est la loi du mouvement transformé ; le domaine de ses applications, c'est l'existence universelle et son histoire. L'évolution, comme son nom l'indique, c'est le mode de développement des choses, un *processus* identique, appliqué à tous les ordres de phénomènes, le progrès (à condition que l'on écarte le sens téléologique du mot) s'accomplissant par un mouvement constant et d'infiniment petites différences, passant d'une série d'êtres à une autre série d'êtres, et dans le même être d'une forme primitive à l'achèvement de cet être. Le progrès du simple au complexe à travers les différenciations successives, telle est la formule fatidique, celle qui répond à tout depuis les premiers changemens de la matière cosmique jusqu'à la formule actuelle ; formule vérifiée, dit-on, par l'évolution géologique et météorologique de la terre et de chacun des organismes qui en peuplent la surface, — par le progrès continu de l'humanité, soit qu'on le considère chez l'individu civilisé, soit dans les groupemens de race et de peuple ; enfin par le développement de la société, au triple point de vue de ses institutions politiques, religieuses et économiques. Le monde entier, dans son passé et dans son avenir, tient dans cette large et puissante formule. Depuis la première concentration de la matière cosmique jusqu'aux nouveautés d'hier et d'aujourd'hui, le trait essentiel de tous ces changemens, c'est le passage presque insensible et continu du simple au complexe, de l'indéterminé au déterminé. Tout se déduit actuellement ou se déduira un jour de la même loi de causalité. Les forces physiques, les forces vitales, les forces sociales sont les manifestations diverses, à nous connues, d'une même force toujours agissante ; elles en représentent, pour ainsi dire, les divers degrés d'intensité actuelle, sans que ces degrés épuisent jamais le possible, qui reste infini. Une multitude de systèmes se forment et se décomposent selon des rythmes déterminés. La naissance et la mort individuelles ne sont que des accidens insignifians dans ce jeu grandiose du mécanisme universel, mais chaque naissance et chaque mort nous peignent dans un moment infinitésimal la formation et la décomposition d'un monde. L'histoire d'un corps vivant nous raconte en raccourci celle d'un univers. Des mouvemens qui s'intègrent ou se désintègrent, nulle part il n'y a ni plus ni autre chose. Partout, c'est la même force régie par la même loi, dans des circonstances variées qui expliquent la diversité des êtres. A ce prix, que de précieux avantages pour la pensée scientifique ! Le

triomphe de l'unité absolue dans la variété des phénomènes et des formes, la répudiation définitive des causes finales, l'explication du monde et de son histoire par le simple jeu des lois mécaniques et des forces existantes, sans autre destinée que celle de dérouler, dans l'absence complète de tout autre spectateur que l'homme, la trame du phénomène universel, jusqu'à épuisement ou métamorphose de ces forces ; la possibilité, obtenue enfin après tant d'efforts, de reléguer bien loin, *per inania regna*, l'idée d'un Dieu, de faire cesser l'obsession d'une pensée suprême qui veut sans raison suffisante s'imposer à nous comme cause de l'univers; la substitution d'une origine mécanique à une origine incompréhensible, l'élimination du dogme de la création remplacé par l'axiome de la permanence de la force; tout cela ne vaut-il pas la rançon de quelques hypothèses? « Des pas infiniment petits et des périodes infiniment longues, a dit Strauss, tels sont les deux passe-partout qui ouvrent les portes accessibles naguère au seul miracle. » C'est toute la philosophie de l'évolution.

Voilà donc la nouvelle conception du monde d'après ces théories, filles de la science positive et dominatrices des esprits : une loi et une force, une loi unique qui règle les manifestations d'une force unique. Cette force identique à elle-même sous ses métamorphoses apparentes exclut toute idée de commencement et de fin ; elle ne peut ni avoir commencé ni cesser d'être ; qu'elle ait pu commencer ou qu'elle doive finir, qu'on place le néant avant ou après, la contradiction est la même ; le rien ne peut devenir le tout, le tout ne peut devenir le rien. La nature est le cercle immense dans lequel s'agitent éternellement ces diverses manifestations de la force, se transformant et se transmettant les unes dans les autres. Qu'est-ce donc que la vie universelle? Une succession de formes déterminées par les actions et les réactions du mouvement. Qu'est-ce qu'une vie individuelle ? Un moment insignifiant dans ces variétés de combinaisons inépuisables comme la force qui s'y joue, infinies en nombre dans le temps et dans l'espace infinis. Qu'est-ce que l'humanité? Une collection de ces momens comprise dans un intervalle très court de la cosmologie. La vie individuelle, l'histoire tout entière, ne sont que des épisodes imperceptibles perdus dans l'œuvre de la nature, des accidens sans avenir et sans portée, des quantités négligeables dans la production universelle. De toutes parts l'incommensurable nous déborde, l'incommensurable silencieux, vide de toute pensée, l'infini muet.

Dans cette doctrine qui simplifie si prodigieusement l'existence et qui réduit la vie humaine elle-même à un cas particulier de la mécanique universelle, que devient la morale et quelle place peut-elle garder dans le monde? Une place bien restreinte et subordon-

née. Elle tombera du même coup et de la même ruine que la métaphysique. Lorsqu'on en aura soustrait tout élément rationnel, elle ne sera plus cette science souveraine qui imposait sa loi aux faits, et qui, lorsque les événemens semblaient la démentir, donnait à l'homme le droit de les juger et de les mépriser. Elle descendra de la sphère des principes, où elle régnait, dans le domaine égalitaire des faits, où chaque phénomène, issu de la même origine, en vaut un autre. Elle ne peut plus être qu'une physique des mœurs, elle l'est déjà.

La première condition manque à cette morale des nouvelles écoles, pour être une morale : la liberté. Malgré les dédains de certains esprits qui estiment cette manière de penser trop élémentaire, le bon sens, celui des philosophes non engagés d'avance comme celui de l'homme simplement réfléchi, se refuse à comprendre qu'il y ait une morale possible pour un agent qui ne serait pas libre, qu'il y ait « un devoir sans pouvoir. » Kant n'est que l'interprète de la raison quand, s'affranchissant du despotisme de la causalité, il établit une identité absolue entre ces deux termes, la liberté, la moralité. On aura beau argumenter subtilement contre lui, soutenir qu'il s'est engagé dans un cercle vicieux en fondant la loi morale sur la liberté et prouvant la liberté par la morale, le cercle vicieux n'existe que dans la forme : au fond, Kant ne dit pas autre chose que ceci, à savoir que la loi morale, qui est le tout de l'homme, postule la liberté et que, par là même que cette loi est la raison d'être de l'homme, tous les nuages dialectiques amassés sur la question de la liberté se dissipent devant l'évidence souveraine du devoir, qui est le fait humain par excellence et qui entraîne tout le reste à sa suite, comme condition ou conséquence. Condition, antécédent psychologique de la moralité, pour la rendre possible, et en même temps conséquence logique, dès que le devoir est posé : voilà ce qu'est la liberté. En vérité, il n'y a là de cercle vicieux que pour ceux qui veulent confondre les deux points de vue.

Cette liberté, condition de la moralité et par conséquent de la science morale elle-même, elle est aujourd'hui submergée dans ce flot du déterminisme universel qui a tout envahi : la philosophie scientifique, l'art, la littérature, la vie elle-même. Et comment pourrait-il en être autrement dans une doctrine où tout se résout dans l'équivalence et la transformation des forces ? Quel plus grand scandale scientifique pourrait-on imaginer, en ce temps d'évolution, que celui d'une force qui ne serait pas du même ordre que les autres, qui ne serait pas la conversion mécanique d'une autre, qui aurait l'inexplicable privilège de rompre en quelques points la chaîne tendue de l'extrémité des phénomènes à l'autre en y

insérant du nouveau et de l'imprévu, un commencement de mouvement qui ne serait pas contenu dans les mouvemens précédens et qui changerait quelque chose ou à la suite réglée, ou à la vitesse, ou à la direction des phénomènes? Donc, *a priori*, la liberté est condamnée d'abord, comme une contradiction manifeste à la loi de la causalité mécanique, mère de l'évolution; puis, comme un démenti aux faits qui prouvent que cette liberté n'est qu'une illusion. La volonté n'est pas une cause, c'est une résultante; l'analyse la réduit à sa plus simple expression, celle d'un total qui se prend pour une réalité. Les facteurs de ce total sont les forces aveugles du tempérament, les influences occultes de l'hérédité, les circonstances du milieu ambiant, les habitudes, les maladies surtout, qui occupent une si grande place dans le vivant, qu'on ne considère plus la santé physique et morale que comme la réussite bien rare d'une combinaison. Ainsi, l'on démonte cette espèce de mécanisme, la volonté, comme on le fait d'une montre, qui, elle aussi, si elle avait quelque degré de conscience, se prendrait pour un organisme autonome, bien que la marche régulière de son aiguille ne soit que le résultat des mouvemens communiqués du dehors, dirigés et réglés. Elle aussi, cette volonté, qui se croit maîtresse de son mouvement et libre, on la résout par l'analyse, on la décompose en ses ressorts les plus délicats, et l'on montre chacun d'eux fonctionnant, à sa place et à son rang, pour un résultat commun, jusqu'au premier qui a reçu le choc du dehors et l'a transmis au dedans. La volonté réduite à un mécanisme, la personnalité, avec ses troubles intellectuels et affectifs et sa dissolution finale, n'est plus que l'écho des variations du corps; le moi est identique à l'organisme, dont il représente exactement les perturbations et la confuse unité. Tous ces grands mystères de la vie morale s'évanouissent; il ne reste devant nous que la conscience de la vie physique, la conscience collective des mille petites consciences nerveuses, émergée par accident et pour un instant du fond obscur où plongent les racines de ce moi éphémère; un intervalle de clarté relative entre deux masses de ténèbres impénétrables, ou bien encore, comme disent les adeptes, un phénomène fortuit surajouté à l'activité cérébrale.

Il y a longtemps déjà qu'en présence de ces théories qui commençaient à naître et qui semblaient déposséder l'homme de lui-même pour le livrer à un fatalisme d'un nouveau genre, un grand artiste, grand historien à ses heures, Michelet, jetait ce cri de désespoir : « Qu'on me rende mon moi! » Il sentait d'instinct que cet obscur sentiment de la fatalité universelle, qui se répandait de proche en proche sous couleur scientifique, menaçait à la fois l'art

et la vie. Qu'aurait-il dit devant les aveux de nos contemporains, en présence de cette littérature nouvelle qui se vante elle-même d'être « une pathologie des énervés? » Les problèmes moraux sont devenus problèmes de clinique ; la seule psychologie reconnue est la psychologie morbide ; la névrose joue dans la vie actuelle le rôle de la fatalité antique.

Névrose, tel est le nom médical de cette maladie ; déterminisme, pessimisme, nihilisme, en sont les expressions philosophiques et littéraires. Si ce mal du temps présent sortait des sphères, encore restreintes, où il exerce ses ravages, s'il s'attaquait à l'humanité, non pas dans ses exceptions, mais dans sa généralité, que deviendrait la vie, livrée à ces influences? Il faut toujours prévoir le cas où la crise aboutirait à un triomphe de ces idées dans les masses, qu'elles assaillent sous toutes les formes de la propagande. Qu'arriverait-il alors? On a peint souvent la vie antique, tremblant sous le joug mystérieux de la fatalité, redoutant tout de dieux vindicatifs et jaloux, terrifiée au sein de la prospérité par la vision de la Némésis, condamnée au crime, à l'inceste, par la Nécessité qui attirait l'homme prédestiné dans ses pièges inévitables, et en même temps aux expiations les plus terribles, en sorte que son innocence même ne l'absout pas et que des forfaits involontaires lui préparent de formidables châtimens, — jusqu'au jour où le sentiment redressé de la justice redresse l'image des dieux, où le sentiment de la liberté finit par dissiper le cauchemar du *Fatum*. C'est un cauchemar du même genre qui tomberait sur l'humanité, si l'idée de la fatalité physiologique venait à s'emparer pratiquement de son imagination et de sa raison. Cette fatalité nouvelle aurait les mêmes résultats que l'autre. La volonté, qui a déjà tant de peine à se maintenir à l'état normal, se considérerait comme déchargée de l'effort de vouloir toujours et du souci de vouloir en vain. Pour toutes les erreurs et les fautes de sa faiblesse, elle ne manquerait pas d'excuse ; elle n'aurait qu'à choisir entre les fatalités de l'impulsion, du tempérament, de l'hérédité ; assurée de l'indulgence scientifique des hommes éclairés et de la complicité de l'opinion, elle s'épargnerait du moins la peine d'agir et ferait, elle aussi, « son repos de sa stérilité. » — Ce sont là, je le sais, des conséquences théoriques ; pour passer dans la pratique, de pareilles doctrines rencontreront, à mesure qu'elles s'étendront, une résistance énergique dans l'illusion tenace de la liberté, qui restera longtemps indéracinable, et dans la nécessité de vivre, qui réclame l'action. Théoriques, ai-je dit? Resteront-elles longtemps en cet état? Déjà on signale une tendance marquée à s'accommoder à ces idées, à transporter la responsabilité des résolutions et des actes du dedans

au dehors, du for intérieur, où l'on croyait autrefois qu'ils s'élaboraient, à la série des circonstances qui les suscitent ou les dirigent, et que l'on regarde volontiers comme les vraies maîtresses de notre existence. On se résigne, avec une facilité qu'on n'avait jamais connue, au fait accompli; on ne discute plus avec l'événement; on le subit, sans prétendre à le changer. N'y a-t-il pas un double symptôme de cette évolution des esprits dans l'affaiblissement des caractères, qui semblent s'abandonner à toute opinion qui passe, à tout vent de fortune et de succès, et dans l'affaiblissement parallèle de nos jugemens moraux, si complaisans à tout excuser, à tout absoudre?

Cette tendance se caractérise fortement dans la critique contemporaine. Là aussi, il semble qu'il ne s'agisse plus de juger, mais seulement de comprendre. Y a-t-il du bien, du mal, dans les actes qui appartiennent à l'histoire? Y a-t-il du laid ou du beau dans les œuvres qui relèvent de la littérature ou de l'art? Qui le sait? Le critique n'a qu'à observer ce qui se passe et ce qui se produit, et à tâcher de l'expliquer. Rien de plus. Il n'a pas d'autre ambition, il ne peut en avoir d'autre que de noter consciencieusement les formes d'esprit, les états d'âme d'où ces actes et ces œuvres dérivent, et sa tâche est accomplie quand il nous a fait toucher du doigt les différens ressorts de la machine historique ou littéraire qu'il met en scène. Il étudie ce qui est. De quel droit étudierait-il ce qui doit être? Y a-t-il quelque chose qui doive être de préférence à autre chose? Les diverses manifestations de la force ont toutes le même droit à l'existence; chacune a son intensité et sa direction réglées par les circonstances qui l'ont produite; chacune apparaît à son heure avec la régularité fixe des phénomènes que la science pourra un jour prévoir, mais que déjà elle peut expliquer dans le présent et dans le passé. C'est là son œuvre propre, sa vraie fonction dans l'ordre intellectuel et moral. J'ai grand'peur qu'il ne se cache un grand fonds d'indifférence sous l'apparence de cette sympathie trop compréhensive pour les hommes et les choses. En tout cas, il est trop clair que le critique qui part du déterminisme s'interdit le droit de juger. Pour juger et pour enseigner, il faut croire d'abord à la liberté, au bon ou au mauvais emploi que l'on en peut faire, à l'éducation personnelle, dont chaque esprit est responsable à l'égard de lui-même, à la direction, enfin, qu'il peut et qu'il doit donner à ses facultés. Hors de la liberté, il n'y a que des résultantes; tout a sa raison d'être, sa justification, même le bas et le laid; à quel titre discuterait-on la nécessité d'où procède chaque forme d'esprit, qui n'est qu'un mode de l'existence universelle?

Il en est de la morale comme de la liberté. Si elle est pure illu-

sion, qu'elle disparaisse à son tour. D'ailleurs, elle ne survivra pas, du moins dans sa forme actuelle et son contenu, à la liberté. Si elle n'est plus une morale d'êtres libres, qu'est-elle? Ou bien une recette d'expédiens, un art des mœurs, ou bien une science théorique sans rapport avec la réalité, un ensemble de déductions géométriques; elle peut être tout cela, elle ne sera plus la morale de la conscience et du devoir. Et, d'ailleurs, comment pourrait-on établir ou même concevoir quelque chose de tel dans ces philosophies nouvelles qui étendent, d'un bout à l'autre du monde, l'universelle dépendance des effets par rapport à la cause première, qui n'est elle-même qu'un premier mouvement? Dès lors, il est clair qu'il ne peut pas y avoir de code du devoir inné, ni en puissance ni en acte, dans l'entendement humain, qui lui-même n'est qu'un fait de nature. Les vraies bases d'une théorie du bien devront être cherchées dans la biologie et la sociologie. Elle se constitue graduellement par les règles d'utilité, successivement reconnues dans toutes les nations civilisées comme les conditions de leur existence et répondant le mieux à l'instinct de conservation des individus et des groupes. Ainsi se développent une à une les lois de la conduite privée et publique, qui ne sont, dans leur humble origine, que des expériences généralisées d'hygiène personnelle et sociale. C'est l'hérédité qui a tout fait; c'est elle qui a successivement enregistré, dans le cerveau humain, une infinité d'expériences de ce genre; elle a créé, à l'aide d'un temps presque infini, l'homme moral, aussi bien que l'homme intellectuel et l'homme physique; elle l'a tiré lentement, pas à pas, du *presque néant* où gisaient son misérable présent et son précaire avenir; elle a constitué sa conscience historiquement, pièce par pièce, sans germe antérieur, comme le capital laborieux des âges, avec le résidu des efforts de chaque homme et de chaque génération. Le mystère apparent de la conscience morale est précisément dans sa longue élaboration à travers les siècles sans nombre; son autorité vient de son ancienneté; elle date de si loin, qu'on la croit d'origine sacrée. Mais si l'on en défait la trame, en apparence si solide et serrée, on n'y retrouve qu'une quantité de phénomènes accumulés, joints ensemble par un lien qui semble indissoluble, mais qui ne l'est pas plus que toute autre habitude. Sa seule raison de subsister est que ces règles empiriques ont réussi jusqu'ici à garantir, vaille que vaille, l'existence des groupes sociaux et aidé à leur évolution. Mais rien ne peut nous garantir que ces expériences ne seront pas condamnées à leur tour par des expériences nouvelles, et que la conscience qu'elles ont élaborée ne devra pas se dissoudre comme elles. D'ailleurs, elles n'ont plus d'autorité dès que le secret de leur formation est pénétré. L'ori-

gine connue de ce grand phénomène du sens moral lui enlève ce mystère même avec son prestige; il n'est plus qu'un fait qui a réussi jusqu'ici; qui peut dire qu'il doive réussir toujours?

D'accord jusqu'ici, les partisans de la nouvelle doctrine se divisent. Les uns prétendent que la conception naturaliste de l'univers ne changera rien d'essentiel à la morale constituée par l'expérience des siècles; qu'elle est, sinon d'établissement mystique, du moins de nécessité permanente; qu'elle résulte « de la solidarité humaine organisée contre la nature des choses; » qu'on ne trouvera vraisemblablement rien de mieux, pour combattre la puissance destructive de l'égoïsme, que les mobiles qu'on a suscités pour le contraindre et le restreindre, la pitié, l'honneur, la dignité, l'exemple, l'opinion publique; qu'on ne peut rien faire de plus sage que se tenir à ces belles recettes inventées par le génie de l'humanité pour accroître son bien et diminuer son mal. — Les autres prétendent que tout est à changer; que la morale actuelle n'est qu'un résidu de vieux préceptes tirés pêle-mêle de Platon, des stoïciens, de l'évangile, associés de gré ou de force dans un mélange sans nom, inapplicables au monde moderne; que la conception positive de l'homme et du monde exige une morale nouvelle. Les fondemens doivent changer, les préceptes aussi, beaucoup plus que certains optimistes béats, certains endormeurs de l'opinion publique, ne l'imaginent. Il est faux que les honnêtes gens de toutes les opinions doivent, comme on le dit souvent, s'entendre sur toutes les questions; c'est le contraire qui est le vrai. La morale, étant un art social, doit changer du tout au tout selon l'idée que l'on se fait d'une société. La morale d'une société radicale ne peut être ni une morale monarchique, ni une morale aristocratique, ni une morale bourgeoise; elle sera radicale ou elle ne sera pas. On la mettra aux voix à la prochaine Convention, n'en doutez pas.

Il reste acquis « à la science » que la morale n'est qu'une hygiène sociale, qu'elle ne comporte ni obligation ni sanction, tout au plus quelques règlemens de police qui interviennent pour régler, de gré ou de force, les rapports des citoyens entre eux. Quant aux vieilles chimères de l'obligation mystique, il faut les réduire à ce qu'elles sont réellement, à des chimères, si respectables qu'elles paraissent encore à certaines personnes. Un trait échappé à l'un de ces moralistes, dans une discussion récente, résume sur ce point la question. Un naïf interlocuteur lui opposait, dans le cas d'un crime imaginaire, la certitude de ne pas échapper au remords. « Des remords? vous n'en auriez pas, lui répondit-on, mais vous vous croiriez obligé d'en avoir. Réfléchissez, et cela vous passera. »

Ainsi, par une série d'intermédiaires, il arrive que la manière de

concevoir le monde gouverne et modifie, du tout au tout, l'idée que l'on peut se faire de l'homme lui-même, de sa place et de son rôle. Le *pourquoi* de l'homme est entraîné dans la question du *pourquoi* de l'univers. On comprend qu'une tout autre destinée s'impose à nous, soit que nous concevions le Bien à l'origine et au terme des choses ou que nous placions aux deux extrémités de la chaîne des phénomènes l'Inconnaissable sans pensée, la Force aveugle. Dans cette dernière hypothèse, que vient faire cette créature d'un jour, fille du hasard et de la nécessité, cet atome pensant et souffrant, au milieu de ces actions et réactions du mouvement qui constituent le processus évolutif des mondes dans sa souveraine et implacable indifférence? Du reste, il n'y a pas à l'expliquer; on n'explique pas un phénomène, si ce n'est par ses antécédens, on n'a pas à en rechercher la raison, car cette raison suppose une pensée, et c'est le mécanisme seul qui règne ici. L'homme n'a plus à se demander pourquoi il a été mis au monde, quelle est sa fin, ce que le principe vague et mystérieux des choses a voulu obtenir de lui en lui imposant la dure tâche de vivre. Il est tenu de ne penser qu'à soi et de chercher son bonheur là où il croit le trouver; personne n'a le droit ni de discuter ni de censurer sa manière d'interpréter la vie et de la comprendre. Il faut s'habituer à voir enfin sous son véritable aspect ce monde, d'où sont exclus la finalité qui présidait, dans les anciennes conceptions, à l'ensemble de l'univers et en réglait tous les détails, la pensée suprême qui l'expliquait, la bonté parfaite qui la faisait aimer. Maintenant qu'on voit clair, que doit-on à une nécessité sans conscience, et peut-on aimer un théorème mécanique?

Comme compensation des biens perdus, on promet à l'homme l'émancipation de tout dogme servile, l'épanouissement de son être, de ses instincts en liberté, la dilatation de sa vie, comprimée jusqu'ici par des préjugés absurdes, et surtout la joie virile de ne plus trembler sous un maître; lui seul seul sera désormais son maître, souverain irresponsable de sa conscience et de sa destinée; aucun juge ne lui demandera plus de comptes; aucune loi même ne le jugera, car il sera à lui-même son juge et sa loi. « Ni Dieu, ni maître, » telle est la formule de certaines écoles bien connues en politique. Qu'arrivera-t-il quand ces idées auront passé dans l'âme des générations? Ce n'est pas sans étonnement qu'on voit la démocratie française entrer continûment et résolument dans le plein courant qui l'emporte vers de telles doctrines. On se demande avec effroi ce qui peut advenir de ces sociétés livrées à toutes les tentations du bien-être, que multipliera sans fin le progrès industriel, sans augmenter dans la même proportion ni les moyens de se les procurer, ni le nombre de ceux qui

seront admis à en jouir, si ces sociétés, civilisées à l'excès et comme exaspérées de convoitise, n'admettent plus une loi supérieure et rejettent comme une superstition tout frein moral. Quelle voix mortelle sera capable de se faire entendre dans ce tumulte des imaginations affolées et des appétits déchaînés? Où sera le principe directeur qui puisse garantir chacun et tous des pires excès? On se trompe et l'on trompe cruellement le peuple quand on croit que sa cause est intéressée au succès de ces expériences de la morale sans obligation et de la société sans dieu. Les seules démocraties durables sont celles qui font la part de l'idéal dans leur conscience et dans leur vie.

C'est cependant là l'expérience qui se fait, à l'heure présente, sur une grande échelle, dans la société française. Il s'agit de savoir si l'on peut impunément élever les générations nouvelles en dehors de tout dogme philosophique ou religieux, à l'école exclusive des faits, sous la seule règle de l'hygiène publique. C'est peut-être la première fois que cette tentative est faite dans le monde, si l'on excepte quelques années de la révolution; encore faut-il noter que les jacobins d'alors étaient, pour la plupart, des disciples de Rousseau, des spiritualistes exaltés, adorant la raison et proclamant, avec les droits de l'homme, la liberté morale que l'on nie aujourd'hui. Par quel subtil artifice d'enseignement ou de dialectique pourra-t-on combiner dans l'esprit de l'homme futur, de l'enfant, l'idée de cette souveraineté individuelle qu'on lui défère, avec le sentiment du fatalisme physiologique qu'on lui démontre? D'une part, souverain dans le domaine illimité des idées; d'autre part, esclave dans le domaine des faits, esclave de l'événement qui se produit, esclave de son organisme, esclave de tout le passé qu'il porte en lui, maître de tout, sauf de sa volonté, comment se tirerait-il de cette singulière contradiction? Le voilà donc, l'homme nouveau, affranchi de Dieu, qu'on lui dénonce comme un maître odieux et ridicule, affranchi de la morale, que l'on réduit à une œuvre de police, affranchi de toute loi et de tout devoir; et dans cet être émancipé, la psychologie de Darwin vient nous signaler les impulsions aveugles de l'égoïsme, l'hérédité redoutable des instincts sauvages, accumulés dans son système nerveux, peut-être même la férocité d'aïeux inconnus, toute prête à renaître au premier choc. Et voilà l'animal humain déchaîné avec ses passions aveugles, irresponsable à travers les monde, sans qu'on prenne d'autre souci officiel que de le délivrer des chaînes que la raison ou la religion lui avait forgées et dont on rejette avec mépris les inutiles contraintes! C'est, en effet, une formidable aventure, dans laquelle on s'est engagé avec des haines plutôt qu'avec des idées. Un des curieux les plus avisés de ce temps, qui cette fois poussait un peu loin le dilettantisme, disait en

souriant : « La France en mourra peut-être, mais ce sera une expérience scientifique pour l'humanité. »

III.

L'humanité civilisée va-t-elle rompre définitivement, sur la sommation d'une école, avec tout son passé, avec tout cet ensemble d'idées et de traditions, fixées, pour ainsi dire, consolidées à travers tant de générations, consacrées par tant d'espérances et de souvenirs et qui semblaient former comme une patrie morale, un refuge inviolable pour l'esprit humain? L'enjeu, dans le conflit engagé, c'est toute la conscience de l'homme, c'est toute sa destinée. Grande et tragique partie qui se joue autour de nous et en nous et dans laquelle, si nous perdons, tout ce que nous croyons, tout ce que nous espérons est à jamais perdu.

A mesure que nous tracions ce sombre tableau, quelques réflexions consolantes s'offraient à notre esprit ; nous les avons recueillies presque au hasard ; il nous semble qu'il peut y avoir quelque intérêt de réconfort à les réunir. De cette façon, en dehors de tout programme d'école et de toute argumentation savante, viennent se ranger d'eux-mêmes nos motifs de penser que cette cause, qui est celle des idées, si violemment battue en brèche par les partisans exclusifs des faits, n'est pas désespérée. Si nous considérons la France, que nous connaissons mieux que les autres pays, notre premier motif se tire de la résistance plus ou moins inconsciente que rencontrent ces nouveautés d'opinion, de la stabilité acquise au profit des idées contraires, de la possession d'état où on les trouve et qu'il n'est pas aisé de leur faire perdre. Par goût, par habitude, ou même par paresse d'esprit, un très grand nombre d'intelligences tiennent à rester en dehors de ces controverses passionnées ; elles se font un point d'honneur de leur immobilité ou, si l'on veut être juste, de leur fidélité aux convictions qui ont fait la vie morale de leurs pères et qui est pour elles comme un passé toujours vivant. Ce n'est pas là, dira-t-on, une situation d'esprit ni très haute, ni très raffinée, ni très scientifique. — Il ne faudrait pas cependant montrer trop de dédain pour ces parties considérables de l'humanité, qui, après tout, ne restent si fidèlement attachées à ce fonds de croyances que parce qu'elles en sentent l'affinité naturelle, l'accord avec leurs plus vivaces et leurs plus profonds instincts : âmes élémentaires, fort maltraitées par ces aventuriers de la pensée ; âmes un peu lourdes peut-être, mais substantielles et saines, sur lesquelles la superstition de la nouveauté et le respect humain n'ont pas de prise, mais qui, du moins,

ne se laissent pas facilement dissoudre par l'ironie ou entraîner par des raisonnemens spécieux. D'ailleurs, et, pour voir les choses de plus haut, il est bon, pour le gouvernement et l'ordre des choses de l'intelligence, qu'il y ait une certaine masse de bon sens solide, qui fasse contre-poids aux entraînemens de système ou de passion, qui maintienne le monde moral sur son axe, l'y ramène quand il en a été brusquement écarté par quelque choc violent et compense par des oscillations en sens contraire les mouvemens excessifs imprimés à la machine. Par là se conserve, pendant un certain temps, l'harmonie des choses et des idées.

Dans cet ordre de compensations nécessaires, je ne dois pas omettre le groupe, si petit qu'il soit, des esprits d'élite qui croient encore à la métaphysique et ne se laisseront pas ébranler dans leur croyance par des mépris affectés. Quelle que soit, d'ailleurs, la secte métaphysique à laquelle ils se rattachent, idéalistes, spiritualistes, disciples de Kant, ils ont goûté à l'ivresse pure des idées ; ils n'en perdront plus l'immortelle saveur, l'ardente et délicate curiosité. Ce petit groupe, si humble, si caché qu'il soit, si peu remuant dans le monde, pense et travaille ; s'il n'agit pas à distance, ne croyez pas pour cela qu'il soit inefficace et inactif ; si cette vertu cachée de la méditation ne se fait pas sentir aux masses, elle se répand dans certaines intelligences d'élite, qui, par elle, deviennent à leur tour des foyers ardens, bien que voilés au monde. Je les ai vus de près, ces méditatifs, ces laborieux, et quelle estime j'ai conçue pour eux ! Étrangers à tout ce qui brille ou fait du bruit, attentifs à la voix intérieure qui parle en eux dans les grands silences du dehors, ils recueillent en quelques pages la substance d'une vie pensante, et cette substance engendre des âmes à son image. Ces temples de la science qu'ils habitent, à qui sont-ils consacrés ? Peu importe, le goût de la vérité et le travail pour l'atteindre sont les mêmes. Et, d'ailleurs, rien de plus libre et de plus large que ces temples. On y travaille avec la plus fière indépendance. Le public s'imagine que ce sont des écoles secrètes, parce qu'elles ont peu d'échos au dehors ; il croit que ce sont des sanctuaires fermés, parce que la foule n'y pénètre pas ; mais pourtant de discrètes paroles en sortent de temps en temps, et, dans la confusion ténébreuse du temps présent, ces paroles sont des clartés. Le trait commun de ces pieux ascètes de la pensée pure, leur originalité, au milieu d'un monde qui n'estime que le fait et la force, c'est de mépriser la force, de dédaigner le fait, tant qu'il n'est qu'un fait, d'honorer l'esprit, de respecter les idées et de croire à la raison. Ce n'est pas qu'ils ne tiennent aussi en grande estime les sciences de la nature ; ils en suivent avec avidité les explorations nouvelles et les

progrès; ils s'enchantent des perspectives ouvertes chaque jour sur l'inconnu des forces et l'inconnu des mondes; mais ils ne trouvent, dans ces sciences mieux connues, rien qui offense ou qui gêne la raison dans ses intuitions les plus hautes; ils n'admettent à aucun prix ce prétendu conflit de la métaphysique et de la science, autour duquel les faux savans mènent si grand tapage; et, sûrs de l'accord final, en attendant qu'il se réalise, ils n'abandonnent pas pour le monde des faits, si large, si incommensurable qu'il soit, le monde des idées, où brille une plus pure lumière. Ils sont les gardiens incorruptibles de la vraie science, celle des principes et des causes, celle qui donne à toutes les autres sciences leur achèvement naturel dans la contemplation de l'ordre, dont chacune d'elles nous livre des révélations partielles. Tant qu'il restera de ces convaincus, les grandes idées ne sont pas près de mourir.

Du reste, à bien examiner le tissu des nouvelles théories, il semble qu'il ne soit pas aussi solide et serré qu'il en a l'air d'abord; sur plusieurs points il est singulièrement lâche; plus d'une maille se rompt sous la main de l'explorateur. Ce serait un travail utile, à divers points de vue, d'extraire de l'exposé de ces théories mêmes des moyens de réfutation au moins partielle. Nous ne pouvons entreprendre un si grand travail en ce moment, nous nous bornerons à indiquer quelques lacunes et quelques contradictions qui sont comme des fissures au système et qui offrent une chance de retour possible à des idées prématurément proscrites. J'en donnerai quelques exemples; un des cas les plus frappans se rapporte au problème métaphysique par excellence, l'absolu.

Dans l'évolution du positivisme, l'idée de l'absolu semblait avoir définitivement succombé. C'était même le premier dogme de l'école (car toute école, même négative, est condamnée à être dogmatique) de répudier et la chose et le mot. L'absolu s'est vengé. Il s'est relevé de cette proscription sous le nom de l'inconnaissable, d'abord avec des prétentions modestes, se distinguant à peine du néant; puis l'ambition lui est venue, même l'ambition d'exister; il travaille pour devenir une réalité. Il a poussé plus loin encore son audace renaissante : il a usurpé une sorte de personnalité, métaphorique évidemment, mais, en pareille matière, les métaphores sont graves; l'esprit humain risque de s'y tromper et de les prendre au mot. Comment cela s'est-il fait? Comment l'absolu, l'inconnaissable, qui n'étaient d'abord qu'une conception négative, sont-ils devenus graduellement quelque chose de plus et d'autre qu'une négation? M. Littré, à la fin de sa vie, tout en croyant s'affranchir de tout dogme, appliquait à cette apparition de l'inconnaissable des paroles mystérieuses : « Il lui suffisait, dit-il, de le contempler sur

le trône de sa sombre grandeur pour se dégager de tous les dogmatismes. » On a beau se dire que c'est là une belle figure, il y a quelque chose de plus, la vision de je ne sais quelle puissance nouvelle et formidable. Le progrès se marque dans Spencer, qui cependant ne fait que développer d'abord les prémisses du positivisme. Au terme de la science, il reconnaît un mystère; il le reconnaît également au terme de la religion ou de la métaphysique; il constate que le monde, avec tout ce qu'il contient et tout ce qui l'entoure, est une série de phénomènes qui veut une explication : des deux côtés, il arrive à la nécessité de l'affirmation d'un mystère. Au-delà de toute chose sentie ou connue on rencontre l'omnipotence et l'universalité de quelque chose qui passe l'intelligence. Ce mystère cache et révèle à la fois, sous le nom de l'absolu, une réalité transcendante. D'abord, force aveugle indifférente, sans relation avec nous, ce noumène mystérieux grandit; il finit par laisser tomber quelques-uns de ses voiles, par laisser percer, si peu que ce soit, l'obscurité sacrée où il résidait comme le fantôme de l'abstraction. Dernier élément commun de la science et de la religion, on dit de lui qu'il est une force aveugle; mais qu'en sait-on? Au fond, nous ne savons ni si elle est aveugle, ni si elle est clairvoyante. C'est une réalité, mais incompréhensible. Ce n'est déjà plus l'absolu néant, c'est l'absolu impénétrable dans son essence, inaccessible à nos moyens d'investigation, à notre faculté de connaître. En lui se résument, comme dans une réalité suprême, les dernières idées de la métaphysique et de la science, autant de symboles révélateurs : la force, l'espace, le temps, lesquelles, expliquant tout le reste, demandent elles-mêmes une dernière explication. On a beau dire, dans le langage positiviste, que l'absolu est inconnaissable sous le côté logique, il ne l'est pas autant sous le côté psychologique : « Nous en admettons tacitement l'existence, dit Spencer; ce seul fait prouve qu'il a été présent à notre esprit, non en tant que rien, mais en tant que quelque chose. » Nous sommes en face d'une double impossibilité : l'*impossibilité logique* du relatif tout seul pour exister et pour être conçu, s'il n'est pas en relation avec l'absolu qui le définit et, en même temps, le soutient; l'*impossibilité psychologique* de nous défaire de la conscience d'une réalité, cachée sous les symboles. Au terme de ce raisonnement, par une sorte d'ascension dialectique, apparaît la nécessité de croire à un premier principe, à une première cause. Et ainsi se reconstruit, peu à peu, par un travail évolutif inverse, un ensemble de conceptions qui, bon gré mal gré, ressemble singulièrement à ces idées de l'ancienne métaphysique, tant de fois proscrites, si sévèrement condamnées.

Sachons profiter de ces concessions étonnantes, que la vérité, pressant de tout son poids sur une grande intelligence, lui arrache, comme un témoignage inattendu. J'y vois deux conséquences de grande portée : la première, c'est une indéracinable croyance à la réalité objective d'une cause, ce qui enlève, malgré les apparences contraires, cet esprit si vigoureux à la tentation du phénoménisme. La seconde, c'est que cette cause se revêt peu à peu d'attributs qui la caractérisent singulièrement. Bien qu'on la traite encore d'inconnaissable, on la nomme, et à l'aide de désignations qui s'éloignent de plus en plus de la conception purement négative à l'origine. On l'appelle Être, Pouvoir; on lui attribue l'unité, l'omniprésence, la persistance. Souvent on en parle comme un disciple de Spinoza parlerait de la nature naturante; d'autres fois, presque comme un théiste. On n'ose pas lui attribuer la conscience et la personnalité comme à l'homme : « Mais, dit-on, ne peut-il y avoir un mode d'existence aussi supérieur à l'intelligence et à la volonté que ces modes sont supérieurs au mouvement mécanique? De ce que nous ne pouvons concevoir ce mode supérieur d'existence, ce n'est pas une raison pour le révoquer en doute; ce serait bien plutôt le contraire. » Ici, Spencer se rencontre avec Mathew Arnold, qui, après avoir déclaré, lui aussi, que notre intelligence ne peut saisir la réalité suprême, sinon à travers des symboles imparfaits, ajoute : Il faut bien pourtant en revenir « à un Pouvoir, autre que nous (*a power, not ourselves*), qui travaille pour le bien. » Rien n'est plus significatif que ce grand effort pour éviter Dieu, au terme duquel, sous d'autres noms, se retrouve toujours Dieu, voilé sans doute, mais reconnaissable à ce trait : une Cause première qui travaille pour le bien à travers la nature, instrument et symbole de son activité éternellement créatrice et bienfaisante.

J'oserais dire que ce procédé rappelle, de plus près qu'on ne l'imaginerait d'abord, si l'on n'avait les preuves sous les yeux, le procédé même de Descartes, qui consiste à retrouver l'infini (ce que Spencer appelle l'absolu) comme dernier terme et suprême appui du fini. Quand Spencer déclare que le relatif ne peut ni exister ni être conçu, sinon en relation avec l'absolu, que fait-il, sinon proclamer que toute la série des choses relatives aboutit, de toute nécessité, à un premier principe, qui, parce qu'il est premier dans l'ordre de l'être et de la pensée, est par essence inexplicable, principe qui se refuse à nos moyens de connaître tout en rendant la connaissance possible, principe qui échappe à l'évolution, bien que toute évolution procède de lui, un *moteur immobile* enfin, réalité suprême à laquelle sont suspendues à la fois la chaîne des idées et la chaîne des mondes? Et, si j'osais presser de plus près encore cer-

taines expressions de Spencer, en extraire toute la vertu substantielle et réparatrice, je montrerais que cet adversaire de la métaphysique nous fournit lui-même l'occasion et le moyen d'en reconstituer l'idée fondamentale. Ces grands critiques ne sont pas toujours si éloignés qu'ils le croient eux-mêmes de quelque tentation mystique, si par mysticisme on veut bien entendre simplement l'attraction sensible du dieu inconnu. Il se passe, en effet, quelque phénomène de ce genre dans la vie intellectuelle de ceux qui vivent très haut, dans le commerce des idées, avec une sincérité profonde et une probité incorruptible à tout autre intérêt que celui de la vérité. Spencer se montre à nous tellement préoccupé, obsédé de l'absolu, qu'on pourrait croire qu'il a la vision secrète de la réalité cherchée, en la cherchant toujours. C'est le mot du dieu de Pascal dans un admirable dialogue, quand Pascal s'inquiète et s'afflige de le poursuivre et de le perdre sans cesse : « Console-toi, tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé. » — L'absolu, perdu d'abord, retrouvé ensuite, quel drame des idées ! C'est en vain que l'on espère, de temps en temps, à travers les âges, avoir exorcisé le spectre de l'absolu. Il est là, toujours là, ce revenant éternel. On le croit démasqué dans ses mensonges, flétri, banni à jamais. La science libératrice s'applaudit de son œuvre. Et voilà qu'au lendemain de ces éphémères triomphes, il revient troubler l'homme dans sa fausse et fragile sécurité, l'inquiéter dans son repos factice, le solliciter à monter encore vers les hauteurs mystérieuses, au-dessus de la région des faits et des lois qui ne peuvent le satisfaire ni remplir tout son esprit. Et le jeu de la dialectique éternelle recommence, à la grande surprise de ceux qui pensaient l'avoir anéantie.

On n'est donc plus d'accord sur ce point que l'Inconnaissable soit ce qu'il était d'abord, une conception négative. Il a grandi, il s'est développé ; il existe au moins à l'état d'une Force et d'une Cause suprême. Et, quant à sa manière d'agir dans le temps et l'espace, qu'il remplit de son activité, est-il certain que ce mode d'action soit purement mécanique, et l'évolution, entendue dans ce sens tout physique, est-elle démontrée ? Il faudrait bien en changer l'interprétation, si l'on admettait pour l'absolu cette existence supérieure à l'intelligence, à laquelle incline, de plus en plus, M. Spencer. Ce genre d'attribut exclurait du même coup le mécanisme, et si une pareille conception venait à triompher, ce ne serait plus le pur naturalisme que nous aurions en face de nous, ce serait une idée d'ordre tout métaphysique, étrangère à l'homme, parce qu'elle serait, non pas au-dessous, mais au-dessus des conditions de sa pensée.

D'ailleurs on est encore loin de s'entendre sur le sens de ce grand mot, l'évolution, invoqué comme une conception mystérieuse des

origines plutôt qu'il n'est défini comme une raison exacte et suffisante de ces origines. Le transformisme lui-même, qui est à la base de l'évolution, peut-il être accepté comme définitivement établi, et quel savant peut le considérer comme intégré à la science positive? Malgré tant d'observations ingénieuses et de recherches, il est l'objet de controverses aussi vives que le premier jour où Darwin a produit sa pensée. A force de travail patient et de hasards heureux, la doctrine transformiste parvient de temps en temps à conquérir quelques échelons dans la série des formes vivantes et des espèces, et quelques faibles apparences de transition possible; puis une lacune se présente, que rien ne peut combler; l'enchaînement des types se rompt d'une façon irréparable; il semble que tout est à recommencer. Tant que les choses resteront en cet état, qui oserait dire que le transformisme est autre chose qu'une hypothèse? et si cela est vrai des idées de Darwin, à plus forte raison peut-on le dire de l'évolution, qui est la synthèse de la nature tout entière.

Quel nombre effrayant de suppositions gratuites, de postulats arbitraires, d'assertions sans preuve exige ce processus universel, éternel, hors de toute proportion avec la pensée humaine, qui embrasse tous les phénomènes sans exception, depuis le mouvement des corps célestes jusqu'à la formation de la première cellule, depuis la cellule, berceau de la vie naissante, jusqu'à l'éclosion en pleine lumière de la conscience humaine! Certes il y a de la force d'esprit à chercher dans la poussière cosmique et dans les lois du mouvement qui s'y appliquent la formule explicative du monde, de toutes les variétés de phénomènes et d'êtres qu'il contient, de toutes les transformations qu'il a subies jusqu'à ce jour et qu'il devra subir dans un avenir indéfini. Cela est bien tentant de substituer à la conception d'une cause intelligente le mouvement éternel, seul père de la nature. Mais combien d'objections se lèvent à chaque pas sur le chemin de cette hypothèse colossale! Que d'intermédiaires inexplicables et d'obstacles à franchir à travers tous ces stades échelonnés le long de cette route immense! L'existence absolue de la matière affirmée *a priori*, l'homogène immobile, inexplicable en soi; l'hétérogène, non moins inexplicable, introduit dans cette substance primitive et en repos; l'identité des forces physiques et vitales; la genèse des formes spécifiques par une commutation réciproque; l'équivalence et la corrélation des forces brutes et des forces mentales; la transformation du mouvement moléculaire en sensation et en conscience, que l'on pose tout en la déclarant incompréhensible; voilà bien des postulats, imposés comme la rançon obligatoire à chaque passage d'un ordre de phénomènes ou d'un système d'êtres à un autre. Mais une objection plus générale nous arrête, dès le commence-

ment de cette vaste aventure d'idées : si l'évolution, malgré ses hésitations, ses retours, ses lacunes, est en somme une marche en avant, un passage du moins parfait au plus parfait, ce qu'on peut appeler très légitimement un progrès, n'est-on pas en droit d'établir qu'il ne peut y avoir progrès continu dans l'ensemble sans une direction du mouvement qui ne soit pas d'ordre mécanique? Or, on a beau dire que l'évolution ne signifie pas nécessairement progrès; au moins dans la première phase que décrit Spencer et qui embrasse des milliers de siècles, dans la phase qui dure encore et qui se développe sous nos yeux, où nous sommes à la fois témoins et acteurs, il y a progrès dans l'ensemble; incontestablement il y a une marche suivie vers le mieux, de la matière diffuse au monde sidéral, du monde physico-chimique au monde organique, de la cellule à la plante, de la plante à l'animal, des protistes à l'homme, de l'homme barbare des premiers âges aux sociétés civilisées, de la brutalité élémentaire à la notion du droit et de la solidarité sociale. Partout se déroule devant nous la hiérarchie des formes marchant vers une complexité plus grande, vers un système de forces qui représente un ensemble croissant de parties solidaires et de fonctions distinctes. Or est-il concevable que cette transformation en mieux n'implique pas une direction et une coordination de mouvemens en dehors du mécanisme? Les lois de Spencer sont insuffisantes dans le monde cosmologique, celles de Darwin le sont également dans le monde organique pour expliquer cette marche vers les formes plus élevées de l'être. Leur action est visiblement subordonnée à un but. La réussite d'un effet de hasard ne peut servir qu'une fois; elle ne peut pas servir toujours. Le mécanisme peut rendre compte d'une combinaison de forces, non d'une série de combinaisons qui forment des systèmes réguliers. Ce que d'ailleurs la théorie n'explique pas, c'est pourquoi, dans le nombre illimité d'évolutions qui peuvent se produire, telle évolution s'accomplit plutôt que telle autre, et dans un sens déterminé de progrès. Pourquoi ce monde plutôt que tel autre? Pourquoi pas aussi bien tout autre monde que celui-ci? Ou bien, pourquoi pas le chaos éternel, l'anarchie des forces? Quel intérêt peut avoir le mécanisme aveugle à en sortir? Quelle nécessité d'ailleurs d'en sortir, s'il n'y a pas, sous une forme quelconque, une cause ou idée directrice qui régularise, discipline et coordonne ce tumulte de forces errantes et sans frein? Une direction des degrés inférieurs vers chaque degré supérieur implique autre chose que le mécanisme; un système de directions définies ne peut être qu'un synonyme scientifique de la finalité.

Voilà une contradiction que les théories nouvelles n'ont pas encore résolue. Nous pouvons attendre tranquillement qu'on la résolve. Ce

n'est pas la résoudre, en effet, que d'insinuer comme on le fait, que la nature est une grande artiste qui ne se connaît pas elle-même, que l'évolution est un travail intelligent par ses résultats et non par ses intentions, bien qu'il s'exécute par des agens purement naturels et par des lois physiques. Ce ne sont là que des palliatifs de mots et des expédiens. Si la nature est autre chose que la nécessité aveugle, si elle est douée d'une force secrète qui tire du chaos informe des élémens primitifs la figure du monde actuel et la série des mondes futurs, à quoi bon maintenir ce nom vague et métaphorique, substituer la nature, un être de fantaisie, une pure idole, à une intelligence travaillant dans le monde avec conscience du but, se servant des lois pour atteindre ses fins, sachant où va l'univers et développant son histoire comme une pensée vaste et continue qui se réalise? Une pareille conception vaut bien celle du hasard et de la nécessité; elle vaut bien aussi celle d'une nature intelligente et personnifiée.

Donc l'évolution demeure une hypothèse, et toute la destinée du naturalisme actuel en dépend; car elle est l'explication mécanique du monde. Or, si cette explication ne se suffit pas à elle-même et ne s'établit qu'à grands renforts de postulats, on peut dire que l'ancienne métaphysique n'est pas détruite, puisqu'elle n'est pas remplacée. — Il se passe quelque chose d'analogue pour la morale, que l'on s'est efforcé de réduire à des groupes de sentimens ou d'habitudes utiles ou nuisibles. Des faits, si solidement liés qu'ils soient, peuvent-ils constituer une conscience morale et remplacer la raison? On essaie de nous le persuader, mais à quel prix! Encore une de ces surprises que nous réserve l'examen de ces doctrines et qui suscitent bien des doutes sur leur stabilité et leur avenir. On a tout détruit des fondemens et des données de l'ancienne morale, on a tranché les liens par lesquels elle se rattachait à des principes d'où lui venait l'autorité de ses prescriptions, la majesté de ses lois; par quel étrange revirement d'idées voit-on ces théoriciens nouveaux s'efforcer de rendre à la doctrine empirique, arrivée à son terme, le caractère auguste et sacré qu'ils répudiaient pour elle à l'origine? C'est un spectacle assurément édifiant de voir Stuart Mill, après avoir développé sa doctrine utilitaire et employé tant de ressources ingénieuses et d'habileté d'esprit à la dépouiller de tout *a priori*, reconstruire à son profit, d'une manière inattendue, ces idées d'obligation et de sanction, les mettre à son usage et parler avec une sorte d'attendrissement de cette nouvelle religion du devoir qu'il a fondée? N'est-ce pas là un fait bien significatif, que la nécessité des formes et des caractères de la morale rationnelle s'impose, de gré ou de force, à la morale positiviste, avec laquelle

ces formes et ces caractères sont par définition incompatibles? On a détruit les idoles métaphysiques de l'obligation, de l'impératif catégorique, du devoir rationnel, des sanctions de la conscience, et voilà qu'on les rétablit par de singuliers détours de raisonnement, après leur avoir fait subir une sorte de purification préliminaire et de baptême expérimental. Mais ne sent-on pas qu'on démontre par cela même l'inévitable nécessité de ces principes, l'impossibilité pratique de s'en passer; et ne craint-on pas d'inspirer à la raison humaine la tentation de revenir tout simplement à la source supérieure d'où ils émanent?

Partout, c'est la même fureur logique de destruction et partout se produit, aussitôt après la ruine des vieilles idées, le sentiment des grandes lacunes qui s'ouvrent devant les théories nouvelles, partout le sentiment des insuffisances pratiques qui forcent leurs auteurs de recourir à des expédiens ou à des équivalens fort inefficaces, destinés à marquer la place vide plutôt qu'à la remplir. On nous dit, par exemple, que la liberté est condamnée et par la physiologie et par la doctrine de l'universel déterminisme. La science a parlé, il faut s'incliner; il faut croire qu'elle a raison, à supposer qu'une pareille question soit de sa compétence. Mais aussitôt que le déterminisme a étendu son implacable niveau sur la vie humaine, chacun de ceux qui l'ont établi essaie d'y soustraire quelques portions de cette vie et de ramener, sous quelques déguisemens, la réalité pratique qui n'est pas impunément méconnue. C'est Stuart Mill, par exemple, qui oppose aux motifs déterminans, présens à la conscience, la possibilité de susciter des motifs nouveaux, par lesquels s'il n'est pas détruit, du moins le déterminisme intérieur est déplacé. Quels sont donc ces motifs et quelle en est la portée? Ou bien, pour se réaliser en une volition, ils impliquent la liberté, ou bien, si l'adhésion à ces motifs n'implique pas un acte libre, si elle n'est qu'une autre forme du déterminisme, il ne peut être moral d'y adhérer, cette adhésion ne dépendant pas de nous. — N'y a-t-il pas là comme un retour indirect à l'ancienne et inévitable idée de la liberté? Toujours d'après M. Stuart Mill, chaque homme est responsable de ses dispositions mentales, un amour insuffisant du bien et une aversion insuffisante du mal, responsable aussi de son caractère, qu'il n'a pas modifié dans le sens des bons sentimens, responsable encore, s'il a commis une faute grave, de n'avoir pas donné la prépondérance à la crainte du châtiment sur les motifs égoïstes, criminels ou bas. — Mais tout cela, il pouvait donc le faire? Tant de choses dépendaient donc de lui? Et quel autre sens peut-on donner raisonnablement à la liberté du choix? — « Modifiez votre caractère, nous

dit-on ; cela est toujours possible. » Eh quoi! déplacer cette masse d'impulsions héréditaires, d'affections congénitales, d'influences de tout genre venues du dedans et du dehors, orienter son choix dans une autre direction que celles qu'indiquaient le tempérament, la nature donnée de l'individu, cela est donc possible, cela est facile même? Pourquoi nier alors la liberté? — Chez un autre philosophe, un dialecticien remarquable, qui semble incliner vers les théories naturalistes, du sein du déterminisme que nous portons en nous, surgit l'idée de la liberté possible, qui, une fois conçue, tend à se réaliser à travers mille obstacles, et finit par conquérir sa réalité, à se dégager de la fatalité ambiante, à se créer elle-même par la vertu et la force de la pensée. — Pour d'autres enfin, subtils raisonneurs qui accordent trop facilement que la science a raison, sans se défier suffisamment du mot *science* assez mal appliqué, il n'est pas prouvé que la vérité scientifique permette à l'âme humaine de vivre, et peut-être, nous dit-on, l'illusion de la liberté est-elle nécessaire pour que l'homme et la société existent.

Je retiens la théorie de ces illusions nécessaires, qui ne peuvent représenter que des formes constitutives de la pensée, et je me demande comment l'illusion de la liberté peut créer autre chose que l'illusion ou le rêve d'une vie morale. Tous ces moyens détournés pour ressaisir l'ombre de la liberté sont une preuve convaincante de sa nécessité et de sa réalité. Ce sont autant de repentirs psychologiques, assez mal dissimulés, d'une erreur grave que le système impose et que dément l'obligation salutaire de vivre. D'ailleurs, si l'on croyait au déterminisme, pratiquement et théoriquement, on devrait non-seulement prévoir le jour et l'heure où cette transformation des idées s'accomplira définitivement, on devrait presser ce jour, invoquer cette heure libératrice. Or, voici un fait singulier : la démonstration scientifique du déterminisme, nous dit-on, ne dispense pas de laisser enseigner la liberté morale ; il convient même de le faire officiellement, l'une de ces idées représentant une vérité de science, l'autre une illusion nécessaire de pratique. De pareils raisonnemens me jettent dans une sorte de perplexité. Si le déterminisme est la vérité, il vaut mieux que tout le monde connaisse la vérité. Veut-on qu'il y ait des erreurs et des mensonges nécessaires appropriés à l'enseignement et adaptés, je ne sais comment, à la pratique? On nous répondra que toute vérité n'est pas bonne à savoir. Mais ici à quoi servirait de la dissimuler? C'est comme si l'on voulait enseigner à un amputé l'usage du bras et du pied dont il ne peut plus disposer. A quoi bon apprendre aux enfans l'emploi de la liberté si elle n'existe pas? Et n'est-ce pas se moquer du monde que de prétendre à discipli-

ner ou à diriger des pouvoirs d'action purement imaginaires? Il est plus digne de déterministes convaincus de proclamer bien haut, en face des vieux préjugés, la vérité nouvelle, fût-elle funeste au monde et à la vie tels qu'ils sont disposés par la routine. C'est à la vie de s'arranger autrement, si elle le peut; c'est au monde à se tirer d'affaire et à se mettre d'accord avec les choses. Il ne faut ruser ni avec la vérité, ni avec les hommes : d'abord cela n'est pas honorable et puis cela ne sert à rien. Une leçon sort de tous ces artifices, de ces détours et retours inattendus, c'est que la libre énergie, qui est le fond de la personne humaine, ne se laisse pas si facilement détruire au nom d'une théorie d'automates; elle jette le reflet de son évidence sur ses adversaires, qu'elle éclaire malgré eux et qu'elle inquiète.

Sur tous les points les mêmes déceptions se produisent, et, à la suite, les mêmes contradictions. On a voulu affranchir l'homme en le débarrassant des vieux jougs; on l'a délivré de l'obsession de Dieu et de la vie future; on l'a déchargé du poids de sa responsabilité; on a fait ce que l'on a pu pour le détourner des troublantes chimères, pour fixer son rêve errant sur la terre, pour améliorer son séjour et sa condition présente. Il devrait être heureux, enfin, après tant de siècles de servitude et de misère. Et voici qu'on s'aperçoit qu'il ne l'est pas. Voyez plutôt ce singulier phénomène du pessimisme croissant en raison directe du progrès de la science, d'où devait sortir toute amélioration durable et toute lumière positive. Quelques-uns des penseurs qui ont travaillé avec le plus d'ardeur à cette émancipation sont pris de doute au terme de leur œuvre et se demandent si la vérité ne serait pas triste. Et comment ne le serait-elle pas, puisque ce prétendu affranchissement de l'homme le fait à la fois esclave des phénomènes et comme un étranger dans l'immensité de cet univers « qui ne le connaît pas, » seul, sans appui, sans passé, sans avenir? A quoi s'attacher dès que l'inexorable loi du mécanisme est proclamée comme le dernier secret des choses? Et pourquoi vivre alors, s'agiter, penser, souffrir?

Je sais bien que ces mêmes penseurs ne veulent pas consentir à de telles ruines; ils prétendent les relever malgré la logique, malgré la science. Ils font un appel désespéré à l'idéal; ils affirment le progrès moral et religieux dans le monde; ils invoquent la raison, qui ne peut avoir tort, malgré les apparences, malgré les démentis flagrans de la réalité. Ils ne se résignent pas à cette tristesse morne; ils essaient d'y jeter quelque rayon; ils appellent à leur aide je ne sais quelle justice supérieure, réparatrice de ce grand malentendu, vengeresse des consciences. Tout cela est fort beau et d'une poésie touchante. Mais qu'est-ce que cette vie spirituelle

à laquelle on s'obstine à nous convier? Qu'est-ce que cette certitude affirmée du progrès moral et religieux? Et ce culte de l'idéal, tourment des plus nobles et des plus délicats esprits de ces nouvelles écoles? Il faudrait pourtant s'entendre avec eux et savoir au juste ce qu'ils veulent dire. On ne peut accorder de pareilles rêveries, si généreuses qu'elles soient, avec ces affirmations solennelles, tant de fois répétées, que la seule vraie religion, c'est la science, que la science est l'unique maîtresse de la vérité, que la vérité est ce qui est prouvé scientifiquement, c'est-à-dire par l'expérience rigoureusement pratiquée. Qui croire et que croire dans une pareille discordance de mots et d'idées?

Le dilemme est pressant, il faut choisir; et bien des intelligences restent suspendues devant cette double et contraire affirmation. On nous parle du progrès et de l'humanité future, pour laquelle il est beau de travailler. Mais ce progrès aura-t-il le temps de se réaliser avant que la vie ait disparu de cette planète, et, d'ailleurs, à quoi bon, si ce progrès lui-même est destiné au néant? On s'agite, et pourquoi? Pour qu'à un jour plus ou moins lointain, un caprice des forces cosmiques retire du grand jeu qui se joue cette pièce qu'un autre caprice y a introduite par hasard ou par nécessité. Quant à l'humanité future, de quel droit prélèverait-elle une part si grande sur nos labeurs et nos sacrifices, s'il ne doit rien survivre, même un effet moral, à tous ces efforts, si ce capital immense de bonne volonté et de génie est la proie marquée d'avance pour le cataclysme final? Ce tourbillon d'atomes employé à la composition du monde actuel entrera lui-même dans d'autres combinaisons qui se succéderont sans fin, sans relation avec celle-ci, dans une éternité vide de tout souvenir. Cette justice réparatrice qu'on invoque, de quel côté de l'horizon brillera-t-elle? D'où peut-elle venir, puisque l'on a exclu la Raison suprême de l'explication des choses? Que restera-t-il des pensées d'un Aristote ou de l'héroïsme pieux d'un saint Vincent de Paul ou des calculs révélateurs d'un Newton, quand le soleil qui a éclairé un instant ces fronts sublimes sera lui-même éteint? Cette religion du progrès, ces espoirs sublimes, hypothéqués sur un infini sans pensée et sans moralité, ne serait-ce pas encore une dernière mystification imposée à l'homme, qu'il vaudrait mieux laisser tranquille dans la réalité positive que lui donne la science et ne pas agiter ainsi de rêves mille fois plus vains que ceux dont les anciens dogmes l'avaient bercé?

Voyons cependant les choses à un point de vue plus humain et sans trop presser la logique. Que prouvent, après tout, ces appels à la vie spirituelle et ces protestations en faveur de l'idéal, sinon que l'âme ne se laisse pas enfermer dans l'horizon

des faits sensibles, qu'elle ne pourra jamais s'acclimater dans le monde du mécanisme, qu'elle a besoin de respirer du côté des idées? Et c'est pour cela qu'elle cherche obstinément son issue vers la lumière, vers la raison. Rassurons-nous donc, malgré tous les efforts conjurés de la science positive et de la critique, sur le lendemain de l'humanité, que l'on se représente si morne et si triste quand les dogmes auront disparu en philosophie comme ailleurs. Ces dogmes ne sont jamais plus près de renaître qu'au moment où l'on croit qu'ils finissent. Ils renaîtront, modifiés peut-être dans la lettre qui les exprime, non dans l'esprit qui fait leur vie impérissable. Ne laissons pas tomber à terre, sans les relever, ces espérances et ces paroles de foi échappées à quelques penseurs dont la science n'a pas rempli l'attente et qui cherchent au-delà, sans trop se soucier s'ils se contredisent. Recueillons ces promesses et ces gages. C'est un désaveu des théories désolées avec lesquelles ils semblaient avoir fait un pacte; c'est le témoignage que la vie n'a de prix qu'à la condition qu'elle trouve dans l'idée du bien son principe et son terme; c'est aussi la preuve que le divin console mal de Dieu. Et, quant à cette idée même du divin, si abstraite et si vague, qu'aurait-on à répondre à un physicien ou à un chimiste qui demanderait de quelle expérience on a tiré une pareille notion, introduite à l'improviste sur la scène? Il faudrait bien avouer qu'elle vient d'ailleurs et de plus haut, et qu'elle se rattache à cette philosophie perpétuelle, la *perennis quædam philosophia* que célébrait Leibniz.

Ainsi se manifestent, comme par le jeu d'une force régulière et fatale, des symptômes de réveil inattendu pour tout un ensemble de concepts et de sentimens que l'on croyait disparus dans le triomphe de la science. Ainsi se reconstitue peu à peu ce fonds de platonisme né avec l'homme et qui ne disparaîtra qu'avec lui : le culte de la vie spirituelle, l'irrésistible et obsédant amour de l'idéal, la foi à la raison, qui crée une parenté entre l'homme et Dieu, l'autorité et la beauté du devoir, le pressentiment de l'absolu, la croyance à une source supérieure d'être et de vérité, à un au-delà mystérieux qui enveloppe et dépasse la science. Quoi qu'on fasse, ces semences d'idées ne meurent pas; même sur un sol ingrat, elles sont avides de renaître; c'est comme une moisson toujours prête à se lever, après les jours de détresse, à l'appel pressant de l'âme humaine, avec la complicité de ceux-là même qui ont voulu s'attaquer à la racine de ces idées et qui, tout d'un coup, pris d'effroi devant leur œuvre, s'arrêtent et renoncent au triste honneur d'achever l'expérience commencée.

E. Caro.

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

III[1].

LA FRANCE ET L'AUTRICHE. — L'ENTREVUE DE SALZBOURG. — LA CIRCULAIRE PRUSSIENNE DU 7 SEPTEMBRE 1867.

I.

L'Autriche et la France n'avaient pas besoin d'écrire ni de parler pour s'entendre : tout les rapprochait, leurs intérêts et leurs ressentimens ; l'entente était pour l'une une question de sûreté, pour l'autre une question d'existence. L'empereur Napoléon déplorait « d'avoir trop saigné l'Autriche » sous l'influence d'idées préconçues, et l'empereur François-Joseph ne se consolait pas d'avoir été si longtemps le complice et la dupe du cabinet de Berlin. Toutefois, quelque profonds que pussent être leurs regrets et leurs espérances, ils étaient condamnés à accepter les faits accomplis, à rester sur la défensive et, pour arrêter la Prusse sur la ligne du

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier.

Mein, à prendre comme base de leur commune politique le traité de Prague. Puissance slave, l'Autriche avait le même intérêt que nous à fermer à la Russie la route de Constantinople; puissance allemande, son ennemi naturel comme le nôtre était la Prusse. Mais il ne pouvait être question, entre les deux gouvernemens, d'alliance formelle, tant que leurs armées ne seraient pas prêtes. M. de Beust nous demandait du temps pour la réalisation de son programme et pour sa réorganisation militaire. Il ne nous dissimulait pas les difficultés de sa tâche, il s'ouvrait à nous sur toutes choses avec une absolue confiance en nous exhortant à la patience. Il recommandait la politique expectante, il croyait que la France et l'Autriche étaient forcées d'attendre l'occasion et qu'il ne dépendait pas d'elles de la provoquer.

Les expériences que tentait le chancelier autrichien pour trouver une formule gouvernementale appropriée aux exigences si multiples de la monarchie, le déficit persistant de son budget, les menées russes sur le Danube et les menées prussiennes en Hongrie comme en Bohême, lui imposaient le devoir de se renfermer dans une stricte neutralité, qui d'ailleurs répondait au désir énergique des masses. A part les exaltés du parti militaire, qui brûlaient de prendre une revanche sur la Prusse, tout le monde comprenait qu'il s'agirait cette fois, en cas de revers, non plus d'une contribution de guerre, mais de l'existence même de l'empire. C'était un enjeu trop considérable, trop disproportionné aux avantages que pouvait réserver une lutte heureuse, pour ne pas y regarder à deux fois.

Rien n'était donc moins certain que le concours éventuel et effectif de l'Autriche tant que sa transformation intérieure et militaire ne serait pas accomplie. Ses sympathies nous étaient acquises, cela n'était pas douteux, elle ne voyait de salut qu'en nous; mais tout indiquait que, par la force des choses, son intervention se bornerait, le cas échéant, si toutefois les chances nous étaient favorables, à une pression diplomatique sur les cours du Midi, et peut-être à la concentration de quelques corps d'armée sur les frontières de la Saxe et de la Silésie. Elle n'était plus en état de contrecarrer sérieusement l'action de la Prusse à Stuttgart et à Munich, elle avait perdu tout prestige et toute influence dans le midi de l'Allemagne, c'était la conséquence de ses défaites et surtout de son attitude à Nikolsbourg, où, sans prévoyance de l'avenir, elle avait, pour satisfaire ses ressentimens, livré ses alliés d'une façon méprisante à la vindicte prussienne. L'effacement du comte de Beust dans les cours méridionales, où il affectait de se faire représenter par des agens sans portée, n'avait donc rien qui pût nous surprendre. La circonspection lui était impo-

sée, non-seulement par l'attitude ombrageuse de la Prusse et le mauvais vouloir de la haute aristocratie, qui, obéissant à des rancunes invétérées, se montrait hostile à l'alliance dont il faisait le pivot de sa politique, mais aussi par ses exigences parlementaires. Il ne pouvait rompre ouvertement avec le sentiment germanique et protester contre les tendances unitaires, sans froisser les députés des provinces allemandes dont l'appui lui était indispensable pour consolider son compromis avec les Hongrois et pour consacrer le dualisme. Aussi, dans une dépêche célèbre, avait-il déclaré que désormais la monarchie des Habsbourg ne prendrait pour règle de sa conduite, ni ses souvenirs, ni ses regrets, ni même ses sentimens, qu'elle ne consulterait en toute rencontre que les intérêts de sa sûreté et de son influence dans le monde. Mais nous savions que, si M. de Beust, dans son langage officiel, affectait le désintéressement et l'abnégation, il ne perdait pas l'Allemagne de vue. Dans ses épanchemens avec la diplomatie française, il ne contenait pas l'expression de ses regrets et de ses espérances; il ne lui cachait pas que le cabinet de Berlin avait recours à tous les moyens et se servait de toutes les influences pour renouer ses anciens rapports avec la cour de Vienne et pour la rattacher à l'Allemagne; mais il lui disait aussi, pour la tranquilliser, qu'il maintiendrait la liberté de ses alliances et mettrait le soin le plus rigoureux à ne rien dire et à ne rien faire qui pût autoriser la Prusse à croire à une prochaine réconciliation.

Le souci constant de M. de Bismarck, après la guerre de 1866, était, en effet, d'associer l'Autriche étroitement à sa politique et de l'empêcher de s'engager contractuellement avec la France. Il voulait l'amener à tout prix à chercher son point d'appui à Berlin plutôt qu'à Paris, en lui prouvant qu'elle se méprenait sur ses tendances, que l'hostilité dont il la poursuivait naguère avait disparu de son cœur et qu'en s'associant résolument à sa politique, elle consoliderait le présent et retrouverait en Orient, suivant les prévisions du testament de Joseph II, ce qu'elle avait perdu en Allemagne et en Italie.

« Il est heureux, disait-il, que la France, après la bataille de Königsgraetz, nous ait empêchés d'entrer à Vienne. Tout le monde avait la tête en feu et des démangeaisons dans les jambes. Le roi ne se consolait pas de ne pas coucher à la Burg, mais il n'entrait pas dans mes plans de détruire l'Autriche et de rendre impossible une réconciliation; je ne voulais pas faire de trou dans le midi de l'Europe (1). »

Un publiciste (2) qui ne recule devant aucune divulgation lors-

(1) M. Victor Cherbuliez, *l'Allemagne politique.*
(2) M. Maurice Busch.

qu'il s'agit de glorifier « le chef, » a été jusqu'à prétendre que M. de Bismarck, à l'heure où s'ouvraient les hostilités, aurait fait parvenir au cabinet de Vienne les plus stupéfiantes propositions. Bien qu'il fût l'allié de l'Italie et l'obligé de la cour des Tuileries, le ministre prussien aurait offert à l'Autriche de procéder en commun à une brusque et audacieuse volte-face contre la France, de lui arracher l'Alsace et d'en faire, de compte à demi, l'appoint de remaniemens politiques et territoriaux en Allemagne. C'était admettre que l'Autriche trahirait ses alliés : la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg, et méconnaîtrait le traité de neutralité que, le 12 juin, elle avait signé avec la France. Il est des limites que la diplomatie la plus osée ne saurait franchir. La Prusse, à la veille de la guerre de Bohême, ne conçut pas d'aussi ténébreux desseins ; elle ne songeait qu'à l'anéantissement de sa rivale. « Le système que nous proposons à l'Italie, écrivait le comte Usedom, au nom de son gouvernement, à la date du 19 juin, est celui *de la guerre à fond* ; il faut que les coups portés à l'Autriche frappent à la fois *ses extrémités* et *son cœur*. »

Il en coûte peu aux historiographes d'accréditer des légendes, de subordonner la probité à l'habileté et d'attribuer à la prévoyance ce que Frédéric II, dans sa philosophie, attribuait simplement à « Sa Majesté le Hasard. »

Le conseiller du roi Guillaume ne laissa pas de se montrer grand politique, au lendemain des foudroyantes victoires de l'armée prussienne. Il comprit, en face de l'intervention française, avec une merveilleuse lucidité, le rôle que l'Autriche, réconciliée, jouerait dans son échiquier diplomatique. Il eut, suivant l'expression du prince de Talleyrand, « de l'avenir dans l'esprit. » Il fit savoir à l'empereur François-Joseph par M. Giskra, le bourgmestre de Brünn, que, s'il voulait éconduire le médiateur, il lui ferait un pont d'or.

Plus tard, lorsque éclata l'affaire du Luxembourg, il offrit à la cour de Vienne, en retour de son alliance, de lui garantir ses possessions allemandes et temporairement ses possessions non allemandes ; il lui promettait en outre une série d'avantages politiques et économiques. M. de Beust resta inébranlable. On connaît la réponse qu'il fit au négociateur bavarois, le comte de Taufkirchen, l'intermédiaire du cabinet de Berlin : « Une alliance, disait-il, prévoit la défaite et la victoire. Je sais ce qui m'attend en cas de défaite, mais que m'offrirez-vous en cas de victoire? Sans doute un exemplaire richement relié du traité de Prague. »

Le comte de Bismarck n'était pas homme à se laisser arrêter par des épigrammes. Il n'en poursuivit qu'avec plus d'obstination, par tous les moyens, légitimes ou occultes, par des alternatives de menaces et de caresses, le but que sa volonté puissante s'était tracé : réduire la maison de Lorraine au rôle de satellite de l'em-

pire germanique reconstitué au profit de la maison de Hohenzollern.

La lutte entre le comte de Bismarck et le comte de Beust était inégale : l'un avait le prestige et l'élan que donne le succès, il avait au service de sa politique une grande et glorieuse armée ; le second subissait les conséquences de profondes défaites ; il se débattait, à l'intérieur, dans d'inextricables difficultés. Mais le ministre autrichien n'était pas moins clairvoyant que le ministre prussien, il lisait dans son jeu. Il connaissait la valeur et la portée des promesses qui lui arrivaient de Berlin ; il savait que le jour où il entrerait dans les combinaisons qu'on lui recommandait avec tant de persistance, l'Autriche serait prise dans un engrenage et scellerait à jamais son asservissement à la Prusse. Il n'admettait pas qu'il en fût arrivé à une aussi périlleuse extrémité. Il avait en son œuvre une foi inébranlable, tandis qu'il considérait comme précaire et aventureuse celle de son adversaire. Il tenait le ministre prussien pour un joueur téméraire, il le voyait engagé dans une entreprise violente, artificielle, spéculant à tort sur l'assistance résolue, en tout état de cause, de l'Allemagne du Sud. « Les traités d'alliance imposés aux cours secondaires ne sont que des chiffons de papier, disait-il, et les conventions militaires une arme à deux tranchans qui se retournera contre la Prusse au jour des suprêmes rencontres, lorsque les cours méridionales, sous la pression de la France et de l'Autriche, seront forcées de se prononcer. »

Le comte de Bismarck, de son côté, taxait la politique autrichienne de politique d'expédiens (*tändelei-Politik*) ; il estimait que M. de Beust ne tarderait pas à s'apercevoir qu'il s'était trompé dans ses calculs et que le mot « d'expression géographique, » appliqué à l'Autriche, était plus vrai que jamais depuis son expulsion de l'Allemagne. « Comment M. de Beust, disait-il, peut-il espérer sauver la monarchie des Habsbourg, alors que, dans d'autres temps, la sagesse d'un prince de Metternich et la brillante énergie d'un prince de Schwarzenberg n'ont pas suffi pour la relever ? Il sera le bouc émissaire des fautes de ses prédécesseurs et la victime de ses propres erreurs ; il sera écrasé sous le poids du rocher de Sisyphe. Il fallait le plaindre, ajoutait-il, car il eût fait un excellent ministre prussien. »

Le gouvernement de l'empereur suivait avec une sollicitude anxieuse la lutte des deux chanceliers ; il ne dissimulait pas ses préférences. L'Autriche était sa dernière carte, il consacrait à son relèvement ce qui lui restait de son autorité passée. Peut-être eût-il mieux fait, dans l'intérêt bien entendu de sa politique, de procéder plus discrètement et de ne pas exciter les inquiétudes du cabinet de Berlin par une intimité trop marquée avec le cabinet de Vienne. C'était révéler à un adversaire irascible, ombra-

geux, nos arrière-pensées et le pousser à des résolutions violentes sous la menace incessante d'une alliance dont la conclusion n'était rien moins que certaine. Mais l'isolement pesait à l'empereur, il substituait ses désirs à la réalité et subordonnait la prudence au sentiment.

II.

On ne parlait plus à la cour que de l'empereur François-Joseph et de l'impératrice Élisabeth. Leur visite, annoncée officiellement pour le 25 juillet, était l'événement impatiemment attendu. On se préparait à les accueillir comme des hôtes préférés, avec la cordialité la plus démonstrative. Mais il était dit que les Tuileries ne connaîtraient plus les joies sans mélange.

Déjà, dans les derniers jours de juin, des bruits sinistres avaient couru sur le sort de l'empereur Maximilien. On se refusait néanmoins à croire à un dénoûment sanglant, on espérait encore qu'il serait conjuré par l'intervention des États-Unis et par la rançon offerte par la maison impériale d'Autriche, tandis que le drame s'était dénoué, dès le 19 juin, par l'odieuse exécution de Queretaro.

Le 1er juillet, au moment où l'empereur pénétrait au palais de l'exposition universelle pour présider à la distribution solennelle des récompenses, le prince de Metternich lui remit une dépêche de son gouvernement qui ne laissait plus de doute sur la fin tragique du frère de l'empereur François-Joseph. La sinistre nouvelle s'était répandue dès le matin. La tristesse planait sur la fête du Champ de Mars. Les esprits anxieux étaient hantés par de sombres présages, l'avenir apparaissait menaçant : tout disait que les beaux jours de l'empire étaient passés et que la France bientôt expierait durement une gloire et une prospérité éphémères.

La fortune, jadis si prodigue envers Napoléon III, semblait avoir décrété sa perte; elle le frappait à coups redoublés en se jetant à la traverse de toutes ses conceptions. Dans la lettre émue qu'il adressa à l'empereur d'Autriche, il n'atténua pas la responsabilité morale qui rejaillissait sur son gouvernement de la mort de Maximilien. « Dieu, disait-il, qui voit et juge les souverains, connaît la pureté des mobiles dont je me suis inspiré en associant l'archiduc à une grande entreprise digne de ses rares qualités. » Il espérait, et c'était sa consolation, que cette mort cruelle, loin de briser l'entente entre les deux pays, la consoliderait en lui donnant la consécration d'une commune douleur.

On s'attendrit à Vienne sur le sort du frère de l'empereur, mais les larmes furent vite séchées; l'archiduc Maximilien n'était pas populaire, il portait ombrage. La cour d'Autriche se refusait à rendre la politique française responsable de la catastrophe. « Soyez cer-

tains, écrivait le comte de Beust, que, quelque grande que soit la désolation de la famille impériale, les rapports de bonne amitié entre les deux gouvernemens ne s'en ressentiront pas. »

Ce n'était pas ce que l'on espérait à Berlin. La cour avait éprouvé un vif et réel chagrin du sort immérité que le neveu du roi (1) avait trouvé au Mexique. Elle manifesta la profondeur de ses regrets en portant exceptionnellement à un mois, comme à l'occasion de la mort de l'empereur Nicolas, le temps du deuil réglementaire, fixé pour les souverains à trois semaines. Mais le gouvernement, qui ne sacrifiait rien au sentiment, se flattait que le souvenir de l'attentat du 19 juin ne s'effacerait plus, qu'il troublerait les relations entre les deux cabinets. Il se plaisait à le considérer comme un coup de fortune pour sa politique. Tous ses journaux se demandaient si, après un si tragique événement, l'empereur François-Joseph et l'impératrice Élisabeth paraîtraient à la cour des Tuileries : « Sur les bords de la Seine, disait *le Publiciste*, l'organe du ministre de l'intérieur, dans les appartemens dorés des Tuileries, tout le bruit de l'exposition, toute la pompe des réceptions princières, tout l'éclat des bijoux de l'Orient n'effacera pas le *Mane Tekel* que l'histoire vengeresse a écrit avec le sang sur le trône de Napoléon. Un spectre se dressera désormais entre les souverains de France et d'Autriche. »

Le cabinet de Berlin fut vite désabusé; il apprit par le comte de Goltz qu'une entrevue était arrêtée, que Napoléon III se rendrait en Autriche pour donner à François-Joseph un témoignage de sympathie. L'idée était élevée, touchante; elle faisait honneur à l'impératrice, qui l'avait suggérée dans un élan chevaleresque. La politique et de frivoles entraînemens en altérèrent aussitôt le caractère.

Tous les regards se retournaient vers l'Autriche. On s'appliquait à pressentir les conséquences de l'entrevue de Salzbourg sur les destinées de l'Europe. Ceux qui connaissaient à fond la situation intérieure de la monarchie n'y voyaient rien d'alarmant pour la Prusse. Ils savaient que M. de Beust lui-même, dans ses correspondances intimes avec ses amis d'Allemagne, ne cachait pas son impuissance. Il avouait qu'il n'était pas en situation de protester contre les infractions multiples faites au traité de Prague et que, si un conflit venait inopinément à éclater entre la France et la Prusse, il serait forcé de subordonner son intervention militaire aux premiers résultats de la guerre. Il se sentait isolé à la cour, il n'avait personne qui voulût servir ses idées avec ardeur, il était à la fois l'acteur et le souffleur. La confiance si entière qui l'animait après sa réconciliation avec la Hongrie tendait à s'affaiblir. Les partisans

(1) On l'appelait ainsi par extension; sa mère était la sœur de la femme de Frédéric-Guillaume IV.

de Kossuth jetaient le gant aux autorités constituées; les Croates, mécontens de la part qui leur était faite dans la réorganisation de l'empire, refusaient de se faire représenter à la diète de Pesth; la Bohême et la Moravie étaient minées par la propagande panslaviste et la Prusse, sous main, assistait la Russie dans le travail de désagrégation qu'elle poursuivait le long du Danube. Aussi le cabinet de Vienne, aux prises avec des difficultés sans cesse renaissantes, en était-il réduit à rassurer le cabinet de Berlin sur ses tendances, à affirmer ses sentimens germaniques et à protester contre toute arrière-pensée agressive.

Le gouvernement français, de son côté, s'efforçait de tranquilliser et de ramener M. de Bismarck. La confiance publique était ébranlée; la crainte d'un conflit paralysait les affaires; elle était exploitée par les partis hostiles. L'empereur et ses ministres sentaient la nécessité de rassurer les esprits. Ils demandaient à l'ambassadeur du roi de recommander la modération à sa cour, de se porter garant de leurs sentimens pacifiques et de faire ressortir les difficultés de leur tâche, en face d'une opinion publique déçue, nerveuse, excitée par les ennemis de la dynastie. Ils s'épanchaient avec lui en toute confiance; ils oubliaient ses perfidies passées, l'action paralysante qu'il avait exercée sur nos déterminations au mois de juillet 1866, et les argumens que par ses rapports alarmans, au dire de M. de Bismarck, il avait fournis au parti militaire prussien pour s'opposer à la cession du Luxembourg. Il est vrai que M. de Goltz s'était amendé. Les évolutions lui coûtaient peu. Il avait repris, comme en 1865, le contre-pied de la politique de son ministre; il cherchait alors à l'entraver dans son essor, il s'appliquait maintenant à le représenter comme un brouillon en voie de compromettre les résultats si glorieusement obtenus par la sagesse du roi et la vaillance de son armée. Il laissait entrevoir que, le jour où il siégerait dans les conseils de son souverain, les relations de la France et de la Prusse ne laisseraient rien à désirer. D'ailleurs son admiration pour l'impératrice Eugénie avait pris le caractère d'une passion qui semblait être le gage de sa sincérité.

L'ambassadeur promit d'être auprès de sa cour l'interprète chaleureux des protestations qu'il avait recueillies aux Tuileries et de représenter l'entrevue projetée à Salzbourg comme une simple visite de condoléance. Il devait prendre les eaux en Allemagne, il passa par Ems avant d'aller à Kissingen. C'était nous rendre un réel service. Il était indispensable que le représentant de la Prusse à Paris s'expliquât une bonne fois avec son gouvernement sur les difficultés que la politique impériale rencontrait dans l'œuvre de pacification à laquelle elle se consacrait, parfois au détriment de sa popularité, en se heurtant à tout instant à des susceptibilités cal-

culées dès qu'elle se permettait l'observation la plus courtoise sur les questions qui touchaient à l'exécution du traité de Prague.

« J'ai fait observer à Ems, disait le comte de Goltz, en traversant Francfort, combien était ingrate la tâche de l'empereur, en face d'une opinion déprimée, qui considérait la France comme déchue de son rang, et qui se sentait humiliée par des procédés blessans pour son amour-propre, par des actes qu'elle envisageait comme une atteinte à ses intérêts traditionnels. J'ai ajouté qu'en continuant de la sorte, on compromettrait infailliblement la paix, qu'il arriverait un moment où l'empereur se verrait débordé et entraîné à des résolutions qui lui répugnent. »

Partant de là, l'ambassadeur s'était fait le défenseur d'une politique modérée, conciliante, évitant des discussions oiseuses et des querelles irritantes. Il avait démontré que les appréciations émises par le gouvernement français dans des dépêches confidentielles, soit sur la question danoise, soit sur la création d'un parlement douanier, soit sur le sort des anciennes places fédérales, ne constituaient pas des immixtions caractérisées, bien dangereuses pour l'Allemagne, et qu'elles ne justifiaient pas le tapage qu'elles soulevaient à chaque instant dans la presse allemande.

Toutefois, M. de Goltz, en se portant garant de nos sentimens pacifiques, n'était pas allé jusqu'à atténuer l'étendue de nos armemens et les propos belliqueux qui se tenaient dans les cercles de la cour et dans les sphères gouvernementales. Il n'en restait pas moins persuadé d'avoir, momentanément, imprimé à la politique de son gouvernement, par ses explications et par les assurances dont l'empereur l'avait prié d'être l'interprète, un caractère plus réservé et plus amical. Mais il craignait que le chancelier, en contact avec le parlement, dont la réunion était prochaine, n'en vînt de nouveau, se laissant entraîner par l'effervescence de son tempérament, à sacrifier ses bons rapports avec la France aux exigences passionnées de sa politique allemande.

M. de Goltz avait plaidé notre cause avec chaleur; s'il n'avait pas convaincu son ministre, qui de parti-pris, et à tout propos, soulevait des incidens, il avait réussi du moins à impressionner son souverain. On constata, dès le lendemain de ses entretiens, que le diapason de la presse était changé; d'acariâtre, son langage était devenu accommodant (1). On se flattait sans doute à la cour de

(1) Dépêche d'Allemagne, 17 août 1867. — « Les déclarations contenues dans votre dépêche du 6 août me seront d'un usage précieux; elles me permettront de calmer les appréhensions que j'entends se manifester et qui, par leur caractère persistant, ont pour effet de surexciter les passions germaniques et de les retourner contre nous. Elles contribueront d'autant plus efficacement à ramener la confiance, qu'elles con-

Prusse, sur des assurances données à Paris, qu'à son retour de Salzbourg l'empereur rendrait au roi sa visite. Aller à Berlin après nos mécomptes eût été excessif, mais se rencontrer avec Sa Majesté à Coblentz eût été politique. La cour de Prusse avait depuis trop peu de temps le sentiment de sa force et de sa grandeur pour n'être pas sensible à une marque de déférence qui, après tout, n'était que l'accomplissement d'un devoir de politesse. L'axe de la politique était depuis Sadowa violemment déplacé; s'il ne passait pas encore à Berlin, déjà il n'était plus à Paris. C'est ce qu'on se refusait à croire aux Tuileries.

La ville de Salzbourg s'était pavoisée, elle ne se préoccupait pas du motif qui lui valait la présence d'hôtes illustres, elle se mettait en frais, non pour pleurer l'archiduc Maximilien, mais pour fêter les deux empereurs et distraire les deux impératrices (1). On ne parlait que de bals, d'illuminations, de promenades nocturnes en gondole, de spectacles et de galas organisés par l'intendant des théâtres impériaux. Ce n'est pas ainsi qu'on célèbre la mémoire des morts, c'était enlever à une démarche dictée par un sentiment de piété sa grandeur et sa dignité. Aussi l'archiduchesse Sophie avait-elle refusé de paraître à l'entrevue ; profondément ébranlée par la mort de son fils, elle avait fait vœu, disait-elle, de porter le deuil jusqu'à la fin de ses jours.

L'empereur et l'impératrice, avant de partir pour l'Allemagne, s'étaient arrêtés à Châlons ; ils quittèrent le camp triomphalement, acclamés par l'armée, le 17 août, à huit heures du matin. A Carlsruhe, ils furent salués par le grand-duc et par la grande-duchesse de Bade, qui offrit un superbe bouquet à l'impératrice, et à Ulm, par le roi de Wurtemberg (2). Des vivats éclatèrent sur leur passage : ce n'était pas l'amour de la France qui les inspirait, mais les ressentimens contre la Prusse. Il était une heure du matin lorsque le train impérial arriva à Augsbourg (3).

cordent avec des instructions que M. de Bismarck a jugé utile d'adresser à ses agens en Allemagne à la suite de ses entretiens avec le comte de Goltz. La circulaire du chancelier s'appliquerait à enlever à l'entrevue de Salzbourg tout caractère inquiétant pour les relations amicales que la cour de Prusse entretient avec celles des Tuileries et d'Autriche. Ces instructions, inspirées, comme celles de Votre Excellence, par la même pensée, bien comprises et énergiquement commentées par la diplomatie des deux pays, ne sauraient manquer d'exercer sur l'opinion l'effet que le gouvernement de l'empereur et le gouvernement du roi en attendent. »

(1) La gare était décorée du haut en bas de velours semé d'abeilles, d'écussons avec le chiffre de Napoléon, de mâts vénitiens et de drapeaux tricolores. L'empereur aurait pu se croire dans une gare française.

(2) Des musiques militaires jouaient l'air de *la reine Hortense* à l'arrivée du train dans les gares.

(3) L'empereur déclina l'hospitalité que lui offrait le roi de Bavière; il descendit à l'*Hôtel des Trois-Maures*.

Augsbourg était une ville chère à l'empereur, il y retrouvait les mélancoliques souvenirs de l'exil. Il tenait à revoir la maison qu'avait habitée sa mère, la reine Hortense, et à visiter le collège Sainte-Anne, où il avait fait ses premières études. Il parcourut les salles et s'arrêta aux places que ses maîtres lui assignaient. Le temps avait respecté le nom de *Louis-Napoléon*, qu'un jour il avait gravé sur la bordure d'une fenêtre. L'écolier était devenu empereur, mais l'Allemagne de ses jeunes années, paisible, studieuse, inoffensive, s'était réveillée transformée; il la revoyait, par le fait de ses erreurs, agitée, ambitieuse, menaçante. Quel contraste! Quel désenchantement pour un souverain qui croyait assurer la prépondérance à son pays en proclamant le principe des nationalités!

Le roi Louis était descendu des hauteurs du château de Berg, où il vivait inaccessible à ses sujets, pour complimenter leurs majestés impériales à leur passage à travers la Bavière. Il les enchanta par la bonne grâce de son accueil, par le charme et l'originalité de son esprit. Il tint à honneur de les accompagner jusqu'à Rosenheim, à la frontière de l'Autriche. L'empereur voyageant incognito, sa majesté bavaroise ne crut pas devoir lui présenter le président de son conseil, qui s'était rendu à la gare. C'était pousser loin les scrupules de l'étiquette, mais c'est ainsi qu'on la pratiquait du temps de Louis XIV. L'incident ne passa pas inaperçu; l'empereur, dès qu'il en eut connaissance, fit dire au prince de Hohenlohe qu'à son retour il serait charmé de lui serrer la main.

Ce fut un spectacle émouvant lorsque les deux empereurs, qui ne s'étaient pas revus depuis Villafranca, se retrouvèrent en présence. François-Joseph seul connaissait alors les revers, Napoléon III commençait à les appréhender à son tour, mais il était loin de pressentir les tragiques vicissitudes que lui réservait un prochain avenir.

La politique a d'étranges retours et de bizarres contradictions. L'Autriche, que nous avions combattue au nom du principe des nationalités, allait devenir notre auxiliaire pour enrayer en Allemagne le mouvement national que nous avions soutenu contre elle en Italie. Entre 1859 et 1867 la contradiction était flagrante : Salzbourg était la contre-partie de Villafranca.

Il était évident que la politique ne resterait pas bannie de l'entrevue, malgré les protestations préventives de la diplomatie autrichienne et de la diplomatie française. Personne n'admettait que les souverains de deux grands pays, passant cinq jours dans une étroite intimité, s'abstiendraient de parler de l'état de l'Europe et de leur situation réciproque. La question allemande les mettait en présence de la Prusse, la question d'Orient les plaçait en face de la Russie. L'empereur, il est vrai, n'emmenait pas de ministre, mais tout le

monde savait qu'en France le chef de l'état se passait de ses conseillers pour engager sa politique ; on n'avait pas oublié qu'il était seul à Plombières lorsqu'il arrêta avec le comte de Cavour la guerre d'Italie. M. de Beust avait d'ailleurs intérêt, pour le succès de sa transformation intérieure et de sa politique étrangère, à se prévaloir de l'intimité de ses rapports avec la France et à laisser entrevoir, sinon une alliance imminente, du moins une alliance éventuelle. Il consacra toute son habileté à accréditer les soupçons par son attitude et par le jeu de sa presse. Il s'entoura d'une partie de sa chancellerie, emmena le comte Andrassy et fit venir M. de Beck, le ministre des finances. C'était plus qu'il n'en fallait pour inquiéter le cabinet de Pétersbourg et faire bondir le cabinet de Berlin. Et cependant il a confessé, depuis la guerre, qu'en réalité personne n'avait eu lieu de s'alarmer. « Nous étions, disait-il, comme des *gentlemen riders* en face d'un fossé et c'était à qui ne le franchirait pas. » L'aveu était superflu ; l'Autriche en 1870 par son inaction devait suffisamment révéler l'inanité des conférences de Salzbourg.

Cependant l'on rédigea un protocole : on y développait les idées émises dans un mémorandum très concis, que M. de Beust soumit à l'empereur et qui fixait les points essentiels de l'entente (1). Ce protocole n'engageait à rien ; il devait servir de base, suivant les circonstances, à une future alliance.

(1) *Memorandum autrichien.* — *Maintien du traité de Prague.* — Éviter tout ce qui pourrait être exploité par la Prusse comme une provocation. — Action morale sur les états du Midi pour qu'ils ne sortent pas du *statu quo*. — Le système libéral inauguré en Autriche servira à réveiller les anciennes sympathies des populations. — Une politique franchement pacifique du gouvernement français enlèvera tout prétexte à de nouveaux engagemens de la part des cours méridionales s'ils leur étaient demandés en prévision d'une guerre. — L'union de la France et de l'Autriche devra se manifester de façon à les faire réfléchir et à leur faire sentir la nécessité d'une attitude indépendante et réservée. — L'accord de la France et de l'Autriche en Orient impressionnera le midi de l'Allemagne s'il ne tardait pas à se manifester. — En Orient aussi, on maintiendra le *statu quo*. — L'attitude commune, sans être hostile à la Russie, devra être persévérante. La question de Candie devra être reprise en sous-œuvre. — Une cession à la Grèce est devenue de plus en plus difficile. — Il faudra obtenir une pacification prompte du pays en donnant satisfaction à tous les vœux des populations compatibles avec la dignité de l'empire ottoman. On fera une démarche auprès du gouvernement russe pour obtenir son avis sur les moyens de résoudre l'affaire de Candie. On s'adressera ensuite à l'Angleterre pour l'associer aux communs efforts. On tiendra un langage conforme à Athènes pour amener le gouvernement hellénique à une appréciation plus saine de la situation. — L'Autriche s'abstiendra de soulever des différends avec le gouvernement des Principautés-Unies malgré ses griefs, à moins d'y être contraint par des circonstances imprévues. Elle s'impose cette réserve pour conjurer l'intervention armée d'une autre puissance. Si le gouvernement autrichien était forcé d'occuper une partie des principautés contiguë à son territoire, le gouvernement français interposerait ses bons offices. Il convoquerait une conférence pour aviser, suivant l'esprit du traité de Paris, au rétablissement des choses.

On avait reconnu après avoir passé en revue toutes les questions à l'ordre du jour, surtout en Allemagne et en Orient, que les intérêts étaient identiques et que les deux cabinets devaient s'entendre pour exposer leurs idées de la même manière, employer les mêmes moyens et tenir le même langage pour les maintenir et les faire respecter. On avait prévu les crises et les conflits éventuels; on avait calculé autant que possible toutes les chances, et l'on s'était promis de rester unis dans l'entente que l'on considérait comme la sauvegarde des intérêts communs. La confiance dans la perpétuité d'un intime accord était telle qu'elle avait dominé toutes les autres considérations. Aussi s'était-on dispensé de se lier par des engagemens secrets, on avait évité tout traité et toute convention; aucun papier n'avait été signé, mais la parfaite entente présente et future et l'assistance réciproque, solennellement proclamées, avaient eu pour garantie la parole d'honneur des deux souverains (1). S'ils avaient reconnu l'urgence du maintien de la paix, ils l'avaient soumise à certaines conditions dont ils étaient convenus de ne pas se départir. Ces conditions résultant des traités, les deux gouvernemens avaient déclaré qu'ils n'en souffriraient aucune violation. Ils se posaient en défenseurs du *statu quo;* ils n'entendaient ni attaquer la Prusse, ni même revenir sur les faits accomplis; ils ne voulaient que le maintien des stipulations de Paris et de Prague. Il s'agissait de sauver l'intégrité de l'empire ottoman et de s'opposer à la création d'un empire d'Allemagne qui amoindrirait la France et menaçerait l'Autriche dans son existence.

L'accord était fondé sur la paix, sans caractère agressif: « Il peut ne pas plaire à tout le monde, disait le chancelier autrichien, mais personne n'a le droit de s'en montrer offusqué. » C'est en cela que M. de Beust se trompait. La Prusse et la Russie ne pouvaient voir sans émotion la France et l'Autriche se concerter et s'unir pour entraver leur expansion en Allemagne et en Orient. Il avait beau

(1) Notre ambassadeur à Vienne, le duc de Gramont, assistait à l'entrevue, mais, sur la demande de M. de Beust, il ne fut pas initié aux négociations. Le prince de Metternich et M. Rouher seuls eurent connaissance du *memorandum* et du protocole. L'empereur aurait voulu un traité offensif et défensif, mais le chancelier lui fit observer qu'un acte pareil n'échapperait pas à la vigilance de la diplomatie prussienne, malgré toutes les précautions prises, et que M. de Bismarck, dès qu'il le connaîtrait, provoquerait un conflit. M. de Beust n'admettait pas que la France et l'Autriche, dont l'armement était à peine ébauché, fussent déjà en état de soutenir la lutte. Il subordonnait l'alliance à leur réorganisation militaire, qui, d'après lui, nécessiterait encore beaucoup de temps. Ce furent aussi les objections que l'archiduc Albert, lors de sa mission à Paris, au mois de février 1870, fit valoir auprès de l'empereur. On raconte qu'après être sorti du cabinet de Sa Majesté, il revint sur ses pas, et dit en entrebâillant la porte : « Sire, surtout n'oubliez pas, quoi qu'il advienne, que nous ne serons pas en état d'entrer en ligne avant un an. »

télégraphier, en voyant le fâcheux effet produit par ses conciliabules avec l'empereur, qu'il n'y avait à Salzbourg « que des cœurs pénétrés de douleur et des yeux remplis de pleurs, » personne n'ajoutait foi à ces dépêches larmoyantes. La diplomatie russe et la diplomatie prussienne croyaient être renseignées. « Que penser, disait M. de Savigny, d'un chancelier d'empire travaillant, au dire même de ses organes, comme un ministre français dans le cabinet de Napoléon III? Ce fait seul aurait suffi pour nous donner l'éveil, si nous ne savions par des informations sûres, — car en Autriche il y a moyen de tout savoir, — ce qui se trame contre nous (1). »

La presse inspirée reflétait en termes acerbes les inquiétudes et les colères qui se manifestaient à Berlin ; elle considérait l'entrevue comme une provocation déguisée à l'adresse de la Prusse ; elle n'admettait pas qu'un souverain étranger pût venir en Allemagne pour traiter des affaires allemandes avec une puissance non allemande. La *Gazette de la croix* écumait : « Une Confédération du Sud sous la direction de l'Autriche (2) et sous le protectorat de la France, disait-elle, tel est le but qu'on poursuit à Salzbourg. Nous n'examinerons pas si une Confédération du Midi dont l'Autriche ferait partie ne serait pas contraire aux stipulations de Prague. Nous ne demanderons pas ce que deviendraient les traités d'alliance que les états du Sud ont conclus avec la Prusse et auxquels ils ne sauraient se soustraire sans manquer à la foi jurée. Nous demanderons seulement si l'Allemagne est disposée à permettre à l'empereur des Français de s'immiscer dans les affaires allemandes.

« Il existe sans doute en Allemagne des misérables qui attendent le salut de la patrie, ou plutôt leur salut personnel, de Paris. On les écrasera, lorsque l'heure de punir les traîtres aura sonné.

« Il est une chose toutefois qu'on fera bien de méditer aux Tuileries : si nous ne nous sommes pas laissé endormir par les flatte-

(1) L'empereur François-Joseph conféra au prince de Metternich, en présence de ses hôtes, l'ordre de la Toison d'or, la plus haute de ses distinctions. Il avait à cœur de prouver à Napoléon III combien il appréciait le zèle et l'ardeur que son ambassadeur consacrait à l'intime entente des deux pays. C'était donner à l'entrevue une consécration solennelle et permettre de supposer, en octroyant au prince de Metternich une aussi éclatante récompense, que l'alliance qu'il poursuivait était définitivement scellée.

(2) On prétendait que Napoléon III, à son passage à Munich, avait essayé de convertir le roi Louis et son ministre à l'idée d'une Confédération du Sud sous le protectorat de l'Autriche. M. de Beust protesta énergiquement contre ces bruits dans des dépêches adressées à ses agens : « L'Autriche, disait-il, s'en tient strictement aux stipulations de Prague, qui reconnaissent à l'Allemagne du Sud le droit de se constituer en confédération séparée, mais qui n'admettent pas qu'elle puisse se placer sous un protectorat étranger. Il n'a donc pas été question de protectorat autrichien à Salzbourg, l'empereur François-Joseph en a donné l'assurance au roi de Bavière. »

ries, les menaces ne nous intimideront pas davantage. Nous n'avons pas la prétention d'être les précepteurs des autres pays, mais nous ne souffrirons pas qu'on nous fasse la leçon. Les alliés de Salzbourg ont décidé de ne pas permettre qu'aucune question soit résolue autrement qu'ils ne l'entendent; eh bien! qu'ils le sachent, nous ne tiendrons aucun compte de leurs résolutions; qu'ils le prennent en bien ou en mal, nous garderons notre volonté, et nous savons ce que nous voulons. »

Les journaux de Vienne qui puisaient leurs inspirations à Berlin, à la caisse des reptiles, n'étaient pas moins violens; ils s'appliquaient à énumérer avec d'outrageans commentaires tous les désastres que la maison d'Autriche avait retirés de ses alliances avec la France. Ils se plaisaient, dans une pensée odieuse, à évoquer le spectre de l'empereur Maximilien; ils le montraient présidant aux entretiens des deux souverains.

M. de Bismarck, maître de lui-même, avait longtemps dissimulé son déplaisir et ses craintes (1). Il attendait pour éclater que sa

(1) Dépêche d'Allemagne (21 août 1867). — « La diplomatie prussienne est plus vivement préoccupée de l'entrevue de Salzbourg qu'elle ne l'avouait il y a quelques jours. Elle se montre inquiète, je dirai même nerveuse, et les ovations dont l'empereur a été l'objet en Wurtemberg et en Bavière ne font que l'agacer davantage. M. de Bismarck, qui cependant n'est pas facile à émouvoir, n'échapperait pas à la contagion de ses agens; il verrait dans la rencontre des deux souverains un danger sérieux pour la politique qu'il poursuit en Allemagne.

« Les lettres du prince Gortchakof ne tendraient pas à le calmer, elles montreraient M. de Beust disposé à tout écouter et prêt à tout signer. Aussi le chancelier s'arrêterait-il aux résolutions les plus énergiques. Il aurait l'intention de mettre, dès à présent, les cours secondaires au pied du mur, de leur demander de compléter leurs engagemens et de prendre avec lui toutes les mesures que l'éventualité d'une guerre pourrait rendre indispensables; ces négociations ne laisseront pas d'être délicates, car les cours dont il réclame l'assistance aveugle et illimitée seront, après l'entrevue de Salzbourg, moins disposées encore que par le passé à aliéner le peu de liberté qui leur reste. Fidèle à sa tactique, qui consiste à toujours prendre l'offensive, le chancelier ne se bornerait pas à s'expliquer avec les cours du Midi; il interpellerait le gouvernement français et le gouvernement autrichien sur la portée de l'entrevue. Il s'attendrait à des explications tranquillisantes, mais il ne se tiendra pour satisfait, dit-on, qu'autant que l'un des deux empereurs se prêterait, par une visite au roi, à la contrepartie de Salzbourg. Cette visite aurait pour sa politique plus d'un avantage : elle consacrerait ce qui, depuis un an, s'est fait en Allemagne et elle serait, pour les populations allemandes le commentaire le plus significatif donné aux tentatives d'alliance entre la France et l'Autriche.

« On dit que l'échange des communications entre Pétersbourg et Berlin n'a jamais été plus fréquent et que la réunion d'un congrès de souverains allemands sous la présidence du roi de Prusse, et dont le grand-duc de Bade aurait pris l'initiative, serait arrêtée pour le mois de septembre.

« M. de Beust est l'objet de violentes attaques; on le fait passer pour traître à son pays et à la patrie allemande, qu'on s'applique à confondre avec l'Autriche dans une même pensée... En soulevant contre lui les passions, dans la presse et dans les assemblées populaires, on espère sans doute le renverser du pouvoir. »

diplomatie et sa police aux aguets lui eussent livré les secrets de l'entrevue : « La France, disait-il, lorsqu'il fut fixé, d'une main nous présente des notes calmantes, et, de l'autre, elle nous laisse entrevoir la pointe de son épée. »

Les souverains du Midi s'étaient tous portés sur le passage de Napoléon III, des manifestations s'étaient produites le long de son parcours, les sentimens particularistes menaçaient de prendre le dessus en Allemagne : il était temps de relever le prestige de la Prusse par un fier langage et de violens procédés.

On songeait à mettre le cabinet de Vienne et la cour des Tuileries en demeure de s'expliquer catégoriquement sur les résolutions arrêtées entre les empereurs. On devait notifier à la France qu'elle n'avait aucun droit de s'occuper des stipulations de Prague ; cette thèse serait affirmée à Vienne et M. de Beust aurait à préciser les griefs qu'il avait à formuler sur la non-exécution du traité de paix. Telles étaient, au dire de M. de Savigny, les résolutions auxquelles on s'arrêtait à Berlin. Ce n'était pas tout, des ordres seraient donnés pour hâter les préparatifs d'une entrée en campagne ; on parlait aussi d'un voyage du roi à Pétersbourg dès le retour de Crimée de l'empereur Alexandre et de la réunion des souverains allemands à Bade afin d'opposer d'éclatantes démonstrations à celle de Salzbourg. On voulait être militairement et diplomatiquement préparé à toutes les éventualités, car on croyait savoir qu'au moment où le comte de Goltz apportait à Ems des déclarations tranquillisantes, l'empereur et ses ministres songeaient à la guerre et la préparaient. Aussi M. de Savigny était-il en proie à de sombres prévisions ; il désespérait du maintien de la paix, après cette épreuve nouvelle qu'allaient avoir à traverser les relations de la France et de la Prusse. Il croyait, comme toute la diplomatie prussienne, qu'en cas de conflit l'Autriche serait vouée à l'impuissance. Il pensait que la Russie, qui dépensait des millions pour ses menées panslavistes, ne laisserait pas échapper l'occasion pour arriver à ses fins et qu'elle soulèverait tous les élémens slaves de la monarchie autrichienne. Il était convaincu que, si le comte de Bismarck, poussé à bout, décrétait la constitution unitaire de 1849 et proclamait l'Allemagne, toutes les populations allemandes de l'empire des Habsbourg subiraient l'attraction et se feraient représenter au parlement comme en 1848 (1).

(1) Dépêche d'Allemagne. — « L'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, qui a passé ici, m'a parlé des inquiétudes que l'entrevue de Salzbourg a soulevées à la cour de Prusse. Il ne les partage pas ; il trouve naturel que deux souverains si directement menacés aient à cœur de s'entendre sur les éventualités de l'avenir. Mais il doute que le chancelier se soumette à une interprétation restrictive du traité de Prague, lui serait-elle notifiée dans la forme la plus courtoise et serait-elle conçue dans l'esprit le plus large

M. de Savigny, dans cette revue dramatique des moyens d'action auxquels son gouvernement se proposait de recourir, exagérait sans doute. Ses paroles, empreintes à la fois de craintes et de menaces, dénotaient cependant un grand trouble dans les idées prédominantes à la cour de Prusse. Mais l'irritation à laquelle on cédait dépassait le but, elle eût été inexplicable si elle n'avait pas coïncidé avec les élections pour le parlement du Nord. On battait monnaie électorale avec l'entrevue, on en exagérait à plaisir la portée; les récriminations étaient voulues. Pour M. de Bismarck, ne pas avancer, c'était reculer, et il ne pouvait avancer qu'en attisant les passions nationales.

La bonne entente avec le cabinet de Berlin, que la cour des Tuileries s'était récemment donné tant de mal à rétablir, était de nouveau gravement et gratuitement compromise. Si l'état de notre armée n'avait rien laissé à désirer, l'entrevue eût été appréciée certainement avec plus de philosophie, mais on nous savait en pleine transformation militaire, incapables de le prendre de haut. C'est la moralité qui se dégageait du reste de toutes les crises que le chancelier, dans la pensée de nous énerver et de nous atteindre dans notre prestige, soulevait si volontiers au moindre prétexte.

Notre diplomatie en Allemagne appréhendait des complications; elle s'appliquait à les conjurer.

« C'est au gouvernement de l'empereur de décider, écrivait-on au ministre des affaires étrangères, s'il ne conviendrait pas dans l'intérêt de la paix d'arrêter la cour de Prusse dans la voie violente, périlleuse, où elle s'est engagée, soit par de franches explications diplomatiques, soit par des déclarations plus solennelles qui auraient l'avantage de rallier à notre politique les gouvernemens et les peuples qui n'ont vu dans l'entrevue de Salzbourg qu'un gage non équivoque donné à la tranquillité de l'Europe. »

Cette politique s'imposait, à moins de fournir aux états-majors

en ce qui concerne les faits accomplis en Allemagne: L'ambassadeur de la reine est convaincu d'une entente entre la cour de Prusse et la cour de Pétersbourg, mais il croit que le cabinet de Berlin ne se prête qu'à regret à une alliance avec la Russie, il en sent tous les inconvéniens, ne serait-ce que celui de s'aliéner l'Angleterre. D'après lui, M. de Bismarck préférerait de beaucoup se rattacher à l'Autriche, serait-ce au prix de sacrifices. Il aurait entendu plus d'une fois des diplomates prussiens regretter qu'en 1866 on ait cédé aux passions irréfléchies de la victoire pour rompre violemment les liens qui rattachaient l'Autriche à l'Allemagne. Il sait que de nombreuses démarches ont été faites, sous toutes les formes et par divers intermédiaires, en vue d'une réconciliation. Il croit que, n'ayant pas réussi par la persuasion, on cherche aujourd'hui, en désespoir de cause, à impressionner et à ramener le gouvernement impérial par la terreur de la Russie, prête à soulever les populations slaves de la monarchie autrichienne. M. de Beust aurait en main les preuves les plus compromettantes pour la diplomatie russe, telles que des lettres du comte de Stackelberg, saisies en Gallicie, sur des émissaires moscovites. »

prussiens le prétexte qu'ils avaient en vain cherché au mois d'avril lors de l'affaire du Luxembourg.

M. de Moustier dépensa beaucoup d'éloquence pour enlever aux entretiens de son souverain avec l'empereur François-Joseph et son ministre la gravité qu'on leur prêtait. Il fournit des assurances verbales au gouvernement prussien, il adressa des circulaires atténuantes à ses agens à l'étranger (1), il multiplia les communiqués pacifiques dans la presse semi-officielle. L'empereur lui-même crut devoir publiquement rassurer la Prusse sur ses sentimens : « Les gouvernemens faibles seuls, disait-il à Arras, pour répondre aux craintes affectées à Berlin, cherchent dans les complications extérieures des dérivatifs à leurs embarras intérieurs. »

Le comte de Goltz, à la fin de juillet, s'était porté garant, à Ems, auprès de son souverain, des sentimens pacifiques de l'empereur, de son désir ardent et sincère de maintenir à ses rapports avec la Prusse le caractère le plus confiant ; il s'était appliqué à enlever toute arrière-pensée politique à l'entrevue et il avait laissé espérer qu'à son retour Napoléon III passerait sans doute par Coblentz pour saluer sa majesté et la remercier de sa présence aux Tuileries pendant l'exposition (2). Les assurances données par l'ambassadeur ne s'étaient pas justifiées, elles n'avaient servi qu'à démontrer au roi combien les défiances de son premier ministre étaient autorisées. Le roi Guillaume en était de nouveau à appréhender que la guerre, comme M. de Bismarck ne cessait de lui répéter, ne fût plus désormais qu'une question de temps, qu'elle n'éclatât sûrement le jour où les préparatifs de la France et de son alliée éventuelle seraient au complet. Aussi l'ambassadeur regagnait-il son poste peu satisfait de sa campagne et peu reconnaissant à la cour des Tuileries du démenti si manifeste qu'elle avait donné aux déclarations dont il s'était rendu l'interprète. Il déplorait que la démarche de l'empereur eût pris tout à coup des proportions si anormales ; il regrettait vivement l'ostentation donnée au voyage ; il lui semblait qu'une entente cordiale entre les deux

(1) Dépêche d'Allemagne (2 septembre 1867.) — « Il n'est pas un esprit impartial en Europe qui se méprenne sur le sens et la portée de l'entrevue de Salzbourg ; aussi suis-je convaincu que les déclarations du gouvernement de l'empereur destinées à rectifier les interprétations erronées qui en dénaturent le caractère, seront accueillies comme un témoignage de notre loyauté et de nos sentimens pacifiques. »

(2) Dépêche d'Allemagne (août 1867). — « L'entrevue était envisagée, au début, avec bonne grâce. On se flattait que l'empereur, avant de rentrer en France, aurait à cœur de se rencontrer avec le roi. La déception est grande aujourd'hui que l'on sait qu'il ne reviendra pas par Coblentz et ne s'arrêtera même pas à Bade. La blessure est profonde. On considère qu'en allant à Paris, le roi a donné à la France un témoignage de bonne volonté aussi explicite, aussi flatteur qu'on pouvait le désirer. »

gouvernemens aurait pu s'établir d'une façon plus discrète et surtout moins blessante pour sa cour.

La politique et les fêtes avaient dénaturé la pensée généreuse dont s'inspirait l'empereur en allant à Salzbourg. Les pieux et tristes souvenirs qui réunissaient les deux cours avaient servi de prétexte à de bruyantes démonstrations, à de frivoles distractions. L'Europe entière avait été mise dans la confidence de projets d'alliance, et les deux gouvernemens que nous avions tout intérêt à ménager, se sentant menacés, nous témoignaient hautement leurs ressentimens. C'était une faute nouvelle à ajouter à tant d'autres. « Quand deux grands princes s'entrevoyent, disait Philippe de Commines, pour cuider appaiser différends, telle venue est plus dommageable que pourfictable, mieux vaudrait qu'ils les pacifiassent par sages et bons serviteurs (1). » L'entente entre la France et l'Autriche résultant de l'identité de leurs intérêts, il était superflu de la proclamer publiquement et de l'enregistrer dans un mémorandum sans portée contractuelle. C'est par des traités mystérieusement élaborés par la diplomatie, soit à Paris, soit à Vienne, qu'il aurait fallu solennellement la consacrer.

Lorsque Frédéric II trahissait la cour de Versailles et passait aux Anglais, il ne se doutait pas, tant les pourparlers avaient été secrètement menés, que Louis XV et Marie-Thérèse, sous la pression des événemens, dans une situation qui n'était pas sans analogie avec celle de 1867, s'étaient de leur côté rapprochés et liés. Mais l'esprit politique qui pèse, prévoit et combine, semblait disparaître de plus en plus des conseils de l'empire. On se croyait encore maître des événemens et l'on était à leur merci. L'empereur avait conscience de ses erreurs, mais il lui répugnait d'en mesurer la portée et de croire qu'elles fussent irrémédiables. Il préférait s'étourdir et s'en rapporter à ceux qui lui disaient que rien n'était changé en Europe, que son prestige n'était pas atteint, que l'équilibre des forces n'était pas rompu et que l'influence de la France n'était pas diminuée par les deux puissances militaires qu'il avait laissées se constituer à nos frontières. Et cependant son autorité morale s'amoindrissait ; sa voix si écoutée avant la guerre était méconnue. Il était l'objet de provocations, et pour éviter des conflits, il se voyait contraint de justifier ses démarches, d'atténuer les actes de sa chancellerie, de s'expliquer sur ses armemens. Au lieu d'affirmer une politique indépendante, résolue, il en était réduit à louvoyer, à se prémunir contre les surprises d'un adversaire implacable qui, sous l'égide d'un grand souverain et avec l'appui d'une admirable armée dirigée par un grand stratégiste, consacrait son génie, mêlé d'audace et d'artifices,

(1) Commines, *Mémoires*, ch. VIII.

à défaire, au profit de l'Allemagne, l'œuvre de Richelieu et de Mazarin.

« La grandeur est une chose relative, disait à l'empereur un ministre clairvoyant; un pays peut être diminué, tout en restant le même, lorsque des forces s'accumulent autour de lui. »

La force absolue de la France était restée la même, mais sa force relative s'était affaiblie. Cette vérité devenait chaque jour plus saisissante.

III.

Les sombres prévisions de M. de Savigny ne s'étaient pas réalisées. M. de Bismarck n'avait pas mis la France et l'Autriche en demeure de s'expliquer sur les arrangemens intervenus à Salzbourg, l'armée prussienne n'avait pas été mobilisée. Le chancelier fédéral s'était borné à laisser à ses organes attitrés le soin de manifester son courroux; il avait accepté avec une bonne grâce ironique les déclarations tranquillisantes que le cabinet de Vienne et le cabinet des Tuileries s'étaient empressés de lui transmettre spontanément. Son but était atteint; il avait prouvé à l'Allemagne qu'on comptait avec lui. Sa presse était redevenue courtoise. La *Correspondance provinciale* se félicitait de n'avoir pas partagé les inquiétudes générales provoquées par l'entrevue des deux empereurs, qu'elle avait été cependant la première à répandre. Le comte de Goltz s'attribuait auprès de la cour des Tuileries le mérite de ce revirement. Il regrettait qu'à Berlin on eût pris les choses au tragique, il estimait qu'il était plus habile de conjurer les coalitions par de bons procédés que de les provoquer et de les précipiter par les violences. M. de Goltz se donnait à nos yeux le mérite de la sagesse et de la modération au détriment de son ministre.

Les grands politiques ont souvent sous leurs ordres des agens jaloux, dénigrans, qui se plaisent à les desservir et, lorsque ces agens sont couverts par la reconnaissance du souverain, il faut renoncer à les briser en les déshonorant. Le comte de Goltz avait de puissantes attaches à la cour de Prusse; à l'heure où son roi jouait les destinées de la monarchie sur les champs de bataille, il lui avait rendu des services qu'on n'oublie pas; il avait su paralyser la France pendant la guerre de Bohême, et par son astuce arracher à Napoléon III, sans rien sacrifier, des cessions territoriales inespérées (1). Il était à l'abri des ressentimens. L'œuvre du comte de Bismarck était d'ailleurs, dans les cercles de la cour, l'objet de

(1) *La Politique française en 1866*, p. 270. — *Le Comte de Goltz et son action à Paris.*

véhémentes critiques. Les conservateurs voyaient avec un amer déplaisir le ministre dirigeant s'engager de plus en plus avec les nationaux, ils lui reprochaient de sacrifier la Prusse à la révolution. Ils avaient beau jeu en face des résistances que sa politique rencontrait des deux côtés du Main. Le roi, en traversant les provinces annexées, avait pu constater combien son gouvernement y était mal vu; il avait été froidement accueilli (1). Ce n'est pas à sa personne assurément qu'en voulaient les populations ; elles savaient qu'il était chevaleresque, bienveillant, désireux de leur plaire, et préoccupé de leur sort. Elles se plaignaient du système qu'une bureaucratie formaliste leur appliquait militairement. Le roi en faisait des remontrances à ses ministres : « Nous n'avons pas le temps de nous faire aimer, » répliquait M. de Bismarck, en invoquant la raison d'état.

L'administration prussienne se distinguait par de grandes qualités; elle était instruite, elle avait le sentiment du devoir et elle témoignait en toutes circonstances d'un ardent patriotisme qui, parfois, s'exaltait jusqu'à l'outrecuidance; mais elle ne possédait pas le génie organisateur, ni le don de se rendre sympathique. C'est ce qui expliquait l'hésitation dont elle faisait preuve dans la réorganisation des nouvelles provinces, c'est ce qui justifiait aussi la résistance qu'elle y rencontrait. Elle ne songeait qu'à imposer aux populations conquises la loi du vainqueur, elle leur enlevait successivement les privilèges dont elles étaient fières; elle s'évertuait à les blesser dans leurs intérêts, dans leurs habitudes, dans leurs souvenirs et dans leur amour-propre. « Que de vertus vous nous faites haïr ! » disait Cornélie à César.

Le roi Guillaume s'appliquait à atténuer le rigorisme de ses fonctionnaires par sa simplicité et par sa cordialité. Il conciliait son goût pour les voyages avec les devoirs de sa couronne; il se met-

(1) Dépêche d'Allemagne. — « 15 août 1867. Le roi de Prusse a traversé Francfort ce matin se rendant à Cassel; l'administration avait convoqué pour sa réception, à la gare du chemin de fer, tous les personnages de la ville ayant un caractère officiel. On comptait une centaine de fonctionnaires mêlés à quelques curieux et aux officiers de la garnison. Le roi ne devait s'arrêter que le temps de prendre une collation, car les autorités n'avaient pas jugé prudent de mettre Sa Majesté en contact avec des populations mal pensantes. Mais un incendie ayant pendant la nuit embrasé toute la partie intérieure du Vieux-Dôme, où les empereurs se faisaient couronner du temps du saint-empire, le roi a cédé aux élans de son cœur et s'est rendu sur le lieu du sinistre. L'occasion lui a paru bonne pour donner un témoignage de sollicitude à l'ancienne ville libre si cruellement éprouvée depuis un an. Les masses sont superstitieuses; la coïncidence de l'incendie du Dôme avec l'arrivée du roi a frappé les imaginations; on la considère comme d'un fâcheux augure pour la maison de Hohenzollern... On s'imagine qu'elle a perdu les chances de ceindre la couronne impériale, aujourd'hui que la nef séculaire du Dôme où venaient se faire couronner les empereurs est devenue la proie des flammes. »

tait sans cesse en contact avec les populations annexées et s'efforçait à les rattacher à sa monarchie. Ses exigences étaient modestes; il ne tenait pas à des démonstrations bruyantes, enthousiastes, il se contentait des succès d'estime rehaussés par l'apparat des réceptions officielles et des revues militaires. Il avait à cet égard une théorie fort habile qui lui était inspirée par ses principes monarchiques. Il trouvait naturels et même légitimes les regrets qui se manifestaient dans ses nouvelles provinces, il eût été désolé de ne pas les rencontrer, car ces regrets étaient à ses yeux le témoignage le plus certain de leurs sentimens royalistes, et il ne doutait pas qu'après un large tribut payé au passé, elles n'en arrivassent insensiblement à comprendre d'elles-mêmes le bonheur d'avoir part aux bienfaits et à la gloire d'un grand état. Ce n'était pas lui, d'ailleurs, qui avait renversé les princes déchus, c'était la marche fatale de l'histoire, c'étaient les mystérieux décrets de la providence. C'est ainsi qu'il s'était exprimé dans le courant de l'été à Cassel et à Wiesbaden, c'est ainsi qu'il se serait exprimé à plus forte raison à Hanovre, s'il lui avait été permis de prendre officiellement et solennellement possession du pays des guelfes. Mais les populations hanovriennes étaient frondeuses, leur attachement à leur dynastie paraissait inébranlable, il eût été prématuré d'affronter leur accueil. Rachel refusait de se laisser consoler.

L'Allemagne présentait alors un singulier spectacle; on la disait passionnée pour l'unité, et les élections pour le parlement du Nord, appelé à jeter les bases de sa grandeur future, s'étaient faites au milieu d'une indifférence générale qui avait permis au parti libéral de remporter dans les grands centres de faciles succès. Dans beaucoup de collèges, le résultat du scrutin, faute d'électeurs, n'avait pu être proclamé; aussi appelait-on le Reichstag « le parlement de la minorité. » Il était atteint dans son prestige avant même d'être constitué. C'était une déception pour M. de Bismarck, un affaiblissement pour sa politique; il ne lui était plus permis de se prévaloir, vis-à-vis de l'étranger, de l'irrésistibilité du sentiment germanique, pour justifier ses infractions au traité de Prague. L'Allemagne encore saignante semblait avoir abjuré ses rêves de grandeur. Tandis que le parti féodal prussien répudiait l'assimilation politique du Midi avec le Nord, le particularisme reprenait toute sa puissance en Bavière et en Wurtemberg. Le Main, qui au lendemain de Sadowa n'était qu'un mince filet d'eau, devenait un fleuve. Bavarois et Souabes s'en tenaient au *statu quo*. « La Confédération du Nord leur faisait l'effet d'une ratière qu'on n'avait pas même pris la peine d'amorcer. Les vents qui soufflaient de Berlin n'apportaient à leurs oreilles que le bruit des tambours, les murmures des contribuables, le râle obstiné du Hanovre qui ne pouvait se décider à mourir, et

le sourd gémissement de la Saxe, qui, se voyant prise dans un nœud coulant, cherchait à se dégager et se plaignait qu'on l'étranglât. Ces concerts n'avaient rien qui pût les ravir (1). »

Après avoir surexcité les passions unitaires, M. de Bismarck se trouvait en face d'un affaissement symptomatique. Abandonné momentanément des sympathies de l'Allemagne, il en était réduit à la tâche ingrate d'administrer et de s'assimiler des populations mécontentes, de se défendre contre d'ardentes inimitiés et de pactiser avec un parti dont les tendances répugnaient à ses principes. Il ne pouvait plus maintenir son prestige et son autorité qu'en flattant les passions nationales par la fierté de son attitude diplomatique.

« Laissez dormir le traité de Prague tant que le parlement sera réuni et surtout ne provoquez pas d'incident, » nous avait dit le baron Nothomb (2) au lendemain des élections. Ses conseils n'étaient pas à dédaigner, il était avisé, perspicace ; c'est lui, qui, à l'avènement du comte de Bismarck, s'était demandé s'il serait Richelieu ou Alberoni. L'incident que ce sage prévoyait ne devait pas tarder. Malgré la prudente réserve de notre diplomatie, il se produisit sous la forme d'une circulaire retentissante ; le ministre prussien affirmait à l'improviste, sans motif apparent, le droit qu'avait l'Allemagne de se constituer librement au gré de ses aspirations ; il disait, il est vrai, qu'il s'abstiendrait de toute pression sur les états du Sud, mais il ajoutait, au mépris de la ligne du Main, consacrée par les préliminaires de Nikolsbourg, qu'il leur ouvrirait à deux battans les portes de la Confédération du Nord le jour où il leur plairait d'en réclamer l'entrée.

Les nationaux libéraux s'étaient plaints du discours du trône à l'ouverture du Reichstag ; ils l'avaient trouvé incolore, décourageant. C'était pour la première fois depuis Sadowa que le roi, en s'adressant au pays, n'avait fait aucune allusion aux aspirations germaniques. Ils auraient voulu qu'il affirmât hautement le droit de l'Allemagne de se constituer à sa guise, au mépris du traité de Prague. Grisés par le succès, ils ne connaissaient plus d'obstacles ; ils empiétaient sur les prérogatives de la couronne en concertant une adresse (3) pour stimuler les ardeurs patriotiques du souverain

(1) M. Victor Cherbuliez, *l'Allemagne nouvelle.*

(2) Le ministre de Belgique à Berlin. Voir son portrait dans *l'Affaire du Luxembourg*, page 132.

(3) « Notre œuvre ne sera achevée, disait l'adresse, que par l'entrée du Sud dans la Confédération du Nord. Une force irrésistible s'oppose à tout pas en arrière. Nous sommes convaincus que les gouvernemens confédérés, en marchant résolûment à leur but, n'auront pas à redouter la contestation de nos droits à une existence nationale. La nation allemande, confiante en elle-même et décidée à repousser toute tentative d'immixtion étrangère, maintiendra, quoi qu'il arrive, son droit incontestable en l'appuyant au besoin sur la force. »

et du ministre, dont ils combattaient, au temps du conflit, les réformes militaires et les ambitieux desseins. — Le prestige du chancelier était en jeu, il ne pouvait laisser au Reichstag l'initiative d'une manifestation nationale et subir sa pression. Il lui prouva, en livrant à la publicité la circulaire qu'il avait écrite le 7 septembre sous l'émotion de l'entrevue de Salzbourg, qu'il n'avait pas attendu l'expression de ses vœux, qu'il les avait devancés et dépassés par la hardiesse de ses affirmations.

« Mon patriotisme, disait-il à M. de Bennigsen, n'a pas besoin d'être stimulé, mais les ménagemens que m'impose la politique extérieure ne me permettent pas de répondre aux impatiences de vos amis, qui voudraient me voir chausser des bottes de sept lieues (1). » On croyait M. de Bismarck maître de la situation, et les contradictions incessantes de sa politique prouvaient que sa volonté était dominée tantôt par les influences de la cour, tantôt par les exigences des partis. « Voudrait-il s'en tenir strictement aux traités, disaient ses défenseurs officieux, qu'il ne le pourrait plus, car le jour où il cesserait de diriger le mouvement national, sa popularité serait atteinte et la Confédération du Nord, qui n'est qu'une œuvre de circonstance, sérieusement compromise. »

L'événement avait justifié les prévisions du baron Nothomb; l'incident avait surgi et, bien que la France ne l'eût pas soulevé, il ne se retournait pas moins contre elle. La presse allemande, toujours agressive, s'empara de la circulaire, elle la commenta en termes blessans pour notre amour-propre avec l'arrière-pensée de provoquer des répliques. Nos journaux s'y laissèrent prendre. On avait créé à leur intention la *Correspondance de Berlin*, une feuille autographiée rédigée en français; elle devait les renseigner sur les affaires allemandes, qu'on leur reprochait de ne pas comprendre, mais, en réalité, elle avait pour mission de provoquer d'irritans débats et d'entretenir des sentimens haineux entre la France et l'Allemagne. M. de Bismarck faisait flèche de tout bois, il ne dédaignait aucun moyen. « Un ministre habile, disait le cardinal de Bernis, sait faire d'un million de petites choses une chaîne qui mène aux grandes (2). » Nos journaux, au lieu de riposter et de prêter le flanc à de brutales reparties, auraient dû comprendre qu'un silence dédaigneux est souvent la plus éloquente des réponses. Mais, avides

(1) *Dépêche d'Allemagne.* — « La composition du parlement n'est pas telle que l'espérait M. de Bismarck; le parti libéral y prédomine, grâce à l'indifférence qui a présidé aux élections, et ce parti n'a que momentanément subordonné ses principes à l'unification. Ce n'est qu'en ménageant le sentiment national et en l'affirmant en toutes circonstances qu'il parvient à lui faire accepter des mesures fiscales et des lois militaires qui répugnent à ses tendances. »

(2) M. Frédéric Masson, *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis.*

de bruit, ils se préoccupaient moins de l'intérêt de notre politique que de leur tirage.

La circulaire de la chancellerie fédérale, rehaussée par d'irritantes polémiques, eut un fâcheux retentissement en France, c'était à prévoir; elle était loin de répondre aux assurances que le ministre du roi Guillaume nous avait données, à Paris, d'éviter tout ce qui pourrait exciter nos légitimes susceptibilités; elle mettait la longanimité du gouvernement de l'empereur derechef à une pénible épreuve; elle fournissait de nouveaux argumens aux adversaires de sa politique. Elle ne blessa pas moins les souverains du Midi; son opportunité leur parut discutable. La Bavière et le Wurtemberg firent des observations au sujet de cette mise en demeure déguisée, insolite d'entrer dans la Confédération du Nord; elles n'en étaient pas encore arrivées, comme le grand-duché de Bade, à vouloir abdiquer ce qui leur restait d'autonomie entre les mains de la Prusse. On savait fort bien à Berlin que les gouvernemens, voulussent-ils se prêter au sacrifice de leur indépendance, ne seraient pas suivis par les populations. Il était donc peu charitable au comte de Bismarck, alors qu'il se retranchait lui-même derrière le traité de Prague pour éviter des complications européennes, d'augmenter la somme des difficultés qui pesaient sur les cabinets du Midi en les rendant en quelque sorte responsables devant l'opinion allemande du retard forcé que subissait l'œuvre de l'unification. Mais ces considérations ne pouvaient l'arrêter; il lui importait d'affirmer le sentiment national, qu'il avait l'ambition de personnifier et qui, au jour des épreuves, serait entre ses mains une arme puissante pour briser les résistances particularistes et entraîner l'Allemagne entière à sa suite. La circulaire du 7 septembre, personne ne s'y méprenait, était un acte révolutionnaire, une concession faite aux nationaux, un avertisssement donné aux gouvernemens récalcitrans. On les sommait de hâter la ratification des traités d'alliance par leurs chambres et de procéder énergiquement à leur réorganisation militaire. On ne leur cachait pas « que le gouvernement du roi veillerait avec une résolution énergique au maintien des alliances et à l'exécution des conventions qu'ils avaient signées avec la Prusse. »

Le chancelier se souciait peu de l'assimilation politique de la Bavière et du Wurtemberg; elle ne pouvait qu'ajouter à ses embarras. Mais il tenait à s'assurer à tout prix, au cas d'une guerre qu'il ne cessait de prévoir, l'assistance en tout état de cause des contingens méridionaux. Il sentait à quel péril serait exposée la Prusse si, à l'heure des combats, elle devait rencontrer la moindre défaillance à Stuttgart et à Munich. Il s'agissait d'un appoint de 150,000 hommes,

dont la défection constituerait dans une guerre engagée avec la France, sans parler du contre-coup moral qu'elle exercerait sur les populations annexées, une différence de 300,000 combattans.

M. de Bismarck se rappelait les objections que le baron de Varnbuhler et le prince de Hohenlohe lui avaient opposées au mois d'avril lorsqu'il invoquait le *casus fœderis*, au moment où les états-majors prussiens allaient envahir notre territoire; il se préoccupait des démonstrations dont Napoléon III venait d'être l'objet en traversant le Wurtemberg et la Bavière pour se rendre à Salzbourg; il prévoyait, que si ses alliés n'étaient pas rivés à sa politique par des liens indissolubles, ils pourraient bien, dans une crise suprême, sous la double pression de la France et de l'Autriche, céder à leurs penchans et ne plus consulter que leurs intérêts immédiats.

Les plaintes du gouvernement prussien étaient fondées; on était au mois de septembre 1867 et les traités signés en août 1866 n'avaient pas encore reçu la consécration des chambres méridionales. L'entrevue de Salzbourg était un avertissement; l'Allemagne pouvait se trouver, d'un jour à l'autre, en face d'une coalition, il n'était que temps de se préparer à de menaçantes éventualités. Les ministres de Bavière et de Wurtemberg protestaient hautement de leur fidélité à la cause allemande, mais la perspective d'une guerre les troublait, surtout après l'entente qui s'était si manifestement établie entre les deux empereurs. Le prestige militaire de la France n'était pas atteint, malgré les défaillances de sa politique au lendemain de Sadowa, l'Autriche se consacrait avec ardeur à la réorganisation de ses armées, et l'on croyait savoir que le cabinet des Tuileries et le cabinet de Vienne s'opposeraient dorénavant à toute nouvelle transgression des stipulations du traité de Prague. On se sentait entre l'enclume et le marteau. Il était permis de réfléchir.

La confiance dans le maintien de la paix s'affaiblissait de plus en plus. La crainte d'un conflit s'imposait au sud du Main à tous les esprits. « Aurons-nous la guerre? » se demandait-on journellement; les chances de la lutte étaient discutées dans la presse et dans des brochures à sensation (1); on montrait l'Allemagne du Midi livrée à la France par un rapide coup de main qui lui assurerait dès le début de la campagne d'énormes avantages militaires et politiques : militaires, en lui permettant de tourner la ligne du Rhin et en lui fournissant une base d'opérations solide contre le Nord; politiques, en détachant dès le début de la défense commune une partie de l'Allemagne, qui serait vouée à l'impuissance. Ces appréhensions, publiquement exprimées, trahissaient les sentimens qui hantaient les cours et les populations. On se voyait exposé aux premières attaques et l'on se

(1) Brochure de M. Arcolay et brochure de M. Mohl.

demandait avec anxiété quelles garanties on aurait d'être soutenu, dans quelle mesure la Prusse protégerait ses alliés, s'ils étaient menacés par une double agression de la France et de l'Autriche, et vraisemblablement par une intervention italienne. La Prusse, avant de parer au danger d'autrui, ne se préoccuperait-elle pas tout d'abord de sa propre défense ? Ce n'étaient pas quelques régimens de la Confédération du Nord jetés dans Ulm et dans Rastadt qui préserveraient le Midi d'une invasion. On demandait des garanties plus précises que celles résultant des traités (1). « Nous serons exposés à l'invasion étrangère, disait-on, nous subirons tous les dommages et toutes les horreurs de la guerre, nous serons dépouillés et foulés aux pieds, nous deviendrons le prix du vainqueur. »

Les gouvernemens, tiraillés en tous sens, étaient partagés entre la crainte et le sentiment de leurs devoirs; ils comprenaient que l'heure était solennelle, que le temps des objections était passé, la circulaire du 7 septembre, commentée énergiquement par la diplomatie prussienne, était l'équivalent d'un ordre sans réplique. Les agens et les partisans de la Prusse les harcelaient sans relâche, ils se constituaient leurs auxiliaires officieux; ils ne craignaient pas de recourir à des moyens révolutionnaires, en organisant des assemblées populaires pour intimider les corps constitués et pour leur imposer un vote favorable. La partie était vigoureusement engagée de part et d'autre, car les adversaires de l'unification ne mettaient pas moins d'ardeur à défendre l'autonomie du pays. En Bavière, c'était surtout le parti catholique qui s'agitait et pétitionnait. Des adresses envoyées au roi de tous les coins du royaume protestaient contre l'aggravation des impôts et réclamaient de nouvelles chambres pour permettre au peuple de choisir des représentans qui, au lieu de livrer le trône et le pays à la « Grande Prusse » sauraient maintenir la souveraineté de la Bavière. En Wurtemberg, c'était M. Mohl (2), un des membres les plus éminens de la seconde chambre, qui se mettait à la tête du mouvement. Il combattait les

(1) Dépêche d'Allemagne. — « Les cours de Munich et de Stuttgart persistent à protester de leur fidélité aux traités d'alliance, mais l'éventualité d'une guerre les effraie; elles voudraient obtenir du cabinet de Berlin des garanties précises, certaines. Elles craignent que le roi de Prusse, en usant du droit qui, d'après les traités, lui confère le commandement suprême de toutes les armées allemandes, ne dispose, avant tout, de leurs contingens que pour sa propre défense; elles ont peur d'être exposées aux premiers coups, d'être livrées à la vindicte de la France et de l'Autriche, si le sort des armes était contraire à l'Allemagne. Il est difficile à la Prusse de tranquilliser ses alliés autant qu'ils le désirent; elle peut bien garantir leurs droits de souveraineté en cas de succès, mais elle ne saurait garantir leur intégrité territoriale en cas de revers. »

(2) M. Mohl était le frère du célèbre orientaliste naturalisé Français et membre de l'Institut; ses antécédens du libéralisme le plus pur et ses sentimens d'un germanisme éprouvé donnaient à ses discours et à ses écrits une grande autorité.

traités de la plume et de la parole. « Les gouvernemens étant liés, disait-il, c'est aux représentans de la nation de rejeter des conventions qui menacent les états du Sud dans leurs droits, dans leur liberté, dans leur bien-être, et qui, si elles étaient votées, conduiraient fatalement à une conflagration générale. » Il contestait les titres de la Prusse à la suprématie de l'Allemagne, il énumérait tous les avantages sociaux, civils et politiques que le Midi avait sur le Nord, et il démontrait, se laissant aller à de patriotiques invocations, combien il faudrait être aveugle pour sacrifier ces bienfaits à la Prusse qui venait de ravager et de rançonner l'Allemagne. « Si nous descendions au rang de vassaux, ajoutait-il, nous serions les premiers envahis; mieux vaut conserver notre indépendance, et en restant neutres, abandonner à leur dangereuse témérité, ceux qui ont inscrit sur leur drapeau les mots de *fer et de sang.* »

Tel était le tableau qu'en 1867 présentait l'Allemagne; elle cédait aux passions, aux ressentimens; elle traversait de mauvais jours dont le souvenir lui pèse et qu'elle renie aujourd'hui. Les peuples glorieux sont comme les individus arrivés à une haute fortune : ils n'aiment pas qu'on leur rappelle leurs misères passées.

La circulaire du 7 septembre n'en avait pas moins produit tous ses effets; par l'énergie dédaigneuse de son langage, elle avait froissé la France, flatté les passions allemandes et contraint les gouvernemens du Midi à se consacrer énergiquement à la ratification des traités qui les enchaînaient aux destinées de la Prusse.

Cette nouvelle campagne diplomatique, bien qu'elle n'eût ni les proportions ni le retentissement de celles qu'avaient provoquées l'affaire du Luxembourg, l'article 5 du traité de Prague et l'entrevue de Salzbourg, ravivait nos appréhensions toujours prêtes à s'atténuer. Elle révélait un parti-pris de subordonner en toute occasion les relations de la Prusse avec la France aux passions germaniques. Une politique aussi turbulente, aussi exclusive, toujours aux aguets des moindres prétextes, s'affirmant dédaigneusement aux dépens de nos intérêts et au mépris de nos susceptibilités, rendait la tâche bien ardue au gouvernement de l'empereur; elle devait, d'incidens en incidens, amener des complications et aboutir à des catastrophes. La France et la Prusse étaient comme deux convois, partant de points opposés, lancés sur la même voie par une erreur funeste. Personne ne voulait du choc, on s'écriait, on renversait la vapeur, on serrait les freins, mais l'effort était inutile, l'impulsion venait de trop loin; il fallait qu'un immense holocauste fût offert à la folie humaine (1).

G. Rothan.

(1) M. Prévost-Paradol, *la France nouvelle.*

LES

DAMES DE CROIX-MORT

PREMIÈRE PARTIE.

I.

A trois kilomètres de Clairefont, à la lisière de la forêt de La Vieuville, sur un coteau, s'élève le château de Croix-Mort, entouré d'un parc de cinquante hectares, que traverse la Divonnette. C'est une belle construction de style Louis XIII, surmontée d'un beffroi, dont la cloche sonne mélancoliquement les heures. Un perron à double révolution conduit au vestibule, meublé de banquettes et de bahuts en bois sculpté, et orné de têtes de cerfs et de sangliers, souvenirs cynégétiques, que le comte de Croix-Mort se plaisait à conserver. Au plafond, dans des caissons de pierre, sont peintes, les armes parlantes de la famille. Une tête de mort sur champ d'argent, avec cette devise : Pour la croix.

Dans cette vaste demeure, la comtesse Régine, au lendemain de la mort de son mari, était venue s'installer avec sa fille Edmée, afin de rétablir sa fortune gravement compromise par les folies du défunt. Le comte, homme très séduisant, beau danseur, élégant cavalier, avait rendu sa femme assez malheureuse. Viveur incorrigible, il était de ces maris qui, ternes dans leur intérieur, sont étincelans dans le monde. Tous les trésors de son esprit, il les

réservait pour les étrangers, et n'avait eu vraiment le cœur tendre que pour les femmes des autres.

Régine, élevée par une tante pieuse dans la rigueur d'une vie claustrale, avait accepté l'offre d'épouser M. de Croix-Mort, comme un prisonnier adopte un plan d'évasion. Pour elle, le mariage fut la liberté. Sa jeune imagination rêva tout un avenir de fêtes en compagnie de ce charmant homme, dont la grâce souriante et la gaîté fière eurent pour elle, naïve et ignorante, des séductions souveraines. La vie lui sembla s'annoncer comme un délicieux mélange de devoirs faciles et de plaisirs exquis. Bientôt elle dut se convaincre que son mari avait fait, de son autorité privée, un partage dans lequel il lui avait laissé à elle tous les devoirs et s'était réservé à lui tous les plaisirs. Au bout de quelques mois, la comtesse devint grosse et se confina dans la retraite. Le comte, le cœur léger, ayant satisfait aux exigences conjugales, se considéra comme quitte envers sa femme, et se remit à papillonner. Cette existence de mari garçon lui parut très douce. Il s'habitua à laisser la comtesse à la maison. C'est un esprit grave, pensa-t-il, et les frivolités du monde ne sauraient trouver grâce à ses yeux. Il vaut mieux qu'elle reste dans la dignité austère de la retraite qui lui plaît. S'étant donné de si bonnes raisons, le comte ne crut pas utile d'en donner à sa femme. Le respect qu'il avait pour elle augmenta ; mais ses escapades ne diminuèrent pas. Il eut des aventures retentissantes, sauta la nuit par des fenêtres, se battit en duel pour une écuyère de cirque, perdit deux cent mille francs au besigue chinois en une soirée, enfin donna l'exemple de la haute vie, jusqu'au jour où, dans un steeple-chase à La Marche, un désaccord s'étant produit entre lui et son cheval, devant le petit mur de la piste, il fut rapporté sur une civière, la colonne vertébrale cassée, et sa pauvre cervelle de fou hors de la tête. Sa veuve le pleura amèrement et, l'ayant si peu connu, le regretta fort. Ses obsèques furent magnifiques. Et, pour la première fois, il coûta utilement de l'argent à sa famille.

Mme de Croix-Mort, enfermée dans le château patrimonial, ne s'y ennuya pas plus qu'en son hôtel du faubourg Saint-Germain. Elle s'était faite à la solitude. Sa mélancolie habituelle devint plus douce et perdit cette pointe d'aigreur jalouse que l'animation des autres femmes lui donnait. Elle fut pénétrée par la tranquillité engourdissante de la nature, et les rancunes de son âme s'apaisèrent. Elle se consacra à l'éducation de sa fille et se proposa d'en faire une femme à l'esprit sérieux, au cœur simple. Mais Edmée n'avait pas que le sang calme de sa mère dans les veines, elle avait aussi, et dominant, le sang impétueux de son père. Dès le début, la comtesse comprit qu'elle se trouvait en face d'une vraie Croix-

Mort, et que les difficultés de sa vie conjugale allaient se continuer dans sa vie maternelle.

C'était un diable en jupons que cette Edmée. Un garçon manqué, disait l'abbé Levasseur, le vieux curé de Clairefont, qui avait promptement pris ses habitudes au château, et retrouvé, par une intuition en quelque sorte sacerdotale, le fauteuil même où son devancier avait, le dimanche, pendant tant d'années, digéré au coin de la cheminée du petit salon les excellens dîners de la précédente comtesse. Un saint homme que ce prêtre en cheveux blancs, qui courait les routes de campagne, du matin au soir, après sa messe, pour encourager les malheureux et secourir les pauvres. Il vivait dans sa modeste cure avec son père, ancien peintre sur verre, trop artiste pour avoir su faire fortune et qui, de ses doigts tremblans de nonagénaire, réparait les vitraux de l'église très ancienne, cassés par le vent d'hiver, vieux pansant les blessures d'une vieille. Le curé, qui ne pouvait venir à bout de la petite fille quand il lui donnait sa leçon au château, avait exigé qu'on la lui amenât à Clairefont. Et, dans la salle basse du presbytère, il s'évertuait à faire entrer quelques règles de syntaxe dans la tête de l'enfant, qui, distraite, regardait par la fenêtre encadrée du feuillage des espaliers, dans un coin de ciel bleu, le vol capricieux et strident des hirondelles.

— Allons, Edmée, vous ne m'écoutez pas,.. bougonnait le professeur.

— Mais si, monsieur le curé... Vous avez dit : Le participe passé prend toujours l'accord quand il est précédé du verbe être...

Et l'abbé Levasseur, avec un regard attendri :

— Quel dommage que vous ne puissiez pas concentrer un peu plus votre attention !.. Vous êtes si bien organisée !.. Voyons un peu, maintenant, nos verbes irréguliers...

Mais, dans la pièce voisine, grinçait le diamant du nonagénaire taillant des carrés de verre, et l'imagination de l'enfant s'égarait dans les paradis éclatans, peuplés de saints et de vierges nimbés d'or, peints sur les vitraux du vieil artiste. Alors le curé, en soupirant, fermait son livre, renonçait à ses analyses grammaticales, et rendait la liberté à son élève, qui s'élançait dans l'atelier où, sur un établi, le verrier assemblait les losanges d'une rosace, soudant les lamelles de plomb et clignant de l'œil pour juger de l'effet d'une figure. Edmée immobile, retenant son souffle, le regardait travailler, et le vieux, flatté, prenait un pinceau, des couleurs, et apprenait à la petite fille à copier des arabesques. Elle restait là des heures, silencieuse, se tachant horriblement les mains, mais passionnée, heureuse, et faisant d'étonnans progrès. Il y avait dans l'atelier, accroché au mur blanc, un petit vitrail de la renaissance italienne

représentant une tête de saint Michel aux yeux bleus, aux longs cheveux blonds déroulés sous une toque de velours grenat, le collier d'or sur un pourpoint de drap d'argent. Devant cette charmante figure, Edmée tombait en extase. Le vieux verrier, un jour, dit gaîment au curé que l'enfant en était amoureuse. A quoi le prêtre répondit rougissant :

— Père, ne dites pas, même en riant, de pareilles choses.

— Ce Saint Michel est assez beau pour frapper l'esprit, l'abbé; c'est un des rares morceaux qu'ait peints sur verre Annibal Carrache... Il a été enlevé au palais Doria par notre oncle, pendant le siège de Gênes, sous Masséna... C'est grand comme les deux mains, et ça vaut gros d'argent!

— Eh bien! de crainte qu'il ne se casse, enfermez-le dans une armoire... Ainsi Mlle de Croix-Mort ne le verra plus...

Le lendemain, Edmée, en arrivant, ne trouva plus le Saint Michel. Elle interrogea du regard le curé et son père, et les voyant silencieux, elle pinça les lèvres et se tut; mais elle fit du bel Italien une très exacte copie, de mémoire.

En tout, son naturel ardent et passionné se manifestait. Elle aimait à voir galoper les poulains dans les herbages du domaine, et pour activer leur course, elle criait à tue-tête : Ho! ho! en claquant des mains, comme ont coutume de faire les maquignons à la foire. Un jour on la surprit, sa robe troussée comme un pantalon turc, cavalcadant sur une jument, sans selle, sans bride, ayant pour seul soutien la crinière. En apprenant ce bel exploit, la comtesse resta toute pâle, joignit les mains, et murmura à voix basse : « Comme son père!.. »

— Notre chère enfant n'est pas de son siècle, madame la comtesse, dit l'abbé Levasseur; elle eût fait une superbe guerrière avec Clorinde, ou une admirable frondeuse avec Mme de Longueville. Mais aujourd'hui, pour les femmes, il n'y a plus de lances à rompre, ni d'intrigues politiques à emmêler... L'aiguille à tapisserie... et *Télémaque*, voilà ce qui convient aux jeunes filles.

Ce qui convient n'est malheureusement pas toujours ce qui plaît. Et quand elle n'était pas occupée à peindre des archanges, Edmée gagnait le large et s'en allait courir les bois et les plaines avec le garde Jean Billet, homme de confiance qui avait fait la guerre avec le comte et réunissait en sa personne massive et rougeaude tous les défauts et toutes les qualités de la race picarde. Il était défiant, rageur, honnête et dévoué. Les Billet servaient les Croix-Mort depuis trois générations et peu à peu le domaine était devenu leur propriété. Ils l'avaient prescrit par le dévoûment. Ils disaient : nos bois, nos champs, nos foins. Chasseurs enragés, de père en fils, ils terrorisaient les braconniers. Billet le grand-père, gaillard d'une

force herculéenne, avait inventé pour dégoûter les gars du canton de venir lui prendre ses lièvres au collet, un procédé plus simple et plus expéditif que le procès-verbal. Il posait son fusil le long d'un fossé, tombait à bras raccourcis sur le délinquant, et le « quittait » à moitié assommé. Ces traditions de justice sommaire s'étaient perpétuées dans la famille, et, autour de Croix-Mort, quand un homme portait quelque trace de horion sur la figure, on disait en manière de plaisanterie : « Il a rencontré Billet!.. »

Le dernier de cette race autoritaire ne s'était pas marié. Il se montrait d'humeur plus brusque encore que ses ascendans et vivait solitaire dans une petite maison blanche couverte en tuiles rouges, au bord du taillis, n'ayant pour compagnie que ses deux griffons et son chien d'arrêt. Depuis le matin jusqu'au soir, il parcourait la propriété, toujours sous bois pour n'être pas vu et mieux voir, choisissant la pièce à tuer et n'étant jamais obligé, tant il tirait juste, de la redoubler d'un second coup de sa « pétoire ». Il appelait ainsi amicalement son fusil.

Ce sauvage ne s'était laissé apprivoiser que par la petite Edmée. A l'enfant il avait voué un culte. Elle avait une façon de lui dire : mon vieux Billet, qui lui retournait le cœur. L'ayant entendue se plaindre d'avoir froid par un rude temps de neige, il avait passé vingt nuits à l'affût, au bord d'un trou fait dans la glace de l'étang, pour lui tuer des loutres. Et il était venu triomphant, un matin, apporter une précieuse garniture de manteau. Lorsque Edmée s'échappait par la petite porte du parc, elle jetait en arrivant aux bois trois appels stridens avec le sifflet d'argent qui servait autrefois à son père, et s'asseyait au pied d'un arbre. Au bout de quelque temps, elle entendait craquer une branche morte dans le gaulis, comme sous le pas furtif d'un chevreuil, et, se glissant à travers les cépées, apparaissait Jean Billet, empressé à venir au-devant de l'enfant. Alors ils s'en allaient de compagnie, non plus sournoisement, comme il en avait l'habitude, à l'abri des futaies, ou derrière le rideau verdoyant des branches, mais sous le ciel clair, dans la gaîté épanouie des champs. Ils visitaient les pièges tendus pour les putois et les fouines, guettaient la sortie des lapins, les courses folles des lièvres au bouquinage ou comptaient les œufs dans les nids de perdrix. Et le soir, à l'heure du dîner, Edmée rentrait, brisée d'une bonne fatigue, rapportant l'odeur du thym foulé à la semelle de ses bottines, escortée par le farouche Billet, qui courbait le dos humblement sous les reproches de la comtesse irritée de voir cette grande fille de quatorze ans polissonner à travers les broussailles, au lieu de garder au salon un maintien convenable et réservé.

La comtesse avait vu Edmée grandir sans éprouver cette joie

profonde des mères qui, dans l'enfant mûrie peu à peu et formée, découvrent une charmante compagne. Entre elle et sa fille il ne devait jamais exister d'intimité. Trop de dissemblance dans les sentimens et dans les goûts les séparait. Mme de Croix-Mort, esprit sentimental et rêveur, ne pouvait trouver aucun point de contact avec Edmée, esprit positif et précis. La mère, alanguie et nerveuse, passait son temps, étendue sur une chaise longue, à lire des romans ou à faire le compte des déceptions que jusqu'ici la vie lui avait offertes. La fille, active et de sang riche, trouvait la lecture une occupation assommante, avait l'horreur de toute poésie factice, mais l'adoration de la simple nature. A l'enfant un père manquait; un père qui l'eût emmenée avec lui à la ville dans sa voiture, qui l'eût accompagnée à cheval, qui se fût montré enfin tendre, pour se faire aimer, et autoritaire, pour se faire craindre. Edmée, dans ce désert de Croix-Mort, entre sa mère, froide et langoureuse, le bon curé, un peu borné et toujours digérant, et Jean Billet, espèce de loup domestiqué, mais rude et grossier, n'avait pas trouvé l'emploi de ses facultés aimantes. Elle s'était repliée sur elle-même, avait vécu matériellement, plutôt que moralement, et mérité l'épithète de petite sauvage, que la comtesse lui appliquait dédaigneusement quand elle la voyait revenir les cheveux en désordre et la robe déchirée. Cependant, Edmée avait de soudaines explosions de tendresse qui la faisaient se jeter sur sa mère, avec des baisers violens et des caresses brutales qui choquaient Mme de Croix-Mort plus que l'indifférence habituelle de l'enfant.

— Quelles détestables manières! s'écriait-elle avec dédain, en rajustant sa robe fripée par l'impétueuse effusion de sa fille. On voit bien que vous vivez dans les bois, avec les bêtes!

Edmée restait confuse, les joues rouges et les yeux pleins de larmes, sentant au dedans d'elle son petit cœur qui se gonflait de tristesse. A quatorze ans, elle fit sa première communion et toute une révolution s'opéra dans son esprit. La foi s'empara d'elle, et elle se livra à la dévotion avec l'ardeur qu'elle portait en tout. Elle eut une véritable crise de mysticisme, ne pensant plus qu'à Dieu, à la Vierge et à Jésus. Elle demanda comme une grâce qu'on remît en état l'oratoire du château, et, pendant des heures entières, elle resta à genoux, en adoration devant une statue de plâtre colorié représentant la sainte Mère portant l'Enfant divin dans ses bras. Elle dévora les Évangiles, apprit son catéchisme, se montra aussi appliquée qu'elle avait été dissipée, et stupéfia tout son entourage par la persistance de son zèle. La rebelle, « le garçon manqué, » devint un modèle de sagesse et de soumission. La comtesse n'en revenait pas, et le curé disait, en levant les yeux au ciel :

— Positivement elle a la grâce. Dieu a fait pour nous un miracle.

Billet, qui n'était rien moins que pratiquant, prétendant qu'un bon garde ne doit pas plus aller à l'église qu'au cabaret, parce que, pendant ce temps-là, les mauvais gars ont le temps de poser des collets, grognait de ne plus voir sa jeune maîtresse :

— Ils l'étiolent à lui faire tenir toute la journée des livres entre les doigts, et il serait meilleur pour sa santé de battre les bruyères avec moi que de chanter des cantiques avec le « petit noir. »

C'était ainsi, fort irrévérencieusement, à cause de sa soutane, que Billet désignait le curé. Mais il était tout à fait abandonné, et son humeur en était devenue plus féroce. Il n'avait plus la moindre tolérance pour les gens du pays, et un homme de La Vieuville ayant été surpris par lui plumant les bouleaux pour confectionner des balais, il l'avait attaché à un arbre pendant huit heures, en lui faisant croire qu'il le laisserait là mourir de faim.

Le jour de la première communion, pourtant, Billet céda à la tentation d'aller à Clairefont voir la jeune demoiselle dans sa robe de mousseline, avec son voile blanc sur la tête. Il mit une blouse neuve, quitta ses grandes guêtres de cuir, accrocha sa pétoire au râtelier, pour la première fois depuis qu'il était garde, et, au grand étonnement de la population, traversa le bourg et entra dans l'église. Il se tint, pendant toute la première partie de la cérémonie, droit et raide auprès d'un pilier. Mais quand il entendit, dans le grand silence recueilli, la voix d'Edmée prononçant les vœux du baptême, il fut pris d'un tremblement, sa forte poitrine se souleva, et, avec un mugissement de taureau, il se laissa tomber à genoux sur la dalle, sa barbe rude inondée de larmes. Il resta ainsi jusqu'à la fin de l'office, n'osant regarder personne, comme honteux de lui-même. Quand tout le monde se fut éloigné et qu'il vit l'église silencieuse et vide, il en fit le tour, examina avec une curiosité de huron les objets du culte, les tableaux saints; puis il sortit, la tête basse, et reprit le chemin des bois.

A compter de ce jour, Edmée ne grimpa plus dans les arbres pour cueillir des fruits verts. On ne la vit plus courir à perdre haleine dans les allées du parc, comme poursuivant une proie imaginaire. Elle se coiffa, sinon avec coquetterie, du moins avec régularité, soigna ses mains, qui étaient un tant soit peu calleuses, tailla ses ongles, qui ressemblaient à des griffes de chat sauvage, assouplit sa démarche garçonnière et eut définitivement assez bien l'air d'une demoiselle. Mme de Croix-Mort contempla avec stupéfaction le papillon qui sortait de cette laide chrysalide. Elle dut s'avouer même que la petite bête n'était point sans agrément, et que, gauche encore, elle promettait d'avoir de la grâce. Elle en conçut un secret dépit. Elle s'était habituée à être la seule femme du château. Et, quoiqu'elle n'eût que son bon curé pour lui faire

la cour, cependant elle tenait à sa souveraineté. La triomphante métamorphose d'Edmée bouleversait tout. Et la mère et la fille allaient élever pouvoir contre pouvoir. Le petit noir, comme disait Billet, image du peuple, tiraillé entre ces deux partis, devait ressentir et supporter tous les contre-coups de la lutte.

II.

A trente-cinq ans, la comtesse Régine était encore charmante. Sa beauté blonde s'était conservée un peu affadie et décolorée dans la solitude, comme une fleur entre les pages d'un livre. Ses stations prolongées sur sa chaise longue lui avaient valu un peu plus d'embonpoint qu'il n'eût été désirable, mais sa taille était restée fine et ses épaules étaient d'une ampleur superbe. C'était un admirable fruit mûr que cette veuve, qui n'avait été mariée que juste le temps de devenir mère. Pendant les longues soirées en tête-à-tête avec le curé, remplies par d'interminables monologues que le prêtre ne coupait que d'un respectueux : « Oui, madame la comtesse, » comme s'il disait *Amen*, en servant la messe, Mme de Croix-Mort philosophait à perte de vue sur la condition de la femme dans la société, sur le mariage et sur l'amour. Le bon curé baissait quelquefois le nez avec une rougeur pudique, lorsque la comtesse se laissait aller à des considérations sentimentales un peu vives. Il faisait entendre une petite toux discrète, en manière de rappel à l'ordre. A ce signal d'alarme, la belle Régine, avec un soupir, revenait à des doctrines purement idéalistes, et, sur ce terrain neutre, le prêtre rassuré se retrouvait en communauté d'opinions avec la châtelaine.

Un esprit plus pénétrant que celui du brave homme eût vite discerné tout ce que contenaient d'amertumes secrètes et de violens regrets les amplifications philosophiques de la comtesse. Nier la passion, n'était-ce pas avouer qu'on ne l'avait jamais connue et qu'on en était désespérée ? Arrivée à la maturité, sentant la jeunesse la fuir, Mme de Croix-Mort faisait de nécessité vertu. Immobile, elle proscrivait le mouvement ; mais de vagues aspirations la troublaient, et elle connaissait des heures fiévreuses où toutes les tendresses inassouvies qui étaient en elle se révoltaient et la laissaient, après de violentes agitations, comme morte, dans un accablement moral et physique très douloureux. Ses nerfs étaient tendus à se briser, et, toute en sueur, elle étouffait. Elle restait alors un ou deux jours sans descendre de sa chambre ; puis elle reparaissait, les yeux battus, le teint pâle, la démarche languissante, et s'excusait en disant qu'elle avait eu la migraine.

Edmée assistait, sans y rien comprendre, aux crises de sa mère.

Robuste et sanguine, elle s'étonnait qu'on pût tant souffrir des nerfs et se tordre, en soupirant, pendant des heures, sur un canapé. Elle passait, silencieuse et grave, dans la chambre de la comtesse, s'informait de sa santé, recueillait un : « Laisse-moi ! » gémissant, et, devinant qu'elle était plutôt importune qu'agréable, elle se retirait dans un petit coin du rez-de-chaussée, où elle avait installé un atelier de peinture. Souvent, sous la fenêtre, un pas lourd faisait crier le gravier. C'était Jean Billet, qui, sous prétexte d'apporter du gibier au château, venait quêter un regard de sa jeune maîtresse. Il s'arrêtait en plein soleil, et, tortillant entre ses gros doigts sa cape de drap bleu :

— Est-ce que vous ne faites pas un petit tour aujourd'hui, mamzelle Edmée? Y a au bois des faisandeaux qui sortent d'éclore, c'est gentil tout plein à voir. Le terrain est sec... Le temps est doux... Est-ce que ça ne vous invite pas?

— Une autre fois, mon vieux Billet... Vois-tu, je suis très occupée aujourd'hui.

Et elle lui adressait un bon sourire pour le consoler.

— Vous dites toujours ça, maintenant. Ah! je ne sais pas ce qu'ils vous ont donné à votre première communion?.. Mais, depuis ce jour-là, vous n'êtes plus la même. Vous n'aimez plus ni les champs, ni les bois, et vous restez assise toute la journée sur une chaise... Aussi, faut voir quelles couleurs vous avez sur les joues! Vous finirez par tomber malade...

— Non, je me porte bien. Tiens, si tu veux me plaire, tue-moi donc des geais ; je veux, avec les plumes bleues qu'ils ont aux ailes, garnir un écran pour le petit salon...

— Vous en aurez demain, mamzelle Edmée.

Alors le garde, un peu rasséréné en se voyant rattaché par les liens intimes de l'obéissance à celle qu'il adorait, s'éloignait à grands pas. Et de loin Edmée l'entendait qui fusillait les oiseaux criards dans les hêtres.

Il y avait quatre ans que Mlle de Croix-Mort était ainsi devenue une personne posée, et que sa mère, avec ses vapeurs, était devenue une personne fantasque. Le temps avait passé sur les habitans du château sans modifier leur état physique et moral. Seul, le bon curé avait changé. Il s'assoupissait maintenant dans la journée, sans préjudice de ses petites somnolences d'après-dîner. La comtesse venait d'entrer dans sa trente-sixième année, et elle, autrefois la simplicité même, elle avait été prise d'une rage soudaine de coquetterie qui se traduisait par des robes ouvertes, des manches de tulle laissant voir les bras ronds et potelés, des petits souliers découvrant un pied chaussé de bas à jour. Et tout cela pour

qui, en vérité? Pour un saint homme, qui y était insensible; pour Edmée, qui ne pouvait s'en émouvoir? A moins que ce ne fût pour les oiseaux du ciel, ou pour l'être idéal qui se glissait mystérieux dans les rêves de la belle Régine.

On ne voyait à Croix-Mort personne d'un bout de l'année à l'autre. La comtesse, dans les premiers temps de son veuvage, n'avait voulu faire aucune visite à ses voisins. C'étaient d'ailleurs de vieilles gens fort cérémonieux et très assommans, dont la fréquentation eût été une corvée. Pour les bourgeois de La Vieuville ou de Clairefont, Mme de Croix-Mort en avait fait fi. Elles étaient donc là, comme deux Belles au Bois dormant, la mère et la fille, n'ayant pour prince charmant que le curé, qui ne les réveillait guère, quand, un après-midi, une voiture fit son apparition dans la grande allée de tilleuls qui conduit à la grille. En un instant, tout le monde fut aux fenêtres avec l'empressement curieux de sauvages voyant un navire inattendu venir du large.

La voiture était un très élégant phaéton attelé d'un bel alezan qu'un jeune homme conduisait. Il lui fit décrire une courbe irréprochable sur le sable de la cour, jeta les guides à son domestique, qui s'était précipité à bas du siège de derrière pour prendre la tête du cheval, et s'avançant lentement, l'air irrésolu, comme s'il avait plus envie de s'en aller que d'entrer, il gravit les marches du perron et pénétra dans le vestibule monumental. Un valet de chambre venant au-devant de lui, il prit une carte dans un portefeuille en maroquin et d'une voix bien timbrée il dit :

— Demandez à Mme la comtesse si elle veut me faire l'honneur de me recevoir.

Il fut introduit dans un petit parloir qui avait fort bon air avec ses murs tendus de cuir de Cordoue et ses meubles en poirier sculpté. Dans un cadre noir, le portrait d'un homme encore jeune, élégant et coquet, souriait vaguement, peint par Jalabert. Au haut de la toile, l'écusson des Croix-Mort était frappé. Le visiteur l'examina distraitement et se dandinant avec impatience :

— J'aime à croire, murmura-t-il, que cette bonne dame va m'expédier rapidement...

Il soupira comme quelqu'un qui s'ennuie beaucoup, et, allant à la fenêtre, il jeta sur la terrasse un regard indifférent. Ainsi en pleine lumière, c'était un très joli garçon blond, aux yeux bleus, à la barbe en éventail, vêtu avec beaucoup de recherche, chaussé et ganté comme un Parisien. Au premier abord, il paraissait avoir trente ans, mais, à y bien regarder, les petites rides des tempes, les brisures du tour de la bouche accusaient sept ou huit ans de plus, dissimulés par des artifices de toilette.

La porte, en s'ouvrant, l'arracha à sa contemplation. Il se retourna et, se trouvant en face de Mme de Croix-Mort, il s'inclina avec un sourire de satisfaction étonnée en découvrant que la bonne dame, ainsi qu'il l'appelait, n'avait rien d'une douairière.

— M. Fernand d'Ayères ? interrogea Régine en regardant la carte qu'elle tenait à la main :

— Oui, madame la comtesse, votre voisin. J'habite à quatre kilomètres d'ici le château de La Vignerie. Vous sortez peu, moi, de mon côté, j'habite Paris les trois quarts de l'année ; aussi n'ai-je pas encore eu la bonne fortune de pouvoir me faire présenter à vous...

Mme de Croix-Mort regarda le beau Fernand avec hauteur. Ce « bonne fortune » lui avait mal sonné à l'oreille. Elle se retrouva, en un instant, armée en guerre par son éducation aristocratique, telle qu'elle était dix ans plus tôt, avant sa retraite dans le château de province. Et, avec toute la morgue d'une grande dame qu'on dérange :

— Voudriez-vous bien, monsieur, m'expliquer ce qui me vaut l'avantage de vous voir ?..

M. d'Ayères ne se décontenança pas, et, passant la main sur sa jolie barbe blonde qui brilla comme de l'or :

— Mon Dieu ! madame, cet avantage est bien mince, et soyez sûre que c'est contraint et forcé que je me permets de vous importuner... Voici le fait : Je suis grand chasseur,.. et mes terres bordent les vôtres. Or, ce matin, il m'est arrivé de franchir très involontairement les limites, de battre un taillis où je n'avais pas droit de mettre le pied. J'ai tiré un faisan... Comme je le ramassais, votre garde, embusqué derrière un buisson, s'est élancé sur moi, m'a arraché des mains mon gibier et m'a déclaré procès-verbal... Ce garçon, qui est bien l'être le plus grossier que j'aie rencontré de ma vie, n'a voulu entendre à rien et m'a ordonné de lui tourner les talons en m'assurant que, s'il me rattrapait jamais, cette fois-là je verrais de quoi il retournerait... Je n'ai pas insisté, comme bien vous pensez... Mais supposant que les ordres que vous donnez à cet homme ne sont pas aussi rigoureux que ses façons d'agir permettraient de le croire, j'ai pris le parti de vous apporter ma tête moi-même, et de vous prier de ne pas me faire exécuter, pour cette fois, en place publique.

Il riait, en parlant ainsi, avec des dents fort blanches. Un léger parfum se dégageant de ses habits venait jusqu'à Régine et l'enveloppait d'une atmosphère troublante. Elle avait de la difficulté à respirer, comme si cette odeur subtile et douce l'eût suffoquée. Avec effort elle se remit.

— Je sais que Billet est un garde intraitable, dit-elle et qu'il vaut

mieux ne pas entrer en lutte avec lui. Mais croyez bien, monsieur, que je suis loin de l'approuver quand il est brutal et insolent... N'ayez point souci de la petite affaire de ce matin, elle n'aura aucune suite, et veuillez excuser le manque de forme d'un serviteur qui ne pèche que par un excès de dévouement.

Le beau Fernand s'inclina avec une gracieuse déférence :

— Je vous remercie, madame, de me traiter avec tant de bienveillance. Il n'en reste pas moins acquis que je me suis ce matin rendu coupable d'un délit... Permettez-moi de me frapper moi-même d'une légère amende au profit de vos pauvres.

Il prit dans son portefeuille un billet de cinq cents francs et le plaça sur la cheminée avec un geste insouciant, puis saluant Régine en souriant :

— Je suis tenté de remercier le hasard qui m'a fait commettre la faute, puisqu'elle a eu pour conséquence de m'amener devant vous...

Cette fois, la comtesse ne protesta pas. Il lui lança un vif regard et fit un pas vers la sortie. Mais, au même moment, la porte s'ouvrit et Edmée entra vivement en disant :

— Ma mère, Billet est là qui demande à vous parler...

A la vue de l'étranger, elle resta un moment saisie, et rougissant fit un geste d'excuse.

— Mlle de Croix-Mort, ma fille,.. dit la comtesse cérémonieusement...

Puis changeant de ton :

— C'est le garde qui vient sans doute pour me demander de vous poursuivre.

— Je n'avais pas trop d'avance! Qui sait s'il ne vous aurait pas prévenue contre moi?..

Ils sortirent tous trois, et, dans le vestibule, ils trouvèrent Jean qui attendait, le fusil suspendu à l'épaule, son chien couché devant la porte. Il resta bouche béante et les yeux écarquillés en voyant son délinquant en compagnie de ses dames et se donnant des airs avantageux. Un grognement sortit de sa barbe rousse et il arrondit le dos comme un sanglier au ferme.

— Madame la comtesse, je vois que vous savez de quoi il retourne, dit-il d'un ton bourru... J'avais pris monsieur, ce matin, dans les Bois-Brûlés...

— Il paraît même que vous avez été fort malhonnête, interrompit Mme de Croix-Mort... Vous abusez singulièrement des droits que je vous laisse; j'entends qu'à l'avenir vous changiez de manières... Quant à monsieur, il chassera quand et où il lui plaira, sur le domaine. Vous veillerez à ce que rien ne lui fasse obstacle.

— Madame la comtesse, je suis vraiment confus, dit le beau Fernand.

— Ce n'est pas une grande faveur que je vous fais, monsieur, ici nous ne sommes que des femmes. Notre chasse est, dit-on, assez bonne, et personne n'en jouit... Vous nous enverrez du gibier, voilà tout.

Le jeune homme se confondit en nouveaux remercîmens, puis ayant pris congé, il remonta dans son phaéton et partit au grand trot.

Jean Billet immobile, à la même place, le suivait des yeux. Il fallut qu'Edmée lui parlât pour qu'il parût se souvenir du lieu où il était. Il jeta à la comtesse un regard de reproche, remonta d'un brusque mouvement d'épaules la bretelle de son lourd carnier, siffla son chien, et, sans une parole, il s'éloigna par les futaies du parc.

— Ma mère, je crois que vous avez vivement contrarié Billet, dit Mlle de Croix-Mort.

— Le beau malheur! répondit la comtesse avec humeur. C'est un abominable rustre! Il avait besoin d'une leçon. Je ne suis pas fâchée de la lui avoir donnée...

Quittant sa fille, Régine alla s'enfermer dans sa chambre, d'où elle ne descendit que pour le dîner. Pourquoi Billet, dont jamais elle n'avait discuté les actes, avait-il besoin d'une leçon? Pourquoi n'était-elle pas fâchée de la lui avoir donnée, quand, le matin même, elle n'avait pas le moindre grief contre lui? Pourquoi, après avoir accueilli le beau d'Ayères avec un ton agressif, l'avait-elle congédié avec des paroles amicales? Pourquoi, s'ennuyant si furieusement la veille, était-elle en ce moment si délicieusement occupée à rêver, pelotonnée sur sa chaise longue? Autant de problèmes dont le caprice et la fantaisie avaient posé les termes et qui ne pouvaient être résolus que par l'esprit frivole et compliqué d'une femme.

Edmée, cependant, courant après son vieux Billet, l'avait rattrapé dans le parc, au pont de la Divonnette. Elle le força à s'arrêter, et, excusant sa mère, elle tâcha de calmer le rude serviteur. Mais alors il éclata. Il n'était plus le maître sur son terrain... C'était fini! Un autre pourrait lui tuer son gibier, qu'il gardait avec tant de soin contre les colleteurs et les bêtes « fausses. » Oh! ce particulier de malheur!

Il demeura silencieux et sombre, appuyé au parapet de pierre du petit pont, puis avec un geste violent :

— Allez, il n'y a rien à attendre de bon d'un tel homme!.. C'est de ces godelureaux qui jasent avec de caressantes manières et qui tournent la tête aux femmes...

Edmée regarda son ami sévèrement :

— Tu oublies qu'en fait de femmes, il n'y a au château que ma

mère et moi... Et moi, ajouta-t-elle, sans pouvoir se défendre d'un sourire, moi encore si peu!..

Debout, dans sa robe claire, se détachant sur le fond sombre des taillis, éclairée par un rayon de soleil qui faisait éclater la blancheur de son front sous ses cheveux noirs, les lèvres fraîches et les yeux d'un bleu candide, elle avait le charme exquis de la jeunesse en fleur. Le sauvage Jean la contempla avec une pieuse adoration. Il la vit comme la divinité de ces champs, de ces bois dont il aimait le silence et la profondeur. Hors d'eux et sans elle, il comprit qu'il n'y avait plus rien au monde pour lui. Et, baissant la tête, il resta muet, avec l'inquiétude sourde que cet étranger, qui paraissait brusquement et prenait en une seule journée tant d'importance, ne devînt à la fois le maître de la jeune fille et du domaine.

— Allons, console-toi, reprit Edmée, tu n'auras pas tant d'ennuis que tu parais le craindre! Notre voisin chassera plus sur ses terres que sur les nôtres!

— Il fera bien! répondit laconiquement le garde. — Et, d'un geste décidé jetant sa pétoire sous son bras, il traversa la rivière et se perdit dans le taillis.

III.

Le dimanche suivant, à la messe, au moment de l'offertoire, dans le silence recueilli de l'église, un pas léger, sec, aristocratique, sonnant sur les dalles, frappa l'oreille de Mme de Croix-Mort. Instinctivement son cœur battit plus fort, ses oreilles bourdonnèrent, les lettres de son paroissien dansèrent devant ses yeux. Elle se dit : C'est lui! Elle n'osa pas regarder. Baissant la tête, elle essaya de s'absorber dans une prière plus fervente. Mais, au lieu des saintes oraisons, c'étaient des pensées profanes qui venaient à son esprit. Et, tout étourdie, les yeux incertains, elle voulait ne voir que l'abbé Levasseur, qui, revêtu de sa chasuble en moire lilas brodée d'argent, son gros cou rouge débordant au-dessus du collet plissé de son surplis, allait de droite à gauche, feuilletant son missel aux signets multicolores. Mais involontairement devant ses yeux apparaissait le beau Fernand, avec sa jolie tournure et sa barbe d'un blond doré. Elle se demandait : Comment se fait-il qu'il soit à l'église? C'est la première fois qu'il y vient! Et une voix secrète murmurait en elle : Il y est attiré par toi. Il a voulu te revoir.

Edmée, en se relevant après la bénédiction, ayant jeté un regard autour d'elle, aperçut auprès de la chaire leur voisin debout,

les bras croisés, et paraissant prêter une profonde attention à la cérémonie.

Autour de lui, les chantres vociféraient leur plain-chant, le serpent jetait ses notes mugissantes. Il semblait ne pas les entendre. Sa physionomie exprimait un grave recueillement. Edmée poussa légèrement sa mère du coude et presque sans remuer les lèvres, dit :

— Maman, voici M. d'Ayères...

La comtesse prit un air sérieux et ne répondit pas, comme scandalisée par la légèreté distraite de sa fille.

Le curé dit les mains tendues : *Ite missa est...* Et l'assistance, avec un léger soulagement, se hâta vers la sortie.

Mme de Croix-Mort fit un signe à sa fille, et, au lieu de gagner la porte, elle se dirigea vers la sacristie. Elle voulait éviter le beau Fernand. Il y avait dans son esprit une crainte vague. Elle se sentait mécontente : ce jeune homme l'occupait trop. La porte rembourrée s'ouvrit et les deux femmes se trouvèrent dans la petite pièce lambrissée de noyer, où le prêtre, aidé de son sacristain, retirait ses vêtemens sacerdotaux. Une odeur d'encens et de cierges éteints flottait dans l'air, et, à côté de l'étole, un large mouchoir à carreaux traînait sur une table :

— Ah! mes chères dames, comment! vous voilà?.. s'écria le vieillard, achevant à la hâte de boutonner sa soutane... Vous avez été retenues par le mauvais temps...

Et, du geste, il montrait, sur la haute et large fenêtre de la sacristie, la pluie qui fouettait avec violence, lavant la poussière et coulant en ruisseaux grisâtres.

— Mais asseyez-vous donc, madame la comtesse, et vous, ma chère Edmée...

Il offrait des chaises de paille à ses paroissiennes.

— Monsieur le curé, je suis venue vous rappeler que nous comptons bien sur vous ce soir.

— Mais, ma chère dame, comme tous les dimanches.

Mme de Croix-Mort rougit de la maladresse de son prétexte. Le curé ouvrit des yeux étonnés. Il y eut un silence. L'eau rebondissait sur les carreaux, chassée par le vent, et s'écrasait en poussières fines. Et son roulement continu causait aux deux femmes et au prêtre une sorte de lassitude engourdie.

Edmée se leva et, tournant autour de la sacristie :

— Comment va votre père, monsieur le curé? Il y a longtemps que je ne l'ai vu...

— Ah! ma bonne petite, il ne se lève guère, le pauvre homme!.. Il n'a plus du tout de jambes... Pensez donc! quatre-vingt-douze ans! Mais la tête est encore bonne... Il parle bien souvent de vous... Et

il peint toujours... Ah! dame, c'est un peu tremblé et les couleurs se mêlent quelquefois... N'importe, ça l'occupe... Et il est content. Il me dit : Tu vois, je me rends utile.

— Il faudra que je vienne le voir et que je lui apporte mes petits travaux...

— Ah! vous lui ferez un grand plaisir...

La porte de la sacristie, en s'ouvrant, coupa la parole au prêtre et, au grand émoi de Mme de Croix-Mort, le baron d'Ayères entra. Il salua, ayant son même sourire aimable sur les lèvres, et, serrant les mains du vieillard avec une affectueuse familiarité :

— Pardonnez-moi, monsieur le curé, si j'envahis votre retraite. Mais je suis, depuis quelques minutes, à la recherche de ces dames... Il est impossible qu'elles songent à rentrer à pied sous une averse pareille, et je venais mettre ma voiture à leur disposition.

L'abbé Levasseur ne laissa pas à Mme de Croix-Mort le temps de répondre. Il regardait le visiteur avec une joyeuse émotion :

— Je suis heureux de vous voir, mon cher enfant... Vous ne me gâtez pas depuis quelque temps.

— Vous savez que je suis presque toujours à Paris... Mais je vais rester avec vous, si vous le permettez, pendant que ces dames retourneront au château... La voiture reviendra me prendre.

Et, comme la comtesse ébauchait un geste de protestation confuse :

— Oh! madame, je vous en prie! M'ayant comblé de vos gracieusetés hier, il ne serait pas juste de me refuser aujourd'hui une si faible revanche.

Mme de Croix-Mort ne résista plus. Elle murmura quelques paroles de remercîmens, inclina la tête froidement en signe d'adieu et, suivie de sa fille et du curé, elle entra dans l'église, dont elle traversa lentement le bas côté. Arrivée près de la porte, elle s'arrêta un instant et, sans regarder son vieil ami :

— Vous connaissez beaucoup M. d'Ayères?

— Depuis qu'il existe... C'est sa grand'mère, Mme de Fréteval, qui m'a fait venir ici... C'est un charmant homme, qui a eu le malheur de perdre ses parens de bonne heure. Il s'est trouvé à vingt-cinq ans maître d'une belle fortune... Et alors, vous comprenez,.. il a été un peu vite.

— Quel âge a-t-il donc?

— Mais,.. attendez,.. il ne doit pas être loin de quarante ans.

— Ah! vraiment?.. Je n'aurais pas cru.. Il paraît très jeune...

— Vous savez, les blonds, ma chère dame, sont généralement de bonne conserve... Mais s'il n'a pas quarante ans, il en a bien trente-neuf... Au reste, on peut le savoir au juste en consultant le registre des baptêmes, car il a été baptisé ici...

— Oh! c'est inutile, dit vivement la comtesse.

Devant le porche, le coupé stationnait. Le cocher, immobile dans sa raideur correcte, ne tourna pas la tête. Les deux femmes montèrent. La portière claqua, refermée par le curé, qui, sans s'attarder à voir filer la voiture sous l'ondée au trot rapide du cheval, courut retrouver le beau Fernand. Il attendait paisiblement, lisant sur un tableau grillagé attaché au mur les promesses de mariage.

— Eh bien! mon cher enfant, quand vous verrons-nous inscrit là, à votre tour? demanda gaîment le vieillard.

— Mais, monsieur le curé, dit Fernand, on ne se marie pas tout seul; il faut d'abord trouver une femme... En connaissez-vous une? De votre main, je la prends les yeux fermés.

L'abbé Levasseur hocha gravement la tête et, regardant M. d'Ayères au fond des yeux:

— Ce serait accepter une grave responsabilité, n'est-il pas vrai, que de chercher à vous marier? Vous avez été un fier mauvais sujet, et je ne jurerais pas que vous vous soyez amendé.

Le baron se mit à rire.

— Cette louable conversion était peut-être réservée à votre zèle.

— Bah! ce serait prêcher dans le désert!..

— Essayez... Le Seigneur n'a-t-il pas dit: Il y aura plus de joie au ciel pour un pécheur repentant que pour cent justes?

— Voyons! confessez-vous un peu d'abord. Qu'êtes-vous venu faire dans ce pays?

— Des économies.

— Vous avez l'intention de rester à La Vignerie?

— Tout l'hiver...

— Et à quoi emploierez-vous votre temps, bon Dieu?

— A chasser, à fumer et, si vous le voulez, à méditer avec vous sur la vie éternelle. Vous voyez que je suis en bonne voie. Peut-être voisinerai-je un peu avec les dames de Croix-Mort, si elles s'y prêtent. Mais ce n'est pas bien sûr, car elles me paraissent d'une sauvagerie excessive.

— Elles sont surtout beaucoup trop jeunes pour vous recevoir sans que leur réputation en souffre.

— Dans ce pays de loups? Qui serait là pour en juger? D'ailleurs quel âge a donc la comtesse?

— Mais trente-sept ans ou un peu moins...

Si simple que fût le prêtre, la coïncidence des questions de Mme de Croix-Mort et de M. d'Ayères le frappa. Ils veulent savoir l'âge l'un de l'autre, se dit-il, voilà qui est singulier. S'il eût pu lire complètement dans leur esprit, il eût été bien plus étonné. Dans sa pensée à lui, un projet commençait déjà à se former, imprévu, bizarre, certes, réalisable cependant, à ce

qu'il lui semblait : celui d'un mariage entre Fernand d'Ayères et Edmée de Croix-Mort. Il rêvassait : la jeune fille a seize ans, mais, élevée au grand air et dans la vie active des champs, elle est forte comme si elle en avait vingt. Le jeune homme, — il est un peu mûr peut-être, le jeune homme, — quarante ans. Après tout, en a-t-il quarante? Mettons trente-huit, ce qui est bien différent. Ce chiffre quatre sonne mal dans l'âge d'un fiancé... Mais il est d'allure si juvénile, de caractère si gai, qu'en vérité, on ne lui donnerait que la trentaine. Beau nom, belles relations. Dans les environs, il n'y a rien de mieux à offrir... Et la comtesse ne paraît pas disposée à retourner à Paris... Alors?

Le bonhomme en était là, quand il fut tiré de sa réflexion par la voix de celui dont il disposait avec tant de facilité.

— Monsieur le curé, ma voiture doit être revenue, je vais prendre congé de vous... Il est midi et demi, vous êtes à jeun et je crains de vous avoir mis en retard pour votre déjeuner.

— Si mon ordinaire ne vous faisait pas peur, je commanderais bien volontiers qu'on mît votre couvert? dit le vieillard.

— Merci de tout mon cœur !.. C'est vous, je l'espère, qui prochainement serez mon convive... Je vous en prie, restez. Je ne veux pas que vous traversiez, encore une fois, l'église pour me reconduire. A bientôt!

Il serra affectueusement les mains de l'excellent homme et, d'un pas rapide, pour le détourner de le suivre, il s'éloigna.

Du diable si Fernand d'Ayères pensait au mariage! Edmée, avec ses long bras, sa taille maigre et son visage mal dégrossi de fille en pleine formation, lui avait paru médiocrement agréable. La comtesse lui avait plu davantage. Réduit par des folies de tous les genres à une situation très précaire, ayant perdu avec les chevaux ce que les femmes lui avaient laissé, il s'était, sur les sages conseils de son homme d'affaires, décidé à vivre, un an ou deux, à la campagne, afin de laisser l'eau revenir au moulin. Il était aussi compromis à Paris que peut l'être un homme qui, pendant quinze ans, a couru les avant-scènes des théâtres en compagnie de toutes les filles en vue et usé les tables de cercle à jouer au quinze ou au baccara. Pour en arriver à se brûler ainsi, il avait mangé quatre-vingt mille francs de rentes. Et il était bien plus fatigué que s'il avait travaillé bravement pour les gagner. Avec les débris de sa fortune, un habile homme, qui, rareté providentielle, se trouvait être un honnête homme, avait pris l'engagement de lui reconstituer un capital très présentable, mais à la condition expresse qu'il ferait le plongeon et que ses créanciers perdraient l'espoir de le voir accourir, avec un de ces besoins immédiats d'argent qui donnent aux billets de cent francs une valeur de vingt-cinq louis. Il s'était donc

résolu à disparaître, mais ce n'avait pas été de gaîté de cœur. Il ne se sentait aucun goût pour la retraite, et la solitude lui faisait horreur. Le château que sa grand'mère, Mme de Fréteval, avait habité jusqu'à sa mort, était heureusement dans un assez bon état de conservation. Le mobilier n'avait pas trop souffert de l'humidité et, une fois les tapis posés, les portières accrochées, le gîte ne s'était pas montré trop inconfortable. Il vivait là, depuis six semaines, entre ses domestiques, ses chiens et ses chevaux, se plaisant encore moins avec les uns qu'avec les autres, et méditant, non point comme il l'avait dit au curé, sur la vie éternelle, mais sur la vie humaine et ses nombreuses vicissitudes.

L'apparition de Mme de Croix-Mort dans ce désert lui parut donc charmante. Une figure vivante, une figure féminine devant les yeux de ce déshérité réduit à l'abandon, au silence, c'était une revanche donnée par le destin contraire. Ce naufragé de la fortune, qui se morfondait exaspéré sur son îlot, n'attendant aucun secours, ni du ciel ni des hommes, poussa un cri de joie farouche en découvrant cette femme. Une veuve de trente-six ans, élégante, jolie, bien conservée, légèrement maniérée, c'était, dans ce trou de province, une ressource inespérée. Quelle diversion pour ce blasé, qui dormait sur les romans nouveaux et bâillait dès neuf heures du soir, lui, habitué à passer toutes ses nuits au cercle! Avec une fatuité exquise, il ne pensa pas une minute qu'elle pût lui résister. Il n'avait pas de concurrent. La place forte qu'il allait attaquer ne devait pas être secourue : suivant la théorie des sièges, elle était donc prise d'avance; c'était une question de temps. Et ce temps serait délicieusement employé à faire cette petite guerre de l'amour, pleine de pièges, d'embuscades et de surprises. Il passerait ainsi son année de réclusion, et la fin de l'amour arriverait comme la fin de l'exil. Il dirait adieu à sa provinciale et s'en retournerait à Paris pour conclure quelque beau mariage qui le remettrait à flot. Tel était le programme que, dans son esprit, M. d'Ayères avait élaboré. S'il ne brillait pas par une modestie absolue, il dénotait chez son auteur une aimable ingéniosité. On en voyait de pareils si communément réalisés, qu'il n'y avait peut-être pas une présomption excessive à le vouloir délibérément appliquer.

Cependant la tête de la comtesse travaillait, de son côté, aussi activement que celle du baron, mais dans un sens tout à fait opposé. Il ne s'agissait ni de mariage ni de galanterie. Mme de Croix-Mort avait été, dès le premier choc, mise en alarme par la tournure de séducteur du beau Fernand. Cette femme sentimentale, nerveuse, romanesque, était une très honnête femme. Un bon brave grison de gentilhomme voisin ne l'aurait pas effrayée, et très volontiers elle lui aurait fait accueil. Ce joli garçon, au cou très rouge, aux yeux bleus

et à la barbe d'or, avec son parler caressant, ne lui sembla pas être un hôte qu'on pût raisonnablement installer au coin de son feu. Mme de Croix-Mort, qui faisait de la toilette pour les arbres de son parc et pour les glaces de son salon, se montra décidée à tenir cet admirateur tout préparé à distance. Elle se découvrit du mérite à se conduire avec cette sagesse. Mais elle avait un fond solide de vertu qui ne la laissait pas libre d'agir autrement.

Si Fernand avait été un homme bouillant et pressé, il aurait pu, dès le premier pas, compromettre gravement le succès de son entreprise. Il se serait heurté à des travaux de défense imprévus; mais c'était tout le contraire d'un impétueux. D'ailleurs il avait un an devant lui, au moins, pour parcourir la carte de Tendre, et il ne voulait point du tout brûler les étapes. Il ne se sentait pas assez sûr de s'arrêter longtemps et avec plaisir au but. Il fallait donner de la durée au voyage. Il se garda donc de se présenter à Croix-Mort. Il eut le talent, en ne venant pas, de faire passer la comtesse par les quatre phases successives de l'étonnement, du regret, du dépit et du désir. En même temps il lui rendit de la confiance. Ce n'était vraiment pas la peine de se barricader si soigneusement contre un ennemi qui ne songeait même pas à l'attaque. A quoi bon les portes et les fenêtres closes? Il n'y avait pas d'effraction à redouter. On pouvait laisser tout ouvert.

Au bout de quatre jours, Régine commença à se dire que M. d'Ayères n'était peut-être pas le modèle accompli de la politesse, On lui avait fait une faveur. Il y avait répondu par un bon procédé. Et il s'en tenait là, jugeant sans doute qu'il y avait égalité. Comme si envers une femme un homme ne devait pas toujours être en reste! L'humeur de la comtesse se ressentit de ces agitations. Et sa fille la première eut à en souffrir. Edmée s'étant présentée au salon avec de la couleur sur ses manchettes, fut tancée comme si elle avait commis un crime. Elle était dans l'ardeur du travail, mettant la dernière main à deux études qu'elle comptait montrer triomphalement au vieux verrier son professeur.

— Si encore ce que vous faites avait le sens commun! dit la comtesse avec aigreur. Mais vous salissez les toiles autant que vos vêtemens, et sans plus d'utilité.

— Voulez-vous voir ce que je fais? demanda malicieusement la jeune fille.

Elle courut tout d'un trait jusqu'à son laboratoire et rapporta à sa mère un petit panneau représentant un coin de lande fleurie de bruyères et semée de bouleaux. Deux personnages assez adroitement posés animaient le paysage. Ils semblaient se disputer. L'un avec sa blouse bleue, ses grandes guêtres et sa cape ronde ne pouvait être que Jean Billet. L'autre élégamment vêtu à l'anglaise, et

décoré d'une superbe barbe blonde, ressemblait singulièrement au baron qui, depuis une semaine, occupait beaucoup la comtesse. Un oiseau gisant entre eux semblait être la cause de leur violent colloque.

Mme de Croix-Mort jeta un coup d'œil sur le tableau et rougit. Ses sourcils se rapprochèrent, elle dévisagea sa fille, redoutant une allusion.

— Que signifie ce barbouillage ? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

Edmée regarda sa mère gaîment, et avec la hardiesse d'une personne qui n'y entend pas malice :

— C'est Billet déclarant procès-verbal à M. d'Ayères.

— Faites-moi grâce de vos sottes allégories et de vos grotesques enluminures, s'écria la comtesse, et surtout ne vous permettez pas de montrer ceci à qui que ce soit.

L'enfant battit en retraite toute décontenancée par cette violente sortie. Elle n'avait pas cru commettre un si grave méfait. Il en resta dans son esprit de la prévention contre le beau Fernand. D'ailleurs, à première vue, il lui avait déplu. Pourquoi, elle n'en savait rien. C'était instinctif. Billet, le rude et dévoué serviteur, avait lui aussi, comme un chien de garde qui flaire un malintentionné, montré les dents et grogné. Les grâces du bellâtre avaient, sur cette simple enfant de la nature, exercé une action absolument inverse de celle qu'elles produisaient à l'ordinaire sur des filles plus policées. Edmée le trouva affecté et quelque peu ridicule, lui qui passait pour irrésistible. Sa voix vibrante lui parut criarde. Ses cheveux si bien peignés, sa barbe admirablement soignée, tout cela lui sembla trop cultivé, trop ratissé, trop jardin anglais. Elle aimait mieux la broussaille de Billet, avec son large sourire épanoui au milieu, quand il voyait sa chère demoiselle.

Elle alla au presbytère dans l'après-midi et raconta au curé la scène du matin. Il en rit, et demanda si le baron était allé à Croix-Mort faire visite à la comtesse. Il fut très surpris de la réponse négative que lui fit Edmée. Il dit :

— Tiens ! c'est très extraordinaire ! Il m'avait pourtant annoncé sa venue.

Flairant quelque incident, et curieux au fond, comme une vieille fille, il se rendit de son pied léger, le soir, au château, après dîner. Il trouva la comtesse, les nerfs tendus, le verbe haut. Elle lui fit d'abord gracieuse réception, comme une personne qui s'ennuie et qu'on arrache à elle-même et ensuite le querella pour des vétilles. La conversation languit en somme, tant qu'il ne fut question que de la pluie et du beau temps, mais prit une allure exces-

sivement animée aussitôt que le bon curé eut prononcé le nom de M. d'Ayères.

— Il m'a l'autre jour fort embarrassée, dit Régine, en me proposant sa voiture avec cette insistance. Je n'aurais pas voulu accepter, trouvant l'offre un peu bien familière. Je ne pouvais refuser sans paraître cérémonieuse à l'excès ; je ne suppose pas que votre ami ait cru me rendre là un de ces services qui permettent de se poser en ange sauveur.

— Il a eu le désir de vous empêcher de vous mouiller les pieds, et voilà tout. Lorsque vous avez été parties, Mlle Edmée et vous, il a causé avec moi de tout autre chose. Il m'a étonné, je l'avoue, par sa gravité. Je l'avais connu autrefois un peu fou, un peu dissipé.

— Tranchons le mot : très viveur.

— Je ne voudrais pas médire du prochain... Il avait, à la vérité, plus d'idées frivoles dans la tête que d'idées sérieuses ; maintenant il est tout à fait rangé, et ne me paraît pas éloigné de songer à se marier.

— Et c'est pour donner suite à un si beau projet qu'il vient dans ce pays ? Mais avec qui se marier ici ? Avec quelque rustaude des environs ?

— Madame la comtesse, dit le curé avec un air de componction béate, il me semble qu'il y a, sans aller bien loin...

Mme de Croix-Mort ne laissa pas le bonhomme achever ; elle se leva vivement et, avec un regard sévère :

— Pas un mot de plus, mon cher curé, vous me désobligeriez, et ne revenons jamais sur ce sujet.

Edmée entrait au même moment. L'abbé Levasseur pensa que Mme de Croix-Mort ne voulait pas éveiller l'esprit de cette grande enfant en parlant mariage devant elle, et que, la trouvant trop jeune, elle entendait ne pas se laisser faire de propositions inutiles. Il ne soupçonna pas un instant que Régine, l'imagination remplie de rêves passionnés, avait pris pour elle-même ce qui s'adressait à sa fille. Il y eut là une équivoque qui devait entraîner de fatales conséquences. Si le vénérable prêtre avait pu ajouter trois paroles, la comtesse traitait tout de suite M. d'Ayères, sinon avec aversion, au moins avec indifférence. Elle prenait le parti de le tenir résolûment à distance, et évitait ainsi des catastrophes. La destinée de ces trois êtres fut en suspens pendant un quart de seconde, et se décida à la faveur d'une minauderie de coquette.

Mme de Croix-Mort se trouva tout à fait rassurée à la suite de cet entretien. Elle ne se figura plus le beau Fernand comme un loup affamé cherchant une proie à dévorer. Il lui parut plus débonnaire. Il devint un aimable homme, las de la vie à grandes guides, qui lui avait

vraisemblablement coûté fort cher, et cherchant à prendre un train raisonnable, dans la voie droite et peu accidentée du mariage. Il y perdit un grain de poésie, mais il y gagna de devenir possible à fréquenter. Un galant hardi, à visées conquérantes, pouvait à la rigueur être difficile à mater. Un soupirant placide, à projets réguliers, devait être aisé à contenir. Régine entrevit une délicieuse perspective de flirtage modéré au gré de son caprice, une petite guerre qu'elle saurait conduire à sa guise. Les rêveries, dans lesquelles elle s'était complu pendant douze années, allaient prendre corps et devenir des réalités.

Isolée dans son veuvage, elle avait refait en imagination toute sa vie. Comme un général prisonnier qui emploie ses loisirs à combiner des plans de campagne, elle avait étudié ce qu'il faudrait tenter dans tel ou tel cas. Elle s'était préparé des théories sur chaque situation, et bien souvent elle avait dans son passé relevé de graves fautes de tactique. Que de fois, pensant avec amertume aux chagrins dont M. de Croix-Mort l'avait abreuvée, elle s'était dit : « Ah ! si c'était à recommencer, comme j'agirais autrement ! En lui tenant tête, en me montrant moins résignée et plus énergique, moins triste et plus coquette, je l'aurais ramené à moi et mon existence eût changé de face. » Elle avait ainsi, dans le secret d'elle-même, pris des revanches rétrospectives, remporté des victoires sur le défunt. Et mûrie par ce qu'elle appelait son expérience, elle ne craignait pas la bataille. Peut-être même la souhaitait-elle.

Le lendemain de la visite du curé, par une admirable journée d'automne, la comtesse se promenait en barque avec sa fille sur la rivière. Edmée, habituée depuis son enfance au maniement des rames, manœuvrait habilement l'embarcation. Et Régine, assise à l'arrière, pénétrée par la fraîcheur parfumée des branches qui se courbaient en voûte sur le courant rapide, les yeux lassés par le miroitement de l'eau, bercée par le mouvement doux du bateau, se laissait aller à une torpeur délicieuse. Le pont, qui enjambait d'une rive à l'autre, projetant l'ombre de son arceau de pierre sur la Divonnette, faisait paraître plus brillant sous le soleil le ruban d'argent de la rivière fuyant entre ses rives vertes. Edmée, en se rapprochant du pont, s'était retournée, et les mains en porte-voix autour de la bouche, elle poussait des cris aussitôt renvoyés par l'écho d'un petit vallon rocheux qui s'élargissait sur la droite, comme un cirque couronné de noirs sapins. La rivière suivait la plaine en cet endroit, formant la clôture du parc. Et au bord des labours d'un brun violacé, le long des joncs marins où le gloussement rauque des faisans effrayés se faisait entendre, la barque descendait au fil de l'eau.

Edmée, poussant un dernier éclat de voix, se rassit dans le bateau et reprit ses rames. Au même moment, son cri de loin fut répété, non plus par la bouche mystérieuse de l'écho, mais par des lèvres humaines. La comtesse leva la tête et, débouchant du taillis, elle aperçut le beau Fernand. En reconnaissant Mme de Croix-Mort, le baron fit un geste de surprise. Il s'avança d'un pas plus rapide, et descendant, à travers les joncs et les iris, jusqu'au bord de la Divonnette :

— Excusez-moi, madame, dit-il, le chapeau à la main, si j'ai commis l'inconvenance de répondre aux appels que j'entendais. J'ai cru que c'était quelque petit berger qui criait pour se distraire... Je me rendais à Croix-Mort en me promenant... par la traverse...

— C'est ma fille qui a cette belle voix de garçon, dit en riant la comtesse. Mais puisque vous veniez nous voir, nous n'allons pas vous laisser inutilement faire le tour du parc. Edmée, donne un coup de rame pour aborder. Vous nous avez prêté votre voiture dimanche, nous allons vous offrir notre bateau aujourd'hui.

— Il fait un temps infiniment plus agréable, répondit M. d'Ayères en montrant le ciel tout bleu.

D'un bond il s'élança dans la barque, qui, poussée par Edmée, froissait de son avant les roseaux de la rive, et s'asseyant sur un des bancs :

— Voulez-vous me permettre de me rendre utile et de vous suppléer à la manœuvre?

— Savez-vous ramer seulement? dit la comtesse. N'allez pas risquer de nous faire chavirer.

— Oh ! dit Edmée avec ironie, on le voudrait qu'on ne le pourrait pas. Le canot est à fond plat... Seulement il est lourd et tire sur les bras.

— J'espère cependant, mademoiselle, avoir la force de vous conduire.

Et, prenant les avirons, il s'en servit avec une vigueur et une précision qui révélaient des études spéciales et prolongées, faites autrefois à Croissy ou à l'île de Beauté. Le bateau filait rapide, et la comtesse, demeurée au gouvernail, regardait complaisamment ce rameur à la barbe d'or qui l'emmenait d'une vive allure, elle ne savait où. Il lui semblait que son existence, autrefois sombre et maussade, était en un instant devenue gaie et riante. Un ravissement inconnu lui gonflait le cœur. Des chansons vaguement lui montaient aux lèvres, et, dans la tiédeur de l'air pur, bercée par ce mouvement moelleux, elle eût voulu ne jamais s'arrêter. Cependant la rivière se détournant traversait la pièce d'eau qui s'étendait au bout d'une pelouse devant le château. Les cygnes venaient à la rencontre de la barque, tendant leur long col blanc, et ouvrant leur bec jaune, comme pour demander le petit morceau de pain accoutumé. Un embarcadère

s'offrait pour la descente. M. d'Ayères aborda sans secousse, et, sautant à terre, donna la main à Mme de Croix-Mort et à sa fille. C'était la première fois que la main de Régine se trouvait dans celle de Fernand. Le jeune homme la pressa légèrement et la garda une seconde de plus qu'il n'eût fallu. La comtesse se dégagea avec une froideur hautaine, ne soupçonnant pas que cette faible étreinte était le scellement d'une chaîne qui devait la meurtrir. Ils traversèrent en silence les parterres, et arrivés devant le perron :

— Désirez-vous que nous entrions? dit Mme de Croix-Mort. Nous serions très bien ici en plein air...

— D'autant mieux, dit M. d'Ayères, qu'il doit faire très frais dans l'intérieur du château...

— J'y pense : vous devez avoir soif... — Edmée, veille donc à ce qu'on apporte des rafraîchissemens...

Ils s'assirent sur des fauteuils de jardin en osier, et gênés tous deux, ils se mirent à parler de choses banales. Il était, lui, très embarrassé, ayant des coupes de bois à faire, et n'entendant absolument rien à l'exploitation forestière. Depuis vingt ans on n'avait pas abattu un seul pied d'arbre sur La Vignerie, et il devenait nécessaire, dans l'intérêt même du domaine, de jeter bas une trentaine d'hectares de futaie qui commençait à s'user. La comtesse était fort ignorante elle-même, quoiqu'elle entendît souvent parler de taillis, de balivages, de modernes et d'anciens.

— Si vous voulez, je demanderai comment il faut procéder à Billet...

— Mon ennemi personnel? interrompit gaîment M. d'Ayères...

La comtesse prit un air sérieux :

— J'espère que vous ne le croyez pas?.. Tous mes gens sont fort respectueux de nos amis.

— S'il suffit de vous être attaché, madame, dit le baron avec une grâce caressante, pour être bien vu par ce loup-garou, alors maître Billet m'adorera.

La comtesse ne répliqua pas. Edmée revenait avec un domestique chargé d'un plateau. Fernand eut la satisfaction de voir Régine lui préparer de ses belles mains un verre de sirop de cerise mélangé d'eau glacée. Il le but avec recueillement, comme un philtre versé par une adorable magicienne, causa encore pendant un quart d'heure, et, prétextant un rendez-vous donné chez lui, il partit, ayant eu le talent de faire juger sa visite un peu courte.

La réserve pleine d'habileté avec laquelle M. d'Ayères s'était conduit dans cette rencontre lui valut de passer, aux yeux de Mme de Croix-Mort, pour un homme infiniment plus sérieux qu'elle n'avait pensé. Le gaillard s'était si bien enfariné qu'il avait pu montrer patte blanche. Il fut classé dans la catégorie des gens aimables dont on

peut entretenir le zèle au moyen de menues faveurs sans conséquences, et qui meublent très agréablement un salon. La comtesse n'avait jamais eu beaucoup l'occasion de voir des séducteurs de profession. Elle avait, du vivant de son mari, vécu dans une retraite qui s'était continuée pendant son veuvage. Elle n'était donc pas en mesure d'apprécier la différence qui existait entre un bon gros pigeon roucoulant et pacifique, tel qu'elle se figurait Fernand, et l'épervier menaçant et dangereux qu'il était en réalité. Eût-elle eu plus d'expérience et de coup d'œil, le fourbe s'était si bien déguisé qu'elle n'eût pas vu ses serres. En bonne conscience, il lui eût suffi d'être prudente, et de fermer sa porte, pour être à l'abri de tout péril; mais elle n'en avait au fond nulle envie, et avec un besoin de passer par de l'imprévu, une rage de secouer l'apathie désolante de sa vie, elle allait d'elle-même au-devant du danger.

M. d'Ayères revint au bout de quelques jours, et se montra si simple, si bon enfant, si gai, qu'on l'engagea à dîner pour le dimanche suivant avec le curé. La comtesse avait beaucoup délibéré avant de se décider à faire cette invitation. La présence du bon prêtre lui parut sauver les convenances. Et puis elle se dit à elle-même qu'elle était vieille, et qu'à son âge une femme pouvait se donner quelque liberté. Elle goûta alors cette exquise jouissance de voir un homme exclusivement occupé d'elle, à l'affût de ses petites manies pour les satisfaire, au guet de ses désirs pour les devancer. Elle ne se sentit pas gênée, ainsi qu'elle l'était devant M. de Croix-Mort, dont la politesse correcte et froide la tenait toujours à distance. Entre le gentilhomme railleur et hautain qui la traitait comme une étrangère, et le doux et affable Fernand qui lui donnait l'illusion de la plus sincère amitié, il y avait un abîme. Et c'était dans cet abîme même, dissimulé sous les verdures et les fleurs, que Régine allait tomber.

IV.

Devenu le familier de la maison, au bout d'un mois, le baron s'attacha à en conquérir les habitans. Il aimait ses aises et il voulait que, depuis la maîtresse jusqu'au dernier serviteur, chacun s'employât à les lui procurer. Point de visages refrognés, point d'actes hostiles, voilà quel était son rêve. Il ne le réalisa pas complètement. Il trouva de la résistance du côté d'Edmée et ne put faire revenir Billet de ses préventions. Mlle de Croix-Mort, qui avait accueilli par des moqueries l'apparition de M. d'Ayères dans l'existence commune, devint subitement taciturne. Lorsque le baron arrivait au château, une tristesse grave s'emparait de l'enfant, et ses yeux noirs, enfoncés sous ses sourcils, étaient comme voilés

d'une ombre. Quand sa mère l'empêchait de se sauver du salon, elle restait assise dans un coin, travaillant silencieusement près d'une fenêtre, écoutant d'une oreille distraite le murmure de la conversation engagée entre Fernand et la comtesse. Si sa mère lui adressait la parole, elle répondait par oui ou par non, et retombait dans son mutisme. Depuis quelques jours elle s'était installée dans le petit parloir, aux heures où la comtesse habituellement s'enfermait chez elle, et s'était mise à peindre. Mme de Croix-Mort l'avait surprise en entrant à l'improviste. Avec calme l'enfant s'était levée, rangeant ses affaires, et couvrant avec soin l'ouvrage commencé. La comtesse fut intriguée par ce mystère et se décida à demander à sa fille :

— Qu'est-ce que tu fais donc là?

— C'est une miniature pour un médaillon, répondit-elle évasivement.

— Un médaillon, pour qui?

— Pour moi.

— Qu'en veux-tu faire?

— Le porter.

— Ah !.. Montre-moi donc ce chef-d'œuvre...

Edmée jeta à sa mère un regard sombre, et demeura immobile un instant, comme hésitante, puis, prenant son parti brusquement, elle découvrit la petite feuille d'ivoire. La comtesse se pencha et reconnaissant les traits du comte de Croix-Mort, elle devint très pâle. Elle examina sa fille avec attention : le visage de l'enfant était impénétrable. Elle agita la tête, murmura : « C'est bien ! » et s'éloigna profondément troublée.

Que signifiait chez la jeune fille cette subite recrudescence d'affection pour le père disparu? Était-ce un blâme qu'elle portait contre sa mère? Les assiduités de M. d'Ayères l'avaient-elle choquée? Tout pourtant était bien innocent! Jamais manège de coquette n'avait eu une allure moins inquiétante. Ce Fernand était un véritable mouton sorti des bergeries de Mme Deshoulières, frisé, enrubanné, et docile à conduire, même sans houlette dorée, avec un simple éventail. Régine resta cependant troublée par cette significative protestation et en garda de l'amertume. Au fond d'elle-même, elle conçut des doutes sur la rectitude de sa conduite. Son esprit, faussé par le sentimentalisme, eut des scrupules; mais un mouvement d'aigreur l'entraîna à blâmer l'immixtion de sa fille dans ses petites affaires de cœur. De quoi se mêlait-elle après tout? Une gamine de quinze ans qui se permettait d'ouvrir les yeux et de voir même ce qui n'était pas. De ce que sa mère était restée enfermée pendant douze années à la campagne, au fond d'un château sépulcral, pour reconstituer leur fortune entamée par cet adorable père dont elle faisait

si pieusement le portrait, n'allait-elle pas conclure à une claustration éternelle? Et s'il plaisait à la comtesse de se remarier, comme il dépendait d'elle de le faire, que dirait donc alors l'enfant sauvage et égoïste?

Mme de Croix-Mort, dans la solitude, se montait ainsi la tête, mais en réalité elle n'affrontait pas sans une singulière gêne le regard clair et fixe de ces deux grands yeux qui semblaient lire jusqu'au fond d'elle-même. Elle préférait laisser Edmée s'éloigner. Et comme celle-ci ne demandait qu'à disparaître aussitôt que M. d'Ayères entrait, le dernier gardien qui aurait pu empêcher Régine de succomber à la tentation : l'enfant, se trouvait écarté. Fernand s'installait auprès de Mme de Croix-Mort et une causerie s'engageait qui durait des heures, et que ni l'un ni l'autre ne trouva jamais longue. La comtesse restait à demi étendue sur sa chaise longue, ayant à sa portée un guéridon, chargé d'un vase dans lequel s'épanouissaient des roses, d'un livre et d'une bonbonnière. Le baron s'asseyait sur un petit siège renversé, très bas, qui le mettait presque aux pieds de Régine. Et dans l'intimité du salon, au milieu des meubles et des objets familiers, ils passaient des journées charmantes, parlant du passé et du présent, mais par un accord tacite, aucunement de l'avenir qui semblait réservé, muré, comme s'il ne devait pas arriver.

Jamais Mme de Croix-Mort n'avait été aussi heureuse. De même que dans ses rêves d'autrefois, où elle causait avec un adorateur mystérieux, par une pente irrésistible Fernand et elle en venaient à disserter sur l'amour. Par les fenêtres ouvertes le soleil pénétrait à flots, des parterres d'exquises senteurs montaient, et avec ravissement Régine se livrait à la douceur de cette enivrante causerie, où, charmant subterfuge, toutes les tendresses exprimées s'adressaient à un être imaginaire, mais pouvaient se rapporter à elle. Fernand excellait dans ce jeu sentimental, au milieu duquel il s'emparait du bout des doigts de la comtesse, qu'il effleurait à peine, les tournant comme distraitement entre les siens. Puis c'était la main elle-même qu'il pressait, tout en parlant à voix basse d'amours idéales, pour calmer les soupçons et engourdir les résistances. Peu à peu sa bouche se collait à la paume, et, dans le vague délicieux de sa rêverie, Régine paraissait ne pas s'apercevoir de la réalité troublante de ces caresses. Cependant une chaleur ardente montait à sa gorge, elle était prise d'un léger étouffement. Il lui semblait qu'elle dormait au milieu des flammes, et, tirée brusquement de sa torpeur morale par une sensation physique intense, elle se relevait à demi, apercevait Fernand à genoux devant elle, lui jetait un regard de reproche, le forçait à reprendre sa place, et le voyant obéissant et soumis, retrouvait la confiance et croyait à la sécurité.

Cependant ces conversations prolongées lui parurent, à la réflexion, offrir des inconvéniens sérieux. Elle les remplaça par des promenades sur la terrasse. Mais ces entrevues en plein air, sous le regard de tout le monde, ne plaisaient que médiocrement à Fernand. Il eut l'idée d'engager la comtesse à monter à cheval dans le parc. Il sut lui persuader que l'exercice aurait une salutaire influence sur sa santé. Elle se prêta de bonne grâce à son désir. Et comme il n'y avait pas de chevaux de selle à Croix-Mort, il en fit venir un de La Vignerie. Ils commencèrent alors à parcourir les bois ensemble, suivant les routes au gazon fin comme le velours, sur lesquelles le galop des montures roulait sourd et amorti. La fin d'octobre arrivait, et les taillis prenaient des teintes dorées d'une charmante harmonie. Les feuilles, séchées par les premières gelées blanches, se détachaient des branches et tombaient à travers les buissons avec un bruit métallique. Des brises âpres s'élevaient qui passaient comme de grands frissons avant-coureurs de l'hiver. Saisie par ces premiers froids, Régine, les joues roses, l'haleine faisant de la buée, disait : « Courons. » Et, rendant la main à leurs chevaux, ils prenaient un trot cadencé qui les menait au hasard des chemins, toujours tout droit, à trois ou quatre lieues quelquefois de Croix-Mort, dans les profondeurs pittoresques de la forêt de La Vieuville. Ils ne rencontraient jamais personne. Quelquefois, au bout d'une route, la silhouette d'un garde de l'état se détachant sur le fond gris du ciel, ou bien, dans une coupe nouvelle, une hutte de charbonniers au milieu d'un grand cercle noir de fumerons mal ramassés, laissant filtrer par son toit écrasé une mince fumée bleue qui seule révélait la présence d'êtres vivans. Ils allaient au gré de leur fantaisie, libres dans ces vastes étendues boisées, pouvaient se livrer à tous les caprices de leur imagination et, s'ils voulaient, se croire seuls au monde.

Un jour, vers trois heures, le temps, qui menaçait depuis le matin, tourna à la pluie. Des gouttes froides et lourdes se mirent à tomber soudainement avec une grande violence. La forêt fut, en un instant, entourée d'un voile grisâtre d'une obscurité impénétrable. Pendant quelque temps, à l'abri sous la voûte d'une sapinière, ils regardèrent silencieusement se déchaîner autour d'eux la rafale. Mais les épais panaches des sapins chargés d'eau laissèrent bientôt couler des cascades, et il fallut quitter le refuge devenu intenable. Ils se mirent en marche sous la pluie, cherchant à regagner Croix-Mort par des chemins de traverse, et ne voyant devant eux que l'opaque et triste nuée qui les enveloppait de ses averses cinglantes comme des coups de fouet. Le ciel, pris de tous côtés, offrait des teintes jaunes, crayeuses et blafardes. Sur l'herbe mouillée les chevaux glis-

saient et faisant effort pour se retenir, fumaient sous les torrens qui les inondaient.

Régine et Fernand, les dents serrées, baissant le front, avançaient n'interrogeant même plus l'horizon embrumé qui restait fermé devant eux. Ils ne reconnaissaient plus les routes familières. L'aspect de la forêt avait changé. Elle si charmante, si hospitalière, elle était devenue sombre et revêche, et semblait s'allonger à perte de vue pour prolonger l'épreuve des deux cavaliers égarés dans la tourmente. La comtesse, vêtue d'un manteau que lui avait prêté Fernand, était cependant glacée jusqu'aux os ; la pluie coulait froide sur ses mains, qui avaient peine à tenir la bride. Mais elle suivait avec vaillance et sans coquetterie les pas de son ami, ne faisant entendre ni une plainte ni un reproche. Celui-ci, soudain, jeta un cri de joie. A un carrefour il venait de se reconnaître. Un poteau indicateur était en bordure du chemin ; il se dressa sur ses étriers et lut :

— Croix-Mort, 5 kilomètres. La Vignerie... Nous sommes à deux pas de ma maison, s'écria M. d'Ayères ; un temps de trot et c'est un abri, du feu, les moyens de retourner chez vous, sans risquer votre santé...

Comme Régine hésitait, prise d'une crainte sourde à ces mots : « ma maison, » et entrevoyant vaguement un piège :

— Je vous en prie, madame, n'hésitez pas. Vous ne pouvez faire encore une heure de route dans de pareilles conditions, et pour gagner Croix-Mort, nous mettrons au moins ce temps-là.

Il était suppliant et semblait sincère. Régine, sans répondre, donna un coup de cravache à son cheval et le suivit là où il voulait la mener. Cinq minutes plus tard, ils s'arrêtaient devant une grille de fer ; le baron agitait avec violence une cloche, et au bout d'un instant un palefrenier venait ouvrir en courant. Ils entrèrent au galop dans la cour et, devant le perron, Fernand se jeta à bas de sa monture, prit Mme de Croix-Mort dans ses bras, l'enleva de sa selle et, sans lui permettre de poser le pied par terre, l'emporta à travers deux ou trois salons, jusqu'à une vaste pièce qui lui servait de cabinet de travail. Là, Régine éprouva une impression délicieuse en se trouvant dans une atmosphère chaude, auprès d'une haute cheminée dans laquelle brûlaient doucement de grosses souches de pommiers. D'un coup de talon impatient, M. d'Ayères bouscula les tisons et activa la flamme, puis se tournant vers sa compagne qui, debout, regardait pétiller les étincelles du foyer, un peu étourdie et toute grelottante dans son amazone trempée :

— Vous ne pouvez rester ainsi... Il faut ôter votre corsage et votre jupe... Oh ! ne protestez pas... Nous sommes à la guerre,.. il faut tirer parti de la situation en brave... Je n'ai pas d'habits

de femme à mettre à votre service... Mais je vous offre une grande robe de chambre qui vous viendra jusqu'aux pieds...

Il était entré dans une pièce voisine, sans écouter les doléances et les protestations de la comtesse. Et celle-ci l'entendit qui ouvrait bruyamment des armoires. Il revint portant un paquet de vêtemens, et riant, mais avec un tendre respect qui plut beaucoup à Régine :

— Vous êtes chez vous, madame, à partir de ce moment, et je ne suis, moi, que le premier de vos serviteurs... Je vous prie de disposer de tout ce qui est ici à votre fantaisie... Vous voudrez bien m'excuser si l'hospitalité n'est pas meilleure, mais ma maison ne s'attendait pas à l'honneur que vous lui faites... Je vous laisse... Agissez à votre guise et en toute liberté.

Il s'inclina et sortit. Un instant, Régine resta irrésolue, stupéfaite de l'étrangeté de la situation dans laquelle brusquement elle se trouvait placée. Elle se rendait compte que le hasard, en cette circonstance, était seul coupable. Elle ne pouvait en vouloir à Fernand, qui s'efforçait de son mieux d'atténuer les ennuis de l'aventure. Mais quoi qu'il en fût, elle se trouvait chez un garçon, dans son appartement, exposée à se dévêtir, sans savoir même comment et avec quoi elle se rhabillerait. L'humidité de son corsage, qui collait à son dos, lui causant une horrible sensation de malaise, la décida. Elle alla rapidement aux portes ; sous les portières, chercha les verrous et les poussa. Puis, à peu près sûre de n'être pas surprise, devant le feu, qui maintenant flambait rouge, elle enleva son amazone, qui était à tordre et, cherchant parmi les vêtemens de Fernand, elle revêtit une longue robe de velours havane dont la cordelière de soie dessina gracieusement sa taille. Régine alors ne put tenir en place : une réaction très vive se produisait en elle, et il lui semblait que son sang bouillait dans ses veines.

La flamme du foyer lui brûlait le visage; elle s'éloigna de la cheminée et curieusement tourna autour de la pièce, qui lui parut très élégamment meublée, avec ses divans bas, couverts en étoffes d'Orient, ses fauteuils profonds aux dossiers renversés et sa grosse lanterne turque, ornée de croissans de cuivre, qui pendait du plafond. Deux grands coffres en sandal incrusté de nacre et d'ivoire, montés sur des pieds à jour, occupaient les entre-deux des fenêtres et une bibliothèque en bois noir, pleine de livres joliment reliés, tenait tout un large panneau. Au milieu, une table portant des liasses de papiers, et un élégant buvard en cuir de Russie, timbré aux initiales du maître de la maison. Dans un coin de la cheminée, un fusil de chasse laissé là en attendant la sortie prochaine, et dans une coupe de bronze les cartouches négligemment déposées. Dans l'autre coupe, un trousseau de clefs, un petit canif et des cigares. Toute la vie in-

time de Fernand était là offerte à l'examen de Régine, sans préparation, dans son désordre familier. Un parfum d'élégante recherche se dégageait de ce milieu à la fois simple et luxueux. Le Parisien exilé à la campagne, mais conservant des habitudes raffinées, même dans sa vie solitaire, se révélait dans le moelleux des tapis, l'épaisseur des tentures assourdissant les bruits extérieurs, dans une sorte de charme subtil et pénétrant qui était comme son atmosphère personnelle. On le sentait jeune, beau, distingué, et des séductions inexprimables, mais très puissantes, émanaient de lui, troublant profondément celle qui le découvrait ainsi, invisible et pourtant révélé, comme un dieu qui va paraître.

Un petit coup heurté discrètement à la porte la fit tressaillir. Elle alla ouvrir et, rougissante, confuse à la pensée de se montrer ainsi vêtue, elle se jeta au fond d'un fauteuil près de la cheminée. Il avait, lui aussi, changé d'habits et revenait tiré à quatre épingles, dans un costume d'intérieur d'un goût sobre et délicat. Il s'avança, très simple et très naturel, comme si rien d'extraordinaire ne se passait entre eux. Il lui demanda comment elle se trouvait, n'ayant pas l'air de remarquer l'étrangeté de son costume.

— Il est cinq heures, dit-il, le jour tombe, dans trois quarts d'heure on ne verra plus clair et personne ne pourra vous reconnaître sur la route. J'ai donné ordre qu'on attelle le dog-cart... Vous rentrerez ainsi chez vous le mieux du monde et notre escapade restera ignorée... Cela vous convient-il ainsi?

— Très bien. Je vous suis reconnaissante du soin avec lequel vous avez arrangé mon sauvetage... Vraiment, je ne sais ce qui se passe en moi... Je suis tout engourdie...

Elle renversait la tête en arrière, gonflant son cou qui apparaissait frais et rond. Ses yeux étaient demi-clos et elle semblait près de céder au sommeil.

— C'est la fatigue de cette retraite sous les torrens d'eau qui tombaient et par ce vent glacé. Vous avez été un peu battue de l'oiseau... Vous devriez boire un doigt de malaga ou d'alicante... Non, je vais vous faire du vin chaud... C'est ce qui me plaît le plus quand j'ai été trempé à la chasse...

Elle n'eut pas même la pensée de répondre : Non. Il venait d'ouvrir une armoire et d'y prendre une écuelle d'argent, un sucrier et une carafe en verre de Bohême. Il se mit à genoux sur le tapis devant le feu qui lui rougissait la figure et, avec adresse, il commença sa petite cuisine. Elle le regardait immobile, dans un état de bien-être délicieux, étendant ses membres lourds et écoutant le susurrement de la sève qui moussait au bout des bûches enflammées. Quand il vit que le vin commençait à bouillonner, il l'éloigna du foyer, coupa un citron en tranches minces avec un petit poignard

qui lui servait de coupe-papier, puis, remplissant un gobelet de vermeil, il le tendit à Régine, qui le suivait des yeux en souriant :

— Il faut que ce soit pris très chaud, dit-il avec gravité.

Elle trempa ses lèvres dans le vin aromatisé, toussa légèrement et s'écria :

— Dieu! comme c'est fort!

Puis, au bout d'un instant, elle y revint et finit par tout boire. Lui, triomphant et ravi, s'était assis sur un tabouret auprès d'elle et la dévorait du regard.

— Vous voyez, dit-il gaîment, je ne suis pas trop maladroit, et je peux, au besoin, me passer de l'aide de mes domestiques. Et puis il m'est doux de vous servir et de réserver pour moi seul la joie de votre court passage dans cette maison. Elle en gardera à mes yeux un charme secret et précieux. Je me rappellerai que c'est à cette place que vous vous êtes assise et que vous avez appuyé vos cheveux sur la soie de ce coussin. J'aurai là autant de souvenirs charmans, que je conserverai tendrement quand vous m'aurez emporté tout mon bonheur en vous éloignant...

— Vous ne serez pas bien à plaindre, murmura Régine, puisque vous pourrez me revoir demain.

— Ce ne sera plus la même chose. Vous ne serez plus demain comme vous êtes en ce moment : chez moi, à moi, dans moi.

Les regards de Mme de Croix-Mort s'abaissèrent, elle se vit dans les habits mêmes de Fernand, dans lui, comme il venait de le dire. Il lui sembla qu'une chaleur plus vive l'enveloppait et que c'étaient les désirs du jeune homme qui se dégageaient magnétiques de ces vêtemens portés par lui chaque jour. Elle subit une impression tellement vive que ses nerfs se tendirent et qu'elle eut comme un spasme. Ce vêtement la brûlait, il lui sembla qu'elle ne se retrouverait elle-même que quand elle l'aurait arraché. Oubliant la présence de Fernand, elle voulut desserrer la robe, elle fit un brusque mouvement, les larges manches s'ouvrirent jusqu'aux épaules et ses bras blancs apparurent. Il jeta sur eux un regard gourmand, et à genoux, les saisissant dans ses mains, il y attacha ses lèvres.

Elle tenta de les lui retirer. Mais il les tenait serrés et relevant l'étoffe, il gagnait le coude avec ses baisers. Habituée à leur badinage quotidien, elle crut qu'il suffirait d'un regard, d'un mot de reproche pour contraindre Fernand à se montrer respectueux et soumis.

— Voyons, soyez raisonnable! dit-elle en faisant un plus impérieux effort.

Il releva la tête, et l'expression de sa physionomie était si changée, son regard avait un si singulier éclat qu'elle eut peur. En un instant, la notion du danger qu'elle courait lui revint. La prudence,

négligée depuis longtemps, l'éclaira d'une lueur soudaine. Elle se vit chez un homme qui l'aimait, qui le lui avait dit, et qu'elle n'avait pas découragé. Elle sentit qu'elle roulait sur la pente d'un abîme. Elle voulut s'arrêter, et réunissant toute sa vigueur elle se dressa dégagée, libre et maîtresse d'elle-même en face de celui qu'elle redoutait. Il fut debout en même temps qu'elle, et le visage enflammé, les mains tendues, il marcha en s'écriant :

— Régine !

— Ne m'approchez pas ! cria-t-elle.

Se détournant, elle tâcha d'ouvrir la porte. Elle n'en eut pas le temps. Elle se sentit serrée dans ses bras. Il la tenait contre sa poitrine, et, la voix tremblante, il balbutiait des mots passionnés. Ce n'était plus le sentimental et mièvre galant qui madrigalisait si pacifiquement pendant des heures, se contentant pour sa peine de mettre un baiser sur des ongles roses. C'était un homme en proie à toute la violence d'un désir aiguisé par une longue attente, le cerveau bouleversé, la chair révoltée, exigeant, avide, presque brutal. Elle en eut horreur ; elle poussa un cri, cambra ses reins avec désespoir pour lui échapper, meurtrissant sa gorge à ses épaules. Mais il se mit à rire d'un air égaré, et l'enlevant de terre il s'efforça d'étouffer ses cris par des baisers. Régine à bout de forces murmura d'une voix mourante :

— Je vous en supplie, Fernand,.. ayez pitié de moi !

Il la couvrit de caresses folles. Elle se sentit défaillir, elle crut voir les murs tourner autour d'elle avec une effroyable rapidité, et avec un profond soupir elle perdit connaissance.

Quand elle reprit possession d'elle-même, elle était étendue, la tête appuyée sur l'épaule de M. d'Ayères, qui lui faisait respirer un parfum violent. Elle regarda autour d'elle avec surprise. Elle ne se reconnaissait pas ; ni l'appartement ni les meubles ne lui étaient familiers. La caressante attitude du jeune homme ne la troubla pas. Depuis longtemps elle avait l'habitude de se laisser imprudemment aller avec lui à un tendre abandon. Mais, se penchant à son oreille, il murmura tout bas :

— Je t'aime !

Ce tutoiement fut lumineux comme un éclair, dans l'obscurité de son cerveau troublé. Elle se rappela tout, et se dressant avec effarement :

— Laissez-moi ! cria-t-elle avec rage ; laissez-moi !.. Vous êtes un misérable.

Et, comme il se relevait et venait à elle le regard suppliant, le sourire contraint, elle se cacha le visage entre ses mains, et fondit en larmes. Il fut bouleversé, quelque habitude qu'il eût de voir pleurer les femmes. Il sentait cette douleur sincère, navrée, éper-

due. Il resta immobile, se demandant ce qu'il pouvait faire. Il ne trouva que des mots d'amour banal à balbutier. Il était devenu froid comme le marbre. La possession l'avait complètement calmé. Son unique désir maintenant était de se conduire en homme bien élevé et de terminer correctement cette galante aventure. Il se disait en regardant pleurer la comtesse : Pourquoi tant de désespoir ? Ne devions-nous pas forcément en arriver là ? Il ne songea pas un seul instant que la coquette avait pu espérer s'en tirer éternellement avec des coquetteries et n'avait pas prévu qu'à une heure donnée, par une juste revanche, Célimène pourrait être la victime d'Alceste. Lui qui avait toujours vu ses conquêtes ne se préoccuper que de tomber avec grâce, il était étonné de cette détresse farouche et de ces pleurs qui ne se fondaient pas dans un sourire. Jusque-là on l'avait toujours appelé monstre, mais jamais misérable. En face d'une situation nouvelle, il chercha des idées nouvelles. Pour ce cas inattendu, il manquait d'expérience. Mais il était de force à inventer. Il se fit aussi attendri qu'il était indifférent, et le visage attristé, la voix émue :

— Je vous en prie, calmez-vous... Si vous saviez comme votre chagrin me fait mal !

Elle agita la tête, sans se découvrir le visage, semblant dire : Toutes vos paroles ne changeront pas ce qui est et ne répareront pas l'irréparable. Mais la tristesse d'accent de Fernand lui avait été au cœur, et elle redoubla de sanglots.

— Que voulez-vous que je fasse ? reprit-il. Je suis à vos ordres, et vous n'avez qu'à commander. J'ai cédé à la violence de mon amour pour vous, et je vous ai cruellement offensée. J'en suis bien puni par le déchirement que j'éprouve en vous voyant pleurer. Régine, je vous en conjure, dites-moi un mot, faites un signe qui me permette de croire que vous me pardonnez :

Elle resta muette et immobile, comme si elle ne l'eût pas entendu. Très décontenancé, il marcha au hasard, s'arrêta devant la fenêtre : la pluie continuait à tomber, grise, droite, barrant l'horizon comme une muraille, et se confondant avec la nuit qui commençait à descendre. Dans la cour, la voiture, qu'il avait ordonné de préparer, attendait. Il revint à Mme de Croix-Mort, et s'agenouillant sur le tapis auprès d'elle :

— Par grâce, n'ayez pas des regrets si désespérés. Vous me brisez le cœur ! Que croyez-vous donc avoir à redouter de moi ? Mon respect égale mon amour. Je les mets l'un et l'autre à vos pieds. A force de soins et de tendresse, je vous ferai oublier.

Il lui débitait maintenant tous les lieux-communs qui servent habituellement de calmans à ces sortes de fièvres. Il avait rattrapé le fil conducteur qui le dirigeait à l'ordinaire jusqu'à l'issue de ces

scènes. Son objectif était d'obtenir que Régine rentrât chez elle, afin de sauver les apparences. Il sut lui faire comprendre qu'elle s'oubliait et que, lui, plus soucieux de son honneur qu'elle-même, il devait l'avertir que le temps passait, et qu'il fallait retourner au château. Elle se leva sans mot dire. Il la vit pâle et les yeux gonflés. Elle eut un mouvement de rage orgueilleuse, et redressant le front, elle lui lança un regard où éclatait tout son ressentiment. D'un geste elle lui commanda de sortir. Et quand elle fut seule, arrachant la robe fatale qui l'avait enveloppée d'effluves perfides et corrupteurs, elle la piétina comme elle eût voulu piétiner celui qui la lui avait fait endosser. Elle remit son amazone, mal séchée, et ouvrant la porte elle traversa les pièces qui la séparaient du vestibule.

M. d'Ayères l'attendait le chapeau à la main, il la fit monter en voiture, s'installa vivement à côté d'elle et, prenant les rênes, mit son cheval au grand trot. Elle n'avait vu, pendant son court et terrible séjour à La Vignerie, que le palefrenier qui avait ouvert la grille à l'arrivée. Fernand avait su écarter ses gens. Elle n'avait eu à braver aucun regard indiscret. Le trajet sur une route déserte se fit en une demi-heure. Arrivée à la petite porte du parc, apercevant déjà le château, Régine toucha le bras de Fernand pour qu'il arrêtât. Elle ne voulut pas qu'on la vît revenir en voiture avec lui. Elle sauta vivement à terre, et, sans une parole, sans un regard, le quittant comme un mortel ennemi, elle s'éloigna.

V.

Cette attitude eut d'abord le privilège de mettre Fernand fort en colère. Il haussa les épaules et se fit à lui-même des plaisanteries faciles sur l'étonnante rancune de cette femme, qui, jouant avec le feu depuis plus de six semaines, entrait en fureur parce qu'elle s'était brûlée. Puis il réfléchit, et la manière d'être de Mme de Croix-Mort, si différente de celle des femmes qu'il avait connues, lui inspira une estime toute particulière. En somme, c'était quelque chose d'inattendu et de point banal que cette révolte d'une femme contre l'homme qui l'avait possédée. C'était le moment où elle était à lui qu'elle choisissait pour lui tenir rigueur, semblant vouloir le punir de l'audace avec laquelle il s'était emparé d'elle contre son gré. Il sentit son orgueil agréablement chatouillé. Incontestablement Régine montrait une fierté qui prouvait la pureté de sa race. Elle était des pieds à la tête grande dame. Il n'était pas sans quelque douceur pour le baron de se dire qu'il était l'amant de cette hautaine et d'autant plus séduisante créature.

Il en rêva la nuit et se réveilla le lendemain matin beaucoup plus

épris qu'il ne l'était quand il avait tout osé. Vers deux heures, il ne put résister au désir d'aller à Croix-Mort. Il partit à pied par la traverse, il revit avec un sourire le carrefour où, égarés dans un bois dont il connaissait si bien tous les détours, il en avait été réduit à consulter le poteau indicateur, pouvant à peine lire les inscriptions tant la pluie lui fouettait le visage. Il passa la Divonnette, et, suivant l'allée de ceinture du parc, il arriva au château. Tout y était silencieux. La porte du salon par laquelle la comtesse, en reconnaissant son pas, venait si souvent à sa rencontre, demeura fermée. Il dut sonner pour attirer un domestique, qui, en parlant bas, avec un air de componction, lui annonça que madame ne recevait pas. Elle était dans son lit et souffrait d'une très violente névralgie. Fernand donna sa carte et se retira.

Il était fort décontenancé en regagnant La Vignerie. Il ne s'attendait pas à trouver la porte close. Il se croyait le maître de la situation, et voilà que, par un retour de volonté, Mme de Croix-Mort prenait barre sur lui. Il devint très maussade, et essaya de se monter la tête contre la comtesse, déclarant que c'était une mijaurée et qu'après tout elle aurait beau se maniérer, il ne l'en avait pas moins eue. Il se réconfortait avec cette affirmation rageuse. Et il revoyait devant lui Régine, affolée, le buste renversé, la gorge saillante, les yeux mourans, criant grâce et finissant par tomber pâmée dans ses bras. Et malgré toutes ses fanfaronnades, il rêvait de la posséder encore. Il retourna à Croix-Mort le lendemain, le surlendemain, pendant quatre jours sans avoir meilleure fortune. La comtesse paraissait décidée à ne plus le voir. Il se buta alors, et prit son parti de la rupture. Comme il s'ennuyait fort, il résolut de reprendre le travail d'administration de son domaine et, ayant déroulé un plan cadastral de La Vignerie, il étudia les fameuses coupes qu'il était nécessaire de pratiquer dans les futaies. Mais il ne put sortir du lotissement des bois et, de guerre lasse, il pensa à s'adresser à Me Serviquet, son notaire.

Celui-ci vint déjeuner avec le baron. C'était un tout jeune homme qui, ayant récemment acheté l'étude de son patron, montrait une très grande ardeur aux affaires. Il écouta les explications de M. d'Ayères, lui affirma que ses bois se vendraient fort bien, les chemins de fer qui se construisaient dans la contrée ayant besoin de madriers pour leurs traverses, et de poteaux pour leur télégraphe, et promit d'envoyer un arpenteur qui préparerait le mieux du monde le travail. Puis, échauffés par un bon repas, ayant quelques verres de vin capiteux dans la tête, les deux hommes devinrent expansifs, et passèrent à un ordre d'idées plus intimes. Me Serviquet raconta qu'il rêvait d'épouser la fille d'un gros fabricant de briques de La Houssaye. Fernand se laissa aller à parler

de ses rapports de bon voisinage avec les dames de Croix-Mort. Le notaire, qui semblait connaître sur le bout du doigt toutes les fortunes de la province, fit un inventaire détaillé des biens de la comtesse et apprit à son hôte qu'en douze ans, par un système économique sévèrement appliqué, Régine avait réparé les fautes de son mari, payé les dettes, purgé les hypothèques et se trouvait actuellement à la tête de soixante bonnes mille livres de rentes « en terres. » A cet énoncé, Fernand demeura rêveur, il offrit un cigare à Me Serviquet, qui, voyant la conversation tomber, se rappela qu'il avait une visite à faire dans une ferme voisine, pour des rentrées en retard, demanda son cabriolet, et partit rondement au trot de son cheval bourré d'avoine.

Les soixante mille livres de rente de Mme de Croix-Mort étaient tombées dans l'esprit du baron comme une pierre dans une eau calme, elles y avaient causé une brusque agitation. Des idées s'élargissaient comme de grands cercles, avec des remous et des brisures, ayant toutes pour cause déterminante le choc de ce lingot d'or. La plus nette était la certitude de ne point trouver facilement à Paris une femme aussi riche à épouser. Régine belle, coquette et à portée, avait été rangée par Fernand dans la catégorie des femmes dont on fait sa maîtresse. Régine, bien apparentée et possédant une très belle fortune, passait en un instant dans la catégorie des maîtresses dont on fait sa femme. Cependant un point obscur subsistait dans cette situation qui se posait si nettement : l'âge de la comtesse. Pour une liaison destinée à occuper une saison, quelques années de plus ou du moins importaient peu ; mais, pour une union qui durerait la vie, c'était tout différent. Il y avait cette grande fille d'Edmée qui poussait terriblement sa mère vers le moment fatal où il faut qu'une femme tourne à l'aïeule. Quand il y a des petits enfans dans une maison, le mari de la grand'mère, si jeune qu'il soit, n'en est pas moins une sorte de grand-père. Et à vue de pays, cet accident pouvait fort bien se produire dans trois ou quatre ans.

Il y avait là de quoi faire la grimace, et Fernand, debout devant le feu, se chauffant les pieds en poussant rêveusement la fumée de son cigare, se regardait dans la glace, et ne se jugeait réellement point encore assez marqué pour cesser de jouer les jeunes premiers et se résigner à l'emploi des pères nobles. D'autre part, il lui resterait, la liquidation entamée par son homme d'affaires menée à bien, une vingtaine de mille francs de rente pour tenir son rang dans le monde. C'était en somme fort beau, après tant de désordres et de folies, mais ce n'était guère, pour un homme habitué à dépenser sans compter. Et, dans une ombre douce et mystérieuse, la figure souriante de Régine rayonnait, avec sa belle carnation, ses cheveux blonds, son front pur et sans rides. Était-ce

le visage d'une vieille femme, et avait-on, à tout prendre, un autre âge que celui que l'on paraissait? Or Régine riche se montrait dans un cadre doré qui lui donnait un charme irrésistible.

Fernand passa toute la journée à discuter avec lui-même. Il se promena mélancoliquement dans son jardin, s'y ennuya, et arriva à cette conclusion qu'il n'était point né pour la vie solitaire. La nuit, il eut des songes bizarres dans lesquels il voyait Edmée diaphane, éthérée, vêtue de blanc et entrant en religion pour laisser à sa mère le droit de rester toujours jeune. Le matin, il prit la résolution de demander sa main à Mme de Croix-Mort, et il délibéra sur les moyens à employer pour forcer les défenses qu'elle avait élevées contre lui. Elle avait défendu sa porte, il était donc tout indiqué qu'il fallait n'y pas aller heurter une fois de plus. Connaissant les abords de la place, il n'avait qu'à se poster en surveillance et à saisir l'occasion, qui ne pouvait manquer de se présenter, de paraître devant Régine à l'improviste, vibrant d'une ardeur irrésistible. Au lieu de se diriger vers les entrées habituelles, il sauta un fossé, pénétra dans le parc et, comme un sylvain qui guette une nymphe, il attendit.

Il se trompait en croyant que la comtesse, comme il disait dans son argot du boulevard, « faisait des manières. » Elle était sérieusement malade, et ce n'était pas par orgueil et par colère seulement qu'elle tenait Fernand à distance. Elle souffrait physiquement de violentes névralgies, causées par les averses glacées qu'elle avait supportées et, pendant deux jours, n'avait pas quitté son lit. Là, elle avait pu à loisir réfléchir à sa situation et penser avec horreur à l'outrage subi. Elle ne se souvenait de Fernand qu'avec dégoût. Elle l'avait vu dans une sorte d'ébriété, les yeux égarés, les lèvres tremblantes, n'ayant plus rien de l'homme élégant, raffiné et charmant qui dévidait à ses pieds, depuis six semaines, les pelotons de soie du sentiment. Elle se serait admirablement contentée de ce doux commerce. Les mots lui suffisaient et il n'était pas besoin d'en venir aux actes, qui lui paraissaient inutiles et répugnans. Elle regrettait amèrement ses délicieux après-midi et ses douces soirées de tête-à-tête, alors que Fernand, préparant ses batteries, songeait, tout en patelinant, au jour prochain de l'assaut. Ah! combien elle l'aimait mieux ainsi! Et pour si peu il avait tout gâté, tout perdu! Car elle se jurait bien de ne plus le revoir. — Un amant! elle, avoir un amant! Elle en frémissait d'indignation. Puisque avec les hommes, tout rapport affectueux devait forcément aboutir à cette atrocité, il valait mieux se cloîtrer et n'en plus jamais accueillir un seul, à commencer par M. d'Ayères.

Edmée, sachant la comtesse souffrante, était venue sur la pointe du pied dans sa chambre et avait, avec une sorte d'instinct, tourné

autour d'elle, humant l'air comme un chien qui évente le loup au bord du bois. Elle semblait percevoir dans l'atmosphère, avec son flair de fille élevée dans le plein air, quelque arome troublant, révélateur du mal accompli. Elle plaignit sa mère avec plus de convenance que de tendresse et la gêna beaucoup avec le regard noir de ses yeux, en quête du secret. Mme de Croix-Mort craignit de l'étonner en restant plus de deux jours dans son lit et se leva. Elle descendit au salon et s'y installa au coin du feu à travailler. Ce ne fut pas sans angoisse qu'elle entendit dans le vestibule résonner la voix de Fernand, demandant de ses nouvelles avec insistance ; mais elle tint bon. Cependant elle ne put se défendre de rougir devant la muette interrogation que lui adressa Edmée, étonnée de voir le grand favori consigné à la porte. Quelle explication donner d'un fait si singulier? Inventer une histoire que cette enfant accepterait en apparence, tout en redoublant à l'intérieur ses actives recherches. Elle n'était pas facile à duper. Il suffisait, pour s'en assurer, de voir la malice pincée de son sourire et l'abaissement de ses paupières sur ses yeux, comme si elle tirait un voile devant sa pensée. En réalité, la comtesse commençait à redouter cette fille de quinze ans, dont l'intelligence, extraordinairement développée par la solitude réfléchie, se permettait peut-être de la juger. Elle n'avait pas posé une question, pas prononcé une fois le nom de M. d'Ayères, ce qui indiquait bien qu'au fond d'elle-même il se faisait un grave travail de réflexion.

Mme de Croix-Mort voulut donc reprendre aussi vite que possible sa vie habituelle et, lorsque Fernand eut prouvé en ne venant plus qu'il avait compris l'inutilité de ses démarches, elle se décida à dire un soir pendant le dîner :

— Nous serons quelque temps sans recevoir la visite de M. d'Ayères ; il est à Paris.

Edmée répondit un « Ah! » qui craqua comme la batterie d'un pistolet qu'on arme. Si sa mère avait continué à parler, peut-être l'enfant eût-elle lâché le coup. Mais la comtesse n'osa pas et le dîner s'acheva dans un silence pesant. Le lendemain, Régine se hasarda à se promener dans le parc. L'air vif lui fit du bien. Elle suivit avec mélancolie les allées qu'elle avait parcourues au bras de celui qui alors lui plaisait tant. Elle s'arrêta à un petit rond-point, sous une élégante cabane de chaume, garnie de bancs et de chaises rustiques, et regarda couler la Divonnette, déjà grossie par les pluies d'automne. Le souvenir lui revenait de ce beau jour de la promenade en barque où, criant de loin, gai et insouciant, il était arrivé au bas du pont, qu'elle voyait là arrondissant son dos de pierre sur le courant rapide. Avec quelle souplesse légère il avait sauté dans le bateau!

Puis il avait ramé, assis en face d'elle, et de lui se dégageait ce parfum délicat qu'il portait dans ses vêtemens. Elle tressaillit. Cette senteur, il lui sembla qu'elle venait de la respirer réellement. Elle se leva en proie à une crainte vague et elle aperçut Fernand, debout, qui la regardait en souriant. Elle poussa une sourde exclamation et fit un mouvement pour s'éloigner. Il s'avança vers elle, les mains tendues, et avec une suppliante humilité :

— Oh! restez... Un seul instant... Depuis huit jours, vous me tenez éloigné de vous... Et je suis trop malheureux!..

Comme elle secouait tristement la tête :

— Je le mérite, je le sais, reprit-il avec ardeur, et je ne vous apporte ici que des regrets et des prières... Mais il faut que vous sachiez combien je maudis la folie qui m'a entraîné... Je suis seul à m'excuser, et peut-être n'étais-je pas seul coupable. Inconsciemment, et dans toute la pureté de votre âme, vous avez été ma complice.

Il se glissa près d'elle, et, lui parlant presque à l'oreille avec une passion qui la fit frissonner :

— Vous étiez si belle!..

Elle se sentit reprise, prête à retomber sous le charme. Son cœur se gonfla et des larmes lui vinrent aux yeux; elle voulut partir, mais il lui prit les mains, et, la retenant avec une douce violence :

— Non! non! si vous vous retirez maintenant, je sens que je ne vous reverrai plus; il m'a fallu vous surprendre pour obtenir ce court moment pendant lequel je puis vous prier. Non, je ne veux pas vivre ainsi, je souffre trop, il faut que vous me pardonniez... Si vous saviez ce qu'est la solitude pour moi, après le temps heureux passé auprès de vous! Jamais je n'ai mieux compris toute la douceur de cette existence à deux, si pleine de délicates et pures jouissances, que depuis que vous l'avez fait cesser.

Régine poussa un soupir; il l'entendit et devina que ses regrets étaient partagés. Il devint plus pressant, reprit les thèmes d'amour, autrefois développés par lui avec tant d'éclat et de succès, et sut les broder de variations nouvelles. Cette musique qui plaisait tant à la comtesse, ce concerto sentimental, il l'exécuta en artiste consommé. Et vraiment il se prit lui-même à son jeu, il pensa ce qu'il disait. Pâlie par le chagrin, ses beaux yeux humides de larmes, les lèvres agitées, comme si elle retenait difficilement des paroles qu'elle trouvait dangereuses à prononcer, Régine lui parut charmante, et il la désira passionnément. Il oublia la fortune, il ne vit plus que la femme. Étant sincère, il fut éloquent, et les tristesses de son exil, loin du paradis amoureux, il les peignit avec tant de charme que la comtesse s'avoua à elle-même que, sans ce démon, qui l'avait

perdue, il n'y avait plus du tout de paradis. Mais, après l'en avoir banni, comment le lui rouvrir? Et quelle foi avoir dans les promesses qu'il ne manquerait pas de faire? Comment penser même qu'il pourrait les tenir?

— Vous avez détruit en moi la confiance, dit-elle avec tristesse. Vous recevoir de nouveau serait une imprudence que je ne dois pas commettre. Et d'ailleurs quel plaisir pourrions-nous éprouver à nous retrouver l'un près de l'autre? Il serait empoisonné par le souvenir des torts que vous avez eus envers moi. Croyez-vous que j'oublierai jamais? Le lien qui existait entre nous a été rompu brutalement par vous, et il est impossible à renouer...

Il fit un geste de protestation.

— Pour quel homme me prenez-vous? dit-il. Supposez-vous que je vous aie fait l'injure de croire un seul instant que vous accepteriez de me voir rentrer dans votre maison sans la certitude que je tenterai tout pour vous obtenir? Car, puis-je maintenant avoir un autre rêve?.. Je vous aime profondément, et c'est vous tout entière que je veux. Je n'ai point de réticence, vous le voyez, je vous montre le fond de ma pensée. La vie sans vous me paraît inacceptable, et c'est ma vie que je vous offre de partager.

Et comme Régine demeurait interdite, ne s'attendant pas à une semblable proposition, il reprit avec vivacité :

— Consentez à porter mon nom, à devenir ma femme, faites de moi le plus heureux des hommes. Donnez-moi le droit de vous aimer sans trouble pour vous et sans remords pour moi. Cette intimité, qui nous était si douce, rendez-la définitive et faites-la inattaquable. C'était une folie d'espérer que, même innocente, elle pourrait échapper à la malveillance. Je sais que je vous demande beaucoup en implorant l'abandon de votre liberté, la transformation complète de votre existence, mais je m'efforcerai de vous adoucir le sacrifice par ma tendresse. Soyez bonne, répondez-moi. Il n'est pas besoin de réfléchir pour accorder le bonheur.

Il eut un moment de vive émotion, gagné par la sensibilité attendrissante de ses paroles. La voix s'étrangla dans sa gorge, il eut des larmes dans les yeux et fut forcé de s'interrompre. Il se laissa tomber sur un banc, saisit la main de Régine et acheva ce qu'il avait à dire par des baisers. Elle, souriante, s'assit à ses côtés, le calmant et se sentant de nouveau un grand pouvoir sur lui.

— Vous n'êtes pas raisonnable, mon pauvre ami, dit-elle affectueusement; moi devenir votre femme! Mais vous ne m'avez donc pas regardée : je suis vieille. Dans quatre ans j'aurai la quarantaine, et vous, vous serez encore très jeune. Si j'étais assez folle pour accepter votre proposition, vous m'en voudriez cruellement, et nous serions malheureux tous les deux. Et puis je ne m'appartiens

pas, j'ai des devoirs à remplir, j'ai une fille à laquelle il faut que je me consacre. Enfin tout ce que vous avez rêvé est séduisant, mais irréalisable, et il n'y faut plus penser.

Il ne se tint pas pour battu, et entreprit de réfuter tous ses argumens : il avait cinq ans de plus qu'elle, et leur âge concordait parfaitement, elle était jeune de visage et charmante et il l'adorait. Le seul chagrin qu'il pût avoir ne lui viendrait que d'un refus d'elle. Sa fille serait, dans un an ou deux, bonne à marier et la laisserait seule, et alors quelle existence elle mènerait dans ce désert! Lui, il saurait lui faire une vie si bonne, si douce, si brillante. Et il esquissait des plans : ils passeraient l'hiver à Paris, jusqu'au mois de juin, puis l'été à Croix-Mort ou à La Vignerie. Et le monde qu'elle avait quitté, et qui s'ouvrirait de nouveau pour elle! Il faisait étalage de ses relations, il nommait ses parens, il montrait dans un mirage éclatant l'avenir plein de jours de fêtes et de plaisirs. Et déjà Régine pensive ne disait plus non. Elle restait à l'écouter, dans la petite cabane de chaume, au bruit câlin de la Divonnette coulant sous l'arche sonore. La notion du temps lui échappait, la nuit commençait déjà à tomber, et elle croyait n'être auprès de Fernand que depuis une heure à peine. Elle se leva pour partir. Il la serra dans ses bras, sans qu'elle se défendît trop fort, et avec une ardeur passionnée, comme pour la rattacher plus étroitement à lui, il lui prit un long baiser. Elle recula pâlissante, mais sans colère. Alors, sûr d'elle maintenant, et ne croyant plus nécessaire de paraître douter, il lui dit :

— Quand vous reverrai-je?

— Il faut, quoi que vous en disiez, que je réfléchisse, répondit-elle. C'est une bien grave détermination à prendre, je n'ai auprès de moi personne qui soit en mesure de me conseiller. Je vous demande donc un peu de temps... Aussi peu que possible, ajouta-t-elle, en voyant le visage de Fernand se rembrunir. Mais ne venez pas avant que je vous écrive. Et surtout ne doutez pas de mon affection pour vous.

A ces mots pleins de promesses, il voulut se rapprocher d'elle, la saisir encore, mais elle lui fit de la main un signe d'adieu qui ressemblait étonnamment à un baiser, et, légère, elle s'élança dans l'allée qui conduisait au château. Il resta un moment pensif, puis tirant un cigare de sa poche, il l'alluma, et poussant sa fumée vers le ciel avec une satisfaction orgueilleuse, il s'éloigna.

GEORGES OHNET.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

MARINE DE 1812

D'APRÈS LES SOUVENIRS INÉDITS DE L'AMIRAL CHARLES BAUDIN

L'ancienne marine, — la marine d'avant Richelieu, — ne connaissait que trois grades, comme la marine des galères : enseigne, capitaine commandant, capitaine pourvu de la commission d'amiral. En plus d'une circonstance on pourrait souhaiter qu'il en fût encore ainsi. On trouverait alors dans chaque grade, suivant la nature de la mission à remplir, des prudens ou des audacieux, des Tourville ou des Nelson, des Doria ou des don Juan d'Autriche. On a remarqué que les nations, au sortir de la guerre civile, deviennent presque toujours des nations conquérantes : la raison en est simple ; la guerre civile engendre de jeunes généraux. L'empereur Napoléon ne s'arrêtait guère à ces distinctions gênantes de capitaine de vaisseau et de capitaine de frégate, de vice-amiral et de contre-amiral ; il semble même qu'il ait montré, vers l'année 1812, un penchant très marqué à chercher les hommes dont il avait besoin dans les rangs inférieurs de cette marine si cruellement éprouvée qu'avec une persistance infatigable il appelait une dernière fois à renaître. Le commandement de plusieurs frégates fut à cette époque confié à des officiers que leur grade ne destinait à commander que des corvettes ou des bricks. Charles Baudin fut un de ces capitaines.

Les vaillans officiers, espoir, dans leur jeunesse, d'un règne qui

finissait, honneur et force, dans leur maturité, de deux autres gouvernemens successivement emportés par la tourmente révolutionnaire, je les ai presque tous connus au début de ma carrière. Quand je parle marine, il m'est bien difficile de ne pas répéter involontairement leurs leçons; quand j'interroge le passé pour y puiser des exemples, ce n'est jamais sans un certain regret que j'invoque d'autres souvenirs que ceux de leurs exploits. Ai-je besoin, en effet, de rétrograder jusqu'à Louis XIV pour apprendre à la génération en qui repose notre fortune à venir comment on franchit un goulet réputé inexpugnable? L'entrée de vive force d'une escadre à voiles dans le Tage, entreprise que n'osèrent, au temps de notre occupation, affronter les Anglais, est, à coup sûr, un fait d'armes dont auraient été fiers les Duquesne et les Duguay-Trouin. La prise du château de Saint-Jean d'Ulloa, « ce Gibraltar des Indes » assis sur un récif, honore-t-elle moins les armes françaises que le bombardement de Gênes ou le bombardement d'Alger? Saint-Jean d'Ulloa, Tanger, Mogador, ce sont des résultats complets et décisifs, obtenus avec de chétifs moyens sur des côtes au plus haut degré périlleuses. Que pourrions-nous donc demander de mieux aux lointaines légendes des vieux siècles de gloire? Que nous promettra de plus éclatant notre formidable marine à vapeur, avec ses puissantes machines, ses flancs invulnérables et son artillerie monstrueuse?

A côté de ces noms sacrés par la victoire, j'aurais bien d'autres noms illustres à citer, quand même je voudrais me borner à la période de renaissance qui commence en 1809 pour finir en 1814. Rosamel, Dupotet, de Mackau, Hugon, Lalande, de Rigny, Roussin, Baudin, de La Susse, Parseval, sortent de l'école qu'ont fondée les Duperré, les Émériau, les Bouvet, les Hamelin, les Motard, les Cosmao, les Plassan, les Bourayne, — si j'en oublie, on voudra bien remarquer que j'omets à dessein le nom de mon père. — Tous ces hommes de guerre, si remarquables à des titres divers, avaient un trait commun qui m'a vivement frappé : ils ne mettaient rien au-dessus de la prise d'une frégate anglaise.

Des frégates anglaises! on n'en a jamais pris beaucoup. L'amiral Roussin, près de qui j'ai passé de si longues heures, quand de cruelles souffrances le condamnaient, après deux ministères, à l'inaction, m'a très peu parlé de sa campagne du Tage; en revanche, il ne se lassait pas de m'entretenir de ses croisières dans l'Inde. L'amiral Baudin n'eût point échangé, j'en suis convaincu, son combat du *Renard* contre la conquête de tout le Mexique. Aussi le jour où, cédant aux sollicitations de ses enfans, le vainqueur de Saint-Jean d'Ulloa et de la Vera-Cruz essaya de rassembler ses souvenirs, consentit même, par un suprême effort, à les

confier au papier, le vit-on déposer la plume dès qu'il fut arrivé à l'année 1815. On eût dit qu'à partir de ces jours néfastes, l'histoire cessait d'offrir quelque intérêt et ne méritait plus d'être racontée.

Si incomplet qu'il soit, le manuscrit rédigé en 1847 n'en est pas moins un manuscrit de 357 pages in-folio. On le mettait hier à ma disposition, m'abandonnant le soin d'en faire l'usage que je jugerais le plus utile à l'instruction de nos officiers. Pour atteindre ce but, il m'a paru qu'il me suffirait de condenser un travail qui portait en lui-même toute sa valeur technique et littéraire. Je laisserai donc autant que possible la parole à l'amiral Baudin, n'interrompant que bien rarement par mes réflexions son récit. On ne reconnaîtra pas seulement le héros à ses actes, on retrouvera aussi l'homme dans son style.

I.

Charles Baudin était né à Paris le 21 juillet 1784. Il appartenait à une famille originaire de Lorraine, famille de magistrature et de finance, qui vint se fixer à Sedan sous le règne de Louis XIV. Le père de Charles Baudin, maire de Sedan depuis l'année 1789, fut élu en 1791 membre de l'assemblée législative pour le département des Ardennes, représenta le même département à la Convention et y vota contre la mort du roi, en motivant son vote.

Le vaillant marin dont nous entreprenons d'esquisser l'histoire avait commencé son éducation au collège de Sedan; il vint l'achever à Paris, où son père l'appela au mois d'avril 1794, c'est-à-dire au plus fort de la terreur. Le 21 prairial de l'an II de la république, Charles fut mis en pension chez le citoyen Savouré, rue de la Clé, auprès de Sainte-Pélagie. « C'était, nous apprend le futur amiral, la seule maison d'éducation de l'ancienne université qui fût restée ouverte. Homme de conscience et de courage, M. Savouré avait maintenu chez lui l'enseignement religieux. Le nombre des élèves était de 120 à 130. Le personnel des professeurs se composait à peu près exclusivement du chef de l'institution et de ses fils; M. Savouré dirigeait lui-même les classes de troisième, de seconde et de rhétorique. Nous avions pour aumônier un excellent homme, l'abbé Puisié, dont le souvenir m'est encore cher. Je n'oublierai jamais les bontés de ce digne prêtre et ses leçons d'une morale si pure : ses façons affectueuses et dignes lui gagnaient tous les cœurs. J'étais en vacances chez mon père quand éclata le mouvement du 13 vendémiaire an IV contre la Convention. Ce fut dans cette journée que mon père, alors président de l'assemblée, rencontra pour la première fois le général Bonaparte et se prit pour lui d'une admi-

ration profonde. Au mois de mars de l'année 1796, j'eus, à mon tour, l'occasion de contempler d'assez près l'homme qui venait de faire rentrer dans l'ordre les sections insurgées. Je montais le grand escalier par lequel on arrivait du réfectoire de la pension aux appartemens occupés par M. Savouré, lorsque j'entendis une voiture s'arrêter à la porte. D'un coupé jaune, d'assez médiocre apparence, attelé de deux chevaux de couleur différente, sort un petit homme, pâle et maigre, à longs cheveux noirs flottant sur les tempes, qui monte l'escalier en même temps que moi, entre dans l'antichambre et demande le citoyen Savouré. « Monsieur, dit le visiteur, — dans ce temps-là pourtant il n'était pas seulement d'usage, il était d'une prudence vulgaire de dire : citoyen, — monsieur, j'ai cherché dans tout Paris une maison d'éducation qui réunît à la tradition des bonnes et anciennes études de l'université la tradition de l'enseignement religieux aujourd'hui partout oublié ; je dois vous avouer que je n'ai trouvé que la vôtre. J'ai un jeune frère dont l'éducation s'est malheureusement ressentie des temps de trouble dont nous sortons à peine : je viens vous demander de vouloir bien l'admettre au nombre de vos élèves. Je suis nommé général en chef de l'armée d'Italie : je pars dans quelques jours, demain ou après demain peut-être ; si, pendant mon absence, vous voulez bien avoir la bonté de m'adresser, chaque décade, le bulletin des progrès de mon frère, quelque occupé que je puisse être des soins de mon commandement, comptez que je trouverai toujours le temps de vous répondre. »

L'épisode, si intime qu'il paraisse, a bien son intérêt. Ainsi donc ce n'est pas en 1802, c'est en 96 que « Napoléon perçait sous Bonaparte. » Le général auquel la révolution aux abois devait son salut, faisait, — nous ne devons guère nous en étonner, — « ouvrir, suivant l'expression du jeune Baudin, à M. Savouré de grands yeux ; » dès cette époque, en dépit du canon de vendémiaire, il contenait en germe le souverain qui écrira, le 13 décembre 1805, à M. de Champagny : « Mon premier devoir est d'empêcher qu'on n'empoisonne la morale de mon peuple. L'athéisme, qui ôte à l'homme ses consolations et ses espérances, est destructeur de toute morale, sinon dans les individus, du moins dans les nations. »

« Quelques jours après, continue l'amiral, Bonaparte amena son frère. Jérôme avait, je crois, un an ou deux de plus que moi. Il était maigre, d'une taille élégante, d'une figure agréable. Quand le général revint à Paris, après sa brillante campagne, il vint de nouveau rendre visite à M. Savouré. Comme la première fois, il descendit dans la cour et fut l'objet des acclamations des élèves. Lorsqu'il partit pour l'Égypte, il laissa Jérôme à la pension, char-

geant Barras de surveiller son éducation, — choix bien peu sûr et le pire assurément qu'il pût faire. — Deux fois par décade, les aides-de-camp de Barras venaient à la pension chercher Jérôme. Les études du jeune frère de Bonaparte souffraient naturellement de ces trop fréquentes sorties. M. Savouré écrivit à Barras la lettre suivante :

« Citoyen directeur,

« Lorsque le général Bonaparte m'a confié le soin de l'éducation de son jeune frère, il a voulu que j'en fisse un homme instruit et capable. Or je dois vous dire que rien n'est plus contraire à ce but que la fréquentation continuelle de vos aides-de-camp. Veuillez donc, citoyen directeur, me laisser entièrement maître de l'éducation du jeune Jérôme, ou bien retirez-le de chez moi.

« Salut et respect. »

« Barras n'était pas capable d'apprécier un tel homme : il prit M. Savouré au mot et retira Jérôme de la pension, au commencement de l'année 1799. Il le mit d'abord à Juilly, puis à Saint-Germain, chez M. Mac-Dermott.

« L'automne de 1797 me vit entrer en rhétorique. Je comptais un peu plus de treize ans. Mes études avaient été bonnes et je ne me rappelle pas sans un certain plaisir mes petits succès de collège. Il m'arriva même, — honneur dont je suis resté fier, — d'être deux fois couronné à la fête publique de la jeunesse, fête républicaine qui se célébrait, autant qu'il m'en souvient, le 10 germinal de chaque année. Toutes les pensions de Paris y concouraient, chacune présentant au concours son élève le plus distingué. Au mois d'août 1799, mes humanités se trouvèrent terminées. L'ambition de mon père n'était pas encore à mon sujet complètement satisfaite. Nommé membre de l'Institut dans la classe des sciences morales et politiques, lorsque la loi du 3 brumaire an IV fondit en un seul corps les quatre académies, mon père attachait le plus grand prix à me donner au moins un aperçu de toutes les connaissances humaines. J'eus un maître de dessin et un maître de mathématiques; le peintre Vincent, un des confrères de mon père, offrit de me recevoir dans son atelier, quand je serais un peu plus avancé; le géomètre Lacroix promettait de me pousser en mathématiques; Gail l'helléniste me fortifierait sur le grec; Audran m'apprendrait l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque; Mentelle se chargeait de la géographie. La plupart des confrères de mon père, pour ne pas dire tous, lui étaient extrêmement attachés et m'auraient volon-

tiers donné des soins. Mon instruction était donc destinée à être complète : une douloureuse catastrophe vint tout à coup l'interrompre.

« La France traversait une situation très critique. Elle avait perdu presque tout le fruit de ses victoires : la malheureuse défaite de Novi nous contraignait à évacuer l'Italie ; l'armée d'Allemagne venait de repasser le Rhin et déjà les Autrichiens menaçaient notre frontière du Var. Le désordre des finances était extrême, le directoire sans considération et sans force ; des clubs anarchiques réveillaient l'esprit du jacobinisme. Un changement de gouvernement semblait une nécessité inévitable. Mon père souffrait profondément de cet état de choses. Il avait eu plusieurs conférences avec les deux directeurs Sieyès et Roger-Ducos : il en avait eu également avec quelques-uns de ses collègues du conseil des anciens. Le 21 vendémiaire an VIII,— 12 octobre 1799, — il dînait, avec quelques amis politiques, chez le restaurateur Billot, qui occupait alors la maison qu'on voit en face du Pont-Royal, au coin de la rue du Bac et du quai Voltaire : à dix heures du soir, on vint le chercher de la part de Sieyès. Chez Sieyès, dans le salon d'attente, se promenait déjà, de long en large, le général Moreau, qui arrivait de l'armée d'Italie. Mon père aimait beaucoup Moreau ; il appréciait ses talens militaires, sa simplicité républicaine, son caractère privé. Moreau, en voyant entrer mon père, courut à lui et l'embrassa. L'entrevue fut très affectueuse : mon père en fut vivement ému. Après quelques instans, on vint les prévenir que Sieyès les attendait tous deux dans son cabinet. Ils le trouvèrent seul : dès que la porte fut fermée, Sieyès leur dit : « Devinez ce que j'ai à vous annoncer ! Je vous le donne en dix, je vous le donne en cent, je vous le donne en mille : vous ne devinerez jamais ! Bonaparte vient de débarquer à Fréjus ! — Eh bien ! dit Moreau, voilà votre homme. Vous me faisiez venir ici pour effectuer, au besoin, un mouvement militaire. Bonaparte vous convient bien mieux : il a, bien plus que moi, la faveur du peuple et celle de l'armée. » Mon père, à ces paroles, fut transporté de joie : il avait une très haute opinion du général Bonaparte. Il le regardait comme le seul homme capable de ramener la victoire au dehors et de dominer l'anarchie au dedans. Il était plus de minuit quand mon père revint aux Tuileries, où il occupait, en sa qualité de directeur des archives nationales, l'appartement qui fut, après 1830, assigné pour logement au prince de Joinville. En descendant de voiture, il donna tout ce qu'il avait dans sa bourse au cocher et entra chez ma mère, ivre de bonheur et d'espoir. Jusqu'à deux heures du matin, il resta auprès d'elle au coin du feu, lui faisant part de toutes ses idées sur l'avenir de la France,

pour laquelle il entrevoyait les destinées les plus prospères. Ma mère eut beaucoup de peine à obtenir qu'il se couchât, tant il était animé : à six heures, mon père voulut se lever. Il se mit sur son séant, poussa un cri et tomba mort. Il n'avait que cinquante ans.

« La douleur de ma mère et la mienne ne peuvent se décrire : aujourd'hui encore, après plus de quarante-cinq années, je ressens cette perte cruelle aussi vivement que le premier jour. Je n'ai rien connu au monde de plus vertueux, de meilleur, de plus parfait que mon père; je n'ai rencontré nul homme, quelque élevé qu'il fût en dignités, en fortune, en talens, en vertus, de qui je me sois jamais dit : « Je voudrais être le fils de cet homme, plutôt que celui du père que la nature m'avait donné. »

« La mort de mon père fut vivement sentie par la grande majorité de ses collègues. Malgré son extrême modestie, il avait inspiré une estime et une affection générales : des regrets publics et presque unanimes furent donnés à sa mémoire. Un service funèbre fut célébré pour lui à Saint-Germain-l'Auxerrois. C'était la première cérémonie de ce genre en France depuis l'abolition du culte catholique en 1793 : distinction bien méritée, à coup sûr, par mon père, qui, dans les temps les plus funestes, au fort de la Terreur, eut toujours le courage de réclamer le libre exercice de la religion chrétienne et les pieuses funérailles qu'on refusait alors aux morts. »

II.

« Nous restions, ma mère et moi, sans fortune. Aucun parti n'avait été pris à mon égard, lorsque le 18 brumaire mit au pouvoir le général Bonaparte. A peine nommé consul, Bonaparte s'empressa d'envoyer à ma mère son aide-de-camp, le général Victor, depuis maréchal et duc de Bellune, pour lui témoigner la part qu'il prenait à ses regrets et lui exprimer le désir que j'entrasse dans la marine. Ma mère, encore dans ces premiers momens de douleur où une femme n'a guère de volonté à elle, répondit qu'elle ferait de moi tout ce qui plairait au consul. M. Bourdon de Vatry, alors ministre de la marine, se montra extrêmement bienveillant. En peu de jours, mon sort fut décidé. Je ne possédais pas la plus légère idée de ce que pouvait être le métier de marin, j'avais seulement le goût des voyages et je ne demandais pas mieux que d'embrasser une carrière qui m'offrait la perspective de satisfaire cette inclination. Le ministre me plaça pendant quelque temps au Dépôt des cartes et plans de la marine, où je reçus du digne M. Buache et de son collaborateur, M. Pazumeau, les premières notions d'hydrographie. Vers la fin de fri-

maire, le commissaire principal de la marine au Havre, M. Le Vacher, retournant de Paris à son poste, je lui fus confié par le ministre.

« Le premier navire de guerre sur lequel je fus embarqué s'appelait le *Foudroyant*. C'était une prame, — navire mixte à voiles et à rames, — de douze canons de 24, commandée par un brave lieutenant de vaisseau appelé Tuvache, dont je me rappellerai toujours l'excellent accueil, ainsi que celui de son second, le lieutenant Lebail. Il leur fallait beaucoup d'indulgence pour faire si bonne réception à un jeune novice qui se présentait avec toute l'inexpérience, et, par conséquent, avec tous les ridicules d'un Parisien sortant du collège. Je ne fus pas d'ailleurs longtemps sous leurs ordres : au bout d'un mois, le *Foudroyant* fut désarmé et je passai sur une des canonnières de la flottille destinée à la défense de la côte. Cette canonnière, assez méchant bateau, n'avait point de nom : elle était désignée par son numéro, — le numéro 46. Elle portait le guidon du commandant de la flottille, le capitaine Helloin de Vaudreuil. Pendant les six mois que je passai sur ce navire, notre navigation se borna uniquement à quelques sorties en rade du Havre. J'étais, du reste, fort libre, et j'employais mon temps à me perfectionner dans l'étude des mathématiques et du dessin.

« Au mois de juin 1800, je subis mon examen d'aspirant de deuxième classe. J'eus pour examinateur Monge le jeune, frère du célèbre mathématicien. Je fus reçu d'emblée. On faisait alors au Havre les préparatifs de l'expédition de découverte aux terres australes. Je ne pouvais entendre parler d'une semblable campagne sans désirer ardemment y prendre part. J'écrivis à ma mère et aux amis de mon père à Paris : ils s'employèrent activement à seconder mon projet, mais il leur fallut s'adresser au premier consul en personne, car les places, dans cette expédition, étaient extrêmement recherchées.

« Enfin, je fus agréé et je commençai mon service d'aspirant à bord du *Géographe*, grande et belle corvette, toute neuve, de trente-deux canons, que devait monter le commandant de l'expédition, le capitaine de vaisseau Nicolas Baudin. Nous portions le même nom : aucun lien de parenté ne nous unissait. Ma joie était extrême : le bonheur de porter l'uniforme, d'exercer ma petite part d'autorité, la perspective d'un voyage lointain et fécond en aventures, tout cela m'enivrait.

« Nous arrivâmes à l'Ile-de-France dans les premiers jours de mars 1801, après cent cinquante jours de traversée. Cette colonie, tout en restant attachée à la France, s'était cependant maintenue indépendante en ce qui concernait le régime de l'esclavage : elle

avait su résister aux décrets de la Convention, qui proclamaient l'affranchissement des nègres. Elle maintint ainsi dans son sein l'ordre et la prospérité, faisant respecter en même temps, dans les mers de l'Inde, le pavillon français. On était fort patriote à l'Ile-de-France : notre arrivée y excita un intérêt général. Après quarante jours de relâche, nous fîmes voiles pour la Nouvelle-Hollande le 25 avril 1801. Je ne raconterai pas toutes les épreuves de cette campagne d'exploration, une des plus pénibles, mais en même temps une des plus instructives que j'aie faites. Aucune misère ne nous fut épargnée : dyssenterie, scorbut, manque de vivres, privation d'eau, tout ce qui peut aigrir les caractères et décimer un équipage fut notre lot, comme il avait été celui de l'expédition de d'Entrecasteaux. Vers la fin de l'année 1802, nous avions reconnu la terre de Lewin, jeté l'ancre dans la baie des Chiens-Marins, relâché deux fois à Timor, exploré la côte de Van-Diémen : on ne saurait se faire une idée de l'état de délabrement et de dénûment général auquel nous étions réduits. La saison était rigoureuse et nos pauvres matelots manquaient de vêtemens : ceux qu'on avait embarqués en France se trouvaient trop petits pour des hommes dans la force de l'âge ; ils auraient à peine convenu à des enfans. Quant aux vivres, nous n'avions que du biscuit rempli de vers, des salaisons pourries, du riz germé ; pour toute boisson, une eau-de-vie de riz nauséabonde qu'on appelle *arack*. Lorsque les souffrances et les privations furent arrivées à un point tout à fait intolérable, le commandant reconnut la nécessité de suspendre notre exploration et d'aller chercher les moyens de la poursuivre à l'établissement anglais de Port-Jackson, situé sur la côte orientale de l'Australie. Nous fûmes accueillis avec une grande cordialité à Port-Jackson : le gouverneur était le capitaine King, de la marine royale britannique, ancien lieutenant et collaborateur fort distingué du célèbre Cook. Fondée au commencement de l'année 1788, la colonie comptait alors quatorze années d'existence. Dans cette jeune colonie jetée au bout du monde nous trouvâmes toutes les ressources nécessaires pour nous réparer et nous ravitailler. Le 18 novembre, nous mîmes à la voile et reprîmes l'exploration de la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande. La reconnaissance du sud achevée, nous entreprîmes celle de l'ouest et du nord-ouest. Le 7 mai 1803, après une campagne beaucoup plus fructueuse que les campagnes des deux années précédentes, nous relâchions de nouveau à Timor.

« Le 3 juin, nous quittâmes Timor avec l'intention de visiter la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande, principalement le golfe de Carpentarie. La saison était malheureusement contraire à nos projets : les vents soufflaient avec force de l'est. Nous luttâmes courageusement pendant un mois. Le commandant finit par déses-

pérer de pouvoir s'élever dans l'est : il annonça publiquement qu'il allait continuer ses efforts pendant toute la durée de la lune. Si la lune nouvelle n'amenait pas un changement favorable dans le temps, il considérerait la campagne comme terminée et ferait route pour l'Ile-de-France.

« Le commandant était alors malade et très fatigué. Il crachait le sang; le dégoût commençait à s'emparer de lui. Il n'attendit même pas l'époque qu'il avait fixée pour renoncer à la continuation du voyage. Un soir, à neuf heures, le 7 juillet 1803, il parut sur le pont et donna l'ordre à l'officier de quart de mettre le cap à l'ouest, en d'autres termes, de faire route pour l'Ile-de-France. En un instant, la nouvelle se répand dans tout le navire. La moitié de l'équipage était couchée : elle se lève et accourt dans un transport de joie. On se félicitait, on s'embrassait. La nuit se passa dans les danses et les chants; personne n'eut l'idée d'aller se livrer au sommeil. Le 7 août, nous arrivâmes à l'Ile-de-France. Peu de jours après, l'état de notre commandant s'aggrava et nous le perdîmes. Il avait montré une très grande force d'âme dans ses derniers jours.

« Le 16 mai 1803, la guerre éclata de nouveau entre l'Angleterre et la France : le 16 décembre, nous mîmes à la voile pour opérer notre retour dans les mers d'Europe. La traversée fut heureuse : nous touchâmes à Bourbon, au cap de Bonne-Espérance, et, le 25 mars 1804, après trois ans et cinq mois de campagne, nous entrâmes à Lorient. Les énormes collections d'histoire naturelle et les animaux vivans que nous rapportions furent sur-le-champ expédiés à Paris. Ma mère habitait Dunkerque : j'obtins un congé pour aller la voir. En passant par Paris, j'y trouvai mon brevet d'enseigne. Les congés passent vite : à l'expiration du mien, je fus envoyé à Brest, où se trouvait rassemblée une escadre de vingt et un vaisseaux, sous le commandement du vice-amiral Ganteaume. Je désirais beaucoup en faire partie, car c'est toujours dans les escadres nombreuses que s'acquiert l'instruction sans laquelle il n'est pas de véritable officier de guerre. Je fus donc très désappointé lorsque, le lendemain même de mon arrivée à Brest, je fus nommé au commandement de la canonnière n° 97. Le général Caffarelli, préfet maritime, crut me faire grand plaisir en m'assignant cet emploi : je n'avais pas vingt ans. La faveur était ambitionnée par beaucoup d'officiers; elle ne fut pour moi qu'une déception. »

III.

Les souvenirs de jeunesse sont toujours les plus vifs : l'amiral Baudin s'y attarderait peut-être, prenons un instant sa place et résumons en quelques lignes son séjour sur la rade de Brest. Au

mois de février 1805, la canonnière n° 97 reçut l'ordre d'opérer son désarmement; l'enseigne de vaisseau Baudin passa sans regret de ce bâtiment, qui satisfaisait peu ses instincts de marin, non plus comme capitaine, mais comme simple officier de quart, sur la *Diligente*, charmante corvette armée de vingt canons et citée pour sa marche tout à fait supérieure. L'été de 1805 se passa néanmoins sans qu'aucune circonstance vînt seconder le désir d'activité d'un officier qui commençait à sentir ses forces et qui cherchait avec ardeur l'occasion de montrer ce qu'il savait faire. L'escadre sortit deux fois : ce fut pour aller mouiller sur la rade de Berthaume et pour revenir bientôt, ainsi que le chantaient alors les aspirans, « poussée par un vent d'ouest, de Berthaume à Brest. » Quelques-uns de nos vaisseaux se trouvèrent engagés avec la tête d'une des colonnes de l'escadre anglaise : il n'y eut là qu'une simple escarmouche, une escarmouche sans conséquences sérieuses, sans tués ni blessés de part ou d'autre. A quoi bon être embarqué sur un navire doué de toutes les qualités d'un merveilleux corsaire, pour passer son temps à évoluer autour de la roche Mingan? Charles Baudin ne tarda pas à échanger sa corvette pour un vaisseau. Un ordre de l'amiral Willaumez le transborda de la corvette la *Diligente* sur le vaisseau l'*Ulysse*, commandé par le capitaine Allemand. L'*Ulysse* était un curieux échantillon de cette flotte qui, pour se grossir numériquement, ne craignait pas de faire flèche de tout bois. Vieille carcasse de construction espagnole, ce vaisseau ne comptait pas moins de cinquante-quatre années de service. Bâti en bois de cèdre, bois justement considéré par les ingénieurs de la Péninsule comme impérissable, il n'eût pas cependant, par suite de l'affaiblissement de ses liaisons, tenu la mer pendant quinze jours. Il faisait bonne figure sur les états qu'on mettait sous les yeux de l'empereur; il n'aurait pu servir qu'à compromettre l'escadre à laquelle on l'eût attaché.

« Rester sur ce vaisseau, nous dit l'amiral Baudin avec un accent d'humeur qui se rencontre bien rarement dans ses mémoires, c'était se condamner à ne jamais aller à la mer. J'écrivis à M. Forestier qui dirigeait alors à Paris le personnel de la marine : je lui demandais de me faire employer activement et, s'il était possible, dans un service lointain. Courrier par courrier, l'ordre vint de m'expédier à Saint-Malo, où je serais embarqué sur la frégate la *Piémontaise*. Le commandant de la *Piémontaise*, le capitaine Épron, m'accueillit à merveille et me désigna tout d'abord pour son officier de manœuvre. Nous quittâmes Saint-Malo dans le courant de décembre 1805 : je me revis enfin en pleine mer. La *Piémontaise* était construite sur les plans d'un ingénieur nommé M. Pestel, ingénieur assez mal vu dans son corps, parce qu'il sortait de la classe des constructeurs du commerce : M. Pestel n'en avait pas moins fait descendre des

chantiers un navire d'une marche quelquefois surprenante. Cependant notre traversée de Saint-Malo à l'Ile-de-France fut loin d'être aussi rapide qu'elle aurait dû l'être. Le capitaine Épron passait la ligne pour la première fois : il s'enfonça dans le golfe de Benin, espérant y capturer quelques négriers. Nous ne rencontrâmes pas un seul navire anglais, et, pour comble de malheur, nous perdîmes un temps précieux à vouloir nous rapprocher de la côte d'Afrique. Quand nous mouillâmes enfin au cap de Bonne-Espérance, nous y trouvâmes un vaisseau de la compagnie danoise des Indes, l'*Aigle blanc*, que nous avions laissé, deux mois auparavant, au nord de l'équateur. La marche de l'*Aigle blanc* était pourtant de moitié inférieure à la nôtre.

« Le 15 mars 1806, nous venions de doubler le cap de Bonne-Espérance : nous fûmes assaillis, entre Madagascar et l'île Bourbon, par un des terribles coups de vent qui désolent si fréquemment ces parages. Nous perdîmes non-seulement nos mâts de perroquet, dont nous n'avions pas eu la précaution de nous débarrasser, mais aussi notre petit mât de hune. Quelques officiers émirent alors l'avis de laisser porter vent arrière pour éviter de plus fortes avaries. Malheureusement il y avait dans l'état-major un officier d'un certain âge, jadis commandant d'un navire de flottille dans la Manche, promu depuis quelques mois au grade d'enseigne de vaisseau. Il était arrivé à ce brave homme de fuir vent arrière sur un mauvais lougre et d'avoir la poupe défoncée : depuis ce temps il était toujours effrayé, quand il entendait parler de fuir vent arrière avec grosse mer. Il s'imaginait qu'on allait couler bas. Sa conviction était si profonde qu'il finit par la faire partager au capitaine Épron. Nous nous obstinâmes donc à tenir le travers. Il en résulta que nous perdîmes successivement notre grand mât et notre mât d'artimon. Le mât de misaine et le mât de beaupré restèrent en place, mais ils furent étêtés. Chargée par une mer énorme et couchée sur le côté, la frégate courait risque d'être défoncée par la mâture, qui battait avec violence contre le flanc de tribord. Je proposai au capitaine de mettre, en virant de bord, les mâts brisés au vent de la frégate : nous pourrions ainsi saisir et couper le gréement qui retenait ces malheureux espars convertis en béliers. Le capitaine Épron croyait la manœuvre impossible : il me permit cependant de la tenter. Je l'accomplis avec une facilité extrême. Une fois délivrés de notre mâture, nous fûmes hors de danger. »

Fuir vent arrière, ce n'est pas toujours la manœuvre indiquée dans un cyclone. Que fût-il survenu si l'on eût ainsi précipité la *Piémontaise* au centre du tourbillon? Le vieil enseigne de vaisseau, en admettant toutefois qu'il eût survécu à l'aventure, se serait cru le droit de triompher, et pourtant il aurait, en cette occasion, de-

vancé son siècle sans le savoir. La loi qui régit les tempêtes tournantes n'a pas été découverte depuis plus de quarante ans et c'est bien un cyclone, non pas un coup de vent ordinaire, qu'éprouva la *Piémontaise* à l'entrée du canal de Mozambique.

La campagne de la *Piémontaise* dans les mers de l'Inde est restée célèbre ; personne ne l'a encore racontée avec ce ton de sincérité et de juvénile enthousiasme dont nous trouverons empreinte à chaque ligne la relation du vaillant amiral. « Dès que le mauvais temps fut passé, nous dit-il, nous réparâmes le mieux que nous pûmes nos avaries. Regréée avec des mâts de fortune, la *Piémontaise* recouvra une partie de sa supériorité de marche. Quelques jours après, nous atterrîmes sur l'Ile-de-France. C'était le soir : seul à bord, je connaissais les côtes de cette île. J'offris de conduire la frégate au mouillage, malgré la nuit, en traversant la croisière ennemie, dont les fusées de signaux nous annonçaient la présence. A deux heures du matin, nous étions devant le Port-Louis : mon avis était de nous rapprocher de la côte et d'y jeter un pied d'ancre pour attendre le jour. La manœuvre semblait indiquée, puisque l'ennemi se trouvait dans le voisinage et que nous avions de graves avaries. Le capitaine Épron préféra se tenir sous voiles. Vers cinq heures du soir, pendant que nous courions la bordée de terre, une erreur de sonde fut cause que nous échouâmes à petite distance de la pointe des Canonniers. La batterie qui défendait la pointe ouvrit le feu sur nous. Un officier fut expédié dans une embarcation pour arrêter ce zèle intempestif et faire connaître aux compatriotes qui nous canonnaient notre nationalité. La batterie tira sur l'embarcation. L'officier de la *Piémontaise*, découragé, tourna les talons et revint à bord. J'obtins la permission de prendre sa place. Sans me laisser intimider par un feu assez mal dirigé d'ailleurs, je fis force de rames vers la batterie et je parvins à faire entendre raison à celui qui la commandait.

« A peine échappés à ce danger, nous allions en courir un autre de nature infiniment plus sérieuse. Un vaisseau de ligne anglais paraissait sous le vent : attiré par le bruit de la canonnade, il faisait force de voiles pour nous joindre. Ce vaisseau était le *Sceptre*, vaisseau de soixante-quatorze canons. Dès que nous le reconnûmes, nous cessâmes de jeter à la mer notre artillerie dont nous avions commencé à nous alléger. Un pilote nous vint, en ce moment critique, du Port-Louis. Nous étions à trois lieues environ du port. Le vaisseau ennemi n'était plus éloigné que d'une portée et demie de canon, quand, par une chance inespérée, nous parvînmes à nous remettre à flot. Malgré notre voilure réduite, nous soutînmes la chasse avec avantage, pendant plus d'une heure. Nous réussîmes enfin à gagner le mouillage intérieur du Port-Louis. Le *Sceptre* ne

voulut pas nous abandonner sans nous envoyer au moins sa bordée : tirée de trop loin, cette bordée ne nous fit aucun mal. »

Nous retrouverons, dans le cours de ce récit, d'autres exemples des méprises auxquelles donnait lieu la crainte, toujours présente, d'un ennemi ingénieux à se déguiser. Les signaux de reconnaissance de jour et de nuit ont une importance extrême en temps de guerre : nous avons tort d'en négliger l'usage en temps de paix. Tous les mouvemens d'une escadre d'évolutions, tous ses exercices devraient n'être qu'une répétition des manœuvres et des précautions qu'exigerait une croisière réelle. Il faudrait que, sous ce rapport, la déclaration de guerre ne vînt rien changer à nos habitudes. Voilà, suivant mon humble appréciation, la vraie tactique navale, celle dont il importe de multiplier et de méditer chaque jour les leçons. « Au Port-Louis, continue l'amiral, je trouvai mon ami Moreau, un de mes anciens compagnons du *Géographe*. Il était alors second lieutenant sur la frégate la *Canonnière*. Ce fut une grande joie pour moi. La place de premier lieutenant sur la *Piémontaise* vint à vaquer : je proposai Moreau au capitaine Épron, qui l'accepta. J'étais donc encore une fois réuni à mon ami le plus cher, à l'homme que je considérais comme le meilleur officier, — le plus grand, allais-je dire, — que possédât alors notre marine. »

Ses amis ! l'amiral Baudin ne s'est jamais fait faute de les grandir. C'est là, qu'on nous permette de le remarquer en passant, un des traits saillans de son caractère. Nous devons, il est vrai, tenir compte des tendances et du ton général de l'époque : la sensibilité avait remplacé dans les âmes, tout imprégnées des leçons de Jean-Jacques, la ferveur religieuse. N'insistons pas et hâtons-nous de rendre la parole à l'enthousiaste enseigne de la *Piémontaise*. « Nos avaries, poursuit-il, grâce aux ressources et au bon vouloir du port, furent promptement réparées. Nous allâmes, sur-le-champ, établir notre croisière au sud et sous le méridien même de l'Ile-de-France. Le 21 juin 1806, nous rencontrâmes le vaisseau de la compagnie des Indes, le *Warren Hastings*. Ce vaisseau portait quarante-quatre canons : il ne se rendit qu'après trois heures de combat. Le vent grand frais, la mer houleuse, lui donnaient sur nous des avantages et contribuèrent à prolonger sa résistance. Dès qu'il eut amené son pavillon, nous mîmes en panne pour l'envoyer amariner. Nous en étions alors à une encâblure ou deux par sa joue de sous le vent. Pendant que nous mettions une embarcation à la mer, le *Warren Hastings* laissa brusquement arriver sur nous, dans l'espoir de nous démâter, peut-être même de nous couler bas par la supériorité de sa masse. Nous manœuvrâmes aussitôt de façon à prévenir un choc qui devait nous être fatal ; nous ne pûmes cependant empêcher que le vaisseau anglais ne nous abordât, nous en-

levant ainsi notre grand mât de hune avec la grand'vergue et brisant ensuite notre beaupré.

« Dès que les deux navires commencèrent à se heurter, Moreau, qui, en sa qualité de premier lieutenant, était posté sur le gaillard d'avant, avait sauté à bord de l'Anglais, entraînant à sa suite le premier peloton d'abordage. Il ne rencontre qu'une faible résistance et court, sans s'arrêter, vers le gaillard d'arrière. Le capitaine Larkins, — ainsi se nommait le commandant du *Warren Hastings*, — se tenait encore auprès du gouvernail, et la barre, qu'on n'avait pas eu le temps de redresser, se trouvait toute au vent. La manœuvre déloyale était prise sur le fait. Moreau ne put contenir son indignation. Pendant qu'il reprochait au capitaine Larkins d'avoir voulu éviter la capture par un acte de félonie, il gesticulait avec véhémence. Le poignard, — ou plutôt la dague, — qu'il portait à la main, atteignit légèrement le capitaine anglais entre deux côtes. « Emmenez-le à bord de la frégate! » dit Moreau à deux de ses hommes. L'ordre fut exécuté sur-le-champ; il le fut même avec une brutalité que l'animation du combat ne saurait suffire à excuser. J'avais, pendant ce temps, demandé au capitaine Épron la permission de remettre à un autre officier le commandement de la manœuvre pour sauter moi-même à l'abordage. Au moment où je me disposais à franchir l'intervalle qui séparait les deux navires, j'aperçus le capitaine anglais, tombé, je ne sais trop comment, entre le *Warren Hastings* et la *Piémontaise*. Il s'était accroché à une manœuvre ; le moindre mouvement de l'une ou de l'autre masse pouvait l'écraser. Me laisser glisser jusqu'à la préceinte, saisir le capitaine anglais et l'aider à gravir le bord fut l'affaire d'un instant. Le malheureux, arraché à une mort certaine, m'adressait les plus vifs remercîmens. Je me hâtai de me soustraire à l'expression de sa reconnaissance et je le fis conduire au poste des blessés. L'aventure, défigurée par d'odieux récits, occupa beaucoup toute la presse de l'Inde et même celle de l'Europe. Elle valut à mon pauvre ami beaucoup d'injures vraiment imméritées et à moi des éloges bien supérieurs au mérite de mon action (1). »

Le *Warren Hastings*, démâté, fut conduit, à la remorque de la frégate qui l'avait capturé, en rade du Grand-Port, ce mouillage de l'Ile-de-France que devaient bientôt illustrer les combats des Duperré, des Bouvet et des Hamelin. Du Grand-Port, la *Piémontaise* se rendit directement sur la côte de Malabar. La France était alors en guerre avec l'iman de Mascate. Avec qui n'avait-elle quelque

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1879, page 882. Nous avons, dans ce numéro, raconté la fin dramatique du lieutenant de vaisseau Moreau, dont les Anglais, le traitant en pirate, avaient cru devoir mettre la tête à prix.

compte à régler? Les navires arabes tombèrent en foule dans les filets de la frégate française. On se contentait d'en extraire les objets d'une certaine valeur, puis on les relâchait avec leurs équipages. Dans les premiers jours de septembre une corvette de la compagnie, le *Grappler*, capitaine Ramsay, fut enlevée par la *Piémontaise* en quelques minutes de combat. Au *Grappler* succéda le vaisseau de la marine indienne le *Fame*, capitaine Jameson, qui se rendait de Bombay en Chine. Le *Fame* était percé pour recevoir quarante canons : il n'en portait en réalité que vingt-quatre. Néanmoins, grâce à ses caronades à bragues fixes, système tout nouveau, le *Fame* opposa une assez vigoureuse résistance. L'enseigne de vaisseau Baudin en eut le commandement. On fit évacuer sur la frégate l'équipage anglais, à l'exception du chirurgien major et du maître de manœuvre, puis on remplaça les matelots débarqués par dix prisonniers arabes et dix marins français. Conduire dans ces conditions un vaisseau à demi désemparé à l'Ile-de-France, éloignée de mille deux cents lieues, le conduire à l'encontre des courans et de la mousson, n'était pas une mission d'un accomplissement facile. En temps de guerre, les difficultés par la nécessité de n'en pas tenir compte, s'aplanissent.

« J'avais vingt-deux ans, nous dit le jeune capitaine de prise : Pour la première fois j'allais avoir à diriger un grand navire à travers l'océan, sans pouvoir prendre conseil que de moi-même Le plaisir d'exercer un commandement me faisait tout voir en beau. Le voyage dura trente jours. Nous eûmes des temps horribles en passant entre les Maldives et les Laquedives. La fatigue, l'insomnie, me firent enfler l'œil droit au point que je craignis, pendant plusieurs jours, de le perdre. Heureusement le chirurgien anglais que j'avais conservé à bord était un jeune homme plein d'instruction et de cœur. Écossais de naissance, il se nommait Henry Marshall. D'un caractère doux et bienveillant, il ne tarda pas à s'attacher à moi. Je savais alors à peine quelques mots d'anglais : nous faisions la conversation en latin. Cette réminiscence de nos études classiques plaisait fort à l'excellent docteur : instruit et habile, il parvint à me sauver l'œil, et guérit également d'un énorme abcès à la joue mon petit mousse Caussade, qui faisait sa seconde campagne avec moi; il eut, en un mot, grand soin de tout le monde, pendant la traversée, sans distinction d'Arabes ou de Français. Le maître d'équipage anglais, appelé George Pendrey, était, comme le docteur Marshall, un fort brave homme, honnête et intelligent, connaissant bien son métier. Il avait été deux fois prisonnier en France et parlait avec reconnaissance des bons traitemens dont il fut l'objet pendant sa captivité à Valenciennes.

« Enfin, après un mois de traversée, nous atteignîmes les parages

de l'Ile-de-France. Je devais m'attendre à y trouver une croisière ennemie : aussi pris-je mes mesures pour n'atterrir que de nuit. Mes instructions me prescrivaient de me rendre à la Rivière-Noire, qui est sous le vent de l'île. J'y allais à contre-cœur et par pure obéissance, car c'est un point d'atterrage fort dangereux lorsqu'une force ennemie tient la mer. Après avoir reconnu les terres des environs du Grand-Port, je filai, bien à regret, le long de la côte, pour me rendre à la destination qui m'était assignée. Il était une heure du matin : je me promenais sur le gaillard, ma longue-vue de nuit à la main, causant en latin avec Marshall, lorsque le docteur me fit remarquer un point noir qui grossissait à vue d'œil. Je donnai un coup de longue-vue et je reconnus une frégate anglaise qui venait à contre-bord, tous les ris pris. Je n'eus que le temps de manœuvrer à la hâte et de changer de route dans le plus grand silence. La frégate passa derrière nous sans nous voir. Tout le monde apparemment dormait à bord. Je gagnai au plus vite la côte, et me considérant comme dispensé, par le danger que je venais de courir, de suivre mes instructions à la lettre, je louvoyai pour gagner le Grand-Port, où j'entrai le lendemain avant midi.

« Quelques semaines plus tard arriva la *Sémillante*, revenant de croisière. Elle avait trouvé le Port-Louis bloqué et s'était vue forcée de se réfugier, comme nous, au Grand-Port. Le capitaine Motard m'accueillit avec une extrême bienveillance. Je me liai avec la plupart des officiers de son état-major, particulièrement avec Roussin. Nous restâmes deux mois au Grand-Port, retenus tantôt par la présence de forces ennemies supérieures, tantôt par les vents contraires qui rendent la sortie très difficile et très dangereuse. A la fin de novembre, nous réussîmes à gagner le Port-Louis. J'y désarmai le *Fame*, qui fut mis en vente et trouva promptement des acquéreurs, car c'était un des plus beaux navires qu'on pût voir. Mon brave Pendrey fut envoyé au dépôt des prisonniers anglais, à la Grande-Rivière. J'eus soin qu'il n'y manquât de rien jusqu'au moment où il fut échangé. Quant au docteur Marshall, j'obtins qu'il fût renvoyé, à bord d'un navire neutre, sur parole.

« Au mois de janvier 1807, je pus me rendre au désir que m'avaient exprimé le capitaine Motard et son état-major. Je passai sur la *Sémillante*, laissant mon bon ami Moreau sur la *Piémontaise*. Au mois de février, la *Sémillante*, réparée et ravitaillée, était de nouveau prête à prendre la mer. Nous entrions dans la saison de l'hivernage; les indices précurseurs d'un ouragan nous conseillaient de rester au port. Tout à coup, à minuit, nous arrive l'ordre de mettre sous voiles dès le point du jour. Nous obéissons : à onze heures du soir, nous avions perdu tous nos mâts, non sans avoir couru le risque de sombrer par la violence du vent et de la mer. Une croi-

sière ennemie était alors au vent de l'île : elle se composait du vaisseau de quatre-vingts canons le *Blenheim*, ancien vaisseau à trois ponts, auquel on avait rasé la batterie des gaillards, de la frégate neuve la *Java*, du brick le *Harrier*. Le vaisseau et la frégate coulèrent à fond avec l'amiral Troubridge, un ancien compagnon de Nelson : onze cents hommes d'équipage périrent. Le brick seul échappa. Il en fut quitte pour la perte de sa mâture et de sa batterie jetée à la mer. Le 13 février, nous rentrâmes au Port-Louis avec des mâts de fortune : deux mois plus tard, nous repartions pour une nouvelle croisière. Notre mâture, notre gréement, notre voilure étaient entièrement neufs. »

Le Port-Louis, on le voit, était un port de ressources. Telle fut, au XVIe siècle, Alger la Moresque, avec ses corsaires, ses captifs et l'opulence qu'elle devait aux prises faites par ses marins. L'abattement qui, dans les mers d'Europe, s'emparait peu à peu de la marine française, était inconnu dans les mers de l'Inde : on n'y comptait, en effet, que des triomphes. Quelle confiance! Quelle ardeur! Et combien il est doux de retrouver dans ces récits intimes le feu sacré qui animait jadis les marins de Saint-Malo et de Dunkerque! Le gouvernement du général Decaen a fait, pendant quelques années, revivre à l'Ile-de-France les temps où la fortune ne savait pas encore à qui, des Anglais ou de nous, elle adjugerait l'empire de la mer. Les nouveaux mâts de la *Sémillante* se trouvèrent, par malheur, de mauvaise qualité. Le capitaine Motard en alla chercher de meilleurs aux îles Nicobar, dans l'excellent port de Nausoury. La forêt descendait jusqu'à la plage; il fut facile d'y couper des mâts et des vergues. La frégate pouvait désormais affronter les tempêtes : elle se porta, sans perdre un instant, à la hauteur de la pointe d'Achem, une des extrémités de la grande île de Sumatra, et s'établit en croisière à l'entrée du détroit de Malacca. La *Sémillante* se postait ainsi sur le passage de tout le commerce de l'Inde et de l'Europe avec la Chine.

« Il y avait déjà trois semaines, écrit l'amiral Baudin, que nous tenions cette croisière, malgré le vent toujours grand frais, des pluies torrentielles et une très grosse mer, lorsque, le 20 juillet au matin, nous découvrîmes onze voiles que nous reconnûmes bientôt pour le convoi de Chine, convoi composé de dix vaisseaux de la compagnie des Indes, naviguant sous l'escorte d'un vaisseau de ligne de soixante-quatre canons, — le *Lion*, comme nous l'apprîmes plus tard. — La disproportion des forces était grande : le capitaine Motard n'hésita pas cependant à s'approcher du convoi anglais et à essayer de l'entamer. Pendant deux jours et une nuit, nous rôdâmes autour de la proie que le ciel nous envoyait. Mais le

Lion faisait bonne garde, et d'ailleurs il n'y avait pas un seul de ces vaisseaux de la compagnie qui ne fût en réalité plus fort que nous. Insister davantage eût été perdre son temps. Nous laissâmes arriver, et nous allâmes mouiller sous l'îlot Cornicobar, où, pendant vingt-quatre heures, nous nous approvisionnâmes d'eau et de noix de coco; puis nous retournâmes croiser au sud de l'île Preparis. Là, nous prîmes d'abord l'*Althea*, beau navire anglais venant du Bengale et allant en Chine. Quelques jours plus tard, nous capturâmes encore deux autres navires, l'*Elisabeth* et le *Gilwell*, qui venaient également de Calcutta et allaient à Canton. Mon ami Roussin fut chargé d'amariner le *Gilwell*; je fus envoyé sur l'*Élisabeth*. Tous deux, nous passâmes la nuit à bord de nos prises. Le lendemain matin, lorsque nous ralliâmes la *Sémillante*, le capitaine Motard me désigna pour commander le *Gilwell*, et donna l'*Élisabeth* à un de mes camarades, l'enseigne de vaisseau Fournier. La résolution du capitaine Motard était prise : il allait faire route pour l'Ile-de-France et y amener ses deux riches captures sous l'escorte de la *Sémillante*. En conséquence, il retira simplement de l'*Élisabeth* et du *Gilwell* les capitaines et les officiers anglais, laissant à ces deux navires tout leur équipage composé de Portugais et d'Indiens. Il resta sur le *Gilwell* 83 hommes. Je n'avais, pour les contenir et les contraindre au travail, qu'un aspirant nommé Capdeville, un quartier-maître, cinq soldats volontaires de Bourbon et mon fidèle mousse Caussade. Retenus, tantôt par les calmes, tantôt par les gros temps, nous éprouvâmes beaucoup de contrariétés pour sortir du golfe du Bengale. Les provisions manquèrent : Roussin, pendant la nuit où la direction du *Gilwell* lui fut confiée, s'était bien gardé d'oublier ses camarades faméliques de la *Sémillante*. Il avait bravement fait passer sur la frégate tout ce qui était bon à boire ou à manger. Quand je vins prendre à mon tour le commandement de cette prise, je n'y trouvai plus que du riz en assez grande quantité et un peu d'eau que nous fîmes durer une quinzaine de jours. Heureusement, au moment où notre provision était sur le point d'être complètement épuisée, la pluie se mit à tomber par torrens : nous pûmes remplir nos futailles vides.

« Après bien des retards, nous gagnâmes enfin la zone des vents alizés et nous commençâmes à faire bonne route. A environ 250 lieues de l'Ile-de-France, la rencontre de la frégate anglaise le *Pitt* me contraignit à me séparer de mes deux conserves. Le *Pitt* était une grande frégate de cinquante-quatre bouches à feu, dont plus de la moitié appartenait au calibre de 24 : elle eût été de force à combattre deux frégates comme la nôtre, car la petite *Sémillante* ne portait que du 12 et n'avait que trente-deux pièces. Le *Pitt* possédait de plus l'avantage d'être un navire construit en bois de teck,

ce qui lui donnait des flancs impénétrables à des boulets de petit calibre. Nous connaissions bien cette frégate, qui avait souvent croisé devant l'Ile-de-France. Néanmoins, le capitaine Motard ne se laissa pas intimider par la supériorité de l'ennemi. Il montra tant d'audace et de caractère qu'il parvint à sauver ses deux prises. Pendant quatre jours, le *Pitt* ne cessa de lui appuyer la chasse; il ne s'en émut pas et prit l'*Élisabeth* à la remorque presque sous le canon de l'ennemi. Pour moi, dès les premiers jours, j'avais mis le *Gilwell* à l'abri en tenant une route qui m'éloignait de l'*Élisabeth* et de la *Sémillante*. Bien m'en prit, car si j'eusse continué à naviguer de compagnie avec ces deux bâtimens, j'aurais été infailliblement sacrifié. La marche du *Gilwell* était inférieure à celle de l'*Élisabeth*, et l'*Élisabeth* ne fut sauvée que par la résolution énergique du capitaine Motard.

« Ce fut deux mois seulement après notre arrivée à l'Ile-de-France que le *Gilwell* put être déchargé et remis en douane. L'opération ne me parut pas conduite avec toute la loyauté désirable : elle me valut une querelle et une demande de réparation par les armes. Je tairai naturellement le nom de mon adversaire. Nous nous battîmes au pistolet dans un lieu appelé le *Champ-de-l'Or* : mes témoins étaient Roussin et le capitaine d'artillerie Mourgues. Je fus blessé à la tête. Merle, un de mes amis, qui s'était tenu à quelque distance du théâtre du combat, me fit rapporter en ville dans un palanquin et m'installa chez lui, dans sa propre chambre. Le 15 février 1808, la *Sémillante* partit pour une nouvelle croisière : je m'embarquai, très souffrant encore.

« Le 15 mars, un peu avant le jour, nous trouvant dans le voisinage de Ceylan, nous prîmes le navire anglais la *Cecilia*, capitaine Skeene. Ce navire venait du Golfe-Persique : il fut expédié aussitôt pour l'Ile-de-France sous le commandement de Rabaudy, qui était alors un très médiocre aspirant et n'annonçait pas devoir être ce qu'il est devenu depuis, un de nos meilleurs capitaines de vaisseau. Dans la soirée du même jour, nous engageâmes un combat avec la *Terpsichore*, commandée par le capitaine Montague. Après une heure de combat vergue à vergue, le feu de l'ennemi était presque éteint : il ne tirait plus que quelques coups de canon d'intervalle en intervalle et ne pouvait évidemment tenir longtemps, lorsque le capitaine Motard fut blessé à la tête et à l'épaule. Le second de la frégate prit le commandement. J'étais occupé à faire pointer une de nos deux pièces du gaillard d'avant : la frégate anglaise, qui, en ce moment, manœuvrait pour s'éloigner, nous envoya au hasard trois coups de canon; le dernier de ces trois coups, tirés à boulet perdu, m'emporta le bras droit et me laboura le ventre. Je tombai,

à genoux d'abord, puis la tête en avant, sur le pont. Pendant quelques secondes, je perdis connaissance. On me porta au poste des blessés : je tenais de ma main gauche mon bras droit, qui pendait encore à quelques lambeaux de chair. Mon ventre était brûlé et entièrement noir, comme si l'on y eût appliqué un fer chaud. Je souffrais des douleurs atroces. Le chirurgien-major, — il se nommait Marquet, — ne jugea pas à propos de m'amputer pendant la nuit. Il avait, d'ailleurs, assez d'occupation avec une trentaine d'autres blessés. Vers dix heures du matin, on m'enleva de dessus mon matelas et on m'assit sur une chaise, au-dessous de la grande écoutille. Avant de commencer l'opération, le docteur Marquet me dit : « Baudin, je crois devoir vous laisser le moignon le plus long possible : vous soutiendrez ainsi plus commodément votre manche d'habit. — Docteur, lui répondis-je, prenez garde! je crains que l'os ne soit éclaté très haut : si vous coupiez au-dessous de la fissure, il faudrait recommencer l'opération. Tâchons, je vous prie, de ne pas nous y prendre à deux fois. — Soyez tranquille! » répliqua Marquet. Et, sur-le-champ, il mit en action ses bistouris, ayant soin de couper la peau plus longue que les muscles, les muscles plus longs que l'os. A peine eut-il attaqué l'os qu'il le trouva éclaté : la scie s'arrêta. Le pauvre docteur pâlit. Néanmoins, il continua l'opération, n'osant pas la recommencer à cause de la plaie du côté, qu'il considérait comme mortelle.

Quand tout fut terminé, on me plaça sur un cadre de malade dans le faux pont. L'air y était affreusement chaud et fétide. La femme du capitaine Skeene, notre prisonnier de la veille, vint s'asseoir à mon chevet et se mit à m'éventer, à m'asperger le visage avec du vinaigre pour m'empêcher de tomber en défaillance. Elle reconnaissait ainsi quelques bons procédés que j'avais eus pour elle et pour son mari, quand je les vis arriver, fort effrayés, à bord de la frégate. Cette digne femme passa trois jours et trois nuits près de moi sans prendre un instant de repos. C'est bien certainement à ses soins que je dois la conservation de mon existence. J'éprouvais un accablement extrême : mes intestins commençaient à s'enflammer; de temps en temps, j'étais en proie à des nausées presque insurmontables. Or, je savais que, dans les grandes blessures du tronc, le vomissement est mortel : que de fois j'ai rassemblé mes forces et ravalé en quelque sorte mon âme près de m'échapper! La perte de mon bras fut, en cette circonstance, un bonheur. Si je n'avais eu que la plaie du ventre, j'étais un homme mort : l'hémorragie considérable, qui eut lieu entre le moment où je perdis mon bras et celui de l'amputation, empêcha l'inflammation des intestins et me sauva certainement la vie.

« Après un mois de mer, nous arrivâmes à l'Ile-de-France. Je fus transporté avec les autres blessés à l'hôpital. Le capitaine-général Decaen m'avait déjà recommandé aux soins du docteur Chapotin, chirurgien en chef de la marine. Nous avions été huit amputés à bord de la *Sémillante*, quatre du bras droit, quatre du bras gauche : j'étais le seul qui eût survécu ; les sept autres succombèrent pendant la traversée. La plaie que je portais au côté était énorme ; elle s'étendait de l'extrémité de l'os iliaque au voisinage de la première fausse côte ; pour la panser, on n'employait pas moins d'une livre de charpie. La suppuration très abondante, les sueurs excessives, la fièvre continuelle, la privation de nourriture, les douleurs et l'insomnie me réduisirent à un degré d'affaiblissement tel que je n'étais réellement plus qu'un squelette : le docteur Chapotin commençait à désespérer de moi. Un médecin allemand, de passage à l'Ile-de-France, le docteur Curtius, obtint qu'on modifiât le traitement débilitant auquel on m'avait jusque-là soumis : vers le milieu d'octobre, c'est-à-dire sept mois après le jour où je tombai blessé sur le pont de la *Sémillante*, la plaie était entièrement cicatrisée. Je me levai et je pus essayer de faire quelques pas. J'étais tellement raccourci du côté droit que je marchais tout courbé vers la droite et pour ainsi dire à trois pattes. Il fallut plusieurs mois encore pour que, grâce à ma jeunesse et à ma saine constitution, je parvinsse à me redresser. »

Le capitaine Motard cependant se disposait à rentrer en France. Sa santé était très affaiblie par six années de fatigues constantes, et la *Sémillante*, qui tenait la mer depuis l'année 1803, à bout de forces comme son capitaine, venait d'être condamnée : on commençait à la démolir, quand des acquéreurs se présentèrent. La longue durée du blocus hermétique qui nous était infligé avait porté à un taux fabuleux le prix des denrées coloniales importées en France : une douzaine de navires bons marcheurs s'apprêtaient à partir du Port-Louis avec des chargemens de sucre et de café. Ces navires, bien que leur cale fût remplie de marchandises, n'en étaient pas moins armés en guerre. C'était ce qu'on appelait alors des *aventuriers*. La vieille *Sémillante*, grâce à sa marche supérieure, devait constituer un aventurier sans pareil. On lui confia une cargaison évaluée à 5 ou 6 millions de francs, on lui donna pour capitaine le fameux Surcouf, et les passagers sollicitèrent en foule la faveur d'embarquer sur un navire que la fortune avait toujours favorisé. Au nombre des passagers qu'emporta le 20 novembre 1808 la frégate la *Sémillante*, transformée en vaisseau de commerce, se trouvaient son ancien commandant, le capitaine Motard, et l'enseigne de vaisseau Charles Baudin. La *Sémillante* devait se rendre

à Bordeaux : la rencontre de plusieurs croiseurs ennemis, à l'approche des côtes de France, la contraignit de se rejeter vers le nord. Il fut aussi impossible de gagner Lorient que la Gironde. Aux abords de Brest, il fallut encore prendre chasse. Le vent soufflait de l'ouest grand frais; plusieurs des voiles de la frégate furent emportées. Il était fort à craindre que, pendant la nuit, le vent et la mer ne jetassent la *Sémillante* sur les rochers de l'île d'Ouessant. Surcouf alla se coucher : « Comment donc! se coucher? » Surcouf abandonnait-il la partie? Livrait-il son équipage aux hasards de la mer? Surcouf faisait, en cette occasion, ce qu'eût fait le capitaine Bouvet : il reprenait des forces, n'ayant, pour le moment, aucune manœuvre à tenter. Savoir dormir à propos est le propre des grandes âmes et des bons capitaines.

Surcouf, nous apprend l'amiral Baudin, avoua le lendemain que, réveillé en sursaut par les coups de mer qui embarquaient à bord, il avait cru plus d'une fois que c'en était fini de la frégate. Le jusant joua en cette occasion le rôle du bon génie : il soutint la frégate contre la force du vent qui la portait à terre. Au point du jour, la *Sémillante* doublait l'île d'Ouessant : seulement le flot était survenu et le flot entraînait la frégate sauvée dans la Manche. Le port le plus voisin était Morlaix : la *Sémillante* se présente à l'entrée de la rade avant la nuit. Elle est assaillie par les coups de canon du château bâti sur l'îlot du *Taureau*. Le temps ne permettait pas d'envoyer à terre une embarcation. La frégate, avec son équipage sur les dents, ses voiles en lambeaux, se décide à faire route pour Saint-Malo. Le 3 février 1809, elle mouille dans la baie de La Fresnaye. Au point du jour, on se dispose à lever l'ancre. Les passagers, réveillés de bonne heure par le désir de saluer la côte de France, sont tous accourus sur le pont : les batteries de la baie, aussi perspicaces que celles du château de Morlaix, choisissent ce moment pour ouvrir leur feu. Le premier boulet écorche le grand-mât, couvre d'éclats le capitaine Motard et lui enlève son chapeau. Les passagers s'empressent de rentrer dans le faux-pont. La canonnade cependant continue : la brise heureusement était fraîche, la frégate fut bientôt hors de portée. Le port de Solidor ne tarda pas à la recevoir.

Quelle existence de perpétuelles alarmes et combien les chétifs avaient alors de chances pour rester en route! On ne connaissait pas de *vieux* dans ce temps-là : on ne rencontrait que des *vieillards*, et de beaux vieillards, je puis le garantir. Le 13 février, Charles Baudin arrivait à Paris avec le commandant Motard : il était toujours enseigne de vaisseau. A peine descendait-il de voiture que le capitaine de vaisseau Morel-Beaulieu, aide-de-camp du ministre de la

marine, venait lui annoncer que l'empereur le nommait chevalier de la Légion d'honneur. Nous ne savons plus ce que vaut la première décoration. La croix d'honneur était en 1809 une distinction plus flatteuse que tous les grades du monde : elle vous introduisait dans la légion des braves, et à quelle époque! à une époque où être héroïque s'appelait simplement « faire son devoir. »

IV.

Passons rapidement sur ce nouveau séjour à Paris : l'ardeur guerrière de Charles Baudin l'abrégera d'ailleurs autant que possible. Le 7 août 1809 s'ouvre pour notre héros une période nouvelle, une période qui va l'initier à d'autres devoirs que ceux d'officier de quart et de capitaine de prise. Le brick le *Renard* est en construction à Gênes : Baudin reçoit l'ordre d'aller en hâter et en surveiller l'armement. Les enseignes de vaisseau sous le premier empire commandaient donc quelquefois des bricks ? Le beau temps ! direz-vous : ne nous plaignons pas trop ; ce beau temps ne saurait tarder à revenir. Nos enseignes de vaisseau vont commander bientôt des canonnières et des torpilleurs ; la flottille sera si nombreuse qu'il y aura des commandemens pour tous, même pour les quartiers-maîtres. Le jeune Baudin, nommé au commandement du *Renard*, n'attendit du reste que quelques jours à peine son brevet de lieutenant de vaisseau : ce grade lui fut conféré, le 29 août 1809, à l'âge de vingt-cinq ans. Accompagnons-le maintenant à la mer et voyons quel parti il saura tirer de son brick ligurien et de son équipage en majeure partie génois.

« Le 22 août 1810, dit-il, j'étais en croisière sur la côte de Toscane avec le *Renard* et la *Ligurie*, petit brick de dix commandé par le lieutenant Serra, qui est devenu contre-amiral dans la marine sarde. J'aperçus une frégate anglaise sous le vent à nous et j'allai la reconnaître. Cette frégate était le *Sea-Horse*, de quarante-quatre canons, capitaine Stuart. Par prudence, je laissai le long de la côte la *Ligurie*, dont la marche était assez inférieure : j'avais, au contraire, confiance dans la marche du *Renard*. Je n'hésitai pas à narguer de très près la frégate anglaise. Le vent, par malheur, tomba tout à coup, puis, après un certain intervalle de calme, s'éleva une légère brise, que reçut avant moi le *Sea-Horse*. Pendant que j'étais encore condamné à une immobilité complète, le *Sea-Horse* arriva sur le *Renard* toutes voiles dehors. »

Le vent finit toujours par venir à qui sait l'attendre. Le *Sea-Horse* approchait rapidement, mais les premiers souffles de la brise commençaient à enfler les voiles du *Renard*. Le brick prit chasse

vers le golfe de la Spezzia. Orage affreux, échouage sur les bancs de la *Magra* : la frégate, aussitôt que l'orage s'est dissipé, reparaît. Le temps était magnifique, la mer unie comme un lac, la brise légère. Le *Sea-Horse* se met à croiser devant le brick échoué et, jusqu'à sept heures du soir, le canonne comme une cible. Le tir n'est guère exact sous voiles, car on apprécie généralement assez mal une distance qui varie sans cesse : le *Renard* eût dû être pulvérisé ; il sortit de cette aventure sans avaries graves. La nuit venue, la frégate s'éloigne, le brick se remet péniblement à flot. Le port de la Spezzia ne lui fournirait aucune ressource, il lui faut gagner Gênes. A mi-route, entre la Spezzia et Rapallo, ce port génois où Louis XII, alors duc d'Orléans, battit en 1494 les Napolitains de Frédéric d'Aragon, se rencontre une petite ville appelée Levanto. L'inspecteur-général des côtes de Ligurie y avait constaté récemment la présence d'une batterie de cinq canons. L'inspection ne fut pas poussée plus loin. Le brick le *Renard* rasait la terre : une voile venait de se montrer au large ; bientôt cette voile grandit, elle arrive poussée par une grande brise. C'est encore le *Sea-Horse*. Le capitaine Baudin n'hésite pas : il va jeter l'ancre sous la protection des batteries de Levanto. « Sergent de garde, où est votre capitaine? — Je n'en ai pas ; c'est moi qui commande. — Disposez vos canons. — Mes canons sont encloués. » Le capitaine Baudin envoie chercher un vilebrequin. Les lumières des canons sont, en effet, bouchées ; on n'y a cependant enfoncé aucun clou : la rouille seule a fini par acquérir la dureté du métal. Au bout de quelques minutes, le vilebrequin a fait son office. Pendant ce temps, la frégate anglaise s'est approchée à portée de canon : elle met en panne et envoie sa volée. Le brick et la batterie ripostent. Les Anglais avaient, sous l'empire, un respect inouï des batteries de côte. Ils les enlevaient quelquefois par un débarquement ; ils ne les affrontaient jamais de face. Dès que le *Sea-Horse* s'aperçoit que la terre s'en mêle, il vire de bord et s'éloigne. Des cinq pièces qui composaient la batterie, trois avaient déjà brisé leurs affûts ; les deux autres affûts menaçaient ruine. Je m'explique maintenant que l'amiral Baudin, préfet maritime à Toulon en 1842, m'ait envoyé, avec le capitaine du génie Rivière, inspecter les défenses côtières du 5e arrondissement : il se rappelait l'épisode de 1810 et l'état des batteries de Levanto. Je ne crois pas me tromper en affirmant que c'est aux instances réitérées de l'amiral que nous devons les résolutions qui furent prises, vers la fin du règne du roi Louis-Philippe, au sujet de ces ouvrages désarmés en 1816 et laissés depuis lors dans le plus complet abandon.

Pendant tout le reste de l'année 1810 et le courant de l'année 1811, le *Renard* fut activement employé sur les côtes de Toscane

et de Ligurie. Son service s'étendait jusqu'aux îles d'Elbe et de Corse; il consistait principalement dans la protection des convois. Au mois de juillet 1811, le *Renard* se balançait tranquille sur ses ancres dans le port de Gênes. Le vent soufflait avec violence du sud-ouest. Que signale donc le sémaphore du cap Noli? Le sémaphore signale un corsaire anglais à cinq ou six lieues de terre. Le capitaine Baudin prend à l'instant ses dispositions pour l'appareillage. « Allez-vous sortir par un temps pareil? lui crie le commandant de la *Pénélope*, frégate mouillée à côté du *Renard*. — Soyez tranquille, répond Baudin, je connais mon brick. » Par le travers du cap Noli, le vent passe au nord-est et la mer tombe subitement. A quatre heures du matin, le *Renard* était devant la baie de Finale. Le corsaire s'y trouvait aussi : il avait mis ses embarcations à la mer et déjà deux des navires mouillés dans la baie étaient amarinés. Le *Renard* approchait comme un fin matois, déguisé de son mieux sous pavillon anglais. — N'oubliez pas que la ruse est permise : si jamais elle cessait de l'être, — la conscience publique est devenue si méticuleuse, — il ne faudrait pas négliger de le dire. Il était tellement rare, à cette époque, de rencontrer un navire de guerre français la mer que l'apparition du *Renard*, masqué sous ses fausses couleurs, n'interrompit en aucune façon les opérations du corsaire. Cependant, quand le *Renard* fut à portée de canon, la méprise pour un œil exercé cessa d'être possible. Changement complet de tableau : le corsaire abandonne ses embarcations, ses prises, déploie toutes ses voiles et prend chasse vers Toulon, espérant attirer l'ennemi du côté où veille d'habitude la croisière anglaise. La brise était fraîche du nord-est : les deux navires, courant vent arrière, filaient de dix à onze nœuds. A midi, après huit heures de chasse, la distance qui les séparait n'avait pas varié d'une encâblure. Le capitaine Baudin se souvint que le *Renard* marchait généralement mieux la nuit que le jour. D'où pouvait provenir cette différence? D'une répartition plus favorable des poids? Rien ne coûtait d'essayer. L'équipage reçut l'ordre de prendre les hamacs aux bastingages, de les pendre dans le faux-pont et de se coucher. Soudain le brick s'élança en avant : à trois heures de l'après-midi, il joignait le corsaire à portée de pistolet. Au premier coup de semonce, l'Anglais amena son pavillon. Le *Renard* venait de s'emparer du fléau de la côte, du *Three Brothers*, corsaire de dix canons et de 100 hommes d'équipage, armé à Malte.

La nouvelle génération commençait à faire parler d'elle. Le 26 mai 1811, un brick anglais, l'*Alacrity*, paradait devant Bastia ; le brick français l'*Abeille* sort du port et enlève ce navire ennemi en moins de trois quarts d'heure. Qui commandait l'*Abeille?* Un

adolescent, presque un enfant, laissé par son capitaine, que le télégraphe venait d'appeler brusquement à Paris, en possession d'un commandement qui semblait aussi bien au-dessus de son âge qu'au-dessus de son grade. Charles Baudin n'était pas d'humeur à rester en arrière d'Armand de Mackau. Le combat du *Renard* contre le *Swallow* fut la réplique à la prise de l'*Alacrity*.

« Dans les premiers jours de juin 1812, nous raconte l'auteur des précieux souvenirs où revit toute une marine depuis près d'un demi-siècle disparue, j'escortais un convoi de trente-trois voiles destiné pour Marseille. J'étais parvenu à la hauteur des îles de Lérins, ayant été sans cesse harcelé, depuis ma sortie de Gênes, par une division composée du vaisseau l'*America* de soixante-quatorze, de la frégate le *Curaçao* de quarante-quatre et du brick de vingt le *Swallow*. J'avais pour me seconder la goëlette le *Goëland*, de six bouches à feu, commandée par un lieutenant de vaisseau, M. de Saint-Belin, émigré rentré en France depuis quelques années. Nous avions appareillé des îles de Lérins au commencement de la nuit avec notre convoi : la division anglaise, dont le *Swallow* formait l'avant-garde, nous poursuivait. Je conçus le projet de couper ce brick du reste de sa division et de l'enlever dans l'obscurité. J'envoyai chercher Saint-Belin et je lui donnai mes instructions. Le calme qui survint empêcha l'exécution de mon projet. Quand le jour se fit, la division ennemie était bien ralliée. Je ne m'occupai plus que de faire filer mon convoi vers Saint-Tropez : à midi, je l'avais mis en sûreté. En ce moment, la brise fraîchit du large. Le brick ennemi s'était avancé à une certaine distance de ses deux conserves ; je voulus encore une fois tenter de l'enlever avant qu'il pût être secouru et je me portai à sa rencontre. Virant de bord vent devant, je lui passai à poupe, à portée de pistolet : je me trouvai ainsi au vent à lui sur l'autre bord. Si j'avais été seul, je n'aurais pas hésité à l'aborder, mais je ne voulais pas, mon devoir étant d'assurer avant tout le succès, négliger l'assistance du *Goëland*, qui faisait force de voiles pour venir à mon aide. Par malheur, la barre de gouvernail du *Goëland* venait d'être coupée par un boulet. Pendant qu'on mettait en place la barre de rechange, j'échangeais avec le *Swallow* un feu très vif. Je n'avais que deux officiers : l'un deux, l'enseigne de vaisseau Charton, fut blessé à mort ; moi-même, je reçus à l'épaule droite un biscaïen qui m'y fit une blessure très douloureuse. La commotion fut telle dans toute la poitrine, que le sang me vint à flots à la bouche. Je continuai cependant de commander la manœuvre. J'allais donner l'abordage, sans attendre le *Goëland*, lorsque le *Swallow*, qui était sous le vent à moi, laissa arriver tout plat vent arrière, en me présentant la poupe. Avant que je

pusse le suivre, il eut le temps de virer de bord lof pour lof, et de mettre le cap sur sa frégate. Ma mâture et mon gréement étaient hachés : j'avais quarante-deux hommes sur cent huit hors de combat; il ne me restait d'autre parti à prendre que d'entrer à Saint-Tropez pour y rallier mon convoi et pour réparer mes avaries. Le *Swallow*, de son côté, fut rejoint par l'*America* et par le *Curaçao*. Il fit ensuite route pour Malte.

« Il était à peu près trois heures de l'après-midi, lorsque j'entrai à Saint-Tropez. Nos blessés furent transportés sur-le-champ à terre; je restai à bord, quoique souffrant cruellement de ma blessure. Vers le soir, la crise nerveuse devint extrêmement intense; mes muscles se contractaient, mes dents se serraient, un engourdissement général gagnait tous mes membres. A ces symptômes, je reconnus l'approche du tétanos, dont j'avais été déjà menacé lorsque je perdis le bras sur la *Sémillante*. Je me fis préparer un bain de lessive; cette décoction alcaline eut pour effet de calmer aussitôt l'agitation nerveuse. Trois jours après j'étais debout. »

L'historien de la marine anglaise, William James, n'a pas passé cette affaire sous silence. Sa version diffère peu du récit de l'amiral Baudin; la prétendue intervention du *Goëland* y joue seulement un rôle destiné à justifier la retraite du capitaine Sibly, qui paraît, du reste, avoir été un officier de cœur et de mérite. L'engagement à portée de pistolet dura, suivant James, quarante minutes. « Le *Swallow*, dit l'historien anglais, avait beaucoup souffert dans ses voiles, son gréement, sa mâture et sa coque. Sur un équipage de 109 hommes présens à bord, il eut 6 hommes tués et 17 blessés. La perte du *Renard* fut de 14 hommes tués et de 28 blessés, y compris son brave commandant, atteint au moignon du bras que, quelques années auparavant, il avait honorablement perdu. L'armement du *Renard* consistait en 14 caronades de 24 et deux canons longs de 6. Le *Swallow*, commandé par le capitaine Reynolds Sibly, portait 16 caronades de 32 et deux canons longs de 6. »

V.

Le *Renard* n'était plus un commandement qai convînt au jeune officier que l'empereur, à la nouvelle de ce beau combat, s'était, par un décret daté de Smolensk, hâté de nommer, le 22 août 1812, capitaine de frégate. On eût pu se borner à donner au nouveau promu une corvette : on fit grandement les choses; on lui donna une frégate, la *Dryade*. Cette frégate de quarante-quatre canons, construite sur les plans de M. Sané, par un ingénieur de haut mérite, M. Boucher, venait d'être lancée à Gênes. Les amé-

liorations de détail dont on l'avait dotée, à la demande et d'après les observations du capitaine Baudin, la rendaient fort supérieure à tous les navires du même rang que possédait alors la France. Ainsi, la muraille du gaillard d'avant fut entièrement fermée, ce qui n'avait encore eu lieu pour aucune de nos frégates. La chaloupe descendait par un long panneau dans la batterie ; on supprima le panneau et on fit reposer la chaloupe sur le pont. La batterie resta de cette façon complètement dégagée. L'arrière fut disposé de manière à laisser un jeu facile aux pièces de retraite ; les sabords de chasse furent percés parallèlement à la quille. Tout fut sacrifié, en un mot, au bon service de l'artillerie. Commencé dans les premiers jours de novembre 1812, l'armement ne fut terminé qu'au mois de mai 1813. L'état-major se composait des lieutenans Gicquel-Destouches et Bellet, des enseignes Vieillard et Parseval-Deschênes, de dix aspirans dont un seul était Français, — les neuf autres avaient vu le jour à Gênes. L'équipage comprenait trois cent vingt-trois hommes : vingt-cinq seulement appartenaient aux départemens de l'ancienne France, le reste venait du Piémont, de la Ligurie ou de la Toscane.

Il y a dans la vie d'un navire deux momens solennels : le jour où il descend des chantiers et le jour où il sort pour la première fois du port. Il ventait grand frais, le port était encombré : le commandant de la *Dryade* fit virer à pic, établir les huniers. L'appareillage semblait scabreux. Comment allaient s'en tirer ces jeunes marins génois dont la plupart n'avaient jamais navigué que sur un bâteau de pêche? Vingt-cinq marins du *Renard*, restés attachés à la fortune de leur capitaine, étaient, par bonheur, venus apporter à bord de la *Dryade* les habitudes d'ordre et de silence du vaillant équipage dont la baie de Saint-Tropez garde encore le souvenir. Tout se passa bien. La *Dryade* pivota sur elle-même, circula sans encombre au milieu des navires et des bateaux semés sur sa route ; puis alla compléter l'instruction de ses marins novices à la mer. En temps de guerre, les équipages se forment avec une rapidité surprenante : tout se prend au sérieux et le zèle est d'autant plus grand qu'il a sa raison d'être. Un excellent esprit se développa immédiatement parmi ces Français de date si récente : ils se sentaient fiers de servir sous un capitaine que les autres navires leur enviaient. L'habitude qu'ont eue si longtemps les marins de Gênes de ramer dans des embarcations, quelquefois pendant des journées entières, pour se soustraire à la poursuite des pirates barbaresques, les a rendus les premiers canotiers du monde. L'amiral Baudin cite une traversée de vingt lieues marines accomplie à l'aviron entre la Spezzia et Gênes par un des canots de sa frégate dans l'espace d'un jour et d'une nuit.

Au mois de juin 1813, le commandant de la *Dryade* reçut l'ordre de rallier à Toulon l'escadre du vice-amiral Émériau. Il partit de Gênes accompagné du *Renard*. Un vaisseau ennemi essaya de lui barrer la route et le contraignit à chercher un refuge dans le port de Villefranche. Le 16 juin, jour anniversaire du combat du *Renard* et du *Swallow*, l'équipage du brick offrit un repas aux camarades qui avaient suivi le capitaine Baudin à bord de la *Dryade*. Le pavillon que portait le *Renard* le jour du combat fut arboré dans la salle du festin, tout criblé de trous de boulets et de trous de mitraille. La fête fut très gaie : sur le soir seulement, lorsque vint l'heure de se séparer, les marins de la *Dryade* voulurent emporter le pavillon. Les marins du *Renard* prétendirent le garder. Une lutte s'ensuivit et le pauvre pavillon fut mis en lambeaux : chacun en emporta un morceau dans sa poche. Glorieuse relique bien faite pour servir de talisman à des braves.

Le 18 juin, la *Dryade* jetait l'ancre en rade de Toulon : vingt vaisseaux de ligne et neuf frégates s'y trouvaient rassemblées. L'escadre était mouillée sur trois lignes. Quatre frégates avaient leur poste à l'avant-garde, sur la rade des Vignettes ; les cinq autres occupaient le mouillage compris entre la grosse Tour et l'Éguillette. Chaque vaisseau ou frégate possédait son corps mort muni de deux embossures. Quelle que fût la direction du vent, l'appareillage était, grâce à ces précautions, assuré. L'escadre exécutait souvent ce mouvement toute à la fois : elle revenait de même au mouillage, trente navires se croisant dans tous les sens et venant reprendre leurs corps morts avec une précision vraiment remarquable. C'était la manœuvre de chaque jour : par conséquent, elle se faisait bien. Le dimanche, on restait généralement au mouillage ; l'amiral, à midi, réunissait les capitaines en conférence à bord de son vaisseau. La conférence terminée, on avait congé jusqu'au soir : les exercices et les appareillages recommençaient dès le lendemain.

Ainsi se passa la dernière moitié de l'année 1813. L'ennemi se montrait rarement en forces sur la côte. Cependant, l'ordre d'éviter un engagement était tellement précis que jamais l'escadre ni aucune de ses divisions ne passait une nuit à la mer. L'empereur ne voulait plus de ces catastrophes qui, au sein des prospérités d'un règne encore sans nuages, avaient assombri sa fortune ; les épreuves de la guerre étaient réservées aux frégates qu'on se disposait à lancer dans toutes les mers du globe. Là se formeraient, par une vie d'aventures, de jeunes capitaines auxquels on confierait, le jour de rentrer en lice venu, la défense du pavillon. Cette politique était sage et digne du grand homme qu'un fond de bon sens finissait toujours par ramener, après de dangereux écarts, dans le chemin de la vérité.

Malheureusement, pendant que nos escadres se reformaient à Toulon et à Brest, nos bataillons perdaient chaque jour du terrain en Allemagne. « Bientôt, écrit le brave amiral Baudin avec une émotion que trente-trois années de paix n'ont pas affaiblie, nous apprîmes que nos armées avaient repassé le Rhin. Le territoire de la France, que nous étions habitués à considérer comme inviolable, était envahi! » Nous l'avons revue l'heure sinistre. Je ne crois pas qu'elle ait, à l'époque de nos derniers revers, causé la stupeur qui frappa, il y a soixante-douze ans, ces vétérans accoutumés de si longue date à la victoire. Dans nos récentes épreuves, nous sentions une Europe bienveillante derrière nous; la France pouvait se dire qu'un instinct général de conservation prendrait tôt ou tard sa cause en main : en 1814, c'était le monde entier qui s'avançait en armes pour nous dépecer, pour nous ravir même les nouvelles conditions d'existence que nous avions achetées au prix de flots de sang. La lutte devait prendre tous les caractères du désespoir. Ce désespoir n'eut pourtant sa pleine énergie que sous le drapeau : les populations étaient harassées et la marée ennemie monta comme sur une plage. Le maréchal Masséna commandait dans le Midi en qualité de lieutenant de l'empereur. Il avait son quartier général à Toulon. Sur-le-champ, il donna des ordres pour qu'on mît en état de défense les abords de la place. Quelle occupation pour le vainqueur de Zurich et quel amer emploi réservé par le sort à ses vieux jours! Toutes les nations ont connu de ces retours de fortune : aucune n'a éprouvé le double deuil de voir s'écrouler à la fois la puissance nationale et l'idole radieuse qui la symbolisait. Il a fallu au peuple français une vitalité singulière pour qu'il ait résisté à une pareille secousse. Néanmoins, je l'ai vu dans mon enfance et j'en ai gardé un profond souvenir; il devait se passer bien des années avant qu'un franc sourire éclairât tous ces vieux visages noircis par la fumée de la poudre : le trait de l'invasion avait atteint la France militaire au cœur.

Une partie des marins de l'escadre, détachée à terre par l'amiral Émériau, travaillait aux fortifications; d'autres étaient employés à établir des camps retranchés dans le voisinage des Sablettes et de la rade du Brusc, au fond de la baie de Saint-Nazaire. Toulon craignait un débarquement! Toulon, cependant, demeurait encore pour nos forces navales un asile plus sûr que Gênes. Il était bien évident que l'Italie nous échappait. Par un dernier effort, Gênes avait armé le vaisseau le *Scipion*; il fut décidé qu'on essaierait d'amener sous escorte ce vaisseau à Toulon : laissé à Gênes, il serait infailliblement tombé entre les mains de l'ennemi. Trois vaisseaux et trois frégates, demandés à l'escadre, furent désignés pour cette dange-

reuse mission. Les vaisseaux étaient : le *Sceptre*, de quatre-vingts, portant le pavillon du contre-amiral Cosmao; le *Trident* et le *Romulus*, de soixante-quatorze, commandés par les capitaines Bonamy et Rolland. Les frégates de quarante-quatre la *Médée*, la *Dryade* et l'*Adrienne* complétaient la division; elles avaient été choisies parmi les meilleures marcheuses.

Le contre-amiral Cosmao, ce survivant de Trafalgar, que nos matelots appelaient *Va de bon cœur*, partit de Toulon le 12 février 1814. Le 13, au point du jour, la division se trouvait à sept ou huit lieues au sud de l'anse d'Agay. Deux frégates ennemies seulement étaient en vue : la *Médée* et la *Dryade* leur donnèrent la chasse. Une heure après apparaissaient tout à coup seize autres voiles. L'escadre du vice-amiral sir Edward Pellew, qui n'avait pas encore gagné devant Alger son titre de lord Exmouth, venait du sud-ouest, les voiles gonflées, s'interposer entre la division française et Toulon. Continuerait-on la route sur Gênes? Tout dépendrait du vent. Il faisait calme plat. Vouloir gagner Gênes avec des vents contraires serait s'exposer à une chasse prolongée dans laquelle les mauvais marcheurs tomberaient très certainement au pouvoir de l'armée anglaise. Rétrograder vers Toulon amènerait presque aussi sûrement une rencontre : on aurait du moins l'avantage de ne pas s'être dispersé et d'obliger l'ennemi à s'avancer en force. Quant à chercher refuge sous les batteries du golfe Jouan, ou sous les batteries des îles d'Hyères, personne n'y songeait. Pareilles batteries, mal servies, incomplètes, ne pouvaient avoir la prétention d'intimider une flotte de quinze vaisseaux, dont neuf étaient des vaisseaux à trois ponts.

Vers neuf heures du matin, la brise s'éleva de l'est-sud-est. L'amiral Cosmao prit à l'instant son parti. Il fit le signal de se former en ordre de marche sur deux colonnes : les vaisseaux au large, les frégates à terre, puis il mit le cap sur Toulon. Les vaisseaux ennemis, de leur côté, s'étaient rangés en ligne, le plus promptement possible, par ordre de vitesse. Ils couraient sur la côte, avec l'intention évidente de couper la route à la tête de notre division. Un peu avant midi, Anglais et Français se trouvèrent à portée de canon. L'amiral Cosmao, sur le *Sceptre*, conduisait son escadre : il passa le premier, sans être inquiété. Le second vaisseau de la colonne de gauche, le *Trident*, reçut à bonne distance, mais sans grand dommage, le feu du *Boyne*, vaisseau à trois ponts de quatre-vingt-dix-huit canons, commandé par le capitaine George Burlton. Le *Boyne* était le chef de file de la colonne anglaise : il coupa notre ligne à l'arrière du *Trident*, et se dirigea tout droit sur la *Dryade*. « Je m'attendais à recevoir la volée du *Boyne*,

écrit l'amiral Baudin, je fis mettre mon équipage à plat-pont. Seuls, les chefs de pièce restèrent debout, avec ordre de se coucher aussi, dès qu'ils auraient tiré. Au moment où le *Boyne* ouvrit son feu sur nous, je m'avançai au pied du grand mât et je dis à l'équipage, au milieu d'un profond silence : « Mes amis, je vous fais mettre à plat-pont pour un vaisseau de cent canons. Vous ne vous y mettriez pas pour une frégate, n'est-ce pas? — Non! non! commandant, » s'écria-t-on de toutes parts. Beaucoup voulaient se relever : les officiers eurent quelque peine à les contenir. Le *Boyne* approchait rapidement : il fit une embardée et nous envoya sa volée tout entière, à portée de fusil. La volée passa, en sifflant, dans le gréement : pas un homme ne fut tué ou blessé. L'*Adrienne* ne s'en tira pas si heureusement ; le *Boyne*, en se repliant, la salua d'une décharge entière : huit hommes restèrent sur le carreau. »

La division française serrait de si près la terre que les Anglais ne l'attaquaient pas avec la vigueur qu'ils auraient montrée sans doute s'ils n'eussent été retenus par la crainte de s'échouer. Le *Romulus*, cependant, assez mauvais marcheur, demeurait peu à peu en arrière. Il existait déjà un grand intervalle entre ce vaisseau et le *Trident*. Le *Boyne* ne pouvait plus rien contre le *Trident*, rien contre les frégates; il entreprit d'arrêter le *Romulus*. Trois ou quatre autres vaisseaux anglais joignirent leur feu à celui du *Boyne*. Le capitaine Rolland fut blessé d'une mitraille à la tête : on l'emporta sans connaissance dans le faux-pont. Les officiers, par bonheur, tinrent ferme : l'un d'eux, le lieutenant de vaisseau Genebrias, prit le gouvernail. On donnait, en ce moment, dans la rade ; le *Romulus* rasa le cap Brun de si près que son bout-dehors de bonnette faillit, assure-t-on, s'y accrocher. C'est du moins la tradition que se sont transmise de bouche en bouche les vieux marins dont le doux soleil de Provence réchauffe, sur le chemin de ronde du fort Lamalgue, les membres aujourd'hui engourdis.

Si brave et si entreprenant que fût un capitaine anglais, — je le répète pour la centième fois, — il ne se souciait jamais d'affronter le feu des batteries de côte. Le commandant du *Boyne* tint le vent, dès qu'il s'aperçut qu'avec la brise régnante il doublerait tout juste le cap Sepet. Le fort du cap Brun et le fort de Sainte-Marguerite auraient dû cependant lui apprendre, par leur majestueux silence, que les batteries françaises, loin de mordre, n'aboyaient même pas. Le combat avait lieu un dimanche : les canonniers étaient allés se promener. L'amiral Émériau expédia, pour servir les pièces délaissées, des officiers, des matelots, des gargousses. Le secours arriva trop tard. « Lord Exmouth, — je transcris ici l'appréciation de l'amiral Baudin, sans dissimuler que je la trouve peut-

être un peu sévère, — n'a pas, dans cette circonstance, fait preuve d'une grande résolution. Il connaissait la situation de notre escadre et l'état de faiblesse de ses équipages : il pouvait entrer dans la rade et s'en rendre maître, en y écrasant nos vaisseaux. Un coup d'une telle audace n'allait pas à son caractère, plus actif et plus ferme qu'entreprenant. Quand il vit que le *Boyne*, serrant de très près le *Romulus*, pouvait, par suite de ses avaries, être obligé d'entrer, avec son adversaire, jusque dans la rade de Toulon, il passa sur le gaillard d'avant de son vaisseau, le *Caledonia*, et fit, avec son chapeau, signal au capitaine du *Boyne* de serrer le vent et de s'éloigner. Ce fut ce qui mit fin au combat. »

En pareille circonstance, demanderai-je à mon tour, qu'aurait fait Nelson? Le souvenir de Copenhague l'eût-il encouragé ou y eût-il puisé cette circonspection qui vient avec l'âge? Sir Samuel Hood était maître de la rade de Toulon, quand il l'évacua sous la menace des boulets rouges, laissant les malheureux habitans qu'il avait compromis livrés à toutes les vengeances de la Convention. L'honneur anglais coulait là, comme à Quiberon, par tous les pores et pourtant Samuel Hood était, plus encore que Rodney, le vainqueur du grand combat de la Dominique. Nelson le tenait pour le premier officier de la marine anglaise ; il ne prononce jamais son nom qu'avec l'admiration la plus profonde. La vérité, je crois, la voici : En 1814, on pouvait, sans une témérité excessive, entrer dans la rade de Toulon ; il n'eût pas fallu s'y aventurer en 1812 et en 1813. Il est des heures où les nations ne se défendent plus : les vaincus d'Iéna nous ont étonnés par leurs défaillances. Ce qu'il y a de plus triste pour un marin, c'est la pensée des réparations que, sans la chute de l'empire, nous réservait très probablement la fortune. L'exemple des Américains nous indiquait clairement la voie à suivre ; l'ascendant maritime insensiblement se déplaçait. Nous reprenions courage, l'ennemi, au contraire, perdait peu à peu la foi qu'il avait eue jusqu'alors dans la puissance irrésistible de ses armes. Quelques années encore et il lui aurait fallu compter avec nous : les Anglais, par malheur, ne cessèrent d'être invincibles sur mer que lorsque nos soldats cessaient, de leur côté, de former sur terre des bataillons invincibles.

E. Jurien de la Gravière.

UN

NOUVEAU GRAND HOMME

DUBOIS-CRANCÉ.

I. *L'Armée et la Révolution : Dubois-Crancé*, par Th. Yung, colonel d'artillerie. — II. *Moniteur :* Séances du 12 décembre 1789 et des 7-21 février 1793. — III. Archives de la guerre : Armée des Alpes. — IV. Dubois-Crancé et Gauthier : Compte rendu de leur mission et réponse à Couthon. — V. Jomini : *Le Siège de Lyon.*

L'histoire, même l'ancienne, est toujours à recommencer, à plus forte raison celle de la révolution, qui ne fait que de naître ; j'entends ici l'histoire critique, celle qui s'appuie sur des pièces et documens authentiques et les laisse parler, non celle qui les interprète d'après telles tendances ou tel système préconçu. Il ne faut donc pas s'étonner si tant d'écrivains de nos jours ont essayé, ceux-ci de réhabiliter certains personnages fameux, ceux-là de tirer de l'obscurité des figures demeurées jusqu'ici fort effacées. Rien de plus légitime que ces tentatives, lorsqu'elles sont fondées sur des études sérieuses, et qu'elles ne pèchent pas par un parti-pris d'apologie sans mesure et sans raison. Il y a vingt-cinq ou trente ans, lorsqu'un des premiers, M. Louis Blanc, secouant le joug tyrannique de M. Thiers, entreprit de plaider les circonstances atténuantes pour Robespierre, ce fut une clameur générale. L'audace était grande, en effet, de toucher à la légende des girondins et de prendre parti contre ces beaux jeunes gens, doués de tant de qualités brillantes et si Français jusques et surtout dans leurs défauts

pour la froide, sèche et rêche personne de l'avocat d'Arras. Cependant qui oserait prétendre aujourd'hui que les travaux de M. Louis Blanc et des écrivains qui, sans être de son école, ont suivi sa trace, n'aient pas exercé, sur l'opinion publique, au point de vue de la justice distributive, une heureuse et morale influence? Nous placions Vergniaud, Barbaroux, Buzot, Mme Rolland surtout, infiniment trop haut, dans le même temps que nous chargions Robespierre de toutes les iniquités imputables à la Convention entière, sauf quelques rares exceptions, comme Lanjuinais, par exemple. L'écart aujourd'hui semble moins grand et la part de responsabilité de chacun est mieux établie.

Pareillement pour M. Taine, quelles ne furent pas chez la plupart la surprise et chez quelques-uns l'indignation à l'apparition de son second volume! Nous en étions encore à la conception rudimentaire et sentimentale d'une révolution toute d'amour et de fraternité, menée par une assemblée de législateurs incomparables. Soudain, le scalpel en main, avec la méthode et la patience d'un naturaliste, voici qu'un téméraire auteur s'avise de regarder derrière ce décor et de démonter cette machine de convention. Alors apparaissent, dans le pays tout entier, comme une sorte de germination vénéneuse, l'anarchie spontanée; dans la constituante l'indécision, la faiblesse, la peur; dans l'œuvre politique dont elle accouche après deux années de gestation, un beau préambule, une déclaration solennelle et c'est tout. L'enfant n'est pas né viable, la mort l'attend faute d'organes (1).

Loin de s'en plaindre et lors même qu'il blesserait d'anciennes et chères illusions, il faut se féliciter de cet effort persévérant vers le vrai pour le vrai, et ce sera l'honneur de l'école historique actuelle d'avoir fait, de cette sincérité dans la recherche, la condition première de tout travail estimable. Ces réflexions me sont suggérées par une publication, — je ne dis pas, à dessein, un livre, — dont l'auteur s'est proposé de restituer une des physionomies les plus intéressantes et les moins connues de l'époque révolutionnaire. Avant de dire mon sentiment sur cet essai, je tenais à en bien marquer la légitimité. A plus d'une reprise déjà, M. le colonel Yung, avec la compétence qui lui est propre, nous avait donné la mesure de Bonaparte. Plus récemment et par une suite naturelle, il entreprenait de glorifier la mémoire de Dubois-Crancé. Soit; après le *déboulonnement* du faux, l'apothéose du vrai grand homme. Ceci devait amener cela, et la logique ici se trouve d'accord avec la liberté qu'a chacun de préférer le mérite incompris et modeste aux

(1) Il ne s'agit ici, bien entendu, que de la partie purement politique (constitution et constitution civile du clergé).

réputations bruyantes et surfaites. Reste seulement à savoir, une fois ces prémisses posées, ce que vaut cette apologie, et jusqu'à quel point le héros mérite les honneurs du Panthéon. C'est ce que je voudrais rechercher en étudiant Dubois-Crancé sous les aspects et dans les divers rôles par où il appartient vraiment à l'histoire : comme homme, c'est-à-dire comme valeur morale, comme législateur, comme représentant en mission et comme ministre.

I.

Ce qu'a été Dubois-Crancé, comme homme, au point vue du caractère et de la valeur morale, sa biographie nous l'apprendra.

Né le 17 octobre 1745, à Charleville, de parens nobles et riches, Dubois de Crancé devait beaucoup à la monarchie. Son grand-père, Germain Dubois, écuyer, seigneur de Crancé, de Chantereine, de Livry et des Loges, avait acquis pendant la guerre de la succession d'Espagne, en 1707, l'office de commissaire des guerres et s'y était enrichi.

Son père Germain, deuxième du nom, avait continué le métier et de plus épousé, en 1723, l'une des jeunes personnes les mieux apparentées et dotées de Châlons, Henriette Fagnier de Mardeuil, fille du procureur-général des finances de Champagne. Il passait pour un des meilleurs *vivriers* de l'armée et était fort bien en cour. En 1757, le roi, pour le récompenser de ses services, l'avait nommé à la charge enviée d'intendant de police et finances de l'armée de Richelieu. Lorsqu'il prit sa retraite, en 1760, le maréchal de Belle-Isle lui écrivit : « Sa Majesté a bien voulu, en considération de l'ancienneté et de la distinction des services que vous lui avez rendus, tant en qualité d'ordonnateur qu'en celle d'intendant de ses armées, vous accorder 6,000 francs de pension annuelle sur l'extraordinaire des guerres, à commencer de ce jour, dont 1,200 livres reversibles, après vous, à votre fils aîné, capitaine de cavalerie au régiment Dauphin, moyennant quoi vous serez payé jusqu'à fin d'octobre de vos appointemens sur le pied de 800 livres par mois.

« Quant à votre second fils, que vous destinez à accomplir votre charge de commissaire des guerres, qu'il exerce actuellement à l'armée, vous pouvez être assuré qu'en continuant, comme il a fait jusqu'à présent, de suivre les leçons et les bons exemples que vous lui avez donnés, il sera conservé, à la paix, dans votre département, le plus à portée de vous qu'il sera possible de lui procurer. »

Les oncles de Dubois-Crancé n'avaient pas été moins bien traités. L'un, Claude, avait été longtemps capitaine au régiment du

Dauphin, et n'avait quitté le service, avec la croix de chevalier de Saint-Louis, que pour entrer dans la famille d'un grand marchand de vin de Reims, échevin de la ville et personnage fort influent, qui lui fit obtenir la charge de lieutenant des maréchaux de France à Châlons.

L'autre, Jean-Baptiste, seigneur de Chantereine, de Jonchéry et de Souin, était conseiller honoraire au bailliage et présidial de Châlons, et de plus, comme ses frères, possesseur d'une fort belle fortune.

Un troisième, Germain-Jacques, seigneur de Loisy, avait été capitaine aux Cent-Suisses, chevalier de Saint-Jean, écuyer ordinaire de Madame la dauphine et l'heureux époux de sa femme de chambre, grâce à laquelle il était devenu gouverneur militaire de Chartres.

Avec de tels précédens et de si belles protections à la cour, le jeune Dubois de Crancé ne pouvait manquer de faire rapidement son chemin. A quatorze ans et demi, la faveur de Madame la dauphine s'étendait déjà sur lui et lui permettait, par un singulier privilège, d'entrer avant l'âge à la première compagnie des mousquetaires de sa majesté. Grâce à la fortune que son père, mort à quelque temps de là, lui avait laissé, il espérait faire bonne figure dans une arme essentiellement aristocratique. Il y eut cependant quelques ennuis : à côté des La Rochefoucauld, des Durfort et des Beauharnais, ses parchemins étaient un peu minces ; ils n'étaient même pas, disait-on, très authentiques. On le lui fit sentir ; il s'en souviendra bientôt. A combien de jacobins n'a-t-il manqué, pour être de fougueux émigrés, qu'un ou deux quartiers de noblesse, et que de vocations révolutionnaires s'expliquent par les causes les plus accidentelles et les plus futiles !

Quoi qu'il en soit, Dubois de Crancé ne tira pas de son entrée aux mousquetaires tout le parti qu'il semblait qu'il pût s'en promettre. Les préjugés de race sont ce qu'il y a de plus difficile au monde à vaincre : une faveur d'antichambre avait pu l'introduire dans un milieu qui n'était pas le sien : elle ne put empêcher qu'il n'y demeurât un peu comme un intrus.

Une compensation lui était bien due pour ce petit mécompte d'amour-propre : il la chercha, comme ses ascendans, dans une alliance avantageuse. Le 2 décembre 1772, il s'unissait, en justes noces, à demoiselle Marie-Catherine de Montmeau, fille d'un opulent conseiller à l'hôtel de ville de Troyes. Trois ans après, les mousquetaires ayant été licenciés, il se retirait dans ses terres, en Champagne, fort aigri déjà contre un ordre de choses où le fils d'un commissaire des guerres, enrichi dans les fournitures, ne marchait pas encore l'égal d'un duc et pair.

A cette époque et dans les années qui suivirent, le mouvement révolutionnaire n'était pas, à beaucoup près, dans toute sa force, et les plus audacieux n'allaient guère au-delà des réformes sociales, politiques, et surtout financières, revendiquées par les philosophes de l'école de Turgot et de Montesquieu. Personne, et Dubois de Crancé moins que tout autre, ne songeait à renverser un régime qui, malgré ses défaillances à l'intérieur et sa détestable administration, venait cependant de rendre au drapeau français son ancien éclat.

L'ex-mousquetaire était demeuré très sincèrement royaliste, et, quand on songe à la carrière qu'il parcourut depuis, on est tout étonné de la modération des plaintes et doléances du tiers état de Vitry-le-François, dont les cahiers furent rédigés sous son inspiration. A l'assemblée nationale, dès que les groupes se furent classés, il alla siéger parmi les constitutionnels, au centre, et, sauf un mot malheureux qui lui échappa sur l'armée, et par où se trahissait déjà le jacobin, sa tenue fut des plus correctes. Il se montra même, en plus d'une circonstance, aussi résolu que les plus fermes soutiens du trône dans la défense des prérogatives royales. Nul, par exemple, n'insista plus fortement sur la nécessité de maintenir le roi comme chef suprême de l'armée.

Un autre trait fera mieux voir encore à quel point il était alors éloigné des idées républicaines et même égalitaires. S'il existait une institution d'essence aristocratique, c'était bien, à coup sûr, la croix de Saint-Louis. Conférée par le roi dans la plénitude de sa puissance souveraine et de son initiative, réservée pour prix de leurs services aux militaires seuls, cette distinction constituait un dernier et le plus enviable des privilèges dans une société qui avait aboli tous les autres. Dubois-Crancé n'hésita pas, toutefois, non point à l'accepter, — on ne la lui offrait pas, — il fit mieux : usant de l'influence qu'il devait à ses fonctions de membre du comité militaire, il la réclama, et, bien qu'il n'eût jamais fait campagne, finit, à force de pas et de démarches dans les bureaux, par l'obtenir.

Cependant, la constituante ne devait pas se séparer sans que de notables changemens se fussent produits dans l'attitude et dans les sentimens de Dubois de Crancé. Royaliste et même catholique en 1789, croyant, dit son biographe, à la possibilité de l'accord de ces trois termes : la nation, la loi, le roi ; il commença de douter vers la fin de 1791. Peut-être serait-il plus juste de dire qu'il commençait dès lors à s'orienter dans une direction nouvelle. En ce temps-là, la Société des amis de la constitution n'était pas encore le premier pouvoir dans l'état, mais on pouvait prévoir, à bien des signes, les hautes destinées qui lui étaient réservées. La force, l'avenir surtout, n'étaient plus dans une assemblée vieillie et fatiguée ; ils

étaient dans cette salle du couvent des jacobins, où les renommées se faisaient et se défaisaient avec la même facilité. Un des premiers, en homme avisé, Dubois (1) avait compris d'où soufflait le vent, et déjà, lors de la constitution définitive de la Société, il s'en était fait nommer secrétaire. Sans être éloquent, il ne manquait pas de faconde; ayant d'ailleurs tout ce qu'il fallait pour exercer de l'action sur le peuple : une tête énergique, de larges épaules et de solides poumons, il ne tarda pas à prendre, dans les discussions du club, une véritable influence, et y devint très vite un des orateurs les plus écoutés.

Par malheur, ces sortes de succès se paient cher, et leur moindre inconvénient est d'enlever à ceux qui les recherchent toute indépendance et toute liberté de jugement. Les amours-propres rivaux s'y échauffent, les sentimens s'y exagèrent avec les mots et les caractères s'y émoussent. Pour garder sa place dans ces assauts de popularité, il ne faut pas avoir la prétention de diriger la foule; il faut la suivre dans ses caprices et jusque dans ses violences. C'est l'éternelle histoire des démagogues : c'est celle de Robespierre, qui, lui aussi, au début, avait été d'une rare modération et d'une tenue parfaite. Dubois n'évita pas la loi commune. Du jour qu'il mit le pied aux Jacobins, on peut dire qu'il cessa de s'appartenir; sa vie ne sera plus désormais qu'une vie d'emprunt; ses opinions, celles du moment; sa politique, celle du vent qui aura soufflé la veille au club. Constitutionnel jusqu'en 1791, nous le retrouvons girondin en 1792 avec son ami Servan, qui le nomme lieutenant-colonel; puis montagnard et terroriste en 1793. Tour à tour il défendra Marat et condamnera Louis XVI; et tour à tour, à propos du premier, il dira : « Faisons des lois et non des procès; » et, à propos du second : « Qu'est-ce donc qui arrête le prononcé du jugement définitif que la nation attend en silence? »

Tout l'homme est là : plein d'indulgence pour Marat, plaidant non coupable en faveur de l'*ami du peuple*; sans pitié pour son ancien bienfaiteur, un des plus violens et des plus acharnés à demander sa tête.

Il faut avoir lu cette page et reconstituer toute la scène dont elle fait partie pour bien connaître Dubois-Crancé. Les girondins, le plus grand nombre d'entre eux du moins, auraient bien voulu sauver le roi par l'appel au peuple. Leur courage n'allait pas au-delà de cet expédient; mais, enfin, c'était déjà quelque chose, en pleine terreur, de l'avoir imaginé. En tous cas, les honnêtes gens n'avaient pas le choix : il fallait ou se compter sur cette proposition ou renoncer à

(1) Il avait cessé de prendre la particule à cette époque : nous ferons désormais comme lui.

tout espoir. La Convention, encore sous le coup du magnifique discours de Vergniaud, semblait ébranlée, prête à lâcher sa proie. Aux Jacobins, la veille, on en avait poussé des rugissemens de colère. Qui va porter à la tribune leur sommation? Qui s'est chargé de faire enregistrer leur décret souverain? Qui va donner le coup de grâce à la victime? Dubois Crancé se présente, négligemment vêtu comme à son habitude, depuis que la mode est au bonnet phrygien, le cou découvert comme l'a peint son ami David, l'œil en feu, l'air tragique, et d'une voix stridente :

« J'ai entendu, hier, s'écrie-t-il, un député qui disait que cinq cents membres de la Convention étaient décidés pour l'appel au peuple. Je viens combattre ce système parricide de toutes mes forces... Si je ne puis porter la conviction dans le cœur de mes collègues, du moins je ne serai pas responsable d'un crime de lèse-nation. » A cet exorde enflammé succède une discussion de droit, ou plutôt une série de sophismes semblables à ceux qu'avaient déjà développés Robespierre et Saint-Just. On demande un accusateur public, mais le peuple ne l'a-t-il pas été d'abord au 10 août en emprisonnant le tyran, puis en nommant la Convention? Ne l'a-t-il pas chargée du soin de sa vengeance? Que veut-on de plus? Lui renvoyer le jugement pour lequel il a nommé des mandataires serait lui conférer, contrairement à tous les principes, la double qualité d'accusateur et de juge. Au point de vue constitutionnel, le danger serait le même. C'est du peuple que doivent émaner tous les pouvoirs, non de la Convention. Or, en se dessaisissant, la Convention sortirait de son rôle et manquerait à sa fonction; elle ferait du souverain son délégué.

Voilà pour le droit : voici maintenant, — je cite ici textuellement, — pour le sentiment et pour l'effet : « Et c'est au profit d'un homme reconnu coupable de haute trahison que vous allez mettre aux prises les passions les plus irritées, les plus dévorantes dans toute l'étendue de la France! Doutez-vous qu'il existera des oppositions d'homme à homme, d'assemblée primaire à une autre, de district à district, de département à département, et si le sang coule dans une seule section du peuple, ce sang ne rejaillira-t-il pas sur vos têtes?..

« On a cité Cromwell, le jugement de Charles Ier et le regret du peuple anglais. Cependant, il n'est peut-être pas hors de propos d'observer que, malgré l'atrocité des motifs qui portèrent Charles à l'échafaud, le gouvernement français fut le premier à reconnaître la légitimité des droits du peuple anglais.

« Unissons-nous pour renverser tous les obstacles qui s'opposent à la volonté générale, faisons une constitution et laissons au monde un grand exemple. Disons au peuple : Un homme avait abusé de l'ancien pouvoir que la loi lui confiait, vous l'avez enchaîné, vous

nous avez revêtus de vos pleins pouvoirs et nous sommes arrivés, nous avons trouvé le tyran encore teint du sang de nos frères, nous l'avons jugé, condamné, mis à mort!.. Maintenant, faites rouler nos têtes si vous le voulez aux pieds du despotisme étouffé, nous rendrons grâce aux dieux, car nous aurons sauvé la patrie.

« Je demande qu'on juge définitivement Louis sans désemparer, et, s'il est condamné, qu'une heure après il soit exécuté. »

— Une heure après! Ne croirait-on pas ce mot sauvage sorti de la bouche de Saint-Just? Les plus fougueux jacobins n'en demandaient pas tant et la Convention elle-même se montra plus libérale en ce point que l'ex-protégé de la Dauphine : si pressée qu'elle fût d'en finir, elle ne crut pas devoir refuser à celui qui avait été le roi vingt-quatre heures de répit pour embrasser les siens et se préparer à la mort.

Le procès de Louis XVI avait achevé de mettre le sceau à la réputation de Dubois-Crancé. L'assemblée *tout entière* (1), non contente de lui faire une ovation, avait voté l'impression de son discours et l'envoi aux départemens. Aux Jacobins et dans toutes les sociétés affiliées, on le portait aux nues. En revanche, au comité de Salut public, on lui était plutôt hostile : on redoutait son esprit d'ingérence et d'accaparement. Barère, en particulier, lui était fort opposé et l'avait déjà, lors de la formation du comité, empêché d'être élu. On ne pouvait cependant le tenir à l'écart : il eût été trop dangereux et mieux valait lui donner des honneurs et de l'occupation au loin que de le garder inactif et mécontent à Paris. Justement la Convention venait de décider l'envoi de quatre commissaires auprès de chacune des armées : il fut choisi pour celle des Alpes, que commandait Kellermann. Je dirai plus loin quel y fut son rôle et quelle part il eut à la sanglante répression de l'insurrection lyonnaise; il suffira, pour le moment, de rappeler que, dans cette grande crise, nul plus que Dubois-Crancé ne se montra docile à toutes les mesures dites de salut public décrétées par la Convention, et ne s'associa plus étroitement à la politique terroriste de ses comités de gouvernement. Lorsqu'il fut rappelé, il était seul à posséder la liste des 20,000 Lyonnais qui avaient protesté contre la tyrannie de la Convention. Livrer cette liste, c'était vouer ces malheureux à la mort, ou tout au moins aux plus grands dangers. Par un scrupule honorable, il l'avait jusque-là tenue secrète, et son premier mouvement semble bien avoir été de la détruire. Mais, à son retour à Paris, il trouve l'opinion refroidie, la Convention indisposée, Robespierre, qui

(1) Le mot appartient à M. Yung et je lui en laisse la responsabilité. Il serait plus exact de dire : l'assemblée presque tout entière, car malgré la pusillanimité dont la grande majorité de la Convention fit preuve dans cette triste journée, il y eut quelques honorables exceptions.

l'accuse de concussion ; Carnot, qui lui reproche ses lenteurs : bref, sa popularité menacée. Aussitôt, pour parer le coup, il court aux Jacobins, et, là, dans un discours enflammé, il s'élève contre les diatribes de ses ennemis, contre l'accusation de modération qu'on a portée contre lui. N'a-t-on pas été pour « l'avilir et le rendre suspect (1) jusqu'à l'anoblir, lui un si bon roturier (2) ? » Ne lui a-t-on pas reproché d'avoir ménagé les Lyonnais, lui « qui en a fait tuer 5 à 6,000 et qui, pendant soixante et un jours de tranchée ouverte, n'a pas cessé de tirer sur la ville à boulets rouges (3)... » Enfin, n'est-ce pas lui qui a proposé le premier que « l'on n'entrât dans Lyon que l'épée d'une main et la torche de l'autre (4) » et n'est-ce pas à lui « qu'appartenait ce système ? »

Des Jacobins passons maintenant à la Convention : là aussi Dubois-Crancé voudrait bien se justifier, mais on refuse de l'entendre ; il insiste, on l'ajourne. Alors plus d'hésitation, arrière le sentiment, arrière la pitié ! S'accrochant à la tribune, pour rentrer en grâce il lâche tout : « J'apporte à la Convention, dit-il, une pièce très importante. C'est un arrêté signé individuellement de 20,000 Lyonnais, qui prouve leur rébellion contre la Convention et contre la France entière. Tous les signataires sont les plus riches de Lyon. J'ai calculé que le séquestre des biens de ces traîtres donne à peu près pour 2 milliards de propriétés à la nation. Je demande que ce monument de honte pour les Lyonnais soit déposé aux Archives, qu'il soit imprimé et les signataires poursuivis. »

Et comme Billaud-Varennes lui demande « s'il a laissé une copie de cette pièce aux représentans du peuple qui sont restés à Lyon, afin qu'ils puissent connaître les traîtres, les poursuivre et se saisir de leurs biens, » lui, de répondre : « Cette pièce m'a paru si importante que je n'ai pas voulu m'en dessaisir. Durant le siège je l'avais mise dans un lieu bien sûr, afin que, dans le cas où j'aurais été tué, elle pût parvenir à la Convention. Au surplus, je demande, comme Billaud-Varennes, qu'il en soit envoyé une copie à nos collègues qui sont à Lyon. »

(1) Compte-rendu de la mission de Dubois.

(2) C'était un pur mensonge : les Dubois-Crancé figuraient depuis trois générations dans les annuaires avec leurs titres, et si leur noblesse avait pu leur être contestée jadis, elle était devenue très authentique en 1786 par l'octroi de lettres d'approbation de service portant création de noblesse.

(3) Réponse à Couthon.

(4) « Ta mémoire n'est pas heureuse, Maignet, car c'est moi-même qui ai proposé que l'on n'entrât dans Lyon que l'épée d'une main et la torche dans l'autre. Ce système m'appartenait si bien que j'en avais usé le 24 septembre à Oullins, et que j'avais recommandé à Vaubois d'en user aux Brotteaux le 29, ce qu'il fit. Tu veux t'en faire honneur, soit, mais ne m'accuse pas d'une opinion contraire. » (Dubois-Crancé, réponse à Maignet.)

Quelle scène et quel monde ! Tout à l'heure, dans le procès de Louis XVI, c'était l'horrible qui dominait ; ici, la bassesse s'ajoute à l'horreur. Nous ne sommes plus en face d'un fanatique en délire, mais en présence d'un homme qui n'hésite pas à sacrifier toute une ville à quelques heures de popularité.

Considérez-le maintenant dans une autre phase de sa vie. La Terreur est passée, Robespierre mort et la grande palinodie du 9 thermidor un fait accompli.

Où siège alors Dubois-Crancé? Entre Barras et Tallien, ces deux exterroristes comme lui, et comme il rivalisait naguère d'outrance avec les plus sanguinaires proconsuls, avec Couthon et Maignet, le voilà maintenant à l'autre extrémité du pendule. Le régime qu'il a servi, ces sociétés populaires, ces comités de surveillance devant lesquels il se courbait naguère, voici comme il les traite et les apostrophe à présent. « Misérables sectateurs de l'anarchie, factieux qui voudraient encore asservir la plus belle région de l'univers aux brigandages de quelques milliers de voleurs et d'assassins dont ils avaient composé leurs comités si improprement dits révolutionnaires (1)... » Il n'y a pas dans la Convention de plus zélé thermidorien. A présent, vienne brumaire, et brumaire, pour peu qu'il y tienne, le trouvera tout harnaché et bridé. Lors de cette grande journée, Dubois était depuis quelque temps déjà ministre de la guerre, et M. le colonel Yung assure qu'il s'y opposa de tout son pouvoir. On chercherait en vain sur quoi repose cette affirmation : un fait, un témoignage de quelque valeur où l'appuyer (2). La vérité, c'est qu'il ne donna pas un ordre, pas une instruction, qu'il ne leva pas le doigt, ni avant, ni pendant, qu'il ne protesta pas après et qu'il était encore le 20 dans son cabinet, n'ayant pas même envoyé sa démission, convaincu que Bonaparte le maintiendrait ou lui offrirait une compensation, lorsqu'il vit arriver Berthier, son remplaçant.

Tel était l'homme chez Dubois-Crancé : sans consistance et sans conviction, s'étant fait, à travers les vicissitudes de la révolution, une conscience et des principes assez larges pour embrasser tour à tour toutes les opinions et servir toutes les causes, capable, par

(1) Extrait d'un rapport fait au nom du comité de salut public sur le nombre des officiers généraux à conserver pour la prochaine campagne.

(2) Barras, dans ses Mémoires encore inédits, que j'ai pu consulter, ne prononce même pas son nom. Gohier, dans les siens, ne le traite pas moins dédaigneusement, et certes, si Dubois-Crancé l'eût secondé dans sa résistance à Bonaparte, il n'eût pas exprimé ce regret significatif : « Ah! si le ministère organisé après le 30 prairial n'eût pas été mutilé, si, à la police, un homme probe n'eût pas été remplacé par un homme pervers, *si Bernadotte était resté au ministère de la guerre*,.. le 18 brumaire n'eût pas eu lieu. » M. Thiers va plus loin encore dans son récit des faits antérieurs au 18 brumaire : « Dubois-Crancé, dit-il, avait en quelque sorte transporté son portefeuille chez Bonaparte. »

calcul d'ambition ou de popularité, des plus laides actions, au demeurant, bien de son temps, ni pire ni meilleur que la plupart de ses contemporains ; dominé, comme eux, et c'est son excuse, par une succession d'événemens extraordinaires plus encore que par sa propre faiblesse. Au fond, tous ces géans se ressemblent fort : de loin, à travers le prisme qui les grossit, ils nous semblent de proportions surhumaines ; de près, et pour peu qu'on ne se paie pas d'attitudes et de mots, la pâte n'en n'est pas si ferme, et ce qu'il y a de plus extraordinaire encore en eux, c'est ce que nous y mettons et qui souvent n'y est pas.

II.

De l'homme passons au législateur. Quels furent le rôle et l'action exercés par Dubois-Crancé dans les diverses assemblées où il siégea? Il faut ici distinguer : comme constituant, conventionnel ou membre du conseil des Cinq-cents, Dubois-Crancé a pris part à un grand nombre de discussions, soutenu quantité de projets, émis une multitude de votes qu'il serait fastidieux même de rappeler. Son biographe, au surplus, s'est chargé de cette compilation. Je me bornerai pour ma part aux questions militaires, les seules en réalité où l'ex-mousquetaire eût une compétence réelle, et où il ait montré des connaissances et des vues originales.

Dès les premiers temps de la constituante, le redoutable, l'éternel problème du recrutement et de l'organisation de l'armée s'était posé. Devait-on se borner à quelques changemens partiels et conserver l'ancien état de choses, c'est-à-dire les troupes réglées, recrutées par le moyen des engagemens volontaires, et la milice avec le tirage au sort?

Fallait-il au contraire adopter d'autres bases et substituer un nouveau système à l'ancien? Les bonnes raisons ne manquaient pas des deux parts, et, des deux parts, aussi, les autorités. Si le recrutement des troupes réglées, par des procédés qui n'étaient pas toujours irréprochables, offrait des inconvéniens, il avait en revanche ses avantages. S'il ouvrait nos régimens à beaucoup de mauvais sujets, à des mendians et à des coureurs d'aventure, il leur procurait aussi d'excellentes et de vigoureuses recrues, ce qu'il y avait de plus solide, en somme, et de plus déterminé dans la jeunesse des villes et des campagnes. Quant à la milice, sans avoir d'aussi beaux états de service que les vieux corps, elle avait cependant rendu de signalés services en seconde ligne, et le souvenir des grenadiers de France et des grenadiers royaux, sortis de ses rangs, témoignait encore hautement en sa faveur. De là, dans l'assemblée

nationale et même dans son comité militaire, une grande indécision, des tiraillemens et finalement une discussion qui aboutit, le 16 décembre 1789, au maintien du régime en vigueur (1). Dans ce mémorable débat, Dubois-Crancé, dès le début, s'était trouvé de la minorité. Il avait sur l'organisation de l'armée des idées très arrêtées et dont, il faut le dire à sa louange, il ne se départit jamais. Autant il était vacillant et divers en politique, autant, sur ce terrain, il était ferme et résolu. « Une conscription vraiment nationale » allant « de la seconde tête de l'empire au dernier citoyen actif, » une armée composée de 150,000 hommes de troupes réglées, en première ligne, de 150,000 hommes de milices provinciales, en seconde, et d'une réserve de 1,200,000 citoyens armés « prêts à défendre leurs foyers et leurs libertés envers et contre tous, » plus de tirage au sort, plus d'enrôlemens volontaires à prix d'argent, plus de remplacemens, en un mot le service militaire obligatoire et universel, telles étaient les grandes lignes du système développé par Dubois-Crancé au nom de la minorité du comité militaire, et qu'appuya le colonel d'état-major Menou.

Quelle part revenait à ce dernier dans l'œuvre commune? Quelle était, proprement, celle de Dubois? et dans quelle mesure doit-il être considéré comme le père du système? Sur tous ces points, l'auteur de *l'Armée et la Révolution* n'insiste pas. Ils eussent pourtant mérité, le dernier surtout, de fixer l'attention d'un biographe consciencieux. Ce serait une erreur, en effet, de représenter Dubois-Crancé comme l'inventeur du service obligatoire. Bien avant lui, le maréchal de Saxe, dans ses *Rêveries*, et Servan, dans son *Soldat citoyen*, plus récemment Des Pommelles dans son Mémoire sur le recrutement de l'armée auxiliaire, s'étaient prononcés pour une organisation à peu près semblable, et l'exemple des grenadiers royaux était depuis longtemps invoqué par de très bons esprits, comme un argument décisif en faveur des armées nationales. Quoi qu'il en soit et ces réserves faites, on ne saurait contester à Dubois-Crancé le mérite d'être entré seul, ou peu s'en faut, en lutte avec la grande majorité de l'assemblée constituante et de son comité, sur une question qui intéressait à un si haut degré la grandeur et la sécurité de la France. Qu'il ait eu, dès cette époque, le pressentiment des dangers que courait la révolution à braver l'Europe féodale et monarchique, sans s'être au préalable armée jusqu'aux dents, il serait excessif de le prétendre. Rien, dans son discours, n'autorise cette supposition : et c'est bien plutôt contre les périls intérieurs, contre ceux qui pourraient menacer la liberté, comme au 14 juillet, que contre l'étranger qu'il semble dirigé. Grande

(1) Les milices ne furent supprimées qu'un peu plus tard, le 4 mars 1791.

en était cependant la portée et l'on ne peut retenir en le lisant une réflexion douloureuse. Supposez le principe du service universel admis dès la fin de 1789, mis en vigueur en 1790 et 1791, prêt à fonctionner en 1792 : le choc inévitable a lieu, sans doute, mais quelle différence! Dès le début des hostilités, la révolution peut mettre en ligne deux ou trois cent mille hommes de troupes déjà faites au service, à la discipline, appuyés sur toute la nation armée. Au lieu de la redoutable extrémité de la levée en masse, à la place de cette cohue d'un million de citoyens arrachés tout à coup à leurs foyers et poussés au feu, le premier moment d'enthousiasme passé, par les moyens révolutionnaires, vous avez une défense ordonnée, régulière, suivie bientôt d'une paix honorable. La guerre extérieure n'est plus une guerre de conquête et de butin, poursuivie contre tout droit et toute raison, par un gouvernement intéressé à la prolonger; la guerre civile est évitée. Que de changemens, qui sait, peut-être encore?

La constituante, à dire vrai, ne pouvait se placer à ce point de vue pour traiter la question du service militaire, et ce n'est pas sur des hypothèses qu'elle devait juger du projet de Dubois-Crancé. On peut regretter toutefois qu'elle n'ait pas cru devoir en adopter sinon toutes les données, au moins l'esprit général. Dans l'état d'inquiétude et d'irritation sourde où la révolution avait jeté l'Europe, la prudence la plus élémentaire lui commandait d'augmenter sensiblement l'effectif de l'armée, et, sans aller jusqu'au système de Dubois-Crancé, il est inconcevable, isolée comme elle l'était, qu'elle n'ait pas mieux senti la nécessité de se tenir prête à tout événement. Lorsque Narbonne, au commencement de 1792, entreprit, pour rassurer l'opinion publique émue, son fameux voyage aux frontières, il ne trouva que 120,000 hommes de troupes échelonnées de Lille à Bâle, aux Pyrénées et sur les Alpes. Quant aux cent mille *auxiliaires* décrétés au commencement de 1791 et destinés à remplacer la milice, ils n'existaient encore que sur le papier. C'est ainsi que la constituante, et la législative après elle, s'étaient mises en situation de faire face à l'Europe, et voilà bien la mesure de leur esprit politique et de leur perspicacité.

Il faut dire aussi, pour être juste, que la cause du service militaire universel eût gagné à être défendue par un autre avocat. Dans un débat qui touchait à tant d'intérêts, la plus grande prudence s'imposait aux orateurs de la minorité. Tout au contraire, Dubois-Crancé parut prendre à tâche de froisser ses collègues, en se faisant à plusieurs reprises, au cours de sa discussion, l'écho des accusations les plus injurieuses contre l'armée. Ce n'était pas le moyen de rallier à son projet les nombreux militaires qui siégeaient à la constituante, et l'on comprend l'émotion qui s'empara d'eux à ces

mots : « Est-il un père qui ne frémisse d'abandonner son fils, non aux hasards de la guerre, mais au milieu d'une foule de brigands inconnus, mille fois plus dangereux? »

L'assemblée bondit sous cet inqualifiable outrage et y répondit par des manifestations d'une extrême vivacité. Eût-il eu de sérieuses chances de succès, après un tel éclat, le projet de Dubois-Crancé ne pouvait qu'être écarté. Tout n'était pas, au surplus, également bon dans ce projet et, s'il est permis de supposer que son succès eût été de grande conséquence, il convient aussi d'en blâmer plus d'une disposition. En ce qui touche l'avancement surtout, les idées de Dubois-Crancé étaient singulièrement subversives, et c'est à leur adoption, lors de la création des bataillons de volontaires, que sont imputables en partie l'indiscipline et les désordres du plus grand nombre de ces corps. Considérant « qu'il est juste que, dans tout état, les subalternes choisissent leur supérieur, » il proposait que les différens grades fussent donnés au scrutin. Quant à l'objection tirée de « l'esprit de cabale, d'intrigue et d'insubordination que cette méthode pourrait mettre dans la troupe, » il ne s'en embarrassait guère. « Un ministre n'est-il pas plus facile à tromper ou à séduire qu'un régiment entier? » En d'autres termes, tous les droits aux inférieurs, toutes les précautions contre les chefs. C'est déjà la doctrine et l'état d'esprit jacobin : on dirait du Robespierre ou du Bouchotte.

Dans cette première phase de sa carrière parlementaire, soit que ses idées ne fussent pas bien assises, soit que la pratique n'en eût pas encore redressé les côtés chimériques ou dangereux, l'action de Dubois-Crancé n'avait pas, on le voit, toujours été ni très efficace ni très heureuse. Tout au rebours à la Convention : là sa pensée se précise et s'élève et son jugement s'assure. Aux illusions qui le troublaient, aux rancunes et aux préventions qui l'égaraient naguère, succède une vue très nette des dangers de l'heure présente et des remèdes qu'ils comporteraient. Ce n'est plus maintenant qu'il ferait à l'ancienne organisation de l'armée son procès et qu'il exalterait l'esprit national aux dépens de l'esprit militaire. C'est bien plutôt à sauver ce qui reste de cette organisation et de cet esprit qu'il juge que consiste le patriotisme et qu'il va désormais s'appliquer. Car, malgré les étonnans succès de la campagne de 1792, Dubois n'a pas d'illusion; écoutez plutôt : « L'armée est complètement désorganisée, aucune de ses parties n'est liée, ni ne peut se porter de secours mutuels; à peine les individus se connaissent-ils. — Tel régiment a son premier bataillon à l'armée de Miranda, son second à l'armée de Custine, ses grenadiers avec Dumouriez, son dépôt à Metz ou à Strasbourg. L'infanterie est toute morcelée, incomplète, divisée en fractions dont les généraux ne peuvent tirer

parti qu'en les accolant à des bataillons de volontaires. » Dans ces conditions, pour sortir de ce chaos, pour rétablir la discipline, prévenir la désertion qui s'accroît tous les jours, pour mettre un terme aux conflits des volontaires et de la troupe de ligne, quel parti va-t-on prendre? Dans le comité militaire, les opinions étaient fort partagées : Aubry, Pontécoulant, Milhaud opinaient pour le maintien du *statu quo;* les autres, ou n'avaient pas d'avis, ou comme les généraux présens à Paris et qu'on avait appelés, demandaient du temps pour réfléchir. Du premier coup, Dubois-Crancé, lui, trouve, indique la solution et par la vigueur de son argumentation l'impose à ses collègues.

L'*amalgame* est voté conformément à son plan : « Les gardes nationales et les troupes de ligne seront à l'avenir sous un seul et même régime, c'est-à-dire sans différence de paie, sans distinction de nom, ni d'uniforme, absolument assimilés l'un à l'autre, sous tous les rapports de la solde et de l'avancement. »

Quelques jours plus tard, le 21 février 1793, après un débat qui ne dura pas moins de deux semaines et dans lequel Dubois-Crancé défendit pied à pied son projet, la Convention l'adoptait à son tour, consacrant ainsi par son vote le principe fécond de l'unité de l'armée.

Toutefois ce n'était pas assez d'avoir proclamé ce principe : il fallait en assurer l'application et veiller à ce qu'il ne demeurât pas, comme tant d'autres, à l'état de lettre morte. Grosse difficulté ; car, ni les circonstances ne permettaient au printemps de 1793, ni les généraux, pour la plupart, n'étaient pressés de procéder à la nouvelle formation, et si mauvais que fût l'instrument existant, on n'y pouvait évidemment toucher, en l'état, sans s'exposer aux plus graves dangers. Avant de fondre les élémens si divers et si peu cohérens dont se composaient à cette époque les armées de la république, il était de toute nécessité d'avoir, avec ces armées, telles quelles, repoussé la coalition et vaincu les contre-révolutionnaires.

L'ajournement s'imposait donc, et Dubois-Crancé, bon gré mal gré, dut s'y résigner. Lyon, d'ailleurs, le réclamait, et, sur ce nouveau théâtre, il allait pendant plusieurs mois trouver, comme on le verra plus loin, l'emploi de ses facultés.

Mais à peine est-il rentré de sa mission, à peine a-t-il repris sa place au comité militaire, qu'il revient à la charge et qu'aussitôt, grâce à l'ardeur dont il est animé, grâce à l'activité qu'il déploie, la question prend une face et des proportions toutes nouvelles. Le 24 octobre, le jour même de sa réapparition aux séances, sur le tableau qu'il lui fait de la situation de l'armée, du désordre qui règne dans l'administration, des réclamations qu'il a reçues de tous côtés, le comité décide : « Qu'il sera demandé au ministre de la

guerre un état de la force armée de la république, détaillé par bataillon ancien et nouveau et par escadron de cavalerie. »

En même temps, il charge trois de ses membres « de s'entendre avec le comité de salut public pour la répartition de la levée prochaine, en partant de ce principe qu'il ne faut plus créer de nouveaux corps, mais compléter les anciens. »

« Présentez un travail, on examinera après, » répond le comité de salut public aux délégués du comité militaire.

C'était une fin de non-recevoir : Dubois-Crancé ne s'y trompe pas; il sait qu'il a dans Barère un ennemi personnel, et Barère a entraîné Carnot, qui, n'en ayant pas eu l'idée, ne veut pas entendre parler de l'amalgame. N'importe, il se met à l'œuvre, et dans l'espace de moins d'un mois, du 30 octobre au 24 novembre, le travail est terminé sur les bases suivantes : envoi de la nouvelle levée dans les anciens corps, fixation de la demi-brigade à trois bataillons dont deux de volontaires et un de ligne; relèvement de l'effectif des compagnies de 86 à 123 hommes; suppression des compagnies franches, etc... — Il ne restait plus qu'à préparer le rapport de ce projet : le choix de Dubois-Crancé s'imposait. Effectivement il est nommé. C'était le 24 novembre; deux jours après, il était prêt et le comité adoptant ses conclusions, arrêtait le 19 décembre : 1° de proposer l'envoi aux armées de commissaires spéciaux pour l'embrigadement; 2° qu'il n'y aurait qu'un représentant par armée; 3° que Dubois-Crancé ferait une instruction générale sur l'embrigadement et sur un mode d'administration et de comptabilité uniforme pour tous les corps.

Tout semblait fini : l'intervention de Carnot remet tout en question. Le 25 décembre, invité à se rendre à la séance du comité militaire, il y prend la parole et, sans tenir compte de ses travaux, l'invite à examiner de nouveau « s'il est utile, dans l'intérêt de la république, de laisser subsister l'embrigadement ordonné par la loi du 21 février dernier. » Dans la bouche de Carnot et de la part du tout-puissant comité, une telle invitation ressemblait fort à un ordre. En effet, très peu de jours après, le projet de loi sur l'embrigadement était abandonné, l'hégémonie du bataillon rétablie, et le comité nommait un nouveau rapporteur à la place de Dubois-Crancé. En ce temps-là fort heureusement, la Convention n'était pas encore tout à fait subjuguée. Sans hésiter, Dubois-Crancé porte le débat devant elle et lui soumet son rapport. Rien de vif, de net et de concluant comme cette démonstration. On a dit que l'embrigadement des troupes était un acte de fédéralisme. Or quels ont été les plus acharnés adversaires de la loi du 21 février? C'est précisément toute *la clique* girondine. Dans le comité militaire : Aubry,

Valazé; dans la Convention Vergniaud, Guadet, Buzot; aux armées Dumouriez, Custine; pendant toute la campagne, les officiers aristocrates.

L'organisation de toutes les troupes de la république en demi-brigades pouvait offusquer « les généraux perfides, les intrigans fédéralistes ou les royalistes cachés; » pour les patriotes, ses principes sont clairs et républicains, ses motifs pressans, son exécution facile. Elle détruira jusque dans leurs racines ces préjugés de corps, cet esprit des troupes de ligne qui faisait que les officiers sortis des anciens corps étaient tentés de se croire d'une caste différente des volontaires.

Sans doute on a déjà mis en vigueur la partie de la loi du 21 février relative à l'avancement. Mais « le défaut de réunion des trois bataillons en demi-brigades n'a pas permis aux individus qui les composaient d'étendre leurs choix au-delà de la sphère de leurs corps respectifs, souvent si affaiblis que nous avons des bataillons où il se trouve plus d'officiers que de soldats. »

La fusion ne s'est pas faite; elle ne se fera que le jour où beaucoup d'officiers et de sous-officiers de la ci-devant troupe de ligne auront, soit par ancienneté, soit au choix, pris un rang supérieur dans les bataillons de volontaires et y auront porté leur expérience et leurs talens, et qu'en revanche la ci-devant ligne comptera parmi ses chefs beaucoup d'ex-officiers de volontaires qui lui infuseront « leur amour brûlant des principes de liberté et d'égalité. »

Le désordre est à son comble, et comment en serait-il autrement avec cette masse de corps sans cohésion et sans administration régulière? Tel bataillon est composé de vingt-sept officiers et de trois soldats; tel autre, qui n'a pas cent hommes, est payé au complet. Aucun commissaire général, aucun chef d'état-major n'a pu, jusqu'ici, ou voulu transmettre au bureau de la guerre l'effectif des corps confiés à sa suveillance.

C'est ainsi que l'armée, toute déguenillée, manquant de bas et de souliers, coûte 300 millions de plus qu'elle ne devrait coûter, pourvue de tout.

L'amalgame seul peut mettre un terme à ce chaos. Maintenant veut-on que cette grande opération réussisse? Ce n'est pas aux généraux qu'il faut la confier, comme le propose le ministre. Ils ne sauraient apporter à cette tâche compliquée le soin, le désintéressement et la hauteur de vues nécessaire. D'ailleurs en auraient-ils le temps? Ce n'est même pas aux représentans déjà en mission. Assez d'autres travaux les absorbent. « C'est une horloge à monter. Si vous voulez que ses mouvemens soient réglés, ne confiez pas les pièces de son mécanisme à soixante mains différentes et surchargées de travaux. »

Enfin, dernier trait : la saison est favorable, la campagne est terminée victorieusement sur toute la ligne. On a trois mois devant soi. Comment n'en profiterait-on pas?

Il était difficile de réfuter une argumentation aussi vigoureuse. Le nouveau rapporteur du comité, Cochon, l'essaya pourtant, mais sans succès. Quant à Carnot, voyant la partie perdue, la Convention décidée, il ne dit mot et, comme à son accoutumée, quand il ne se sentait pas le plus fort, il rentra ses angles.

Ainsi prévalut, malgré les comités militaire et de salut public, malgré la redoutable opposition de « l'organisateur de la victoire, » grâce à la sagesse de la Convention, grâce aussi et surtout à Dubois-Crancé, à sa fermeté soutenue, à son entrain communicatif, cette grande réforme de l'amalgame, d'où date vraiment l'éclatante supériorité des armées de la république sur celles de la coalition. En 1792, c'était un coup de fortune et la trahison de la Prusse envers ses alliés qui avaient sauvé la France; en 1793, c'était une convulsion générale, le débordement, l'inondation d'un million d'hommes, qui, de leur choc irrésistible, avaient fait reculer les vieilles troupes de Marie-Thérèse et de Frédéric II. A partir de 1794 et au fur et à mesure de l'embrigadement, les prodigieux succès de la révolution s'expliquent, en grande partie, par la valeur de l'instrument qu'elle a désormais entre les mains et qui n'est autre, au fond, que le ci-devant régiment reconstitué sous un autre nom. En effet, après deux années de tâtonnemens, de désordre et de cacophonie, ce qu'on a trouvé de plus sage encore, c'est d'en revenir à l'ancienne formation, aux unités consacrées par l'expérience et le temps : plus de compagnies franches, de légions plus ou moins germaniques, de bataillons ou d'escadrons isolés, sans cohésion et sans lien entre eux, plus riches en états-majors qu'en soldats ; un type unique, la demi-brigade, et pour toute marque distinctive, des numéros que la gloire attend.

III.

Le rôle prépondérant joué par Dubois-Crancé dans cette question de l'amalgame, la persévérance et le succès de ses efforts suffiraient à lui marquer, dans la révolution, sa place au nombre de ceux qui rachetèrent leurs erreurs, sinon leurs crimes, par de grands services. Peut-on en dire autant de sa mission à l'armée des Alpes et devant Lyon? et, d'une façon plus générale, de sa valeur comme homme de guerre? M. le colonel Yung n'en doute pas, et c'est son droit : il est de l'artillerie et doit certainement se connaître aux sièges; mais l'opinion de l'artilleur Bonaparte a bien aussi sa valeur,

et Bonaparte n'avait que du dédain pour Dubois-Crancé. Il ne voulut même pas, on l'a vu, lui confier une demi-brigade après le 18 brumaire. Carnot n'était guère mieux disposé pour son collègue et, dans sa correspondance, à plus d'une reprise, il le rudoie fort. Robespierre allait plus loin : il ne lui reprochait pas seulement ses lenteurs et son impéritie ; dans son fameux discours sur la faction de Fabre d'Églantine, il l'accuse nettement de concussion et « d'avoir trahi devant Lyon les intérêts de la république. » Si je cite ce dernier témoignage, ce n'est pas pour m'en emparer ; c'est simplement pour montrer en quelle faible estime les contemporains les mieux placés pour le juger tenaient la personne (1) et les talens militaires de Dubois-Crancé. Il n'y a guère que Jomini qui, dans son récit des opérations du siège de Lyon, lui ait été jusqu'à un certain point favorable. Encore l'appelle-t-il un « commissaire cruel et soupçonneux, » et donne-t-il à entendre que la Convention n'eut pas tort de le remplacer par Doppet.

Quoi qu'il en soit, écartons ces témoignages, puisqu'au demeurant et malgré le poids de l'un d'entre eux, ils n'ont que la valeur de jugemens individuels, et tâchons de dégager des faits eux-mêmes une opinion raisonnée.

Lorsque Dubois-Crancé, au commencement de mai 1793, reçut avec ses collègues Nioche et Gauthier l'ordre de se rendre à l'armée des Alpes, les choses avaient déjà pris dans tout le midi la tournure la plus inquiétante. A Lyon, la contre-révolution, parée des couleurs de la gironde, était sur le point d'entrer en lutte ouverte avec la Convention, après avoir constitué des autorités et une force armée indépendantes.

A Chambéry, le *patriotisme* dominait encore, mais les campagnes environnantes étaient demeurées ou redevenues royalistes. Les lois françaises y étaient méconnues, les assignats méprisés, la population hostile aux volontaires. On ne s'y serait pas procuré un œuf (2) pour cinq livres en papier. En Dauphiné, même esprit : Dubois et Gauthier trouvèrent Grenoble au pouvoir d'administrateurs suspects, d'accord avec ceux de Lyon et qui furent sur le point de les mettre en état d'arrestation. Dans le même temps, à Bordeaux, à Nîmes, à Montpellier, des mouvemens avaient éclaté. Les gardes nationales de Marseille et d'Aix s'étaient jetées sur Tarascon, celles de Nice

(1) Barbaroux le considérait comme un intrigant et il en donne, dans ses Mémoires, une raison qui n'est pas sans valeur : « Nous nous étions, dit-il, opposés à la nomination de Dubois-Crancé (comme député suppléant des Bouches-du-Rhône). Nous avions dit qu'un militaire qui, dans le péril de la patrie, demandait à quitter l'armée pour passer dans le sénat, ne pouvait être qu'un intrigant. Nous sommes-nous trompés? »

(2) Compte-rendu à la Convention de la mission des représentans du peuple à l'armée des Alpes.

occupaient le fort du Pont-Saint-Esprit, barrant ainsi la route du Rhône et se préparant à donner la main aux rebelles de Lyon.

Cependant l'armée des Alpes, qui avait toujours été sacrifiée, ne comptait que quelques bataillons de vieilles troupes et quelques milliers de volontaires misérablement vêtus et dans son principal arsenal, à Grenoble, on n'eût pas réuni quinze cents paires de chaussures et quinze cents fusils. Ajoutez que le brave Kellermann, qui les commandait, était l'homme le moins fait pour dominer une situation aussi compliquée et qu'il venait d'être appelé par le comité de Salut public, à Paris, pour rendre compte de sa conduite.

La tâche qui s'imposait aux commissaires de la Convention était donc, on le voit, singulièrement ardue. Dans les premiers jours de juin, l'insurrection s'étant ouvertement déclarée dans Lyon, ce fut bien pire encore. Laisser cette grande place d'armes aux mains des rebelles, c'était leur livrer trois armées et vingt départemens, couper la France en deux et donner au mouvement fédéraliste une force énorme. La Convention malheureusement ne vit pas cela du premier coup, et quand il eût fallu frapper, sans un jour de retard, elle perdit à négocier avec les chefs de l'insurrection lyonnaise près d'un mois et demi, que ceux-ci très habilement employèrent à s'organiser et à se fortifier. C'est le 29 mai que le mouvement avait éclaté par le renversement de la municipalité constituée et l'arrestation des représentans ; c'est le 12 juillet seulement qu'est pris le décret déclarant « traîtres à la patrie les administrateurs, officiers municipaux et fonctionnaires coupables d'avoir convoqué ou souffert le congrès départemental » et portant l'envoi à Lyon de forces suffisantes « pour faire respecter la souveraineté du peuple. » Dubois-Crancé, rendons-lui cette justice, avait mieux jugé la situation : à la première nouvelle du mouvement, il avait requis Kellermann de marcher sur Lyon avec dix bataillons d'infanterie et deux escadrons de cavalerie et pris sur lui de suspendre la marche de 4,000 hommes destinés à Toulon.

Il écrivait en même temps au comité de Salut public et à la Convention pour les presser d'agir avec vigueur. Au comité : « Le sang des patriotes a coulé, la représentation nationale a été violée et la contre-révolution est faite à Lyon au nom de la république... » Au président de la Convention... : « Nous avons une inquiétude bien plus grande, c'est que l'armée, aux prises avec les Piémontais, se trouve entre deux feux et se voie privée de tout moyen de subsistance ainsi que les départemens placés entre le Rhône et les Alpes. Prenez-y garde, au nom de la patrie... Il y a des coquins partout

et sous tous les masques; mais ne vous fiez pas aux belles paroles; ce sont aujourd'hui les armes les plus acérées des contre-révolutionnaires!.. »

Dans les premiers jours de juillet, nouvelle et plus vive insistance : « Sortez donc de votre léthargie, frappez un coup terrible sur Lyon et sur tous ses adhérens; déclarez émigrés tous ces contre-révolutionnaires de l'intérieur. Déclarez que vous autorisez les communes à se partager leurs biens comme biens communaux. Un tel décret vaudra mieux que 100,000 hommes. » C'étaient là d'énergiques, de terribles conseils, et s'ils n'indiquent pas chez Dubois-Crancé beaucoup de sensibilité, si cette idée d'opposer à la contre-révolution la jacquerie montre bien de quels excès l'homme était capable; en revanche, elle témoigne hautement en faveur de sa clairvoyance. Ici, comme tout à l'heure, dans la question de l'amalgame, il eut incontestablement le mérite de voir plus net et plus loin que la Convention et même que le comité de Salut public. Mais sa part, ainsi faite, et ce point une fois bien établi, cherchons maintenant si, dans la conduite des opérations, — car ce fut lui, en réalité, qui les dirigea, — il montra la même vigueur et le même coup d'œil que dans sa correspondance.

Assurément, les lenteurs de la Convention avaient eu les plus déplorables conséquences, et lorsqu'elle rendit, le 12 juillet, son décret, le mal avait déjà bien empiré. On ne pouvait plus désormais entrer dans Lyon sans coup férir; il en fallait faire le siège et la ville, déjà forte par elle-même, avait eu le temps de se mettre en sérieux état de défense : 20,000 gardes nationaux, appartenant, pour la plupart, à la classe moyenne et commandés par des chefs intrépides, presque tous anciens officiers, Perrin-Précy, le premier, un des héros du 10 août, de Virieu, de Nervo, de Grandval, de Grammont, de Lasalle, Clermont-Tonnerre, ses principaux lieutenans; une nombreuse artillerie prise à l'arsenal, de nouvelles redoutes ajoutées aux anciennes et construites par un ingénieur fort expert, de grandes espérances, surexcitées par la faiblesse dont on avait fait preuve à leur égard, et, par suite, un moral excellent, tels étaient les moyens des insurgés lorsque les opérations commencèrent. Mais quand commencèrent-elles? — la date est ici capitale, — le 24 août seulement, c'est-à-dire près de six semaines après le décret de la Convention. Le 16, Dubois-Crancé, pris d'un scrupule étrange et tardif, écrivait encore au comité que « l'assemblée devrait se contenter de la soumission des Lyonnais pour l'avenir et porter quelque adoucissement au décret du 12. » — « Nous ferons notre devoir, ajoutait-il mélancoliquement; nous ne pouvons qu'obéir et faire obéir; mais nous ne répondons pas du dénouement! » Le 21, de plus en

plus perplexe, il essaie d'une dernière tentative de conciliation et voici de quel style, lui qui naguère blâmait sévèrement la mollesse de la Convention, il parle aux rebelles : « Votre sort seul me touche, j'oublie vos injures; jamais elles ne m'ont affecté... Je vous conjure donc pour votre propre intérêt d'ouvrir enfin les yeux et d'obéir aux lois. Vous dites que vous avez accepté la constitution, que vous êtes nos frères. Prouvez-le en ouvrant amicalement vos portes... La Convention peut faire grâce aux coupables s'ils prouvent qu'ils n'ont été qu'égarés. » Ainsi, pour attaquer Lyon, avec tous les moyens dont il disposait, malgré les préparatifs qu'il avait pu faire et les mesures préventives qu'il avait eu le loisir de prendre du 29 mai au 12 juillet, il n'avait pas fallu moins de quarante jours à Dubois-Crancé. Encore ne se décide-t-il à tirer contre les rebelles son premier coup de canon qu'après avoir épuisé vis-à-vis d'eux toutes les voies de douceur et de persuasion. Que l'on admire après cela son activité, sa résolution et son énergie; qu'on prétende qu'il ait déployé dans cette première phase du siège de Lyon des qualités militaires de premier ordre, c'est en vérité bien de la hardiesse.

Eut-il du moins, une fois les opérations commencées, un peu plus de vigueur et d'entrain? Pour bombarder et brûler Lyon, ah! oui certes. Du 23 août au 26 septembre, cette malheureuse ville eut à supporter le plus terrible ouragan de fer et de feu qui se soit jamais abattu sur une place de guerre. Le bombardement de Lille par les Autrichiens, en 1792, est resté fameux, et les historiens de la révolution n'ont pas eu assez de sévérités pour ses auteurs. Celui de Lyon par Dubois-Crancé, par des Français, présente un bien autre caractère d'atrocité. La préméditation, l'ordre et la méthode qui présidèrent à cette affreuse destruction, sa longueur, l'indifférence avec laquelle elle s'accomplit, le calme et l'aisance avec laquelle Dubois-Crancé nous en parle, tout se réunit pour en augmenter l'horreur. Écoutez : « La nuit dernière nous a beaucoup servi pour établir nos batteries. Les bombes sont prêtes, le feu rougit les boulets, la mèche est allumée. Nous ferons la guerre demain soir à la lueur des flammes qui dévoreront cette ville rebelle. Oui, bientôt, Isnard et ses partisans iront chercher sur quelle rive du Rhône Lyon a existé. » (18 août, Lettre au comité.)

Quelques jours après, le 23, à la Convention : « Le feu des bombes a commencé hier à sept heures du soir (24 août 1793), après trente heures livrées inutilement à la réflexion. Les boulets rouges ont incendié le quartier de la porte Sainte-Claire. Les bombes ont commencé leur effet à dix heures du soir. A minuit, il s'est manifesté de la manière la plus terrible vers le quai de la Saône; d'immenses magasins ont été la proie des flammes, et quoique le bombardement eût cessé à sept heures, l'incendie n'a rien perdu de

son activité. On assure que Bellecour, la porte du Temple, la rue Mercière, la rue Turpin et autres sont incendiées; on peut évaluer la perte à 200 millions. Il en coûtera à la république une de ses plus importantes cités et d'immenses accaparemens de marchandises. » Un peu plus tard, le 25, aux Jacobins, car il faut bien que les frères et amis reçoivent aussi leur rapport : « Frères et amis, la nuit du 22 au 23, une grêle de bombes et de boulets rouges ont assailli la ville de Lyon. Plus de cent maisons ont été incendiées, beaucoup de personnes ont péri; on évalue le nombre à deux mille... La perte des muscadins est immense quant à leurs richesses; elle excède déjà 200 millions. »

Et ainsi de suite : pendant plus d'un mois, la correspondance de Dubois-Crancé se soutient à ce diapason. Aussi, quand plus tard on lui reprochera sa mollesse, il pourra répondre avec orgueil et satisfaction : « On se permet légèrement de dire qu'il n'y a point eu de dégât. Certes 34,000 boulets rouges et 12,000 bombes ont cependant dû en faire. Nous n'avons vu que le quai du Rhône, et il n'y a pas une maison qui n'y soit ou détruite ou criblée depuis le pont de la Guillotière jusqu'au pont Morand. Nous avons aperçu derrière l'hôpital des quartiers entiers incendiés; de toute l'île de l'Arsenal il n'existe presque plus rien, et une foule de maisons qui dans les rues ne paraissaient pas endommagées ont dans l'intérieur trois étages enfoncés par les bombes. »

Cependant, — et c'est ici qu'à notre humble avis Dubois-Crancé manqua de coup d'œil, — ces tristes exploits, il l'avoue lui-même, n'avançaient pas les choses. Vainement « le tir de l'artillerie ne discontinuait pas; dès que l'incendie se manifestait quelque part, il était éteint de suite. » (Lettre du 17 septembre au comité de salut public.) Du haut des toits, jour et nuit, des femmes, sentinelles intrépides, veillaient au feu, et par les cris convenus qu'elles poussaient, dirigeaient les secours. Quant aux combattans, comme en Vendée, la barbarie des moyens employés pour les réduire, au lieu de les abattre, n'avait fait qu'exaspérer leur courage. « La Convention, disait leur chef, a soif de sang; elle veut une expiation et une leçon. Lyon est condamné, je le sais; il succombera. S'il ne s'agissait que de ma tête, je la donnerais; mais combien de braves gens sont comme moi notés pour la hache du bourreau! Mieux vaut la balle du soldat. Nous irons jusqu'au bout (1). »

A de pareils adversaires qu'importaient les bombes et l'incendie? Quand des hommes ont résolu de vendre chèrement leur vie et qu'ils sont placés, comme l'étaient ceux-ci, entre la victoire ou

(1) Réponse de Précy aux propositions de paix de Dubois-Crancé. Voir Barante, *Histoire de la Convention.*

la guillotine, ce n'est pas avec des obus et même des roches à feu qu'on les amène à composition. Pour les vaincre, il faut le corps à corps. Or, à tout prix, Dubois-Crancé voulait l'éviter. Au début, il avait compté sur l'effet du bombardement ; à la fin, il escompta la famine ; jamais, à aucun moment, il n'eut confiance et ne voulut essayer d'une attaque générale de vive force (1), se bornant à enlever les uns après les autres les ouvrages et les postes avancés de l'ennemi, comme à Oullins ; encore ne s'y décida-t-il que dans la seconde quinzaine de septembre. A présent doit-on, comme on l'a prétendu, comme il l'a dit lui-même, en conclure que les moyens lui faisaient défaut ? Comptons un peu : dès la fin d'août, la Convention avait mis à sa disposition cent bouches à feu et l'avait renforcé de six compagnies d'artillerie, de dix bataillons de vieilles troupes et de deux régimens de cavalerie, qui lui permirent de former son corps de siège en quatre divisions chargées chacune d'une attaque différente. Un peu plus tard, une partie de la garnison de Valenciennes, disponible par suite de la capitulation de cette ville, était venue le rejoindre au nombre de 1,800 hommes. Bref, sans compter les réquisitionnaires qui lui arrivaient tous les jours, il pouvait disposer de 35,000 hommes, dont 8,000 environ de troupes réglées et 22,000 de réquisition (2).

Ces réquisitionnaires n'étaient pas tous, à dire vrai, de première qualité, et certes il y aurait beaucoup à dire sur les fameux Auvergnats de Couthon. M. Louis Blanc, qui a tracé de leur enthousiasme et de leur marche à travers les montagnes du Puy-de-Dôme un tableau plein de pittoresque et de mouvement, leur fait jouer, dans le dénoûment du drame lyonnais, un rôle important. Quand, de chacun de leurs sommets, à la voix de leur bien-aimé cul-de-jatte, ils dévalèrent comme une avalanche, armés de faux, de piques et de fourches, Lyon, dit-il, « sentit comme le froid de la mort. » La vérité, c'est que la plupart de ces *rochers*, comme les appelait emphatiquement Couthon dans son rapport, ne valaient pas

(1) On pourrait faire ici plus d'un rapprochement curieux entre le siège de Lyon par Dubois-Crancé, en 1793, et le siège de Paris par M. Thiers, en 1871. Dans l'un comme dans l'autre, c'est le système de temporisation et d'atermoiement qui domine ; ce sont les mêmes hésitations et la même répugnance pour toute attaque de vive force. Il n'est pas jusqu'aux tentatives de conciliation si justement reprochées à Dubois-Crancé dont on ne retrouve l'illusion, à quatre-vingts ans de distance, chez M. Thiers. Jusqu'au bout, Dubois-Crancé crut qu'il entrerait dans Lyon par la famine ; jusqu'à la fin, M. Thiers fut en pourparlers secrets pour la livraison d'une porte qui ne devait jamais s'ouvrir. (Voir sur ce dernier point *les Convulsions de Paris*, par M. Maxime Du Camp.)

(2) Ce sont les chiffres mêmes de Dubois-Crancé dans son compte-rendu. M. Yung les réduit à trente mille. De quel droit ?

« six liards (1), » qu'ils fondirent en route, avant d'être seulement à Montbrison, et qu'il fallut, pour en retenir quelques-uns, donner une indemnité de 3 livres à leurs femmes et de 20 sous à chacun de leurs enfans (2). Tels étaient ces héros à 5 francs pièce l'un dans l'autre, et l'on comprend de reste la défiance de Dubois-Crancé à leur égard. Mais ce qui ne s'explique pas, c'est qu'avec les forces imposantes qu'il avait d'ailleurs sous la main, il se soit refusé, même en octobre, à frapper un coup décisif. Les Lyonnais, après tout, n'étaient que des gardes nationales, et leur nombre, à ce moment, ne devait plus être, tant s'en faut, de 20,000 ; beaucoup déjà manquaient à l'appel, et pour réduire le reste, sans attendre la famine, il eût suffi depuis longtemps d'une poussée vigoureuse. C'était l'avis de Couthon et de ses deux collègues, Châteauneuf-Randon et Maignet, que le comité, fatigué des lenteurs de Dubois-Crancé, lui avait adjoints. C'était aussi celui de Carnot, qui bouillait d'impatience en songeant à ces 35,000 hommes si malheureusement distraits de nos armées. « Le siège de Lyon serait-il donc interminable? écrivait-il encore à Dubois-Crancé le 2 octobre. Enlevez cette ville rebelle à la pointe de la baïonnette et la torche à la main, si le bombardement entraîne trop de longueurs. » Cependant, Dubois-Crancé tenait toujours bon. A toutes les adjurations de ses collègues, à toutes les lettres du comité de salut public, il opposait un système d'inertie qui eût pu se soutenir, à la rigueur, en d'autres temps, mais qui, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, touchait vraiment à la démence. Effectivement, considérez ceci : jamais, à aucune époque de son histoire, tant de périls à la fois n'ont assailli la France qu'en ces deux terribles mois d'août et de septembre 1793. Au nord, à l'est, aux Pyrénées, en Vendée, sur toute la ligne enfin, sauf sur les Alpes, nos armées sont en pleine retraite. A Valenciennes, à Wissembourg, à Toulon, à Bellegarde, le drapeau national est abattu; Mayence, notre dernier poste avancé sur le Rhin, a capitulé; partout la défaite et partout l'invasion. C'en est fait si, par un suprême effort, d'un bond, d'un élan irrésistible, ramassant toutes ses forces et poussant droit à l'ennemi, chaque général, chaque armée ne parvient pas à rompre ce cercle de fer et de feu.

Chacun l'a compris et chacun à l'envi de se hâter : Jourdan, sur la Sambre; Hoche, à Landau; Kléber, en Vendée. Victorieux, c'est le salut ; vaincus, on recommencera. Seul, dans cette furie générale et si française, celle-là, — car ce n'est plus de conquête au-delà des

(1) Expression de Dubois-Crancé.

(2) Dubois-Crancé et Gauthier (Lettre à Maignet, 17 septembre).

monts qu'il s'agit ici, c'est de l'existence même, — seul, dis-je, dans ce prodigieux mouvement, un homme est demeuré froid. Durant six semaines, pendant qu'aux autres armées sonne le pas de charge, lui, sans se presser, méthodiquement, il s'attarde à détruire maison par maison des quartiers entiers dans une ville française et s'occupe à supputer ce qu'il en pourra bien coûter aux muscadins. Une seule fois, tout à la fin, il paie de sa personne et va de l'avant. Qu'attend-il donc pour marcher? et qu'attend la Convention pour le rappeler? Elle n'y a pas fait tant de façons avec Biron, avec Houchard, avec Custine, avec Brunet. Ah! si Dubois-Crancé n'était pas soutenu, comme il l'est encore, aux Jacobins!

Enfin, elle se décide: à Kellermann, qui, sous le prétexte des Sardes à contenir, n'a jamais paru devant Lyon, trop heureux de laisser à un autre cette triste besogne, elle donne pour successeur Doppet. C'était, a dit Jomini, « une espèce de montagnard illuminé, mais très propre à seconder les vues de la Convention pour la réduction de la ville rebelle. » En effet, à peine arrivé, le 26 septembre, à peine a-t-il pris la direction du siège qu'un plan d'offensive vigoureuse est adopté. Les hauteurs de Sainte-Foix, vivement attaquées, tombent avec le pont de la Mulatière entre ses mains. Quelques jours plus tard, le 9 octobre, après une tentative désespérée de Précy pour rompre les lignes, le général montagnard entrait sans résistance dans Ville-affranchie. C'est le nom que va désormais porter Lyon.

Dubois-Crancé n'avait été pour rien dans ces dernières actions. Remplacé de fait par Doppet depuis le 26 septembre, il avait même perdu, depuis le 6 octobre, sa qualité de représentant en mission, et ce fut en simple particulier, en isolé, presque à la dérobée, qu'il se glissa dans la ville et qu'il put contempler son ouvrage. Ainsi se termina pour lui cette campagne de deux mois et demi (12 juillet-26 septembre), si sévèrement jugée par la plupart de ses contemporains.

Tardivement entreprise, après des tentatives de conciliation au moins inutiles, conduite avec un mélange de mollesse et de barbarie, sans confiance et sans élan, par un temporisateur où il eût fallu un audacieux, personne n'avait encore eu l'idée de la représenter comme une belle opération de guerre. Il était réservé à M. le colonel Yung, qui a tous les courages, d'entreprendre cette tâche ardue. Y a-t-il réussi? L'histoire dira-t-elle avec lui désormais que Dubois-Crancé, « par son appréciation nette des faits, par sa décision, par la *rapidité de ses mesures*, sauva le midi de la France, en 1793, d'un désastre incalculable? » J'ai cherché dans les pages qui précèdent à prouver le contraire, et c'est sur des chiffres et des faits, sur les témoignages et sur les documens les plus authentiques,

que j'ai tâché d'asseoir en ce point mon jugement. A présent, si j'avais à le libeller, j'imiterais la Convention. J'accorderais volontiers à Dubois-Crancé que, « dans sa mission près l'armée des Alpes, et notamment à Lyon, il fit son devoir (1). » Mais je ne lui accorderais que cela, je n'irais pas au-delà de ce certificat banal. Je lui refuserais, comme elle, la déclaration « d'avoir bien mérité de la patrie. » Tant d'autres en sont plus dignes!

IV.

Du 5 août 1789 au 14 septembre 1799, en dix ans, on ne compte pas moins de dix-huit ministres de la guerre, dont pas un n'a vraiment marqué : Dubois-Crancé fait le dix-neuvième et le dernier de la série, et c'est un de ceux qui occupèrent le moins longtemps leur poste. Il n'y passa que quarante-sept jours, et s'il y brilla, c'est d'un éclat si fugitif et si discret que le souvenir même s'en était complètement perdu.

« Il était, a dit de lui Napoléon, incapable de remplir les fonctions de ministre, » et le général Gourgaud, qui a noté ce jugement en passant, dans ses Mémoires, ajoute que, lorsque Berthier lui succéda, il fut obligé, pour obtenir les états de situation des troupes et leurs emplacemens, d'envoyer aussitôt une douzaine d'officiers dans les divisions militaires et aux armées. Dubois-Crancé ne put lui fournir aucun renseignement, sauf pour l'artillerie. Tous les autres services étaient dans un désordre et dans une confusion complètes.

De ce jugement de Bonaparte et de l'anecdote qui le confirme M. le colonel Yung ne tient naturellement aucun compte, et c'est avec une imperturbable assurance qu'il affirme que, durant son court passage aux affaires, « Dubois-Crancé sut se montrer ce qu'il était : le premier organisateur militaire de l'Europe. »

En quoi, et comment? A quelle grande réforme, à quelle œuvre considérable ce nouveau Louvois a-t-il attaché son nom? Par quelle merveille d'activité, par quel travail surhumain a-t-il pu se placer, en moins de deux mois, au rang des Carnot et des Gouvion Saint-Cyr? En cherchant bien, M. le colonel Yung a trouvé jusqu'à trois circulaires ou rapports relatifs à la réorganisation des bureaux du ministère de la guerre, à la restauration de l'esprit public, à la situation et aux mouvemens éventuels des armées durant l'automne de 1799 et l'hiver de 1800. En vérité, c'est un peu mince, et l'on est en droit de se demander si le biographe de Dubois-Crancé n'abuse pas ici de la spécialité qu'il s'est faite de prendre,

(1) Séance du 2 brumaire an III.

les unes après les autres, toutes les opinions de Bonaparte et de les contredire, toutes ses actions et de les rabaisser. Il y a des maniaques en histoire, comme ailleurs, et c'est une forme particulière de névrose que le délire dont certains cerveaux sont atteints dès qu'il s'agit de « l'homme de brumaire. »

L'obsession chez M. le colonel Yung était depuis longtemps visible : et nous lui devions déjà quelques paradoxes de haut goût ; elle ne lui avait pas encore inspiré de jugement aussi hasardé. Car, enfin, passe encore de nous représenter Dubois-Crancé comme un patriote et comme un législateur habile ; mais vouloir faire de lui tout ensemble un grand caractère, un grand homme d'état, un grand général et même un grand ministre, manifestement ce n'est plus de la critique, ce n'est plus une thèse historique, c'est proprement un cas.

Sans doute, et ce sera ma conclusion, Dubois-Crancé n'avait pas été mis à son point par les historiens de la révolution. Moins heureux que beaucoup de ses contemporains dont ils ont précieusement gardé le souvenir, on ne sait pas toujours pourquoi, il était demeuré dans une obscurité que sa valeur et ses services ne méritaient point. On chercherait vainement son nom dans le précis de M. Mignet, et M. Thiers, qui a si complaisamment noté les moindres faits et gestes des girondins, ne le mentionne même pas à propos de l'amalgame. Au vrai, cependant, et pour peu qu'on y regarde de près, il eut, dans les personnages secondaires, une réelle importance ; une ou deux fois même, à la Convention, il s'éleva jusqu'aux premiers rôles et montra une incontestable supériorité de vues, mais ici doit s'arrêter l'éloge et commencerait l'hyperbole. Qu'on lui dresse une statue, si l'on veut, puisque aussi bien, par le temps qui court, la quantité passe avant la qualité et qu'il faut à la démocratie des héros à sa taille ; qu'elle soit du moins de moyenne grandeur et n'y mettons pas, pour Dieu, trop de bronze. Quand la Bavière n'était encore qu'un très petit état, elle couvrait ses places publiques et ses monumens d'un monde d'illustrations dont le voyageur étonné déchiffrait péniblement les noms ignorés. Ne devenons pas trop Bavarois : n'inventons pas trop de grands hommes ; tâchons plutôt de garder le culte des anciens, des véritables ; aimons-les, eussent-ils le malheur de s'appeler Louis XIV ou Napoléon. C'est encore le meilleur moyen d'en faire surgir de nouveaux et d'entretenir, dans une génération livrée déjà de toutes parts à tant d'influences desséchantes, le feu sacré du patriotisme et de la gloire.

ALBERT DURUY.

UN

SIÈCLE DE MUSIQUE FRANÇAISE

L'OPÉRA COMIQUE.

I.

DE L'ORIGINE A BOIELDIEU.

I.

Regrettez-vous le temps où nos vieilles romances
Ouvraient leurs ailes d'or vers leur monde enchanté?

Ce temps, que regrettait le poète, le musicien peut le regretter comme lui. Il y a sans doute quelque imprudence à l'avouer; car, de nos jours, les réactionnaires sont suspects, même en musique. Parler de l'opéra comique! autant vaudrait parler des *Bouffons*; et le public commence à se soucier du *Pré-aux-Clercs* ou de *la Dame blanche* autant que de *la Sommambule* ou de *l'Italienne à Alger*. Moins encore peut-être; car les plus pauvres partitions de Bellini ou de Rossini, qui ne demandent que d'agiles virtuoses, les rencontrent parfois. Grâce à eux, elles reparaissent à l'étranger, et même chez nous, sur des théâtres de vogue passagère, mais de bonne compagnie. Grétry, Boïeldieu, Herold et tant d'autres ne connaissent même plus ces retours. On ne les joue guère, on ne les aime plus; le culte de nos vieilles gloires se perd de jour en jour. Nous voudrions le relever. Nous voudrions rendre à nos maî-

tres un hommage national et ramener sur une suite plus que séculaire de chefs-d'œuvre français l'admiration du public, que l'on détourne d'eux et que l'on finira par égarer.

A Paris, pendant la saison dernière, le premier acte de *Tristan et Yseult*, de Wagner, a été aux nues. Nous l'avons entendu, et disons-le sans nous poser en adversaire intransigeant du maître souvent sublime de Bayreuth, sans renouveler ici hors de propos une appréciation générale de l'œuvre et du système de Wagner (1), c'est là un de nos plus mauvais souvenirs. Le récitatif ininterrompu, la mélopée sans rythme ni tonalité se poursuivait implacable. La lourdeur, l'obscurité, l'effort et le labeur, tous les défauts de l'esprit allemand étaient ramassés là. Pour expliquer un acte d'opéra, quinze pages de texte ; des digressions historiques, préhistoriques même ; des détails de géographie ; la justification de chaque phrase musicale par les mots rigoureusement correspondans ; une recherche prétentieuse du détail ; l'exclusion systématique de toute forme saisissable ; les voix traitées avec barbarie, sans souci de leur beauté, sans pitié de leur faiblesse ; un orchestre violent sans relâche ; partout la fatigue et l'ennui.

Et nous nous demandions si cette musique, dite autrefois de l'avenir et trop devenue, hélas! la musique du présent, ne serait pas avant peu la musique du passé et du passé qu'on oublie. Quand une vogue trop tapageuse pour être durable aura trahi ces œuvres excentriques, quand plus d'un demi-siècle aura refroidi les ardeurs du prosélytisme, éteint le zèle des coteries et des églises, la postérité fera peut-être justice des théories et des systèmes, justice de l'esthétique nébuleuse, de l'art philosophique, de ses symboles et de ses mystères ; on laissera *Tristan* ou *Tantris*, et *Kourvenal*, et *Brangaine*, pour revenir à des figures plus aimables, à des noms plus doux. On se ressouviendra peut-être alors de Zampa, d'Isabelle et de Mergy, d'Anna, de la vieille Marguerite et de Julien d'Avenel ; du petit Chaperon-Rouge et de Richard Cœur de lion, du Déserteur et de Joconde. Les élucubrations gigantesques tomberont, et, sous la poussière de leur chute, on retrouvera des œuvres charmantes et fraîches encore, que cette chute n'aura pas écrasées. Elles relèveront la tête, comme des fleurs parmi des ruines. On les admirera, on les aimera de nouveau pour leur beauté délicate, et la musique aura retrouvé sa grâce et son sourire.

Mais le temps n'est pas encore venu. On l'a dit : « notre siècle est ivre de science » et l'art lui-même a subi cette ivresse. Nous sommes des premiers à le constater, à saluer le progrès immense de la musique moderne. Les maîtres contemporains ont accoutumé notre

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 mai 1885, notre critique des *Maîtres chanteurs*.

oreille à des richesses orchestrales et harmoniques, à des combinaisons ingénieuses ou puissantes dont elle ne voudrait plus se passer. Si la musique a parfois été plus belle, elle n'a jamais été mieux faite, et c'est quelque chose. Grétry écrivait déjà, dans ses *Essais*, que, pour faire un compositeur, « il faut la science et le génie. Celui qui n'a que la science n'a qu'une moitié du tout; celui qui n'a que le génie a le tout, dont il ne peut rien faire; celui qui n'a ni génie ni science est un pauvre compositeur; celui qui a autant de génie que de science pour le mettre à profit est le meilleur de tous; enfin, moins un compositeur a de génie, plus il se fortifie en science pour être quelque chose. » — Tout cela est fort sage. Aujourd'hui nous n'avons plus guère qu'une moitié du tout : l'autre reviendra peut-être un jour.

C'est donc à des savans que nous venons parler, sinon d'ignorans, du moins de naïfs, de primitifs. Le moindre écolier d'aujourd'hui révélerait tout un nouvel art aux maîtres d'autrefois, sauf à gagner davantage encore avec eux, si le génie s'apprenait comme le métier.

Il y a plus : l'idéal, ainsi que le procédé de la musique, s'est transformé. Cet art, le plus récent de tous, a fait, depuis le commencement du siècle, un pas considérable, et comme un bond prodigieux. Beethoven a brisé les formes primitives de la pensée, et quand ses symphonies ont paru, quand a retenti cette voix souveraine, le monde a compris que le temps des précurseurs et des prophètes était passé ; il a reconnu le dieu : *ecce deus!* Tous les grands musiciens qui l'ont précédé, Italiens ou Allemands, Pergolèse et Haendel, Bach, Haydn et Mozart, se fondent en lui; tous ceux qui l'ont suivi : Mendelssohn, Berlioz, Schumann, Meyerbeer émanent de lui. Beethoven a créé la musique contemporaine, comme Léonard et Michel-Ange ont créé la peinture de la renaissance. Il a eu comme eux la révélation de l'âme moderne. Dans ses chants comme dans leurs tableaux, la nouvelle humanité s'est reconnue.

Un observateur attentif des grandes évolutions de l'art dans ses rapports avec l'histoire et la philosophie, un critique éminent, a très justement signalé cette relation étroite entre la pensée moderne et la musique. Après nous avoir montré la musique couvant pendant un siècle et demi en Italie, de Palestrina à Pergolèse, puis éclatant dans les psaumes de Marcello, dans les fugues austères et les graves cantates de Bach, belle comme l'antique chez Gluck, souriante chez Haydn et chez Mozart, M. Taine aborde la musique moderne : « Rien d'étonnant, dit-il, dans l'apparition de ce nouvel art; car il correspond à l'apparition d'un nouveau génie, celui du personnage régnant, de ce malade inquiet et ardent que j'ai essayé de vous peindre; c'est à cette âme que Beethoven, Mendelssohn, Weber ont

parlé; c'est pour elle aujourd'hui que Meyerbeer, Berlioz et Verdi essaient d'écrire; c'est à sa sensibilité outrée et raffinée, c'est à ses aspirations indéterminées et démesurées que la musique s'adresse. Elle est toute faite pour cet office et il n'y a aucun art qui réussisse aussi bien qu'elle à le remplir... Elle convient mieux que tout autre art pour exprimer les pensées flottantes, les songes sans forme, les désirs sans objet et sans limites, le pêle-mêle douloureux et grandiose d'un cœur troublé qui aspire à tout et ne s'attache à rien. C'est pourquoi avec les agitations, les mécontentemens et les espérances de la démocratie moderne, elle est sortie de ses contrées natales pour se répandre sur toute l'Europe, et vous voyez aujourd'hui les symphonies les plus compliquées attirer la foule dans cette France où la musique nationale s'était jusqu'ici réduite au vaudeville et à la chanson (1). »

M. Taine a raison. La transformation, le progrès s'est accompli. A des besoins, à des idées nouvelles il fallait un art nouveau, et l'art s'est renouvelé. Qui songe à le regretter? Qui voudrait, comme l'Arabe épouvanté, renfermer dans le vase qui le tenait captif, le génie délivré? Il n'est pas question de reculer, mais de regarder un instant derrière nous, et, sans nier le présent, de ne pas renier le passé.

Nous pouvons, par l'opéra-comique, rattacher aux temps anciens les temps nouveaux. La chaîne semble fragile, mais elle guide fidèlement la main qui la suit, sans la charger ni la meurtrir. Est-elle rompue aujourd'hui, cette chaîne délicate? Plus d'un le pense et s'en applaudit. Il faut en finir, dit-on, avec les vieilles chansons. Et, d'ailleurs, le succès éphémère d'un genre récent, déjà presque abandonné, l'opérette, n'a pu relever l'opéra comique. Mais ce n'est pas de là que pouvait venir le secours, si l'opéra comique était en péril. L'opérette a bientôt trahi le faible espoir qu'elle avait donné. Fine d'abord et presque élégante, elle semblait promettre le retour aux plus vieux de nos opéras comiques. On aurait peut-être accueilli volontiers, ne fût-ce qu'un pastiche spirituel de ce petit monde de baillis, de villageois, de seigneurs et d'ingénues. Mais le ton a baissé trop vite, et l'on est tombé dans la vulgarité, dans la grossièreté même. Les baillis, les podestats sont devenus des fantoches grotesques; les villageois, des benêts, et les ingénues, des gaillardes. Dans chaque nouvelle opérette ont reparu les mêmes situations scabreuses et les mêmes équivoques. Des femmes de talent ont trop souvent redit sur des mélodies plus que faciles un couplet plus que grivois. A la fin, on s'est lassé des nuits de noces interrompues, des substitutions de fiancée, des quiproquos et des imbroglios, des

(1) *Philosophie de l'art*, t. I, p. 114.

chœurs de soldats ou de postillons avec des fouets qui claquent. On parle déjà beaucoup moins de l'opérette, et, d'ici peu, l'on pourrait bien n'en plus parler du tout. La trivialité et la caricature l'ont tuée.

Ce n'est pas à l'opérette qu'il faut revenir, c'est l'opéra comique qu'il ne faut pas abandonner. Encore une fois, il n'impose à ses fidèles ni le désaveu du présent, ni le renoncement à l'avenir. Ce genre est le plus souple de tous, et son histoire prouve sa docilité. Nous le verrons spirituel et sentimental avec les musiciens du XVIIIe siècle, touchant avec Boïeldieu, romantique avec Herold, facile et un peu bourgeois avec Auber, bruyant et excessif avec un maître trop puissant pour lui, Meyerbeer, ramené enfin à ses véritables proportions par quelques-uns de nos contemporains. Nous le verrons marcher toujours avec le temps, accepter de lui les réformes et les progrès. Depuis *le Déserteur* de Monsigny jusqu'à *Carmen* de Bizet, à travers le répertoire le plus riche, l'opéra comique change sans s'altérer, se transforme sans se dénaturer. Partout se retrouvent en lui, à un degré plus ou moins éminent, mais toujours vivaces, ses qualités originelles, ses beautés natives et nationales : la clarté, le goût et surtout la mesure. Toujours tempéré, toujours moyen, il a fait à notre France, entre ses deux harmonieuses voisines, l'Allemagne et l'Italie, une place plus modeste sans doute, mais aussi légitime et aussi assurée ; les Allemands eux-mêmes le savent bien, et c'est Henri Heine, qui, dans *Lutèce*, parle ainsi du *Déserteur :* « Voilà de la vraie musique française ! La grâce la plus sereine, une douceur ingénue, une fraîcheur semblable au parfum des fleurs des bois, un naturel vrai, vérité et nature, et même de la poésie. Oui, cette dernière n'est pas absente ; mais c'est une poésie sans le frisson de l'infini, sans charme mystérieux, sans amertume, sans ironie, sans *morbidezza*, je dirais presque une poésie jouissant d'une bonne santé. » L'éloge est judicieux, éloigné du compliment banal. Heine avait l'intelligence de tous nos mérites, l'enthousiasme de toutes nos gloires, allions-nous dire, si le mot n'était un peu bruyant. N'exaltons pas notre sujet outre mesure. L'opéra comique est au-dessous des grandes formes musicales de la symphonie et de l'opéra, ces hauts sommets où seule la muse allemande reste éternellement debout. Nous n'avons jamais eu de symphoniste, et le grand opéra *français*, comme on l'a nommé, créé chez nous et pour nous, l'a été par Rossini et par Meyerbeer, qui n'étaient pas des nôtres. Notre œuvre, à nous, c'est l'opéra comique ; ce n'est que lui, mais nous y avons excellé. L'Allemagne envie notre aisance, et l'Italie notre distinction. L'une a la main trop lourde, l'autre l'a trop légère pour ces trames serrées et flexibles à la fois, qui sont nos canevas d'opéras comiques. L'Allemagne a perdu le secret de la grâce et de la facilité ; chaque jour elle se raidit et se guinde, et croirait descendre

si elle condescendait seulement. L'Italie, si grave jadis, quand, la première de toutes les nations, elle se mit à chanter, a vite changé de ton. Elle avait la voix trop facile et l'oreille trop complaisante à son intarissable mélodie. Elle est tombée dans la banalité, et même plus bas. Mais elle a gardé longtemps le don du rire, de ce rire sonore qui retentit dans *le Barbier*, par exemple, ou dans la *Cenerentola*. Tout, dans l'art italien : l'agilité des voix, l'entrain des comédiens, même certaines ressources syllabiques d'une langue qui se fait tour à tour comique ou caressante, tout prête à cette gaîté plantureuse, homérique, qui fait explosion dans tel ou tel finale d'opéra bouffe, et dont Rossini fut le maître par excellence.

Cette gaîté, nous ne l'avons jamais connue. Notre musique française a presque toujours craint l'excès dans la joie comme dans la tristesse. Son originalité est précisément dans cette mesure. Qu'elle la garde et, quoi qu'on dise, elle ne périra pas.

II.

Sainte-Beuve, dans un article sur Piron (1), dit de l'opéra comique : « Ce genre de spectacle, depuis si charmant et si français, alors au berceau, était des plus humbles et des plus bas; il consistait en de simples parades, qui, nées sous la régence et grâce aux libres mœurs qu'elle favorisait, en avaient pris le ton... Le Sage, Fuzelier, Dorneval et Piron furent les premiers, nous dit Favart, qui tentèrent d'ennoblir ce théâtre. »

Le mot d'opéra comique désigna d'abord seulement des parodies d'opéras. La parodie de *Télémaque*, de Le Sage et Gilliers, jouée en 1715, fut la première à porter ce titre. On nommait alors pièces à chansons, ou à ariettes, les comédies mêlées de chant, qui devinrent notre véritable opéra comique. Elles se jouaient sur les théâtres forains. On sait que deux grandes foires avaient lieu chaque année à Paris : la foire Saint-Germain, de février à avril, et la foire Saint-Laurent, de juillet à septembre. Au XVIIIe siècle, leur succès était consacré depuis longtemps, et la foule se portait surtout aux représentations des pièces à chansons. La vogue de l'opéra comique naissant alarma promptement les autres théâtres, ses aînés. Les comédiens italiens, installés en France depuis le XVIe siècle, accueillis par les Valois, protégés par Mazarin, chassés par Louis XIV, rappelés enfin par le régent, s'allièrent à l'Opéra et à la Comédie-Française contre l'ennemi commun. Ces pauvres tréteaux de foire étaient fragiles, et plus d'une fois ils subirent de rudes assauts. Les soirées étaient orageuses : on se gourmait et les banquettes volaient en

(1) *Nouveaux Lundis*, t. VII.

éclats. De temps à autre, l'autorité intervenait; le théâtre était fermé et, quand il rouvrait par tolérance, il n'y avait si mauvaise querelle qu'on ne lui cherchât. D'ailleurs, il se défendait bien, le brave petit théâtre, et gaîment. On pouvait réduire ou supprimer son orchestre, les chansons s'en passaient et ne s'entendaient que mieux. Les couplets étaient-ils interdits, on les écrivait en gros caractères sur un cartouche, au bout d'une perche, et tout le public de les entonner en chœur. On n'empêche pas les Français de rire, et l'on riait à la foire, avec ou sans permission.

En 1752, arriva à Paris une compagnie de chanteurs italiens. Ils nous apportaient la guerre. On sait, par les écrits du temps, le succès des partitions italiennes, surtout de *la Serva padrona*, de Pergolèse. Tout Paris s'arma pour la querelle des Français et des Italiens. Grimm et Rousseau combattaient au premier rang des ultramontains. La *Lettre sur la musique française* n'est qu'un panégyrique enthousiaste de l'art italien.

Il serait curieux, à ce propos, si nous en avions ici le loisir, d'étudier Jean-Jacques comme critique musical. On retrouverait dans sa *Lettre* des théories encore discutées parmi nous, des questions encore à l'ordre du jour : question de la mélodie et de l'harmonie, question des rapports du chant et de l'orchestre, et cette autre question, toute contemporaine, toute wagnérienne même, de la traduction musicale des paroles. Mais le fond de l'ouvrage, c'est la comparaison de la musique française et de la musique italienne, ou plutôt l'immolation de l'une à l'autre. Si l'on revisait aujourd'hui le procès, l'arrêt serait réformé sans doute; la critique ferait volte-face. Mais l'opinion et, selon nous, l'erreur de Rousseau, peut être excusée. La musique italienne de son temps n'était pas celle que l'on dédaigne maintenant, et la musique française n'était pas encore ou était à peine celle que nous aimons toujours. Le siècle dernier, le siècle des maîtres sérieux et puissans, des Marcello, des Pergolèse, des Corelli, n'annonçait pas à l'Italie le siècle plus léger, trop léger, qui l'a suivi. Il y a eu dans le génie de nos voisins comme une transposition dont il faut tenir compte. Rousseau pouvait encore louer, dans la musique italienne, les modulations savantes, l'harmonie simple et pure, la perfection de la mélodie. Mais pouvait-il nous sacrifier sans injustice? Pouvait-il, de bonne foi, reprocher à la musique française ses complications et sa recherche? Pouvait-il refuser toute émotion à nos chants? Ouvrez le recueil des *Échos de France*. Relisez une page de Lulli : *Le héros que j'attends ne reviendra-t-il pas?* ou cette plainte farouche : *Bois épais, redouble ton ombre*, et vous croirez au passé de la musique française, même avant Rousseau. Lui ne croyait ni à son passé, ni à son avenir : « Les Français, dit-il en concluant, n'ont point de mu-

sique et n'en peuvent avoir ; ou si jamais ils en ont, ce sera tant pis pour eux. » Rousseau, lui-même, heureusement, n'était pas prophète en son pays d'adoption.

L'apparition de *la Serva padrona* fut le véritable point de départ de l'opéra comique. Elle fut suivie, en 1753, d'un petit acte de Dauvergne : *les Troqueurs*, dont le succès fut grand. Bientôt parut *Ninette à la cour*, de Duni, et *Blaise le savetier*, de Philidor. C'est là que brillent les premières étincelles. Le procédé est plus que naïf encore : accompagnement insignifiant, cadences monotones, modulations maladroites, mais on sent déjà poindre la mélodie et la malice. Il est gentil, ce ménage de savetier, la femme surtout, quand, pour attendrir le propriétaire, M. Pince, elle lui montre ses bras, où son mari, dit-elle, a fait des bleus. « N'y touchez pas, c'est sensible ! » Il y a là un refrain spirituel et quelques scènes lestement menées, mais point lestes d'ailleurs, car ce siècle eut parfois d'étranges pudeurs, en paroles. « Ce serait, dit Favart, manquer de respect à une cour vertueuse si l'on osait lui offrir les tableaux de l'indécence. » L'indécence ! on la voyait partout, jusque dans certain accompagnement du *Tableau parlant*, qui fit rougir, comme trop expressif. Et cette pauvre piécette d'*Annette et Lubin* ! Il y était question de grossesse ! En vérité, cela ne se pouvait souffrir ! Et nous sommes sous Louis XV ! Apparemment on craignait les mots plus que les choses, et l'on pratiquait le proverbe de Musset : *Faire sans dire*.

Un des parrains de l'opéra comique naissant fut l'aimable Favart. Sa femme, la petite fée, comme l'appelait Maurice de Saxe, l'aidait de toute sa grâce et de tout son esprit. Les Mémoires et la Correspondance du pâtissier-poète font aimer ce couple pimpant. C'est Mme Favart qui, sur le point de mourir, faisait elle-même son épitaphe et la mettait en musique. Voilà comme on agonisait au milieu du XVIIIe siècle.

Favart survécut une dizaine d'années à sa femme. On trouve dans ses lettres beaucoup de détails sur l'histoire de l'opéra comique. « Enfin, écrit-il en 1752, voilà le sort de l'opéra comique décidé ; la réunion aura son plein et entier effet au 1er février prochain. Plus d'opéra comique aux foires, mais sur le Théâtre-Italien pendant toute l'année, à l'exception de la semaine de la Passion, dans le cours de laquelle on représentera, comme à l'ordinaire, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, à la foire Saint-Germain, nos petits opéras bouffons pour l'intérêt des pauvres et l'édification des badauds. » A force d'intrigues, la Comédie-Italienne venait d'obtenir la suppression du Théâtre de la Foire, mais sous la condition d'en recueillir chez elle et la troupe et le répertoire. Mal lui en prit. Acteurs, pièces, musique, tout devint français au théâtre de la rue Mauconseil, et la Comédie-Italienne, qui s'était flattée d'absorber l'Opéra-Comique, fut absorbée par lui. Notre genre national était fondé. Il garda bien quelque

temps encore les personnages italiens, les Colombine, les Scapin et les Cassandre, mais ce souvenir même dura peu. En 1783, la Comédie-Italienne avait abandonné son théâtre de la rue Mauconseil pour la nouvelle salle Favart; en 1790, elle abandonna son nom même, qui n'avait plus de sens, et s'appela désormais Opéra-Comique national de la rue Favart. Les Italiens nous avaient montré le chemin; mais depuis longtemps déjà nous marchions tout seuls.

M. Blaze de Bury rapporte quelque part cette anecdote. Un jour, un petit-neveu de Duni se présente au théâtre de l'Opéra-Comique et réclame ses entrées. « Je vous les accorde, lui répond le directeur, mais à une condition, c'est que vous allez, ici même, et séance tenante, me chanter un air, n'importe lequel, de M. votre arrière-grand-oncle. » — Un petit-neveu de Philidor eût été sans doute aussi empêché. A qui ne fait pas d'archéologie musicale il suffit de nommer ces deux ancêtres de l'Opéra-Comique. Grimm se plaignait déjà, en 1763, que le style de Duni commençât à vieillir. Qu'en dirait-on aujourd'hui?

Monsigny, Grétry, Dalayrac, Nicolo, voilà les premiers maîtres, les maîtres exquis de la plus vieille mélodie française. La musique naissante eut pour le XVIIIe siècle des chants attendris et des chansons joyeuses, des larmes et des sourires. Elle chanta pour lui, pour ce siècle vieilli qui s'éteignait, comme un enfant chante pour l'aïeul qui s'endort. Elle l'aimait, et lui resta longtemps fidèle, longtemps après qu'il n'était plus. Dans les jours sanglans, puis dans les jours glorieux, elle se souvint des jours aimables. Aux temps modernes qui naissaient, elle parla encore du temps jadis, et Nicolo chanta sous l'empire comme Grétry chantait à la veille de la révolution, comme Dalayrac chantait sous la terreur.

On l'a dit justement : « Un siècle n'est pas une unité chronologique, et il n'est pas aisé d'en fixer exactement les vraies limites, qui sont des limites morales. » Aussi demanderons-nous au siècle présent un sursis de quelques années, et quoique *Cendrillon* soit de 1810 et *Joconde* de 1814, nous réunirons Nicolo aux maîtres du XVIIIe siècle.

Au point de vue psychologique, un siècle n'est pas non plus une unité. Il faut toujours, mais surtout en matière d'art, se garder des théories inflexibles. Il faut se plier aux faits, et non les plier à soi. Si nous osions adresser un reproche à l'éminent critique que nous avons cité, ce serait de manquer un peu de cette docilité. Dans sa philosophie de l'art, M. Taine le prend quelquefois d'un peu haut. Il a cherché les lois qui règlent la production de l'œuvre d'art, et cru les trouver uniquement dans les influences extérieures, dans cet air ambiant que, par métonymie, on appelle assez improprement le milieu. Ce milieu, M. Taine commence par l'étudier en détail.

Il en précise les moindres élémens, physiques ou moraux : climat, nature du sol, genre de civilisation, esprit philosophique ou religieux. De cet ensemble, une fois connu, des siècles et des peuples analysés avec minutie, il dégage l'idéal artistique qui leur fut propre. Il le déduit, comme la conclusion d'un raisonnement ou la solution nécessaire d'un problème. Si la sculpture grecque, si l'architecture gothique, si la peinture italienne ou hollandaise ont été ce que nous savons, ce que M. Taine surtout sait merveilleusement, c'est que, selon lui, elles ne pouvaient être autrement. Elle ont été cela, parce que les Grecs allaient nus, parce que le moyen âge était triste, parce que l'Italie de la renaissance se plaisait aux fêtes et aux cavalcades, et parce que les Pays-Bas sont un terrain d'alluvion. Nous forçons la note exprès pour la rendre plus sensible.

M. Taine, le premier, l'a un peu forcée. A vrai dire, il est tentant de chercher les raisons de l'art et du génie, d'en chercher les lois ; mais la beauté ne livre pas, et surtout n'impose pas les siennes comme la vérité. Qui dira jamais avec la même assurance : Ceci est beau, et ceci est vrai ? Notre admiration la plus émue n'a pas, hélas ! une assise aussi ferme que la plus indifférente de nos convictions, et l'histoire, qui parfois confirme les systèmes préconçus, les contredit souvent. Entre l'art et le milieu dans lequel il se développe, il y a, sans doute, une corrélation, mais non pas ce rapport nécessaire et constant qui caractérise la loi. Des artistes suivent leur siècle, mais d'autres le mènent ou le devancent, d'autres l'étonnent. Comment expliquer par le *milieu* la renaissance soudaine de l'antiquité dans le siècle le moins antique, et ce double rayon de la Grèce qui brilla tout à coup sur les fronts de Gluck et d'André Chénier? L'esprit souffle où il veut, et le génie même a ses hasards.

Nous ne prétendons pas toutefois isoler la musique du milieu contemporain, encore moins les mettre en contradiction. Nous nous réservons seulement de ne pas les lier d'une chaîne qu'on ne puisse rompre ou relâcher.

L'esprit et le sentiment furent les deux maîtres du XVIIIe siècle, et l'opéra comique les servit tous deux. Dans *la Servante maîtresse*, l'esprit domine, mais sous une forme encore un peu rustique. Le rôle de Zerbine a plus de rondeur que de grâce, sauf dans le bel air qu'elle chante à son maître, au moment où elle feint de le quitter. Cet air, avec le récitatif qui le précède, est un modèle. Voilà le grand style italien, voilà ce que Rousseau avait raison d'admirer. La mélodie est aussi pure que l'expression juste. La largeur n'exclut ni la finesse, ni la malice, et, de cette partition, dont l'influence fut considérable, c'est là peut-être le morceau capital. Grétry put y trouver la facture de son *Tableau parlant*.

Ce petit acte, encore à demi italien, valut à son auteur le nom

de Pergolèse français. Il contient de charmantes, presque de belles choses, entre autres les deux airs de Cassandre, dont l'ampleur est singulière. Le bonhomme a déjà l'importance comique de Bartolo. Mais l'espièglerie de Grétry est plus alerte que celle de Pergolèse; son esprit pétille et mousse plus légèrement. La bouffonnerie du *Tableau parlant* eut un vif succès, et Grimm, qui faisait parfois des excuses à la musique française, écrivait après la représentation : « Il n'y a rien à dire de cet ouvrage, c'est un chef-d'œuvre d'un bout à l'autre; c'est une musique absolument neuve et dont il n'y avait point de modèle en France... C'est à tourner la tête. »

Certes, cette musique a bien le cachet de son époque. Elles l'ont aussi, ces œuvres gracieuses ou touchantes qui se nomment *Rose et Colas*, *le Roi et le Fermier*, de Monsigny, ou *l'Amant jaloux*, *Zémire et Azor*, *l'Épreuve villageoise*, de Grétry. Elles sont de leur temps, comme les tabatières d'or et les épées à poignée de nacre, comme les jupes à paniers et la poudre d'iris, comme la miniature et le pastel. La musique alors avait ses pastels, qu'il faut toucher d'une main délicate, de peur d'en faire tomber la poussière.

Mais la musique eut mieux que des pastels; elle fut même, à notre gré, supérieure à la peinture. Le plus grand peintre de cette époque, si cette époque eut un grand peintre, fut Greuze. Henri Heine, après lui avoir comparé Monsigny, ajoute : « En écoutant cet opéra (*le Déserteur*), je compris clairement que les arts du dessin et les arts récitans de la même époque respirent toujours un seul et même esprit, et que les chefs-d'œuvre contemporains portent tous le signe caractéristique de la plus intime parenté. » Comme M. Taine, Henri Heine ici va trop loin, et nous l'arrêtons. Ne concluons pas toujours à la loi; ne ramenons pas tout à l'unité. La musique du siècle passé l'emporte sur la peinture; Monsigny l'emporte sur Greuze par le naturel et par la vérité; le Monsigny du *Déserteur* s'entend : *le Déserteur* suffit à sa gloire et à notre étude.

Le Déserteur date de 1769, comme le *Tableau parlant;* mais c'est une œuvre de portée bien plus haute, le produit d'un art plus puissant. Il marque l'apparition du sentiment dramatique dans la musique. Avec *Richard Cœur de lion*, et presque d'aussi haut que lui, *le Déserteur* domine le théâtre lyrique de la fin du XVIIIe siècle. Il a les qualités, sans les défauts, de son temps : la grâce sans la mignardise, l'émotion, sans la sensiblerie. Nous parlions de Greuze tout à l'heure; jamais vous ne trouverez dans ses paysanneries la saveur rustique du drame de Sedaine et Monsigny; jamais non plus la même vérité. Prenez garde à la simplicité de Greuze, et même à son innocence : l'une est maniérée, l'autre, coquette. On l'a dit : son innocence, « c'est l'innocence de Paris et du XVIIIe siècle, une innocence facile et tout près de la chute; ce sont les quinze ans de

Manon. » Trop de rubans, trop de batiste et de linon ; sa mousseline à lui n'est pas sainte Mousseline. Ses paysannes ont l'œil humide et leurs lèvres attendent toujours. Ce n'est pas seulement pour avoir frais qu'elles entr'ouvrent leur fichu, et quand elles dorment, ce n'est que d'un œil.

La simple nature
Forme ici les mœurs;
Jamais l'imposture
N'entra dans les cœurs.

On mettait alors aux tableaux des inscriptions de ce goût ; mais on avait beau parler de la nature, peu d'artistes la comprenaient. Monsigny du moins l'a comprise et suivie. Il a donné à ses paysans des manières simples et naïves, bien éloignées de l'afféterie de la *Bonne Mère de famille* ou de la *Jeune Accouchée*. Banni de la peinture qui s'éteignait dans la mièvrerie, de la poésie qui ne fredonnait plus que des couplets galans, le naturel se réfugiait dans la musique. Elle eut alors comme une fleur de jeunesse, et presque d'enfance. L'enfance de l'art! dira-t-on avec dédain. Eh! oui, gardons le mot. Elle eut le charme de l'enfance dans un monde où rien ne l'avait plus. Quand partout la grâce était apprêtée, et l'esprit méchant ou libertin, elle fut gracieuse sans apprêt et spirituelle sans amertume. Elle fut enfant dans un siècle sénile ; par un destin singulier, elle naquit lorsque tout mourait autour d'elle, et, dans l'universel déclin, elle monta seule à l'horizon, d'où les étoiles tombaient en foule.

Le sujet du *Déserteur* est connu. Toute la pièce est fondée sur une plaisanterie d'un goût douteux, faite au pauvre Alexis par la famille de sa fiancée. Cette farce déplorable entraîne la désertion du jeune homme; elle entraînerait sa mort, si Louise, profitant d'une revue passée par le roi, n'obtenait la grâce de son ami. La pièce du bon Sedaine est touchante. Sur la liste des personnages figurent Louise, comme amante d'Alexis, et le père de Louise, et la tante tout simplement, et le grand cousin Bertrand, armé d'une baguette, « dont il niaise. » *Le Déserteur* est le type charmant de l'opéra comique. Rien n'y est forcé, ni l'émotion, ni la gaîté; l'une y est pénétrante, l'autre communicative. Au point de vue technique, il y a encore à redire ; au point de vue de l'inspiration, on ne peut qu'admirer, s'étonner même. Quelle expansion dans l'air d'entrée du ténor : *Je vais la voir !* Et dans le petit duo avec la paysanne, quelle grâce de contour, quelle aisance de modulations! Le second et le troisième acte seraient à citer tout entiers. Nous n'en sommes plus aux Scapin ni aux Zerbine. Adieu Marton ! adieu Lisette! pourra chanter la France dans *l'Épreuve villageoise*. Adieu

tout le peuple soubrette! Adieu les vieillards dupés par les servantes friponnes! adieu les personnages de paravent ou d'éventail! Voici l'air poignant d'Alexis : *Mes yeux vont se fermer sans avoir vu Louise!* La musique avait de l'esprit, elle prend une âme; voici la passion et le drame humain, l'émotion, les larmes; mais le rire aussi, plus franc que jamais. Le rôle de Montauciel est charmant de désinvolture et d'entrain. Son ivresse est aimable et point grossière. Son air : *Je ne déserterai jamais* est coupé de réticences discrètes, un peu haletant, comme il convient après boire. Nos buveurs modernes d'opéra comique ont le vin moins léger. Quant au grand cousin, il atteint, dans le second acte, à la sublimité du comique. Lorsque, juché sur sa chaise, les pieds aux barreaux, intimidé d'abord, puis rassuré par la cordialité de son nouvel ami, il se décide à chanter, l'effet est irrésistible. Vous l'avez entendu, glapissant tout du haut de sa tête, avec des éclats désordonnés; vous avez vu sa figure épanouie, vous savez ce refrain d'une bêtise grandiose, entraînante : *Tous les hommes sont bons!* Chaque mesure déborde de contentement. C'est la joie triomphante, le délire de la bonne humeur et de l'optimisme. Quelle réfutation anticipée et désopilante des larmoyeurs modernes, des Schopenhauer et des Hartmann! Montauciel, à son tour, entonne un couplet mieux tourné; il chante le vin et les jolies filles. — « Allons, reprends avec moi, dit-il. — Mais je ne sais pas votre air, zézaie Bertrand interdit. — Essaie toujours, je parie que cela marchera. » — Cela marche en effet, et d'une superbe allure. Ici qu'on ne raille plus, même le procédé. Le tour de force est prodigieux, et nous ne savons rien qui dépasse la reprise en duo de cette complainte niaise et de cette chanson joyeuse.

Le Déserteur avait seize ans lorsque fut joué *Richard Cœur de lion*, le chef-d'œuvre de Grétry et de notre musique au XVIIIe siècle. Il parut en 1785, à la veille des jours redoutables, et quand on revient à lui, l'on croit retrouver une de ces empreintes légères respectées par les cendres des volcans. *Richard* est un des plus touchans débris du passé; il a la poésie d'un souvenir, presque d'une relique. C'est le témoin de temps à jamais disparus, l'écho de voix qui ne chanteront plus. Les quelques années qui précédèrent la révolution offrent un caractère singulier d'apaisement et de détente. La bonne volonté du roi, la grâce de la reine, avaient gagné tous les cœurs. L'âme française, qui devait être bientôt une âme de colère et de haine, était encore une âme de mansuétude et d'amour. Louis XVI était aussi populaire que l'avait été son aïeul; à son tour, et à meilleur titre, il pouvait se dire le Bien-Aimé. Les lis, au moment d'être coupés, semblaient refleurir. *Richard* a la mélancolie d'un hommage suprême à la royauté. On riait avec le

Déserteur; ici l'on ne saurait plus rire. *Richard* est une œuvre de sympathie respectueuse, presque de pitié; un dernier acte de foi, sinon d'espérance. L'histoire sans doute a laissé sur cette musique un reflet douloureux, et les destinées accomplies ont ajouté à sa poétique tristesse. Les contemporains ne pouvaient l'entendre ainsi. Louis XVI avait confiance, quand ses gardes du corps, buvant à lui dans leur banquet, chantaient avec enthousiasme : *O Richard, ô mon roi!* Il ne savait pas qu'il languirait lui aussi *dans une tour obscure*, et que nulle voix fidèle ne viendrait alors redire sous ses fenêtres la romance bien-aimée. On n'a pas forcé le Temple comme la forteresse autrichienne et personne n'a aimé le roi de France

Comme le vieux Blondel aimait son pauvre roi!

Richard Cœur de lion offre ainsi, au point de vue historique, un caractère particulier. Il fut proscrit pendant la révolution. Un soir, pendant la captivité de Louis XVI, Garat s'avisa de chanter, au foyer de l'Opéra, la fameuse romance. Il faillit s'en repentir, et ne dut son salut qu'à l'intervention d'un habitué du théâtre, Danton.

Repris par ordre de l'empereur, *Richard* fut surtout acclamé sous la restauration. Blondel alors chantait volontiers :

Louis dix-huit, ô mon roi!
L'univers te couronne;
Tu triomphes par la loi
Et nous adorons ta personne.

Richard pourrait se passer de cet intérêt rétrospectif. L'œuvre se suffit à elle-même. Nous disions qu'elle domine l'art français au XVIIIe siècle. Quel peintre, quel musicien d'alors s'est élevé à de pareilles hauteurs? La beauté de *Richard*, quoique souvent gracieuse, est surtout austère et pure, presque en contradiction avec l'esthétique du temps. A peine y est-il question d'amour. On entrevoit seulement la comtesse Marguerite; elle gagne même à ne nous apparaître que dans les souvenirs du roi captif. L'intrigue du gouverneur et de Laurette n'est que le prétexte d'un air exquis : *Je crains de lui parler la nuit*, plein de mystère et de grâce timide. Ce qui domine tout l'opéra, c'est la fameuse romance, et nous voudrions un mot plus noble pour la nommer. L'art lyrique n'a pas attendu Wagner pour faire planer sur tout un drame une mélodie obstinée, un motif conducteur. *Une fièvre brûlante* est le premier et restera, croyons-nous, un des plus puissans de ces *Leitmotive* qui font maintenant tant de bruit. Il n'en fait pas, lui, ce chant de génie, mais comme il est fidèle! Comme il est tour à tour plaintif

ou consolant! Comme il frappe au cœur le prisonnier! Comme à chaque reprise il s'accentue et se passionne jusqu'à la pathétique explosion de l'ensemble!

On veut maintenant des types musicaux, des caractères : Grétry a créé le premier, avec Blondel, cette touchante figure d'écuyer troubadour. Dès que *Richard* parut, on y remarqua la note chevaleresque, le sentiment du moyen âge. On prononça même un mot singulier pour le temps et qui, depuis, a fait son chemin, celui de romantisme. Il était juste : *Richard* est romantique; il l'est un peu comme l'ont été depuis, mais beaucoup plus que lui, et la *Dame blanche* et le *Pré-aux-Clers*. Il marque l'apparition de la couleur dans la musique. Il a la couleur héroïque, témoin le grand air du roi dans sa prison, avec les réminiscences belliqueuses et l'écho des clairons : *O souvenir de ma puissance!* C'est presque le mouvement de Shakspeare, le regret d'Othello : « Adieu, les troupes empanachées et les grandes mêlées!.. Adieu la royale bannière, et tout l'éclat, la pompe et l'appareil des guerres glorieuses! »

Du *Déserteur* à *Richard Cœur de lion*, le progrès est notable : progrès dans le génie et progrès dans le métier. Il y a plus de grandeur dans la pensée et plus d'aisance dans l'exécution. L'harmonie s'enrichit, les accompagnemens offrent plus d'intérêt. L'orchestre commence à se faire sa place : à la fin du premier acte, il reprend à lui seul la chanson du sultan Saladin dans une coda presque symphonique (1). Le rôle des chœurs gagne également de l'importance : ils se mêlent davantage à l'action; l'ensemble des soldats au second acte a du mouvement; il est traversé par une phrase suppliante de Blondel un peu analogue à celle de Leporello dans le sextuor de *Don Juan*; on y sent la même détresse.

Nous pouvons ici rappeler Mozart : nos vieux auteurs font quelquefois penser à lui. Non qu'ils y aient pensé eux-mêmes; car, dans ses *Essais*, Grétry ne le nomme pas une fois. Il y eut entre le génie de Mozart et le nôtre un singulier malentendu. Il a méconnu nos musiciens, qui, de leur côté, semblent l'avoir ignoré. Il écrivait de Paris, en 1778 : « S'il y avait ici un coin où les gens eussent de l'oreille pour entendre, du cœur pour sentir, un peu de goût pour comprendre quelque chose à la musique, je rirais volontiers de toutes mes misères; mais je suis malheureusement au milieu de brutes (en ce qui concerne la musique), et il n'en peut être autrement, car ils portent en tout l'aveuglement de la passion. Non, il n'y a pas une ville au monde comme Paris. Ne croyez pas que j'exagère en parlant ainsi de la musique de ce pays. Adressez-

(1) On sait que l'instrumentation de *Richard*, comme celle du *Déserteur*, a été retouchée, mais non transformée par Ad. Adam.

vous à qui vous voudrez, pourvu que ce ne soit pas un Français natif, et il vous répondra comme moi (1). »

Nous l'avons vu, il y avait même des Français de cet avis. Pourtant, en 1778, avaient déjà paru *le Tableau parlant*, et *Zémire et Azor*, et *l'Amant jaloux*, sans parler du *Déserteur*. Comment ces gracieux essais, ces pures mélodies trouvaient-elles aussi sévère le maître par excellence de la grâce et de la pureté? Entre l'inspiration de notre école française et celle de Mozart, il y a cependant affinité : rencontre fortuite sans doute, inconsciente peut-être, mais parfois incontestable. On la retrouverait notamment chez Nicolo, dans l'air célèbre de *Jeannot et Colin : Ah! pour moi quelle peine extrême!* La coupe du morceau, la beauté de la forme, tout est digne du maître de Salzbourg, et le rapprochement n'a rien dont son ombre puisse s'offenser.

Après *Richard Cœur de lion*, Grétry ne donna plus que des œuvres de moindre valeur. Il se reposait à l'Ermitage sous les arbres qui avaient abrité Jean-Jacques Rousseau. Son chef-d'œuvre était proscrit par la Terreur. Les hommes de sang se faisaient jouer des pastorales. Comment justifier ici la théorie des milieux, et concilier les contraires qui se heurtent dans l'histoire de ce temps? Le musicien à la mode était le tendre Dalayrac. *Le Moniteur*, après le compte rendu de la guillotine, annonçait pour le soir *Nina, ou la Folle par amour*. A l'Opéra-Comique, les tricoteuses étaient en pleurs; elles chantaient le matin *la Carmagnole*, et le soir la romance. « Les conventionnels, a dit Chateaubriand, se piquaient d'être les plus bénins des hommes : bons pères, bons fils, bons maris, ils menaient promener les petits enfans; ils leur servaient de nourrices; ils prenaient doucement dans leurs bras ces petits agneaux pour leur montrer le *dada* des charrettes qui conduisaient les victimes au supplice. » C'est vrai : tout était bonté, sympathie. Le doux Saint-Just, le vertueux Robespierre, des philanthropes féroces, voilà les représentans les plus complets de l'époque.

En 1793, l'Opéra-Comique donnait *Roméo et Juliette*, de Dalayrac, mais avec le sous-titre charmant de : *Tout pour l'amour*. C'était bien la devise du temps! La musique était plus tendre que jamais, aimable jusqu'à la fadeur. Elle chantait le bien-aimé et sa languissante amie, la romance de *Nina*, ce petit opéra comique dont le succès égala presque celui du *Mariage de Figaro!* Nina était née sensible et aimante; mais son père avait contrarié son amour. Un odieux rival a tué son fiancé, et depuis la pauvre fille est folle, « plus intéressante et plus respectable que jamais, déplo-

(1) Voir *Mozart, Vie d'un artiste chrétien au XVIIIe siècle*, traduite par M. J. Goschler.

rable victime de l'amour et de la sévérité ! » Chaque jour elle vient s'asseoir au bord de la route : « J'écoute, murmure-t-elle, *le bien-aimé ne revient pas !* »

> Ne reviendra-t-il pas? Il reviendra sans doute...
> Non, il est sous la tombe. Il attend ! Il écoute !
> Va ! belle de Scio ! meurs !.. Il te tend les bras.
> Va trouver ton amant, il ne reviendra pas.

Le ton change, n'est-ce pas? C'est le même sujet, mais l'ébauche est d'un autre artiste. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, dans Marsollier et Dalayrac qu'André Chénier a trouvé l'idée de ce fragment, c'est dans Shakspeare; il nous en avertit lui-même. S'il l'eût achevé, nous aurions un marbre grec à côté d'une figurine de Saxe.

La *Nina* de Dalayrac est loin de la beauté antique. Elle essuie une larme, laisse quelques fleurs au banc accoutumé, et s'éloigne. On pourrait faire aujourd'hui de ce petit acte une reprise agréable, et nous savons une diva d'opérette à qui ne messiérait peut-être pas le rôle. Dalayrac fut le premier qui osa mettre au théâtre une scène de folie, et *Nina* fut essayée d'abord sur le théâtre particulier de Mlle Guimard. L'enthousiasme qu'elle excita, dit le biographe, enhardit les auteurs à la faire représenter, et bientôt la France entière raffola de cette « aimable insensée. » Le musicien a traité la situation avec délicatesse. Sans parler de la fameuse romance, plusieurs morceaux ont du charme : le premier chœur, qui berce le sommeil de Nina, et la scène avec les petites filles, auxquelles elle apprend sa plainte et le nom de son bien-aimé. L'œuvre, dans son ensemble, est poétique et douce. Le délire de la pauvre enfant n'est pas la divagation bavarde de Lucia, c'est plutôt le mélancolique égarement d'Ophélie.

Dalayrac écrivit un nombre prodigieux d'opéras, comiques ou non : une cinquantaine à peu près. Il avait eu de bonne heure le goût de la musique, et le goût contrarié : c'est l'histoire ou la légende de tous les artistes. Tout petit, il jouait du violon; il en jouait en cachette, et chaque soir, par la lucarne de son grenier, l'enfant gagnait le toit de la maison endormie et chantait ses premières romances aux étoiles; aux étoiles, et aux religieuses d'un couvent voisin, qui surprirent le secret de ces nuits mélodieuses. Dalayrac se ressentit toujours de ses débuts, et sa musique a gardé quelque chose du clair de lune.

Sa biographie par Pixérécourt achève l'idée que son œuvre peut donner de lui. Il vivra parmi nous, dit l'épigraphe, tant qu'il existera une âme sensible aux accens de la nature. — Décidément,

même sous l'empire, le XVIIIe siècle n'était pas fini. — Si Dalayrac perd sa mère, c'est le meilleur des fils pleurant celle qui lui a donné la naissance ; s'il épouse Mlle Sallard, jeune personne d'une âme sensible et d'une imagination vive, le jour de l'hymen voit former une alliance entre le génie et les grâces. Tout le reste est à l'avenant. En 1807 (la date est à noter), la famille et les amis de Dalayrac célébrèrent son anniversaire avec « une sensibilité vraie. » En rentrant chez lui, l'excellent homme trouva sa *demeure* ornée par les soins de l'amitié. Les dames étaient parées, et l'orchestre de l'Opéra-Comique jouait sous des feuillages. Mme Dalayrac elle-même s'avança et remit à son mari une tabatière. Dans ce *meuble*, qu'il désirait depuis longtemps, Dalayrac trouva le quatrain suivant :

Ce présent qu'autrefois, par un abus funeste,
On faisait à l'intrigue, à la faveur, au rang,
De la part d'Apollon, seul juge du talent,
L'amitié vient l'offrir au mérite modeste.

Ce n'est pas tout. La belle Mme Belmont accorda sa harpe et chanta :

Pour bien fêter l'amant de Polymnie,
Par des airs purs et par les plus doux sons,
Pour l'entourer d'une tendre harmonie,
Pour le chanter, empruntons ses chansons.
. . . . . .
A le chanter c'est en vain qu'on s'applique ;
Unissons-nous à sa tendre moitié :
Nos cœurs d'accord, mieux que notre musique,
Lui donneront un concert d'amitié.

On passa dans la salle à manger, et l'on se mit à table autour d'une pièce montée qui représentait le Parnasse.

Deux ans après cette solennité, l'aimable musicien mourut, le 27 novembre 1809, et son agonie, mélodieuse encore, ne se trahit que par des chants.

Pas plus que l'œuvre de Dalayrac, l'œuvre de Nicolo ne s'explique par le milieu contemporain. La peinture, la sculpture, et même les arts secondaires, l'art du mobilier, par exemple, portent bien plus que la musique le cachet du temps. Telle pendule, surchargée de sphinx et de lotus, témoignera toujours de l'expédition d'Égypte. En musique, au contraire, le style empire se trahit rarement, sauf peut-être chez Méhul, auquel on pourrait reprocher un peu de raideur et d'emphase. Mais quel chercheur de l'avenir, retrouvant, après des siècles d'oubli et d'ignorance, *Joconde* et *Cendrillon*, reporterait ces œuvres mignonnes à des jours d'épopée ?

Tandis que les clairons sonnaient par toute l'Europe, la musique s'égayait avec un conte de Perrault et un conte de La Fontaine. Comme dit le brave homme de *Carmosine*, il n'y avait point là de trompettes.

Il y en a cependant, mais si peu! Dans *Cendrillon*, le jeune prince a son petit accès de bravoure. Il court au tournoi comme un vrai paladin; il en revient vainqueur avec une phrase martiale :

Vous seule avez guidé mon bras!
Vous m'avez conduit à la gloire.
Aussi je dois à vos appas
Le prix de ma victoire.

Il n'a pas dû frapper bien fort, le gentil chevalier de vingt ans, ce gamin vêtu de satin bleu; il n'y a pas une goutte de sang sur les rubans de son épée. Il faudrait faire jouer *Cendrillon* par des enfans, par des marionnettes vivantes. Ce pimpant opéra comique est une miniature animée. La première scène est une des meilleures : les deux méchantes sœurs, la Clorinde et la Tisbé, s'ajustent pour le bal : *Arrangeons ces fleurs, ces dentelles!* Et tandis qu'elles bavardent, Cendrillon fredonne, au coin de son feu, *le Compère Guilleri*. Elle est pleine d'entrain et de bonne humeur, cette vieille chanson; rien ne l'arrête; elle court à travers le caquet des deux péronelles. La musique a presque la saveur du dialogue de Perrault : « Moi, dit l'aînée, je mettrai mon habit de velours rouge et ma garniture d'Angleterre. — Moi, dit la cadette, je n'aurai que ma jupe ordinaire; mais, en récompense, je mettrai mon manteau à fleurs d'or et ma barrière de diamans, qui n'est pas des plus indifférentes. »

Dans son ensemble, l'opéra comique ne vaut pas le conte. La musique a vieilli plus que la poésie. Nous disons poésie à dessein, car ces contes sont de petits poèmes. Nicolo n'a pas compris assez leur grâce un peu mystérieuse. Il ne nous a pas montré près de Cendrillon cette marraine, qui était fée. Il l'a remplacée par le sentencieux Alidor. La bonne marraine ne raisonnait pas comme ce magicien, qui sent un peu le magister. Elle envoyait simplement sa filleule lui quérir une citrouille, des souris blanches et des lézards, dont elle faisait un carrosse, des chevaux pommelés et des laquais. Nicolo, et surtout son collaborateur Étienne, ont alourdi le conte. Ce n'est pas tout : un reste de sentimentalisme du XVIIIe siècle en a un peu affaidi la naïveté. Si jolie, si touchante même que soit la romance du prince : *O sexe aimable, mais trompeur!* elle n'est pas sans quelque mièvrerie. Il y a dans le récit de Perrault plus de simplicité.

On trouve plus de bonhomie et de rondeur dans une autre Cendrillon, Italienne, celle-là, dans la *Cenerentola* de Rossini. C'est la bouffonnerie, presque la farce, mais la farce puissante. Il fallait, disent nos pères, entendre la voix de Lablache rouler comme un tonnerre à travers les vocalises de don Magnifico. Quelle jovialité dans cette musique! Quelle verve et quelle exubérance! Rossini parfois rappelle Rabelais. Comme il en prend à son aise avec l'aimable féerie! Comme il se met au large! Au lieu de raffiner dans le joli, comme il amplifie dans le comique! Il étourdirait d'un éclat de rire les petits personnages de Nicolo.

Quatre ans après *Cendrillon* parut *Joconde*, qui vaut beaucoup mieux. Ici, l'esprit domine. Si *les Rendez-vous bourgeois* sont plus gais, plus franchement comiques, *Joconde* est plus relevé : les idées et la facture, tout y est élégant et spirituel, sans trivialité comme sans fadeur. Le livret d'Étienne est assez joliment imité du conte de La Fontaine. Ce n'est plus un conte de fées, celui-là; tout s'y fait le plus naturellement du monde; on sait comment. Il a fallu gazer un peu, cela s'entend, surtout dans le second acte. Le fameux quatuor est conservé, mais le lieu de la scène agrandi et l'action atténuée : au lieu d'une chambre d'auberge (et même moins qu'une chambre), le théâtre représente un bosquet, à peu près les marronniers des *Noces de Figaro*. Nicolo sans doute a traité la situation avec moins d'ampleur que Mozart; les lignes sont moins belles, l'ordonnance est moins harmonieuse, mais toutes proportions gardées comme elles doivent l'être, les deux scènes peuvent se comparer. Il y a même plus de vivacité chez Nicolo. Ce quatuor est à la fois musical et scénique. La première phrase est charmante. A peine est-elle tombée des lèvres d'un des personnages, qu'un autre la reprend, et chez tous elle a même grâce et même légèreté. Le dialogue musical est rapide; les reprises et les rentrées se font à point, la mélodie circule sans s'égarer à travers tout le morceau. L'orchestre accompagne finement avec un bourdonnement moqueur qui ne cesse pas. Il jase lui aussi, il rit avec les deux petits amoureux qui s'embrassent. Aux inflexions câlines de Jeannette, à la façon dont elle traite son Lucas, on voit que Nicolo se souvenait de La Fontaine.

Ce quatuor est la meilleure page de *Joconde*; mais il faudrait en citer bien d'autres : par exemple l'air du premier acte : *J'ai longtemps parcouru le monde*, plein de désinvolture et de fatuité, un peu parent de l'air de Leporello : *Madamina, che catalogo è questo!* Citons encore le duo galant et moqueur de Robert et d'Édile : *Ah! monseigneur, je suis tremblante*. Dans *Joconde*, personne ne prend rien au sérieux. Ni les amans, ni les maîtresses ne sont dupes les

uns des autres. A la fin du premier acte, tout le monde rit sous cape, malgré le départ pour la croisade et le désespoir affecté des deux femmes.

Jeannette, la paysanne, est encore plus madrée que les deux autres :

> Ma mère et le bailli sont bien,
> Et je crois que j'aurai la rose.

Quelle malice dans ces couplets, mais quelle malice honnête et sans effronterie ! Tel est le ton général de l'œuvre. Il se retrouve encore dans le charmant quatuor du troisième acte : *Ah! ma petite amie, que te voilà jolie!* De l'esprit, partout de l'esprit. Une fois seulement, il y a plus. Jadis, les couplets fameux du troisième acte :

> Et l'on revient toujours
> A ses premiers amours.

se chantaient, dit-on, comme de petits couplets de vaudeville : ils n'avaient pas plus d'importance. On les comprend autrement aujourd'hui, et selon nous, on les comprend mieux. Les deux artistes éminens qui tour à tour ont repris *Joconde* donnaient à cette romance un accent plus pénétrant ; ils la disaient avec plus de chaleur, dans un style plus large. Ont-ils mis là cette tendresse, cette mélancolie rêveuse, ou l'y ont-ils trouvée? Devons-nous au compositeur, ou seulement à ses interprètes, notre émotion plus profonde? Peu importe. De l'interprétation nouvelle le vieil air a gardé un caractère de grandeur, presque de puissance, qui nous montre un des aspects particuliers de l'œuvre de Nicolo, et résume un aspect plus général des œuvres anciennes que nous venons d'analyser.

III.

Nos vieux compositeurs ont tous entre eux une ressemblance, une certaine parenté. Si l'Opéra-Comique, comme la Comédie-Française, faisait peindre sur son plafond les maîtres de son répertoire, on pourrait sans anachronisme grouper autour du vieux Grétry, Monsigny, Dalayrac et Nicolo. Sans doute il existe de l'un à l'autre des nuances d'inspiration et de procédé, mais ils sont de la même famille. Du *Déserteur* à *Joconde*, malgré le demi-siècle qui les sépare, il n'y a pas un de ces écarts subits, un de ces *saltus*, comme disent les philosophes, qui d'un seul coup portent l'art à des hauteurs soudainement conquises. Mais, de *Joconde* à *la Dame blanche*, cet écart existe. Dans l'espace de onze ans, une évolution s'est faite. C'est Boïeldieu qui l'a ménagée et conduite. Ses premiers ouvrages l'ont préparée, son chef-d'œuvre la couronne.

Dans l'histoire de l'opéra comique, Boïeldieu est le dernier des anciens et le premier des modernes. *Ma Tante Aurore, le Nouveau Seigneur* rappellent encore Grétry ; mais *la Dame blanche* ne rappelle plus rien du passé ; elle annonce l'avenir. Des premières œuvres de Boïeldieu, les meilleures à notre gré sont : *Ma Tante Aurore* et *le Nouveau Seigneur*. *Ma Tante Aurore*, qui date de 1803, vaut mieux que *les Voitures versées*. Ces deux dernières œuvres sont les plus franchement comiques de Boïeldieu ; mais le comique de *Ma Tante Aurore* est plus fin, la musique plus spirituelle. Citons au début, pour l'excellence de sa facture, le quatuor de la délibération. Citons encore les couplets si plaisamment grondeurs de la tante, et surtout le duo de la soubrette et du valet : *De toi, Frontin, je me défie.*

Le Nouveau Seigneur est une paysannerie charmante, supérieure à *l'Épreuve*, de Grétry, et à *la Fête du village voisin*, de Boïeldieu lui-même. Depuis le premier quatuor : *Ainsi qu'Alexandre le Grand*, jusqu'au duo : *Si vous restez à cette place*, cette musique pétille d'esprit. Ce petit acte a le montant, le bouquet d'un doigt de vieux bourgogne, de ce chambertin qu'on y chante dans un duo resté fameux.

Jean de Paris, en 1812, obtint un immense succès, non seulement en France, mais à l'étranger. Déjà un Allemand avait qualifié la musique de *Ma Tante Aurore, allerliebste*, délicieuse. En 1817, Weber, alors directeur de musique à Dresde, faisait représenter *Jean de Paris* et écrivait à ce propos : « En opposition avec le sentiment passionné qui est propre au génie de l'Allemagne et de l'Italie, l'opéra français représente la raison et l'esprit, principalement sous le rapport de la musique... Aux plus grands maîtres de l'art il appartient de tirer les élémens de leurs œuvres de l'esprit même des nations, de les assembler, de les fondre, et de les imposer au reste du monde. Dans le petit nombre de ceux-ci, Boïeldieu est presque en droit de revendiquer le premier rang parmi les compositeurs qui vivent actuellement en France, bien que l'opinion publique place Isouard (Nicolo) à ses côtés. Tous deux possèdent assurément un admirable talent, mais ce qui place Boïeldieu bien au-dessus de tous ses émules, c'est sa mélodie coulante et bien menée, le plan des morceaux séparés et le plan général, l'instrumentation excellente et soignée, toutes qualités qui désignent un maître et donnent droit de vie éternelle et de *classicité* à son œuvre dans le royaume de l'art (1). »

Une fois au moins, Boïeldieu fait lui-même penser à Weber, qui le jugeait si bien ; non pas le Boïeldieu de *Jean de Paris*, qui ne

(1) Cité par M. Arthur Pougin dans son volume : *Boïeldieu.*

nous plaît qu'à demi, mais le Boïeldieu du *Petit Chaperon rouge*. De tous les ouvrages sérieux du maître rouennais, c'est celui-là que nous placerions aussitôt après *la Dame blanche*. Il l'a précédée de sept ans (1818).

Le conte de Perrault est devenu une honnête allégorie. L'action se passe au moyen âge, sur les terres du baron Rodolphe. Un vieil usage voulait que tous les ans, dans un village choisi par le suzerain, le sort désignât une jeune fille de seize ans pour aller pendant trois mois... cultiver les fleurs du château. Au bout de ce temps, elle recevait, si elle s'était bien comportée, une dot qui lui permettait de s'établir honnêtement. La gentille Rose d'Amour, le Petit Chaperon rouge, doit partir ; mais sa mère adoptive, qui dans le temps a fait le voyage, et qui s'est bien comportée, est moins ambitieuse pour la petite. Elle l'aide à fuir. Rose, coiffée du chaperon magique qui la rend inattaquable, ou tout au moins infaillible, va porter la galette et le pot de beurre légendaires à un vieil ermite qui la protège. Dans les bois, elle rencontre le baron Rodolphe, le loup. Il a, lui aussi, son talisman, un anneau magique qui le fait aimer; mais le chaperon est le plus fort et le loup s'éloigne désappointé. Alors, sommeil de Rose d'Amour, songes d'or, visions d'hymen avec un seigneur vertueux qui pour vivre près d'elle s'est fait berger dans le vallon ; ballet des Plaisirs, triomphe et couronnement de l'innocence. Rose s'éveille bientôt et reprend sa route. Elle atteint l'ermitage, mais le loup l'y a devancée. Affublé d'une longue barbe et d'une robe de moine, il reçoit le petit Chaperon rouge. Heureusement il ne le mange pas. Le véritable ermite arrive à temps et révèle à Rodolphe que Rose est sa nièce, la fille de sa sœur Zélinde, abandonnée dès son enfance et recueillie par des paysans. Ne pouvant l'épouser, Rodolphe la marie au seigneur qu'elle a vu en rêve et qu'elle aimait sans connaître sa haute naissance. Ne raillons pas : Molière lui-même a parfois des dénoûmens aussi innocens.

La partition de Boïeldieu est plus riche que ce livret indigent. Elle a moins vieilli. Quelques-unes de ses grâces sont encore aussi fraîches qu'au premier jour. Depuis Grétry, depuis Nicolo même, le style musical s'est affiné. Le trio du premier acte : *Qu'il serait doux d'être à mon âge Conduite auprès de monseigneur !* est écrit avec l'élégance et la pureté de Mozart. Comme les vides se sont comblés dans l'harmonie et dans l'orchestre ! Comme les ensembles ont pris de l'ampleur ! Ils n'avaient pas, avant Boïeldieu, cette variété d'incidens, cette animation musicale et scénique. Le finale du premier acte du *Petit Chaperon rouge* prépare à la scène de la vente dans *la Dame blanche*. Mais ce qui fait la haute valeur du *Petit Chaperon rouge*, c'est le troisième acte. L'air de Rodolphe

attendant Rose et le duo suivant ont une largeur singulière. Nous songions à l'air du loup en parlant de l'auteur du *Freischütz*. Si par le contour mélodique il rappelle Mozart, par sa coupe hachée, par la succession des mouvemens, même par certains détails d'orchestre, il est presque digne de Weber.

Le duo final est un chef-d'œuvre. Rose demande à l'ermite la fin d'un récit commencé la veille. Mais bientôt elle s'étonne de ne pas reconnaître la voix accoutumée. Et puis le bon père lui conte d'étranges histoires. Il lui prend la main, il a l'œil allumé : *Ah! jamais, bon ermite, ici, Vous ne prîtes ma main ainsi*. Quelle rapidité dans la progression, dans cette suite de récitatifs précipités! Comme on sent redoubler chez les deux personnages l'inquiétude et le désir jusqu'à l'explosion de la terreur et de l'amour presque brutal, mais aussitôt retenu! La courte phrase de Rodolphe est douce comme une caresse; mais elle n'arrête pas longtemps l'élan de ce duo, qui reprend plus ardent et plus passionné. Jamais avant Boïeldieu la musique n'avait eu cette puissance dramatique, qu'elle retrouvera chez Herold, notamment dans le dernier duo de *Zampa*.

L'année 1825 est mémorable à jamais dans l'histoire de la musique française. L'apparition de *la Dame blanche* fut un événement national. Jamais œuvre d'art n'excita de plus vifs transports. La première soirée fut triomphale, Boïeldieu traîné sur la scène et acclamé. A peine était-il rentré chez lui que le public s'amassa devant ses fenêtres. L'orchestre, encore tout ému, vint lui donner une sérénade. Amis, artistes, arrivèrent en si grand nombre, que Rossini, logé au-dessous de Boïeldieu, dut ouvrir aussi son appartement. Il le fit avec une grâce charmante, et le maître de *la Dame blanche* embrassa en pleurant le maître du *Barbier*. Tous deux s'aimaient d'ailleurs et vivaient dans l'intimité. Boïeldieu reportait volontiers un peu de sa gloire sur Rossini; mais celui-ci n'en acceptait pas l'hommage. « Jamais, disait-il, un Italien, fût-ce moi-même, n'aurait écrit la scène de la vente. Nous aurions mis partout des *Felicita! felicita!* rien de plus. » Et de fait Rossini eût traité sans doute ce finale autrement que Boïeldieu. N'oublions pas cependant (et au fond il ne l'oubliait pas lui-même) qu'il venait d'écrire le merveilleux finale du *Barbier*. Ce n'est pas toutefois que ces deux pages offrent une grande analogie. Elles valent par des mérites divers : l'une par la puissance, par l'intensité mélodique; l'autre, par la légèreté et la variété des épisodes. Dans Rossini, tous les effets sont condensés; ils sont dispersés dans Boïeldieu. Néanmoins, *la Dame blanche* trahit un peu l'influence du *Barbier*. C'est à lui qu'elle doit cette abondance de mélodies, cette profusion d'idées qui fait sa gloire, d'autres aujourd'hui disent sa misère.

Hélas! le mot n'est pas trop dur. Les connaisseurs ne discutent

même plus cette œuvre qui fut tant aimée ; ils la suppriment. Ils la laissent aux collégiens qui vont aux matinées avec leur grand'-mère ; et si vous essayez de la défendre, surtout de la louer, ils haussent les épaules. Ils fredonnent d'un ton goguenard : *Ah! quel plaisir d'être soldat!* ou bien : *Prenez garde! prenez garde!* Et, pour quelques pages démodées, les voilà qui crient à la sénilité d'une œuvre encore jeune comme l'aurore. Attendons à soixante ans la musique dont ils nous écrasent aujourd'hui. Je m'étonnerais que celle-là fût jamais populaire : elle n'a rien à craindre des orgues de barbarie.

On rit de la pièce de Scribe comme de la partition de Boïeldieu, et de toutes deux on devrait s'attendrir. Scribe n'inventa jamais plus poétique aventure. On sait qu'il l'emprunta à Walter Scott, qui florissait alors, et qu'on n'eût pas appelé, comme l'a fait depuis un peu durement M. Taine : l'Homère de la bourgeoisie moderne. L'Écosse était à la mode avec sa mélancolie. Le romantisme naissait, et *la Dame blanche* est le premier opéra comique qu'il ait complètement inspiré. Romantisme aimable, éloigné de l'emphase et de l'exagération. Weber sentait la raison dans la musique de Boïeldieu; elle y est, en effet, comme généralement dans toute musique française. Il est peu d'œuvres de l'époque romantique, soit en peinture soit en poésie, qui se soient, autant que *la Dame blanche*, gardées de l'excès. On a depuis abusé des manoirs en ruines, des orphelines élevées par les châtelaines, des revenans de minuit, des créneaux, des tourelles, de tout le décor féodal et de la friperie moyen âge ! Mais le ton de *la Dame blanche* est si naturel, sa couleur est si discrète, que rien en elle n'a passé. Le prestige du romantisme est évanoui ; ses fantômes se sont envolés ; mais il en reste un auquel nous croyons encore, et que nous aimons toujours, c'est la dame blanche d'Avenel.

Ah ! la simple et bonne musique ! Comme elle se laisse approcher ! Comme elle se donne ! Comme elle est naïvement belle, et belle pour tous, même pour les ignorans ! De qui l'écoute elle n'exige ni travail ni peine ; elle laisse venir les petits enfans. Faites-vous semblable à eux, et vous l'aimerez de nouveau, si par malheur vous ne l'aimez plus. Dépouillez le vieil homme, l'homme de science, l'homme de métier. Oubliez le côté technique de l'art ; n'en recherchez que l'essence pure : elle est dans cette musique-là. Oubliez les complications, les surcharges modernes, et ces maîtres obscurs, assembleurs d'accords et d'harmonies, comme Jupiter assembleur de nuages. La beauté n'est pas chez eux ; elle ne se cache pas derrière leurs énigmes. Vous rappelez-vous, dans *les Caprices de Marianne*, le poétique éloge de la vigne napolitaine : « Le voyageur dévoré de soif peut se coucher sous ses rameaux

verts; jamais elle ne l'a laissé languir; jamais elle ne lui a refusé les douces larmes dont son cœur est plein. » Telle est la beauté véritable. Pas plus que les treilles du Pausilippe, étalant au soleil leurs grappes dorées, elle ne connaît la honte ni la pudeur jalouse. Elle rayonne pour tout le monde, et, par un privilège ineffable, tous les hommages ne sauraient souiller son immortelle chasteté; elle demeure vierge après des siècles de baisers.

Que de cœurs elle a fait battre, cette vieille musique! Que de songes elle a fait flotter autour de nos quinze ans! Quelle jeune fille en s'endormant, n'a revu la tunique bleue de George Brown? Quel adolescent n'a rêvé de la « gentille dame? » Par quels fantoches veut-on vous remplacer, poétiques figures d'autrefois? Cette partition de *la Dame blanche*, nous la relisions il y a quelques semaines, et nous en étions charmés comme jadis. Elle est presque parfaite. Elle a la mélancolie et la gaîté, l'esprit et la poésie. « *La Dame blanche*, de Boïeldieu, a dit un éminent critique d'outre-Rhin (1), est encore aujourd'hui la fleur la plus délicate du génie musical français; c'est la rose blanche de l'Opéra-Comique. »

Le parfum de la rose est dans chaque pétale de sa corolle. Au premier acte, l'air d'entrée du ténor et la ballade ont vieilli, je l'accorde : mais comme l'introduction est bien traitée! Qu'elle est joyeuse et qu'elle a de saveur rustique avec ses sonneries de cors et de clarinettes! Dickson paraît à peine, et dès ses premières phrases on sent la grâce aisée d'une langue nouvelle. Ce n'est pas le grand récitatif allemand, encore moins le *parlando* rapide des Italiens; c'est une causerie animée et naturelle. Tout le premier acte est mené avec cette souplesse de ton qui n'appartient qu'à nos maîtres français, surtout à Boïeldieu et à Herold. Quel délicieux *duetto* que celui de la peur! Qu'il exprime spirituellement les grâces coquettes de la petite fermière! Rien n'échappe à Boïeldieu; son talent est soigneux jusqu'à la minutie. De l'accorte Jenny et de la vieille Marguerite il a fait, avec un duo et une romance, deux figures qui ne s'oublient plus.

Le premier acte s'achève par un trio admirable de facture et délicieux de sentiment. Le jeune officier va prendre la place de Dickson au rendez-vous donné par la dame blanche. Le cœur lui bat un peu, mais ce n'est pas de peur. Il pressent vaguement quelque douce aventure : *De ce billet si tendre, Je voudrais bien voir l'auteur.* Il y a déjà là une pointe de galanterie. Ce sentiment s'accuse et s'élève dans l'ensemble : *J'arrive, j'arrive en galant paladin.* George est tout à fait enhardi, exalté même. Il lance dans l'orage

(1) M. Hanslick, *Das ältere Repertoire der Opera-Comique* (*Musikalische Stationen*), 1 vol.; Hoffmann et Campe. Berlin, 1880.

une phrase d'une crânerie superbe, qui rappelle la phrase de Vasco de Gama, défiant le conseil à la fin du premier acte de *l'Africaine*. George aussi jette un défi, mais un défi d'amour avec une nuance très délicate qu'il faut saisir, différente de celle qui colore le défi de Vasco devant le tribunal, de Zampa ou de don Juan devant la statue. George Brown est sûr que l'être mystérieux qui l'attend n'a rien de redoutable. Il sait que c'est un femme, une *dame* comme on disait jadis, et il court à son appel en amoureux, en paladin. Paladin! Scribe a trouvé là un mot heureux et Boïeldieu l'a encore ennobli et poétisé.

Il a raison de ne pas craindre, le galant officier. Tout dans *la Dame blanche* est aimable, même le mystère, et le secret du vieux château n'est pas un secret terrible. George peut rester seul et attendre. Dans la salle que blanchit la lune par les grandes verrières, le hardi cavalier sent pourtant au fond de son cœur l'émotion des veillées inquiètes. La cavatine célèbre : *Viens, gentille dame!* est un poétique appel aux charmes de la solitude et du silence. Tout se tait; George veut rêver et rêver d'amour. Qu'ils apparaissent les fantômes gracieux des nuits de la vingtième année!

Que de choses il peut y avoir dans une phrase de musique! Que de sentimens! Que de sensations même! Dans ce chant qui s'élève si pur, il y a toute la poésie de la nuit, et cette vague tendresse que nous mettent au cœur ses puissances mystérieuses. En frappant à la porte du château, George, peut-être, ne croyait qu'à demi à la dame d'Avenel. Il ne doute plus d'elle maintenant; il va la voir, il l'aime déjà, et quand elle apparaît, il ouvre presque les bras pour la recevoir.

Remarquons encore ici la mesure et le goût : dans le duo de la main, comme dans l'air qui précède, le sentiment reste dans la demi-teinte. L'amour de George et d'Anna garde quelque chose de mystérieux, d'un peu surnaturel. C'est une tendre sympathie, qui ne va pas jusqu'à la passion; la dame blanche ne lève pas son voile; elle n'abandonne que sa main, « cette main si jolie. » Pourtant, malgré cette réserve, comme il est dessiné, ce caractère d'Anna! Que peu de chose suffit au génie! Dès le trio avec Marguerite et Gaveston, la jeune fille nous était apparue, gracieuse et douce. Une merveille encore, ce trio : *C'est la cloche de la tourelle!* Chaque phrase est une perle mélodique. Quelle couleur dans tout le second acte, et quelle variété! Nous avons dit avec quel entrain est menée jusqu'au bout la scène de la vente, comme les incidens se pressent, sans confusion et sans tapage. A ce finale du deuxième acte opposons le début, ces couplets de Marguerite, que Boïeldieu trouva, selon la légende, en regardant filer sa vieille servante. Dans cette romance murmurée tout bas il y a une détresse immense, l'incon-

solable regret de l'enfant disparu. Ici, les plus exquises nuances sont comprises. La douleur de Marguerite n'est pas seulement tendre, elle est respectueuse : une humble femme pleure le dernier de ses maîtres au fond de leur vieux château. Elle le pleure en secret et laisse déborder l'amertume de ses souvenirs.

Le souvenir ! on pourrait dire que Boïeldieu en a été ici le musicien. *La Dame blanche* se termine par une scène admirable, qu'on doit tout entière à Boïeldieu. Il donna lui-même à Scribe l'idée de la situation. Il trouvait le troisième acte vide : les paysans saluaient leur seigneur par quelques cris de joie, les toques volaient en l'air, et rien de plus. Il fallut davantage au poétique génie de Boïeldieu. Il voulut que Julien d'Avenel se retrouvât, se reconnût lui-même. Il sentit que tout devait fêter l'enfant revenu, et que les choses parfois ont leurs sourires comme leurs larmes. Aussi bien le sourire est près des pleurs dans cette scène attendrissante. Julien entre seul dans la grande galerie. Là se dressent les armures des ancêtres ; là flottent les bannières héréditaires qui ne devaient plus se déployer. Lentement passent les ménestrels, et les drapeaux frissonnent. Les paysans défilent et le chant de la tribu se développe avec la gravité d'un psaume. Que ce chant soit ou non de Boïeldieu, peu importe. Jamais hymne patriotique n'eut plus de majesté. A chaque reprise de cette phrase si tendre et si recueillie, la voix de la patrie pénètre plus avant dans le cœur du jeune homme. Partout, dans les plis des oriflammes, dans l'air même de cette salle où s'est tu longtemps le refrain de ses aïeux, partout les souvenirs s'éveillent et l'enveloppent. Souviens-toi ! souviens-toi ! lui murmure la mélodie fidèle. Il l'écoute longtemps, il la ressaisit peu à peu et l'achève enfin lui-même, mais timidement et tout bas, comme s'il craignait d'en dissiper le prestige délicieux.

Cette scène est une des plus touchantes qui soient au théâtre. Ainsi placée à la fin de l'opéra, elle laisse une impression de douce mélancolie. N'est-ce pas d'ailleurs le sentiment qui domine toute *la Dame blanche?* N'est-ce pas à la plus mélancolique de toutes ses mélodies que Boïeldieu demanda comme un adieu suprême? On conduisit le maître au cimetière avec la romance de Marguerite. Les cuivres attendrirent leur voix pour gémir comme le rouet. L'effet, dit-on, fut poignant. On pouvait chanter sur cette tombe : *Tournez, tournez, fuseaux légers!* D'autres mains les ont fait tourner depuis que celle-là s'est glacée, mais jamais avec une plainte plus douce, jamais avec un murmure plus harmonieux.

CAMILLE BELLAIGUE.

UNE

BIOGRAPHIE ALLEMANDE

DE BEAUMARCHAIS

Un Autrichien, M. Antoine Bettelheim, très versé dans l'histoire de notre littérature, vient de publier, dans un beau volume qui fait honneur aux presses de Francfort, d'où il est sorti, une biographie de Beaumarchais qu'on pourrait traiter de définitive, s'il y avait rien de définitif en ce monde (1). Passionnément épris de son sujet, aucune peine ne lui a coûté pour en éclairer les parties obscures. Il a fouillé, après bien d'autres, dans les archives de nos affaires étrangères et de la Comédie-Française, dans celles d'Alcala de Henares et de Vienne, comme dans les cartons du *British-Museum* et dans les collections particulières; rien n'a rebuté sa patience, et ses recherches n'ont point été stériles. Pour approfondir quelques points douteux du procès Goezman, il a consulté les actes du parlement de Paris; il a retracé la curieuse histoire de la très fameuse édition de Kehl en dépouillant le premier, à Carlsruhe, toutes les lettres échangées entre les éditeurs et le margrave Charles-Frédéric de Baden ou ses ministres. Il a emprunté à la biographie manuscrite de Beaumarchais, par Gudin, plus d'un renseignement dont M. de Loménie n'avait point fait usage. M. Bettelheim, si nous sommes bien informés, est juriste de profession, et il a du goût pour les enquêtes. Il y joint l'art de raconter, le

(1) *Beaumarchais,* eine Biographie von Anton Bettelheim. Frankfurt-am-Mein. Literarische Anstalt, Rütten et Lœning, 1886.

talent de la composition. Ce n'est pas un de ces trouveurs qui s'engouent de leurs découvertes jusqu'à sacrifier l'intérêt et les vieilles vérités aux nouveautés douteuses, à la superstition de l'inédit. Il sait élaguer et choisir; il se défie des fatras de bagatelles, des détails oiseux, de ce que Voltaire appelait la vermine qui ronge les grands ouvrages. Le sien se recommande à notre attention, et nous ne doutons pas qu'avant peu on ne le traduise en français.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Allemagne s'est occupée de l'homme étonnant qui nous a laissé dans ses *Mémoires* de vrais chefs-d'œuvre dans le genre de l'éloquence endiablée et qui a enrichi notre théâtre de deux admirables comédies d'un genre tout nouveau, créé par lui, et dont il a emporté le secret. Goethe s'est senti jusqu'à la fin une sympathie indulgente et olympienne pour celui qu'il appelait « l'aventurier français. » Il ne renia jamais la dette qu'il avait contractée envers lui; il lui devait le sujet d'un de ses meilleurs drames bourgeois. Il y avait représenté Beaumarchais tel que Beaumarchais s'était peint lui-même, et il s'était donné le plaisir de transformer Clavijo à sa propre ressemblance, de lui prêter les traits et les sentimens d'un jeune poète francfortois, d'un certain Jean-Wolfgang Goethe, lequel avait manqué de parole à la fille d'un pasteur alsacien et se mettait en règle avec sa conscience en habillant ses remords de vers exquis ou d'une prose souple et limpide. Douze ans plus tard, un illustre compositeur allemand se chargeait d'extraire du *Mariage de Figaro* tout ce qu'on y peut trouver de poésie intime et romantique; il remplaçait les épigrammes et les équivoques graveleuses par les enchantemens d'une musique qui fond le cœur; il ajoutait des clochettes d'or aux grelots toujours tintans de la marotte de Figaro. On sait que Beaumarchais n'a jamais goûté Mozart ni son opéra, que son traducteur lui faisait l'effet d'un traître. Nous savons par M. Bettelheim qu'il a eu l'occasion d'entendre le *Clavijo* de Goethe et qu'il en fit peu de cas: « Passant à Augsbourg, en Souabe, écrivait-il à Marsollier, je me suis vu jouer une seconde fois, moi vivant, mais joué sous mon nom, ce qui n'était, je crois, arrivé à nul autre. Mais l'Allemand avait gâté l'anecdote de mon mémoire en la surchargeant d'un combat et d'un enterrement, additions qui montraient plus de vide de tête que de talent. »

Si Beaumarchais prétendait n'avoir eu à se louer ni de Mozart ni de Goethe, que doit penser son ombre du volume que lui a consacré son biographe viennois? M. Bettelheim admire autant que personne le génie et la verve de Beaumarchais pamphlétaire ou dramaturge; mais personne n'a déshabillé avec tant de cruauté l'homme qui fut tour à tour l'idole et « l'horreur de tout Paris. » M. Taine reprochait à M. de Loménie, il y a quelques années, « d'avoir laissé un peu dans l'ombre le faiseur et le charlatan, le gamin et le polisson. » Sainte-Beuve, qui

se repentait de l'avoir comparé à Voltaire, en n'accordant à ce dernier que l'avantage du goût, est revenu un jour sur son premier jugement dans une de ces notes perfides où il se plaisait à reviser et à aiguiser ses sentences : « Chez Beaumarchais, disait-il, il y aura toujours un cabinet secret où le public n'entrera pas. Au fond, il a pour dieux Plutus et le dieu des jardins, ce dernier tenant une très grande place jusqu'au dernier jour. » M. Bettelheim ne s'est point appesanti sur le dieu des jardins, il a été fort discret sur les amours du père de Figaro et sur les divertissemens de son âge mûr. Il s'est contenté de rappeler que Beaumarchais, vieillissant, avait sur sa table à écrire une pantoufle d'or, qu'avant de se mettre au travail il la baisait dévotement pour s'inspirer, que cette pantoufle avait été moulée sur une des mules de Mme Houret de La Marinaie, que plus tard on se brouilla, que cette maîtresse infidèle se fit un méchant plaisir de divulguer l'histoire des *tibériades* de son amant; c'était son mot. Beaumarchais s'appliqua à réfuter les accusations de Mme Houret dans des lettres qui sont conservées au *British-Museum*. M. Bettelheim a vu ces lettres, où les arguties d'un incomparable avocat sont mêlées à des explications dont le cynisme ordurier lui a fait peur. Il s'est refusé à en publier une seule ligne; il a laissé dormir cette boue.

En revanche, personne avant lui n'avait si bien montré toute la place que Plutus a toujours tenue dans la vie de Beaumarchais, quel culte fervent il lui rendait, tout ce qu'il se permettait pour se gagner les faveurs de ce dieu des mauvais conseils. — « Monsieur Moralès, vous cédez bien promptement aux difficultés, disait à l'un de ses complices ce don Raphaël avec qui Gil Blas lia partie. Quand on a fait son apprentissage sous de grands maîtres, on ne doit pas si facilement s'alarmer. Pour moi, qui veux marcher sur les traces de ces héros, je me raidis contre l'obstacle qui vous épouvante, et je me fais fort de le lever. » A quoi Moralès répondait : « Si vous en venez à bout, je vous mettrai au-dessus de tous les grands hommes de Plutarque. » Beaumarchais était souvent tenté de se comparer aux grands hommes de Plutarque, et, comme don Raphaël, il ne négligeait pas les occasions « d'exercer son savoir-faire. » Quoiqu'il eût un goût naturel pour les grandes entreprises, pour les aventures épiques, il n'éprouvait aucune répugnance déraisonnable pour les supercheries et les petites manœuvres d'un simple chevalier d'industrie. Sa conscience était une bonne fille, très facile; on pouvait tout lui proposer, rien ne l'effarouchait.

A l'âge où s'éveillent les sens, Pierre-Augustin Caron était tourmenté du désir de posséder une maîtresse comme il n'y en a point; il soupirait après une femme idéale, rassemblant en sa divine personne tout ce qu'il voyait de plus charmant dans ses sœurs, qu'il aimait beaucoup. Il lui donnait libéralement le regard vainqueur de Mme Guilbert,

la taille fine de Lisette, la fraîcheur de teint de Fanchon, l'enjouement de Bécasse-Julie, dont il a fait plus tard la Suzanne du *Mariage*, les grâces nonchalantes de Tonton. Il renonça bien vite à son Iris en l'air; il prit le parti de courir après toutes les femmes, sans leur demander plus qu'elles ne pouvaient donner, et selon qu'elles s'appelaient Fanchette, Suzanne ou Rosine, il les aimait toutes également, mais d'un amour particulier, approprié au sujet. S'il a varié dans les idées qu'il se faisait de l'amour, il a toujours pensé avec une invariable constance que, pour être quelqu'un, il faut être immensément riche. Beaumarchais n'est pas un homme de lettres qui a trop aimé l'argent; Beaumarchais est un homme d'argent, de finance et de bourse, un grand spéculateur, un industriel, qui s'est trouvé avoir un prodigieux talent de pamphlétaire et d'écrivain et dont l'occasion a fait un tribun, dont les circonstances ont fait un poète. Manans ou grands seigneurs, ses ironies et ses sarcasmes n'ont épargné personne, à la réserve des financiers, des fermiers-généraux, qu'il a toujours ménagés; c'était le seul respect qui lui restât. Il se croyait de leur famille, et il n'aurait pu leur manquer sans se manquer à lui-même.

De bonne heure, il s'était senti l'esprit des affaires, le génie du calcul. Le jour où il rencontra Pâris-Duverney, ce soleil l'éblouit, et il jura de devenir, lui aussi, l'un de ces astres de première grandeur qui commandent tout un système de satellites et de planètes : *Paris et fratres et qui rapuere sub illis.* Il faut lui rendre justice, il avait les grandes ambitions. Il voyait dans la richesse, non-seulement l'instrument du bonheur et du plaisir, mais le seul moyen d'être une puissance dans l'état. Jusqu'à la fin, son rêve sera de se faufiler chez les grands, chez les ministres, chez les rois, de leur donner des conseils qu'ils ne lui demandent point, de leur soumettre des plans, de leur recommander des réformes où Beaumarchais trouve son compte; le fils de l'horloger de la rue Saint-Denis aspire à gouverner les gouvernans. Il a, selon les cas, l'insolence, l'effronterie, la souplesse, et tous les moyens lui sont bons pour arriver. Bergasse dira de lui : « Il sue le crime. » Bergasse le calomnie, Beaumarchais n'est pas méchant, il ne tuera personne. Mais il ne répugne pas aux basses manœuvres, ni même aux impostures; il s'entend à leur donner de belles couleurs, il mêle sans vergogne à ses spéculations les intérêts de l'état et du genre humain, le patriotisme et la philanthropie. Il aura jusqu'au bout l'art d'embellir les vilaines affaires; il l'avait déjà quand il épousa Mme Franquet et qu'il se servit d'elle pour battre monnaie. S'agit-il de soutirer 900 livres à des contrôleurs, il s'affuble d'une robe de prêtre, et ce prêtre, qu'il baptise du nom de l'abbé Arpajon de Sainte-Foix, est un saint homme très austère, qui fait la morale aux puissans et « que la charité anime sur les intérêts d'une honnête femme. »

C'est dans le voyage qu'il fit en Espagne, à l'âge de trente-deux ans, que Beaumarchais, pour la première fois, se révèle à nous tout entier. Grâce à M. Bettelheim, nous savons exactement ce qui l'attirait à Madrid et l'emploi qu'il y fit de son temps. Il emportait 200,000 francs en lettres de change que lui avait remises Pâris-Duverney et qui devaient lui servir à devenir millionnaire en un tour de main. L'Espagne, qui avait dû échanger la Floride contre une partie de la Louisiane, ne savait trop que faire de sa nouvelle acquisition; il fallait de l'argent pour coloniser et l'argent manquait. Beaumarchais s'était chargé de fonder avec des capitaux français une compagnie de la Louisiane, et nous voyons par les *Instructions secrètes* qu'il adressait à ses commettans français et que possèdent les Archives de la Comédie-Française de quelle façon il entendait procéder dans son entreprise. Il prenait l'engagement d'approvisionner et de fortifier la Nouvelle-Orléans et d'autres places, de les mettre à couvert de toute insulte, de les protéger contre les convoitises anglaises. Son intention était de n'en rien faire, car, disait-il, nous sommes des commerçans et non des ministres et nous n'avons à nous occuper que du succès de notre compagnie; tout promettre et ne rien tenir, ajoutait-il, telle doit être notre devise. Son vrai projet était d'accaparer le commerce des noirs dans les colonies espagnoles et tout le commerce de contrebande, et, à cet effet, il se proposait de fortifier un îlot situé à l'embouchure du Mississipi, pour y établir à l'abri de défenses solides des entrepôts et des magasins. En un mot, il prétendait imposer au gouvernement espagnol un marché de dupe en s'assurant tous les profits permis et en y ajoutant tous les profits illicites, sans prendre au sérieux aucune des charges qu'il se donnait l'air d'accepter. Il savait avec quelle lenteur se faisaient les enquêtes à Madrid; il comptait que dix ans s'écouleraient avant que les ministres avec qui il traitait eussent conçu le moindre soupçon et découvert qu'on les bernait, que dans toute cette affaire, « les vues générales » servaient de couverture à des intérêts privés.

A cette chimère il en joignait une autre plus magnifique encore et plus grandiose, qu'il révélait avec une candeur d'effronterie sans pareille dans un mémoire adressé au duc de Choiseul. Il représentait à cet homme d'état que pour mettre l'Espagne dans la dépendance du cabinet de Versailles, il fallait, par l'entremise du valet de chambre Piny, tout-puissant sur son auguste maître, donner à Charles III une maîtresse en titre, une Pompadour et il proposait pour cet office la belle marquise de La Croix, nièce de l'évêque d'Orléans, laquelle au vu et au su de tout Madrid était la maîtresse de Beaumarchais; c'était le seul point sur lequel il n'eût garde de s'expliquer avec le duc de Choiseul : « L'Espagne gouvernée par Charles III, dit à ce sujet M. Bettelheim, Charles III gouverné par Piny, le maître et le valet de chambre

gouvernés par la marquise de La Croix, qui serait elle-même à la dévotion de Beaumarchais, on doit avouer que ce plan dépassait de bien loin les combinaisons les plus hardies qu'ait pu concevoir Figaro. » La réponse du duc de Choiseul fut qu'il fallait exclure absolument ce personnage suspect de toute mission concernant l'Espagne.

— « Que les gens d'esprit sont bêtes ! » disait Suzanne, et Figaro répondait : « On le dit. » — « C'est qu'on ne veut pas le croire ! » reprenait Suzanne. Comme Figaro, Beaumarchais a toujours pensé que la plus vulgaire intrigue est tout le secret de la politique ; il se refusait à comprendre qu'il y a un certain degré de déconsidération qui est un obstacle aux entreprises, et qu'après tout, les grandes affaires ont leur pudeur. Cet habile homme, qui ne se défiait pas assez des moyens grossiers, n'a réussi que lorsqu'il avait à jouter contre des pieds plats ou contre de vils coquins. Il était bien inspiré le jour où il demandait à Dieu de lui donner des ennemis très sots et très ridicules : « Suprême Bonté, donne-moi Marin !.. Donne-moi Bertrand !.. Donne-moi Baculard ! » Toutes les fois qu'il s'est trouvé en présence d'un homme d'esprit ou de caractère, d'un Charles III ou d'un Choiseul, d'un Franklin ou d'un Vergennes, d'un Kaunitz, d'un Mirabeau ou même d'un Bergasse, il a eu le chagrin de voir éventer ses mines et démonter ses batteries. Heureusement pour lui, par une grâce d'état, si ses défaites lui causaient quelque dépit, il n'en a jamais senti la honte. Il quitta Madrid plus pauvre qu'il n'y était venu, ne rapportant à Paris que le romantique souvenir de quelques affaires d'amour ou d'honneur et de quelques airs de guitare, qu'il saura mettre à profit en composant son *Barbier,* de telle sorte qu'il se trouve que, bien malgré lui, il n'a travaillé en Espagne que pour nous et pour nos plaisirs.

Il y a des aventuriers qui, à force de courir tous les chemins de ce monde, finissent par y rencontrer un cas intéressant dont leurs entrailles sont émues et qui, une fois dans leur vie, jouent le rôle du paladin. La beauté de leur aventure leur ennoblit le cœur, ils méprisent leurs commencemens, ils n'ont plus de goût que pour les grands emplois. Ce ne fut point le cas de Beaumarchais ; il était condamné à ne changer jamais ; le fond de l'homme est toujours resté à travers toutes les vicissitudes de sa destinée. Neuf ans après son retour d'Espagne, quand ses démêlés avec le comte de La Blache et le conseiller Goezman lui ont fourni l'occasion de se faire l'avocat des honnêtes gens et le vengeur de la morale outragée, d'entreprendre la cause commune, de transformer une misérable affaire de quinze louis en une question de liberté publique et d'infliger au parlement Maupeou un de ces affronts qui tuent, quand il est en voie de gagner l'estime, de s'acquérir le renom d'un grand citoyen et que les foules se pressent sur son passage pour acclamer le Wilkes français, on le voit redes-

cendre en hâte du piédestal où l'avait hissé son bon génie. Sa fortune n'est pas faite, il ne peut la faire que par les grands et les rois. Il s'empresse de jeter aux orties sa toge de tribun, il entre au service secret de la cour, il n'a pas de cesse que Mme Du Barry ne l'ait envoyé à Londres s'aboucher avec un Théveneau de Morande et protéger, contre les insultes du Gazetier cuirassé, le précieux honneur de *Chonchon*. Il a toujours réussi dans ce genre d'ambassades; Morande, grassement payé, acquiesce, se rend et devient son allié, presque son ami. Il ne faut pas mépriser l'amitié d'un Morande : tout peut servir (1).

Ce beau succès l'a mis en goût. Hélas! Louis XV vient de mourir sans avoir pu lui témoigner sa gratitude. Il ne se décourage pas; il attend à peine que Louis XVI se soit assis sur son trône pour lui arracher un mot qui l'autorise à repartir en mission secrète. Il retourne en Angleterre négocier la suppression d'un libelle contre Marie-Antoinette, intitulé : *Avis à la branche espagnole*. Il est muni d'un passeport au nom de Ronac, d'une lettre de crédit de 500 guinées et d'un certificat du roi qui lui donne ses pleins pouvoirs. Il est assez heureux pour dépister l'auteur de l'*Avis*, un certain Angelucci, qui s'appelait aussi Atkinson, et qui se déclare prêt à détruire les 4,000 exemplaires de son pamphlet moyennant un honoraire de 1,200 guinées. On discute, on chipote; enfin le marché est conclu, un contrat en forme est signé. Mais Atkinson est un fourbe; il a détourné des exemplaires et s'est enfui. Beaumarchais-Ronac court après son voleur, traverse toute l'Allemagne à sa poursuite.

En passant près du bois de Neustadt, il aperçoit un cavalier qui ressemble à son homme. Il descend précipitamment de sa chaise, le rejoint, le désarçonne, lui met le pistolet sur la gorge, en lui criant : « Misérable, ton dernier jour est venu, tu vas expier tes infamies. » Il le contraint à ouvrir sa valise et son portemanteau, il y trouve les exemplaires dérobés, il s'en saisit, mais Atkinson a la vie sauve : Ronac est généreux. Comme il regagnait sa chaise, survient un malandrin, puis un second, puis un troisième. A force de vaillance et de sang-froid, il a raison de tout le monde, il en est quitte pour deux blessures sans gravité. Après quoi, ses papiers en poche, il arrive à Vienne, il obtient une audience de Marie-Thérèse, il lui conte ses exploits, ses brigands et ses blessures, il l'intéresse, il l'émeut et la quitte la tête haute, heureux et triomphant. Cette fois, sa fortune est faite. A Madrid, comme le remarque M. Bettelheim, il avait fondé ses espérances sur les grâces d'une belle pécheresse; à Vienne, il attend tout de la reconnaissance

(1) *Théveneau de Morande*, étude sur le XVIIIe siècle, par Paul Robiquet. Paris, 1882; Quantin.

d'une mère, prompte à s'alarmer pour sa fille. Marie-Thérèse pourra-t-elle rien refuser au preux chevalier qui a tout souffert et tout osé pour sauver l'honneur de Marie-Antoinette ? Il se voit déjà son homme de confiance, jouant le rôle d'un grand courtier diplomatique et malhonnête entre la reine de Hongrie et le cabinet de Versailles. Il est tiré de son rêve par l'apparition soudaine de deux officiers, l'épée nue, et de huit grenadiers, suivis d'un secrétaire qui lui annonce que M. de Ronac est aux arrêts.

Il avait compté sans Kaunitz. Ce n'est pas tout d'être Scapin, il faut avoir affaire à Géronte, et Kaunitz n'était pas facile à tromper. Certains détails dont l'avait informé son auguste souveraine le mirent en défiance. Il fut confirmé dans ses soupçons par l'enquête qu'il ordonna, par les dépositions d'un postillon qui avait vu son voyageur mettre pied à terre pour aller satisfaire un besoin naturel dans le bois de Neustadt, après avoir glissé un rasoir dans sa poche. La lutte corps à corps avec un cavalier, pure fiction, conte en l'air ! Les trois malandrins, chimères et fantômes ! Les deux glorieuses blessures, Beaumarchais se les était faites adroitement avec son rasoir, à la seule fin de se rendre intéressant et en s'appliquant à combiner le souci des vraisemblances avec tous les égards qu'il devait à sa personne. Au surplus, Atkinson n'avait jamais existé que dans sa plantureuse imagination ; nul ne l'a jamais vu, nul ne l'a connu. Après lui avoir repris les exemplaires frauduleusement détournés, Beaumarchais l'a laissé courir; il court encore, il courra toujours. Rien n'est plus commode dans certains cas que de traiter avec un homme qui n'existe point; on est à l'abri de ses réclamations comme de ses démentis. A la vérité, le contrat n'était pas une chimère, il était muni de deux signatures ; M. de Ronac l'avait signé deux fois. Sur un seul point, Kaunitz s'était trop hasardé. Après lui, M. d'Arneth n'a pas craint d'imputer à Beaumarchais l'*Avis à la branche espagnole*, l'accusant d'avoir fabriqué lui-même le libelle dont il négociait, bourse en main, le rachat et la suppression. M. Bettelheim est plus circonspect, il a des doutes et ses raisons nous semblent bonnes. Mais, comme M. d'Arneth et comme le prince de Kaunitz, il est fermement convaincu qu'il n'y eut jamais d'Angelucci ni d'Atkinson. Il a vu à Vienne des brouillons du fameux contrat et des papiers où Beaumarchais s'essayait à contrefaire péniblement toutes les lettres d'une signature anglaise. Le fils de l'horloger était un homme de conseil et de main ; mais ce jour-là, il eut plus de main que de conseil, puisque le dupeur n'a dupé personne.

On aurait pu croire que cette fois, il demeurerait enseveli sous sa honte, qu'il ne lui restait plus qu'à se cacher dans un trou. Heureusement il vivait dans un siècle où la morale publique était fort indulgent aux Scapins. Versailles intercéda pour lui, Sartine plaida sa cause.

Le drôle, comme l'appelait Kaunitz, fut bientôt relâché ; on poussa la délicatesse jusqu'à lui offrir mille ducats à titre de consolation ; il commença par les refuser avec éclat et avec cette arrogance qui lui tenait lieu de fierté ; il finit par les empocher. Plus tard, il obtint que Marie-Thérèse les reprît et lui envoyât en échange une bague de diamans, dont il aimait à se parer dans les grandes circonstances.

Tout allait bien pour lui ; à son retour en France, il trouva dans Maurepas tout-puissant un protecteur tel qu'il pouvait le rêver, préférant un bon mot à une bonne action et persuadé que le premier devoir d'un bon serviteur est d'être sans vergogne et sans scrupule. Beaumarchais touche au but ; après tant d'inutiles labeurs, il recueillera désormais le prix de ses peines. La vendange est ouverte, il voit commencer les plus belles années de sa vie, qui se termineront par le bruyant triomphe du *Mariage de Figaro*. Il a ses entrées dans tous les ministères, il a la clé de toutes les portes ; on le reçoit, on le recherche, on l'écoute, on le consulte, et bientôt la guerre de l'Indépendance lui fournira l'occasion après laquelle il soupirait, que deux fois il avait manquée. Sous le couvert d'une grande cause nationale dont il est le champion le plus résolu et le plus éloquent, il trouvera le moyen d'enrichir enfin Beaumarchais. Ce redresseur de torts, cet humanitaire jette le gant aux Anglais, il défend contre eux le droit sacré des opprimés, qui lui est plus cher que son bien, et en même temps M. de Ronac se change comme par un coup de baguette en un certain Rodrigue Hortalez et Cie, qui commandité par la France et par l'Espagne, puisant dans les caisses de deux gouvernemens, entreprend d'approvisionner d'armes, de tentes, de vivres et de munitions de guerre les Américains révoltés. Il parcourt toute la France en quête de capitalistes et d'armateurs, il cherche partout des alliés ou des complices pour venir en aide à son négoce philanthropique. La fièvre le travaille et son industrie fait des miracles ; il va, il vient, il se démène, il se multiplie ; il a la tête toujours fumante et des bottes de sept lieues.

Il n'éprouva qu'un chagrin au cours de son entreprise. Quand Franklin arriva à Paris, Rodrigue Hortalez lui fit vainement la cour, sans réussir à désarmer les méfiances de l'avisé bonhomme ni à dégourdir ses glaces, et bientôt Vergennes, tout à fait édifié sur son compte, se fit un devoir de l'éconduire ; une fois fermée, la porte ne se rouvrit plus. Ses affaires ne laissaient pas de prospérer. Un bâtiment de guerre, le *Fier Rodrigue*, qu'il avait armé pour protéger ses transports, prit part au glorieux combat de la Grenade et à la victoire de d'Estaing. Le *Fier Rodrigue* fut percé de quatre-vingts boulets, son capitaine mourut au lit d'honneur et procura à Beaumarchais la gloire de s'être fait tuer par procuration pour la cause des peuples. Son exploit lui valut 400,000 livres, et peu après il encaissa près de 2 millions à titre

d'indemnité. Toutefois il n'était pas toujours sur des roses. Mirabeau le prendra à partie, et après l'avoir traité de charlatan, de baladin, de proxénète, lui reprochera d'avoir armé pour l'Amérique « trente vaisseaux chargés de fournitures avariées, de munitions éventées, de vieux fusils que l'on revend pour neufs, le tout pour la gloire de contribuer à rendre libre un des mondes et nullement pour les retours de cette expédition désintéressée. » Il est riche, il peut désormais mépriser les outrages. Cependant, pour se couvrir, il a créé la *Société typographique*, laquelle publie à Kehl une édition complète des œuvres de Voltaire. Comme le remarque M. Bettelheim, il s'est lancé dans cette dispendieuse entreprise moins en vue des bénéfices qu'il se flattait d'en retirer et qu'il n'en retira point que pour donner le change au public sur les origines suspectes de sa fortune. A ceux qui l'accusaient de s'être laissé enrichir par Rodrigue Hortalez, il répondait avec assurance que c'étaient la typographie et Voltaire qui avaient rempli ses caisses. Quoi qu'il pût dire, il a toujours cru qu'on le croyait.

Cet homme heureux, cet homme arrivé n'a pas joui longtemps de son bonheur. Au goût de l'intrigue, à l'amour du bruit, il joignait la fureur du faste. Il se fit construire en face de la Bastille une somptueuse demeure, qui surpassait toutes les bâtisses de Pâris-Duverney. Il y rassembla mille objets d'art, sans parler d'une table à écrire qui lui avait coûté 30,000 francs. Son jardin était orné de bosquets, de devises, de sentences, et on y voyait le buste de toutes les femmes qu'il avait aimées. La révolution ne tardera pas à le troubler dans son opulent repos, et elle sera sans pitié pour les magnificences dont se repaissaient ses yeux. Il se prendra à regretter ce vieux régime qu'il a si cruellement persiflé, cette molle et aimable pourriture où poussaient en une nuit des champignons de fortune. A plusieurs reprises, sa maison est envahie par des hordes sauvages; il reçoit, selon sa propre expression, « la visite de 40,000 hommes du peuple souverain; il est vingt fois sur le point d'être incendié, lanterné, massacré; il subit en quatre années quatorze accusations plus absurdes qu'atroces, plus atroces qu'absurdes; il est traîné deux fois dans les prisons, sans avoir commis d'autre crime que celui d'avoir un joli jardin. »

Il connaîtra les amertumes de l'exil et, en rentrant à Paris, il y trouvera sa fortune aux trois quarts détruite. Mais tandis que tout change autour de lui, hommes et choses, il sera toujours le même, et jusqu'à la fin, on le verra se berçant d'illusions, méditant des entreprises, brassant des projets, se piquant de régenter des tribuns et des sans-culottes comme il régentait Maurepas, les accablant de ses pétitions, de ses conseils, de ses remontrances, se plaisant au côté théâtral de la révolution et essayant d'y collaborer, mais s'abusant sur le fond tragique des choses, incapable de juger les temps nouveaux qu'il se van-

tait d'avoir annoncés et préparés, protestant contre le silence qui se fait autour de son nom, ne pouvant comprendre que la révolution n'eût pas besoin de Beaumarchais pour conduire ses affaires, qu'avant de monter les pièces à grand spectacle dont elle régalait les peuples et les rois, elle ne priât pas l'auteur de *Tarare* de lui en dire son avis et d'en régler l'appareil. Un instant, il mit son espérance dans Bonaparte, il composa en son honneur des vers qui furent mal accueillis. S'il avait vécu assez longtemps pour le voir premier consul, il aurait tout fait pour s'insinuer dans ses bonnes grâces, sans se douter que celui qui s'appliquait à restaurer le respect en France ne pouvait éprouver qu'une glaciale antipathie pour l'homme en qui le respect avait trouvé l'un de ses plus dangereux ennemis.

Beaumarchais nous apparaît dans les dernières années de sa vie, entre 1790 et 1799, comme un vieux radoteur, comme un bonhomme un peu ridicule, qui depuis longtemps est au bout de son rôle et qui, s'obstinant à remonter sur les planches, se fait reconduire dans la coulisse à grands coups de sifflet. Quel contraste avec ses belles années, avec l'auteur des *Mémoires* et du *Barbier*, avec le Beaumarchais vif, ardent, impétueux, dont Paris pouvait dire : « D'en parler seulement, il exhale un tel feu qu'il m'a presque enfiévré de sa passion, moi qui n'y ai que voir ! » M. Bettelheim, qui a raconté sa vie mieux que personne, est trop succinct dans le jugement qu'il en porte; il y a, dans les écrivains d'un très grand talent, quelque chose de complexe qui échappe aux définitions sommaires. Le XVIIIe siècle, si riche en aventuriers, n'en a produit aucun qu'on puisse comparer à Beaumarchais. Il était le plus envahissant, le plus prenant des hommes dans tous les sens du mot; il possédait à un degré peu commun le don de s'imposer, Marie-Thérèse faillit succomber à sa séduction. Kaunitz le traitait de drôle; mais il appartenait à la dangereuse famille des drôles sympathiques, qui exercent un charme secret et fatal auquel le mépris même ne résiste pas. Son ami le plus fidèle, le puritain Gudin, disait de lui : « Il fut aimé avec passion de ses maîtresses et de ses trois femmes. » Il avait le grand naturel, la flamme du regard et les emportemens de la parole, une force de courage et d'espérance qui domptait le malheur, la contagion du rire, une abondante gaîté, qu'il répandit à pleines mains dans ses écrits et qui, aujourd'hui encore, plaide sa cause auprès de nous.

Il n'a jamais été méchant que dans les cas de défensive désespérée; d'habitude il était serviable, officieux, il aimait à obliger ses cliens, il a rarement trompé leur confiance. Il a été bon pour les siens, il a connu les affections de famille; son bonheur tenait table ouverte et invitait les passans à ses festins. Il a toujours pensé que la perfection de la nature humaine était représentée par le financier sensible,

qui a le don des larmes. Il savait pleurer, il savait donner. « Généreux comme un voleur ! » disait Figaro. — Mais il y a des voleurs fort durs à la desserre, et Beaumarchais donnait sans compter.

Il faut considérer aussi qu'il y avait de la candeur dans ses vices ; c'était un cynique inconscient, qui, vivant dans un monde très corrompu, en appliquait les maximes, sans avoir jamais acquis le discernement très net de l'honnête et du malhonnête. « Il manquera toujours à la mémoire de Beaumarchais, a dit Jules Sandeau, cette fleur d'estime, que ne remplacent ni la renommée, ni la popularité, ni la gloire, et qui s'appelle tout simplement la considération. » Il le sentait lui-même ; mais incapable de se juger, il s'étonnait de son discrédit, car en se comparant aux plats coquins qui l'entouraient, il devait croire à sa vertu. Aussi déclarait-il dans ses vieux jours que tous ses ennemis, qui affectaient de le mépriser, étaient des jaloux et des envieux : les musiciens le détestaient parce qu'il savait la musique, les poètes parce qu'il faisait des vers, les commerçans parce qu'il avait le génie du commerce, les avocats parce qu'il les surpassait en éloquence comme dans la science des affaires, les diplomates parce qu'ils ne pouvaient lui pardonner son incomparable habileté. Jamais il ne lui vint l'idée de se blâmer, de trouver rien à reprendre dans sa vie, ni de croire que ses *tibériades* pussent porter la moindre atteinte à sa dignité de père de famille. Les inconsciens se flattent de tout concilier.

M. Bettelheim assure que Beaumarchais ne fut jamais de bonne foi, que les causes qu'il a plaidées avec le plus de chaleur et de véhémence lui étaient fort indifférentes, qu'il ne songeait qu'à s'accommoder au goût du public, qu'il fut toute sa vie un grand comédien. On pourrait lui répondre que Beaumarchais a atteint, par intervalles, à la véritable éloquence, et qu'il y a toujours dans l'éloquence un peu de bonne foi. M. Bettelheim n'a pas assez tenu compte de sa puissante imagination. Elle lui représentait si vivement les effets que peut produire une conviction sincère qu'il croyait les ressentir ; il se grisait de son rôle, et il avait au moins la sincérité des nerfs. « Quand la tête se monte, disait le comte Almaviva, l'imagination la mieux réglée devient folle comme un rêve. » En racontant à Gudin son aventure d'Allemagne et sa lutte avec les trois brigands, Beaumarchais lui écrivait : « Je me suis bien étudié tout le temps qu'a duré l'acte tragique du bois de Neustadt. A l'arrivée du premier brigand, j'ai senti mon cœur battre avec force. Sitôt que j'ai eu mis le premier sapin devant moi, il m'a pris comme un mouvement de joie, de gaîté même, de voir la mine embarrassée de mon voleur. Au second sapin que j'ai tourné, me voyant presque dans ma route, je me suis trouvé si insolent que si j'avais eu une troisième main, je lui aurais montré ma bourse comme le prix de sa valeur, s'il était assez osé pour la venir

chercher... » Il a vu la scène, il l'a sentie ; pendant plus d'une heure, il a cru aux bandits du bois de Neustadt, et pendant plus d'un jour, il s'était persuadé que la morale publique l'avait choisi pour son vengeur, que Beaumarchais, le justicier, avait toutes les qualités requises pour flétrir les hontes du parlement Maupeou.

Que bénie soit son imagination, puisqu'il s'en est servi pour composer deux immortels chefs-d'œuvre, deux merveilles de grâce et d'ingénieuse folie, où il a résumé son existence très agitée, la France et l'Espagne, ses déboires, ses traverses, ses amours, ses rancunes et la philosophie que lui avaient enseignée tour à tour ses prospérités et ses disgrâces! M. Bettelheim croit pouvoir affirmer qu'il a emprunté à Panard le sujet et l'intrigue du *Barbier de Séville*, et qu'il a trouvé Chérubin dans un des *Contes moraux* de Marmontel ; mais l'habile critique a bien su reconnaître que *le Barbier* et *le Mariage* sont des créations profondément personnelles, que l'homme qui a fait ces deux pièces s'y est mis tout entier. Il a donné à son Figaro sa belle humeur, sa largeur de conscience, sa fureur d'intriguer, son effronterie, et il l'a condamné à mourir comme lui dans son péché et dans la peau d'un fier insolent. Comme Beaumarchais, Figaro estime que l'or est le nerf de l'intrigue, qu'où il n'y a pas de profit, il faut au moins du plaisir, que personne ne sait si le monde durera encore trois semaines, et il poursuit son aventure, accueilli dans une ville, emprisonné dans l'autre et partout supérieur aux événemens, aidant à la bonne fortune, supportant la mauvaise, se servant de son rasoir pour faire la barbe aux sots et de sa guitare pour en jouer un air au nez de la destinée. Comme Pierre-Augustin Caron, il se détache quelquefois de lui-même, non pour se juger, mais pour philosopher gaîment sur la vie et ses vanités : « Forcé de parcourir la route où je suis entré sans le savoir, comme j'en sortirai sans le vouloir, je l'ai semée d'autant de fleurs que ma gaîté me l'a permis ; encore je dis ma gaîté sans savoir si elle est plus à moi que le reste, ni même quel est ce moi dont je m'occupe, assemblage informe de parties inconnues... Maître ici, valet là, ambitieux par vanité, laborieux par nécessité, orateur selon le danger, poète par délassement, musicien par occasion, amoureux par folles bouffées, j'ai tout vu, j'ai tout usé. »

Haussez de quelques crans la condition de Figaro, étendez le cercle de ses idées, donnez-lui, avec les notions qui lui manquent, plus d'étoffe et un peu de ce génie naturel que produisent la puissance du tempérament, la surabondance de la vie et l'inquiétude perpétuelle d'un sang qui bout, Figaro sera Beaumarchais.

G. Valbert,

REVUE LITTÉRAIRE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR LE XVIIe SIÈCLE.

I. *Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, par M. le comte de Baillon. Paris, 1886; Perrin. — II. *Louis XIV et la Compagnie des Indes orientales*, par M. Louis Pauliat. Paris, 1886; Calmann Lévy. — III. *Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth*, par M. H. Forneron. Paris, 1886; Plon.

On a beaucoup écrit, l'an dernier, sur le dix-septième siècle, presque autant qu'il y a deux ans sur l'histoire de la révolution, comme s'il fallait à tous ces grands sujets un peu de temps pour se renouveler, — eux, et surtout l'intérêt que le public y prend. Ayant saisi l'occasion, quand elle s'est présentée, de parler ici même de ceux de ces travaux qui regardaient plus particulièrement l'histoire littéraire, c'est de ceux qui touchent l'histoire générale que nous voudrions dire aujourd'hui quelques mots, ou plutôt de trois d'entre eux, qui tournent autour de la même question. Dans le livre de M. de Baillon : *Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, comme dans celui de M. Louis Pauliat : *Louis XIV et la Compagnie des Indes orientales*, comme enfin dans celui de M. Forneron : *Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth*, il s'agit de l'alliance anglaise au XVIIe siècle et des causes de la guerre de Hollande. Indépendamment de ce qu'ils contiennent de neuf sur ce grave sujet, ces trois livres, d'ailleurs, très inégaux de mérite, sont également riches de documens et même d'anecdotes. Nos

archives, comme toujours, en ont fourni la meilleure part, et, dans ces archives, la correspondance de nos ambassadeurs. La réalité de l'histoire a quelquefois de ces surprises. « Quand on songe à la cour du grand roi, disait un spirituel historien, il vient des idées de pompe et d'étiquette majestueuse. Tout au contraire, on n'y trouvait rien d'élégant qui ne fût leste; » et pareillement, il faut avouer que les Courtin et les Grémonville ont traité les plus grandes affaires avec une désinvolture qui n'eut d'égale que leur habileté.

En écrivant jadis une excellente biographie d'Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, M. de Baillon s'était promis de nous raconter quelque jour, pour achever celle de la mère, l'histoire de la fille : Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Après ce que tant d'autres en ont dit avant lui, il semblait à M. de Baillon qu'il y avait quelque chose encore à dire de « cette jolie, gracieuse et intelligente » Madame, comme l'a quelque part appelée Macaulay; et la preuve qu'il ne se trompait point, c'est que lui-même, en quatre cents pages, n'en aura pas encore tout dit. J'aurais voulu d'abord qu'il soumît à une critique plus sévère les documens qui servent à écrire l'histoire de Madame, et particulièrement celui dont on fait la règle et le juge des autres : l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*, par Mme de La Fayette. Ce petit livre est-il bien de Mme de La Fayette? C'est une première question que je propose aux érudits. Elle est nouvelle; mais tant de *Mémoires*, dans l'ample collection que nous en possédons, ne sont pas de l'auteur à qui l'on les donne! Il y avait plus de vingt-cinq ans que Mme de La Fayette était morte lorsque parut en Hollande l'*Histoire de Madame Henriette*; et de qui le libraire tenait-il le manuscrit? En admettant d'ailleurs que le livre soit bien de Mme de La Fayette, quelles preuves avons-nous que Madame elle-même l'ait effectivement presque dicté? L'auteur le dit, je le sais bien, mais de récentes publications nous ont appris à nous défier de Mme de La Fayette, à la voir tout au moins sous un aspect un peu différent de l'ancien. Dans cette *Histoire* qui nous viendrait d'elle, Madame tiendrait trop souvent un étrange langage, et, si vraiment il était authentique, les mémoires ou les pamphlets du temps n'auraient rien dit de plus fort contre elle qu'elle-même.

Un autre point sur lequel on aimerait qu'un historien de Madame eût insisté, c'est l'influence qu'elle exerça sur la direction du goût et de l'esprit français au XVIIe siècle. M. de Baillon nous rappelle que Molière dédia son *École des femmes* à Madame, Racine, son *Andromaque*, et nous dit quelques mots, en passant, de l'histoire des deux *Bérénice*. C'est Fontenelle, je crois, qui le premier, dans sa *Vie de Corneille*, a conté comment Madame se plut à mettre sur ce sujet galant les deux poètes aux prises : l'autorité paraît-elle suffisante? Ni Corneille, qui était

bavard, ni Racine, qui avait un sentiment délicat de toutes les convenances, n'ont rien dit ni paru rien connaître de l'histoire où l'on les mêle. Faut-il y croire? N'y faut-il pas croire? Mais il faudrait l'examiner. Laissant de côté ce tout petit problème, j'aurais souhaité du moins que M. de Baillon développât une juste indication de Voltaire et de Sainte-Beuve. « Dans toutes les cours, dit ce dernier, qui avaient précédé de peu celle de Madame : à Chantilly, à l'hôtel Rambouillet et alentour, il y avait un mélange d'un goût déjà ancien et qui allait devenir suranné. Avec Madame commence proprement le goût moderne de Louis XIV ; elle contribua à le fixer dans sa pureté. » Voilà qui méritait qu'on le commentât, qu'on l'interprétât, qu'on le suivît plus loin. Madame était extrêmement naturelle, avec une entière absence d'apprêt, ou même un air de négligence, et elle fit le goût de la cour, qui régla celui du siècle. Les amoureux de Racine sont des Guiche ou des Louis XIV ; il y a quelques traits de Madame dans les Henriette, les Éliante, les Elmire de Molière ; Boileau lui-même, à cette école, raffina son goût d'abord un peu gaulois et même un peu bourgeois. Les salons, après l'avoir tiré de la grossièreté du XVIe siècle, eussent gâté l'esprit français ; la cour le sauva des salons, et dans la cour, celle qui dix ans y fut ou y parut être l'arbitre des plaisirs, des fêtes et des élégances.

Enfin, le caractère lui-même de Madame ne paraît pas assez nettement indiqué dans le livre de M. de Baillon. Coquette, elle le fut sans doute, et sa coquetterie faillit un jour la mener loin, quand elle en essaya l'effet sur Louis XIV ; mais elle fut surtout ambitieuse. « Les mouvemens de son cœur, dit Mme de Motteville, portaient cette princesse à suivre *âprement* tout ce qui ne lui paraissait pas criminel et tout à fait contraire à son devoir. » Aprement! La bonne dame en savait quelque chose par sa propre expérience, ayant été chargée par la reine mère de morigéner doucement l'imprudente Henriette ; mais le mot est juste, et d'autres témoignages, comme celui de La Fare, en confirment la justesse. Il y avait je ne sais quoi d'impérieux sous l'affabilité de Madame, et dans ses airs d'étourderie, dans son désir de plaire, un goût très vif de domination. Elle était douce aux doux, et bonne à qui ne la contrariait point. C'est ce qui éclate assez dans l'acharnement qu'elle mit à perdre La Vallière, parce qu'elle craignait que La Vallière, après le cœur, ne s'emparât de l'esprit et peut-être de la politique du roi. N'était-ce pas une maîtresse aussi, la comtesse de Castelmaine, depuis duchesse de Cleveland, qui menait alors la cour et les résolutions de Charles II, roi d'Angleterre? Si l'on avait mieux lu dans les vrais desseins de Madame, on eût peut-être moins insisté sur le roman de ses amours. Ses galanteries les plus compromettantes ne lui sont guère qu'un moyen d'intrigue; au travers de tant de complications où elle se jette comme à plaisir, elle vise obstinément un

but; il s'agit pour elle de jouer un rôle politique; et les imprudences de sa coquetterie s'expliquent et s'excusent par l'ardeur et la vivacité de sa jeune ambition.

Il eût convenu d'autant plus à M. de Baillon de le dire et de le faire bien voir que l'objet qu'il s'est surtout proposé dans ce livre, c'est de mettre en lumière le rôle considérable et assez mal connu que Madame a joué dans la politique des premières années du règne. Car on savait bien que Madame avait eu part aux délicates négociations d'où sortit enfin le traité de Douvres, mais, pour imiter sans doute la réserve de Bossuet, et ne pas s'entendre accuser « d'arranger suivant leurs idées les conseils des rois, » les historiens n'avaient étudié de très près ni ces conseils eux-mêmes, ni ces négociations, ni l'influence de Madame. M. de Baillon, pour le faire, s'est aidé de la correspondance même de Madame et de Charles II, conservée partie aux Affaires Étrangères, partie au *Record Office*, et dont on n'avait jusqu'à lui publié que peu et d'assez courts extraits. Nous y voyons Madame, usant de l'affection que lui porte son frère, s'ingérer doucement dans les affaires, s'essayer, dès son mariage, au rôle d'intermédiaire entre la France et l'Angleterre, par-dessus les ambassadeurs, qu'elle gêne d'autant plus qu'à peine soupçonnent-ils son influence occulte; traiter des questions importantes, comme celle du salut que la marine britannique exige des autres pavillons; et enfin obtenir, vers la fin de l'année 1662, une lettre qui vraiment l'accrédite auprès de Louis XIV « dans l'intérêt, dit Charles II, de l'union intime des deux couronnes, dont il veut faire désormais la base de sa politique. » Il s'agissait, en ce temps-là même, de la grosse affaire de la cession de Dunkerque à la France, et l'on juge, à ces mots, de la part que Madame y put prendre. En 1666, c'est encore Madame qui sert d'intermédiaire entre Louis XIV et Charles II dans les négociations qui préparent le traité de Breda; c'est elle encore, trois ans plus tard, en 1669, qui réussit à détacher son frère de la Triple Alliance, et c'est elle enfin qui, dans ce voyage triomphal d'Angleterre, après deux ans de pourparlers, en 1670, un mois à peine avant de mourir, emporte la conclusion de ce traité de Douvres qui va permettre à Louis XIV, assuré désormais, du côté de l'Angleterre, d'entreprendre la guerre de Hollande et de conquérir à la France la Flandre et la Franche-Comté. Si quelqu'un peut regretter l'intervention de la princesse dans les affaires d'état, on conviendra sans doute que ce n'est pas sa patrie d'adoption. Française et très Française, la mémoire de Madame devrait encore nous demeurer respectée quand sa mort soudaine, à vingt-six ans, ne nous la rendrait pas tragique, et l'*Oraison funèbre* de Bossuet éternellement touchante. C'est à la fois l'intérêt et la nouveauté du livre de M. de Baillon que l'avoir établi les titres de Madame à la reconnaissance de l'histoire; il est d'ailleurs facilement et agréablement écrit.

Ne le trouvera-t-on pas un peu bref sur la mort de Madame? — M. de Baillon ne croit pas à l'empoisonnement, et il se contente de renvoyer le lecteur aux travaux de MM. J. Lair, Anatole France, Loiseleur et Littré; mais, sans entrer dans ces détails de médecine rétrospective, et tout en croyant, comme lui-même, à la mort naturelle, n'eût-il pas pu du moins examiner de plus près ce qui fait le nœud de la question : je veux dire à qui la disparition de Madame importait? C'est le chevalier de Lorraine que l'on accuse d'ordinaire, et l'on oublie de mettre en cause un autre personnage qui me paraîtrait pourtant bien autrement suspect : Olympe Mancini, comtesse de Soissons, surintendante de la maison de la reine, et privée de son amant, le marquis de Vardes, en même temps que chassée de la cour pour Madame et presque par Madame. Olympe était vindicative; quelques années plus tard, impliquée dans l'affaire des poisons, elle prendra la fuite au plus vite; on la retrouve encore mêlée, en 1689, dans l'histoire de l'empoisonnement prétendu de la reine d'Espagne, fille de Madame; elle avait, d'ailleurs, jadis exercé sur Louis XIV une influence dont Madame seule avait eu le pouvoir de la déposséder. Voilà bien des présomptions; et dans une histoire de Madame il n'était superflu d'en discuter la gravité. M. de Baillon a-t-il estimé qu'il perdrait son temps et sa peine à creuser un problème dont les élémens nous échappent? Il n'aurait pas fait attention, en ce cas, que l'intérêt et le profit de ces problèmes historiques, par les recherches qu'ils exigent, la connaissance des hommes, des mœurs et des temps, est bien moins de se laisser résoudre que de nous faire à chaque pas pénétrer plus avant dans l'esprit ou l'âme même d'un siècle.

Entre une biographie d'Henriette-Anne d'Angleterre et un livre sur *Louis XIV et la Compagnie des Indes orientales*, il ne semble pas d'abord qu'il y ait des rapports bien étroits; et au fait il y en aurait peu, ou même il n'y en aurait pas, si l'auteur n'avait travaillé de son mieux à y en mettre. L'aventure de M. Pauliat est, d'ailleurs, assez commune. On ne cherchait dans l'histoire du passé, dans les cartons d'un ministère ou dans les papiers des Archives, que les origines d'une question contemporaine, et l'on perd bientôt de vue l'objet de sa recherche, et l'on découvre insensiblement que ce qu'il y a de plus intéressant dans le présent, c'est encore le passé... Mais ce n'est là que le commencement des découvertes de M. Pauliat, et elles sont si nombreuses que je ne sais ce qui me tient de les numéroter.

Qui se fût douté, par exemple, avant M. Pauliat, que Louis XIV « eût brûlé d'une ardeur incroyable » pour les intérêts du commerce français? Voilà une découverte! Ce sera donc la seconde. Assurément je ne veux pas ici diminuer le prix du service que nous a rendu M. Pauliat en nous racontant tout au long l'intéressante histoire de la fondation et de la décadence de la compagnie des Indes orientales de

1664. Si déjà la publication des *Lettres*, *Instructions et Mémoires de Colbert* nous en avait beaucoup appris, et beaucoup plus en vérité que ne le veut bien dire M. Pauliat, je reconnais volontiers que son livre y ajoute, et l'histoire générale en fera certainement son profit. Il aura donc, lui aussi, publié le premier d'importans documens inédits, tirés pour la plupart des archives de la marine, et dont quelques-uns nous apportent ce que l'on ne pouvait savoir en effet que par eux. Le XVIIe siècle a eu, comme le nôtre, sa question de Madagascar et M. Pauliat l'aura débrouillée, sinon tout à fait éclaircie. Mais, après cela, j'ose bien l'assurer que personne, — excepté lui, puisqu'il le dit, — n'ignorait que Louis XIV eût étendu sa sollicitude active jusqu'aux choses du commerce et de l'industrie, ni personne que ses plaisirs ne l'avaient jamais empêché, pendant un demi-siècle et plus, de remplir son métier de roi, — comme M. Pauliat paraît croire qu'on le croit.

Le procédé de cet auteur est vraiment trop commode, à moins qu'il ne soit ce que l'on appelle bien « jeune, » et qu'il ne témoigne d'une rare ignorance des entours de son sujet. Il ressemble à celui d'un homme qui dirait : « Supposons que Corneille soit médiocrement tragique, ou Molière médiocrement gai, » et qui ferait un livre pour prouver qu'en vérité Corneille est plus tragique et Molière plus gai que ne l'admet cette supposition. M. Pauliat nous dit de même : Supposons que Louis XIV n'ait été qu'une « machine à signer » entre les mains de Colbert, de Louvois et de Lionne; et il n'a pas de peine à prouver le contraire; et il se sait bon gré de l'avoir si bien prouvé. « Après les documens et les faits que nous avons cités, dit-il en terminant, on ne saurait plus s'en tenir sur Louis XIV à l'opinion généralement acceptée aujourd'hui,.. et force est d'admettre qu'il a nécessairement possédé une puissance d'application, une continuité d'idées et une capacité de travail peu communes. » Comme si, au contraire, ce n'était pas là l'opinion tellement acceptée qu'elle en est devenue presque triviale! Comme si tous les historiens n'étaient pas unanimes à l'avoir vingt fois reproduite! Comme si l'on ne l'avait pas enseignée jusqu'aux enfans de nos écoles primaires! ou comme si le Français qui l'énonce apprenait seulement quelque chose à l'étranger! — mais il aurait appris quelque chose à M. Pauliat.

Ainsi préparé, le lecteur devine ce que M. Pauliat nous pouvait dire de précis et de neuf sur les causes de la guerre de Hollande : c'est sa troisième découverte. On avait cru jusqu'à ce jour qu'en déclarant la guerre à la Hollande, en 1672, Louis XIV avait surtout voulu « châtier en liberté cette altière et ingrate nation; » et une bonne raison de le croire, c'était que Louis XIV lui-même, dans un *Mémoire* que l'on conserve aux Archives de la guerre, avait pris la peine de l'apprendre à la postérité. Depuis que la Hollande, par le traité de la

Triple-Alliance, avait osé borner le cours des conquêtes du « Roy » dans les Pays-Bas espagnols, Louis XIV en gardait une inexpiable rancune, et « au risque de ce qui pourrait arriver de ces mêmes conquêtes, » — c'est encore lui qui parle, — il résolut de prendre sur ce peuple de marchands une revanche retentissante. C'est même là-dessus que l'on se fonde, que l'on s'est de tout temps fondé pour discuter si Louis XIV, en mettant ainsi sa rancune au-dessus de ses intérêts, n'engagea pas la politique française dans une voie plus dangereuse encore que nouvelle. M. Louis Pauliat vient changer tout cela : « Lorsque Louis XIV effectuait ce passage du Rhin si emphatiquement chanté par Boileau,.. qu'on n'aille pas croire qu'il visait à étendre son royaume dans le nord ou à se venger d'épigrammes ridicules... Ce à quoi il songeait au-dessus de tout, c'était uniquement à prendre un pied sérieux aux Indes et à s'y substituer aux Hollandais. » Telle est la vraie cause de la guerre de Hollande, la seule, dit M. Pauliat, et dont personne avant moi ne s'était avisé. Louis XIV avait engagé des fonds dans les entreprises de la compagnie des Indes et il voulait les faire fructifier, ce qui n'était possible qu'en prenant aux Indes « le pied sérieux » qu'y avait la Hollande. Mais si M. Pauliat avait raison, s'il s'agissait de ruiner le commerce hollandais, pourquoi donc lui-même trouvait-il si plaisante l'opinion de ceux qui n'ont voulu voir dans cette grande guerre qu'une « guerre de tarifs? » Et en supposant que le rêve ou l'espoir qu'il dit ne fût pas étranger aux résolutions de Louis XIV, — attendu que quand on fait la guerre, ce n'est pas « au premier sang, » et pour faire à son ennemi un mal précis et limité, mais le plus de mal possible, — en quoi cette cause empêche-t-elle qu'il y en ait eu d'autres? C'eût été le chef-d'œuvre, en vérité, si Louis XIV eût eu l'art de se faire payer pour avoir accompli sa vengeance! Car enfin, dites-moi la rage que l'on a de vouloir que de grands événemens n'aient qu'une cause, et qu'une seule cause, et qu'une toute petite cause? M. Pauliat ignore donc que dans toute philosophie de l'histoire, dans celle même de Pascal et de Bossuet, la notion de cause est multiple; que tout s'entretient et tout se combine; qu'une guerre « de tarifs » peut être une guerre « de conquêtes; » une guerre « politique, » en même temps « religieuse, » et les intérêts matériels trouver enfin leur satisfaction dans l'assouvissement d'une rancune!

Ce n'est pas tout, et M. Pauliat a encore découvert autre chose; Louis XIV, pour « monter » la compagnie des Indes occidentales, « recourut aux mêmes procédés dont se servent de nos jours les hommes de Bourse! » Par son ordre, l'académicien Charpentier fut chargé d'écrire une brochure : *Touchant l'établissement d'une compagnie française pour le commerce des Indes;* on essaya d'intéresser d'abord à l'entreprise le commerce de Paris; on rédigea de véritables *circulaires* pour attirer

les souscripteurs... Qui ne savait pas tout cela pouvait aisément le savoir : il n'avait qu'à ouvrir le tome II des *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*. Mais voici le beau de la découverte : c'est qu'aussitôt la compagnie formée, Louis XIV prétendit en gouverner lui seul toute la conduite, et prépara d'abord avec les fonds des actionnaires une expédition pour Madagascar. M. Pauliat s'en indigne, il n'aurait jamais cru que Louis XIV fût capable d'un tel forfait, et à ce propos il entre dans « une série d'étonnemens et de surprises, » où nous avons le plus vif regret de ne pouvoir le suivre.

Car autant qu'il s'est mépris sur le caractère de Louis XIV, autant il se méprend ici sur le caractère de la royauté du XVIIe siècle, et peut-être davantage encore sur le caractère de l'opération dont il s'est constitué l'historien. En établissant la compagnie des Indes orientales, comme depuis tant d'autres compagnies du même genre, Louis XIV, en effet, ne « montait point une affaire, » mais essayait uniquement d'étendre et de développer le commerce français. En appelant à lui les souscripteurs, et d'une manière fort impérative, il ne se proposait point de les enrichir, mais d'intéresser leur bourse au succès d'une entreprise de politique générale. Et en prenant enfin la conduite de cette entreprise, il ne faisait rien qu'étendre à la compagnie des Indes cette autorité qu'il exerçait, qu'il prétendait exercer sur sa cour et son royaume. La notion de l'état a changé depuis lors, mais telle était celle de Louis XIV, et M. Pauliat n'a pas l'air de s'en douter. Il oublie constamment, au cours de son récit, que Louis XIV est un maître et un maître qui veut être absolu. Mais il en résulte qu'il s'indigne à tort. Car la formation de la compagnie même, car cet appel aux souscripteurs, car ces réunions d'actionnaires, dans ce siècle où le crédit commence à peine d'essayer ses forces, bien loin d'être, comme il croit, des abus de pouvoir, sont au contraire autant de tentatives pour faire l'éducation d'un public encore neuf à ces sortes d'affaires. M. Pauliat a pris son sujet à contre-pied, et, pour parler comme lui, s'il ne change pas de pied, il n'est pas près encore de prendre « un pied sérieux » dans l'histoire du XVIIe siècle.

On peut dire du livre de M. Forneron : *Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth*, qu'il fait exactement suite à celui de M. de Baillon sur Henriette-Anne d'Angleterre. Décousu, comme le sont tous les livres de M. Forneron, et court d'haleine, mal écrit, avec de grandes prétentions au style, curieux et intéressant malgré tout, il sera sans doute beaucoup lu, et nous n'en voulons détourner personne. Les « histoires de femmes, » — ne l'avons-nous pas déjà dit? — vont bien à M. Forneron; il a une manière de les détailler qui montre qu'il s'y plaît, et qui fait qu'on s'y plaît avec lui. Celle-ci, d'ailleurs, a vraiment son importance historique; la petite Bretonne qui mourut

duchesse de Portsmouth fut en son temps une façon de personnage, et nous n'avions jusqu'ici sur elle que de confus, très suspects et bien minces renseignemens.

A l'époque du voyage de Douvres, parmi les filles de Madame, il en était une dont les traits, enfantins encore, et la physionomie douce avaient paru faire une vive impression sur les sens de Charles II. Elle se nommait Louise de Kéroualle, était Bretonne, de bonne famille, âgée d'une vingtaine d'années. « Ses parens, prétend Saint-Simon, l'avaient destinée à être maîtresse du roi; elle obtint une place de fille d'honneur chez Henriette d'Angleterre; malheureusement pour elle, La Vallière y en eut une aussi. » Saint-Simon, comme il lui arrive, confond ici les temps. En 1661, qui est l'année où Louise de La Vallière devint la maîtresse du roi, Louise de Kéroualle avait à peine douze ans, et puis, c'était peut-être une distinction, un moyen de fortune que d'être maîtresse du roi, mais non pas encore en ce temps-là une carrière, une fonction, une charge : on n'y destina sa fille qu'un peu plus tard. Je ne crois pas non plus qu'en se faisant accompagner de Louise de Kéroualle, Madame ait prévu, comme on l'a dit, ce qu'il en adviendrait. Question de dates, nous l'allons voir, et non pas de morale. La politique, de tout temps, s'est montrée peu scrupuleuse dans le choix de ses moyens, et, pour Madame, vraie sœur en cela de son frère, nous la connaissons maintenant assez libre de préjugés. Mais enfin, Louise de Kéroualle revint en France avec elle, et il n'en fut plus question jusqu'à la mort de la princesse.

Les bruits d'empoisonnement qui coururent alors ne trouvèrent nulle part plus de créance qu'en Angleterre. Charles II, sincèrement et vivement affligé, laissa échapper, contre Monsieur, des imprécations violentes ; « il y eut de la canaille, » écrit l'ambassadeur, « qui dit qu'il fallait faire main basse sur les Français; » et Buckingham qui, jadis, avait fait l'amoureux de Madame, très ridiculement, qui correspondait avec elle, qui avait sur Charles II quelque influence, affecta publiquement de croire « à ce discours extravagant et très éloigné de la vérité. » On craignit un moment, en France, la rupture de l'alliance. Louis XIV se souvint-il alors lui-même de l'impression que Louise de Kéroualle avait faite sur Charles II, ou quelqu'un l'en fit-il souvenir? Toujours est-il que la jeune fille passa en Angleterre et, de fille de Madame, devenue fille de la reine d'Angleterre, comme par héritage, Charles II guérit de ses soupçons en lui faisant sa cour. Ce bon prince, comme l'appelle Hamilton, commençait à se lasser des hauteurs de la maîtresse en titre, la duchesse de Cleveland, des familiarités de celle qui régnait sous elle, Nell Gwynn, la comédienne, et de leurs infidélités à toutes deux. Hésitation ou coquetterie, d'ailleurs, Louise de Kéroualle eut l'art d'attiser la passion du roi par une belle résistance; elle ne céda qu'au bout d'un an, et ce sont les dépêches

du grave Colbert de Croissy qui nous ont conservé la date avec les circonstances de cette mémorable défaite. C'est à quoi nous devons nos Flandres, notre Franche-Comté, dit ici M. Forneron et, du ton qu'il le dit, il a véritablement l'air de le croire.

On fait trop de cas aujourd'hui de ces correspondances diplomatiques, on en verse trop libéralement le contenu dans l'histoire, on croit trop vite et trop aisément, sur la parole d'un ministre ou d'un ambassadeur, à l'importance de toutes ces intrigues, du rôle qu'ils y jouent eux-mêmes, qu'ils s'imaginent y avoir joué. Comtesse de Farneham, baronne de Petersfield, duchesse de Pendennis et de Portsmouth, dame de la chambre de la reine, Louise de Kéroualle prit assurément un grand empire sur Charles II; et, puisque Louis XIV crut devoir lui faire don d'une terre ducale, celle d'Aubigny-sur-Nièvre, il estima sans doute que la nouvelle maîtresse avait rendu quelques services à la France. Mais le fait est qu'elle n'eut pas le pouvoir, comme l'on sait, de prolonger l'alliance anglaise aussi longtemps qu'il eût fallu pour les intérêts de notre politique, d'où l'on peut inférer à bon droit, que n'en ayant pas empêché la rupture, elle n'avait pas dû beaucoup contribuer à en former la conclusion. Madame avait tout fait en 1670, et sa fille d'honneur ne devait rien ajouter à son œuvre.

Il convient d'ajouter que s'il existait entre l'Angleterre et la France, depuis l'abaissement tout récent encore de la maison d'Autriche, une rivalité d'intérêts naturelle, il en existait une aussi, d'autre part, entre la Hollande et l'Angleterre. Si c'était à la France que l'Angleterre se heurtait sur le continent, la Hollande lui disputait le commerce du monde et l'empire des mers. En 1665, dit Macaulay, pour faire la guerre à la Hollande, « la chambre des communes avait voté des sommes sans précédent dans l'histoire d'Angleterre, des sommes supérieures à celles qui avaient suffi à l'entretien des flottes et des armées de Cromwell quand son pouvoir était la terreur de l'Europe; » et, la guerre ayant mal tourné pour l'Angleterre, on ne laissait pas de nourrir contre la Hollande un désir secret de revanche. D'un autre côté, Charles II gardait rancune aux états généraux de l'hostilité personnelle qu'ils lui avaient témoignée jadis, au temps de son exil, ainsi que de la défiance qu'ils marquaient toujours à son neveu d'Orange, le futur Guillaume III. Toute autre considération mise à part, libre de suivre son penchant, il n'était donc pas bien difficile d'incliner Charles II du côté de la France, et, quant aux intérêts eux-mêmes de l'Angleterre, en cas de guerre entre la Hollande et Louis XIV, ce pouvait être une question que de savoir où ils étaient. Ne semblera-t-il pas que l'on oublie tout cela quand on insiste si complaisamment sur les intrigues de cour et sur les histoires de femmes? sur la rivalité de la duchesse de Cleveland et de la duchesse de Portsmouth? sur les maladies que ce roi libertin communiquait à ses maîtresses? et, pour le seul plaisir de réduire l'histoire à

ses petites causes, n'en perd-on pas de vue le véritable objet? Des livres comme celui de M. Forneron, des extraits comme ceux qu'il y donne, des phrases comme celle que nous en venons de citer feraient croire en vérité que la persévérance d'un Louis XIV, l'application et l'audace d'un Louvois, le génie d'un Condé, d'un Turenne, d'un Vauban ne sont de presque rien dans les destinées des empires, mais que tout y dépend de savoir qui des deux tient à Londres le haut du pavé : Louise de Kéroualle ou Nell Gwynn, la petite Bretonne de M. Forneron ou la crieuse d'oranges, — à moins que ce ne soit cette autre bonne pièce, Hortense Mancini, duchesse Mazarin.

En réalité, dans toute cette affaire, c'est encore Macaulay qui a le mieux vu, et ce que j'apprécie le plus dans le livre de M. Forneron, c'est ce qu'il contient de preuves nouvelles à l'appui du jugement de Macaulay. L'intérêt de Louis XIV, ou son dessein, n'était pas tant d'avoir des troupes anglaises à sa solde et de faire apprendre, sous Turenne, la guerre au futur Marlborough, mais plutôt d'entretenir la division de l'Angleterre contre elle-même, et ainsi d'annuler, dans le jeu de la politique européenne, l'influence d'une puissance rivale. Pour cela, en même temps qu'il pensionnait royalement Charles II, qu'il faisait des présens ou qu'il donnait des titres à Louise de Kéroualle, il achetait, mais un peu moins cher, les membres des communes, et notamment ceux de l'opposition, ou, comme on les appelait, du parti du pays. En ce temps-là, la conscience de l'illustre Algernon Sidney semble avoir valu quelque chose comme 500 guinées. Dans le vaste champ de l'intrigue, selon le mot de Figaro, il faut savoir tout cultiver: l'amour-propre d'une favorite et la haine d'un républicain pour les rois. C'est assez dire, je pense, que dans cette partie dont la domination de l'Europe était l'enjeu, le rôle de Louise de Kéroualle, plus considérable, à la vérité, que celui de Louise de La Vallière ou de Mme de Montespan, ne fut, après tout, que celui d'une maîtresse royale, et maîtresse du prince assurément le moins absolu, le moins maître de ses sujets et le moins libre de ses sympathies qu'il y eût dans l'Europe du XVIIe siècle. Il ne faut pas grossir les choses : on a l'air de chercher soi-même des excuses de s'en être occupé.

Avec des alternatives, et mêlée, comme celle de toutes ses pareilles, de plus d'une humiliation, la faveur de la duchesse de Portsmouth se maintint pendant toute la durée du règne de Charles II, c'est-à-dire jusqu'en 1685. Elle paraît avoir aimé le roi, qui lui-même aimait en elle une douceur où ses autres maîtresses ne l'avaient pas habitué. A la mort de Charles II, bien traitée par le nouveau roi, mais sachant la haine qu'on lui portait en Angleterre, comme Française, bien plus encore que comme instrument de la politique de Louis XIV, craignant d'être attaquée dans le parlement, elle prit le parti de se retirer en

France. « Elle y rentrait, dit M. Forneron, avec 130,000 francs de rente, ses meubles, ses bijoux, 50,000 francs de rente pour son fils, et 250,000 francs en or qu'elle avait reçus incontinent après la mort du roi. » La révolution de 1688 lui ravit une partie de cette fortune, et, en supprimant les pensions de la duchesse de Portsmouth, Guillaume III se flatta sans doute qu'il accordait son puritanisme avec sa parcimonie. Louis XIV, plus généreux, la tira d'embarras, et de procès en procès, car il semble qu'elle en eut beaucoup, habituellement retirée dans sa terre d'Aubigny, abandonnée par son fils, qui mourut avant elle, ce dernier débris de la cour débauchée de Charles II, belle encore à soixante-dix ans, prolongea son existence jusque sous le règne de Louis XV et le ministère du cardinal Fleury.

Lorsque Louis XIV mourut, on vit son peuple, dit Voltaire,

> Ivre de vin, de folie et de joie,
> De cent couplets égayant le convoi,
> Jusqu'au tombeau maudire encor son roi.

J'ai voulu relire, à ce propos, dans l'*Histoire d'Angleterre* de Macaulay, le récit de la mort de Charles II, et j'y vois « que l'on remarqua qu'il n'y eut pas une servante à Londres qui n'eût trouvé le moyen de se procurer quelque morceau de crêpe en l'honneur du roi Charles. » Les sentimens de l'un et l'autre peuple, à ce moment de son histoire, sont restés ceux de ses historiens nationaux. C'est avec une indulgence relative, encore aujourd'hui, que l'on juge en Angleterre le triste prince au nom de qui ne peuvent cependant, pour un Anglais, s'attacher que de tristes, d'humilians, de honteux souvenirs : celui de la pire immoralité que l'on ait vue sur le trône, celui d'une des pires blessures qu'ait reçues l'orgueil britannique « le jour où la flotte hollandaise remonta la Tamise et vint brûler les vaisseaux de guerre qui se trouvaient à Chatham, » celui des intérêts enfin de l'Angleterre vendus pour quelques millions à la France. Il a régné, et on l'a supporté vingt-cinq ans, et ses historiens, à côté de ses fautes, n'oublient guère de rappeler les quelques qualités qui l'ont fait supporter, de bien minces qualités, bien inutiles au bonheur des peuples. Mais nous, et de notre temps même, de notre temps surtout, nous traitons aussi mal ou plus mal qu'aucun Anglais n'a fait Charles II, le roi qui, s'il commit, aussi lui, plus d'une faute, fit cependant beaucoup plus qu'aucun de ses prédécesseurs pour la gloire du nom français, et grand dans la prospérité, le fut encore dans les revers. Justice historique, voilà bien de tes coups! Celui-ci explique peut-être beaucoup de choses dans la fortune diverse de deux grandes nations.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Les crises ont leur destin. Il en est qui, tout en étant laborieuses et même périlleuses, ont du moins l'avantage d'être une épreuve salutaire, d'éclaircir les confusions, de dénouer les situations difficiles; il en est aussi, et ce sont les plus redoutables, qui ne changent rien, qui ne dénouent rien, qui se prolongent indéfiniment sous des formes successives, parce qu'elles tiennent à tout un ensemble de causes qu'on ne veut pas se décider à reconnaître.

Il ne faut vraiment pas être doué d'une prodigieuse sagacité pour voir que ce qui s'est passé en France, il y a quelques jours à peine, n'est qu'une de ces crises continues, obstinées, dans une situation dont les élections dernières ont dévoilé tout à coup les faiblesses et les contradictions. Sans doute M. le président de la république, en entrant dans son second septennat, a fait lire aux chambres, dès leur réunion, un message des plus honnêtes, des plus modérés, où il nous donne même, avec de bons conseils, quelques leçons de philosophie de l'histoire. Le ministère né avec la nouvelle présidence a tenu, à son tour, à prendre position, à attester son existence par une déclaration qui est le programme du jour. Malheureusement, ce n'est pas tout de mettre de bons conseils dans un message présidentiel, de vanter les mérites de la stabilité : il faudrait savoir ce qu'on veut dire, comment on entend cette stabilité dont on parle toujours, comment on se propose d'en faire une réalité. Ce n'est pas tout non plus qu'un ministère nouveau ait réussi à se former, qu'il ait fait sa déclaration ou son programme devant le parlement : il faut que ce ministère ait les moyens de vivre; il faudrait savoir d'où il vient, où il va, quelles

sont ses idées et ses intentions. Le cabinet auquel M. de Freycinet a donné son nom est-il entré aux affaires avec le sentiment sérieux des difficultés qui l'entourent, avec la volonté d'être un gouvernement, de redresser une politique égarée et dévoyée? A-t-il paru, dès le premier jour, avoir quelque vue nouvelle, des opinions précises et réfléchies sur une situation devenue assez critique pour que le pays en souffre profondément et que les partis en soient déconcertés? Il est visiblement, au contraire, de ceux qui n'ont aucune idée de la gravité des choses, qui ne conduisent rien et se laissent aller au courant, qui se promettent de vivre le plus possible en s'accommodant avec les passions et les intérêts de partis. Il est comme la représentation vivante et plus accentuée de cette crise où se débat la France sans savoir comment elle en sortira, où l'on se figure toujours qu'avec des expédiens de tactique parlementaire, en faisant, comme on dit, la part du feu, on pourra gagner quelques mois. Il est venu au monde, non pour dénouer ou atténuer la crise, mais pour la perpétuer, en jouant le même air avec la prétention de le jouer mieux, en allant plus loin que tous les autres ministères dans ses tentatives pour capter les radicaux et l'extrême gauche, soit par l'appât des portefeuilles, soit par une déclaration pleine d'équivoques complaisances.

Chose curieuse! s'il y a un fait avéré, frappant, qui dût imposer quelque réflexion ou quelque réserve à des esprits à demi prévoyans, c'est qu'aux élections dernières le pays a manifesté ses répugnances pour la politique qui depuis quelques années a mis tous ses intérêts moraux et matériels en péril. Il a dit autant qu'il le pouvait qu'il en avait assez des entreprises lointaines mal conduites, des gaspillages financiers qui se traduisent en déficits, des guerres inintelligentes et irritantes aux croyances, aux cultes traditionnels. Il a témoigné ses sentimens par trois millions et demi de voix données à des conservateurs. M. de Freycinet, avec sa sagacité supérieure, a interprété le fait à sa manière; il a jugé que c'était le moment de faire un pas de plus vers l'extrême gauche, de donner des gages au radicalisme. Il ne l'a pas dit, si l'on veut, explicitement; peut-être même n'est-il pas sans soupçonner par instans le danger de cet étrange système. Il a cru fort habile sans doute de s'allier avec les radicaux pour ne pas les avoir contre lui, de les introduire dans le gouvernement pour mieux les retenir, de flatter leurs idées ou leurs passions dans son programme, — et la déclaration qu'il est allé lire l'autre jour aux chambres n'est, après tout, que l'expression de cette politique de périlleuse ambiguïté. Qu'est-ce en effet que cette déclaration ministérielle? Elle dit tout ce qu'on voudra; elle a la prétention de tout concilier; en réalité, elle livre et elle compromet tout. Elle n'est pas l'exposé d'un système, elle n'est que le dernier mot d'une assez pauvre tactique. Elle assure qu'il n'y aura ni emprunts ni impôts nouveaux pour rétablir l'ordre

financier et en même temps elle laisse entrevoir toutes sortes de dépenses pour la nouvelle loi militaire, pour la construction des écoles, pour l'augmentation du traitement des instituteurs. Elle promet l'organisation des protectorats de l'Annam et du Tonkin, et elle a bien soin, pour faire sa cour à l'extrême gauche, d'accompagner sa promesse d'un désaveu de la politique opportuniste, qui garde toute la responsabilité des expéditions lointaines. — Est-elle décidément pour la séparation de l'église et de l'état, pour cette grande et dangereuse rupture qui est à coup sûr beaucoup moins dans les vœux du pays que dans les programmes du radicalisme? Elle n'ose pas aller tout à fait jusque-là; elle s'en remet un peu à l'action du temps, à la libre discussion, au « rayonnement des idées. » Elle laisse pourtant percer la menace d'une rupture violente, et, en attendant, M. le ministre des cultes se charge de préparer le terrain, de « faire sentir le poids de son autorité » par l'exécution des desservans et des vicaires frappés dans leurs modestes traitemens. M. le président du conseil, il faut l'avouer, a une étrange façon de comprendre les affaires religieuses. Il parle de la séparation de l'église et de l'état comme d'un problème irrésistible, il accepte d'avance ce qu'il appelle « les solutions conformes aux tendances de l'esprit moderne, » et il s'étonne que le clergé, que les consciences religieuses s'émeuvent! Il voudrait, à ce qu'il dit, « l'apaisement, » et il ne craint pas, pour plaire à ses nouveaux alliés, de s'associer, dans son langage officiel, à toutes les passions de guerre contre l'église! — Il y a enfin un autre point sur lequel le programme ministériel est tout aussi significatif. La déclaration de l'autre jour aux chambres livre sans rémission tous les malheureux fonctionnaires aux ressentimens, aux délations de parti. Tous les fonctionnaires administratifs, financiers, aussi bien que les curés, sont prévenus qu'ils n'ont plus la liberté de leurs opinions, qu'ils doivent suivre en tout les instructions des préfets, et qu'au besoin on fera à leur égard les « exemples nécessaires, » — qu'on les exécutera sans doute comme de simples desservans de campagne! Voilà qui est entendu.

Ce qu'il y a de bien évident en définitive, c'est que cette déclaration, qui ne pouvait satisfaire ni les conservateurs, ni les modérés républicains, ni même les opportunistes si lestement désavoués, a été surtout conçue pour complaire aux radicaux, à l'extrême gauche, et elle a été sûrement comprise ainsi, puisque c'est au camp radical qu'elle a eu tout son succès. — Eh bien! soit. La déclaration l'assure, c'est entendu. On demandera désormais aux fonctionnaires, non plus le dévoûment au service de l'état, mais tout d'abord une complicité politique, la soumission au préfet. Pour peu qu'on en soit pressé, on ne disputera plus aux passions révolutionnaires et irréligieuses cette grande et redoutable question de la séparation de l'église et de l'état. Provisoirement, M. le ministre des cultes continuera à exécuter des

desservans pour le bon plaisir des radicaux. M. le président du conseil n'en est pas à une concession près, il n'a pas ménagé les promesses et les gages, il a fait ce qu'il a pu pour gagner ses alliés. A-t-il du moins réussi à s'assurer le prix de ses dangereuses complaisances? A la première occasion, il a pu voir ce qu'il avait à attendre de ses conquêtes dans le camp radical, de ses nouveaux alliés de l'extrême gauche, ce que valaient ses appels à la conciliation.

Cette occasion n'a pas tardé. Le ministère avait cru se débarrasser de cette question importune de l'amnistie en prenant l'initiative de quelques actes de clémence, en accordant des grâces à un certain nombre de condamnés plus ou moins politiques de ces dernières années. C'était comme un don de joyeux avènement de la nouvelle présidence, et le ministère pouvait se figurer en avoir fini, avoir payé sa dette avec des grâces. Pas du tout, l'amnistie n'a pas moins reparu aussitôt comme si rien n'était. M. Henri Rochefort, qui n'est pas facile à décourager et qui ne reste pas longtemps ministériel, même avec un cabinet qu'il a salué de ses complimens peut-être un peu ironiques, M. Rochefort ne s'est pas tenu pour satisfait. Il a voulu son amnistie, une amnistie générale, étendue à tous les condamnés pour des crimes ou des délits plus ou moins politiques, même à des Arabes qui sont encore à la Nouvelle-Calédonie pour une ancienne insurrection, — et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il a réussi à obtenir un vote d'urgence pour sa proposition. Combien le ministère a-t-il gardé de ses amis les radicaux dans ce singulier scrutin? A peine deux ou trois, deux qui sont ministres, un qui est sous-secrétaire d'état. Tous les autres se sont hâtés de voter l'urgence, en dépit des efforts et des adjurations de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, qui, à la vérité, n'a été ni habile ni heureux dans ses argumens. M. Goblet aurait pu se borner à combattre l'amnistie, à montrer ce qu'il y avait de puéril à mettre en jeu la puissance législative pour quelques condamnés, ce qu'il pouvait y avoir aussi de dangereux à annuler périodiquement l'action des lois et de la justice; il aurait pu même invoquer des raisons d'un ordre extérieur. Il ne s'en est pas tenu là; il a cru intéresser l'extrême gauche à sa cause en flattant ses passions de parti, en montrant qu'une amnistie qui s'étendrait aux délits électoraux allait affaiblir l'autorité des invalidations prononcées par la chambre et avoir peut-être une mauvaise influence sur les prochaines élections partielles. Il n'a réussi qu'à provoquer inutilement la droite, qui a réclamé alors l'amnistie la plus large, même en faveur des malheureux desservans frappés par M. le ministre des cultes, et qui, par son intervention, a décidé le vote de l'urgence. Tout cela est assez désordonné, nous en convenons, et ce n'est là, vraisemblablement, si l'on veut, qu'un succès momentané pour l'amnistie proposée par M. Henri Rochefort au nom de l'extrême gauche. La commission

qui vient d'être nommée pour faire honneur au vote de l'urgence paraît peu favorable à une amnistie en ce moment. La droite, après avoir répondu à un défi gratuitement irritant, bornera là sans doute ses représailles. Une partie de la gauche semble assez disposée à battre en retraite ou à chercher un moyen de se dégager. L'amnistie, fût-elle votée au Palais-Bourbon, irait probablement échouer au Luxembourg. C'est une campagne plus bruyante que sérieuse; mais elle sert à montrer ce qu'il y a de désarroi dans ces partis qui se disputent la France, ce que peut gagner un gouvernement à chercher, pour vivre d'une vie factice et toujours incertaine, des alliés qu'il ne peut garder qu'en leur livrant tous les intérêts du pays, en se faisant avec eux le complice d'une désorganisation croissante de la puissance nationale.

La vérité est qu'une fois dans cette voie, on est souvent exposé à ne plus pouvoir s'arrêter. Un gouvernement cesse de s'appartenir; il est réduit à livrer tour à tour l'administration ou la justice, la paix religieuse ou l'intégrité de l'ordre militaire, à transiger sur les intérêts les plus inviolables, à chercher les moyens de désarmer ou d'éloigner des adversaires, de ménager des partis dont il se flatte de contenir la violence et d'avoir le concours. C'est le règne des idées fausses, des passions meurtrières et des expériences hasardeuses tentées aux dépens du pays. M. le président du conseil, qui ne manque pas de confiance en lui-même, s'est promis et a promis aux chambres de régler pour le mieux les affaires toujours fort embrouillées de l'Indo-Chine. Il n'a pas perdu de temps, puisqu'il a déjà soumis à M. le président de la république un décret organisant le protectorat de l'Annam et du Tonkin, avec un résident général civil, investi de pouvoirs extraordinaires, commandant les forces de terre et de mer, administrant et négociant au besoin. La combinaison qui va être essayée peut certainement avoir sa valeur, — on ne pourra guère la juger que lorsqu'on verra le nouveau régime à l'œuvre. C'est, dans tous les cas, un intérêt considérable de la France qui est en jeu; c'est un mandat aussi difficile que délicat qui va être remis entre les mains d'un homme, et à qui M. le président du conseil confie-t-il cette mission? Il n'a peut-être fait qu'un choix de parti.

M. Paul Bert peut sans doute être un adversaire ou un ami remuant et incommode à Paris; il peut malheureusement aussi être un résident général assez dangereux sur les bords du Fleuve-Rouge, à en juger par les discours, les programmes et les confidences qu'il prodigue depuis quelques jours. M. Paul Bert paraît ne plus pouvoir contenir sa fierté et son impatience depuis qu'il se sent appelé à de si hautes destinées. Il n'a de secrets pour personne, il est prêt à confier ses pensées les plus intimes, ses préoccupations à qui veut bien aller l'interroger; il pérore dans son cabinet, il pérore dans les banquets,

il rend compte de ses projets, de ses idées sur des contrées qu'il ne connaît pas, et avec cette abondance dont il ne peut se défendre, il est peut-être en train de se créer plus d'une difficulté. Il prévient son monde d'avance; il a déjà fait savoir aux mandarins son opinion sur eux et ses intentions à leur égard. Il a prévenu aussi les missionnaires : il ne leur refusera pas sa tolérance, il ne les laïcisera pas! Seulement, en fin diplomate qu'il est, il les avertit qu'il entend se servir d'eux et ne pas les servir. Il y a des momens où M. Paul Bert, malgré ses répugnances bien connues pour tous les souvenirs napoléoniens, se considère comme un général Bonaparte, et, comme lui, il veut avoir son institut d'Égypte; mais c'est un Bonaparte civil! Il ne veut pas de « traîneurs de sabres, » il a fait son manifeste contre eux. C'est tout au plus s'il consent à se faire une maison militaire pour le service de sa vice-royauté. Pas de soldatesque, pas d'escortes, pas de sabres et de baïonnettes! il veut aller sur le Fleuve-Rouge en civilisateur, entouré de sa famille, donnant aux Annamites l'exemple du seul culte digne de lui et d'eux, portant aux Tonkinois la paix, la fraternité et la science! Pour peu qu'il ait l'idée de revêtir sa robe de mandarin de Sorbonne pour en imposer aux populations, le spectacle sera complet. Voilà qui est au mieux et qui promet! Il reste à savoir si, par un calcul de tactique parlementaire, pour élever ou pour éloigner un homme qui ne s'est signalé jusqu'ici que comme un médiocre politique, M. le président du conseil ne se sera pas exposé à compromettre les intérêts français dans l'extrême Orient. Les préliminaires du départ de M. Paul Bert autorisent certes tous les doutes.

Voici, d'un autre côté, un intérêt qui n'est pas moins sérieux, qui est peut-être le premier intérêt français, et qui pourrait aussi avoir été subordonné à l'éternel calcul de parti. M. le président du conseil, en appelant au ministère de la guerre M. le général Boulanger, se serait flatté, dit-on, d'être particulièrement agréable à l'extrême gauche et à M. Clémenceau. M. le général Boulanger est un des plus jeunes divisionnaires de l'armée; il a certainement sa valeur et ses services comme soldat, il passe pour allier une ambition un peu impatiente à des qualités militaires, et, quelle que soit son ambition, il tiendra, on doit le croire, à rester un chef de l'armée sérieux; mais comment a-t-il inauguré son administration? Précisément en justifiant les craintes que sa nomination avait éveillées. A peine a-t-il été au ministère, quelques journaux républicains ont ouvert la plus triste campagne de délation; ils se sont mis à dresser des listes de suspicion, à désigner des régimens, à compter dans ces régimens le nombre des officiers titrés, à représenter certaines garnisons de cavalerie comme des foyers d'hostilité contre la république; ils ont passé l'inspection des corps d'officiers, de leurs relations, de leurs habitudes. Les journaux ont fait cette répugnante campagne, et ce qu'il a de plus triste encore, c'est

que M. le ministre de la guerre s'est cru obligé de déférer à ces dénonciations, de changer les garnisons, de déplacer les régimens ainsi désignés à ses soupçons.

Si M. le ministre de la guerre, dans le sentiment de sa responsabilité, par des raisons d'un ordre tout militaire et de service dont il est seul juge, dont il ne doit compte qu'au gouvernement, avait considéré comme nécessaires des changemens de garnison, il était dans son rôle et dans son droit, il n'y avait rien à dire; ce qu'il y a de grave, c'est que ces mesures de police militaire s'accomplissent sous la dictée ou la sommation de journaux organisateurs de délation, par des motifs de défiance vague, pour cause de tendances présumées. Jusqu'ici l'armée était restée à peu près à l'abri des malfaisantes influences de parti. La politique avait pu avoir quelquefois sa part dans le choix des chefs des commandemens supérieurs, elle avait épargné ce grand corps des officiers français. Doit-elle aujourd'hui, sous un nouveau ministère, poursuivre son œuvre de partialité et de dissolution jusque dans les rangs de l'armée? Il est étrange, on en conviendra, que ceux qui sont les premiers à réclamer le service obligatoire pour tous s'étonnent de trouver dans l'armée des représentans de toutes les classes et qu'après avoir tant parlé de l'unité nécessaire dans cette armée, ils essaient de souffler la division en créant des catégories. Ces officiers qu'on incrimine, qu'ont-ils fait? Est-ce qu'ils sont des privilégiés? Ils ont subi toutes les épreuves, ils ont leurs grades comme les autres; comme les autres ils ont toujours été, ils sont encore prêts, on l'avoue, à faire leur devoir, à se dévouer pour le pays sans souci de leur vie. Ils sont, à tous les degrés, les chefs d'une armée obéissante et fidèle. Accoutumés à rester en dehors de la politique, ils sont disciplinés sous la république comme ils le seraient sous la monarchie. Toucher à cet esprit de discipline et de fidélité au devoir militaire par d'indignes suspicions, par des délations vulgaires, ce n'est point certes une œuvre de prévoyance, même dans l'intérêt du régime qu'on croit défendre; c'est tout simplement ce qu'on peut appeler de la désorganisation.

On parle toujours dans les messages, dans les déclarations ministérielles, dans les discours, de la stabilité désirable, de la nécessité de fonder un gouvernement; on répète sans cesse la même chose, et c'est assurément la plus dangereuse des chimères de se figurer qu'on peut réussir en procédant comme on le fait, en favorisant des idées avec lesquelles il n'y a pas de gouvernement possible, en s'alliant à des partis qui ont la destruction pour objet, et qui ne le cachent pas. Qu'il s'agisse des affaires de l'armée, des affaires de religion, des affaires de justice, on croit bien habile, pour avoir une majorité prétendue républicaine, de se mettre avec ceux qui déclarent ouvertement la guerre à l'esprit militaire, aux influences religieuses, à l'in-

dépendance de la magistrature; on laisse pour le moins tout passer, et on ne s'aperçoit pas qu'à ce triste jeu rien ne se fonde. Tous les ressorts s'usent, la force intime d'une société s'épuise, le sens moral s'éclipse ou s'émousse. On vit sans doute encore de la vie ordinaire, on a pour quelques mois une majorité. La désorganisation ne suit pas moins son cours, et un jour ou l'autre éclate à l'improviste quelque incident tragique comme cet effroyable meurtre des mines de Decazeville, éclairant d'une lumière sinistre un état moral qu'on a contribué à créer. Comment en serait-il autrement? Pendant des années on échauffe par des déclamations violentes des ouvriers soumis à un rude labeur. On ne cesse de leur dire qu'ils sont les victimes d'un ordre social inique, qu'ils doivent travailler moins et avoir de plus gros salaires, que leurs patrons sont leurs ennemis, qu'ils ont tous les droits de la guerre contre ceux qui les exploitent. On excite leurs passions, on irrite leurs misères : un moment vient où la férocité se déchaîne, et un malheureux ingénieur est traîné sanglant dans les rues, victime de quelques furieux. Ceux qui ont excité les meurtriers en seront quittes pour dire que c'est un fait de guerre sociale ! Que le gouvernement soit le premier à éprouver l'horreur d'un tel crime et à poursuivre une répression nécessaire, nous n'en doutons certainement pas. Il ne ferait cependant pas tout son devoir s'il n'y réfléchissait pas un peu, dans l'intérêt de la république qu'il dirige. Ce serait se tromper étrangement de se figurer que cette fureur qui se manifeste depuis quelques années tantôt par un meurtre, tantôt par des explosions de dynamite, n'est qu'un simple accident. Elle tient plus qu'on ne pense aux défaillances d'une politique qui, en subissant de plus en plus les influences extrêmes, se désarme elle-même. Elle est la suite d'une désorganisation croissante, d'une diminution des forces morales, et c'est ainsi, si on n'y prend garde, qu'une nation insuffisamment gouvernée et protégée est exposée à n'avoir plus sa vraie place dans le monde.

C'est toujours et aujourd'hui plus que jamais pour l'Europe une question de savoir si elle échappera définitivement aux périlleuses conséquences de la crise qui s'est ouverte pour elle avec les récens événemens des Balkans. La guerre reste sans doute encore suspendue entre la Serbie et la Bulgarie. L'armistice qui a été signé n'expirera qu'au mois de mars; mais la diplomatie ne pouvait évidemment attendre le dernier jour de l'armistice sans tenter un effort décisif pour le rétablissement de la paix orientale. Cet effort, elle l'a tenté depuis quelques semaines, soit par un travail particulier de persuasion auprès des états des Balkans, soit par des démarches collectives, et si la négociation a rencontré d'abord quelques difficultés assez graves, elle paraît être décidément entrée depuis quelques jours dans une phase moins obscure, plus rassurante. La première difficulté pour les puis-

sances européennes était de s'entendre sur ce qu'elles avaient à faire. Elles ont depuis quelques mois si souvent et si inutilement donné des conseils, des avertissemens, même des admonestations sévères, sans parler des délibérations stériles de la conférence de Constantinople, qu'elles ne pouvaient plus décemment recommencer ce jeu sans s'exposer au ridicule d'une manifestation nouvelle d'impuissance. Elles ont voulu cette fois agir sérieusement, faire sentir le poids de leur autorité à Belgrade, à Sofia, comme à Athènes, et elles ont adressé aux trois états une demande collective précise et formelle de désarmement qui, dans leur pensée, était le préliminaire naturel d'une paix définitive. Là était précisément le point délicat et épineux pour des états que la guerre avait laissés dans des dispositions assez différentes.

Pour la Bulgarie, l'embarras n'était pas bien grand. Le prince Alexandre, qui s'est montré dans toutes ces complications aussi fin politique qu'habile et heureux soldat, a été assez avisé pour ne pas se donner l'air de résister aux désirs de la diplomatie, et il a pris le meilleur moyen en allant chercher le prix de ses victoires à Constantinople, en négociant directement avec la Turquie un arrangement que l'Europe sera sans doute conduite à ratifier. De tous les belligérans, le prince Alexandre est celui qui reste dans la situation la plus aisée, ayant arrangé ses affaires avec la Turquie, certain de l'appui de l'Allemagne, de la protection de l'Angleterre, et pouvant attendre le retour des bonnes grâces de la Russie. La Serbie, au premier moment, s'est montrée plus récalcitrante, peut-être parce qu'elle est sortie plus meurtrie de la guerre. A la proposition de désarmement qui lui a été adressée elle a répondu d'abord par un refus. On peut croire cependant que ce refus n'a rien de définitif et que la Serbie, sous l'influence de l'Autriche, serait disposée à la paix; mais la difficulté reste toujours à Athènes, où le gouvernement hellénique s'est montré résolu à n'écouter aucun conseil; il n'a pas seulement décliné la proposition de désarmement, il a redoublé d'ardeur dans ses préparatifs de guerre, et il a paru même impatient de se jeter tête baissée dans la lutte. Le cabinet d'Athènes a cru peut-être qu'il en serait de cette démarche nouvelle de l'Europe comme de toutes les autres. Malheureusement, il s'est trompé et il s'est exposé à être serré de plus près par la diplomatie, à recevoir même de l'Angleterre une sommation impérieuse, une menace d'action coercitive s'il attaquait la Turquie. De sorte que la situation est celle-ci : la Bulgarie est toute prête à la paix, la Serbie se laissera facilement convaincre, les Grecs seuls sont engagés et par tout ce qu'ils ont fait et par le froissement d'amour-propre que vient de leur infliger la sommation anglaise. La Grèce, à vrai dire, s'est laissé entraîner par son patriotisme, par l'appât de l'occasion et elle a mal calculé ses mouvemens. Sans doute, on s'intéresse tou-

jours à sa cause, elle inspire les mêmes sympathies. Son erreur ou son malheur aujourd'hui, si elle ne s'arrêtait pas, serait de se mettre en contradiction avec la volonté évidente de la diplomatie, avec tous les intérêts pacifiques de l'Occident. Si elle avait eu un dernier espoir à la nouvelle d'une crise ministérielle en Angleterre, ce ne serait qu'une illusion de plus. M. Gladstone lui-même n'a pas laissé ignorer à la Grèce que ce qu'elle avait de mieux à faire était de se rendre aux désirs de l'Europe, et le retour du vieux chef libéral au pouvoir ne serait certainement pas favorable à une guerre nouvelle pour les revendications helléniques.

Au moment, en effet, où toutes ces affaires orientales en étaient encore à se débrouiller dans la mer de Grèce comme dans les Balkans, la question ministérielle renaissait en Angleterre. Elle était évidemment inévitable. Elle a pu rester indécise tant que le nouveau parlement n'était pas réuni, d'autant plus que les chefs des partis évitaient de s'expliquer et semblaient se réserver. Maintenant, le parlement sorti des dernières élections est réuni. Il a été ouvert, il y a quelques jours à peine, avec une solennité exceptionnelle, par la reine elle-même, qui, pour la première fois depuis bien des années, a relevé la cérémonie de sa présence, comme pour donner une marque de faveur à son ministère. La reine Victoria a, de plus, vraisemblablement tenu à aller à Westminster dans des circonstances qui ne laissent pas d'être graves, et, à entendre son langage, l'accent avec lequel elle a parlé des « tentatives contre l'union de l'Irlande avec la Grande-Bretagne, » l'appel qu'elle a fait au parlement et au peuple anglais pour le maintien de l'empire britannique, on a senti bien vite que là était le point décisif sur lequel la grande bataille allait s'engager. Elle s'est effectivement engagée dès le débat de l'adresse. Les affaires extérieures ne pouvaient soulever, pour le moment, de graves difficultés. L'opposition n'a pas fait de querelles sérieuses à lord Salisbury, ni sur les règlemens des affaires de l'Afghanistan, ni sur les affaires d'Égypte, ni même sur sa politique en Orient et sur son intervention en Grèce. C'était la question irlandaise qui dominait tout. Ce n'est pas qu'elle ait été abordée sur-le-champ. Le ministère, sans trop dissimuler qu'il avait pris son parti sur la question irlandaise, a visiblement essayé de l'ajourner; il aurait voulu soumettre d'abord à la chambre des communes une réforme de la procédure parlementaire. M. Gladstone, de son côté, évitait encore de s'expliquer, attendant, disait-il, les communications du gouvernement. Bref, il y a eu d'abord, de part et d'autre, une certaine stratégie; mais bientôt la force des choses l'a emporté. Le gouvernement a avoué ses desseins de répression en Irlande et, à la première occasion, à propos d'un amendement de M. Jesse Collings sur certains avantages agricoles à faire aux paysans,

le ministère a été mis en minorité avec l'aide de la brigade irlandaise, qui s'est tournée toute entière contre lui. C'est le fond de la situation! c'est la brigade irlandaise, conduite par M. Parnell, qui décide de la lutte entre les partis anglais, et qui l'a décidée, cette fois, contre le ministère conservateur.

Que va-t-il maintenant sortir de cette crise nouvelle? Tout en vérité devient assez obscur dans les affaires britanniques. Lord Salisbury, sans tenter de se raidir contre un vote qui pouvait d'ailleurs se reproduire à tout instant, s'est empressé de porter sa démission à la reine, à Osborne, et au premier abord M. Gladstone semblait évidemment seul désigné pour reprendre le pouvoir qu'il a abandonné il y a quelques mois. C'est lui qui a vaincu, c'est lui qui a l'ascendant et la popularité dans le parlement comme dans le pays. La situation de M. Gladstone est cependant étrange. On sait aujourd'hui que ce grand vieillard, avec son audace naïve, est tout prêt, s'il revient au gouvernement, à entreprendre les réformes les plus larges, les plus imprévues pour l'Irlande. Il reste sûrement fidèle à l'unité de l'empire britannique, il le croit; il n'est pas moins résolu à aller jusqu'à la dernière limite du possible dans la politique du *home-rule*. Or cette œuvre audacieuse, sans doute fort périlleuse, il ne peut l'accomplir, la tenter que dans des conditions singulièrement nouvelles, avec les radicaux, dont M. Chamberlain est un des chefs et au besoin avec M. Parnell lui-même, s'il veut y consentir. Il ne peut plus guère compter sur le concours des vieux whigs, comme lord Hartington, M. Goschen, qui hesitent à le suivre, qui ont même déjà soutenu le ministère tory dans le vote où celui-ci a succombé. — De sorte que l'Angleterre se trouve entre deux politiques: l'une avouant hautement l'intention de réprimer l'agitation irlandaise, toute tentative contre l'unité de l'empire, — l'autre, acceptant la pensée d'une autonomie équivalant à une sorte d'indépendance pour l'Irlande. La reine essaiera-t-elle d'échapper à cette alternative avec un ministère de transition ou de transaction par l'alliance des libéraux qui tendent à se séparer de leur vieux chef et des conservateurs modérés? Autre question: le ministère qui va se former, quel qu'il soit, peut-il vivre avec un parlement où les Irlandais décident à tout instant de la majorité? Les difficultés se pressent devant l'Angleterre, elles deviennent un vrai drame où c'est, après tout, le sort d'un grand empire qui est en jeu.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine de janvier a été féconde en incidens politiques, intérieurs et extérieurs. Bien qu'ils ne fussent pas tous d'un caractère également satisfaisant, ils ont, en quelque sorte, favorables ou fâcheux, marqué les étapes régulières d'un mouvement lent de hausse sur tous les fonds d'état, français ou étrangers, et sur un certain nombre de valeurs entraînées dans l'orbite de la spéculation. Le 16 janvier, le cabinet nouvellement formé se présentait devant les chambres avec une déclaration chaleureusement applaudie sur tous les bancs de la majorité républicaine. On ne parlait plus que de concorde, de concentration, de concessions réciproques; on se bornerait aux réformes nécessaires, etc. Le 3 pour 100 était coté 81.27, le 4 1/2 110.40.

Le 18, la Grèce et la Serbie répondaient par un refus plus ou moins catégorique à la demande de désarmement présentée simultanément par les représentans des puissances à Belgrade, à Sofia et à Athènes. Le 21, le cabinet Freycinet était mis en minorité de trois voix à la chambre sur une question de procédure se rapportant à l'amnistie. Ainsi, à peine constituée, la nouvelle administration était mise en échec par l'alliance de l'extrême gauche avec les droites. On pouvait craindre qu'un événement de ce genre, plus grave encore comme symptôme que comme fait positif, ne jetât quelque désarroi parmi les acheteurs de rentes. Il n'en a rien été, et les valeurs ottomanes seules ont continué à subir l'influence des dispositions turbulentes de quelques-uns des petits états des Balkans.

Au point de vue purement financier, l'attention s'est concentrée, pendant toute cette quinzaine, sur les projets budgétaires du gouvernement. La déclaration ministérielle du 16 courant a confirmé ce que l'on avait déjà pressenti de ces projets; suppression du budget extraordinaire, réductions de dépenses dans les ministères, combinaisons non encore arrêtées dans leur forme définitive pour la consolidation d'engagemens du Trésor à court terme, remaniement de la taxe sur les alcools (peut-être organisation du monopole, mais probablement pour une époque plus éloignée que l'établissement du prochain budget); enfin, pas d'emprunt direct, pas d'impôts nouveaux.

Très bien accueilli d'abord, ce programme a prêté ensuite matière à de longues discussions. Le Trésor étant manifestement obligé de re-

courir à toutes sortes d'emprunts indirects, pourquoi ne pas aborder le problème en face et ne pas se résigner à un grand emprunt de liquidation qui remettrait toutes choses en place et en ordre? La preuve des embarras momentanés du Trésor a été donnée le 18 courant par l'élévation du taux d'intérêt des bons du Trésor à 3 pour 100 pour un an. Mais le marché ne s'en est pas inquiété. Le ministre des finances a trouvé sans peine des fonds à 3 pour 100, comme l'indique le dernier bilan de la Banque de France au chapitre du compte courant du Trésor. Il n'y a donc pas eu embarras au sens propre du mot, ou du moins l'embarras a été passager. Le fait capital de la situation est toujours l'abondance très grande des capitaux disponibles, la faveur presque exclusive dont jouissent les rentes et les obligations de chemin de fer, de la Ville et du Crédit foncier, le désarroi croissant du découvert devant l'évanouissement de tous les calculs fondés sur les crises ministérielles, les difficultés parlementaires, et les guerres dans l'extrême Orient, enfin, le retour d'une grande aisance sur le marché anglais des capitaux, signalé par l'abaissement à 3 pour 100 (21 janvier) du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre.

L'Italien ne tardera pas à atteindre le cours de 98 francs, coupon semestriel détaché. L'exposé financier, fait le 21 courant à la chambre des députés d'Italie par le ministre des finances, a produit une bonne impression. Le budget de 1884-85 se solde par une plus-value de 37 millions sur les prévisions; il n'a donc pas été nécessaire de recourir aux moyens extraordinaires autorisés par le parlement pour faire face aux dépenses ultra-extraordinaires. L'exercice 1885-86 se présente d'une façon exceptionnelle, résultant de diverses aggravations transitoires, outre celles qui proviennent de l'application des conventions de chemins de fer. On pourvoira à ces dépenses ultra-extraordinaires, s'élevant à 40 millions, par les moyens déjà votés par le parlement. Le budget de 1886-87, au contraire, rentre dans l'état normal et présente 46 millions d'augmentation sur les recettes et 9 millions de diminution sur les dépenses.

Après les rentes et l'Italien, le Suez est la valeur qui a le plus occupé la spéculation. L'action avait dépassé 2,200 avant le paiement du dernier coupon. Ce coupon n'est pas encore regagné, et le Suez a oscillé de 2,195 à 2,160 pendant toute la quinzaine. Il est probable que le cours de 2,200 sera promptement atteint après la réponse des primes. Les recettes se maintiennent satisfaisantes. Le départ de M. de Lesseps pour l'isthme a relevé les cours du Panama, que l'approche du versement à opérer (en février) avait de nouveau dépréciés. Les cours extrêmes ont été 392 et 406; les plus hauts sont les plus récens.

Il n'y a toujours rien à dire du marché des titres des établissemens de crédit, morne et délaissé. Le Crédit foncier s'est tenu très ferme,

mais immobile. La Banque de France, qui avait beaucoup baissé depuis deux mois, par suite de la diminution du dividende semestriel, s'est partiellement relevée depuis, bien que les bénéfices pour les cinq premières semaines de l'exercice soient inférieurs de 800,000 francs à ceux de la période correspondante de 1885.

La reprise sur les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer s'est arrêtée devant la faiblesse persistante des recettes. Des deux grandes compagnies espagnoles, le Saragosse, présentant un trafic en augmentation marquée, a été le plus favorisé. Il finit à 330. Le Gaz a conservé et accru de 15 francs son avance de la première quinzaine de janvier. L'action des Omnibus, longtemps immobile entre 1,025 et 1,050, s'est relevée brusquement de près de 100 francs.

L'Extérieure a repris de plus d'une unité. La chute du cabinet Salisbury a entravé les velléités de hausse de l'Unifiée d'Égypte, qui reste à 323 après avoir atteint un moment 326. L'attitude plus pacifique de la Grèce a ramené des acheteurs aux obligations ottomanes privilégiées en hausse de 20 francs.

Deux émissions d'une certaine importance ont eu lieu en janvier, l'une sur le marché anglais, l'autre à Berlin et à Francfort. La première a été ouverte également à Paris et y a même, dit-on, donné plus de résultats qu'on ne l'espérait peut-être. Il s'agissait de 200,000 obligations de 500 francs, d'un emprunt 5 pour 100 du gouvernement argentin; intérêt annuel 25 francs; prix d'émission 403 francs; emprunt garanti spécialement par les revenus des douanes et subsidiairement par les revenus généraux. La Banque de Paris, le principal établissement français intéressé à cette opération, avait ouvert ses guichets le 9 janvier, ainsi que le Comptoir d'escompte, la Société générale et le Crédit industriel. La souscription a été plusieurs fois couverte à Londres et à Paris et a donné lieu à une réduction.

La seconde émission du mois est celle d'une rente serbe 5 pour 100 amortissable, garantie par les revenus du monopole des tabacs de Serbie concédé au Comptoir d'escompte de Paris et à la Banque des Pays autrichiens. Une compagnie sera formée au capital de 10 millions pour l'exploitation de ce monopole et versera une redevance fixe supérieure à l'annuité nécessaire au service du nouvel emprunt. Il s'agit de 50,000 obligations de 500 francs, rapportant 25 francs, et émises à 390. La souscription a eu lieu le 28 en Allemagne, et les journaux de ce pays annoncent un grand succès et une prime de 3 pour 100. Le Comptoir d'escompte s'était chargé de transmettre les souscriptions françaises.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LES

DAMES DE CROIX-MORT

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

La question se posait pour Régine d'une façon tout à fait imprévue et singulièrement troublante. Elle aimait M. d'Ayères, elle ne pouvait plus le nier. Mais elle tenait beaucoup à sa tranquillité. Comme il l'avait très bien deviné, elle avait pris, pendant ces douze années de vie retirée et solitaire, des habitudes qu'il lui serait sans doute difficile de modifier. Elle était indépendante : allait-elle se donner un maître? La vie molle et oisive qu'elle aimait s'exposerait-elle à la voir bouleversée par un homme actif et bruyant? Elle avait, au prix d'une sage administration, reconstitué sa fortune et celle de sa fille : risquerait-elle de voir un viveur la ruiner de nouveau? Fernand s'était montré plein de franchise avec elle, en lui disant qu'elle aurait un sacrifice à accomplir. Mais comme il connaissait bien les femmes en général, et Régine en particulier, lorsqu'il ne craignait pas de faire appel à son abnégation! C'était peut-être la crainte de paraître égoïste qui entraînait le plus Mme de Croix-Mort à ne pas repousser sa demande. Et puis, il y avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

dans ce mot : mariage, un charme auquel elle ne pouvait se soustraire. Elle avait été si peu mariée la première fois, et M. de Croix-Mort, sceptique, sec et froid, était si peu l'homme qu'elle avait rêvé! Toutes ses affections, il les avait comprimées; toutes ses tendresses, il les avait dédaignées. Il lui avait donné son nom et un enfant, et c'était tout. Après ses relevailles, elle ne l'avait revu qu'à la salle à manger ou au salon. Et elle n'entendait parler de lui que pour apprendre qu'il était l'amant de la belle Mme X.., ou qu'il avait perdu cent mille francs au baccara. Quelle différence avec Fernand, si plein de prévenances et si violemment épris! M. de Croix-Mort était brun comme sa fille; M. d'Ayères était blond. Ce passé noir rendait si tentant cet avenir doré! D'ailleurs, Fernand n'avait-il pas des droits, maintenant? Et n'était-elle pas bien imprudente en refusant la réparation que loyalement il venait lui offrir? Elle roula pendant quarante-huit heures ces pensées dans sa tête, et tous les argumens qu'elle put trouver contre ce mariage ne firent qu'augmenter son envie de le conclure. Elle se décida à en parler à l'abbé Levasseur, qui dînait au château. Elle était curieuse de voir quelle impression cette nouvelle lui produirait. Quand elle l'eut installé dans son fauteuil, au coin de la cheminée du petit salon, son verre de chartreuse à portée de la main, elle entama la confidence. Elle commença par un éloge des qualités de M. d'Ayères; puis elle rappela au bon prêtre ce qu'il avait dit, deux mois auparavant, au sujet d'une union possible, et, le voyant sourire d'un air malin, elle termina en annonçant que l'accord était à la veille de se conclure.

— Eh bien! ma chère dame, dit le curé, pensant qu'il s'agissait d'Edmée, c'est parfait... Et je suis heureux d'avoir contribué à vous ouvrir des vues sur une alliance qui va resserrer plus étroitement les rapports entre les deux familles les plus importantes de la contrée... Les futurs conjoints, à ce qu'il me semble, sont faits l'un pour l'autre.

— Il y a bien une légère disproportion d'âge, insinua Régine, et je vous avoue que c'est pour moi un sujet d'inquiétude.

— Laissez! dit le curé, suivant toujours son idée; laissez! Un peu de maturité donne une plus grande autorité, et c'est une bonne chose dans un ménage... Il faut connaître la vie pour se défendre contre ses dangers... Et le futur époux...

— Oh! je sais qu'il n'a pas été jusqu'ici aussi sage qu'il aurait pu l'être; mais on prétend que c'est une garantie de tranquillité et qu'il faut qu'un mari ait eu des aventures avant, pour n'en pas avoir après. Vous me direz que M. de Croix-Mort, qui certes avait eu une jeunesse pleine d'orages, a continué par une existence pleine de

tempêtes... Je ne crois pas qu'avec M. d'Ayères j'aie à craindre un sort pareil...

L'abbé Levasseur, qui, depuis un instant, trouvait le langage de Mme de Croix-Mort plein d'ambiguïté, ouvrit des yeux énormes, et se demanda s'il rêvait. La comtesse semblait maintenant parler d'elle-même. Il lui parut nécessaire d'éclairer la situation, et, devenant prudent, il laissa tomber cette phrase à double sens :

— Et Mlle Edmée envisage-t-elle ce mariage avec une entière satisfaction ?

— Je ne lui en ai pas encore parlé, répondit la comtesse. Vous comprenez combien ce sujet est pour moi délicat à aborder... Le caractère de cette enfant est très ombrageux, et je crains qu'elle n'accepte pas facilement une modification si complète de notre existence... Aussi ai-je compté sur vous, notre ami, pour la préparer à cet événement.

Désormais, il n'y avait plus de doute ; le curé balbutia :

— Comment donc ! ma chère dame, tout à votre service.

Mais, quelque décidé que fût le prêtre à respecter les volontés de sa paroissienne, il ne put se défendre de la raisonner un peu. C'était un louable effort que faisait là le vieillard. Il se dit : Je risque de me fermer à jamais les portes de cette maison si hospitalière, et adieu mes chères habitudes ! Advienne que pourra ! Le devoir avant tout ! Et il appuya bravement sur les inconvéniens et les dangers que la comtesse avait elle-même signalés. Il la trouva très résolue. Fait bizarre : elle semblait encouragée par l'opposition. Livrée à elle-même, elle avait quelques hésitations, elle craignait, elle soupçonnait. Contredite, elle était décidée et répondait de tout avec une superbe confiance.

Le curé n'insista pas. Il en avait dit assez pour satisfaire sa conscience et mettre sa responsabilité de directeur spirituel à couvert. Il n'avait, en somme, à reprocher à M. d'Ayères rien qui ne fût à la connaissance de la comtesse. Le baron avait mangé le plus clair de son bien et n'était pas tres pratiquant. Mais qui pouvait savoir ? Sa femme lui apprendrait sans doute l'économie et lui donnerait peut-être des idées religieuses. Au fond, le brave homme, après en avoir délibéré avec lui-même, aima mieux voir ce viveur épouser une femme expérimentée, capable de se défendre, que la petite Edmée, tendre et innocente. A cette fleur des bois, une culture bien douce, dans une atmosphère très saine, était nécessaire. Et ce Parisien n'était point le jardinier qu'il fallait pour elle. L'abbé Levasseur accepta la mission que la comtesse lui donnait d'avertir la jeune fille. Et il demanda qu'on la lui envoyât le lendemain au presbytère. Puis, ayant souhaité le bonsoir à Mme de Croix-Mort, il prit, précédé d'un domestique portant une lanterne, le chemin du village.

Le lendemain, Régine était dans le petit salon, étendue sur sa chaise longue, quand sa fille rentra. Elle entendit sonner son pas net et décidé dans le vestibule, et pensa qu'elle allait l'éviter, comme à l'ordinaire, et monter dans sa chambre. Mais la porte s'ouvrit et Edmée parut. A sa vue, la comtesse se dressa vivement, et pendant un instant les deux femmes se regardèrent. Une flamme passa sur le visage pâle de l'enfant. Elle baissa son front sérieux et attendit, comme si elle eût été un juge à qui sa mère dût fournir des explications. Le silence qui régna alors parut si pénible à Mme de Croix-Mort, qu'elle ne put le supporter, et, allant droit au but :

— Tu as vu M. le curé? Il t'a parlé? demanda-t-elle d'une voix brève, ne voulant pas avoir l'air de capituler devant cette petite, dont elle connaissait la fierté indépendante et sauvage.

— Oui, répondit Edmée, dans les yeux de laquelle de grosses larmes roulèrent.

La mère les vit, et soudain, bouleversée, elle vint à sa fille, la saisit, la serra contre elle en criant, prise d'attendrissement :

— Ma mignonne, ma chérie,.. dis-moi que je ne te fais pas trop de peine?.. Oh! tu pleures!.. Va, je t'aimerai tout autant, plus même,.. car je te serai reconnaissante... Nous serons deux à t'aimer... Il est si bon!.. Et tu l'aimeras aussi...

L'enfant, à ces mots, fit un brusque mouvement qui rompit l'étreinte caressante de sa mère, et, montrant un visage étincelant de colère :

— Lui? Jamais!

— Edmée!

— Non! répéta-t-elle avec rage. Jamais cet étranger qui va tout bouleverser dans la maison de mon père et tout changer, jusqu'au nom que tu portes!

La comtesse, saisie, regarda sa fille qui, blême, les yeux noirs de haine, la bouche convulsive, tremblait de tous ses membres. Enfin, elle reprit possession de son calme et d'un ton sévère :

— J'attendais de toi d'autres sentimens. Je ne croyais pas te trouver si violemment hostile à un projet dont la réalisation doit amener le bonheur des dernières années de ma vie. Peut-être aurais-je pu accorder beaucoup à tes prières et à ton chagrin; à ta colère, à tes violences, rien!

Mlle de Croix-Mort avait écouté, debout à la même place. Un sourire amer passa sur ses lèvres, quand la comtesse parla de ses espérances de bonheur; quand elle l'entendit confirmer la résolution prise, son visage devint de marbre. Elle fit un signe de tête, comme pour dire : « C'est bien! » et sans un mot elle sortit. Arrivée sur la terrasse, elle prit sa course, gagna le parc, des-

cendit jusqu'à la berge de la Divonnette, et là, s'asseyant sur le gazon, elle éclata en douloureux sanglots. Il y avait longtemps qu'elle pleurait ainsi, lorsqu'une branche craquant derrière elle la fit retourner. Grave, Jean Billet la regardait. Elle lui adressa à travers ses larmes un amical et triste sourire.

— Eh bien ! dit le sauvage, qu'est-ce qu'il y a donc ? Voilà que vous pleurez à c't heure ! Qu'est-ce qu'on vous a encore fait ?

Elle s'essuya les yeux avec le revers de sa main.

— J'ai du chagrin, mon vieux Billet !

Il posa sa pétoire contre un tronc d'arbre, se laissa glisser sur le talus à ses côtés, et fixant sur elle ses petits yeux gris qui brillaient astucieux sous ses sourcils en broussailles :

— Contez-moi ça !

— Oh ! ça ne sera pas long. Tu sais que maman ne s'est jamais beaucoup occupée de moi ?

Le garde hocha la tête :

— Elle ne vous aime pas.

— Ce n'est pas là ce que je dis, interrompit vivement Edmée. Mais elle a ses idées. Et je crains bien de n'avoir jamais assez d'esprit pour les comprendre. Elle connaît un grand nombre de choses que j'ignore et elle ne trouve point de plaisir à causer avec moi. Elle, quand elle était petite, à Paris, on l'a mise dans un couvent où elle a eu beaucoup de maîtres. Moi je n'ai travaillé qu'avec M. le curé, et je crois, l'excellent homme, quoiqu'il se soit donné bien du mal, qu'il ne m'a pas appris tout ce qu'il aurait fallu. Maman a toujours dit que j'étais une ignorante et une sauvage.

— Il n'y a pas de mal.

— Elle a dû rougir un peu de moi, me dédaigner, continua-t-elle avec des larmes. Oh ! Billet, comme je l'aurais adorée, si elle avait voulu ! J'y étais toute prête, une tendre parole de temps en temps aurait suffi. Moi qui en étais réduite à aimer le beau portrait de mon pauvre papa, qui ne me parlait pas non plus, lui, pourtant,.. mais qui dans son cadre noir me souriait si doucement !

— Un fameux homme, votre père ! Et un chasseur !..

— Eh bien ! c'est fini. Maman l'a tout à fait oublié, et elle va en épouser un autre.

Edmée fut prise d'une suffocation, et sans pouvoir ajouter un mot elle cacha sa tête dans ses mains. Billet était devenu pâle :

— Ah ! c'est décidé ? fit-il. Je l'avais bien deviné, le premier jour, qu'il nous causerait du désagrément, ce joli cœur-là ! J'avais cependant craint qu'il ne s'adressât à une autre qu'à madame. Cela vaut mieux ainsi. Ah ! c'est décidé ! Du reste, il y a assez longtemps qu'ils caracolent ensemble dans les bois...

Une rougeur ardente passa sur le front de l'enfant et, arrêtant Billet d'un geste, elle dit :

— Tais-toi ! c'est ma mère.

Il baissa le nez, arrondit le dos en marmottant entre ses dents des paroles indistinctes, puis se tournant vers Edmée :

— Et vous, qu'est-ce que vous allez faire ?

— Rien. Mais je suis bien malheureuse !

Et elle recommença à pleurer. Alors le sauvage la raisonna doucement, et avec des paroles tendres, entreprit de la consoler. Elle savait bien qu'il était là, lui, le vieux dévoué, qui l'avait vue naître et avait été le guide de ses premières promenades émancipées. Il ne l'abandonnerait jamais, elle n'aurait qu'à venir le trouver, et ils se remettraient à courir tous les deux, dans le grand silence calme, où on oublie ses soucis et ses peines. Si on s'avisait de la tourmenter, elle pouvait compter sur lui et on verrait !

Elle répondit tristement :

— Non, Billet, n'essaie pas de lutter, supporte tout comme moi. Il sera le maître, vois-tu. Et il te chasserait. Alors moi je resterais toute seule.

Le vieux garde hocha la tête d'un air songeur.

— Il ne pourrait toujours pas me forcer à quitter le pays. Et pour sûr, je ne m'en irais pas, voyez-vous. J'aime cette terre-là. Je suis né dessus. J'ai usé bien des paires de souliers à la parcourir. On m'enterrera dedans.

Ils restèrent silencieux, perdus dans leurs réflexions, et la nuit tombait autour d'eux, le soleil embrasant l'horizon jetait au travers des taillis déjà dépouillés de leurs feuilles des lueurs d'incendie. Billet leva lentement les yeux, regarda le ciel, puis d'une voix grave :

— Regardez comme le couchant est rouge ! On dirait qu'il coule du sang sur la forêt.

A ces mots, Edmée frémit. Son esprit fut frappé comme par une sinistre prophétie. Elle reporta vers le sol ses yeux aveuglés par les derniers rayons du soleil et, avec terreur, elle crut le voir parsemé de taches sanglantes. Elle se leva vivement, il lui semblait qu'elle allait emporter avec elle quelque horrible marque. Subitement le globe empourpré descendit derrière la ligne des arbres, lentement le ciel se décolora, puis tout devint sombre, comme l'avenir.

— Bonsoir, Billet ! dit la jeune fille. Je me suis oubliée, il faut que je m'en aille. Ne songe plus à tout ce que je t'ai dit : ce sont des sottises.

— Voire !

— J'ai manqué de force de caractère, cela ne m'arrivera plus. Et toi surtout sois prudent et convenable.

— Peut-être.

— Adieu !

Elle traversa le parc, arriva devant le château, vit les fenêtres du salon éclairées, et sur les rideaux une silhouette d'homme qui faisait ombre. Elle poussa un soupir, mais résolument elle gravit le perron et entra. C'était bien M. d'Ayères qui était là. Il s'avança très gracieusement à la rencontre de la jeune fille et lui tendit la main. Elle affecta de ne pas remarquer son mouvement et le salua avec froideur, puis se tournant vers sa mère qui la regardait pleine d'angoisse :

— Je vous demande pardon, maman... Je me suis attardée dans le parc ; j'avais mal à la tête : l'air m'a fait du bien. Du reste, la cloche du dîner n'a pas encore sonné.

— On a pris le temps d'ajouter un couvert, dit la comtesse. M. d'Ayères nous fait le plaisir de rester avec nous ce soir.

Edmée n'eut pas un geste d'acquiescement, ne dit pas un mot d'approbation ; elle s'assit, prit son ouvrage, et parut ne point s'apercevoir de la présence de celui qu'elle haïssait. En passant dans la salle à manger, la comtesse, qui était au bras de Fernand, se pencha vers lui et, avec l'accent de la supplication :

— Je vous en prie, soyez indulgent pour cette enfant.

— Je trouve qu'elle est fort raisonnable, dit-il ; il ne faut pas tout exiger en un jour. Elle ne m'a pas trop fait la grimace. C'est à moi de me faire bien venir d'elle. Je m'y attacherai, soyez-en sûre.

Régine lui adressa un regard de tendre reconnaissance et le fit asseoir auprès d'elle. Le dîner s'acheva sans difficulté. Le baron parla beaucoup, avec une aisance affable. Edmée ne fit pas entendre le son de sa voix. Le dessert achevé, elle se leva, salua sa mère et M. d'Ayères et sortit. Cette attitude ne laissa pas que de troubler un peu le beau Fernand. En s'en allant, le cigare aux dents, bercé par le mouvement souple de la voiture, il se remémorait la physionomie de l'enfant et convenait que cette petite « noiraude » n'avait pas l'air bon. Mais bah ! si elle faisait la récalcitrante, on la mettrait en pension et tout serait dit : il se chargerait bien, lui, d'amener la comtesse à la trouver gênante, et à s'en débarrasser.

Le lendemain, il revint faisant sa cour régulièrement. Il examina la petite noiraude, comme il disait, et constata avec ennui qu'elle était aussi grande que sa mère. Bien près de seize ans, à coup sûr et forte, comme toutes les filles élevées à la campagne, avec des épaules larges, une taille maigre et un peu plate, des gros poignets, des mains hâlées, mais, sous un front bombé et volontaire, surmonté

d'une chevelure sombre et rebelle, une paire d'yeux, frangés de cils recourbés, comme il n'en avait vu de sa vie. Du reste, toujours le même air haineux, le même mutisme rompu seulement par les exigences de la politesse, et la même envie de se sauver dès qu'il apparaissait.

— Au moins, elle ne cache pas son jeu, se disait-il gaîment, et avec elle on sait à quoi s'en tenir.

Cependant il y avait dans cette ténacité froide et réfléchie une énergie qui était si peu d'une enfant qu'il en éprouvait une vague inquiétude. Il sentait continuellement les yeux d'Edmée attachés sur lui avec une fixité sournoise. Il la regardait vivement, elle se détournait et, après un instant, elle recommençait à l'épier. Il voulut, comme il l'avait promis, essayer de rentrer en grâce et de se faire bien venir d'elle. Il fut attentionné, aimable, il lui rapporta même de Paris, quand il y alla pour chercher des papiers de famille indispensables, une très jolie boîte à ouvrage garnie d'ustensiles d'or. Elle le remercia, posa la boîte sur une table, et le lendemain il s'aperçut qu'elle ne l'avait même pas ouverte. Il ne pouvait se plaindre d'elle : rien de violent, aucune résistance en face, une correction d'allures parfaite, la froideur d'un marbre. Il se découragea et ne s'occupa plus de lui plaire. La comtesse, de son côté, travaillait à plier ce caractère terrible. Elle avait usé tous les moyens. La tendresse avait fait pleurer Edmée, mais ne lui avait pas arraché une concession. Elle répondait avec une logique implacable :

— Plus vous vous montrez affectueuse pour moi, plus il m'est pénible de vous voir donner une part de cette affection, la plus grande certainement, à un étranger.

Mme de Croix-Mort, s'étant laissé entraîner un jour à discuter cette question de l'affection exclusive que sa fille semblait vouloir imposer, s'écria irritée :

— Enfin, dans la vie d'une femme, il n'y a pas que l'amour maternel, il y a l'amour conjugal...

Edmée regarda froidement sa mère et répliqua :

— Oui, une seule fois!..

La comtesse pâlit et n'osa pas insister. Ainsi c'était le successeur donné à son père mort que l'enfant repoussait. C'était l'abandon fait par sa mère de la fidélité à l'époux disparu qu'elle réprouvait. Et elle le déclarait nettement. La lutte prenait ainsi un caractère tellement aigu que Mme de Croix-Mort tomba dans des colères qui n'eurent pour résultat que de mettre Edmée hors d'elle, de lui faire oublier le respect et d'amener de sa part des ripostes impossibles à oublier.

— En somme, pourquoi te sacrifierais-je ma liberté, s'écria un

soir la comtesse, quand tu ne veux pas me sacrifier tes préventions? Est-ce donc moi qui suis tenue d'être la plus généreuse?

— Peut-être devriez-vous être la plus raisonnable?

— Que veux-tu dire?

Edmée resta un moment indécise. Ses pommettes se marbrèrent de rouge, ses yeux s'enfoncèrent plus sombres sous ses sourcils, au travers de sa robe on eût pu voir battre son cœur à coups précipités. Puis avec une audace qu'elle n'avait encore jamais eue :

— Je veux dire qu'il faut que vous soyez aveugle pour ne pas voir que celui à qui vous subordonnez tout est un hypocrite et un menteur. Quand il vous parle, vous ne faites attention qu'au sens de ses paroles, vous n'écoutez pas si elles sonnent vrai ou faux. Il vous parle tendrement, cela vous suffit... Moi qui l'écoute autrement que pour l'applaudir, j'entends bien qu'il ment; moi qui l'observe autrement que pour l'admirer, je vois bien qu'il joue un rôle... Il vous trompe!

— Dans quel intérêt?

— Évidemment dans le sien!

Et elle ajouta avec un accent d'ironie qui cingla sa mère comme un coup de fouet :

— Ça, c'est une conversation qu'il faut réserver pour votre notaire.

— Je sais ce que j'ai à faire, répliqua la comtesse tremblante d'émotion. Quant à toi, je renonce à essayer de te ramener à des sentimens meilleurs. Ta manière d'être va rendre toute communauté d'existence impossible. Il faudra donc que nous nous séparions.

Mme de Croix-Mort avait gardé ce dernier argument pour la fin. Elle espérait, sous le coup de cette menace, faire plier Edmée et lui imposer plus de réserve et de douceur. La jeune fille ne sourcilla pas, ses lèvres tremblèrent imperceptiblement et elle baissa les yeux.

— Je l'avais prévu, répondit-elle avec fermeté. Si j'ai bien compris ce qui a été dit devant moi, vous avez l'intention d'aller vous fixer à Paris pour y passer l'hiver. Moi, je désire rester à Croix-Mort. Rosalie et son mari me serviront, et je vivrai aussi tranquille que je puis l'être, en gardant votre maison. Notre bon curé me fera société, et, d'ailleurs, je ne m'ennuie jamais seule.

— Soit, dit Mme de Croix-Mort. Je ne te punirai pas par la privation de la liberté, en te mettant dans un pensionnat de Paris, comme je le pourrais, et le devrais peut-être. Tu as une raideur de caractère qui exigerait le contact des étrangers pour s'assouplir... Mais je prétends faire la part du chagrin que tu sembles éprouver, et mettre sur le compte de l'irritation de ton esprit les méchancetés que tu me dis. Reste donc ici, puisque tu le veux; j'espère que la

réflexion te sera profitable. En tout cas, et je parle pour M. d'Ayères aussi bien que pour moi, tu peux être sûre que tu n'auras qu'un mot à prononcer pour que nous t'accueillions comme si rien ne s'était passé entre nous.

Edmée baissa la tête en signe de remercîment, et, sans une parole de plus, elle se retira. A partir de ce soir-là, il n'y eut plus de discussions ni de luttes. La matière était épuisée. Mme de Croix-Mort ayant réglé la situation de sa fille, moralement et matériellement, se considéra comme quitte envers elle.

Le jour du mariage approchait. Il devait avoir lieu dans la petite église de Clairefont, en présence seulement des témoins. Le soir même, on partait pour Paris. Régine l'avait voulu ainsi, et Fernand s'était prêté de très bonne grâce à son désir. La veille, la comtesse, qui redoutait quelque suprême incartade, entra dans la chambre de sa fille, afin de la préparer.

— Demain, c'est à peine si nous pourrons nous parler,.. et j'ai tenu à causer encore une fois avec toi, cœur à cœur... Tu m'as fait beaucoup de peine, mon enfant ; je ne mets pas comme toi mon orgueil à ne pas pleurer et je t'assure que tu m'as coûté beaucoup de larmes... Au moins que nos dissensions restent secrètes. Ne prêtons pas aux commérages... Demain nous serons en public,.. et j'espère que tu éviteras de me donner de nouveaux sujets d'affliction...

— Soyez sans crainte, maintenant, ma mère, répondit Edmée. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour vous détourner de votre projet. Si vous en avez souffert, je vous prie de me le pardonner... Je n'ai point agi avec méchanceté. Je souhaite de tout mon cœur que vous n'ayez jamais de regrets... Et personne ne priera Dieu aussi sincèrement que moi pour que le malheur s'écarte de vous.

Elle embrassa sa mère, la reconduisit jusqu'à la porte avec le plus grand sang-froid ; mais quand elle fut seule, elle s'abattit sur son lit avec un cri de désespoir et resta là longtemps à gémir et à pleurer. Mme de Croix-Mort, très impressionnée par le langage de sa fille, passa la nuit en proie à des agitations affreuses. Elle eut des rêves terrifians dans lesquels elle se voyait torturée par le beau Fernand et n'ayant plus de refuge qu'auprès d'Edmée. Elle se réveilla, brisée, et, pour la première fois, ne trouva pas au fond de son cœur la même imperturbable confiance. Elle n'eut pas le loisir de céder à cette pénible impression. La matinée s'écoula avec la rapidité d'un songe. Elle prononça le oui solennel devant le maire de Clairefont, qui était son fermier, le père Courtois ; elle signa le registre, se laissa embrasser, avec une gracieuse familiarité, par le vieillard, traversa un groupe de cinquante ou soixante personnes qui stationnaient à la porte de la mairie, et entra à l'église au caril-

lon déchaîné de toutes les cloches, dont une, donnée par son premier mari, l'avait eue, elle, pour marraine.

Le parvis était sombre, et, tout au bout, l'autel illuminé resplendissait, décoré de verdure et de fleurs. Un tapis couvrait les dalles sur lesquelles elle avait entendu, quatre mois plus tôt, résonner net et décidé le pas aristocratique du beau Fernand. Ce jour-là sa fille était à ses côtés, et elle avait dû la rappeler au recueillement, parce qu'elle regardait curieusement leur voisin au lieu de suivre la messe. Que de chemin parcouru depuis lors! C'était maintenant M. d'Ayères qui était auprès d'elle, élégant et fier, devant son prie-Dieu de velours, et Edmée était à l'écart, priant, comme elle l'avait promis, pour le bonheur de sa mère, devenue une étrangère. Régine éprouva une vive angoisse, son cœur se serra. La cloche de l'enfant de chœur sonnait pour l'élévation, elle se courba machinalement et, au même moment, elle entendit un sanglot. Elle leva les yeux, et à trois pas d'elle, dans le banc seigneurial que, depuis deux cents ans, la maison de Croix-Mort occupait à l'église, elle vit Edmée à genoux. Sa tête était appuyée sur le bois et le banc semblait vide. Aucun des serviteurs n'avait osé y prendre place à ses côtés. Jean Billet debout, vêtu d'une blouse neuve, sa plaque de garde brillant sur sa poitrine comme un miroir, ramassé dans sa massive taille d'athlète, paraissait la protéger. Et, seule, l'enfant restait au banc de famille.

En ce moment, Régine se demanda si elle avait bien fait tout ce qu'elle eût dû faire, si elle avait assez aimé sa fille, dont le seul tort avait été de trop ressembler à son père, si elle avait assuré sa tranquillité et préparé son bonheur. Elle sentit un trouble violent au plus profond d'elle-même, et l'amertume d'un regret lui gonfla le cœur. Une lassitude soudaine la prit et lui rappela qu'elle n'était plus jeune. L'illusion qui lui avait fait rêver des joies inconnues au bras d'un nouvel époux s'effaça ainsi qu'un brouillard léger, et comme dans un songe elle vit distinctement le grand salon de Croix-Mort. Elle y était étendue sur sa chaise longue, plus âgée encore, avec des cheveux gris; elle tricotait en souriant des petits ouvrages, pendant que deux enfans, dont elle était la grand'mère, se roulaient sur le tapis. Elle apercevait par la porte-fenêtre un couple amoureux qui passait marchant lentement sur la terrasse. C'était Edmée et le mari qu'elle épouserait, paisibles, jouissant de l'existence sans secousse, et ayant assuré par leur bonheur la douce sérénité de sa vieillesse. Ce tableau était si charmant, si frais, si reposé; il résumait si complètement les pures félicités de la vie, qu'elle n'en pouvait détacher ses yeux. Une voix en même temps murmurait en elle : Voilà le vrai et sûr bonheur. Celui-là, il dépendait de toi de l'avoir. Tu n'avais pour te l'assurer qu'à ne pas t'éga-

rer à la poursuite de chimères, à ne pas t'envoler dans le vide de l'azur et à rester tranquillement sur la terre. Tu avais une fille qui se serait chargée de te le donner. Elle t'aurait mis ses enfans sur les genoux, comme des fleurs vivantes, et ton cœur épris d'idéal se serait fondu dans d'exquises tendresses. Mais tu as voulu un autre amour, va donc maintenant dans la route que tu as choisie, et ne te plains pas si tu la trouves souvent rude et escarpée.

Une fumée d'encens monta dans l'air ; les dernières paroles du prêtre frappèrent l'oreille de Régine. La vision délicieuse disparut, et devant ses yeux elle ne trouva plus que le beau Fernand qui lui souriait en caressant sa barbe d'or.

Ce qui suivit, visite à la sacristie pour remercier le curé, salut aux paysans qui l'attendaient sur la place avec des bouquets, lunch servi sur la terrasse du château pour les tenanciers du domaine, derniers préparatifs faits à la hâte, tout se perdit dans la fébrile agitation du départ. Il ne resta de net dans l'esprit de Régine que l'adieu grave et le regard triste de sa fille, la serrant dans ses bras, sur le marchepied de la voiture, et l'exclamation bourrue de M. d'Ayères, qui, manquant à sa galanterie habituelle, s'écriait :

— Finissez-en donc, vous allez nous faire manquer le train!

La portière claqua, les chevaux partirent ; Edmée disparut. Le château s'effaça, les arbres de l'avenue défilèrent comme de rapides fantômes, et la route poudreuse apparut, cette route du rêve, qui tournait le dos à la sagesse et la conduisait à la fantaisie.

VII.

Les premiers temps de sa vie abandonnée parurent très pénibles à Edmée. Elle erra dans les vastes pièces du château désert, comme une âme en peine. Les angoisses des dernières semaines qu'elle venait de traverser, si cuisantes et si dures, elle se prit à les regretter. C'était encore l'animation de la vie. Mais ce silence, cette solitude, c'était la tombe. Elle s'enferma pendant quelques jours dans sa chambre, et vécut au milieu de ses objets familiers, se faisant monter à déjeuner et à dîner, se figurant par un effort d'imagination qu'il y avait du monde autour d'elle et qu'il lui suffirait de descendre pour trouver sa mère au salon, étendue, et lisant, comme d'habitude, un roman.

— Mademoiselle, lui disait la vieille Rosalie, vous avez tort de ne pas sortir, vous vous donnerez les pâles couleurs. Il fait dehors un joli froid sec ; si vous alliez seulement jusqu'à la pièce d'eau porter à manger aux cygnes? Ils sont comme vous, ces pauvres animaux, le temps leur dure de ne voir personne.

Billet venait chaque jour sous sa fenêtre, n'osant pas monter, avec

ses souliers crottés, dans les escaliers du château, et, le nez en l'air, il semblait lui donner la sérénade. Enfin, elle rougit de sa faiblesse et reprit son train d'existence accoutumé. Elle se cantonna dans une aile du vaste château et fit fermer toutes les autres pièces. Elle se mit à travailler avec ardeur, dessinant et peignant jusqu'au déjeuner. L'après-midi elle sortait, soit à pied, soit en voiture. Sous la remise, elle avait découvert une petite charrette basse, en bois verni, qui pouvait circuler dans tous les chemins, les roues ayant la voie, comme disent les forestiers. Billet lui attela un poney un peu vieux, mais très sage. Et elle s'habitua à aller toute seule faire des tournées dans le pays, entrant chez les malheureux, distribuant des secours, habillant les petits enfans, suivie d'un concert de bénédictions.

Sa mère lui écrivit d'abord toutes les semaines des lettres triomphantes, pleines de l'éclat des fêtes, de la sonorité des orchestres, et qui faisaient passer devant les yeux de l'abandonnée, comme dans une vision, les bals, l'Opéra, le Bois, toute une vie luxueuse, effrénée, dévorante, qui laissait à Edmée une impression de tristesse profonde. Cette femme, lancée à plein corps, dans ce tourbillon qu'elle se plaisait à décrire, était-ce sa mère, ou une jeune mondaine faisant ses premiers pas, aspirant la vie avec ivresse, et avide de jouir de toutes ses joies vraies ou fausses, vulgaires ou raffinées? Ignorante de ce qu'à Paris on nomme le monde, n'ayant aucune idée de la manière formidable dont ceux qui le composent arrivent à vivre, Edmée avait de prodigieux étonnemens. Il lui semblait que tous ces gens-là étaient en proie à une crise de folie. Cette succession furieuse de plaisirs pris sans arrêt, sans réflexion, presque sans sommeil, cette course enragée à la poursuite de ce qui peut distraire, faite par des êtres vivans sur leurs nerfs, ainsi que dans un état de somnambulisme frénétique, la stupéfiaient.

Les lettres de sa mère la fatiguaient, elle se sentait les jambes et les bras cassés, après avoir lu le récit des bals, comme si elle avait, elle aussi, employé à danser toutes les nuits de la semaine. Elle voyait obstinément tournoyer les robes bleues, roses et blanches, et elle entendait les sons sautillans de la musique de danse, arrivant jusqu'à elle par vagues bouffées. Cette fièvre mauvaise la troublait de loin. Qu'était-ce donc de près? Elle conçut pour cette existence parisienne une grande aversion. Elle la jugeait vaine, légère, pailletée comme les toilettes de ses danseuses, tout en illusion, parure brillante le soir, misérables loques le lendemain. Qu'en restait-il de cette vie? De la fatigue, comme il restait de la robe des chiffons.

Mme d'Ayères se plaisait à faire l'éloge de son mari; elle était fière

de ses succès, elle le comparait avec orgueil aux hommes qui l'entouraient, et, ce beau garçon, à la taille fine et aux épaules larges, triomphait facilement de tous ses rivaux. Il y avait même une pointe de jalousie secrète dans la manière dont elle constatait que Fernand était très recherché pour son entrain et sa bonne grâce. Il semblait qu'elle craignît qu'il le fût trop, surtout par les femmes. En attendant, on ne pouvait donner une bonne fête sans lui. Et il était conducteur de cotillon, comme devant, ayant osé se montrer de ces rares maris qui dansent. Ils habitaient un charmant appartement boulevard Malesherbes et recevaient à dîner une fois par semaine. On projetait de jouer la comédie, et de donner un bal costumé au carnaval.

« Viens, ma chère petite, écrivait Mme d'Ayères, tu ne peux douter du plaisir que tu nous feras en arrivant. La triste solitude de Croix-Mort ne vaut rien pour une fille de ton âge; autant tout de suite entrer en religion. Tu dois voir le monde et apprendre à le connaître. Il paraîtra peut-être effrayant d'abord à une sauvage telle que toi. Mais il a des charmes si vifs et si variés que tu l'aimeras promptement, et que tu ne pourras plus te passer de lui. Il faut penser au jour où tu te marieras. Tu n'épouseras probablement pas un loup de notre province, et il convient de te préparer à ne pas vivre toujours dans un désert avec des rustres. Commence tout de suite ton éducation, jette-toi résolument dans la grande fournaise. Ne crois pas que ce soit un enfer et qu'on y brûle. A la vérité, si on y a très chaud, c'est à force de s'amuser. »

Après avoir lu ces lettres, où la soudaine frivolité de sa mère éclatait foudroyante, Edmée restait profondément affligée. Une amertume était en elle à la pensée que cette pauvre femme, affolée de plaisir, songeait à lui faire partager sa misérable existence. Et elle prenait un goût plus vif pour sa « triste solitude de Croix-Mort » et pour les « rustres » qui y faisaient son ordinaire compagnie. Elle ne pouvait se défendre de trouver sa mère ridicule avec ses airs évaporés de petite fille. Ces façons de fanfinette, à près de quarante ans, lui remettaient involontairement en mémoire une illustration d'un livre qu'elle avait eu, quand elle était toute petite, et qui représentait une vieille Anglaise, coiffée d'une énorme couronne de fleurs, chaussée de souliers à cothurnes, tenant la queue de sa robe de bal dans sa main gauche, et, du bras droit, prenant sur l'épaule de son danseur des poses abandonnées. Elle voyait sa mère sous les traits de la grotesque Anglaise et, devant ses yeux, passait, faisant des grâces, la caricature ayant le visage de Mme d'Ayères.

Quant au beau Fernand, elle ne le jugeait pas ridicule, elle le soupçonnait dangereux. Un instinct secret l'avertissait qu'un péril pouvait venir de cet homme. Lequel? Elle n'en savait rien, mais elle

se tenait en défiance. Les notes caressantes de sa voix, qui avaient tant contribué à séduire la sentimentale Régine, avaient dès le premier jour sonné aigre à l'oreille d'Edmée. Et sa belle barbe d'or, elle la voyait rousse, comme celle de Judas. Aller à Paris, vivre dans ce monde bruyant, agité, factice, que lui dépeignait sa mère, épouser un bellâtre taillé sur le modèle de M. d'Ayères, dont l'unique occupation serait de s'habiller, de se faire les mains blanches, et de dire des riens tout le long de la journée, en attendant de conduire le cotillon le soir! Elle aimait mieux la neige chargeant les arbres noirs du parc, le silence mystérieux des plaines, la vie calme et laborieuse qu'elle avait su s'arranger, et la conversation avec son vieux Billet.

Elle répondait laconiquement aux lettres de sa mère, affectant de traiter exclusivement de choses pratiques, donnant des détails sur l'état du domaine et ripostant labours, hersage, semailles, quand on lui parlait toilette, musique et danse. Libre de ses actes, depuis qu'elle était seule à Croix-Mort, elle allait dehors, à toute heure, sans craindre une réprimande. Les champs avaient achevé de la conquérir. Elle leur trouva des charmes qu'elle n'avait pas soupçonnés. Le soir, quand le soleil tombait à l'horizon et que la nuit venait presque instantanée, elle restait quelquefois immobile, regardant au loin les nuages qui passaient, avec une étonnante rapidité, du rouge vif au rose pâle. Des bandes jaunes s'étalaient à côté de bandes vertes, et le bleu du ciel se dégradait en des teintes violettes, comme si la chaleur de l'astre avait fondu l'air glacé. Une ombre vague descendait sur la terre, estompant les contours, et, sur le fond encore clair du ciel assombri, les bois se détachaient noirs, ainsi qu'une large muraille barrant l'étendue. Les maisons éparses allumaient leurs feux, et sur la route, le roulement d'un chariot, rentrant à la ferme, se faisait entendre, accompagné par les sonnailles des chevaux. Une paix profonde se dégageait des choses et, pendant que les étoiles commençaient à scintiller au-dessus de sa tête, Edmée pensait avec mélancolie que sa mère, à cette même heure, s'habillait pour une de ces fêtes qui dévoraient ses nuits sans repos. Et lentement, elle marchait le long du chemin, saluée d'un amical bonjour par des voix qui sortaient de l'obscurité, rentrait au château, dînait, et lasse d'une bonne fatigue, elle s'endormait d'un sommeil sans rêve.

L'abbé Levasseur, qui avait gardé ses habitudes, venait dîner tous les dimanches avec elle. Il ne la traitait plus comme une enfant. La femme s'était montrée et avait fait apprécier sa ferme raison. D'un commun accord le prêtre et la jeune fille ne parlaient jamais que très sommairement de Mme d'Ayères. Aucune allusion au mariage. C'était un sujet brûlant qui demeurait réservé : on l'avait

mis à l'index. Le curé disait en arrivant, après avoir fait ses salutations :

— Et Mme votre chère mère est toujours en bonne santé?..

Edmée répondait invariablement :

— Ma mère va bien, monsieur le curé; je vous remercie.

La politesse était faite et le bonhomme pouvait jouir en paix des innocentes douceurs de la soirée. Au moment du départ, avant d'aller dans le vestibule rejoindre le valet qui l'escortait comme d'habitude, la lanterne à la main, il disait, avec une demi-révérence d'autel :

— Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de Mme votre chère mère, quand vous lui écrirez...

Edmée souriait, lui tendait son large chapeau de feutre noir et répliquait :

— Je n'y manquerai pas, monsieur le curé. Couvrez-vous bien ; le froid doit être très piquant ce soir.

Et l'excellent prêtre s'en allait tranquille.

Cependant ils eurent l'un et l'autre un grand chagrin. Le vieux verrier mourut; il avait quatre-vingt-sept ans. Il s'éteignit un jour sans souffrance. L'abbé Levasseur eut une douleur de mère qui perd son nourrisson en voyant inanimé ce pauvre malade, qu'il soignait comme un véritable enfant. Les tendres soins dont il l'avait entouré le lui avaient rendu encore plus cher. Il s'était attaché à lui en raison directe des exigences qu'il avait manifestées. Cette mort, si retardée, était, en somme, un véritable soulagement. Le curé en fut inconsolable. Il trouva dans le cœur d'Edmée des regrets aussi sincères que les siens; ils pleurèrent ensemble le vieil artiste. Mlle de Croix-Mort fit couper dans les serres les plus belles fleurs et en emplit la chambre mortuaire. Elle suivit la première le cercueil, porté par quatre des membres du conseil de fabrique, et assista jusqu'au bout le pauvre abbé, obligé de rendre les derniers devoirs à son père, comme fils et comme prêtre. Puis, après la navrante cérémonie, elle le suivit jusqu'à la sacristie, lui prodigua les encouragemens les plus délicats et l'emmena au château, pendant que ses gens, à elle, remettaient tout en ordre au presbytère.

Les jours suivans, le voyant désœuvré, cherchant l'emploi de son temps et ne le trouvant plus, elle l'excita à sortir dans les environs avec elle. Elle le remit peu à peu dans le train de la vie et exerça une influence très grande sur le bon prêtre, qui, en différentes circonstances, dit :

— Mlle de Croix-Mort est une personne tout à fait supérieure.

Et c'était vrai. Il avait suffi, pour lui donner toute sa valeur, de la livrer à elle-même. Maintenant, c'était un esprit clair, pénétrant, décidé, un peu trop réfléchi peut-être, et pas assez abandonné aux

antaisies de la jeunesse. Son caractère véritable, dégagé des naïvetés de l'enfance, apparaissait complètement formé. Elle tenait de sa mère et de son père : de l'une, par les idées d'ordre et un certain penchant à la rêverie; de l'autre, par l'ardeur et la violence des sentimens. Elle était à la fois fougueuse et froide, capable de haïr avec une grande force, et de diriger sa haine avec un calme terrible.

Pour le moment, elle ne haïssait personne. Un grand apaisement s'était fait en elle. L'irritation, que l'entrée du beau Fernand dans l'existence de sa mère et de la sienne, lui avait causée, s'était adoucie. L'éloignement avait été favorable à l'intrus. Il avait gagné à s'effacer dans la demi-teinte du souvenir. Edmée pensait à lui seulement avec ennui, en se disant : « Il reparaîtra un de ces jours. » Mais elle ne voulait pas s'en préoccuper à l'avance et elle s'efforçait d'oublier aussi longtemps que possible. Quant à sa mère, elle la plaignait sincèrement. Elle s'attendait à la voir malheureuse, et elle était décidée à lui donner alors la preuve de sa véritable affection.

Fait assez particulier, à mesure qu'elle avançait en âge et qu'elle raisonnait, la piété exaltée, qui l'avait possédée au moment de sa première communion, s'était refroidie. Elle pratiquait, mais plutôt par principe que par entraînement. Elle avait confié à l'abbé Levasseur cet état de son âme, et de grandes controverses s'étaient engagées entre elle et lui. Tout le côté mystérieux et miraculeux de la religion lui échappait, elle ne pouvait plus l'admettre. Il y avait entre les faits matériels, sur lesquels repose la doctrine chrétienne, et les conséquences morales que l'enseignement religieux prétend en tirer, une absence de proportions qui la choquait. Le bon prêtre lui disait doucement :

— Mon enfant, ne discutez pas, croyez.

A cela elle répondait :

— C'est que je ne puis croire ce que je ne comprends pas, et le moyen de comprendre sans discuter?

Le vieillard alors lui tapait doucement sur la joue avec deux doigts et, d'un ton d'affectueuse gronderie :

— Vous êtes, au fond, une petite hérétique... Quand on pense que c'est moi qui vous ai instruite !.. C'est vraiment désolant... Vous avez l'esprit de rébellion et d'orgueil en vous... Tâchez de le dominer... Soyez humble... Ne levez pas les yeux plus haut que le ciel... Ne cherchez à connaître que ce que le Maître a bien voulu vous montrer... Nous sommes si petits et si misérables, comparés à l'infini, pourquoi prétendrions-nous en pénétrer les secrets? Nous ignorons presque tout des choses de notre monde périssable, et nous voudrions que la grande force éternelle nous fût révélée ! Avec nos yeux, nous distinguons dans les airs à peine quelques astres,

et il y en a des millions qui nous échappent!.. Nous ne nions pas leur existence cependant. Pourquoi alors douter de ce que notre intelligence bornée ne nous permet pas de comprendre?

Ils causaient ainsi, souvent, tous deux, le soir, en marchant à pas tranquilles, au bord des routes ou dans les allées du parc, et sur leurs têtes, le ciel, comme pour confirmer les paroles de croyance du prêtre, était rempli d'étoiles. L'ordre admirable de l'univers se manifestait dans sa majestueuse sérénité. Et Edmée se taisait, pour ne pas affliger son vieil ami, ne voulant pas lui dire que c'étaient les pratiques humaines, si mesquines dans leur prétention solennelle, les raisonnemens humains, si faibles comparés à la grandeur des choses, qui la détournaient de la religion enseignée et la poussaient à une sorte de religion naturelle, en révolte contre les puérilités du culte, mais toute pleine d'admiration pour la création et d'adoration pour le Créateur.

Le curé lui prêtait des ouvrages qui, disait-il, devaient la convaincre. Elle les lisait consciencieusement, et elle était choquée par la minutie de l'argumentation, l'étroitesse des tendances, par les partis-pris de rapetisser le débat en ramenant toute la religion à des observances de règles, à des acceptations de rites, au lieu de l'élargir, de la grandir et de la montrer profonde comme l'infini, et large comme l'éternité. C'était une religion faite à la taille des hommes et non à celle de Dieu; une religion qu'on pouvait endosser comme une chasuble, pour s'en servir, que l'on portait enfin, et qui n'écrasait pas.

— Savez-vous bien, disait quelquefois le curé, qu'avec vos idées, vous vous rapprochez étrangement des protestans?

— Je ne les aime pourtant pas, répondait Edmée. Leur formalisme sec et leur pédantisme austère me sont tout à fait antipathiques.

Elle se mettait à rire et ajoutait :

— N'essayez pas de me classer, mon bon père, je n'en vaux pas la peine. Je ne suis, en somme, qu'une petite fille mal élevée et qui ne sait pas ce qu'elle veut.

Au fond d'elle-même, il y avait de l'inquiétude et du trouble. Elle avait été trop tôt conduite à raisonner sur des sujets graves. Il lui avait manqué la douce et insouciante sécurité des enfans heureux, qui ne sont pas obligés de se consulter, de se concentrer et de garder en eux-mêmes des chagrins trop pesans pour leur faiblesse. Tout un travail intime s'était fait dans son cerveau, qui l'avait sinon faussé, au moins fatigué, et il n'avait plus cette fraîcheur de la jeunesse, exempte de soucis et de peines.

Cependant, les lettres que sa mère lui écrivait se faisaient déjà plus rares, comme s'il y avait eu une lassitude. Elles étaient aussi

moins enthousiastes et contenaient des réticences. On y sentait l'effort d'une femme qui n'est pas complètement heureuse et veut se faire illusion sur son état.

L'enivrement des premiers temps semblait s'être dissipé : ce beau jour n'avait pas eu de lendemain. C'étaient toujours les mêmes dithyrambes sur les charmes de la vie joyeuse ; mais la vibration sincère n'y était plus, et le développement cherché, voulu, factice, se devinait. Par exemple, il n'était plus que rarement question de M. d'Ayères, dont les triomphes demeuraient maintenant secrets, comme s'ils avaient cessé de plaire. La fatigue se trahissait partout dans ces lettres, qui contenaient parfois des élans éplorés vers le paisible Croix-Mort, « qui doit être bien joli dans ce renouveau du printemps, » et qui n'était plus du tout ce triste désert où on vivait entouré de rustres.

Le printemps, en effet, était revenu, ramenant les doux soleils et les suaves parfums. Les aubépines fleurissaient les haies et le chèvrefeuille parfumait les taillis. Devant la fenêtre d'Edmée s'arrondissait une énorme épine rose qui, tout en boutons, semblait un bouquet de fiançailles apporté sur la pelouse par un géant amoureux. La nature secouait sa torpeur engourdie et frémissait, activant les germes et faisant monter la sève. Le vent caressait, les pluies tombaient tièdes, et la terre, échauffée, vibrante, répandant une odeur forte, était, comme disent les paysans : en amour.

Dans sa petite voiture traînée par le vieux poney, Mlle de Croix-Mort, prise d'une espèce d'enivrement délicieux, recommençait à courir les bois. Et lorsqu'elle suivait, ses roues enfoncées dans les profondes ornières, une route effondrée par les lourdes charrettes des marchands de bois, elle voyait Jean Billet, sa pétoire en bandoulière, surgir de derrière une cépée, comme un des génies familiers de la forêt. Il approchait, la figure radieuse, à la pensée de posséder, pour quelques heures, sa chère demoiselle. D'une main vigoureuse, il poussait la voiture, excitant le petit cheval d'un clappement de langue aigu qui lui rendait l'énergie. Alors, il n'y avait pas à dire, il fallait qu'Edmée mît pied à terre et vînt, dans la taille de réserve, voir les poules faisanes qui couvaient. Ils s'avançaient tous deux, silencieusement, puis Billet disait d'une voix étouffée :

— Tenez, en voilà une !.. La voyez-vous, mademoiselle, la grosse mâtine, dans la touffe d'herbes sures ? son œil noir remue... Ça l'embête que nous soyons là... Vous pouvez approcher, elle ne bougera pas... Elles me connaissent toutes... Je laisse mon chien à la maison pour qu'il ne les effarouche pas, parce que cet animal, n'est-ce pas ? il n'a pas autant de raison que les gens, et il dérangerait le gibier...

Le garde se baissait vers la poule, dont le plumage se hérissait

d'horreur, sifflait doucement pour la calmer, et la tenait immobile par une sorte d'action magnétique; puis, causant avec elle :

— Reste là, ma bonne bête,.. et fais bien ta petite affaire. Personne ne viendra te tourmenter...

Ensuite ils s'en allaient, baignés par le bon soleil, qui engourdit et rend les jambes et les bras lourds. Billet, au passage, cueillait des fleurs sauvages au parfum discret et délicat, et, sans craindre les épines pour ses rudes mains, il composait un charmant bouquet. La terre de bruyère assourdissait le roulement des roues: ils avançaient ainsi à la muette, et, au détour d'une allée, dans la perspective verte, Billet, étendant silencieusement le bras, montrait à Edmée un chevreuil arrêté sur ses pattes fines, regardant, étonné et inquiet, le museau noir au vent et les oreilles agitées, ces passans qui envahissaient son domaine. L'animal bondissait, rentrait dans le gaulis et s'éloignait en bramant avec force, presque avec colère. Pendant ces promenades, escortée par ce brave homme, qui lui tenait compagnie sans qu'elle eût à faire effort pour causer, Mlle de Croix-Mort retrouvait la libre insouciance de ses premières années, elle oubliait ses préoccupations, ses soucis, et rentrait tout imprégnée du calme et de la fraîcheur des bois.

Le printemps avait été remplacé par l'été, et la fin de juillet approchait. Mme d'Ayères, dont les lettres devenaient toujours plus rares et toujours plus laconiques, était à Trouville, avec toute sa coterie mondaine, changeant de toilette quatre fois par jour, allant au casino, faisant des parties à cheval, en yacht, en mail-coach, et traînant dans le sable du bord de la mer, comme elle l'avait traîné dans la poussière de Paris, le boulet de la vie élégante. Au commencement d'août, Régine écrivit pour s'informer de l'état de la chasse, et donner à sa fille des instructions pour le garde. Edmée éprouva un léger frémissement. N'était-ce pas là le symptôme d'une arrivée prochaine? Dans quelques semaines, l'ouverture aurait lieu, et M. d'Ayères était chasseur. Il y avait, tant à Croix-Mort qu'à La Vignerie, de sept à huit cents hectares d'un seul tenant, composant un territoire merveilleusement pourvu de gibier, grâce à la surveillance farouche de Billet. Sa mère allait sans doute revenir. La semaine suivante, il n'y eut plus de doute. La baronne écrivait : « Donne l'ordre d'ouvrir partout dans le château ; vois si toutes les chambres sont en bon ordre, et, s'il manque du mobilier pour les garnir très confortablement, fais prendre à La Vignerie, qui ne sera pas habitée, ce qui paraîtra nécessaire. Nous aurons prochainement du monde à Croix-Mort. »

Du monde! Le grand mot était prononcé. Edmée fut profondément troublée. Ce monde qu'elle haïssait, qui lui avait volé sa mère, venait maintenant la chercher elle-même jusque dans sa

retraite. Elle avait refusé d'aller à lui ; il arrivait avec tous ses fredons, ses rubans, ses grelots, pimpant, frisé, conquérant, et s'installait en maître, ayant le beau Fernand comme chef de file. Elle eut peur d'abord. A cette contagion du plaisir, qui s'était si promptement et si complètement emparée de sa mère, saurait-elle résister? Cette gangrène élégante, qui se gagnait si vite, comment s'en préserver? Il lui faudrait vivre dans l'atmosphère énervante qu'allaient créer autour d'elle tous ces mondains. Elle n'eut pas l'orgueil de croire que sa raison la mettrait à l'abri et qu'elle ne courrait aucun danger. Elle ne se jugea pas si forte. D'ailleurs, une palpitation singulière soulevait son cœur, à l'idée de ce mouvement joyeux, coquet, fringant, qui bientôt emplirait les vastes couloirs de la demeure silencieuse, comme si le sang de viveur de son père se fût agité en elle.

Elle donna les ordres que sa mère réclamait d'elle, et surveilla la toilette du château. Elle voulut qu'en arrivant la vue fût agréablement frappée. Les corbeilles des parterres s'emplirent de fleurs artistement groupées. Le sable de la terrasse fut renouvelé, et toutes les herbes qui poussaient à l'ombre des balustrades de pierre disparurent. Les meubles anciens du salon furent débarrassés de leurs housses, et les glaces de Venise réfléchirent de nouveau l'éclat des belles eaux de l'étang. Avant même que les Parisiens fussent arrivés, le château prenait un air de fête. Un charme imprévu rayonnait sur tout, et le prestige des visiteurs attendus s'exerçait déjà.

Le trouble qui était en elle, et contre lequel elle tentait vainement de réagir, préoccupait beaucoup Edmée. Elle se demandait si maintenant elle allait vivre dans cet état d'énervement, sur ce continuel qui-vive. Il fallait que cette agitation fût bien vive, car elle ne pouvait arriver à la cacher. Le curé, qui n'avait pourtant pas, le brave homme, la vue bien perçante, lui dit très naïvement :

— Je ne vous trouve pas votre air de tous les jours. Vous avez dans la physionomie je ne sais quoi d'inquiet que je ne vous ai encore jamais vu...

— Un peu de fatigue, peut-être, répondit évasivement Edmée. C'est une grosse affaire, quand on n'en a pas l'habitude, de mettre une maison sur pied.

— Oh! quel changement nous allons avoir ici, ma chère enfant! soupira le bonhomme. Adieu nos bonnes causeries du dimanche, après le dîner! Au travers de toutes les distractions qui se préparent pour vous, vous ne penserez guère à votre vieil ami... Bah! Amusez-vous, c'est de votre âge...

Edmée ne répondait pas, n'osant confier ses vives appréhensions, et comprenant bien qu'elle ne pouvait demander de conseils à ce cœur simple. Billet, averti par son flair de sauvage, avait pé-

nétré plus avant dans la pensée de la jeune fille. Depuis le jour où il avait su par elle que M. d'Ayères revenait, il ne parlait pas, mais ses yeux en disaient long. Sa chasse, dont il était si jaloux, ne le préoccupait même plus. Il ne songeait pas que son gibier, qu'il aimait comme un avare aime son or, allait tomber en larges hécatombes sous le plomb des « Parisiens, » ainsi qu'il disait avec mépris. Il ne pensait qu'à Edmée, il venait deux et trois fois par jour au château, sous des prétextes nuls, et restait, les bras ballans, à attendre un mot ou un regard. C'était la servilité caressante du chien couché aux pieds de son maître. Il n'eut qu'un seul mouvement de révolte : ce fut quand Mlle de Croix-Mort lui remit un uniforme de drap vert à passepoils rouges, qui arrivait de Paris pour lui, et que M. d'Ayères entendait qu'il portât désormais à l'ordinaire. Il retourna pendant un instant le vêtement entre ses mains, puis, le jetant avec colère sur une banquette :

— Il veut que je porte une livrée, comme un valet, avec *son* chiffre sur les boutons?.. Ah! ah! c'est ça qui donnerait bel air à Jean Billet!.. Eh bien! *son* bel habit, je ne le mettrai pas, non! non! Je n'ai pas envie de promener le carnaval sur mon dos dans les bois, pour que mes « élèves » ne me reconnaissent plus et se sauvent en me voyant avancer!..

— Il le faut, Billet, puisqu'on te le commande, dit Edmée avec douceur.

— Eh! est-ce que je pourrais seulement vivre, serré dans cette gaine?

— Si cet habit te serre, je te l'élargirai moi-même aux entournures.

Elle agita sa tête pensive et poursuivit :

— Il y a bien des choses qui gênent, vois-tu, et qu'on doit cependant supporter...

A ces mots, des yeux jaunes de Billet un rayon de lumière jaillit, comme si son âme eût passé dans son regard. Il s'approcha, prêt à se mettre à genoux, et, d'une voix très basse :

— Je vous demande pardon, mademoiselle Edmée, d'ajouter à vos ennuis. Vous avez raison : il y a des choses qui gênent et qu'on doit supporter.

Et, prenant, sans plus résister, la livrée sous son bras, il s'éloigna.

VIII.

Le lendemain, M. et Mme d'Ayères, qu'on avait envoyé chercher au chemin de fer, arrivèrent pour dîner. Les yeux voilés, le cœur

palpitant, Edmée, postée au haut du perron, regardait dans la large avenue de tilleuls rouler le break qui s'avançait au grand trot. Pendant qu'il tournait sur le sable de la cour, la jeune fille, au travers de l'obscurité qui commençait à tomber, cherchait à reconnaître sa mère, mais elle n'apercevait que de noires silhouettes immobiles. La voiture s'arrêta au bas des marches de pierre, et, encapuchonnée de dentelle, couverte d'un vaste manteau de voyage, la première, descendit une femme dont le visage pâli, les traits creusés, causèrent à Edmée une impression de stupeur. Elle s'élança, la saisit au vol sur le marchepied, et l'enlevant, presque comme un enfant, tant elle était légère, elle la déposa à l'abri de la marquise, puis, prise d'un attendrissement soudain, elle la serra dans ses bras, répétant d'une voix tremblante :

— Maman !.. maman !..

Mme d'Ayères rendit à sa fille ses caresses avec effusion, puis l'attirant à elle :

— Viens, ma mignonne ; tu empêches M. d'Ayères de descendre...

Ces quelques mots dissipèrent l'espèce d'enivrement qui s'était emparée d'Edmée. Elle s'avança avec précipitation, laissant la place libre. Et le beau Fernand, vêtu correctement d'un complet à petits carreaux blancs et noirs, s'élança alors de la voiture. Il prit de menus paquets épars sur les banquettes ; la portière refermée claqua, et les maîtres de Croix-Mort entrèrent, pendant que les domestiques déchargeaient leurs bagages.

Dans le haut vestibule, à la voûte de pierre ornée des écussons de la famille, Régine s'arrêta un instant. Elle regarda autour d'elle avec émotion, comme pour donner un coup d'œil de bienvenue à cette vieille demeure où elle avait vécu si paisible. Tout était comme le jour de son départ, les grands bahuts de poirier bombaient, le long de la muraille, leurs ventres sculptés, les trophées de chasse rappelaient toujours les prouesses de M. de Croix-Mort, et le large escalier s'ouvrait vide devant les arrivans ainsi que pour les accueillir. Edmée, auprès de sa mère, sentant M. d'Ayères derrière elle, n'osait point se retourner. Elle s'était, depuis quelques jours, posé vingt fois ce problème. Quelle attitude prendrai-je vis-à-vis de lui ? Elle avait réglé tout un cérémonial de dignité froide et de politesse sévère. Mais voilà que toutes ses combinaisons étaient déjouées par l'imprévu de l'arrivée. Elle ne se trouvait plus dans la position qu'elle avait rêvée, assise dans un fauteuil au salon, et n'ayant qu'à se lever dans un demi-salut... Et puis toute sa présence d'esprit lui manquait au moment décisif. Elle était étouffée et aveuglée par l'émotion. C'est à peine si elle vit l'ennemi faire une marche oblique pour l'aborder, puisqu'elle s'obstinait à lui tourner le dos, et s'in-

cliner devant elle. Elle entendit sa voix, son horrible voix doucereuse et fausse, lui dire :

— Si je ne vous avais pas vue ici, dans votre maison,.. je ne sais si je vous aurais reconnue... Nous avions, votre mère et moi, laissé une enfant, et nous retrouvons une jeune fille...

Il leva les yeux, la regarda avec un sourire qui lui déplut extrêmement et appuya :

— Une charmante jeune fille...

Edmée s'inclina en silence, et Mme d'Ayères, avec un organe grêle et changé, qui avait comme un son d'épinette ancienne :

— On ne dînera pas avant une heure ; montons dans nos appartemens.

Et, par le grand escalier, se tenant à la rampe de fer, à pas lents et essoufflés, Régine gagna le premier étage, suivie de son mari, qui, vigoureux et alerte, gravissait les marches deux par deux, en fredonnant un air d'opérette. Edmée ouvrit la porte à la baronne, qui, en entrant, prise de la joie de revoir les objets familiers, s'écria :

— Ah ! voilà ma chambre !..

Et elle se mit à tourner, donnant de petits coups sur les meubles, comme si elle les caressait, après une si longue absence.

Mlle de Croix-Mort, plongée dans une douloureuse stupeur, regardait sa mère. Était-ce la même femme qui, il y avait moins d'un an, fraîche, alerte, brillante de santé, s'était éloignée pour vivre d'une nouvelle existence? Un quart de siècle semblait avoir passé sur sa tête, éteignant ses yeux, flétrissant ses tempes, pâlissant ses lèvres et blanchissant, sans doute, ses cheveux, qu'elle teignait maintenant et qui étaient d'une couleur terne. Sa superbe taille s'était voûtée, et elle paraissait moins grande. C'était l'ombre de la Régine d'autrefois. Cette femme, qui, dans les douceurs reposées de ses douze années de veuvage, s'était conservée fraîche, ronde et appétissante comme un beau fruit, avait, en un instant, perdu toutes les apparences de jeunesse qui prêtaient à sa maturité un si grand charme. On lui aurait donné maintenant plus que son âge.

Silencieuse, debout devant la cheminée de la chambre, pendant que la baronne ôtait ses gants, son chapeau et son manteau, Edmée pensait, et une pitié navrée s'emparait d'elle. Voilà donc ce que la vie de plaisir et de fête faisait de celles qui se livraient passionnément à elle! De pauvres créatures flétries, ravagées, ayant payé de leur santé et de leur beauté les fatigues incessantes de cette existence plus dure qu'un métier, tous ces oisifs faisant, pour se tuer, plus d'efforts que les laborieux pour vivre!

Mme d'Ayères, étonnée du mutisme de sa fille, se retourna, et voyant son regard obstinément fixé sur elle :

— Tu me trouves un peu changée, n'est-ce pas? dit-elle, avec un sourire contraint. J'ai été souffrante tous ces temps derniers. L'air de la mer m'a fait du mal. La tranquillité de la campagne va me remettre... Mais toi, viens un peu près de moi... Comme te voilà grande et forte!.. M. d'Ayères a raison : tu n'es plus une petite fille, tu es une demoiselle... Es-tu contente de me voir? Embrasse-moi alors!..

A ces paroles tendres, le cœur d'Edmée gonflé de larmes lui monta aux lèvres, ses nerfs contractés douloureusement se détendirent, avec une sourde exclamation elle se jeta dans les bras de sa mère, et, appuyant sa tête, elle se mit à pleurer.

— Allons, es-tu enfant! dit la baronne impressionnée par cette émotion... Singulière petite, qui pleures quand je pars et aussi quand je reviens!

Edmée secoua la tête et, à travers ses larmes, regardant sa mère :

— Ce n'est pas la même chose aujourd'hui...

La baronne passa doucement ses doigts amaigris sur les bandeaux noirs de sa fille; elle lui essuya les yeux avec son mouchoir de dentelle et la tenant toujours enlacée :

— Alors tu vas être raisonnable maintenant? Tu ne vas plus me faire de peine? Tu sais ce que je veux te dire, n'est-ce pas?

Comme la jeune fille, pour répondre, ouvrait la bouche, elle la lui ferma avec sa main, et lui adressant un coup d'œil suppliant :

— Oh! pas d'explications, pas de retours en arrière!.. Je t'en supplie!.. Je ne suis pas très forte... Ménage-moi... Et fais ce que je désire, sans m'imposer le chagrin d'avoir à te le demander... Je t'en serai très reconnaissante, et je t'aimerai tant!.. C'est le seul souci que j'aie eu en venant ici, ma chérie. J'étais impatiente de me retrouver à Croix-Mort, de te revoir, mais je craignais... Eh bien! dis-moi que j'ai eu tort de craindre, et que celui qui est arrivé ici aujourd'hui avec moi, sera pour toi le bienvenu et que tu lui montreras bon visage... Je ne t'en demande pas plus... La simple neutralité... Tu as beaucoup de caractère : impose-toi ce devoir, et tu auras fait, pour ma santé, pour ma tranquillité, tout ce que je pouvais attendre d'une chère enfant telle que toi!..

En parlant ainsi, Mme d'Ayères s'était animée. Une faible rougeur montait à ses joues, ses yeux brillaient, elle serrait nerveusement les mains de sa fille, elle la suppliait des yeux, des lèvres, elle était moralement à genoux. Edmée sentit palpiter la pauvre femme, elle lut ses angoisses sur son visage, elle soupçonna, dans ce cœur tremblant, des abîmes de douleurs inavouées. En ce moment ses rancunes s'apaisèrent et, au fond d'elle-même, elle ne trouva plus qu'une immense commisération pour cette mère qu'elle devinait

malheureuse. Son esprit viril prit la résolution de la consoler, de la défendre. Et, très grave :

— Ne craignez rien : je suis prête à tout ce que vous désirez. Si vous avez des chagrins à l'avenir, ils ne viendront pas de moi, et vous pouvez être sûre de me trouver toujours une enfant respectueuse et soumise.

— O ma chérie, s'écria Mme d'Ayères, que je te remercie! De quel poids tu soulages mon cœur!.. Dis aussi que tu m'aimeras, j'en ai bien besoin...

Edmée lui lança un regard qui pénétra jusqu'à l'âme, et, voyant la pauvre femme, déjà inquiète, détourner les yeux comme pour dérober un secret :

— Oui, ma mère, je vous aimerai.

Mais déjà la baronne, peut-être entraînée par la frivolité de son esprit, peut-être désireuse de donner le change à sa fille, s'était mise à babiller :

— Nous attendons des invités demain, comme je te l'avais annoncé dans ma lettre. Des gens délicieux, qui nous resteront plusieurs jours... Il faut un peu d'animation à la campagne... Voici l'époque des chasses, et tout Paris est dans les châteaux. On ne rentre plus avant le mois de janvier... Nous aurons le temps de nous reposer... Je suis sûre que nos amis te plairont... Oh! ils n'engendrent pas la mélancolie, tu verras. Avec eux, les chevaux sont toujours dehors, les pianos ne chôment guère, et les tables ne sont jamais vides... Courir, manger, danser, et avec une verve, un brio, un entrain!.. Ce sera charmant!..

Elle s'assit essoufflée comme si elle avait pris tous les plaisirs qu'elle venait d'énumérer; elle répéta :

— Charmant!.. charmant!..

Et Edmée ne trouva pas un mot à dire, déconcertée par cette incohérence dans les idées qui faisait passer sa mère de la tristesse à la gaîté, en une seconde, sans transition, ses pensées se brouillant dans sa tête comme les verres multicolores d'un kaléidoscope. Elle se demanda si la pauvre femme était devenue folle, ou si, momentanément énervée par les émotions qu'elle avait éprouvées en rentrant dans cette maison, elle essayait de s'étourdir.

— Il me semble que tu es bien pauvrement vêtue, reprit Mme d'Ayères avec volubilité. Est-ce que tu n'as rien de plus joli à mettre? J'aurais dû prévoir ton dénûment, ma mignonne, et te commander quelques toilettes avant de quitter Paris. Je n'y ai pas du tout songé... Heureusement nous sommes de la même taille... Tu chercheras dans mes caisses... J'ai des costumes qui ne m'ont jamais servi, et qui t'iront, j'en suis sûre... Je veux que tu sois très à ton avantage...

Tout en parlant, Mme d'Ayères s'était habillée. Elle avait mis une robe noire très riche. Son corsage était ouvert sur la poitrine et orné d'un gros bouquet de fleurs naturelles, que la femme de chambre venait de monter tout frais cueilli. Elle en retira une rose et, s'approchant de sa fille, elle voulut la lui planter dans les cheveux.

Edmée s'y refusa :

— Non, je vous prie... Laissez-moi comme je suis... Je paraîtrais endimanchée, et je ne pourrais qu'y perdre...

Comme la cloche du dîner sonnait, elle prit affectueusement le bras de sa mère, et toutes deux descendirent au salon. M. d'Ayères y était déjà, vêtu comme pour aller en soirée : habit noir, petits souliers. Seulement, pour marquer la nuance intime, il avait la cravate noire. La porte de la salle à manger s'ouvrit, et un maître d'hôtel, arrivé de Paris avec les bagages, superbe et solennel, annonça plein de gravité :

— Mme la baronne est servie.

Le baron offrit cérémonieusement le bras à Régine pour la conduire. Edmée suivit seule, étourdie par la profusion des lumières, par le miroitement de l'argenterie, par l'éclat des fleurs, et se demandant si elle ne rêvait pas. Cette salle était-elle bien celle où, depuis près d'une année, matin et soir, elle se retrouvait servie par sa vieille bonne? Tout ce brillant décor n'allait-il pas disparaître, la laissant calme, rendue à sa chère solitude de la veille? Rien ne bougea. Le prodige était une bonne réalité, et ainsi désormais elle devait s'accoutumer à vivre.

Sa mère et le beau Fernand étaient en face d'elle, causant avec une affectation de gaîté, comme s'ils avaient tenu à prouver une grande liberté d'esprit. Mais l'effort se sentait. Edmée se dit : « Quand ils sont tous les deux, ils ne doivent pas échanger une parole. Toute cette animation veut me prouver qu'une tendre intimité existe entre eux. Pauvres comédiens, qui jouent leur rôle jusqu'ici, à la table de famille, et pour une enfant! » Le dîner se traîna lent, comme s'il y avait vingt convives. Mlle de Croix-Mort remarqua que M. d'Ayères mangeait et buvait énormément. Chez ce grand et vigoureux garçon, tous les appétits étaient violens, et la matière dominait impérieuse. Il refusa de prendre du café, disant en riant que, puisqu'on était à la campagne, il fallait se coucher de bonne heure et dormir. Il était seul maintenant à parler. Mme d'Ayères se trouvait lasse, ses nerfs ne la soutenaient plus, et sa verve factice tombait vite comme la mousse du vin de Champagne.

Ce fut avec un soulagement véritable qu'on se leva. Les portes-fenêtres du salon étaient ouvertes. Il faisait doux et la nuit étincelait d'étoiles. Edmée les regarda avec tristesse. Tout était changé

dans sa vie, mais rien n'avait été bouleversé dans le ciel et ces astres étaient les mêmes qui, pendant ses amicales et paisibles causeries avec le curé, laissaient tomber sur son front leurs tranquilles clartés.

M. d'Ayères avait allumé un cigare, il arpentait la terrasse à pas réguliers. Régine tournait dans le salon, arrangeant à son idée les menus objets qui garnissaient les étagères et les vases pleins de fleurs qui ornaient les consoles. Au bout d'un instant, elle s'avança sur le perron et, du geste, appela son mari. Celui-ci vint, sans empressement, au bas des marches, écouta ce qu'elle lui disait, avec une mine assez maussade, finit par faire un signe d'acquiescement et jeter son cigare. Mme d'Ayères passa dans la pièce voisine, où elle se remit à tourner, continuant sa revue. Le beau Fernand vint s'asseoir près d'une table, prit un album et en feuilleta les pages distraitement. Edmée travaillait à un ouvrage de crochet, les yeux baissés, mais suivait néanmoins très bien le manège du baron, grâce à cette faculté précieuse qu'ont les femmes de ne jamais mieux voir que quand elles semblent ne pas regarder. Celui-ci, de loin, examinait la jeune fille comme un capitaine qui reconnaît les abords d'une position avant de l'attaquer.

Elle lui parut, en quelques mois, avoir beaucoup changé, et à son avantage. Sa taille maigre s'était arrondie et ses épaules tombaient, dans un joli mouvement, donnant une longueur aristocratique à son cou, sur lequel se dressait sa tête petite et fière, éclairée par des yeux de velours. Elle avait, sous ses cheveux noirs, des oreilles exquises, roses, bien ourlées, de purs bijoux que ne déformait aucune boucle d'or. Ses mains, un peu hâlées par le soleil, étaient maintenant déliées et fines. Et, au bas de sa robe, se montraient deux pieds bien cambrés. Avec un grain de coquetterie elle eût pu devenir une ravissante fille; dans sa simplicité elle était adorable. Cependant elle avait toujours ce même air résolu et un peu menaçant qu'il lui avait connu au moment du mariage. Il sentait en elle une hostilité sourde, mais décidée, qui serait difficile à vaincre. Il ne s'effraya pas pour si peu. Il n'était point aisé à intimider. Il se leva, comme prenant son parti et, glissant sur le parquet, il se dirigea vers la jeune fille. Elle le vit traverser le salon et venir. Une vive émotion s'empara d'elle. Il fixait ses yeux sur les siens, et souriait. Elle fit un brusque mouvement pour se lever et le fuir. Mais il était déjà tout près, il s'inclinait avec déférence. Elle demeura assise, toute pâle, et la respiration gênée.

— Voulez-vous m'accorder quelques instans, dit-il, et causer avec moi en toute confiance?

Il prit place sur un canapé à côté d'elle.

— Nous voici revenus, votre mère et moi, auprès de vous, dans cette maison dont vous portez le nom. Je serais heureux si vous vouliez bien m'y traiter en ami. J'ai beaucoup à me faire pardonner. Je sais que j'ai dû, dans un tendre petit cœur comme le vôtre, jeter bien involontairement du trouble. Il me serait doux de réparer ces torts et de vous faire oublier, par beaucoup d'affection, que mon entrée dans votre famille vous a causé du chagrin.

Il avait l'œil à demi baissé, comme s'il craignait d'effrayer Edmée en la regardant bien en face. Ce fut elle qui le dévisagea bravement :

— C'est ma mère qui vous a engagé à venir me parler ainsi, n'est-ce pas ? dit-elle avec netteté.

Il fut surpris de la brusquerie de cette attaque. Pourtant il ne se déconcerta pas :

— C'est votre mère, en effet, qui désire, autant que moi, voir la bonne harmonie régner entre nous.

— Elle m'a adressé la même demande, reprit Edmée, et je me suis engagée à faire tout pour lui complaire. Ne vous l'a-t-elle pas dit ?

— Elle m'a dit que vous aviez été bonne et charmante avec elle; aussi ai-je tenu à vous en remercier.

— Eh bien ! c'est fait !

Ces mots lui arrivèrent si coupans qu'il rougit un peu.

— Ne voulez-vous pas, ajouta-t-il, en signe de bon accord, mettre votre main dans la mienne ?

Mlle de Croix-Mort hésita un instant : toute son antipathie pour Fernand lui monta à la bouche comme un flot amer. Elle fut sur le point de lui lancer au visage un : Non ! aussi insultant qu'un soufflet, mais elle vit sa mère qui la regardait, anxieuse et pâle. Elle ne voulut pas manquer à l'engagement qu'elle avait pris de ne causer aucune peine à la pauvre femme, et, détournant son front assombri, elle se laissa serrer le bout des doigts. Il murmura : « Merci ! » sourit de loin à Régine, comme pour lui dire : Vous voyez que je me suis prêté à votre fantaisie. Il alluma un nouveau cigare et repartit sur la terrasse. Mme d'Ayères prit sa fille par le bras, la pressa tendrement, sans atténuer par une seule parole la force de ce remercîment, et, s'appuyant sur elle, monta à sa chambre. Comme Edmée s'arrêtait sur le seuil :

— Oh ! tu peux entrer, dit-elle, tu ne me déranges pas. M. d'Ayères loge dans la tourelle.

C'était un appartement situé à l'autre extrémité du château. Ainsi Edmée ne s'était pas trompée en devinant la désunion. Ils étaient séparés. Elle en éprouva un soulagement. Elle se révoltait à la pensée que, dans cette demeure, une ostensible communauté d'exis-

tence s'établirait entre eux. Elle se sentit plus libre d'aimer sa mère. Elle causa pendant quelques instans, donna des indications sur l'état de la propriété, puis, prétextant la fatigue, elle se retira.

Rentrée dans sa chambre, au lieu de se mettre au lit, elle ouvrit sa fenêtre, et resta à rêver. Le vent s'était élevé et soufflait avec force dans les taillis du parc. Au-dessous d'elle, sur la terrasse, elle n'entendait plus la marche régulière de Fernand, qui continuait à se promener, sa nature sanguine ayant besoin d'exercice, mais elle distinguait dans la nuit le bout embrasé de son cigare, comme un point rouge. Et peu à peu, se dégageant complètement de tout ce qui l'entourait, son imagination l'emporta hors du château, loin du domaine.

Dans une effrayante hallucination, elle se vit sur une barque, et le point rouge devint un fanal. Elle se demandait avec inquiétude ce que signifiait ce feu. Fallait-il y reconnaître un avertissement contre le danger de récifs cachés, sur lesquels elle était en passe de se perdre? Ou bien cette lueur mouvante était-elle au contraire destinée à la tromper et à l'attirer vers les rochers menaçans? Il lui semblait, dans le frissonnement des branches courbées par la bourrasque, entendre le grincement des agrès. L'illusion devenait complète, et au milieu de cette ombre nocturne, moins profonde que les ténèbres qui emplissaient son esprit, elle se sentait ballottée comme sur une mer profonde et noire, sans gouvernail et sans pilote. Où allait-elle? Vers quoi se diriger? Sur qui compter pour la défendre? Serait-ce cette malheureuse femme, sa mère, si affaiblie, si chancelante, qui lui prêterait secours? Et elle voyait le visage de Fernand qui ricanait, éclairé par son fanal rouge, qu'il balançait, de droite, de gauche, comme ces feux que les bandits des grèves bretonnes attachaient au front des bœufs, promenés lentement au haut des falaises, pour égarer les navires et les conduire sur les brisans? Elle devinait que cet homme exercerait une influence funeste sur elle et qu'il la menaçait d'un grave péril. Lequel? Elle ne pouvait le comprendre. Et les oreilles pleines des bourdonnemens du vent, les yeux dans le vague de la nuit, elle restait là, éveillée, et pourtant en proie à un horrible rêve.

Elle fit un effort, passa sa main sur son front et se contraignit à fixer ses yeux sur un point déterminé, pour se soustraire à son douloureux cauchemar. Et la balustrade de pierre de la terrasse lui apparut immobile et blanche. Elle murmura : « Je suis vraiment folle. C'est cet air qui m'a étourdie. » Elle ferma sa fenêtre, rentra dans sa chambre, et se coucha. Mais elle ne put dormir, obsédée par des idées pénibles. Toujours Fernand avec son visage hypocritement souriant la hantait. Il la regardait en dessous, comme il avait fait dans la soirée. Et ce regard l'irritait, elle y découvrait une nuance

d'admiration qui lui semblait odieuse. Il avait l'air de dire : « Après tout je suis libre, il n'y a plus aucun lien entre votre mère et moi. » Et elle se demandait comment ils avaient pu si promptement s'éloigner l'un de l'autre. Que s'était-il passé entre ces deux êtres pendant leur absence? Sa mère portait dans toute sa personne, minée et alanguie, la trace d'un cruel chagrin. Et lui se montrait insouciant, florissant et joyeux. Il était donc coupable et sans remords?

Edmée, brûlée par une fièvre qu'elle ne connaissait pas, se retourna sur son oreiller jusqu'au matin, et ce fut seulement lorsque déjà le jour blanchissait ses fenêtres qu'elle trouva le repos.

IX.

Ce qui s'était passé entre Mme d'Ayères et son mari, un esprit moins candide que celui d'Edmée l'eût compris aisément. Sans se montrer grand sorcier, on eût pu, au moment du mariage, tirer aux deux époux leur horoscope. Partant pour Paris, Régine allait au-devant du malheur. Elle mettait d'elle-même Fernand aux prises avec les tentations dangereuses, elle le replongeait dans le courant de la vie mauvaise qu'il avait menée. Comment ne se serait-il pas laissé entraîner ? A Croix-Mort, dans la solitude inactive de la vie des champs, aimer Régine aurait pu lui paraître une occupation charmante ; à Paris, où les comparaisons entre les femmes jeunes et élégantes et la provinciale de trente-huit ans étaient terribles, il ne songea pas un seul instant à rester fidèle.

La baronne, cependant, aidée par sa finesse de race, s'était dès le premier jour remise au diapason. Elle fit peau neuve avec une étonnante rapidité. Toilette, coiffure, langage, allure, elle corrigea tout en une semaine, et put se montrer sans avoir à craindre la critique. Il y a des provinciaux de Paris, mais il y aussi des Parisiens de province. Régine se retrouva Parisienne de pied en cap et fit bonne figure. Son mari l'avait lancée dans ce monde, moitié aristocratique, moitié financier, qui est la terre promise du plaisir.

Nulle part on ne s'amuse autant que dans ce coin d'élection, où l'élégance est une royauté, la richesse une force et l'audace le moyen d'arriver à tout. Là, l'apparence l'emporte sur la réalité. On ne va point au fond des choses. Respectez le qu'en dira-t-on, et faites ce que bon vous semblera, à l'abri d'un voile discret, nul n'y trouvera à redire. On ne supporte rien de ce qui est avéré, on tolère tout ce qui est douteux. Ce n'est ni l'aristocratie ni la bourgeoisie : c'est un composé de l'une et l'autre, agrémenté d'artistes, d'hommes politiques, d'étrangers aimables et millionnaires. C'est l'amalgame social de tous les gens de plaisir, à quelque catégorie mondaine qu'ils

appartiennent. Le mot d'ordre y est : s'amuser. Il y a chaque jour à Paris un lieu de réunion : exposition, vente, concert, promenade, course, spectacle, bal, où tout ce monde se retrouve, se salue, se sourit, s'aime, se complimente ou se déchire, dans une intimité cimentée par l'habitude. Toujours les mêmes figures, toujours les mêmes divertissemens, une existence qui se déroule, brillante et pailletée, comme ces gazes tournant sur la scène des théâtres, pour imiter l'eau des cascades.

M. et Mme d'Ayères, riches, bien apparentés, de bon ton, y furent accueillis à bras ouverts. Fernand y avait eu de retentissans succès, avant sa métamorphose. Il y rentra triomphalement, avec l'auréole d'un beau mariage fait en province, et dont l'éloignement grandissait la splendeur. Dès les premiers jours, il se lança au plus épais et Régine à sa suite.

La vie alors avait été telle que les lettres reçues par Edmée la dépeignaient : agitée, bruyante, toute de mouvement : un voyage fiévreux à travers le pays des fêtes, et dont les principales stations avaient été Paris, Nice, Trouville, et le point d'arrivée, semblable au point de départ : Croix-Mort. Quelle lassitude et que d'efforts ! Régine s'y était usée, Fernand y avait repris des forces.

Au bout de quelques mois, la baronne avait dû renoncer à marcher du même pas que son compagnon de route. Il avait, lui, une vigueur qui semblait se retremper dans la fatigue. Elle lui donna la liberté d'aller tout seul, pour avoir, elle, le droit de se reposer. Le beau Fernand s'accommoda merveilleusement de sa situation de mari-garçon. A la vérité, il n'en avait jamais connu une meilleure. A la fois les bénéfices du mariage et toutes les douceurs de la liberté. C'était bien là le rêve qu'il avait fait, pendant les huit jours maussades passés à réfléchir, dans le petit salon de La Vignerie. Quelle jeune fille lui aurait apporté tant d'avantages en dot ?

Il avait au début conservé vis-à-vis de sa femme quelques ménagemens. Il faisait le mystère autour de ses conquêtes. Il affectait de traiter Régine comme une mère inquiète à qui il faut cacher les fredaines de son fils. Peu à peu, il se relâcha de ces précautions gênantes et étala hardiment son bonheur. Il y eut alors quelques cahots qui dérangèrent la marche de son char de triomphe. L'amour et l'orgueil se révoltèrent à la fois dans le cœur de Mme d'Ayères. Elle s'était reposée, elle n'aspirait plus au calme à tout prix. Elle voulut combattre ses rivales et rentrer en possession de son mari. Mais l'expropriation avait été définitive. Il fallut qu'elle s'en rendît compte. Elle essaya de résister, de récriminer, de s'emporter. Cette tactique eut de fâcheux résultats. Elle fit connaissance alors avec un Fernand amer et violent, qu'elle ne connaissait pas. Elle l'entendit lui dire de ces paroles qui font saigner cruellement

le cœur, et qui y laissent des traces ineffaçables. Elle eut un accès de désespoir, songea à se sauver à Croix-Mort; un reste de raison la retint. Elle mesura nettement l'étendue de la folie qu'elle avait commise. Et raisonnant avec froideur, sans se laisser entraîner à ces considérations sentimentales qui lui étaient chères, elle comprit qu'ayant fait une sottise en épousant M. d'Ayères, elle en ferait une plus grave encore en se séparant de lui. Il n'y avait pour elle de salut que dans l'acceptation intelligente de son malheur. Ne pas paraître se douter qu'elle était trompée, accueillir ses rivales, leur faire bon visage, telle fut sa règle de conduite. Si elle pleura amèrement dans le silence de ses nuits solitaires, ce fut un secret que trahit seul le dépérissement de son pauvre être souffrant. Elle continua à vivre comme par le passé. Au lieu de le faire par goût, elle le fit par raison.

Cependant, le beau Fernand, ayant beaucoup vécu, ayant beaucoup aimé, avait trouvé la lassitude. Il constata avec chagrin qu'il n'éprouvait plus la moindre émotion quand il entamait une intrigue nouvelle. Autrefois, il était excité par l'attrait de l'imprévu, par l'espoir d'une sensation non éprouvée. Maintenant, désabusé, il savait ne pouvoir rien attendre d'inconnu. La femme changeait, la cérémonie restait la même. Il n'y avait d'autre que le nom, la couleur des cheveux et des yeux, la grandeur ou la petitesse de la taille, le son de la voix, la nuance de la robe. Toutes, elles se donnaient, après les mêmes hésitations coquettes et raffinées, et succombaient avec les mêmes fausses pudeurs. Il ne bénéficiait même pas, comme avec Régine, du piquant d'un costume fantaisiste, du cadre d'une tempête déchaînant ses tourbillons de pluie. Tout était simple, banal, déjà vu, déjà ressenti : l'adultère dans sa froide correction. Il se fouetta le sang pour s'échauffer lui-même : il ne réussit pas à se monter la tête. Il demeura de glace, sans entraînement, délibérant sur tout ce qu'il devait faire, et ne retrouvant plus ces belles violences de passion, ces ardeurs de chair qui lui rendaient l'amour si doux.

Élevé dans ce milieu brillant et gangrené, y vivant depuis vingt ans, s'étant deux fois ruiné, c'est-à-dire ayant eu deux occasions de mesurer l'étendue de l'égoïsme et de sonder la profondeur de l'ingratitude, blasé jusqu'aux moelles, sentant en lui des forces surabondantes, mais manquant d'appétits pour en user, Fernand touchait au point exact où l'homme pris du spleen se brûle la cervelle, ou en vient aux monstruosités du vice.

L'immortel Goethe montre Faust désabusé de tout, ayant pâli sur les livres pour arriver à la négation de la science, sans espérance et sans illusion, vendant son âme à Satan pour une suprême émo-

tion, pour une dernière jouissance d'amour. Le beau Fernand, vieux, sous ses cheveux dorés, le cœur inerte et mort dans son corps sain et vigoureux, était une sorte de Faust minuscule et modernisé, prêt au pacte infernal, prêt à tout, pour une péripétie inattendue dans son existence, pour un désir qui le troublât, pour une passion qui le fît vivre. Marguerite, s'il la rencontrait fraîche, chaste, pure, ne devait pas être sacrée pour lui. Il oserait impudemment lui offrir la main, lui parler à l'oreille et s'efforcer de la séduire, fût-ce sur les marches de l'église, fût-ce dans la chambre pleine du souvenir de sa mère et de sa petite sœur. Il était arrivé au scepticisme absolu. Il ne croyait à rien qu'à son plaisir. Il se mettait audacieusement au-dessus des êtres et des choses. L'humanité lui semblait créée pour sa seule satisfaction. Son caprice était un dieu auquel il immolait tout. Il avait un code spécial dont la prescription unique était de ne rien faire contre l'honneur. Mais l'honneur n'est pas l'honnêteté. Et il s'accordait le droit de commettre de très coupables actions, en les traitant gaîment d'aimables peccadilles.

Dans la fièvre de son existence mondaine, il avait assez bien réussi, jusqu'à ce jour, à s'étourdir, par une succession d'agitations qui ne lui laissaient pas le temps de se reconnaître. A Croix-Mort, la solitude commençait déjà au bout de quelques heures à agir. Il se trouvait là en face de lui-même. Aucun tournoiement de jupes parfumées ne distrayait ses yeux, aucun bourdonnement de piquante conversation n'occupait son esprit. Il n'avait pour horizon que le ciel immobile, la ligne noire des grands arbres du parc. Et autour de lui un silence profond, enveloppant, grave, qui poussait à la méditation.

Il pensait à ces choses, en se promenant le long de la terrasse, et en soufflant la fumée de son cigare. Une sombre mélancolie s'emparait de lui, à la vue de ce château au fond duquel il allait vivre pendant quelques mois. Et seule l'image d'Edmée, involontairement évoquée, mettait une note claire dans toute cette triste obscurité. Elle le haïssait pourtant, il le comprenait, et elle n'en faisait pas mystère. Et marchant à pas réguliers sur le sable qui criait sous ses pieds, il se plaisait à remonter dans le passé et à modifier sa vie.

Pourquoi la beauté et le charme de cette enfant ne l'avaient-ils pas frappé, quand il était venu pour la première fois à Croix-Mort? Comment n'avait-il remarqué que Régine? Quelle différence s'il s'était épris d'Edmée et s'il l'avait épousée! Au lieu de cette femme, tombée subitement dans la vieillesse, comme une muraille lézardée qui s'écroule, il aurait une jeune compagne, qui irait du même pas que lui, et ne le laisserait pas seul, las, écœuré. Il aurait eu des enfans. Des enfans! De petits êtres frais et roses, gazouillant comme

des oiseaux, et caressans avec leurs petites mains potelées et douces! Qui sait si la paternité n'aurait pas fait refleurir son cœur flétri?

Mais c'était fini! Entraîné par ses habitudes de passion mauvaise, il avait toujours passé à côté du bonheur calme et régulier. Il n'avait jamais demandé à l'amour que la volupté. Et avec une amertume profonde, il s'apercevait que ces jouissances mêmes lui semblaient empoisonnées maintenant, et qu'il n'y trouverait plus que le dégoût. Il resta jusqu'à minuit à se promener dans l'ombre, essayant d'endormir la douleur exaspérée qui était en lui, cherchant à se raisonner et au lieu d'argumens ne trouvant que des blasphèmes.

Edmée, après la nuit agitée qu'elle avait passée, se réveilla en entendant, sous sa fenêtre, le râteau du jardinier qui grinçait sur le sable de la terrasse. Le soleil entrait à flots dans sa chambre; elle regarda sa pendule avec inquiétude. Il était huit heures. Pour réparer les fatigues de sa veille, elle avait dormi plus tard que d'habitude. Elle s'habilla à la hâte, et descendit pour voir si le service se faisait régulièrement. Le château était plongé dans un lourd silence. Seules les fenêtres de M. d'Ayères étaient ouvertes. Edmée le vit bientôt paraître, il vint à elle et lui parlant avec une aimable familiarité :

— Je m'aperçois que nous sommes, vous et moi, les seuls qui aimions l'air du matin. Votre mère était un peu lasse du voyage, et c'est à peine s'il fait jour chez elle... J'ai fait dire hier soir au garde de venir me parler avant le déjeuner : j'ai à régler avec lui l'ordre et la marche de la journée de demain... Chassez-vous, Edmée?

Pour la première fois, il l'appelait par son petit nom. Cette licence qu'il prenait déplut à la jeune fille. Elle fronça le sourcil, et répondit sèchement :

— Non.

— Quelques-unes des dames que nous attendons ce soir n'ont pas peur d'un coup de fusil... Je croyais que vous aimiez la chasse... Votre mère m'avait dit que vous étiez toujours à courir les bois avec cet ours qui se nomme Billet...

Mlle de Croix-Mort, à ces mots, regarda fixement M. d'Ayères.

— Il est vrai que, quand j'étais petite, Billet a été très bon pour moi et que je ne le quittais guère. C'est un très fidèle serviteur de la famille. Son père est mort à notre service, et je vous serai obligée si vous le traitez favorablement... Quand vous l'aurez vu à l'œuvre, vous l'apprécierez, j'en suis sûre...

— Il me suffit que vous le désiriez pour que cela soit, répondit avec rondeur M. d'Ayères... C'est votre favori... A ce titre, il me sera sacré...

Il fit quelques pas :

— Je vais seulement jusqu'au bout de la pièce d'eau ; m'accompagnez-vous?

— Excusez-moi. Je monte chez ma mère, pour voir si elle n'a besoin de rien.

— Parfait!

Il lui adressa un geste amical, et s'éloigna.

Elle le suivit un instant des yeux. Il marchait souple et léger ; la large carrure de ses épaules se détachait puissante sur la verdure des massifs. Il avait vraiment les apparences de la grande jeunesse. Quel contraste entre la pauvre Régine, si pâle, si faible, et ce vigoureux gaillard qui respirait la santé! Edmée poussa un soupir, en pensant à l'avenir de tristesses et d'amertumes qui se préparait pour sa mère, et soucieuse elle rentra dans le château. Elle trouva Mme d'Ayères remise par un bon sommeil, très gaie, et voyant tout en beau. Elle ne tarissait pas sur le calme admirable de Croix-Mort. Aucun bruit sous les fenêtres, pas de batailles dans la nuit, point de roulemens de voitures. Ce silence si profond l'avait même d'abord gênée, puis elle en avait joui délicieusement. Déjà, dans ses bijoux, elle avait fait un choix, et elle étalait devant sa fille de charmantes parures. Elle voulait aussi la faire chiffonner dans ses armoires. Edmée s'y refusa. Elle entendait rester telle qu'on l'avait vue le premier soir. Pour ne point contrarier sa mère, elle prit un petit bracelet d'or orné de rubis et de saphirs, qui avait été donné autrefois à Régine par M. de Croix-Mort. Ce bracelet était un souvenir d'enfance pour la jeune fille : elle l'avait cent fois passé à son bras, en jouant à la dame devant l'armoire à glace. Elle l'attacha, avec une pieuse émotion, et remercia, comme s'il s'agissait d'un trésor. Quant aux toilettes, elle n'en accepta aucune, les trouvant trop ornées pour elle.

— J'ai une robe de mousseline blanche qui ne va pas trop mal, dit-elle ; je la mettrai : ce sera très suffisant...

— C'est que je désire que tu te montres à ton avantage, fit Mme d'Ayères avec insistance.

Ces paroles frappèrent Edmée. Elle regarda sa mère. Alors celle-ci, avec des circonlocutions nombreuses, avoua que, peut-être, il y aurait une occasion pour sa fille de s'établir d'une façon très satisfaisante. Elle ne voulait pas la troubler, elle ne lui disait pas qu'il y eût rien d'arrêté; cependant, dans le nombre des jeunes gens qui devaient venir à Croix-Mort, il pourrait s'en trouver un qui fût un parti convenable, et alors il ne fallait pas le décourager par une simplicité trop exempte de grâce.

Cette confidence, faite sans préparation, jeta Mlle de Croix-Mort dans un abîme de craintes. Elle éprouva un affreux saisissement. Sa sécurité lui parut gravement menacée. Sa mère remarqua le

changement qui s'opérait dans sa physionomie, et lui demanda, en riant, si la perspective de se marier lui paraissait si inquiétante. Edmée hocha la tête, comme pour secouer les sombres pensées qui alourdissaient son front, et, d'une voix lente, sans songer à la portée cruelle de ce qu'elle disait :

— Comment n'en serais-je pas effrayée? Ne sais-je pas comme on peut se tromper, et combien on peut en souffrir?

En un instant, Mme d'Ayères fit un retour sur elle-même, sa vie bouleversée et misérable s'étala tout entière à sa vue ; elle comprit que les regards pénétrans de sa fille avaient été jusqu'au fond de son cœur, et les yeux mouillés, les lèvres tremblantes :

— Edmée! s'écria-t-elle.

Avec cette vivacité passionnée qui était un des charmes de sa nature, Mle de Croix-Mort courut à sa mère, et, entre deux baisers, lui demanda pardon. La pauvre et fière Régine, après s'être laissé surprendre par la réponse de sa fille, voulut essayer de lui donner le change. Elle affirma qu'elle était heureuse et qu'elle ne regrettait rien. M. d'Ayères était excellent, plein de délicates attentions et de galans procédés. Edmée parut accepter pour vraies ces déclarations, et s'éloigna, pressée de n'avoir plus à feindre, désireuse de se mettre en face d'elle-même.

Elle se réfugia dans son atelier, et là seule, elle s'efforça de classer ses idées. Ainsi sa mère voulait la marier, et lui choisir un mari, certainement parmi les hommes de son monde, c'est-à-dire taillé sur le modèle de M. d'Ayères, qui était pour elle le résumé de toutes les perfections physiques, puisqu'elle avait commis cette folie de l'épouser, et de toutes les sublimités morales, puisqu'elle venait de faire si chaleureusement son éloge. Edmée frémit de colère. Elle avait été émue de pitié pour cette pauvre femme, elle lui avait témoigné plus d'affection qu'elle n'en éprouvait. Mais elle se sentit capable de toutes les résistances, si on essayait d'entreprendre sur sa volonté. Un second Fernand dans la famille, c'eût été vraiment trop, et elle ne pouvait pas supporter la pensée de se voir liée à la destinée d'un être vide, inutile et vain, tel que ce bel homme. D'ailleurs pourquoi la marier? N'était-elle pas tranquille, libre et heureuse? Éprouvait-elle le besoin de se jeter à son tour dans cette fournaise parisienne qui desséchait les cerveaux et les cœurs? L'existence de ces mondains, les amis nouveaux de sa mère, était-elle enviable? Et fallait-il, pour la mener, accepter ce joug stupide et pesant de la mode, devenue la loi suprême?

Debout, près de la fenêtre, elle voyait s'étendre devant elle les profondeurs du parc verdoyant, silencieux et paisible. Le ciel mirait dans la pièce d'eau son azur pommelé de légers nuages. Et

sauvages, blancs et fiers, les cygnes glissaient sur les eaux fraîches et limpides. N'était-elle pas comme eux? N'avait-elle pas leur sauvagerie, leur blancheur et leur fierté? Ne lui fallait-il pas la pureté et la fraîcheur pour qu'elle pût vivre?

Ce tableau, placé sous ses yeux à cette heure de trouble, lui sembla un avertissement céleste. Non, elle, l'enfant des bois et des plaines, elle ne se laisserait pas dépayser, et, plante d'air libre, elle ne se résignerait pas à la serre étouffante où elle ne pourrait que s'étioler et languir. Décidée, elle se sentit plus tranquille. Elle passa la journée à se promener dans le parc, au bord de la Divonnette, avec la baronne, lui faisant reprendre possession du domaine, la baignant d'air et de lumière, comme pour lui donner la force de résister aux agitations qui allaient recommencer pour elle avec l'arrivée des hôtes attendus.

Pendant ces quelques heures, sa mère fut à elle plus qu'elle ne l'avait jamais été, et Edmée en éprouva une grande joie. Mais, vers cinq heures, la fièvre de Paris commença à s'emparer de Régine, se traduisant par une impatience du retour de la voiture, qui était depuis longtemps partie pour le chemin de fer, par des stationnemens sur le perron, les yeux fixés vers l'avenue.

Enfin, à six heures, un roulement se fit entendre, les grelots des postiers tintèrent gaîment, comme annonçant la fête; le beau Fernand, qui ne s'était pas montré depuis le déjeuner, accourut rayonnant, et, dans un flot de poussière, le break s'arrêta, pendant que des figures animées apparaissaient, et que des bonjours tumultueux éclataient de toutes parts. Des femmes, en élégans costumes de voyage, descendirent lestement, montrant leurs bas de soie, dans une envolée de jupons blancs. Les hommes, la fleur à la boutonnière, suivirent. On s'embrassa, les shake-hands s'échangèrent faisant sonner les bracelets. Et Mlle de Croix-Mort, seule, reléguée à l'écart, vit le château s'emplir, et ces envahisseurs joyeux se répandre dans les escaliers, dans les chambres, dans les salons, avec un bruit de pas alertes, un fredonnement de refrains, un bourdonnement de rires, que les échos de la vieille demeure renvoyaient, étonnés.

Edmée, à partir de ce moment, comprit bien que, dans sa propre maison, c'était elle maintenant qui devenait une étrangère.

GEORGES OHNET.

(La dernière partie au prochain n°.)

UNE

EXPÉDITION D'OUTRE-MER

EN 1838

I.

« Entre les faisceaux d'armes tu te traînas, enfant, sur les genoux ; pour jouets, on te donnait les dépouilles des rois rapportées de la guerre... »

Reptasti per scuta puer, regumque recentes
Exuviæ tibi ludus erant...

Ainsi chantait Claudien ; ainsi nous entendrons chanter Victor Hugo. En 1814, ce ne sont plus les dépouilles des rois, ce sont les nôtres qui servent de hochets : l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, est devenu le souverain de l'île d'Elbe ; le roi de Rome est à Vienne. Le 1er mars 1815, Napoléon, soudain, à l'effroi de l'Europe, par un de ces coups inattendus qui lui sont familiers, débarque au golfe Jouan. Que va faire la France? La réponse de la France pourrait être douteuse ; celle de l'armée ne le sera pas : l'armée acclame le capitaine qui lui rapporte l'espoir de la victoire. Je parlais hier de la marine de 1812 ; je racontais, avec une complaisance dont je ne me défends pas, les débuts d'un jeune officier entré dans la carrière à l'époque où l'empereur n'était encore que le premier consul : il me faut aujourd'hui, avant d'aborder le récit de l'expédition que commanda, en 1838, cet officier, absent pendant quinze années de nos rangs, rappeler

brièvement les circonstances qui interrompirent une carrière que nous avons vue s'ouvrir sous de si heureux auspices (1).

Le 7 mai 1815, le capitaine Baudin commandait en rade de l'île d'Aix la corvette de trente-deux canons la *Bayadère*. L'acte additionnel aux constitutions de l'empire est soumis à la ratification du peuple français : l'état-major et l'équipage de la *Bayadère* sont invités, avec tout le corps de la marine, à consigner leurs votes sur un registre. Voici la déclaration que le commandant Baudin dicte à ses officiers :

« Si la France, paisible et heureuse, pouvait sans craindre ni dissensions intérieures, ni invasion de l'étranger, discuter à loisir les institutions qui lui conviennent, aucune puissance au monde ne nous contraindrait à voter en faveur de l'acte qu'on nous propose aujourd'hui. Mais la patrie est en danger, l'Europe nous menace de toutes parts et le devoir de tous les vrais Français est de se rallier autour du chef du gouvernement, de faire cause commune avec lui contre l'ennemi commun. Nous donnons donc notre consentement à l'acte additionnel et nous faisons signer avec nous tous nos subalternes. Cependant nous devons à notre honneur, nous devons à notre conscience de déclarer que nous sacrifions aujourd'hui notre opinion personnelle au salut de la France. Lorsque l'ennemi extérieur aura été repoussé, lorsque tous les dangers qui menacent notre existence politique seront écartés, nous nous réservons de réclamer des institutions plus complètement libérales. »

Enthousiasme des anciens jours, où t'étais-tu donc réfugié? Si tous les marins partageaient, à cette époque, l'opinion des officiers de la *Bayadère*, si la flotte, gagnée par la contagion générale, se montrait à ce point raisonneuse, c'en était fait de la marine de 1812. Napoléon revenu de l'île d'Elbe, accueilli dans Paris, ne devions-nous pas l'accepter tout entier, l'accepter avec ses ailes et avec ses serres. Lui rendre l'épée, le sceptre, et vouloir le charger d'entraves, était assurément la pire combinaison que pût nous suggérer notre humeur inquiète. Admirez cependant les contradictions humaines : le malheur va soudain rendre au vainqueur d'Austerlitz son auréole. Il est des cœurs qui ne résistent pas à la séduction de l'infortune ; le cœur du capitaine Baudin était de ceux-là. Après le coup de foudre de Waterloo et l'abdication de l'empereur, le gouvernement provisoire s'était engagé à mettre à la disposition du souverain déchu deux frégates, la *Saale* et la *Méduse*. Ces frégates, mouillées en rade de l'île d'Aix, devaient transporter l'empereur en Angleterre. Napoléon arrive à Rochefort le 3 juillet. Il y trouve bien les frégates promises, mais non pas les sauf-conduits des gouvernemens étrangers, garantie

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février, *la Marine de 1812*.

sans laquelle les frégates ne sauraient sortir du port : les passes de la Charente sont soigneusement gardées par les croiseurs anglais.

En ce moment, la *Bayadère*, détachée à l'embouchure de la Gironde, restait mouillée sur la rade du Verdon. L'empereur, déjà inquiet des dispositions du gouvernement provisoire, charge le préfet maritime de Rochefort, M. le baron de Bonnefoux, de demander au capitaine Baudin s'il voudrait entreprendre de le conduire aux Etats-Unis. La réponse du commandant de la *Bayadère* mérite d'être textuellement reproduite.

« Monsieur le baron, écrit le capitaine Baudin, s'il ne s'agissait que de moi, de mon existence, de mon honneur même, je n'aurais pas eu besoin d'un seul instant de réflexion pour répondre affirmativement à la question contenue dans votre lettre d'hier soir. Mais il s'agit de sauver à un grand homme, à la France entière, l'humiliation qui serait le résultat d'un insuccès. J'ai donc dû peser mûrement toutes les chances de l'entreprise que vous me proposez et je n'hésite pas à dire que je la crois possible et facile, que je suis prêt à m'en charger.

« Ni la *Bayadère* ni l'*Infatigable*, qui sont ici sous mes ordres, n'ont une marche supérieure ; mais le hasard met en ce moment à ma disposition deux magnifiques navires américains, — le *Pike* et le *Ludlow*, — qui, par suite de la paix récemment conclue, se trouvent à mes côtés, au bas de la Gironde, tout prêts à faire voile pour les États-Unis. Tous deux ont, par leur rapidité extraordinaire, échappé, comme corsaires, à toutes les croisières anglaises, pendant la dernière guerre. Je les emmènerai avec moi et, s'il le faut, je mettrai l'empereur à bord de l'un des deux. En cas de rencontre, je me dévouerai avec la *Bayadère* et l'*Infatigable* pour barrer passage à l'ennemi : je suis bien sûr de l'arrêter, quelque supérieur qu'il puisse être.

« J'ai d'ailleurs un moyen à peu près infaillible de détourner l'attention de la croisière ennemie et de dégager l'embouchure de la rivière : il n'existe qu'un seul cordon de croiseurs ; ce cordon une fois franchi, nous aurons la mer libre. Que l'empereur se hâte donc de venir, dans le plus grand secret, avec le moins de suite et le moins de bagages possible : je l'emmènerai aux États-Unis. Il peut se fier à moi. J'ai été opposé de principes et d'action à sa tentative de remonter sur le trône, parce que je la considérais comme devant être funeste à la France, et certes, les événemens n'ont que trop justifié mes prévisions : aujourd'hui il n'est rien que je ne sois disposé à entreprendre pour épargner à notre patrie l'humiliation de voir son ancien souverain tomber entre les mains de notre plus implacable ennemi. Il y a seize ans, mon père est mort de joie en

apprenant le retour d'Égypte du général Bonaparte : je mourrais moi-même aujourd'hui de douleur de voir l'empereur quitter la France, si je pensais qu'en y restant il pût encore quelque chose pour elle. Mais il faut qu'il ne la quitte que pour aller vivre honoré dans un pays libre, non pour mourir prisonnier de nos rivaux. Comptez donc sur moi, monsieur le baron, et agréez l'assurance de tout mon respect. — *Bayadère*, rade du Verdon, 4 juillet 1815, quatre heures du matin. »

Cette lettre expédiée, le capitaine Baudin prit sur-le-champ les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de son projet. L'embargo fut mis sur tous les navires qui descendaient la rivière. Le jour où la *Bayadère* appareillerait avec l'empereur à son bord, liberté leur serait rendue : ils sortiraient probablement tous à la fois et partageraient ainsi l'attention de la croisière anglaise.

La rade du Verdon n'est pas à plus de quinze lieues de Rochefort. Dans la journée même arriva la réponse du baron de Bonnefoux : l'empereur approuvait les propositions du capitaine Baudin et lui faisait savoir « qu'il n'avait qu'à l'attendre. » Le capitaine Baudin attendit. Un jour, deux jours, trois jours, huit jours se passèrent dans cette anxieuse attente ; quarante navires étaient retenus par l'embargo, la croisière anglaise grossissait tous les jours : le commandant de la *Bayadère* crut devoir expédier à Rochefort un courrier. En réponse il reçut l'invitation de lever l'embargo. Le 11 juillet, au coucher du soleil, le vent étant favorable pour sortir par les trois passes du sud, de l'ouest et du nord, le signal qui affranchissait la flotte marchande de toute contrainte fut hissé. Les quarante navires mirent à la voile : chacun faisant route pour sa destination, ils se trouvèrent bientôt dispersés en éventail. La *Bayadère* appareilla la dernière. Nul obstacle à l'horizon ; aussi loin que la vue pût s'étendre, la mer était libre : la croisière anglaise se montrait éparpillée, courant, pour les visiter, d'un navire à l'autre. La *Bayadère* aurait réussi à passer!

« Je revins à mon poste dans la nuit, poursuit le capitaine Baudin, et le lendemain matin, comme je descendais à terre, au Verdon, je rencontrai, se dirigeant vers la *Bayadère*, un bateau pêcheur qui portait un officier de marine. » Cet officier n'était autre que le général Lallemand déguisé. Le capitaine Baudin apprit par lui ce qui s'était opposé à l'adoption de son plan. Plusieurs des personnes qui entouraient l'empereur mettaient tous leurs soins à le détourner d'aller aux États-Unis : elles jugeaient mal l'Angleterre et croyaient pouvoir garantir au nouveau Thémistocle un accueil honorable au foyer britannique. Le foyer britannique, ce n'était — l'histoire ne l'oubliera pas — qu'une étape sur la route de Sainte-Hélène. Le

côté épique de cette détermination avait, il est vrai, quelque chose de séduisant pour l'imagination d'un homme qui, de Brienne à Waterloo, ne cessa jamais d'être poète et de se rappeler ses classiques. Et puis, faut-il le dire? — le commandant Baudin, tout en se dévouant de la façon la plus absolue, ne se défendait peut-être pas assez de mêler à ses assurances de dévoûment quelques paroles de blâme. On est impérieux aux Tuileries; on devient facilement ombrageux à Rochefort. Mille doutes cruels assiégeaient l'esprit du malheureux souverain, qui se sentait d'avance livré par une fatalité implacable aux terreurs vindicatives de l'Europe : au dernier moment, un secret instinct le faisait reculer devant l'antre auquel ses plus fidèles amis le pressaient imprudemment de se confier.

Le général Lallemand avait mission d'étudier de nouveau les chances d'une évasion par la Gironde, car c'était bien, hélas! d'une évasion qu'il s'agissait alors pour ce victorieux qui tint pendant dix ans le monde sous ses pieds. « Pouvez-vous, voulez-vous toujours entreprendre ce que vous avez proposé il y a huit jours? » demande le général au capitaine Baudin. « Je le veux encore, répondit le commandant de la *Bayadère*, seulement je le puis moins facilement qu'hier. C'est sur l'invitation de l'empereur que je me suis démuni des moyens sur lesquels je comptais pour favoriser sa sortie; je vais aller à Bordeaux m'en créer d'autres. Que l'empereur vienne donc! Mais qu'il vienne sans cet entourage de quarante personnes qu'il traîne après lui. Qu'il vienne avec une malle, un valet de chambre, un ou deux amis, gens de tête et de cœur. Qu'il arrive en petite chaise de poste, demain matin, sans bruit. » Le général Lallemand repartit sur-le-champ pour Rochefort; le capitaine Baudin courut à Bordeaux chez le général Clauzel qui commandait les débris de l'armée française sur les bords de la Gironde. A deux heures du matin, le capitaine et le général se transportaient chez le consul américain, M. Lee. En quelques mots Baudin expose le motif de sa visite : il vient demander au consul de l'assister dans son entreprise. Pour toute réponse M. Lee lui saute au cou. Un navire américain se trouvait dans le port; on fait venir immédiatement le capitaine : qu'il appareille sans perdre un instant et aille, sur la rade du Verdon, se mettre à la disposition du commandant de la *Bayadère*.

Tout était réparé : Non! Tout était perdu! En rentrant à son bord, le capitaine Baudin apprend que, la veille au soir, le commandant de la croisière anglaise, le commodore Aylmer, a passé sous les forts de la côte de Saintonge sans recevoir un seul coup de canon. Quatre frégates ennemies sont mouillées à cette heure sur la rade de Royan : la dernière chance de succès vient de s'évanouir!

Le 14 juillet, au matin, le comte de Las Cases et le général Lallemand se rendent, par ordre de l'empereur, à bord du *Bellérophon*, pour y traiter avec le capitaine Maitland d'un embarquement qui devait être le salut et qui fut le prélude de la captivité la plus dure.

La France appartenait encore une fois aux Bourbons. Si les gouvernemens comprenaient tout le prix de la fidélité, ils honoreraient et récompenseraient les fidèles, ne fût-ce que pour l'exemple : le capitaine Baudin fut placé en non-activité. Il avait déclaré que, fort de sa conscience, il ne pourrait accepter aucune marque de mécontentement. On le blâmait : il demanda sa mise à la retraite. A différentes reprises, le gouvernement de la Restauration fit engager l'ancien commandant de la *Bayadère* à reprendre du service ; Baudin persista dans son refus. En 1830, croyant ramener le roi de Rome aux Tuileries, le peuple de Paris prend les armes ; trois jours lui suffisent pour renverser du trône la plus vieille dynastie de l'Europe, — et ajoutons-le, car ce n'est que justice, — la plus libérale. Des complications extérieures semblaient imminentes : le capitaine de frégate retraité rentra dans la marine avec son ancien grade. Appelé presque aussitôt à prendre le commandement de la corvette de trente-deux canons l'*Héroïne*, Baudin ne tarda pas à montrer que quinze années de relâche ne lui avaient pas fait oublier son métier. Il est vrai que, de ces quinze années, quatre s'étaient passées entre le golfe du Bengale et le Havre, à commander deux navires de commerce, le trois mâts la *Félicie* et le brick le *Télégraphe*. Le 6 janvier 1834, le commandant de l'*Héroïne* était nommé capitaine de vaisseau. Je me trouvais alors dans le Levant embarqué avec le capitaine Lalande sur le vaisseau la *Ville-de-Marseille* : on y parlait beaucoup de l'escadre d'évolutions rassemblée aux îles d'Hyères sous les ordres du contre-amiral Massieu de Clerval. Dans cette escadre un vaisseau se faisait remarquer par son excellente tenue, par le soin que ses officiers mettaient à le maintenir, dans toutes les évolutions, à son poste. Ce vaisseau était le *Triton*, commandé par le capitaine Baudin. Quand on manœuvre sous les yeux d'une centaine d'officiers et d'aspirans, sans compter les yeux des envieux, on gagne pour ainsi dire en champ clos sa réputation. Du 7 avril 1834 au 11 mars 1836, *le rentrant* subit à sa gloire la délicate épreuve : la marine du gouvernement de juillet n'hésita plus à mettre ses plus chères espérances dans cette épave de la marine de 1812.

Après le commandement du *Triton*, vint le commandement du *Suffren*, un énorme vaisseau de quatre-vingt-dix canons, type nouveau destiné à remplacer les constructions de M. Sané. On prétend qu'Épaminondas, chargé de faire balayer les rues de Thèbes, ne trouva pas l'office au-dessous de sa dignité : le capitaine Baudin,

sur le *Suffren*, fut, pendant plus d'un an, occupé à transporter des troupes de Toulon en Algérie. L'hiver fut rude, les luttes, pour un si gros vaisseau, quelquefois périlleuses, la mission sans charme; le commandant du *Suffren* fit bravement son devoir, sans faste aussi bien que sans murmure. Le 28 avril 1838, il était nommé contre-amiral : l'expédition du Mexique l'attendait. Le 13 août, il en prit le commandement.

II.

La génération actuelle n'a probablement gardé aucun souvenir de la succession de révoltes qui aboutit, après des luttes opiniâtres et sanglantes, à l'affranchissement des colonies espagnoles. La perte du Mexique fut surtout sensible à l'Espagne : à diverses reprises des efforts furent tentés pour recouvrer une possession qui donnait à la métropole accès sur deux mers et lui assurait annuellement un revenu de 20 millions de piastres. Une partie des armées qui avaient fait, non sans gloire, la guerre de la Péninsule, s'usa dans ce long conflit ouvert en 1810, par l'insurrection du curé Hidalgo et terminé, le 11 septembre 1829, par la capitulation du général espagnol Baradas, à l'embouchure de la rivière de Tampico. Le général mexicain Santa-Anna, gouverneur de Vera-Cruz, avait été le premier à prendre les armes contre cette suprême tentative d'invasion : les sympathies de l'armée et du clergé l'investirent de la dictature. En dépit de quelques convulsions passagères, on peut dire que Santa-Anna, tantôt sous son propre nom, tantôt sous le nom de ses créatures, exerça, pendant près de vingt ans, un pouvoir absolu sur ce vaste territoire de 2,346,621 kilomètres carrés, le cinquième de l'Europe, et quatre fois au moins la superficie de la France, territoire où vivait dispersée, avec de longs intervalles de déserts, une population de neuf millions environ d'habitans.

Sans avoir plus qu'une autre le goût de l'anarchie, cette population en avait pris peu à peu l'habitude. Elle vivait tiraillée entre le centralisme et le fédéralisme. Les étrangers établis au Mexique auraient désiré un régime moins irrégulier : ils se plaignaient, avec vivacité, des exactions que les partis en lutte leur faisaient subir, et plus d'une fois des demandes d'indemnités furent présentées au parti qui détenait momentanément le pouvoir. Les Mexicains répondaient invariablement : « Nous sommes une nation en révolution; nous subissons toutes les conséquences de l'état révolutionnaire : les émeutes, les exactions, les jugemens iniques, les pillages, les assassinats. Les étrangers qui sont venus s'établir sur

notre sol se sont volontairement, de leur plein gré, exposés à toutes les conséquences d'un tel état de choses ; ils n'ont point le droit de se plaindre de les avoir subies. S'il fallait les indemniser, le trésor mexicain n'y suffirait pas. »

Ne pouvant réussir à faire écouter ses réclamations, le gouvernement français prit le parti de rompre : le blocus des côtes du Mexique fut déclaré en 1837. En deux mois le trésor mexicain se vit privé de 10 millions de francs que lui auraient payés, sous forme de droits de douane, les navires arrêtés par la croisière française. La République perdait ainsi sa principale source de revenus : le pays ne s'en montra pas ému outre mesure. Deux frégates et deux bricks se trouvaient alors réunis dans les eaux de Vera-Cruz, sous les ordres du capitaine de vaisseau Bazoche, montant la frégate de soixante canons l'*Herminie*. Le ministre de France, le baron Deffaudis, crut devoir, le 23 mai 1838, exposer au commandant Bazoche la situation telle qu'il l'envisageait après un essai de blocus suffisamment prolongé pour qu'on pût en mesurer les effets. « La question politique, lui écrivait-il, de savoir si une attaque victorieuse de votre division, sur la forteresse d'Ulloa, ne serait pas plus favorable qu'un simple blocus à la terminaison de nos différends avec le Mexique, aussi bien qu'à la sécurité de nos nationaux résidant encore dans ce pays, me semble devoir se résoudre définitivement par l'affirmative. Permettez-moi donc, monsieur le commandant, de vous poser la nouvelle question toute militaire qui se présente ici à résoudre... L'attaque de Saint-Jean-d'Ulloa devant avoir de très grands avantages, si elle réussit promptement, mais pouvant avoir des inconvéniens plus grands si le succès est trop retardé et, surtout, si elle échoue, croyez-vous avoir des certitudes suffisantes d'un prompt succès? Je dis des *certitudes* suffisantes et non des *chances* suffisantes. Si le prompt succès de l'attaque n'était pas aussi certain que peut l'être une entreprise de ce genre, il vaudrait mieux nous abstenir. »

Tout était prêt, le plan d'attaque dressé. « Maîtres d'Ulloa, assuraient les partisans d'une action immédiate, nous dominerions tout le littoral à vingt lieues de profondeur ; les habitans nous répondraient, tête pour tête, de la vie et de la liberté de nos concitoyens. » Ce sont là de jeunes et présomptueuses confiances : un chef digne de ce nom ne les accueille pas sans mûres réflexions, dût-on lui reprocher « de fondre tout à coup dans la main des hommes de cœur, à vues élevées, à résolutions fortes, à intelligence supérieure, » qui se sont donné la mission de l'inspirer. Le commandant Bazoche convoqua sur-le-champ, en conseil de guerre, le capitaine de l'*Iphigénie*, M. Parseval-Deschènes, les capitaines du

La Pérouse et de l'*Alcibiade*, MM. Fournier et Laguerre. Ces noms n'étaient pas ceux des premiers venus. Quiconque a gardé la mémoire du brillant personnel dont se composa la marine du gouvernement de juillet en citerait difficilement de plus universellement estimés. Pour nous rendre compte des motifs qui dictèrent les résolutions de ces trois vaillans capitaines, il est indispensable de faire une rapide inspection des lieux et d'examiner sommairement les conditions de l'entreprise à laquelle on les conviait.

La baie de Vera-Cruz est semée de bancs de coraux qui, à marée basse, se trouvent presque à fleur d'eau. Quelques-uns de ces écueils ont été, comme le haut fonds de Sacrificios, convertis par les apports des vents en îlots de sable. De Sacrificios au fort d'Ulloa la distance est de trois milles; elle est d'un mille à peine, mesurée entre l'îlot et la partie de littoral qui lui fait face. Vers le nord-est se prolongent, jusqu'à quatre milles au large, les récifs de Pajaros, de l'île Verte et de l'Anegada de Adentro, laissant entre eux des passes plus ou moins larges. A la hauteur de Vera-Cruz vous rencontrez une seconde chaîne presque parallèle à la première : la Lavandera, la Gallega et la Galleguilla. Le récif de la Gallega est le plus considérable, il affecte une forme oblongue. Sa longueur, du sud au nord, peut être évaluée à 2,600 mètres; sa largeur, de l'est à l'ouest, ne dépasse guère 1,200 mètres. Le fort d'Ulloa occupe l'angle sud-ouest de ce plateau rocheux. Du fort à la ville, vous ne compterez pas plus de six encâblures : le canon d'Ulloa tient donc Vera-Cruz à sa merci. Les bâtimens mouillent aussi près que possible de la forteresse : ce poste est celui qui leur offre le meilleur abri; des bâtimens du tirant d'eau de l'*Herminie* et de l'*Iphigénie* peuvent y avoir accès. Le chenal est cependant étroit et assez difficile à suivre. Quant au fort, vous pouvez vous le représenter comme un parallélogramme flanqué de quatre bastions. Les deux grands côtés, dirigés à peu près de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, mesurent chacun 200 mètres; les petits côtés en mesurent 140. Le bastion de l'est, sur la face qui regarde la haute mer, porte le nom de bastion de la Soledad; celui de l'ouest est le bastion de Santiago. Sur la face qui regarde le sud et la ville, on trouve à droite, en se tournant vers la terre, le bastion de San-Pedro, à gauche, le bastion de Saint-Crispin. Presque à toucher le bastion de Saint-Crispin, s'élève un cavalier qui recouvre le grand magasin à poudre.

En avant du front du large est jetée une demi-lune qui masque et protège la porte du fort. A droite et à gauche de la demi-lune s'étendent deux batteries rasantes : la batterie de San-Miguel et la batterie de Guadalupe. L'espace compris entre les extrémités de

ces batteries basses est de 350 mètres environ. Tout cet ensemble de fortifications est armé de 186 bouches à feu (103 pièces de bronze et 83 pièces de fer). L'aspect en est imposant et la réputation plus imposante encore : le fort de Saint-Jean-d'Ulloa est généralement tenu pour inexpugnable. Cependant un officier d'une rare valeur, qui, sous un déguisement audacieux, est parvenu à le visiter, qui en a étudié de près les défenses, qui en a compté homme par homme la garnison, s'étonne qu'on ose mettre en doute « que 1,500 matelots français, disposant de 200 canons, avec plus de munitions de guerre que n'en renferme peut-être toute la république du Mexique, soient en état d'emporter un fort occupé par 800 Mexicains, femmes et enfans, vieillards, galériens, déguenillés, mal armés, mourant de faim, dont 400 ou 500 seulement peuvent combattre. »

Le lundi, 4 juin 1838, le conseil de guerre se rassemble : les débats n'amènent aucune décision. Le président, le commandant Bazoche, renvoie au lendemain la mise aux voix des projets présentés. Le 5 juin, il expose le plan qui lui paraît satisfaire le mieux aux exigences de la situation : ce plan consiste à pénétrer dans la rade de Vera-Cruz par la passe de l'Est. Les deux frégates seront embossées par le travers du bastion de Saint-Crispin, à portée de fusil de la muraille ; la fusillade et le tir des pierriers placés dans les hunes se joindront au feu des batteries pour expulser les défenseurs du bastion et du cavalier qui le domine ; on donnera ensuite l'escalade soit à l'aide d'un ponton, soit en faisant accoster de petits navires disposés à cet effet.

Le côté hasardeux d'un tel coup de vigueur ne pouvait échapper aux officiers expérimentés qui composaient le conseil de guerre. Le chenal, que les frégates devront suivre, nous l'avons déjà dit, est étroit et sinueux ; en quelques endroits, il n'offre que 24 pieds de profondeur et la levée constante qu'y produit la houle ne peut être évaluée à moins de 2 pieds. Admettons qu'on le franchisse sans accident ; lorsqu'on sera embossé sous les murs de la forteresse, on sera pris d'écharpe par les feux croisés des fortins bâtis aux deux extrémités de la ville. Chacun de ces fortins pourra braquer sur les frégates trois canons de 24. Le commandant Bazoche propose de masquer ces ouvrages en leur opposant les batteries des deux bricks de vingt canons dont la station dispose. Un brick français de vingt canons, soutenu par le feu de deux frégates et embossé à la distance de 350 toises d'un fortin mexicain, sans épaulemens, sans parapets, de 20 pieds à peine de hauteur, armé de dix canons, ne pourra-t-il donc faire taire trois canons de 24, seules pièces que la direction du tir permettra aux

ennemis d'employer? On ne demande pas au brick de s'emparer du fortin; il suffira qu'il lui impose silence pendant une heure et demie, temps jugé nécessaire pour l'escalade.

Les commandans de l'*Alcibiade*, du *La Pérouse*, de l'*Iphigénie*, successivement consultés, déclarent que, dans leur opinion, on ne saurait compter sur l'action des bricks. Ce n'est pas le feu du fortin qu'il faut craindre pour ces bâtimens, c'est la difficulté de se rendre au mouillage indiqué et l'impossibilité presque certaine de s'en tirer en cas d'insuccès : « Ne pourrait-on alors occuper préalablement les fortins soit par escalade, soit par une attaque en règle tentée par une troupe de débarquement? » Il serait malaisé de surprendre des ouvrages que l'on doit supposer soigneusement gardés : parvînt-on, d'ailleurs, à s'en rendre maître, comment s'y maintiendrait-on, dominé qu'on serait par les maisons voisines? Le conseil, à l'unanimité, repousse le projet soumis à son examen : mieux vaudrait, suivant lui, embosser les frégates et les bricks par le travers des deux bastions qui regardent le large et opérer ensuite un débarquement sur le récif de la Gallega, récif qu'on a tout lieu de supposer guéable.

Malheureusement, ce second projet, avant qu'il soit possible de passer à l'exécution, exige de longues études, des reconnaissances préalables : la fièvre jaune ne laissera pas le temps de les entreprendre. Elle s'abat sur les deux frégates, et, en quelques jours, les convertit en hôpitaux flottans.

III.

Le gouvernement français, cependant, avait résolu d'en finir. Des forces considérables se rassemblaient à Brest et à Toulon; frégates, bricks et bombardes s'armaient à la hâte. On se proposait d'y joindre deux navires à vapeur, les premiers navires français de ce genre qui aient, je crois, traversé l'Atlantique. Le contre-amiral Baudin prendrait le commandement de cette division navale et arborerait son pavillon sur la frégate la *Néréide*. Le roi, pour mieux marquer le dessein bien arrêté de la France d'obtenir de justes réparations, confiait à l'amiral son propre fils, le prince de Joinville, investi du commandement de la corvette la *Créole*. L'expédition entrait dans une nouvelle phase.

Allait-on donc faire revivre ce fameux plan de Bolivar qui dort dans les cartons du ministère des affaires étrangères? L'Amérique serait-elle divisée en petites monarchies, sous la garantie des flottes et des armées européennes? « Les têtes faibles, au Mexique, nous affirme un témoin de ces événemens, n'en doutaient déjà plus.

C'était le vœu secret de tout un parti, du parti le plus puissant à cette heure. Bourbon d'Espagne ou Bourbon de France, peu lui importait, pourvu qu'on lui rendît l'état monarchique. » Si pareil dessein a jamais été agité dans les conseils de la couronne, je dois déclarer que les papiers les plus secrets de l'amiral Baudin n'en ont gardé aucune trace. On ne voit qu'une chose dans ces documens qui m'ont été communiqués sans réserve : l'ardeur d'un jeune prince impatient de se distinguer et plus heureux dans cette tentative que l'héroïque enfant qui a donné son sang à l'Angleterre, ne pouvant pas le donner à la France.

« Le jour où Votre Excellence m'a confié le commandement des forces navales dans le golfe du Mexique, écrivait au vice-amiral de Rosamel, alors ministre de la marine, le contre-amiral Baudin, je lui ai annoncé que mon départ de Brest aurait lieu le 1er septembre. En effet, aujourd'hui, 1er septembre 1838, nous sommes sous voiles et déjà hors du goulet à neuf heures du matin. » Cette ponctualité est d'heureux augure : elle montre à la fois l'activité du chef et la complaisance des élémens, car les vents du nord-est sont d'un précieux secours pour qui prétend sortir à jour fixe du goulet de Brest. Le vaisseau le *Suffren*, il est vrai, quand l'amiral Roussin le montait et se savait attendu par le contre-amiral Hugon à l'embouchure du Tage, a pu franchir l'Iroise, malgré le vent contraire : ces tours de force ne se renouvellent pas tous les jours. Encore faut-il, pour qu'on les accomplisse, que la brise reste modérée ; de gros vents de sud-ouest seraient un obstacle invincible. Le capitaine Grasset, sur la frégate-école des gabiers la *Résolue*, a donné à ses jeunes apprentis une leçon dont ils se souviendront toute leur vie ; il a gagné le large en louvoyant pendant vingt-quatre heures entre les *cailloux* avec deux ris pris aux huniers. Je ne conseille pas aux plus hardis et aux plus habiles de l'imiter.

Le 9 septembre, la *Néréide*, accompagnée de la *Créole*, mouillait sur la rade de Cadix. Deux autres frégates, la *Gloire* et la *Médée*, y attendaient l'amiral Baudin, prêtes à se ranger sous son pavillon. Le 11 septembre, toute la division faisait route. La glorieuse campagne où vont se fonder tant de jeunes renommées commence : « Soyez préparé à la guerre, écrit l'amiral au prince de Joinville, et préparez-y votre équipage. Que tous vos discours, toutes vos pensées aient le combat pour but ; que chacun, à votre bord, se familiarise avec l'idée que de brillans succès doivent être le résultat de l'activité et de l'audace unies au bon ordre, qu'un coup de main hardi, mais sérieux et exécuté avec sang-froid, avec ténacité, peut terminer la querelle, au plus grand honneur de la France et aux applaudissemens des deux mondes. La circonstance est favo-

rable au rétablissement de la discipline, dont les ressorts ont été détendus par les habitudes d'une longue paix. Occupez-vous immédiatement de les retremper, et, pour cela, commencez par tracer très fortement la ligne de démarcation entre les divers grades. En service, il n'y a point d'égaux; il n'y a que des supérieurs et des inférieurs, des hommes qui commandent et des hommes qui obéissent. Un équipage bien conduit doit manœuvrer, dans toutes les circonstances, comme s'il s'agissait du salut du navire; il doit faire tous ses exercices de guerre, comme s'il se trouvait sous le feu de l'ennemi. Gardons-nous bien de croire que, dans les dangers de la navigation ou à l'instant du combat, la nécessité du moment suppléera au défaut d'habitude et créera tout à coup une impulsion extraordinaire : ce serait une erreur funeste. Attachez-vous, monseigneur, à faire régner le silence à votre bord et à convaincre chacun de la nécessité de l'observer. Le silence est une condition d'ordre indispensable; il est l'âme de la bonne manœuvre. Plus il semble étranger aux habitudes de notre nation, plus vous devez apporter de force de caractère, de persévérance, de soins de tous les instans pour l'obtenir, sans toutefois employer directement des moyens qui diminueraient l'affection que votre équipage doit vous porter. L'autorité ne s'exerce que par les intermédiaires : les vôtres sont vos officiers; c'est par eux que vous devez agir sur votre équipage. Le bien du service exige que vous soyez très aimé et que les personnes qui exercent l'autorité sous vous soient un peu craintes. Un capitaine ne peut apporter d'indulgence dans le service qu'autant que ses officiers sont des instrumens inflexibles de la discipline établie. S'ils y mettent de la mollesse, il est obligé d'y mettre un excès de sévérité. Cependant, une grande bonté de la part du chef doit toujours tempérer les rigueurs de la discipline. Ce n'est qu'en nous occupant de tous les soins, même les plus minutieux, qui peuvent contribuer au bien-être et au bonheur des hommes placés sous nos ordres, que nous acquérons le droit de ne jamais leur passer une faute. » Toutes ces recommandations sont excellentes. Qu'aurait dit de mieux le duc d'Albe ou don Garcia de Toledo (1)?

(1) « Occupez-vous sans relâche et personnellement, écrit le duc d'Albe à don Juan d'Autriche, du paiement intégral et aux époques voulues de la solde; occupez-vous aussi de la bonne qualité des vivres. Il importe que le soldat sache bien que c'est aux ordres, à la sollicitude de Votre Excellence, qu'il est redevable de son bien-être. Exigez que les soldats aient un très grand respect pour les officiers, mais ne permettez pas que les officiers les maltraitent, en aucune circonstance, sans motif. Il faut que le simple soldat ose venir se plaindre, si on lui fait tort; il faut qu'il soit intimement convaincu que la moindre injustice dont on le rendrait victime sera sévèrement punie.

L'histoire a besoin d'un certain lointain pour ne pas tourner à la satire ou au panégyrique; en ce qui concerne l'amiral Baudin, elle nous rappellerait surtout quelle part les circonstances ont dans la gloire des hommes. Pour quelques-uns qui laissent échapper les occasions, combien pourraient à bon droit se plaindre que l'occasion leur ait manqué! L'amiral Baudin n'a pas rencontré les occasions qui convenaient à son envergure; toutes ses aptitudes le désignaient pour la grande guerre : un homme de cette valeur, succédant à La Touche-Tréville, nous eût épargné les douleurs de Trafalgar. Je crois le voir encore dans sa verte vieillesse : nul ne rappela mieux l'époque où les médiocres mêmes étaient de haute taille; il en avait gardé un certain port de tête et je ne sais quelle sorte d'emphase militaire qui ne messied pas aux héros. « Il y a plus d'une demeure dans la maison de mon père, » a dit l'Ecriture. J'ai connu bien des hommes de mer; j'en ai connu de tous les pays : Baudin et eux habitaient, à coup sûr, la même maison; ils ne logeaient pas au même étage. D'une stature élevée, respirant la force, impétueux et sanguin, impérieux avec bonhomie, ce soldat vigoureux vous faisait, au premier abord, l'illusion d'un Lobau, d'un Ney ou d'un Kléber; mais ni Lobau, ni Ney, ni Kléber n'auraient, je crois, écrit : « Malheur à quiconque voit dans la guerre autre chose qu'un moyen de conquérir la paix! En allant au Mexique, je ne souhaite la guerre ni pour elle-même, ni pour les avantages qu'elle pourra m'apporter : que le ciel me préserve de pareils sentimens! Je les déclare odieux et méprisables. Ce que je souhaite, c'est que les réparations dues à nos compatriotes leur soient accordées. Il serait, je le sais, plus dramatique de ravager les côtes, de profiter des dissensions entre les citoyens du Mexique pour les armer les uns contre les autres. Il en pourrait sans doute résulter un peu de gloire pour moi et mes compagnons d'armes; la France y gagnerait-elle autre chose que d'exciter dans ce pays des ressentimens plus profonds? »

L'amiral Baudin, on le voit, n'était pas seulement un soldat. Deux hommes se retrouvaient et se conciliaient en lui : l'homme de l'empire, au ton et au geste toujours dominateurs, — c'est celui-là qui, lorsque les Mexicains fusilleront son canot à bout portant, se dressera sur les bancs pour menacer du doigt les pelotons ennemis comme une bande d'écoliers turbulens pris en faute; — l'homme de la révolution, qui n'a pu, au milieu de toutes les splendeurs de

Maintenez en même temps dans les rangs une discipline inflexible : pas de faute qui ne trouve à l'instant son châtiment! On dira peut-être à Votre Excellence que semblables rigueurs lui aliéneront le cœur du soldat : la faiblesse l'empêcherait bien plus sûrement d'être aimée. Votre Excellence devra être très circonspecte avant de donner des ordres; une fois l'ordre donné, elle en exigera l'exécution à la lettre. »

l'héroïque épopée, oublier complètement l'esprit et le langage humanitaires de 89. Dans ce second homme, reconnaissez le fils de Baudin des Ardennes. Charles Baudin, capitaine de la *Bayadère* ou commandant en chef de l'expédition du Mexique, croirait manquer au sang dont il est sorti s'il ne cherchait, dans les régions les plus élevées de la philosophie chrétienne, le principe de ses discours et de sa conduite. Sa voix eût retenti avec autant d'éclat à la tribune que dans la mêlée ; quelquefois même, — n'essayons pas de le dissimuler, — nous entendrons cette voix, faite pour les grands accens, s'enfler au-delà de ce qu'exigeraient peut-être les circonstances. Nous la trouvons trop forte ; n'est-ce point parce que tout s'est rapetissé autour de nous, les peuples et les événemens?

IV.

Il fallut près d'un mois à la division, partie de Cadix le 11 septembre 1838, pour atteindre la côte de Saint-Domingue. Déjà les épreuves commençaient : 300 artilleurs de la marine et 25 soldats du génie avaient été embarqués à Brest sur la *Néréide*. A Cadix, on répartit ce contingent entre les trois frégates : il n'en resta pas moins, tant matelots que soldats, près de 600 hommes à bord du navire amiral. « L'augmentation de personnel résultant de la présence des troupes passagères, écrivait l'amiral le 13 octobre, nous met fort à court d'eau. Nous avons eu des chaleurs affreuses depuis que nous sommes dans la mer des Antilles ; les équipages ont beaucoup souffert de la soif ; toutes les précautions possibles n'ont pu empêcher les matelots et les soldats passagers de s'abreuver d'eau de mer, au grand détriment de leur santé. J'ai pris le parti d'écrire au consul général de la Havane d'affréter tous les quinze jours un navire de commerce pour porter à ma division devant Vera-Cruz un chargement d'eau et de vivres frais. Je sais que ces mesures causeront des dépenses que probablement Votre Excellence n'avait pas prévues ; mais, en fait d'expéditions militaires, ce qui est économique, c'est ce qui assure le succès. Rien n'est plus dispendieux que ce qui ne réussit pas. » L'amiral Baudin, si discipliné qu'il se proposât d'être, l'a toujours pris de haut avec les ministres. Ce que je crois pouvoir garantir, — car je l'ai très intimement connu et je demeure encore pénétré de ses bontés, — c'est qu'il ne s'en apercevait pas. Il faisait la leçon à des gens qui s'imaginaient n'avoir qu'à lui donner des ordres ; il la faisait parfois d'une façon un peu sentencieuse, comme il convient à un homme qui s'inspire toujours des motifs les plus nobles et qui reste patriote dans un temps où le culte de la patrie est loin d'embraser au même degré toutes les âmes.

Manquer d'eau en vue de la rivière, se voir contraint d'envoyer remplir ses futailles à 280 lieues du mouillage qu'on occupe, telle est la perspective qui s'ouvre devant la division navale du Mexique. Et cette eau, la plupart du temps, quand on l'aura fait venir à grands frais, on la recevra corrompue, « noire comme de l'encre » et fétide. Nos appareils distillatoires nous épargnent maintenant ces misères : seulement qu'on n'oublie pas qu'ils n'ont fait que déplacer la question. Au lieu d'eau, c'est du charbon qu'il faut se procurer. Si, en 1859, je n'avais capturé sur ma route des navires autrichiens chargés de 3,000 tonneaux de houille, je n'aurais jamais réussi à maintenir pendant près de trois mois le blocus de Venise. La guerre de course dont on parle tant aujourd'hui pourrait bien, faute de dépôts de charbon, devenir impossible partout ailleurs que dans les mers d'Europe : elle était autrement facile au temps de la marine à voiles. Heureusement il n'est pas nécessaire d'aller loin pour intercepter les richesses ennemies, et nos colonies mêmes ne se défendront nulle part aussi efficacement que dans la Manche ou dans la Mer du Nord.

Le 18 octobre au matin, sur la sonde du banc de Campêche, la *Néréide* rencontre les frégates l'*Herminie* et l'*Iphigénie :* ces frégates allaient renouveler leur eau à La Havane. Triste spectacle pour les bâtimens qui arrivent de France! Voilà donc dans quel état on revient des côtes du Mexique ! « La fièvre jaune et le scorbut, écrit l'amiral Baudin, ont chassé l'*Herminie* et l'*Iphigénie* du golfe. Il est grand temps qu'elles atteignent un port de relâche. L'*Herminie* ne saurait, vu la réduction de son personnel, continuer la campagne : sur 500 hommes, elle compte 343 malades. L'*Iphigénie* seule pourra être remise en état de rallier mon pavillon. Elle a cependant enterré à Sacrificios quarante-cinq marins et cinq officiers. » La fortune, on serait tenté de le croire, est lâche : quand elle a commencé à frapper, elle s'acharne à plaisir sur sa victime. La pauvre *Herminie*, si éprouvée, ne devait pas revoir la France; en partant de La Havane, elle alla donner sur les rochers des Bermudes et y termina sa carrière.

On parlait beaucoup, à bord de la *Néréide*, des *nortes*, coups de vent soudains qui, partis de la pointe des Florides, ne s'éteignent que dans les vastes plaines du Yucatan. Le 23 octobre, on s'estimait à sept lieues de La Vera-Cruz : une violente tempête tout à coup se déclare et pendant deux jours les robustes côtes de la frégate-amirale sont mises à l'épreuve. On sait désormais à quoi s'en tenir : la saison des épidémies fait place à la saison des tourmentes, lorsque les deux fléaux ne s'entendent pas pour vivre de compagnie. Enfin le 26 octobre apparaît au loin la cime neigeuse du pic d'Orizaba.

A trois heures de l'après-midi la *Néréide* laisse tomber l'ancre sous l'îlot de Sacrificios. L'escadre dispersée va se concentrer. La *Gloire*, la *Créole*, l'*Iphigénie*, reviendront bientôt de La Havane, où l'amiral les a détachées ; la *Médée*, le *La Pérouse*, l'*Alcibiade*, le *Cuirassier*, le *Voltigeur*, le *Du Petit-Thouars* sont déjà sur rade. Le 7 novembre, arrivent, inestimable renfort, les deux navires à vapeur le *Météore* et le *Phaéton*; puis surviennent deux bombardes, le *Cyclope* et le *Vulcain*, accompagnées du brick le *Zèbre*, la *Fortune* que l'on convertira en hôpital, la *Naïade*, la *Caravane*, l'*Oreste* et la *Sarcelle*. Les bricks l'*Éclipse* et le *Laurier* croisaient entre Tampico et Tuxpan. Un ouragan les a désemparés. L'*Éclipse* peut encore servir ; quant au *Laurier*, ce n'est plus qu'une épave : son capitaine l'a laissé à la Havane et est passé avec tout son équipage sur l'*Iphigénie*. « Honneur à l'*Éclipse !* Honneur au *Laurier !* écrira l'amiral Baudin. Je considère mes forces actuelles comme suffisantes pour un coup de main décisif. Notre plus grand obstacle est la saison : les vents soufflent presque continuellement du nord, avec une violence qui rend toute opération impossible, mais il ne faut qu'une nuit de calme, sans lune, précédée et suivie d'un jour de beau temps. »

Comment s'était établie cette confiance ? Par des reconnaissances, bien imprudentes sans doute, qui n'en méritent que mieux d'être racontées. Le commandant Le Ray, de la *Médée*, partait pour Mexico le jour même de l'arrivée au mouillage, avec l'aide-de-camp de confiance de l'amiral, le lieutenant de vaisseau Page. Il allait sommer le gouvernement mexicain de répondre enfin catégoriquement aux réclamations de la France. Un capitaine d'infanterie mexicain, don Calisto Zaragoza, lui servait de guide et d'escorte. Si ce Zaragoza était le futur général que nos troupes rencontreront en 1862 dans la plaine de Puebla, la coïncidence est assez curieuse pour qu'on la signale. Le commandant Le Ray emportait l'ordre de ne pas attendre la réponse du congrès au-delà de trois jours : si l'on voulait se trouver en mesure de mener à bonne fin les opérations avant l'hivernage, il n'y avait pas un instant à perdre. Dans la nuit du 3 au 4 novembre, l'amiral envoie reconnaître le plateau de la Gallega. Le plan d'attaque qui a obtenu l'adhésion du conseil de guerre convoqué par le commandant Bazoche est aussi celui vers lequel les préférences de l'amiral semblent incliner. « Le but de la reconnaissance que vous allez faire ce soir, écrit-il au prince de Joinville, est seulement de chercher sur le récif une partie guéable par laquelle on puisse s'approcher de la forteresse. » Et c'est un prince, un fils de France, que l'amiral croit devoir charger de ce soin ! N'y a-t-il pas lieu de s'en étonner ? Quel otage on s'expose à mettre aux mains des Mexicains !

Les généraux ont plus de peine qu'on pense à résister à de juvéniles ardeurs : on en a eu la preuve au Zoulouland. La mission d'ailleurs fut remplie avec autant de zèle que d'intelligence. « Je suis parti du mouillage de Sacrificios, — ainsi s'exprime le rapport du prince, — à onze heures du soir. Deux embarcations armées accompagnaient le canot que je montais. Le temps était à souhait : la lune éclairait peu, l'atmosphère était calme et une faible houle faisait marquer les brisans. Les Mexicains avaient probablement vu de la côte le départ de nos embarcations, car une fusée partit d'un point situé presque en face de votre frégate. Un grand feu fut aussitôt allumé sur une des extrémités du fort ; la cloche fut mise en branle ; les batteries s'éclairèrent avec promptitude. Nous étions découverts. Notre exploration n'en a pas moins continué et nous avons enfin trouvé à trois quarts de mille du fort une petite crique où la mer est parfaitement tranquille et où les plus grandes embarcations pourront entrer et mouiller. Voyant que le fond vers le sud était très égal, mais trop élevé pour permettre aux canots d'approcher, je suis entré dans l'eau et me suis dirigé vers le fort. Partout nous avons trouvé le sol parfaitement égal et à environ 1 pied au-dessous de l'eau. Le sol, de sable, est recouvert d'une couche d'herbes marines très courtes, qui ne gênent aucunement la marche. En nous avançant près du fort, nous avons de nouveau donné l'éveil à la garnison, qui, du reste, se garde très bien. Elle a même fait sortir, par la porte de la place d'armes du chemin couvert, un détachement qui, en s'avançant sur l'îlot et en entrant ensuite dans l'eau pour nous éloigner, nous a donné la preuve que le récif était praticable d'un bout à l'autre. »

On comprend que le prince ne se soit pas soucié d'insister sur le danger qu'il venait de courir. Un de ses compagnons, destiné à devenir un de nos plus brillans généraux, le commandant du génie Mengin, n'avait pas les mêmes raisons de se taire : « Nous étions sans armes, dit-il, à 600 ou 700 mètres de nos embarcations, et la présence du capitaine Le Ray à Mexico nous faisait un devoir d'éviter toute espèce de collision. Nous prîmes le parti de hâter notre retraite le plus possible, ce qui dura cinq minutes environ. Au bout de ce temps, la poursuite ayant cessé, nous continuâmes avec moins de précipitation. Nous regagnâmes nos embarcations vingt-cinq minutes après avoir commencé notre retraite. Il était à peu près deux heures et demie. De notre reconnaissance, il résulte que le banc de la Gallega présente une surface toujours guéable, très unie et très commode pour la marche. Entre l'anse du débarquement et le fort, la distance est de 1,000 à 1,100 mètres, distance très favorable en ce qu'elle est en dehors de la bonne portée du canon et tout à fait hors de vue la nuit. »

Le 12 novembre, l'amiral voulut renouveler l'exploration de la Gallega : il la renouvela en personne. Le prince de Joinville l'accompagnait. Avec un peu d'audace, les Mexicains prenaient cette fois du même coup de filet le chef de l'expédition et le capitaine de la *Créole*. « J'étais, nous apprend l'amiral Baudin, avec le prince de Joinville, à la tête d'une petite colonne de trente hommes. Je fis faire halte à la colonne à moins de 20 toises de la batterie basse de San-Miguel, lorsque, après avoir été hélé par les sentinelles mexicaines et avoir entendu le commandement de : *Apprêtez armes !* j'eus reconnu, au bruit des fusils qu'on armait, que l'ennemi avait une force considérable sur pied dans la batterie. Le chef de bataillon Mengin, qui est un peu sourd, continua de s'avancer seul jusqu'au pied d'une rampe par laquelle l'ennemi pouvait facilement descendre vers lui et l'enlever. Nous étions dans l'eau jusqu'à la ceinture : il nous aurait été impossible de le secourir. D'ailleurs, une retraite immédiate était indispensable. Mon secrétaire, M. Moreau, se détacha par mon ordre et alla prévenir M. Mengin du danger qu'il courait, au risque d'être enlevé avec lui. »

Quand on a vu devant Sébastopol l'obstination des officiers du génie envoyés en reconnaissance, le superbe dédain du colonel Frossard pour les précautions les plus légitimes, il est difficile de croire que la prétendue surdité du commandant Mengin n'ait pas été, en cette circonstance, un peu volontaire : Nelson, à Copenhague, rappelé par les signaux de l'amiral Parker, appuyait sa longue-vue sur son œil crevé. Le commandant Mengin tenait essentiellement à toucher pour ainsi dire du doigt les défenses ennemies, car il était spécialement chargé de dresser, après cette seconde exploration, le plan d'attaque. « Il est important, disait le commandant, que la mer soit calme, plutôt basse que haute, la nuit aussi obscure que possible. L'expédition partira donc du mouillage quatre heures avant le lever de la lune, comptant : une heure et demie pour le trajet de Sacrificios à l'anse du récif ; une demi-heure pour le débarquement ; trois quarts d'heure pour arriver jusqu'à la palissade du fort, avec une petite halte à moitié chemin ; une demi-heure pour l'attaque du chemin couvert et pour la mise hors de service des batteries basses ; une demi-heure pour la retraite jusqu'aux embarcations, si l'on doit se contenter de ce résultat incomplet. Mais il peut fort bien arriver que la poursuite des Mexicains, chassés des ouvrages avancés, conduise la tête d'une des colonnes jusque sous la voûte qui donne entrée au fort. Dans ce cas, sans essayer de pousser plus loin, les hommes feront ferme dans le passage, empêcheront ainsi de refermer la porte et appelleront au secours. Le commandant supérieur de l'attaque ordonnera

aux clairons de sonner, et toutes les troupes se précipiteront dans le fort aux cris de : *Vive le roi !* »

Pour concevoir et pour mettre à l'étude de pareils projets, il fallait bien mépriser l'ennemi qu'on allait avoir à combattre ! Cette confiance est souvent un gage de victoire : quand elle conduit, comme à Guadalupe, à un échec, Dieu sait si on lui épargne le blâme et la raillerie. La campagne de 1805, en Autriche, a vu cependant, s'il en faut croire les Mémoires du général Lejeune, des places fortes ainsi emportées par un brusque assaut. Le plus sûr sera de ne pas s'y fier, surtout quand on attend des bombardes. Les feux courbes, peu usités encore, vont tout à l'heure montrer qu'on a plus facilement raison des forteresses avec des mortiers qu'avec des échelles.

V.

Ce sera l'éternel honneur de l'amiral Baudin de n'avoir ouvert les hostilités qu'à la dernière extrémité. Le commandant Le Ray rapportait de Mexico une réponse évasive : l'amiral consentit à se rendre à Jalapa pour s'y aboucher personnellement avec les plénipotentiaires mexicains. « La France, disait-il, est loin de nourrir aucune arrière-pensée qui soit contraire à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Mexique. En bloquant vos ports, elle a usé du moyen le plus doux qui fût en son pouvoir pour obtenir, après tant d'années et tant de démarches, le redressement des griefs de ses nationaux. » Le ministre des affaires étrangères de la république mexicaine, M. Cuevas, n'essayait pas de pallier les torts de son gouvernement ; il continuait seulement de se retrancher derrière l'irresponsabilité morale d'un pays bouleversé par ses agitations intérieures. « Les désordres dont vous vous plaignez, répondait-il imperturbablement à l'amiral Baudin, sont la conséquence inévitable et fatale de l'enfance politique du Mexique. » Arrivé à Jalapa le 17 novembre, l'amiral en repartit le 21, laissant entre les mains de M. Cuevas un dernier et sérieux ultimatum. « Je lui ai déclaré, écrit-il au ministre de la marine, que j'allais attendre à mon bord jusqu'au 27 la décision finale du gouvernement mexicain. Si le 27, à midi, satisfaction complète n'est pas donnée à la France, je commencerai immédiatement les hostilités. »

Différer — *dilatar* — est, dit-on, la maxime favorite de la diplomatie mexicaine. La ressource, cette fois, est usée : l'habileté du congrès va se heurter à une résolution inébranlable. La division navale que commande l'amiral Baudin s'est portée du mouillage de Sacrificios au mouillage de l'Ile-Verte. Dès le 26 au soir, les

premières dispositions de combat sont prises : les dromes ont été mises à terre, les bouts-dehors de bonnettes descendus sur le pont ; les suspentes en chaîne, les fausses balancines, les bosses de galhaubans et d'itagues sont en place. Tout est prêt pour le lendemain; voici les derniers ordres : les baromètres et les chronomètres des frégates seront envoyés, avec ceux des bombardes, à bord des petits bricks qui ne sont pas destinés à prendre part à l'engagement; on mettra les chaloupes à la mer avant l'appareillage. Chacune de ces embarcations, armées par les équipages des bricks laissés au mouillage, devra être munie d'une ancre à jet et de deux aussières. Toutes iront se placer au nord des frégates, hors de la portée des canons du fort, mais en position de venir élonger des touées, s'il en était besoin. Au signal de l'amiral, les bombardes se porteront à la hauteur de la coupure du récif de la Gallega et s'y embosseront. Les trois grandes frégates — la *Néréide*, la *Gloire*, l'*Iphigénie* — mouilleront au sud de cette même coupure, de manière à former une ligne serrée. Elles se trouveront ainsi à sept ou huit encâblures du fort. La portée du canon de 30 court, tiré avec un seul boulet rond et une charge égale au quart du poids du boulet, est de 1,550 mètres environ, sous un angle de projection de cinq degrés. C'est donc l'angle de tir qu'il conviendra d'adopter pour le combat. Les canons-obusiers de 30, chargés à obus et tirés avec deux kilogrammes de poudre, ont, à peu de chose près, la portée des canons. Quant aux caronades, il semble inutile de les employer dans un engagement où la distance dépassera 1,400 mètres. Si l'on tient cependant à tenter de s'en servir, il faudra les pointer sous l'angle de sept ou huit degrés. L'intention de l'amiral est d'ailleurs de commencer par régler le tir de la division d'attaque à l'aide de quelques coups d'épreuve. La *Naïade* et la *Surcelle*, placées dans la direction du nord-ouest, feront à cet effet les signaux nécessaires : le pavillon 1, hissé au mât d'artimon, indiquera que le coup a porté en-deçà du but; le pavillon 2, en tête du grand mât, qu'il a porté juste; le pavillon 3, arboré au mât de misaine, annoncera que le projectile est tombé au-delà du fort.

Tout n'est-il pas prévu? L'ordre du jour est bref : je ne vois pourtant aucune disposition essentielle qui y soit omise. L'amiral, lui, ne le trouve pas encore complet : « Si le feu de l'ennemi, dit-il en finissant, est vif et bien dirigé, on fera descendre dans le faux-pont les hommes de la manœuvre, pour les mettre à l'abri, ne gardant que les chefs et les servans des pièces. Les gabiers ne seront envoyés dans la mâture que s'il y avait des avaries de gréement urgentes à réparer. » N'est-ce pas ici le capitaine de la *Dryade* que

nous entendons (1)? Brave et excellent cœur qui voudrait, s'il était possible, garder tous les dangers pour lui!

Le 27 au matin, le temps était calme. Ordre est donné aux deux navires à vapeur le *Météore* et le *Phaéton* de prendre chacun une des deux bombardes à la remorque et de les conduire au poste d'embossage qui leur a été assigné. Le *Phaéton* et le *Météore*, bateaux à aubes de 160 chevaux, n'ont ni la puissance ni la sûreté d'allures de nos magnifiques pyroscaphes d'aujourd'hui; plus d'une fois ils ont mis à l'épreuve la patience du chef de l'expédition. « J'ai une bien malheureuse veine, écrit l'amiral, en fait de navires à vapeur : le *Phaéton* n'a jamais pu marcher trois jours de suite; le *Météore*, autre patraque, sans cesse détraquée, redoutant constamment l'ébranlement de son arbre de couche, a eu ses côtes rôties dans la traversée de France au Mexique. » Ingrate marine à voiles, c'est ainsi que tu parlais en 1838 de ces précieux auxiliaires, qui allaient bientôt te supplanter! Tout éclopés qu'ils fussent, le *Météore* et le *Phaéton*, dans la journée du 27 novembre, jouèrent un rôle important : sans eux la hardiesse de s'accoster au récif eût pu, à bon droit, être taxée de témérité; le succès même n'aurait, aux yeux des marins, absous qu'incomplètement l'amiral. Il n'est donc que juste d'attribuer à ces deux « patraques » une part considérable dans l'heureuse issue de la campagne. L'amiral Roussin aurait fort apprécié leurs services à l'embouchure du Tage.

Suivons-les dans leurs pérégrinations essoufflées; voyons-les se multiplier pour se rendre utiles : ils commencent par amener à l'est de la petite coupure qui sépare en deux le grand récif de la Gallega, le *Cyclope* et le *Vulcain*, lourdes hourques auxquelles soixante-quatorze jours de traversée n'ont pas délié les jambes; puis ils reviennent offrir leurs services aux frégates. Le *Météore* prend à la remorque la *Néréide*, le *Phaéton* se charge de la *Gloire*; l'*Iphigénie* ne veut avoir recours qu'à ses voiles. Quelques minutes avant midi, la *Néréide* laissait tomber l'ancre aussi près que possible de l'accore du récif; la *Gloire* et l'*Iphigénie* prenaient leur poste avec une remarquable précision, la première sur l'avant, la seconde sur l'arrière de la *Néréide*. La *Naïade*, la *Sarcelle*, le brick le *Voltigeur*, se sont échelonnés entre le plateau de la Gallega et l'île Verte : ils transmettront, s'il en est besoin, les signaux de l'amiral à la partie de la division laissée en réserve. La corvette la *Créole* a reçu l'ordre de se tenir sous voiles, en observation au nord-ouest de la forteresse. Quand on refuse à la frégate la *Médée*, dont les canons sont des pièces de 18, l'honneur de s'em-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février, *la Marine de 1812*.

bosser à côté des frégates portant en batterie du calibre de 30, pourrait-on songer à mettre en ligne cette petite corvette, qui, à l'exception de deux obusiers, ne possède pour tout armement que des caronades? « Le prince, a écrit l'amiral le 15 octobre, manœuvre la *Créole* avec une promptitude et une précision qui feraient honneur à un capitaine consommé. » S'il sait manœuvrer, le prince aura l'occasion de le faire voir : il ne lui est pas interdit de circuler entre les récifs.

VI.

L'ancre de la *Néréide* venait de toucher le fond ; midi n'avait pas encore sonné : un canot se détache de terre et amène le long du bord deux officiers. Ces officiers sont des parlementaires. Que le gouvernement mexicain mette de côté ses atermoiemens, qu'il accepte franchement et sans réserve les conditions de la France, le canon restera muet : convenons cependant que la réponse du congrès, cette réponse apportée avec tant d'ostentation à la dernière minute du délai fixé, aurait pu arriver un peu plus tôt. N'importe! l'essentiel est que la réponse attendue soit claire et catégorique. L'amiral en étudie soigneusement les termes, cherche à l'interpréter dans le sens le plus favorable ; à deux heures, son parti est pris : « J'ai perdu, écrit-il au général Rincon, commandant supérieur de la province et de la ville de Vera-Cruz, tout espoir d'obtenir par des voies pacifiques l'honorable accommodement que j'avais été chargé de proposer au cabinet mexicain : je me trouve dans la nécessité de commencer les hostilités. » Un peu avant deux heures et demie, les parlementaires sont congédiés. A peine l'amiral les voit-il à bonne distance, qu'il fait le signal d'ouvrir le feu. Laissons-lui maintenant la parole : personne ne saurait mieux raconter cette journée si glorieuse pour les armes françaises.

« Jamais feu, écrit-il au ministre, ne fut plus vif et mieux dirigé : je n'eus d'autre soin que d'en modérer l'ardeur. De temps à autre je faisais le signal de cesser le feu pour laisser dissiper le nuage d'épaisse fumée qui nous dérobait la vue de la forteresse : on rectifiait alors les pointages et le feu recommençait avec une vivacité nouvelle. Vers trois heures et demie, la corvette la *Créole* parut à la voile, contournant le récif de la Gallega, du côté du nord. Elle demandait par signal la permission de rallier les frégates d'attaque et de prendre part au combat. J'accordai cette permission. Le prince vint alors passer entre la frégate la *Gloire* et le récif de la Lavandera. Il se maintint dans cette position jusqu'au coucher du soleil, combinant

habilement ses bordées, de manière à canonner le bastion de Saint-Crispin et la batterie rasante de l'est. A quatre heures vingt minutes, la tour des signaux, élevée sur le cavalier du bastion de Saint-Crispin, sauta en l'air, couvrant de ses débris le cavalier et les ouvrages environnans. Déjà deux autres explosions de magasins à poudre avaient eu lieu, l'une dans le fossé de la demi-lune, l'autre dans la batterie rasante de l'est. Une quatrième explosion se produisit vers cinq heures, et dès lors le feu des Mexicains se ralentit considérablement. Au coucher du soleil, plusieurs de leurs batteries paraissaient abandonnées ; la forteresse ne tirait plus que d'un petit nombre de ses pièces... A huit heures, je fis le signal de cesser le feu. Vers huit heures et demie, un canot se dirigea de la forteresse vers la *Néréide*. Toute la nuit on parlementa. A huit heures du matin, les officiers que j'avais envoyés à Vera-Cruz pour traiter avec le général Rincon n'étaient pas encore de retour. Je fis signifier au général que, si la capitulation n'était pas signée dans une demi-heure, j'ouvrirais mon feu sur la ville. Quelques instans après, M. Doret, mon chef d'état-major, m'apportait la capitulation signée. C'était à midi que la forteresse devait nous être remise; l'évacuation ne put être terminée qu'à deux heures après midi. Je fis alors occuper la forteresse par les trois compagnies d'artillerie de la marine embarquées sur les frégates et je me hâtai de tirer nos navires de la position dangereuse qu'ils occupaient. Il était temps : le vent fraîchissait, la mer devenait houleuse et les ancres se brisaient comme du verre sur le fond composé de roches aiguës. »

Ces attaques de forteresses par des bâtimens au mouillage n'ont rien, on le voit, de bien dramatique : on s'embosse et on tire. S'il fait calme, une épaisse fumée enveloppe bientôt le théâtre de l'action : navires et batteries de terre ne tirent plus qu'au jugé. De temps en temps il arrive à bord des vaisseaux quelques coups perdus. Les parapets ennemis présentent plus de surface : ils sont bouleversés sans qu'il en résulte pour la forteresse attaquée un dommage bien sérieux. Tel fut le combat du 17 octobre 1854 devant Sébastopol, tel fut le combat du 17 octobre 1855 devant Kinbourn. Dans le premier de ces bombardemens, le plus important de beaucoup, une grêle de projectiles vomie pendant six heures n'entama d'une façon décisive ni le fort Constantin ni le bastion de la Quarantaine. Le lendemain, la flotte eût pu recommencer ; nos marins n'en auraient pas davantage pris pied dans l'ouvrage démoli. Tout autres sont les résultats quand les mortiers s'en mêlent : les mortiers allumèrent l'incendie dans Kinbourn, et l'incendie amena la capitulation.

A l'attaque de Saint-Jean-d'Ulloa, les trois frégates et la corvette

la *Créole* avaient tiré 7,771 boulets et 177 obus. Les quatre mortiers des deux bombardes ne tirèrent que 302 bombes : ces bombes écrasèrent les voûtes des magasins à poudre. Bien qu'on ait porté au compte des obusiers de la *Créole* une des explosions, il paraît douteux que ces obusiers eussent suffi pour produire les affreux dégâts dont le général Santa-Anna, introduit dans le fort, fut témoin. Tout le front de la forteresse qui fait face à la haute mer est bâti de madrépores : les boulets l'avaient en maint endroit fait voler en éclats, le feu des batteries continuait toujours : les explosions seules portèrent le découragement au sein de la garnison. Le conseil de guerre convoqué, sur l'invitation du général Santa-Anna, n'hésita point à déclarer à l'unanimité que la continuation de la défense était impossible. Ainsi que le constata le procès-verbal rédigé le 28 novembre à deux heures du matin, plusieurs pièces gisaient démontées et le fort ne possédait pas d'affûts de rechange : les munitions, à peu près épuisées, n'auraient permis de prolonger le feu que pendant une ou deux heures au plus; la majeure partie des artilleurs était tuée ou blessée. L'explosion de deux des magasins à poudre, la destruction totale d'une batterie haute et de presque toute la ligne des défenses extérieures, la mort du colonel du génie, la mise hors de combat de trois officiers supérieurs, de treize officiers subalternes et de 207 soldats, avaient notablement abattu l'esprit des troupes mexicaines : pour tout renfort, le général Rincon pouvait envoyer de Vera-Cruz 80 artilleurs : c'était à peine l'armement de dix pièces. Dans ces circonstances, il ne restait d'autre parti à prendre que de capituler en s'efforçant d'obtenir les conditions les plus honorables.

La perte des Mexicains était en proportion du feu violent qu'ils eurent à soutenir; celle des assaillans fut si faible qu'elle a fait mettre en doute les dangers de l'entreprise. La conquête du Gibraltar des Indes fut obtenue au prix de quatre tués et de vingt-neuf blessés. Le combat du *Renard*, on doit s'en souvenir, coûta davantage. La *Néréide* comptait quinze hommes hors de combat, la *Gloire* cinq, l'*Iphigénie* treize. Le *Cyclope*, le *Vulcain*, la *Créole* n'eurent ni tués ni blessés. Est-ce donc sur de pareils calculs que vous prétendez juger les mérites d'une action de guerre? Le mérite consiste à tenter ce que les autres ont déclaré impossible. L'opinion générale, dans la division même du Mexique, était que le fort de Saint-Jean-d'Ulloa ne pouvait être emporté que par escalade et par surprise. L'amiral Baudin a prouvé le contraire et il l'a prouvé en ne craignant pas de hasarder ses bâtimens à un mouillage où leur existence dépendait d'un souffle de brise. « La prise de la forteresse de Saint-Jean-d'Ulloa par une division de frégates françaises

est le seul exemple que je connaisse, dira le duc de Wellington à la chambre des lords, d'une place régulièrement fortifiée qui ait été réduite par une force purement navale. »

Au mois de septembre 1838, pendant que la *Néréide* faisait route pour le golfe du Mexique, on discutait en présence de l'amiral Lalande les chances d'une attaque sur le château de Saint-Jean-d'Ulloa. Voici de quelle façon l'amiral mit un terme à la discussion : « Le fort d'Ulloa est imprenable, je l'accorde ; c'est une raison de plus pour tenter de le prendre. Personne, après tant d'objections, n'aura le droit de s'étonner, si l'on échoue ; personne, si l'on réussit, n'osera soutenir que la chose était facile. » Pour moi, ce que j'apprécie surtout, en cette circonstance, c'est la haute sagesse et l'habileté de conduite dont l'amiral fit preuve : il ne découragea pas les partisans des surprises et des escalades, parut même s'associer à leurs desseins, mais n'en poussa pas moins sa pointe résolument dans la seule direction qui promettait d'aboutir à un résultat. L'amiral gagna ainsi du temps et il en fallait aux bombardes pour arriver : le *Cyclope* et le *Vulcain* ne parurent devant Sacrificios que le 25 novembre, deux jours avant l'action.

VII.

La convention conclue avec le général Rincon limitait le chiffre de la garnison qui serait maintenue dans la ville ; elle assurait, en même temps, paix et protection à nos nationaux : Vera-Cruz devenait en quelque sorte une ville neutre. Quels furent l'étonnement et l'indignation de l'amiral Baudin lorsque, le 4 décembre, il apprit par une lettre du comte de Gourdon, capitaine du brick le *Cuirassier* laissé en observation au mouillage de Vera-Cruz, que de nouvelles troupes venaient d'entrer dans la place ! Les résidens français effrayés se réfugiaient en foule dans la forteresse occupée par nos artilleurs. Une lettre du général Santa-Anna expliqua bientôt cette violation de l'engagement contracté le 28 novembre, par le général Rincon : le gouvernement mexicain refusait son approbation à une convention conclue sans son aveu ; le président Bustamente déclarait la guerre à la France, Santa-Anna remplaçait dans Vera-Cruz le général Rincon destitué. L'amiral releva le gant avec un esprit de décision qui ne le montre certainement pas sous un jour nouveau, — car le propre de son caractère fut toujours d'être résolu, — mais qui laisse pressentir ce qu'il aurait pu faire si le sort l'eût jamais appelé à surmonter des difficultés plus dignes de son courage. En quelques minutes, il arrête

son plan, se transporte le soir même à bord du *Cuirassier*, dicte ses ordres et fait savoir à ses capitaines qu'il s'agit d'opérer, avant que l'ennemi se soit mis sur ses gardes, un débarquement à Vera-Cruz « pour désarmer les forts et pour enlever le général Santa-Anna. » On évitera ainsi la nécessité de bombarder la ville.

Le 5 décembre, à six heures du matin, par une brume épaisse, les embarcations de l'escadre jettent sur la plage 1,500 hommes qui se partagent en trois colonnes. Les deux colonnes des ailes, commandées par les capitaines de vaisseau Parseval et Lainé, escaladent les remparts, renversent les canons, brisent les affûts et continuent leur marche sur la muraille pour se rejoindre. La colonne du centre, conduite par un général de vingt ans, le prince de Joinville en personne, enfonce la porte du môle, pénètre dans la ville et envahit la maison où elle espère surprendre Santa-Anna : elle n'y trouve que le général Arista, le fait prisonnier et se replie vers ses embarcations, ainsi qu'elle en avait l'ordre. Malheureusement, cette colonne en se retirant va donner sur une grande caserne où les soldats mexicains, chassés des murailles, s'étaient réfugiés. Au Mexique, les casernes et les couvens sont des forteresses : la caserne qui arrêtait nos marins aurait pu soutenir un siège. Le prince, excité par la résistance qu'on lui oppose, voyant tomber à ses côtés plusieurs de ses compagnons, dressait déjà une barricade, parlait d'envoyer chercher des caronades à bord de la *Créole*. L'amiral accourut. Son but était atteint; les remparts de Vera-Cruz n'avaient plus de canons : il prescrivit la retraite. Ce fut un des plus beaux momens de sa vie militaire; grâce à son admirable sang-froid, la retraite et le rembarquement s'opérèrent avec le plus grand calme.

Les cinq chaloupes de la colonne du centre, chacune portant une caronade de 18 à l'avant, demeuraient sur leurs grappins, la proue tournée vers la plage; une pièce de 6 mexicaine, placée à l'extrémité du môle devait, en cas de retour offensif, vomir à bout portant sa mitraille sur les agresseurs : il ne restait plus que quelques marins à terre. « J'étais sur le point de me rembarquer le dernier, écrit l'amiral, lorsqu'une colonne, conduite par le général Santa-Anna, déboucha au pas de course sur le môle. Je commandai de mettre le feu à la pièce mexicaine et j'entrai dans mon canot. La décharge porta le ravage dans la colonne ennemie. Une partie des hommes qui la composaient se jeta sur la plage et borda le pied des remparts, dont toutes les meurtrières se garnirent à l'instant de tirailleurs. Les autres s'avancèrent avec audace sur le môle et ouvrirent un feu de mousqueterie très vif, principalement dirigé sur mon canot. Mon patron Guegano tomba, frappé de six balles; l'élève de service, M. Halna du Fretay, en reçut deux; un autre élève,

M. Chaptal, jeune homme de grande espérance, fut tué. J'ordonnai alors aux cinq chaloupes de faire feu de leurs caronades. Les caronades balayèrent le môle, balayèrent la plage et firent un grand carnage des Mexicains. Une brume très épaisse survint tout à coup et couvrit la retraite de l'ennemi. »

Le brouillard ne fut pas non plus tout à fait inutile à la retraite du canot français. Chargée outre mesure, cette embarcation s'était échouée sur les enrochemens du môle : ni gaffes ni avirons ne parvenaient à la remettre à flot ; les matelots se jetèrent à l'eau pour l'alléger et se mirent à la pousser vigoureusement des épaules : elle glissa sur le fond et s'éloigna, perdue au milieu de la buée opaque. Le désarmement de Vera-Cruz, l'invasion de la maison où fut pris le général Arista, n'avaient coûté que quelques blessés ; l'attaque de la caserne et les derniers momens de la retraite ajoutèrent considérablement à nos sacrifices. La perte totale dans cette journée fut de huit tués et de cinquante-huit blessés. Nous avions eu l'imprenable forteresse à un prix bien moindre. Les Mexicains, il est vrai, mal revenus de leur chaude alarme, se hâtaient d'évacuer la ville ; pouvaient-ils y rester sous le canon de Saint-Jean-d'Ulloa ?

Le désarmement de Vera-Cruz a été incontestablement un succès : il s'en fallut de peu qu'il ne tournât mal ; le rembarquement de nos derniers pelotons fait involontairement songer à Nelson et à Ténériffe. Dans toute cette affaire, Santa-Anna paya bravement de sa personne : une des dernières volées tirées par nos chaloupes tua son cheval sous lui, l'atteignit en plein corps et lui infligea trois blessures graves. On dut l'amputer d'une cuisse ; un moment même, on désespéra de sa vie. Le 13 décembre néanmoins, le blessé se trouva en mesure, grâce à une énergie peu commune, de donner lui-même de ses nouvelles au ministre de la guerre. « La Providence, lui écrivit-il, conserve encore mes jours. Le 6, j'ai subi l'amputation de la jambe gauche que la mitraille ennemie m'avait mise en pièces. Si j'en dois croire l'opinion des médecins, je suis aujourd'hui hors de danger. Ma main droite, atteinte également par la mitraille, est en bonne voie. L'ennemi s'est retiré au mouillage d'Anton Lizardo, ne laissant devant Vera-Cruz que la *Créole* et les deux bombardes. La place de Vera-Cruz sera dans quelques jours complètement évacuée : mieux valait se résoudre à cet abandon que se résigner à l'ignominie de recevoir chaque jour la loi des usurpateurs du château d'Ulloa. Nos pertes se sont élevées le 5 décembre à trente et un morts et vingt-six blessés. Depuis la glorieuse journée du 5, où il a éprouvé une si cruelle déception, l'ennemi n'a pas renouvelé les hostilités. »

Nulle race ne supporte mieux la défaite que la race espagnole et ne s'abat moins aisément sous un revers. L'amiral ne gagnait à ses deux beaux faits d'armes que la gloire de les avoir accomplis : retiré au mouillage d'Anton-Lizardo, mouillage beaucoup plus sûr, beaucoup mieux abrité que celui de Sacrificios, il ne savait quel nouveau coup frapper pour venir à bout de cette résistance indomptable. « Les Mexicains, écrivait-il, sont comme les Romains : ils vendront le champ sur lequel Annibal est campé. » La garnison française préposée à la garde de la forteresse commençait à souffrir; quant à l'escadre, elle continuait à recevoir son eau et ses vivres frais de La Havane. On eût été charmé de trouver un biais pour renouer les négociations ; les Mexicains ne semblaient nullement disposés à seconder ce désir. Les Anglais, par bonheur, apportèrent la solution : ils ne tranchèrent pas ; ils dénouèrent doucement le nœud gordien. Le gouvernement français avait repoussé fièrement leur médiation officielle ; ils parvinrent à faire accepter une médiation officieuse. Par l'entremise de leur ministre à Mexico, M. Packenham, un traité de paix conclu à Vera-Cruz, le 9 mars 1839, fut ratifié le 20 par le congrès. La France obtenait, à peu de chose près, les conditions réclamées à Jalapa, et le Mexique recouvrait sa forteresse. « Si les Mexicains, écrivait l'amiral le 8 avril 1839, sont charmés de se retrouver en possession de leur citadelle, nous ne le sommes guère moins de ne plus avoir à l'occuper. Déjà vingt-quatre artilleurs, sur trois cent soixante, avaient succombé à la fièvre jaune, depuis le mois de décembre. Le *vomito* est inhérent aux murailles d'Ulloa. »

La France, en 1839, s'était prise d'une susceptibilité vraiment singulière à l'endroit de l'Angleterre. C'était la seule puissance qui fût réellement sympathique à nos institutions : le gouvernement le comprenait, raison de plus pour que l'opinion publique affectât de le méconnaître. L'opposition est inhérente à notre race comme le *vomito* aux murailles de Saint-Jean-d'Ulloa. L'intervention de l'Angleterre au Mexique s'était bornée à quelques bons offices : je ne puis croire qu'elle ait porté un réel ombrage au patriotisme le plus jaloux. Seulement tout prétexte était bon pour tenter de renverser le ministère : on se saisit de celui-là, n'en ayant pas d'autre sous la main. « Ne croyez point, écrivait avec un juste orgueil l'amiral Baudin, ceux qui vous diront qu'il y a eu de l'influence anglaise dans la libéralité des conditions accordées au Mexique. Le rôle de M. Packenham a été des plus simples : M. Packenham s'est appliqué à calmer l'exaltation des Mexicains; jamais il ne s'est entremis pour obtenir de moi la moindre concession en leur faveur : je ne le lui aurais pas permis. »

On peut croire ici l'amiral sur parole : Anglais, Américains, éprou-

vèrent à plus d'une reprise combien il était facile d'éveiller sa fierté chatouilleuse. « Quand, plus tard, a dit en excellent style le lieutenant de vaisseau Maissin, une de ces espérances du corps de la marine si tristement fauchées avant l'heure, quand plus tard on étudiera avec attention ce qui s'est passé, quand on réfléchira que l'amiral français n'avait à sa disposition que quinze ou vingt navires de guerre, la plupart au-dessous du rang de frégates, et trois compagnies d'artilleurs contre un pays dont la surface est quatre fois celle de la France, qui a 9 millions d'habitans et dont la capitale est à cent lieues de la mer, alors peut-être on conviendra que cette expédition a été conduite avec quelque habileté, pour le plus grand honneur et le plus grand avantage de la France. » L'appréciation du lieutenant de vaisseau Maissin sera le jugement de l'histoire, — si toutefois l'histoire se souvient dans cent ans que la France a eu des démêlés avec le Mexique.

Parti de Brest le 1er septembre 1838, l'amiral Baudin est de retour à Brest le 15 août 1839 : « Notre affaire, écrit de nouveau son aide-de-camp, c'est le Mexique ; c'est l'expédition navale dont nous étions la tête. Qu'en a-t-on dit et qu'en dit-on encore? Ce qu'on en dit aujourd'hui? Mais rien du tout! Le temps en est passé et d'autres questions plus présentes ont englouti celle-là. L'Orient est en feu ; l'empire ottoman se fend en deux : on n'a pas le temps de penser à la question mexicaine. » — « Ne vous fiez pas aux princes des hommes! » nous enseigne l'Ecclésiaste : fiez-vous donc à la justice et à la clairvoyance des foules! Les foules, pour admirer, ont besoin que le pavillon ne flotte pas seulement *sous les quais*; elles exigent qu'il flotte bel et bien *sur les murs* de Lisbonne. L'audace de l'entreprise les touche peu ; ce qui les passionne, c'est le *butcher's bill* (la carte du boucher). Voilà pourquoi l'entrée de vive force d'une escadre à voiles dans le Tage, — le plus beau fait d'armes de la marine moderne, je n'hésite pas à le proclamer, — n'a jamais été prisée en France à sa juste valeur. Je ne suis pas davantage certain que les mérites de la campagne de 1838 au Mexique, gâtés aux yeux du vulgaire par un traité qualifié follement de traité hâtif, aient été, dans les annales du jour, placés au rang qui leur convient.

Pour récompenser le vaillant amiral, le gouvernement du roi n'avait pas heureusement attendu le retour de la *Néréide* en France. Le grade de vice-amiral, conféré le 22 janvier 1839 au commandant en chef de l'expédition du Mexique, répondit à la première nouvelle de la capitulation, imposée, le 27 novembre 1838, au château de Saint-Jean-d'Ulloa. Cinq ans et demi, merveilleusement bien employés, il est vrai, ont suffi pour faire du capitaine de fré-

gate de l'empire le commandant probable de nos flottes en cas de guerre européenne. Bien que la santé ne donne pas toujours l'énergie et que j'aie rencontré dans des corps chétifs une volonté de fer, je me réjouirai cependant quand je verrai à la tête de nos armées des hommes en possession de toute leur vigueur physique : le vainqueur de Saint-Jean-d'Ulloa n'aurait craint, en 1840, ni les fatigues, ni les veilles. Les circonstances manquèrent à sa fortune; la paix, près de se rompre, se raffermit soudain devant la menace d'une coalition formidable. Nous vîmes se dresser à la fois contre nous la Russie, l'Autriche, la Prusse, la Turquie, l'Angleterre. Il fallut bien s'incliner : la dictature morale n'appartenait plus, comme au temps du premier empire, à la France. Le vice-amiral Baudin, revenu du Mexique, alla dépenser son activité dans les obscurs soucis d'une préfecture maritime.

En 1848, le 25 février, après une révolution qui semblait faite contre l'Angleterre plus encore que contre la monarchie, ce vainqueur, reposé par dix ans de bureau, prenait le commandement des forces navales de la Méditerranée, l'exerçait dignement, utilement, sauvait par l'énergique fierté de son attitude la discipline gravement menacée, sans trouver cependant, du 25 février 1848 au 14 juillet 1849, jour où son pavillon cessa de flotter à bord de l'*Océan*, l'occasion de laisser une nouvelle page à l'histoire. La gloire pour les hommes de guerre s'acquiert en une heure; des siècles de services n'y suffiraient pas.

Le 27 mai 1854, l'empereur Napoléon III, juste appréciateur de cette vie toute d'honneur et de dévoûment, faisait déposer sur le lit de douleur de l'héroïque officier le bâton d'amiral. Charles Baudin est mort, le 7 juin 1854, investi de la dignité à laquelle les plus grandes renommées aspirent; il est resté pour moi le héros de Saint-Jean-d'Ulloa et surtout le capitaine du *Renard:* c'est à ce titre que je l'offre en modèle à nos jeunes officiers. Bénis d'avance soient ceux qui sauront lui ressembler!

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

ESSAIS

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

I.

UN DERNIER MOT SUR LES PERSÉCUTIONS.

Il faut que les lecteurs de la *Revue* me permettent de revenir sur une question à laquelle j'ai déjà touché (1); elle est d'importance, et il n'y en a guère, dans l'histoire des premiers temps du christianisme, qui ait soulevé plus de débats. Si je demande à m'en occuper encore, c'est que des écrivains de mérite l'ont traitée de nouveau dans ces derniers temps, et que, grâce à leurs travaux, beaucoup de points obscurs se trouvent définitivement éclaircis (2).

(1) *Les Premières Persécutions de l'église*, dans la *Revue* du 15 avril 1876.

(2) Sans parler des dissertations que M. de Rossi et M. Le Blant, deux maîtres de l'archéologie chrétienne, ne cessent de nous donner, M. Aubé vient de publier deux volumes : *les Chrétiens dans l'empire romain, de la fin des Antonins à la fin du IIIe siècle*, 1881; *l'Église et l'État dans la seconde moitié du IIIe siècle*, 1885, qui, sous des titres différens, sont la suite de ceux dans lesquels il nous racontait les premières persécutions. M. Aubé y fait un usage judicieux de Tertullien, de saint Cyprien, d'Origène, et ses recherches personnelles parmi les Actes manuscrits que possède la Bibliothèque nationale lui ont fait trouver quelques documens nouveaux et intéressans. En même temps, M. Allard commence la publication d'une *Histoire des persécutions de l'église*, dont le premier mérite est de tenir grand compte des renseignemens que nous devons à l'archéologie. M. Allard, qui a popularisé chez nous les travaux de M. de Rossi dans les catacombes, a voulu nous montrer tout ce qu'ils ajoutent à notre connaissance des premiers siècles du christianisme, et comment ils

Dans tous les cas, les argumens principaux ayant été fournis et développés des deux côtés, je ne crois pas qu'il soit téméraire ou prématuré de conclure.

Nous pouvons le faire avec d'autant plus d'assurance que la question n'est pas à proprement parler une question religieuse. Elle le serait, si l'on pouvait affirmer que la vérité d'une doctrine se mesure à la fermeté de ses défenseurs. Il y a des apologistes du christianisme qui l'ont prétendu; ils ont voulu tirer de la mort des martyrs la preuve irrécusable que les opinions pour lesquelles ils se sacrifiaient devaient être vraies : « On ne se fait pas tuer, disent-ils, pour une religion fausse. » Mais en soi ce raisonnement n'est pas juste, et d'ailleurs l'église en a ruiné la force en traitant ses ennemis comme on avait traité ses enfans. Elle a fait elle-même des martyrs, et il ne lui est pas possible de réclamer pour les siens ce qu'elle ne voudrait pas accorder aux autres. En présence de la mort courageuse des vaudois, des hussites, des protestans qu'elle a brûlés ou pendus sans pouvoir leur arracher aucun désaveu de leurs croyances, il faut bien qu'elle renonce à soutenir qu'on ne meurt que pour une doctrine vraie. Dès lors, il n'importe guère à la vérité du christianisme qu'il ait été plus ou moins persécuté et que le nombre de ceux qui ont versé leur sang pour lui soit plus ou moins considérable. Ce n'est plus qu'une question historique qu'on doit aborder avec le même calme que les autres, et j'avoue, pour moi, que je ne puis comprendre les passions qu'elle a jusqu'ici excitées.

C'est dans cet esprit que je vais tenter de la traiter, et il me semble que, lorsqu'on n'y apporte pas de prévention, tout y devient simple et clair. Comme je n'ai d'autre intention, dans les pages qui suivent, que de résumer ce qu'ont dit des écrivains autorisés, le lecteur y retrouvera beaucoup d'opinions qu'il connaît; mais je n'y cherche pas la nouveauté : je voudrais seulement mettre en lumière quelques points qui, dans cette histoire, telle que la science nous l'a faite, me paraissent incontestables.

I

On a longtemps pris à la lettre ce que Sulpice Sévère et Paul Orose nous racontent des persécutions de l'église. Personne n'a douté, pendant tout le moyen âge, que, depuis Néron jusqu'à Constantin, il n'y en ait eu neuf ou dix (suivant que l'on compte ou que

redressent et complètent ce que nous disent les historiens de ce temps. Dans le dernier volume de son ouvrage sur *le Christianisme et ses origines*, M. Havet a touché à l'histoire des persécutions, mais sans y insister. J'aurai l'occasion de parler plus loin des *Études au sujet de la persécution des chrétiens sous Néron*, par M. Hochart.

l'on omet celle de Maximin, qui dura peu), et qu'elles n'aient fait un nombre incalculable de victimes. Tout le monde alors admettait sans aucune hésitation la réalité des Actes qu'on lisait dans les églises pour édifier les fidèles ; c'est le temps où s'épanouissaient toutes les fleurs de la légende dorée. Les premières années de la Renaissance, qui ébranlèrent tant de superstitions, ne furent pas trop nuisibles à celle-là. La réforme persécutée, qui cherchait des forces dans l'exemple des anciens martyrs, dont elle pensait continuer l'œuvre, n'avait aucun intérêt à en diminuer le nombre ou à battre en brèche leur histoire. Scaliger, qui lisait pieusement les récits du Martyrologe, disait : « Il n'y a rien dont je sois plus ému ; si bien qu'au sortir de cette lecture je me sens tout hors de moi. » Les doutes s'exprimèrent pour la première fois d'une manière scientifique dans la dissertation de Dodwell, publiée en 1684, et qui est intitulée : *De paucitate martyrum*. Le moment était heureux pour une attaque de ce genre : le XVIIe siècle finissait ; les esprits commençaient à s'émanciper, et déjà pointait l'incrédulité du siècle nouveau. La dissertation de Dodwell fut lue avidement et fort commentée. En vain dom Ruinart essaya-t-il d'y répondre dans la préface de ses *Acta sincera* ; il ne put en détruire l'effet. Voltaire, dès qu'il entre dans la lutte, crible Ruinart de ses railleries, et, ce qui est plus cruel, prend dans son livre même des argumens pour le combattre. Il refait à sa façon le récit des martyres les plus fameux, il en parodie les détails les plus touchans, et trouve moyen de nous égayer de ce qui faisait pleurer nos pères. Toutes les fois qu'il touche à ce sujet, sa verve est intarissable ; puis, après qu'il a signalé les fraudes, les erreurs, et ce qu'il appelle « les sottises dégoûtantes » dont on a composé l'histoire des premiers temps de la religion chrétienne, il termine par cette conclusion ironique : « Elle est divine sans doute, puisque dix-sept siècles de friponneries et d'imbécillités n'ont pu la détruire ! »

C'est donc la dissertation de Dodwell qui a été le point de départ des doutes au sujet du nombre des martyrs et de la violence des persécutions ; mais, comme il était naturel, on est allé depuis beaucoup plus loin. Voici à peu près jusqu'où les plus radicaux arrivent en ce moment. Les dernières persécutions de l'église, à partir de celle de Dèce, ont laissé des traces si profondes et sont attestées par des documens si certains qu'il n'est pas possible d'en nier l'existence. On est bien forcé de les admettre et l'on se contente d'affirmer ou de laisser entendre qu'elles ont fait beaucoup moins de victimes que les écrivains ecclésiastiques ne le prétendent. Mais pour celles qui ont précédé, on est plus à l'aise ; non seulement on en diminue beaucoup les effets, mais on arrive même à les supprimer. Le moyen d'y parvenir est fort simple : il s'agit

de détruire ou d'affaiblir l'autorité des textes qui nous en ont conservé le souvenir. Tertullien rapporte que les chrétiens ont été très maltraités sous Septime Sévère ; mais est-il possible de nous fier tout à fait à son témoignage ; et, puisqu'il a échappé aux bourreaux, quoiqu'il fût plus en vue que personne et qu'on eût plus d'intérêt à le frapper, il faut bien croire que la répression n'a pas été au ss violente qu'il le dit et qu'il était assez facile de s'y soustraire. Pour la persécution de Marc Aurèle, nous avons un document de la plus grande importance, la lettre adressée aux églises d'Asie et de Phrygie qui raconte la mort des martyrs de Lyon; elle semble à M. Renan la perle de la littérature chrétienne du IIe siècle et l'un des morceaux les plus extraordinaires qu'aucune littérature ait produits. « Jamais, dit-il, on n'a tracé un tableau plus frappant du degré d'enthousiasme et de dévoûment où peut arriver la nature humaine : c'est l'idéal du martyre, avec aussi peu d'orgueil que possible de la part du martyr. » L'opinion de M. Havet est bien différente ; il n'y trouve « que de belles périphrases, des comparaisons classiques, des mots à effet, » et, « comme on ne voit pas ni à qui cette lettre est adressée, ni à quelle occasion, ni par quelle voie, ni qui est-ce qui a tenu la plume, » il déclare qu'elle n'a aucun caractère historique. La persécution de Trajan revit pour nous dans la fameuse lettre de Pline le jeune à l'empereur et dans la réponse du prince. Mais quoiqu'on n'ait jamais pu donner une raison décisive qui nous force à rejeter ces deux documens, on ne veut plus les tenir pour authentiques. Celle de Néron au moins semblait au-dessus de toute attaque ; elle était établie par un texte célèbre des *Annales* de Tacite qu'on ne songeait guère à suspecter. Or, voici qu'on vient de nous apprendre que ces quelques lignes ne sont pas de Tacite et qu'elles ont été subrepticement introduites dans son ouvrage par un chrétien zélé et peu scrupuleux qui voulait assurer à sa religion l'honneur d'avoir été persécutée par le plus méchant empereur de Rome (1).

(1) C'est l'opinion que soutient M. Hochart dans ses *Études au sujet de la persécution des chrétiens sous Néron*. Le livre de M. Hochart est l'œuvre d'un esprit sagace et vigoureux ; il représente un effort remarquable de travail. Mais tout ce travail est perdu, parce qu'il a été entrepris avec une idée préconçue. M. Hochard n'a pas abordé l'étude de l'histoire pour se convaincre ; il avait sa conviction faite d'avance, et elle était tellement enracinée que rien ne pouvait l'ébranler. Sa méthode est simple et sûre : toutes les fois qu'un fait le gêne, il le nie ; quand un texte lui est contraire, il déclare qu'il n'est pas authentique. C'est ainsi qu'il est certain de trouver dans l'histoire tout ce qu'il y cherche. Par malheur, M. Hochart ne connaît pas assez le latin pour établir si un passage est l'œuvre d'un moine du moyen âge ou d'un auteur classique. Il est trop étranger à la critique des textes pour décider s'ils sont authentiques ou apocryphes. Il est vraiment pénible de voir le manque de méthode et le parti-pris rendre inutiles tant d'obstination et de sincérité.

Voilà donc toute cette vieille histoire à bas ; si nous en croyons quelques personnes, il n'en reste plus rien debout. Il est vrai que, pour la détruire, il faut entasser des suppositions qui ne laissent pas d'inquiéter un critique raisonnable. Ce n'est pas assez d'admettre que tous les écrivains ecclésiastiques se soient entendus pour nous tromper, ce qui pourrait à la rigueur s'expliquer par l'esprit de secte qui fait commettre tant de fautes et leur trouve si facilement des excuses; il faut de plus supposer qu'ils sont parvenus à introduire leurs propres mensonges dans le texte des historiens profanes et qu'ils ont fait ainsi de leurs ennemis leurs complices. Mais pour affirmer avec tant d'assurance que les pères de l'église ont menti, que les ouvrages de Tacite, de Pline, de Suétone ont été scandaleusement interpolés, quel argument invoque-t-on? Un seul, qui fait le fond de toute la polémique : on refuse de croire les faits allégués par tous les auteurs ecclésiastiques ou profanes parce qu'ils ne paraissent pas vraisemblables.

Cet argument, quand on s'en sert avec discrétion, est parfaitement légitime : il est sûr qu'une chose impossible ne peut pas être arrivée. C'est Voltaire qui a le premier largement appliqué à l'histoire ce critérium de vérité, et, en le faisant, il nous a rendu un grand service. Jusqu'à lui les historiens étaient esclaves des textes : on n'osait pas s'insurger contre une affirmation d'Hérodote, de Pline, de Tite Live. Ce qu'on n'aurait jamais cru, si un contemporain s'était permis de l'attester, on l'acceptait sans hésitation d'un ancien auteur. Il semblait vraiment que les gens de ces époques lointaines n'étaient pas de notre chair et de notre sang, et qu'on ne pût pas leur appliquer les règles qui nous guident dans la vie ordinaire. Voltaire fit cesser cette superstition, comme tant d'autres. Il déclara que les historiens de l'antiquité ne doivent pas avoir de privilège, qu'il faut juger leurs récits avec notre expérience et notre bon sens, qu'enfin on ne doit pas leur accorder le droit d'être crus sur parole quand ils racontent des faits incroyables. Il n'y a rien de plus juste, et ce sont les lois mêmes de la critique historique.

Malheureusement ces lois sont d'une application très délicate, et il faut avouer qu'il est fort aisé d'en faire un mauvais usage. Nous rejetons l'incroyable, à merveille ! mais par incroyable qu'entendons-nous ? C'est ici qu'on cesse de s'accorder. D'abord ceux qui apportent à l'étude du passé des opinions toutes faites sont toujours tentés de refuser de croire aux faits qui gênent leurs sentimens : il est si naturel de tenir pour déraisonnable ce qui n'est pas conforme à notre manière de raisonner ! Et même parmi les personnes sans préjugé, sans parti-pris, combien y en a-t-il qui ne soient pas trop pressées de conclure d'elles-mêmes aux autres, et de

décider que les gens d'autrefois n'ont pas pu penser ou agir comme on nous le dit, parce que ceux d'aujourd'hui penseraient ou agiraient autrement. C'est là peut-être la plus grande source d'erreurs. Chaque siècle a ses opinions et ses habitudes, ses façons de faire ou de voir qui risquent de n'être pas comprises du siècle suivant. Les sentimens même qui nous semblent les plus profonds, les affections les plus générales, les plus naturelles, sur lesquelles repose la famille et la société, sont susceptibles de changer d'aspect d'une époque à l'autre. N'est-il pas tout à fait singulier, ne semble-t-il pas impossible qu'au temps des Césars et des Antonins, dans cet éclat de civilisation et d'humanité, on ait trouvé tout simple qu'un père exposât son enfant devant sa porte et l'y laissât mourir de froid et de faim, quand il ne lui plaisait pas de l'élever ? Cet usage a pourtant duré jusqu'à Constantin sans qu'aucune conscience honnête se soit soulevée d'indignation, et Sénèque lui-même n'en paraît pas étonné. Il en est de même de certains faits fort étranges qui se passaient dans les temples de l'Asie et qu'Hérodote nous a complaisamment racontés. Voltaire, qui les juge d'après les mœurs de son siècle, les trouve tout à fait absurdes et s'en égaie beaucoup : « Vraiment, dit-il, il ferait beau voir nos princesses, nos duchesses, madame la chancelière, madame la première présidente, et toutes les dames de Paris donner, dans l'église Notre-Dame, leurs faveurs pour un écu ; » et il en prend occasion de maltraiter cruellement ce pauvre Larcher, qui se permettait de défendre les récits d'Hérodote. Ils sont vrais pourtant, quoique fort peu vraisemblables, et il n'y a personne aujourd'hui qui ne donne raison à Larcher. Voltaire s'est donc quelquefois trompé, et nous nous tromperons comme lui si nous nous croyons le droit de nous prononcer à la légère, d'après nos soupçons et nos répugnances, si nous regardons comme faux tout ce qui contrarie nos idées, tout ce qui nous arrache à nos habitudes, tout ce qui n'est pas conforme à nos opinions. Avant de récuser le témoignage d'un historien sérieux, il faut nous livrer à une enquête approfondie, sortir de notre temps, nous faire les contemporains des faits qu'on raconte, et voir alors s'il est vraiment impossible qu'ils se soient passés comme on le prétend.

II.

Appliquons cette règle à la question qui nous occupe. Quels motifs allègue-t-on d'ordinaire pour établir que les tableaux qu'on nous fait des persécutions ne sont pas vraisemblables? — D'abord on insiste sur la dureté des lois, qui, selon les apologistes, furent promulguées contre les chrétiens, sur la cruauté des juges, et

principalement sur l'effroyable rigueur des supplices. On se demande s'il est croyable que des princes comme Trajan ou Marc Aurèle aient commandé ces horreurs, et que les contemporains de Sénèque en aient souffert le spectacle ; et l'on conclut qu'il n'est pas possible que ces scènes affreuses se soient produites dans un temps si éclairé et si humain. Voilà, en deux mots, l'un des argumens les plus souvent invoqués contre le récit officiel des persécutions.

Mais ceux qui raisonnent ainsi me paraissent oublier que les deux premiers siècles de l'ère chrétienne sont un âge complexe, où les contraires se mêlent : siècles de progrès et de décadence, de grandes vertus et de vices énormes, dont on peut dire, tour à tour et sans injustice, beaucoup de bien et beaucoup de mal. C'est pour n'avoir vu qu'une des faces du tableau qu'un grand nombre d'écrivains ont embrouillé cette question, déjà si obscure, des origines du christianisme. Ceux qui sont plus frappés du mal que du bien, et qui ne songent qu'aux exemples épouvantables de débauche et de cruauté donnés par les empereurs et les gens qui les entouraient croient cette société irrémédiablement corrompue, et quand ils y trouvent par hasard quelques personnages vertueux, quand ils lisent, dans les ouvrages de ses grands écrivains, quelques vérités élevées, ils ne veulent pas croire qu'elle ait pu les tirer d'elle-même, et sont amenés à penser qu'elle les doit à quelque influence chrétienne. C'est, par exemple, ce qui a fait imaginer la fable des rapports de Sénèque et de saint Paul. En revanche, ceux qui sont convaincus que Sénèque n'a rien emprunté aux doctrines du christianisme, ce qui est la vérité, et qui regardent les belles pensées qu'on trouve dans ses œuvres comme le produit naturel du progrès qu'avait fait la raison humaine en cinq ou six siècles de recherches philosophiques, arrivent à juger toute cette époque par ces pensées généreuses et ne veulent plus la croire capable des crimes qu'on lui attribue. Ils se révoltent quand on vient leur dire que, dans un siècle si poli, si lettré, si préoccupé de sagesse, si épris d'humanité, où les philosophes proclamaient « que l'homme doit être sacré pour l'homme, » on ait pu témoigner pour la vie humaine le mépris insolent qu'atteste l'histoire des persécutions. C'est qu'ils oublient qu'à côté de ces enseignemens philosophiques, où quelques âmes d'élite pouvaient prendre des leçons discrètes de justice et de douceur, il y avait des écoles publiques de cruauté, où toute la foule allait s'instruire. Je veux parler de ces grandes tueries d'hommes dont on donnait l'exemple au peuple pendant les fêtes publiques. Il s'y accoutumait à voir couler le sang, et c'est un plaisir dont il lui est très difficile de se passer quand il en a pris l'habitude. Non seulement il l'exigeait

de tous ceux qui voulaient lui plaire, empereurs ou candidats à l'empire, gouverneurs de provinces, magistrats des grandes et des petites villes, mais il fallait le lui rendre de plus en plus piquant en y mêlant, sans cesse, des raffinemens nouveaux. De là tous ces supplices ingénieux qu'on ne se lassait pas d'inventer pour ranimer l'attention de ce public de dégoûtés. Les vieilles et nobles formes du théâtre antique, la comédie, la tragédie, paraissaient fades si elles n'étaient relevées par une saveur de réalisme brutal. Pour rendre quelque intérêt au drame d'*Hercule au mont Œta*, il fallait qu'on brûlât à la fin le héros sur un bûcher véritable; on ne supportait plus le mime appelé *Laureolus*, dont plusieurs générations s'étaient amusées, et qui représentait les démêlés d'un coquin avec la police, qu'à la condition que le principal personnage serait réellement mis en croix et qu'on jouirait de son agonie. C'étaient, à la vérité, des condamnés à mort qu'au dernier moment on substituait aux acteurs, et des condamnés qui appartenaient aux dernières classes de la société. Les gens de cette espèce ne pouvaient guère compter sur la pitié des Romains. Rome, en dépit de tous les changemens de régime, est toujours restée un pays d'aristocratie. La loi y fait une grande différence entre les gens bien nés et les misérables (*humiliores* et *honestiores*), et ne leur applique pas les mêmes peines. Quand on punit le riche d'une simple relégation, on enferme le pauvre dans cet enfer, dont on ne sort guère vivant, qu'on appelle le travail des mines (*metalla*). Pour les crimes plus graves et qui entraînent la mort, l'un est décapité, l'autre jeté aux bêtes ou brûlé vif dans l'arène. Ces différences, dont personne ne songe à s'étonner, ont fini par accréditer l'opinion que sur les pauvres gens tout est permis; pour eux, la justice est toujours sommaire et la punition terrible. Mais voici le danger : l'habitude étant prise de les expédier sans façon, on étend le même procédé à des personnages de plus d'importance. Tibère s'étant aperçu, après la mort de Séjan, que ses prisons étaient trop remplies, les vida d'un coup en faisant tuer tous ceux qu'il y avait enfermés. « Ce fut, dit Tacite, un immense massacre. Tous les âges, tous les sexes, des nobles, des inconnus gisaient épars ou amoncelés. Les parens, les amis ne pouvaient les approcher, verser sur eux des larmes, ou même les regarder trop longtemps. Des soldats, postés à l'entour, suivaient ces restes corrompus pendant que le Tibre les emportait. » Voilà une scène qui nous prépare à comprendre les tueries des persécutions.

Il est vrai que la politique seule a servi de prétexte à ces exécutions, et qu'on croit pouvoir affirmer qu'elles n'eurent jamais pour cause des opinions religieuses. « Chez les Romains, dit Voltaire, on ne persécutait personne pour sa manière de penser. » C'est aller

peut-être un peu loin; mais il faut avouer qu'au moins sous l'empire Rome a été très tolérante pour tous les cultes étrangers et qu'elle a donné une large hospitalité à tous les dieux du monde. Cette tolérance générale est un des principaux argumens qu'on invoque contre les persécutions chrétiennes. Il est sûr qu'au premier abord on ne comprend pas pourquoi les disciples du Christ ont été traités autrement que les adorateurs de Sérapis ou de Mithra. Nous ne sommes pas les premiers à nous en étonner; les chrétiens, qui étaient victimes de ces rigueurs inattendues, en ont été bien plus surpris que nous. Comme ils voyaient toutes les religions tolérées et des temples s'élever à tous les dieux dans les villes romaines, ils s'indignaient qu'on fît une exception pour eux seuls : c'est un sentiment qu'on retrouve chez tous leurs apologistes. Origène va plus loin : cette conduite des Romains envers la religion nouvelle lui paraît si étrange, si peu conforme à leurs pratiques ordinaires, qu'il veut y voir une preuve de la divinité du christianisme. Après avoir rappelé que le Christ avait dit à ses apôtres « qu'ils seraient conduits devant les rois et les magistrats à cause de lui, pour rendre témoignage en leur présence, » il ajoute : « Qui n'admirerait la précision de ces paroles? Aucun exemple puisé dans l'histoire n'a pu donner à Jésus-Christ l'idée d'une pareille prédiction ; avant lui aucune doctrine n'avait été persécutée, les chrétiens seuls, ainsi que l'a prédit Jésus, ont été contraints par leurs juges à renoncer à leur foi, et l'esclavage ou la mort ont été le prix de leur fidélité. » Mais non ; Origène se trompe, et il n'y a rien là de miraculeux. Un peu de réflexion montre vite pourquoi les Romains furent ici contraires à leurs maximes, et quel motif les rendit sévères au christianisme, tandis qu'ils étaient indulgens pour les autres cultes. Ce motif, on l'a souvent donné, et il me suffit de le rappeler en deux mots : les autres religions étant au fond polythéistes pouvaient s'accorder avec celle de Rome : Isis et Mithra ne répugnaient pas à s'entendre avec Jupiter et Minerve : les inscriptions nous montrent que ces divers dieux, quoique fort distincts par leur origine et leur caractère, s'aident les uns les autres et se recommandent mutuellement à la piété des fidèles ; celui des chrétiens n'est pas aussi accommodant : il veut tout pour lui et n'admet pas de partage. Plus d'une fois, dans leurs aigres disputes avec les partisans des nouvelles croyances, les amis de Jupiter très bon et très grand, qui siégeait au Capitole et de là régnait sur l'univers prosterné, avaient dû entendre les chrétiens murmurer ces mots terribles, qu'ils empruntaient à leurs livres saints : « Les dieux des nations sont des idoles ; qu'ils soient déracinés de la terre! » Ces menaces, on le comprend, exaspéraient les païens ; on ne s'entendit pas avec des gens qui ne voulaient s'entendre avec personne ; et, comme ils re-

fusaient opiniatrément d'entrer dans cette fusion qui s'opérait alors entre tous les cultes, ils furent mis hors de la tolérance commune.

Du moment qu'on était décidé à ne pas tolérer les chrétiens, il ne manquait pas de moyens de les atteindre et de les frapper. M. Le Blant a montré dans un mémoire important qu'il y avait un grand nombre de lois qu'on pouvait leur appliquer ; d'abord celle qui défendait d'introduire des cultes étrangers. Il n'est pas permis de douter qu'elle fût en vigueur sous la république : Cicéron et Tite Live la mentionnent expressément : elle existait encore du temps de l'empire, et Tertullien parle « d'un vieux décret » qui ne permettait pas aux Romains d'accueillir une religion nouvelle sans une autorisation formelle du sénat. Il faut avouer pourtant que le décret n'était guère respecté, il n'a pas empêché tous les dieux de l'Orient de s'établir dans Rome, à quelques pas de Jupiter Capitolin, sans prendre la peine d'en demander la permission à personne. C'est seulement quand leurs adorateurs devenaient trop remuans et que le culte nouveau semblait communiquer aux esprits une excitation dangereuse qu'on allait chercher l'ancienne loi dans cet arsenal de sénatus-consultes et de plébiscites oubliés où elle sommeillait avec beaucoup d'autres, et qu'on s'en servait contre les coupables (1). Voilà comment, sous Tibère, à la suite de scandales éclatans, on exila en Sardaigne quatre mille affranchis « infectés des superstitions égyptiennes et judaïques. » On ne peut pas douter que la religion ne fût le prétexte de leur exil, puisque Tacite ajoute « qu'il fut enjoint aux autres de quitter l'Italie si, dans un temps fixé, ils n'avaient abjuré leur culte profane. » Évidemment on les frappa en vertu du « vieux décret » dont parle Tertullien, ce qui prouve bien qu'on ne l'avait pas abrogé.

Telle était la première loi sous laquelle tombaient les chrétiens ; par malheur pour eux, on leur en appliqua une autre. « Nous sommes poursuivis, dit Tertullien, comme sacrilèges et coupables de lèse-majesté. C'est le plus grand crime dont on nous accuse, ou plutôt c'est le seul. » La loi de majesté, comme on l'appelait, faite, sous la république, pour punir les complots contre la sûreté de l'état, avait fini par atteindre tout ce qui, de près ou de loin, pouvait compromettre la sécurité du prince et la tranquillité de l'empire. On sait l'abus qu'en firent les délateurs sous Tibère et Néron ; mais, quelle que soit l'extension qu'ils lui aient donnée, il n'est pas

(1) Aussi en fit-on, sous Marc Aurèle, une rédaction nouvelle et plus conforme à la réalité. « Tous ceux, disait-on, qui introduisent des religions nouvelles *de nature à exciter les esprits* seront punis, les riches de la relégation, les pauvres de mort. » En réalité, c'était moins l'introduction d'un culte nouveau qu'on voulait prévenir que les désordres qui en pouvaient être la suite.

aisé de comprendre au premier abord qu'on ait pu la tourner contre les chrétiens et qu'on soit parvenu à transformer en conspirateurs redoutables des sectaires inoffensifs, qui proclamaient solennellement « que rien ne leur était plus étranger que les affaires de l'état. » Cependant, on s'aperçoit, quand on regarde de près, qu'il y avait certaines apparences qui ont pu tromper sur leurs dispositions véritables et les faire soupçonner d'être des ennemis des césars. — C'est encore ici un sujet fort connu, et je n'ai qu'à résumer en quelques mots ce qui a été dit bien souvent. — Les jours de fête, on était surpris de voir qu'ils ne décoraient pas, comme tout le monde, leurs portes de fleurs, et qu'ils n'y allumaient pas des lumières le soir; c'est qu'ils ne voulaient pas paraître honorer la déesse *Limentina*, qui, selon les païens, présidait au seuil des maisons. Ils refusaient aussi de prendre part aux repas publics, craignant qu'on y servît des viandes consacrées aux dieux. Surtout ils s'abstenaient d'assister aux jeux de l'amphithéâtre ou du cirque, qui s'ouvraient par des cérémonies religieuses. Sérieux et graves, quand la foule était bruyante et joyeuse, fuyant les temples où l'on allait remercier les dieux des prospérités de l'empire, s'enfermant chez eux au lieu de célébrer, avec tout le monde, les victoires du prince, ils avaient vraiment l'air de s'affliger de la félicité publique. On ne doutait pas, à leur aspect, qu'ils ne fussent des mécontens; et, comme les mécontens deviennent facilement des rebelles, on leur appliqua sans scrupule la loi qui protégeait la sûreté générale. D'ailleurs cette loi prononçait des peines sévères contre les sociétés secrètes. Il n'y avait rien dont l'autorité se méfiât davantage et qui parût plus nuisible à la paix de l'empire. Or les chrétiens formaient une association qui pouvait sembler plus redoutable que les autres. Les membres qui la composaient, étroitement unis entre eux, se donnaient le nom de frères; ils possédaient une caisse commune qui, de bonne heure, fut très riche; ils se réunissaient la nuit, ce qui semblait être une circonstance aggravante; ils se propageaient vite, et attiraient surtout à eux les classes inférieures des grandes villes, tourbe incommode et agitée, dont se défiait la bourgeoisie, et que les magistrats menaient rudement pour lui apprendre à rester tranquille. Voilà sans doute ce qui fit croire qu'ils pouvaient être nuisibles à la sécurité de l'empire et comment on en vint à leur appliquer la loi de majesté.

III.

Ce fut un grand malheur pour les chrétiens de tomber sous cette loi redoutable. Si on ne les avait poursuivis que pour avoir pratiqué un culte étranger, il est probable qu'on se serait contenté de

les exiler, comme fit Tibère pour les Égyptiens et les Juifs. Accusés de lèse-majesté, ils étaient exposés à des peines bien plus sévères. Il n'y avait pas de crime qui fût recherché avec plus de soin et plus impitoyablement puni. Pour être sûr de découvrir les coupables, on commençait par supprimer les garanties qui protégeaient la vie des citoyens. On accueillait les dénonciations de tout le monde, sans s'occuper de savoir si les dénonciateurs n'étaient pas eux-mêmes des criminels et si l'on pouvait les croire sur parole. Les esclaves étaient interrogés contre leurs maîtres, ce qui d'ordinaire était défendu, et mis à la torture quand ils refusaient de parler (1). On ne se faisait pas scrupule, au besoin, d'infliger aux hommes libres, aux gens de condition, le même traitement qu'aux esclaves, et de les torturer comme eux : *quum de eo quæritur, nulla dignitas a tormentis excipitur*. Puis, quand le crime paraissait suffisamment prouvé, on prononçait la peine, qui était toujours très rigoureuse. « Autrefois (2), dit le jurisconsulte Paul, on interdisait pour jamais au condamné le feu et l'eau ; maintenant ceux d'un rang inférieur sont livrés aux bêtes ou brûlés vifs, les autres ont la tête tranchée. » Ainsi s'explique la cruauté des supplices qu'on employa contre les chrétiens ; ils ne paraissent plus surprenans quand on songe qu'ils étaient accusés de lèse-majesté. Plus tard, la loi s'adoucit un peu contre les coupables ordinaires ; sous les Antonins, les crimes politiques ne furent plus aussi durement punis, mais les chrétiens ne profitèrent pas de cette clémence. La lutte était alors engagée entre eux et le pouvoir, et leur obstination paraissait indigne de miséricorde. Il arriva donc que la loi de majesté ne conserva plus ses rigueurs que pour ceux qu'elle n'aurait pas dû atteindre. Cette injustice indignait Tertullien : « Nous sommes brûlés vivans pour notre Dieu, disait-il : c'est un supplice que vous n'infligez plus aux sacrilèges, aux véritables conspirateurs, à tous ces ennemis de l'état qu'on poursuit au nom de la loi de majesté. »

Il n'y a donc, je le répète, aucune raison de s'étonner de la rigueur des supplices dont furent punis les chrétiens dans les premières persécutions : c'était la loi ; on la leur appliqua plus rigoureusement qu'aux autres, ce qui leur semblait avec raison très cruel, mais elle ne fut pas faite pour eux. Il n'en est pas tout à fait de même de la marche qu'on suivait d'ordinaire dans les procès qui

(1) C'est ce qui arriva dans l'affaire des martyrs de Lyon. Leurs esclaves, qui étaient païens, furent mis à la torture, et les accusèrent de crimes monstrueux : ce qui nous prouve que c'était bien au nom de la loi de majesté qu'on poursuivait les chrétiens.

(2) Sous la république.

leur étaient intentés : ici, tout paraît d'abord assez surprenant et l'on comprend bien que des doutes se soient élevés au sujet de procédures qui semblent peu régulières et ne répondent pas à l'idée que nous nous faisons d'un peuple ami de la justice. Il faut voir pourtant si c'est une raison suffisante pour refuser entièrement de croire aux Actes des martyrs, et s'il n'y a pas quelque moyen de tout expliquer.

Un des plus anciens exemples que nous ayons de ces procédures singulières se trouve dans la seconde apologie de saint Justin. Il nous raconte qu'une femme, qui avait longtemps mal vécu, s'étant convertie au christianisme, essaya de ramener son mari à une conduite plus honnête, mais que, comme elle le vit plus que jamais engagé dans ses désordres, et qu'il voulait même la forcer à les partager, elle résolut de demander le divorce. Le mari, pour se venger, l'accusa devant les tribunaux d'être chrétienne, mais la femme obtint qu'elle ne serait jugée de ce crime qu'après que l'affaire du divorce serait terminée. Furieux de voir sa vengeance retardée, le mari s'en prit à un certain Ptolémée, qu'il accusait d'avoir converti sa femme. « Il s'adressa à un centurion et l'engagea à se saisir de Ptolémée et à lui demander seulement s'il était chrétien. Ptolémée, qui aimait la vérité, et ne voulait ni tromper, ni mentir, ayant avoué qu'il l'était, le centurion le fit remettre aux fers et longtemps il le tourmenta dans son cachot. A la fin, quand il fut amené devant (le juge) Urbinus, on lui fit seulement la même question encore s'il était chrétien; et derechef ayant conscience de ce qui était son bien par l'enseignement de Christ, il confessa la divine morale qu'il avait apprise. Urbinus ayant donné l'ordre de l'exécuter, un certain Lucien, qui était lui-même chrétien, voyant un jugement si déraisonnable, s'adressa à Urbinus et lui dit : Qu'est cela? Voilà un homme qui n'est ni adultère, ni corrupteur, ni meurtrier, ni voleur, ni brigand, ni convaincu d'aucun crime, mais qui confesse seulement qu'il s'appelle du nom de chrétien, et tu le fais exécuter? Ce n'est pas là un jugement tel que tu le dois à notre empereur pieux, à César le philosophe, ni au saint sénat, Urbinus. Et l'autre, sans répondre, dit seulement à Lucius : Tu m'as l'air d'être aussi de la même espèce. Et Lucius ayant dit : Précisément, il ordonna de l'exécuter aussi. Lucius déclara qu'il le remerciait, sachant bien qu'il échappait à des maîtres odieux pour aller au Père suprême et au roi du ciel. Et un troisième étant survenu, fut aussi condamné à la même peine (1). » Quelque étrange et expéditive que nous semble cette façon d'agir, les faits ont bien dû se passer comme Justin les rapporte. Il écrivait une

(1) Je cite ce passage dans la traduction qu'en a donnée M. Havet.

apologie qui devait être lue du sénat et du prince; il ne pouvait pas leur présenter un tableau inexact de la procédure qu'on suivait envers les chrétiens; il aurait été trop facilement convaincu de mensonge. Ou bien l'ouvrage n'est pas authentique, ce que personne encore n'a osé prétendre, ou il faut admettre que, dans les procès de ce genre, le juge ne posait jamais qu'une question au prévenu. Il lui demandait s'il était chrétien, et, sur sa réponse affirmative, il le condamnait sans hésiter. C'est ce que confirment les Actes des martyrs auxquels on peut avoir confiance, et plus encore les plaintes passionnées des apologistes. Tous répètent, comme le Lucius de saint Justin, qu'avant de prononcer la sentence, il faudrait savoir quel crime l'accusé a pu commettre, s'il est voleur, brigand ou meurtrier; mais non, on se contente de demander s'il est chrétien. C'est donc un nom qu'on poursuit, c'est pour un mot qu'on fait mourir un homme! Je ne vois que deux façons d'expliquer cette étrange manière de procéder. Ou bien il faut croire qu'il s'était établi dès le premier jour un préjugé qui faisait admettre comme démontré que les chrétiens étaient de grands criminels, en sorte qu'on pouvait saisir tous ceux qui confessaient l'être : *correpti primum qui fatebantur*; et comme ce précédent parut dans la suite suffisant pour justifier toutes les rigueurs, on continua de les punir, sur leur nom seul, parce qu'on les avait punis une fois, sans se demander davantage de quel crime ils étaient accusés. C'est l'opinion à laquelle incline M. Renan. J'avoue qu'elle me semble soulever de graves objections. Il me paraît difficile qu'un peuple qui respectait les formes de la justice se soit laissé dominer à ce point par une prévention populaire. Souvenons-nous qu'il ne s'agissait pas ici d'exécutions sommaires, mais de jugemens motivés. C'étaient les magistrats qui condamnaient les chrétiens, et ils devaient le faire dans les formes ordinaires. Or un juge applique toujours une loi; il a besoin d'invoquer une décision du pouvoir souverain qui sert de raison ou de prétexte à la sentence. Je suis donc tenté de croire qu'à un moment que nous ignorons, sous une forme qui ne nous est pas connue, il a dû paraître un décret, un rescrit, un acte quelconque du prince, qui déclarait d'une manière générale que les chrétiens étaient coupables de quelque crime et qu'ils tombaient sous la loi. Les apologistes ne veulent pas tenir compte de ce décret qui leur est contraire; les juges ne sentent pas le besoin de le rappeler, peut-être parce qu'ils le trouvent suffisamment connu. Quand ils disent à l'accusé : « Êtes-vous chrétien? » ils sous-entendent : « Si vous l'êtes, il est juste de vous appliquer la loi qui proclame que tout chrétien est un criminel ou un rebelle, et vous méritez la mort. » Comme il leur semble que l'aveu d'un de ces crimes entraîne la reconnaissance de l'autre, ils se con-

tentent de mentionner le premier. C'est une façon de simplifier la procédure.

On ne doit pas s'étonner que cette loi, une fois promulguée, n'ait plus été abolie : les Romains étaient conservateurs de nature, et il leur répugnait de rien changer aux institutions du passé. Ce n'est pas sans raison que Tertullien les sollicite de porter la cognée dans leur forêt épaisse de règlemens et de décrets, et d'y faire pénétrer un peu de jour; mais ils ne s'y résignaient pas volontiers; on comprend donc qu'ils aient laissé subsister la loi contre les chrétiens avec toutes les autres. Seulement, comme on ne l'appliquait pas toujours, qu'elle était peut-être obscure dans son texte, ou par quelque autre motif que nous ignorons, nous voyons des doutes et des scrupules naître parfois dans l'esprit de ceux qui étaient chargés de l'exécuter. Pline, quand il fut gouverneur de la Bithynie, éprouva le besoin de demander à ce sujet des instructions plus précises à l'empereur; il le pria de lui faire savoir comment il devait se conduire à l'égard des chrétiens. Trajan répondit : « Il ne faut pas faire de recherches contre eux; mais, s'ils sont accusés et convaincus, il faut les punir : *conquirendi non sunt; si deferantur et arguantur, puniendi sunt.* La justice avait donc alors deux moyens d'atteindre les coupables : ou bien le magistrat les poursuivait d'office, ou les particuliers se chargeaient de les déférer aux tribunaux. En ordonnant aux magistrats de s'abstenir de toute recherche, l'empereur supprime la moitié du danger que les chrétiens peuvent courir, l'état ne prendra plus désormais l'initiative de les poursuivre ; mais ils restent exposés aux vengeances et aux rancunes particulières; et s'il arrive, comme dans l'affaire de Ptolémée, que quelqu'un les traduise en justice (*si deferantur*) s'il prouve qu'ils sont bien chrétiens (*et arguantur*), l'affaire doit suivre son cours et être jugée selon les lois. Quelque dure que paraisse en somme la décision de Trajan, et quoiqu'elle laisse les chrétiens exposés à de grands périls, je crois qu'ils avaient raison de prétendre qu'elle rendait leur situation un peu moins mauvaise (1).

(1) La lettre de Trajan a été, on le comprend, interprétée de diverses façons. Overbeck, dans ses *Studien zur Geschichte der alten Kirche,* prétend que la tradition chrétienne s'est grossièrement trompée et qu'elle a regardé comme ayant arrêté la persécution un acte qui l'a précisément commencée. Comme il ne croit pas qu'il y ait eu aucune poursuite régulière contre les chrétiens avant Trajan, il pense que ce prince fixa définitivement la procédure qu'il fallait suivre à leur égard, en sorte que sa lettre fut le principe et la règle de toutes les persécutions qui ont suivi. M. Édouard Cuq, dans son mémoire sur le *Conseil des empereurs d'Auguste à Dioclétien,* montre au contraire que Trajan n'entend pas poser de règle invariable, fonder un principe de jurisprudence; il se réserve de statuer selon les circonstances, et il engage Pline à faire comme lui. « Il ne veut pas déclarer que le nom de chrétien constitue un délit, ce

Pendant le procès, il se produit bien d'autres irrégularités, que les apologistes ont grand soin de signaler ; Tertullien surtout, en sa qualité de jurisconsulte, les relève avec aigreur. Peut-être nous surprennent-elles moins que lui et arrivons-nous assez aisément à les comprendre. Ordinairement on n'interroge un accusé que pour obtenir qu'il avoue son crime. Il semble donc qu'ici, quand le malheureux avait répondu qu'il était chrétien, il ne restait plus qu'à prononcer la sentence; c'est bien ce qui se faisait lorsqu'on avait à juger un de ces hommes dont la fermeté était connue et qu'on n'espérait pas ébranler (1). Mais le plus souvent, après l'aveu de l'accusé, l'interrogatoire continuait. C'est qu'en général les juges ne tenaient pas à trouver des coupables; s'ils étaient éclairés, humains, étrangers à tout fanatisme religieux, il leur répugnait de livrer aux bêtes ou de faire brûler vifs des gens qu'ils regardaient seulement comme des entêtés ou des fous. Un jour que les chrétiens se présentaient en foule devant le tribunal du sage gouverneur de l'Asie, Arrius Antoninus, pour y confesser leur foi : « Misérables, leur dit-il, n'avez-vous donc pas chez vous des cordes pour vous pendre ou des fenêtres pour vous jeter? » Malheureusement la loi était formelle ; on ne pouvait les sauver que s'ils revenaient sur leur aveu. Le juge les engageait donc avec insistance à se rétracter, et quand il y parvenait, il en éprouvait une joie très vive; il se faisait un point d'honneur de réussir. « J'ai vu, dit Tertullien, un gouverneur de Bithynie aussi triomphant que s'il avait battu une nation barbare, parce qu'un chrétien, après deux ans de lutte courageuse, avait fini par céder. » Quand la persuasion est impuissante, le juge a recours à la violence : et si rien ne réussit, il emploie la torture. Tertullien n'a pas de peine à montrer l'iniquité de ce procédé. La torture, d'après la législation romaine, devait être un moyen d'information ; on en faisait un instrument de mensonge. Au lieu de l'appliquer à ceux qui mentaient pour les forcer à dire la vérité, on s'en servait contre ceux qui disaient la vérité pour les obliger à mentir. C'est le renversement de la justice. Mais le juge ne s'en aperçoit guère; la conscience qu'il a de ses bonnes intentions le rassure; il se rend témoignage des efforts qu'il fait pour sauver le coupable, et s'ap-

qui autoriserait les magistrats à poursuivre d'office, il permet seulement de punir ceux qui seront dénoncés régulièrement des *flagitia inhærentia nomini*, de *scelus aliquod.* » C'est ce qu'il ne m'est pas possible de croire. Si les chrétiens étaient régulièrement accusés d'un crime, il me semble qu'on ne pourrait les relâcher qu'après qu'ils auraient établi qu'ils en sont innocens; or Trajan dit formellement qu'il suffit, pour qu'on ne les poursuive pas, qu'ils affirment qu'ils ne sont pas chrétiens ou qu'ils ont cessé de l'être, et qu'ils le prouvent en sacrifiant aux dieux. D'où la conclusion qu'on ne les avait accusés que d'être chrétiens.

(1) Voyez, par exemple, le procès de saint Cyprien, dont nous avons conservé les pièces.

plaudit peut-être de son humanité, au moment même où il le torture. Plus il le voit obstiné dans une résistance dont il ne peut pas comprendre les motifs (1), plus il devient impatient et irritable. Il entre enfin dans une de ces fureurs dont les modérés sont capables quand on les pousse à bout, et, comme la loi le laisse libre dans l'application de la peine, qu'il peut la rendre à son gré plus dure ou plus douce, il est naturel qu'il en profite pour condamner le chrétien récalcitrant aux supplices les plus rigoureux.

Il y avait donc d'abord, entre l'accusé et le juge, une sorte de combat singulier, où le juge mettait son amour-propre à n'être pas vaincu, et qui tournait toujours au préjudice de l'accusé. La sentence prononcée, une lutte du même genre commence entre le condamné et le bourreau. A sa façon, le bourreau est un artiste, c'est le nom que lui donne Prudence. Il tient à sa réputation; d'autant plus qu'à Rome l'exécution d'un criminel est un spectacle et qu'elle a lieu quelquefois dans les jeux publics. Devenu l'un des acteurs de ces grandes solennités, le bourreau a le sentiment de son importance; il soigne sa renommée. Comme il met son orgueil à faire peur et que rien ne l'humilie plus que de paraître impuissant, la fermeté de ses victimes lui semble un outrage, et l'on comprend qu'il ait recours à toutes les ressources de son art pour en triompher.

C'est ainsi que ces amours-propres irrités conspirèrent ensemble pour rendre la situation des chrétiens plus dure, et voilà comment on en vint à leur infliger des peines si épouvantables, qu'après s'être étonné qu'il se soit trouvé des juges pour les prononcer contre eux, on n'est guère moins surpris que les victimes aient été capables de les supporter. Il est sûr que le courage des martyrs paraît quelquefois dépasser les forces humaines, et c'est encore un motif qui fait douter de la véracité de leurs Actes.

Mais ici encore tout s'explique, quand on veut bien regarder de près : les faits qu'on nous raconte, et qui peuvent d'abord paraître peu vraisemblables, nous surprendront moins si nous songeons qu'il s'en fallait beaucoup que tous les chrétiens fussent aussi fermes. Les Actes des martyrs ne nous parlent que de ceux qui ont tenu bon jusqu'au bout; c'était une élite. Nous savons que beaucoup d'autres se laissèrent vaincre par les supplices, ou que même ils n'osèrent pas en affronter la menace. Les lettres de saint Cyprien et quel-

(1) Les païens avaient grand'peine à comprendre qu'on mourût pour sa religion. Les chrétiens qui refusaient de sacrifier aux dieux leur paraissaient surtout des entêtés. C'est cette obstination qui paraît à Pline le jeune leur plus grand crime. Celse me semble être un des premiers, le premier peut-être, qui ait proclamé « que ceux-là sont méprisables qui, pour gagner leur vie, abjurent ou feignent d'abjurer leurs croyances. » C'est pourtant ce que les juges demandaient tous les jours aux chrétiens.

ques documens fort curieux conservés par Eusèbe nous montrent qu'à côté de ces vaillans, qui surent bien mourir, il y avait beaucoup de timides qui cherchaient tous les moyens de se soustraire au danger. Le nombre de ces timides augmenta naturellement quand la communauté devint plus riche. « Celui dont la bourse est à sec, dit Juvénal, chante en face des voleurs. » On est moins hardi lorsqu'on a quelque chose à perdre. Les négocians, les banquiers, les fonctionnaires que l'église comptait parmi ses fidèles, étaient fort troublés quand la nouvelle leur venait de Rome que l'empereur allait publier quelque édit de persécution. La crainte de compromettre leur fortune ou leur position leur causait de mortelles inquiétudes. Aux premières poursuites beaucoup reniaient leur foi; saint Cyprien nous dit qu'ils le faisaient quelquefois avec un empressement étrange et qu'ils apportaient leur abjuration avant qu'on la leur eût demandée : on les appelait les Tombés, *Lapsi ;* d'autres se procuraient à prix d'argent des attestations fausses qui assuraient qu'ils avaient sacrifié aux idoles, quoiqu'ils n'en eussent rien fait : c'étaient les *Libellatici*. D'autres, enfin, se cachaient et attendaient dans quelque retraite que l'orage fût passé. Quelques-uns seulement, les plus résolus, les plus sûrs d'eux-mêmes, osaient braver les menaces du prince. Ce sont les seuls dont la postérité ait tenu compte; leur triomphante résistance a couvert tous les autres. Aussi semble-t-il à distance qu'à l'heure du danger il n'y ait eu que des héros dans la communauté chrétienne ; mais quand on regarde mieux, on voit bien qu'alors, comme il arrive toujours, les courageux furent en minorité.

Encore ceux-là ne seraient-ils peut-être pas restés fermes jusqu'à la fin, s'ils n'avaient reçu une sorte de préparation particulière qui les rendait propres au martyre. Dans la fameuse lettre rapportée par Eusèbe, qui nous raconte la persécution de Lyon, il est dit que, parmi ceux qui s'étaient d'abord offerts avec une sorte de bravade, quelques-uns faiblirent aux premiers combats, « parce qu'ils n'étaient pas suffisamment préparés et exercés. » Il fallait donc l'être pour souffrir tous les tourmens auxquels un chrétien était exposé. M. Le Blant a mis ce point en pleine lumière dans un des Mémoires les plus intéressans et les plus originaux qu'il ait publiés (1). Il a fait voir par quelle série de pratiques et de leçons on essayait de fortifier d'avance l'âme des fidèles. De petits livres, que nous avons encore, leur rappelaient, sous une forme concise, toutes les raisons qu'ils pouvaient avoir de haïr l'idolâtrie, afin de rendre inutiles les efforts qu'on allait faire pour les y ramener. On

(1) *Mémoire sur la préparation au martyre dans les premiers siècles de l'église.* Dans les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

les enflammait ensuite en exaltant la gloire de tous les hommes de cœur qui, depuis Daniel et les Macchabées jusqu'aux victimes de Néron et de Domitien, avaient bravé les supplices pour garder leur foi; enfin, on leur montrait la récompense réservée à ceux qui ne se laissent pas vaincre par le bourreau et le paradis ouvert pour les recevoir. C'étaient surtout ces belles espérances qui donnaient aux patiens un courage surhumain. « Le corps, dit Tertullien, ne s'aperçoit pas des tourmens lorsque l'âme est toute dans le ciel. » On arrivait ainsi à créer de ces élans de passion capables de supprimer chez les victimes le sentiment de la douleur. Les pères de l'église comparaient cette préparation à celle qu'on faisait subir aux athlètes pour les habituer à la lutte et les armer contre la souffrance et contre la mort. Elle me rappelle un autre souvenir. Quand la philosophie grecque, fatiguée de beaucoup d'aventures, s'enferma dans l'étude de la morale pratique et n'aspira plus qu'à donner des règles pour la conduite de la vie, elle conçut, dans ce domaine restreint, de vastes espérances. Il lui sembla d'abord possible d'arriver, par un effort de l'âme, à dompter les passions et à détacher si complètement l'homme des choses de ce monde, qu'il ne se sentît plus blessé quand il les perdait. Elle espéra ensuite qu'elle pourrait étendre plus loin son pouvoir et le rendre insensible à la douleur physique comme aux peines morales. C'est la prétention qu'affichent, après Socrate, les écoles les plus diverses. Toutes ont des formules, presque des recettes, qu'elles enseignent à leurs adeptes, et dont elles vantent l'efficacité. Les épicuriens prétendent que, pour rendre la souffrance présente plus légère, il suffit de penser fortement à une volupté passée; les stoïciens affirment qu'à force de se redire à soi-même que la douleur n'est pas un mal, on finit par se le persuader, et qu'on en souffre moins les atteintes. Quel a été le succès de leur entreprise? Assurément il n'a pas dû répondre tout à fait à leur ambition; quand on s'en prend à la nature humaine et qu'on veut lui faire violence, on ne peut pas espérer une victoire complète. Mais, pour prétendre que ce grand effort est resté entièrement stérile, il faut ne pas savoir combien la peur d'un mal en augmente l'intensité et le pouvoir que l'âme peut exercer sur le corps. Dans tous les cas, l'histoire des persécutions nous montre les chrétiens réalisant ce qu'avaient tenté les philosophes. Eux aussi, à leur manière, travaillaient à mettre le corps sous la dépendance plus étroite de l'âme; eux aussi, comme les épicuriens et les stoïciens, cherchaient des moyens de le fortifier contre la souffrance et contre la mort. « Allons, bourreau, fait dire Prudence à l'un des martyrs, brûle, déchire, torture ces membres qui ne sont qu'un amas de boue. Il t'est facile de détruire cet assemblage fragile. Quant à mon âme, malgré tous tes sup-

plices, tu ne l'atteindras pas. » Ces beaux vers me rappellent le mot célèbre du stoïcien Posidonius, qui, tourmenté par un violent accès de goutte, frappait du pied en disant : « Tu as beau faire, ô douleur, tu ne me forceras pas à reconnaître que tu es un mal ! » Comment se fait-il donc que les philosophes aient si peu rendu justice aux chrétiens? Pourquoi n'ont-ils pas reconnu qu'après tout c'étaient des gens qui pratiquaient, sans le savoir, les préceptes des plus grands sages, qui domptaient la douleur et restaient fermes devant la mort sans l'avoir appris dans une école? Je me figure qu'en les voyant si intrépides au milieu des tortures, ils ne pouvaient d'abord se défendre d'une certaine surprise, et que même quelquefois ils ressentaient une admiration secrète pour eux; mais bientôt les préventions reprenaient le dessus, et ils ne manquaient pas de trouver de bonnes raisons pour rabaisser leur courage. Épictète explique la mort énergique des Galiléens « par une sorte de folie ou d'habitude. » Marc Aurèle, après avoir établi qu'il faut que l'âme soit prête à se séparer du corps, ajoute : « Mais elle ne doit s'y résoudre que pour des motifs raisonnables, et non par obstination pure, comme font les chrétiens. » Décidément, l'esprit de secte est un mauvais conseiller; il aveugle les plus grands caractères et rend injustes les plus nobles cœurs.

IV.

Je crois avoir répondu aux principales objections qu'on soulève d'ordinaire contre l'existence des persécutions. Mais si l'on ne peut pas tout à fait les supprimer, au moins essaie-t-on de réduire le nombre des victimes qu'elles ont faites! On prétend que les historiens de l'église l'ont fort exagéré, et qu'en somme elles n'ont dû atteindre qu'assez peu de personnes. C'est ici une question bien plus difficile à traiter que la première et dans laquelle l'absence de documens précis ne permet pas toujours de se décider entre des affirmations contraires. Examinons pourtant quelques-uns des raisonnemens qui servent à contester le récit des écrivains ecclésiastiques, et voyons quelle en est la valeur.

Pour prouver qu'ils se trompent ou qu'ils nous trompent, un des moyens les plus sûrs serait d'établir qu'à l'époque où ils nous montrent des milliers de chrétiens mourant pour leur foi, il n'y avait encore que fort peu de chrétiens. Il est clair que le nombre des victimes doit avoir été en proportion de celui des fidèles, et que, si l'église ne comptait pas alors beaucoup d'adeptes, il était difficile qu'elle eût beaucoup de martyrs. C'est une question nouvelle qui se pose à propos d'une autre et qui ne manque pas d'importance. On l'a souvent agitée et elle a reçu des solutions très

diverses. Il s'agit de savoir comment le christianisme a été d'abord accueilli et de quelle manière il s'est propagé dans l'empire pendant les deux premiers siècles. Si nous consultons certains auteurs du temps, nous serons amenés à croire que ses progrès ont été très rapides. Au dire de Tertullien, qui vivait sous le règne de Septime Sévère, une bonne partie du monde était alors chrétienne. On connaît la fameuse phrase de son *Apologie :* « Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons tout votre empire, vos villes, vos places fortes, vos îles, vos municipes, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palatin, le sénat, le forum ; nous ne vous laissons que vos temples. » Un peu plus loin, il affirme que, si les chrétiens se retiraient, la solitude se ferait dans le monde, et que les Romains seraient épouvantés de régner sur un désert (1). La lettre de Pline à Trajan laisse entendre à peu près la même chose. Il lui mande que, dans la Bithynie, dont il est gouverneur, « cette superstition, comme une peste, a infesté non-seulement les villes, mais les villages et les campagnes ; que les temples sont abandonnés, qu'on ne fait plus de sacrifices, que les animaux qu'on amenait sur le marché pour être offerts aux dieux ne trouvent plus d'acheteurs. » S'il est permis de conclure d'une province aux autres, on doit supposer que les chrétiens formaient alors une portion importante de la population de l'empire. Et l'on n'a pas lieu d'en être surpris, quand on voit que, du temps de Néron, trente ans à peine après la mort du Christ, Tacite nous dit qu'il y en avait à Rome « une immense multitude. » De tous ces textes il ressort que le christianisme a dû faire des conquêtes très rapides, puisqu'en moins de trente ans ses partisans remplissaient Rome, et qu'un siècle après ils occupaient une grande partie de l'empire.

Voilà précisément ce qu'on refuse d'admettre. D'abord on ne veut tenir aucun compte des affirmations de Tertullien. C'était, nous dit-on, un rhéteur et un sectaire, ce qui doit nous le rendre deux fois suspect. Il serait tout à fait ridicule de prendre au sérieux ses belles phrases et de donner à ses amplifications de rhétorique la force d'un argument. Quant à la lettre de Pline et au passage de Tacite, nous avons vu plus haut qu'on ne les croit pas authentiques, et les renseignemens qu'ils contiennent au sujet du nombre des chrétiens sont une des principales raisons qu'on allègue pour les rejeter. On y trouve une exagération qui trahit le faussaire et paraît tout à fait incroyable. — Ici encore c'est au nom de la vrai-

(1) Je cite ces passages parce qu'ils sont les plus connus. Il y en a d'autres, dans Tertullien, qui semblent moins déclamatoires et plus précis. Ainsi, dans le traité adressé à Scapula, il dit des chrétiens : *pars pœne major civitatis.* N'oublions pas que l'auteur parle à un païen, à un haut fonctionnaire, qui doit savoir ce qu'il en est.

semblance qu'on expurge Pline et Tacite; c'est d'elle qu'on s'arme pour supprimer des passages importans de leurs œuvres; on affirme qu'ils ne peuvent pas les avoir écrits, ou que même, quand ils en seraient les auteurs, ils n'ont pas su ou n'ont pas dit la vérité. On proclame enfin, comme un principe qui n'a pas besoin d'être démontré, qu'il n'est pas possible qu'une religion fasse en si peu de temps d'aussi grands progrès.

J'avoue que cette assurance me confond. Est-il donc raisonnable de trancher d'un mot des questions si obscures, si mal connues? Connaît-on assez bien l'histoire des religions et les lois qui président à leur développement pour prétendre fixer d'une manière aussi précise le temps qu'elles mettent à se répandre? Est-on certain que les choses ne se soient jamais passées comme les auteurs ecclésiastiques le soutiennent et qu'il n'y ait pas eu de religion dont les progrès aient été aussi rapides? — Voici un exemple qui prouvera, je l'espère, ce qu'il y a d'excessif et de périlleux dans ces affirmations ambitieuses. Les événemens que je vais rapporter ont fait peu de bruit dans le monde. Ils ont eu pour théâtre quelques villages ignorés sur lesquels personne n'avait les yeux. Ils n'en ont pas moins cette importance qu'ils nous permettent de répondre par des faits précis à des généralités vagues.

Il y a quelques mois, en fouillant les Archives des Bouches-du-Rhône, un savant fut très étonné de découvrir qu'en 1530 les doctrines de Luther étaient parvenues jusque sur les bords de la Durance. A Lourmarin, à Pertuis (arrondissement d'Aix), à Laroque-d'Anthéron (arrondissement d'Apt) et dans d'autres petits villages de la même contrée, les nouvelles opinions comptaient beaucoup de partisans. Le parlement d'Aix, qui en fut averti, résolut de punir les coupables. Il envoya des sergens dans les endroits qu'on prétendait infestés par l'hérésie. A Peypin-d'Aigues, petit hameau du canton de Pertuis, on nous dit que « les manans et habitans du lieu se mirent tous en fuite et ne se trouva plus personne; » ce qui prouve qu'ils étaient tous luthériens. On ne put saisir que quelques misérables, qui furent brûlés en cérémonie (1). A ce moment, Luther vivait encore et il y avait dix ans à peine qu'il s'était séparé de l'église! Cependant ses doctrines avaient voyagé du fond de l'Allemagne jusqu'au pied des Alpes; elles s'étaient glissées dans des villages obscurs, parmi des paysans qui n'entendaient pas un mot de la langue qu'il parlait. Voilà ce qui paraît bien plus invraisemblable que de voir le christianisme arriver en trente ans d'un canton de la Judée dans la capitale même de l'empire, où toutes les agitations du monde venaient aboutir. Et pourtant il n'y

(1) Voyez le *Bulletin du comité des travaux historiques*, 1884, n° 1.

a rien de plus vrai. On pourra dire, il est vrai, que plusieurs de ces villages de la Provence étaient habités par d'anciens vaudois, que l'hérésie y couvait au fond des âmes et qu'on y était, pour ainsi dire, aux aguets des doctrines nouvelles, ce qui explique qu'on en ait eu si vite connaissance. Mais le christianisme aussi s'est développé chez des gens qui l'attendaient, qui le souhaitaient, qui étaient disposés à le bien recevoir. Les juifs, qui l'ont les premiers accueilli, avaient débordé sur le monde entier; mais partout ils se regardaient comme exilés, tenaient les yeux fixés sur leur patrie et communiquaient sans cesse avec elle. Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire qu'ils aient su bientôt l'histoire tragique du Christ, et, comme ils exerçaient une grande influence sur ceux qui les approchaient, qu'ils l'aient fait connaître autour d'eux? N'est-il pas un peu singulier que ceux qui ne veulent pas croire à la diffusion rapide du christianisme soient précisément les mêmes qui montrent avec le plus de complaisance que son succès était de longue main préparé, qu'il est venu à son heure et qu'avant même qu'il fût né, il y avait comme un mouvement des esprits qui les portait vers lui? S'il en est ainsi, et je ne crois pas qu'on puisse le nier, qu'y a-t-il de surprenant à croire que des gens qui l'attendaient l'aient bien accueilli, et que, par conséquent, il ait eu d'abord beaucoup de disciples? C'est plus tard, lorsqu'il est sorti de ces premières couches et qu'il a voulu entamer la bourgeoisie et le grand monde romain, que sa marche est devenue plus lente. Il s'est heurté alors à des politiques qui ne voulaient rien changer aux institutions du passé, à des lettrés que les charmes de la poésie et des arts rattachaient aux anciennes croyances, et il a trouvé plus de peine à les convaincre. Mais s'il est naturel que ses progrès aient été alors moins faciles, on comprend très bien qu'au début, tant qu'il s'est développé dans un milieu favorable et bien disposé, il se soit propagé très vite. Voilà, je le répète, ce qui est vraisemblable, et il me semble que le bon sens confirme entièrement le témoignage de Tacite et de Pline. — D'où il résulte que l'argument qui prétend conclure du petit nombre des chrétiens au petit nombre des martyrs n'a aucune valeur.

Il faut donc chercher d'autres raisons et s'adresser ailleurs pour résoudre la question qui nous occupe. Elle serait vidée si les documens officiels de l'empire romain existaient encore. Pour savoir au juste combien chaque persécution a fait de victimes, nous n'aurions qu'à consulter les archives de l'état. Les affaires criminelles donnaient lieu à de nombreuses procédures, et nous pouvons être certains qu'on avait grand soin de les conserver. Jamais la minutie administrative n'a été poussée plus loin qu'alors. Cette époque est avant tout paperassière. Un fonctionnaire impérial ne marche jamais qu'accompagné de secrétaires (*scribæ*) et de sténographes (*no-*

tarii), qui sont chargés d'instrumenter pour lui : c'est la manie du temps. Jusque dans les réunions privées, on dresse à tout propos des procès-verbaux. Quand saint Augustin disserte avec ses amis sur des questions philosophiques, il appelle un *notarius* pour que rien ne se perde. Toutes les administrations ont leurs registres parfaitement tenus, qui contiennent les Actes qui les intéressent. Il y en a dans la chancellerie du proconsul (*Acta proconsularia*), où il écrit les lettres du prince et les siennes ; il y en a dans les municipalités (*Acta municipalia*), où il semble que chaque citoyen avait le droit de venir consigner ses griefs ; quand on le lui refuse, il se plaint qu'on lui a fait une injustice : *publica jura negata sunt.* Il s'en trouve aussi dans chaque corporation, et nous avons, dans les livres de saint Augustin, des extraits des Actes de l'église d'Hippone. Nous devons donc être certains qu'on recueillait les pièces des procès, les actes d'accusations, les interrogatoires des accusés, les sentences des juges, et qu'on les gardait. Malheureusement tout a disparu dans ce grand désastre, qui, vers le VIe siècle, emporta l'empire.

A défaut des archives de l'état, pouvons-nous du moins interroger celles de l'église ? — Nous y trouvons des documens fort nombreux, les Actes des martyrs ; et, si cette mine était aussi sûre qu'elle est riche, la question serait résolue. Par malheur, la plus grande partie de ces pièces ne mérite aucune confiance. En 496, le pape Gélase, dans le fameux décret où il distingue les livres authentiques des apocryphes, disait qu'on ne lit pas les Actes dans les églises de Rome « parce qu'on n'en connaît pas les auteurs et que des mains infidèles ou ignorantes les ont surchargés de détails inutiles ou suspects. » Au XVIIe siècle, un pieux ecclésiastique, Tillemont, y signale des fautes grossières contre l'histoire, les institutions et les lois romaines, et en rejette un très grand nombre. Quand dom Ruinart entreprit de trier cette masse énorme de récits légendaires que le moyen âge nous a laissés et de mettre à part les plus véridiques, il n'en trouva qu'à peu près cent vingt qui lui semblèrent irréprochables ; ce sont ceux-là même qui ont paru à Voltaire si ridicules et qui lui ont fourni l'occasion d'exercer son impitoyable raillerie.

Il y a donc fort peu de ces Actes qui, sous la forme où nous les possédons, puissent être attribués aux premiers siècles de l'église. Je ne puis m'empêcher d'être fort surpris de cette rareté. Les chrétiens avaient un grand intérêt à les recueillir, et il leur était aisé de le faire. Nous venons de voir que les archives des tribunaux contenaient sans aucun doute la minute de tous les jugemens rendus contre leurs frères. Ils n'avaient qu'à s'en procurer des copies, et il est sûr qu'ils l'ont fait quelquefois. De cette façon ils pouvaient

reproduire, dans leur texte officiel, l'interrogatoire de l'accusé, les dépositions des témoins, la sentence du juge. C'étaient pour eux des documens d'un grand prix et qu'ils devaient tenir à conserver. Il leur était facile d'y joindre un récit de la mort du martyr, d'après le témoignage de ceux qui le suivaient jusqu'au lieu du supplice, pour s'édifier de ses paroles, tant qu'il vivait, et recueillir son sang après sa mort. Nous possédons un certain nombre d'Actes qui ont été composés de cette manière ; mais comment se fait-il que nous n'en ayons pas davantage? La raison qu'on en donne d'ordinaire, c'est qu'ils furent détruits par l'ordre de Dioclétien. L'empereur avait remarqué sans doute que ces récits héroïques enflammaient l'âme des chrétiens et leur donnaient l'exemple de souffrir; aussi les fit-il placer parmi les livres de la doctrine proscrite qu'il ordonna de saisir et de brûler sur la place publique. Le poète Prudence déplore, en beaux vers, une rigueur qui a privé l'église de ses plus glorieux souvenirs et rendu pour elle toute cette antiquité muette :

> O vetustatis silentis obsoleta oblivio!
> Invidentur ista nobis, fama et ipsa extinguitur.

Comme alors la persécution dura dix ans et qu'elle fut très habilement conduite, il est probable que la plus grande partie des écrits de ce genre fut découverte par les agens de l'empereur, sans compter ceux qui furent supprimés par les chrétiens timides qui craignaient de se compromettre en les gardant. Je persiste pourtant à croire qu'on en aurait sauvé davantage s'ils avaient été plus nombreux et plus répandus. Faut-il croire ou que, dans le feu des persécutions, malgré les recommandations des évêques, on a négligé quelquefois de les rédiger, ou qu'après l'orage on les a souvent laissé perdre? Cette dernière hypothèse me paraît surtout vraisemblable. Quand on vient de traverser ces crises terribles, il est naturel qu'on s'abandonne tout entier à la joie de vivre, et l'on est si charmé du présent qu'on oublie de songer au passé. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter qu'au IVe siècle, après la paix de l'église, la mémoire de beaucoup de martyrs ne se fût fort effacée; les documens abondent pour le prouver. De plusieurs d'entre eux on ignorait l'endroit où ils étaient ensevelis; pour d'autres, leur nom gravé sur leur tombe était tout ce qu'on en pouvait dire : quelques-uns à peine, plus importans ou plus heureux, n'avaient pas cessé d'être honorés des fidèles. C'est seulement après cette époque que la plupart des Actes, tels que nous les avons aujourd'hui, furent composés, soit qu'ils aient été imaginés de toute pièce, soit qu'on les ait restitués d'après des documens plus anciens.

Est-ce une raison pour les condamner tout à fait et leur refuser toute créance? Il y a des savans qui ne le croient pas et qui ont essayé de montrer qu'avec quelques précautions, on pouvait légitimement s'en servir. M. de Rossi pense que beaucoup d'entre eux ont été simplement interpolés, et qu'en leur appliquant les règles de critique qu'on emploie pour corriger les textes anciens, en les débarrassant des élémens étrangers qui s'y sont ajoutés, on pourra les ramener à leur intégrité première. C'est ce qu'il a fait avec une admirable sagacité pour les Actes de sainte Cécile. M. Le Blant est entré dans une voie un peu différente; au lieu de choisir un Acte isolé et d'en faire le sujet d'une étude particulière, il a parcouru tout le recueil, notant au passage, au milieu d'erreurs grossières, de mensonges manifestes, d'exagérations ridicules, quelques détails dont la vérité est incontestable, des renseignemens historiques, des particularités de procédure, des allusions à des habitudes ou à des croyances qui n'existaient plus quand ces récits furent rédigés comme ils le sont, et qui, par conséquent, doivent remonter plus haut. Il en conclut qu'ils ont dû exister sous une première forme et qu'ils procèdent d'un exemplaire plus ancien. Ce sont là des résultats importans, qui laissent entrevoir que, pour plusieurs d'entre eux, on pourra un jour reconstruire les originaux perdus et mettre ainsi de précieux documens à la disposition de l'histoire. Mais l'œuvre est à peine commencée, et, en attendant qu'elle s'achève, il faut bien reconnaître que, sous la forme où nous les avons, la plupart des Actes des martyrs méritent peu de confiance, et qu'il n'y a guère moyen de s'en servir pour savoir quelle a été la violence des premières persécutions et avoir quelque idée du nombre des victimes qu'elles ont faites.

Puisque les renseignemens officiels nous font défaut, que les archives de l'état n'existent plus et que celles de l'église ne nous fournissent pas des pièces auxquelles on puisse entièrement se fier, il faut bien se contenter de ce que nous apprennent des persécutions les contemporains qui se sont occupés d'elles. Mais ici encore, notre attente va être en partie trompée. D'abord les historiens profanes ne nous en parlent presque jamais : c'étaient sans doute pour eux des événemens de fort peu d'importance, et il est rare qu'ils daignent en faire mention (1). Quant aux écrivains ecclésiastiques, leur témoignage est suspect, et d'ailleurs, ils ne s'entendent pas toujours très bien entre eux. Dans son ouvrage contre Celse, Origène, voulant montrer que Dieu a toujours favorisé son église et qu'il

(1) On s'est quelquefois servi de ce silence des historiens profanes sur les premières persécutions pour en nier l'existence. Mais il ne faut pas oublier que les auteurs païens ne disent pas un mot non plus de la persécution de Dioclétien, dont il est pourtant impossible de douter.

lui a épargné des épreuves qui pouvaient la perdre, écrit cette phrase significative : « Quelques-uns seulement, dont le compte est facile à faire, sont morts à l'occasion pour la religion du Christ, tandis que Dieu empêchait qu'on ne leur fît une guerre par laquelle on en eût fini avec la communauté tout entière. » Au moment où Origène s'exprimait ainsi, les chrétiens avaient subi six persécutions : lui-même avait assisté à la dernière, et son père y était mort avec un courage admirable. Il ne les regardait pourtant que comme des escarmouches qui pouvaient tout au plus exercer le courage des fidèles, et non comme une guerre sérieuse, capable de compromettre l'existence même de l'église. Il affirmait qu'après tout les victimes y avaient été rares et « que le compte en était facile à faire. » Cet aveu est significatif, et il semble d'abord donner pleinement raison à Dodwell et à ses partisans. Mais on a fait remarquer qu'Origène est seul de son opinion, et que les autres pères de l'église ne parlent jamais que de « la multitude des martyrs » et « des milliers de chrétiens qui ont succombé dans les supplices. » Voici, par exemple, ce que dit Clément d'Alexandrie, qui vivait quelques années avant Origène, au sujet de la persécution de Sévère : « Chaque jour nous voyons sous nos yeux couler à flots le sang des fidèles brûlés vifs, mis en croix ou décapités. » Il paraît bien étrange que deux auteurs qui écrivaient presque à la même époque, qui professaient le même culte et qui devaient voir les événemens sous le même jour et qui avaient intérêt à les dépeindre de la même façon, les aient jugés d'une manière si différente. « Pour s'expliquer la contradiction des deux passages, dit fort ingénieusement M. Havet, on fera bien, je crois, de se reporter à l'image que Bossuet a rendue célèbre, quand il compare les jours heureux clairsemés dans la vie d'un homme à des clous attachés à une longue muraille. — Vous diriez que cela occupe bien de la place : amassez-les ; il n'y en a pas pour remplir la main. — C'est ainsi que Clément a vu ces morts illustres, étalées, pour ainsi dire, sur la muraille. Origène les a comptées en les ramassant. » Je vais plus loin, et, s'il faut dire toute ma pensée, je ne trouve pas qu'au fond ces deux témoignages soient aussi opposés qu'il le paraît. Sans doute Origène affirme qu'il y a eu peu de martyrs, tandis que Clément prétend qu'il y en a eu beaucoup ; mais remarquons que *beaucoup* et *peu* sont des termes vagues et qui ne répondent à aucun nombre précis. Il est si faux de dire qu'ils se contredisent toujours, qu'il peut arriver qu'on les emploie l'un pour l'autre. Supposons que le sang ait coulé dans une émeute et que le chiffre des morts soit connu ; tandis que les vaincus ne manquent pas de s'apitoyer sur le grand nombre des victimes, les agresseurs seront toujours tentés de trouver qu'après tout il a péri peu de monde. C'est que, suivant

les passions ou les intérêts, ce qui est *beaucoup* pour les uns semble être *peu de chose* pour les autres. Origène veut faire voir que Dieu n'abandonne pas son église et qu'il n'a jamais cessé de la soutenir : il affirme donc que, dans les persécutions, elle a perdu peu de monde. Clément, qui veut en inspirer l'horreur pour en prévenir le retour, nous dit que le sang des chrétiens a coulé à flots. Peut-être sont-ils en réalité moins opposés qu'il le semble, et il peut même se faire qu'en parlant d'une manière si différente ils aient tous deux le même chiffre dans l'esprit.

Mais ce chiffre, nous ne le savons pas, et, vraisemblablement, nous ne le saurons jamais ; il faut prendre son parti de l'ignorer. Le plus sûr, dans cette obscurité, c'est de tenir une route moyenne entre les deux opinions contraires. Sans doute, les historiens de l'église sont tentés d'exagérer le nombre des martyrs : mais il serait imprudent aussi de vouloir trop le réduire. Je suis frappé de voir qu'il n'y a pas un seul écrit ecclésiastique, quelque sujet qu'il traite, depuis le Ier siècle jusqu'au IIIe, où il ne soit question de quelque violence contre les chrétiens. On en parle dans l'*Apocalypse* de Jean comme dans le *Pasteur* d'Hermas, dans le charmant dialogue de Minutius Felix comme dans les vers barbares de Commodien ; à tous les momens, les évêques et les docteurs ne sont occupés qu'à prémunir les fidèles contre les dangers présens ou prochains ; c'est leur unique pensée, et l'on voit bien qu'ils s'adressent à des gens dont aucun ne peut s'assurer du lendemain. Nous venons de voir que les écrivains profanes ne parlent guère des chrétiens, mais le hasard veut que toutes les fois qu'ils en disent un mot, c'est pour faire allusion aux châtimens qu'on leur inflige. Laissons Tacite et Pline, puisqu'on croit le texte de leurs ouvrages interpolé. Épictète et Marc Aurèle, en attestant leur courage en face de la mort, montrent bien de quelle façon on les traitait : Lucien nous les représente, dans un dialogue célèbre, jetés en prison et condamnés à périr ; Celse, qui écrit au lendemain d'une de ces attaques brutales et qu'il croit efficace, ne peut s'empêcher de leur dire, avec un ton d'insolence triomphante : « Si vous subsistez encore deux ou trois, errans et cachés, on vous cherche partout pour vous traîner au supplice. » Qu'on se remette devant l'esprit cette série non interrompue de témoignages ; qu'on songe qu'en réalité la persécution, avec plus ou moins d'intensité, a duré deux siècles et demi, et qu'elle s'est étendue à l'empire entier, c'est-à-dire à tout le monde connu, que jamais la loi contre les chrétiens n'a été complètement abrogée jusqu'à la victoire de l'église, et que, même dans les temps de trêve et de répit, lorsque la communauté respirait, le juge ne pouvait se dispenser de l'ap-

pliquer toutes les fois qu'on amenait un coupable à son tribunal, et l'on sera, je crois, persuadé qu'il ne faut pas pousser trop loin l'opinion de Dodwell, et qu'en supposant même qu'à chaque fois et dans chaque lieu particulier, il ait péri peu de victimes, réunies elles doivent former un nombre considérable.

On dit ordinairement qu'en persécutant une doctrine on ne fait que la rendre plus forte : c'est même pour beaucoup de personnes un axiome incontestable. Plût au ciel qu'il fût aussi vrai qu'il est moral! La certitude d'un échec, s'ils en avaient été bien convaincus, aurait découragé peut-être quelques persécuteurs. Par malheur, il y a des persécutions qui ont réussi, et le sang a quelquefois étouffé des doctrines qui avaient toutes sortes de raisons de vivre et de se propager. L'épée des musulmans a supprimé le christianisme d'une partie de l'Asie et de toute l'Afrique. En brûlant des milliers de personnes en quelques années, l'inquisition a extirpé l'islamisme de l'Espagne et arrêté la réforme. Ne disons donc pas d'un ton si assuré que la force est toujours impuissante quand elle s'en prend à une opinion religieuse ou philosophique; c'est une belle espérance que nous prenons trop aisément pour une réalité. Mais une fois au moins la force a été vaincue; une croyance a résisté à l'effort du plus vaste empire qu'on ait jamais vu; de pauvres gens ont défendu leur foi et l'ont sauvée en mourant pour elle. C'est la victoire la plus éclatante que la conscience humaine ait jamais remportée dans le monde; pourquoi s'acharne-t-on à en diminuer l'importance? Et n'est-il pas singulier que ceux qui se sont donné cette tâche soient précisément les gens qui se piquent le plus de défendre la tolérance et la liberté? Si les faits leur donnent raison, il faudra bien se rendre à leur sentiment; nous reconnaîtrons avec regret que nous avons été dupes d'un mensonge et qu'il faut déchirer l'histoire des persécutions telle que le passé l'avait faite. Mais, comme on vient de le voir, les argumens qu'ils invoquent ne m'ont pas convaincu, et je ne crois pas que l'histoire, impartialement étudiée, soit favorable à leur opinion. Nous pouvons donc continuer à croire que, depuis Néron jusqu'à Dèce, les chrétiens ont eu à supporter plusieurs persécutions cruelles, et j'ajoute qu'il ne nous est pas interdit de plaindre et même d'admirer ceux à qui elles ont coûté la vie. Quelle que soit la cause pour laquelle ils sont morts, n'oublions pas qu'ils ont défendu les droits de la conscience et qu'ils méritent notre sympathie et nos respects. Pour un libre penseur comme pour un croyant, ce sont des martyrs.

GASTON BOISSIER.

SOIRÉE D'HIVER A PÉKIN

Pékin, décembre 1885.

Soirée d'hiver à la légation de France en Chine, au dehors; le vent du nord qui souffle avec violence apporte, de Mongolie, des rafales d'air glacé et des trombes de poussière. Voilà quinze jours déjà que la rivière du Peïho et le golfe du Petchili, jusqu'à 40 milles en mer, sont pris par les glaces. Toute communication, par eau, avec Shanghaï, tête de ligne des malles d'Europe, est désormais impossible; aussi, depuis deux semaines, pas une nouvelle de France, et les dernières lettres reçues avaient deux mois de date. Le long blocus d'hiver commence pour le nord de la Chine avec ses rigueurs, ses tristesses et son énervante monotonie.

Ce soir, je ne sais pourquoi, la vie à Pékin paraît plus morne et plus vide encore; la distance immense où l'on est de France semble démesurée et infranchissable depuis que la voie de mer est coupée par les glaces, et la pensée se décourage à parcourir l'étendue sans fin de la route de terre qui reste seule accessible, — le long désert de Mongolie avec ses nuits où le thermomètre descend à 50 degrés au-dessous de zéro, les plaines de Sibérie avec leurs éternelles tourmentes de neige, puis les passes de l'Oural, puis les steppes de Russie, puis, enfin, toute l'Europe en sa plus grande longueur. On se sent isolé et comme perdu à l'autre bout du monde, et, sans se défendre, on se laisse envahir par un sentiment profond de tristesse et de nostalgie.

Un volume d'Ivan Tourguénef était sur ma table; je l'ai pris, j'ai relu, pour la vingtième fois peut-être, la délicieuse nouvelle intitulée : *Apparitions* (1), et je me suis abandonné graduellement au charme étrange et poétique de l'écrivain russe, aux mystérieux enchantemens de son imagination de Slave.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1866.

Cette nouvelle m'avait vivement frappé autrefois par ses qualités littéraires, puis, pour d'autres raisons encore, et, depuis, je ne lisais pas sans quelque émotion le récit de ces longues courses nocturnes où le gracieux fantôme d'Ellis emporte son amant à travers les airs par-dessus les steppes du Volga, par-dessus les plaines de Hongrie ou les rives parfumées des lacs italiens, par-dessus les vallées boisées de la Forêt-Noire ou les grands fleuves d'Allemagne, pour le déposer chaque matin, brisé d'émotion et de fatigue voluptueuse, sous les bouleaux de l'isba où elle viendra le rechercher le soir.

Puis, ma lecture terminée, je me suis laissé aller à de vagues rêveries et, dans une demi-somnolence, l'esprit obsédé par les pages que je viens de parcourir, voici que tout le long voyage qui, de Rome où j'étais il y a trois mois à peine, m'a conduit jusqu'à Pékin, ne m'apparaît plus que comme une hallucination de toutes les impressions qu'il m'a laissées; celles que j'ai ressenties la nuit ressuscitent seules avec netteté, comme si quelque Ellis m'eût aussi emporté à travers le monde dans son vol nocturne.

Je me revois d'abord à Rome, sur la terrasse de la Trinité du Mont : c'est une chaude nuit de fin de juillet, magnifiquement éclairée, rayonnante d'étoiles, sans un souffle d'air. La masse colossale du dôme de Saint-Pierre, le Vatican et le château Saint-Ange se détachent sur le fond ; le Tibre apparaît par places, entre les maisons, comme un ruban d'argent et, sur la droite, du côté du Ponte-Molle, des pins parasols au haut d'une colline se profilent sur le ciel.

Et je songe que demain il me faudra quitter tout cela pour d'autres pays, échanger cette civilisation pour des civilisations étrangement différentes. Ce soir-là, en effet, un télégramme du ministère des affaires étrangères est arrivé au palais Farnèse, et son texte déchiffré m'apprend que je suis détaché temporairement à la légation de France en Chine et que je dois me rendre immédiatement à mon nouveau poste par la voie d'Amérique.

Quinze jours plus tard, je suis loin déjà sur l'Atlantique, par une nuit sans lune. Bien qu'en plein mois d'août, un vent âpre et glacial souffle du Nord, enveloppant le navire d'un épais voile de brumes, si épais que les feux vert et rouge du bord ne se peuvent apercevoir à vingt mètres, si dense que le cri strident du sifflet, qui retentit de minute en minute, pour prévenir les collisions, semble s'y étouffer. La mer est forte, brutale dans ses chocs. Une impression de grande tristesse pénètre le cœur ; elle s'attache, pour ainsi dire, aux vêtemens comme cette humidité glacée à travers

laquelle nous flottons. Et les cris déchirans du sifflet, qui ne cesse de retentir, énervent à la longue et sont lugubres à entendre.

Mais, tout aussitôt, sans transition, oubliant complètement New-York à peine entrevue, je me sens entraîné à toute vitesse sur un sol moelleux, sur un tapis velouté qui amortit les secousses et assourdit le bruit du chemin de fer. A droite et à gauche de la ligne, à perte de vue, s'étend un océan de verdure ; — c'est la prairie, le Far-West.

De grandes herbes serrées et vivaces envahissent la voie et montent jusqu'aux portières des wagons. On a vraiment l'illusion de l'immensité de la mer : les ondulations des collines se déroulent à l'infini en de larges vagues qui, à la clarté crue de la lune, paraissent teintées de bleu dans les premiers plans et vont se perdre au loin dans les tons gris cendré de l'horizon. Des vapeurs légères se lèvent sur le sol détrempé par de récentes pluies; une fraîcheur parfumée, exquise à respirer, flotte sur la plaine, un bien-être délicieux détend les nerfs, et mille souvenirs me reviennent à l'esprit. Il s'établit peu à peu une harmonie singulière entre ces souvenirs et le spectacle que j'ai sous les yeux, une concordance parfaite de rêves et de sensations...

Comme une très vague silhouette, le profil des Montagnes-Rocheuses repasse devant mes yeux; mais déjà j'ai repris la mer, et une succession de nuits défile en moi, les unes calmes, sans lune, mais éclairées de la clarté diffuse que le ruban d'opale de la voie lactée déversait sur l'eau, les autres, chaudes, phosphorescentes, de vraies nuits du Pacifique, où l'on sentait vivre les choses et où l'on percevait la palpitation mystérieuse des myriades d'êtres répandus dans l'océan, — d'autres encore, sombres, avec de grandes houles qui se développaient majestueusement sous un ciel nuageux. Il en est une surtout que je revois comme si je la revivais, une nuit de cyclône où, sous les coups furieux d'une mer démontée, la charpente du navire se tordait et frémissait comme un animal qui frissonne.

Pendant cette nuit, on avait l'étrange sensation d'être hors de portée de tout secours humain, à 3,000 kilomètres de l'archipel du Japon, à 4,000 de la côte d'Amérique! Très loin vers le nord, à huit jours de route, s'étendent les parages inhospitaliers des îles Aléoutiennes et l'entrée des mers arctiques; vers le sud, les flots ont devant eux, avant de rencontrer une terre où se briser, des distances sans limites, des espaces infinis que la pensée ne peut se figurer. Et c'est un vertige plus troublant encore de songer à la profondeur de l'océan, 9,000 mètres! La plus grande profondeur

des mers du globe, des fonds où la lumière du soleil n'a jamais pénétré, où règne un calme éternel que les plus fortes tempêtes n'ont jamais troublé, où les madrépores eux-mêmes ne peuvent vivre leur semblant de vie.

Cependant, voici la vingtième nuit que je navigue sur le Pacifique, et la traversée touche à sa fin.

Ce soir-là, la lune brille comme un disque d'argent en fusion, et ses rayons tracent sur l'eau une large zone miroitante qui semble un grand fleuve glacé coulant en débâcle au milieu de la masse noire de l'océan.

Dans la transparence lumineuse de l'atmosphère, les étoiles scintillent de leur plus vif éclat, l'air est tiède, une brise légère souffle de l'avant et une houle affaiblie imprime au navire un balancement lent et régulier.

Par les panneaux ouverts de l'entrepont où sommeillent entassés six cents coolies chinois, monte un chant d'un rythme simple, monotone et triste comme une mélopée, et le bruit sourd de la machine paraît en marquer la mesure.

Tout à coup, dans une bouffée d'air un peu plus forte, la brise apporte un parfum particulier, une saveur humide. On dirait cette odeur qui se dégage des bois et des plantes forestières après un orage, ces effluves lourds et capiteux que le vent soulève sur les grands herbages après une pluie d'été, une senteur faite de parfums de fleurs, de molécules végétales et d'émanations terrestres.

C'est l'odeur de la terre, le signe certain de l'approche des côtes ; il y a une jouissance exquise à aspirer longuement ce souffle que nous envoie l'archipel du Japon et qui rayonne autour de lui.

Par les panneaux de l'entrepont monte toujours le même chant monotone et triste, et, dans les embarcations suspendues à l'avant du navire, les cercueils des coolies chinois morts pendant la traversée et soigneusement embaumés d'après les rites, suivent le lent balancement de la houle.

Vingt-quatre heures plus tard, me voici sur la terre du Japon, sur le sol enchanté de l'île de Cipangu. Mais, de Yokohama, avec ses rues alignées, ses maisons européennes et ses temples anglicans, aucun souvenir ne me reste, et je me sens transporté en pleine campagne.

Le pays est coupé de collines dentelées, contournées au caprice d'une fantaisie bizarre, et la plaine qui s'étend entre leurs sinuosités est sillonnée de ruisseaux. Malgré l'époque avancée de l'automne, une végétation exubérante couvre le sol d'une verdure d'émeraude, et la flore japonaise prodigue comme par enchantement l'innombrable variété de ses productions. Çà et là, des bois

entiers de camélias arborescens et de magnolias font de larges taches sombres à côté du feuillage plus léger et plus clair des sophoras, des camphriers, des santals et des jasmins ; plus loin, des pawlonias et des pins parasols étalent avec ampleur leur tête compacte, et les tiges souples des bambous se balancent au moindre souffle d'air ; les ruisseaux coulent sous un tapis de nymphéas et de plantes d'eau, tandis que de grosses touffes d'ixoras rouge-carmin et d'hortensias rose pâle couvrent les rives.

Et ce paysage, estompé à la tombée de la nuit d'ombres confuses et flottantes, a une douceur, une tendresse de couleur inexprimables. C'est le charme privilégié et l'originalité des automnes japonais : les pluies abondantes qui tombent pendant les mois d'été, et les brises chaudes et humides que le « courant noir » apporte incessamment des tropiques au Japon, prolongent jusqu'aux derniers jours d'octobre la période de productivité végétale, que, sous des latitudes égales, la sécheresse brûlante des étés de Provence et de Californie arrête dès la fin du mois de juin. Aussi l'on ne voit pas ici le mélange de verdure et de débris, le fouillis de feuilles mortes ou mourantes des automnes de nos climats, et l'on n'y sent pas cette atmosphère de mélancolie, cette impression de défaillance et de regrets qui font l'étrange douceur des tristesses d'octobre.

Dans une gorge plus resserrée, plus touffue et plus verdoyante encore, s'élève le Daïbouts de Kamakura, la statue gigantesque de Bouddha. Le divin Çakya-Mouni est accroupi sur des feuilles de lotus qui recouvrent tout le socle, et les arbres environnans l'enveloppent de leurs branches sans le dépasser. Sous l'impassibilité de sa physionomie, on devine une pensée en travail, une vie intérieure, intense, une âme absorbée dans le sentiment du néant de toutes choses et désabusée à jamais. Cependant, l'heure délicieuse du nirvâna n'est pas encore arrivée, et la méditation du héros divin est presque douloureuse.

La nuit, qui tombe subitement, rend plus grandiose encore et plus mystérieuse l'image du Bouddha, plus vives et plus pénétrantes la tristesse de son cœur et l'éternelle mélancolie de sa pensée.

Tout d'un coup, ainsi que dans une féerie, le décor change ; je me trouve près des remparts de Yeddo, et les échos d'une musique bruyante arrivent jusqu'à moi. C'est le Yoshiwara, la ville des plaisirs ; c'est presque une ville, en effet, ce faubourg de Yeddo, tant la superficie en est vaste, et sa physionomie évoque immédiatement le souvenir de ces cités impures de l'Orient antique qui faisaient exclusivement commerce de volupté.

Les rues larges, éclairées par des milliers de lanternes en papier colorié, ont chaque soir un aspect de fête. Là vit toute une popu-

lation étrange, en robes voyantes, en coiffures compliquées, avec des parures d'idoles, et, par toutes les rues, flotte un parfum vague de musc et d'huile de camélia.

Devant moi, au son d'une musique discordante, deux *guêchas*, vêtues de soie rouge, la taille serrée dans une large ceinture verte, le teint blanchi de fard, les yeux bleuis d'antimoine et les lèvres rougies de vermillon, miment une danse... La brutalité lascive de leurs gestes et la sauvagerie de la musique qui les accompagne m'ont vite lassé, et, tandis que je continue de les regarder machinalement, sans intérêt, il me semble que, comme dans une hallucination, les formes des danseuses s'évanouissent et qu'à leurs traits se substituent des contours vagues et vaporeux, entrevus autrefois.

En sortant de là, j'éprouve une pesanteur de tête vague et pénible, comme après une ivresse de hachich, toute une partie de mon voyage semble s'effacer de mon esprit, et, quand j'en reprends la suite, je me retrouve, après plusieurs jours écoulés, à Nikko, sous les cryptomérias gigantesques des grands sanctuaires du Japon.

Une allée de vingt lieues de long, ombragée d'arbres séculaires dont la cime s'élève à cinquante mètres au-dessus du sol, conduit à la montagne sacrée où les trois premiers fondateurs de la dynastie de Yeyas ont édifié leur tombeau. C'est bien une allée que cette route de quatre-vingts kilomètres, car les arbres qui la bordent, comme la forêt où elle vient aboutir, ont été plantés de main d'homme pour servir d'avenue monumentale et d'abri funéraire aux shogouns de la grande race.

Sous le dôme de verdure des cryptomérias, trois temples, ou plutôt trois groupes de temples, ont été construits. Le principal d'entre eux s'élève au pied de la montagne, à quelques pas d'un torrent que franchit un pont de laque rouge; derrière l'édifice, la forêt se dresse, gravissant des talus à pic que soutiennent des murs cyclopéens.

Là, sur les chapiteaux des colonnes, sur les corniches des toits, sur les balustres et les faîtières, les sculpteurs japonais ont répandu la vie à pleines mains. C'est un luxe éblouissant d'animaux et de fleurs étranges sculptés en bois dur, de dragons d'un modelé vigoureux et souple, d'éléphans aux formes puissantes, de cigognes à la silhouette osseuse, de reptiles tordus en mille replis, de lotus et de nympheas aux feuilles plantureuses, d'orchidées gonflées de sève, de magnolias fleuris et de chrysanthèmes épanouies. Et toutes ces sculptures, où circule un souffle vital presque adéquat à la vie elle-même, sont traitées avec la plus libre fantaisie, avec une inépuisable variété d'attitudes, une incroyable intensité d'expression.

Il n'est pas d'artistes au monde qui se soient plus inspirés que les Japonais du monde extérieur, qui aient eu pour la nature une adoration plus fervente et l'aient serrée d'une plus amoureuse étreinte.

La lune apparaît brusquement entre les nuages blancs qui courent sur le ciel, et, lorsque ses rayons, glissant à travers les branches des cryptomérias, viennent comme un réseau argenté se refléter sur les murs laqués d'or des temples, toutes ces choses presque vivantes s'animent d'une vie plus intense et revêtent un aspect fantastique et saisissant.

Cette nuit, commencée à Nikko, dans l'incohérence du rêve, c'est à Nara que je l'achève.

Dans une heure, le jour va se lever. La lune éclaire encore vaguement un coin du ciel, mais un des bouts effilés de son disque effleure déjà la montagne, et l'astre disparaît rapidement. D'épaisses traînées de vapeurs blanchâtres flottent sur la campagne, et c'est à peine si une légère buée d'or teinte l'horizon du côté où le soleil va paraître. C'est comme un prolongement de la nuit, avec des demi-teintes délicieuses, des ombres d'une légèreté extraordinaire.

La forêt de Nara, toute baignée de brouillard, a des senteurs puissantes. Des camélias au feuillage sombre et des sakaki, plus touffus et plus sombres encore, font, à cette heure douteuse, une *selva oscura* au-dessus de laquelle planent de grands cèdres dont de minces flocons de brume enveloppent la cime.

Plus loin, dans une ombre moite, des glycines, des sophoras et des érables abritent une forêt compacte de centaurées, de fougères, d'azalées et de styrax aux fleurs parfumées.

Près de là, à l'entrée de l'avenue de cèdres qui monte majestueusement aux sanctuaires bouddhiques, un grand cerf de bronze, portant au flanc une inscription d'or, est couché au pied d'un mélèze, au-dessus d'une fontaine où s'enroulent des lotus de bronze. L'animal, tournant sa tête dressée, regarde fièrement derrière lui, et la noblesse élégante de son attitude rappelle le cerf royal sur les flancs duquel Jean Goujon a allongé sa Diane nue, au front impérieux.

Tout à coup, la brume qui enveloppe ce parc enchanté devient lumineuse vers l'est, et le soleil apparaît, d'un bond, dans tout son éclat.

Cette journée, si brillamment éclairée, a été, autant qu'il m'en souvient, riche en impressions artistiques et pittoresques, dont le souvenir m'invite à faire halte quelques instans, à prendre un repos dans ce rapide défilé nocturne ; mais le charme enchanteur de l'Ellis

des *Apparitions* continue d'agir, et les deux dernières nuits que j'ai passées au Japon m'apparaissent précipitamment.

Déjà, en effet, le soleil a disparu derrière les bois de bambous qui couvrent les collines dont Kioto est enserrée, et un jour pâle, d'une teinte indéfinissable, un peu triste et indécis comme certains souvenirs, enveloppe l'ancienne capitale des mikados.

Dans cette pénombre douteuse, le grand temple de Nishi-Hongwanji, sanctuaire principal de Bouddha au Japon, produit une impression profonde de mysticisme et de poésie religieuse. L'intérieur est tout entier revêtu de panneaux en laque d'or adouci, qui, à cette heure, prennent des tons plus doux, plus effacés encore et comme attiédis. Le Bouddha, accroupi au fond sur son lit de lotus, vaguement éclairé par de colossales lanternes en bronze ciselé, a une expression mystérieuse, et les reflets de tout ce qui l'entoure le baignent d'une légère vapeur d'or. Le monastère adjoint au temple est paré avec la même magnificence sobre, et le clair-obscur y produit les mêmes effets de recueillement et de mystère.

Ces fonds d'or rappellent ceux des écoles primitives de la peinture italienne ou allemande ; mais il n'est pas de fresque de Cimabuë ou de triptyque du maître de Hyversberg qui exhale un parfum plus pénétrant de mysticité et d'onction extatique que ce sanctuaire bouddhique, et, seul, Rembrandt, lorsqu'il peignit son *Philosophe en méditation*, eût pu rendre les vibrations de cette atmosphère chaude et ambrée au milieu des ombres du soir. Sur ces laques précieuses, l'art japonais a cependant fortement imprimé sa griffe, son caractère principal, qui à défaut d'autres le distinguerait des écoles mystiques, c'est-à-dire son amour de la vie, sa préoccupation d'en donner une expression vibrante, de la reproduire passionnément. Un grand paon admirablement éployé s'étale sur un camélia blanc, et l'œil de l'oiseau est plein d'éclat, l'or de son col a des reflets bleuâtres de lapis-lazuli ; sa queue, largement ouverte en éventail forme la plus brillante palette de couleur, la plus harmonieuse fusion de tons juxtaposés et miroitans qu'un œil de peintre puisse rêver.

Et partout sur les murs, des lotus de laque exubérans de vie végétale, épanouissant leurs calices d'or, semblent la production puissante d'une terre tropicale.

Dans un coin cependant, un bonze en prières, oubliant l'heure tardive, murmure ses litanies bouddhiques dans une immobilité hiératique, et son crâne chauve, son attitude impassible et réfléchie, toute l'expression de sa personne morale font songer au portrait d'Érasme, du pinceau d'Holbein.

Lorsque je sors du temple, de grandes ombres couvrent déjà la

ville, et les rues que je traverse restent éclairées jusque vers minuit par mille lanternes de couleur. Puis, les théâtres se ferment, et les spectateurs qui, huit heures durant, viennent d'applaudir à des drames réalistes jusqu'au dégoût ou obscènes jusqu'à l'écœurement, se retirent chez eux. Quelques instans plus tard, un profond silence plane sur toutes choses.

Il est une heure du matin, et la lune se lève, pleine, lumineuse, éclairant la ville de Kioto d'une lumière fantastique. Alors, à travers l'atmosphère sonore et calme de la nuit, en présence de ce merveilleux décor japonais que, du haut de la colline où j'habite, j'embrasse en entier, — je crois entendre des sons adoucis, atténués, qu'au premier abord je ne puis reconnaître. Mais peu à peu voici que le rythme se précise, que la mélodie se dessine, et j'ai la vision rapide et lointaine d'un salon parisien étincelant de lumières : sur une scène de société, une jeune femme costumée en Japonaise, les épingles d'or plantées dans les cheveux, les hanches serrées dans une ceinture de soie rouge, chante *la Princesse jaune* de Saint-Saëns, et tandis que la délicieuse musique du maître revient en se pressant à mon oreille, la fraîcheur assez vive de la nuit me fait frissonner soudainement et me pénètre en même temps d'un sentiment de tristesse dont je ne puis comprendre le motif.

Mais, dans cette fraîcheur, un parfum humide se fait sentir graduellement, comme à l'approche d'un étang, et bientôt, en effet, une vaste nappe d'eau apparaît, calme, sans une ride; la lune s'y reflète ainsi qu'en un miroir d'argent et sa lumière claire, diffuse, baigne les rives de flots impalpables. C'est le lac Birva, célébré par tous les poètes japonais. Un monastère bouddhique s'élève sur ses bords, dans un site enchanteur qui invite au repos, à l'isolement et à la méditation.

C'est près de ce monastère, sur la rive du lac, que la célèbre poétesse Ono-Komati vint finir ses jours.

Toute jeune encore, elle avait acquis la célébrité par sa beauté, par son esprit gracieux et délicat, par la sensibilité de son âme en présence des grands spectacles de la nature et par le rythme mélodieux de ses vers.

Le fils d'un mikado s'éprit d'elle; elle l'aima et, sachant que les lois de l'empire interdisaient à un membre de la maison impériale de choisir une épouse en dehors de sa famille, elle se donna à lui spontanément. Mais bientôt, sur de faux indices, dit-on, elle se crut trahie, refusa de se laisser désabuser et ne consentit jamais à revoir celui qu'elle prétendait infidèle. Elle était de ces âmes très rares qu'un froissement flétrit, et, du jour qu'elle ne se crut plus aimée, la vie lui parut décolorée, sans prix, sans but. Elle épancha quelque

temps encore sa douleur dans ses vers, trouva dans son âme des accens déchirans, des cris de passion désespérés, puis, tout d'un coup, perdit ses forces et mourut d'un mal inconnu.

Quelques heures avant sa fin, sentant le cœur plein d'amertume et de regrets, elle dicta ces vers :

« Les fleurs se sont flétries vainement pendant que je contemplais ma vie qui traversait les années. »

Vêtue d'un linceul de soie brochée d'argent, les ongles cerclés d'or, le corps tout imprégné de parfums et d'aromates, elle fut enterrée dans un bois de camélias, sous un parterre d'œillets et de chrysanthèmes.

On raconte encore dans le peuple, — et cette légende est souvent reproduite en peinture, — que parfois, par les nuits de grande lune, l'ombre de cette infortunée sort de sa tombe embaumée et vient errer sur le lac Birva. C'est son fantôme, qui, se posant sur l'eau, en ride légèrement la surface; c'est son haleine qui fait trembler le feuillage argenté des saules et les tiges élancées des bambous.

Et maintenant, c'en est fini du Japon et des enchantemens de Cipangu, l'île dorée. Le steamer qui m'emporte vers la Chine franchit déjà les passes sinueuses de Shimonozoki, entre deux côtes resserrées, boisées de pawlonias et de cèdres sous lesquels apparaissent çà et là un village, un temple.

Le soleil vient de disparaître dans la mer du côté du large, et une bande d'air enflammé, qui semble la vapeur d'un métal en fusion, se lève sur l'horizon pour s'éteindre à son tour quelques minutes plus tard; vers l'est, au contraire, la mer a des teintes plombées et sinistres que terminent vaguement les ondulations indécises de la terre qui s'éloigne. Presque au même instant, des milliers de points lumineux brillent au loin et se meuvent lentement sur l'eau : ce sont des flottilles de jonques qui, chaque année, à pareille époque, viennent pêcher au flambeau sur les bancs poissonneux de ces parages. De loin, dans le clair-obscur de cette nuit, on dirait que toutes ces lumières, entre lesquelles émergent les formes sombres et vagues des récifs, sont l'illumination féerique de quelque ville flottante, d'une Atlantide de l'extrême Orient qui sort des eaux. Puis, vers minuit, tout s'éteint, tout disparaît, et le vent qui souffle de Corée dissipe cette vision dernière du Japon pour me rejeter sans transition dans la réalité.

Et la réalité, c'est Pékin avec ses rues immondes, ses ouragans de poussière, son climat glacial, sa foule brutale et agressive, et toutes les tristesses d'un exil à quatre mille lieues de France.

M. Paléologue.

LA

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

A L'ÉTRANGER ET EN FRANCE

Études économiques et Statistiques sur la propriété foncière; le morcellement, par M. Alfred de Foville, chef du bureau de statistique et de législation comparée au ministère des finances, professeur au Conservatoire des arts et métiers. Paris, 1886; Guillaumin.

Les théoriciens et les législateurs s'occupent de nouveau, en Europe et en Amérique, de la propriété foncière rurale. Parmi les premiers, les uns, comme M. Henri George, attribuent tous les maux de la société humaine à la propriété territoriale privée, qu'ils voudraient abolir. D'autres se contenteraient de répandre, là où elle n'existe guère que comme échantillon, la propriété des paysans, *peasant proprietorship*. Quelques-uns n'admettent que les associations coopératives pour donner au sol toute sa valeur et pour asseoir solidement l'état social de l'avenir. En France, il se rencontre encore des écrivains qui affirment que la terre ne se trouve pas chez nous assez divisée, et que par l'impôt ou d'autres procédés de contrainte on doit pourvoir à un démembrement des quelques rares grands domaines qui subsistent comme des témoins d'un ordre de choses disparu. En sens inverse, quelques agronomes et quelques publicistes se plaignent des frais, des pertes de temps, des servitudes, des insuffisances d'une culture trop morcelée et convient l'état à ordonner des remaniemens et des remembremens obligatoires des propriétés trop éparses. Dans d'autres pays, comme en Italie, il ne

manquerait pas d'esprits pour soutenir que tantôt la petite propriété, tantôt la petite culture, qui en est distincte, est un redoutable mal social qui ne laisse aux petits cultivateurs ni ressources matérielles, ni indépendance morale, qui prive en outre le fisc des revenus que lui procurerait une organisation plus méthodique de l'exploitation du sol. Voilà les points de vue divers auxquels se plaisent les théoriciens. Non moins divisés sont les historiens sur ce sujet capital. Les uns veulent faire remonter à l'œuvre brutale de notre révolution la constitution de la petite propriété sur notre territoire. D'autres démontrent qu'elle existait déjà ou plutôt foisonnait sous l'ancien régime, et affirment que la révolution n'y a rien ajouté. Quant aux législateurs, ils ont soin, en tout pays, de frapper à tour de bras par les charges nouvelles qu'ils inventent chaque jour, par les impôts qu'ils rendent nécessaires, la propriété rurale; puis, par un sentiment de compassion qui vient peut-être d'un remords insuffisant, ils se lamentent sur son sort, ils dissertent sur le crédit agricole, ils votent quelque lambeau de code rural, ils établissent ou ils élèvent, comme en France, des droits de douane protecteurs, ou bien ils font de vastes projets, comme en Angleterre, pour constituer un régime démocratique de propriété terrienne.

Le préjugé, la passion, l'intérêt politique, sont pour beaucoup dans les différentes manières de concevoir et de juger la propriété foncière. Il est utile que des hommes absolument impartiaux apportent à ce débat des élémens précis, des informations complètement sûres. Le livre qui fait la matière de cet article est l'un de ces rares ouvrages que l'on peut et que l'on doit consulter sans appréhensions. L'auteur a de l'estime pour la petite propriété, et il ne s'en cache pas; mais il ne soutient aucune thèse et il a rassemblé, sans parti-pris, tous les documens qui peuvent instruire sur les origines, l'état actuel et les conséquences du morcellement du sol en France. Il a joint à cette étude principale des notes singulièrement précieuses sur la situation de la propriéte rurale dans divers autres pays.

Plus que tout autre, M. Alfred de Foville était propre à la tâche laborieuse et délicate qu'il a entreprise. Il jouit d'une réputation bien établie et incontestée parmi les économistes d'Europe et d'Amérique. Il se tient au premier rang des statisticiens contemporains. Nul n'a plus de conscience dans ses recherches, de pénétration et de sûreté dans ses rapprochemens, de sagacité aussi et de prudence dans ses conclusions. A ces dons toujours rares du vrai savant il joint un réel mérite littéraire; c'est un plaisir imprévu de trouver des séries de chiffres présentées et

interprétées avec tant d'élégance de style, dans une langue si pure et si séduisante. M. de Foville a infligé une fois de plus un démenti aux esprits légers qui, pour excuser leur ignorance, qualifiaient l'économie politique de littérature ennuyeuse! Quand les problèmes les plus importans qui concernent les sociétés humaines s'offrent aux réflexions des hommes d'état avec toute la substance de recherches approfondies et précises, et avec tout le charme d'une forme classique et irréprochable, quel esprit avisé aurait le droit de se plaindre d'ennui?

I.

La petite et la grande propriété existent en tout pays et se côtoient. On peut dire qu'elles ne prospèrent jamais mieux que de compagnie. Il n'est pas de condition plus propice pour la richesse d'un grand domaine qu'une ceinture épaisse de paysans propriétaires. Ils sont nombreux, ils n'émigrent pas, toutes leurs heures ne sont pas absorbées par la culture de leur bien propre, ils fournissent ainsi au puissant voisin une main-d'œuvre assurée. Ils maintiennent, en outre, la valeur du sol : de temps à autre, ils absorbent quelque morceau ingrat de la vaste terre dont ils sont les satellites et souvent les héritiers présomptifs ; ils ne réduisent ainsi que dans des proportions insignifiantes l'étendue du domaine principal, et ils fournissent à son possesseur des capitaux qui lui permettent de regagner en intensité de culture ce qu'il peut avoir perdu en superficie. Sans cet utile accompagnement de petites propriétés, la grande languit, elle se transforme en *latifundium* ; elle n'a plus de main-d'œuvre sur qui elle puisse compter, de débouché prochain pour divers de ses produits ; elle voit le vide se faire autour d'elle, elle est obligée de faire venir de loin les ouvriers et d'envoyer au loin ses récoltes ; elle n'a plus, en outre, de valeur fixe, elle dépend du hasard qui fournit au maître ou qui lui retire un habile et honnête gérant. Tout grand propriétaire prévoyant devrait apporter un soin minutieux à maintenir ou à créer autour de lui un large anneau de petits propriétaires.

La petite propriété n'a pas un moindre intérêt à être voisine de la grande. Il est impossible que le détenteur de deux ou trois hectares de terrain, sauf le maraîcher de la banlieue des villes, ait sur son bien l'emploi de toutes les heures de son existence. Il est réduit, s'il ne trouve dans le voisinage une commande de travail, à en perdre un certain nombre. Qu'il se rencontre, au contraire, à peu de distance un vaste domaine, il loue ses bras et, d'ordinaire, très cher, quand ils demeureraient inoccupés. Lui, sa femme, ses enfans, pour les

labours, pour les épierremens, pour les sarclages, pour la taille de la vigne, pour la moisson, pour les vendanges, font des journées qui jettent dans sa caisse des écus ou des louis : il consacre à son propre lopin des heures surérogatoires, des heures supplémentaires; la culture ainsi, quoique très soignée et très productive, ne lui en coûte rien ou presque rien. Il tire d'autres profits encore de ce précieux voisinage. Le grand propriétaire de nos jours, ce n'est plus nécessairement le hobereau gaspilleur et appauvri, c'est fréquemment le financier enrichi, l'industriel ou le commerçant retiré des affaires, qui se sont épris de la campagne, de la culture et des coûteux essais : la grande propriété est le luxe intelligent des millionnaires; les machines nouvelles, les méthodes pratiquement incertaines, mais prônées par la science, les beaux reproducteurs, les croisemens de race, les substitutions d'une culture à l'autre, les remèdes sans cesse inventés contre les maladies, chaque jour plus nombreuses, des plantes, ce sont eux qui se chargent de toute cette besogne nécessaire, aléatoire et dispendieuse. La grande propriété fait des expériences pour le profit de la petite. Le paysan propriétaire est là à une école gratuite, à une leçon de choses; il regarde avec intérêt et scepticisme son entreprenant voisin et si, entre dix ou entre cent, une de ces nouveautés tourne à bien, quand le succès a été vingt fois démontré, le petit propriétaire devient imitateur sans aucuns risques. Il adopte le cépage nouveau, la greffe nouvelle, l'assolement récent, le procédé qui mettait le sourire à ses lèvres quand il en faisait l'essai comme salarié du riche. Ainsi la grande propriété instruit la petite; la première seule peut avoir et les vastes capitaux, et l'audace soutenue, et, sinon toujours la science, du moins le reflet de la science. Proudhon, qui, dans l'inextricable fatras de ses divagations, foisonne en mots de génie, a écrit cette ligne si vraie : « Pour déterminer la décadence de l'industrie agricole dans mainte localité ou, du moins, pour en arrêter le progrès, il suffirait peut-être de rendre les fermiers propriétaires (1). » Puis, de même que la petite propriété crée une assurance pour le maintien de la valeur de la grande, celle-ci, à son tour, dans des circonstances données, assure le maintien de la valeur de la petite. Aux heures sombres des catastrophes, quand un fléau inattendu fond sur la terre, supprime non pas pour une année, mais pour une série d'années, les récoltes, le phylloxera, par exemple, puisqu'il faut l'appeler par son nom, la petite propriété tombe dans la détresse et l'impuissance : elle n'a plus, en général, les réserves qui lui permettraient de traverser les années d'épreuve et de reconstituer la culture. C'est alors la grande

(1) *Contradictions économiques*, t. I, p. 185.

qui la recueille et qui la résorbe. Il se fait ainsi, et il doit se faire, une sorte de libre-échange continu entre la propriété du capitaliste et la propriété du paysan. Michelet, qui a décrit avec tant de couleur les travaux merveilleux et féconds du petit propriétaire, s'est singulièrement trompé sur l'heure qui est la plus propice à l'accroissement de la part qu'il détient : « Aux temps les plus mauvais, dit-il, aux momens de pauvreté universelle où le riche même est pauvre et vend par force, alors le pauvre est en état d'acheter; nul acquéreur ne se présentant, le paysan en guenille arrive avec sa pièce d'or et il acquiert. » L'observation est superficielle, comme le fait remarquer avec raison M. de Foville et comme le démontre un juge plus décisif encore, l'expérience des temps récens. C'est dans les périodes de prospérité que les petits propriétaires rognent ou dépècent les grands domaines; alors les goujons dévorent le brochet; mais, dans les heures calamiteuses, celui-ci prend sa revanche. Le grand propriétaire de nos jours, qui est d'ordinaire un capitaliste, amateur de la terre, puisant ses revenus à des sources multiples, qui ne sont jamais toutes taries à la fois, satisfait, lui aussi, à bon compte, son goût d'arrondissement, et il soulage, en la reprenant à un prix relativement élevé, la petite propriété qui défaillait. Il n'est pas douteux que, en dehors de la banlieue des villes et des bourgs, la grande propriété, depuis deux ou trois ans, ne regagne du terrain en France. Quand la crise agricole se sera atténuée, que le paysan aura reconstitué ses épargnes et repris confiance, la petite propriété, un instant arrêtée et refoulée, recommencera ses envahissemens. Ce flux et ce reflux sont aussi bienfaisans que nécessaires; ils correspondent à des situations économiques diverses, l'une qui exige beaucoup de capitaux et une certaine science, l'autre qui a surtout besoin d'une main-d'œuvre intense et minutieuse.

Si la petite et la grande propriété vont de compagnie dans la généralité des pays civilisés, il s'en faut que chacune d'elles ait la même part dans les différentes contrées. L'Angleterre, on le sait, est le pays privilégié de la propriété géante. Les antécédens historiques et les lois ont contribué à l'y constituer et à l'y maintenir. La conquête s'est montrée beaucoup plus systématiquement rapace sur le sol anglais que sur le sol du continent; à aucune heure, elle ne s'est dessaisie de ses rigueurs premières. La confiscation des biens de l'église, qui est devenue, dans le courant des siècles, un fait universel en Europe, se produisait chez nos voisins à un moment où la haute noblesse seule en pouvait profiter. Les avantages qu'offre au pâturage le climat de la Grande-Bretagne ont contribué aussi, dès le XVIe siècle, à évincer le petit laboureur et à lui substituer le grand possesseur de troupeaux, devançant de trois siècles le *squatter* australien.

Il n'est pas jusqu'au développement de l'industrie qui n'ait attiré, bien plus tôt et plus énergiquement qu'en France, vers les villes un grand nombre des habitans des campagnes. Les lois sur les substitutions ont protégé la grande propriété contre les fautes des grands propriétaires. Les complications et la cherté de la procédure ne font pas moins pour enchaîner la terre dans les mêmes mains. Ainsi, dans la Grande-Bretagne, la conquête, la vente des biens des couvens, le climat qui est rebelle aux produits variés de la petite culture, les manufactures, le commerce, l'attrait des villes, les lois positives et l'esprit même des lois, la coutume, tout devait tendre au monopole de la terre, à l'éviction, sinon complète, du moins générale, de la petite propriété et la mise à la portion congrue de la moyenne.

Ce n'est pas que tout le sol britannique appartienne, ainsi que le croit le vulgaire, à quelques centaines ou à quelques milliers d'individus et que le transfert des propriétés rurales soit chose rare chez nos voisins. Le *Times* faisait remarquer, en l'année 1883, que les annonces publiées dans ses colonnes en un même jour mettaient en vente 20,000 hectares de terres valant au moins 50 millions de francs, que ces immeubles offerts étaient situés aux quatre points cardinaux et comportaient la satisfaction des goûts les plus divers, le jardinage, la petite culture, la grande, la pêche, la chasse. Mais, ainsi que le remarque M. de Foville, entre le marché anglais et le marché français pour les immeubles ruraux, il y a la même différence qu'entre un petit commerce de demi-gros et un grand commerce de détail. Si l'on ne consultait que les statistiques, sans les examiner et les interpréter avec attention, on arriverait cependant à cette conclusion que le nombre des propriétaires en Angleterre, sans atteindre celui de France, est considérable. A huit siècles de distance, le gouvernement britannique a remis à jour le célèbre *Domesday Book*, ou livre des propriétaires, de 1085. Sur la demande du comte de Derby, le *Local Government Board* a publié en 1875 le recensement méthodique de tous les possesseurs de la terre, *owners of land*, pour plus de quatre-vingt-dix-neuf ans. On a trouvé, au grand étonnement de certains écrivains, qu'il se rencontrait, dans le royaume-uni, 1,173,821 propriétaires ou détenteurs par emphytéose du sol pour une durée d'au moins un siècle. Sur ces 1,173,821 seigneurs terriens, l'Angleterre et le pays de Galles figurent pour 972,836. On était loin de la vieille légende qui fait du sol britannique l'apanage de quelques familles. Néanmoins, un dépouillement plus attentif des chiffres montre qu'ils n'ont pas toute l'importance qu'on serait tenté de leur attribuer. Sur les 972,836 propriétaires de l'Angleterre proprement dite et du pays de Galles, il s'en rencontre 703,289 qui

détiennent moins d'un acre de terrain, c'est-à-dire moins de 41 ares : ce sont là des *cottages* ou des jardinets, non pas des terres, à proprement parler. La surface totale de ces 700,000 propriétés ne représente que 62,000 hectares, guère plus que l'étendue du département de la Seine, qui a 48,370 hectares ou un 1/2 pour 100 du sol anglais. Sans avoir le moindre dédain pour ces petits potagers, vergers ou jardins à fleurs qui égaient et rassérènent 700,000 familles, on doit rappeler que les 263,000 propriétaires de plus d'un acre de terre occupent à eux seuls les 99 centièmes 1/2 du sol britannique. Encore, comme ils se le divisent inégalement ! 220,642 personnes possèdent entre 1 acre et 100 acres, c'est-à-dire de 40 ares à 40 hectares; 37,216 personnes ont des propriétés de 40 à 400 hectares et 5,408 *landlords*, qui commencent à devenir dignes de ce nom, détiennent plus de 400 hectares chacun. Il faut subdiviser ce dernier groupe; c'est ici que l'ancienne légende sur la concentration de la propriété en Angleterre reprend ses droits et trouve dans les statistiques une justification partielle.

Un recueil démocratique et radical, rempli de chiffres qui sont exacts, le *Financial Reform Almanack*, fait chaque année appel aux réflexions et même aux passions de la classe moyenne britannique en lui donnant la nomenclature nominative des gros traitemens, des grosses pensions et des grosses propriétés territoriales. La livraison de 1884 indique 2,238 familles qui chacune possèdent plus de 5,000 acres de terre ou 2,000 hectares et qui, toutes réunies, absorbent 16 millions d'hectares sur 31 millions dont se compose toute l'étendue du royaume-uni. Ainsi 2,238 familles occupent plus de la moitié du sol de l'Angleterre et de l'Irlande. Pour se faire une juste idée de la constitution de la propriété rurale chez nos voisins, il convient de pousser plus loin l'analyse. La sixième partie du royaume-uni, ou peu s'en faut, 5 millions d'hectares, se partageait en 1878 entre 91 individus seulement : ou relevait 17 propriétaires de 24,000 à 40,000 hectares, puis 25 de 40,000 à 60,000 hectares et 19 de plus de 60,000 hectares. Les points tout à fait culminans étaient occupés par le duc de Sutherland, dont les domaines couvraient 490,000 hectares, non compris les 60,000 appartenant en propre à la duchesse; ce couple fortuné détenait une superficie égale à la moyenne d'un de nos départemens français. Au-dessous par l'étendue, mais bien au-dessus par la richesse, se rencontre un autre grand seigneur écossais, le duc de Buccleugh, auquel ses 185,000 hectares produisent 5,750,000 francs de rente, tandis que le duc de Sutherland ne retire d'une étendue triple que 3,250,000 francs de revenu. Ces grands seigneurs, j'allais dire ces grands feudataires, sont encore primés pour l'importance du revenu foncier par le duc de

Norfolk et le marquis de Bute, qui ne possèdent, l'un que 18,000 hectares et l'autre que 47,000, mais qui en obtiennent des rentes un peu supérieures aux 5,750,000 francs dont le duc de Buccleugh doit se contenter.

Ce sont là des fiefs : leurs titulaires, pour la plupart, en font un bon usage et cherchent à se faire pardonner, par leurs immenses travaux, une aussi colossale occupation du sol. Il n'en fut pas toujours ainsi, et l'on a gardé le souvenir de la sauvage expulsion de 15,000 tenanciers accomplie par une duchesse de Sutherland vers 1815. Le duc actuel, qui dessèche les marécages et assainit toute une contrée, s'efforce de jeter l'oubli sur cette barbarie. Le duc de Buccleugh n'a pas employé moins de 12 ou 13 millions de francs pour creuser à ses frais le port de Granton, qui, situé près d'Édimbourg, sert de débouché à toute une partie de l'Écosse. Ce sont les grands seigneurs écossais ou du nord de l'Angleterre qui, dans la première partie de ce siècle, devancèrent les bienfaits des chemins de fer par les merveilleuses entreprises de canalisation intérieure, dont le commerce de leur patrie reçut une si vive impulsion.

Des domaines si colossaux, quand d'ailleurs les substitutions les rendent en quelque sorte perpétuels, ne peuvent échapper, malgré toute la générosité et l'activité féconde de leurs possesseurs, à l'envie publique et à la critique légitime. Ce sont, dans la rigueur du mot, des monopoles terriens ; l'étendue en est trop vaste et ils ne sont pas assez entourés et pénétrés de cette ceinture de petits propriétaires, dont nous célébrions tout à l'heure l'utilité, pour qu'ils puissent répondre aux conditions économiques d'une parfaite culture. Il fallait toute la popularité dont jouit M. Gladstone en Écosse pour qu'il n'excitât pas l'hilarité de ses auditeurs quand, il y a deux ou trois ans, parlant de la crise agricole et ayant quelque vague réminiscence de son séjour d'hiver dans le Var ou dans les Alpes-Maritimes, il disait : « Ne faites plus uniquement du blé, ni même du bétail, faites des roses. » Le célèbre orateur oubliait à ce moment non-seulement les brumes de la Grande-Bretagne, mais la constitution de la propriété dans ce pays : le paysan provençal qui cultive comme des produits rémunérateurs et les roses et les fruits exquis, ne jouit pas seulement du bienfait du soleil méditerranéen ; l'histoire et nos lois et nos coutumes lui ont fait un autre don précieux, qui est presque indispensable à ces délicates cultures, la petite propriété.

On conçoit que l'esprit public britannique, obsédé de la pensée de ces propriétés géantes, soit enclin aux solutions radicales. Que le livre américain de M. Henri George, *Progress and Poverty*, ce pamphlet spirituel et superficiel contre la propriété foncière per-

sonnelle, ait rencontré dans la Grande-Bretagne des lecteurs par dizaines de mille ou même par centaines de mille, qu'il y ait à peine soulevé des objections dans la classe moyenne ; que M. Chamberlain et même M. Gladstone en soient arrivés, l'un à préconiser, l'autre à presque accepter des solutions artificielles et violentes comme l'expropriation de certaines terres par les communes pour la constitution de propriétés de paysans ou de sociétés coopératives de laboureurs ; qu'il se soit créé par l'initiative privée des associations philanthropiques, telles que la *National Land Company*, pour prôner et pratiquer le système coopératif appliqué à l'agriculture : ces violences d'une partie de l'opinion publique, ces plans divers, ces espérances souvent chimériques sont naturelles dans un pays qui n'a jamais connu le libre commerce de la terre. Nos voisins ne prennent, sans doute, pas le meilleur chemin pour arriver à une réforme pacifique et efficace. Ils n'auraient qu'à abolir les substitutions et à améliorer leur procédure, leur système judiciaire, à diminuer leurs frais de justice, la petite et la moyenne propriété naîtraient alors et se développeraient avec le temps. On ne doit pas se dissimuler, cependant, que le climat, plus favorable au pâturage qu'aux petites productions variées, le caractère britannique, qui est plus séduit par le mirage des gains commerciaux illimités que par les lentes et restreintes perspectives de l'exploitation du sol, les mœurs enfin et les antécédens de la race s'opposeront pendant bien des séries d'années, sinon toujours, à ce que la petite et la moyenne propriété aient en Angleterre une part aussi prépondérante qu'en France, en Belgique ou sur les bords du Rhin.

Les *landlords* anglais sentent cependant déjà que le terrain se dérobera bientôt sous leurs pieds, et beaucoup d'entre eux depuis dix ans se constituent aux États-Unis des *latifundia* qui compenseront momentanément la perte de ceux qu'on pourra leur enlever en Europe. Toute l'aristocratie de la Grande-Bretagne s'est jetée, avec la fougue anglaise, bien autrement violente et soutenue que la *furia francese*, sur les terres vacantes du *Far West* américain et canadien. On cite entre autres un propriétaire anglais, sir E.-J. Reed, qui, à lui seul, s'est constitué un domaine colonial de 800,000 hectares aux Etats-Unis.

On sait que le gouvernement de l'Union américaine du Nord commence à s'alarmer de ces immenses acquisitions faites par des capitalistes étrangers et qu'il projette d'y mettre un terme. Ce n'est pas que l'on puisse espérer avant bien longtemps de constituer aux États-Unis la toute petite propriété telle qu'on la connaît sur le continent européen, c'est-à-dire ces lopins de champs dont le pro-

duit n'est qu'un appoint dans le revenu de celui qui les possède. Les espaces vacans sont encore tellement énormes dans l'Amérique du Nord, et la culture intensive, sauf dans les contrées de l'Est et dans la banlieue des villes, y rencontre tant d'obstacles, que la propriété naine y est presque inconnue. Dans les ventes ou les concessions gratuites de *public lands*, l'unité ordinaire est un carré géométrique d'environ 65 hectares, correspondant à ce qui pour l'étendue serait considéré en France comme une grande propriété. Le *census* de 1880 constatait 4,008,907 exploitations rurales ayant une étendue de 217 millions d'hectares, soit 54 hectares pour chacune en moyenne. Le nombre des exploitations peut être un peu supérieur à celui des propriétaires, mais il n'en doit guère différer, car on sait que le fermage n'existe aux États-Unis que d'une façon tout à fait exceptionnelle. Les *farms*, c'est-à-dire les exploitations, sont cultivées le plus souvent par le propriétaire, quelquefois pour les très vastes, par des régisseurs. On peut donc admettre que le nombre des propriétaires ruraux doit atteindre, dans la grande Union américaine, le chiffre élevé de 3 millions et demi à 4 millions. Il a une tendance à rapidement s'accroître, car le nombre des exploitations, qui était, on l'a vu, de 4,008,907, d'après le *Census* de 1880, n'atteignait que 2,659,985 en 1870, 2,044,077 en 1860 et 1,149,073 en 1850. Il a ainsi presque doublé depuis vingt ans et presque triplé depuis trente. Il s'en faut que la population se soit accrue dans ces proportions. Elle était de 23 millions d'âmes en 1850, de 31 millions et demi en 1860, de 38 et demi en 1870 et de 50,155,783 en 1880. A ne considérer que les vingt dernières années, le nombre des exploitations rurales a augmenté de 95 pour 100 et la population de 60 pour 100 seulement. La proportion des propriétaires au nombre total des habitans s'est donc notablement élevée.

Ainsi les États-Unis n'échappent pas à la loi générale, qui veut que là où la terre est libre, elle se morcelle à mesure que la culture se perfectionne. Malgré les énormes *latifundia* qui se sont constitués depuis quelques années au Minnesota, au Dakota, au Texas, en Californie même, l'étendue moyenne des exploitations territotoriales dans la grande république américaine n'a pas cessé de se restreindre. Elle était de 82 hectares en 1850, de 80 en 1860, elle tombe à 62 hectares en 1870, puis à 54 en 1880.

La petite propriété, dans le sens français du mot, ne se rencontre guère, toutefois, aux États-Unis; elle disparaît plutôt, c'est la moyenne qui prend le dessus. Sur les 4,008,907 exploitations rurales recensées en 1880, on n'en comptait que 4,352 de moins de 1 hectare 20 ares, 134,889 entre 1 hectare 20 ares et 4 hectares, 254,749

de 4 à 8 hectares, 781,474 de 8 hectares à 20 : phénomène curieux, toutes ces catégories d'exploitations, surtout les plus petites, sont en nombre notablement moindre que lors du recensement de 1870. Les exploitations d'une étendue plus considérable se sont, au contraire, multipliées : on en trouve 1,032,000 de 20 à 40 hectares, 1,695,000, les deux cinquièmes du nombre total, de 40 hectares à 200 ; 75,972 exploitations de 200 à 400 hectares et enfin 28,378 de plus de 400 hectares. Il est regrettable que nous n'ayons pas la décomposition de ce dernier chiffre et que nous ne sachions pas combien il se rencontre de capitalistes fonciers qui détiennent aux États-Unis des dizaines de mille ou des cinquantaines de mille hectares. Il est intéressant de voir, sinon la petite propriété, du moins la moyenne, se répandre si rapidement dans un pays qu'on se représente d'ordinaire comme la proie des spéculateurs terriens. Peu à peu ce progrès s'accentuera, et les recensemens du commencement du prochain siècle constateront sans doute le morcellement graduel des exploitations colossales du *Far-West* américain.

Si l'Amérique et le royaume-uni sont les contrées où la grande propriété se rencontre avec le développement le plus imposant, il ne faudrait pas croire que le continent européen n'offrît pas également à l'observateur des domaines gigantesques. La Hongrie, avec sa population clairsemée et stationnaire, semble le pays du continent où ils foisonnent le plus. Nous ne parlons pas ici de la Russie, sur laquelle manquent les renseignemens récens, et qui, d'ailleurs, se trouve encore dans les conditions d'une contrée toute primitive. Les magnats peuvent presque rivaliser avec les plus fortunés landlords de la Grande-Bretagne. Le prince Nicolas Esterhazy, qui paie 334,629 florins d'impôt, c'est-à-dire au cours actuel du change, 669,000 francs, la famille des Zichy, qui verse au fisc un peu plus de 300,000 florins, les sept membres de la famille Karolyi, dont les impôts atteignent 263,000 florins, 526,000 francs, peuvent sans trop rougir, se présenter à côté du duc de Norfolk, du marquis de Bute, du duc de Buccleugh, du duc de Sutherland et des trente ou quarante autres principaux propriétaires du royaume-uni. Malgré ces énormes domaines princiers, la Hongrie fait à la moyenne et à la petite propriété une part beaucoup plus forte que la Grande-Bretagne. On n'y recense pas moins, en effet, de 2,486,265 propriétaires, ce qui est une proportion considérable pour une population de 13,700,000 habitans. Sur ces 2,486,000 propriétaires, plus des neuf dixièmes, il est vrai, à savoir 2,348,000, possèdent chacun moins de 17 hectares 20 ares de terre ; 118,981 autres, représentant la moyenne propriété, détiennent des exploitations de 17 hec-

tares 20 ares à 115 hectares; 13,748 propriétaires ont des domaines de 115 à 575 hectares; 4,695 autres détiennent des étendues de 575 à 5,750 hectares, et enfin il se rencontre au sommet de cette pyramide dont la base est fort large, mais dont les degrés moyens sont étroits, 231 seigneurs terriens qui ont chacun en propriété plus de 5,750 hectares. Les 211 propriétaires principaux inscrits d'office récemment sur le tableau des magnats paient ensemble 3,130,000 florins, plus de 6 millions de francs d'impôt foncier, soit la huitième partie du produit total de la contribution foncière. La très grande et la petite propriété coexistent ainsi dans la Transleithanie; mais la deuxième attend encore des héritages qu'elle se partagera dans un temps plus ou moins prochain; quoique les conditions physiques de la Hongrie, qui se compose en grande partie d'énormes plaines, et le peu de densité de la population soient favorables à des exploitations étendues, il n'est ni naturel ni utile que d'énormes domaines comme ceux que nous avons indiqués, en l'absence de lois restrictives, se perpétuent pendant bien des générations.

Voisine de la Hongrie, l'Autriche ne paraît guère différer de sa sœur et de son alliée; la très grande propriété, quoiqu'elle s'y rencontre, surtout en Bohême et en Moravie, y a peut-être un peu moins d'importance; mais elle y offre encore de superbes restes. Pour une superficie de 30 millions d'hectares, dont 28,300,000 sont sujets à l'impôt, les autres étant regardés comme improductifs, l'Autriche compte 5,198,904 cotes foncières qui correspondent à 4,116,216 contribuables, la part moyenne de chacun atteignant près de 7 hectares. Les parcelles sont au nombre de 52 millions, c'est-à-dire de 10 par cote et d'une contenance moyenne de 57 ares. C'est, on le voit, une division considérable : la propriété bâtie doit être pour beaucoup dans ce morcellement. Comme la Hongrie, l'Autriche ne connaît guère le fermage, qui est un mode de tenure réservé presque à l'Europe occidentale. Sur les 18 millions et demi d'hectares, en dehors des terrains boisés qui constituent les exploitations agricoles proprement dites, il ne s'en trouve guère que la vingtième partie qui soit affermée. Les grands propriétaires terriens, ceux qui paient plus de 2,500 francs d'impôt foncier dans une même circonscription, étaient au nombre de 1,133 en 1883, et ils se répartissaient en 596 nobles, 347 bourgeois, 73 communes, 23 églises, 52 couvens, 20 fondations pieuses et 22 sociétés industrielles.

L'empire d'Allemagne, surtout dans les régions de l'ouest et du sud, est beaucoup plus dégagé que l'Autriche et la Hongrie des vieux liens qui enlaçaient la société féodale. Les districts des bords

du Rhin se rapprochent singulièrement, pour la tenure foncière, de la Belgique et de la France de l'est; les provinces de la Baltique, au contraire, ne connaissent guère la petite propriété. Le district d'Aix-la Chapelle et celui de Dantzig forment, à ce point de vue, un complet contraste. Dans le premier on rencontre 44,232 propriétés rurales qui se partagent 197,580 hectares de terres cultivables, soit une contenance moyenne de 4 hectares et demi pour chacune. Dans le second il ne se trouve que 21,150 propriétés rurales pour une étendue totale de 582,268 hectares de terre cultivable, soit une contenance moyenne de 27 hectares et demi par propriété. Tandis que autour d'Aix-la-Chapelle on recense plus de 22,000 propriétés inférieures à 2 hectares, il ne s'en rencontre pas 6,000 autour de Dantzig. Pour la totalité de l'empire d'Allemagne, les données statistiques récentes, datant de 1882 et 1883, ne s'appliquent qu'aux quatre cinquièmes de la surface du pays. Elles témoignent que la petite propriété y est très répandue. Sur les 40,875,000 hectares pour lesquels on a des informations, en effet, on ne constate pas moins de 5,276,344 exploitations rurales, dont 2,300,000 environ occupent une étendue inférieure chacune à 1 hectare et 2,300,000 également de 1 à 10 hectares. Le mot d'exploitation n'est, sans doute, pas un synonyme absolu du mot propriété. Mais l'enquête a constaté que sur ces 5,276,344 exploitations, il y en avait 2,953,445 où l'exploitant est propriétaire de toute la surface, 946,805 autres où moins de la moitié de la surface exploitée est louée, 546,957 où plus de la moitié est louée, et 829,137 où tout est affermé. On peut en conclure, avec peu de chances d'erreur, que sur ces 40 millions d'hectares il se trouve 4 millions 2 ou 300,000 propriétaires; et comme il ne s'agit ici que des quatre cinquièmes environ de l'empire, on est amené à penser que l'Allemagne renferme près de 5 millions de propriétaires ruraux.

La petite propriété, on le voit, est beaucoup plus répandue dans le monde entier qu'on n'est porté d'ordinaire à le croire. Ce n'est pas l'apanage d'un seul pays. En mettant de côté l'Angleterre, on la retrouve dans tous, à des degrés un peu inégaux de développement. A mesure que l'on approche de l'occident du continent européen, elle devient cependant plus fréquente. L'ancienne terre des *latifundia*, qui fut, dit-on, ruinée par eux, l'Italie, se signale par le nombre de ses petits propriétaires, et il semble que l'exiguïté d'une partie de ses domaines lui soit aujourd'hui aussi à charge et à détriment qu'autrefois leur immensité. Une enquête récente fixait à 4,133,432, dont 2,733,467 hommes et 1,399,865 femmes, le nombre des propriétaires italiens, sur une population qui n'atteint pas 30 millions d'âmes. La contenance moyenne se réduirait ainsi

à 7 hectares par propriété ; mais il conviendrait de déduire 781,000 propriétaires qui ne possèdent que des constructions, c'est-à-dire pour la plupart des maisons ou des cottages. C'est en Sardaigne que la propriété est le plus répandue et le plus divisée, dans les Marches qu'elle l'est le moins. La première province fournit 1 propriétaire sur 4 habitans, la seconde 1 sur 13. Y-a-t-il quelque relation entre le nombre restreint des propriétaires des Marches et le développement qu'ont pris dans cette contrée les idées socialistes ?

Remontons vers le nord en restant à peu près sur les mêmes degrés de longitude. Un des petits peuples les plus prospères et les plus industrieux qui honorent le monde s'offre à nous, le peuple hollandais. Son sol, fait en partie de main d'homme, se compose brut de 3 millions d'hectares ; mais si l'on en déduit 713,000 hectares de terrains incultes, les marécages, les digues et les routes, les terrains publics, les constructions et leurs dépendances, il reste 2,235,000 hectares cultivables. Le sol brut de la Hollande, utilisé ou non, se partage entre 581,484 contribuables à l'impôt foncier rural ; la taxe foncière pour les propriétés bâties est en dehors. La moyenne pour chaque propriété rurale se trouve monter à 4 hectares et demi. Le nombre des parcelles est considérable, atteignant 4,433,251, soit environ 70 ares par parcelle. Sur ces contribuables à l'impôt foncier, 71 pour 100 sont taxés pour un revenu imposable de moins de 25 florins ou 50 francs. La petite et même la très petite propriété foisonnent donc en Hollande. La grande, sans en être bannie, ne s'y présente que rarement, puisqu'on n'y compte que 6,882 contribuables pour un revenu imposable de 1,000 à 5,000 florins, soit de 2,000 à 10,000 francs, et 407 propriétaires de domaines dont le rendement est évalué à plus de 5,000 florins, 10,000 francs. Il faut dire que, en Hollande, comme partout d'ailleurs, le revenu imposable doit rester au-dessous du revenu réel, d'un tiers au moins, peut-être de moitié.

Plus morcelé encore que celui de la Hollande est le sol de la Belgique : les territoires des deux pays sont presque égaux, celui du premier offrant, cependant, une supériorité de 10 pour 100 environ. La Belgique ne s'étend que sur 2,945,000 hectares, tandis que la Néerlande en occupe 3,242,000. Le nombre des exploitations belges dépasse de 60 pour 100 celui des exploitations hollandaises, et il s'est singulièrement accru depuis vingt années. On relevait, en 1866, 744,007 exploitations, dont un peu plus de 40 pour 100 étaient conduites directement par les propriétaires : en 1880, le nombre des exploitations atteint 910,396, dont un peu plus des deux tiers, 616,812, sont affermés. Si la Belgique est un pays de

petite propriété, c'est encore plus un pays de petite culture : les deux mots sont loin d'être synonymes. La surface moyenne des exploitations, si l'on déduit le sol non imposable, routes, canaux, etc., ne va qu'à 2 hectares 97. Le plus grand nombre demeure fort au-dessous de cette proportion. On compte 472,000 exploitations de moins 50 ares, 122,000 de 50 ares à 1 hectare et 116,000 de 1 à 2 hectares. Il ne faudrait pas croire qu'il y eût autant de propriétaires que d'exploitations, et que toutes ces propriétés fussent vraiment des propriétés rurales. Les jardinets attenant aux maisons des campagnes et des petites villes, ou même des faubourgs des grandes, entrent pour une forte part dans ce total majestueux de 910,396 exploitations. Si l'on se souvient que la population belge comprend seulement 1,210,000 ménages, on voit combien est forte la proportion de ceux qui ont un intérêt direct dans le sol, soit comme propriétaires, soit tout au moins comme fermiers ou exploitans à leur compte. Il est assez difficile, plutôt même impossible, de dégager de ces données, avec une exactitude minutieuse et absolue, le nombre des propriétaires. Les personnes qui sont peu au courant des recherches statistiques s'imaginent qu'il est aisé de découvrir le nombre des propriétaires terriens dans un pays ; en réalité, on n'y peut parvenir avec précision ; on en approche, on le conjecture d'une façon raisonnable, mais on n'arrive pas à la certitude ; les doubles emplois abondent en pareille matière. Un fait intéressant qu'on ne peut négliger c'est que, malgré l'augmentation, depuis 1866, du nombre total des exploitations en Belgique, celles qui sont cultivées directement par les propriétaires ont diminué de 8 1/2 pour 100 depuis cette date. On peut admettre que, parmi les 293,524 exploitans qui sont en même temps propriétaires de leurs exploitations, il se rencontre peu de doubles emplois. Il est prudent, au contraire, de réduire de moitié le chiffre des exploitations louées, pour avoir le nombre des propriétaires qui y correspondent. Peut-être même, dans un pays de petite culture et de petites locations, comme les Flandres, devrait-on le réduire des trois quarts ; on obtiendrait ainsi le chiffre de 450,000 à 550,000 propriétaires fonciers pour le royaume de Belgique, ce serait le dixième de la population ; mais, comme il faut tenir compte des familles qui sont nombreuses, car la petite propriété en Belgique, aidée de l'industrie manufacturière et extractive, n'empêche pas une énorme natalité, on peut conclure que la moitié environ des habitans des campagnes belges ont une propriété foncière.

La grande propriété, chez nos voisins du nord-est, a perdu considérablement de terrain depuis quinze années ; la perte, il est vrai,

n'est pas aussi forte en réalité qu'en apparence; la petite culture, qui morcelle les locations, fait souvent l'illusion de la disparition de la grande propriété. Toutes les catégories d'exploitations supérieures à 3 hectares se trouvent moins nombreuses en 1880 qu'en 1866. A partir de 10 hectares, la décroissance, d'une époque à l'autre, devient très forte : on constate 25,983 exploitations de 10 à 20 hectares, en 1880, contre 30,996 en 1866,7,749 de 20 à 30 hectares à la date la plus récente contre 9,967 à la date la plus éloignée, 3,023 de 30 à 40 hectares contre 3,982, 1,414 de 40 à 50 hectares contre 2,114, 3,403 exploitations de plus de 50 hectares, en 1880, contre 5,527 en 1866.

Qu'on l'approuve ou qu'on le blâme, le morcellement, soit des héritages, soit tout au moins des cultures, a donc fait son œuvre dans toute l'Europe occidentale et centrale, aux États-Unis d'Amérique même, depuis cinquante ans, depuis vingt ans, depuis quinze. Ceux qui croient, sur la foi d'une légende, que la France a le monopole de la petite propriété ou de la petite culture, ferment les yeux à l'observation. Ceux qui pensent qu'une révolution violente, accompagnée de bannissemens et de confiscations, était nécessaire pour diviser les vastes domaines et faire sortir du sol des légions de petits propriétaires, ceux-là montrent une singulière ignorance de faits qui sont universels. Les hommes d'état étourdis et impérieux, les philosophes sentimentaux et emportés, qui recommandent les moyens artificiels, l'expropriation des terres seigneuriales, les avances par l'état aux paysans, les prêts gratuits ou à bas intérêts à des associations coopératives, pour constituer la petite propriété agricole, ceux-là aussi sont de médiocres observateurs. Partout où la population se fait dense et jouit de la liberté, où la terre est affranchie des liens d'une législation restrictive, d'une procédure obscure et coûteuse, de droits de transfert élevés, elle se subdivise, elle change de mains, elle devient mobile et agile, elle revêt successivement, suivant les variations des circonstances économiques, les formes qui conviennent le plus au service essentiel qu'elle doit rendre, qui est de fournir à l'humanité la plus grande part possible de denrées et de jouissances. Un écrivain anglais, lady Verney, voulant frapper à la tête la petite propriété foncière, s'appliquait, dans des livres plus divertissans et plus spirituels que sérieusement préparés, à tourner en ridicule les paysans propriétaires de la Limagne et de la Savoie. Elle eût pu tout aussi bien diriger ses sarcasmes sur les petits exploitans belges, ou hollandais, ou rhénans, ou wurtembergeois, ou sardes mêmes. En dehors de l'Angleterre, qui se trouve placée sous un régime artificiel, la petite propriété et plus encore la petite culture se font une part de plus

en plus opime. Récapitulons : aux États-Unis d'Amérique, on recense, en 1880, 4,008,000 exploitations rurales, au lieu de 2,659,000 en 1870, et la moyenne de chaque exploitation est tombée successivement de 82 hectares en 1850, à 80 en 1860 et à 54 en 1880. En Hongrie, pays encore neuf et à population clairsemée, on compte 2,486,000 propriétés, ce qui représente plus d'une propriété par six habitans. L'Autriche, avec ses 4,116,216 contribuables à l'impôt foncier rural et ses 52 millions de parcelles, ne s'étendant chacune en moyenne que sur 57 ares, marque un progrès dans le morcellement. L'empire d'Allemagne qui, sur les quatre cinquièmes seulement de son territoire, possède 5,276,344 exploitations, dont 4,447,000 sont exploitées par le propriétaire, soit de toute la superficie, soit d'une partie de la superficie, ne fait pas exception à cette règle des peuples anciennement civilisés. On en peut dire autant de l'Italie, où l'on compte 3,352,000 propriétaires de terrains, en dehors des simples propriétaires de constructions. La Hollande et la Belgique, qui offrent l'une 581,484 contribuables à l'impôt foncier rural et 4,433,000 parcelles ayant en moyenne 70 ares, l'autre, 910,396 exploitations rurales, terminent avec éclat la série des nations occidentales, où la petite propriété et la petite culture s'épanouissent. Voilà donc le fait universel. Si nous avions des statistiques sur la Grèce, sur le Portugal, sur l'Espagne même, nous en aurions, sans doute, une confirmation nouvelle. Partout où la loi n'intervient pas comme un obstacle, soit brutalement sous la forme de substitutions et de majorats, soit sournoisement par des lois de procédure inextricables et des droits de transfert prohibitifs, la terre se divise et échoit à un nombre de plus en plus considérable de mains.

II.

Nous n'avons pas parlé encore de la France, le lecteur peut en être surpris. Il nous plaisait de jeter d'abord un coup d'œil au dehors et de montrer que la petite propriété et la petite culture, biens ou fléaux, ne sont l'apanage ni de notre race, ni de notre sol. Le monde moderne est plus uniforme que ne se le figurent les politiciens et mêmes les philanthropes. Il obéit à des lois instinctives d'évolution, qui, partout où les états ne font pas de grands efforts pour les contre-carrer, produisent à la longue des résultats assez identiques. Nos vertus et nos vices, nos qualités et nos défauts, dans l'ordre social comme dans l'ordre personnel, nous sont moins propres qu'à tout le genre humain.

C'est à la propriété en France que le savant et ingénieux ouvrage de M. de Foville est particulièrement consacré. Il traite ce sujet

du morcellement avec la délicatesse et la sûreté d'analyse qui sont indispensables pour arriver, non pas à la vérité absolue, mais à une approximation de la vérité. Le morcellement du sol se présente sous trois formes diverses que l'on confond constamment, ce qui mène aux plus graves erreurs. Il y a d'abord la division de la propriété en elle-même, c'est-à-dire l'étendue des propriétés, puis le fractionnement parcellaire à l'intérieur d'une même propriété, enfin la dispersion des propriétés. Ce sont là trois phénomènes distincts. Le morcellement atteint le point culminant là où non-seulement il y a beaucoup de propriétaires, mais où la propriété de chacun de ces nombreux propriétaires se compose de beaucoup de parcelles distinctes et où, par surcroît, toutes ces parcelles d'une propriété déjà petite sont très disséminées. Parlons rapidement de chacun de ces points.

La terre, en France, a toujours été très morcelée ; les antécédens historiques, le colonat romain, les goûts nationaux, qui portent médiocrement les Français vers les entreprises commerciales, le climat qui favorise les productions privilégiées de la petite culture, la configuration même du sol, qui offre plus de vallons et de coteaux que de vastes plaines et de plateaux étendus, toutes les conditions physiques, ethniques, historiques prédisposaient la France au développement rapide de la petite propriété et de la petite culture. Ceux qui font remonter l'une et l'autre à la révolution de 1789 sont aussi dépourvus d'observation que de lecture Tous les écrivains sérieux et impartiaux de ce temps, Tocqueville, Léonce de Lavergne, M. Baudrillart et bien d'autres ont établi l'antiquité de la petite propriété sur notre sol. L'érudition et les recherches de M. de Foville fournissent une foule de preuves à l'appui de cette opinion. Boisguillebert, en 1697, constate l'existence d'un très grand nombre de petits propriétaires, ajoutant que le malheur des temps en forçait un grand nombre à vendre leur bien. On a vu que, contrairement à ce qu'avait imaginé Michelet, les temps de crise nationale ou agricole réduisent momentanément la part de la petite propriété, qui n'agrandit son domaine qu'aux heures de prospérité générale. Le même Boisguillebert célèbre les bienfaits de la petite propriété aux environs de Montauban : « Il est impossible d'y trouver un pied de terre à qui on ne fasse rapporter tout ce qu'il peut produire. Il n'y a point d'homme, quelque pauvre qu'il soit, qui ne soit couvert d'un habit de laine d'une manière honnête, qui ne mange du pain autant qu'il lui en faut, et presque tous mangent de la viande ; tous ont des maisons couvertes de tuiles, et on les répare quand elles en ont besoin (1). » Voilà quelques lignes à opposer à la célèbre boutade de La Bruyère,

(1) *Détail de la France* (1707), 1re partie, chap. XXI.

qui apportait dans le parcours des campagnes ses habitudes de lettré de cour. En 1738, l'abbé de Saint-Pierre, renseigné par les intendans, remarque que « les journaliers ont presque tous un jardin ou quelque morceau de vigne ou de terre. » Pour créer une tradition qui ne s'est pas perdue depuis lors, les sociétés d'agriculture, en 1761, gémissent sur les abus du morcellement. Quesnay donne dans les mêmes lamentations, et, deux siècles auparavant, Guy Coquille faisait sur le même sujet comme une complainte dont le refrain dure encore. Turgot et Necker, à leur tour, parlent de « l'immensité des petites propriétés rurales. » Le témoin le plus probant est encore le gallophobe Arthur Young, observateur peu bienveillant, mais exact quand la passion ne l'égare pas.

On pourrait citer de lui des pages entières, notamment sur les districts du Midi : « Les petites propriétés des paysans se trouvent partout, écrit-il, à un point que nous nous refuserions à croire en Angleterre, et cela dans toutes les provinces, même celles où prédominaient les autres régimes (fermes et métairies). Dans le Quercy, le Languedoc, les Pyrénées, le Béarn, la Gascogne, la Guyenne, l'Alsace, les Flandres et la Lorraine, ce sont les petites propriétés qui l'emportent. » Et, plus loin : « Il y a dans toutes les provinces de France de petites terres exploitées par leurs propriétaires, ce que nous ne connaissons pas chez nous. Le nombre en est si grand que j'incline à croire qu'elle forment le tiers du royaume. » Ce détracteur presque systématique de la France se laisse entraîner à des élans d'admiration : « En Béarn, dit-il, j'ai traversé une région de petites cultures dont l'aspect, la propreté, l'aisance et le bien-être m'ont ravi ; la propriété seule sur un espace si étroit pouvait donner de tels résultats. » Il avoue encore que, dans la Flandre, en Alsace, le long de la Garonne « les petits propriétaires lui ont paru vraiment à leur aise, » qu'en Basse-Bretagne, beaucoup passent pour riches ; il s'émerveille de trouver dans les hameaux de l'Artois et de la Picardie plus de fruits, prunes, cerises, raisins, melons que l'Angleterre n'en voit dans ses étés les plus chauds. C'est Arthur Young enfin, à propos de la France, qui trouve les accens les plus lyriques pour vanter la petite propriété. Des environs de Dunkerque il dit : « Le magique pouvoir de la propriété y change le sable en or. » Un autre jour, il s'écrie : « Donnez à un homme la sûre possession d'un aride rocher, il le changera en jardin. » Il eut la confirmation de cette formule : « Il n'y a pas de moyen si sûr, écrit-il, pour mettre en valeur le sommet des montagnes que de le partager entre les paysans ; on le voit en Languedoc, où ils ont apporté dans des hottes la terre que la nature ne leur accordait pas. »

Ces éloges sont d'autant plus précieux qu'ils font violence à la

doctrine générale et au parti-pris de l'auteur. Arthur Young appréhendait le triomphe de la petite propriété et en attendait des maux que l'expérience n'a pas réalisés. Ces prévisions sinistres paraissent aujourd'hui singulièrement divertissantes, tellement elles sont au rebours de tout le train des choses. « L'Angleterre pourra toujours se suffire, grâce à de grandes fermes, écrivait-il, tandis que la France est arrivée à la limite où la terre ne saurait nourrir plus de monde ; » elle avait alors une vingtaine de millions d'habitans, et comme « un des effets de la division du sol est l'accroissement de la population, la France se prépare la plus horrible détresse que l'on puisse imaginer ; » elle dépassera bientôt la Chine, où une populace affamée se dispute « les charognes décomposées des chiens, des chats, des rats, la vermine la plus dégoûtante. » Ce n'est pas une boutade de voyageur dans les heures sombres ; il revient souvent sur cette idée : « Disons-le bien, la petite propriété est la source de maux effroyables, et telle en est l'action en France que la loi devrait intervenir. » Ainsi, la théorie chez Arthur Young était nettement contraire à la petite propriété, dont il attendait des fléaux épouvantables, notamment un accroissement démesuré de la population. » Ce cauchemar a longtemps hanté les écrivains anglais. C'est de 1787 à 1789 qu'Arthur Young voyageait en France. Malthus, une quinzaine d'années plus tard, annonçait qu'au bout d'un siècle la France serait aussi remarquable dans le monde par son excessive indigence que par l'excessive division de son sol. Un siècle a presque passé sur les prédictions d'Arthur Young et trois quarts de siècle environ sur celles de Malthus, et aujourd'hui, bien loin de voir dans la petite propriété la source d'un accroissement indéfini de population, on lui fait le reproche opposé.

D'autres voyageurs anglais du même temps, devançant les expropriations en masse des biens nationaux, témoignent que, sous l'ancien régime, la petite propriété avait pris fortement possession d'une grande partie de la France, et ils s'extasient sur l'air de contentement et de prospérité répandu dans les villages. Lady Montagu, Horace Walpole, le docteur Rigby, dans leurs lettres ou leurs journaux de voyages, abondent en observations de ce genre.

Ce ne sont pas seulement les récits des voyageurs qui établissent cette vérité aujourd'hui incontestée que la propriété du paysan est fort antérieure chez nous aux confiscations révolutionnaires. Elle a dans notre histoire des racines bien plus lointaines et plus profondes. Les anciens livres terriers sont très significatifs à ce sujet. L'un d'eux, que l'on conserve dans les Archives du département de Seine-et-Marne, concerne la « seigneurie et prévôté de Colombes, appartenant à l'abbaye de Chelles. » Il date de 1509 : la superficie

de ce territoire se bornait à 3,195 arpens qui étaient partagés entre 480 personnes et formaient 5,469 parcelles. D'après la conversion en mesures modernes, chaque parcelle avait en moyenne 24 ares, et chaque domaine, se composant de 11 parcelles en moyenne, n'occupait moyennement que 2 hectares 64 ares de superficie. M. de Foville dit avec raison que ce territoire pourrait bien être moins subdivisé à l'heure actuelle que sous Louis XII. Sans pouvoir toujours remonter aussi haut, on trouve de nombreux cas analogues. En 1697, les habitans de Rouvres, près de Dijon, voulant se racheter d'une certaine dîme, profitent de l'occasion pour demander qu'on leur permette de faire un remaniement général de leurs propriétés trop enchevêtrées les unes dans les autres. En 1701, avec l'approbation de l'intendant, on se livre à cette opération, et voici comment François de Neufchâteau raconte ce rajustement de la propriété dans cette paroisse : « L'arpenteur Feugeray divisa toutes les contrées du ban en sections, aboutissant toutes sur des chemins... 4,000 journaux de terre, divisés en un nombre infini de petits champs et appartenant à 300 propriétaires, furent réunis de manière à ne former que 400 à 500 pièces de terre. Par le bienfait d'un tel travail, le territoire de Rouvres est devenu à la longue comme une espèce de jardin, et rien n'est plus admirable que la variété des cultures qu'on y aperçoit aujourd'hui. » Un certain nombre de ces remaniemens collectifs, qui témoignaient à la fois du développement de la petite propriété et de l'enchevêtrement des parcelles, se firent sous Louis XV, notamment en Lorraine et en Bourgogne ; à Nonsard, en 1763 ; à Laneuville-devant-Bayon ; à Neuviller et à Roville (1768-1773) ; à Tart ; à Marliens ; à Châtillon-sur-Seine, en 1788. Dans la paroisse de Paroy, arrondissement de Provins, un cartulaire de 1768, véritable chef-d'œuvre de topographie et de calligraphie, déclare M. de Foville, constate l'existence de 3,089 parcelles d'une étendue moyenne de 30 perches, soit 12 ares 60 centiares. Déduction faite du château et de ses dépendances, dont les 127 parcelles couvraient 440 arpens, la contenance moyenne des 2,962 parcelles restantes tomberait à 17 perches, soit 6 ares 44 centiares.

En attribuant à la révolution de 1789 l'honneur et le mérite d'avoir créé le paysan propriétaire, on a donc fait une légende que détruit l'examen impartial des faits. Ne doit-il rien en rester, cependant ? Est-il exact que les mesures révolutionnaires n'aient pas contribué à accroître la part, déjà notable, de la petite propriété ? Après un engouement excessif pour l'œuvre de la révolution, on est peut-être tombé dans l'excès de prétendre qu'elle n'a rien changé aux conditions existantes. M. Léonce de Lavergne, M. de Molinari,

d'une manière plus affirmative, M. Marc de Haut également, contestent que les confiscations des biens de l'église, des hôpitaux, des couvens, des émigrés, aient accru notablement la part de la petite propriété : ce serait la moyenne seule qui en aurait profité. « On mettait aux enchères les biens ecclésiastiques, tels qu'on les trouvait, tels que l'église elle-même les avait reçus, l'un après l'autre, des pieux donateurs auxquels elle avait succédé : ici une ferme, là un moulin, ailleurs une prairie ou un bois. »

Les recherches de M. de Foville conduisent à des résultats qui tiennent moins de la conjecture. Il ramène d'abord à ses proportions réelles la fortune totale du clergé français sous Louis XVI, et notamment sa fortune immobilière. « C'est une question sur laquelle on a beaucoup raisonné et parfois beaucoup déraisonné. » Les uns parlent d'un revenu de 500 millions, ce qui prouve qu'on peut aisément entasser million sur million quand on n'en a jamais vu et qu'on ignore ce que ce mot signifie. La chambre des députés de 1876, avant la loi sur l'instruction obligatoire, écoutait sans broncher un des rapporteurs ordinaires du budget des cultes affirmer qu'avant 1789 la moitié de la France appartenait au clergé. Le parlement tend à devenir l'asile de ces colossales niaiseries. D'autres écrivains, qui pèchent par une modération trop grande, n'estiment qu'à 60 millions les revenus du clergé avant la révolution. Les calculs de Necker en 1784, qui avait bien quelques raisons d'être bien informé, et ceux d'un observateur circonspect, M. Léouzon Le Duc, en 1881, conduisent au chiffre de 110 ou 120 millions de livres pour le total des revenus ecclésiastiques en 1789. Le domaine immobilier n'entrait que pour la moitié, soit 55 à 60 millions de francs, dans cet ensemble; mais il faudrait y ajouter les biens qui étaient occupés par les détenteurs ecclésiastiques sans leur donner de rente pécuniaire. M. de Foville estime à 3 milliards la valeur en capital des biens ecclésiastiques à la fin de l'ancien régime, dont 1 milliard en maisons, 1 milliard en bois et 1 milliard en terres. Il n'y eut guère que cette dernière partie qui fut vendue.

Les biens des émigrés s'y ajoutèrent. Le fameux milliard d'indemnités qu'on leur accorda montait exactement à 987,819,960 francs; mais on n'arrivait à ce chiffre de 987 millions qu'en défalquant un passif de 309 millions, ce qui portait à 1,297 millions la valeur estimée des biens vendus. Ces ventes se sont faites dans des conditions différentes. Dans les adjudications postérieures au 12 prairial an III, l'administration informait toujours le public du revenu que produisait en 1790 chaque immeuble mis aux enchères. Les procès-verbaux portent à 34,620,000 francs le revenu total des 81,455 fonds qui furent aliénés depuis cette époque, et les ministres

de la restauration pensèrent pouvoir fixer la valeur vénale normale à vingt fois ce revenu, soit 692,407,000 francs. Avant le 12 prairial an III, l'on avait aliéné 370,617 lots de biens d'émigrés, sans indication de revenu, pour une somme totale de 605,352,000 francs, en ramenant à leur valeur en espèces les assignats qui avaient servi au paiement. Si l'on tient compte que le prix avait été très déprimé par la mise en vente simultanée d'une quantité considérable de terres, l'état critique général du pays et la défaveur qui s'attachait à des acquisitions entachées de violence et de confiscation, on peut évaluer à 1 milliard 1/2 environ la valeur réelle en 1790 de tous les biens d'émigrés qui ont été vendus tant avant le 12 prairial an III qu'après cette date. En y joignant les biens ecclésiastiques, on arrive à 2 milliards 1/2 : ce fut vraisemblablement le dixième du territoire de la France qui changea de mains pendant la période révolutionnaire. Or, de nos jours, en temps de prospérité, les transmissions entre-vifs d'immeubles à titre onéreux ne représentent guère que la cinquantième partie annuellement de la totalité de la valeur immobilière.

Il est difficile de contester que la petite propriété n'ait pas profité dans une certaine mesure d'aliénations aussi considérables. Les 370,617 ventes opérées avant le 12 prairial an III ne représentent, d'après le prix d'achat, que 1,630 francs par vente. Les 81,455 fonds aliénés après cette date formaient de plus gros morceaux, puisque le revenu moyen de chacun avant 1790 s'élevait à 400 livres. Tout en admettant que beaucoup de ces lots ont été rachetés par des prête-noms pour les anciens propriétaires, que d'autres en grand nombre sont échus plutôt à la moyenne propriété qu'à la petite, il est certain que celle-ci en profita dans une certaine mesure. M. de Foville estime que la Révolution peut avoir fait sortir de terre un demi-million de propriétaires nouveaux. Ce chiffre serait plutôt exagéré, puisque pour les biens d'émigrés, le nombre de lots fut seulement de 450,000 et que, même en tenant compte du morcellement fait par la bande noire, beaucoup des biens mis ou remis en vente par le trésor ou par ses acheteurs directs furent achetés par des personnes qui étaient déjà propriétaires.

III.

Combien se rencontre-t-il, à l'heure actuelle, de propriétaires en France? La plupart des hommes croient qu'il doit être aisé de répondre d'une manière péremptoire à une question qui semble si simple. Rien, cependant, n'est plus difficile. Le rapporteur de la « proposition de loi concernant les immeubles non bâtis, » M. Luro,

déclarait récemment au sénat qu'il y a en France 14 millions environ de propriétaires. D'autre part, certains écrivains pessimistes affirment que le nombre n'en dépasse pas 3 ou 4 millions. Comment peut-il y avoir une si grande diversité d'appréciation sur un fait précis, qui paraît, au premier abord, susceptible de constatations exactes? C'est que nos statistiques fiscales ignorent à proprement dire les propriétaires, elles ne connaissent que les cotes foncières, ce qui est tout différent. On confond souvent les premières avec les secondes; le rapporteur du sénat dont nous citions plus haut l'opinion est tombé dans cette erreur. Le recouvrement des contributions directes s'opère dans toute commune par un rôle nominatif dont chaque article indique le montant des sommes dues par chaque contribuable. Or, une même personne peut posséder des immeubles dans plusieurs communes, même dans plusieurs départemens et payer ainsi plusieurs cotes. M. de Foville a donc raison de poser ces deux formules : « 1° il y a en France plus de *propriétés* que de cotes foncières, puisque la même cote doit comprendre les diverses propriétés qu'une seule personne ou un même ménage a dans la même commune; 2° il y a en France plus de cotes foncières que de propriétaires, puisque la même personne est souvent propriétaire dans plusieurs communes et cumule ainsi plusieurs cotes. » La première formule, cependant, est parfois enfreinte dans la pratique : la règle théorique, qui veut que la même cote contienne tous les immeubles appartenant dans une commune à la même personne ou au même ménage, se trouve fréquemment violée par les percepteurs. Chaque article du rôle des contributions vaut à ces fonctionnaires une rétribution de 0 fr. 22, et cette modique somme suffit pour que beaucoup de percepteurs ne se hâtent pas d'inscrire sur une seule cote les contributions afférentes aux diverses acquisitions successives que fait un propriétaire dans la même commune. Une circulaire ministérielle qui obligerait ces agens à se conformer au principe de l'unité de cote par contribuable rendrait de grands services à la statistique. On comprend que, dans les conditions actuelles, les cotes foncières ne sont plus qu'un indice assez vague du nombre des propriétaires.

Depuis le commencement du siècle, le chiffre des cotes foncières s'est élevé rapidement jusqu'en 1875 : depuis lors, il a très légèrement augmenté jusqu'en 1882, et, à partir de cette année, il diminue. On comptait, en effet, 10,296,000 cotes foncières en 1826, 12,059,000 en 1848, 14,061,000 en 1875; on arrive au maximum, qui est de 14,336,000 cotes en 1882; on descend à 14,240,000 en 1883 et à 14,221,000 en 1884. Si l'on recherche la proportion au nombre des habitans, on constate qu'il se rencon-

trait 3.94 habitans par cote en 1826, 2.95 en 1848, 2.61 en 1875. En un demi-siècle, tandis que la population s'accroissait de 15 pour 100, le nombre des cotes augmentait de 36 à 37 pour 100, plus d'un tiers. Il faut dégager de ces chiffres le nombre des propriétaires, et cela ne se peut faire que par induction. L'ancien ministre des finances Gaudin estimait que, à la fin du premier empire, le nombre des propriétaires pouvait être de 4,833,000, « payant, l'un dans l'autre, dans deux endroits différens, ce qui, ajoutait-il, n'a rien d'improbable. » Cette proportion de deux cotes foncières par contribuable a paru trop faible à certains statisticiens, qui ont admis celle de trois cotes. M. Léonce de Lavergne a accepté cette évaluation. Elle paraît inexacte à M. de Foville et à nous-même. Ce qui domine, comme nombre, c'est le très petit contribuable, et celui-là ne paie qu'une cote foncière; le nombre des moyens contribuables qui en paient trois ou quatre, ou même des gens qui en paient dix ou quinze, ne peut certainement pas faire ressortir une moyenne de trois cotes par propriétaire. Des calculs très minutieux ont été faits, à deux reprises, pour se rendre compte du nombre de propriétaires correspondant à cent cotes; l'administration arrivait au rapport de 63 propriétaires pour cent cotes en 1851 et de 59.4 en 1879; elle en concluait que le nombre des propriétaires, en France, pouvait s'élever à 7,584,901 en 1851, et à 8,454,218 en 1879. Il est vraisemblable qu'il faut un peu en rabattre, le chiffre des cotes parasites étant parfois très considérable. Par des investigations dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer, M. de Foville conclut qu'avant la Révolution il se trouvait en France 4 millions de propriétaires; vers 1825, plus de 6 millions et demi; en 1850, de 7 millions à 7 millions et demi; en 1875, environ 8 millions. Depuis lors, ce nombre n'aurait guère augmenté; peut-être même, depuis trois ou quatre ans, sous l'influence de la crise agricole, serait-il en légère diminution. Nous serions, quant à nous, disposé à croire qu'on peut encore diminuer de 4 ou 5 pour 100 ces chiffres; l'évaluation de Gaudin de deux cotes par propriétaire nous paraît celle qui se rapproche le plus de la vérité, de sorte que nous conclurions à 7 millions et demi environ de propriétaires fonciers en France; si l'on y joint les membres des familles, c'est plus de la moitié de la population totale et les deux tiers au moins des habitans des campagnes.

Si l'on ne peut déterminer que d'une manière conjecturale le nombre des propriétaires, on ne peut non plus arriver à une précision absolue quant à l'importance des différentes catégories de propriétés. L'administration a fait cinq fois, dans le courant de ce siècle, en 1816, en 1826, en 1835, en 1842, en 1858, le classe-

ment des cotes foncières suivant le montant de l'impôt afférant à chacune d'elles : en 1876, on s'est livré à une enquête qui paraît avoir été mal exécutée. En 1858, on constatait que 50.97 pour 100 des cotes foncières payaient moins de 5 francs de contribution en principal et en centimes additionnels, ce qui représentait environ 40 à 50 francs de revenu, l'impôt foncier pouvant être considéré comme prélevant le huitième ou le dixième, en général, du revenu net; 15.36 pour 100 des cotes payaient de 5 à 10 francs : là s'arrête la très petite propriété ; 13.30 pour 100 de 10 à 20 fr.; 6.26 pour 100 de 20 à 30 francs ; 5.78 pour 100 de 30 à 50 francs; à partir de ce chiffre, nous entrons dans la propriété moyenne : 4.65 pour 100 des cotes foncières payaient un impôt de 50 à 100 fr., ce qui correspond à un revenu net approximatif de 400 francs à 1,000 francs; 2.81 pour 100 acquittaient une taxe de 100 à 300 fr., ce qui indique 800 à 3,000 francs de revenu net. Ici commence ce que, avec nos idées démocratiques, nous appelons la grande propriété : 0.46 pour 100 du nombre des cotes payaient entre 300 et 500 francs d'impôt foncier; puis, 0.29 pour 100 entre 500 francs et 1,000 francs; enfin, la très grande propriété française, bien différente de celle de l'Angleterre ou de la Hongrie, était représentée par 0.12 pour 100 du nombre des cotes, guère plus de 1 millième, ou, en chiffres absolus, 15,000 cotes environ qui étaient chacune taxées pour plus de 1,000 francs d'impôt foncier, principal et centimes additionnels compris.

En lisant ces séries de chiffres, un certain nombre de personnes se récrieront et traiteront de dérision une propriété qui paie moins de 5 francs de cote foncière, c'est-à-dire qui rapporte au maximum une cinquantaine de francs de revenu net. La moitié des propriétaires français sont dans ce cas, on l'a vu. Est-il utile qu'il y ait ainsi des propriétaires indigens? Ceux qui raisonnent d'une façon aussi sommaire font preuve de beaucoup d'ignorance. Leurs conclusions sont inexactes, parce que trois observations importantes leur échappent. D'abord, un grand nombre des petites cotes foncières représentent simplement des chaumières ou d'humbles maisons qui appartiennent à des paysans ou à des villageois, et encore quelques petits carrés de terrain destinés à des jardins potagers et fruitiers. Or personne ne contestera que ce ne soit un bien pour l'ouvrier le plus humble de posséder son foyer et quelques mètres attenant d'où il tire ses légumes, c'est-à-dire une bonne partie de sa subsistance. Ensuite, l'on oublie trop que ces propriétés naines ne forment qu'un des auxiliaires de l'existence de leurs modestes possesseurs. Enfin, il y a une troisième considération, plus importante encore : le revenu dont il est question plus haut, c'est

le revenu net, c'est-à-dire le revenu locatif; mais le petit propriétaire ne loue pas sa terre, en général, il la travaille; il en tire un revenu brut qui est trois, quatre ou cinq fois plus considérable que le revenu locatif; or, ce revenu brut lui échoit entièrement, puisqu'il n'emploie que ses bras et que ceux de sa famille. Il en résulte qu'une petite propriété payant 4 francs d'impôt, et correspondant à un revenu net locatif de 35 à 40 francs, peut rapporter au petit propriétaire qui la cultive 100 francs, 150 francs, parfois 200 ou même davantage. Cela, s'ajoutant au prix de ses journées, le met souvent tout à fait à l'aise. Ceux qui se récrient contre la propriété minuscule oublient presque toujours de faire cette distinction capitale entre le revenu net et le revenu brut. Une petite propriété qui ne rapporte que 150 ou 200 francs de revenu net peut faire vivre confortablement, avec quelques journées de travail au dehors, la famille de paysans qui la cultive.

Si l'on ne consultait que certaines enquêtes agricoles, le nombre des propriétaires ruraux serait singulièrement plus restreint que celui que nous avons indiqué. Ainsi, d'après l'enquête de 1873, il ne se serait trouvé en France, à cette époque, que 3,977,781 exploitations rurales, dont 2,826,388 soumises au régime du faire-valoir direct, 831,943 à celui du fermage, 319,450 à celui du métayage. M. de Foville fait remarquer avec raison qu'on a refusé le nom d'exploitation à toutes les propriétés exiguës qui se trouvaient au-dessous d'une limite superficielle qu'on a négligé de faire connaître. Ainsi, non-seulement les propriétaires de chaumières et de jardins, mais même ceux de terres labourables ayant une petite étendue, ont été laissés de côté. De tout temps, aujourd'hui comme sous l'ancien régime, les membres des comités des enquêtes agricoles ont manifesté beaucoup de dédain pour la petite propriété. Le recensement de 1881 n'indique que 4 millions environ de propriétaires; mais on sait que ce recensement, fait d'après un plan beaucoup trop ingénieux et posant les questions les plus multipliées, ne peut être considéré que comme un indéchiffrable rébus.

L'administration des finances s'est livrée, dans ces dernières années, à un nouveau travail qui est relatif à l'étendue moyenne des cotes foncières. Il en résulte que cette étendue, qui était de 4 hectares 48 ares d'après le cadastre, est tombée à 3.98 en 1851, 3.75 en 1861, 3.62 en 1871 et 3.50 en 1881. En dehors de la Seine, où la superficie moyenne correspondant à chaque cote n'est que de 25 ares, les départemens où cette contenance est la plus petite sont le Nord, Seine-et-Oise et la Somme, où la moyenne de la surface par cote foncière s'élève à 1 hect. 67, 1 hect. 89 et 1 hect. 93. Les départemens où la propriété paraît le moins divisée sont les Hautes-Alpes, la Corse, la Lozère, les Basses-Alpes, les

Landes, où la superficie moyenne par cote foncière atteint respectivement 7 hect. 85, 8 hect. 23, 8 hect. 41, 9 hect. 22, et enfin, pour les Landes, 15 hect. 67. Dans les pays riches, où le sol est très productif, et où, d'ailleurs, l'industrie se développe à côté de l'agriculture, la division du sol est considérable ; dans les pays pauvres, exclusivement agricoles et à population clairsemée, elle est poussée beaucoup moins loin.

Une observation attentive du classement des cotes foncières par contenance, en 1884, permet de se rendre compte approximativement de la part du sol français qui échoit à la grande, à la moyenne et à la petite propriété. Sur les 14,074,000 cotes foncières, les neuf dixièmes ont une étendue moindre de 6 hectares, les trois quarts ont, au maximum, 2 hectares, et 60 pour 100 même de l'ensemble des cotes ne dépassent pas 1 hectare. Si l'on voulait descendre plus bas dans les infiniment petits, on trouverait que 2,670,000 cotes foncières, soit 18 pour 100 de l'ensemble, ont une surface *maxima* de 10 ares, c'est-à-dire de 1,000 mètres, et n'offrent même qu'une étendue moyenne de 4 ares, soit 400 mètres carrés. Qu'on ne se récrie pas sur l'improductivité nécessaire de ces lopins; ce sont, pour la plupart, les emplacemens de maisons, de jardins attenans, ou de vergers dans la banlieue des villes et des villages. Ceux qui s'imaginent que le sol de la France tombe en poussière peuvent se rassurer en examinant les proportions du territoire qui sont occupées par les diverses catégories de propriétés. Les cotes de moins de 2 hectares ne couvrent en tout que 5,211,456 hectares, soit 10 1/2 pour 100 de la surface du pays, déduction faite des fleuves, rivières, etc. Or, ce n'est qu'à une partie de cette catégorie de biens que l'on pourrait reprocher son exiguïté. Les propriétés de 2 à 6 hectares s'étendent sur une superficie totale de 7,543,000 hectares, ou 15.26 pour 100 de la surface de notre sol. Ce que l'on est convenu d'appeler la moyenne propriété, celle qui se compose des domaines de 6 à 50 hectares, occupe 19,217,908 hectares en tout, ou 39 pour 100 de l'ensemble. Il n'y a que 9,398,000 hectares, ou 19 pour 100 du territoire, qui échoient à la grande propriété, celle dont les domaines ont de 50 à 200 hectares de superficie. Enfin, la très grande propriété, au-dessus de 200 hectares, détient 8,017,000 hectares, ou 16.23 pour 100 du sol français.

Il est nécessaire de faire remarquer que ces catégories, qui sont faites d'après les contenances et non d'après les valeurs, ne peuvent donner que des résultats approximatifs. Les grands domaines de montagne, ou même en plaine les bois de 200 hectares, sont souvent fort éloignés d'avoir la valeur de 30 ou 40 hectares, classés comme moyenne propriété, qui se trouvent dans le fond des

vallées. L'insuffisance des constatations statistiques officielles, qui ne présentent pas ensemble les contenances et les valeurs, nous réduit à des conjectures sur la proportion de la petite, de la moyenne et de la grande propriété en France. Les observations que nous avons faites relativement aux cotes dont plusieurs dans la pratique, contrairement aux règlemens, se rapportent à un même propriétaire dans une même commune, rendent encore les conclusions plus malaisées. Néanmoins on doit approcher de la vérité en admettant que la petite propriété, celle au-dessous de 6 hectares, détient comme contenance le quart du sol français et en représente au moins le tiers, peut-être les deux cinquièmes en valeur, car certainement ces morceaux qui se trouvent surtout dans la banlieue des villes et des villages, dans les plaines et dans les vallées, ont à égalité de surface une valeur beaucoup plus considérable que les grands domaines, qui sont, d'ordinaire, loin des centres et en partie couverts de bois. Nous appellerons moyenne propriété, quant à la contenance, celle qui comprend les domaines de 6 à 30 hectares. Parfois 30 hectares peuvent représenter une grande valeur, dans le fond des vallées par exemple ; mais souvent aussi 50 à 60 hectares ne donnent qu'un revenu fort mince. Cette moyenne propriété couvre environ 30 pour 100 du sol français, mais elle doit bien représenter 35 à 40 pour 100 de la valeur. La grande propriété, celle au-dessus de 40 hectares, qui, cependant, est souvent encore une propriété indigente, détient 45 pour 100 environ du territoire et ne représente vraisemblablement que le quart de la valeur et du revenu du territoire français; elle est surtout cantonnée dans les pays pauvres, éloignée des centres et elle contient une proportion considérable de bois et de terrains de montagnes. Encore doit-on dire que les biens des communes interviennent pour une proportion qui n'est pas négligeable dans cette grande propriété. Il est regrettable, sans doute, de ne pas arriver à des résultats plus précis et plus incontestables ; une opération générale et continue, comme la refonte du cadastre sur tout le territoire, pourrait seule conduire à des conclusions plus rigoureuses. A défaut de cet immense travail, il faudrait que les directeurs des contributions directes imitassent l'un des leurs, M. Gimel, qui a profité de son séjour comme chef de service dans quatre départemens successivement pour rassembler les élémens de très curieuses monographies, notamment sur les modifications, à des intervalles de vingt à trente ans, des cotes foncières dans les départemens du Gers et du Nord. Quoi que l'on puise faire, d'ailleurs, on n'arrivera jamais, dans une matière qui est si changeante et compliquée de tant d'élémens divers, à une précision mathématique.

Si la propriété en France est divisée, quoique guère plus que dans divers autres pays voisins, elle se trouve aussi très dispersée. Il ne faut pas confondre les cotes avec les parcelles cadastrales; les premières contiennent souvent les secondes par dizaines. Sauf dans les districts écartés et sans industrie, il est peu de domaines qui soient d'un seul tenant. Cet état de choses date de loin : on s'en plaignait déjà au XVIIIe siècle, même au XVIIe. Ce genre particulier de morcellement, qui sans multiplier les propriétaires multiplie les fractions du territoire, s'accentue de plus en plus. Il se trouvait 124 à 125 millions de parcelles quand fut fait le cadastre, l'on estime que le nombre s'en est accru d'une vingtaine de millions depuis lors, ce qui porterait le nombre des parcelles à 145 millions et leur étendue moyenne à 33 ou 34 ares ; mais ici les moyennes sont trompeuses, parce que les 9 millions de maisons, les petits jardins et vergers des banlieues de villes ou de villages, les chantiers, magasins et constructions de toute nature ont pour la plupart quelques ares seulement de superficie. Il ne faudrait pas croire, en outre, que les 145 millions de parcelles fussent toutes enchevêtrées les unes dans les autres. La définition erronée du mot dans le Dictionnaire de l'Académie et dans celui de Littré répandrait cette erreur. Il est curieux que les lexicographes n'aient pas pris la précaution de consulter un spécialiste avant de définir la parcelle. L'Académie commet une hérésie quand elle écrit : « *Parcelle*, en terme de cadastre, se dit de chaque petite portion de terre séparée des terres voisines et appartenant à un propriétaire différent. » Et Littré, qui a fait partie de nos chambres lorsque l'on y parlait sans cesse de la revision du cadastre, répète cette définition irréfléchie. Ainsi, d'après ces auteurs, toutes les parcelles que possède un même propriétaire seraient séparées les unes des autres. Il n'en est rien dans les neuf dixièmes des cas : la parcelle est « une portion de terrain, située dans un même canton, triage ou lieu dit, présentant une même nature de culture et appartenant à un même propriétaire. » Il en résulte que la différence des cultures ou les clôtures, sinon actuellement, du moins lors du cadastre, suffisaient pour constituer des parcelles. Aussi ce mot n'indique-t-il aucunement une discontinuité dans la propriété du sol, et il n'est pas rare de voir un domaine constitué de 20 ou 30 parcelles, de 100 même, qui se tiennent les unes aux autres.

Il arrive souvent aussi qu'un certain nombre de parcelles sont disséminées, et c'est, en général, un mal. Il ne s'est guère trouvé qu'un écrivain compétent, M. Hippolyte Passy, pour expliquer et approuver en certains cas la dispersion des parcelles appartenant à un même propriétaire. Pour les paysans des villages, dit-il, c'est

parfois un avantage : chacun possède ainsi un peu des différens sols et des différentes expositions de sa commune; chacun peut avoir son potager, sa vigne, sa prairie, son bois. Quoique ingénieuse, cette justification de la dispersion parcellaire ne peut être qu'exceptionnellement vraie. D'une manière générale, la dissémination et l'enchevêtrement des parcelles sont l'un des maux dont souffre la petite et quelquefois la moyenne propriété en France. Il ne faut pas, d'ailleurs, s'exagérer ce mal, il ne sévit que sur une partie restreinte du territoire. Faut-il, pour le faire disparaître, recourir à des remaniemens collectifs qui ont été rendus obligatoires dans plusieurs pays étrangers, notamment en Allemagne, et qui, pour réunir les exploitations, imposent aux propriétaires l'échange d'une partie de leurs parcelles contre celles du voisin? M. de Foville déconseille de recourir à cette extrémité, et nous l'approuvons fort de sa circonspection. Pour obtenir un avantage économique, qui est certain, mais limité, on s'expose à un mal infiniment plus grand, celui d'affaiblir le sentiment et l'amour de la propriété. Le principe de la propriété personnelle est attaqué par trop d'ennemis pour que nous souffrions qu'on lui porte une atteinte quelconque. Que l'on rende les échanges de parcelles presque gratuits, comme l'a fait chez nous la loi du 3 novembre 1884 et comme le propose, en Belgique, un projet analogue, l'on obtiendra avec le temps des résultats qui ne seront, sans doute, pas aussi complets que ceux des remaniemens collectifs obligatoires, mais qui auront l'avantage inappréciable d'être exempts de toute tache de brutalité et de violence.

Nous n'entrerons pas dans plus de détails sur l'œuvre magistrale de M. de Foville. L'auteur s'y montre constamment libéral, ennemi de l'intrusion de l'état; on sait que la France reste aujourd'hui, en Europe, l'unique pays où fleurit encore l'école économique libérale, la seule, en définitive, qui puisse se réclamer de la science et de l'expérience. Il défend avec succès la petite propriété; il montre que, contrairement aux assertions d'étourdis, parmi lesquels se trouve le grand romancier Balzac, elle ne fait pas disparaître le bétail, et qu'au contraire elle l'a accru. Il prouve que notre législation successorale n'est pas le facteur principal du morcellement. On pourrait, si l'on veut, élargir la quotité disponible, comme le demandait M. Le Play, nous n'y verrions, quant à nous, aucun mal; on devrait surtout supprimer l'article 826 du code autorisant chaque cohéritier à « demander sa part *en nature* des meubles et immeubles de la succession. » Mais, qu'on ne s'y trompe pas, à part quelques périodes de malaise, comme celle que nous traversons depuis quatre ou cinq ans, la petite propriété continuera à se développer, à mordre et à dépecer la grande. Cela est dans la

nature des choses, et c'est un fait universel chez tous les peuples civilisés.

Les pouvoirs publics n'ont ni à favoriser, ni à combattre cette tendance. Leurs résolutions vacillantes et contradictoires porteraient sans aucun profit du trouble dans le développement régulier de faits qui sont inéluctables. Certaines mesures, cependant, devraient s'imposer à leur attention. Ils ont mis près de dix ans, depuis le projet de loi de M. Dufaure, à voter la réduction des frais sur les petites ventes judiciaires. Ils n'ont pas su encore achever le code rural, ni constituer le crédit agricole. Ils ont laissé passer une ère inouïe de prospérité, de 1876 à 1880, sans entreprendre la revision d'un cadastre vieilli. Par une barbare méthode, d'apparence démocratique, en réalité contraire aux intérêts des classes laborieuses, ils pompent sur tous les coins du sol, et notamment dans les campagnes, les épargnes au fur et à mesure de leur formation pour les engloutir et les stériliser dans la dette flottante du Trésor. Ils n'ont su, dans la période prospère, ni réduire les scandaleux frais de mutations des immeubles, ni supprimer l'écrasant impôt sur les transports à grande vitesse, ni élaguer quelques-unes des formalités ridicules et coûteuses de la procédure. Ayant toujours à la bouche le mot de réformes, ils se sont livrés à une agitation purement verbale. Ils n'ont accordé à l'agriculture que des cadeaux dont la petite et même la moyenne propriété ne peuvent profiter, à savoir des droits de douane réputés protecteurs. La petite propriété, néanmoins, à travers tous les obstacles que lui opposent les lois, le fisc et, dans ces dernières années, la nature elle-même, continue son œuvre vaillante. Nous rendons hommage à tous ses mérites; nous approuvons qu'elle se développe encore; et, cependant, nous verrions avec regret se dépecer tous les grands domaines : dans les mains de capitalistes riches, entreprenans et avisés, ils constituent les meilleurs champs d'expérience; ils viennent puissamment en aide à la petite propriété qui les entoure. Un pays d'où la grande propriété aurait absolument disparu finirait par s'apercevoir qu'il lui manque un élément de progrès, un facteur d'activité et de vie, la catégorie d'agriculteurs qui a la mission et les moyens d'innover, d'expérimenter, de perfectionner, d'instruire, par son exemple, la classe entière des cultivateurs.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LES

JOYAUX DE LA COURONNE

De tout temps, les joyaux de la couronne ont été l'objet de la curiosité universelle. Chaque fois que l'administration en a autorisé l'exposition, la foule est venue compacte, toujours renouvelée, toujours avide, pleine d'un naïf respect du passé, contempler ces joyaux historiques. Les divers gouvernemens de notre pays ne se sont pas moins préoccupés des diamans de la couronne : les uns, pour rehausser l'éclat de leur puissance, les ont fait servir à la parure des souverains; les autres, épris d'innovations égalitaires, ont manifesté l'intention de les vendre, en affectant de les dédaigner comme d'inutiles « hochets de la vanité. »

Constituées en trésor, ces pierres ont eu une existence aussi dure à entamer que leur matière. Lois, décrets, vols, pillages ont été impuissans dans le passé pour détruire cette collection. Il est probable qu'elle subsistera longtemps encore à travers les générations futures comme un témoignage du triomphe du bon sens sur la vulgarité, l'ignorance et la sottise.

Mais si la foule a constamment montré à leur égard un engouement profond, le monde savant ne semble pas avoir été bien soucieux jusqu'à ce jour d'en faire l'étude au point de vue de l'histoire. Cependant on a beaucoup écrit sur les joyaux de la couronne. Lisez les manuels, les articles, les livres parus en grand nombre, dont les auteurs ont affiché, dans le titre au moins, la prétention de traiter à fond la question : aucun ne contient une histoire sé-

rieuse de ces diamans. La plupart de ces traités ne nous ont fait connaître que des anecdotes douteuses, sinon apocryphes, qui ont fini par devenir populaires, à force d'avoir été répétées.

Il y a deux ans, le gouvernement, désireux d'opérer la vente des joyaux de la couronne, avait confié à une commission extraparlementaire le soin de désigner celles de ces pierreries qui pouvaient présenter un caractère historique, pour les faire figurer à côté des merveilles réunies dans la galerie d'Apollon. La chambre des députés et le sénat, saisis ensuite d'un projet d'aliénation d'une partie de ces richesses, ont eux-mêmes nommé chacun une commission, chargée d'exprimer un avis sur la solution qu'il convenait d'adopter. Les rapporteurs de ces deux dernières commissions se sont bornés à reproduire, pour la partie historique, le texte du rapport de la première. Ce document ne fait remonter l'existence du trésor de la couronne qu'à l'année 1661, parce que c'est à cette époque que le cardinal Mazarin légua au roi Louis XIV quelques-unes de ces pierreries. Or, c'est en 1530 que le roi François Ier avait créé le *Trésor des joyaux de la couronne.*

Cent cinquante ans environ de l'existence de ces bijoux, c'est-à-dire la moitié de leur histoire, sont ainsi passés sous silence. Les rapporteurs ne savent comment l'état est devenu propriétaire de ces pierreries. Est-ce par donation ou par acquisition? A quelles conditions entrèrent-elles dans le trésor de la couronne? Quelle en était l'origine? Aucune de ces questions n'est résolue, et cependant il existe dans les dépôts publics des documens qui attestent avec quelle légèreté les auteurs de ces rapports ont fait leurs recherches. Nous exposerons les circonstances qui ont présidé à la création du trésor de la couronne, et nous suivrons à travers les siècles ces pierreries devenues parties intégrantes de notre histoire. Tous les faits avancés seront justifiés par des pièces authentiques.

C'est entre deux revers, à un moment d'accalmie et à l'aurore de la renaissance, que fut créé le trésor des joyaux de la couronne : les pierreries qui, à l'origine, le composaient, ne servirent pas seulement de parure à nos reines : en plus d'une occasion, elles jouèrent un rôle plus important et rendirent d'éminens services politiques à la France. On verra qu'il s'en fallut de peu qu'on ne leur dût la conservation définitive de Calais en 1560. Plus tard, si Henri IV, dans les circonstances les plus difficiles, parvint à pacifier le pays et à en chasser l'étranger, ces pierreries ont encore été pour quelque chose dans le succès qui couronna son œuvre.

Après en avoir fait rapidement l'historique, nous montrerons que les faits énoncés dans les différens rapports des commissions d'expertise de la chambre des députés et du sénat sont inexacts :

nous prouverons, en outre, que ceux qu'on aurait pu y faire figurer ont été omis. Nous terminerons en démontrant que la vente des diamans de la couronne est inutile, maladroite et antipatriotique (1).

I.

Le traité de Cambrai venait de réconcilier François Ier avec Charles-Quint : comme gages d'amitié, l'empereur délivrait les fils de France et accordait au roi la main d'Éléonore d'Autriche, sa sœur. François Ier se rendit immédiatement à Bordeaux au-devant de la nouvelle reine, et ce fut dans cette ville qu'il créa, le 15 juin 1530, le trésor des joyaux de la couronne.

Par ses lettres patentes, François Ier faisait don de ces joyaux à ses successeurs, c'est-à-dire à l'état, et il ordonnait *que à chacune mutacion d'iceulx joyaux leur appréciation, poix, paincture, plomb, soient veriffiez en leur présence afin qu'ils baillent leurs lettres pattentes obligatoires de les garder à la couronne.*

Il nous a paru intéressant de mettre en lumière ce document ignoré, aujourd'hui que les pouvoirs publics s'arrogent le droit de vendre une partie des diamans de la couronne, parce qu'ils sont la propriété de l'état, tandis qu'ils ne lui appartiennent que parce qu'ils sont inaliénables.

A cette époque, le trésor de la couronne ne représentait qu'une valeur totale de 272,242 écus soleil (2); il se composait d'un grand collier et de six bagues. On appelait alors « bague » toute espèce de parures, mais, dans les inventaires de la couronne du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, ce mot servait à désigner les pendans de cou et les broches que l'on suspendait sur la poitrine des femmes.

La plupart des pierres comprises dans le trésor de la couronne provenaient d'Anne de Bretagne, qui les tenait de Marguerite de Foix. L'une d'elles était connue, dans le trésor de la duchesse, sous

(1) Tout ce que nous écrivons résulte de documens, tels que quittances, arrêts de la chambre des comptes, lettres patentes et autres pièces, conservés dans les études de notaires et dans notre collection particulière. Nous n'indiquons pas ici les cotes ou les titres de chacune des pièces citées, parce que nous avons déjà commencé un important travail sur les diamans de la couronne, lequel contiendra *in extenso* les documens les plus intéressans et donnera toutes les indications des sources auxquelles ont été puisés nos renseignemens.

(2) D'après nos calculs et les rapports des poids des monnaies anciennes et modernes, la valeur approximative de l'écu soleil, qui était d'or fin, serait aujourd'hui de 13 fr. 50. Par conséquent, 272,242 écus soleil vaudraient environ 3,675.267 francs.

la dénomination de la *belle pointe*, dénomination qu'elle conserva durant tout le XVIe siècle; mais la plus célèbre était un rubis de 206 carats, appelé la *Côte de Bretagne*. Cette pierre mérite une mention particulière, car elle est fort probablement encore aujourd'hui comprise dans le trésor de la couronne, et aucune commission jusqu'ici, nous le croyons du moins, n'en a signalé l'existence.

En 1530, elle était montée sur un pendant de cou, ayant la forme d'un A romain. Catherine de Médicis la fit remonter avec onze perles. A partir de cette époque, son histoire se confond avec celle de deux autres gros rubis, dont l'un prit le nom d'*A romain*, à cause de la forme du bijou au centre duquel il était placé; l'autre s'appela l'*œuf de Naples*.

En 1570, lors du mariage d'Élisabeth d'Autriche, ces trois pièces subirent une nouvelle modification, qu'elles ne gardèrent malheureusement pas longtemps, car, en 1588, le roi Henri III, obligé de lever des troupes pour repousser une invasion espagnole, engageait les trois rubis entre les mains de l'un de ses secrétaires, le sieur Legrand, contre un prêt de 347,000 livres tournois, prix auquel ils avaient été estimés. La *Côte de Bretagne* seule fut prisée, durant tout le XVIe siècle, 50,000 écus, c'est-à-dire environ 600,000 francs de notre monnaie actuelle.

Le sieur Legrand ne tarda pas à mourir: le 10 mars 1635 et le 7 octobre 1643, ses héritiers obtinrent de Louis XIII et de Louis XIV des lettres patentes les autorisant à vendre les trois rubis au cas où le remboursement du prêt n'aurait pas lieu immédiatement. On n'eut pas besoin de recourir à ce moyen extrême. En janvier 1670, Colbert faisait rendre un arrêt du conseil déclarant les héritiers Legrand remboursés et ordonnant la réintégration des trois rubis dans le *Mobilier* de la couronne, où ils restèrent jusqu'au 5 novembre 1749; à cette époque, le conseil du roi ordonnait de remettre la *Côte de Bretagne* au sieur Jacquemin (1), pour être montée dans l'ordre de la Toison d'or. Elle fut alors confiée à Gay, le fameux graveur en camées de Mme de Pompadour; celui-ci lui donna la forme d'un dragon soutenant dans sa gueule la toison elle-même.

La *Côte de Bretagne*, alors estimée 60,000 livres, fut portée par Louis XV et par Louis XVI; en 1792, elle fut volée. Comment rentra-t-elle depuis dans le trésor? On ne le sait; c'est ce que nous apprendront sans doute un jour les énormes dossiers de la révolution, déposés soit aux Archives, soit à la Bibliothèque, et non en-

(1) Jacquemin (Pierre-André), reçu maître-orfèvre, le 8 mars 1751, joaillier de la couronne en 1757 (1er mars). Mort en 1773. Son poinçon était P. A. J. et un cœur.

core catalogués. La commission d'expertise a classé cette pierre, avec quelques autres, dans cette catégorie : « sans importance, pour être envoyée au Muséum. » Depuis, sur l'avis de quelque archéologue (probablement M. Courajod, conservateur au Musée du Louvre, qui a parlé de cette pièce dans le *Livre-Journal de Lazare Duvaux*), elle a été comprise parmi les pierres destinées à être conservées dans les musées (1).

On voit, par l'exposé qui précède, que l'histoire de ces pierres fut mouvementée. Il est probable qu'il existe encore d'autres pierres aussi intéressantes que la *Côte de Bretagne*, dont la commission a ignoré l'existence et dont personne n'a cherché à établir l'identité. Mais il nous faut revenir quelque peu en arrière.

Le trésor constitué par François Ier ne subit, sous le règne de Henri II, que quelques modifications. Pendant cette période, Diane de Poitiers avait porté les diamans appartenant au roi. A la mort de ce dernier, elle fut naturellement disgraciée, et François II, à l'instigation de Catherine de Médicis, lui réclama tous ses bijoux : ce fut inutile, car toutes les pièces prêtées à Diane se retrouvèrent au complet dans les cabinets du roi. Pour empêcher désormais les favorites de se parer des pierres superbes que François Ier avait achetées pour son usage personnel, moyennant des sommes considérables, François II, par lettres patentes du 2 juillet 1559, fit entrer dans le trésor de la couronne tous les joyaux dont Henri II et lui avaient successivement hérité. Il n'oublia pas d'y faire figurer en ces termes la fameuse clause d'inaliénabilité : « Laissons, donnons et affectons lesdites bagues, joyaux et autres pierres précieuses, pour y estre et demeurer perpétuellement au trésor, comme les meubles précieux de ladicte maison et couronne de France, sans qu'elles en puissent, pour quelque cause et occasion que ce soient, estre distraictes, vendues ou aultrement aliénées, lesquelles vendition, aliénation et distraction nous avons interdictes et deffendues, interdisons et deffendons par ces dictes présentes. » Parmi ces pièces, les plus célèbres étaient une croix de plusieurs brillans, de 90,000 écus, et une superbe table de diamant, payée par François Ier 65,000 écus : nous les verrons plus tard jouer un rôle historique important.

Après avoir ainsi augmenté le trésor de la couronne, François II fit approprier toutes ces parures au goût du jour pour sa jeune femme. Le roi mourut bientôt, et Catherine de Médicis, devenue

(1) Au sujet de cette pièce, j'ai reçu des lettres émanant de trois membres de la commission d'expertise ; le premier (le président) me déclare qu'il ignore complètement l'existence de la pierre en question. Les deux autres m'informent qu'elle a été classée par eux dans les pièces destinées au Muséum d'histoire naturelle.

régente de France sous Charles IX, prit en garde les diamans de la couronne.

Par le traité de Cateau-Cambrésis, la France s'était engagée à rendre Calais à l'Angleterre dans un délai de huit ans; mais les réformés, en guerre avec Catherine, avaient livré Le Havre à Élisabeth. La régente voulait conserver Calais et recouvrer Le Havre. Elle commença par s'emparer de cette dernière ville, puis elle négocia pour garder Calais. Aussi offrit-elle à Smith et à Throckmorton, ambassadeurs d'Élisabeth, une indemnité de 120,000 couronnes, ou le plus beau diamant de la couronne de France. Les deux diplomates refusèrent; mais, voyant qu'ils n'obtenaient rien, ils s'accusèrent réciproquement de maladresse, s'invectivèrent violemment, puis se précipitèrent l'un contre l'autre, la dague à la main. Ils furent séparés par un agent de Catherine, qui leur renouvela l'offre de 120,000 couronnes, qu'ils finirent par accepter.

Grâce à l'habileté de la reine, le plus beau diamant de la couronne, qui avait été offert à l'Angleterre, demeura dans les coffres du trésor, et Calais, cet autre bijou cent fois plus estimable, put être conservé, moyennant le paiement d'une faible somme d'argent. Le plus beau diamant de la couronne était alors la *Grande-Table*, de 65,000 écus; c'était donc celui-là qui devait nous garder Calais.

Jusqu'en 1569, pendant la jeunesse de Charles IX, les diamans ne jouèrent aucun rôle, et l'on en trouverait la preuve dans cette exclamation du jeune roi : « Ma vie n'est point de si grande conséquence qu'elle doibve estre si précieusement gardée dans un coffre, comme les bagues de la couronne. »

En 1569, la guerre avait recommencé, et les Allemands, appelés par un des partis qui se disputaient le pouvoir, envahissaient encore une fois la France, détruisant tout sur leur passage. Dans ces circonstances, Catherine conclut avec la seigneurie de Venise un emprunt de 1,800,000 écus; en gage, elle donna à la sérénissime république la grande croix de diamans de 90,000 écus, la table de diamant à laquelle l'histoire aurait dû décerner le nom de Calais à plus juste titre qu'elle a donné à deux autres diamans le nom de *Régent* et celui de *Sancy*: et enfin, une troisième pierre, estimée 42,000 écus. L'emprunt paraît avoir été assez tôt remboursé, car, à en croire les dépêches des ambassadeurs vénitiens, l'année suivante les bijoux avaient été rendus à la reine. En tous cas, ils étaient rentrés en France au moment du mariage d'Élisabeth d'Autriche, en novembre 1570, puisqu'ils figurèrent dans les fêtes données à cette occasion. La jeune reine devait, après trois ans de mariage, les remettre à une nouvelle reine, Louise de Vaudemont.

Tout d'abord, ils brillèrent à la cour de Henri III. Bientôt le nouveau prince de Condé appela au secours des réformés Jean-Casimir, fils de l'électeur palatin, Frédéric, en lui promettant, outre des sommes considérables, le gouvernement des Trois-Évêchés : Metz, Toul et Verdun. Le duc de Guise battit Casimir au passage de la Marne à Dormans, mais il ne put empêcher le gros des forces allemandes de pénétrer au cœur de la France. La paix ne fut signée que contre la remise, faite à Casimir, de 600,000 livres en argent et de nombreux bijoux. Il rentra triomphalement dans son pays avec un butin considérable ; il était suivi de chars portant les bijoux, exposés de telle façon que tout le monde pouvait les voir. A partir de ce moment, Henri III engage entre les mains du duc de Lorraine, du duc de Savoie, des ligues suisses de Bâle, du cardinal Farnèse, du duc de Parme, du duc de Florence et de banquiers, tels que Horatio Rucelay, Génamy et Zamet, la plupart des bijoux du roi et de la couronne. Les emprunts sont faits précipitamment et il serait trop long de rechercher le sort de chacun de ces joyaux ; on constate très facilement leur engagement, mais il est plus difficile de retrouver trace de leur rentrée en France.

Enfin, le désordre arrive à son comble ; Henri III dispose en faveur de ses mignons de sommes importantes et du reste de ses bijoux ; la situation est telle, qu'il ne doit plus subsister une seule pièce dans le trésor de la couronne, car, le 1er octobre 1588, il décharge entièrement sa femme de la responsabilité attachée à la garde des bijoux qu'il a employés, dit-il, « pour garantir des emprunts faits par son commandement. »

Pourtant le trésor de la couronne s'était singulièrement accru. Charles IX avait fait de nombreux achats de pierres au moment de son mariage, et Catherine de Médicis avait donné tout son avoir en bijoux. Henri III n'avait pas été moins large, et nombre de pièces achetées par lui étaient entrées dans les coffres de la couronne. Charles IX et Catherine de Médicis les avaient donnés pour *qu'ils restent inaltérables à la couronne,* mais Henri III avait introduit dans la donation qu'il fit des siens une clause assez bizarre. Il stipulait qu'au cas où il n'aurait pas d'enfant mâle devant lui succéder comme roi de France, *il pourrait disposer de tous les bijoux à son plaisir.* Entendait-il par là qu'il voulait les donner à son successeur ? C'est ce que nous laissons au lecteur à deviner.

Les époques qui suivent ne nous ont laissé aucun document : ce qui est certain, c'est qu'au milieu du désordre général, un conseiller à la cour des aydes, le sieur Devetz, parvint à sauver un grand nombre de pierreries qu'il apporta à Mantes, le 19 mai 1591, et qu'il remit entre les mains de Sully, en son château de Rosny. La plupart des objets engagés chez des souverains ou dans des mai-

sons de banque rentrèrent successivement en France, et Henri IV possédait sans doute, au moment de son mariage avec Marie de Médicis, la plus grande partie des diamans de la couronne. Dès les premières années de son règne, il fit de l'argent, comme Henri III, avec toutes les pierres qu'il eut à sa disposition, et les nombreux arrêts des conseils des finances attestent que l'administration de Sully était aussi sage que la renommée l'a proclamé.

C'est sous le règne de Henri IV qu'apparaît un personnage bizarre dont le nom est intimement lié à l'histoire des diamans de la couronne: Nicolas Harlay de Sancy, colonel-général des Suisses, surintendant des finances, avait déjà levé, en 1589, une armée de Suisses pour le compte de Henri III. Après la mort de ce dernier, il se rangea du côté de Henri IV; selon les circonstances, il fut tantôt financier, tantôt homme de guerre et presque toujours marchand de pierres. Il acheta naturellement une grande quantité de diamans et en engagea plusieurs en Suisse pour y lever des troupes. Plus tard, vers 1600, Henri IV lui achetait de nombreuses pierres, que Sancy devait porter immédiatement à l'étranger, où il devait les donner en gage d'emprunt, tandis qu'il ne devait toucher que postérieurement du trésor la somme pour laquelle il les aurait engagés (1).

Le plus beau des diamans de Sancy était celui qui porta son nom. Nous ignorons où il l'avait acheté ; mais nous nous élevons formellement contre les légendes qui attribuent à ce diamant une origine antérieure à la fin du XVIe siècle (2) ; Sancy s'efforça à diverses reprises de le vendre, particulièrement au duc de Mantoue (3). Après quatre ans de pourparlers, ce dernier ne se décidant pas, Sancy le vendit, à la fin de mars 1604, au roi Jacques Ier d'Angleterre. Charles Ier l'avait en sa possession lorsqu'il monta sur le trône, et au moment de la révolution d'Angleterre, Henriette de France, petite-fille de Henri IV et femme de Charles Ier, l'emporta avec elle. Pressée d'un besoin d'argent, elle le donna en gage, le 6 septembre

(1) Nous devons à M. de Kermaingant la communication de trois pièces fort curieuses sur Sancy : M. de Kermaingant les a extraites des papiers de M. le baron d'Hunolstein, que ce dernier avait obligeamment mis à sa disposition pour un travail sur le XVIe siècle et, en partie, sur Henri IV.

(2) Nous préparons en ce moment un mémoire sur l'histoire du *Sancy;* on verra pour quelles raisons nous n'avons pas cru devoir adopter la légende qui s'est formée autour de ce diamant.

(3) M. Armand Baschet, dont on ne peut se passer quand on s'occupe de choses de Venise, a bien voulu nous communiquer quatorze lettres de la Correspondance de Sancy avec le duc de Mantoue, au sujet de son diamant, de 1600 à 1604. Depuis que nous avons écrit ces lignes, nous avons eu la douleur d'apprendre la mort prématurée de cet historien si aimable et si érudit, qui n'avait cessé de nous encourager et de nous aider dans tous nos travaux.

1655 avec le *miroir de Portugal*, au duc d'Épernon (1), qui lui avait prêté 460,000 livres (2).

Le 30 mai 1657, Mazarin désintéressait le duc d'Épernon et prenait possession, avec le consentement de la reine d'Angleterre, du *Sancy* et du *Miroir de Portugal*, par acte passé, en présence de Hervart et de Colbert, devant Debeaufort et Lefoin, notaires à Paris. Mazarin gardait ces pierres avec beaucoup d'autres bijoux. Lorsqu'il mourut, en 1661, il fit un long testament, dressé par Debeauvais et Lefoin, notaires à Paris, par lequel il laissait au roi Louis XIV dix-huit diamans de premier ordre, que l'inventaire de la couronne désigne tout au long. Le *Sancy* y est appelé *le premier Mazarin*, le second est un diamant en table, et le *Miroir* vient troisième ; les quinze autres suivent. Depuis, le *Miroir de Portugal* et le *Sancy* furent portés par les rois et les reines, et volés en 1792. A la suite de diverses pérégrinations, le *Sancy* se trouva entre les mains de Charles IV d'Espagne ; Joseph Bonaparte le trouva dans les coffres de la couronne lorsqu'il en prit possession, et Napoléon lui indiquait, en 1809, comme moyen de se procurer de l'argent, la vente du *Sancy*. Probablement, ce conseil fut suivi, car, en 1829, ce diamant entrait dans la famille Demidof. Le *Miroir de Portugal*, qui appartint aux couronnes de trois pays, est peut-être encore dans le trésor, mais, comme pour la grande table de Calais, personne n'a cherché à en retrouver l'identité, puisqu'aucun des experts ni des commissaires n'en connaissait l'existence.

Revenons à l'avènement de Louis XIII ; lors du mariage d'Anne d'Autriche, le trésor de la couronne s'augmenta d'un grand nombre de pierres que la jeune reine apporta d'Espagne. Louis XIII acheta également beaucoup de diamans ; le cardinal Richelieu lui en laissa un, de toute beauté, lors de sa mort, en 1642 ; il pesait 19 carats.

Lorsque Louis XIV prit le pouvoir, à sa majorité, le trésor était plus considérable qu'il ne l'avait jamais été. Le roi se servit, durant tout son règne, de ces pierreries : il fit monter presque tous les Mazarins, dans une grande chaîne ou dans des boutons qu'il portait souvent. Ces parures durent rester dans le même état jusqu'en

(1) Nous devons à M. Auguste Vitu l'indication de l'existence d'un volumineux dossier sur cette vente et à M. Ph. Vassal la communication de ce dossier.

(2) Le *Miroir de Portugal* était un diamant dont le rôle historique a été plus important que celui du *Sancy*. Après avoir fait partie, comme son nom l'indique, du trésor de Portugal, il avait été emporté en Angleterre par Antoine de Crato, et Élisabeth avait consenti à l'aider dans ses revendications, moyennant le don qu'il lui fit de cette pierre et des autres joyaux de la couronne de Portugal ; c'est ainsi que le *Miroir* était entré dans le trésor d'Angleterre et qu'il se trouvait, comme le *Sancy*, entre les mains d'Henriette de France.

1722, date du couronnement de Louis XV; mais, en 1691, il est parlé de deux pierres extraordinaires, l'une connue sous le nom du *grand diamant bleu*, et l'autre sous celui de *diamant de la maison de Guise*. Ces deux pièces avaient probablement été achetées, mais nous ne savons pas à quelle date ni dans quelles circonstances (1). Tous deux semblent avoir été volés en 1792. Le diamant bleu fut cassé en deux morceaux, et il paraîtrait que ces fragmens font actuellement partie de la collection de M. Beresford-Hope, à Londres.

En 1722, Claude Rondé exécuta la fameuse couronne du sacre, dont on voit encore le *fac-simile* dans la galerie d'Apollon (2).

C'est un peu avant cette époque, en 1717, que le *Régent* entra dans le trésor; l'achat en a été raconté par Saint-Simon dans ses *Mémoires*. On le plaça d'abord au centre du bandeau de la couronne que faisait Rondé. Lors du sacre de Louis XV, cette couronne était surmontée d'une fleur de lis dont la pointe centrale était le *Sancy* : de nombreux Mazarins, dont le *Miroir de Portugal*, accompagnaient le *Régent* sur le bandeau.

Si Louis XIV fit d'importans achats, Louis XV semble, au contraire, s'en être presque entièrement abstenu, et lorsque Louis XVI prit possession de la couronne en 1774, on signalait peu de nouvelles pierres. Toutefois les parures avaient subi des modifications et on peut en suivre les différentes montures dans les *Mémoires du duc de Luynes*, qui indiquent les bijoux que Marie Leczinska portait dans chaque fête.

Marie-Antoinette se servit naturellement des bijoux de la couronne. Elle affectionnait particulièrement une parure de rubis qui était estimée 145,000 francs.

Un jour, la reine en fit modifier la monture, et pour la rendre beaucoup plus belle, elle y fit ajouter, avec l'agrément du roi, une si grande quantité de diamans précieux, qui lui appartenaient, qu'il devint bientôt impossible de distinguer ce qui était à la couronne de ce qui était à la reine. Aussi obtint-elle du roi que la parure entière lui fût donnée en propre. Mais Louis XVI crut devoir porter l'affaire devant son conseil, et, le 13 mars 1785, intervint un arrêt qui validait cette donation. De plus, comme les montures des bijoux et l'achat de nombreuses pierres avaient donné lieu à de fortes dé-

(1) Un passage des *Mémoires de la grande Mademoiselle* ferait supposer que le diamant de la maison de Guise aurait été donné par elle.

(2) Rondé (Laurent) avait été reçu en 1689; il habitait d'abord quai des Orfèvres, ensuite aux galeries du Louvre. Son poinçon était LR et une étoile. — Son neveu (Claude-Dominique) était associé avec lui et lui succéda comme joaillier ordinaire du roi et garde des pierreries de la couronne. Son poinçon était CR et un cœur.

penses, Louis XVI, au lieu de payer en argent, remit au sieur Le Blanc (1), joaillier de la reine, un nombre équivalent de pierres qui sont désignées en l'inventaire de 1774.

En vertu d'un décret rendu par l'Assemblée nationale, les 26 mai et 1er juin 1791, ces pierres reprenaient la destination que François Ier leur avait imposée dans ses lettres patentes de 1530, et entraient définitivement dans la dotation de la couronne. On en faisait dresser l'inventaire ; toutes les pièces furent ensuite déposées au garde-meuble, où le public pouvait les voir certains jours. L'assemblée législative ordonna la vente des diamans, mais les septembriseurs estimèrent qu'il était beaucoup plus simple de s'en approprier la valeur que de la laisser à l'état.

Pendant six jours, une bande d'individus, composée au moins pour le dernier jour de trente à quarante personnes, pénétra chaque soir dans les salles du premier étage du garde-meuble, au moyen d'échelles de corde, et en s'aidant du réverbère placé au coin de la rue Saint-Florentin. Après avoir brisé les scellés apposés sur les portes et avoir crocheté les serrures des armoires, ils s'emparèrent de la presque totalité du trésor. La police ne s'aperçut du vol que lorsque l'œuvre fut entièrement accomplie.

Dans la nuit du 16 au 17 septembre, des gardes nationaux crurent voir remuer le réverbère adossé à la colonnade. Ils s'approchèrent et aperçurent un individu hissé sur ce réverbère. On lui cria qu'on allait faire feu s'il ne descendait. Il s'empressa d'obtempérer. On le conduisit ensuite au poste, où il fut maintenu en état d'arrestation. Un autre homme, pris de peur, se laissa glisser le long du réverbere et tomba également entre les mains des gardes nationaux. On trouva sur ces voleurs un certain nombre de bijoux, et on s'aperçut ainsi de la soustraction qui avait été commise, en toute sécurité, depuis le 11 septembre. Quatre individus, qui semblaient faire le guet, purent s'enfuir. Le lendemain, le ministre de l'intérieur Roland monta à la tribune de l'assemblée pour parler de cet événement, et dut déclarer que, sur 25 millions de richesses, il en restait à peine pour 500,000 francs.

Durant l'opération, aucune patrouille régulièrement commandée n'avait été faite : les rondes de police n'avaient rien vu, et cependant les voleurs avaient éclairé les pièces du garde-meuble, ils avaient dû y manger et y séjourner plusieurs nuits de suite, car, lorsqu'on y pénétra après eux, on trouva des restes de victuailles, des bouteilles vides et des bouts de chandelles.

(1) Le Blanc (Jean-Baptiste), place Baudoyer, et son fils (Gaspard-Alphonse), furent successivement orfèvres de la reine et des princesses dans toute la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le poinçon de Gaspard-Alphonse était G. A. L. et un cœur.

L'opinion publique n'hésita pas à accuser de ce crime Danton et le parti avancé, qui, à leur tour, l'imputèrent aux contre-révolutionnaires. Lorsque Vergniaud dut porter sa tête sur la guillotine, il s'écria à la tribune : « Je ne me crois pas descendu à être obligé de me disculper d'une accusation de vol. » Quant à Sergent, alors administrateur de la police et de la garde nationale, il fut si clairement désigné comme ayant trempé dans l'affaire, que ses contemporains lui donnèrent le nom de *Sergent-Agate*, en souvenir d'une des plus belles gemmes de la couronne. Les historiens de la révolution lui ont conservé ce surnom.

Il n'est pas facile de désigner les personnes auxquelles incombe la responsabilité de cette soustraction. On découvrit un certain nombre de voleurs. Ils en dénoncèrent d'autres, et bientôt le tribunal révolutionnaire en condamna à mort quelques-uns, qui furent exécutés sur la place de la Concorde (1).

On retrouva immédiatement un certain nombre de diamans ; mais les plus importans, le *Régent* et le *Sancy*, échappèrent aux premières investigations : c'était un nommé Cottet qui avait volé le *Sancy* ; il l'avait donné à un de ses camarades, qui avait pris la fuite. Quant au *Régent*, il ne fut découvert qu'un an après, dans un cabaret du faubourg Saint-Germain (2). D'autres diamans furent retrouvés dans les années qui suivirent et furent versés à la caisse de l'extraordinaire. Au sacre de Napoléon Ier, les joyaux de la couronne apparurent en public. Le *Régent* était fixé au pommeau de l'épée.

L'empereur augmenta considérablement le trésor qu'il avait reçu de l'état en achetant 6 millions de diamans au moyen de fonds spéciaux, créés par décret du 16 février 1811. En 1814, tous les joyaux de la couronne furent emportés à Blois par Marie-Louise, mais l'empereur d'Autriche (son père) les lui fit réclamer ; après les avoir reçus, François II les fit remettre à Louis XVIII, qui, dans la nuit du 20 mars 1815, les emporta à Gand, où il les garda. Il les rapporta à Paris lors de sa seconde restauration. Durant son règne, ces diamans ne subirent pas de grandes modifications. Louis XVIII en détacha cependant une croix du Saint-Esprit, estimée 650,000 fr., dont il fit don à Wellington.

(1) Un journal prétend tenir du rapporteur de la chambre des députés que l'on rechercha les auteurs du vol, qu'on en arrêta quelques-uns, mais qu'ils furent bientôt relâchés, parce que leur culpabilité ne fut pas démontrée : or, Paul Miette, Lire, Cottet, dit le Petit-Chasseur, Meyran, dit Grand C.., Mauger, Gallois, dit Matelot, Joseph Picard, Anne Leclerc, François Depeyron, dit Francisque, et Jean Badarel furent condamnés à mort, pour avoir participé à ce vol.

(2) C'est du moins ce qui paraît résulter de la déposition d'une femme Corbin, dans le procès.

A l'avènement de Charles X, toutes les pierres furent remontées pour le sacre et elles subsistèrent en cet état jusqu'en 1854. Durant le règne de Louis-Philippe, la reine Marie-Amélie ne s'en servit point.

Le 26 février 1848, à l'instigation du général Courtais, commandant de la garde nationale, les diamans de la couronne, qui étaient conservés en écrins dans les caisses de la liste civile au Louvre, furent, contre l'avis de l'inspecteur-général et du joaillier de la couronne, mis dans des musettes, placés sur une civière et transportés à l'état-major de la garde nationale par des garçons de bureau et des gardes nationaux en armes. De là, ils furent livrés au trésor public. Dans l'un de ces transports, deux parures, dont le prix total s'élevait à 292,000 francs, furent volées. L'opinion publique accusa toujours Courtais, sinon d'avoir été l'auteur du vol, du moins de l'avoir favorisé par la légèreté avec laquelle il avait ordonné le transport de ces bijoux au milieu des insurgés armés.

De 1854 à 1870, les diamans de la couronne furent remontés à différentes reprises, et, dans le courant d'août 1870, ils furent enfermés dans une caisse cachetée et remis entre les mains de M. Rouland, gouverneur de la Banque de France, qui se chargea de leur garde. Revenus à Paris, les diamans furent collationnés, en 1875, par une commission extraparlementaire, qui proclama la parfaite régularité avec laquelle les livres avaient été tenus.

II.

L'historique des diamans de la couronne a prouvé que les membres des trois commissions n'avaient eu de la question soumise à leur examen qu'une connaissance imparfaite. Il nous reste maintenant à démontrer que les faits avancés par les rapporteurs sont erronés. Nous allons les passer successivement en revue, en citant le texte des rapports et en le faisant suivre de documens qui en démontreront l'inexactitude.

Le rapport de la commission extraparlementaire propose de conserver la broche reliquaire, parce que, y est-il dit, la taille des diamans de ce bijou était de 1476.

Évidemment, le rapporteur croyait, comme le disent tous les *manuels* et tous les *dictionnaires*, que la découverte de la taille du diamant avait eu lieu en 1476.

Un des historiens de la ville de Paris, Guillebert de Metz, parle, en 1407, d'un certain nombre de tailleurs de diamans florissant à Paris ; le plus célèbre était un nommé Hermann. Un document

de 1381, conservé aux Archives nationales, signale encore à Paris un nommé « Jehan Boule, tailleur de diamans ; » du reste, il suffit de se reporter aux inventaires des ducs de Bourgogne, de Berry et d'Anjou, pour se convaincre qu'au XIVe siècle ces princes portaient déjà des diamans taillés de différentes façons (1).

Le rapport indique ensuite que les *Mazarins* sont les diamans qui ont été le plus anciennement taillés. Le rapporteur de la chambre des députés, qui est en même temps l'auteur du projet d'aliénation, fait observer avec beaucoup de justesse et de raison « que cette supposition ne paraît pas très fondée, si on la rapproche de l'appréciation trouvée dans le rapport des experts, au sujet de la broche reliquaire, qui aurait été taillée en 1476. »

Nous supposons que le rapporteur de la commission d'expertise a voulu dire : les plus anciens diamans taillés *en forme de brillans*, mais encore voudrions-nous savoir où l'auteur a pu puiser ce renseignement sur l'origine de la taille des *Mazarins*; car, pour notre part, après avoir compulsé nombre de papiers concernant les pierres et les bijoux du cardinal de Mazarin (papiers inconnus du rédacteur de ce rapport), nous croyons devoir tirer cette conclusion que le ministre d'Anne d'Autriche acheta ces diamans tout taillés et ne s'occupa jamais de les faire modifier (2).

Le rapporteur de la première commission soutient encore que le trésor des diamans de la couronne fut constitué en 1661 ; nous avons cité les lettres patentes de François Ier, qui le créèrent en 1530 et nous avons résumé l'historique de quelques-uns de ces bijoux depuis la fondation du trésor jusqu'à nos jours.

Enfin le même rapport affirme que les *Mazarins* furent montés, pour la première fois, dans la couronne de 1725 : l'inventaire de 1691, nous l'avons déjà vu, démontre qu'à cette date quinze d'entre eux étaient montés en chaîne et en boutons.

Examinons maintenant le rapport de la chambre des députés : il n'est que la reproduction exacte du rapport de la commission extraparlementaire, composée d'experts, à qui les rapporteurs de la chambre et du sénat devaient naturellement attribuer une compétence qui pouvait manquer à des hommes politiques. Les faits erronés énoncés plus haut y sont donc reproduits, sauf celui relatif à la taille des *Mazarins*, qui a été relevé si justement par le député rapporteur. Mais, ajoute ce dernier auteur, « les *Mazarins* étaient,

(1) Voir à ce sujet le *Glossaire archéologique* de M. le marquis de Laborde, au mot DIAMANT.

(2) Nous avions cru aussi, autrefois, que les Mazarins étaient les diamans les plus anciens en forme de brillans, mais nous avons pu en étudiant la question nous convaincre du contraire.

à l'origine, au nombre de dix, et actuellement on n'en compte plus que sept (1).

Le testament de Mazarin et l'inventaire de la couronne de 1691 en indiquent dix-huit, dont ils mentionnent le poids exact. Il n'est donc pas étonnant que la commission d'expertise n'ait pu retrouver ces diamans, puisqu'elle ne les connaissait point; cependant on peut les suivre, jusqu'au vol de 1792, dans tous les inventaires, sur les objets qu'ils décorèrent, et il serait probablement facile de déterminer d'une façon positive ceux qui, volés en 1792, ne sont pas encore rentrés à la couronne; mais la commission d'expertise n'avait entre les mains aucune pièce pouvant l'éclairer (2).

Nous aurions préféré laisser de côté certains racontars, peu dignes de figurer dans un travail sérieux; mais puisqu'ils ont été énoncés dans un document officiel, nous sommes obligé d'en démontrer l'inexactitude.

Voici ce qu'on lit encore dans le rapport de la chambre des députés : « L'ex-impératrice, assistant à la représentation de *la Biche au bois*, fut frappée de la ceinture de chrysocale que portait l'actrice chargée de représenter le rôle d'Aika. Elle ne fut satisfaite que lorsqu'elle s'en fut commandé une pareille, qui fut faite avec les diamans de la couronne. » Le même député publiait dernièrement le même fait en précisant encore davantage : « L'impératrice Eugénie, disait-il, confia immédiatement ce désir au joaillier de la couronne et leur recommanda de la confectionner (la ceinture) avec les *Mazarins*, notamment. »

Le fait est inexact : la parure en question fut commandée le 23 juin 1864, livrée et facturée le 31 décembre suivant. Durant toute cette année, on ne joua pas une seule fois *la Biche au bois*. Quant aux *Mazarins*, le rapporteur pourra, s'il le désire, constater sur la parure elle-même qu'ils n'y ont jamais été attachés.

On lit toujours dans le même rapport : « Il (le *Régent*) est encore aujourd'hui comme le décrivait, en 1717, Saint-Simon dans ses *Mémoires*. » L'achat du *Régent* eut lieu en 1717, mais les *Mémoires* de Saint-Simon n'ont pas été composés au jour le jour, comme paraît le croire le rapporteur ; les lignes auxquelles il fait allusion n'ont

(1) Rapport du 6 mai 1882 à la chambre des députés. (*Journal officiel* du 23 mai 1882.)

(2) Il est bizarre que le rapporteur de la chambre des députés ait cru devoir, en quelque sorte, à propos du glaive du dauphin et du glaive de Louis XVIII, accuser une famille qui, depuis cent cinquante ans, exerce la charge de joaillier de la couronne, quand aucune commission n'a cru devoir se mettre en rapport avec le chef actuel de la maison de commerce de cette famille.

pas été écrites en 1717, mais de 1746 à 1747 (1), c'est-à-dire trente ans après.

Dans le troisième et dernier rapport (2) adressé au sénat, nous retrouvons naturellement les erreurs contenues dans les deux rapports précédens ; il n'y figure qu'un fait historique nouveau. « Plus tard, dit l'auteur, lorsque les souverains voulurent se servir de ces joyaux *pour leur usage*, ils firent, ce qui avait été d'ailleurs fait, dès le 13 mars 1785, par Louis XVI : ils reconnurent par le *dépôt d'un bon* que ce n'était là qu'un emprunt fait aux collections de l'état. »

Le précédent, tiré du règne de Louis XVI, ne vient pas à l'appui de la thèse en question ; car le *bon* donné par ce souverain, en 1785, s'appliquait, ainsi que nous l'avons prouvé, non pas à l'emprunt d'une parure faite pour l'usage, mais à l'aliénation de cette parure, au profit de la reine Marie-Antoinette, à qui le roi la donnait d'une façon irrévocable, après avoir pris l'avis de son conseil.

Tel est le résumé du travail auquel se sont livrées les trois commissions. Nous ignorons si le gouvernement voudra en rester là, ou s'il jugera à propos de rectifier et de compléter les rapports. Il nous paraît difficile, après ce que nous venons d'exposer, que, pour obéir à la loi qui ordonne la conservation des pièces historiques, on ne se livre pas à de nouvelles recherches plus sérieuses, afin de retrouver celles de ces pierres qui rentrent dans cette catégorie.

III.

Nous avons maintenant à démontrer, au point de vue du budget et des ressources qu'elle lui procurerait, l'inutilité de la vente projetée.

Le trésor de la couronne est actuellement estimé 21 millions ; mais, dans ce chiffre, le *Régent* entre pour 12 millions ; malgré les deux petites glaces qu'elle a près du filetis, c'est la pierre *la plus belle du monde :* pour le moment, le gouvernement n'a pas l'intention de la mettre en vente. Du reste, on sait que les acheteurs de pareils morceaux sont rares, et il suffirait de rappeler l'histoire suivante pour s'en convaincre. Le diamant le *Sancy* était prisé

(1) Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. Arthur de Boislisle, membre de l'Institut, qui publie en ce moment une nouvelle édition des *Œuvres* de Saint-Simon.

(2) Rapport du 12 février 1884.

1 million dans l'inventaire de 1791, « dont l'estimation est considérée par le rapporteur de la chambre des députés comme un minimum. » En 1867, on l'offrait pour une somme de 700,000 francs, *prix de demande*. Il fut alors exposé au Champ-de Mars et tous les souverains étrangers vinrent le voir. Cependant, il n'y eut jamais de proposition d'achat, et le *Sancy* est encore à vendre.

Il nous reste à rappeler aux pouvoirs publics un fait assez curieux : nous avons vu qu'en 1814 l'empereur d'Autriche avait fait reprendre à Marie-Louise les diamans de la couronne, qu'elle avait emportés à Blois, et que François II les avait tout de suite fait remettre à Louis XVIII. Parmi ces diamans se trouvaient 600,000 fr. de pierres achetées par Napoléon sur sa cassette particulière et lui appartenant, par conséquent, en propre. L'empereur est toujours créancier de ces 600,000 francs, qui auraient dû lui être rendus, selon les principes du droit moderne, comme on l'a fait, en 1875, pour les acquisitions personnelles de l'impératrice Eugénie. Si l'on vend les diamans de la couronne, 600,000 francs devront donc être prélevés sur le produit de la vente au profit des représentans de Napoléon Ier. Quels sont ces représentans ?

Napoléon III ayant renoncé à toute réclamation au sujet des confiscations prononcées en 1814 et en 1815 contre la famille Bonaparte, les représentans actuels de Napoléon Ier sont, aux termes du testament et des codicilles de l'empereur *les officiers et soldats qui ont combattu pour la gloire et l'indépendance de la nation depuis 1792 jusqu'en 1815.*

Quand bien même, en vertu d'une raison d'état que, pour notre part, nous n'admettons pas on laisserait de côté ceux qui sont morts de 1800 à 1815, on se trouverait encore en présence des soldats qui tombèrent pour la défense de la patrie envahie, de 1792 à 1800, de ces volontaires, de ces héros de Sambre-et-Meuse, de ces Mayençais, des soldats de Marceau, de Kléber et de Hoche, qui ont laissé des veuves, des enfans et des petits-enfans. Il en est aujourd'hui qui meurent de faim. L'intention formelle, manifestée par l'empereur dans ses dernières volontés, était justement de les secourir. S'arrogera-t-on le droit de les priver de leur pain, lorsque ces 600,000 francs leur ont été laissés pour assurer leur existence? Que l'on fasse, comme on voudra, le calcul de ce que pourra rapporter cette vente, en tenant compte du manque d'argent et de l'absence d'affaires et en déduisant les frais auxquels donnera lieu l'opération, on n'obtiendra qu'un chiffre insignifiant, dérisoire.

Il faut encore dire un mot des dangers que peut présenter la vente. Le gouvernement se préoccupe, à juste titre, de la condition et du sort des ouvriers. Si la vente des diamans de la couronne a

lieu, le commerce de la bijouterie sera fortement atteint pendant quelque temps ; les chambres syndicales de la bijouterie, de l'orfèvrerie, de la joaillerie et du commerce des pierres précieuses ne craignent pas de l'affirmer. Les ateliers, déjà fort clairsemés, par suite de la crise industrielle et commerciale, se videront encore davantage et nombre de malheureux se trouveront privés de tout moyen d'existence.

D'autre part, quels pourront être les acquéreurs de pareilles pierres? Dans les momens de gêne, les particuliers riches restreignent leurs dépenses beaucoup plus que les petites bourses. Les viveurs qui, il y a vingt-cinq ans, jetaient l'or et l'argent par les fenêtres, n'existent plus aujourd'hui. Les Américains semblent, depuis deux ans, avoir abandonné le marché de Paris.

Parmi les états, on sait qu'il n'en existe qu'un qui en ce moment fait des achats considérables pour ses musées : nous voulons parler de l'empire d'Allemagne. Tout dernièrement encore, le gouvernement impérial faisait acheter à Londres, pour un de ses grands dépôts publics, une série de manuscrits que l'on payait comptant 1,875,000 francs. Pour la même somme, on pourrait se procurer la totalité de nos diamans historiques, en laissant de côté les pierres de la plus grande valeur marchande et toutes les perles, qui n'ont pas d'histoire. Croit-on que le chancelier de fer hésiterait une minute si, pour cette faible somme, il pouvait infliger à notre pays l'injure, qui flatterait singulièrement l'orgueil allemand, d'exposer à Berlin aux yeux de tous, avec leur ancienne étiquette, *les diamans de la couronne de France ?*

GERMAIN BAPST.

MARK TWAIN

LES CARAVANES D'UN HUMORISTE.

Life on the Mississipi, by Mark Twain. Boston, 1885; Jas. R. Osgood et Cie.

Depuis quelques années déjà le nom de Mark Twain s'est répandu en France (1) sans que le public fût bien précisément renseigné sur celui qui le porte. On avait su que, sous ce pseudonyme bizarre (2), se cachait un humoriste américain, Samuel Langhorne Clemens, dont les fantaisies abracadabrantes faisaient fureur aux États-Unis. On racontait sur son compte les anecdotes les plus singulières et les plus invraisemblables. Né en 1835, dans le Missouri, tour à tour imprimeur, pilote sur le Mississipi, secrétaire particulier d'un secrétaire général, mineur dans les *placers* du Far-West, *reporter* de journaux californiens, promenant partout son esprit tur-

(1) Voyez l'étude de M. Th. Bentzon sur Mark Twain, dans la *Revue* du 15 juillet 1872.

(2) *Mark Twain!* est un des termes dont se servent, sur le Mississipi, les sondeurs chargés d'éclairer la marche d'un bateau. Il indique une profondeur de deux *fathoms* ou de $3^m,66$.

bulent et son audace froide de *Yankee*, il avait débuté, en 1867, comme écrivain comique, par des drôleries de courte haleine dont le succès avait été immense. Il y avait surtout une certaine histoire de grenouilles, devenue populaire de l'autre côté de l'Atlantique, et qui passait pour un pur chef-d'œuvre. Il n'en fallait guère davantage pour piquer la curiosité du public français, toujours à l'affût de cet oiseau rare qu'on appelle nouveauté. Certains audacieux essayèrent de traduire, — souvent même avec un incontestable talent, — quelques-unes de ces gaîtés d'outre-mer, et d'importer chez nous une nouvelle manière de rire avec commentaire à l'appui. Mal leur en prit ; le résultat de leurs efforts fut un échec presque complet. Les fusées du célèbre Américain firent long feu, les unes après les autres, devant nos Parisiens blasés. Son gros sel fut jugé trop dépourvu d'atticisme, et l'originalité de sa verve ne réussit pas à faire passer l'incohérence de ses conceptions. On trouva sa plaisanterie macabre, son esprit brutal, son tempérament plein de sécheresse. Ses exagérations voulues furent prises pour des symptômes d'aliénation mentale et, pour beaucoup de gens, Mark Twain devint une sorte d'échappé de Sainte-Anne, trop pressé de faire imprimer ses vieilles lunes.

Il y a là un malentendu très regrettable, et qui tient à un de ces préjugés traditionnels dont notre pays n'est pas assez avare. En France, on croit volontiers que la langue française est universelle ; que tout peut être traduit en français, et que si une traduction est ennuyeuse, la faute en est toujours à l'original. Ce sont là pourtant des propositions discutables et sur lesquelles il est injuste de fonder une condamnation comme celle dont on a frappé Mark Twain. Je voudrais essayer de revenir, par voie d'appel, sur ce jugement vraiment trop rigoureux, et d'obtenir pour l'auteur de *Tom Sawyer* un adoucissement à l'ostracisme dont il semble l'objet parmi nous.

Tout d'abord il faut reconnaître qu'il y a, dans toute littérature étrangère, des ouvrages qui supportent difficilement le passage d'une langue à l'autre ; il y en a même qui ne le supportent pas. Tels sont, par exemple, les ouvrages où le style prime l'idée, où la forme l'emporte sur le fond. Tels sont surtout ceux dont le point de départ est dans un certain pli du caractère national, dans une tournure d'esprit particulière à un pays ou à un peuple, dans une conception spéciale de la *vis comica*, limitée à un milieu restreint. C'est à cette catégorie qu'appartiennent les œuvres dictées par l'*humour* des races anglo-saxonnes, ces œuvres qui sont restées chez nous sans équivalens, où les élémens les plus disparates se rencontrent et se confondent, où se mélangent si curieusement

le rire et les larmes, le trivial et le lyrique, le réalisme et la poésie. Il y a là toute une littérature, depuis le *Tristram Shandy* de Sterne et les fantaisies de Swift, jusqu'aux amères satires de Thackeray, qui compte peut-être plus de noms célèbres que le drame ou l'épopée. Depuis longtemps déjà on cherche à acclimater en France ces floraisons étrangères. On a beaucoup parlé de l'*humour* et des humoristes; à maintes reprises on a essayé, sans réussir, de définir ce mot ambigu auquel nulle expression de notre langue ne correspond exactement. En dernier lieu, M. Taine, dans sa remarquable étude sur Carlyle, a vainement épuisé, à propos de ce substantif rebelle, toutes les ressources de son esprit pénétrant et de sa subtile analyse. Il n'a fait qu'éclairer certains côtés jusqu'ici restés dans l'ombre. Puis lorsque, de guerre lasse, on a voulu traduire, l'avortement a été bien plus complet encore. Aucune de ces diverses tentatives n'a donné le résultat qu'on en attendait; et Voltaire avait grand'raison lorsqu'il disait, dans ses *Lettres anglaises* : « Pour bien comprendre M. Swift, il faut avoir fait un petit voyage dans son pays. »

C'est là qu'est la véritable explication de l'insuccès de Mark Twain en France, insuccès contredit par une renommée sans cesse croissante dans son pays. Adonné dès ses débuts à ce genre fugitif, insaisissable, qui s'échappe ou se volatilise au moment même où l'on cherche à le fixer, il a toujours vu ses ouvrages sortir exténués et vides des mains du traducteur. En outre, sa plaisanterie violente et sans mesure, son parti-pris de brutalité dans la pensée et dans le style, son mépris de toutes les délicatesses sociales, ses gaîtés souvent funèbres et forcées, tout, jusqu'à son langage argotique, contribuait à rendre sa réussite infiniment difficile dans le pays de Montaigne et de Voltaire. En France, le rire même a sa tenue et sa discrétion; il y faut un certain art, des habiletés, des transitions et des ménagemens. On peut dire qu'au fond de tout lecteur français il y a un académicien qui sommeille; or, le talent de Mark Twain n'a rien de commun avec le genre académique. Ajoutons qu'en certain endroit de ses œuvres, l'irrévérencieux Yankee s'est permis de s'amuser de nos faiblesses, d'éplucher nos travers et de railler notre politique et nos politiciens, nos faux grands hommes et nos petitesses trop vraies. Il a même été plus loin et ne s'est pas gêné pour tourner en ridicule certaines manifestations plus tapageuses qu'intelligentes, où l'art du charlatan se combine avec un patriotisme verbeux. En un mot, il a eu le très grand tort de ne pas toujours prendre au sérieux la nation la plus spirituelle du monde. Faut-il s'étonner, après cela, que notre sympathie

pour l'auteur des *Innocents* ait été mince et notre accueil peu chaleureux?

Mais ce n'est pas tout. Notre public n'a pas cru devoir, en cette circonstance, déroger à ses traditions les plus chères. Après s'être fait en hâte, sur le compte de Mark Twain, une opinion où la légèreté avait sa bonne part, il a mis une ténacité remarquable à n'en rien changer. Il s'est acharné à ne voir dans l'œuvre de Mark Twain, — une douzaine de volumes, — que le côté grossier et funambulesque, les coups de tam-tam indispensables pour attirer la foule dans un pays où la démocratie n'a rien d'athénien. On a fait de lui, pour toujours, un charivariste obstiné, passant sa vie à débiter au poids des malices sans goût et des charges vulgaires. La vérité n'est pas là. Mark Twain n'est pas uniquement un amuseur incorrigible et perpétuel. Il y a en lui une nature à part, une originalité vraiment savoureuse, des talens et des qualités. C'est un observateur sagace et pénétrant, qui voit bien et raconte juste; un voyageur infatigable, qui, tantôt fait défiler devant nous des pays étranges et inconnus, et tantôt apporte dans nos contrées un peu rebattues un élément de nouveauté et d'imprévu. Ses descriptions sont presque toujours intéressantes et pleines d'exactitude, ses jugemens marqués au coin du bon sens et libres de toute influence banale, de toute entrave conventionnelle. Le poncif n'entre pour rien dans cette nature indépendante et fougueuse, dont tous les ressorts sont neufs. Quand il lui arrive, plus souvent qu'on ne croirait, de traiter sérieusement un sujet, ses renseignemens sont nets et précis, puisés aux meilleures sources, et d'une authenticité irréprochable. Mais, alors même qu'il y introduit cette pointe de fantaisie drôlatique dont il a coutume et à laquelle il ne renonce guère complètement, l'intérêt de son récit reste toujours sa première préoccupation et ne tend jamais à disparaître derrière une plaisanterie vide et sans but.

Ce qu'il y a donc de meilleur jusqu'à présent dans l'œuvre de Mark Twain, en dehors de son exquise idylle, *les Aventures de Tom Sawyer*, ce sont ses voyages et ses fortunes de terre et de mer. Jamais écrivain, de mémoire d'homme, n'a tant couru le monde, toujours voguant et roulant, et tenant sans cesse sa lorgnette irrespectueuse braquée sur les hommes et les choses. Dans *Roughing it* et dans les *Innocents at home*, il avait donné un aperçu de ses débuts dans la carrière agitée du touriste professionnel. Dans *a Tramp abroad*, il nous a rendu avec sa verve endiablée les impressions d'un Yankee égaré au milieu des ruines de nos civilisations antiques. Hier, il revenait à son pays et à son premier thème, et dans les deux volumes intitulés *Life on the Mississipi*,

il racontait en détail les péripéties de sa rude et sauvage adolescence, l'éducation d'un pilote à bord des grands steamers qui couraient le long du fleuve, toutes les gloires et toutes les émotions de cette navigation périlleuse, aujourd'hui réduite à sa plus simple expression. C'était une race d'hommes à part que ces marins d'eau douce, affronteurs de dangers devant lesquels le loup de mer le plus endurci eût reculé peut-être. Leur océan, pour plus étroit, n'en avait pas moins ses tempêtes et ses naufrages, plus meurtriers peut-être et plus fréquens. Mark Twain a mis à nous rendre la physionomie des hommes et du fleuve tout l'intérêt que chacun porte aux choses de son passé. Il a donné dans son livre une partie de lui-même, ce qui en fait une œuvre attrayante et vivante. Nul avant lui n'avait parlé avec tant d'amour et de détail de ce « Père des eaux » dont M. de Chateaubriand nous a légué un portrait plus magnifique que ressemblant. En France, s'il faut en croire la réputation qui nous est faite, plus d'un, de nos jours encore, bornerait son érudition géographique sur le cours du Mississipi aux pages les plus solennelles de l'auteur d'*Atala*. Il ne sera peut-être pas inutile d'évoquer aux yeux de notre public une conception différente du vieux Meschacébé. Elle sera moins lyrique et moins retentissante, mais aussi moins creuse et moins vague; elle sera aussi plus vraie, de cette vérité vivifiante sans laquelle un livre n'existe pas. — J'ai cherché dans les pages suivantes à dégager l'essence de cet ouvrage, curieux à tant d'égards. Peut-être le lecteur y trouvera-t-il quelque surprise, et en même temps quelque profit (1).

I. — LE FLEUVE ET SON HISTOIRE.

Dans l'aristocratie des fleuves, le Mississipi tient le premier rang. C'est un de ceux qui prêtent le plus à l'écrivain et qui offrent le plus d'intérêt au lecteur. A tous les points de vue, il est très remar-

(1) Il ne faut pas chercher dans ce travail, nécessairement trop court, une version littérale de l'ouvrage de Mark Twain. A mon sens, toute traduction, pour être complète, exige deux qualités, l'*exactitude* et le *rendu*. Avec un écrivain comme Mark Twain, la première est à peu près impossible à atteindre, et la seconde, très difficile. J'ai donc cherché à donner de son livre une sorte d'adaptation, ou pour mieux dire, de réduction analytique. J'ai suivi un ordre plus logique et plus intelligible pour le lecteur français ; j'ai aussi éloigné pas mal de floraisons parasites. Ce procédé, excellent pour faire connaître un auteur étranger, a un grand mérite : celui de n'être pas nouveau. Il a été pratiqué à cette place même par mon père, une trentaine d'années durant, avec un talent dont les plus anciens lecteurs de la *Revue* n'ont sans doute pas perdu le souvenir.

quable. En comptant le Missouri, son affluent principal, c'est le plus long cours d'eau du monde entier : 4,300 milles. C'est en même temps le plus crochu, puisqu'en certains endroits de son parcours il emploie en zigzags une longueur de 13,000 milles, alors que la ligne droite n'en supposerait que 675. Son volume d'eau est trois fois plus considérable que celui du Saint-Laurent, vingt-cinq fois plus fort que celui du Rhin, et trois cent trente-huit fois plus fort que celui de la Tamise. Son bassin est le plus vaste de la terre (1), il comprend vingt-huit états ou territoires, depuis celui de Delaware, qui touche à l'Atlantique, jusqu'à celui d'Idaho, qui avoisine le Pacifique. Il reçoit cinquante-quatre affluens navigables à la vapeur, et quelques centaines qui sont flottables. Il arrose une surface qui contiendrait à la fois le royaume-uni, la France, l'Espagne et le Portugal, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Turquie.

Le Mississipi a encore ceci de remarquable, qu'au lieu d'aller s'élargissant vers son embouchure, il se rétrécit au contraire, et devient plus profond. Depuis la jonction de l'Ohio jusqu'à moitié chemin du golfe du Mexique, la largeur moyenne du fleuve est de 1 mille pendant les hautes eaux. Au-delà, elle va diminuant régulièrement jusqu'aux Passes, un peu au-dessus de la bouche, où elle n'est plus que d'un demi-mille. A son point de rencontre avec l'Ohio, la profondeur du Mississipi est de quatre-vingt-sept pieds ; aux Passes, elle est de cent vingt-neuf pieds. Annuellement, le fleuve décharge dans le golfe du Mexique quatre cent six millions de tonnes de boue, ce qui justifie le nom de « grand égout » dont l'a baptisé le capitaine Marryatt. Cette boue, solidifiée, ferait une masse de 1 mille carré en étendue, et d'une hauteur de deux cent quarante et un pieds. Un pareil dépôt, bien entendu, arrive à augmenter continuellement la terre ferme à l'embouchure ; mais cette augmentation est très lente. Depuis deux cents ans, la Louisiane n'a encore gagné de ce chef qu'un tiers de mille environ. Or, les savans prétendent que l'embouchure était autrefois à Bâton-Rouge, à l'endroit où s'arrêtent les collines ; les 200 milles de terre ferme qui séparent ce point de l'embouchure actuelle représenteraient le travail du fleuve. Ceci donnerait au pays l'âge respectable de cent vingt mille ans ; encore serait-il le cadet de toute la vallée. — Il faut ajouter, il est vrai, que, si le Mississipi met longtemps à bâtir un sol nouveau dans le golfe, où les courans viennent contrarier

(1) La vallée de l'Obi est la plus étendue après celle du Mississipi. Puis vient celle du Rio de la Plata, qui offre de curieuses analogies avec celle du Mississipi ; puis les vallées de l'Yéniseï, de la Lena, de l'Amour, du Hoang-Ho, du Yang-tze-Kiang, et du Nil. La vallée du Gange, qui vient ensuite, est moitié moins grande que celle de notre fleuve.

son œuvre, il y a tel point de son parcours où il arrive bien plus rapidement à des résultats extraordinaires. Par exemple, l'île du Prophète, il y a trente ans, couvrait environ quinze cents acres ; le fleuve, depuis, y a ajouté plus de sept cents acres d'alluvions.

Le Mississipi, enfin, est le plus remuant des fleuves. Il est sans cesse en mouvement, cherchant à raccourcir et à redresser son cours. A chaque instant, il saute par-dessus d'étroites bandes de terrain, rectifiant ainsi ses courbes les plus folles. Il lui est arrivé de regagner de la sorte une trentaine de milles d'un seul coup, laissant à sec des villes et des districts entiers. Autrefois, par exemple, la ville de Delta se trouvait à 2 milles *au-dessous* de Vicksburg ; il s'est produit dernièrement un de ces *cut-offs* qui modifient le cours du fleuve, et Delta est aujourd'hui à 2 milles *au-dessus* de Vicksburg. On conçoit combien le Mississipi est gênant comme frontière administrative. Un riverain peut très bien s'endormir dans l'état de Mississipi, et, si le fleuve pendant la nuit a pris un de ces raccourcis dont il a l'habitude, se réveiller dans la Louisiane ; ce qui embrouille les juridictions et dérange les habitudes. Avant la guerre de la sécession, il n'en eût pas fallu davantage, entre le Missouri et l'Illinois, pour faire un homme libre d'un esclave. Le fleuve, au reste, ne se contente pas des *cut-offs* à l'aide desquels il abrège son chemin ; il change également de lit lorsqu'il lui plaît, et s'en creuse un nouveau à gauche ou à droite de l'ancien. A Hard Times, dans la Louisiane, la rivière coule à l'ouest de l'endroit où elle coulait autrefois ; et la différence est d'environ 2 milles. Presque toute la partie du fleuve qui fut parcourue par les premiers explorateurs, il y a deux cents ans, est maintenant à sec, sur une longueur de 1,300 milles. Le fleuve passe, à présent, tantôt à droite, tantôt à gauche.

L'histoire du Mississipi n'est pas moins curieuse. Elle présente, à bien des reprises différentes, de singulières alternatives, des périodes successives de sommeil et d'activité, de succès bruyans et de déroutes imprévues. C'est en 1542 que le premier représentant de la race blanche, l'Espagnol de Soto, jeta les yeux sur les bouches de notre fleuve. On fait volontiers à l'Amérique le reproche d'être un pays trop nouveau, et de n'avoir dans le passé aucune de ces attaches séculaires qui prêtent aux contrées européennes leur poésie et leur charme légendaire. Le reproche, bien que fondé en partie, n'est pas absolument juste ; et il n'est pas inutile d'assigner par quelques rapprochemens précis, sa place et sa valeur réelle à cette première date de l'histoire des États-Unis. Ainsi, lorsque de Soto découvrit le Mississipi, il faut se rappeler que Charles-Quint atteignait l'apogée de son règne, que Catherine de Médicis et Élisabeth

d'Angleterre étaient encore des enfans; Marie Stuart allait naître. La religion traversait la grande crise de la réforme. Luther avait encore quatre ans à vivre, Calvin florissait à Genève, Henry VIII organisait en Angleterre son église et son harem. Le concile de Trente allait se réunir, et l'inquisition pratiquait en liberté ses pieuses tortures. Partout les questions de conscience se tranchaient à l'aide du fer et du feu. Le dernier coup de pinceau de Michel-Ange n'était pas encore sec sur son *Jugement dernier*; Marguerite de Navarre écrivait l'*Heptaméron*; *Don Quichotte* n'était pas encore sorti de la tête de Cervantes; Rabelais était à peine publié, et Shakspeare était encore à naître. On voit qu'à bien prendre les choses, cette date, insignifiante au premier abord, est au fond très respectable, et que l'Amérique n'est pas tout à fait aussi neuve qu'on le pense.

De Soto ne fit qu'entrevoir le Mississipi : il mourut sur ses bords, et son corps fut confié au fleuve par les survivans de son expédition, où l'on comptait en nombre presque égal des prêtres et des soldats. On pouvait espérer que le récit de leur voyage piquerait la curiosité de leurs compatriotes. Il n'en fut rien. Personne n'y prit le moindre intérêt; et cent trente ans s'écoulèrent avant qu'un second représentant de la race blanche vînt visiter de nouveau le Mississipi. De nos jours, et c'est le mérite de notre époque, on ne laisse pas s'écouler d'aussi longs intervalles entre les explorations d'un pays merveilleux. Si quelqu'un venait à découvrir une rade dans les environs du pôle nord, l'Europe et l'Amérique se hâteraient d'y envoyer une quinzaine d'expéditions, toutes plus coûteuses les unes que les autres. La première aurait pour but d'étudier à fond cette rade inattendue, et les quatorze suivantes, de chercher la première.

En un mot, il y avait déjà cent cinquante ans que la côte de l'Atlantique était colonisée, lorsqu'on songea enfin au Mississipi. Les Anglo-Américains de la côte, les Français du Canada, les Espagnols du Sud en avaient également, par les Indiens, des notions peu précises il est vrai, mais qui pourtant concordaient entre elles. A peine pouvait-on vaguement deviner sa direction et son importance. Mais cette obscurité même dont s'enveloppait le grand fleuve ne réussissait pas à éveiller dans le public cet attrait qui fait naître les recherches. Enfin, le Français La Salle eut l'idée d'aller à la découverte de cette rivière mystérieuse. Il se fit accorder par Louis XIV des privilèges très étendus, entre autres celui d'explorer à son gré, de bâtir des forts, de délimiter tels territoires qu'il lui conviendrait et de les offrir au roi, en conservant à sa charge toutes les dépenses. En échange, on lui concédait certains béné-

fices, tels que le monopole des peaux de buffles. Il lui en coûta plusieurs années et presque toute sa fortune pour préparer son expédition. Il avait établi un fort sur l'Illinois et s'épuisait à de pénibles excursions préliminaires entre ce fort et Montréal.

Mais, comme il arrive toujours lorsqu'un homme s'empare d'une idée, il se trouva qu'au bout d'un certain temps La Salle eut des concurrents qui réussirent d'abord mieux que lui. En 1673, Joliet, un marchand, et Marquette, un prêtre, traversèrent le pays et atteignirent les bords du Mississipi. Ils arrivèrent par les grands lacs et suivirent, en pirogue, la Fox-River et le Wisconsin. Marquette avait fait vœu, lors de la fête de l'Immaculée-Conception, s'il arrivait à découvrir la grande rivière, de la baptiser du nom de Conception, en l'honneur de la vierge Marie. Il tint parole. Le 17 juin 1673, Joliet et Marquette parvinrent à la jonction du Wisconsin avec le Mississipi. Devant eux, un courant rapide croisait leur route, et le large fleuve descendait, contournant d'imposantes hauteurs couvertes d'épaisses forêts. Ils allèrent vers le sud, à travers une solitude immense où ne se révélait aucune trace humaine. Ils s'avançaient prudemment, mettant pied à terre chaque soir pour faire cuire leur repas; puis, se rembarquant, ils avançaient un peu plus loin et jetaient l'ancre, ayant soin de mettre un des leurs en sentinelle. Ils voyagèrent ainsi quinze jours durant, sans rencontrer âme qui vécût. Au bout de ce temps, ils aperçurent, dans le sable du rivage, des empreintes humaines; il les suivirent; et, malgré les préjugés répandus sur le compte des Indiens, furent accueillis par eux avec beaucoup de bienveillance. Ces sauvages allèrent même jusqu'à enlever leur dernier haillon, par esprit de coquetterie sans doute, et obligèrent leurs hôtes à avaler force victuailles bizarres (entre autres du chien), en introduisant les morceaux de choix dans leur bouche avec des doigts qui ignoraient l'usage des gants.

Les hardis explorateurs continuèrent ensuite leur route. Ils parvinrent à l'endroit où le Missouri verse dans notre fleuve un torrent de boue jaunâtre, dont les flots bouillonnans entraînent mille débris arrachés aux rivages d'alentour. Ils dépassèrent aussi l'embouchure de l'Ohio, traversèrent des marais pleins de roseaux et de moustiques, et se trouvèrent enfin dans des régions plus méridionales, où le soleil les brûlait à travers l'ombre insuffisante des tendelets qu'ils avaient essayé d'organiser. Ils avaient à peine, de temps en temps, l'occasion d'échanger quelques civilités avec les rares tribus d'Indiens. Ils finirent par atteindre ainsi l'embouchure de l'Arkansas un mois environ après leur départ. Là, l'accueil fut moins satisfaisant au premier abord, et les sauvages s'élancèrent

sur eux en poussant le cri de guerre. Par bonheur, l'intervention de la Vierge vint à propos modifier les dispositions sanguinaires de ces peuplades naïves, il n'y eut point de combat et tout se passa en conversations. Joliet et Marquette s'imaginaient d'ailleurs avoir assez fait ; ils se crurent arrivés au terme du voyage et s'en retournèrent au Canada porter la nouvelle de leur succès.

Pourtant, ils n'avaient pas encore prouvé que le Mississipi, comme ils le croyaient, se jetait dans le golfe du Mexique et non pas dans l'Atlantique. A La Salle était réservé l'honneur d'achever ce qu'ils avaient si bien commencé. Le malheureux explorateur avait été indéfiniment retardé par mille misères et mille mécomptes inattendus. Enfin, dans les derniers mois de 1681, il réussit à se mettre en route. Il avait pour lieutenant Henri de Tonty, fils de l'inventeur de la tontine, et leur escorte se composait de vingt-trois Français et de dix-huit Indiens de la Nouvelle-Angleterre. Ils descendirent l'Illinois sur la glace, suivis de leurs pirogues sur des traîneaux. Au lac de Peoria, ils trouvèrent de l'eau et ils lancèrent leurs pirogues vers le sud. Ils traversèrent ainsi des champs de glace flottante, atteignirent le fleuve, dépassèrent à leur tour les embouchures du Missouri et de l'Ohio ; et, le 24 février, après avoir franchi la région des vastes déserts marécageux, ils s'arrêtèrent à l'endroit appelé Third-Chickasaw-Bluffs, où ils bâtirent le fort Prudhomme. Ils se rembarquèrent ensuite et continuèrent à descendre le fleuve. Ils atteignaient enfin le pays du printemps ; les grandes forêts verdoyaient de tous côtés ; l'air était tiède, les fleurs s'ouvraient et la nature se révélait plus clémente. Ils arrivèrent, eux aussi, à l'embouchure de l'Arkansas, où La Salle parvint à apaiser les Indiens, comme l'avait fait Marquette. Puis, à la grande admiration de ces naïfs sauvages, il érigea une croix portant les armes de France et prit possession, au nom de son roi, de toute la contrée, pendant que son chapelain sanctifiait d'un *Te Deum* un acte qui de nos jours passerait pour un gigantesque brigandage.

Ce jour-là, le royaume de France prit, sur parchemin, des dimensions inattendues. Tout le bassin du Mississipi, depuis ses sources naissant dans les glaces du nord jusqu'aux rives brûlantes du golfe du Mexique, depuis les sommets boisés des Alleghanys jusqu'aux pics dénudés des Montagnes-Rocheuses, en y ajoutant les plaines fertiles du Texas, toute cette région de savanes et de forêts, de déserts desséchés et de vertes prairies, arrosée par des centaines de rivières, habitée par des milliers de peuplades guerrières, tout cela passa d'un seul coup sous le sceptre du sultan de Versailles par la simple volonté d'un seul homme, dont la voix s'éteignait à

quelques centaines de mètres. Il y avait là, en y joignant le Canada, tout un empire que les siècles suivans se chargèrent d'émietter jour par jour, heure par heure, et dont le dernier lambeau, la Louisiane, fut vendu, en 1803, par Napoléon, en un jour de pénurie, pour la somme de 80 millions de francs!

Mais La Salle ne se contentait pas de ce premier résultat. Il voulut aller jusqu'à la mer en suivant ce fleuve, qu'il avait fait sien. Il continua à descendre vers le sud, passa devant l'emplacement de Vicksburg et de Grand-Gulf, visita un puissant monarque indien du pays de Teche, eut également diverses entrevues avec les Natchez et finit par atteindre les bouches du Mississipi. Sa tâche était finie; il partit pour le Texas, où il ne tarda pas à périr, traîtreusement assassiné.

Soixante-dix années s'écoulèrent encore avant que les rivages du Mississipi fussent peuplés par la race blanche, et cinquante autres avant que le fleuve fût employé à un transit commercial quelconque. Un jour vint pourtant où on lui fit porter quelques grands bateaux à quille plate et des chalands pleins de lenteur. Ces bateaux descendaient à la voile jusqu'à la Nouvelle-Orléans, changeaient leur cargaison et remontaient à la perche, ce qui constituait une navigation des plus fastidieuses. Il fallait quelquefois neuf mois pour l'aller et le retour. Ce commerce rudimentaire alla se développant peu à peu et finit par occuper toute une population très brave, mais grossière, qui ne manquait pourtant pas de côtés pittoresques. Puis le bateau à vapeur fit son apparition. En peu de temps, il absorba tout le commerce du fleuve, et le matelot des chalands dut changer de profession. Ce fut vers cette époque que j'entrai dans la vie.

II. — L'APPRENTISSAGE ET LA VIE DU PILOTE.

Dans mon enfance, j'habitais le village d'Hannibal, dans le Missouri, et nous n'avions, mes camarades et moi, qu'une seule véritable ambition, celle d'appartenir à l'équipage d'un bateau à vapeur. Je dis véritable, parce que, comme tous ceux de notre âge, nous en avions d'autres, mais à l'état passager. Quand un cirque ambulant venait visiter nos parages, il nous laissait tous pénétrés du désir de devenir clowns. La vie de saltimbanque nous paraissait également avoir des avantages, et nous étions convaincus que peut-être, si nous étions bien sages, la Providence ferait de nous des pirates. Mais ces divers appétits étaient sans durée, et l'idée seule de monter sur un bateau à vapeur les faisait disparaître. Mon

père était juge de paix, et je croyais sincèrement qu'il avait droit de vie et de mort sur tout le monde. Il y aurait eu là de quoi satisfaire mon amour-propre, mais j'étais trop épris de la navigation en eau douce pour accorder la moindre importance à cette origine aristocratique.

Je vois encore l'effet produit sur notre tranquille village du bord de l'eau par l'arrivée du bateau à vapeur. Je reconnais les maisons blanches endormies dans le soleil d'été, les rues presque vides; sur le rivage, devant les magasins, un ou deux commis, leurs chaises appuyées contre la muraille, dorment, le chapeau sur les yeux; une truie et ses petits flânent le long du trottoir et font d'excellentes affaires dans les tas d'écorces de melon. Sur le quai, l'ivrogne traditionnel ronfle à plat, à côté de deux ou trois grands chalands sous lesquels l'eau clapote doucement. Puis, en avant, le fleuve immense, qui réfléchit le soleil comme un miroir de métal; et, sur l'autre rive, la forêt qui s'étend verdoyante. Tout à coup, un filet de fumée noire paraît à l'horizon. Un charretier nègre, célèbre par la portée de sa voix, crie à pleins poumons : « Voilà le bateau! » — En un clin d'œil, la scène change : les commis s'éveillent, l'ivrogne se secoue, des charrettes accourent avec fracas, toutes les maisons s'ouvrent pour laisser sortir la foule, et la ville, morte tout à l'heure, s'agite comme prise de folie. Voitures, charrettes, hommes, enfans, tout s'entasse sur le quai. Tout le monde a les yeux rivés sur le bateau, comme si on le voyait pour la première fois. C'est d'ailleurs un assez joli modèle du genre. Il est long et pointu et coquettement arrangé. Il a deux hautes cheminées entre lesquelles est accrochée une large devise dorée; la chambre des pilotes, qu'on dirait faite de verre et de pain d'épices, est perchée tout au sommet, à l'arrière. Les roues tournent dans un cadre multicolore; les trois étages de ponts sont entourés de balustrades blanches et fraîches, sur lesquelles s'appuient les passagers. Le capitaine, calme et imposant, lève la main, une cloche sonne, les roues s'arrêtent, puis tournent en arrière, faisant jaillir en tous sens des flots d'écume blanche, et le steamer accoste. Alors, le tapage augmente; une lutte s'établit pour monter ou descendre, pour décharger le fret et l'embarquer, et le second rétablit l'ordre à l'aide d'un torrent de jurons. Dix minutes plus tard, le steamer s'éloigne de nouveau, sans tant de bruit, et la ville se rendort jusqu'à la prochaine occasion.

Un si émouvant spectacle faisait battre tous nos jeunes cœurs et mettait nos têtes à l'envers. Un de nos camarades s'échappa un beau matin. Pendant longtemps on n'entendit plus parler de lui; puis, un jour on le vit reparaître en qualité d'apprenti mécanicien sur un

steamer. Ma vertu, déjà chancelante, ne résista pas à ce dernier coup. Ce garçon avait été notoirement dissipé et fautif; moi, au contraire, je passais pour être très sage; pourtant c'était à lui que la vie prodiguait ses faveurs, pendant qu'elle me laissait dédaigneusement végéter dans un coin. Ce héros d'ailleurs était insupportable à force de sotte vanité. Ses habits étaient toujours noirs et graisseux, son langage hérissé de mots techniques. Il parlait à chaque instant du « bâbord » d'un cheval ou d'une voiture. Il racontait indéfiniment ses voyages, et portait une ceinture de cuir qui le dispensait d'avoir des bretelles. Il advint qu'un jour son bateau sauta. Ce fut pour nous tous un grand soulagement, car nous avions fini par le prendre en haine. Mais la semaine d'après, nous le vîmes arriver, tout couvert de blessures et de compresses, ce qui lui donnait l'air plus héroïque que jamais, et nous nous crûmes en droit de critiquer la Providence, qui faisait preuve de tant de partialité à son égard.

Le résultat d'une si belle carrière, fournie sous nos yeux par un de nos moins brillans camarades, ne se fit guère attendre. L'un après l'autre, tous les garçons du village s'envolèrent du côté de la rivière. Le fils du pasteur devint mécanicien. Les fils du docteur et du maître de poste se firent « commis de dehors; » plusieurs autres devinrent pilotes, c'était là une des plus belles positions et des plus enviées. Même à cette époque primitive, où les appointemens n'atteignaient pas de bien gros chiffres, ceux des pilotes passaient pour princiers. Ils touchaient de cent cinquante à deux cent cinquante dollars par mois, en dehors de leur entretien. C'était un métier plus lucratif, à coup sûr, que celui de prédicateur. Bientôt il ne resta plus au village que ceux dont la vocation était combattue par une famille récalcitrante. J'étais du nombre; mais je finis par ne plus pouvoir y tenir, et, un soir d'été, je m'échappai sans dire gare.

Mes débuts furent peu encourageans. Je me rendis d'abord à Saint-Louis, où j'essayai en vain d'aborder un pilote, quel qu'il fût. Je n'eus que des rebuffades ou des avanies. Je résolus alors d'aller jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Il me restait une trentaine de dollars; il m'en coûta seize pour retenir ma place à bord d'un vieux sabot baptisé le *Paul-Jones*, qui mit deux semaines à faire le trajet entre Cincinnati et la Nouvelle-Orléans. Encore faut-il en déduire quatre jours pendant lesquels le bateau fut arrêté sur un rocher, aux environs de Louisville. Cette longue traversée me donna l'occasion de faire connaissance avec l'un de nos pilotes qui me montra comment on se servait du gouvernail, ce qui acheva de me faire perdre la raison. Arrivé à la Nouvelle-Orléans, j'entamai le siège de mon pilote, et

après trois jours de lutte, il capitula. Il fut convenu qu'il m'enseignerait le métier, moyennant une somme de cinq cents dollars que je lui paierais sur mes premiers appointemens. J'entreprenais ainsi de me mettre dans la tête treize cents milles environ du grand Mississipi, sans me douter de ma propre outrecuidance. Si j'avais su ce dont il s'agissait, je n'aurais probablement pas eu le courage de commencer. Mais je croyais que le rôle du pilote se bornait à empêcher son navire de sortir de l'eau, et je ne m'imaginais pas que la chose fût bien difficile, vu la largeur de la rivière.

Le *Paul-Jones*, son séjour terminé, remontait vers Saint-Louis. Il quittait la Nouvelle-Orléans vers quatre heures, et nous étions de service jusqu'à huit. M. Bixby, mon patron, mit le navire en route, puis me montrant la rangée de steamers qui s'allongeait auprès de la jetée, il me fit signe.

— Allons, me dit-il, en avant, et arrangez-vous pour me frôler ces bateaux-là le plus près possible.

Je pris la roue. Le cœur me battait très fort, car il me semblait que nous étions déjà bien trop près de la ligne des steamers, et que nous allions leur enlever à chacun un morceau. Au bout d'une minute, j'étais couvert d'une sueur froide, et je crus faire preuve de jugement en faisant dévier un peu le bateau du côté opposé. A peine avais-je eu le temps de mettre le navire en sûreté, que la roue me fut arrachée des mains. M. Bixby l'avait reprise, et, revenant sur mes pas, me traitait sévèrement de poltron. Quand il se fut calmé, il m'expliqua que dans un fleuve, le courant est plus fort au milieu que sur les bords, ce qui fait qu'en remontant il faut tenir le navire le plus près possible de la rive. Je résolus alors de n'exercer mon nouveau métier qu'à la descente, et en remontant, d'abandonner le navire aux gens pour qui la prudence n'est qu'un vain mot.

M. Bixby d'ailleurs passait son temps à me nommer certains endroits devant lesquels nous passions.

— Voilà *Six-Mile Points*, me disait-il.

J'approuvais, sans comprendre bien au juste où il voulait en venir. Au fond, cette conversation me paraissait manquer d'intérêt. Tous ces *points* étaient presque au niveau de la rivière ; ils se ressemblaient tous entre eux, et n'ajoutaient rien au paysage. J'aurais préféré que M. Bixby changeât de sujet. Mais il n'en changeait pas, au contraire. Une ou deux fois, il me donna la roue ; mais je n'avais pas de chance ; je m'arrangeais toujours pour me cogner aux plantations de cannes à sucre, ou pour m'en aller vers le milieu de la rivière, ce qui me valait, de la part de mon patron, tout autre chose que des éloges.

A huit heures, notre service fini, j'avalai bien vite mon souper pour m'aller coucher. Je dormais délicieusement, lorsque, au premier coup de minuit, la lumière d'une lanterne m'arriva dans les yeux et me força de les ouvrir. C'était le veilleur de nuit.

— Allons, debout ! me dit-il.

Et il s'en fut. Je ne comprenais rien à ce procédé bizarre ; aussi, après un moment de réflexion, je repris mon sommeil interrompu. Le veilleur ne fut pas long à revenir, et, cette fois, il se montra bourru. Pour le coup je me fâchai.

— Pourquoi venez-vous m'ennuyer ? demandai-je. Est-ce qu'on réveille le monde au milieu de la nuit, à présent ? Je ne vais peut-être plus pouvoir me rendormir. Allez au diable !

Le veilleur me parut stupéfait. Sa surprise était telle, qu'il ne trouva même pas un juron.

— Ah ! bien, par exemple !.. dit-il.

Et il sortit. Quelques instans après, M. Bixby faisait son apparition dans ma cabine, et trois secondes plus tard, j'escaladais lestement le petit escalier qui conduisait à la chambre du pilote, sans avoir pris le temps de mettre tous mes habits. M. Bixby me suivait de près, commentant les événemens de la façon la plus cuisante. C'était tout nouveau pour moi, ce réveil au milieu de la nuit pour s'aller mettre au travail. Je savais bien que les bateaux marchaient toujours ; mais jamais il ne m'était venu à l'idée qu'il fallût quelqu'un pour les conduire dans l'obscurité. Le métier de pilote se révélait à moi sous un aspect nouveau, et je lui trouvais moins de charme.

M. Bixby allait et venait tout autour de la roue, sans avoir presque l'air d'y toucher. Tout à coup, il se tourna vers moi :

— Comment appelez-vous le premier *point* au-dessus de la Nouvelle-Orléans ?

La réponse me parut très facile.

— Sais pas, dis-je.

— Vous ne savez pas ? reprit-il d'une voix terrible. Vraiment ! Et le second ?

— Je... je l'ai oublié.

— Oublié ? Ah çà, dites-moi donc, pourquoi croyez-vous que j'ai pris la peine de vous dire tous ces noms-là ?

— Je... je croyais que c'était pour causer.

Cette malencontreuse réplique joua le rôle de la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Il s'éleva comme une tempête dans la chambre du pilote. M. Bixby était dans une fureur bleue, au point d'en être aveugle, je crois, car le navire frôla brutalement un chaland qui descendait. Ceux qui le montaient laissèrent échapper une volée de

jurons à notre adresse. C'était tout ce que voulait M. Bixby; il avait enfin trouvé à qui parler. Ouvrant un vasistas, il passa la tête au dehors, et il s'ensuivit un dialogue aussi difficile à reproduire que précis dans ses termes. Plus le chaland s'éloignait, plus la voix de M. Bixby s'élevait, et plus ses adjectifs prenaient de couleur et de poids. Quand il referma la fenêtre, il était à peu près soulagé.

— Mon garçon, me dit-il en revenant à moi, il faudra avoir un agenda et vous donner la peine d'y inscrire ce que je vous dirai. Le seul moyen de faire un bon pilote, c'est de savoir toute la rivière par cœur.

Cette révélation me remplit d'amertume, car ma mémoire était la plus inculte de toutes mes facultés. Il fallut pourtant se mettre à l'œuvre, et je ne tardai pas à faire quelques progrès. En arrivant à Saint-Louis, je commençais à savoir à peu près gouverner un bateau, en montant, pendant la journée, bien entendu, car la nuit je n'y voyais pas encore grand'chose. Mon agenda était aussi plein de renseignemens que ma tête en était vide. D'ailleurs, à Saint-Louis, M. Bixby quitta le *Paul-Jones* et fut engagé à bord d'un grand steamer qui s'en retournait à la Nouvelle-Orléans. Je l'y suivis. C'était un beau navire, tout flambant neuf, de dimensions considérables, et dont la décoration me parut somptueuse. La chambre même des pilotes était comme un salon, avec ses rideaux rouge et or, son merveilleux sofa, ses coussins de cuir et son plancher couvert d'un éclatant tapis de linoline, sur lequel s'étalaient des crachoirs mirifiques, remplaçant la vulgaire boîte à sciure de bois que j'avais connue à bord du *Paul-Jones*. Nous avions même un garçon noir et crépu, mais pourvu d'un tablier blanc, spécialement attaché à notre service. Je passai les premières heures à parcourir le bateau en tous sens; je me croyais arrivé au commencement de la félicité, et je me voyais déjà chargé de la conduite de ce chef-d'œuvre de notre marine.

Malheureusement, comme je rejoignais mon patron, nous sortions de Saint-Louis, et le cœur me manqua. Je voyais bien que je ne comprenais plus rien à cette exécrable rivière. Certes, si j'avais suivi mon agenda *en remontant*, j'aurais encore pu me tirer d'affaire, Mais nous descendions et je n'en savais pas plus long que le premier jour. Il fallut se remettre à l'œuvre, et ce fut long. Cependant, au bout d'un certain temps, j'arrivai à me farcir la tête d'une quantité de noms : îles, villes, *points*, chutes, *cut-offs*, etc., devant lesquels nous passions. Cette nomenclature, que je savais par cœur dans les deux sens, me donna une certaine suffisance. Mon amour-propre endormi se réveilla et je reprenais peu à peu tout mon aplomb.

Mais j'avais compté sans M. Bixby, dont l'œil de lynx voyait clair dans mes plus intimes pensées.

— Comment la rivière est-elle faite à Walnut-Bend? me demanda-t-il brusquement un matin.

Il aurait aussi bien pu me demander la chronologie des rois asmonéens. Après avoir réfléchi, je répondis avec respect que je n'en savais rien, ce qui me valut un nouvel orage. Mais je commençais à connaître mon patron et je savais que sa colère n'était pas éternelle. J'attendis, et il se calma peu à peu.

— Mon garçon, me dit-il enfin, il faut savoir par cœur *la forme* de la rivière. C'est la seule manière de pouvoir conduire un navire la nuit sans broncher. Quand vous étiez chez vos parens, vous saviez vous diriger dans une pièce obscure, n'est-ce pas? Eh bien! c'est la même chose; seulement il faut savoir cela sans hésiter. Ainsi, par exemple, quand la nuit est très claire et la lune dans son plein, les ombres sont si noires que, si vous ne connaissez pas très bien la configuration d'un rivage, vous êtes tenté de prendre le large à chaque instant. Vous croyez voir un cap très solide là où il n'y a que l'ombre d'un vieux tronc. Au contraire, si la nuit est sombre, les rivages des deux côtés font l'effet d'être en ligne droite, et vous iriez donner sur la berge sans vous en douter. Enfin, si vous avez affaire à un joli brouillard, comme il y en a par ici, les rivages n'ont plus aucune forme, à proprement parler. Vous voyez donc bien qu'il faut savoir par le menu tous ces détails...

— Mais, au nom du Seigneur, interrompis-je, faut-il donc apprendre le paysage par cœur, dans chacune de vos hypothèses?

— Non; il faut seulement savoir à fond comment est fait le fleuve, de façon à vous diriger sans avoir besoin de regarder autour de vous.

— Mais au moins, une fois que je le saurai, je n'aurai plus à m'en occuper, n'est-ce pas? Les choses resteront ce qu'elles sont...

Avant que M. Bixby eût pu me répondre, son confrère, M. W..., entra.

— Dites donc, Bixby, lui cria-t-il, il faudra faire attention sur toute la longueur de l'île du Président; les berges s'en vont par morceaux et le rivage ne se ressemble plus.

J'étais fixé. Je comprenais bien désormais que, pour être pilote, il faut en apprendre aussi long que n'importe qui, et, de plus, que l'éducation d'un pilote se continue toute sa vie. Je me remis au travail avec mélancolie, et jamais leçon ne me parut plus longue et plus pénible. J'en sortais à peine, et je venais de retrouver un peu de gaîté quand, un matin, M. Bixby se reprit à me questionner d'un air indifférent.

— Quelle était la profondeur à *Hole in the wall* au moment de notre dernier passage? me demanda-t-il.

Pour le coup, c'était trop fort.

— Vous savez bien, répondis-je avec indignation, que c'est un des plus mauvais endroits de la rivière. On est toujours obligé d'y faire du sondage, et quelquefois pendant trois quarts d'heure. Comment voulez-vous que je puisse vous dire ce qu'il y a d'eau là dedans?

— Il faut le savoir, mon ami; il faut connaître un à un tous les hauts fonds de la rivière, et il y en a plus de cinq cents entre Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans. Il faut toujours savoir leur profondeur à chaque voyage et ne pas vous y embrouiller, car elle ne se ressemble pas toujours deux fois de suite.

Je me sentais défaillir.

— C'est fini, dis-je, je donne ma démission. Pourquoi ne me demandez-vous pas de ressusciter les morts pendant que vous y êtes? Jamais je ne ferai un pilote, je le vois bien!

— Allons, taisez-vous, me dit mon patron; j'ai dit que je vou apprendrais le métier, et quand j'ai dit une chose, c'est réglé. Vous le saurez ou je vous tuerai.

Il le fit comme il l'avait dit, le traître. Non-seulement je finis par savoir mètre par mètre, pour ainsi dire, la profondeur du fleuve, mais encore j'appris à lire sur la surface de l'eau les difficultés que nous cachaient les profondeurs. J'appris à discerner les bancs de sable sans les voir, à distinguer les *bluff-reefs* des *wind-reefs*, à deviner les *snags* (1), à éviter les mille trahisons dont le Mississipi sème le chemin des navigateurs. Il me serait impossible de dire comment j'en vins à bout. L'instinct, en s'affinant, jouait le plus grand rôle dans cette science toute pratique. La rivière était comme un livre merveilleux, fermé pour le vulgaire, et qui s'ouvrait pour moi sans réserve, me livrant tous ses secrets l'un après l'autre. Et ce livre inouï contenait chaque jour du nouveau. Pendant les 1,200 milles que duraient nos traversées, chacune de ses pages avait quelque chose d'intéressant à dire, quelque chose qu'il fallait savoir. La moindre ride à la surface de l'eau, insignifiante pour nos passagers ordinaires, avait pour moi toute la valeur d'une phrase en italiques, pleine de révélations curieuses ou de mystérieux avertissemens. Et ce qui n'était pour un œil ordinaire que

(1) Les *bluff-reefs* sont des rides produites à la surface de l'eau par un banc de sable sous-jacent. Les *wind-reefs* sont des rides analogues, mais qui sont produites par de simples courans d'air ou des déviations dans le flot, et qui n'indiquent aucun danger Le *snag* (litt. bosse, nœud), est un tronc d'arbre retenu au fond par des racines et incliné dans le sens du courant. Lorsqu'il est entièrement sous l'eau, et qu'un navire vient se heurter sur la pointe, il peut causer les plus graves avaries.

l'ombre d'un nuage ou le jeu d'un rayon de soleil devenait pour moi un renseignement précieux, grâce auquel je pouvais sauver le navire d'une destruction certaine.

Mais, quand je fus ainsi arrivé à comprendre le langage du fleuve et à le connaître dans tous ses détails, je me trouvai avoir perdu autant que j'avais gagné; et ce que j'avais perdu, rien ne pouvait me le rendre. Pour moi, le Mississipi n'avait plus de beauté, plus de grâce. A mes débuts, j'avais assisté un soir à un coucher de soleil dont la splendeur m'avait frappé. La rivière allait rougeoyant et s'élargissant comme un lac de sang et d'or, sur lequel un vieux tronc d'abre flottait, noir et solitaire, comme un esquif enchanté. Par endroits, l'onde bouillonnait comme un métal en fusion. A gauche, un épaisse forêt s'étendait sur la rive, allongeant son ombre noire sur le fleuve; et cette ombre même était traversée par une longue bande d'argent. Au-dessus des vertes assises de la forêt, un grand arbre isolé, presque mort, agitait ses dernières feuilles comme un panache dans la gloire du couchant. Partout des courbes gracieuses, des hauteurs boisées, des images reflétées à l'infini, des perspectives idéales, et sur ce décor grandiose, une lumière irisée qui s'épandait sur toutes choses, les revêtant à chaque minute de couleurs et de beautés nouvelles. — Hélas! de toute cette poésie divine du crépuscule, après que j'eus appris mon métier, rien ne restait. J'étais comme ces médecins qui, sous les plus belles formes de notre humanité, ne voient qu'un squelette aussi laid que scientifique. Nul coucher de soleil, si beau qu'il pût être, n'avait conservé le don de m'émouvoir. Je n'y voyais plus que les symptômes plus ou moins utiles à la marche du navire et dont le côté pittoresque m'échappait entièrement. A tout prendre, en pareil cas, n'est-on pas en droit de regretter les connaissances professionnelles qui vous imposent de pareils sacrifices?

III. — SOUVENIRS, NOTES ET PAYSAGES.

Pendant les mois qui suivirent, je vis bien des choses nouvelles. Un matin, comme nous remontions, notre steamer rencontra brusquement une grande crue qui s'était produite dans la nuit. Toute la surface du fleuve, subitement élargie, était noire de débris de toute espèce : branchages, troncs dépouillés, arbres entiers arrachés aux rives. Il fallait une singulière habileté pour passer au travers de ce torrent de bois, même pendant le jour; et quand venait la nuit, les difficultés augmentaient encore. De temps à autre, un énorme tronc, dissimulé sous l'eau, venait émerger juste sous nos

bossoirs; l'éviter était impossible. On arrêtait alors la vapeur et une de nos roues passait d'un bout à l'autre sur le corps de notre ennemi avec un bruit de tonnerre, pendant que le navire s'inclinait sur le flanc opposé, à la grande inquiétude des passagers. D'autres fois, on ne voyait même pas l'obstacle, et le navire venait donner à toute vapeur contre un de ces débris flottans entre deux eaux. Le choc était terrible et arrêtait net notre marche. D'autres fois encore, un de ces désagréables passans venait s'accrocher par le travers de notre avant et nous forcer à faire machine en arrière pour nous en débarrasser. En outre, la crue nous apportait un nombre considérable de radeaux, chalands et barques de différentes espèces qui venaient encore ajouter aux difficultés de notre navigation. Nos pilotes avaient, pour ces caboteurs du Mississipi, une haine que ceux-ci leur rendaient bien et qui se manifestait de la manière suivante. Les gens du steamer avaient grand soin, à chaque départ, de se munir de *tracts*. Les *tracts*, comme l'on sait, sont de courts imprimés, distribués *gratis* par des sociétés religieuses et destinés à répandre à peu de frais les vérités cléricales. La littérature en est pénible et la moralité fort ennuyeuse. Vingt fois par jour, pendant que nous suivions péniblement les contours du rivage à travers une flottille de nos fâcheux confrères, un canot s'élançait à notre rencontre. Les rameurs s'essoufflaient à franchir, sous l'ardeur du soleil, les deux ou trois milles qui nous séparaient et s'arrêtaient enfin, à bout de forces et d'haleine, tout auprès du navire :

— Un journal, s'il vous plaît ! criaient-ils à tue-tête.

Nos gens leur lançaient par-dessus bord une liasse de journaux de la Nouvelle-Orléans, qu'ils attrapaient au vol; après quoi ils s'en retournaient sans rien dire par le même chemin. Alors, de tous les points de l'horizon on voyait surgir une foule d'esquifs semblables, qui tous convergeaient dans notre direction, faisant force de rames pour arriver les premiers. A peine étaient-ils à portée que nos mariniers leur envoyaient successivement des paquets de *tracts* attachés proprement à des planchettes de bois en guise de flotteurs. Le langage de ces gens, quand ils découvraient la fraude dont ils étaient victimes, devenait des plus riches en figures de rhétorique. Pour faire jurer un homme, rien ne vaut la littérature religieuse, surtout quand il a dû ramer sous un gros soleil pendant l'espace de deux milles dans l'espoir de se procurer un journal.

Au fond, cependant, une crue n'est pas bien gênante pour la navigation à vapeur, du moins dans certains endroits de la rivière. De Cairo à Bâton-Rouge, quand la rivière déborde, il n'est pas trop difficile de se diriger, même la nuit. Des deux côtés, les forêts font d'épaisses murailles de verdure, longues de plusieurs centaines de

milles, et un steamer ne peut guère sortir de la rivière quand bien même il en aurait l'idée. Mais entre Bâton-Rouge et la Nouvelle-Orléans, c'est tout autre chose : le fleuve est large de plus d'un mille, et, par endroits, sa profondeur est de plus de deux cents pieds. Les deux rives sont déboisées et couvertes de plantations de cannes à sucre sur une surface de deux à quatre milles en largeur. Dès la première gelée, les planteurs se hâtent de recueillir leur récolte et ils entassent les détritus en grandes meules qu'on appelle *bagasse;* après quoi ils y mettent le feu, et ces meules brûlent lentement en répandant une fumée infernale. Les rives sont protégées par une levée d'environ quatre mètres qui suit le fleuve à une certaine distance du bord. Il en résulte que, lorsque les eaux débordent et que. sur un espace d'une centaine de milles, les meules de bagasse brûlent sans intervalle, un steamer ne sait plus où donner de la tête pendant la nuit. On ne peut rien distinguer à deux pas devant soi et il est impossible de deviner si on est au milieu du fleuve ou si l'on va se heurter à une plantation. Un des plus grands steamers de Vicksburg entreprit une fois de naviguer ainsi au milieu des cannes à sucre ; il y resta une semaine entière.

Depuis lors, bien des inondations se sont succédé sur les bords du Mississipi. La dernière et la plus terrible a été celle de mars 1882. Après avoir crevé ses levées, le fleuve se répandit au loin dans la campagne, transformant les plaines cultivées en un immense désert d'eau, lugubre et silencieux. Pourtant, lorsque le temps était beau, la nature s'efforçait de prendre un air de fête : les arbres étaient d'un vert plus éclatant ; çà et là, un buisson d'aubépine en fleur parfumait l'air et quelques oisillons insoucians sifflaient le long du rivage. Le soleil se levait et se couchait au milieu d'un océan d'azur et de carmin. On ne voyait pas un pouce du sol pendant des lieues et l'eau montait jusqu'aux branches des plus grands arbres. Tous les champs offraient le même coup d'œil : des huttes naufragées dans les pâturages, une barque pleine de nègres accrochée tant bien que mal au premier chêne venu, et, çà et là, une maisonnette dont l'auvent seul dominait l'inondation. Mais la misère, malgré cet aspect grandiose, était effroyable. Des milliers de familles se trouvaient sans abri et la perte presque complète de leurs troupeaux les laissait sans moyens d'existence pour l'avenir. Des villes entières (comme Troy et Trinity) se trouvaient submergées. Il fallut les efforts les plus énergiques d'un courageux citoyen, le général York, pour arriver à sauver quelque chose dans cette destruction universelle. Pendant de longues semaines, toutes les vallées du Mississipi et de ses derniers affluens restèrent ensevelies dans l'eau. — On voit que le grand fleuve, si utile en temps ordinaires, a des colères subites et désastreuses.

Mais je reviens à l'époque où je vivais en pilote sur le Mississipi. C'était au moment où la navigation à vapeur voyait son importance aller chaque jour s'accroissant. Les navires avaient l'habitude de quitter la Nouvelle-Orléans vers quatre ou cinq heures de l'après-midi. A cette heure, en conséquence, les quais présentaient l'aspect le plus pittoresque : sur une longueur de deux ou trois milles, les steamers s'alignaient, vomissant de grands jets de fumée noire par leurs doubles cheminées, les chauffeurs ayant eu soin, pendant les derniers instans, de brûler quelques morceaux de bois résineux. Chacun des navires en partance déroulait à son avant un pavillon, et quelquefois un autre à l'arrière. Sur toute l'étendue des quais, l'agitation était extrême : passagers accourant les mains pleines de paquets, omnibus et chariots marchant dans toutes les directions, officiers des navires emplissant l'air de jurons variés, toute une cohue papillotante à l'œil se démenait noyée dans un flot de nègres en sueur hurlant des chansons de circonstance auxquelles le cliquetis des crics, le ronflement des grues, servaient d'accompagnement. Un son de cloche : l'heure du départ est arrivée. Simultanément, la longue file de planches qui unissait à la terre ferme les steamers impatiens, se relève et rentre à bord, ramenant çà et là un passager attardé qui se cramponne à belles dents. Plusieurs des navires reculent et entrent dans le fleuve, laissant de grands vides dans la rangée de ceux qui restent. La foule s'entasse sur le quai pour mieux voir. L'un après l'autre, les steamers détachés se redressent, concentrent leurs forces et se mettent en route à toute vapeur, pavillon flottant, tout l'équipage massé sur l'avant. D'ordinaire, ce sont des nègres ; le plus grand d'entre eux, hissé sur le cabestan, agite un drapeau et tous hurlent un chœur immense pendant que les canons donnent le signal du départ et que les milliers de spectateurs agitent en l'air leurs chapeaux en criant : « Hourra! »

En pareil cas, l'émulation s'impose naturellement. Aussi n'était-il pas rare, à l'époque dont je parle, de voir deux navires se défier à la course et instituer un *match* des plus palpitans. Alors l'excitation était à son comble et le public se passionnait pour la lutte annoncée, s'imaginant à tort qu'elle présentait de graves dangers. Il n'en était rien, au moins depuis qu'une loi protectrice était venue limiter l'emploi de la vapeur à un chiffre fixe de livres par pouce carré. Pendant une course, le mécanicien ne chômait guère et ne dormait pas. Toujours en alerte, il passait son temps à courir d'un robinet à l'autre et à surveiller sa machine. Le vrai danger, au contraire, était à bord de ces vieilles carcasses aux allures de limaçon, qui laissaient aux mécaniciens tout le loisir de sommeiller pendant que l'eau baissait dans les chaudières. Mais n'importe ; les spectateurs croyaient le contraire, et l'erreur ajoutait un piquant de plus à leur

plaisir. Aussi était-ce pour eux une affaire d'importance. La date en était fixée plusieurs semaines à l'avance et toute la vallée du Mississipi brûlait d'impatience. Les paris se multipliaient, tout autre sujet de conversation paraissait oiseux et vide.

Le grand jour approchait, et les deux steamers faisaient leurs préparatifs : il s'agissait de ne pas s'embarrasser du moindre poids inutile. Tout objet encombrant ou pouvant exposer à l'air une surface résistante était supprimé sans pitié. Les vergues et parfois même le reste du gréement étaient envoyés à terre, au risque de ne plus pouvoir remettre à flot le navire si par hasard il touchait. La légende raconte même que, quand l'*Éclipse* et le *Shotwell* coururent leur célèbre *match* en 1853, on alla jusqu'à gratter les dorures de l'*Éclipse*, et que son capitaine se fit raser la tête pour diminuer le poids du navire. Bien entendu, ce sont là de ces faits dont l'authenticité est contestable. Ce qui est sûr, c'est que, si le steamer atteignait son maximum de vitesse avec un tirant d'eau de cinq pieds et demi à l'avant et de cinq pieds à l'arrière, il était chargé de façon à obtenir tout juste ce chiffre et n'aurait pour rien au monde surajouté un fétu à sa cargaison. On n'embarquait que le moins possible de passagers, non-seulement parce qu'ils ajoutent du poids, mais surtout parce qu'ils gênent l'équilibre du navire en se portant tous à la fois du même côté pour mieux voir. On échelonnait à l'avance sur le trajet des chalands de bois et de charbons tout prêts à s'accrocher aux steamers pour renouveler leur provision. L'équipage était doublé pour assurer la prompte exécution de tous les travaux.

Puis, au jour fixé, le départ s'effectuait en grande pompe au bruit du canon, des fanfares et des hourras de la foule amoncelée jusque sur les toits des maisons. L'un après l'autre, allant comme le vent, les deux steamers ont disparu à l'horizon. Ils ne s'arrêteront pas une minute entre la Nouvelle-Orléans et Saint-Louis, — une distance de douze cents milles. A peine s'ils accosteront un instant dans les plus grandes villes ou aux endroits désignés pour leur approvisionnement. Jour par jour, ils poursuivront leur route, presque toujours en vue l'un de l'autre. Ils pourraient presque marcher côte à côte si les pilotes se valaient entre eux. Mais tel n'est pas le cas, et la palme doit rester au pilote le plus alerte. — C'était là que se révélait toute l'importance de l'art du gouvernail. La moindre inadvertance suffisait pour faire perdre à l'un des deux lutteurs un terrain difficile à reconquérir et c'était au pilote que revenait, en dernière analyse, la plus grande part du succès ou de la défaite.

Quelques-unes de ces courses sont restées célèbres même de nos jours, où les plus grands événemens tombent si vite dans l'oubli.

En 1853, l'*Éclipse* et le *Shotwell* coururent, entre la Nouvelle-Orléans et Cairo un *match* qui n'a pas été égalé depuis. L'*Éclipse* arriva première, après avoir mis trois jours, trois heures et vingt minutes à parcourir 1,510 kilomètres. Sa vitesse moyenne avait donc été d'un peu plus de 21 kilomètres par heure, et l'on peut dire qu'elle n'a jamais été dépassée. En 1870, il est vrai, le *R. E. Lee* accomplit le même trajet en trois jours et une heure. Mais, dans l'intervalle entre ces deux voyages, le Mississipi, par les procédés dont j'ai parlé plus haut, s'était raccourci d'une cinquantaine de milles, ce qui lui donne une vitesse moyenne inférieure à celle de l'*Éclipse*. C'est pourtant le *R. E. Lee* qui, dans une autre occasion, se couvrit d'une gloire qu'aucun rival n'a encore pu effacer. Je veux parler de la fameuse course dans laquelle il triompha du *Natchez*. Parti de la Nouvelle-Orléans le 30 juin 1870, à quatre heures cinquante-cinq minutes de l'après-midi, il atteignait Saint-Louis, le 4 juillet, à onze heures vingt-cinq du matin. Il avait mis trois jours, dix-huit heures et trente minutes à parcourir 1,801 kilomètres 1/2! Il avait six heures et demie d'avance sur le *Natchez*, qui prétendit avoir été arrêté par le brouillard. Le *R. E. Lee* était commandé par le capitaine John W. Canon, et le *Natchez*, par un vétéran de la marine du Sud, le capitaine Thomas P. Feathers.

J'ai dit que, dans les courses de ce genre, il ne se produisait jamais d'accidens graves. Ils n'étaient cependant pas aussi rares en toute occasion. Pendant que je terminais mon apprentissage, il y en eut un qui m'atteignit cruellement. Mon frère Henri, qui était mon cadet, était embarqué en qualité de commis à bord de la *Pennsylvania*, commandée par le capitaine Klinefelter. La nuit qui précéda son départ, nous causions tous deux sur le quai, et notre conversation portait précisément sur ce sujet des accidens. Nous nous demandions si, en pareil cas, un simple particulier, sans autorité officielle, pouvait être utile à quelque chose au milieu de la panique générale ; notre conclusion fut affirmative, et en conséquence nous décidâmes que, si jamais un désastre se produisait à notre bord, nous nous attacherions au navire pour tâcher d'y rendre le plus de services possible. Henri n'oublia pas cette résolution.

Notre steamer quitta la Nouvelle-Orléans deux jours après la *Pennsylvania*. Comme nous arrivions à Napoléon, dans l'Arkansas, on me remit une seconde édition d'un journal de Memphis. La *Pennsylvania* avait sauté ; on parlait de cent cinquante morts ; mon frère était compté parmi ceux qui avaient pu échapper au désastre. Un peu plus loin, je trouvai un autre journal. Cette fois, mon frère était cité parmi les blessés. Ce n'est qu'à Memphis même que je pus avoir les détails de la catastrophe.

Il était six heures du matin, la journée s'annonçait comme une

des plus chaudes de la canicule. La *Pennsylvania* remontait lentement le fleuve, au nord de Ship Island, à peu près à 60 milles au-dessous de Memphis. Le steamer avait pris en remorque un chaland rempli de bois, qu'une partie de l'équipage était en train de vider. Le pilote Ealer était à son poste. Le mécanicien en second et un chauffeur avaient charge de la machine. Les commis dormaient, ainsi que le mécanicien-chef et le second. Les passagers, qui étaient nombreux, n'étaient pas encore sortis de leur cabine. Le capitaine Klinefelter se faisait raser sur le pont. Voyant que la provision de bois était embarquée et que le chaland était à peu près vide, le pilote sonna pour donner l'ordre de marcher en avant à toute vapeur. Une seconde après, quatre des chaudières, sur huit, firent explosion avec un fracas épouvantable, et un tiers à peu près du bateau, à l'avant, fut projeté en l'air avec les deux cheminées. Presque tous les débris retombèrent pêle-mêle sur le navire; puis, au bout d'un instant commença l'incendie.

Quantité de gens furent jetés au loin par la force de l'explosion. Le charpentier, qui dormait, n'avait pas quitté son matelas, lorsqu'il se retrouva dans l'eau, à 25 mètres du steamer. Plusieurs personnes disparurent complètement, et nul ne les vit plus. George Ealer, le pilote, eut assez de présence d'esprit pour s'envelopper la tête dans sa jaquette; il se sentit brusquement précipité et tomba sur les chaudières qui n'avaient pas éclaté, suivi de sa roue, et enveloppé dans un nuage de vapeur brûlante. De tous ceux qui respirèrent cette vapeur, aucun n'échappa. Mais Ealer, grâce à sa précaution, put en sortir intact, et se frayer un chemin jusqu'à l'air libre. Mon frère Henry et l'un de ses collègues avaient été jetés à l'eau. Leur premier mouvement fut de se diriger vers le rivage qui n'était qu'à quelques centaines de mètres. Mais tout à coup Henry déclara qu'il ne se sentait pas blessé, et revint vers le navire, dans l'espoir de se rendre utile. Il était atteint cependant et même mortellement.

A bord, l'incendie faisait des progrès. Les cris et les gémissemens remplissaient l'air. Beaucoup de gens avaient été brûlés, beaucoup aussi blessés. Un malheureux prêtre avait été coupé en deux par un levier de fer, au moment de l'explosion. Il mourut lentement, dans d'atroces souffrances. Un jeune enseigne de la marine française, âgé de quinze ans, fils d'un amiral, avait été brûlé affreusement; il supportait avec courage des douleurs terribles. Les deux seconds, également couverts de brûlures, étaient à leur poste; ils firent passer le chaland à la proue du navire, et, aidés du capitaine, ils repoussèrent les passagers qui voulaient l'envahir, pendant qu'on organisait le sauvetage des blessés. Mais

l'incendie gagnait rapidement du terrain. Plusieurs personnes, emprisonnées sous les débris du navire, poussaient des cris déchirans. Tous les efforts pour éteindre le feu furent inutiles; il fallut enfin jeter les seaux de côté, et les officiers, munis de haches, essayèrent de délivrer ceux qui ne pouvaient pas s'échapper. Parmi eux se trouvait un des chauffeurs. Il n'était pas blessé, mais il était dans l'impossibilité de se dégager. Quand il vit que l'incendie allait chasser les travailleurs, il supplia qu'on lui brûlât la cervelle pour échapper à une plus horrible mort. En effet, les travailleurs furent bientôt forcés de s'éloigner et durent écouter pendant longtemps les supplications de cet infortuné, sans pouvoir lui porter secours.

Enfin, l'incendie finit par chasser du bord tous ceux qui y étaient restés. On s'entassa pêle-mêle dans le chaland, puis les cordes qui l'attachaient au navire furent coupées, et tous deux descendirent le fleuve à la dérive. Le chaland aborda à l'extrémité de Ship-Island, et là, sans abri, sous un soleil torride, les malheureux naufragés durent attendre toute la journée, privés de nourriture, et dénués de tout soin. Un steamer finit par arriver, qui les transporta à Memphis, où ils furent immédiatement secourus avec une cordialité parfaite. Mon frère Henry avait déjà perdu connaissance. Les médecins examinèrent ses blessures et, les jugeant fatales, s'occupèrent de ceux qu'ils espéraient sauver. Les blessés, au nombre de quarante, furent placés sur des lits dans la grande salle d'un établissement public. Les dames de Memphis vinrent chaque jour les soigner, les panser, et leur apporter les mille douceurs que leur suggérait l'expérience, car ce n'était pas la première fois qu'un drame aussi affreux se déroulait aux portes de la ville. Les médecins, les étudians en médecine se partageaient les veilles, et la ville fournissait les fonds nécessaires.

Quand j'arrivai, le spectacle, nouveau pour moi, était lugubre. Dans la grande pièce claire, deux longues rangées de lits s'étendaient, portant chacun une vague figure humaine, dont la tête disparaissait dans une épaisse enveloppe de ouate. Je passai là six jours et six nuits dont la tristesse m'est restée au cœur. Chaque jour je voyais se renouveler une scène toujours plus poignante : le transport des cas désespérés dans une chambre spéciale. On voulait épargner aux autres le lugubre spectacle de leur agonie et leur éviter une souffrance de plus. On emportait le condamné le plus silencieusement possible, et une muraille d'infirmiers dissimulait, autant que faire se pouvait, la litière fatale. Mais le mystère n'était pas facile ; au fond, chacun devinait aisément ce que voulait dire cet appareil singulier, ces gens courbés en avant et marchant lentement, sans faire de bruit. Tous les yeux suivaient le

cortège, et un frisson le précédait, courant de lit en lit, comme une vague.

Le tour de mon frère devait bientôt venir. Un des premiers médecins de la ville, le docteur Peyton, essaya vainement toutes les ressources de son art pour le sauver. Comme le premier examen l'avait révélé, ses blessures étaient inguérissables. Le soir du sixième jour, son esprit incertain s'occupa de choses lointaines et ses doigts anémiés se mirent à griffer sa couverture. Son heure était arrivée. Nous emportâmes le pauvre enfant dans la chambre de mort.

IV. — VINGT ANS APRÈS.

Depuis lors, une vingtaine de longues années se sont écoulées une à une. Mon éducation terminée, j'avais obtenu ma patente, et peu à peu j'étais parvenu à compter parmi les vrais pilotes. Ma situation était prospère. La navigation à vapeur allait se développant chaque jour davantage, — et le travail venait au-devant de moi. C'était tout ce qu'il me fallait ; le temps passait doucement, sans secousses, et j'espérais terminer mes jours sur le grand fleuve, la main sur ma roue. Mais, un beau jour, survint la guerre de sécession ; le commerce s'arrêta d'abord, puis, quand la tourmente fut passée, il prit d'autres voies, et préféra les nouveaux chemins de fer au vieux Mississipi. Les steamers disparurent peu à peu, et à peine en trouve-t-on encore quelques-uns aujourd'hui sur cette route jadis si fréquentée. Des remorqueurs, plus économiques et moins brillans, font à peu près tout le gros travail de nos jours. Mon métier se trouvait ainsi annulé entre mes mains ; il fallut chercher d'autres moyens d'existence.

J'accumulai les expériences. D'abord mineur dans les terrains argentifères de Nevada, je fus ensuite reporter de journaux, puis mineur encore, tenté par l'*auri sacra fames*, en Californie ; puis je revins au journalisme, à San-Francisco, aux îles Sandwich, en Europe, en Orient, à titre de correspondant particulier. Ensuite je me fis conférencier, et en dernier lieu, écrivailleur de minces ouvrages, après avoir définitivement dressé ma tente parmi les inamovibles de la Nouvelle-Angleterre. — Après des fortunes si diverses, la tranquillité devait me paraître chose un peu fade. Un matin, je me sentis mordu au cœur par le désir de revoir le théâtre de mes premiers exploits, et me voilà en route de nouveau, pour un vrai pèlerinage, cette fois.

Après un long trajet, nous approchons de la Nouvelle-Orléans.

Les environs de la grande ville sont restés les mêmes, et l'aspect général n'a pas changé. Les eaux du fleuve (nous sommes à l'époque de la crue) atteignent presque au faîte de la levée qui protège la cité. Tout le pays avoisinant, plat et bas, a l'air d'une gigantesque cuvette aventurée au milieu des flots. La ville est au fond, protégée par cette mince muraille de terre qui la défend seule contre une destruction certaine. A l'entrée, se dressent encore les vieux magasins à sel, qui ont vu, au début de la guerre de sécession, se réaliser de si prodigieuses fortunes, grâce à la hausse imprévue de cette denrée. Les quais, avec leurs larges planches, s'allongent toujours sur la même étendue; mais les steamers ont disparu, sinon complètement, du moins presque tous. L'aspect de la ville, en somme, a très peu changé. C'est toujours la même poussière, épaisse et mélangée de papiers, qui remplit les rues, et vient s'épandre en couches grises sur l'eau qui dort dans les ruisseaux profonds. Dans la région du sucre et des salaisons, les trottoirs sont, — comme jadis, — encombrés de grands tonneaux, de barils, de quartauts aux contenus variés. Les maisons de commerce ont gardé leur laideur austère et leur apparence poussiéreuse.

La principale rue, Canal-Street, est plus remuante et plus populeuse que de mon temps, avec son courant incessant, ses processions de tramways, et, vers le soir, ses larges vérandahs s'ouvrant au second étage, pleines de gens élégans. L'architecture, pourtant, n'y offre rien de remarquable. A proprement parler, il n'y a pas d'architecture à la Nouvelle-Orléans, si ce n'est dans les cimetières. L'accusation est dure à formuler contre une ville aussi riche, aussi libérale, aussi énergique, et qui compte 250,000 habitans; mais elle n'en est pas moins vraie. Le seul monument est la Douane, grande bâtisse de granit, fort coûteuse, mais qui est à peu près aussi décorative qu'un gazomètre ou une prison d'état. Il faut remarquer toutefois qu'elle est antérieure à la guerre de sécession, et que l'architecture n'a pris naissance en Amérique qu'au lendemain de ce grand conflit. A ce point de vue, il est permis de regretter que la Nouvelle-Orléans n'ait pas eu le bénéfice d'un de ces incendies grandioses qui ont renouvelé si complètement certaines cités du Nord. A Boston et à Chicago, les quartiers incendiés se distinguent du reste de la ville par une élégance toute commerciale, il est vrai, mais qu'aucun autre pays ne pourrait peut-être dépasser. D'ailleurs, la Nouvelle-Orléans a cherché, ces derniers temps, à suivre le mouvement architectural; quand la Bourse des cotons sera terminée, la ville jouira d'un noble et imposant édifice, d'aspect très substantiel, et où les imitations et le rococo n'auront aucune part. Malgré les frais considérables de con-

struction, elle y trouvera de nombreux avantages. Ce beau monument en fera sans doute naître plusieurs autres, et sa valeur *suggestive* doit dès à présent entrer en ligne de compte.

Au reste, sous tous les autres rapports, la ville est en grand progrès. Les hommes éminens, les esprits profonds et nourris d'idées y sont en nombre. Les eaux d'égout, vu la nullité des pentes, restaient stagnantes de mon temps et faisaient surgir de temps à autre de terribles variétés épidémiques. Aujourd'hui, un mécanisme puissant aspire et refoule, deux ou trois fois par jour, ces flots pestilentiels ; dans la plupart des égouts, on est arrivé à entretenir un courant continu, qui empêche les dépôts de se former. Plusieurs autres améliorations ont été apportées à l'hygiène de la cité, avec tant de succès que la Nouvelle-Orléans passe, — à part les irruptions meurtrières de la fièvre jaune, — pour une des villes les plus saines de l'Union. Au point de vue du transit commercial, elle a une importance considérable et alimente largement toutes les voies de transport qui viennent y aboutir. L'éclairage électrique y est mieux établi et plus complet que partout ailleurs et donne aux quais, sur tout leur développement, un aspect féerique. Le téléphone est partout. Les *clubs*, indispensables aux véritables Anglo-Américains, y sont nombreux et bien organisés. Les journaux ont pris, dans ces dernières années, un essor inouï. Le *Times-Democrat*, par exemple, qui est l'un des principaux, avait, lors des dernières inondations, frété un bateau à vapeur destiné à secourir les riverains en détresse. Il y a deux ans, ce même journal publiait, dans les premiers jours d'août, un compte rendu général sur le mouvement industriel et commercial dans la vallée du Mississipi, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à Saint-Paul. Ce compte rendu ne comprenait pas moins de quarante pages à sept colonnes, en tout deux cent quatre-vingts colonnes formant un total de quatre cent vingt mille mots, — près de trois fois la matière d'un volume in-8°. — Voilà qui vaut mieux sans doute que l'architecture publique.

Je dis publique, car en résumé, l'architecture privée ne laisse pas trop à désirer, malgré sa simplicité un peu primitive. La plupart des maisons sont en bois et ont l'air confortable. Celles des quartiers élégans sont grandes et couvertes d'un badigeon blanc immaculé. Elles ont de larges vérandahs portées sur des colonnes assez décoratives. Elles sont presque toujours entourées de jardins et s'élèvent, tout enguirlandées de roses, au milieu d'un massif de feuillage verdoyant et de floraisons multicolores. Un seul détail, dans ces demeures si commodes et si avenantes, vient choquer l'œil et prêter à la critique. C'est un grand réservoir, peint en vert, quelquefois haut de deux étages et grimpé sur des échasses qui

s'appuie à l'angle de chacune de ces maisons. Au premier abord, il leur communique à toutes un faux air de brasserie endimanchée. Il faut pourtant en prendre son parti. Quand on ne peut pas avoir d'eau de source, le plus sage est de se contenter de celle qui vient des cieux, et c'est ce que font les habitans de la Nouvelle-Orléans. — Dans les vieux quartiers hispano-français, les maisons offrent un aspect tout différent. Elles se pressent les unes contre les autres, avec une laideur austère et une affectation de dignité presque risible ; elles sont toutes bâties sur le même modèle, et sont uniformément recouvertes d'une épaisse couche de plâtre auquel le temps et le climat ont donné une teinte chaude et changeante qui fait leur principale beauté. A chaque étage, on trouve une vérandah qui occupe toute la façade et qui est fermée par une rampe de fer ouvragé. Ces rampes sont souvent très ornementales ; le dessin en est parfois léger et original ; au centre se trouve un grand monogramme compliqué à l'infini. Quelques-unes de ces rampes, assez anciennes, ont été forgées de main d'homme, ce qui leur donne, paraît-il, une certaine valeur comme bibelots.

Les cimetières ne sont pas une des moindres curiosités de la Nouvelle-Orléans. Les morts y sont enfermés dans des cellules construites au-dessus du niveau du sol. Ces cellules ont l'aspect de maisonnettes ou de petites chapelles. Elles sont généralement bâties en marbre et avec assez d'élégance. Elles sont pour la plupart en façade le long des allées du cimetière, et, à voir leurs toits blancs et leurs pignons aigus s'étendant au loin dans toutes les directions, on se croirait réellement dans la « cité des morts. » Ces vastes enclos sont merveilleusement entretenus. Devant l'entrée de tous ces édicules, la main pieuse des survivans a placé des fleurs dans des vases pleins d'eau, et les renouvelle chaque jour. Parfois, il est vrai, le deuil s'affirme d'une façon plus simple et de plus mauvais goût. Les tombes les plus pauvres sont ornées de ce qu'on appelle des « immortelles ; » c'est généralement une croix ou une couronne, faite d'une grosse étoffe noire, avec un nœud jaune au milieu, le tout formant un assemblage aussi laid que solide. Les jours où le soleil est le plus chaud, une nuée de petits caméléons, — le plus gracieux de tous les reptiles, — vient prendre ses ébats sur les tombes et y chasser gaîment les mouches. En somme, les habitans de la Nouvelle-Orléans sont gens essentiellement pratiques. Ne pouvant, à cause de la nature du sol, se donner le luxe d'avoir des caveaux de famille, ils ont appris à s'en passer. Les vivans ne s'en plaignent guère, et les autres, point du tout (1).

(1) Les israélites seuls et les pauvres sont enterrés dans le sol même. Pour les premiers, c'est une simple tolérance. La ville se charge à ses frais de l'inhumation des

Mais, de toutes les surprises que me réservait la ville, la plus agréable fut sans contredit la rencontre que je fis, au coin d'une rue, de mon ancien professeur et patron, Horace Bixby, devenu capitaine d'un grand steamer, la *Ville de Bâton-Rouge*, un des derniers construits. L'excellent homme n'était changé en rien : c'était la même figure mince, les mêmes cheveux bouclés, la même vivacité, la même décision dans le regard et dans le mouvement, la même allure militaire. Vingt et un ans s'étaient écoulés depuis que je ne l'avais vu, sans ajouter une ride à son front, ou un cheveu blanc à sa coiffure. Séance tenante, il fut convenu que je remonterais encore une fois le fleuve avec lui, dans son nouveau navire. En attendant, il m'invita à visiter avec lui la grande plantation de l'ancien gouverneur Warmouth, qui cultive la canne à sucre sur un domaine de deux mille six cents acres, d'après des méthodes aussi neuves que scientifiques. Ces méthodes lui ont valu, il y a quatre ans, de perdre quarante mille dollars, sans compter d'autres menus frais que j'omets à dessein. Heureusement, depuis, la récolte de M. Warmouth a été d'une tonne et demie à deux tonnes par acre, ce qui est un rendement trois ou quatre fois supérieur au rendement ordinaire, et lui a permis de compenser largement ses précédentes dépenses.

Le lendemain, nous quittions la Nouvelle-Orléans par une délicieuse chaleur, et j'eus le plaisir de voir la sortie du port s'effectuer exactement de la même manière qu'aux temps heureux de mes débuts. M. Bixby déploya la même sévérité vis-à-vis de l'apprenti pilote qui tenait ma place, et je crus avoir regagné une bonne vingtaine d'années en voyant la figure consternée du malheureux adolescent. Nous entrons dans le navire et je retrouve, presque intact, le même décor qu'il y a vingt ans. Les grandes plantations de cannes à sucre sont toujours là, bordant des deux côtés le large fleuve, et s'étalant en tapis de verdure jusqu'aux murailles sombres des forêts à l'horizon. Les rives sont couvertes d'habitations diverses, tellement rapprochées les unes des autres qu'on se croirait presque dans une rue gigantesque. Çà et là, un manoir de dimensions plus saillantes s'élève, entouré d'arbres. Tout le pays a un air de tranquille prospérité. Pourtant, à regarder de plus près, il me semble que les cases des noirs sont moins bien entretenues, et sur les villas des planteurs, la peinture blanche s'écaille et tombe en plus d'un endroit. Il en est même qui ont l'air presque abandonné. Les cicatrices de la grande guerre civile sont lentes à guérir en ce pays.

seconds. Mais, même en ce cas, les fosses ne dépassent pas trois ou quatre pieds de profondeur.

Bâton-Rouge marque en quelque sorte la limite de la région méridionale. C'est là que le fleuve rapproche ses rives et restreint son lit; là aussi commencent pour le pilote les difficultés de la navigation. La ville est toujours habillée de fleurs comme une fiancée. Les magnolias qui entourent le Capitole sont couverts d'odorantes boules de neige, et c'est encore le soleil des tropiques qui frappe sur nos têtes. Plus haut, nous passons devant Port-Hudson, où la flotte de l'amiral Farragut livra son grand combat nocturne contre les batteries confédérées, le 15 avril 1863. — Chemin faisant, j'entends à côté de moi une conversation que je note avec sollicitude. Les interlocuteurs étaient deux commis voyageurs, l'un venant de Cincinnati, l'autre de la Nouvelle-Orléans, et tous deux également féconds en manières de se procurer de l'argent. Après avoir parlé de l'inondation, ils en étaient venus aux confidences en ce qui concernait leurs affaires.

— Ainsi tenez, disait le représentant de Cincinnati en enfonçant son couteau dans le beurre, voilà un produit de ma maison. Regardez, sentez, goûtez, essayez-le de toutes les façons. A votre aise, allez, ne vous gênez pas. Qu'est-ce que c'est, à votre avis? Du beurre, n'est-ce pas? Eh bien! pas le moins du monde; c'est de l'*oléomargarine :* voilà ce que c'est. Quant à la distinguer du beurre, vous ne le pourrez pas; un expert même y perdrait son latin. C'est nous qui la fabriquons. Nous avons la fourniture de tous les bateaux dans l'Ouest; on n'y embarque plus une livre de beurre. Les affaires vont bien, comme vous pensez. Dans quelque temps, nous aurons aussi les hôtels, et vous verrez le jour où on ne trouvera plus une once de beurre dans toute la vallée du Mississipi et de l'Ohio, c'est moi qui vous le dis. Le beurre a fait son temps; nous fabriquons l'oléomargarine par milliers de tonnes, et nous la vendons si bon marché qu'on est bien forcé de la prendre. Dans chaque ville où je me suis arrêté, entre Natchez et Cincinnati, j'ai eu des commandes énormes!

Le traître continua de la sorte, dix minutes durant, son hymne à la falsification. Quand il eut fini, son collègue prit la parole.

— Sans doute, c'est très réussi comme imitation; mais il y en a d'autres. Ainsi, par exemple, maintenant, on fait de l'huile d'olive avec de l'huile de graine de cotonnier; impossible de les distinguer...

— Je sais bien, repartit l'homme de Cincinnati; je sais aussi que, pendant un certain temps, l'affaire a été excellente. On envoyait le produit en France et en Italie, et on le faisait revenir. La douane des États-Unis estampillait les envois, ce qui servait de garantie pour l'authenticité de nos huiles. C'était de l'or en bouteille. Mais

la France et l'Italie ont fini par casser les vitres; elles vous ont établi un gros impôt, et l'huile de cotonnier ne pouvant pas supporter l'élévation correspondante du prix, il a bien fallu abattre les cartes...

— Vraiment! vous croyez? Attendez un instant, s'il vous plaît.

Il disparut et revint presque aussitôt avec deux bouteilles à long col qu'il déboucha.

— Sentez-moi cette huile-là, goûtez-la, examinez les étiquettes; l'une d'elles est de la véritable huile d'olive européenne, l'autre n'est jamais sortie de ce pays-ci. Faites-vous la différence? Vous voyez bien que non. Les plus malins ne le pourraient pas. Et nous ne nous amusons pas, je vous assure, à envoyer nos produits en Europe. Ils sortent tels quels de notre manufacture à la Nouvelle-Orléans, huile, bouteilles et tout. Tout, excepté les étiquettes. Ah! les étiquettes, par exemple, nous les achetons à l'étranger, et elles ne nous reviennent pas cher. Tenez, dans un litre d'huile de cotonnier, il y a tout juste un centigramme de je ne sais quoi qui lui donne mauvais goût. Notre maison a trouvé moyen de le faire disparaître, et c'est la seule. Après quoi on peut en faire ce qu'on veut. Nous allons vite, et les affaires aussi. Peut-être que vous fournirez tout le beurre d'ici peu; mais je vous jure qu'il ne se fera bientôt plus une salade sans nous, entre le golfe du Mexique et le Canada.

Là-dessus, pleins d'admiration l'un pour l'autre, les deux malfaiteurs échangèrent leurs cartes. Comme ils s'éloignaient, le marchand de beurre fit une dernière question.

— Mais pourtant, il faut bien que vous fassiez estampiller vos produits à la douane. Comment vous y prenez-vous?

Je n'entendis pas la réponse, à mon grand regret; mais je restai rêveur devant les douces perspectives que leurs paroles m'avaient ouvertes.

Nous arrivions à Natchez après avoir fait 300 milles en vingt-deux heures et demie, un des trajets les plus rapides que j'aie vus. La ville est séparée en deux parties très distinctes. La ville basse, au bord de la rivière, est un éparpillement de minces et vilaines maisonnettes. Dans les temps anciens, à l'époque où la vapeur faisait défaut, elle jouissait d'une réputation détestable au point de vue moral. La ville haute, au contraire, perchée au sommet de la colline, a toujours passé pour une des plus riantes de la vallée. Comme ses voisines, elle cherche à s'étendre et s'entoure d'un réseau de chemins de fer, qu'elle dirige en tous sens dans le riche pays environnant. L'industrie y est florissante. La filature Rosalie compte cent soixante métiers et cent ouvriers. La compagnie des cotons de Natchez a commencé ses opérations il y a quatre ans, avec un capital de 105,000 dollars, entièrement souscrit par les habitans de la

ville. Deux ans plus tard, le capital social fut porté à 225,000 dollars. Le nombre des métiers a été porté de cent vingt-huit à trois cent quatre. La compagnie travaille environ cinq mille balles de coton par an et répand sur le marché plus de 4 millions de mètres de *shirtings* et de *sheetings*. Les actions de la société sont cotées près de 5,000 dollars. Inutile de dire que le marché n'en est pas encombré.

En sortant de Natchez, nous fûmes rejoints par un orage splendide, que j'accueillis presque comme une vieille connaissance. Le vent était si fort que le navire fut obligé d'accoster, et je restai seul dans la chambre du pilote. La tempête courbait les jeunes arbres, mettant à l'air le dessous pâle des feuilles. Les tourbillons se succédaient presque sans intervalle, brisant les branches et faisant courir sur la grande forêt des vagues presque blanches qui se poursuivaient. Toute couleur avait disparu du paysage, noyé dans un gris de plomb par les nuées envahissantes. Les coups de tonnerre, de plus en plus rapprochés, étaient assourdissans; la pluie tombait par torrens, et la violence du vent finit par devenir telle que la chambre des pilotes se mit à craquer en tous sens, en roulant comme une barque en pleine mer. Je ne m'y attardai pas plus longtemps et je descendis dans l'entrepont. Je ne sais pas ce que sont les orages des Alpes, dont on a tant parlé, n'en ayant jamais vu; je doute qu'ils puissent égaler ceux de la vallée mississipienne ou les dépasser. Si, par hasard, ils en étaient capables, je préfère conserver mon ignorance en ce qui les concerne.

L'arrivée à Vicksburg me réservait une surprise. Jadis, nous arrivions au pied même des collines que surmonte la ville; aujourd'hui, il est impossible de s'approcher aussi près. Un détour du fleuve a changé la situation de la ville. Une île énorme s'est formée devant ses quais, et c'est à peine si l'on peut y atterrir, quand les eaux sont hautes, au moyen d'un long circuit. Vicksburg est devenue une cité terrestre, comme Sainte-Geneviève, Osceola et plusieurs autres. Elle porte encore, d'ailleurs, les cicatrices de ses terribles souffrances pendant la guerre de la sécession. On voit encore la ceinture de retranchemens qui l'environnait; à chaque pas, des arbres mutilés par le canon, des abris creusés dans le sol argileux viennent raconter quelqu'une des péripéties de ce siège émouvant.

Le bombardement dura six semaines, du 18 mai au 4 juillet 1863, jour où le général confédéré Pemberton remit la ville au général Grant. Pendant ces six semaines, l'existence ne fut pas précisément charmante dans l'intérieur de Vicksburg. La population comprenait 27,000 soldats et 3,000 non-combattans. La ville était rigoureusement fermée, du côté de la rivière, par les canonnières, et, de

l'autre côté, par de solides retranchemens. Plus de journaux ni de nouvelles du monde extérieur, plus de steamers allant et venant sur le fleuve, plus de trains aux stations du chemin de fer : partout le silence et l'inaction. La farine atteignait 200 dollars le baril; le blé, 10 dollars le boisseau ; le lard, 5 dollars la livre ; le rhum, 100 dollars le gallon ; et le reste à l'avenant. A trois heures de la nuit, le silence dans les rues était si complet que c'est à peine si l'on entendait le pas cadencé des sentinelles dans le lointain. Puis, tout à coup, la terre tremble sous les coups répétés de l'artillerie; en une seconde tout le ciel est sillonné des rouges éclairs des bombes, qui s'entre-croisent en tous sens. Une pluie de fer et de feu s'abat sur la ville endormie, sur les rues, qui s'emplissent subitement d'une foule effarée. Tous se sauvent en courant vers les caves-abris, poursuivis par les lazzi des soldats, qui leur crient en riant : « A vos trous, les rats ! » — Pendant quatre ou cinq heures, ou même six, l'ouragan meurtrier continue, puis, aussi brusquement qu'il avait commencé, il cesse, et dans les rues vides, le silence se rétablit. Alors çà et là une tête anxieuse sort d'une cave, regarde avec soin en tous sens. Le calme continuant, le corps suit la tête, et de tous côtés on voit surgir de malheureuses créatures épuisées, à moitié étouffées, qui s'étirent, échangent quelques mots avec leurs voisins, et rentrent chez eux, en attendant que le bombardement vienne les en chasser encore une fois. — De toutes les villes riveraines du fleuve, Vicksburg fut celle qui résista le plus longtemps ; elle connut les plus tristes éventualités de la guerre, y compris l'assaut et la famine.

Aujourd'hui, la citadelle disparaît chaque jour devant la cité commerciale. Vicksburg est un centre important qui a le monopole des affaires dans les vallées du Yazou et de la Sunflower et d'où rayonnent un grand nombre de railways. On peut, si l'étroitesse de vues de ses citoyens ne vient pas retarder ses progrès, lui prédire un avenir prospère.

Nous dépassons ensuite Arkansas City, petit bourg malsain né d'un contact regrettable entre le fleuve et la ligne de chemin de fer du Texas. La ville d'Helena, mieux située, portait encore les marques de la dernière inondation, pendant laquelle le fleuve avait déposé dans ses rues une épaisse couche de boue. Une inondation du grand fleuve est presque aussi désastreuse qu'un incendie général. Le navire s'arrêtait deux heures à Helena pour décharger du fret. C'était un dimanche, et la population de couleur, de beaucoup la plus nombreuse, remplissait les rues d'étoffes voyantes, et la gaîté contrastait singulièrement avec la boue pestilente et les mares mal desséchées qu'on rencontrait à chaque pas. Helena est la se-

conde ville de l'Arkansas; elle compte 5,000 habitans. Tout le pays environnant est exceptionnellement productif. Le commerce y est florissant; de 40 à 60,000 balles de coton par an s'y écoulent. Deux chemins de fer s'y réunissent, et les recettes brutes de la ville sont évaluées à 4 millions de dollars par an.

J'ai repris presque toutes mes anciennes habitudes du bord, et, bien entendu, je me fais réveiller avec le pilote de service à quatre heures du matin, car on n'a jamais trop d'occasions d'assister au lever du soleil sur le Mississipi. L'heure même qui précède est charmante par le profond silence qui règne de toutes parts, et le sentiment exquis de solitude et de repos qui s'empare du voyageur. Puis le dilucule arrive par degrés, les murailles noires de la forêt commencent à pâlir, de grandes échappées de fleuve se révèlent. L'eau est tranquille et polie comme un miroir et dégage çà et là des vapeurs blanches aux allures de fantômes. Le calme de la nature est infini : pas un souffle d'air, pas une feuille qui bouge. Tout à coup un oiseau solitaire entonne sa chanson, un autre lui répond, et, en quelques minutes, une véritable orgie musicale gagne d'arbre en arbre. On ne voit pas les chanteurs, mais on avance au sein d'une atmosphère tout harmonieuse. Puis quand la lumière s'est un peu développée, le décor devient splendide. Le vert sombre des feuillées voisines va se dégradant à l'horizon; au promontoire prochain, il s'est transformé en une teinte douce et printanière. Les rivages lointains sont comme des nuages presque immatériels au-dessus de l'eau, qui les reflète à l'infini. Puis, quand le soleil est tout à fait levé et distribue sur toutes les parties du paysage les splendeurs de sa lumière, on est forcé d'avouer que le spectacle auquel on vient d'assister vaut qu'on s'en souvienne.

L'étape suivante est Memphis, où nous retrouvons encore les souvenirs de la guerre civile. C'est là que fut livrée une des plus grandes batailles qui eurent lieu sur le fleuve. C'est une ville superbe, admirablement située sur une falaise qui domine le cours du Mississipi. Les rues sont droites et larges, et même belles, bien que le pavage laisse à désirer. Les égouts sont une merveille, mais de construction récente. Il y a quelques années, ils étaient moins remarquables. C'est à la suite d'une dure leçon que les habitans ont opéré cette heureuse réforme. On se souvient de l'invasion terrible de la fièvre jaune, qui enleva des centaines, des milliers d'individus. La population avait diminué, tant par suite de l'épidémie que par suite de l'émigration, au point d'être réduite des deux tiers, et les choses restèrent longtemps en cet état. Un Allemand, M. Ernest de Hesse-Wartegg, a raconté dans son livre intitulé : *Mississipi-Fahrten*, quelques-uns des épisodes les plus émouvans de cette

épouvantable tragédie. « C'est en août, dit-il, que la fièvre jaune atteignit son maximum d'intensité. Chaque jour, des centaines d'habitans tombaient, victimes de la terrible épidémie. La ville était un gigantesque cimetière; les deux tiers de la population avaient quitté la place ; les pauvres, les vieillards et les malades restaient seuls, désignés d'avance aux coups du fléau. Les maisons étaient fermées; aux portes d'un grand nombre, une petite lampe brûlait, indiquant que la mort avait passé par là. Souvent, plusieurs personnes avaient disparu ensemble, et gisaient côte à côte dans la même maison ; un crêpe noir pendait aux fenêtres. Les magasins étaient fermés, leurs propriétaires étant tous partis ou décédés.

« L'affreuse maladie ! Il lui fallait bien peu de temps pour enlever les gens les plus vigoureux. Un léger malaise, une heure de fièvre, puis le hideux délire, et enfin la mort jaune ! Au coin des rues, dans les squares, on voyait à terre des malades, surpris là par l'épidémie. On rencontrait même des cadaves raidis et tordus. La famine survint. La viande se gâtait en quelques heures dans l'air fétide et pestilentiel, et noircissait à vue d'œil. De temps en temps, on entendait sortir d'une maison des cris atroces; après un court intervalle, ils cessaient : la mort avait accompli son œuvre. Des hommes dévoués arrivaient alors avec un cercueil, se hâtaient d'y clouer la victime, et l'emportaient au cimetière. La nuit, un silence de plomb tombait sur la ville. A peine entendait-on le pas précipité des médecins ou des voitures emportant les morts, et, dans l'éloignement, le roulement sourd d'un train de chemin de fer passant avec la rapidité du vent auprès de la cité funeste, sans s'arrêter. »

Aujourd'hui, Memphis a recouvré la vie. La population dépasse 40,000 âmes, et le commerce va se développant tous les jours. C'est la ville charitable par excellence, et elle a bien mérité le surnom de *Ville du bon Samaritain*. Elle a des fonderies, des ateliers de construction, des fabriques de matériel pour les chemins de fer, et reçoit par an près de cinq cent mille balles de coton. Cinq lignes de chemin de fer viennent y aboutir, et on construit en ce moment la sixième.

Nous continuons à remonter le fleuve. Après avoir passé devant New-Madrid, nous atteignons Columbus, et naturellement la conversation roule sur la grande bataille de Belmont, qui fut livrée sur les bords du fleuve, à cet endroit, pendant la guerre de sécession, et qui se termina par la défaite du général confédéré Cheatham. En approchant de Cairo, nous manquons de détruire un bateau à vapeur qui dédaignait nos signaux et persistait à vouloir se mettre en travers de notre route. Nous faisons machine en ar-

rière, et nous le sauvons, pour ainsi dire, à la force du poignet. Au point de vue littéraire, je regrette notre magnanimité. — C'est à Cairo que l'Ohio se jette dans le Mississipi et que nous entrons dans le haut fleuve, avec une certaine anxiété, il est vrai, car c'est un des points où le cours du « Père des eaux » est le plus mobile et le plus dangereux. Une dizaine d'îles s'y sont fondues comme autant de morceaux de sucre, et les rochers s'y déplacent transversalement sur des distances équivalentes à un mille, ce qui ne laisse pas d'embarrasser le navigateur. Aussi, entre Cairo et Saint-Louis, chaque pas fait en avant est marqué par un naufrage. On en compte environ un par mille, à peu près deux cents en tout.

Avant de nous arrêter à Saint-Louis, nous passons encore devant Cap-Girardeau, joli bourg situé sur le flanc d'une colline, et où les jésuites ont établi un collège florissant, ce qui a amené la construction de plusieurs autres établissemens rivaux sur le même point ; puis devant le pénitencier de Chester, qui est situé dans l'état d'Illinois. Toute cette partie du fleuve entre Cairo et Saint-Louis est remarquable par la beauté et la variété du paysage. Enfin nous dépassons Sainte-Geneviève, une charmante petite ville, dont le fleuve excentrique s'éloigne chaque jour davantage. Sainte-Geneviève est de fondation française, c'est une des dernières reliques d'un temps où la domination de la France s'étendait depuis Québec jusqu'aux bouches du Mississipi.

L'aspect de Saint-Louis s'était grandement modifié depuis mon dernier séjour. L'ancienne population marinière faisait défaut désormais. Le matelot mississipien avait disparu, avec ses prétentions singulières, ses grâces et ses dépenses inattendues. Les salles de billard n'en présentaient plus un seul spécimen. Aucun des joueurs ne se hasardait à taper familièrement sur l'épaule du patron de l'établissement. Rien ne marquait mieux la décadence de la navigation sur le grand fleuve. Encore une aristocratie dont le temps a fait justice ! — En revanche, certaines choses n'avaient guère changé à Saint-Louis. Comme je regagnais ma chambre à l'hôtel, après avoir quitté le paquebot, je rencontrai un de mes compagnons de voyage. Il versait des larmes amères.

— Comment faire quand on a soif ici s'écrie-t-il ? en me voyant. Est-on forcé de boire une pareille abomination !

Et il me montra un verre de liquide noirâtre qu'on lui avait apporté comme eau.

— C'est donc impossible à avaler? demandai-je.

— Je pourrais peut-être en venir à bout si j'avais un peu d'eau propre pour laver celle-ci.

L'eau est toujours restée la même dans ce pays. Elle est fournie

par le Missouri, dont les flots turbulens contiennent une énorme quantité de terre en suspension. Si on a la patience de laisser son verre en repos pendant une demi-heure, on peut aisément renouveler le miracle de la Genèse et séparer l'eau de la terre. Après quoi, on les trouve toutes deux excellentes : l'une à boire, l'autre à manger. L'eau est très saine et la terre très nutritive. Les indigènes ne les prennent pas successivement, mais ensemble, ainsi que l'a voulu la nature. Quand ils trouvent un pouce de vase au fond de leur verre, ils l'agitent avec une petite cuiller comme on fait d'un morceau de sucre mal fondu. Ce mélange, en somme, est bien préférable à l'eau ; il est excellent pour la navigation, comme pour la boisson. En revanche, pour tout autre usage, il ne vaut rien ; on peut s'en servir, cependant, pour baptiser les nouveau-nés.

Le lendemain matin, je parcourus la ville. Malgré des changemens radicaux, elle n'a pas l'air neuf. A Saint-Louis, rien ne peut avoir l'air neuf. La fumée de charbon donne tout de suite un air d'antiquité aux monumens les plus récens. La ville, d'ailleurs, a doublé d'étendue depuis l'époque où je l'ai vue, et compte actuellement 400,000 habitans. L'architecture des maisons privées a complètement changé de caractère et est devenue remarquable d'élégance et de goût. Elles sont isolées à présent et entourées de jardins verdoyans, au lieu d'être entassées toutes ensemble comme autrefois. Le noble et beau parc de la Forêt, celui de Tower Grave et le Jardin botanique sont autant d'heureuses innovations. Aussi un regret poignant me vient-il à l'esprit en considérant cette superbe cité. La première fois que je la vis, j'aurais pu l'acheter pour la somme de 6 millions de dollars. Je ne me consolerai jamais de ne l'avoir pas fait. Il est difficile de s'expliquer aujourd'hui comment j'ai pu laisser échapper une aussi bonne affaire. Mais, hélas ! en ce temps-là j'avais bien des raisons pour ne pas la conclure.

Mais de tous les changemens que je constate autour de moi, le plus complet, le plus triste m'attend sur la « levée. » J'y ai vu autrefois une rangée non interrompue d'alertes steamers qui s'étendait sur une longueur de plus d'un mille ; aujourd'hui, à peine si l'on aperçoit une demi-douzaine de bateaux à moitié endormis. Les quais sont déserts ; un nègre seul, écrasé par l'ivresse, fait tache dans la solitude silencieuse, à l'endroit même où les armées de commerçans s'entre-dévoraient autrefois ! Remorqueurs et chemins de fer ont accompli leur œuvre de destruction. Le gigantesque pont qui s'allonge au-dessus de nos têtes a joué aussi son rôle dans l'anéantissement de l'ancienne navigation. Au bord de la rivière, le

pavage est mauvais, les trottoirs ne sont plus entretenus, et la boue est maîtresse du chemin. Saint-Louis est une grande et prospère cité; mais ce n'est plus à la rivière qu'elle doit cette prospérité. Et les villes, comme les hommes, ayant la reconnaissance courte, Saint-Louis semble chaque jour se détourner davantage du fleuve auquel elle doit la vie. La navigation à vapeur sur le Mississipi était née vers 1812; en trente années, elle avait atteint à son apogée, et, trente autres années après, elle s'est trouvée réduite à presque rien. Les chemins de fer lui ont enlevé les passagers en faisant, en deux ou trois jours, ce que le steamer mettait une semaine à faire. Les remorqueurs l'ont achevée en transportant cinq ou six fois la charge d'un navire à des prix dérisoires. A peine si aujourd'hui une ou deux compagnies fluviales, soutenues par d'énormes capitaux, trouvent à vivre à force d'économies. Les beaux jours d'autrefois sont passés et ne reviendront plus.

Moi-même, que suis-je, sinon un débris de ce passé que je regrette, le dernier représentant d'une race qui va s'éteindre, et dont il ne restera peut-être pas même le souvenir? C'est avec cette triste pensée que je quitte le grand fleuve, ce « Père des eaux, » dont j'ai fait le dieu de ma jeunesse, et qui m'avait donné en échange l'indépendance et la dignité de ma vie. Il est dur parfois de faire place aux autres, alors qu'on se sent encore quelque appétit au grand banquet de l'existence. L'amertume de ces réflexions me poursuit jusque dans le wagon banal où je monte pour reprendre le chemin de ma demeure. La vulgarité des choses quotidiennes va me reprendre, et c'est à peine si je pourrai, de temps en temps, songer à mes aventures d'autrefois, à mes échappées d'héroïsme et de folie au temps où je naviguais sur le Mississipi. Je ne les oublierai pas cependant, car là se sont écoulées mes meilleures et mes plus chères années, celles dont on ne se repent jamais, celles qui consolent et qu'on voudrait toujours revivre.

EUGÈNE FORGUES.

LA

VIGNE AMÉRICAINE

EN 1885

L'année viticole de 1885 a été des plus mouvementées. La gelée s'est manifestée sous une forme tellement insidieuse, que son intensité n'a pu être mesurée que dans ses conséquences finales. Un printemps humide a amené la chlorose dans certains terrains à sous-sol imperméable de l'Hérault, jetant des doutes exagérés, sinon immérités, sur la durée du riparia greffé ; doutes et chlorose se sont heureusement dissipés devant les chaleurs tardives de l'été. Défiant probabilités et remèdes, le *mildew* a capricieusement promené ses ravages par monts et par vaux, mettant à néant les théories dont vainement s'abritaient nos terreurs. Le phylloxera, vaincu en Languedoc, semblait s'enfuir vers le nord, lorsque, brusquement, il a surgi sous le soleil africain. Officiellement découvert à Tlemcen, où il était officieusement soupçonné depuis des mois, il a été cerné par la troupe et reçu par les autorités savantes, civiles et militaires. Dieu sait si sa petitesse s'est arrêtée devant des moyens trop grands pour lui !

Enfin, pendant les misérables vendanges que gelée, chlorose et *mildew* nous avaient laissées, la consolation et l'espérance nous sont arrivées de trois côtés à la fois. La chaux avait triomphé du *mildew* en Italie, l'efficacité du sulfate de cuivre s'était affirmée en Bourgogne, tandis que, près de Bordeaux, un mélange de sulfate de cuivre et de chaux avait donné des résultats concluans à Dauzac et à Beaucaillou, chez M. Johnston.

Des malheurs de l'année, un seul a planté sa tente, c'est le phylloxera en Algérie. Sa marche sera lente, comme jadis elle le fut en Amérique, mais le coup est porté, arrêtant l'unique essor commercial et agricole que nos autres malheurs avaient respecté.

Voici les faits nouveaux à étudier en 1885; mais, avant de passer en revue les sujets déjà étudiés en 1883 (1), mettons en présence le *statu quo* des traitemens chimiques et la vive extension des plantations américaines dans l'Hérault, année par année, de 1883 à 1885 :

ANNÉES	VIGNES TRAITÉES PAR LE SULFURE DE CARBONE	VIGNES AMÉRICAINES
1883	3.490	17.825
1884	2.340	29.689
1885 (2)	3.000	44.000

C'est dans ces documens officiels que la vérité éclate.

L'expérience des quatre années écoulées depuis notre première étude groupe les faits de la viticulture américaine en trois catégories, à savoir : 1° certitudes absolues ; 2° quasi-certitudes auxquelles il ne manque que la sanction des années pour devenir certitudes ; 3° probabilités appuyées sur la logique et sur un commencement d'expérience.

Parmi les certitudes, plaçons en première ligne la durée, la fertilité et l'immunité contre le *mildew* de l'herbemont. Tout ce que les Américains disent de ce cépage est absolument vrai, lorsque, suivant aveuglément leurs conseils, on le plante en pays chaud et dans des terres sèches, caillouteuses et profondes. La réussite, la durée et la fertilité des greffes américaines affranchies (3) sur porte-greffes américains ou français sont également avérées. C'est le port de salut de tous ceux qui auront fait fausse route ; car toutes les erreurs dues à la routine des vignerons, tous les malheurs causés par l'inconnu dans l'adaptation y trouveront un remède sûr, rapide et relativement peu coûteux. Cette greffe affranchie n'est pas chose nouvelle en France ; elle était déjà pratiquée il y a quarante ans, dans le Bordelais et dans les Charentes, pour substituer un cépage à un autre sans changer l'âge de la souche. Lors de l'invasion de l'oïdium, on y eut également recours en Provence et ailleurs pour remplacer

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 1er mai, du 15 juin 1881 et du 1er juin 1883 et *Grande Culture de la vigne américaine*, 3e édition. Nîmes; Dubois.

(2) Cette année n'est pas complète, il manque six communes; les chiffres sont donc approximatifs, non positifs.

(3) Produits directs.

les variétés trop accessibles par celles que l'on espérait trouver plus résistantes. Cette longue expérience démontre surabondamment qu'une vigne greffée peut vivre aussi longtemps qu'une vigne non greffée, et que cet arbuste n'échappe nullement aux règles qui s'appliquent aux végétaux greffés en général, ni à celles qui régissent les espèces sarmenteuses en particulier.

Toute cette classe d'arbustes (vignes vierges, bignonias) présente cette particularité que leur écorce, au lieu d'être épaisse, riche en sève et solide comme celle des pommiers, abricotiers, etc., est mince, sèche et fragile. Il s'ensuit que la greffe de la vigne ne réussit qu'exceptionnellement à l'air libre et demande au contraire à être pratiquée entre deux terres, situation qui donne lieu au phénomène de l'affranchissement du greffon.

Avant le phylloxera, cet affranchissement du greffon était la règle et ne présentait aucun inconvénient ; au contraire, il venait en aide à la vigueur de la souche greffée. Lorsqu'il s'agit de greffons américains, nous retombons, malgré le phylloxera, dans la situation qui donnait jadis de si bons résultats, c'est-à-dire que porte-greffe et greffon confondent leur action dans l'œuvre de la nutrition. Le phylloxera et nos efforts vers l'œuvre de la reconstitution ont créé à la greffe deux nouveaux rôles : celui où le greffon américain vient s'approprier ce qui reste de vitalité à la souche française pour s'enraciner lui-même et survivre à sa nourrice, et celui où un greffon français est inséré dans une souche américaine et empêché d'émettre des racines condamnées d'avance à devenir la proie du phylloxera, par conséquent à déséquilibrer la nutrition de ce plant à double origine.

Ces distinctions établies, nous plaçons la greffe affranchie d'espèces américaines sur porte-greffes américains parmi les certitudes absolues, et la greffe française sur porte-greffe américain résistant, à la première place parmi les quasi-certitudes. — Si nous ne rangeons pas ce procédé de reconstitution parmi les certitudes absolues, c'est à cause des insuccès partiels que de mauvaises applications lui attirent ; insuccès auxquels on ne peut opposer que des réussites encore trop jeunes pour vaincre les préjugés des désolés perpétuels qui forment une pesante arrière-garde au progrès. C'est sur ce procédé que la masse des vignerons de la nouvelle école a mis son espoir, malgré les doutes et les assertions, plus ou moins appuyées, dont les retardataires sèment leur route. Rien dans la logique ni dans l'expérience ne vient jusqu'ici à l'encontre de la durée indéfinie d'une greffe française bien soudée et non affranchie sur porte-greffe résistant. Il a été dit que le riparia, si vigoureux quand il atteint les cimes des grands arbres d'Amérique, s'étouffait

sous un aramon à taille basse et courte; on donne comme preuve l'amoindrissement de la végétation après la première année de greffe, mais ce fait s'explique par la mise à fruit aux dépens de l'accroissement du bois.

Étant donné que la greffe accélère la production du fruit, il faut admettre qu'elle crée aussi une disproportion entre la fertilité du système aérien et l'activité du système radiculaire, qui, au lieu d'une modification développant ses moyens, a subi une dépression par l'absence momentanée du système foliacé et une fatigue en soudant la greffe.

Je ne prétends pas nier des défaillances que d'autres affirment, mais les années seules pourront prononcer entre les pessimistes et les optimistes au sujet du riparia. Ce cépage, étant le plus recherché des porte-greffes, est nécessairement le plus attaqué; il n'en est pas de même du taylor, d'abord parce qu'il est peu recherché et, ensuite, parce que depuis de longues années il a fait ses preuves en Amérique comme le meilleur des porte-greffes.

Le riparia n'est sorti des forêts, où il prospérait à l'aise, que grâce au sentiment de patriotisme illogique et mal placé de quelques Français qui, après avoir essayé de repousser la vigne américaine dans son ensemble, se sont retranchés dans la gloriole de découvrir à nouveau dans les bois ce même riparia que depuis des années le juge Taylor avait civilisé, et les premiers exemplaires, venus en France sous le nom de riparia (notamment dans la collection de M. Guiraud) sont identiques au plant que nous connaissons sous le nom de taylor, autrement dit : riparia sélectionné par le juge Taylor. Nous payons maintenant de nos terreurs cette orgueilleuse imprudence et l'engouement qui l'a suivie ; mais il est probable que le riparia, confiné aux terrains siliceux, profonds et naturellement drainés que son nom même indique, se montrera, à milieu égal, aussi sûr que son aîné le taylor; il est même probable que quelques-unes parmi les trois cents et quelques formes de riparias reconnues par le docteur Despetis se montreront d'une adaptation plus générale que le taylor, à cause d'hybridations mystérieuses avec des cinereas et autres sauvageons (1).

Enfin, parmi les certitudes auxquelles il ne manque que la sanction des années, nous trouvons le sulfate de cuivre et le lait de chaux, qui se montrent aussi sûrs contre le mildew que le soufre

(1) Il faudra peut-être s'incliner devant la théorie des pessimistes touchant la disproportion mortelle que la greffe crée entre la fertilité et la nutrition des riparias greffés. Mais cette objection se réduira à une affaire de taille; les vrais vignerons sauront bientôt maintenir la fructification des jeunes greffes dans les limites modérées qui n'épuisent pas les « francs de pied. »

contre l'oïdium (1). Avocat constant de la facilité et de l'économie en grande culture, je ferai remarquer certains avantages de la chaux sur le sulfate de cuivre : l'économie, l'innocuité et la facilité de contrôle. C'est, en effet, un avantage immense, lorsqu'il s'agit de grands espaces, de pouvoir juger de la perfection d'un traitement à la teinte plus ou moins blanche répandue sur les feuilles.

Dans la catégorie des choses probables, mais encore confinées au domaine des chercheurs, nous trouvons d'abord la greffe-bouture si heureusement employée par M. Bender, en Beaujolais; puis, la greffe d'automne, *sans suppression de la tête du porte-greffe* (2).

L'adaptation est toujours la grande chose autour de laquelle gravitent, en 1885 comme en 1883 et 1881, bien des destinées viticoles. Tant de facteurs obscurs concourent à ce mystère, que la question est et restera toujours complexe. En effet, certaines variétés qui, pendant les premières années, semblaient mal adaptées, ont pris le dessus sous une influence heureuse, soit que les racines aient rencontré un sol meilleur, soit qu'une saison humide ou une fumure opportune aient ranimé la vitalité amoindrie par un début difficile. D'autres, qui d'abord s'étaient emparées vigoureusement de leur terrain, ont dépéri dès que leurs racines ont quitté la surface ameublie. L'étude de l'adaptation met au jour des cas si peu explicables qu'on en est réduit à profiter de ce que l'on voit sans s'attarder à la recherche de causes introuvables.

Une illusion que 1885 a laissée en chemin, c'est la supériorité des plants racinés et greffés sur table sur les plantations greffées en place; respectons les exceptions locales, dues au soin qui peut présider à d'étroites expériences bien faites, mais en grande culture il est prouvé qu'à égalité d'âge et de milieu, l'avantage reste aux plants greffés en place un an ou deux après leur plantation définitive.

Les insuccès de ce greffage en place dans les pays froids et humides tiennent à ce que la soudure ne peut s'accomplir que par la continuité d'une végétation active (3). Lors de sa visite à Saint-

(1) Ces deux substances, employées ensemble ou séparément, atteignent le but tant désiré, à la condition d'adapter leur usage au climat. Le cuivre demande l'humidité; la chaux, la sécheresse, pour développer leur efficacité respective.

(2) C'est surtout à Cadillac (Gironde) que ce système est employé; et, grâce au comice de ce canton et à son conseiller général, M. Dezeimeris, il a été publié une description des plus intéressantes de ce mode de greffage.

(3) La chaleur et la lumière étant les conditions nécessaires à cette continuité, il y a lieu de retarder le greffage et d'augmenter le buttage à mesure que l'on s'éloigne des régions chaudes, sèches et lumineuses auxquelles le greffage en place doit ses plus beaux succès.

Benezet, M. de Mahy, alors ministre de l'agriculture, avait remarqué la transformation des vignobles français phylloxérés en vignobles américains résistans (transformation obtenue par greffe profonde). Ce procédé rapide et sûr de reconstitution ne s'est pas généralisé, parce qu'il n'atteint son but que *lorsqu'il réussit du premier coup sur la majorité des souches* (1).

En effet, transformer au lieu de replanter, c'est perdre une année au lieu de quatre, c'est dépenser peu pour arriver tôt au lieu de dépenser beaucoup pour arriver tard. La vigne transformée en mai 1885 donnera une récolte en 1886, tandis que, replantée, elle demandera, en plus des trois années strictement nécessaires pour tirer une grappe d'un sarment, le temps de préparer la terre à recevoir une nouvelle plantation.

Ces résultats n'appartiennent qu'à ceux qui savent faire à temps le sacrifice d'une vigne encore en plein rapport, et jusqu'ici, ceux-là se sont montrés fort rares; il faut être exceptionnellement ferme et convaincu pour imposer à un personnel incrédule la bonne exécution d'un système aussi contraire à toutes les routines viticoles. L'art « d'utiliser les restes » ne trouve pas sa place dans les opérations viticoles, et c'est à des tentatives infructueuses, parce qu'elles étaient tardives, que la transformation par greffe profonde doit sa condamnation prématurée.

Revenons aux greffes françaises sur porte-greffes américains. La cause la plus fréquente de leurs défaillances est l'affranchissement du greffon; le phylloxera dévorant les racines de ce greffon français, il ne lui reste qu'à mourir de la mort des vignes phylloxérées. Cet affranchissement est dû à la négligence ou à l'idée erronée que, passé la première année, le greffon n'émet plus de racines (2). On oublie que chaque racine retranchée laisse en contact avec la terre une cicatrice qui n'est, en réalité, âgée que de quelques mois, par conséquent apte à produire des racines l'année suivante; racines qui laisseront à leur tour des cicatrices, et créeront ainsi un cercle vicieux dont on ne pourra plus sortir (3).

Ceci nous amène à répéter que, si la viticulture nouvelle est pleine de promesses, elle est aussi remplie de menaces, parmi lesquelles l'affranchissement des greffons est une des plus graves à prévoir, à éviter et à craindre. En entrant dans cette nouvelle forme de la

(1) Le recépage, tel qu'il a été pratiqué à Saint-Benezet pour obvier à des affranchissemens insuffisans, devant être l'exception et non la règle.

(2) On trouve encore des vignerons qui laissent exprès une ou deux racines au greffon pour le cas où le porte-greffe mourrait et où le phylloxera disparaîtrait. Beaucoup d'insuccès sont dus à cette imprudence.

(3) Le moyen d'échapper à cet enchaînement fatal, qui a déjà fait plus de victimes qu'on ne pense, est d'en revenir au déchaussage tel qu'on le pratiquait avant l'ère d'économie ouverte par le phylloxera.

viticulture, il faut se pénétrer de l'idée que les vignes américaines ne fléchissent jamais que par des causes physiologiques, et que, s'il y a déception, c'est qu'il y a eu faute, soit dans l'adaptation, soit par l'enracinement des greffons ou par l'imperfection des soudures.

C'est en Amérique que j'ai étudié la vigne américaine, que je l'ai poursuivie dans ses moindres replis. C'est dans cette étude que j'ai puisé, dès la première heure, la terreur du *mildew* et la conviction que ce mal était plus dangereux que le phylloxera, à cause de sa foudroyante rapidité.

C'est avec une surprise extrême que j'entendais des gens sérieux dire qu'ils ne craignaient pas les maladies « extérieures. » Le *mildew* a été, car vraiment j'ose déjà en parler au passé, aussi dangereux et plus ruineux que le phylloxera lui-même. On s'endormait riche d'espérances, et à l'aurore un brouillard éphémère se laissait surprendre par le soleil, détruisant les espérances d'une année.

Faut-il voir dans l'invasion si générale du *mildew* une importation purement américaine ou un avertissement au grand orgueilleux de sa faiblesse contre la multitude impalpable? Jadis nos pères disputaient la terre aux grands fauves. Aujourd'hui nous luttons, le microscope remplaçant la fronde, contre tout un monde d'invisibles, microphytes ou microzoaires, qui défie la civilisation avancée. La tarasque ne vient plus donner son nom à Tarascon, mais le *mildew* ravage la plaine de Beaucaire, rappelant ce vol de sauterelles qui, histoire ou légende, s'éleva d'Afrique pour s'abattre sur la Camargue. Épuisées, ne pouvant plus voler, elles marchèrent sur Beaucaire. C'était au XVe siècle, dit-on. Alors, comme aujourd'hui, on croyait à la troupe contre l'insecte. On fit ce que, hier, on faisait à Tlemcen; mais les sauterelles, poussées par celles qui les suivaient, dominaient les bataillons et, jetant leur avant-garde dans les roubines (1), passaient l'eau sur ces îles de cadavres, marchant toujours! Un matin, elles escaladèrent les murs de Beaucaire; affamées, elles dévorèrent le grain et le drap des marchands réunis pour la foire légendaire, broyèrent sous leurs mandibules tout ce qui se pouvait broyer. Puis, ayant créé la famine, elles en moururent, laissant la putréfaction et la peste. Cette histoire est comme un avis de ce qui menace le XIXe siècle. Mais à brebis tondue Dieu mesure le vent. Si la force du nombre grandit, celle de l'intelligence s'élève, et la science dominant l'invisible atteint des hauteurs inespérées; elle va jusqu'à soustraire l'humanité à la mort horrible qui jadis confondait l'homme et la bête dans les convul-

(1) Canaux d'irrigation qui sillonnent la Camargue.

sions de la rage, jusqu'à enchaîner à un fil la puissance d'un fleuve et asservir cette force déréglée à des œuvres utiles.

Le *mildew* est une forme redoutable de la nuisance que peuvent exercer les êtres inférieurs et impalpables. On n'est pas fixé sur l'histoire de ce fléau. Il semblerait, au premier abord, qu'il nous vient d'Amérique, où il est rangé en tête des *vine-pests* les plus inquiétans; mais en fouillant dans la mémoire des plus vieux vignerons français on trouve la trace d'une maladie qui a toujours existé et qui n'apparaissait que de loin en loin. En France, elle s'est appelée « le brûlé; » en Suisse, en Allemagne, on trouve le nom de *Mehlthau* (1), mais tous ces souvenirs sont si vagues qu'ils semblent vouloir s'enfuir dès qu'on les renferme dans des questions nettement posées.

Dans les dernières années, ce parasite avait sévi principalement dans les pays où la viticulture américaine avait pris le plus d'extension. Mais, cette année, il a paru sur des points tellement éloignés des vignobles américains qu'il est vraiment difficile d'allonger jusque-là les conséquences du voisinage. D'Italie il a passé en Grèce, il s'est montré dans le Tyrol, en Allemagne; en France, il a envahi les départemens les plus éloignés des centres américains, tels que l'Ain, l'Indre-et-Loire.

C'est sous l'influence de la chaleur et de l'humidité que le *mildew* se développe, c'est-à-dire qu'il ne se développe ni par l'humidité froide ni par la chaleur sèche. Il paraît donc suffisant de soustraire la feuille à cette coïncidence de chaleur et d'humidité, ou même à l'influence d'un seul de ces facteurs de malheur, pour repousser effectivement le *mildew*. C'est cette pensée qu'exprimait plaisamment M. Champin, quand il conseillait de donner un parasol à chaque souche et de prier le vent du nord de souffler sur le tout. Un badigeonnage de lait de chaux m'a semblé répondre à ce double but, soit de repousser les rayons solaires par la blancheur de la chaux et d'absorber l'humidité par la couche carbonatée qu'elle laisserait sur les feuilles, la première action remplaçant le parasol de M. Champin, la seconde le vent du nord.

Je parle comme toujours de la région de l'olivier et j'insiste sur la légèreté des brouillards de cette région pour expliquer comment le lait de chaux, employé seul à Saint-Benezet et en Italie, a donné des résultats affirmatifs sur ces deux points, et négatifs dans le Bordelais.

Par une singulière coïncidence, peu de jours après l'application de l'hydrate de chaux à Saint-Bénezet, M. Foëx, directeur de l'école

(1) Rosée de farine.

de Montpellier, vint visiter le vignoble avec ses élèves italiens qui retournaient en Italie et devaient y retrouver l'hydrate de chaux dans toute sa gloire chez les frères Bellussi, à Tezze (1). Comme le dit fort bien *l'Illustrazione* de Milan, ces derniers avaient employé la chaux avec la désespérance de l'agriculteur ruiné, la fureur du soldat se jetant dans la mêlée, par conséquent avec le plus grand succès, tandis que le professeur Cuboni, le même qui déclare aujourd'hui que l'emploi de l'hydrate de chaux est *un fatto solenne, il più maraviglioso che sia stato mai scoperto nella patologia vegetale* (2), n'avait obtenu dans une expérience scientifique qu'un résultat relatif.

Nous parlions plus haut de l'invasion du phylloxera en Algérie; le mildew l'y avait précédé avec la plus inquiétante intensité. Nous disions que la marche du phylloxera serait lente en Algérie, on ne peut malheureusement en dire autant du mildew, ce dernier n'étant pas, comme le phylloxera, limité dans sa marche par des questions de distance ou d'importation. L'expérience apprend que le phylloxera, livré à lui-même (c'est-à-dire non transporté par des causes accidentelles), ne franchit guère plus de 12 kilomètres par an; c'est cette limite qui a rendu sa marche lente entre la vallée du Missouri, son berceau présumé, et les états lointains qui, jusqu'aux dernières années, cultivaient en paix des variétés à résistance douteuse. Les énormes distances qui séparaient les centres viticoles les uns des autres ont prolongé en Amérique le *statu quo ante bellum*. Il en sera de même en Algérie, si on peut espérer que des importations malveillantes ou irréfléchies ne viendront pas modifier cette situation. C'est-à-dire que chaque centre viticole contaminé périra suivant la marche rapide et fatale qu'ont suivie les vignobles français, tandis que les centres éloignés les uns des autres demeureront indemnes. Le mildew, au contraire, franchit des centaines de lieues, et cela d'une façon si inexpliquée qu'on peut se demander si l'état latent n'existe pas partout, attendant la cause déterminante pour se développer.

La viticulture algérienne promet beaucoup, mais, elle aussi, est semée de difficultés que peu à peu on apprend à connaître et à vaincre. La sécheresse et le soleil obligent à vendanger vite afin de

(1) A Saint-Bénezet, le lait de chaux, avec ou sans sulfate de cuivre, sera employé préférablement à tout autre traitement, d'abord parce qu'il semble convenir parfaitement au milieu, et ensuite à cause des avantages pratiques, au point de vue de la grande culture, que nous avons cités plus haut. Dans le vignoble du Deffends, les sels de cuivre employés seuls auront la préférence, parce que la direction, plus essentiellement technique et précise, qui préside à cette entreprise, permet d'employer une substance vénéneuse et chère sans danger ni gaspillage.

(2) « Un fait solennel, la plus merveilleuse découverte de la pathologie végétale. »

cueillir des raisins frais au lieu de raisins secs ; mais cette rapidité est incompatible avec l'obligation où l'on est de ne vendanger qu'à la fraîcheur, afin que la fermentation ne s'accomplisse pas à une température trop élevée, aux dépens de la qualité du vin. Cette difficulté assimile par certains côtés la vinification algérienne à la brasserie, avec cette différence que la brasserie opère toute l'année et peut employer des procédés de refroidissement précis et économiques. Il tombe sous le sens que, si ces difficultés, déjà si grandes, devaient être compliquées par le mildew, la production algérienne tomberait dans une infériorité à décourager les plus braves. Espérons donc que le lait de chaux dominera la situation quant au mildew, que le phylloxera se renfermera longtemps (que n'ose-t-on dire toujours!) dans la région où il a élu domicile, et que les efforts des colons n'échoueront pas au moment où le but semblait atteint.

Les vignobles algériens ne sont malheureusement pas tous entre les mains de riches particuliers ou de puissantes sociétés. Beaucoup de vignerons ont escompté l'avenir et créé un vignoble avec ce qu'il « rapportera! » Pour ceux-là, la ruine est à la porte, car une année de mildew peut renverser un si fragile échafaudage (1). Quant aux grandes sociétés, aux grands capitalistes, ils triompheront certainement par l'étude et l'attente; ayant des capitaux pour agir à l'heure dite, leur succès grandira de tous les naufrages qui se produiront parmi les petits et les faibles, confirmant cette idée très moderne, mais de plus en plus vraie, que la viticulture échappe aux mains du petit vigneron qui jadis créa cette gloire et cette richesse nationale. Chaque système de reconstitution viticole est actuellement représenté par des sociétés. Ces groupes de gens spéciaux plantent les jalons de l'agriculture industrielle et collective qui réparera, par une transformation devenue indispensable, les conséquences de la législation moderne sur l'agriculture. En effet, la mobilité et le morcellement de la propriété amènent le détachement de la terre et la désespérance dans le cœur de celui qui sent vaciller sur sa tête le toit paternel.

En dehors même de ces considérations morales, il est positif que l'agriculture, devenant scientifique, se spécialise et demande des spécialités; que de nouvelles données économiques exigent des concentrations de forces d'un ordre nouveau. C'est pourquoi la viticulture renaît, sous cette forme nouvelle, autour des différens systèmes que le phylloxera a fait surgir. En Algérie, plusieurs sociétés plantent de la vigne française. La Société nationale contre

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier, l'étude de M. Roller, intitulée: *Cultivateurs et vignerons en Algérie.*

le phylloxera possède quatre domaines (1) que le sulfo-carbonate de potassium maintient jusqu'ici en grande prospérité (2). La Société des Pinèdes de Sainte-Marie et celle des salins d'Aigues-Mortes (3) font d'immenses plantations dans les sables et y ont entrepris des travaux dépassant les forces de la propriété individuelle. La Société de Châteauneuf-le-Rouge (4) plante de la vigne américaine et produira sur ses coteaux ensoleillés les qualités de vin que les sables ne sauraient donner, tandis que la reconstitution des vignobles sera plus généralement tournée du côté de la quantité que de la qualité.

Enfin, l'entreprise la plus considérable en ce genre est celle de Faraman (Bouches-du-Rhône). Cette belle terre, à peu près stérile entre les mains de ses anciens maîtres, a été acquise par la Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue. La direction en a été confiée au créateur de l'Armeillère, ce poste si avancé de la viticulture moderne, M. Reich, qui se propose de réunir, dans les milliers d'hectares qu'il dirige, la submersion, la plantation dans les sables et la vigne américaine. Déjà de larges espaces, réputés impropres à la culture, se couvrent d'aramons, de petits-bouschets et de carignannes. Ce dernier cépage est très accessible au *mildew*, mais M. Reich conserve l'inébranlable confiance que ce cryptogame sera vaincu comme l'oïdium l'a été avant lui. — Son espoir est devenu certitude devant les succès de la Gironde.

Le congrès qui doit être tenu à Bordeaux en août 1886 achèvera d'élucider les questions se rattachant aux divers traitemens du *mildew*, ce qui rendra cette réunion aussi intéressante, si ce n'est plus, que celle de 1881. C'est de Bordeaux qu'est venue, en 1868, la première pensée de vaincre le phylloxera par la vigne américaine qui l'avait apporté. C'est au congrès de Bordeaux de 1886 que viendra s'évanouir la dernière de nos terreurs, et Dieu veuille que le mot de la fin soit celui d'une feuille italienne : *Non più Peronospora!*

LÖWENHJELM, DUCHESSE DE FITZ-JAMES.

(1) Dans la Dordogne, la Gironde et le Lot-et-Garonne.

(2) C'est dans ces domaines que M. Müntz a fait les expériences de sulfate de cuivre faisant l'objet de la note présentée le 2 novembre à l'Académie des sciences.

(3) Gard.

(4) Près d'Aix, en Provence (Bouches-du-Rhône).

REVUE DRAMATIQUE

Porte-Saint-Martin : *Marion Delorme.* — Menus-Plaisirs : *l'Homme de paille*, comédie en 3 actes, de M. Valabrègue. — Renaissance : *une Mission délicate*, comédie en 3 actes, de M. Bisson. — Palais-Royal : *le Mariage de Thérebin*, comédie en 3 actes, de M. Bergerat; *la Boule.* — Cluny : *Doit-on le dire?* — Vaudeville : *le Voyage de M. Perrichon.* — Odéon : *la Première du Misanthrope*, comédie en 1 acte, de MM. Éphraïm et Aderer; *le Fils de famille.* — Comédie-Française : *l'Héritière*, comédie en 1 acte de M. Morand; *Molière en prison*, comédie en 1 acte, en vers, de M. d'Hervilly; *l'Aventurière ; un Parisien*, comédie en 3 actes, de M. Gondinet. — Variétés : *les Demoiselles Clochart*, comédie en 3 actes, de M. H. Meilhac.

Marion Delorme, dans nos souvenirs d'adolescens, à nous qui faisions des vers latins pendant les dernières années du second empire, rayonne avec une grâce particulière; elle y sourit mélancoliquement, comme la plus aimable et la plus touchante des œuvres dramatiques de Victor Hugo. *La Dame aux camélias*, traitée d'avance par un poète, fixée en des rythmes délicieux et magnifiques, vêtue de nobles costumes, établie dans un décor d'histoire, cette idée nous charmait et captait notre admiration. La pièce de M. Dumas fils, malgré notre faible pour elle, n'obtenait de nous que l'estime dévolue à un tableau de genre, à un Gavarni pathétique; l'ouvrage de l'exilé, au contraire, c'était de la grande peinture. Cette première conception de la courtisane purifiée par l'amour nous paraissait sublime ; la beauté de l'exécution nous semblait un peu plus qu humaine. Ah ! s il nous était donné jamais de contempler une telle merveille au théâtre !..

Elle nous fut accordée, cette douceur, dans les temps qui suivirent l'année terrible; et, datés de là, d'autres souvenirs nous séduisent.

Le vieux poète a été rendu à sa patrie mutilée par la guerre étrangère, déchirée par la guerre civile; on se réjouit de choyer sa gloire, on s'épanouit à la fêter. A peine on se rappelle que certaines critiques, ou plutôt des chicanes, ont naguère gêné sa marche; ces broussailles qui prétendaient l'arrêter ne sont que petit bois mort, à présent, et dissipé en poussière : et voici que le vénérable héros, le combattant harcelé jadis par les faux classiques, s'assoit en compagnie des vrais, dans la paix du répertoire. Aussi bien *Marion Delorme*, parmi ses pièces, est la plus paisible, celle où son imagination s'est le plus modérée; auprès de *Hernani* et de *Ruy Blas*, elle est raisonnable; seule entre toutes, *le Roi s'amuse* excepté (mais quand nous rendra-t-on *le Roi s'amuse?*), elle est française par le sujet; elle l'est aussi, en regard des autres, par la discrétion de la fantaisie. Et quel flot poétique s'y épanche! M. Mounet-Sully, dans sa fleur et dans sa force, module d'une voix pleine et riche le rôle de Didier; au dernier acte, en face de la mort, il nous communique son extase. M. Delaunay prête à Saverny, comme il convient, les élégances d'un exquis ténorino; il pique de notes légères la cantilène de son compagnon, et l'un et l'autre nous enchantent. *Marion Delorme* prend place, dans le trésor de la Comédie-Française, à côté de *Polyeucte* et *d'Andromaque*.

Quatorze années s'écoulent, pendant lesquelles Victor Hugo est traité en dieu qui daignerait s'attarder parmi nous. Il meurt; s'il ne monte pas au ciel, c'est apparemment qu'il ne se soucie pas de changer d'étage; il se contente de déloger *l'autre*, il va demeurer au Panthéon. L'anniversaire des funérailles n'a pas encore sonné; la Porte-Saint-Martin nous convie à une reprise de *Marion Delorme;* c'est le premier exercice littéraire du culte de Hugo depuis qu'il a tout de bon cessé d'être mortel; nous nous empressons à cette fête : hélas! quelle déconvenue!

Nous voyons bien, dès l'abord, que Mme Sarah Bernhardt est malade; son talent est comme détraqué aujourd'hui, son jeu incohérent, sa voix presque aussi fatiguée que son visage. Nous voyons que M. Marais, en habit Louis XIII, est disgracieux et gauche : nous voyons qu'il représente Didier comme le héros réel d'un drame en prose. Est-ce leur faute pourtant si ce Didier, si la Marion qui peut l'aimer ne nous intéressent guère? Il tombe de la lune par la fenêtre, ce cavalier de la Triste-Figure; il en tombe pour réciter d'emblée, sans occasion ni prétexte, un singulier prône à cette jolie femme. Qui est-il? « Didier de rien; » — de rien, en effet : c'est la matière dont l'auteur l'a façonné. Il n'est qu'une forme vide, à travers laquelle le poète souffle des paroles. « Fatal et méchant, » il le dira tout à l'heure, on ne sait ni pourquoi il est fatal ni en quoi il est méchant. Il remerciera Marie de l'avoir « sauvé de son destin, » — mais de quel destin? — lui « que tout

haïssait; » — mais quel est ce « tout? » quelle est cette haine, quels en sont les raisons et les actes?

J'ignore d'où je viens et j'ignore où je vais,

soupirera-t-il; nous l'ignorons aussi, et ne nous en inquiétons guère; c'est un passant inconnu, ou plutôt une ombre qui passe : que nous importe une ombre? A peine ce fantôme noir est-il auprès d'elle, cette personne qui d'abord, en écoutant le babil de Saverny, joliment débité par M. Berton, avait quelque peu l'air d'être Marion Delorme, cette personne n'est plus Marion, mais une femme quelconque, ou plutôt elle n'est aucune femme : ce couple, au baisser du rideau, nous laisse étonnés et froids.

Au deuxième acte, l'entretien des jeunes seigneurs sur la place de Blois, farci de détails de mœurs, d'allusions aux duels de la veille et aux modes du jour, tout ce dialogue nous ennuie les oreilles, comme un travail de marqueterie, exécuté en notre présence, ennuierait nos yeux. La discussion sur Corneille, ses devanciers et ses rivaux, nous agace comme une plaisanterie de mauvaise grâce: il est trop évident que ces sottises sont dictées aux personnages par l'ironie de l'auteur, qui n'a guère de mérite à savoir qu'à la fin Corneille l'a emporté. Ensuite la querelle et le combat de cet inexplicable Didier et de Saverny nous font passer un moment, à la manière d'une entrée de ballet, sans nous émouvoir.

Intermède comique, ce troisième acte; hélas! d'un comique laborieux. C'est ici le théâtre des marionnettes : au commencement, Saverny fait l'Arlequin; à la fin, Laffemas fait le commissaire. Avec sa verve de commande, l'un est médiocrement drôle; avec sa voix grossie, l'autre est médiocrement terrible. Dans le milieu, le défilé de ces pantins, les comédiens de campagne, n'est qu'un artifice trop évident pour introduire de force le grotesque dans un sujet sentimental; la récitation de ces morceaux choisis d'une littérature ridicule n'est que l'étalage d'une érudition fastidieuse, quoique facile. Entre temps Marion et Didier n'ont reparu que pour roucouler un duo; ni leurs discours ne nous renseignent davantage sur leurs caractères et leurs passions, ni leur conduite n'est de personnes douées de raison et de volonté. Quand Didier apprend que la femme qu'il aime et qu'il croyait pure est Marion Delorme, que dit-il? que fait-il? Rien. Il tressaille. Il ne cherche pas la perfide, il lui laisse ignorer sa découverte; il se livre à Laffemas sans avoir dit pourquoi : ainsi le drame avorte ou dégénère en pantomime. Ce n'est pas Saverny, d'ailleurs, jusqu'ici le plus consistant de ces personnages, qui nous fera croire que ces aventures

sont vraies : la prétendue étourderie par laquelle il jette son sauveur Didier et son amie Marion dans la gueule du loup n'est proprement qu'un trait d'ineptie imposé par l'auteur, et qui ne se peut imposer qu'à un fantoche : *pupazzi* que tous ces gens-là !

Autre intermède, le quatrième acte : à bien compter, cela en fait trois; depuis l'exposition, nous n'avons pas eu autre chose. Divertissement historique, celui-ci : des personnages de cavalcade, mis à pied, jouent une parade sérieuse. Un Louis XIII automatique, prêté par le musée Tussaud, écoute le récit du vieux Nangis : il est magnifique, ce morceau d'épopée ; M. Dumaine le dit fort bien. Pourquoi ne le bisse-t-on pas ? C'est le meilleur instant de la soirée. Il est vrai que la fameuse scène de L'Angély avec le roi vient ensuite ; mais cette philosophie de bouffon, vulgaire et qui fait l'importante, verbeuse et baroque, laisse le public indifférent : c'est une contre-façon de Shakspeare pour le théâtre de la foire au pain d'épices.

Enfin arrive le dernier acte, où Marion et Didier vont se décider à s'occuper de nous et d'eux-mêmes. Trop tard ! Le crédit ouvert par la patience de l'auditoire est épuisé. Le poète ne reprend pas les âmes qu'il avait à peine saisies au premier acte et qu'il a lâchées. Désintéressé des personnages, le spectateur s'ennuie; le frisson d'un sourire parcourt la salle, quand Didier, après ses beaux couplets sur la mort et l'immortalité de l'âme, s'approche de Saverny, lui touche le bras et s'aperçoit qu'il dort : « Nous l'excusons, pense chacun à part soi, et nous l'envions. » Après cela, même le dernier grand duo, où se resserre en somme le drame tout entier, même la supplication de l'héroïne, l'imprécation du héros et son pardon final, même la pâmoison et le suprême cri de Marion ne peuvent émouvoir nos entrailles. Nous nous retirons mécontens de nous, comme après une cérémonie funèbre où non-seulement la sympathie, mais encore le respect a failli nous manquer.

Sans doute, joint à l'état de santé de Mme Sarah Bernhardt, le jeu prosaïque et mesquin de M. Marais a nui à cette reprise Dans une récente monographie de « l'Acteur, » publiée par une revue spéciale (1), M. Sarcey le constate avec chagrin : « Il n'y a plus moyen de jouer à cette heure le drame flamboyant de 1830 ; Mélingue a suivi Frédérick-Lemaître dans la tombe, et il n'a passé à personne le panache qu'il avait reçu de lui. » Cependant il serait injuste, en ce désastre, d'accabler de toute la responsabilité les interprètes ; il faut avoir le courage de le dire : Victor Hugo à peine mort, on s'aperçoit que son œuvre dramatique n'a pas vécu. Jadis, pendant seize années, de 1827 (*Cromwell*) à 1843 (*les Burgraves*), cette œuvre fut agitée aux abords des théâtres

(1) *Revue d'art dramatique*, fondée et dirigée par M. Edmond Stoullig.

et sur la scène, et cette agitation la sauva d'un examen trop minutieux. D'ailleurs, ses triomphes, en ce temps-là, ne furent pas aussi parfaits qu'on se les est figurés depuis; exaltés par une coterie, entourés par la curiosité de la foule, ils ne furent pas seulement tracassés par la jalousie éperdue des derniers tragiques, — ainsi qu'on l'a trop laissé dire, — par l'effarement agressif des petits-neveux de Campistron; ils furent inquiétés aussi par tel homme de sens et de courage, par un Gustave Planche, — pour ne nommer que celui-là, qu'il n'est pas permis d'oublier ici; — laissant à l'avenir le soin de justifier son avis, cet admirable fâcheux avertit le triomphateur qu'il était homme, — et que pas un de ses héros ne l'était assez.

Après un repos d'un quart de siècle commandé par la politique, une seconde période s'est ouverte où, par un juste retour, la politique aidant, cette œuvre a été glorifiée. « Cette jeunesse de 1867, écrit Adolphe Crémieux à Victor Hugo lors de la reprise d'*Hernani*, a montré la noble et généreuse ardeur de notre jeunesse de 1830 (1). » En effet, sitôt que l'empire faiblissant a donné un peu d'air, une flamme jaillit de ces vieilles cendres et illumine le rocher légendaire de Guernesey. Qu'est-ce donc lorsque l'empire s'écroule, et que l'auteur des *Châtimens* reparaît sur ses débris! La flamme devient une lueur d'apothéose. Sur ce fond de féerie, les silhouettes de *Ruy Blas* et de *Marion Delorme*, aussi bien que de *Hernani*, se détachent heureusement; même *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor* et, si je ne me trompe, *Angelo*, font mine de se relever; on nous promet *le Roi s'amuse* et *les Burgraves*. Hugo n'est-il pas pour la foule, entretenue dans sa foi par quelques meneurs, le grand garde national de France, le grand muezzin de l'humanitairerie; pour l'élite impartiale, le grand patriarche des lettres? Il a duré, il a travaillé jusqu'au bout; même ceux qui ne l'adorent pas le respectent: or n'est-ce pas au théâtre que la ferveur et la vénération publiques peuvent le mieux se déclarer?

En 1882, cependant, on nous donne *le Roi s'amuse :* et le chef-d'œuvre attendu s'effondre devant un public désolé de ne pouvoir le soutenir. Du moins, il s'effondre avec majesté : c'est un désastre solennel. Hugo, malgré cet accident, achève de devenir dieu; quelques mois défilent; et voici que *Marion Delorme*, à son tour, fait une chute, mais une chute piteuse. A ce coup, *les Burgraves* s'éloignent et s'effacent; *Cromwell*, — on parlait de soulever cette énorme machine jusqu'au niveau de la scène, — *Cromwell* retombe de tout son poids dans les dessous du théâtre. *Angelo*, *Marie Tudor*, *Lucrèce Borgia*, déjà rangés dans le magasin aux mélodrames, ne sont pas près d'en sortir. Restent sur les planches *Hernani* et *Ruy Blas*, acceptés pour un temps, parce qu'ils

(1) *Autographes*, collection Adolphe Crémieux; Hetzel, éditeur, 1885.

nous choquent moins que le reste, une fois pris le parti de suivre la fantaisie du poète dans son domaine : au moins là dedans tout est folie; l'œuvre est homogène, elle se tient tout entière et de façon manifeste hors des limites de la raison comme au-delà des Pyrénées : *cosas de España!*

C'est que le drame romantique pouvait bien autrefois n'avoir pas tort contre la pseudo-tragédie de MM. Arnault, Lemercier, Viennet, Jouy, Andrieux, Jay, Leroy; — eh! quelle forme nouvelle, si vide qu'elle fût, ne devait pas prévaloir contre celle-ci? L'imagination ne la colorait pas, la malheureuse, pas plus que ne l'emplissait la raison; sa rivale, magnifiquement diaprée, l'éclipsait à peu de frais. Mais le drame romantique, dès lors, était faible contre ces argumens qu'il affectait de négliger et qui paraissent bien aujourd'hui les plus forts, contre de pénétrantes remontrances, que nous reprendrions tout au long s'il n'était déplaisant de triompher en trop de paroles, contre les jugemens d'une critique qui n'était pas dupe de la nouvelle doctrine et montrait comment elle se laissait contredire par les œuvres.

« Le caractère du drame est le réel, » déclarait Hugo dans la préface de *Cromwell;* « la nature et la vérité, » la nature et l'histoire, voilà le fonds d'où il prétendait tout emprunter. Dans le deuxième acte de *Marion*, il donnait à entendre qu'il jouait la même partie contre les fauteurs des classiques qu'avait jouée autrefois Corneille contre les admirateurs de Garnier, de Mairet, de Hardy, de Théophile; à deux cents ans de distance, le génie se retrouvait seul contre tous; contre M. Jay et ses complices, à présent, comme autrefois, contre Boisrobert, Chapelain, Colletet, — « toute l'Académie enfin, » qui, à travers les siècles, devait rester la même, — et contre Scudery.

Le malheur est que, si M. Jay et les autres étaient de trop piètres copistes pour qu'on les reconnût, ces soi-disant classiques, comme les héritiers de Corneille, Victor Hugo, non plus, ne continuait pas ce grand homme, mais bien plutôt ceux qu'il rejetait pêle-mêle dans le camp adverse. Déclamatoire, à l'occasion, et descriptif comme Garnier, emphatique comme Mairet, imaginatif comme Théophile, le chef des romantiques restaurait, sous le nom de drame, la tragi-comédie à l'espagnole, selon le goût de Hardy, voire de Scudéry et de Scarron. L'aventure n'est-elle pas piquante? On proclamait une révolution selon l'esprit de Corneille; *le Cid*, *Hernani*, à défaut de *Marion*, seraient deux étapes du génie dramatique français. Et, à l'heure même, on ne faisait qu'une émeute : et cette émeute, en jetant bas un simulacre de tragédie, ne remettait sur pied que ce vieux mannequin de la tragi-comédie qui avait grimacé jadis et gesticulé au gré de la fantaisie, en face des chefs-d'œuvre raisonnables de Corneille. C'est le souffle de

Corneille, justement, qui avait abattu ce vent de fronde venu d'Espagne; et ce même courant, après deux siècles, passait encore les Pyrénées et nous agitait au nom de Corneille. Ce qu'on nous donnait, vers 1830, pour une crise heureuse de cet âge adulte où notre art national était entré vers 1636, ce n'était que le retour d'une maladie de jeunesse, d'une fièvre exotique : le paradoxe est amusant.

Didier et Marion, chez les comédiens et entre les mains de Laffemas, rappellent, plutôt que Rodrigue et Chimène, le héros et l'héroïne de Hardy, Théagène et Chariclée, chez les pirates et au pouvoir des émissaires d'Hydaspe, roi d'Éthiopie. Scudéry serait satisfait de la verve qui se donne cours dans ces trois actes d'intermède, — et combien plus encore du quatrième acte de *Ruy Blas!* Les discours amoureux de Didier, de Ruy Blas lui-même et de Hernani ne déplairaient pas au poète de *l'Amant libéral* et de *l'Amour tyrannique.* Fait pour enchanter Scudéry, tout le rôle de don César de Bazan ne serait pas désavoué de Scarron; celui-ci, d'ailleurs, aussi bien que celui-là, goûterait la merveilleuse émulation de Hernani et de don Carlos, de Saverny et de Didier : n'a-t-il pas fait *les Généreux Ennemis?* L'auteur de cette tragi-comédie et de *don Japhet d'Arménie*, de *Jodelet ou le Maître valet*, voilà l'homme dont l'auteur de *Marion Delorme*, de *Hernani* et de *Ruy Blas*, en tant que dramaturge, est proprement le successeur. Si le dernier venu n'est pas l'élève du premier, ils ont eu les mêmes maîtres, les Espagnols, dont l'enseignement, ni pour l'un ni pour l'autre, n'a été corrigé par la raison. Formés par ces leçons, ils ont suivi chacun sa fantaisie; que celle du premier fût d'un spirituel improvisateur, et celle du second d'un grand lyrique, cela va sans dire; mais, comme poète dramatique, tous les deux sont de la même école. Ni la libre ordonnance du roman mis sur la scène, ni les entrées et les sorties par les fenêtres, ni les cachettes ménagées aux amoureux, ni les prisons d'accès facile, ni les duels, ni les enlèvemens, ni les bouffonneries, ni les trop beaux sentimens ne donnent de scrupule à l'un plutôt qu'à l'autre : tous les deux se jouent à l'envi parmi ces négligences de composition, ces invraisemblances matérielles et morales, ces énormités du burlesque et ces gentillesses du sublime : seulement, Hugo prend ses personnages plus au sérieux que Scarron.

Ainsi, dans le drame romantique de 1830 comme dans la tragédie et la comédie romanesques, opposées pendant la première moitié du XVIIe siècle à la tragédie et à la comédie classiques, la folle du logis en est la maîtresse : eh bien! le réel, ce réel annoncé, que devient-il? Que deviennent la nature et l'histoire? Nous avons plusieurs fois expliqué déjà (1) par quel tour naturel de son esprit Hugo prend pour des

(1) Voir notamment, dans la *Revue* du 1er juillet 1882, un article sur *Torquemada.*

groupes de personnages réels des couples d'antithèses incarnées et costumées. L'antithèse, voilà pour la nature : — au gré de cette imagination qui n'aperçoit que des contrastes, la nature n'est-elle pas faite d'élémens contraires, de beau et de laid, de sublime et de grotesque? — Le costume, voilà pour l'histoire. Et, d'ordinaire, ces abstractions doubles, habillées à la mode d'un certain pays et d'une certaine époque, marchent deux par deux pour se faire valoir l'une l'autre, — encore par un contraste. La courtisane et l'enfant trouvé, l'une raffinée, l'autre presque sauvage, c'est le couple qui vient à nous, cette fois : infamie et pureté, c'est toute Marion ; misanthropie et amour, c'est tout Didier. Ni l'un ni l'autre n'a d'existence personnelle, de vie morale, ni même de sens. Pourquoi le héros de Dumas, Antony, dont les semblans d'idées et les discours sont imités de ceux de Didier, nous intéresse-t-il encore? C'est que, dans cette forme renouvelée d'une autre forme, l'homme de Saint-Domingue a versé un flot brûlant de passion; il a transmis sa vie sensuelle à sa créature; il a fait, au moins, de cette effigie d'homme un animal. Didier, au contraire, n'est qu'un simulacre, un masque ambulant, par la bouche duquel s'échappent les odes misanthropiques et amoureuses, dans le goût de 1829, imaginées de sang-froid par le poète. L'héroïne de ce héros n'est pas plus une femme qu'il n'est un homme. Aussi ne sont-ils pas pressés d'agir; et, dans ce prétendu drame dont le sujet prétendu est l'amour d'un honnête garçon et d'une courtisane, après que ces deux personnages ont été mis face à face au premier acte, ils peuvent attendre jusqu'au cinquième pour en venir aux prises : alors seulement, l'honnête garçon déclare à la courtisane qu'il sait qui elle est, et l'on voit ce qui s'ensuit; il ne s'ensuit que peu de chose, puisque la pièce est pressée de finir. Ainsi à l'exposition, par delà un abîme, rien ne correspond que le dénoûment. Sur cet abîme, un pont à trois arches, occupé par des comparses en habit Louis XIII : n'a-t-il pas plu au poète de baptiser son héroïne Marion Delorme? Tout ce milieu de la pièce est la part de l'histoire, comme le commencement et la fin sont la part de la nature : l'une vaut l'autre. Costumes et décors sont peut-être exacts; mais les personnages épisodiques, pas plus que les principaux, ne sont des hommes : comment donc seraient-ils des hommes d'une certaine date et d'un certain pays? Un de ces mannequins, plus grand que les autres, se tient dans la coulisse et ne fait que traverser la scène à la fin; il étend sur la pièce entière l'ombre colossale d'une caricature enfantine : c'est Richelieu-Croquemitaine. Histoire, nature, le drame romantique affiche et compromet ces deux maîtresses : laquelle ne trompe-t-il pas?

Il les trompe au bénéfice d'une troisième : la poésie lyrique. On sait que, pour celle-ci du moins, il la sert magnifiquement. *Marion,*

comme *Hernani*, est de 1829, l'année où furent publiées *les Orientales*, où furent écrites en partie *les Feuilles d'automne*. Le génie de cet homme, qui aura été pendant un demi-siècle un prodigieux artiste en vers, apparaît alors dans le plus heureux état de santé. Aisance, abondance, beauté du rythme et du coloris, sont admirables dans ce poème. Si l'acteur sait chanter cette musique et l'accompagner de gestes pittoresques, à la bonne heure! nous applaudissons le concert et le spectacle. Mais si, par l'insuffisance ou par l'erreur de l'interprète, l'œuvre est réduite à son essence humaine, à sa vertu dramatique, c'est-à-dire à rien, nous ne pouvons que nous en distraire et regretter de n'être pas restés chez nous, bien douillettement, pour la relire. Chacun, les pieds sur les chenets, imagine des sons et une mimique où rien ne détonne : pourquoi s'exposer à des mécomptes? En 1829, après la lecture de *Marion Delorme* à la Comédie-Française, Émile Deschamps regardait l'affiche du soir et s'écriait, en levant les épaules : « Et ils vont jouer *Britannicus!* » Nous n'irons plus au théâtre pour *Marion Delorme;* et nous irons encore pour *Britannicus*, parce que *Britannicus* a plus de sève dramatique, à lui seul, que tous les drames de Hugo. L'émeute romantique, après avoir nettoyé les planches des faux classiques, n'y a rien laissé d'elle-même : son arme de combat, si richement ornée qu'elle soit, n'est plus qu'un objet de panoplie.

Au demeurant, ce n'est ni la tragédie ni le drame, ces machines à tirer des larmes, que le public, à l'heure qu'il est, recherche de préférence. Pour toute sorte de raisons métaphysiques, sociales et politiques dont l'énumération serait ici déplacée, la vie est mélancolique, aujourd'hui, comme un roman qui vient de paraître : ce n'est ni *Monsieur Parent*, de M. de Maupassant (1), ni *un Crime d'amour*, de M. Paul Bourget (2), ces nouveautés du pessimisme, ni même *la Morte*, de M. Octave Feuillet (3), cette œuvre tournée au regret du passé plutôt qu'à la foi dans un avenir prochain; ce n'est aucun de ces livres, quel qu'en soit le mérite, qui proposera aux Français de cette fin de siècle un prétexte à quitter le deuil de leurs illusions perdues. A défaut de consolations, la plupart veulent du moins un divertissement : à qui le demander, sinon à la comédie? On veut compenser, par le spectacle du soir, les ennuis réels et les lectures désolantes du jour : une pièce gaie, on réclame une pièce gaie; par pitié, faites-nous rire! On se presse dans les petits théâtres, même dans les cafés-concerts, où le gros sel des revues de l'année irrite agréablement la rate. On s'est pâmé, aux Menus-Plaisirs, devant *l'Homme de paille*, une farce jumelle

(1) Ollendorff, éditeur.
(2) Lemerre, éditeur.
(3) Calmann Lévy, éditeur.

du *Député de Bombignac*, où M. Albin Valabrègue avait répandu sa verve naturelle; on se tord, à la Renaissance, devant *une Mission délicate*, un imbroglio de M. Bisson, où les bonnes plaisanteries sont disposées selon les coutumes du genre. Au Palais-Royal, après *le Mariage de Thérèbin*, une comédie avortée, où miroitait l'esprit de M. Bergerat, voici qu'on reprend *la Boule* une des farces les plus fines de MM. Meilhac et Halévy. On reprend de même, à Cluny, *Doit-on le dire?* de M. Labiche, et au Vaudeville, *le Voyage de M. Perrichon*. Cette dernière pièce, pour le constater en passant, paraît définitivement admise dans ce répertoire de second ordre, qui est le fonds commun de nos théâtres : elle y fait bonne figure, grâce à un thème comique d'une rare valeur; il est fâcheux que les variations de ce thème soient un peu trop faciles et vulgaires, un peu monotones aussi et allongées d'une *coda* superflue, j'entends de cet épisode d'un duel ajouté aux deux histoires de sauvetage qui suffisent à présenter les deux faces du sujet. A cette comédie, qui passe pour la meilleure de M. Labiche, il serait peut-être équitable de préférer, au moins, *le Plus Heureux des trois* et *Célimare le bien-aimé*.

L'Odéon lui-même, après les émotions des *Jacobites*, veut s'égayer. Il ne se contente pas de nous offrir, pour l'anniversaire de la naissance de Molière, un opuscule de MM. Armand Ephraïm et Adolphe Aderer, *la Première du Misanthrope*, saynète supérieure à la moyenne des à-propos, discrètement inspirée d'un pamphlet de l'époque, *la Fameuse Comédienne*, et toute écrite — ce qui n'est pas commun — dans le ton le plus convenable au sujet. M. Porel reprend *le Fils de famille*, de Bayard et Biéville, et ce livret d'opéra comique, heureusement imaginé selon certaine convention, habilement conduit, gentiment dialogué, — agréable, en somme, à la manière d'une spirituelle et sentimentale estampe des environs de 1850, — ce livret sans mélodie ni orchestre, dépourvu même à présent de ses couplets, intéresse encore le public autant qu'il faut et le fait sourire de la bonne manière : M. Lafontaine, secondé de MM. Dumény et Colombey et de Mme Léonide Leblanc, y est applaudi comme au temps jadis. Courage, messieurs les auteurs! il n'est pas encore impossible de faire rire les honnêtes gens!

On le voit assez à la Comédie-Française : nous ne demandons qu'à nous amuser. Que reprochons-nous à M. Got, qui joue Annibal de *l'Aventurière*, — auprès de Mme Pierson, qui représente honorablement Clorinde? — C'est d'attrister son rôle. Arboré sur l'ouvrage, le panache de ce matamore est le signe éclatant de la fantaisie qui a présidé à son exécution et corrigé ce que le sujet lui-même, tiré de la réalité moderne, avait de pénible : en rabattant ce plumet picaresque, M. Got a failli nous fâcher. Un vaudeville de M. Morand, *l'Héritière*, s'est in-

troduit, il y a quelques mois, sur cette illustre scène : on n'a pas trouvé mauvais que ce fût un vaudeville, mais seulement que la donnée en fût trop peu neuve et le mécanisme trop régulier. Un à-propos de M. d'Hervilly, *Molière en prison*, d'un tour un peu bien romantique, a été moins applaudi pour la partie sérieuse que pour la partie burlesque. Enfin quelle pièce, depuis trois semaines, attire le public? *Un Parisien* de M. Gondinet. Justement, le principal personnage lance une boutade que plus d'un spectateur, dans l'état d'humeur que nous signalons, prendrait volontiers pour sa devise ; comme on lui propose un tableau qui naguère eût séduit la sensibilité de M. Poirier : « Je n'achète jamais de choses tristes, répond-il; celles qu'on a pour rien me suffisent. » En revanche, de quel prix ne paie-t-on pas une chose gaie? Or, c'est une chose gaie, à coup sûr, que cette comédie : *un Parisien*.

L'action en vaut une autre, mais ne vaut guère mieux, à moins que cette autre ne soit niaise ou biscornue. Un célibataire, encore jeune, brave garçon et qui se croit égoïste, a recueilli une fillette orpheline et l'a vue grandir chez lui sans y penser; chassé de son domicile parisien par un accident, il tombe, en province, dans les filets d'une famille qui a une « demoiselle » à marier; il s'en dépêtre, il s'aperçoit qu'il aime sa pupille et qu'il est aimé d'elle, il l'épouse: voilà toute la matière de ces trois actes. Les critiques peuvent regretter que la pièce, commencée en comédie presque originale, prenne ensuite l'air d'un vaudeville connu et ne soit pas exempte de sensiblerie vers la fin. Ils peuvent disputer sur le caractère de ce Parisien, un peu arriéré, en effet, ou à tout le moins exceptionnel, car il chérit le boulevard des Italiens comme quelques monomanes seulement le chérissent, ou plutôt comme leurs devanciers chérissaient le boulevard de Gand. Ils peuvent blâmer surtout ce Parisien d'être Parisien avec une conscience perpétuelle de sa qualité, voire même avec ostentation, à la manière d'un provincial récemment acclimaté. Mais quoi! Tout le dialogue et, s'il y en a, les discours sont-ils d'une bonhomie légère et malicieuse? La pièce, pour décente qu'elle soit, est-elle avenante et gaie? Oui, certes, elle pétille comme un brave et pur petit vin, d'origine et de fabrique françaises, peu chargé d'alcool et facilement mousseux, qui désaltère l'homme et l'émoustille, et ne lui laisse ni la bouche amère ni la tête lourde. Vive donc *un Parisien!*

Un personnage accessoire, M. Savourette, ancien fabricant de bronzes d'art, a bien son prix. Après avoir mis dans le commerce « plus de deux mille cinq cents bustes politiques, » il veut se faire honneur avec sa fortune : il a donc épousé une belle personne, une veuve, qui naguère, par l'entremise intéressée de Brichanteau, notre galant Parisien, fit décorer son mari. Savourette est propriétaire de la maison qu'habite Brichanteau; Mme Savourette, qui veut l'habiter aussi, ne se

soucie pas de rencontrer ce locataire compromettant et lui fait donner congé. Dans l'appartement de l'exilé, Savourette trouve la photographie de sa femme ; il va chercher jusqu'à Montauban une explication satisfaisante, et comme Brichanteau, par vengeance et malice, la lui refuse : « Monsieur, s'écrie-t-il, sachez que j'ai été deux fois sur le point de me battre et que je suis prêt à recommencer ! » La querelle apaisée, Brichanteau raconte au bonhomme, qui brigue la croix, lui aussi, qu'il avait reçu cette photographie des mains du premier mari pour la montrer au ministre : « Est-ce l'usage ? » réplique Savourette. Enfin, comme les cartes se brouillent de nouveau, il fait cette déclaration : « Monsieur, j'ai toujours pensé qu'un propriétaire doit se faire respecter de ses inférieurs,.. je veux dire de ses locataires. »

M. Thiron, par la largeur et la précision de son jeu, fait de Savourette une figure magnifiquement ridicule et nettement vraisemblable : on croirait voir, ressuscité soudain, l'original d'un dessin de Daumier. Ah ! l'excellent comédien, tout à son rôle et qui le met en relief sans s'avancer hors du plan que lui a marqué l'auteur ! M. Coquelin cadet, matois et faraud, a beaucoup plu sous la livrée d'un valet, — peut-être plus parisien que son maître, — qui fait profession d'aimer la province « parce qu'il s'y sent supérieur » et de ne vouloir « servir que ses égaux, c'est-à-dire de vrais hommes du monde. » Mlle Reichemberg, qui joue l'orpheline, est simplement parfaite. M. Coquelin aîné l'est aussi dans la majeure partie de son rôle, qui est le principal : en quelques passages, il s'évertue à être un peu plus. Oserai-je lui dire qu'il doit se défier du plaisir qu'il prend, avec l'approbation de la plupart des auditeurs, à choisir parfois un morceau de bravoure, à le détacher du reste en y faisant chatoyer toutes les nuances de sa voix et briller la virtuosité de sa diction, à le pousser jusqu'à certaines notes éclatantes et à le terminer par une certaine cadence ? Il paraît avoir écrit cette musique, ou plutôt cet exercice musical, pour y montrer en même temps, comme dans un monologue mélodieux, tous ses avantages : il le place presque indifféremment, depuis quelques années, sous telle tirade de Figaro, sous tel couplet du duc de Septmonts, sous le panégyrique de Paris par « un Parisien. » Ai-je besoin de lui démontrer que ce procédé nuit à l'ensemble du rôle et de l'ouvrage, qu'il en détruit l'économie, qu'il en arrête la marche, qu'il est lyrique, si l'on veut, mais point dramatique ? Il suffira sans doute d'avoir averti de cet abus sa conscience de comédien.

C'est une bien autre querelle, plus grave et où je souhaite passionnément de l'emporter, que je veux faire à M. Meilhac. Il a risqué aux Variétés une comédie-vaudeville en trois actes, *les Demoiselles Clochart*. La donnée en est toute neuve au théâtre : un homme, aux appétits duquel une existence ordinaire d'homme ne suffit pas, s'est incarné en

des personnages divers; il s'est créé ainsi plusieurs familles. Il a réalisé le vœu de Fantasio : « Si je pouvais être ce monsieur qui passe ! » Chaque fois qu'il s'est ennuyé d'être ce qu'il est, — un membre de la haute bourgeoisie, — M. Clochart s'est diverti à devenir un petit employé ou bien un homme du peuple ; sous trois noms différens, le sien compris, il a eu trois filles. Pendant une vingtaine d'années, il a mené sa triple vie sans encombre; et puis, au moment de marier ses deux filles naturelles, alors qu'il veut montrer l'excellence de son système à un ami qui prétend l'imiter, qui l'accompagne dans ses avatars et « s'incarne pour la première fois, » M. Clochart tombe dans une série de mésaventures. « Je ne me déguise pas, disait-il : je prends les habits qui conviennent à mon état ; » il s'aperçoit qu'il aurait sagement fait de garder toujours les siens. Le premier acte, où se fait l'exposition, est d'une bouffonnerie délicate et va d'un bon train de comédie ; dès le second, la pièce gauchit : trop d'incidens, ou plutôt d'accidens, nous fatiguent par leur grouillement et nous déconcertent par leur incohérence; au troisième, la débandade est manifeste. On s'est amusé jusqu'à la fin, mais par intervalles : on avait renoncé depuis longtemps à suivre l'action, à s'intéresser aux héros; on saluait seulement l'esprit au passage.

C'est qu'il est d'une qualité rare, ou pour mieux dire unique, cet esprit. L'ironie et la bonne humeur, la connaissance des hommes et la fantaisie, en voilà les élémens subtils, — sans compter ce je ne sais quoi qui les assaisonne et les parfume. — Il est imprévu et donne le plaisir de la surprise ; il est clair et donne le plaisir de l'intelligence ; il va loin et donne le plaisir de la réflexion. Un personnage morose, comme on lui demande s'il a des soucis d'argent, répond : « Au contraire !.. Il m'est arrivé quelque chose d'assez agréable... Tu sais, ce cousin que nous avons perdu... Eh bien ! depuis vingt ans, au fond de sa province, il faisait l'usure ;.. et, comme naturellement il ne s'en vantait pas, lorsqu'on a ouvert le testament, ç'a été une révélation... » Un jeune homme élégant redemande ses lettres à une femme du monde : « Elles ne sont guère intéressantes, fait celle-ci ; elles prouvent que vous n'avez rien obtenu... — C'est bien pour cela que je veux les ravoir ! » Et que dire de ce dialogue de M. Clochart, « ancien marchand de bois, homme riche, homme considéré, » avec « sa fille, la comtesse, » qui veut se séparer du « comte, son gendre ! » Elle a trouvé dans la poche de son mari un billet galant, qui lui reproche de n'avoir pas envoyé dix mille francs promis. « Eh bien ! fait Clochart, eh bien ! il se range. — Comment ? — L'année dernière, il avait donné; cette fois, il n'a fait que promettre. — Jolie excuse pour un gentilhomme ! — Et si je lui fais des reproches, Dieu sait ce que cela nous coûtera ! Car il est fier... Oh ! il

est fier!.. Le sang de ses ancêtres!.. Rappelle-toi que l'année dernière, en pareille occasion, il a pris une chambre au cercle; et quand tu as voulu le revoir,.. car tu ne peux pas te passer de lui,.. il n'a consenti à en sortir qu'après que j'aurais payé ses dettes! »

Avec un pareil esprit, M. Meilhac ne devrait-il pas achever la comédie mondaine de ce temps-ci, écrire la suite de *Froufrou* et de *la Petite Marquise?* Ne devrait-il pas mieux administrer les dons que la nature lui a faits et dont il est comptable aux amis de l'art? Et d'abord, ne devrait-il pas quitter ces théâtres où l'on peut bien trouver une fine comédienne comme Mlle Réjane, un fantaisiste raisonnable comme M. Baron, mais aussi un acteur comme M. Dupuis, qui a licence de ne pas savoir son rôle; ces théâtres où les exigences de tel ou tel interprète font défaire ou refaire une pièce jusqu'à ce qu'elle parvienne, irrémédiablement disloquée, au public? M. Meilhac est le prince du rire parisien: qu'il remplisse les devoirs de son état. Qu'il nous donne au plus tôt, faite comme il peut la faire, la pièce gaie qu'on réclame; qu'il aide ceux d'entre nous qui s'y essaient, au moins dans la soirée, à secouer cette mélancolie qu'un de ses personnages exprime plaisamment: « Je m'ennuie chaque jour davantage, dit Pluribus à son ami Clochart; et chaque jour, je pense que je m'ennuierai davantage le lendemain;.. le lendemain arrive,.. et je m'ennuie encore mille fois plus que je ne l'espérais! »

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Le problème qui est partout aujourd'hui, visible ou invisible, qui pèse sur les affaires de la France, n'a rien que de simple, de saisissable, et mérite d'être remis sans cesse sous les yeux du pays, qui, seul en définitive, dispose de la solution souveraine.

Que la république, comme tous les régimes qui ont vécu ou qui vivront en ce monde, ait besoin d'être régie, dirigée, d'avoir un gouvernement pour avoir quelque fixité et un lendemain, aucun esprit sérieux n'en a jamais douté. M. le président de la république, il y a quelques semaines, célébrait la stabilité dans un message : il demandait au parlement une majorité qui pût aider un ministère à vivre; il demandait, sans doute aussi, un ministère qui sût se faire une majorité, et la conduire au lieu de s'asservir à ses passions. Le dernier ministère, celui qui a disparu avec l'année écoulée, réclamait, d'un ton mélancolique et grave, les moyens d'être un gouvernement, et avant celui-là, tous les ministères précédens avaient mis tour à tour dans leur programme la stabilité, la nécessité d'assurer un gouvernement à la république. Le ministère qui existe aujourd'hui a commencé par les mêmes déclarations, par l'expression des mêmes vœux, et en se promettant, naturellement, de faire ce que les autres n'ont pas fait. Les radicaux eux-mêmes, ceux qui ne sont pas simplement des anarchistes, appellent un gouvernement. C'est le cri universel, c'est le mot d'ordre dans tous les camps : on le dit tout haut, on le dit plus vivement et plus librement encore tout bas, dans les conversations. Tout le monde avoue la nécessité d'un gouvernement, apparemment parce qu'on sent bien que, depuis des années, il n'y en a pas en

France. — Oui, il faut au pays, il faut à la république elle-même un gouvernement vrai, digne de ce nom, sans quoi tout se décompose et périt, tout le monde en convient; mais c'est ici justement qu'est le nœud du problème qui pèse si lourdement sur nous aujourd'hui, autour duquel on tourne sans oser ou sans vouloir le regarder en face. Les républicains, qui sont depuis si longtemps au pouvoir, ont beau mettre le mot dans leurs programmes, ils ne savent pas ce que c'est que la chose, ils semblent n'avoir pas même l'idée des conditions réelles de ce gouvernement qu'ils appellent, qu'ils se flattent toujours de constituer. Ils se figurent qu'ils n'ont qu'à mettre en commun leurs passions, leurs préjugés, leurs ressentimens, leurs convoitises, en donnant à cet amalgame anarchique un gérant responsable qu'ils appellent un ministère républicain, et en disant à ce gérant : « Régnez, gouvernez dans l'intérêt républicain ! » Ils n'ont pas réussi et ils ne pouvaient pas réussir parce qu'on ne fait pas un gouvernement avec des passions et des chimères de parti, avec des idées désorganisatrices, avec des alliés qu'on ne retient qu'en leur livrant successivement toutes les forces, toutes les garanties sociales. A ce jeu perpétuel et équivoque, tous les ministères se sont usés sans obtenir rien de plus que des majorités incohérentes d'un instant, un pouvoir précaire, pour ne laisser après eux que quelques intérêts de plus compromis, les ressorts de l'état plus affaiblis, les conditions de stabilité et de prospérité diminuées. C'est l'histoire de tous les cabinets républicains; c'est l'histoire du cabinet d'aujourd'hui, on peut le dire d'avance, puisqu'il suit le même système, — et tout ce qui s'est passé depuis quelques années, tout ce qui se passe encore est comme la démonstration saisissante de cette vérité supérieure : on ne fait pas un gouvernement, on ne le refait pas quand on l'a défait, avec des idées fausses, avec des emportemens de secte, avec de l'imprévoyance dans l'administration de tous les intérêts du pays, avec des complaisances pour toutes les factions.

Pourquoi donc le ministère qui s'est formé il y a un mois serait-il plus heureux que tous ceux qui l'ont précédé? Quelle est cette politique dite nouvelle qu'il prétend inaugurer? Elle se réduit, en définitive, à une certaine dextérité de tactique, à un certain art de faire les concessions qui flattent les passions dominantes dans une majorité troublée, à ménager beaucoup les partis extrêmes pour obtenir à son tour quelques ménagemens. Oh! sans doute M. le président du conseil est un habile homme, qui ne dit pas toujours le dernier mot de sa pensée, qui sent bien qu'il ne peut pas absolument tout livrer. Il est vrai, sur deux ou trois points, depuis quelques jours, il a su saisir l'occasion de prendre position avec avantage, de défendre une majorité flottante contre ses propres tentations. Quand on a prétendu ou-

vrir une vaste enquête destinée à rechercher toutes les responsabilités engagées dans les affaires du Tonkin et à préparer, au besoin, la mise en accusation des derniers ministères, il a réussi à arrêter au passage cette étrange proposition en montrant ce qu'elle avait de dangereux pour la paix intérieure, pour nos affaires dans l'extrême Orient, pour la considération du pays dans le monde : il a eu la chance d'être écouté. Lorsque tout récemment est revenue devant la chambre cette question de l'amnistie, qui, à la vérité, ne répondait à rien, qui n'était qu'une fantaisie, un gage offert à quelques passions révolutionnaires, M. le président du conseil l'a combattue ; il a donné quelques médiocres raisons, il a donné aussi la vraie en disant qu'une amnistie est toujours une mesure exceptionnelle, que l'exercice trop fréquent d'une pareille prérogative « énerve en quelque sorte l'action de la loi et obscurcit le sentiment de la justice. » M. de Freycinet a vaincu M. Henri Rochefort, qui du coup a donné sa démission ! — Une circonstance nouvelle s'est produite presque à l'improviste. Il s'est rencontré quelques esprits saugrenus qui, au courant d'une discussion, pour répondre à quelque parole imprudente, n'ont trouvé rien de mieux que de proposer l'expulsion des princes. Pourquoi et à quel propos cette violence, plus dangereuse peut-être pour ceux qui l'exerceraient que pour ceux qui en seraient les victimes, qui en souffriraient surtout dans leurs sentimens pour la France ? Il y a une raison bien simple ; quand les républicains sont dans l'embarras, on est sûr d'avance de ce qu'ils feront : ils se jetteront sur les prêtres ou sur les princes ! Les prêtres, c'est l'affaire de tous les jours — et de M. le ministre des cultes ; les princes, c'est la question réservée ! Ici encore, M. le président du conseil a paru vouloir résister à un emportement de parti en prétendant que le gouvernement est assez armé contre tout ce qui menacerait la république. Il refusera jusqu'au bout, il faut le croire, ce droit ou cette obligation de proscription dont on veut l'armer. Lorsque enfin, il y a peu de jours, est venue devant la chambre cette triste affaire de l'assassinat d'un malheureux ingénieur à Decazeville, lorsque d'obscurs sectaires n'ont pas craint de faire l'apologie du meurtre, M. le président du conseil a fait entendre un langage énergique.

Rien de mieux ; mais, il faut l'avouer, si M. le président du conseil, sur ces quelques points, a parlé en homme politique, ce n'est pas sans faire bien des concessions, sans livrer en même temps bien des intérêts, sans flatter de toute façon l'extrême gauche et les passions radicales. C'est la manière de gouverner de M. de Freycinet, et lorsqu'il parlait récemment de s'employer, avec ses alliés, à « consolider le sol » sur lequel nous marchons, on peut se demander ce que signifie ce langage. Les républicains ont toujours eu l'art d'ébranler, non de consolider le sol, et c'est parce qu'il en est ainsi qu'ils n'ont jamais pu faire un gouvernement, qu'ils sont si peu propres à résoudre ce problème

qui pèse sur nous, — qu'on ne résoudra qu'en revenant une bonne fois à de vraies idées, à de vraies conditions du gouvernement.

A quoi tient encore aujourd'hui la paix de l'Europe orientale, qui est la paix du monde? Tout dépend, depuis quelques mois, de volontés si diverses, de circonstances si imprévues, d'intérêts si multiples, d'ambitions si impatientes et si promptes à jouer la sécurité universelle pour leurs fantaisies, qu'on serait souvent assez embarrassé de prévoir ce qui arrivera le lendemain. Tant qu'on n'aura pas définitivement le dernier mot de tous ces conflits orientaux qui entretiennent un état perpétuel de malaise et de crise, tant qu'on n'aura pas rétabli d'autorité ou par persuasion une paix telle quelle entre tous ces prétendans toujours prêts à se disputer des territoires qui ne leur appartiennent pas, on ne sera sûr de rien; on peut s'attendre à tout. On flotte entre toutes les chances, entre toutes les contradictions. Un jour, toutes les apparences sont rassurantes; ces états si agités des Balkans ont fini par entendre raison et par se soumettre à la pression de l'Europe, la voix publique le dit; les négociations sont engagées partout et touchent au dénouement : c'est la paix! — un autre jour, tout est changé. L'humeur belliqueuse s'est réveillée à Belgrade ou à Athènes, ou à Sofia, à Sofia toujours moins qu'ailleurs; les armemens, au lieu de se ralentir, recommencent plus que jamais et les mobilisations redoublent. On n'a pas besoin des conseils de l'Europe et on ne tient compte de ses avertissemens! Tout se prépare pour la fin de l'armistice : c'est la guerre encore une fois! — C'est depuis quelques semaines surtout l'histoire de l'Europe, toujours placée entre des courans contraires qui sont assez factices. Ce qu'il y a de sensible à travers tout, c'est que si, dans certaines régions, les passions sont toujours disposées à rallumer la guerre, il y a, d'un autre côté, tout un ensemble d'efforts tendant au rétablissement définitif de la paix; il y a, sur quelques points, ce qu'on pourrait appeler des négociations partielles, auxquelles la diplomatie des grands cabinets ne reste pas étrangère, au moins par ses conseils, que l'Europe n'aura qu'à sanctionner et à relier un jour ou l'autre, d'ici à peu, dans un acte définitif plus ou moins rattaché au traité de Berlin.

Que ces négociations fractionnées et ramenées à un objet précis ne soient pas des plus faciles, c'est assez visible. Il y a à Bucharest, en territoire neutre, une petite conférence qui jusqu'ici ne marche pas évidemment toute seule, où la Serbie, la Bulgarie et la Porte traitent assez laborieusement de leur paix particulière. La diplomatie, surtout la diplomatie des petits états, des états orientaux, a d'habiles temporisations et se joue en toute sorte de subterfuges. Ce n'est pas du premier coup que ces plénipotentiaires serbes, bulgares et turcs en sont venus à reconnaître mutuellement la régularité de leurs pouvoirs. En réalité, cependant, comme il est entendu qu'ils ne doivent ni toucher

au traité de Berlin ni soulever des questions d'indemnité territoriale ou pécuniaire qui raviveraient tous les conflits, qu'ils doivent se borner à la paix la plus simple, il est assez vraisemblable qu'après les broussailles des préliminaires, l'œuvre elle-même rencontrera moins de difficultés. Les plénipotentiaires réunis à Bucharest n'ont pas à résoudre le problème oriental! Ce qu'ils ont à faire est assez modeste pour qu'ils puissent, sans trop d'effort, se mettre d'accord, — à moins que la Serbie ne soit entrée dans cette délibération restreinte qu'avec quelque arrière-pensée, en attendant les événemens ou l'imprévu. La négociation qui a été la plus facile, qui a marché le plus lestement, est justement celle qui, au premier abord, paraissait la plus épineuse: c'est la négociation qui a conduit à une entente complète entre la Bulgarie et la Porte. Elle a marché vite parce que le prince Alexandre a pris le meilleur parti en envoyant son ministre, M. Tsanof, à Constantinople, pour traiter directement avec le sultan, et parce qu'au lieu de se perdre dans de vastes et ambitieuses combinaisons, il est allé droit au fait, droit au résultat pratique. Il a ce qu'il voulait, ce qu'il a, en définitive, conquis par les armes. Il a la réalité plutôt que la gloriole. Il obtient du sultan, « sur les bases du traité de Berlin, » le gouvernement général de la Roumélie orientale, gouvernement indéfiniment renouvelable tous les cinq ans. Il réunit dans ses mains l'administration complète des deux principautés : c'est l'union personnelle reconnue et sanctionnée par la Porte. Entre le sultan et le prince il y a une alliance pour la défense commune. En d'autres termes, les deux principautés restent toujours nominalement partie intégrante de l'empire ottoman; le prince a l'union personnelle, et rien n'est touché aux autres dispositions du traité de Berlin : que faut-il de plus? Ici, il est vrai, surgit une difficulté. La plupart des puissances de l'Europe paraissent disposées à admettre cette union personnelle comme la seule combinaison juste et pratique, d'autant plus qu'il serait difficile aujourd'hui de ne plus l'admettre. La Russie seule ne rend pas les armes; elle ne paraît pas avoir vu sans humeur cette entente directe entre le prince Alexandre et le sultan; elle ne lui reconnaît que la valeur d'un acte provisoire. La Russie, au fond, préférerait à l'union personnelle le retour à la grande Bulgarie du traité de San Stefano; mais elle combat un peu pour l'honneur et elle ne paraît pas avoir la pensée de refuser son concours à une combinaison qui a l'assentiment des autres cabinets, qui devient par cela même une condition de la paix nouvelle des Balkans.

Reste toujours, il est vrai, un dernier point noir à cet horizon de l'Orient : c'est la Grèce remuante et remuée, toujours agitée d'émotions patriotiques et belliqueuses, impatiente d'entrer en scène, épiant l'occasion de brusquer les événemens. La Grèce en est encore, il est vrai, à ses ardeurs guerrières et à ses revendications nationales. Elle

se montre fort peu sensible aux conseils qu'on lui donne et aux remontrances qu'on lui adresse : elle ne veut pas être apaisée et rassurée. Non-seulement elle ne discontinue pas ses armemens qui lui ont jusqu'ici si peu servi, elle semble, au contraire, depuis quelques semaines, leur imprimer une activité nouvelle. Bref elle tient à être agitée quand tout tend à s'apaiser d'un autre côté, et c'est son malheur. Que la Grèce veuille attester la constance de sa foi dans ses destinées et montrer qu'elle est toujours prête à combattre pour sa cause, on ne peut guère s'en étonner. Elle trouvera d'autres occasions pour employer son courage et pour mériter l'avenir que rêve son ambition; mais elle commettrait certes bien gratuitement, bien aveuglément, la plus dangereuse et la plus stérile des imprudences si elle se laissait entraîner aujourd'hui dans quelque aventure, si elle mettait encore son espoir dans les divisions de l'Europe. Les puissances qui s'occupent des affaires des Balkans peuvent sans doute avoir des opinions différentes sur tous ces incidens orientaux, sur l'arrangement turco-bulgare, et porter leurs sympathies à Sofia ou à Belgrade; mais, chez elles certainement, toutes les dissidences sont dominées aujourd'hui par la volonté de rétablir et de maintenir la paix de l'Orient. La Grèce en a eu la preuve par les premières démonstrations dont elle a été l'objet, et ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de profiter du répit que lui offre la chute de lord Salisbury en Angleterre, de se prêter de bonne grâce aux désirs de l'Europe pour n'être point exposée à subir des démonstrations nouvelles.

La crise ministérielle qui a suivi de si près la réunion du parlement, en Angleterre, et qui est à peine dénouée, n'a eu sans doute rien d'imprévu; elle était dans la logique des choses, elle ne pouvait être évitée. Le cabinet de lord Salisbury n'a combattu quelques jours que pour l'honneur. Même en obtenant, c'est-à-dire en achetant l'appui des Irlandais par des concessions, il aurait eu encore beaucoup de peine à vivre; dès qu'il a paru décidé à ne rien céder, à remettre au contraire en vigueur la politique de répression et de coercition en Irlande, il était condamné à disparaître à la première occasion. L'occasion n'a pas tardé ; les Irlandais se sont alliés aux libéraux pour frapper le dernier coup. Le cabinet conservateur est resté avec sa minorité, et c'est ainsi que le chef populaire de l'armée libérale, M. Gladstone, bien que chargé d'années, s'est trouvé encore une fois appelé à reprendre le pouvoir, à entreprendre une expérience nouvelle dans des circonstances qui ne laissent certainement pas d'être critiques pour l'Angleterre, pour le ministère même qui se charge des affaires.

Ce n'est pas d'ordinaire à l'approche de la quatre-vingtième année qu'on songe à aller toujours en avant, qu'on rêve de campagnes nouvelles et de témérités en politique. M. Gladstone, par le rôle actif et

militant qu'il a pris depuis quelques semaines, a prouvé que l'âge n'avait pas refroidi son ardeur, qu'il ne songeait pas à « faire sa retraite; » il a prouvé qu'il était toujours prêt à reprendre la direction des affaires, à s'engager de plus en plus, à engager de plus en plus l'Angleterre avec lui dans la politique radicale, dût-il être abandonné par quelques-uns de ses plus anciens amis du vieux libéralisme, qu'il ne reculerait pas devant les problèmes les plus redoutables, surtout devant le problème irlandais. La situation était en effet singulièrement épineuse pour lui, et la première difficulté a été justement de refaire un ministère pour une politique nouvelle. Les embarras ne lui sont pas venus de la reine, qui lui a, au contraire, laissé tout pouvoir, ils sont venus de la situation même. M. Gladstone ne pouvait plus compter sur ses anciens amis : lord Hartington, lord Derby, M. Goschen, M. Forster, qui demeurent des libéraux de la vieille tradition et refusent de le suivre dans une entreprise qu'ils considèrent un peu comme une aventure. A défaut de l'appui qu'il a perdu, le vieux chef n'a point hésité à faire un pas de plus vers les radicaux, à chercher parmi eux des alliés. Il a fini par mêler ainsi, dans sa combinaison qui n'a pas laissé d'être laborieuse, un certain nombre de ses anciens collègues ou amis qui lui sont restés fidèles, et un certain nombre de ses nouveaux alliés qui deviennent ministres ou sous-secrétaires d'état : lord Spencer, lord Kimberley, lord Northbrook, sont dans le nouveau ministère à des titres divers. Lord Granville y retrouve aussi sa place dans un poste peu important; il n'a plus la direction de la diplomatie anglaise. D'un autre côté, M. Chamberlain, qui avait le bureau du commerce dans le dernier cabinet libéral, devient aujourd'hui président de ce qu'on appelle le gouvernement local. Il faut en convenir, dans le cabinet qui vient de se former, il y a un peu de tout, même des choses qui n'ont pas d'abord paru bien sérieuses, comme l'avènement à la chancellerie de l'échiquier de sir William Harcourt, qui ne passait pas jusqu'ici pour un financier; mais le grand nom de M. Gladstone couvre tout, et à côté du grand nom il y en a deux ou trois autres de nouveau-venus qui ont un relief particulier, qui sont peut-être l'originalité du ministère.

Le nouveau chef du *foreign-office*, lord Rosebery, est un homme jeune encore qui a de l'habileté, de l'éclat, une fortune considérable par une alliance avec la famille Rothschild, et qui a pris rapidement une grande position dans le parti libéral, dans le monde anglais; il a de plus un titre qui a peut-être son importance aujourd'hui; il est en liaison fort intime avec le comte Herbert de Bismarck, le fils du chancelier de Berlin, et par le fils il a l'amitié du chancelier lui-même : sa présence au *foreign-office* ne peut évidemment être qu'un gage de bonnes relations entre l'Angleterre et l'Allemagne. Le nouveau secrétaire pour l'Irlande,

M. John Morley, est, en même temps qu'un des chefs du radicalisme anglais, un écrivain de talent, un brillant polémiste qui s'était déjà distingué comme lettré avant d'entrer dans l'action politique, et par la hardiesse de ses idées ou de son imagination il peut certainement laisser tout espérer aux Irlandais. Le vice-roi désigné pour l'Irlande est aussi un homme jeune et un nouveau-venu, un comte d'Aberdeen, petit-fils du vieux lord Aberdeen, qui fut souvent par sa modération, par sa droiture, une sorte d'arbitre dans les ministères anglais du temps passé et dont M. Gladstone fut plusieurs fois le collègue. M. Gladstone a toujours eu, dit-on, une bienveillance affectueuse pour ce digne descendant d'un éminent aïeul qui a été jusqu'ici peu mêlé à la politique active, et en le choisissant d'un mouvement spontané pour la vice-royauté d'Irlande, il a cru sans doute trouver un représentant fidèle de sa pensée dans la phase nouvelle des affaires irlandaises. Lord Aberdeen est dans tous les cas un homme nouveau, comme lord Rosebery est un homme nouveau, comme M. John Morley et quelques autres sont des hommes nouveaux ; mais, quelles que soient les combinaisons personnelles qui aient prévalu dans ce ministère né d'hier et occupé encore à s'établir au pouvoir, il y a une question qui domine toutes les autres, que le nom seul de M. Gladstone ne suffit pas à résoudre : il reste toujours à savoir quelle sera réellement la politique du nouveau gouvernement libéral et dans les affaires d'Irlande et dans l'ensemble des affaires de l'Angleterre.

Le nom seul de M. Gladstone est un programme, dit-on ! C'est possible, on n'en sait pas beaucoup plus. Jusqu'ici les partis ont montré une certaine diplomatie, une certaine crainte de trop s'expliquer, de trop préciser leurs idées. Les conservateurs, après avoir paru hésiter, ont voulu sortir du vague, puisqu'ils y étaient obligés, aller à ce qu'ils considéraient comme la première nécessité, — la répression des crimes, — et ils sont tombés sur le coup. Les libéraux, de leur côté, ont déclaré qu'ils croyaient le moment venu de ne plus se borner à des palliatifs ou à des répressions à l'égard de l'Irlande, d'en venir à des réformes plus radicales, plus profondes, — et c'est ce qui leur a valu l'appui au moins temporaire des Irlandais; mais cela ne dit pas en quoi consisteront les réformes, jusqu'où elles iront, où elles s'arrêteront. Les hommes sérieux n'en sont peut-être point à se douter qu'il ne sera pas si aisé de concilier les droits ou les aspirations de l'Irlande avec ce qu'on appelle toujours les droits, les intérêts de l'intégrité britannique. M. Gladstone lui-même, dans le message qu'il vient d'adresser au Midlothian pour se faire réélire, ne laisse pas de garder quelque réserve. Il y a, à ce qu'il assure, trois grandes questions irlandaises : l'ordre social, le règlement de la question agraire et enfin un désir largement répandu d'un *self government* s'étendant aux affaires locales, « mais nécessairement subordonné sous tous les

rapports à la loi de l'unité impériale. » M. Gladstone déclare avec gravité que le gouvernement nouveau ne déclinera pas ces questions, qu'il les mettra en ordre, qu'il considérera comme un de ses premiers devoirs de se rendre compte de l'état social de l'Irlande, en ce qui concerne les crimes, l'exécution des contrats, la liberté individuelle. En d'autres termes, le premier ministre propose ou promet une enquête préalable qu'on croyait déjà faite depuis longtemps, qui ne l'est pas à ce qu'il paraît, puisqu'il faut la recommencer, et sans laquelle on ne peut se faire « une politique d'ensemble. » Il ajoute aussitôt, il est vrai, que le nouveau cabinet n'a pas moins le vif désir d'examiner « s'il ne serait pas pratique de recourir à un système nouveau pour faire face à la situation de l'Irlande, pour subvenir à ses besoins tant sociaux que politiques... » Ainsi on ouvrira une enquête, on examinera les faits, on étudiera, on en viendra ensuite aux grandes mesures qu'on ne désigne pas plus clairement : cela peut conduire loin, et comme, chemin faisant, les incidens peuvent se multiplier, comme il est malheureusement trop vraisemblable qu'on ne fera jamais assez pour désintéresser et désarmer les Irlandais, ce sera toujours la même histoire. La question ne sera pas résolue parce qu'elle est à peu près insoluble entre deux nations qui ne vivent unies qu'en se détestant, qui ne pourraient se séparer qu'en se faisant l'une à l'autre d'irrémédiables blessures.

On ne peut certes méconnaître les intentions généreuses de M. Gladstone. On peut douter de la sûreté, de l'efficacité d'une politique qui, en se proposant de donner satisfaction à l'Irlande, ne fait qu'ajouter une question redoutable à bien d'autres questions, qui remuent tous les instincts populaires et même révolutionnaires, dans un moment où l'Angleterrre, comme tant d'autres pays, se sent en face de tous les problèmes de la misère, d'une douloureuse crise du travail, des menaces de guerre sociale. Certes, le plus malencontreux incident qui pût se produire pour saluer l'avènement d'un ministère irlando-radical, c'est cette échauffourée, qui, il y a cinq jours, a troublé et effrayé Londres, déconcerté le gouvernement et laissé quelque stupeur dans la ville. Les ouvriers sans travail, et ils sont nombreux plus que jamais aujourd'hui, avaient résolu de se réunir pour formuler leurs doléances et soumettre leurs vœux au nouveau gouvernement. Ils se sont réunis en effet, ils se sont trouvés au rendez-vous, à Trafalgar-Square, et ils ont rédigé leurs plaintes, dont l'expression n'avait, d'ailleurs, rien de séditieux et de menaçant pour la paix publique. Jusque-là c'était un rassemblement populaire comme il y en a si souvent en Angleterre ; mais bientôt à cette manifestation, qui paraissait devoir rester pacifique, est venue se joindre ou se superposer une manifestation d'un autre genre préparée par un comité de révolutionnaires ou de démocrates socialistes, qui, survenant avec ses bandes, a fait brus-

quement irruption à Trafalgar-Square. Les meneurs ont pénétré dans les masses, qu'ils se sont efforcés de soulever; ils ont abusé ou entraîné une partie des ouvriers, et, sous leur direction, une multitude poussée à la révolte s'est répandue dans les quartiers riches de Londres, procédant par la violence et la déprédation. On a arrêté les voitures et dévalisé les femmes. On a saccagé et pillé les magasins, les boutiques de bijouterie et d'horlogerie aussi bien que les boulangeries. Ces scènes ont duré près d'une demi-journée. La police était absente. Le nouveau ministre de l'intérieur, M. Childers, était occupé de sa réélection; le sous-secrétaire d'état, M. Broadhurst, qui est un ancien ouvrier de Birmingham, a probablement été quelque peu surpris de son nouveau rôle, et la police, faute de se sentir conduite, n'est intervenue que tardivement, quand le mal était déjà fait. La répression a commencé depuis, il est vrai; la ville de Londres n'a pas moins été un moment livrée à une certaine panique qui n'est pas encore complètement apaisée. Le socialisme dévastant, pillant les magasins, n'avait jamais fait une apparition aussi brutale, aussi significative, et M. Gladstone n'avait pas besoin de cet incident pour inaugurer son nouveau ministère, lorsqu'il a déjà, lorsqu'il s'impose cette grosse et dangereuse question d'Irlande qui soulève assez de passions, qui peut même prendre plus d'importance qu'une simple question intérieure.

Étranges mouvemens des choses! Une curieuse coïncidence rapproche en ce moment deux faits qui, sous des formes différentes, ont une même moralité supérieure et attestent également l'impuissance des conquêtes par la force, des assimilations violentes de peuple à peuple. L'Angleterre, après avoir longtemps traité l'Irlande en pays conquis, sans ménagement et sans pitié, a fini par s'apercevoir que tous les abus de domination ne lui avaient servi à rien, qu'elle n'avait réussi qu'à placer auprès d'elle une grande et perpétuelle révoltée; elle entreprend aujourd'hui, elle voudrait au moins essayer d'effacer les traces de la conquête, de guérir les maux d'une servitude séculaire, et ce qui rend précisément plus difficile l'œuvre de résipiscence et de justice qu'elle voudrait accomplir, c'est peut-être l'ancienneté même de cette oppression, qui n'a rien fondé, mais qui a trop duré pour n'avoir pas créé d'irréparables malentendus : de sorte que l'Angleterre souffre jusque dans ses intentions généreuses d'aujourd'hui de ses excès de domination d'autrefois. M. de Bismarck, qui a, lui aussi, son Irlande à Posen, dans ce qu'il appelle les provinces orientales de Prusse, prétend pousser le système de la conquête jusqu'au bout, et tout ce qui lui oppose une résistance dans le pays ou dans un parlement, même dans le parlement de l'empire, il le brise ou il le traite avec le dédain d'un esprit superbe qui se figure qu'il sera plus habile ou plus heureux que les Anglais, qu'il réussira là où l'Angleterre a échoué. Il y a quelques mois, il procédait par de vastes expulsions, par une sorte

d'épuration des provinces orientales; il poussait hors de ses frontières des milliers de petits industriels, de commerçans, de cultivateurs, même des hommes qui avaient servi dans l'armée allemande, sous prétexte qu'ils n'étaient pas Prussiens, qu'ils étaient nés au-delà de la Vistule ou dans la Galicie autrichienne. Aujourd'hui, l'idée fixe de M. de Bismarck, c'est le rachat en masse des terres par raison d'état. C'est son projet! Il profitera des désordres de quelques nobles polonais qui se ruinent pour acheter leurs biens, et, quant aux autres, il les expropriera sans plus de façon pour cause d'utilité publique. Partout, dans ces contrées, il substituera le propriétaire allemand, le colon allemand, l'ouvrier allemand à tout ce qui est polonais. Le Polonais habitant la Pologne prussienne, pour lui, c'est l'ennemi à extirper, c'est l'allié-né de l'ennemi, quel qu'il soit, français, ou russe, dans des guerres nouvelles! Il fera, ce terrible réformateur, ce qu'il voudra ou ce qu'il pourra. Seulement, ce système, qu'il prétend inaugurer aujourd'hui et dont il attend de si merveilleux effets, n'a rien de nouveau. Il a été déjà méthodiquement appliqué depuis 1815. Pendant longtemps, on a employé tous les moyens pour « germaniser » les provinces orientales, pour introduire les Allemands partout, dans la propriété, dans l'industrie locale, dans l'administration, dans l'enseignement. M. de Bismarck est lui-même obligé d'avouer que ces tentatives de germanisation n'ont pas réussi; quelles raisons y a-t-il de croire qu'elles auraient aujourd'hui plus de chances de succès?

M. de Bismarck cède visiblement à une orgueilleuse impatience de la force. Il croit pouvoir tout trancher, tout courber sous sa volonté, tout repétrir de sa main puissante, les frontières, les habitudes des populations, l'esprit de race, et pour satisfaire sa passion du moment contre les Polonais, il compromet peut-être d'autres intérêts qui sont aussi fort sérieux. D'abord c'est bien quelque chose d'avouer devant le monde, avec la brutalité hautaine déployée par le chancelier dans ses derniers discours, que le droit, les traités, les engagemens ou les promesses des souverains, du roi Frédéric-Guillaume III, ne comptent plus. Il n'est rien de tel que les victorieux pour parler avec ce mépris altier des engagemens des princes! Mais, de plus, M. de Bismarck s'est laissé entraîner à prendre une singulière attitude vis-à-vis du Reichstag, qui s'est permis d'ouvrir une discussion sur les expulsions polonaises de Posen et de se montrer peu favorable à ces expulsions. Chose assez curieuse! lui, le chancelier de l'empire, l'ennemi acharné du particularisme, il a porté le premier coup un peu sérieux au parlement de l'empire en lui déniant ses droits, en lui opposant les droits particuliers de la Prusse, seule souveraine des provinces orientales. Fort bien! le particularisme prussien a ses droits, et le particularisme bavarois, le particularisme wurtembergeois, le particularisme saxon ont aussi leurs droits. On ne pourra plus désormais refuser aux autres

états les droits de leur autonomie ou leur imposer à tout propos la suprématie de l'empire dans leurs affaires. M. de Bismarck est-il bien sûr enfin que ces expulsions sommaires n'auront aucun effet sur ses relations avec ses plus intimes et ses plus puissans alliés? Une chose est certaine, une occasion s'est récemment offerte à Vienne : il y a eu une fête polonaise qui a été non pas tout à fait une manifestation, mais un rendez-vous accepté avec empressement par la noblesse autrichienne, et par les archiducs, même par la princesse héritière. L'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche n'en sera sûrement pas ébranlée, elle n'en sera pas plus raffermie. M. de Bismarck n'aura rien gagné à ces violences contre des populations malheureuses. Il n'aura réussi qu'à prouver une fois de plus l'impuissance de la force, puisque, un siècle après les partages, on se croit encore obligé de recourir à de telles extrémités.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La spéculation à la hausse sur les rentes françaises a payé, au commencement du mois, les exagérations qu'elle venait de commettre à l'occasion de la liquidation de fin février. Dans son désir d'étrangler jusqu'au dernier les vendeurs à découvert, elle a poussé le 3 pour 100 jusqu'à 82.50, comme si les circonstances et l'état du marché avaient justifié ce brusque déplacement de plus d'une unité en deux jours sur la valeur régulatrice de toutes les transactions de notre place.

Le résultat, facile à prévoir, ne s'est pas fait attendre. Les achats au comptant se sont arrêtés subitement, les conditions des reports ont été légèrement modifiées au détriment des acheteurs, et une réaction assez vive s'est accusée dans les journées qui ont suivi la liquidation. Le 3 pour 100 a reculé de 82.15 à 81.35 ; l'amortissable, de 84.40 à 83.70 ; le 4 1/2, de 109.80 à 109.15.

Ce mouvement général de recul a ramené les préoccupations du monde financier sur les difficultés de notre situation budgétaire et sur les moyens auxquels on présume que le ministre des finances devra recourir pour réaliser les promesses de la déclaration ministérielle.

Le cabinet s'est engagé à présenter un budget en équilibre sans contracter un grand emprunt de liquidation et sans créer de nouveaux impôts. On s'est mis à la recherche des combinaisons qui pourraient permettre la solution de ce problème complexe, et la supposition s'est répandue un peu partout en Bourse que ces combinaisons devaient fatalement aboutir à la création de nouveaux titres de rente perpétuelle ou amortissable. On parlait notamment d'un projet de conversion de l'ancien 4 1/2 en 3 pour 100, et d'un autre projet plus vaste embrassant la consolidation d'un grand nombre de dettes du Trésor à court terme.

Les intentions ainsi attribuées au ministère des finances ont été officieusement démenties. Les rentes se sont alors relevées assez vivement, le 3 pour 100 jusqu'à 81.75, le 4 1/2 jusqu'à 109.45. Mais cette reprise manquait de solidité, et, sur le bruit que les affaires prenaient une tournure peu pacifique en Orient, que la Serbie et la Bulgarie mobilisaient de nouveau leurs armées, et que l'Europe n'acceptait pas sans réserve l'arrangement turco-bulgare, les ventes de rentes françaises ont recommencé, ventes prudemment conduites d'ailleurs, et qui s'arrêtaient aussitôt que le marché ne paraissait plus en mesure de les supporter.

A la fin de la semaine, un nouveau revirement s'est produit, sur deux dépêches anglaises annonçant que la question de la paix, entre la Bulgarie et la Serbie, avait fait un pas décisif. Le 3 pour 100 termine la première quinzaine de février à 81.60, et le 4 1/2 à 109.40, soit respectivement à 0 fr. 55 et 0 fr. 40 au-dessous des derniers cours de compensation.

Il est probable que la reprise aurait été plus vive si les nouvelles pacifiques données dans la matinée du samedi par des journaux anglais n'avaient été, sinon démenties, du moins rendues suspectes par des informations ultérieures d'un caractère beaucoup moins rassurant.

Ce qui a surtout empêché la spéculation et en même temps l'épargne de céder trop longtemps aux tendances pessimistes qui régnaient au début du mois, c'est l'attitude brillante de la plupart des fonds d'états étrangers, cotés en hausse sur les cours de fin janvier en dépit de tous les incidens politiques et des craintes concernant le maintien de la paix en Orient.

Les Consolidés anglais, malgré l'émeute du 8 février à Londres et les désordres si graves de Leicester, ont gagné une demi-unité dans cette quinzaine et restent à 100 15/16. Tandis que le pays était si vivement ému de l'explosion de cette crise socialiste, la liquidation s'opérait au Stock-Echange avec la plus grande facilité, révélant des disponibilités considérables et encourageant les marchés du continent à persister dans la voie de la hausse.

A Berlin, les fonds russes ont été constamment tenus avec fermeté. A Vienne, le Hongrois a monté de près d'une unité. Bien que la Turquie ait à supporter le poids écrasant des dépenses militaires nécessitées par l'attitude de la Grèce, bien que l'affaire de la Régie des Tabacs n'ait donné jusqu'ici que des résultats désastreux, bien que la détresse financière soit extrême à Constantinople, le Turc se maintient au-dessus de 14.75, et la Banque ottomane presque à 500 francs. L'Unifiée est délaissée à 326, mais l'Extérieure a été portée de 55.60 à 56.40. Seul l'Italien a suivi plus fidèlement les fluctuations de nos propres rentes, et, comme elles, il est en réaction de quelques centimes sur le dernier cours de compensation.

Ainsi l'abondance des capitaux, et un sentiment général d'insécurité, qui fait que les achats de l'épargne se restreignent presque toujours exclusivement aux valeurs à revenu fixe, contribuent à soutenir contre les accidens de toute espèce le mouvement général de hausse sur les fonds publics.

Un fait d'ordre purement financier a été, pendant cette semaine, de nature à maintenir les cours de la rente. Nous avions signalé, le mois dernier, l'élévation à 3 pour 100 du taux d'intérêt auquel sont délivrés les bons du Trésor à une année d'échéance. En moins d'un mois, le ministre des finances a pu se procurer ainsi une somme d'environ 175 millions de francs. Le taux d'intérêt a été, en conséquence, il y a quelques jours, abaissé à 2 1/2 pour 100.

La réaction que les excès commis pendant un jour ou deux ont provoquée sur les fonds publics ne s'est pas étendue aux obligations des Chemins de fer et du Crédit foncier, qui ne se négocient qu'au comptant et dont les prix échappent ainsi à l'influence des mouvemens toujours fiévreux de la spéculation. La progression se continue lentement sur tout ce groupe si large de valeurs. L'épargne, de ce côté, n'arrête et ne ralentit même pas son travail d'absorption.

Le calme est complètement rétabli sur le marché des actions de nos grandes compagnies, que le public tend de plus en plus à assimiler aux placemens à revenu fixe. C'est à peine si les cours ont varié pendant cette première partie de février de quelques francs. Ces variations, toutefois, se sont produites toutes en hausse, ce qui atteste que la faveur des capitalistes est toujours acquise à ce genre de titres. L'amélioration a été à peu près égale pour les six compagnies. Les cours des actions des Chemins étrangers sont, au contraire, constamment discutés, et, cette fois, c'est la faiblesse qui l'a emporté. Le Nord de l'Espagne a reculé de 403 à 395, le Saragosse de 332 à 327, les Portugais de 415 à 402, les Méridionaux de 695 à 686, les Autrichiens de 528 à 526, les Lombards de 277 à 276. Les recettes, depuis le 1er janvier, sont en diminution sur les Chemins français, sur les Autrichiens, sur le Nord de l'Espagne, en augmentation sur le Saragosse.

La Banque de France est encore en baisse d'une centaine de francs (4,415 après 4,510). Il y a un an, les sept premières semaines du semestre accusaient un bénéfice total de 5 millions de francs. Cette année, la même période ne présente que 3,900,000 francs. C'est une diminution de 1,100,000 francs pour moins de deux mois, bien faite pour causer quelque souci aux actionnaires.

L'assemblée générale du Comptoir d'escompte a eu lieu le 30 janvier. Les actionnaires n'ont rien trouvé dans le rapport soumis à leur examen qui fût de nature à diminuer leur confiance dans la direction de cet établissement. L'action se maintient aux environs de 1,000 fr.

Aucune variation de cours n'est à relever sur les actions de la Banque d'escompte, du Crédit lyonnais, de la Société générale, de la Banque franco-égyptienne. La Banque franco-égyptienne a perdu son administrateur-délégué, M. Lévy-Crémieu, mort le 29 janvier. A la Société générale, M. Blount, vice-président, a remplacé M. Denière comme président. Pour la Banque des Dépôts et le Crédit industriel, les résultats de 1885 paraissent devoir être identiques à ceux de 1884. Le Crédit foncier a eu des acheteurs jusqu'à 1,340. Le bilan au 31 décembre 1885 accuse 21 1/2 millions de bénéfices, ce qui assure pour cet exercice un dividende de 60 francs égal à celui de 1884. La Banque de Paris est calme à 615.

Le groupe des valeurs industrielles, sans être bien agité, a cependant présenté un peu plus d'animation que celui des actions de banques. Le Suez s'est établi, avec une certaine fixité, aux environs de 2,160. La Transatlantique a monté d'une quinzaine de francs. L'action du Canal de Corinthe a passé de 312 à 332 francs. Celle du Canal de Panama a été l'objet d'un gros mouvement. De 406, des rachats forcés pour compte de vendeurs à découvert l'ont élevée à 450, d'où elle est revenue à 437. M. de Lesseps est parti le 28 janvier pour visiter les travaux de percement. Il était arrivé le 10 courant à la Barbade et sera, dans peu de jours, rendu à Colon.

Un intéressant début a eu lieu le 7 courant à la chambre des députés sur la question monétaire. M. de Soubeyran demandait à inviter le gouvernement, par un ordre du jour motivé, à reprendre avec les puissances étrangères des négociations en vue de la réunion d'une nouvelle conférence internationale chargée de rétablir une relation légale et universelle de valeur entre l'or et l'argent. Le ministre des finances a répondu que le moment était peu favorable pour de telles négociations.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-TREIZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1886.

Livraison du 1er Janvier.

La Morte, deuxième partie, par M. Octave FEUILLET, de l'Académie française.
Souvenirs diplomatiques. — Les Relations de la France et de la Prusse de 1867 a 1870. — I. — Les Pourparlers diplomatiques a l'Exposition universelle de 1867, par M. G. ROTHAN. 42
Six Semaines en Océanie. — II. — Samoa, par M. le baron de HÜBNER. . . 64
Melchior Grimm. — IV. — Grimm et Catherine, la Révolution et l'Émigration, la Fin, par M. Edmond SCHERER, Sénateur 104
La Grèce depuis le Congrès de Berlin, par M. Henry HOUSSAYE. 156
Cultivateurs et Vignerons en Algérie, par M. Théophile ROLLER. 179
L'Enseignement des jeunes filles en France, a propos d'un livre allemand, par M. G. VALBERT. 202
Revue littéraire. — Henry-Frédéric Amiel, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . 214
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 225
Le Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Janvier.

La Morte, dernière partie, par M. Octave FEUILLET, de l'Académie française. 241
Les Rivalités coloniales. — L'Angleterre et la Russie, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 283
En deça et au dela du Danube. — VI. — La Roumélie orientale, la Macédoine, Constantinople, par M. Émile de LAVELEYE. 329

Souvenirs diplomatiques. — Les Relations de la France et de la Prusse de 1867 a 1870. — II. — L'Allemagne au lendemain de l'affaire du Luxembourg; l'article v du traité de Prague, par M. G. ROTHAN. . . . 369
La Bourgeoisie française pendant la Révolution, par M. A. BARDOUX, Sénateur. 396
Les Progrès de la République Argentine. — Comment s'improvise une capitale, par M. Alfred ÉBELOT. 423
Revue dramatique. — Gymnase, *Sapho,* de M. Alphonse Daudet; Comédie-Française, *Socrate et sa Femme,* de M. Th. de Banville, par M. Louis GANDERAX. 455
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Février.

Comment les Dogmes finissent et comment ils renaissent, par M. E. CARO, de l'Académie française 481
Souvenirs diplomatiques. — Les Relations de la France et de la Prusse de 1867 a 1870. — III. — La France et l'Autriche, l'Entrevue de Salzbourg, la Circulaire prussienne du 7 septembre 1867, par M. G. ROTHAN. 521
Les Dames de Croix-Mort, première partie, par M. Georges OHNET. 549
La Marine de 1812, d'après les souvenirs inédits de l'amiral Baudin, par M. le vice-amiral E. Jurien de LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 592
Un Nouveau Grand Homme. — Dubois-Crancé, a propos d'un livre récent, par M. Albert DURUY. 626
Un Siècle de musique française. — L'Opéra comique. — I. — De l'origine a Boieldieu, par M. Camille BELLAIGUE. 654
Une Biographie allemande de Beaumarchais, par M. G. VALBERT. 682
Revue littéraire. — Publications récentes sur le XVIIe siècle, par M. F. BRUNETIÈRE. 695
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Février.

Les Dames de Croix-Mort, deuxième partie, par M. Georges OHNET. 721
Une Expédition d'outre-mer en 1838, par M. le vice-amiral E. Jurien de LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 759
Essais d'histoire religieuse. — Un Dernier Mot sur les persécutions, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 790
Soirée d'hiver a Pékin, par M. M. PALÉOLOGUE. 819
La Propriété foncière a l'Étranger et en France, d'après un livre récent, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 829
Les Joyaux de la Couronne, par M. Germain BAPST. 861
Mark Twain. — Les Caravanes d'un humoriste, par M. Eugène FORGUES. . 879
La Vigne américaine en 1885, par Mme la duchesse de FITZ-JAMES. 919
Revue dramatique. — Porte-Saint-Martin, *Marion Delorme;* Comédie-Française, *un Parisien;* Variétés, *les Demoiselles Clochart,* par M. Louis GANDERAX. 930
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 944
Le Mouvement financier de la quinzaine. 955

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0406